La production de l'urbain durable. L'enrôlement des concepteurs et des habitants par l'intégration des contradictions

Matthieu Adam

▶ **To cite this version:**

Matthieu Adam. La production de l'urbain durable. L'enrôlement des concepteurs et des habitants par l'intégration des contradictions. Géographie. Université François-Rabelais de Tours, 2016. Français. NNT : . tel-01347049

HAL Id: tel-01347049
https://hal.science/tel-01347049

Submitted on 20 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ FRANÇOIS – RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE « Sciences de l'Homme et de la Société »

UMR CNRS 7324 CITERES – Équipe IPAPE

THÈSE présentée par :

Matthieu ADAM

soutenue le : **14 juin 2016**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François – Rabelais de Tours**

Discipline : Aménagement de l'espace et urbanisme

La production de l'urbain durable

L'enrôlement des concepteurs et des habitants par l'intégration des contradictions

THÈSE dirigée par :

M. MARTOUZET Denis	Professeur, université François - Rabelais de Tours

RAPPORTEURS :

M. DUMONT Marc	Professeur, université de Lille 1 – Sciences et Technologies
Mme DUARTE Paulette	Maître de conférences HDR, université Pierre Mendès-France, Grenoble

---

JURY :

M. DI MÉO Guy	Professeur émérite, université Bordeaux Montaigne
Mme DUARTE Paulette	Maître de conférences HDR, université Pierre Mendès-France, Grenoble
M. DUMONT Marc	Professeur, université de Lille 1 – Sciences et Technologies
M. LAFFONT Georges-Henry	Professeur associé, école d'architecture de Saint-Étienne
M. MARTOUZET Denis	Professeur, université François - Rabelais de Tours
M. TOZZI Pascal	Maître de conférences HDR, université Bordeaux Montaigne

Remerciements

Il est question dans cette thèse de l'inextricabilité de l'individuel et du social dans la production de connaissances. Ce travail ne fait pas exception et je remercie chaleureusement celles et ceux qui ont participé à lui donner corps :

Georges-Henry Laffont, qui m'a donné le goût de la recherche d'abord, m'a mené à la thèse et à Tours ensuite, a co-encadré cette thèse enfin.

Denis Martouzet, qui a dirigé cette thèse avec attention, disponibilité, rigueur et bienveillance.

Guy Di Méo, Paulette Duarte, Marc Dumont et Pascal Tozzi qui me font l'honneur de participer au jury de cette thèse.

Celles et ceux qui à Lyon, Nantes et Paris ont répondu à mes demandes parfois insistantes de rencontre, m'ont consacré de quelques minutes à quelques heures, et sont les auteurs du corpus de discours sur lequel s'appuie cette thèse.

Nicolas Ben Kemoun, Carole Bijou, Marion Boulestreau, Félix Beauvais, Nina Cossais, Raphaëlle Cormerais-Thomin, Annabelle Michelin, Nicolas Vassal et Cyril Vernay qui ont attentivement relu les épreuves de ce travail.

Gilles Lepape, qui m'a formé à l'utilisation des méthodes et des outils de statistique textuelle.

Cloé Perol, qui m'a prodigué d'utiles conseils en analyse de discours.

Sarah Ghaffari, qui m'a, il y a près de dix ans, entraîné sur la voie des sciences sociales et de la pensée critique.

Cécilia Gutel, Laura Seguin, Matthieu Alaime, Elsa Coslado, Samira Échahid, Mathieu Gigot et Ludovic Lepeltier-Kutasi, avec qui j'ai partagé le bureau 251 de la MSH pendant mes années de thèse.

Les autres habitué·e·s des lieux qui ont rendu cette période agréable : Cyro Almeida, Alejandra Andrade-Charvet, Nathalie Audas, François Bertrand, Cyril Blondel, Mathieu Bonnefond, Maud Bouillon, Jean-Philippe Corbellini, Adèle Debray, Benoît Feildel, Edith Gaillard, Mathilde Gralepois, Laure Jaquet, Muriel Hourlier, Pascale Le Halper, Daniel Morleghem, Fabien Pousset, Sandrine Prunier, Alain Ravaz, Elsa Richard, Vincent Riffonneau, Lydia Seabra, Monique Segura, Marie-Madeleine Talon, Julien Teyteau, Florence Troin et Adeline Vioux.

Félix Beauvais, Marion Boulestreau, Olivier Godefroy, Robin le Noan et Alexis Monteil qui m'ont assuré (notamment) d'un toit durant mes périodes de terrain.

L'ADEME et la Région Centre Val-de-Loire qui en cofinançant cette thèse m'ont permis de travailler dans de bonnes conditions.

Résumé

La production de l'espace urbain vise à la fois l'établissement d'une réalité matérielle, et la transmission de valeurs. Celle-ci s'effectue à travers les réalisations matérielles, et la diffusion de discours théoriques et pratiques sur la ville et l'espace. Chaque époque se caractérise par son mode de spatialisation qui reflète l'idéologie dominante et influence les représentations des acteurs, parmi lesquels ses concepteurs et ses habitants. La production contemporaine de l'urbain est ainsi marquée par le néolibéralisme. Cela se traduit par deux phénomènes, d'une part, la marchandisation des espaces au service des intérêts des villes, en concurrence à l'échelle mondiale, et le processus de métropolisation qui concentre les valeurs dans, et autour, des plus grosses d'entre elles. Cela se traduit, d'autre part, par la diffusion généralisée de certains mots d'ordre. Les plus répandus sont le projet, le développement urbain durable, la participation et la mixité sociale. Ce contexte et ces mots d'ordre introduisent des contradictions entre la rhétorique et la pragmatique de la production de l'urbain. Quatre sont principalement identifiées : l'opposition entre l'horizon théoriquement infini du projet, et sa concrétisation dans des opérations au temps limité et cadré ; le décalage entre les valeurs associées au développement urbain durable, et des réalisations dictées par des impératifs économiques ; la contradiction entre l'injonction à la participation, et une pratique de l'urbanisme demeurant descendante ; l'écart entre une mixité prônée, et une urbanisation socialement sélective.

Bien que concepteurs et habitants identifient ces contradictions, et tiennent des discours critiques vis-à-vis de cette production, peu de conflictualité, sinon pas, émerge et en résulte. Partant de l'idée que si elles ne conduisent pas à l'opposition, ou au conflit, ces contradictions occupent une autre fonction, l'objectif de ce travail est de la mettre à jour, de l'interroger et de l'expliquer. Il en découle le jeu d'hypothèses suivant. La première est que cette fonction est d'ordre relationnelle, la deuxième est qu'il est possible de la rendre intelligible par l'étude dialectique, des représentations des deux groupes sociaux, de projets emblématiques, et la troisième est que celles-ci sont accessibles par les discours. À partir de ces hypothèses, et d'un positionnement critique sont développées les approches épistémologique, théorique, et méthodologique de la thèse. Elle s'appuie sur une épistémologie constructivo-structuraliste, et sur l'outil conceptuel que sont les représentations. Ces choix conduisent à modéliser le projet urbain comme un dispositif de médiation des représentations des concepteurs et des habitants. Puis, ils définissent les conditions qui rendent possible le fait à la saisie par les discours. Aussi, la méthode inhérente au travail est double : des visites libres et des entretiens semi directifs ; le couplage d'outils d'analyse de discours, et de contenu.

L'examen des propos, recueillis auprès des acteurs des projets d'écoquartiers de Bottière-Chénaie (Nantes), et de Confluence (Lyon), montre que les contradictions mises en évidence sont intégrées au mode de production. Ainsi, elles n'occupent, non pas une fonction oppositionnelle mais mobilisationelle puisqu'elles participent, par différentes logiques, à enrôler concepteurs et habitants, consolidant ainsi la production contemporaine de l'urbain.

Sommaire

Remerciements ..... **I**

Résumé ..... **III**

Sommaire ..... **V**

Introduction générale **1**

Chapitre 1. Une approche constructivo-structuraliste des rapports à l'espace urbain **21**

1. Comprendre les réalités de différents groupes sociaux 23

2. L'espace urbain, produit et producteur de faits sociaux 38

Transition I **55**

Chapitre 2. Les rapports à l'espace urbain, phénomènes de représentations **59**

1. Les représentations, des clefs d'appréhension du réel 61

2. Les représentations de l'espace urbain 99

Transition II **123**

Chapitre 3. Le projet urbain, mode de production et dispositif de médiation des représentations de l'urbain contemporain **127**

1. La production de l'urbain à l'ère du projet 129

2. Le projet urbain, dispositif de médiation et fenêtre d'observation des représentations. 161

Transition III **175**

Chapitre 4. La production de la ville au début du XXI^e^ siècle : idéologie(s), mots d'ordre et emblèmes **179**

1. Métropolisation et urbanisme durable 181

2. Les écoquartiers, emblèmes de la ville contemporaine 201

Transition IV **219**

Chapitre 5. Saisir les représentations à travers les discours portés sur des projets emblématiques **223**

1. Les discours, vecteurs et révélateurs des représentations des acteurs 225

2. Récolter des discours sur l'urbain 236

3. « Faire parler » les discours pour saisir les représentations 248

4. Bottière-Chénaie et Confluence, deux projets contemporains emblématiques 264

Transition V **297**

Chapitre 6. Entre adhésion et rejet, l'univers de représentations de la ville contemporaine **303**

1. Les concepteurs et les mots d'ordre de la production urbaine, un rapport équivoque .. 305

2. Habiter la ville en train de se faire : représentations, opportunités et stratégies 342

Transition VI **381**

Chapitre 7. Enrôlement et intégration des contradictions : l'efficacité de la production de l'urbain durable **387**

1. La mise en œuvre des mots d'ordre : norme, attendus comportementaux et disculpation 389

2. L'enrôlement des acteurs dans une production sans contradiction ni conflit 435

Conclusion générale **471**

Bibliographie **495**

Table des illustrations **527**

Table des matières **529**

Annexes au format PDF

Annexe 1. Retranscriptions des entretiens avec les concepteurs de Bottière-Chénaie
Annexe 2. Retranscriptions des entretiens avec les concepteurs de Confluence
Annexe 3. Retranscriptions des rencontres avec les habitants de Bottière-Chénaie
Annexe 4. Retranscriptions des rencontres avec les habitants de Confluence

Introduction générale

> « *Je trouve un peu excessive l'aversion du public actuel contre tout ce qui s'appelle polémique ou paraît l'être. On semble oublier combien de questions importantes n'ont pu être éclaircies que grâce aux contradicteurs, et que les hommes ne seraient d'accord sur quoi que ce fût s'ils ne s'étaient querellés sur rien. « Querelle », c'est en effet le terme dont se sert la bienséance pour stigmatiser toute discussion. Et se quereller est devenu si inconvenant que l'on a moins honte de médire ou haïr que de poursuivre une querelle.* »[1]

La querelle, ou la conflictualité pour employer un terme plus contemporain, est une manifestation des rapports humains temporellement et socialement variable. Selon les époques, elle prend des formes différentes : elle est plus ou moins tolérée, considérée comme normale ou même valorisée. En fonction de son sujet et des acteurs qui la portent, elle se fait plus ou moins vive (Doise et Moscovici 1984). Les observations et réflexions à l'origine de cette thèse invitent à penser que, pour ce qui est de la production contemporaine de l'urbain, la situation est assez proche de celle décrite il y a deux siècles et demi par l'écrivain et critique Gotthold Ephraim Lessing, à savoir celle d'une controverse très faible. Ce constat découle de l'identification de deux phénomènes concomitants qui provient, d'une part, de l'enquête sur laquelle s'appuie ce travail et des nombreuses discussions que nous avons pu avoir avec ceux qui conçoivent, pensent ou habitent l'espace urbain, dans le cadre d'autres travaux de recherche[2] ou parce qu'ils sont nos proches ainsi que, d'autre part, sur l'analyse de la littérature scientifique récente. Le premier phénomène est la faiblesse de la conflictualité entre acteurs de la production de l'urbain, particulièrement celle qui implique les concepteurs et les habitants, malgré le fait qu'ils instruisent de diverses manières la critique de certains de ses mots d'ordre – le projet, le développement durable, la participation ou encore la mixité sociale – et identifient les contradictions que ceux-ci induisent. Le second phénomène est le peu d'écho à ces critiques dans les travaux de recherche sur le sujet qui sont, de manière assez homogène, porteurs d'une attitude favorable vis-à-vis de ces mots d'ordre[3]. Ceci limite à la fois la possibilité de controverse, ici le débat scientifique, et surtout marque un faible engagement dans la mise en évidence et l'explication des faiblesses, angles morts, faux-semblants ou contradictions entre rhétorique et pragmatique de la production contemporaine de l'urbain. Les motifs à l'origine de cette thèse sont, d'une part, la curiosité suscitée par l'importance de la critique dans les expressions des acteurs dans un contexte de faible conflictualité et, d'autre part, le regret de ne trouver que peu d'analyses scientifiques des aspects observés par, sur et *via* le terrain. Ces motifs ont dessiné l'objectif de cette thèse : caractériser, à partir d'un positionnement critique, les contradictions entre la rhétorique et la pragmatique de la production de l'urbain contemporain.

---

[1] Gotthold Ephraïm Lessing, *Comment les anciens représentaient la mort* (1769), cité par Sylvie Lindeperg dans *La voie des images* (2013 : 17).

[2] Pour l'essentiel notre travail de master, portant sur les représentations de la densité des acteurs d'un projet de renouvellement urbain à Lyon (2010), et le projet de recherche *Urbaffect* (en cours) dont l'objectif est de construire une évaluation affective des lieux de vie urbains.

[3] Ce constat est documenté au cours du mémoire.

Les contradictions de la production contemporaine de l'urbain

La production de l'urbain vise conjointement l'établissement d'une réalité matérielle et la transmission de valeurs (Martouzet 2002a). Celles-ci varient dans le temps et chaque période se caractérise par son mode de spatialisation (Shields 1991), c'est-à-dire la manière dont les valeurs dominantes et l'organisation sociale de la période s'ancrent dans l'espace et sont alors transmises à travers les représentations que se font les individus de l'espace produit. Comme l'écrit Henri Lefebvre, « *la structure sociale figure dans la ville, s'y rend sensible, y signifie un ordre. Inversement, la ville est un morceau de l'ensemble social ; elle révèle, parce qu'elle les contient et les incorpore dans la matière sensible, les institutions, les idéologies* » (2005 : 67 (1974)). Cette transmission de valeurs s'effectue par les réalisations matérielles et la diffusion de discours théoriques et pratiques (experts et commerciaux par exemple). Elle est particulièrement visible lorsqu'il y a transformation de l'espace. C'est pourquoi l'analyse d'opérations emblématiques permet d'éclairer comment l'idéologie dominante d'une époque influence la production de l'urbain ainsi que les villes et espaces urbains eux-mêmes.

L'idéologie dominante actuelle est le néolibéralisme (Geuens 2010), ou capitalisme néolibéral, qui prône l'économie de marché étendue à toutes les sphères de l'activité humaine au nom de la liberté individuelle et de l'efficacité économique (Amin *et al.* 2006 ; Bihr 2011). Le néolibéralisme se distingue des stades précédents du capitalisme essentiellement par l'accroissement de la flexibilité, le renouvellement des habitudes de consommation et l'amplification de la mobilité géographique (Harvey 1991). Cette idéologie peut être qualifiée de dominante pour deux raisons. D'abord parce que, étant intimement liée à la mondialisation, elle se retrouve aujourd'hui – à de rares exceptions près – mise en œuvre sous toutes les latitudes (Amin *et al.* 2006). Ensuite parce que cette présence généralisée contribue à rendre son caractère idéologique difficilement perceptible alors qu'elle s'est imposée dans les sphères économiques, politiques et médiatiques sans que ses fondements, sa généalogie ou sa doctrine ne soient explicites ni explicités (Bihr 2011 ; Geuens 2010). Pour autant, cela ne signifie pas que sa critique ne soit pas instruite. Celle-ci porte principalement sur l'accroissement des inégalités, le recul du politique et la concentration du pouvoir décisionnel dans les mains des détenteurs du capital, le renforcement de l'individualisme ainsi que le pillage et la destruction des ressources environnementales (de Lagasnerie 2013). Pour comprendre l'époque et ses particularités dans un domaine donné – ici la production de l'urbain –, il faut à la fois décrypter son idéologie, sa critique et, comme l'ont montré Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999), le rapport de la première à la seconde.

Les implications du néolibéralisme étudiées dans cette thèse sont celles qui influencent le champ de l'urbanisme que l'on peut définir, de façon assez consensuelle, comme l'ensemble des éléments de connaissance théorique et pratique relevant de la modification intentionnelle des espaces habités (Devisme 2003b). La production de l'espace contemporain se caractérise premièrement par un phénomène commun aux autres domaines productifs, c'est-à-dire la marchandisation des espaces au service des intérêts des villes qui sont mises en concurrence à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, la métropolisation – c'est-à-dire la concentration des capitaux économiques et humains dans et autour des plus grandes villes – est le processus macroscopique qui permet d'éclairer la manière dont l'économie néolibérale se spatialise (Di Méo 2010). Deuxièmement, cette production se caractérise par la généralisation d'un certain nombre de mots d'ordre qui s'imposent aux villes souhaitant se positionner dans la compétition interurbaine (Harvey 2008). Ces mots d'ordre découlent, d'une part, de la

généralisation du modèle managérial qui se traduit dans la production de l'urbain par l'hégémonie du projet comme déclinaison procédurale et productive du néolibéralisme (Boutinet 2005) et, d'autre part, de l'intégration du développement durable dans l'idéologie dominante et de sa dimension spatiale et urbaine dans la pratique ordinaire de l'urbanisme (Bonard et Matthey 2010). Nous employons le terme « mots d'ordre » pour souligner l'injonction à les mettre en œuvre, pour inclure leurs aspects rhétoriques et pragmatiques, et pour décrire leurs caractéristiques et ce qui les lie entre eux. Par exemple, la mixité sociale est un mot d'ordre lié au développement urbain durable alors que l'insertion des particularités locales ou la participation sont des mots d'ordre qui découlent notamment à la fois de celui-ci et du projet urbain.

La métropolisation est « *l'expression la plus spectaculaire de l'urbanisation contemporaine – une "prégnance" qui reconfigure en profondeur les sociétés, les espaces, les modes de vie* » (Lussault 2011 : 10). C'est un processus de transformation à la fois fonctionnel, morphologique et social des très grandes villes qui se caractérise par la concentration de flux et de valeurs dans et autour des plus importantes d'entre elles (Harvey 2004). La métropolisation place la gouvernance des villes dans un registre entrepreneurial avec la multiplication des initiatives – projets architecturaux et urbains d'envergure et grands évènements en tête – dans le but de se doter des conditions les plus favorables pour attirer les investisseurs, les entreprises, les touristes et *in fine* des habitants issus des classes moyennes intellectuelles et travaillant dans les industries innovantes et créatives (Florida 2002). Dans cette compétition, les élus sont devenus les représentants d'espaces à vendre et un nouvel urbanisme s'instaure suivant une logique de compétition et de positionnement étrangement proche de celle des parcs à thèmes (Berdet 2013) : simuler, contrefaire, imiter, reproduire ce qui a fait le succès d'autres territoires. Ceci provoque à la fois une forte standardisation des projets urbains et le fait que dans ce jeu les architectes deviennent des sortes de metteurs en scène de tendances au service des édiles, et les édifices qu'ils produisent ne sont plus que « *panneaux publicitaires en forme de musées, de buildings (…) quand ce n'est pas tout un quartier transformé en Disneyland* » (Garnier 2011 : 161). Quant aux urbanistes et aménageurs, ils troquent rééquilibrage territorial et soin particulier au traitement des problématiques sociales contre équilibre des comptes, relationnel entre investisseurs et clients, et fabrique de récits sur l'urbanisme (Adam et Laffont 2014). Outre ces aspects, la métropolisation marque une évolution de ce qui situe les villes dans l'économie globale. Leur place dépend désormais essentiellement de leur position dans les réseaux de flux d'information, de capitaux et de personnes (Ghorra-Gobin 2010), qui façonnent leur capacité à être concurrentielles pour de nouveaux investisseurs et désirables pour les populations ciblées. Il s'agit là d'une face de la métropolisation, celle d'espaces valorisés, « mis en marché », dont les populations sont choyées par les collectivités. Elle côtoie une autre face, opposable, qui se caractérise, elle, par des phénomènes de fragmentation des espaces, c'est-à-dire à la fois leur spécialisation (en continuité du zonage) et l'amplification de la ségrégation sociale (Lacour 2008). Ceci se traduit par la dichotomie entre le dynamisme des espaces choisis comme vitrines économiques et la dégradation de ceux qui sont délaissés, à moins qu'ils ne soient destinés à de nouveaux usages, dont leur gentrification par des populations plus aisées.

L'un des principaux outils des villes dans leurs stratégies de métropolisation est la réalisation de projets urbains. Cet outil occupe, dans la production de l'urbain, différents statuts, entre rhétorique et pragmatique. « *Figure emblématique de notre modernité* » (Boutinet 2005 : 6 (1990)), le projet caractérise de façon positive, voire enthousiaste, une manière de faire, fabriquer ou produire les objets qui accorde la primauté aux enjeux qualitatifs et fait preuve de davantage de souplesse que les modèles hérités du fordisme. Pour ce qui est de la production de l'urbain,

l'urbanisme par projets a succédé à l'urbanisme de plan (Tomas 1998). Il s'en distingue, selon ses promoteurs, par le fait que le processus devient prioritaire sur le résultat ou du moins aussi important que lui, ce en vertu d'une gouvernance souhaitée ouverte qui implique tous les acteurs de l'urbain, c'est-à-dire non seulement les acteurs traditionnels mais aussi les entreprises privées et les destinataires, et enfin par le fait qu'il s'inscrit dans une pensée de l'existant tenant compte du contexte dans lequel il est élaboré. Plus précisément, et en allant à l'essentiel parmi les caractéristiques mises en avant dans ces discours, le projet serait évolutif et porterait sur le temps long. Contrairement au projet architectural, le projet urbain aurait un horizon infini, son but ne serait pas d'arriver à une œuvre finale mais d'engager un processus incluant l'héritage du passé et proposant un futur ouvert aux changements (Verdier 2009). Le projet s'adapterait aux aléas politiques, techniques ou économiques, aux résultats des négociations entre les acteurs. Ce qui traduirait sa flexibilité et son dépassement des contraintes pour n'aspirer qu'au bon déroulement du processus. Concrètement, le régime du partenariat avec le privé est la règle (Verhage et Linossier 2009) et les destinataires ne sont que marginalement intégrés à la conception de leurs futurs espaces de vie. De plus, le projet est pris dans un jeu contraint entre conformité et singularité qui le rend souvent pragmatiquement imperméable au contexte malgré des discours vantant l'intégration des spécificités locales. En outre, les projets urbains sont avant tout des produits finis élaborés et réalisés en étapes et échéances finies. Ceci introduit les premières contradictions entre rhétorique et pragmatique de la production de l'urbain. Ajoutons que la rhétorique a pris avec le projet une importance croissante, celui-ci étant « *discours et action indissociablement* » (Rosemberg 2000 : 69). Ces discours s'apparentant de plus en plus à du *storytelling*, certains auteurs commencent même à parler d'« urbanisme fictionnel » (Gwiazdzinski 2015 ; Matthey 2014). La pratique de l'urbanisme évolue aux yeux des architectes, des aménageurs et des urbanistes eux-mêmes, pour qui elle passe d'une activité de fabrication avant tout technique à une activité centrée sur la production d'images, d'idées, de représentations (Mager et Matthey 2015).

Au cœur des discours sur les projets, le développement urbain durable est désormais le terme central. Ce mot d'ordre est la déclinaison spatiale du développement durable, qui met en tension les préoccupations sociales, environnementales et économiques – souvent nommées « trois piliers » – des sociétés avec l'objectif de les équilibrer. Ce qui se traduit, selon François Mancebo (2008), par le fait de ne pas externaliser les effets environnementaux, de cesser de penser l'efficacité économique à court terme, de défendre l'équité des solutions mises en œuvre et de tenir compte du contexte spatial. Des mots d'ordre apparentés sont déclinés selon les différents piliers du développement urbain durable. Ils portent sur les aspects environnementaux – essentiellement axés sur la protection de la biodiversité, la réduction des consommations énergétiques et le recours à des énergies renouvelables, la limitation de la place de l'automobile ou encore la gestion des déchets – les aspects sociaux – mixité sociale et participation habitante surtout – et marginalement les aspects économiques à travers les questions de la consommation et des circuits courts. Le développement urbain durable est issu des mouvements sociaux urbains des années 1960 et 1970, étudiés notamment par Henri Lefebvre (2009 (1968)) et Manuel Castells (1973), et qui étaient porteurs d'une double critique : environnementale et politique. S'ils prennent effectivement naissance dans un climat général de « *green discontent* » (Barbier et Larrue 2011), ils ne sont pourtant pas uniquement écologistes. Contemporains d'autres mouvements sociaux, ils sont empreints d'une critique sociale et politique plus profonde : celle de la délégation du pouvoir et du savoir, au fondement de l'action publique moderne. C'est aussi en leur sein que prennent naissance le discours participatif ainsi que la critique des conditions d'habitat réservées aux classes populaires et de

la ségrégation spatiale. Dénonçant la planification rationnelle et technique d'après-guerre et sa tendance à évacuer les dimensions sociales et environnementales des enjeux urbains ainsi qu'à empêcher la mise en discussion des choix, et critiquant largement l'État sur fond de revendication de l'autonomie des individus, ces contestations ont aussi influencé l'histoire de la notion de projet (Boltanski et Chiapello 1999). D'une genèse commune, critique et contestataire, préoccupations écologistes et demandes de participation et de lutte contre la ségrégation spatiale ont fait l'objet d'une institutionnalisation progressive. Traduits en projet, en démocratie participative, en mixité sociale et en développement durable, ils ont intégré l'idéologie dominante[1] et sont désormais des mots d'ordre incontournables[2] de la production contemporaine de l'urbain[3]. Les porteurs de projets ne peuvent faire autrement que de s'en réclamer, de tenter de les mettre en œuvre et d'afficher la mise en conformité de leurs projets avec eux. Toute ville désireuse de tenir son rang dans la compétition interurbaine doit désormais adopter les outils et les dispositifs lui permettant de revendiquer sa durabilité. Les agendas 21, les politiques de développement des transports en commun ou dits « doux » et les projets d'écoquartiers jouent par exemple ce rôle. Poussés par des politiques nationales (prix et label EcoQuartier, lois Grenelle) et européennes (Concerto), ils sont aujourd'hui des dispositifs-phares de cet affichage et des outils pour imposer la durabilité. Les nouveaux projets qui ne sont plus qualifiés, d'une manière ou d'une autre, d'écoquartier deviennent minoritaires. Ce terme, qui désigne concrètement des projets dans lesquels est mis en œuvre un ensemble de solutions techniques et esthétiques (de l'isolation vers l'extérieur aux panneaux solaires ou à la création d'espaces de biodiversité en passant par la limitation de la place de l'automobile en surface) et où le pilier social est en réalité faible tant dans sa composante « mixité » que « participation », est désormais employé – ni plus ni moins – que comme synonyme de « quartiers » des années 2000 et 2010 (Boutaud 2009). Ils sont les réalisations emblématiques de la production contemporaine de l'urbain Dès lors il nous semble que le durable est le mot d'ordre le plus représentatif de la production contemporaine de l'urbain, et les valeurs, principes et solutions techniques qu'il véhicule. C'est pourquoi le titre de cette thèse est *La production de l'urbain durable*. Quant au sous-titre, *l'enrôlement des concepteurs et des habitants par l'intégration des contradictions*, il fait référence à la fois aux résultats de la thèse, aux acteurs auxquels nous nous intéressons et à l'objet de cette recherche : les contradictions.

La brève exposition des mots d'ordre de la production de l'urbain – que nous développons dans la suite de la thèse – amène à mettre en vis-à-vis des contenus pratiques et discursifs et à constater les décalages qui s'instaurent. Ces décalages soulignent des incohérences entre la

[1] L'idéologie se définit comme un système de valeurs hiérarchisées permettant de générer des représentations qui lui sont plus ou moins conformes dans le but de légitimer une forme d'organisation du pouvoir. Cette définition est développée dans le deuxième chapitre (partie 1.2.4.).

[2] Il aurait été possible de discerner d'autres mots d'ordre de la production contemporaine de l'urbain, notamment en procédant de sorte à ce que ce soient les acteurs interrogés qui les identifient. Nous avons décidé de concentrer notre recherche sur ces quatre-là pour deux raisons. La première est que nous constatons qu'ils sont omniprésents dans les discours institutionnels et politiques sur l'urbain, qu'ils sont liés à l'idéologie néolibérale (cf. chapitres 3 et 4) et qu'ils sont sources de contradictions entre la rhétorique et la pragmatique de la production de l'urbain. La seconde raison est que nous considérons les mots d'ordre liés à l'économie de projet et des stratégies de métropolisation (attractivité, rayonnement, image, etc.) comme faisant partie du contexte de cette production et que c'est alors à ce titre que nous les étudions (cf. chapitre 3 et 4).

[3] Par convention, nous considérons au long de ce mémoire les expressions « production contemporaine de l'urbain », « production de l'urbain contemporain » et « urbanisme contemporain » comme équivalentes.

rhétorique et la pragmatique de la production de l'urbain. Ces contradictions découlent notamment de la non-congruence entre ce qui est prôné et ce qui est bel et bien réalisé. Pour orienter ce travail, nous nous intéressons plus spécifiquement à quatre exemples à nos yeux symptomatiques des contradictions qui traversent les traductions discursives et matérielles de la production l'urbain de ce début de XXIe siècle.

> Premièrement : la rhétorique du projet présente la production de la ville contemporaine comme se projetant dans un horizon infini, incorporant harmonieusement des temporalités multiples et rompant avec une logique descendante et linéaire (Boutinet 2005). En pratique, c'est le présentisme techno-économique et la succession de phases déterminées dès l'entame qui dominent.
> Deuxièmement : la rhétorique de la mixité sociale insiste sur le mélange comme valeur, la richesse de la diversité et pose l'égalité d'accès aux services de la ville comme essentielle (Schnapper 2005 ; Tissot 2011). En pratique, les projets urbains des années 2010 sont pour la plupart très sélectifs socialement et l'urbanisme actuel peut être qualifié « de dépossession » (Harvey 2011) ou « d'exclusion » (Sassen 2014).
> Troisièmement : l'impératif participatif et de gouvernance ouverte des projets appelle à une nécessaire implication des habitants dans la fabrication et la gestion de leurs espaces de vie (Blondiaux 2007). Or, en pratique, la conception de la ville demeure une activité descendante (Tapie-Grime *et al.* 2007).
> Quatrièmement : le développement durable urbain prône la remise en cause du productivisme basée sur le « court-termisme » économique, l'équivalence des enjeux environnementaux et économiques, puis le contextualisme voire le localisme (Emelianoff 2007). En pratique, l'urbanisme durable est surtout centré sur le développement de technologies dites vertes, la production est largement dominée par les enjeux économiques et les projets sont fortement standardisés (Gaillard et Matthey 2011a).

La production contemporaine de l'urbain semble donc se caractériser par des contradictions entre les valeurs que ses discours prônent et celles que ses pratiques instaurent. Ceci n'est pas un constat original, Henri Lefebvre (2005 (1974)) pointait déjà dans *La production de l'espace* les contradictions du modernisme et Jean-Pierre Boutinet (2005) propose de considérer le projet comme la gestion de l'écart entre les contradictions qui se font perpétuellement jour dans la production des espaces. Plus généralement, l'identification de ces contradictions rejoint l'idée développée par Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980) selon laquelle le capitalisme, comme système économique, idéologique et politique, est schizophrénique, c'est-à-dire à la fois très cohérent et très contradictoire.
Outre la mise en évidence de ces contradictions, l'objectif de cette thèse est d'en comprendre la fonction dans la production de l'urbain et d'en expliquer le sens. Nous souhaitons expliquer pourquoi ces contradictions – pourtant constatées et nourrissant largement les critiques des acteurs vis-à-vis de leurs réalisations ou de leurs espaces de vie – ne provoquent ni d'inflexion ou de modification de la production cherchant une mise en cohérence, ni de mobilisations oppositionnelles de la part de concepteurs ou d'habitants. La principale explication qui s'offre à nous, formulée par des observateurs de la ville aux statuts variés – scientifiques, journalistes ou praticiens – réduit ces contradictions à un écart entre un discours publicitaire, qualifié de *greenwashing* lorsqu'il concerne le développement urbain durable, s'appuyant sur des valeurs sans volonté de les mettre en œuvre, et une pragmatique du projet uniquement liée à des

considérations économiques et financières. Si cette explication recèle une part de vrai tant la communication prend une place importante dans les projets urbains (Matthey 2014), elle ne nous convainc pas, et ce pour trois raisons. D'abord parce que le marketing n'est pas extérieur à la production des objets contemporains, du dernier téléphone d'une firme américaine aux projets urbains que sont, par exemple, Lyon Confluence et Bottière-Chénaie, en passant par un lieu d'accueil culturel ou une nouvelle formation universitaire, celui-ci en est une des composantes centrales. Le marketing ne vient pas avant ou après mais avec la production de l'urbain, ce qui empêche de considérer en même temps que rhétorique et pragmatique n'auraient aucun rapport. Ensuite, parce qu'il n'est pas possible de dire que rien ne change : le projet urbain, le développement urbain durable dans leurs différentes dimensions, comme la participation ou la mixité sociale influencent les manières de travailler, les enjeux priorisés et la matérialité des réalisations. Ceci conduit à présumer que les mots d'ordre ne sont pas que des slogans sans effets. Enfin, parce que l'omniprésence actuelle des notions de projet et de développement durable ne rend pas crédible le fait qu'il ne s'agisse que de discours promotionnels, même s'il apparaît assez clair que cette omniprésence est rendue possible par des effets d'opportunité qui intéressent certains acteurs à leur mise en œuvre.

Lorsque les contradictions que nous pointons transparaissent dans des travaux scientifiques sur l'urbain contemporain, c'est souvent pour questionner leur origines ou leurs possibilités de résolution dans une perspective, par exemple, favorable à l'avènement d'une « véritable » durabilité[1]. Pour nous, il ne s'agit en aucun cas de chercher à les résoudre mais bien de les considérer comme intrinsèques à la production de l'urbain et de les étudier alors pour comprendre et expliquer la fonction qu'elles jouent au sein de celle-ci. La proposition exploratoire que nous formulons est que les contradictions occupent une fonction dans la production. Cette proposition est amenée par la considération que les contradictions n'ont pas disparu malgré l'institutionnalisation des mots d'ordre, tandis qu'à l'inverse ceux-ci sont pérennes malgré les contradictions, tout comme le processus productif lui-même. L'hypothèse que nous formulons est que cette pérennité n'est possible que parce que les contradictions ont une utilité dans le processus productif. L'objectif de la thèse n'est donc pas tant de mettre en évidence un simple décalage entre faire et dire, un décalage toujours présent quel que soit le champ investi (Ricoeur 1986), mais d'étudier ce que révèle ce décalage et en quoi ce dernier contribue à bloquer ou à faciliter la production de l'urbain.

Un positionnement critique

Le travail d'état de l'art effectué sur les mots d'ordre de la production de l'urbain nous a conduit à constater que la critique scientifique est beaucoup plus limitée que celle instruite par les acteurs eux-mêmes. La vision qui domine les écrits des sciences sociales est accompagnatrice et bienveillante vis-à-vis des mots d'ordre de l'urbanisme contemporain. Cela se traduit par une quantité de travaux enthousiastes, voire exégétiques, vis-à-vis par exemple de la gestion de projet, de la démocratie participative ou du développement urbain durable. Cette vision transparaît aussi à travers une perméabilité aux discours institutionnels, professionnels et publicitaires sur ces sujets, ce que l'on peut discerner par l'emploi d'un vocabulaire empreint d'une vision postmoderne ou néolibérale et empruntée au lexique du management. Par exemple, les termes de fabrique, de fabrication ou de construction de l'urbain ont supplanté celui de production comme une forme d'accréditation du caractère

[1] Nous revenons sur cet aspect dans le quatrième chapitre (partie 1.2.3.).

souple et ouvert des projets (Verdier 2009) alors même que la manière de faire la ville n'a jamais été aussi proche d'une production industrialisée d'objets similaires, certes personnalisables, et dictée par des impératifs financiers et gestionnaires, comme peuvent l'être de nombreux autres produits manufacturés (Bourdin 2001). Il en résulte des projets urbains et architecturaux destinés à des clientèles ciblées qui sont tout à la fois standardisés et personnalisés mais aussi normés et markettés (Berdet 2013). Il nous semble que la forme même de l'urbain contemporain et sa production justifie la nécessité d'une recherche urbaine critique.

Nous rejoignons globalement Laurent Devisme lorsqu'il témoigne de son « *inquiétude d'une disparition progressive de la critique des radars de la recherche urbaine* » (2015). D'une part, cette disparition découle d'un aspect propre à la recherche urbaine qui se caractérise souvent par une forte empathie des chercheurs à l'égard des tenants de la production de l'urbain et d'une perméabilité aux contenus de leurs discours[1]. D'autre part, elle est la conséquence d'un fait remarqué notamment par Bernard Lahire (2012) : les sciences sociales sont actuellement traversées par un processus d'hyperspécialisation et d'injonction à l'empirisme qui limite l'appréhension globale des phénomènes en valorisant les descriptions minutieuses au détriment des montées en généralité, ce qui complique la mise en contexte qui rend possible la critique. Il nous semble toutefois, comme le soulignent par exemple et Julie-Anne Boudreau et Luca Pattaroni (2011), que cette faiblesse de la critique connaît en France quelques sursauts récents et enthousiasmants. En témoigne notamment la publication ces dernières années – notamment grâce au travail des éditions *Les prairies ordinaire*[2] – de traductions d'ouvrages et d'articles de références signés par des géographes, des sociologiques ou des anthropologues se rattachant aux *critical urban studies*[3]. En ce qui concerne les auteurs francophones, des revues comme *Articulo* ou *Espaces et sociétés* ou des maisons d'éditions comme *La Découverte*[4] et *Agone*[5] ont récemment publié ou réédité des dossiers et des ouvrages faisant la part belle à des lectures critiques de l'urbanisation contemporaine ou de l'histoire des villes. Ces travaux récents, dossiers, articles et ouvrages, témoignent d'une volonté de proposer une alternative à la montée en puissance, amplifiée par l'évolution du modèle économique de la recherche française, d'une conception des sciences humaines et sociales comme accompagnatrices et bienveillantes vis-à-vis de l'État, des institutions, des entreprises, des acteurs dominants et plus généralement du système économique et idéologique dominant. La recherche urbaine critique, essentiellement concentrée en France pendant les deux dernières décennies sur l'étude de terrains dits « exotiques »[6], terrains à propos les critiques semblent plus légitimes ou sont en tous cas plus faciles à entendre et à défendre[7], réinvestit le champ de l'analyse de

[1] Cf. chapitre 3, partie 1.1.4.

[2] Notamment *Paradis infernaux : les villes hallucinées du néo-capitalisme* (Davis et Monk 2008), *Géographie de la domination* (Harvey 2008) ou le recueil d'articles commentés *Villes contestées : pour une géographie critique de l'urbain* (Gintrac et Giroud 2014).

[3] La traduction des travaux dits de « géographie ou d'anthropologie radicales » ont par ailleurs remis en lumière et sous un jour favorable les apports des travaux des intellectuels français que sont Henri Lefebvre et Michel Foucault.

[4] Notamment *Paris sans le peuple : la gentrification de la capitale* (Clerval 2013) et *Fantasmagories du capital. L'invention de la ville–marchandise* (Berdet 2013).

[5] Par exemple *Une violence éminemment contemporaine* (Garnier 2010) ou la réédition en français de *La cité à travers l'histoire* (Mumford 2011).

[6] Afrique, Moyen-Orient, Amérique du Sud essentiellement.

[7] Il s'agit là d'un constat parallèle à celui effectué par les anthropologues (Cunin et Hernandez 2007) qui travaillent désormais en grande partie sur des terrains dits « endotiques » (Le Roulley 2015). Un constat qui ne contient aucun

l'urbanisation des villes européennes et hexagonales. Des villes au sein desquelles l'idée d'exotisme est d'ailleurs en quelque sorte présente à travers le caractère fermé et « insulaire » des réalisations architecturales contemporaines (Bégout 2013). Ajoutons, enfin, en ce qui concerne l'entrée du développement durable dans la production de l'urbain, dont il est abondamment question dans cette thèse, que les travaux se plaçant dans une perspective critique se sont longtemps fait attendre[1]. S'ils restent aujourd'hui minoritaires par rapport à la masse de productions enthousiastes ou accompagnatrices, ils sont un peu plus visibles depuis quelques années avec une multiplication d'articles (Bonard et Matthey 2010 ; Boutaud 2009 ; Navez-Bouchanine 2007 ; Tozzi 2013)[2], la publication de la thèse de Vincent Renauld (2012) ou de *Nouvelles idéologies urbaines. Dictionnaire critique de la ville mobile, verte et sûre* (Reigner et al. 2013) ou encore l'organisation d'un colloque intitulé *Sociologie des approches critiques du développement et de la ville durables* à Paris en février 2012[3]. Même si, particulièrement en ce qui concerne le développement urbain durable, la recherche urbaine critique reste fragmentaire, les différentes publications et initiatives évoquées ici participent d'un réinvestissement de la pensée critique dans l'analyse des espaces habités[4]. Un mouvement que nous saluons et auquel nous comptons modestement participer par ce travail de thèse.

Nous considérons, à la manière d'Henri Lefebvre (2005 (1974)), que l'attitude critique est une condition *sine qua non* des sciences sociales (lui ne parlait que de la sociologie) et plus généralement de la pensée, et qu'elle doit viser à éclairer les faits et les phénomènes complexes. Cette revendication d'une analyse critique des faits sociaux observés – ici la production contemporaine de l'urbain – se double de celle d'asseoir la validité de nos propos sur des bases empiriques solides. Ce qui conduit à l'intrication de la théorie, de la modélisation du monde social et de la méthodologie avec pour guides les principes de diversité, de récurrence, de refus d'un univers donné de faits et de questionnement systématique de tout ce qui semble sortir de la logique d'un ordre trop définitif. Ceci nous amène à nous interroger sur les contradictions de la production de l'urbain contemporain est la conviction qu'il y a davantage à apprendre à propos des faits sociaux dans ce qu'ils recèlent en apparence d'illogique, d'incohérent, de désordonné ou de contradictoire, que dans ce qui semble s'enchaîner logiquement ou linéairement. À l'opposé d'un paradigme de la simplicité qui met de côté voire « *chasse le désordre* » (Morin 2005 : 79), cette conviction nous entraîne vers le paradigme de la complexité qui cherche à comprendre et expliquer les systèmes en acceptant « *la tragédie de la pensée condamnée à affronter des contradictions sans jamais pouvoir les liquider* » (ibid. : 128). Considérée dans sa complexité, l'appréhension d'une situation comme contradictoire est largement fonction de l'échelle à laquelle on l'observe. Ce qui nous apparaît tel à une échelle microscopique peut ne plus l'être à une échelle macroscopique, ou inversement. D'où la nécessité d'aborder notre problématique en analysant simultanément différents niveaux, ce

jugement la qualité du contenu des travaux de géographie ou de sociologie urbaine s'intéressant par exemple à l'urbanisation du Maghreb ou du Moyen-Orient.

[1] Nous pensons qu'il s'agit d'une illustration marquante des difficultés rencontrées par la pensée critique en raison de l'intégration dans le système de production néolibéral des éléments critiques issues des mouvements sociaux des années 1960 et 1970 (Boltanski 2009 ; Boltanski et Chiapello 1999).

[2] Nous ne prenons ici que quelques exemples à nos yeux inspirants. Le chapitre 4 de la thèse donne à voir un état de l'art bien plus complet sur la question.

[3] Organisé par Jérôme Boissonade, Katja Hackenberg et Gérard Baudin, chercheurs de l'UMR LAVUE.

[4] En quelque sorte en miroir des travaux d'Edward Soja qui proposait à la fin des années 1980 de (ré)intégrer l'espace dans la théorie critique (Soja 2011 (1989)).

qui implique d'éclairer nos questionnements à la fois par des apports pratiques et d'autres conceptuels et de ne fermer *a priori* la porte à aucun apport. Cette position se traduit dans l'éclectisme des références qui alimentent cette recherche.
Aux plans épistémologique et théorique, nos inspirations sont puisées chez des sociologues tels Pierre Bourdieu ou Luc Boltanski mais aussi dans les travaux de la sociologie de la complexité d'Edgar Morin ou Jean-Louis Le Moigne et dans les écrits de philosophes questionnant – avec des clefs variées – les questions d'idéologie, de discours et d'action, particulièrement les travaux d'auteurs aussi différents que peuvent l'être Paul Ricoeur et Herbert Marcuse. En ce qui concerne la question de l'espace urbain et de sa production, ce travail adopte une lecture qui s'engage, tout en la questionnant, dans la voie ouverte d'abord par Henri Lefebvre puis par des géographes et sociologues anglo-saxons d'orientation marxiste tels David Harvey, Edward Soja ou Rob Shields. Cette thèse s'est aussi largement nourrie des travaux de géographie sociale qui abordent à la fois la problématique des représentations de l'espace, de son aménagement et de ses liens avec les faits sociaux et l'idéologie générale. Nommons ici Guy Di Méo, Michel Lussault ou Bernard Debarbieux. Enfin, au plan descriptif et empirique, les questions plus spécifiques liées aux mots d'ordres de la production contemporaine de l'urbain ont été alimentées par une lecture des différents protagonistes – par exemple Cyria Emelianoff, Vincent Renauld ou Laurent Matthey – du débat scientifique actuel, que leurs postures soient critiques ou non.

Comprendre et expliquer les contradictions à travers les représentations des acteurs

L'angle de ce travail découle de l'idée que pour comprendre, d'abord, et expliquer, ensuite, ce que l'idéologie dominante de ce début de XXI^e^ siècle – le néolibéralisme et son pendant spatial qu'est le développement urbain durable – fait de, ou à, la ville, il est nécessaire de saisir comment ses acteurs, au premier des rangs desquels ceux qui la conçoivent et ceux qui l'habitent, la pensent. Dans *De la critique* (2009), Luc Boltanski esquisse les traits d'une critique sociale s'appuyant sur l'étude des situations à travers les explications qu'en donnent leurs acteurs, lesquels se fondent sur leur idéologie, leurs valeurs et leurs représentations[1]. C'est dans cette voie que nous nous engageons, tout en nous appuyant sur des outils conceptuels différents de ceux de sa sociologie pragmatique. Aussi, cette thèse propose une analyse de la production contemporaine des espaces urbains en l'approchant par les représentations de certains de ses acteurs.

Dans cette recherche, le statut des représentations est celui d'outil conceptuel d'accès au réel. Ceci suit le positionnement épistémologique que nous adoptons : celui du « *constructivisme structuraliste* » (Bourdieu 1987) qui permet d'envisager à la fois le rôle de l'individu dans la construction des connaissances et l'influence des structures sociales, économiques et physiques sur leur capacité à le faire. Ce positionnement conduit à définir la réalité comme une construction sociale influencée par les conditions réelles d'existence des individus et des groupes sociaux et qui ne leur est accessible que par leurs schèmes de perception, eux-mêmes conditionnés par les structures sociales. Ceci signifie qu'il y a bien un réel objectif mais que, pour le chercheur, il n'est accessible qu'à travers les observations et interprétations – autrement dit les représentations – des acteurs (Giddens 2012 (1988)).

[1] Luc Boltanski parle respectivement de système d'équivalence (lesquels sont actifs dans des « cités »), de grandeurs (ou de principes, le terme « valeurs » est parfois employé) et de représentations.

Nous définissons dans cette thèse les représentations[1] comme des constructions, idéelles ou investies dans des objets, issues de l'activité psychologique et sociale à travers laquelle un individu ou un groupe appréhende le réel en le reconstituant et en lui associant des sens. Si nous pensons que la posture constructivo-structuraliste adaptée pour élaborer le cadre théorique de notre travail et que les représentations sont un outil conceptuel particulièrement approprié pour analyser les relations des individus et des groupes sociaux à l'espace urbain, c'est parce qu'il s'agit d'un objet trop complexe pour qu'il puisse être appréhendé sans leur intermédiaire et qu'elles servent à guider les discours et les actions. Concepteurs comme habitants se comportent sur, dans et avec l'espace en fonction des représentations qu'ils construisent de lui (Staszak 2003). Celles-ci ne sont pas des constructions autonomes mais s'insèrent dans une pensée sociale plus vaste qui les voit influencer les attitudes et les opinions et être elles-mêmes conditionnées par des valeurs et des systèmes de valeurs hiérarchisés, les idéologies (Gamby-Mas *et al.* 2012). En ce sens, les représentations font le lien entre l'individuel et le social (Moscovici 2003 (1989) ; Ricoeur 1986). De plus, elles sont un enjeu entre les groupes sociaux dont elles participent à façonner l'existence en leur permettant de s'unifier autour d'une même appréhension de la réalité d'un côté, de se singulariser des autres groupes de l'autre (Moliner *et al.* 2002). Cet aspect renforce la pertinence d'un tel outil puisqu'au-delà de visions plus ou moins individuelles ou sociales du réel matériel, elles permettent de donner des clefs de compréhension et d'explication des faits et objets sociaux. Ceci est plus encore adapté dans le cas d'objets qui, comme les projets en cours de réalisation ou le mode production de l'urbain, sont dynamiques, c'est-à-dire évoluent ainsi que leurs acteurs en même temps que nous les étudions. Comme l'écrit Serge Moscovici, l'un des précurseurs de la notion, « *la nécessité de faire de la représentation une passerelle entre le monde individuel et le monde social, de l'associer ensuite à la perspective d'une société qui change, motive la modification en question. Il s'agit de comprendre, non plus la tradition mais l'innovation, non plus une vie sociale déjà faite mais une vie sociale en train de se faire* » (2003 : 99).

Cette entrée par les représentations se prolonge par le fait de dire que l'espace a du sens, des significations. Comme résultat d'un processus de production, il n'est pas un objet neutre, ni dans la manière dont il est conçu, ni dans ce qu'il transmet symboliquement et en termes de pratiques. Conjointement idéel et matériel, l'espace est produit et producteur de faits sociaux (Lefebvre 2005). Il est actif dans sa propre production : quotidiennement construit par les rapports économiques et sociaux, il les détermine en retour. Ceci revient à adopter l'idée selon laquelle l'espace est intrinsèquement relationnel (Lévy et Lussault 2003) : il est à la fois le support et le résultat de pratiques et de représentations, médiation interindividuelle de celles-ci et expression de la culture, de l'idéologie dominante et des rapports sociaux de l'époque où il est produit (Shields 1991). Ceci nous invite à nous intéresser aux relations qui se lient sur, dans, par et avec lui. À partir de ce point de départ et de l'approche constructivo-structuraliste, nous postulons que l'espace n'est pas une abstraction mais qu'il n'est est accessible aux individus qu'à travers leurs représentations et à nous, en tant que chercheur, à travers celles des acteurs que nous interrogeons.

Considérant que « *l'interaction entre les conditions d'usage et de production de l'espace nécessite de les analyser simultanément* » (Semmoud 2007 : 37), nous fondons notre approche

[1] L'utilisation des représentations comme outil conceptuel d'accès aux sens des contradictions étudiées conduit ce travail à intégrer les propositions théoriques de l'école française de psychologie sociale, organisée autour des apports centraux de Serge Moscovici, Denise Jodelet, Pascal Moliner, Jean-Claude Abric ou encore Willem Doise.

méthodologique sur la confrontation des représentations d'une partie des destinateurs et destinataires de projets urbains emblématiques de la production contemporaine. Nous empruntons ce vocabulaire à Jean-Yves Toussaint et Monique Zimmermann (2001) qui distinguent deux catégories d'acteurs de l'urbain : les acteurs traditionnels d'une part – élus, conseillers, fonctionnaires et concepteurs – qualifiés de « destinateurs », et les nouveaux acteurs introduits par la généralisation de la production par projet : médiateurs (des démarches de concertation), représentants des destinataires (associations, conseils de quartiers) et destinataires. Cette distinction a l'avantage de permettre de considérer les récepteurs des projets comme acteurs de la production de l'urbain. Nous adaptons ce vocabulaire aux catégories que nous formons. Nous qualifions de destinateurs tous ceux qui sont investis dans l'élaboration des projets, parce qu'ils en sont les commanditaires ou les concepteurs : élus, conseillers, fonctionnaires, promoteurs, bailleurs sociaux, financeurs et investisseurs privés, aménageurs, architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs et autres experts. La catégorie de destinateurs étudiée dans cette thèse est plus spécifiquement celle des concepteurs. Elle intègre tous les membres de la liste précédente à l'exception des élus, de leurs conseillers et des investisseurs. Nous ne nous intéressons par ailleurs qu'aux experts investis dans la conception dans des fonctions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage ou d'œuvre, et aux représentants des promoteurs et des bailleurs jouant un rôle dans la conception des projets, c'est-à-dire les chargés de mission responsables d'opérations spécifiques. Nous qualifions de destinataires les individus qui réceptionnent les projets en y logeant, y travaillant, s'y promenant ou encore y faisant du tourisme. Nous nous intéressons uniquement à ceux que nous qualifions d'habitants, c'est-à-dire les usagers quotidiens de l'espace : ceux qui y possèdent ou y louent un logement et ceux qui y travaillent quotidiennement.
La méthode d'enquête consiste à collecter les discours des concepteurs et des habitants de deux projets urbains emblématiques pour en extraire leurs représentations de l'urbain contemporain et de sa production. L'idée de demander aux acteurs de s'exprimer sur des projets particuliers provient du fait que ces deux groupes se rencontrent rarement et que leurs représentations demeurent souvent mobilisées dans des sphères sociales distinctes. Ces projets sont envisagés en tant que dispositifs de médiation des représentations de leurs acteurs, c'est-à-dire des dispositifs permettant de concentrer l'expression de représentations disparates autour d'un même objet, en l'occurrence un espace urbain en transformation. Nous inspirant de la triplicité de l'espace d'Henri Lefebvre (2005), nous modélisons le projet urbain comme la mise en relation de trois espaces qui s'influencent mutuellement : l'espace conçu (celui des représentations des concepteurs), l'espace réalisé (considéré comme inaccessible) et l'espace reçu (celui des représentations habitantes). Nous nous focalisons sur l'espace conçu et l'espace reçu afin de comprendre comment ces représentations de l'urbain se construisent et s'influencent mutuellement afin d'appréhender en quoi, et surtout pourquoi, elles ne se rejoignent pas, ce qui introduit l'idée d'un éventuel décalage.

L'idée selon laquelle il y aurait un décalage entre le contenu façonné par les concepteurs dans les projets urbains et la demande sociale exprimée, autrement dit entre les représentations des habitants et celles des concepteurs de ce qu'est un « bon » espace urbain ou un espace urbain qualitatif, et que ce décalage serait révélateur des contradictions est au cœur de l'approche méthodologique qui guide ce travail. Ces contradictions opposent la rhétorique et la pragmatique de cette production, dont les concepteurs constituent une partie des émetteurs et les habitants une partie des récepteurs. Les premiers sont, parmi d'autres, ceux qui produisent ces contradictions quand les seconds sont ceux qui en font l'expérience concrète et

quotidienne. D'une part, et conséquemment au fait de nous situer dans une approche constructivo-structuraliste et de penser l'espace comme relationnel, ceci nous conduit à poser l'hypothèse que, si les contradictions remplissent une fonction dans la production de l'urbain, celle-ci est d'ordre relationnel. Le terme relationnel signifie ici que l'espace assure les rapports entre acteurs, mais aussi qu'il est un actant (Lévy et Lussault 2003) comme, par ailleurs, sa production ou l'idéologie qui l'influence. Nous retenons la possibilité que les relations entre acteurs parcourent un gradient allant – sans jamais atteindre ces deux pôles – de l'accord parfait à l'opposition totale. D'autre part, ceci nous conduit à postuler que les représentations des concepteurs et des habitants sont l'une des clefs de compréhension et d'explication de ces contradictions et que cette clef se situe précisément dans le décalage entre elles.

La définition des contradictions de la production de l'urbain comme objet de recherche ainsi que les positionnements esquissés nous amènent à clarifier les hypothèses de notre travail.

> **Première hypothèse :** les contradictions entre rhétorique et pragmatique occupent une fonction dans la production de l'urbain contemporain et celle-ci est d'ordre relationnel.
>
> **Deuxième hypothèse :** cette fonction relationnelle peut être saisie par l'étude du décalage entre les représentations de l'urbain contemporain et de sa production que construisent et utilisent ses concepteurs et ses habitants.
>
> **Troisième hypothèse :** les discours portés sur des projets urbains particuliers et emblématiques par leurs concepteurs et leurs habitants rendent ces représentations accessibles.

Destinées à guider notre recherche – depuis les premières explorations théoriques et méthodologiques jusqu'à l'analyse de l'enquête de terrain – ces trois hypothèses sont imbriquées. La validité de la première dépend de la validité de la deuxième qui elle-même dépend de celle de la troisième. Pour les vérifier, ou au contraire les infirmer, nous nous appuyons conjointement sur un double matériau. Le premier est la littérature scientifique qui nous permet non seulement de construire le positionnement théorique esquissé dans cette introduction mais aussi de définir plus finement les mots d'ordre de la production contemporaine de l'urbain et les contradictions qu'ils soulèvent. Le second est constitué d'un corpus de discours recueillis auprès des concepteurs et des habitants des écoquartiers de Bottière-Chénaie et de Confluence. Ces deux projets sont jugés emblématiques pour deux raisons. D'une part, ils sont partie intégrante des stratégies métropolitaines des agglomérations nantaise et lyonnaise. Médiatisés et souhaités exemplaires, ils jouent un rôle dans la quête de rayonnement et d'attractivité de Nantes et de Lyon aux échelles nationale et internationale. Pensés pour séduire une clientèle ciblée, ils répondent à un besoin de logements à destination des classes moyennes. D'autre part, y sont mis en œuvre les mots d'ordre de l'urbain que nous étudions, l'accent étant particulièrement mis sur le développement urbain durable dans ses différentes dimensions. Produits d'une même époque, ils diffèrent néanmoins par leur programmation sociologique et fonctionnelle. Le projet nantais est un projet assez monofonctionnel – mêlant quelques commerces et équipements de proximité à un parc de logements – accueillant surtout des jeunes couples de cadres et d'employés, pour partie locataires du secteur privé ou social et pour beaucoup primo-accédants. Le projet lyonnais, lui, accueille plusieurs milliers d'emplois dans le tertiaire ainsi que des commerces

et des équipements à vocation métropolitaine, ses logements sont surtout occupés par des locataires du secteur privé aisés, souvent cadres ou exerçant des professions libérales.
Réalisée entre mars 2012 et mars 2013 sur ces deux projets partiellement livrés et habités, l'enquête a permis de rencontrer des concepteurs et des habitants encore impliqués dans une dynamique de projection. Leurs discours sont recueillis grâce à une méthode adaptée à chacun des deux groupes sociaux identifiés et ayant la confrontation pour principe. Cette méthode consiste d'abord à recueillir les discours habitants en trois temps. Le premier – une visite libre du projet – confronte les habitants à l'espace réalisé pour déclencher la mobilisation *in situ* de représentations. Le deuxième – la description de leur parcours résidentiel – les conduit à puiser dans leur mémoire et leurs idéaux. Le troisième – un entretien semi-directif abordant différentes questions relatives au projet en particulier et à la production de l'urbain en général – approfondit avec les enquêtés les pistes ouvertes lors des deux premiers temps. Les premiers résultats issus de ces rencontres sont ensuite utilisés lors d'entretiens semi-directifs avec les concepteurs. L'objectif est de confronter ces derniers aux discours des habitants afin de les amener à réagir et à se positionner sur les problèmes que ceux-ci posent.

C'est le traitement conjoint de ce corpus grâce à des outils d'analyse de contenu et d'analyse de discours (plus particulièrement des statistiques textuelles) qui permet l'interprétation et, tout d'abord, de mettre en évidence les représentations des acteurs, puis leurs intérêts, leurs motivations, leurs valeurs, leur idéologie et la manière dont ils les mobilisent pour prendre position et agir. Il est alors possible de comprendre le sens qu'ils accordent aux contradictions qu'ils identifient et d'expliquer la fonction qu'elles occupent dans la production contemporaine de l'urbain.

Structure de la thèse

L'architecture conceptuelle de la thèse peut être synthétisée de la façon suivante. Les contradictions entre la rhétorique et la pragmatique de la production contemporaine de l'urbain en sont l'objet d'étude, l'objectif étant d'en déterminer les fonctions. Le contexte d'émergence de cet objet d'étude est la production, définie par son idéologie, ses caractéristiques et ses mots d'ordre – plus particulièrement le projet, la participation, la mixité sociale et le développement durable. Les représentations sont le méta-concept sur lequel repose ce travail. C'est *via* leur prisme, dans une approche constructivo-structuraliste, que les contradictions identifiées sont analysées. Enfin, les discours sont l'outil méthodologique qui permet de collecter puis d'analyser ces représentations.

Ce rapport se compose de sept chapitres liés par six transitions qui resituent régulièrement le contenu des chapitres dans le propos global de la thèse. L'ordre dans lequel est présenté ce travail est conventionnel puisqu'à la théorie (premier et deuxième chapitres) succède une proposition de modélisation et un état de l'art sur l'idéologie, les mots d'ordre et les emblèmes de la production contemporaine de l'urbain (troisième et quatrième) puis la présentation de la méthodologie et des terrains d'études (cinquième) et, enfin, deux chapitres qui exposent les résultats de la thèse (sixième et septième). À l'exception du chapitre 5, tous fonctionnent deux à deux puisque les chapitres 1 et 2, 3 et 4 et 6 et 7 forment des couples tant au plan thématique qu'à celui de leur statut dans la thèse. Ces associations se retrouvent aussi dans les deux premiers couples (1 et 2 ; 3 et 4) au plan de l'organisation interne des chapitres. Elles nous conduisent à proposer une alternative à la table des matières retenue (cf. figure 1.). Cette

suggestion s'appuie sur le fait que les premières parties des chapitres 1 et 2 abordent les enjeux épistémologiques et théoriques d'un point de vue général alors que les secondes parties portent spécifiquement sur leur dimension spatiale et qu'il est possible, sans que cela ne nuise à la compréhension, de modifier l'ordre de lecture en enchaînant les premières parties puis les secondes. De façon similaire, les premières parties les chapitres 3 et 4 portent sur l'état de l'art des questions abordées alors que les secondes se focalisent sur leur traitement spécifique dans la thèse et il est possible de les lire dans un autre ordre.

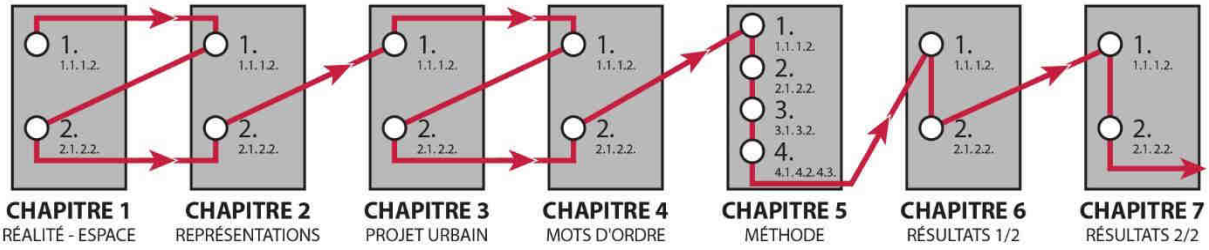

Figure 1. Proposition de table des matières alternative

Revenons à la linéarité imposée par l'écriture pour détailler tout d'abord le contenu des premier et deuxième chapitres. Ils définissent l'épistémologie qui borne la validité des résultats de ce travail et l'outil conceptuel qui permet de les construire.
Le chapitre 1 explicite l'approche constructivo-structuraliste et introduit comment nous appréhendons l'espace. Sa première partie développe un positionnement clair vis-à-vis de la réalité, considérée comme une construction sociale ordonnée à la fois par les élaborations mentales individuelles et par les conditions objectives d'existence des individus et des groupes sociaux. La seconde partie s'attache à appliquer cette approche à l'espace, ce qui nous conduit à considérer qu'il est un objet à la fois matériel et idéel intrinsèquement relationnel, c'est-à-dire simultanément produit et producteur de faits sociaux.
Le deuxième chapitre présente et justifie l'emploi de l'outil conceptuel sont les représentations. La première définit les multiples dimensions de ce concept. Nous y développons son aspect à la fois individuel et social, ses différences avec les concepts d'image et de mythe, ses rôles, ses conditions d'émergence et mécanismes de construction, sa structuration interne et enfin sa place dans une modélisation de la pensée sociale incluant les notions d'opinion, d'attitude, de valeur et d'idéologie. La seconde partie se focalise sur les représentations de l'espace. Nous explicitons leurs liens avec l'espace matériel, pourquoi la ville peut être considérée comme un espace de représentations, comment elles sont un enjeu de la production contemporaine de l'urbain et du travail de conception et le rôle qu'elles jouent dans les choix résidentiels.

Les troisième et quatrième chapitres s'appliquent à caractériser la production contemporaine de l'urbain dans son idéologie, ses mots d'ordre, son mode productif et ses réalisations ainsi que la manière dont nous proposons de l'appréhender par les représentations de ses acteurs. Si le troisième chapitre est centré sur le projet urbain et les différents statuts qu'il occupe dans la thèse, le quatrième chapitre documente l'idéologie, le contexte et les autres mots d'ordre de la production contemporaine de l'urbain. Ces deux chapitres s'organisent selon une même logique : à des premières parties qui présentent l'état de l'art et les enjeux scientifiques sur ces questions, succèdent des secondes qui fondent la manière de questionner ces enjeux dans notre travail. Cela prend, dans le chapitre 3, la forme d'une modélisation du projet urbain comme dispositif de médiation des représentations et, dans le chapitre 4, celle du resserrement du

questionnement des mots d'ordre sur des espaces comparables à nos terrains d'études. À l'image de ce que nous proposons pour les chapitres 1 et 2, une lecture alternative peut prendre la forme d'un enchaînement consécutif des deux premières parties puis des deux secondes.
La première partie du chapitre 3 est consacrée au projet comme mode de production de la ville contemporaine et aux projets urbains comme ses résultats. Après une explication de l'emploi du terme « production », nous caractérisons le projet urbain à travers la genèse de la notion, les éléments de définition qui font consensus dans la littérature scientifique et ceux qui prêtent au débat et, enfin, nous montrons comment il est à la fois pragmatique et rhétorique. Revenant ensuite sur la marchandisation de l'urbain et la quête du capital symbolique dont les projets sont des outils clefs, nous dressons un portrait des projets urbains français des années 2000-2010 avant d'expliquer comment, malgré la promesse d'implication des destinataires que la notion de projet contient, l'urbanisme demeure une pratique descendante. La deuxième partie aborde le projet urbain, cette fois avec le statut d'objet d'étude particulier, comme un dispositif de médiation des représentations de ses acteurs et comme un moment d'observation de celles-ci. Nous présentons d'abord comment nous modélisons le projet urbain comme un dispositif concentrant les représentations des concepteurs et des habitants autour d'une référence commune, en nous inspirant de la triplicité de l'espace d'Henri Lefebvre (2005 (1974)) et de l'idée de récursivité des effets sur les causes (Morin et Le Moigne 1999). Considérer le projet comme un moment d'observation nous conduit à interroger la manière dont les temporalités des projets étudiés et celles de la thèse se croisent et ce que cela implique au plan des représentations qu'ils nous permettent de mettre en évidence.
Le chapitre 4 s'intéresse aux formes que prend l'idéologie néolibérale lorsqu'elle se spatialise en intégrant les critiques écologistes et sociales à travers le développement urbain durable. Dans une première partie, nous expliquons que la métropolisation est le principal mode de spatialisation du néolibéralisme et qu'elle se traduit à la fois par une concentration des capitaux et des hommes dans les plus grandes villes et par l'amplification des phénomènes de ségrégation sociale. Cette ségrégation survient alors que la mixité sociale est au cœur des valeurs prônées par le développement urbain durable dont nous montrons comment il s'est progressivement intégré au néolibéralisme jusqu'à pouvoir être aujourd'hui qualifié d'idéologie dominante de la production de l'urbain. La deuxième partie du chapitre se focalise sur la traduction en projets urbains particuliers du développement urbain durable : les écoquartiers. Nous revenons sur le rôle qu'ils jouent dans les stratégies de rayonnement et d'attractivité des agglomérations, détaillons leurs propriétés matérielles et décryptons comment l'ode aux particularités locales, dont les discours institutionnels et publicitaires sur ces projets sont porteurs, rencontre une production fortement standardisée.

Le cinquième chapitre est le point d'articulation de la thèse. Il définit les moyens méthodologiques employés et conduit à la partie empirique de la thèse, c'est-à-dire l'énonciation des résultats fondés sur l'interprétation du produit de l'enquête de terrain. L'objectif de ce chapitre est d'expliciter comment nos prises de positions épistémologiques et conceptuelles ainsi que notre problématique et nos hypothèses se traduisent en une méthode d'enquête à la fois pertinente au regard des objectifs de la thèse et pragmatiquement – c'est-à-dire temporellement et matériellement – réalisable. La première partie expose la possibilité de saisir les représentations des acteurs à partir des discours qu'ils portent sur des projets emblématiques de la production de l'urbain. Sont questionnés les moyens d'extraire les représentations des discours et la nature de ceux-ci lorsqu'ils sont collectés par des méthodes semi-directives. La deuxième partie expose ces méthodes qui sont, d'une part, des entretiens

semi-directifs avec les concepteurs et, d'autre part, l'enchaînement d'une visite libre du projet et d'un entretien avec les habitants. L'enjeu est de rendre compte des moyens mis en œuvre pour faire produire des discours suffisamment riches et diversifiés pour apporter des éléments de réponse à notre problématique. La troisième partie décrit les outils employés pour objectiver notre interprétation du corpus récolté. Sont présentées les méthodes d'analyse de discours et d'analyse de contenu que nous utilisons et la manière dont elles s'intriquent et se complètent. La quatrième et dernière partie présente Bottière-Chénaie et Confluence, les deux projets sur lesquels s'appuie la partie empirique ce travail. Elle s'arrête d'abord sur le choix de ces terrains d'études, détaille ensuite les raisons pour lesquelles nous les considérons comme emblématiques de la production contemporaine de l'urbain, comment ils s'intègrent dans les stratégies des agglomérations nantaise et lyonnaise, puis les spécificités qui les distinguent et, enfin, présente les panels d'enquêtés rencontrés.

Les sixième et septième chapitres fonctionnent de concert pour dégager l'état des lieux et pour exposer les enseignements de l'enquête conduite en 2012 et 2013, leur interprétation au prisme de la théorie mobilisée, et *in fine* les résultats de la thèse. Les éléments issus de l'exploration des terrains d'études y occupent une place centrale puisque, d'un point de vue formel, ces deux chapitres alternent verbatim et interprétation de celui-ci et que, sur le fond, ils sont dédiés à l'analyse des discours issus des rencontres avec les concepteurs et les habitants de Bottière-Chénaie et Confluence. Il y a en quelque sorte une montée en puissance analytique au fil de ces chapitres qui partent d'une exposition commentée des résultats bruts dans le chapitre 6 pour aboutir progressivement au propos central de la thèse dans la seconde et dernière partie du chapitre 7 qui, avant la conclusion générale, synthétise et formalise les résultats de la thèse. L'ordre de lecture proposé par la table des matières paraît ici difficilement contournable puisque le septième chapitre est à la fois une poursuite, un développement et un approfondissement des éléments brossés dans le sixième ainsi qu'une prise de hauteur par rapport à la problématique de ce travail.
Le sixième chapitre est consacré à la mise en évidence de l'univers de représentations de l'urbain contemporain. La première partie est consacrée à l'interprétation du discours des concepteurs. Elle montre comment ceux-ci appréhendent l'actualité du mode de production à la fois dans son idéologie, ses mots d'ordre, ses résultats, son processus et le rôle qu'ils y jouent. La seconde partie s'intéresse à la manière dont les habitants se représentent leurs espaces de vie, l'idéologie et les mots d'ordre de la production, et finalement eux-mêmes à travers leurs choix résidentiels et leur image. Ce chapitre montre que concepteurs et habitants partagent un univers de représentations proche, marqué par la définition de l'urbain contemporain comme un produit technologique, vert, esthétiquement divers et socialement mixte.
Le septième chapitre est, lui, consacré à l'identification des modalités de mobilisation par les acteurs des mots d'ordre et des contradictions de l'urbain contemporain pour justifier leurs prises de position et leurs actions. La première partie montre comment ils participent au caractère normatif du développement urbain durable en traduisant leurs représentations en attendus comportementaux et comment l'identification à, et la diffusion de, la norme leur sert à la fois à se distinguer et à se disculper d'une sélection sociale difficile à assumer. La seconde partie met en évidence l'évacuation de la conflictualité dans les échanges entre habitants et concepteurs, puis les modalités de l'enrôlement des acteurs et l'intégration des contradictions étudiées dans le mode productif. Ce chapitre met en exergue le fait que la fonction des contradictions est mobilisationelle et qu'elles participent à consolider la production de l'urbain en lui liant ses acteurs grâce à différentes logiques d'enrôlement.

Plutôt que la traditionnelle forme de chapitres ouverts par une introduction et fermés par une conclusion, nous avons préféré introduire des transitions entre chacun des chapitres. Elles se substituent à la fois à la conclusion du premier et l'introduction du suivant avec l'objectif de renforcer l'enchaînement et de rendre plus explicite la structure du manuscrit. Cette solution permet de synthétiser les avancées de chaque chapitre et de replacer régulièrement les nouveaux éléments apportés et ceux à suivre dans la globalité du propos de la thèse.

Ce travail s'achève sur une synthèse de l'ensemble de la démarche de recherche. Statuant sur la validité de nos hypothèses, la conclusion propose une relecture des apports théoriques et méthodologiques de la thèse et met en évidence les résultats les plus significatifs et les questionnements qu'ils alimentent à leur tour.

Chapitre 1.

Une approche constructivo-structuraliste des rapports à l'espace urbain

1. Comprendre les réalités de différents groupes sociaux

Avant d'engager un travail théorique et empirique, exposer nos choix épistémologiques permet de rendre apparents les cadres qui permettent de penser notre objet de recherche, d'expliciter notre inscription théorique, d'élaborer une méthode d'enquête et de fixer les conditions de validité de nos résultats. Cet objectif nécessite, dans un premier temps, d'adopter un positionnement clair vis-à-vis de la réalité avant de développer, dans un second temps, une pensée de l'espace cohérente avec les ambitions de ce travail. Nous choisissons de considérer que la réalité est une construction mentale, adoptant pour étayer cela une partie de la posture constructiviste, qui fait de chaque individu un acteur de sa réalité (partie 1.1.1.) et qui affirme que celle-ci n'existe pour lui que telle qu'elle lui apparaît (partie 1.1.2.). Faire des représentations l'outil central d'accès au monde de ce travail de thèse conduit à concevoir que cette construction est sociale et qu'elle est aussi conditionnée par des conditions objectives d'existence des individus et des groupes sociaux, postulant qu'il existe aussi une structuration sociale des représentations et actions individuelles et collectives (partie 1.2.1.). Nous nous inscrivons dans une approche constructivo-structuraliste, car celle-ci permet à la fois de prendre pour objet d'étude les représentations de l'espace et de voir ce qui distingue les deux populations, concepteurs et habitants, auxquelles nous nous intéressons (parties 1.2.2. et 1.2.3.). Cette approche intègre, dans une même conceptualisation de la réalité, à la fois ses variations interindividuelles et intergroupales et les récurrences qui la structurent socialement.

1.1. La réalité est une construction sociale

1.1.1. La posture constructiviste : la réalité n'existe que telle qu'elle nous apparaît

Prendre comme objet de recherche les représentations d'un projet urbain, d'une ville ou encore de tout autre espace urbain, invite à adopter une position claire vis-à-vis de la réalité : loin d'être un « donné » univoque, elle est une construction. Influencés par l'étude des représentations en psychologie sociale (Jodelet 2003a (1989) ; Moliner 1996) et en psychologie environnementale (Moser et Weiss 2003), ainsi que par la géographie des représentations (Bailly, Benoit, *et al.* 1995 ; Cosgrove 1998 (1984) ; Gumuchian 1991a), nos travaux s'inscrivent en première approche dans une perspective constructiviste. Contrairement à l'épistémologie réaliste qui a pour fondement l'affirmation de l'existence de réalités extérieures à l'acteur, autrement dit de « donnés » sur lesquels porterait la connaissance (le réalisme social (Durkheim 1988 (1894)) par exemple) ; l'épistémologie constructiviste pose comme principe que l'acteur est partie prenante de l'élaboration de la réalité, c'est pourquoi celle-ci est un « construit », un produit de l'esprit humain. Cette épistémologie est l'héritière de la philosophie kantienne[1], qui développe l'idée selon laquelle la connaissance de la réalité n'est accessible aux hommes qu'à travers ce qu'ils en perçoivent, autrement dit par ce qui leur apparaît *via* les filtres de leur corps et de leur esprit (Kant 2012 (1781)). Une idée qu'on retrouve un peu plus tard chez Arthur Schopenhauer selon qui notre connaissance du monde n'existe que comme représentation, celle-ci étant pour lui subjective et individuelle et empêchant les

[1] Tout comme la théorie des représentations telle que formulée par les psychologues sociaux puis reprises par les sociologues et les géographes (cf. chapitre 2).

hommes de voir le monde tel qu'il est[1] (Schopenhauer 2014 (1819)). Le fondement de l'approche constructiviste est que, s'il y a bien un substrat physique, concret, matériel à l'existence humaine, l'action sociale « *est élaborée par des acteurs dotés de conscience, du langage et d'un ensemble de connaissances collectives* » (Giddens 2012 : 402 (1984))[2]. Cette épistémologie se positionne dans le paradigme compréhensif selon lequel « *il n'existe pas une réalité objective donnée, mais plusieurs réalités de sens construites par différents acteurs et coexistantes en même temps, aussi vraies les unes que les autres* » (Mucchielli 2000 : 42). On peut retenir une définition minimale du réel comme « *le monde tel que la connaissance le construit* » (Ruby 2003a : 774), la connaissance étant ici comprise à la fois comme le fruit de l'activité scientifique et plus généralement comme le produit de l'action consistant à appréhender le réel.

Il ne s'agit pas de nier l'existence du réel tant que nous ne l'avons pas construit (ceci serait la position du constructivisme radical ontologique (Le Moigne 2012)). Nous désirons plutôt nous élever contre la posture réaliste en soutenant que ce réel, si tant est qu'il existe, ne nous est pas accessible puisque nous ne pouvons le rencontrer sans, justement être contraint de le construire en un processus sans fin. Parallèlement, l'approche constructiviste a aussi pour intérêt de mettre l'accent sur les aspects subjectifs du rapport au monde. Le réalisme ne considère lui comme scientifiquement valables, ou même étudiables, que les aspects expérimentalement vérifiables, ou plutôt, depuis les travaux de Karl Popper – qui parle de « connaissance objective » – seulement ceux qui ne sont pas réfutables (Popper 2009 (1972)). Le constructivisme, en revanche, intègre la subjectivité dans le champ des objets scientifiquement observables. Plutôt que de s'appuyer sur des critères de vérité pour établir des résultats comme le fait le réalisme, l'approche constructiviste propose de construire des objets de connaissances inscrits dans leur propre processus constitutif.

L'hypothèse initiale du constructivisme est, selon Ernst von Glaserfeld, le fait que toute construction mentale, partant toute activité cognitive, s'effectue dans « *le monde empirique d'une conscience dirigée vers un but* » (von Glaserfeld 1988 : 35), ce but étant propre à chaque individu[3]. Le constructivisme suggère que derrière les constructions que les individus se font de la réalité il y a une intentionnalité, soit un postulat propre à notre thèse : l'individu est considéré comme un acteur intentionnel et stratégique[4]. L'enjeu primordial de la connaissance est alors de comprendre comment la réalité se construit à travers les expériences, et non d'établir ou d'infirmer la véracité de telle ou telle réalité. En ce sens, le constructivisme rejoint la position hégélienne selon laquelle le faux est un moment du vrai (Hegel 1993 (1807)). Dans la logique du paradigme compréhensif, déterminer si quelque chose est vrai ou faux n'est ni un objectif scientifique à poursuivre ni, surtout, un but réalisable puisqu'il n'existe par définition aucun critère de véracité ou même de réfutabilité absolue. L'approche constructiviste remet en cause l'existence d'objets qui se trouveraient hors du champ de notre expérience et considère que cette expérience est nécessairement individuelle. Elle permet de penser la diversité des sens ou des significations qui peuvent être donnés à une situation, et considère que les partager est

[1] C'est-à-dire, selon Arthur Schopenhauer, le fruit de la « Volonté », concept inspiré de la philosophe asiatique et relativement comparable à l'idée de destinée collective.

[2] La pensée d'Anthony Giddens n'est pas à proprement parler constructiviste. Comme détaillé dans les lignes qui suivent il a beaucoup travaillé sur la structuration de la société et le dépassement des antagonismes « classiques » de la sociologie : construction/structure, micro/macro et individu/société.

[3] Conception que l'on retrouve dans les travaux géographiques d'inspiration constructiviste et phénoménologique (Berque 2000 ; Hoyaux 2006 ; notamment).

[4] S'il s'agit d'un positionnement assez fort tant il peut être débattu, il est assez habituel puisqu'irriguant la majorité des courants sociologiques développés au cours du vingtième siècle (Boltanski 2009 ; Hamel 2000).

à nouveau construire une réalité singulière. Que l'on parle de la réalité comme d'une « *construction* » en sociologie (Berger et Luckmann 2006), ou comme d'une « *invention* » dans la psychologie de l'école de Palo Alto (Watzlawick 1988 (1981)), le constat est le même : la réalité n'est qu'une fiction arbitraire et il en existe autant qu'il y a d'acteurs pour (se) les jouer. Charge au chercheur de faire apparaître ce qui les rapproche ou les distingue.

L'approche constructiviste a inspiré de nombreux courants au sein des sciences sociales[1]. En ce qui concerne les études plus spécifiquement liées à l'espace, elle a essentiellement donné lieu à des recherches sur l'appréhension de l'espace matériel (le monde physique étant considéré comme un objet qu'il s'agirait pour l'humain de construire mentalement pour le rendre réel) et sa production, mais aussi sur la construction d'espaces immatériels, qu'il s'agisse d'images mentales ou de représentations abstraites ou visuelles du monde physique[2] (Bailly, Baumont, *et al.* 1995). L'épistémologie constructiviste guide largement la géographie des représentations mais on peut aussi considérer que les travaux sur la production de l'espace (les analyses marxistes d'Henri Lefebvre en tête) s'inscrivent en partie dans cette perspective même s'ils admettent l'existence de structures[3]. Dans son ouvrage précurseur, *La construction du réel chez l'enfant* (1973 (1937)), Jean Piaget a établi la nature constructiviste du rapport des hommes, en l'occurrence des enfants, à leur environnement. Il a développé l'idée qu'en même temps qu'ils construisent le monde, les enfants se construisent eux-mêmes et que cette construction connaît différentes périodes et stades lors desquels intelligence et connaissance de l'espace évoluent conjointement, conquérant des frontières de plus en plus étendues[4]. L'idée du développement par stade de la connaissance du réel a ensuite été développée, en géographie et pour l'âge adulte, par Yi-Fu Tuan aux États-Unis (1990 (1973), 2006 (1977)) et Armand Frémont en France (1999 (1976)). À la suite de ces premiers travaux, la géographie sociale et la géographie culturelle (Claval 2012 (1997) ; Duncan *et al.* 2004 ; Frémont *et al.* 1984) ont insisté sur l'absence de « donnés » géographiques universels, et affirmé le caractère relatif de toute construction géographique individuelle ou collective en tant qu'elle est située dans le temps et l'espace, mais aussi dans une culture ou les conditions économiques et sociales de sa construction. Alors que la recherche en sciences sociales reprend en considération l'individu, lui redonnant, notamment en géographie depuis le « *tournant actoriel* » des années 1990, une place comme acteur (Lussault 2007), l'approche constructiviste s'affirme comme nécessaire pour contrer l'idée de réalités géographiques données. L'approche constructiviste insiste sur l'expérience cognitive constructive des objets de connaissance et le caractère individuel de cette expérience : elle amène à se focaliser sur les actions, leurs logiques ainsi que la rationalité des acteurs.

---

[1] Citons pour les plus notables le courant du constructivisme social en sociologie (Berger et Luckmann 2006 (1966) ; Latour et Woolgar 2005 (1979)) et les courants du socioconstructivisme (Doise et Mugny 1981) et du constructivisme radical (travaux de l'Ecole de Palo Alto cités précédemment) en psychologie. Plus récemment, de nombreux travaux d'aménagement de l'espace (Bailleul 2009 ; Feildel 2010) ou de sciences de l'information et de la communication (Gavillet 2004 ; Mucchielli 2000) s'inscrivent dans des approches constructivistes.

[2] Cartes, schémas, chorèmes.

[3] Et de superstructures dans le cas des travaux s'inscrivant dans une perspective marxiste ou marxienne.

[4] Jean Piaget distingue précisément quatre périodes divisées elles-mêmes en certain nombre de stades (Piaget 1973). La première est la période de « *l'intelligence sensorimotrice* », elle s'étend de 0 à 2 ans. La seconde, qui dure de 2 à 6 ans, est celle de « *l'intelligence préopératoire* ». La troisième, de 6 à 10 ans, elle celle de « *l'intelligence opératoire* » ou des « *opérations concrètes* ». Enfin, la quatrième, de 10 à 16 ans, est celle des « *opérations formelles* ». Durant toutes ces périodes, l'intelligence de l'enfant et sa connaissance du réel se construisent mutuellement. Nous revenons sur ces aspects dans la partie 2.1. du chapitre 2 de la thèse.

1.1.2. Des interprétations multiples du réel matériel

Dans une perspective analytique, considérer que la réalité est une construction revient à la fois à accepter que le chercheur doive se contenter de récolter différentes visions d'un même objet ou d'une même idée et que c'est par leur recoupement qu'il est capable d'en établir une interprétation à prétention sociale, elle-même tributaire des moyens méthodologiques employés pour la construire. En un sens, s'inscrire dans une approche constructiviste revient à se prévaloir de la séparation entre les savoirs et connaissances ordinaires (dits subjectifs par les réalistes) et ceux qui seraient scientifiques (dits objectifs). Si l'on accepte que l'intelligence humaine est constructiviste par nature (Piaget 1973 (1937)), on reconnaît que la recherche – qui produit des connaissances par énoncés et remises en cause successifs (Bachelard 2013 (1934)) – n'est pas une activité singulière de la cognition ordinaire et participe des mêmes mécanismes et de la construction des objets sur lesquels elle se penche (Boudon 1986). Opter pour une approche constructiviste, c'est aussi oublier la prétention à une forme d'objectivité absolue en conservant la possibilité de l'objectivation mais en affirmant que les réalités doivent être étudiées telles qu'elles se présentent à nous, c'est-à-dire avec le vocabulaire – construction sociale par excellence – qui sert à les désigner (Sansot 2009 (1992)). Certains auteurs dénoncent cette posture qu'ils qualifient de « *relativisme nihiliste* » (Boghossian 2006). Edgar Morin répond à cette critique en défendant la multiplicité des approches contre les certitudes sur les fondements de la connaissance. Ainsi peut-on surmonter « *le fond du nihilisme contemporain (…) en disant que s'il n'existe pas de fondement de certitude à partir duquel on puisse développer une connaissance vraie, alors on peut développer une connaissance comme une symphonie. On ne peut pas parler de la connaissance comme d'une architecture avec une pierre de base sur laquelle on construirait une connaissance vraie, mais on peut lancer des thèmes qui vont s'entre-nouer d'eux-mêmes* » (Morin 2002 : 25). Ajoutons que s'inspirer du constructivisme ne signifie pas pour nous oublier la rigueur scientifique ou le principe fondateur de neutralité axiologique (Weber 2002 (1919)), mais considérer ces deux aspects de la démarche de recherche comme des obligations faites au chercheur d'objectiver les cadres de la connaissance qu'il produit. Si poussée à son paroxysme la pensée constructiviste suggère notre incapacité à objectiver ces cadres, défendre la scientificité d'une telle approche est envisageable en accordant une place importante à la nécessaire réflexivité de la pratique de recherche.

Retenir le paradigme constructiviste c'est en effet, pour reprendre les termes de Michel Foucault, accepter « *l'équivoque de la réalité et de la fiction* » ou « *de la constatation et de la fabrication* » (2001 : 864 (1984)), voire affirmer la nature fictionnelle de la réalité et nier la possibilité d'une objectivité purement objectale et matérialiste pour lui substituer la reconnaissance du fait que toute connaissance se fabrique. Le but du chercheur n'est alors plus de tendre vers l'établissement d'un savoir objectif, voire, réel mais bien de prendre du recul sur les moyens qu'il utilise pour façonner des connaissances en se méfiant des dogmes et des influences trop marquées[1]. Ici se pose la défense de la vocation critique des sciences sociales, critique comprise comme l'activité analytique menée avec la volonté de s'extraire de la vie quotidienne pour mieux la décrire et l'évaluer dans une perspective globale – on parle même de « *méta-critique* » (Boltanski 2009) – et non dans son sens ordinaire de jugement moral.

[1] Cette remarque peut évidemment être étendue à d'autres domaines que celui de la recherche. Au premier rang de ceux-ci, nous pouvons citer l'aménagement et l'urbanisme qui, comme nous l'évoquons dans ce travail, parie trop souvent sur la neutralité des outils et des techniques et prend trop rarement le temps de s'interroger sur la nature, notamment idéologique, de ce qu'il produit et de comment il le produit (Dupuy 1978).

Dans le cas d'une ou de réalité(s) spatiale(s), il n'est nullement question de nier la réalité de l'espace en tant que support, amorce ou produit des pratiques sociales. Il s'agit plutôt d'affirmer que les constructions de la réalité des individus et des groupes (leurs représentations), pour abstraites qu'elles puissent être[1], participent de cette réalité en tant qu'elles la configurent et, dans une certaine mesure, l'instaurent (Lussault 2007). Plus généralement, les représentations intègrent la réalité sociale ou matérielle. Comme l'écrit Paul Watzlawick, « *une idée, pour peu qu'on s'y accroche avec une conviction suffisante, qu'on la caresse et la berce avec soin, finira par produire sa propre réalité* » (2009 : 54 (1983)). Nous distinguons ici espace matériel et espace mental avec comme unique prétention de pouvoir atteindre le second par l'analyse du premier car ils s'intègrent l'un l'autre et sont tous deux des espaces réels. Les actions sur l'espace matériel, qu'elles soient sa conception et sa réalisation ou les multiples agencements à la marge que réalisent les usagers, intègrent l'espace mental : elles sont motivées par les valeurs et les idéologies attribuées à l'espace par ceux qui agissent sur lui (Jaquet 2014 ; Martouzet 2002b). Il y a, par exemple, dans le choix des fonctions, de l'emplacement ou de l'architecture d'un bâtiment divers déterminants symboliques plus ou moins conscients. Autant qu'il est vecteur de représentations, l'espace matériel est enjeu de représentations (cf. chapitre 2, partie 2). Symétriquement, l'espace mental est intrinsèquement lié à l'espace matériel (cf. partie 2 de ce chapitre) : les formes, les matériaux, les ambiances ou les temporalités influencent le rapport que l'on entretient avec un lieu et les représentations que l'on s'en fait. L'approche constructiviste conduit à considérer qu'il est illusoire de prétendre accéder directement à l'espace matériel et qu'il faut plutôt se concentrer sur les différentes manières dont il est appréhendé et/ou construit, c'est-à-dire sur l'espace mental ou plutôt sur les différents espaces construits par les individus et les groupes. Cet apriori incite à interroger la construction sociale de l'espace en termes d'intersubjectivité, plutôt que de simple objectivité, et à proposer sa saisie par les représentations. Si pour des raisons analytiques ou méthodologiques nous distinguons l'espace représenté de ceux qui le (ou se le) représentent, adopter une approche constructiviste nous permet de considérer l'espace matériel comme un média/support de réalités différentes qu'il influence et qui l'influencent. Admettre que l'on ne peut accéder à l'espace qu'à travers les représentations qu'en ont différents individus, c'est accepter qu'on ne peut penser l'espace que dans l'interaction et que séparer une éventuelle réalité du monde physique des réalités des individus qui l'habitent est une entreprise illusoire. Pour reprendre les mots de Martin Heidegger, c'est considérer que l'homme et l'espace ne forment qu'un : « *nous parlons de l'homme et de l'espace, ce qui sonne comme si l'homme se trouvait d'un côté et l'espace de l'autre* » (1980 : 186). Cette approche revient à accepter le jeu de la « double herméneutique » qu'Anthony Giddens (2012 (1984)) attribue aux sciences sociales : ce que nous observons et interprétons est une réalité que les acteurs que nous étudions ont déjà transformé par l'observation et l'interprétation.

1.2. Contre le relativisme, le constructivisme structuraliste

1.2.1. Penser les conditions matérielles de construction de la réalité

La manière dont Anthony Giddens aborde la construction des savoirs scientifiques nous amène à mettre en saillance, pour nous en prémunir, les risques de flou et de paradoxe que

[1] Comme nous l'explicitons dans le chapitre 2, les représentations sont des modes particuliers d'appréhension du réel et elles ne sont pas strictement mentales mais s'incarnent dans les discours et les objets matériels.

soulèvent ces premières considérations. Si les représentations sont les constructions que les individus et les groupes se font du réel (cf. chapitre 2), leur étude ne se confond pas avec le constructivisme qui est avant tout une approche. Une approche selon laquelle le chercheur (et tous les autres individus) n'a pas accès au réel mais seulement à des représentations du réel. Le constructiviste doit considérer les représentations qu'il analyse comme des constructions qu'il (se) fait de celles-ci. En ce sens, le constructivisme est un mode de lecture sans cesse relancé de niveaux toujours emboîtés (Boghossian 2006). Il apparaît donc difficile de défendre l'étude des représentations dans un cadre strictement constructiviste puisque nous serions contraint de choisir entre deux positions intenables. La première serait de nous contenter d'exposer des représentations (construites par nous) de représentations. Ceci soulève un paradoxe tant il est facile de réfuter le propos selon lequel « il n'y a pas de vérité absolue » (cette proposition n'étant alors pas vraie elle-même)[1]. La seconde position serait de considérer que tous les acteurs, notamment les habitants et concepteurs dont nous étudions les actions, seraient des constructivistes, sauf nous. Cette bifurcation entre savoirs pratiques (les représentations) et savoirs théoriques reviendrait à adopter une position de supériorité, voire d'omniscience, fort problématique et de plus peu constructiviste.

Ces deux positions nous obligent à approfondir les conditions d'une objectivation de ce que nous pouvons observer. Nous ne définissons pas ici l'objectivité comme ce qui est universellement valable (Kant 2012) mais plutôt comme ce qui fait consensus au sein d'une communauté (ici scientifique) parce qu'établi en suivant si ce ne sont des règles strictes, du moins une certaine rigueur et une démarche d'objectivation du savoir et des moyens de sa production (Bachelard 1970). Soit une définition qui permet, d'une part, de reconnaître le caractère construit de l'objectivité et, d'autre part, son aspect collectif, on parlera volontiers d'intersubjectivité, afin de mettre en exergue l'aspect fondamental du processus de l'objectivation. « *C'est l'objectivation qui domine l'objectivité ; l'objectivité n'est que le produit d'une objectivation correcte* » (Bachelard 1970 : 61). C'est alors le cadre théorique dans lequel nous inscrivons ce travail qu'il faut énoncer.

Pour pouvoir objectiver nos observations et voir apparaître notre objet d'étude, il ne suffit pas d'affirmer que différentes réalités coexistent, cohabitent et s'influencent. Il faut aussi postuler que ces réalités diffèrent parce qu'elles sont construites différemment par des groupes d'individus qui partagent (même partiellement) des goûts, des schémas conceptuels, des valeurs et des intérêts mais aussi des positions sociales et des conditions matérielles d'existence. En l'occurrence, notre objet d'étude repose sur la distinction de deux types d'acteurs participant de manière singulière à la construction du réel spatial : les concepteurs d'espace d'un côté, les récepteurs de ces mêmes espaces de l'autre. Une approche strictement constructiviste pourrait nous amener à postuler la liberté totale de chaque acteur dans la construction de sa réalité ou à positionner *a priori* sur un même plan ces deux populations pour nous concentrer sur des approches individuelles[2] refusant tout déterminisme. Certains tenants

[1] On retrouve des paradoxes de ce type dans de nombreuses réflexions sur la pensée sociale. C'est par exemple le cas du paradoxe de Mannheim à propos de l'idéologie que Paul Ricoeur résume de la façon suivante : « *le paradoxe réside dans l'impossibilité d'appliquer le concept d'idéologie à lui-même. En d'autres termes, si tout ce que nous disons est biaisé, si tout ce que nous disons représente des intérêts que nous ne connaissons pas, comment avoir une théorie de l'idéologie qui ne soit pas elle-même idéologique ? La réflexion du concept d'idéologie sur lui-même est la source de ce paradoxe* » (Ricoeur 1997 : 26).

[2] Cette remise en cause amène à réfléchir sur la distinction entre représentations individuelles et sociales et, plus généralement, à ce qui fait qu'un ensemble d'acteurs constituent un groupe social et formulent ou adhèrent à une pensée commune (cf. chapitre 2). Elle n'exclue pas en revanche d'enquêter grâce à des entretiens individuels selon

du constructivisme défendent le fait qu'il serait une pensée libératrice, en opposition à un structuralisme qui enfermerait les individus dans un déterminisme empêchant tout acte libre et individuellement autonome (Le Moigne 2012 ; Watzlawick 1988)[1].
La liberté de l'acteur dans sa construction du réel, souvent postulée par les constructivistes, ne nous semble toutefois pas une entrée pertinente, ou suffisamment féconde, dans notre réflexion sur la conception de la réalité. Que les acteurs soient différents ne signifie en rien qu'ils sont libres : ils sont simplement déterminés différemment par un contexte différent et par la représentation distincte qu'ils se font du contexte[2], et on peut mettre en cause le fait que leurs décisions soient bien le fruit de leur liberté individuelle (Sfez 1992). De plus, savoir qu'un objet social est une construction n'a rien de particulièrement libérateur pour les individus s'ils sont dans l'incapacité d'agir sur cet objet. Nous rejoignons Muriel Rosemberg lorsqu'elle écrit que postuler « *la liberté humaine, non comme objet de réflexion à opposer au déterminisme spatial, mais comme postulat fondant l'équivalence des savoirs, abolit la portée sociale du savoir géographique* » (2007 : 74). Sans nier la portée de la réflexion philosophique déterminisme/liberté, il nous semble que les individus évoluent sur un gradient de liberté et qu'ils sont libres à des degrés divers en fonction de la portion de temps ou d'espace observée. C'est ce que suggère Herbert Marcuse en écrivant que « *le critère d'un choix libre ne peut jamais être absolu, mais il n'est pas non plus tout à fait relatif. Le fait de pouvoir élire librement des maîtres ne supprime ni les maîtres ni les esclaves. (…) Et si l'individu renouvelle spontanément ses besoins imposés, cela ne veut pas dire qu'il soit autonome, cela prouve seulement que les contrôles sont efficaces* » (2012 : 29 (1968)). Dès lors, on peut penser les rapports entre déterminismes sociaux, économiques ou culturels, et liberté non seulement en termes antagonistes mais aussi dans leur complémentarité en matière de compréhension et d'explication des faits sociaux. Nous pensons qu'il en va de même pour la dialectique entre constructivisme et structuralisme ou individus et société.

Pourtant, pour éprouver nos hypothèses, adopter une posture purement constructiviste et individualiste pourrait apparaître plutôt logique : puisque les individus construisent leurs représentations *via* leurs expériences et interactions et qu'ils ne sont pas interchangeables, pourquoi chercher à faire émerger des traits communs à ces groupes restreints plutôt que de les envisager sous un angle strictement individuel ? Nous pensons qu'il s'agit là d'un écueil à éviter puisque qu'il conduirait notre étude à un subjectivisme suspect et, surtout, l'affaiblirait en termes de portée collective voire sociale, qui est pourtant la vocation première des sciences sociales. De plus, ce serait nous priver de clefs de compréhension conséquentes des réalités que nous souhaitons mettre au jour. Les représentations des acteurs n'ont pas en effet pour

---

le principe de l'individualisme méthodologique, ce dans la mesure où il permet d'étudier des comportements collectifs mais aussi, grâce à la redondance, de mettre en lumière les structures sociales et les conditions matérielles d'existence. Cette approche, intrinsèquement liée au paradigme compréhensif est par exemple celle qui sous-tend divers travaux récents sur le rapport affectif à l'urbain (Audas 2011 ; Feildel 2010).

[1] La critique du structuralisme est à la fois instruite sur le plan scientifique dans le sens où l'étude des structures, des récurrences et des déterminismes ne permet pas de voir finement les mécanismes de construction individuelles et collectives et sur le plan idéologique. C'est particulièrement l'idée des déterminismes sociaux qui est attaquée comme enfermante, aliénante ou décourageante puisque réduisant le parcours des individus à une sorte de destinée ne leur accordant qu'une faible liberté dans l'orientation de leur existence (Le Moigne 2012). À l'inverse, une critique du constructivisme, qui reconnaît qu'il révèle la contingence de pratiques sociales considérées à tort comme fondées en nature (par exemple la domination masculine), souligne qu'il ne serait valable que pour les individus dominants et qu'il empêcherait les individus dominés de penser la réalité matérielle de leur aliénation en catégorisant toute l'action sociale comme construite, subjective et agissable par tous (Boghossian 2006).

[2] Mais aussi de leurs conditions d'existence et des objectifs des acteurs (les leurs comme ceux des autres).

uniques sources leurs expériences individuelles. Elles sont aussi le fruit du cadre social dans lequel ils vivent, de leurs groupes d'appartenance, de leur position au sein de ces groupes, de leurs conditions (économiques et pratiques) de vie. Les représentations sont en partie composées de ce qu'on peut qualifier de « savoirs communs » (Jodelet 1984). Il nous faut donc compléter l'entrée par le constructivisme pour faire le lien entre l'individu et la société. Ceci suppose de postuler que le monde social possède des paramètres structurels qui s'imposent au moins en partie aux individus qui le composent. Il s'agit de considérer que les divergences de représentations que nous souhaitons dégager et réfléchir existent parce que celles-ci ne sont pas construites de la même manière par tous les individus qui représentent et ceci pour deux raisons. La première est que ces représentations sont formées notamment à partir de leurs expériences ou schèmes de perception individuels. La seconde est qu'elles sont conditionnées par leur appartenance à un milieu social, du fait qu'ils occupent un statut ou un autre, ou, plus globalement, du fait de l'organisation générale de la société (cf. chapitre 2). Soutenir cette double condition représentationnelle, c'est reconnaître que les représentations sont en grande partie sociales[1] et peuvent se définir comme« *des principes générateurs de prises de position, liés à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports* » (Doise 1985 : 245).

Si, par exemple, la réalité d'un quartier n'est pas la même pour celui qui a dessiné l'un des bâtiments que pour celui qui y possède un logement, c'est parce que les représentations de ces acteurs ne se situent pas sur un plan d'équivalence. En l'occurrence, nous postulons que concepteurs et habitants sont deux groupes d'acteurs occupant des positions inégales, les premiers ayant davantage de pouvoir que les seconds dans le processus de construction du réel parce que leurs représentations sont dominantes (Lefebvre 2005 (1974)) puisque performatives, quand celles des seconds sont essentiellement descriptives et évaluatives (Mondada 2000). D'autre part, leurs représentations dépendent de leur milieu social, des statuts que la société leur confère généralement et spécifiquement vis-à-vis de l'espace (les professionnels ont souvent un statut plus élevé). Nous postulons qu'une position considérant l'équivalence des savoirs, qu'ils soient théoriques ou pratiques, nous priverait d'une part importante de la compréhension du monde que nous pouvons apporter, et notamment celle des enjeux et des mécanismes de pouvoir qui se traduisent à travers l'espace.
Ce postulat amène à considérer qu'il existe des structures sociales conditionnant au moins en partie les actions des individus. À partir de la position constructiviste selon laquelle les acteurs construisent le monde, Pierre Bourdieu a développée l'idée selon laquelle les individus construisent des structures qui, une fois constituées, conditionnent leurs possibilités d'action, et donc la manière dont ils peuvent construire ou faire évoluer les structures. Considérée de la sorte, la dialectique entre individu et société renvoie à l'existence d'influences extérieures qui conditionnent la construction de la réalité des acteurs qui ne peuvent se penser qu'en interaction, c'est-à-dire moins comme des sujets individuels que comme des êtres sociétaux.

[1] Nous qualifions de « social » tout objet ou fait qui relève de la vie des hommes en société. La société est entendue comme « *un groupement d'êtres humains en relation(s), doté d'organisation et d'institutions* » (Lussault 2003a : 851). Le terme permet de distinguer ce qui relève de l'individuel, c'est-à-dire tout ce qui est relatif à l'individu en tant que plus petite unité de la société – de ce qui renvoie « *à l'organisation et au fonctionnement des agrégats d'individus* » (ibid.). Si nous utilisons parfois les deux termes comme synonymes dans ce manuscrit, il faut en toute rigueur distinguer aussi « social » de « collectif ». Le second se limite à la description de faits étendus ou récurrents, alors que le premier y ajoute la notion de régularité et d'organisation. Si tout fait social est collectif, la réciproque n'est pas nécessairement vraie (un fait collectif peut par exemple relever de la biologie ou du hasard).

Ces influences extérieures sont ce que Pierre Bourdieu nomme des conditions sociales d'existence (ou structures objectives : appartenance à un groupe social, position de dominant ou de dominé dans ce groupe, situation économique, etc.). Elles s'ajustent avec les schèmes de perception, d'évaluation et de classement pour permettre aux individus de se comporter en société. Pour penser le lien entre l'individu et la société, Pierre Bourdieu propose le concept d'*habitus* qu'il présente comme un « *système de dispositions durables et transposables, structures structurées disposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptés à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre* » (1980 : 88). Si ce concept n'a pas été inventé par Pierre Bourdieu (on retrouve déjà une idée voisine, l'« *habitude* », chez Aristote), il l'a développé et en a fait la pierre angulaire de sa réflexion sur le lien entre structures et constructions sociales (Cailly 2003). Notons ici que l'*habitus* est un concept explicatif, une grille de lecture des interactions sociales. Comme l'a écrit Raymond Boudon (2004 (1984)), il est postulé et son existence n'a jamais été démontrée : tout fonctionne comme s'il y avait des *habitus* mais rien ne prouve leur existence ou ne décrit comment ils fonctionnent. Il n'en demeure pas moins que l'*habitus* permet de dépasser l'antagonisme entre le structuralisme, qui laisse peu de place aux acteurs sociaux dans son analyse, et le constructivisme, jugé trop subjectiviste par Pierre Bourdieu, qui, en donnant toute la place à l'expérience immédiate et au vécu, limite sa capacité à décrire les régularités (structures) du monde social. L'*habitus* est une proposition visant à rejoindre ces deux positions. Tout en reconnaissant que l'acteur a une place centrale dans la construction de sa réalité, de son « monde vécu », ce concept fait la part belle à l'idée qu'il existe des « *structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes* » (Bourdieu 1980 : 88).

Plus précisément, l'*habitus* désigne le mécanisme d'intériorisation des structures sociales qui « agit » l'acteur ou, pour le dire autrement, qui oriente son action. L'*habitus* dépend tout à la fois des caractères propres à chaque individu et de ceux des différents groupes sociaux dans lesquels ils vivent. Fonctionnant comme un système d'intériorisation des structures sociales, l'*habitus* permet de penser le lien entre l'individu et le groupe. Il « *est ce principe générateur et unificateur qui retraduit les caractéristiques intrinsèques et relationnelles d'une position en un style de vie unitaire, c'est-à-dire un ensemble unitaire de choix de personnes, de biens, de pratiques.* » (Bourdieu 1996 : 23). La fonction structurante de l'*habitus*, c'est-à-dire sa capacité à unifier les pratiques, peut aussi se lire comme une fonction différenciante : si l'*habitus* unit les membres d'un même groupe ou d'une même classe, il participe aussi à ce que celui-ci ou celle-ci se distingue (Bourdieu 1979). Le concept d'*habitus* est particulièrement éclairant pour penser les écarts et les différences qui existent en termes de pratiques et de représentations entre des populations puisque « *comme les positions dont ils sont le produit, les habitus sont différenciés, mais ils sont aussi différenciants.* (…) *Les habitus sont des principes générateurs de pratiques distinctes et distinctives – ce que mange l'ouvrier et surtout sa manière de le manger, le sport qu'il pratique et sa manière de le pratiquer, les opinions politiques qui sont les siennes et la manière de les exprimer diffèrent systématiquement des consommations ou des activités correspondantes au patron d'industrie ; mais ce sont aussi des schèmes classificatoires, des principes de vision et de division, des goûts différents* » (Bourdieu 1996 : 23)[1]. Le concept d'*habitus* nous est à la fois utile pour voir l'existence des deux

[1] Pierre Bourdieu ne mobilise pas le concept de représentation sociale, en tous cas de manière explicite, à partir des travaux de psychologie sociale qui lui ont donné une consistance théorique (Jodelet 2003a (1989) ; Moscovici 1976). Pourtant, on retrouve dans son développement sur l'*habitus*, un des rôles centraux des représentations pour les individus et les groupes qui les élaborent (cf. chapitre 2) : faire exister une cohérence interne au groupe (fonction unifiante) en même temps qu'une spécificité externe (fonction différenciante).

groupes sociaux que nous étudions, mais aussi pour comprendre pourquoi, en quoi, et comment, ils se singularisent et justifient qu'on les observe et les confronte. Mobiliser ce concept dans une étude sur ce qui sépare les représentations d'un même objet de différents groupes sociaux semble assez évident, puisque l'*habitus* est intrinsèquement lié à une conception de la société comme un espace social structuré en termes de classes sociales ou, *a minima* de groupes sociaux, qui se distinguent et pour certains s'opposent. L'une des visées opérationnelles du concept est d'associer à chaque classe un *habitus* spécifique afin d'observer ce qui le distingue des autres classes. Ainsi, « *à chaque classe de positions correspond une classe d'habitus (ou de goûts) produits par les conditionnements sociaux associés à la condition correspondante et par l'intermédiaire de ces habitus et leurs capacités génératives, un ensemble systématique de biens et de propriétés, unis entre eux par une affinité de style* » (Bourdieu 1996 : 23).

Le pendant extériorisé des structures intériorisées de l'*habitus* est le champ. Il est à concevoir comme un espace social métaphorique, une sphère sociale autonome. Chaque champ est marqué par l'exercice d'un rapport de force entre dominants et dominés qui luttent pour conforter ou changer ce rapport (en y imposant leurs valeurs). La position des individus dans le champ est déterminée par les capitaux (économiques, sociaux, culturels, spécifiques au champ) qu'ils possèdent (Bourdieu 1979). Dans le cas qui nous occupe, nous nous intéressons à certains champs spécifiques dont celui des professionnels de la ville ou, plus spécifiquement encore, celui des architectes. Nous désirons notamment observer les formes de capitalisation spécifique de ces champs (la renommée des bâtiments produits en est une par exemple pour les architectes) et donc la notion de capital symbolique. Celle-ci est définie par Pierre Bourdieu comme « *n'importe quelle espèce de capital (économique, culturel, scolaire ou social) lorsqu'elle est perçue selon des catégories de perception, des principes de vision et de division, des systèmes de classement, des schèmes classificatoires, des schèmes cognitifs, qui sont, au moins pour une part, le produit de l'incorporation des structures objectives du champ considéré, c'est-à-dire de la structure de la distribution du capital dans le champ considéré* » (1996 : 161). Cette notion met, selon nous, en avant la spécificité des champs occupés par les individus que nous interrogeons. De plus, la notion de capital symbolique peut aussi s'appliquer à des institutions[1] et des groupes sociaux et pas seulement à des individus. Cela permet de considérer sous cet angle des oppositions entre groupes plus ou moins organisés, mais aussi entre agglomérations dans le cadre de la compétition interurbaine (Harvey 2008) (cf. chapitre 3). Somme toute, la notion de champ permet, avec celle d'*habitus*, de dégager les particularités des groupes, et la manière dont les valeurs (*in fine* les représentations et les pratiques) se hiérarchisent en leur sein et permettent aux individus de se distinguer dans la conformité (c'est-à-dire de se spécifier dans le groupe tout en se conformant à ses valeurs dominantes).

1.2.2. Une conception récursive de la construction du monde social

Habitus et champs sont aussi des propositions conceptuelles permettant de dépasser l'antagonisme entre sociologie structuraliste et sociologie constructiviste[2], ce en mettant en avant l'activité des individus dans la production de leurs conditions réelles d'existence et le poids de celles-ci dans l'appréhension de leur réalité. Anthony Giddens poursuit aussi cet

[1] Pierre Bourdieu l'étend notamment à l'État.

[2] C'est d'ailleurs la raison essentielle qui amène leur mobilisation à ce stade de la thèse. Ces propositions permettent d'introduire progressivement la suite de ce travail dans laquelle elles sont peu employées.

objectif lorsqu'il développe sa théorie de la structuration[1]. Le but de cette théorie est de redéfinir la notion de structure afin de la rendre compatible, de manière opératoire, avec l'existence de constructions individuelles et subjectives, pour décrire les caractéristiques des actions sociales, particulièrement celles qui régissent les comportements collectifs et sociaux (Giddens 2012). La structure est à comprendre selon lui, non comme une force ou une matière empirique conditionnant matériellement les actions, mais comme un concept désignant les « *règles et ressources engagées de façon récursive dans l'action sociale* » (Giddens 2012 : 41). Autrement dit, la structure est à la fois engendrée par l'inertie de la société elle-même et par celle de son organisation (des routines, des institutions, des traditions), par la nature matérielle du monde et par des constructions individuelles qui viennent renouveler ces deux propriétés du monde réel (idée de récursivité). Les individus ne sont donc pas des agents déterminés par des contraintes « mécaniques », encore moins des composantes passives de la société, mais bien de véritables acteurs de la production et de la reproduction de la structure sociale.
La notion de récursivité que mobilise Anthony Giddens est l'un des fondements de la théorie de la complexité formulée par Edgar Morin (2002, 2005 (1990)). La théorie de la complexité n'a pas pour objectif de proposer une définition du réel, mais plutôt de réfléchir aux angles adaptés pour l'étudier. Edgar Morin considère que nous procédons en permanence – dans nos rapports au monde en tant qu'individus mais aussi dans nos travaux de recherche – à des simplifications. C'est le cas de tous les modèles et, en ce sens, les approches constructiviste et structuraliste sont simplificatrices. Edgar Morin propose de considérer la complexité comme « *un tissu* (*complexus* : *ce qui est tissé ensemble) de constituants hétérogènes inséparablement associés : elle pose le paradoxe de l'un et du multiple* » (2005 : 21). L'idée est de prendre conscience par son truchement que la réalité de ce tissu ne peut se réduire à chacun des fils, pas plus qu'on ne peut considérer uniquement leur ensemble sans s'intéresser aux mécanismes qui lient les différents fils entre eux. En d'autres termes, le tout est à la fois plus que la somme des parties (il acquiert de nouvelles propriétés en les agrégeant) et moins que la somme des parties (par le mélange des parties, le tout perd certaines de leurs qualités). La connaissance du tout ne permet pas de connaître les parties, pas plus que l'inverse. Appliquée à notre questionnement, la théorie de la complexité conduit à refuser à la fois de ne regarder la société et les groupes sociaux que comme des « tout » déterminant totalement les représentations des individus qui les composent ou, inversement, de les considérer comme constitués d'individus aux représentations strictement individuelles. Edgar Morin insiste sur la nécessité de refuser le découpage du réel en domaines imperméables et sur celle de remettre en cause les causalités strictement linéaires. Alors que le paradigme de la simplicité s'appuie sur la disjonction et la réduction, il propose de recourir à la distinction, à la conjonction ou à l'implication. Autrement dit, ne plus se contenter d'aller de la cause à l'effet mais s'intéresser à la manière dont l'effet agit sur la cause et d'accepter « *la tragédie de la pensée condamnée à affronter des contradictions sans jamais pouvoir les liquider* » (Morin 2005 : 128). Nous pensons que cette idée accrédite la proposition constructivo-structuraliste en permettant de penser les influences réciproques (la récursivité) des constructions des individus et des structures sociales[2]. Ceci nous amène à dire

[1] On peut dire qu'en quelque sorte Anthony Giddens et Pierre Bourdieu développent deux pensées proches mais se situent sur un gradient variable entre l'importance accordée aux structures sociales et celle accordée aux actions et constructions individuelles dans la constitution de la réalité, le premier se trouvant plus proche de l'action et le second plus porté sur les structures.
[2] C'est aussi dans ce sens que nous mobilisons la complexité pour modéliser la manière dont le projet urbain est une médiation entre les représentations des acteurs que nous étudions (cf. chapitre 3).

qu'il existe une boucle de récursivité permanente entre ces deux niveaux : les individus élaborent les structures sociales qui conditionnent leurs actions, et *vice versa*.
Mais revenons à la pensée d'Anthony Giddens pour qui l'enjeu est de mettre en avant la manière dont les « propriétés structurelles » de la réalité sont produites par la conscience des acteurs. Il distingue la conscience discursive, que les acteurs formulent et construisent intentionnellement dans l'interaction, de la conscience pratique qui « *est tout ce que les acteurs connaissent de façon tacite, tout ce qu'ils savent faire dans la vie sociale, sans pour autant pouvoir l'exprimer directement de façon discursive* » [1] (Giddens 2012 : 33). Les représentations des individus et des groupes sociaux sont présentes dans ces deux consciences, à la fois dans ce qui est considéré tacitement comme vrai ou réel[2], et dans ce qui est utilisé dans les discours, notamment par l'entremise du vocabulaire. Selon Anthony Giddens, c'est la conscience pratique qui est la plus importante dans la structuration de la société, ce compte tenu du poids des routines et des répétitions dans l'ancrage social des structures, qui deviennent ainsi évidentes et donc bien réelles aux yeux des individus. On retrouve là un des aspects des mécanismes de reconnaissance et de méconnaissance qui, selon Pierre Bourdieu (1979, 1996), permettent l'institution des phénomènes de domination et l'établissement de la structure sociale par le passage d'un certain nombre de construits sociaux (idéologies et valeurs mais aussi hiérarchies et institutions) dans le domaine de l'évidence ou du « bon sens ».
Les pensées d'Anthony Giddens et de Pierre Bourdieu se distinguent, puisque le second considère que la force de l'évidence sort les structures de la conscience des individus (en tous cas de l'explicite), ce qui rend difficile leur remise en cause, alors que le premier considère que les individus ont conscience de ces structures, ce qui leur permet d'agir même s'ils ne sont pas capables de les formuler de façon discursive. Quand Pierre Bourdieu considère que les règles du jeu fixées par les structures sociales sont hors du savoir (effet de méconnaissance), et qu'il n'est pas nécessaire de les connaître pour « jouer », Anthony Giddens avance lui qu'il s'agit simplement de deux catégories de savoir différentes : « *tout acteur social a un haut niveau de connaissances auxquelles il fait appel dans la production et la reproduction d'actions sociales quotidiennes, mais la grande partie de ce savoir est pratique plutôt que théorique* » (Giddens 2012 : 71). Les groupes sociaux se distinguent donc selon lui par le fait qu'ils ne développent pas les mêmes consciences, ce en vertu des savoirs théoriques et pratiques – dont les représentations – qu'ils construisent. La pensée d'Anthony Giddens rejoint ainsi celle de Pierre Bourdieu, puisqu'on peut considérer que ces savoirs participent à situer les individus et les groupes dans la société et, notamment, dans la hiérarchie des champs sociaux.

Les savoirs – théoriques et pratiques – définis par Anthony Giddens sont, comme les *habitus*, unifiants, différenciés mais aussi différenciants[3]. Ces deux concepts, ainsi que celle de champs, nous permettent de mieux comprendre ce qui structure les groupes sociaux que nous étudions. Il ne s'agit pas ici, contrairement aux travaux de Pierre Bourdieu, de décrire ce qui distingue

[1] On peut questionner le fait qu'il s'agisse d'actes conscients, alors que la définition donnée peut amener à considérer qu'il s'agit justement d'actions inconscientes (Hamel 2000 ; Nizet 2007). L'opposition, dans laquelle nous serions bien en peine de prendre position, entre la pensée de Pierre Bourdieu et celle d'Anthony Giddens (puisque ce sont essentiellement celles-ci qui nous intéressent ici) se porte sans doute plus justement sur la question de l'intentionnalité. Là où Anthony Giddens considère qu'une action peut être à la fois consciente (pratique) et non-intentionnelle, Pierre Bourdieu exclue du domaine de la conscience les actions non-intentionnelles qu'il associe au fait que les acteurs sont agis par les structures sociales.
[2] Les représentations sont d'ailleurs qualifiées de savoirs pratiques (cf. chapitre 2, partie 1.1.1.).
[3] Comme le sont les représentations sociales (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.).

les différentes classes sociales, mais de nous intéresser aux référents partagés et singuliers de groupes sociaux plus restreints mais aussi plus divers[1]. Nous employons le vocable « groupe social » pour définir les deux groupes d'acteurs auprès desquels nous enquêtons, considérant que chacun d'eux forme « *un ensemble d'individus interagissant les uns avec les autres et placés dans une position commune vis-à-vis d'un objet social* » (Moliner *et al.* 2002 : 21). La position commune est le fondement qui nous amène à définir ces deux groupes. Pour commune et partagée qu'elle soit, cette position admet des variations : la position d'un locataire n'est pas à proprement parler la même que celle d'un propriétaire tout comme celle d'un architecte n'est pas identique à celle d'un urbaniste travaillant pour une collectivité territoriale. Ces variations affinent la partition sans la rendre caduque. C'est pourquoi nous retenons comme proposition initiale le fait que la position commune des habitants vis-à-vis de l'objet projet urbain (comme produit) est celle de récepteurs de l'espace , quand la position des concepteurs est celle de créateurs du projet, c'est-à-dire celle d'individus dont les représentations et les actes conditionnent directement l'existence et les propriétés de l'espace étudié[2]. Quant aux relations entre individus, elles sont, dans le cas qui nous occupe, au sein du groupe des concepteurs, imposées par le processus du projet urbain, et, dans celui des habitants, garanties, même si cette garantie est minimale, par la coprésence (Jacques Lévy 2003a).

Admettre l'existence de structures qui « agissent » sur les acteurs tandis que ceux-ci, par leur action de (re)construction/(re)signification permanente du réel, les modifient continuellement, revient à injecter une dose de structuralisme dans l'approche constructiviste. Pierre Bourdieu suggère de baptiser cette épistémologie « *constructivisme structuraliste* » ou « *structuralisme constructiviste* » (Bourdieu 1987 : 147). Cette proposition marque la volonté de se démarquer de la relation d'opposition entre constructivisme et structuralisme, mais aussi entre approches individuelles et sociales, subjectives et objectives, ou encore, comme nous le développons dans les lignes qui suivent, entre approche compréhensive et approche explicative. Inscrire l'étude des représentations dans une perspective constructivo-structuraliste, c'est aussi souligner qu'elle doit prioritairement se penser sous l'angle des représentations sociales, plutôt que sous celui de représentations strictement individuelles[3]. Cette affirmation est pertinente lorsque les objets de questionnement sont des phénomènes spatiaux, cas spécifique dans lequel cette posture « *est justifié[e] tantôt par le fait que l'espace géographique est essentiellement composé d'œuvres collectives, tantôt par le fait que les représentations et les actions sont déterminées et conditionnées par des schémas ou des processus collectifs* » (Debarbieux 2004 : 208). Il nous semble

[1] En s'appuyant sur une définition minimale faisant de l'homogénéité du groupe social le socle de l'existence de la classe et distinguant des ensembles d'individus partageant des intérêts communs essentiellement économiques et culturels (prolétariat, petite bourgeoisie, bourgeoisie), il est clair que nos échantillons ne rencontrent pas exactement la notion de classe. Même s'ils peuvent être globalement qualifiés de socialement homogènes (cf. chapitre 5), les deux groupes que nous définissons regroupent des individus de classes sociales différentes. Sans qu'ils soient pour autant représentatifs des différentes strates constitutives de la société française, les individus auprès desquels nous avons enquêté sont de différentes origines et occupent des statuts sociaux disparates : ce qui les unit est ici un statut commun vis-à-vis de nos terrains d'étude.

[2] Conception et réception de l'espace sont considérées ici comme deux processus actifs (le récepteur est aussi un acteur participant à la construction de la réalité de l'espace) qui se distinguent notamment par leur inscription temporelle dans le projet : les concepteurs interviennent avant la réalisation matérielle puis l'accompagnent, les habitants interviennent une fois l'opération réalisée (au stade où elle devient « habitable ») et durant le reste de son cycle de vie.

[3] Si tant est que la distinction entre ces deux formes de représentations ait lieu d'être. Nous revenons en détail sur ce sujet dans la partie 1.1.2. du chapitre 2 de la thèse.

nécessaire de questionner l'interdétermination des constructions individuelles et sociales du réel (cf. chapitre 2, partie 1.1.2.). Nous choisissons de nous employer à saisir les représentations en considérant que si les individus qui les construisent sont des acteurs doués d'une intentionnalité, d'un libre arbitre, d'une intériorité subjective et d'une capacité stratégique, ils agissent aussi dans un monde dont les structures (conditions réelles d'existence, interactions sociales, *habitus*, champs sociaux, idéologies) les influencent même s'ils participent à les construire et à les faire évoluer. Il s'agit là, comme le remarque Denise Jodelet, d'une évolution générale des travaux s'intéressant aux représentations et particulièrement ceux des psychologues sociaux : « *la manière dont l'individu a été conceptualisé dans son rapport à la société a changé. Le rapport individu/société initialement formulé en termes d'opposition, entre acteur ou agent et système social ou structure, a évolué dans un sens qui rapproche, dans leur acception, les notions d'acteur et d'agent, et les fait rejoindre la notion de sujet* » (Jodelet 2008 : 32).

Tout nous en inscrivant dans cette approche, et bien que Pierre Bourdieu utilise le terme « agent » afin de signifier que les individus sont autant « agis » (de l'extérieur (champ) et de l'intérieur (*habitus*)) qu'ils n'agissent librement et, alors que Denise Jodelet utilise celui de « sujet », nous conservons le terme « acteur », d'ailleurs utilisé par Anthony Giddens[1], qui correspond mieux à notre volonté de démêler différentes constructions du réel, quand bien même celles-ci sont conditionnées par des structures extérieures aux individus. Par ce terme, nous insistons aussi sur le fait que cette approche permet l'intégration de la subjectivité des individus à l'analyse de pratiques et de pensées sociales. Nous considérons, à la manière d'Hannah Arendt, que la structure matérielle et sociale, c'est-à-dire les conditions d'existence des acteurs et des groupes sociaux, modèle l'expérience subjective, c'est-à-dire que « *l'influence de la réalité du monde sur l'existence humaine est ressentie, reçue comme force de conditionnement* » (Arendt 1994 : 43 (1958)). De fait, la subjectivité des individus ne peut être considérée comme purement libre. Elle s'élabore et évolue, historiquement, dans ses formes et ses figures, sous la contrainte de ces conditions mais aussi des institutions politiques, religieuses, culturelles, techniques. Ainsi, la subjectivité est « *massivement contrôlée par des dispositifs de pouvoir et de savoir qui mettent les innovations techniques, scientifiques et artistiques, au service des figures les plus rétrogrades de la socialité* » même si « *d'autres modalités de production subjective – celles-là processuelles et singularisantes – sont concevables* » (Guattari 1986 : 18).

S'interroger sur l'épistémologie et sur la conception de la réalité à retenir pour conduire notre recherche et proposer de l'appréhender à travers les représentations nous permet de « *saisir à la fois ce qui est institué, sans oublier qu'il s'agit seulement de la résultante, à un moment donné du temps, de la lutte pour faire exister ou « inexister » ce qui existe, et les représentations, énoncés performatifs qui prétendent à faire advenir ce qu'ils énoncent, restituer à la fois les structures objectives et le rapport à ces structures, à commencer par la prétention à les transformer, c'est se donner le moyen de rendre raison plus complètement de la "réalité", donc de comprendre et de prévoir plus exactement les potentialités qu'elle enferme ou, plus précisément, les chances qu'elle offre objectivement aux différentes prétentions subjectives* » (Bourdieu 2001 : 288). Cela posé, il nous faut détailler le lien entre idéologie et représentations sociales et individuelles (cf. chapitre 2), ce qui renforce aussi la nécessité d'étudier conjointement et dans un même mouvement la réalité sous l'angle de la construction que (s'en) font les acteurs et des structures qui les orientent.

[1] En tous cas dans la traduction française de l'ouvrage que nous avons consulté.

1.2.3. Comprendre ou expliquer ? La voie médiane de l'explication compréhensive

Approcher l'objet « ville » ou « urbain » à travers les représentations d'un espace spécifique par deux groupes d'acteurs différents est rendu possible par la manière même dont celles-ci se construisent. C'est l'interaction qui est la base de leur formulation par les individus et de leur transmission dans, et entre, les groupes sociaux. Une interaction qui est comprise, d'une part, comme l'expérience directe de l'espace matériel ou de la conduite d'un projet puis, d'autre part et surtout, comme l'interaction, voire la confrontation, des représentations des membres d'un groupe et de celles de l'autre à travers la communication directe ou indirecte (cf. chapitre 2, partie 1.2.2.). Le projet, l'espace en phase de réalisation ou de réception, est ici pensé comme une médiation entre deux visions du monde, deux réalités. Nous ne faisons, en quelque sorte, le détour par le projet urbain que parce qu'il est utile pour cristalliser l'expression relative à des représentations diverses sur un support *a priori* commun (cf. chapitre 3). L'objectif de la thèse est donc en premier lieu d'établir un modèle de compréhension du sens que les acteurs accordent, dans un cas, aux espaces qu'ils sont chargés de concevoir, dans l'autre à leurs espaces de vie quotidiens. Mais, énoncé ainsi, cet objectif serait de faible envergure puisque se contentant de prétendre saisir des subjectivités sans les confronter et, surtout, sans expliquer les logiques sur lesquelles elles reposent et la manière dont elles s'influencent ou entrent en contradiction. En effet, si la démarche compréhensive permet au chercheur de s'approcher au plus près du sens que les acteurs qu'il étudie accordent aux choses, aux actes ou aux discours, elle le prive de la recherche des causes qui les motivent. Nous retrouvons l'opposition entre les objectifs que sont « comprendre » et « expliquer ». La compréhension se définit comme une « p*osition épistémologique et posture de recherche consistant à saisir le sens d'un phénomène sociétal par une démarche d'empathie à l'égard des individus et des groupes qui le produisent et le vivent* » (Di Méo et Lussault 2003 : 190). L'explication se comprend comme « *la démarche cognitive qui vise à répondre à la question ¨Pourquoi ?˝* » (Jacques Lévy 2003b : 355)[1]. Cette opposition a longtemps marqué les différences entre les sciences dites humaines ou sociales et celles qui sont dites dures, mais aussi entre approche constructiviste (à tendance compréhensive) et structuraliste (à tendance explicative). Elle prend naissance dans la volonté de marquer la spécificité des « sciences de l'homme », dont l'objectif serait de comprendre les mécanismes propres à l'homme dans une perspective empathique et réfléchissante, alors que les « sciences de la nature » désiraient elles expliquer les mécanismes, forcément d'un autre ordre, à l'aide de procédés différents (Feuerhahn 2005).

Cette différenciation est discutable puisqu'on peut considérer qu'il s'agit, dans les deux cas, avant tout de descriptions. Souvent, les sciences dures ne disent pas pourquoi (une pierre tombe, par exemple), mais comment (à quelle vitesse, avec quelle accélération… dire que la cause est la gravitation ne revient qu'à poser une étiquette sur un phénomène dont on ne sait pas le pourquoi). Derrière cette opposition se dessine la critique d'une posture compréhensive qui pourrait sembler scientifiquement (rigoureusement) moins ambitieuse. Wolf Feuerhahn défend l'idée que Max Weber, précurseur du constructivisme, est souvent présenté à tort comme un défenseur de l'opposition entre compréhension et explication alors qu'en réalité il ne les oppose pas mais les lie par un lien de causalité et considère que, dès lors qu'on peut « *imputer des motivations à une action* », on peut parler d' « *explication compréhensive* »

[1] Nous faisons ici le choix de retenir deux définitions issues du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy et Lussault 2003), considérant que si elles ne font pas nécessairement l'unanimité dans le débat scientifique elles offrent une vision cohérente des différences entre les deux notions.

(Feuerhahn 2005 : 40). Jacques Lévy propose aussi de dépasser cette opposition, considérant que la compréhension est une ressource pour la démarche explicative et que celle-ci ne doit pas se comprendre dans une perspective où la causalité serait strictement mécanique : « *si l'on comprend comment les opérateurs agissent, on sera en mesure de proposer des explications plus pertinentes et plus reproductibles* » (Jacques Lévy 2003b : 355). En d'autres termes, il y a, entre comprendre et expliquer, la possibilité de rechercher des traits communs entre les différents éléments compris (qui n'expliquent peut-être rien mais qui préparent l'explication des invariants, des récurrences, des corrélations…). Dans une logique de dépassement de l'antagonisme historique entre la logique compréhensive du constructivisme et la logique explicative du structuralisme, nous proposons d'engager nos travaux dans la voie médiane de l'explication compréhensive. Par l'utilisation de ce vocable, nous souhaitons à la fois affirmer notre attachement à une culture scientifique plurielle et notre choix d'inscrire nos travaux dans l'épistémologie du constructivisme structuraliste. Notre objectif est ainsi de comprendre, en les approchant au plus près, les réalités d'un même espace en transformation pour ceux qui le conçoivent et pour ceux qui le reçoivent afin d'expliquer pourquoi et comment elles diffèrent, s'influencent et se confrontent, et comment elles éclairent les contradictions étudiées. Ceci implique, dans un premier temps, d'être capable d'asseoir théoriquement la notion d'espace de façon à ce qu'il puisse être appréhendé comme un objet d'enjeux entre groupes sociaux dans le fonctionnement quotidien d'une société à une période donnée.

2. L'espace urbain, produit et producteur de faits sociaux

L'espace est historiquement un objet conceptuel problématique (Pradeau 1996) et il est souvent tentant, comme ont pu le faire de nombreux courants géographiques, d'omettre de le définir et de déplacer la question vers d'autres sujets connexes (la production, le système, la perception, le politique). C'est à partir de ce constat qu' Edward Soja en appela à un *spatial turn*[1] (2011 (1989)) visant à réintégrer l'espace au cœur des recherches sur l'espace (cet énoncé n'est pas la lapalissade qu'il peut sembler être de prime abord). Soit une idée qui l'incite à dépasser des conceptions jugées réductrices de l'espace, en y intégrant à la fois ses caractères subjectifs et objectifs, concrets et abstraits, matériels et imaginaires (Soja 1996).
Si nous nous inspirons de cette pensée de l'espace comme un objet complexe aux dimensions multiples et imbriquées, nous devons reconnaître que le traiter « latéralement » est en partie ce que nous faisons en proposant de l'aborder à travers le prisme de ses représentations. Nous n'avons d'ailleurs pas la prétention de traiter des débats sur la notion de manière globale ou d'en produire une synthèse exhaustive et équilibrée. Nous nous appuyons plutôt sur les écrits de ceux qui en font une question centrale de leur travail afin d'atteindre un triple objectif. Tout d'abord nous devons prendre position par rapport à un concept d'espace afin qu'il s'articule de façon pertinente avec notre conception de la réalité et, bien sûr, avec notre question de recherche (parties 2.1.1 et 2.1.2). Ensuite, nous devons préciser de quoi nous parlons lorsque nous utilisons le terme d'espace et devons justifier pourquoi nous le choisissons plutôt qu'un autre dans une constellation de mots voisins – en significations comme en utilisations – qui regroupe et parfois distingue plus particulièrement dans la littérature récente ceux d'espace et de territoire (partie 2.2.1.). Enfin, nous devons définir l'espace afin de pouvoir qualifier les espaces auxquels nous intéressons, et plus particulièrement l'espace urbain au début du XXIe siècle (partie 2.2.2.).

[1] Littéralement : tournant spatial.

2.1. L'espace, un objet intrinsèquement relationnel[1]

2.1.1. Une dimension de la société entre matérialité et idéalité

Jacques Lévy et Michel Lussault proposent deux définitions élémentaires et complémentaires de l'espace, la première étant préalable à la seconde. L'espace est « *A. Une des dimensions de la société, correspondant à l'ensemble des relations que la distance établit entre différentes réalités* » et « *B. [un] objet social défini par sa dimension spatiale. Un espace se caractérise au minimum par trois attributs : la métrique, l'échelle, la substance. Une réalité spatiale est souvent hybride, à la fois matérielle, immatérielle et idéelle* » (Lévy et Lussault 2003 : 325). À partir de ce point de départ, ils se donnent pour ambition de définir l'espace comme une composante fondamentale et multidimensionnelle de la société, ambition qui est plus largement celle des géographes et de tous ceux qui font de l'espace le cœur de leur questionnement intellectuel ou scientifique. C'est classiquement à partir de là que nous commençons notre exploration du concept.

Différents courants philosophiques et géographiques ont théorisé l'espace et la relation des hommes à celui-ci[2]. Les lignes de fracture entre les différentes pensées de l'espace se situent essentiellement autour des couples positionnel/relationnel et absolu/relatif, comme le résume le tableau suivant.

	positionnel	**relationnel**
absolu	De Platon à Newton, « géographie classique »	Berkeley, « géographie culturelle »
relatif	Descartes, « analyse spatiale »	Leibniz, « géographie, science sociale de l'espace »

Tableau 1. La catégorie d'espace : quatre approches (Lévy et Lussault 2003 : 327)

Le premier couple, qui distingue la manière de concevoir les liens entre objets spatiaux, oppose une conception définissant les positions comme indépendantes de la nature des objets mais définies par leurs caractéristiques (masse, forme) à une conception posant comme centrale la relation entre des opérateurs spatiaux en fonction de leurs logiques (précises ou indéterminées). Le second couple distingue un espace, substrat intangible qui existe indépendamment des réalités qui s'y développent (l'espace est le contenant d'objets contenus), d'un espace dont l'existence dépend des objets qui s'y trouvent (les objets font l'espace qui est inextricablement contenant et contenu). Alors que la géographie culturelle, par exemple, s'appuyait sur une approche absolue-relationnelle, Jacques Lévy et Michel Lussault considèrent l'approche relative-relationnelle comme préférable. Nous rejoignons cette définition, qui s'accorde à la fois avec notre conception de la réalité et avec notre ambition de voir dans l'espace un vecteur capital et incontournable des faits sociaux, sans pour autant que ceux-ci ne s'y réduisent. Nous rejoignons tout particulièrement ces auteurs lorsqu'ils écrivent que « *l'espace donc existe, mais pas exclusivement* » (Lévy et Lussault 2003 : 329). Ils déclinent

[1] Nous préférons ici le terme de « relationnel » à celui d'« interactionnel » fortement connoté et associé à la sociologie du même nom (Goffman 1973, 1974 ; Joseph 1998) ou la sociolinguistique (Gumperz 1989 ; Nossik 2011). Précisons que nous utilisons ce terme dans le sens où l'entendent Michel Lussault et Jacques Lévy et non comme les sociologues du courant relationnel (Barjoit 1992 ; Laflamme 1995 ; Vautier 2008).

[2] Nous renvoyons ici à la lecture du chapitre de Jacques Lévy et Michel Lussault (2003) qui détaillent bien plus que nous ne le faisons les différentes pensées philosophiques de l'espace et les noms de ceux qui les ont incarnées.

deux propositions de ce constat. La première est que, en tant qu'il est relationnel, l'espace existe, considérant une existence complexe qui n'est ni une illusion ni un objet réductible à sa matérialité observable. La seconde est que l'espace n'est pas un objet autonome dont on pourrait comprendre et expliquer l'organisation et l'évolution en ne s'intéressant qu'à lui. En d'autres termes, si l'espace est un enjeu pour les groupes sociaux que nous définissons, donc un enjeu social, il ne saurait être l'entrée exclusive pour saisir ce qui se joue entre ces deux groupes et il nous faut intégrer des clefs non-spatiales pour être en capacité de le faire.

Consécutivement à cet énoncé, Jacques Lévy et Michel Lussault pensent la société comme « multidimensionnelle », c'est-à-dire articulant différentes dimensions : économique, sociologique, politique, individuelle, temporelle et, bien sûr, spatiale. La dimension spatiale joue un rôle capital dans la vie des acteurs qui se confrontent à des problématiques de distance entre objets sociaux et qui développent, en fonction des autres dimensions, « *des stratégies, des actes, des idéologies, des technologies, des savoirs* » (Lévy et Lussault 2003 : 330). Les acteurs ne se contentent pas d'agir en des points de l'étendue, mais procèdent à des agencements spatiaux contextuels et évolutifs. Cette définition rejoint celle, minimale, d' Antoine Bailly et Robert Ferras (2004) pour qui l'espace est à la fois un produit et une dimension des sociétés et caractérise, pour cette raison, la nature des relations établies humaines dans l'étendue terrestre. Ceux qui produisent la ville, par exemple, ne posent pas des objets en des positions de l'espace mais le réagencent en le modifiant et en le complétant de nouveaux éléments de différentes dimensions. Plus généralement, la proposition de considérer la société comme multidimensionnelle amène à considérer qu'il n'existe ni objet uniquement spatial ni objet social sans dimension spatiale. Il est de plus possible de définir comme espace ou ayant une dimension spatiale tout objet matériel ayant une métrique, une échelle et une substance. « *L'échelle définit la taille de l'espace, la métrique la manière de mesurer la distance au sein de l'espace concerné, la substance, la dimension non spatiale des objets spatiaux, c'est-à-dire ce que nous avons désigné en tant que présence de toutes les autres dimensions dans l'espace* » (Lévy et Lussault 2003 : 332). Ces trois attributs sont des construits individuels et sociaux[1] : l'espace étant relatif et relationnel, ils peuvent être qualifiés d'intrinsèques et contextuels. Cette approche permet à la fois de parler de l'espace comme d'un concept général et de considérer qu'il existe divers types d'espace spécifiques[2] caractérisables notamment géographiquement et historiquement à partir de ces trois attributs et qui éclairent sur la société qui les a produits. Ces espaces entretiennent entre eux des relations spatiales qui peuvent être de trois types : l'interface horizontale, la cospatialité verticale et l'emboîtement interscalaire (ibid.).
Il faut maintenant, à la suite de cette définition, se donner les moyens de caractériser les rapports des acteurs sociaux avec l'espace. Michel Lussault propose de qualifier ce rapport de « *spatialité des individus, c'est-à-dire leurs divers arts, compétences, instruments, capacités à maîtriser, au jour le jour, l'épreuve spatiale à laquelle personne, jamais, ne saurait, ne pourrait et souvent ne voudrait se soustraire* » (Lussault 2009 : 18). Associée à l'idée de dimension spatiale des faits sociaux, la notion de spatialité nous permet de dire que les acteurs dont nous étudions les actions n'agissent pas sur ou dans mais bien avec l'espace (Stock 2004), des espaces qui sont inextricablement faits de composantes matérielles et idéelles. Cette conception de nos rapports

[1] La question de la distinction qu'il convient, ou non, d'effectuer entre constructions individuelles et sociales de la réalité est posée dans la partie 1.1.2. du chapitre 2 de la thèse.
[2] Jacques Lévy et Michel Lussault définissent le chorotype comme l'espace minimal alors que les géotypes sont des situations correspondant à un certain type d'attributs et de relation. Par exemple, Jacques Lévy définit la ville comme un « *géotype de substance sociétale fondé sur la coprésence* » (Jacques Lévy 2003c : 988).

à l'espace place la spatialité comme condition centrale de l'existence humaine, suite par exemple à ce qu'ont pu écrire Martin Heidegger (1980), Gaston Bachelard (2012 (1957)) ou Georges Pérec (2000 (1974)). Pour le premier, l'homme *est* autant qu'il *habite*. Pour le deuxième, les espaces que l'homme habite l'expriment autant qu'ils le constituent. Pour le troisième, l'homme est spatial en tant que la spatialité[1] est la condition centrale de son existence.

L'espace n'est donc pas qu'une abstraction mais aussi matérialité, bien que celle-ci ne nous soit accessible qu'à travers les représentations que nous en construisons[2]. Nous considérons qu'un objet spatial se constitue de composantes matérielles et immatérielles et que son existence se définit dans les dialogues et tensions dynamiques entre ces deux sphères. Reconnaître cela « *permet de réfuter à la fois la réduction matérialiste et la connaissance tronquée de l'espace qu'elle soutient, et la dérive du pur idéalisme, tout aussi préjudiciable au plan scientifique, et de mettre en place une analyse qui prenne en compte le jeu interactif des deux sphères* » (Lévy et Lussault 2003 : 331). En tant que construction, plus précisément en tant que production (Lefebvre 2005)[3], l'espace porte – dans ses formes, dans ses agencements, dans les interactions entre les objets qui le composent – le sens que ses producteurs y ont projeté. Il est non pas trace de leurs valeurs et de leurs intérêts mais bien fruit de ceux-ci (Berque 2015). Que les individus ou les groupes soient ou non conscients de cette opération, il participe à la socialisation de ces valeurs et à leur traduction dans la vie quotidienne en s'imposant dans les pratiques et dans les représentations (Di Méo 1990). Considérant, à la manière de Paul Ricoeur (1997), que toute action humaine, individuelle ou collective, est symboliquement médiée, nous avançons que l'espace matériel n'est pas réductible à une projection physique de l'espace mental de ses producteurs. Il est un composant opérant du monde social et, une fois produit, il conditionne toute pensée et action future (Martouzet 2013). Guy Di Méo considère que si l'espace ne se réduit pas à sa matérialité, il est avant tout cette matérialité. Non seulement l'espace ne peut se concevoir exclusivement à sa matérialité mais c'est de plus elle qui le rend existant aux individus et est le support de leurs échanges. « *Ce n'est en définitive que par la médiation de la matérialité, de ces pôles "extérieurs" de notre perception, que la communication avec les autres nous devient possible* » (Di Méo 1990 : 361). Cette communication, au-delà des représentations qu'en construisent individus et groupes, fait de nous « *les témoins d'un seul monde* » matériel (ibid.). On retrouve une idée voisine chez David Harvey pour qui l'espace matériel est à la fois support des pratiques et des représentations sociales, média interindividuel de celles-ci, puis expression du rapport au temps des sociétés et des individus à travers ses évolutions et à travers les stratégies des individus pour prendre en compte la distance (Harvey 2008).
La pensée d'Henri Lefebvre est proche puisqu'il affirme qu'il faut penser l'espace à partir de sa substance matérielle, faute de quoi il serait une « *abstraction vide* » (2005 : 20 (1974)), alors que le caractère politique de l'espace provient du fait que son organisation commande aux corps en conditionnant jusqu'aux gestes qui peuvent ou non y être effectués. Pour souligner l'idée que l'espace est à la fois fait de composantes matérielles et idéelles, Henri Lefebvre utilise

[1] Terme que Georges Pérec n'emploie pas mais qui correspond bien à ce qu'il écrit sur le rapport individu/monde.
[2] Même si nous n'employons pas ce vocabulaire, nous rejoignons Antoine Bailly lorsqu'il propose de penser l'espace matériel comme étant « *chargé de valeurs économiques, sociales et mentale*s » (1995 : 27) par les acteurs qui luttent pour rendre leurs représentations et leurs pratiques dominantes. Selon cette acception, un lieu, plus petite entité composant l'espace, « *n'est rien en lui-même* » et « *ne prend de sens que par rapport aux sociétés qui ont créé son histoire et forgent son avenir* » (ibid.). C'est à partir du moment où il est investi de significations que l'espace existe pour les individus et les groupes sociaux qui agissent avec lui.
[3] Nous revenons au chapitre 3 (partie 1.1.) sur la spécificité de la production de l'espace et l'usage de ce vocable.

le terme d'« espace social », l'opposant à un espace universel donné ou abstrait. Il pose l'espace comme « *une réalité sociale, c'est-à-dire un ensemble de relations et de formes* » (ibid. : 138) et suggère d'utiliser le terme au pluriel, considérant qu'il « *n'y a pas un espace social, mais plusieurs espaces sociaux, et même une multiplicité indéfinie dont le terme "espace social" dénote l'ensemble non-dénombrable* » (ibid. : 103). Si nous ne qualifions pas le terme d'espace, nous pensons, comme Henri Lefebvre, qu'il est important de se prémunir d'une conception trop abstraite tout autant que d'une partition trop importante[1].

Si « *l'homme n'échappe jamais au rapport à la dimension physique de l'espace* » (Lévy et Lussault 2003 : 331), son rapport à l'espace matériel est lui un processus cognitif, culturel et social. « *Consubstantiellement à sa dimension matérielle, l'espace est doté d'une dimension idéelle, qui ne se révèle nullement plus "légère" ou "superstructurelle" que celle de la matérialité* » (ibid.). Autrement dit, tout espace et toute composante (ou catégorie descriptive) de l'espace produit – forme urbaine, topographie, bâtiment, activité humaine – sont des objets hybrides au sein desquels il n'est pas possible de séparer dimensions matérielles et idéelles. Comme écrit précédemment, l'espace est à la fois contenant et contenu des actions humaines. Il est « *un ensemble de ressources et de contraintes, matérielles, immatérielles, idéelles, de tailles variées qui tout à la fois entourent l'acteur individuel et que celui-ci incorpore, sous la forme de schèmes mentaux, de systèmes, d'idées, de normes, de prescriptions, de répertoires de pratiques* » (Lussault 2009 : 26-27). Note objectif d'étudier les représentations d'une ville ou d'un quartier est alors de saisir par leur truchement comment la dimension immatérielle permet aux acteurs d'appréhender le monde social dans sa matérialité, ce qui implique que l'espace serait à la fois produit de constructions individuelles et sociales tout comme producteur de réalités individuelles et sociales (Lefebvre 2005).
Définir l'espace ainsi, c'est reconnaître que « *la matérialité n'est jamais suffisante, à elle seule, à donner à une configuration physique des réalités et une signification individuelle et sociale* » (Lussault 2009 : 63). Le sens ne se constitue que lorsque s'établit, par la perception ou la communication, un lien entre la matière et les idées (cf. chapitre 2). Nous pouvons dire qu'un acteur connaît un espace lorsqu'il lui associe du sens et est capable de l'appréhender, c'est-à-dire d'associer des significations aux objets qui le composent et de les lier entre eux afin de pouvoir se positionner vis-à-vis de lui physiquement (s'y situer, s'y mouvoir) et mentalement (le représenter, le décrire, l'évaluer, se l'approprier) (Paulet 2002 ; Tuan 2006). Henri Raymond a montré la correspondance entre les caractéristiques matérielles d'un espace et les pratiques sociales qui s'y développent (Raymond 1984). Selon lui, cette correspondance s'appuie sur deux mécanismes. Premièrement, il y a la commutation, c'est-à-dire le passage de pratiques sociales dans l'organisation spatiale. Deuxièmement, il y a la transmutation, qui consiste à faire évoluer une organisation spatiale pour la faire correspondre à des pratiques sociales. La transmutation est ainsi davantage une action par laquelle l'usage va conditionner l'évolution de l'espace alors que la commutation procède à l'inverse. Si la transmutation s'inscrit sur le temps long, la commutation est en effet à l'œuvre sur le temps limité du projet urbain (cf. chapitre 3, partie 2.2.). On peut la définir comme la traduction d'un besoin énoncé explicitement par un commanditaire ou projeté comme étant celui des destinataires, en une solution spatiale. Elle est directement à l'œuvre dans le processus de conception architecturale

[1] Comme le synthétise Sylvain Sangla, la pensée lefebvrienne de l'espace conduit à se fixer comme objectif non la poursuite d'une « *science absolue de l'espace ou de science de l'espace absolu, mais l'étude des différents espaces locaux, de leurs productions et de leurs articulations* » (2010 : 158).

et urbanistique. Les deux processus, qu'ils soient actifs dans la phase de conception (la commutation) ou de réception à long terme (transmutation), relèvent du « faire avec » l'espace.

2.1.2. L'espace, actant et enjeu des rapports sociaux

Lorsqu'ils font avec l'espace, les acteurs le façonnent et le définissent à leur image en ceci qu'ils cherchent à y « *inventer, énoncer, diffuser, imager les idéologies, mythes, imaginaires, connaissances scientifiques, expertises qui expliquent les agencements matériels, en donnent les clefs interprétatives, selon le système de références sur lequel chaque "système discursif" s'appuie* » (Lussault 2009 : 43). Ces « systèmes discursifs », que l'on peut aussi qualifier de registres d'explication ou de justification, diffèrent en fonction des groupes sociaux même s'ils s'influencent et s'interpénètrent. C'est d'ailleurs de leurs différences, postulons-nous, que naît le décalage entre les représentations de l'espace des groupes sociaux. C'est pourquoi c'est à travers eux que nous proposons de comprendre les idéologies, motivations et intérêts qui conduisent les individus et les groupes à formuler leurs représentations (cf. chapitre 2 et chapitre 5).

À partir de l'idée qu'un espace ne peut être considéré comme passif, Michel Lussault propose de penser le champ spatial en distinguant les opérateurs spatiaux selon qu'ils sont humains – on parlera d'acteurs (le terme regroupant ici autant les individus que les groupes sociaux) – ou non humains – on parlera d'actants[1]. L'idée est que les actants interagissent avec les acteurs par l'entremise de l'espace. Le champ spatial se compose d'acteurs et d'actants matériels et immatériels. Les actants matériels sont ceux qui se composent de matière mise en forme : ils vont de la particule à la galaxie, en passant par ce qui forme tous les espaces privés et publics qui composent nos villes. Les actants immatériels participent eux aux savoirs collectifs sur l'espace, ils peuvent par exemple être des « *grands principes, des concepts (Dieu, l'égalité, l'équité, le progrès, mais aussi le tissu territorial continu, le périurbain, le rural ou encore des abstractions personnifiées comme le paysan, le citadin, le flâneur, etc.)* » (Lussault 2009 : 54). Les potentialités d'action de ces actants sont plus ou moins importantes en fonction des circonstances sociales et historiques. En ce sens et parce qu'elles servent à se situer, à s'identifie, à agir (cf. chapitre 2), les représentations sociales peuvent être considérées comme des actants. Elles font en tous cas partie de l'« imaginaire géographique » (Debarbieux 2003a), autre terme permettant d'insister sur l'importance des significations mentales individuelles et sociales dans l'organisation des pratiques spatiales. L'imaginaire développé par les acteurs dépend directement de la position qu'ils occupent dans la société et de leurs intérêts, en ce sens l'imaginaire n'est pas « hasardeux » mais relève d'une intentionnalité (Sartre 1967). L'espace est le sujet d'un grand nombre d'« illusions » qui correspondent, pour Pierre Sansot (1997 (1973)), aux significations que les acteurs veulent bien lui accorder. Il donne les exemples d'« illusions » géométriques, administratives, fonctionnalistes, psychosociologiques, qui correspondent à ce que nous nommons des représentations (cf. chapitre 2).
Considérer que l'espace est relationnel c'est poser la prééminence des facteurs sociaux dans sa production comme dans sa réception. Dans la continuité de ce que nous avons écrit dans la première partie de ce chapitre, et avant de distinguer représentations individuelles et sociales, nous soulignons qu'étudier l'espace n'a de sens que dans une perspective sociale puisque « *pas plus qu'un phénomène social ne peut se réduire à une somme d'actes individuels, notre rapport à l'espace ne relève pas de notre seule fantaisie perceptive* » (Di Méo 1990 : 360). Ceci ne signifie pas

[1] Michel Lussault considère par exemple les institutions comme des actants hybrides humains-non humains.

nier aux individus toute capacité d'autonomie dans la construction de leurs rapports à l'espace. C'est plutôt affirmer que ce rapport individuel, qu'il prenne naissance dans un parcours de vie, un ensemble de convictions ou un psychisme singulier, se fait toujours au sein d'un substrat social tributaire d'espaces de vie qui sont des productions sociales.
Guy Di Méo pose cette conception comme une critique d'approches géographiques n'appréhendant les rapports que de manière individuelle voire individualiste. C'est le cas de certains travaux sur l'espace vécu inspirés de ceux d'Armand Frémont mais aussi de certaines approches se réclamant de la phénoménologie, qui analysent les rapports des hommes à leurs espaces de vie essentiellement à travers le prisme de leurs sentiments, sensations et pulsions. Ces approches font l'impasse sur deux aspects fondamentaux des rapports homme/espace. Premièrement, elles négligent le fait que « *la nature humaine inclut beaucoup d'universalité et que les comportements de l'homme n'échappent pas à une bonne dose de rationalité collective, même si leur traduction en pratiques admet une très large variété de formes* » (Di Méo 1990 : 367). Deuxièmement, elles oublient que « *l'espace géographique est avant tout le fruit des rapports sociaux de production confrontés à la nature* » (ibid.). S'intéresser aux rapports de production permet ainsi d'une part d'intégrer dans notre appréhension de l'espace le fait que les représentations que les individus s'en font sont le fruit d'un processus psychologique et social (cf. chapitre 2) et, d'autre part, le fait que l'espace et les objets qui le composent sont actifs.

Lier l'étude de l'espace et celle des rapports de production conduit rapidement à se pencher sur l'ouvrage d'Henri Lefebvre, *La production de l'espace* (2005 (1974)). Si ce livre est souvent considéré par les chercheurs contemporains comme « à part » et limité à quelques considérations sur la seule question de la production, elle-même souvent déconsidérée par ceux qui travaillent sur la ville contemporaine et préfèrent parler de fabrique ou de construction[1], nous pensons que ses apports à la conceptualisation de l'espace sont d'une grande actualité et méritent qu'on leur accorde une certaine importance, comme l'ont fait par ailleurs certains géographes anglo-saxons (Harvey 2011 ; Shields 1991 ; Soja 2011 (1989)). Le fait de parler de production renforce l'idée selon laquelle l'espace n'est pas un donné ou une réalité passive mais bien un produit social où matériel et immatériel sont inextricablement liés (Lefebvre 2005). Ce sont les objets qui composent l'espace. Il n'y a pas de substrat préalable, une sorte d'éther, un contenant dans lequel les objets seraient positionnés et ceux-ci sont définissables par les relations qu'ils entretiennent entre eux et non par leurs seules positions relatives. De là découle que l'espace est aussi (en complément de son statut de construit) un actant : il peut faire agir. Il facilite, incite, parfois oblige ou empêche : il a une influence, tant par ce qui le compose que par la structure, l'organisation et l'évolution de cette composition (Lussault 2007). Pensé à travers les rapports sociaux qui se déploient *sur*, *dans* et avec *lui*, l'espace a la particularité d'être actif dans sa propre production : quotidiennement construit par les rapports économiques et sociaux, il les détermine à nouveau activement. Étudier l'espace permet donc d'observer les enjeux de la société qui le produit.
La manière dont Henri Lefebvre pense l'espace résonne largement avec nos préoccupations et avec les écrits des autres auteurs mobilisés. Il insiste sur le caractère éminemment politique de l'espace au sens où il est le produit des sociétés, chacune produisant son espace mais surtout parce que c'est par la médiation de l'espace, c'est-à-dire à travers son épreuve tant matérielle qu'idéelle, que se confrontent les valeurs des individus et des groupes sociaux. L'espace est

[1] Nous expliquons dans la partie 1.1.1. du chapitre 3 de la thèse pourquoi nous pensons qu'il est pertinent de manipuler la notion de production de l'espace pour comprendre et expliquer la ville contemporaine.

un produit social qui conditionne et est conditionné conjointement par la pensée (les représentations) et l'action (les pratiques). Il insiste fortement sur le lien entre pratiques sociales et organisation spatiale. Il propose à cet effet une approche globale de l'espace, ce qu'Edward Soja traduit plus tard dans la théorie du *thirdspace*[1] avec pour objectif de dépasser la dichotomie pensée/action et matériel/immatériel en suggérant qu'il est souvent difficile de distinguer ce qui relève de la matérialité ou de l'imaginaire d'un espace, ce tant ces dimensions s'intriquent dans l'expérience ou la pratique (Soja 1996). Edward Soja comme Henri Lefebvre insistent fortement sur le lien entre pratiques sociales et organisation spatiale. Nous pourrions résumer l'idée centrale de la sorte : chaque société se caractérise par un ensemble de pratiques (parmi lesquelles la production de l'espace) auxquelles correspondent des types d'espace, réciproquement à chaque type d'espace correspond un ensemble de pratiques, lequel est caractéristique d'une société. Pour autant, il n'y a pas de correspondance mécanique ou systématique entre pratiques et espaces puisque les pratiques et modes de production sont en perpétuelle évolution. C'est pourquoi, dit Henri Lefebvre, l'espace est spécifique : il « *n'est pas une chose parmi les choses, un produit quelconque parmi les produits : il enveloppe les choses produites. Il résulte d'une suite et d'un ensemble d'opérations, et ne peut se réduire à un simple objet. Effet d'actions passées, il permet des actions, en suggère ou en interdit* » (Lefebvre 2005 : 88-89).

Ceci nous amène à mobiliser la conceptualisation d'Henri Lefebvre qu'est la triplicité de l'espace[2]. Il propose de partitionner, à des fins analytiques, le processus de production de l'espace en trois niveaux. Ces trois niveaux sont les représentations de l'espace ou « *espace conçu* », les pratiques spatiales ou « *espace vécu* » et l'espace de représentations ou « *espace reçu* ». Le schéma ci-dessous synthétise cette triplicité[3].

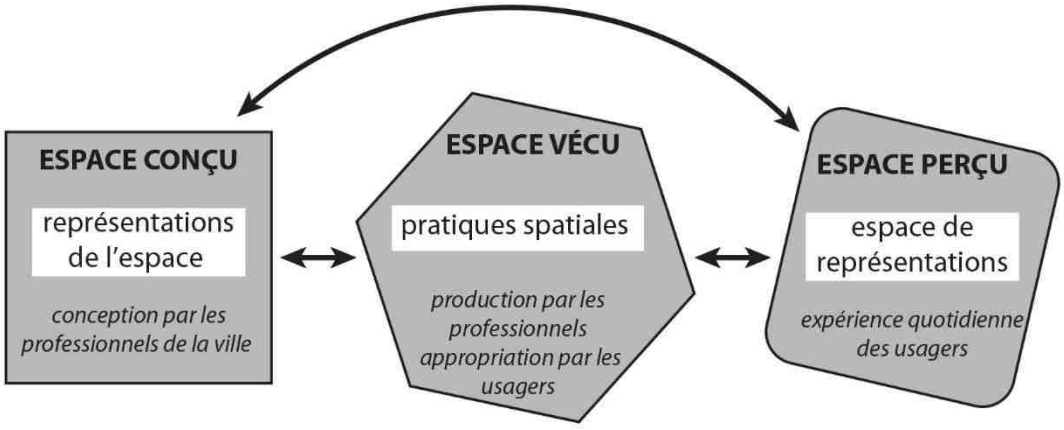

Figure 2. Triplicité de l'espace d'Henri Lefebvre (réalisation personnelle)

Le premier niveau est celui des représentations mentales des professionnels de la ville, architectes et urbanistes, puis des « savants » (scientifiques, philosophes). Cet « espace conçu » est « *l'espace dominant dans une société* » (Lefebvre 2005 : 48) car il est celui des individus dominants dans les rapports de production et car il conditionne directement l'espace matériel. Le deuxième niveau est celui des pratiques sociales, qui ont une influence sur la matérialité de

[1] Littéralement tiers-espace.

[2] Nous développons dans la partie 2.1.3 du chapitre 2 de la thèse la manière dont la triplicité de l'espace enrichit la réflexion sur les représentations de la ville et nous exposons dans la partie 2.1.1. du chapitre 3 les points communs et les divergences entre cette modélisation et celle que nous développons dans le cadre de la thèse.

[3] Les flèches symbolisent la relation dialectique entre les espaces ; les formes différenciées des cadres symbolisent leurs différences.

l'espace. L'« espace vécu » est celui de la production et de la reproduction, c'est l'espace des pratiques à travers lesquelles les individus et les groupes formulent l'espace en le produisant et/ou en se l'appropriant. C'est le niveau où se rendent manifestes « *la compétence et la performance spatiales propres à chaque membre de cette société* » (ibid.). Le troisième niveau enfin est celui de la concrétude idéelle, perceptive et symbolique de la vie quotidienne des habitants. L'« espace perçu » regroupe dans un ensemble simplificateur (Henri Lefebvre ne précise pas les différentes composantes idéelles de l'espace) tous les aspects symboliques de l'expérience de l'espace des habitants ou usagers. *A contrario* de l'espace conçu, c'est originalement un espace maîtrisé, dominé, que les usagers modifient par l'imagination, l'appropriation et l'utilisation symbolique d'objets matériels. Les différents aspects de la vie sociale, peuvent être « rangés » dans l'un ou l'autre de ces niveaux ou bien les cumuler. Par exemple l'urbanisme se situe à la fois dans l'« espace conçu » et dans l'« espace vécu », puisqu'il passe de l'activité de projection ou de réflexion sur l'espace à advenir à sa matérialisation pratique.

La triplicité de l'espace ne doit pas être comprise et utilisée de manière catégorique et directe, mais comme une (dé)construction dialectique des interactions sociales qui se produisent lorsque les individus et les groupes font avec l'espace. Elle doit être maniée avec précautions, faute de quoi « *elle introduirait vite des dissociations, alors qu'il s'agit au contraire de restituer l'unité productive* » (Lefebvre 2005 : 53). Henri Lefebvre insiste sur le fait qu'elle ne peut être féconde que si elle sert à saisir « *du concret* » (ibid. : 50) et à montrer comment les idéologies interviennent « *dans l'espace social, dans sa production, pour y prendre corps* » (ibid. : 55). La triplicité de l'espace permet ainsi l'étude des contradictions et décalages qui traversent les espaces en prenant en compte l'intrication des réalités sociales et spatiales des différents acteurs et en mettant en avant les liens entre choix théoriques, politiques et matériels.

Cette conception exclut l'espace comme une image ou un décor et le présente avant tout comme le produit et le producteur de faits et d'objets sociaux. Partant, l'individu n'est pas un spectateur passif de l'espace mais bien un acteur de celui-ci, quand bien même ses possibilités et son influence sont plus ou moins grandes. « *Un "être humain" n'a pas devant lui, autour de lui, l'espace social – celui de sa société – comme un tableau, comme un spectacle ou un miroir. Il sait qu'il a un espace et qu'il est dans cet espace. Il n'a pas seulement une vision, une contemplation, un spectacle; il agit, il se situe dans l'espace, partie prenante* » (Lefebvre 2005 : 339). Bien sûr, l'influence et l'investissement des individus, des groupes sociaux ou des classes sociales dépendent de leur position dans la hiérarchie sociale et dans l'organisation du mode productif, mais aussi des intérêts qu'ils défendent. Henri Lefebvre présente à cet effet l'espace comme intrinsèquement conflictuel, permettant ainsi d'observer les luttes entre les individus et les groupes qui le prennent pour enjeu. Michel Lussault (2009) considère lui que l'intervention sur l'espace est intrinsèquement politique, de la même manière que les luttes politiques sont pour la plupart intrinsèquement spatiales. Pour Henri Lefebvre, la production d'espaces spécifiques est l'aboutissement auquel tendent ceux qui souhaitent imposer leur vision du monde ou ceux qui comptent renverser la vision dominante. Ainsi, « *les idées, représentations, valeurs, qui ne parviennent pas à s'inscrire dans l'espace en engendrant (produisant) une morphologie appropriée se dessèchent en signes, se résolvent en récits abstraits, se changent en fantasmes. L'investissement spatial, la production de l'espace, ce n'est pas un incident de parcours, mais une question de vie ou de mort* » (Lefebvre 2005 : 478-479)[1].

[1] Pour Henri Lefebvre, les slogans de mai 1968, comme « changer la vie » ou « changer de société » sont restés des slogans car il n'y a pas eu de production d'un espace associé. Ce qui explique selon lui les échecs des expériences

Penser l'espace comme intrinsèquement relationnel et/ou conflictuel, et donc comme un enjeu pour les individus et les groupes sociaux, permet de rompre avec les dichotomies social/spatial, espace/acteurs et individu/société, puis de proposer d'appréhender les espaces à travers toutes leurs dimensions.

2.2. Espace et territoire, deux concepts en concurrence

Si le concept de triplicité est utilisé par les sociologues et les philosophes (Sangla 2010), les géographes et les aménageurs lui ont opposé et ont largement développé la dualité espace/territoire (Martin 2006). C'est autour du territoire que se sont concentrés la plupart des développements récents même si les travaux de Jacques Lévy et Michel Lussault ont remis quelque peu la notion d'espace sur le devant de la scène géographique et que certains Anglo-saxons n'ont jamais cessé de mobiliser *space* pour décrire des phénomènes similaires. Les recherches sur les représentations de l'espace se sont particulièrement positionnées autour des notions de territoire, de territorialité et de territorialisation dans la continuité des travaux fondateurs de Claude Raffestin (1986) et d'Hervé Gumuchian (1991) et des orientations suivies par Guy Di Méo (1998a) ou Bernard Debarbieux et Martin Vanier (2002). Bien que nous conservions le terme d'espace en mobilisant le concept de spatialisation (cf. 2.2.2.), les travaux portant sur le territoire ont aussi nourri notre réflexion. Si le questionnement autour des significations de ces deux termes n'est pas une préoccupation première de ce travail, il s'agit là toutefois d'un débat dont nous ne pouvons ignorer l'existence. C'est pourquoi nous nous y attardons ici quelque peu afin de justifier pourquoi et comment nous manions la notion de représentations en empruntant une bonne part de sa conceptualisation et de son application aux problèmes spatiaux à des auteurs qui l'associent à celle de territoire.

2.2.1. Apports conceptuels de la notion de territoire

Les points communs entre les notions d'espace et de territoire sont nombreux. Au premier rang de ceux-ci figurent leurs foisonnantes et divergentes utilisations (Soja 2011 (1989)). N'ayant ici prétention à en dresser un historique exhaustif, nous nous concentrons sur celles qui alimentent notre travail ainsi que nos doutes sur la pertinence qu'il y a à substituer le terme de territoire à celui d'espace pour répondre aux objectifs que nous poursuivons.

L'une des premières utilisations de territoire, relève Jacques Lévy (2003d), le définissait comme synonyme ou quasi synonyme d'« espace », afin d'insister sur son incarnation dans une réalité sociale et historique et non seulement dans l'abstraction géographique. Hervé Gumuchian, pour qui les processus de territorialisation et de représentation vont toujours de pair, propose de substituer le concept de territoire à celui d'espace afin d'intégrer davantage de social dans l'étude du spatial. Il écrit que « *renoncer au terme "d'espace" pour retenir celui de "territoire", c'est admettre implicitement que les valeurs sociales jouent un rôle premier dans l'analyse du processus cognitif, en particulier, dans toute lecture d'une étendue terrestre quelconque* » (Gumuchian 1991 : 18). Cette volonté de reconsidérer les aspects sociaux accompagne un autre fondement du développement des travaux sur le territoire : le souhait de différencier le

de vie communautaires du début des années 1970 est le fait qu'elles se sont cantonnées à des espaces préexistants parfois modifiés à la marge.

concept du réel, « *l'espace exprimant l'unité initiale du monde et les territoires traduisant sa diversité humaine et sociale* » (Di Méo 1998a : 110). L'utilisation du terme « territoire » met en avant une réalité spatiale appréhendée dans une perspective sociale et politique. Ce qui amène Jacques Lévy à retenir une définition topographique du territoire, c'est-à-dire celle qui en fait un « *espace contrôlé-borné* » et permet essentiellement d'insister sur les concepts d'identification, d'appropriation ou encore de contrôle politique (et de territorialisation des politiques). Présenté de cette manière, « *le territoire serait un espace disposant, d'une manière ou d'une autre, d'un attribut de possession ou d'identification* », autrement dit, il « *deviendrait la composante identitaire, voire idéelle, de n'importe quel espace* » (Jacques Lévy 2003d : 908).

L'enjeu de l'identité sociale est au cœur de la théorisation de la notion de territoire, qui fait de l'appropriation d'un espace topographique ou géographique un élément de la construction de la représentation identitaire des groupes. L'appropriation est conçue ici comme dépassant la sphère individuelle pour devenir sociale (Humain-Lamoure 2007) et pouvant être aussi bien concrète (évolution matérielle de l'espace, propriété privée) qu'abstraite (représentations, imaginaire) (Raffestin 1986). Le fait de se reconnaître comme appartenant à un ou plusieurs groupes sociaux cohérents, c'est-à-dire de partager un ensemble de valeurs, de pratiques et d'intérêts ou objectifs sociaux, serait renforcé par l'appropriation sociale d'un territoire commun (une ville, une région, un quartier). On désigne par le vocable de territorialité les rapports d'un acteur ou d'un groupe social à « son » territoire. Pensé ainsi, le territoire est avant tout un ensemble de représentations sociales incorporant les caractéristiques matérielles de l'espace dans le champ de la symbolique sociale et individuelle. Si les réflexions sur le territoire sont liées à celles sur les représentations (Gumuchian 1991), la plupart des auteurs s'entendent pour dire que le territoire ne se limite pas à sa représentation, mais qu'il a une double nature symbolique et matérielle et que c'est en cela qu'il structure les actions sociales (Debarbieux 2003b ; Di Méo 1998a ; Vanier 2009). Bernard Debarbieux le définit comme un « *agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité* » (Debarbieux 2003b : 910). Il précise que la matérialité est constitutive de la représentation d'un territoire. Nous retrouvons ici une préoccupation identique à celle énoncée dans notre définition de l'espace : être en capacité d'observer et de penser les liens entre matérialité et idéalité de la dimension spatiale de la société. Selon Guy Di Méo (1998a), le territoire participe conjointement de trois ordres distinctifs : celui de la matérialité, celui de la psyché individuelle et celui des représentations sociales, collectives et culturelles.

Un territoire est un espace qui peut être nommé, délimité[1], défini par son identité, les activités qui s'y déploient et les groupes qui le contrôlent. Sa production – évolutive sur le temps long et collective – est dépendante de logiques politiques et économiques. La notion de territoire a été développée pour intégrer conjointement les représentations que fabriquent ceux qui l'habitent et celles que formulent ceux qui le conçoivent ou le produisent. « *Le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité* » (Di Méo 1998a : 107). Il est alors imprégné des valeurs des groupes qui le façonnent matériellement et idéellement et l'imprègnent en retour. En tant que tel, « *il participe toujours d'une vision du monde et d'une représentation auto-référencée et identitaire du groupe qui la construit* » (Debarbieux 2003b : 912). Le groupe se distingue notamment par le territoire qu'il

[1] Ce qui ne signifie pas qu'il doive se caractériser comme étant une aire ou par sa continuité, il peut être fait de réseaux (archipels) ou encore composé de réseaux (voies) (Debarbieux et Vanier 2002).

s'approprie et les représentations qu'il en fabrique et qu'il diffuse, celles-ci étant à la fois unifiantes et différenciantes[1]. La connaissance scientifique d'un territoire passe alors par l'étude des représentations des membres du groupe. Cette idée entre en résonnance avec notre problématique et notre méthode d'enquête (cf. chapitre 5). Toutefois, si les groupes sociaux que nous étudions s'identifient plus ou moins fortement comme groupes, cette affirmation n'est pas systématiquement liée à l'appropriation d'un territoire. En effet, si les concepteurs se reconnaissent comme des professionnels de la ville, des architectes, des urbanistes, ils ne sont pas spécifiquement « les concepteurs de Confluence ou de Bottière-Chénaie »[2]. Dans ce cas, comme dans de nombreux autres, le groupe qui façonne matériellement le territoire et celui qui l'habite ne sont pas les mêmes.

Ce qui n'empêche pas le premier de ces groupes (les concepteurs), et c'est là un aspect important de la notion de territoire, de raisonner en ces termes. Le territoire a deux aspects : le premier, qui nous intéresse plus particulièrement, est celui d'espace socialisé, le second est sa définition politico-juridique. Cette définition politico-juridique est, dans ses grandes lignes, l'héritière des théories de l'État et de la période de constitution des États-Nations les plus stables et centralisés (Badie 1995). Elle s'appuie sur des limites établies clairement sur le plan administratif autant que sur une certaine vision de la continuité et de l'unité. Le territoire est aujourd'hui un enjeu clef des politiques publiques. Politiciens, fonctionnaires, promoteurs et concepteurs se revendiquent d'un territoire, parlent de territorialisation ou encore assument le terme de marketing territorial (Bailleul 2009). Le territoire est ainsi devenu un vocable privilégié de l'action publique ; il faut le valoriser, améliorer son image, le vendre. « *La figuration et l'argumentation apparaissent dès lors comme des étapes décisives de la production de territoires nouveaux* » (Debarbieux et Vanier 2002 : 20). La construction de l'image des territoires est aujourd'hui un véritable enjeu dans l'objectif politique de leur garantir une cohérence interne et une compétitivité externe dans le cadre de la compétition qui se joue entre eux (cf. chapitres 3 et 4). Dans leur communication et dans leurs actions, les destinateurs de la ville font appel à des références montrant leur engagement dans une certaine forme de modernité (et leur correspondance aux valeurs de l'air du temps), autant qu'à une histoire et à une identité propres (c'est le rôle alloué aux aspects culturels et patrimoniaux de l'urbanisme) (Mons 1992). Des préoccupations qui conduisent directement à poser la question de l'instrumentalisation politique des notions de territoires et d'identité (Mandon 2001). Le fait que territoire soit le mode de désignation de l'espace d'action par les élus et les professionnels est une justification au fait de préférer son emploi à celui d'espace. Cela pose la question du lien entre le territoire juridique, politique et économique de la production et le territoire habité et approprié de ceux qui l'habitent.

Ceci conduit à faire la critique de la notion de territoire. Un exercice auquel se sont attelés certains auteurs, partant de l'idée que la critique de l'espace comme un terme polysémique, abstrait et idéologique qui a motivé bon nombre de développements théoriques sur la notion de territoire peut aujourd'hui être appliqué à celui-ci. Jean-Yves Martin (2006) considère que le concept de territoire n'est ni plus ni moins flou ou englobant que celui d'espace et que la dualité espace/territoire n'empêche pas les confusions entre les deux termes souvent employés

[1] On retrouve ici une caractéristique de l'*habitus* et plus généralement des représentations sociales (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.).

[2] Dans les entretiens, les groupes auxquels s'apparentent les enquêtés sont ceux de professionnels de la ville ou de concepteurs dans un sens large, celui de confrères d'une même profession (architecte, paysagiste, urbaniste) mais pas spécifiquement d'un groupe travaillant – plus ou moins en commun – sur un espace donné.

comme presque synonymes. Régis Keerle pense qu'il est « *tout au moins un objet autant chargé d'idéologie que l'espace" qu'il a souvent remplacé dans le discours géographique* » (2006 : 23). Enfin, la critique adressée au territoire par Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2002, 2005) est d'être une notion qui, à partir de l'intention d'éviter toute réification, y aboutit finalement. Parlant d'« *hégémonie du territoire* » (2002), ils considèrent que l'emploi généralisé tant en sciences sociales qu'en politique ou dans l'action publique des termes de territoire, territorialisation ou territorialité, rend la notion difficilement opératoire et trop poreuse aux discours des élus et des professionnels de l'aménagement[1].
Cet emploi conduit, selon ces auteurs, à nier la complexité des situations concrètes, à placer sur le même plan l'appropriation et l'instrumentalisation de l'identité par le politique et l'appropriation par les habitants, ce qui aboutit finalement à cantonner la notion au domaine de l'idéel. L'emploi généralisé de la notion de territoire et du vocabulaire qui l'accompagne (patrimoine, espace public, identité) nourrirait « *des "rhétoriques holistes", ces discours idéologiques sur le "collectif" et le "bien commun" qui masquent les inégalités sociales, les conflits d'intérêts et les rapports de pouvoir qui traversent les collectivités humaines. Le succès de la notion de territoire est significatif de cette tendance récurrente en géographie, et bien au-delà, à tenir des discours globalisants sur la société en raisonnant à partir de catégories géographiques qui nient ou même négligent la complexité et le caractère dynamique et conflictuel des rapports à l'espace* » (Ripoll et Veschambre 2005 : 13). Si cette réflexion nous semble valable et que nous rejoignons la critique portant sur l'évacuation de la conflictualité dans les travaux portant sur la production contemporaine de l'espace, nous pensons – en référence notamment aux propos de Régis Keerle et à notre conception de la notion d'idéologie (cf. chapitre 2, partie 1.2.4.) – que le procès en idéologie peut (encore) être tout autant attenté à la notion d'espace. De même, le procès en simplification dépend de la définition employée et de la rigueur du travail davantage que du concept étudié. La réponse proposée par Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre est de réinvestir les termes d'espace et, surtout, d'appropriation de l'espace avec l'objectif de réinjecter les dimensions conflictuelles dans l'étude de sa production, en distinguant notamment les modes d'appropriation en fonction des groupes et des statuts sociaux des acteurs.

2.2.2. À propos de la spatialisation

Considérant que, telles que définies précédemment, les notions d'espace et de territoire sont à bien des égards deux modes de désignation distincts de la dimension spatiale de la société et qu'elles permettent toutes les deux d'envisager dans un cadre cohérent la mise en œuvre de notre recherche, nous acceptons qu'il y a dans le choix de conserver le terme d'espace une part d'arbitraire. Un arbitraire que nous devons toutefois expliquer. Comme le souligne Jacques Lévy (2003d), la recherche du terme parfait entre, par exemple, lieu, espace ou territoire, est illusoire puisque chaque biais qu'elle renferme en soulève un autre. Aussi, prenons nous ici une décision sans la prétendre supérieure à l'autre (voire aux autres) option(s) possible(s). Elle présente, à nos yeux, l'avantage d'être simple – l'espace tel que nous l'avons défini offre une certaine souplesse – et cohérente avec les objectifs que nous poursuivons. Nous conservons le terme d'espace, considérant que « *parler d'espace, c'est évoquer le régime de visibilité des substances sociétales* » (Lévy et Lussault 2003 : 331) et que ce vocable renvoie à ce qui nous intéresse prioritairement dans l'étude de l'espace urbain, c'est-à-dire la possibilité d'observer les réalités

[1] Il s'agit d'une critique voisine de ce qu'elles nous formulons à l'égard d'un autre vocabulaire hégémonique de l'action publique : celui de projet (cf. Chapitre 3, partie 1.1.4.).

sociales qu'il cristallise et rend visibles. Aussi retenons-nous une acception intrinsèquement sociale de l'espace, tout en sachant, d'une part, que l'enjeu central demeure d'être capable de mettre en avant les faits sociaux qui nous intéressent et, d'autre part, que le terme qui permet de situer le périmètre d'intervention et l'échelle d'observation s'efface derrière le sens qu'on lui associe et ce qu'il permet de mettre en saillance. Enfin, cette décision est cohérente avec les théories que mobilisées : l'approche relationnelle de l'espace, la triplicité de l'espace et les références sociologiques (première partie de ce chapitre), psychosociologiques (chapitre 2) ou issues de la géographie critique anglo-saxonne (ci-dessous et chapitres 3 et 4). Cette décision nous impose de pouvoir nommer le processus de construction sociale matérielle et idéelle de l'espace en général et d'espaces en particulier, ainsi que de pouvoir dénommer ceux-ci. La notion de spatialisation nous est alors très utile.

Des géographes anglo-saxons (Harvey 2010 ; Shields 1991 ; Soja 2011 (1989)), se rattachant aux *urban studies* et s'inspirant des travaux d'Henri Lefebvre et Michel Foucault[1], utilisent le terme d'espace (*space*) dans une acception qui recoupe largement ce que nous venons de décrire sous le vocable de territoire[2]. David Harvey et Rob Shields y adjoignent le terme de spatialisation (*spatialisation*), parfois accompagné du qualificatif « sociale ». C'est surtout le second qui a théorisé le concept. La spatialisation se définit comme le processus à travers lequel les activités et phénomènes sociaux prennent des formes spatiales, matérielles et symboliques. Pour comprendre cette double utilisation, il faut noter que le terme « espace » est à la fois employé comme objet d'étude général (l'espace) et pour désigner des objets particuliers (un espace). Dans ce second cas, « *"un espace" signifie une aire limitée : un site, une zone ou un lieu caractérisé par des activités sociales spécifiques, par une identité donnée culturellement (un nom) et par une image* » (Shields 1991 : 30)[3]. La spatialisation intègre l'imbrication des échelons, considérant que toute réflexion ou action sur un espace particulier implique ou a une influence sur l'espace en général. Si elle résout pas toutes les difficultés causées par l'étendue du champ sémantique ouvert avec l'utilisation du terme espace (Soja 2011), la spatialisation permet de le penser en dépassant sa simple considération comme substance matérielle et géographique en affirmant sa nature intrinsèquement relationnelle. Le terme sert à « *désigner la construction sociale de l'espace en cours au niveau de l'imaginaire social (mythologies collectives, présupposés) ainsi qu'à celui des interventions d'aménagement (par exemple sur l'environnement bâti). Ce terme nous permet de nommer un objet d'étude qui englobe à la fois la logique culturelle de l'espace, son expression et élaboration à travers le langage et des actions plus concrètes, de même que les constructions et arrangements institutionnels* » (Shields 1991 : 31). L'objectif de Rob Shields et de David Harvey est de relier des objets habituellement séparés (par exemple les logiques de constructions institutionnelles et langagières) pour monter leurs interconnexions et coordinations. Nous partageons l'ambition de ces auteurs, qui visent explicitement le dépassement des antagonismes entre structuralisme et constructivisme[4] en insistant sur la manière dont les

[1] Rob Shields utilise le terme de spatialisation pour traduire l'utilisation très générale du terme « espace » par le premier et l'emprunte au second, lequel, précise-t-il, l'a utilisé à quelques reprises sans toutefois le théoriser.

[2] Il ne s'agit pas d'une question linguistique où un terme serait utilisé pour un autre, mais bien d'un choix, les termes de territoire et de *territory* ayant connu une évolution parallèle dans les géographies francophone et anglophone (Debarbieux 1999).

[3] Tous les extraits de l'ouvrage Rob Shields sont traduits par nos soins.

[4] Rob Shields propose par exemple de substituer le terme de « formations » (traduction littérale) à celui de structures, afin d'affirmer sa compatibilité avec une pensée de la construction individuelle et sociale de la réalité.

conditions réelles d'existence spatiale, le poids des structures sociales et institutionnelles, puis les constructions sociales de représentations de l'espace s'influencent de manière récursive.
Le terme recouvre de plus une dimension historique au sens où la spatialisation permet de distinguer l'espace et la manière dont il est construit à un moment, à un endroit ou par un groupe, une société ou une culture particulière. Rob Shields dresse un parallèle explicite avec l'*habitus* en avançant l'idée que la spatialisation est à la fois unifiante et différenciante (entre villes, groupes sociaux et société)[1]. Imposer son mode de spatialisation, autrement dit sa conception de l'espace, est un des moyens des systèmes hégémoniques pour s'imposer à tous. La spatialisation permet de lire les valeurs dominantes d'une période et les ruptures dans la manière d'aménager l'espace et la ville en particulier (Mumford 2011). Confrontée à l'espace urbain, la réflexion sur la spatialisation rejoint celles sur la notion de territoire pour affirmer l'importance des identités et de leurs composantes géographiques dans la médiation entre les faits sociaux et les phénomènes spatiaux (Di Méo 1998a). Le processus d'identification « *constitue la base de l'élaboration de la spatialisation car elle permet de différencier deux parties d'un espace ainsi que les lieux les uns des autres (une certaine ville est identifiée par la montagne au milieu et est donc différente de celle qui compte sept collines)*[2]*. Ce processus d'identification, de division et de différenciation assure une fonction sociale. Les personnes sont identifiées en fonction de leur appartenance présumée à leur lieu d'origine* » (Shields 1991 : 48). Nous pouvons ajouter que les personnes s'identifient elles-mêmes à des espaces et que la spatialisation permet à la fois de penser la désignation mais aussi l'appropriation et la distinction par l'espace. En cela, ces travaux anglophones sur l'espace se croisent avec des travaux francophones pour affirmer le caractère intrinsèquement relationnel de l'espace (Lussault 2009 ; Rosemberg 2000).
Les modes de spatialisation sont virtuels, mais ils se manifestent matériellement dans les discours, les grilles de lecture à travers lesquels les enjeux sont interprétés et les actions que conduisent les individus et les groupes. « *La spatialisation se rend visible dans les sujets de conversation dans lesquels l'image des lieux et des territoires*[3] *sont souvent cités et commentés (discours sur l'espace par exemple). C'est un moyen d'exprimer des idées – une abréviation intellectuelle*[4] *par laquelle des métaphores et des images peuvent transmettre un ensemble complexe d'associations sans que le locuteur n'ait à réfléchir profondément ou à spécifier exactement quelles associations ou images il ou elle manipule* » (Shields 1991 : 46). Cet aspect est ce qui rend possible de penser la récursivité entre espaces mentaux et espaces matériels mais aussi d'étudier les modes de spatialisation et à travers eux l'espace, en l'occurrence l'espace urbain en train de se faire. L'étude du mode de spatialisation d'une époque, d'un groupe social et des acteurs qui le composent ou d'une institution permet de lire les valeurs qui y sont dominantes mais aussi la manière dont elles évoluent. D'un côté, figer un mode de spatialisation est un objectif d'un système ou d'un régime pour affirmer son hégémonie. De l'autre, les modes changent perpétuellement puisqu'ils dépendent et reflètent les actualisations en cours au sein des groupes sociaux (Harvey 2010). Le concept spatialisation insiste à la fois sur la manière dont les valeurs et les significations sociales se fixent dans les espaces et la manière dont elles évoluent avec lui. La spatialisation permet donc de penser comment les représentations, les images ou les mythologies des espaces impulsées par les institutions, les concepteurs d'espace et leurs

[1] Si on peut probablement considérer que toute action ou pensée sociale est *in fine* différenciante et unifiante, défendre cette idée que ce soit par la spatialisation, l'*habitus* ou les représentations, souligne une volonté de situer les rapports sociaux entre groupes comme centraux dans le fonctionnement de la société.
[2] Références à Montréal et Rome, reprises à plusieurs reprises dans le travail de Rob Shields.
[3] Le terme employé est *regions*.
[4] Le terme original est *intelectual shorthand*, littéralement « sténographie intellectuelle ».

récepteurs modifient la réalité spatiale en ayant un impact matériel, économique, social ou institutionnel. Ce concept permet aussi de penser la manière dont la définition, l'identification ou l'identité d'un espace en particulier résonne avec un ensemble bien plus large de croyances. Rob Shields donne les exemples de la crédibilité d'une découverte scientifique, renforcée par le fait qu'elle serait produite dans une ville (Oxford) ou une université prestigieuse (Harvard, Yale), de la fiabilité d'un produit (les montres suisses, la qualité allemande) ou de sa qualité gustative (un vin de Bordeaux). D'où l'importance pour les villes en recherche de capital symbolique (Harvey 2008) de maîtriser leur identité et l'enjeu de la production de représentations dans la conception de l'espace urbain (cf. chapitre 2, partie 2.2.3.).
Mobilisé par quelques auteurs francophones (Dris 2005 ; Keerle 2010), sans qu'ils ne réfèrent explicitement aux auteurs sur lesquels nous nous appuyons, le concept de spatialisation nous semble bien correspondre à notre projet scientifique et nous permet à la fois de penser des dimensions comme l'appropriation ou la construction de représentations et de conserver le terme d'espace, qui correspond à la fois à ce que nous comptons décrire et aux références que nous mobilisons pour conceptualiser le rapport au monde (Lefebvre 2005 ; Lussault 2009). Nous pensons que la spatialisation est un concept opérant pour penser les réalités que nous souhaitons comprendre et que l'on peut considérer que « *l'espace urbain ne peut être ni un simple support des pratiques ni un simple produit. Il est une des formes d'expression de la société dans toute sa complexité. En tant que forme spatiale où se rencontrent et s'entremêlent différentes stratégies du social, la ville nécessite une réflexion ancrée dans la pluralité du vécu quotidien. Les formes urbaines traduisent des représentations contrastées marquées par l'interférence des modèles sociaux et architecturaux* » (Dris 2005 : 87). Nous nous emparons du concept de spatialisation et du vocable d'espace, considérant qu'il est possible de parler de l'espace en général et de catégoriser des espaces (Backouche *et al.* 2011), donc de parler de types d'espaces (ou d'espèces d'espaces pour reprendre les mots de Georges Perec (2000 (1974))) à la fois matériels et idéels – l'espace urbain, la ville – et d'espaces en particulier : Nantes, Confluence, mon quartier, ma rue, chez moi, mon appartement.

La possibilité d'identifier des types d'espaces étant établie, nous pouvons maintenant cerner les caractéristiques du type de ceux que nous étudions. Notre projet est de porter un regard analytique sur la ville contemporaine à travers des réalisations particulières et emblématiques. Avant de nous intéresser à leurs caractéristiques (cf. chapitre 4), voici quelques éléments de définition qui nous permettent d'identifier les espaces que nous étudions comme urbains et d'éclaircir notre usage du terme ville.
Le terme d'espace urbain – tout comme celui de ville – bien qu'il soit énormément utilisé en géographie comme en sociologie, n'est que rarement défini et a peu théorisé. On peut tout d'abord le caractériser de manière élémentaire comme un « *système sociétal regroupant l'ensemble des géotypes caractérisé par le couplage spécifique de la densité et de la diversité* » (Lussault 2003b : 949). La diversité est une mesure de l'hétérogénéité relative de l'aire considérée ; la densité est celle de la quantité de population, de bâti et d'activités sur cette même aire[1]. L'urbain regroupe, en les articulant, toutes les dimensions de la société décrites précédemment : spatiale, sociale, individuelle, temporelle, économique. En retenant que la ville est caractéristique de l'espace urbain, on peut en donner la définition suivante : « *une ville est une configuration fondée sur la complexité spatiale, c'est-à-dire sur l'association entre densité et diversité ; cette configuration est sociétale. Elle réunit et organise des réalités sociales suffisamment*

[1] Le terme de densité est très polysémique (Adam 2013a). Nous en retenons ici une définition très englobante.

consistantes et interactives pour que l'on puisse considérer réunis les attributs d'une société "complète", par opposition à d'autres agrégats sociaux non sociétaux, tels que des individus, des entreprises ou des institutions pris séparément » (Haegel et Lévy 1997 : 39). Cette complexité réunie en une même aire découle, comme l'a montré David Harvey (2010) de la concentration des capitaux économiques, sociaux, culturels et des forces décisionnaires et productives dans les villes.

Cette définition est relative et la suivre implique de considérer que l'urbain n'a de sens qu'opposé à un non-urbain moins dense et moins divers. Pourtant, à l'ancienne opposition ville/campagne ou urbain/rural, certains auteurs opposent l'idée que l'urbain est devenu au cours du XXe siècle illimité et généralisé, planétaire, (Choay 1994 ; Lussault 2009 ; Paquot *et al.* 2000)[1]. L'urbain se caractérise par sa complexité opérationnelle et son évolution perpétuelle (Lussault 2009). Une complexité, introduite par la notion de diversité qui est organisée, la figure du réseau, pensée dynamiquement, étant à ce titre caractéristique (Laffont 2015). Les figures « traditionnelles » du centre ou de proximité laissent aujourd'hui leur place à celles de multicentralité (Lussault 2007), d'accessibilité et de connectivité (Hénaff 2008).

Cela dit et alors que la production de la ville n'a cessé de se standardiser mondialement (Berdet 2013)[2], peut-on conclure que l'espace urbain est uniforme ? Si chaque organisation urbaine particulière peut être considérée comme une expression de l'urbain (Michel Lussault (2003b) parle de sous-système du système urbain), il n'est pas – pour des raisons historiques et de localisation, qui font que tout ensemble urbain répond aussi à ses logiques propres – possible de conclure à un urbain universellement homogène. La configuration dimensionnelle de la société que proposent Jacques Lévy et Michel Lussault permet d'identifier la manière dont une société se structure. De fait, « *son ordre n'est pas stable dans l'histoire et sous toutes les latitudes* » (2003 : 331). Le contenu des dimensions tout comme leur organisation et la nature de leurs interactions sont spécifiques et singularisent les moments historiques et les parties du globe examinés. Les lectures par la spatialisation, ou par le territoire, conduisent aux mêmes conclusions. À chaque société correspond une configuration spatiale.

L'espace urbain et son mode de production se renouvellent continuellement. L'histoire de l'urbanisme se constitue moins par enchaînement de ruptures successives que par le renouvellement progressif des configurations discursives et matérielles de sa production et des territoires qu'elle engendre (Choay 1965 ; Mumford 2011 ; Tomas 2003). Les espaces urbains contemporains sont les fruits de l'héritage des modes de production précédents et des renouvellements récents dont ils portent les valeurs. En conséquence, et malgré la standardisation de la production de la ville contemporaine, chaque espace urbain témoigne à la fois de l'idéologie dominante (qui s'incarne dans les productions matérielles) de son l'époque de sa production et des particularités topographiques, sociales, historiques ou politiques desquelles il émerge. Étudier un espace urbain particulier permet ainsi de voir à la fois cette idéologie et les représentations de ceux qui le conçoivent et l'habitent.

[1] On trouve les prémices d'une idée similaire dans les écrits d'Henri Lefebvre pour qui l'industrialisation du XIXe et du début du XXe a progressivement rendu possible le fait que « *la société et la vie urbaine pénètrent les campagnes. Une telle façon de vivre comporte des systèmes d'objets et des systèmes de valeurs* » (Lefebvre 2009 : 20).

[2] Nous revenons sur les raisons de cette standardisation dans les chapitres 3 et 4 de la thèse.

Transition I

Proposer de comprendre et d'expliquer les contradictions de la production contemporaine de l'urbain à travers les représentations de ses concepteurs et de ses habitants suppose de définir celles-ci au-delà de simples visions du monde et, préalablement, de poser le cadre théorique qui permette de penser, d'une part, les rapports qu'entretiennent les acteurs avec l'espace et d'autre part leur statut dans le cadre de la thèse. Positionner ce travail dans une approche constructivo-structuraliste et penser l'espace comme intrinsèquement relationnel, ainsi que nous l'avons fait dans le premier chapitre ouvre à la fois vers la conceptualisation de la notion de représentations et établit une première trame pour l'interprétation de nos observations.

Une approche constructivo-structuraliste pour penser les rapports des acteurs à l'espace urbain

Du constructivisme, nous retenons deux aspects essentiels : le statut accordé aux individus, à savoir celui d'acteurs intentionnels et stratégiques, c'est-à-dire dirigeant leurs actions et discours vers des buts qu'ils se fixent ; la place de l'expérience cognitive individuelle dans la construction des savoirs et des connaissances. Ces deux aspects permettent de penser la diversité des interprétations de l'espace réel et suggèrent que nous ne pouvons y accéder qu'à travers les différentes interprétations que les acteurs nous donnent à voir, interprétations elles-mêmes empreintes de leurs valeurs, motivations et intérêts (cf. chapitre 1, partie 1.1.2.). En outre, cette posture est traduite dans la modélisation du projet urbain que nous proposons en considérant l'espace réalisé comme inaccessible et en concentrant l'investigation empirique sur l'espace conçu et l'espace reçu (cf. chapitre 3, partie 2.1.).
La façon dont nous problématisons ces contradictions implique de pouvoir comprendre et nommer ce qui singularise et unifie les deux groupes sociaux que nous identifions, autrement dit leurs conditions matérielles d'existence et leur systèmes d'interprétation, mais aussi de concevoir la manière dont leurs représentations s'influencent réciproquement. Ceci nous conduit, en nous inspirant des travaux de Pierre Bourdieu (1980) et ceux d'Anthony Giddens (2012 (1984)) ainsi que de la sociologie de la complexité (Morin 2005), vers une épistémologie permettant de penser la structuration du monde social et la construction récursive de celui-ci par les acteurs qui l'influence en retour (cf. chapitre 1, partie 1.2.1.). Ce cadre épistémologique pose qu'il existe des structures sociales conditionnant actions et prises de position individuelles, lesquelles sont actives dans l'élaboration de ces structures, et donc du réel (cf. chapitre 1, partie 1.2.2.). Un des intérêts de la notion de représentations dans cette perspective, est précisément qu'en tant que savoirs pratiques, elles jouent un rôle de régulateur des rapports sociaux en unifiant et différenciant les groupes.
Souhaitant à la fois expliquer le « pourquoi » des contradictions que nous identifions tout en les approchant à travers le « comment » les acteurs les appréhendent, nous engageons ce travail dans la voie de l'explication compréhensive (cf. chapitre 1, partie 2.1.3) en affirmant que la construction de leurs représentations est à la fois liée à leurs intentions et stratégies individuelles et l'influence qu'ont sur eux les structures sociales que sont notamment leurs groupes sociaux d'appartenance, les champs sociaux dans lesquels ils évoluent mais aussi les idéologies, structures qu'ils participent à construire.

Ces représentations sont alimentées par des expériences, des communications et des savoirs qui sont extérieurs au seul rapport à l'espace des acteurs. Ceci implique de penser l'espace

comme une des dimensions du social (Lussault 2007) qui n'est pas autonome des autres (économiques, politiques, idéologiques), et qu'il faut intégrer ces autres dimensions lorsque l'on ambitionne de comprendre et d'expliquer sa production, ou, puisque c'est l'objet de ce travail, les contradictions de celles-ci (cf. chapitre 1, partie 2.1.2.). Dire cela et reconnaître que l'espace est un enjeu pour les groupes sociaux que nous identifions c'est définir l'espace comme avant tout relationnel selon la définition qu'en donnent Jacques Lévy et Michel Lussault (2003) ou Denis Martouzet (2013). C'est alors affirmer la prépondérance des facteurs sociaux dans la production de l'espace, ce qui se retrouve dans notre manière de définir les représentations comme indissociablement individuelles et sociales (cf. chapitre 2, partie 1.1.2.). Penser l'espace comme étant à la fois le fruit de constructions symboliques et matérielles des individus et des groupes sociaux et qu'il les influence conduit à le définir consubstantiellement produit et producteur de faits sociaux (cf. chapitre 1, partie 2.1.2.). C'est là un des fondements de la pensée de l'espace d'Henri Lefebvre (Lefebvre 2005 (1974)), celle qui l'a conduit à développer l'idée de triplicité, c'est-à-dire son découpage à des fins analytiques et dialectiques en trois niveaux que sont l'espace conçu, l'espace perçu et l'espace vécu. Une proposition dont nous nous inspirons à la fois pour définir la ville comme un enjeu de représentations (cf. chapitre 2, partie 2.1.) et pour modéliser le projet comme dispositif de médiations de ces représentations (cf. chapitre 3, partie 2.1.).
La triplicité de l'espace est l'entrée que nous choisissons pour penser l'intrication des caractéristiques matérielles, symboliques, sociales ou encore politiques et théoriques dans la production des espaces qui nous intéressent et mettre en avant notre choix de les aborder d'abord par le social et le politique. Une ambition qui est proche de celles des géographes qui ont développé la notion de territoire afin notamment d'en explorer les représentations (Debarbieux et Vanier 2002 ; Gumuchian 1991 ; Di Méo 1998a) et dont les travaux nourrissent nos réflexions. Un vocabulaire que, toutefois, nous ne retenons pas et n'employons que rarement dans le reste de la thèse, préférant conserver le terme d'espace en envisageant de penser son appropriation, les stratégies de ces acteurs et la conflictualité ou non conflictualité qui s'y joue entre les acteurs (cf. chapitre 1, partie 2.2.1.). Ainsi, nous proposons d'investir la notion de spatialisation (Shields 1991) pour définir la construction sociale, symbolique, discursive et matérielle de l'espace (cf. chapitre 1, partie 2.2.2.). Cette notion présente un double intérêt pour notre travail. Le premier est de permettre de penser l'existence de l'espace comme objet de discussion théorique et l'existence d'espaces particuliers emboîtés – par exemple les métropoles nantaise et lyonnaise ou les aires des projets étudiés comme les divers espaces, de la chambre au parc qui les composent – et d'insister, à travers l'idée de mode de spatialisation, sur l'importance de l'espace dans la transmission de l'idéologie dominante d'une époque et donc de valeurs et de représentations.

De l'épistémologie à l'outil conceptuel, introduction aux représentations

Le positionnement constructivo-structuraliste combiné à notre approche de l'espace conduit à nous arrêter sur ce que sont ces représentations, comment elles se composent, s'agencent, se construisent et quels rôles elles jouent alors pour les individus qui les manipulent.

La notion de représentation est fortement présente dans les travaux de recherche en sciences sociales, de toutes disciplines, ce depuis que Serge Moscovici et ses élèves l'ont progressivement théorisée. Dans une définition générale, le psychologue social Stéphane Ehrlich résume ce qu'est une représentation pour ceux qui en usent et suggère ce qui fait à la

fois l'intérêt de cette notion pour l'étude des objets et des faits sociaux et le piège qu'elle représente si on la traite à la légère. Selon lui, « *la représentation est comme la météorologie. Délicatement éthérée, elle est source d'espérance inquiète et de quelques satisfactions. Elle rend des services sans être véritablement fiable. On entrevoit vaguement comment elle se construit. On ne voit pas du tout comment elle fonctione. Et on est presque certain qu'elle existe vraiment* » (Ehrlich 1985 : 229). Présentée ainsi, la notion de représentation a cela de séduisant qu'elle semble s'appliquer à tous les sujets et permet notamment aux scientifiques de se distancier des acteurs dont ils étudient les discours et les actions et poser l'existence parallèle des différentes réalités ou « visions du monde ». Se limiter au premier aspect c'est se priver de la richesse de la notion[1]. Prendre en compte le second en s'impliquant dans une démarche questionnant globalement la réalité comme nous le faisons suppose de fouiller la notion sous peine de ne l'approcher que superficiellement. Comme le remarquent Willem Doise et Augusto Palmonari, « *la pluralité d'approches de la notion et la pluralité de significations qu'elles véhiculent en font un instrument de travail difficile à manier* » (2001 : 83). Utiliser la notion de représentation dans un travail scientifique n'est pertinent que si elle est définie précisément et si on s'intéresse aux mécanismes sur lesquels elle s'appuie et aux processus auxquels elle participe.
Le deuxième chapitre est intégralement consacré à l'exploration de la notion de représentations d'un point de vue général d'abord, spécifiquement appliqué aux études urbaines et à notre problématique ensuite. De l'ensemble des travaux portant sur les représentations, deux écoles ont nourries nos réflexions. La première est celle qui a théorisé la notion, celle de la psychologie sociale, la seconde est celle qui l'a étendue à l'étude de l'espace, celle de la géographie des représentations, elle-même composante de la géographie sociale. Si la seconde semble davantage en prise directe avec nos travaux, elle a la faiblesse de s'être souvent approprié la notion hâtivement (Keerle 2006) et de rester un peu trop vague sur ses implications conceptuelles et méthodologiques (la question des représentations graphiques, la carte – outil géographique par excellence – en premier lieu, est traitée avec davantage de soin). C'est là le sens de la critique qu'adresse Régis Keerle aux géographes qui « *ignorent la notion de représentation sociale au sens d'objet d'étude susceptible d'une investigation menée à l'aide des méthodes employées par la psychologie sociale* » (Keerle 2006 : 20). Ce commentaire n'est bien entendu pas valable pour tous les auteurs.

Ainsi, nous nous appuyons dans la première partie du chapitre 2, dédiée à la définition de la représentation comme clef d'appréhension du réel, essentiellement sur des travaux de psychologie sociale et de sociologie, étendant évidemment nos lectures aux analyses géographiques dans la seconde partie du chapitre, consacrée, elle, aux représentations de l'espace. Ces deux parties découlent d'un même objectif : être suffisamment complet pour ne pas réduire les représentations à d'éphémères visions et leur étude à un aspect purement individuel ou psychologique ou au contraire à un aspect purement social ou sociologique.

[1] Et c'est pourtant là un usage très répandu, bien que facile et superficiel, du vocable de représentation. Certains auteurs (surtout issus des disciplines qui se sont appropriées la notion après sa formalisation par la psychologie sociale) ne le mobilisent que pour se prémunir du reproche qui pourrait leur être fait de prendre les discours, notamment les discours communs ou considérés comme profanes, au pied de la lettre (utiliser le terme de représentation est alors une manière « facile » d'affirmer que l'on a pris du recul), ou pour placer sur un plan des discours ou des connaissances sur un objet ou un fait sans plus s'interroger sur la nature de ce plan.

Chapitre 2.

Les rapports à l'espace urbain, phénomènes de représentations

1. Les représentations, des clefs d'appréhension du réel

Cerner la notion de représentation implique, d'abord, d'être capable d'en faire émerger une définition complète et synthétisant les aspects fondamentaux que sont le fait qu'elle soit produit et processus, psychologique et sociale, puis savoir pratique destiné à orienter les conduites *a priori* et les usages *a posteriori* (partie 1.1.1.). Cela conduit, ensuite, à interroger et remettre en cause la nature des différences et des relations entre deux conceptions souvent distinguées : les représentations individuelles et les représentations sociales (partie 1.1.2.). Cette dernière ambition nous amène à nous interroger sur les rôles que jouent les représentations pour les individus et les groupes qui les mobilisent, c'est-à-dire comment elles peuvent rendre le réel intelligible et comment elles participent de l'existence même des groupes sociaux et de leur régulation, pour finalement rendre la réalité praticable (partie 1.1.3). Cela induit, enfin, de distinguer clairement cette notion des idées voisines avec lesquelles elle est parfois confondue, sciemment ou non, que sont l'image et le mythe (partie 1.1.4.).
Ces quatre étapes posent les éléments de définition qui nous permettent de questionner la structure interne des représentations et les conditions de leur élaboration concrète. Ceci signifie discuter des conditions d'émergence des représentations, c'est-à-dire des caractéristiques des objets et du contexte social qui rendent à la fois leur construction nécessaire et possible (partie 1.2.1.). Est ensuite interrogée la manière dont s'élaborent les représentations dans la vie quotidienne des individus et des groupes, c'est-à-dire la manière dont appropriation, perception et communication permettent leur formulation et leur partage (partie 1.2.2.). Puis, les différentes théories qui éclairent la structure des représentations sont exposées (partie 1.2.3.). Enfin, les représentations participent à l'organisation du monde social, elles ne sont ni isolées ni autonomes dans la pensée sociale (laquelle comprend aussi les opinions, les attitudes, les valeurs et les idéologies). Il est donc utile de nous intéresser à l'organisation de celle-ci et particulièrement, dans le cadre de ce travail, aux liens entre idéologies et représentations (partie 1.2.4.).

1.1. Définitions et fonctions

1.1.1. Éléments de définition et de cadrage

Si la grande majorité des références que nous mobilisons dans ce chapitre ont été écrites entre 1980 et 2010 (exception faite des ouvrages de référence de Serge Moscovici, publiés en 1961, 1968 et 1973), la genèse de la notion de représentation nous pousse à revenir plus loin dans l'histoire des sciences sociales. Si l'on peut, par exemple, retrouver l'idée d'une réalité qui dépend de là où on la regarde dans l'allégorie de la caverne de Platon, c'est Emmanuel Kant qui, le premier, a formalisé l'idée que la connaissance de la réalité ultime nous est impossible et que nous devons nous contenter de la considérer telle qu'elle nous apparaît (Kant 2012 (1781)). La notion, telle que nous la mobilisons aujourd'hui, a émergé au tournant du XX^{e} siècle, alors que la sociologie en était à ses prémices. Si elle a été mobilisée et discutée par Max

Weber et Georg Simmel[1], Serge Moscovici[2] attribue sa paternité à Émile Durkheim[3]. Georg Simmel fait essentiellement des représentations un opérateur servant à garantir l'autorité et l'unité des institutions (État, églises, partis), rapprochant la notion de celle d'idéologie (nous montrons dans la partie 1.2.4. de ce chapitre en quoi ces deux notions diffèrent). Max Weber, qui s'inspire explicitement de Georg Simmel, les définit par leur dimension pratique et en fait le cadre de référence et le vecteur de l'action des individus. Émile Durkheim s'intéresse essentiellement à ce qu'il nomme « *représentation collective* », celle-ci regroupant pour lui « *une vaste classe de formes mentales (sciences, religions, mythes, espace, temps), d'opinions et de savoirs sans distinction* » (Moscovici 2003 : 82 (1989)). Pour lui, représentations collectives et individuelles s'opposent clairement. Les premières s'inscrivent dans un large partage, confinant parfois à l'hégémonie. Elles s'appuient sur une lente construction collective et se caractérisent par une certaine permanence voire fixité. *A contrario*, les secondes sont très variables d'un individu à l'autre, se transmettent difficilement, et sont éphémères. Il ouvre dès la genèse de la notion un débat sur cette séparation/opposition et ses contours (cf. partie 1.1.2. de ce chapitre). Ce débat a été réactivé par Jean Piaget (1973 (1937)), qui approfondit la notion de représentations, et l'étude de ses mécanismes psychologiques et sociologiques, en s'intéressant à l'appréhension du réel par les enfants. Il a notamment remis en cause le présupposé d'Émile Durkheim quant à la stabilité des représentations collectives. Selon Jean Piaget, celles-ci influencent les représentations individuelles, qui se transforment avec les rapports que l'acteur entretient avec le groupe social dans lequel il évolue. C'est finalement à partir des années 1960, sous l'impulsion de Serge Moscovici (1976 (1961)) et de ses élèves, que la notion de représentations s'installe réellement dans le champ des sciences sociales et particulièrement en psychologie sociale, dans un courant de cette discipline qualifié de « *post-expérimental* » (Giust-Desprairies 2004). Le vocabulaire de « représentations sociales » s'ancre alors progressivement, il succède à l'expression « représentations collectives » utilisée jusque-là.

Notre exploration de la notion de représentations s'appuie sur les écrits de ces psycho-sociologues ainsi que sur ceux des nombreux sociologues et géographes qui s'en sont inspirés. Cette exploration commence par l'examen des nombreuses tentatives de définition dont regorge la littérature. Plus que les représentations individuelles, ce sont les représentations sociales qui ont constitué le cœur de la plupart des travaux de théorisation des représentations.

Le plus petit dénominateur commun de toutes les définitions du concept de représentation sociale est qu'il désigne à la fois le processus et le produit[4] d'une construction psychologique et sociale du réel. Pour ne prendre que deux exemples, Denise Jodelet écrit qu'elles sont « *à la fois comme le produit et le processus d'une activité d'appropriation de la réalité extérieure et d'élaboration psychologique et sociale de cette réalité* » (2003b : 54 (1989)), quand Jean-Claude Abric les définit comme « *le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* » (1987 : 64).

[1] Max Weber aborde la notion dans *Economie et société* (2003 (1921)), Georg Simmel s'y intéresse notamment dans *La religion* (1998 (1906)).
[2] Serge Moscovici est l'auteur d'un historique complet et commenté de la notion de représentation (Moscovici 2003).
[3] Émile Durkheim convoque la notion dans *Les règles de la méthode sociologique* (1988 (1895)) et prolonge sa réflexion avec la publication de *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (2003 (1912)).
[4] Certains auteurs, comme Claudine Herzlich ou Serge Moscovici préfèrent le terme de « *contenu* » à celui de produit (Herzlich 1973 ; Moscovici 1976). Nous utilisons ces deux termes indifféremment.

La notion repose sur deux couples : elle est contenue et processus[1], elle est psychologique et sociale. Si le premier aspect entraîne assez peu de débats, le second est la source d'une polysémie apparente de la notion de représentation. Celle-ci est essentiellement due aux « *différents découpages de la réalité étudiée dans des orientations disciplinaires spécifiques* » (Giust-Desprairies 2004 : 231), c'est-à-dire surtout le fait de considérer que c'est le social qui précède le psychologique ou l'inverse[2].

Dans un groupe social spécifique, la représentation d'un objet « *correspond à un ensemble d'informations et de croyances relatives à cet objet. Ces informations, ces croyances sont le fruit d'expériences individuelles et d'échanges interindivuels. Ces éléments vont être mobilisés chaque fois qu'il s'agira de parler de l'objet et de tenir à son égard une conduite précise car ils constituent une base de connaissance* » (Moliner 1996 : 13). Cette base de connaissance oriente les différents champs de l'action humaine, que ceux-ci soient linguistiques, comportementaux ou matériels[3]. La particularité de cette base de connaissance est que, contrairement par exemple au savoir scientifique, elle n'est pas le fruit d'un travail d'expertise fondé sur une exploration méthodique et systématique du réel en général et de l'objet représenté en particulier. La représentation s'appuie plutôt sur « *un corpus de connaissances fondé par des traditions partagées et enrichi par des milliers d'observations, d'expériences, sanctionnées par la pratique* » (Hewstone et Moscovici 1984 : 542). On peut alors dire que la représentation est un « *savoir pratique* » (Jodelet 2003b), ce qui l'oppose *de facto* au savoir scientifique ou en tous cas aux prétentions de celui-ci (Moliner 1996)[4]. La représentation sociale est en effet considérée de manière générale et consensuelle comme « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Egalement désigné comme "savoir de sens commun", "savoir naïf", "naturel", cette forme de connaissance est distinguée, entre autres, de la connaissance scientifique* » (Jodelet 2003b : 53). Les termes « naïf » ou « naturel » peuvent apparaître péjoratifs, surtout lorsqu'on les oppose à un savoir scientifique. De fait, ils trahissent une propension rarement assumée à hiérarchiser les formes de savoir et à placer le savoir scientifique en haut de la hiérarchie. Cependant, ces termes ne signifient pas que les représentations soient fausses ou invalides : il s'agit simplement « *d'une connaissance "autre" que celle de la science mais qui est adaptée à, et corroborée par, l'action sur le monde* » (Jodelet 2003b : 63)[5].

---

[1] Dépendamment de leurs objets de recherche, certains auteurs n'emploient le terme de représentation que pour désigner le produit ou, plus rarement, le processus. Le premier cas est celui que l'on retrouve le plus souvent dans les travaux de géographie et de sociologie mobilisant le concept.

[2] Il s'agit là d'un débat sur lequel nous nous positionnons dans la partie 1.1.2. de ce chapitre.

[3] Souvent négligée par les psychologues sociaux, l'inscription des représentations dans les dispositifs matériels résultant de l'action humaine est fortement mobilisée par ceux qui étudient l'espace et son aménagement.

[4] Comme nous l'écrivons dans le premier chapitre et sans toutefois sombrer dans le relativisme le plus complet, nous pensons que la frontière entre savoir scientifique et savoir commun ou pratique n'est pas aussi nette que l'assurent nombres d'auteurs, parmi lesquels la plupart des théoriciens des représentations. Nous rejoignons en cela les positions de Raymond Boudon (1986). Il est toutefois tout à fait clair que les processus de construction des représentations et des savoirs scientifiques sont différents et que ces deux types de connaissances divergent radicalement sur le plan de l'administration de la preuve.

[5] Cela pose la question des spécificités des représentations comme forme de savoir. Celles-ci résident notamment dans la forme d'élaboration de la connaissance, spécialement dans la manière dont la construction d'une représentation peut être « *déclenchée, facilitée ou au contraire inhibée par des variables sociales* » (Joule 1989 : 21). Nous y revenons dans la partie 1.1.3. de chapitre. Ces spécificités résident aussi, comme nous le présentons dans les lignes qui suivent, dans le fait qu'elle ne sont pas considérés par ceux qui les utilisent comme un forme de savoir sur le réel, mais comme le réel lui-même (contrairement au savoir scientifique qui, parce qu'il explicite (ou, en tous cas, devrait le faire de manière systématique) ses conditions de construction, témoigne du fait qu'il est une forme de savoir singulière).

Comme la validité d'un savoir scientifique ne peut s'évaluer qu'à l'aune de ses conditions de production (état du savoir, méthodologie, rigueur, commanditaire), la représentation ne peut être considérée comme un phénomène autonome qui serait compréhensible et analysable en faisant abstraction de la réalité de l'objet représenté et du contexte dans lequel elle émerge. Elle est le produit « *de la réalité de l'objet, de la subjectivité de celui qui la véhicule et du système social dans lequel s'inscrit la relation sujet-objet* » (Abric 1987 : 65). Autrement dit, la représentation est « *une forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet* » (Jodelet 2003b : 59), comme le résume la figure 3. Notons ici que plus les objets (idéels ou matériels) sont complexes, plus ils nécessitent d'être « simplifiés » pour être appréhendables, et plus la construction de représentations associées est foisonnante. « *Les représentations se développent à propos d'objets complexes, dont il est impossible d'avoir une vision globale* » (Moliner 1996 : 15). Par exemple, des représentations sont absolument nécessaires aux individus pour appréhender les notions de ville ou de liberté alors que, quand bien même ces objets peuvent être associés à un certain imaginaire ou une certaine symbolique, une table ou une assiette sont plus facilement « maîtrisables ».

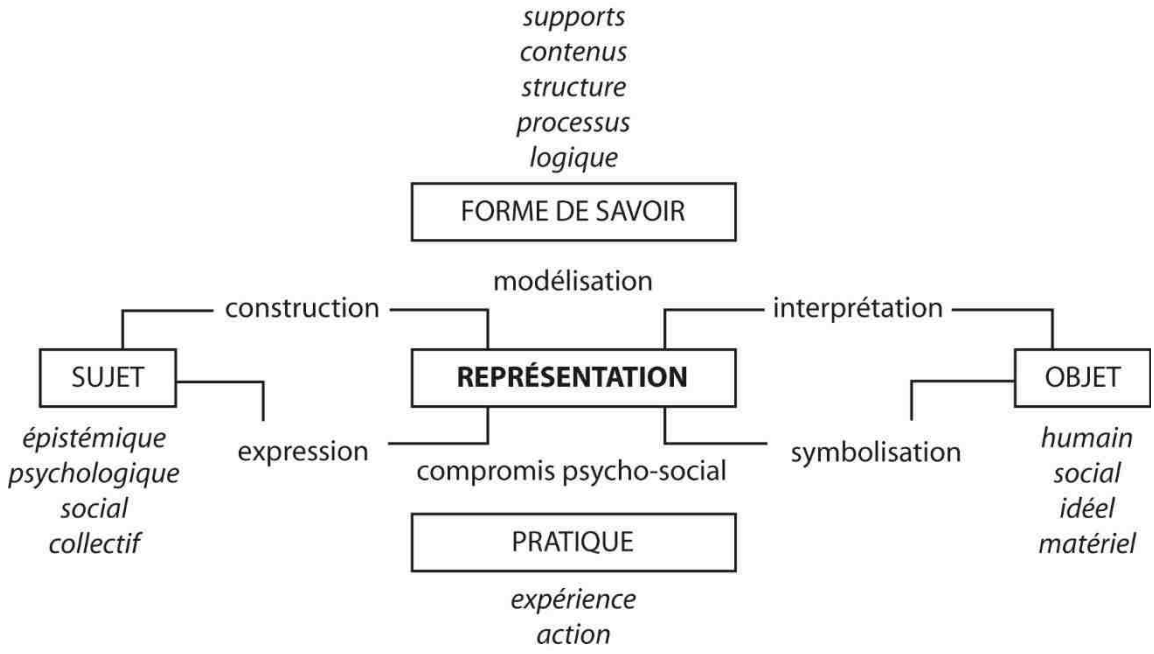

Figure 3. La représentation, savoir pratique reliant un sujet à un objet (d'après Jodelet 2003b : 60)

Si le scientifique doit distinguer clairement les représentations d'un objet et cet objet, pour les individus qui les utilisent les représentations se confondent avec le réel (l'objet auquel elles se réfèrent). Ainsi, « *la représentation mentale, comme la représentation picturale, théâtrale ou politique, donne à voir [un] objet, en tient lieu, est à sa place ; elle le rend présent quand il est lointain ou absent* » (Jodelet 2003b : 54). Pour l'individu, elle est une restitution du réel : elle le recouvre. Selon Jacqueline Barus-Michel (2000), cet aspect est même intrinsèque à la fonction de base des représentations : en recouvrant le réel, elles le masquent mais elles le rendent surtout significatif et praticable. Le processus se poursuivant, ce masque fait oublier son origine et s'en écarte progressivement. Loin d'être des reflets fidèles du réel, les représentations « *créent de l'idéal* » et « *s'éloignent du logique* » (Moscovici 2003 : 82). Elles s'appuient sur l'expérience du réel, celle de l'objet de représentation auquel elles réfèrent toujours, dans leur processus de formation. Mais, « *une fois formées, elles acquièrent une certaine autonomie, se combinent et se transforment selon des règles qui leur seraient propres. Au-delà s'y mêle un germe de "délire" qui les*

éloigne de la voie suivie par la raison » (ibid.). L'autonomie dont parle Serge Moscovici provient directement du fait, qu'en tant que contenu d'une réflexion, elles reflètent l'expression, la créativité et l'autonomie des acteurs. Il ne faut pas perdre de vue le fait que la représentation n'est pas neutre (Herzlich 1973), elle est avant toute chose le fruit de l'activité de construction des acteurs qui représentent. Elle est conditionnée par leurs fantasmes, leur motivations, leurs intérêts[1] et se trouve en décalage avec son (objet) référent. Outre le fait que la représentation est « *une reconstitution de l'objet expressive du sujet* » (Jodelet 2003b : 69), ce décalage est également « *dû à l'intervention spécifiante des valeurs et codes collectifs, des implications personnelles et des engagements sociaux des individus* » (ibid.). Ce décalage a, selon Denise Jodelet, trois types d'effets sur le contenu des représentations. Ces effets – on pourrait dans certains cas parler d'arrangements avec la réalité – Denise Jodelet les nomme distorsions, supplémentations et défalcations. La distorsion se caractérise par le fait que « *tous les attributs de l'objet représenté sont présents mais accentués ou minorés de façon spécifique* » (Jodelet 2003b : 70). Cet effet se caractérise par des mécanismes de réduction, voire d'inversion, des aspects considérés comme négatifs de l'objet (inversement les aspects considérés comme positifs sont majorés). La supplémentation consiste « *à conférer à l'objet représenté des attributs, des connotations qui ne lui appartiennent pas en propre* » (ibid.). Des significations[2] aux connotations positives seront, par exemple, associées aux objets dans lesquels l'individu ou le groupe est investi. À l'inverse, la défalcation « *consiste en la suppression d'attributs appartenant à l'objet* » (Jodelet 2003b : 71). Ce mécanisme, qui est à l'œuvre dans toute simplification, est particulièrement appliqué aux objets investis négativement. Comme le remarque Denise Jodelet, il est souvent la résultante « *de l'effet répressif des normes sociales* » (ibid.).

Pour conclure cette première exploration de la notion de représentation, et avant d'en détailler les caractéristiques, nous retenons pour toute notre thèse la définition synthétique suivante : une représentation est une construction, idéelle ou investie dans des objets, issue de l'activité psychologique et sociale à travers laquelle un individu ou un groupe appréhende le réel en le reconstituant et en lui associant des sens. C'est un savoir pratique destiné à orienter les actions des individus, qu'il s'agisse de leurs communications, leurs comportements ou leurs réalisations.

1.1.2. Représentations individuelles et sociales : différences, similitudes, liens

Le débat scientifique sur l'opposition entre représentations individuelles et représentations collectives ou sociales conduit à nous pencher sur ce qui distingue ou rassemble ces deux faces du concept. Interroger les relations entre représentations sociales et représentations individuelles revient, principalement, à questionner le statut accordé au producteur de

[1] Qualifiant les représentations « *d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés* » (Bourdieu 2001 : 282), Pierre Bourdieu donne un sens politique à la notion en sortant les représentations de leur relative neutralité. Les représentations d'un individu ou d'un groupe ne sont pas simplement les fruits de la manière dont le réel lui apparaît ou dont il est « conditionné » socialement pour le voir apparaître, mais aussi de leurs intérêts, autrement dit de la manière dont il souhaite le voir apparaître.

[2] Notons ici que nous distinguons le sens de la signification. La signification est ce que désigne un mot tel qu'il est communément admis (ce que désigne « objectivement » le mot). Un terme peut avoir plusieurs significations. Le sens recouvre un ensemble plus large : c'est l'ensemble des attributs que l'on (acteur ou groupe social) y met : connotations, dénotations, etc. Un objet peut être désigné par plusieurs termes et donc investi de plusieurs sens (Bulot 2001). Cette distinction, que nous empruntons à Thierry Bulot, n'est pas effectuée par tous les auteurs cités dans ce chapitre et les suivants.

représentations. La « triangulation » objet-représentation-sujet proposée par Denise Jodelet (2003) sur laquelle nous appuyons notre définition considère avec attention la place accordée aux acteurs. Dans la littérature, on retrouve essentiellement deux manières de formuler ce questionnement. La première consiste à essayer de cerner ce qui relève de la variation individuelle d'une représentation sociale. On tente d'y distinguer ce qu'on pourrait nommer des « représentations sociales individualisées », ou comment les individus s'approprient les représentations sociales. La seconde effectue la démarche inverse, c'est-à-dire s'interroge sur ce qui est collectif ou social dans les représentations individuelles. On cherche somme toute à déterminer ainsi ce qui relève de la représentation socialement partagée parmi la somme des matériaux (discours, comportements) produits par les acteurs membres d'un même groupe social. Un consensus émerge autour du fait qu'il est difficile de séparer ce qui, dans une représentation, est (ou serait) individuel ou social, les deux aspects s'intriquant en permanence (Harré 2003). Ce qui implique de creuser la question.

Il y a d'abord l'approche des partisans d'une distinction claire entre les deux notions. Certains auteurs hiérarchisent les représentations individuelles et sociales à partir du nombre d'individus qui se les approprient et aux modes d'élaboration qui les distingueraient. Les premières seraient construites et utilisées par un seul individu, alors que les secondes seraient la part sous-jacente des représentations communes au sein du groupe social. Pour les partisans de cette seconde posture, les représentations individuelles seraient « *le produit d'un itinéraire de vie, d'une vision du monde singulière, d'un être-au-monde tel que l'étudient les phénoménologues* » (Debarbieux 2003c : 791). Les représentations sociales seraient elles « *des formes de connaissances ordinaire, socialement élaborées et partagées, à visée pratique, notamment dans la maîtrise de l'environnement et l'adoption d'attitudes et de comportements collectifs* » (ibid.). La séparation entre ces deux types de savoir se ferait donc autour d'une distinction sur l'origine des constructions mentales. Il y aurait, d'un côté, les représentations individuelles, qui seraient d'origine « *psychique* »[1], et de l'autre, les représentations sociales d'origine « *idéologique* » (Giust-Desprairies 2004). Cette classification nie l'intrication des aspects psychiques et sociaux lors de la formation des représentations. Ainsi, le parcours personnel et psychique des individus pourrait s'effectuer hors de toute influence sociale, alors qu'un savoir partagé le serait de façon uniforme. Cette classification nous semble trop simplificatrice et pratiquement inapplicable puisque, une fois celles-ci formées, il est bien difficile de trier différentes représentations en fonction de leur origine supposée. Elle est, le plus souvent, employée par des chercheurs soucieux de ne pas « sur-interpréter » en inférant des propriétés collectives et ne considérant les expressions recueillies que comme strictement individuelles ou, au contraire, ne souhaitant se concentrer que sur le « cas général » sans s'encombrer des variations individuelles.

Si nous nous en distancions, ces approches ont tout de même quelque intérêt dont celui de mettre en exergue la difficulté à dire ce que seraient « le social », « l'individuel », et les relations entre ces deux niveaux. Selon Rom Harré, la principale faiblesse du vocable « représentations sociales » repose davantage sur le terme « sociales » que sur celui de « représentations », qui est assez bien défini[2]. Il écrit que « *le concept de "social" pour traduire le terme "collectif" de Durkheim*

[1] Le terme psychique définit ici le bagage unique de chaque individu, c'est-à-dire la synthèse d'une part de son histoire et de situation présente au moment où émerge la représentation et d'autre part de son activité mentale (au sens chimique, neuronale).

[2] Cette question, déjà abordée brièvement dans le chapitre 1 (partie 1.2.1.), est commune à de nombreuses notions auxquelles on accole, souvent sans le peser, le qualificatif « social ».

ne renvoie à rien d'autre, du moins comme la théorie l'a développé jusqu'à maintenant, qu'à un agrégat de gens, liés par la simple similitude de leurs croyances. Un tel groupe est une entité taxonomique créée par un spécialiste des sciences humaines en vue d'appliquer un concept. Les groupes réels sont des ensembles de personnes qui sont constitués en véritables collectifs par leurs relations internes » (Harré 2003 : 149). Si le constat est juste, et qu'il est difficile d'adopter une position tranchée dans le débat autour de la question centrale de la définition du social, il nous semble que la construction de catégories d'analyse *a posteriori* fait partie intégrante de la pratique scientifique et n'en remet pas en cause la validité.

En outre, dans le cas d'une étude empirique des représentations, ce développement soulève un paradoxe : si un objet existe comme représentation d'un groupe social, mais que ce groupe est aussi constitutif de cette représentation, comment identifier le groupe qui permettra de faire émerger des représentations par définition dépendantes mais aussi constitutives de la composition du groupe qui les formule ? Il semble nécessaire de fixer *a priori* un des deux aspects, ce que nous faisons dans le cadre de cette thèse[1]. Il est alors possible de dire qu'une représentation sociale est la construction d'une réalité collective propre à un groupe social déterminé, à condition de définir ce que l'on entend par groupe social. Comme introduit dans le premier chapitre (partie 1.2.2.), nous choisissons de retenir la définition de Pascal Moliner et ses collègues pour qui un groupe social est « *un ensemble d'individus interagissant les uns avec les autres et placés dans une position commune vis-à-vis d'un objet social* » (Moliner *et al.* 2002 : 21). Ce choix n'évacue pas l'aspect social de l'étude puisque l'existence de représentations partagées d'un même objet serait la preuve que les acteurs qui les formulent se reconnaissent au moins en partie comme un groupe (Abric 1994a ; Mannoni 2012). Considérant cela, on comprend que les représentations sociales ne sont pas réductibles à la seule somme de représentations individuelles et que considérer que le caractère social d'une représentation tiendrait avant tout à sa distribution chez plusieurs individus est un raccourci naïf. Si cette distribution est bien nécessaire, l'aspect social de la représentation suppose « *un processus d'adhésion et de participation qui la rapproche de la croyance* » (Moliner 1996 : 66). On ne peut pas dire « *que l'on partage une même idée, une même représentation, comme on partage un même sort* » (ibid.). Si elle est nécessairement partagée par les membres d'un groupe social, cela n'en fait pas un élément forcément uniforme ou consensuel. Ainsi, « *les consensus que l'on rencontre à propos des éléments d'une représentation donnée dépendent à la fois de l'homogénéité du groupe et de la position des individus par rapport à l'objet de représentation. De telle sorte que le caractère consensuel d'une représentation est généralement partiel, localisé à certains éléments de cette dernière* » (Moliner *et al.* 2002 : 13). Il y a toujours une composante individuelle dans l'élaboration, l'appropriation et la mobilisation d'une représentation sociale. C'est pourquoi on peut définir la représentation individuelle comme une « *structure construite, produite et imaginée par l'individu et néanmoins intelligible pour la collectivité en tant que représentation imprégnée d'informations et d'apprentissages sociaux* » (Di Méo 1994 : 257). Il y a une composante sociale dans toute représentation individuelle. La plupart des auteurs s'accordent pour dire que la réflexion sur ce qui différencie représentations individuelles et représentations sociales ne doit pas conduire à conclure à une opposition stricte, mais plutôt à proposer des pistes de réflexions pour penser leur complémentarité.

[1] Définissant *a priori* les groupes dans lesquels nous sélectionnons les individus répondant à notre enquête (habitants et concepteurs) pour étudier leurs représentations plutôt que de les construire *a posteriori* en étudiant les représentations spécifiques d'individus sélectionnés de manière aléatoire. Chaque enquêté appartenant à différents groupes sociaux, nous nous intéressons évidemment aussi *a posteriori* aux multiples groupes d'appartenance des individus que nous sélectionnons car ils se trouvent dans nos groupes *a priori* (cf. chapitres 6 et 7).

La définition de la représentation individuelle proposée par Guy Di Méo introduit une seconde approche du rapport entre représentations sociales et individuelles qui considère les premières comme substrat des secondes. Le premier à avoir développé cette position est Serge Moscovici. Selon lui, l'opposition stricte entre représentations individuelles et collectives est exagérée (il considère essentiellement l'opposition décrite par Émile Durkheim) et l'écart entre éléments individuels et éléments collectifs doit être relativisé (Moscovici 1976). Pour Serge Moscovici, les représentations sociales sont à l'origine des représentations individuelles, qui s'en écartent plus ou moins en fonction des activités mentales de chacun. Dans un groupe social, une représentation partagée donnera lieu à autant de variantes individuelles ou d'interprétations personnelles qu'il y a d'individus. Comme l'écrivent Willem Doise et Augusto Palmonari, « *on ne peut pas éliminer de la notion de représentation sociale les références aux multiples processus individuels, interindividuels, intergroupes et idéologiques qui entrent en résonance les uns avec les autres et dont les dynamiques d'ensemble aboutissent à des réalités vivantes que sont en dernière instance les représentations sociales* » (2001 : 83). Dans cette perspective, il est possible de considérer la notion de représentation comme « *une passerelle entre le monde individuel et le monde social* » (Moscovici 2003 : 99). Pour Serge Moscovici, le lien qui unit représentations individuelles et représentations sociales se trouve essentiellement dans le processus de formation de ces dernières. Comme nous le détaillons dans la partie 1.2.1 de ce chapitre, une grande part de ce processus se déroule durant la communication entre individus et c'est elle « *qui permet aux sentiments et aux individus de converger, de sorte que quelque chose d'individuel peut devenir social, ou vice versa* » (ibid.). Distinguer de cette manière les deux notions nous amène à considérer que, si les représentations peuvent être qualifiées de sociales, c'est moins en raison de leurs supports (individuels ou collectifs) que de leur mode d'élaboration.

C'est ce que soutient Denise Jodelet lorsqu'elle insiste sur le fait que les représentations d'un groupe social intègrent les subjectivités des acteurs qui le composent, autant que les représentations individuelles intègrent celles du groupe social. Selon elle, la question de la place de l'acteur demeure un point faible de l'approche théorique des représentations sociales, faute d'une réflexion systématique sur la question (Jodelet 2008). Dressant le constat d'un retour de l'individu[1] dans les sciences sociales, Denise Jodelet suggère une piste pour sa réintégration dans la théorie des représentations. Apparentée à la posture constructivo-structuraliste que nous adoptons, cette piste consiste à considérer que l'acteur « *ne serait pas un individu isolé dans son monde de vie, mais serait authentiquement social ; un sujet qui intériorise, s'approprie les représentations tout en intervenant dans leur construction* » (Jodelet 2008 : 27). Ce que Denise Jodelet défend n'est pas un déplacement de l'étude des représentations sociales vers celles des représentations individuelles[2], mais une intégration de la notion de subjectivité dans leur étude, se rapprochant ainsi par exemple des travaux de Pierre Bourdieu sur l'*habitus* (Bourdieu 1979)[3]. Selon Denise Jodelet, « *reconnaître l'existence d'un sujet n'implique pas pour autant de supposer chez lui un état de solipsisme* » (2008 : 35). Pour appuyer sa proposition

[1] Il d'agit d'un constat dressé parallèlement par de nombreux auteurs de disciplines différentes (Lussault 2007, par exemple).

[2] Cette tendance est assez largement répandue depuis une dizaine d'années, certains chercheurs, constatant la montée de l'individualisme dans la société, défendent l'idée qu'il faut suivre cette logique pour continuer à l'analyser correctement (Bourdin 2004, par exemple). Certains (Genestier 2001, notamment) affirment en substance que les représentations sociales disparaissent progressivement pour laisser place aux représentations atomisées d'individus autocentrés.

[3] Comme l'*habitus*, le terme d'intégration utilisé par Denise Jodelet réfère au processus d'intériorisation, celui par lequel les normes et les valeurs sociales sont intégrées dans le système cognitif des individus.

d'intégration, elle suggère de considérer les représentations comme appartenant à trois sphères : la subjectivité, l'intersubjectivité et la transsubjectivité[1].

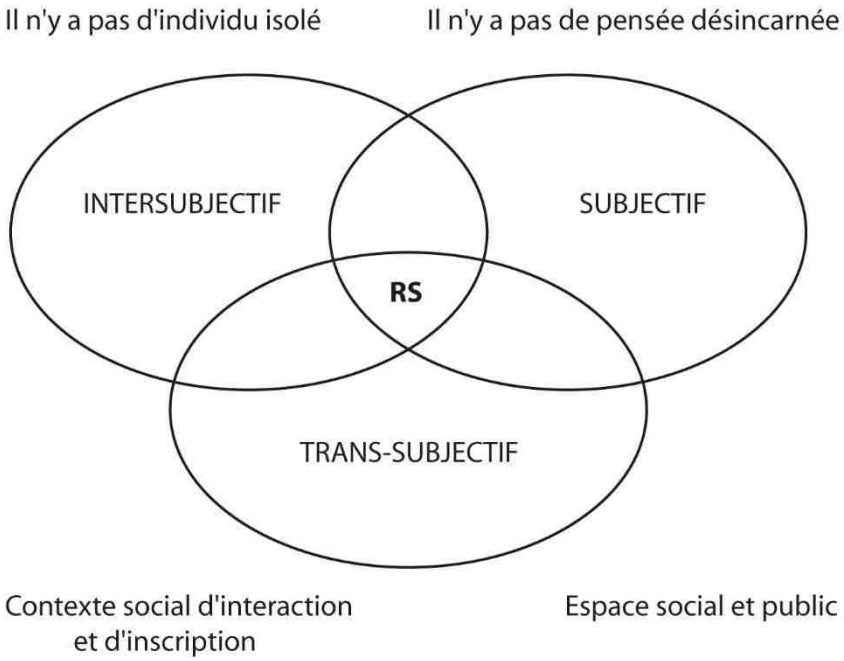

Figure 4. Les trois sphères d'appartenance des représentations sociales (d'après Jodelet 2008 : 36)

Les mentions situées dans les angles de la figure 4 rappellent que les sujets ne sont pas conçus comme des individus isolés, mais « *comme des acteurs sociaux actifs, concernés par les différents aspects de la vie quotidienne qui se développe dans un contexte social d'interaction et d'inscription* » (Jodelet 2008 : 37). Le terme « inscription » est employé ici pour définir la nature des rapports entre les individus et le contexte social dans lequel ils vivent, c'est-à-dire à la fois leur participation à un réseau d'interactions avec d'autres individus (membres des groupes sociaux auxquels ils appartiennent mais aussi d'autres groupes) et leur place dans la structure sociale (position dans les groupes sociaux, contexte de vie, espace social et public).

La sphère de la subjectivité renvoie à l'activité de construction de représentations de l'individu à travers ses expériences et ses réflexions propres, c'est-à-dire à des situations strictement individuelles. Il est considéré que les représentations qui en découlent reposent tout de même sur un substrat social (Moscovici 1976), qu'il soit le conditionnement des individus par les interactions préalables avec d'autres membres du groupe social, ou simplement le fait que le monde qu'ils expérimentent est issu d'un long processus collectif de production d'objets idéels et matériels. La sphère de l'intersubjectivité correspond, elle, « *aux situations qui, dans un contexte donné, contribuent à l'établissement de représentations élaborées dans l'interaction entre les sujets, pointant en particulier les élaborations négociées et établies en commun par la communication verbale directe* » (Jodelet 2008 : 39). C'est ce type de situations qui est le plus souvent étudié par les psychologues s'intéressant aux représentations sociales puisqu'elles permettent leur collecte « directe » (cf. chapitre 5, partie 1.). Dans ces situations, la construction de représentations permet aux individus de partager des significations communes et négociées

[1] Le terme fait ici référence aux travaux de Raymond Boudon sur ce qu'il qualifiait de « *raisons transsubjectivement valides* » (Boudon 1995 : 31) de s'approprier des croyances et de les partager collectivement. Au centre de ces raisons, il y a le fait que les croyances fassent sens pour l'ensemble des acteurs concernés et qu'ils les considèrent comme attestées empiriquement, logiquement ou moralement.

autour d'un objet social. Enfin, la sphère de la transsubjectivité est constituée des « *éléments qui traversent le niveau tant subjectif qu'intersubjectif. Leur échelle domine aussi bien les individus et les groupes que les contextes d'interaction, les productions discursives et les échanges verbaux* » (ibid.). Elle renvoie à tout ce qui est partagé, au-delà du cadre des interactions, par tous les membres d'un groupe social, qu'ils soient en contact direct ou non.
Ce partage – Denise Jodelet parle de « communalité » – a diverses origines. Premièrement, il peut être issu du « *patrimoine de ressources fournies, pour l'interprétation du monde, par l'appareil culturel* » (ibid.). Deuxièmement, il peut provenir des espaces où évoluent les individus (espace social, espace public) et « *où circulent des représentations provenant de sources diverses : la diffusion par les moyens de communication de masse, les cadres imposés par les fonctionnements institutionnels, les hégémonies idéologiques, etcetera* » (Jodelet 2008 : 40). Si les représentations peuvent être ainsi passerelle entre le social et l'individuel, c'est parce qu'elles sont le fruit d'interactions entre individus et groupes, mais aussi parce qu'elles sont constitutives de l'existence du groupe lui-même, notamment de l'adhésion de ses membres à une vision commune de la réalité[1]. Il n'y a pas rupture, mais continuum, entre l'identité des individus et celle du groupe qu'ils composent (Di Méo 2007).

Les représentations sociales étant le fruit d'une élaboration psychologique et sociale et n'étant pas accessibles directement, c'est par la collecte de représentations *a priori* individuelles puis par leur croisement que l'on peut décrypter ce qui, dans l'expression d'un individu, correspond à des représentations sociales, et notamment aux représentations dominantes de la société ou du groupe au sein duquel il vit. Cela étant, comment pouvons-nous affirmer qu'une représentation est sociale ? La récurrence de représentations similaires ou consensuelles est l'un des éléments permettant ce *distinguo*, mais elle suppose quelques précautions d'usage. Ainsi, « *on peut supposer que la vision commune au groupe réside dans les quelques opinions consensuelles, tandis que les expériences individuelles s'expriment dans la variabilité d'opinions* » (Moliner *et al.* 2002 : 22). Cette supposition suggère notre capacité à saisir ce qui relève du social. En revanche, elle ne permet pas de penser la diversité des discours individuels, quand bien même ils s'inscrivent dans une logique commune. Il faut formuler à cet effet trois suppositions supplémentaires pour compléter la première. « *Il faut tout d'abord admettre que les consensus qui vont se réaliser dans un groupe ne résultent pas simplement de convergences individuelles et aléatoires, mais sont déterminés par des facteurs communs à tous les individus. Il faut ensuite supposer que les opinions les plus consensuelles sont dotées de qualités particulières et qu'elles permettent notamment de définir l'objet de représentation. Enfin il faut supposer que les opinions les plus consensuelles ne peuvent pas entrer en contradiction avec les autres opinions et croyances de la représentation* (ibid.). Etudier les représentations sociales en s'appuyant sur le recueil et le croisement de discours individuels[2], c'est-à-dire traduire empiriquement la théorie des représentations présentée dans ce chapitre, nous amène à conférer à ces quatre suppositions le statut de postulats, attendu qu'elles nous sont nécessaires et que ce n'est pas l'objectif de cette réflexion que de les prouver.

Conformément au positionnement constructivo-structuraliste que nous adoptons, de même qu'aux principes de la sociologie de la complexité et ses apports sur l'influence des effets sur les causes et *vice versa*, nous avançons qu'il faut tenir compte du fait que les représentations

[1] C'est là l'un des rôles des représentations, comme nous l'expliquons dans la partie 1.1.3. de ce chapitre.
[2] Le chapitre 5 de ce manuscrit, consacré à la méthodologie mise en œuvre, revient en détail sur le sujet.

des acteurs influencent celles du groupe social auxquels ils appartiennent, tout comme celles du groupe conditionnent les leurs. Nous considèrerons en effet que « *la représentation, en tant que savoir partagé, est élaborée par l'individu à l'aide de schèmes de la pensée sociale, est intégrée dans son système de valeurs dépendant de son histoire, de ses expériences antérieures, du contexte social* » (Haas 2006 : 12). Réduire l'étude des représentations à un aspect purement individuel ou psychologique ou à un aspect purement social ou sociologique – autrement dit refuser de considérer la complexité des systèmes explicatifs et l'articulation entre eux – serait préjudiciable. Il est tout aussi impossible d'envisager un individu dont les représentations seraient autonomes car cela reviendrait à le penser en dehors de tout cadre social, que des représentations sociales qui ne seraient pas nourries par la mise en commun de représentations individuelles. Bien qu'il se focalise prioritairement sur les représentations sociales (pour les raisons énoncées dans le chapitre 1), notre travail prend en compte la subjectivité des individus et la variabilité de leurs expressions.

1.1.3. Rôles informatif, régulateur et opératoire

Comme annoncé dès l'entrée en matière de ce chapitre, les représentations sont une forme de savoir à vocation pratique puisqu'elles sont construites pour guider les actions des individus[1]. Ce rôle, que l'on qualifiera d'opératoire, découle des deux premiers rôles des représentations. Le premier est un rôle informatif : en reconstituant le réel, elles permettent l'appréhension et l'interprétation du monde. Le second est un rôle régulateur : les représentations règlent les rapports sociaux au sein des groupes et entre eux. Ces rôles[2] s'appuient sur trois processus. Le premier, qui rend possible les deux autres, est la catégorisation : elle consiste en l'association à un objet de dimensions descriptives permettant aux individus de le joindre à d'autres dans une catégorie afin d'ordonner leur environnement en classes d'objets de représentations comparables. Le deuxième est l'objectivation : c'est le processus qui conduit la représentation à se substituer, pour les individus, à l'objet réel alors que des propriétés lui sont allouées ou enlevées en fonction de sa catégorisation. Le troisième est l'ancrage : c'est le processus par lequel les individus qui appréhendent un nouvel objet insèrent celui-ci dans une pensée sociale organisée constituée lors des deux processus précédents. Le schéma suivant (figure 5.) illustre comment ces trois processus s'agencent afin de permettre aux représentations d'assurer leurs rôles et *in fine* permettre aux individus d'agir.

[1] Ce qui ne signifie pas que l'acquisition du savoir précède l'action, les représentations sont une forme d'expérience (Tuan 2006) et l'acquisition et l'action se font plus ou moins simultanément (autrement dit les représentations sont actualisées simultanément à chaque expérience nouvelle elle-même conditionnée par les représentations préexistantes, et ainsi de suite).

[2] Nous faisons le choix de suivre ici le découpage en trois rôles proposé par Serge Moscovici, Denise Jodelet et Pascal Moliner (entre autres). Il existe d'autres découpages théoriques comme par exemple celui de Jean-Claude Abric qui distingue les rôles « *de savoir* » (ce que nous nommons informatif), « *identitaire* » (ce que nous nommons régulateur), « *d'orientation* » et « *justificateur* » (rôles que nous regroupons sous le terme « opératoire » ne distinguant pas les actions physiques (orientation) des actions de discours (justification)) (Abric 1994a).

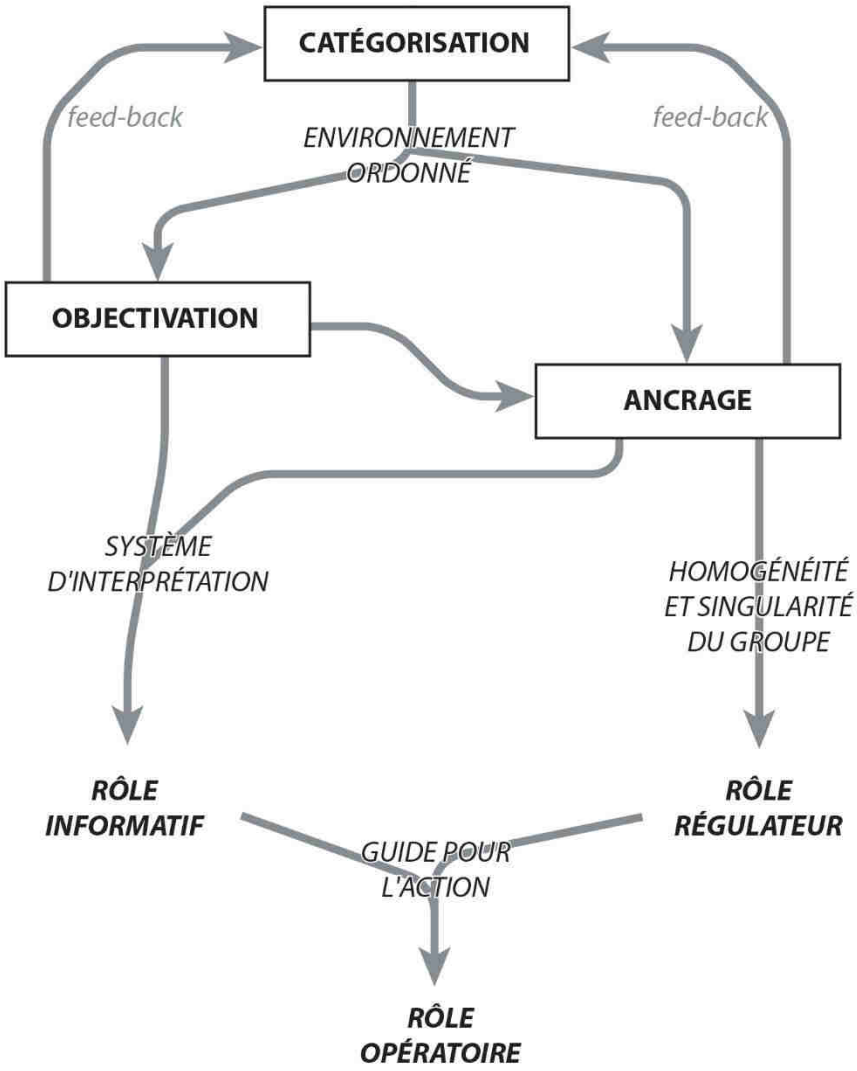

Figure 5. Les rôles des représentations (réalisation personnelle)

Si nous avons besoin de reconstruire le réel auquel nous sommes confrontés, c'est avant tout parce qu'il est trop complexe pour que nous puissions l'appréhender directement. Pourtant, « *nous avons toujours besoin de savoir à quoi nous en tenir avec le monde qui nous entoure. Il faut bien s'y ajuster, s'y conduire, le maîtriser physiquement ou intellectuellement, identifier et résoudre les problèmes qu'il pose* » (Jodelet 2003b : 47). C'est pourquoi nous élaborons des représentations, qui permettant de rendre « *la réalité physique et sociale intelligible* » (Moscovici 1976 : 27). Elles s'établissent comme la réalité commune à un ou plusieurs groupes sociaux, c'est-à-dire qu'elles permettent à chaque individu de « *maîtriser l'environnement et de se l'approprier en fonction d'éléments symboliques propres à son ou ses groupes d'appartenance* » (Roussiau et Bonardi 2001 : 19). Une fois élaborées, les représentations agissent comme un ensemble d'instruments d'appréhension des objets, qu'ils soient, par exemple, des personnes, des idées, des situations ou des espaces. Elles fournissent aux individus et aux groupes des systèmes d'explication, d'assimilation, de comparaison, de classement. Elles leur donnent des cadres, des repères, des balises : en d'autres termes, elles leur permettent de disposer d'un système de connaissances à propos d'un objet donné. Ce système permet d'anticiper sur des situations nouvelles, qu'il permet de faire entrer dans un cadre connu (Giust-Desprairies 2004) et de faire des prévisions : c'est l'un des aspects qui les rend opératoires. Les représentations fournissent

aux individus « *des notions prêtes à l'emploi et un système de relations entre ces notions permettant l'interprétation, l'explication et la prédiction* » (Moliner 1996 : 14). En ce sens, certains auteurs considèrent que les représentations font, pour les individus, office de théorie de l'environnement social (Harré 2003 ; Moliner 1996).

Cette dernière théorie s'appuie elle aussi sur différents processus. Le premier d'entre eux est la catégorisation (Abric 1994a). Une catégorie peut synthétiquement être définie comme un ensemble de dimensions descriptives : « *un objet appartiendra à la catégorie lorsque ses caractéristiques correspondront aux dimensions descriptives et qu'elles se situeront dans les limites de variation acceptées* » (Moliner 1996 : 15). Par exemple, pour la plupart des individus, Lyon et Nantes sont des villes, les caractères de catégorisation étant notamment l'urbanité et la coprésence[1] dont les dimensions peuvent varier. Le processus de catégorisation remplit essentiellement cinq fonctions. Premièrement, il permet « *de réduire la complexité de notre environnement* » (ibid.) : les catégories permettent aux individus d'appréhender un grand nombre d'information en les regroupant (synthèse). La catégorie ville peut, par exemple, contenir de nombreux éléments (Paris, Lyon, Nantes, Besançon, Boston, Montréal, Istanbul…). Deuxièmement, il facilite « *l'identification et la reconnaissance d'objets inconnus* » (ibid.) : si un objet est associé à une catégorie qui existe pour l'individu, celui-ci lui attribue les caractéristiques propres à cette catégorie ou, inversement, il classe un nouvel objet dans une catégorie car les caractéristiques de celui-ci l'en rapprochent. La catégorie ville permettra, par exemple, d'appréhender le nouvel objet Tours. Troisièmement, « *il facilite aussi l'intégration des apprentissages* » : lorsque quelque chose est appris à propos d'un objet, la nouvelle caractéristique est associée à tous les éléments de la dite catégorie. Par exemple, si l'on apprend que Lyon est polluée, c'est toute la catégorie ville qui sera associée à cette caractéristique. Quatrièmement, la catégorisation contribue « *à l'orientation des conduites* » (ibid.) : le comportement à adopter vis-à-vis des objets est défini en fonction des caractéristiques de celle-ci et s'applique à tous les objets. Si une des caractéristiques de la ville pour un individu est d'être un espace dangereux, cet individu aura tendance à éviter Nantes ou Lyon. Cinquièmement, et c'est là une fonction qui synthétise les quatre premières, le mécanisme de catégorisation « *ordonne notre environnement* » (Moliner 1996 : 16) : il est pour les individus un outil pour classer les informations de natures diverses qui lui parviennent en permanence. Une des conséquences de la catégorisation est d'amener les individus à évacuer les propriétés de l'objet qui ne font pas partie des propriétés élémentaires de la catégorie dans laquelle ils les rangent ou lui attribuent des propriétés qu'il n'a pas forcément (Roussiau et Bonardi 2001). La fonction de catégorisation se déroule en fait en deux niveaux lorsqu'un individu se trouve face à un objet. Le premier niveau consiste à « ranger » l'objet dans la bonne catégorie, le bon corpus de connaissances. Une fois que l'objet est reconnu comme appartenant à une catégorie, celle-ci fournit des clefs pour l'appréhender et agir en conséquence et facilite donc la compréhension mutuelle entre individus. Par ailleurs, le mécanisme de catégorisation joue un rôle important dans la dynamique des rapports sociaux : les différences entre les catégories et les caractéristiques qui leur sont associées par des individus ou des groupes participent à la régulation des interactions (Mannoni 2012). Les acteurs appartenant à un même groupe social se trouvent ainsi unifiés par l'emploi des mêmes catégories (nommées de la même manière et

[1] Nous reprenons ici la définition de la ville donnée par Jacques Lévy (2003c). Si celle-ci ne saurait être appropriée totalement par tout à chacun, notamment à cause de la spécificité du vocabulaire employé, elle correspond néanmoins à des éléments communément utilisés lorsque le terme est employé dans la le langage courant.

associées aux mêmes dimensions descriptives), lesquelles peuvent aussi permettre au groupe de se différencier des autres. Imposer son système de catégories peut, par exemple, être un objectif pour un groupe souhaitant étendre son influence.
La catégorisation d'un objet dépend des informations contextuelles dont disposent les individus. Celles-ci peuvent rendre plus ou moins remarquables certains aspects d'un objet, conditionnant alors la pertinence apparente d'une catégorie ou d'une autre. Une catégorie va par ailleurs être d'autant plus facilement attribuée à un nouvel objet qu'elle est d'usage courant pour l'individu qui le découvre. Enfin, la catégorisation se caractérise par « *un effet d'accentuation subjective qui aboutit à une maximisation des similitudes perçues entre objets classés dans la même catégorie (effet d'assimilation) et à une maximisation des différences perçues entre objets classés dans des catégories différentes (effet de contraste)* » (Moliner 1996 : 19). On peut citer l'exemple des objets considérés comme « urbains » *versus* ceux dits « ruraux ». L'individu qui considère qu'un lieu où résident 5 000 habitants est un lieu urbain arguera de ses similarités avec des lieux de ce type (densité, services, activités, paysage), alors que celui qui le classera dans la catégorie « lieux ruraux » mettra en avant les propriétés inverses (faible desserte des transports en commun, présence de végétation, culture dite de « village »).

Le processus de catégorisation repose sur quatre mécanismes cognitifs (Moscovici 1976) qui conduisent les individus à être capables d'ordonner leur environnement, c'est-à-dire à la fois de classer les objets dans la catégorie adaptée et de faire en sorte que celle-ci leur fournisse des clefs d'interprétation afin de l'appréhender. Ces quatre mécanismes sont le « *formalisme spontané* », le « *dualisme causal* », le « *primat de la conclusion* » et « *le recours à l'analogie* ». Le schéma suivant synthétise le processus.

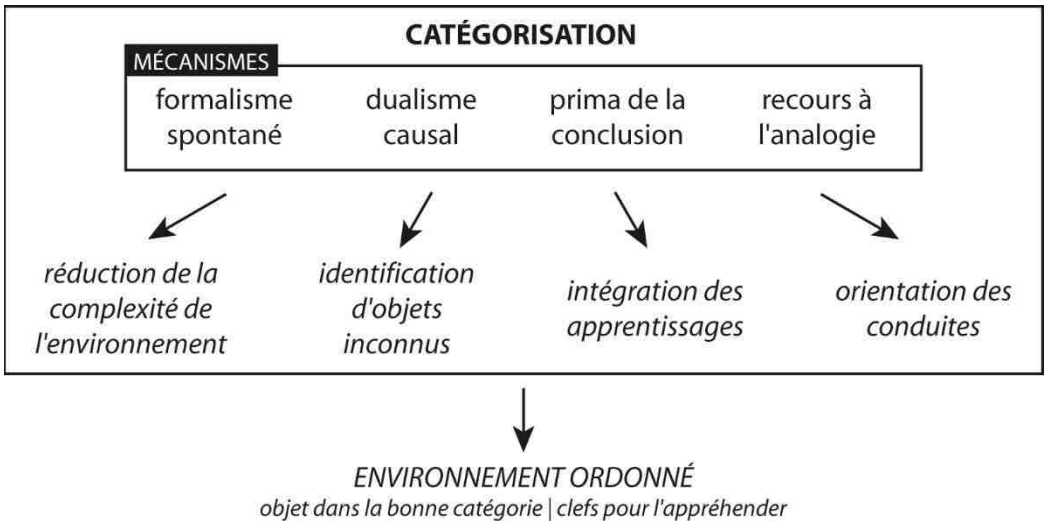

Figure 6. Synthèse du processus de catégorisation (réalisation personnelle)

La catégorisation est essentiellement un acte de discours : les individus « rangent » les objets en leur associant une étiquette linguistique. Ce mécanisme est ce que Serge Moscovici nomme « *le formalisme spontané* » (Moscovici 1976) des représentations. Le vocable de « *formalisme spontané* » décrit le fait que les représentations permettent une communication simple, économe, grâce à l'utilisation de clichés ou de formules préconstruites, lesquelles renvoient à

des concepts partagés qu'il n'est plus besoin de définir ou d'expliciter[1]. On peut prendre l'exemple de la formule, employée tant par les citadins que par les professionnels de l'urbain, de la « *ville à taille humaine* » (Mainet 2011). Le second mécanisme décrit par Serge Moscovici[2] est le « *dualisme causal* », c'est-à-dire le fait que deux logiques d'établissement des liens de causalité entre éléments coexistent. La première est qu'il ne peut y avoir causalité que si la cause précède l'effet (on retrouve cette logique dans la construction du savoir scientifique). La seconde est simplement une logique d'association ou de corrélation : la coexistence de deux éléments est interprétée comme un lien de causalité entre eux. Cette propension à établir des liens de cause à effet fait dire à certains auteurs que nous agissons quotidiennement comme des « *causalistes* » (Moliner 1996). Le « *dualisme causal* » fournit aux individus des clefs d'explication des phénomènes qu'ils observent. C'est, par exemple, le lien établi par certains urbanistes entre les formes de l'urbanisme moderne et la délinquance qui règnerait dans les quartiers de grands ensembles[3]. Le troisième mécanisme, qui conduit à la catégorisation, est le « *primat de la conclusion* » : alors que le raisonnement scientifique part d'un questionnement et d'une hypothèse avant d'aboutir à une conclusion par l'application d'un protocole, les représentations posent la conclusion dès le début[4]. Si le raisonnement scientifique va le plus souvent peser les éléments qui contredisent ses hypothèses autant que ceux qui les valident, les représentations donnent le prima à la stratégie de confirmation, les hypothèses ayant davantage un statut de postulats qu'il convient éventuellement de justifier. Concrètement, ce mécanisme sert aux individus et aux groupes à forger rapidement (donc pour eux efficacement) une opinion sur des objets variés avant de construire un discours d'argumentation et d'affirmation. Le quatrième mécanisme repéré par Serge Moscovici est le recours systématique à l'analogie entre objets. Ce mécanisme renforce la catégorisation : il permet de construire des catégories facilement et de relier différentes catégories. Le principe d'analogie fonctionne par agrégations de proche en proche et par généralisation. C'est ce procédé qui est, par exemple, à l'œuvre lorsque des habitants interrogés associent concepteurs d'espace et représentants politiques parce que « *c'est pareil, c'est la mairie, c'est eux qui décident* ».

Ces quatre mécanismes conduisent à considérer que ce qui distingue les représentations du savoir scientifique est le processus d'objectivation (Doise et Palmonari 2001). Un processus simple, schématisé graphiquement à la figure 7.

---

[1] Nous retrouvons ici l'idée « *d'abréviation intellectuelle* » développée par Rob Shields (1991) à propos des dénominations des espaces (cf. chapitre 1, partie 2.2.2.).

[2] Dans son ouvrage fondateur, *La psychanalyse, son image et son public* (publié initialement en 1961, nous avons lu une réédition de 1976), que nous citons à de multiples reprises dans ce chapitre, Serge Moscovici utilise indifféremment le terme de « *représentations* » et celui de « *pensée naturelle* ». Les passages sur lesquels nous nous appuyons sont essentiellement écrits en utilisant ce terme. Nous ne le reprenons pas, d'abord par mesure de simplification, ensuite parce qu'il a progressivement disparu des écrits sur les représentations, à commencer par ceux de Serge Moscovici lui-même.

[3] L'emploi de « les » est ici volontaire, afin d'illustrer le mécanisme de généralisation produit par le processus de catégorisation.

[4] Il s'agit là d'une vision « idéalisée » et contestable du raisonnement scientifique, lequel se trouve souvent être en grande partie causaliste. Soit parce qu'il part d'un intuition (qu'Henri Lefebvre qualifie d'« *intuition brusque du chercheur* » (Lefebvre 1992)) qu'il va chercher à démontrer, soit parce qu'il répond à une question dont les termes de la conclusion sont plus ou moins inclus dans la formulation (par exemple lorsque cette question est une commande formulée par un commanditaire intéressée par la validation scientifique de la réponse attendue). Plus généralement, la séparation entre production du savoir scientifique et du savoir commun n'est pas si différente que ce propos le laisse croire (cf. chapitre 1, partie 1.1.2.).

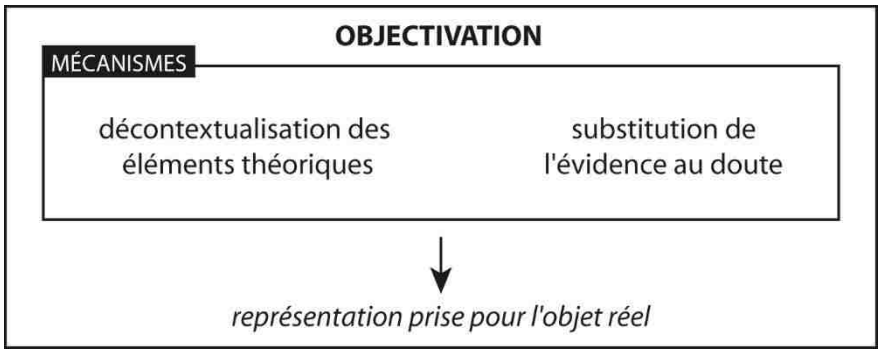

Figure 7. Synthèse du processus d'objectivation (réalisation personnelle)

Le processus d'objectivation se caractérise « *par la sélection, la décontextualisation des éléments théoriques et la formation d'un "noyau figuratif"* » (Giust-Desprairies 2004 : 232)[1], autrement dit par « *la substitution du connu par le perçu* » (Moliner 1996 : 24). C'est l'objectivation qui rend les représentations opérationnelles pour les individus et les groupes. En effet, « *en fournissant des clés d'interprétation accessibles, en substituant l'évidence au doute [les représentations[2]] donnent aux individus un instrument de compréhension et d'action extrêmement efficace puisque consensuel* » (ibid.). Parce qu'elles sont consensuelles (au sein du groupe social) et évidentes, les représentations dépassent leur rôle d'appréhension du réel pour l'intégrer pleinement et devenir « *un facteur constitutif de la réalité sociale, de même que les particules et les champs invisibles sont un facteur constitutif de la réalité physique* » (Hewstone et Moscovici 1984 : 566). Ainsi, « *les idées ne sont plus perçues comme les produits de l'activité intellectuelle de certains esprits, mais comme les reflets de quelque chose existant à l'extérieur* » (Moscovici 1976 : 109). Les représentations apparaissent comme des connaissances irréfutables. C'est ce qui en fait pour les individus des guides appropriés pour l'action.

Le second rôle des représentations, celui de régulateur des rapports sociaux, provient tout d'abord du fait que, en tant que phénomène cognitif psychologique et social, elles « *engagent l'appartenance sociale des individus avec les implications affectives et normatives, avec les intériorisations d'expériences, de pratiques, de modèles de conduites et de pensée, socialement inculqués ou transmis dans la communication sociale, qui y sont liés* » (Jodelet 2003b : 53). Les représentations agissent comme une légitimation du sens commun et de l'appartenance du groupe : c'est autant parce que l'on fait partie d'un groupe social que l'on partage ses représentations, que parce que l'on partage ses représentations que l'on fait partie de ce groupe. Si le groupe élabore une représentation d'un objet social, c'est parce que la maîtrise de celui-ci constitue un enjeu pour lui. Celle-ci constitue, par définition, un aspect central des interactions sociales. Alors, « *en médiatisant le rapport des individus à l'objet, elle va organiser et réguler les interactions que cet objet suscite* » (Moliner 1996 : 27).
Pour appréhender un objet social, le groupe l'intègre dans les catégories de savoir qu'il a précédemment élaborées. Il s'agit là du processus d'« *ancrage* » (Moscovici 1976), qui est étroitement associé à celui d'objectivation. L'ancrage désigne « *les modalités d'insertion dans une pensée sociale constituée. L'interprétation de la réalité vise l'inscription sociale des individus, remplissant ainsi une fonction d'intégration. L'enjeu est d'introduire le nouveau dans un cadre de*

[1] La partie 1.2.3. de ce chapitre est consacrée à l'exposition de la théorie du noyau figuratif, principale approche théorique de la structuration des représentations.
[2] Le terme employé dans le texte original comme un synonyme de représentation sociale est « *connaissance naïve* » (utilisé comme synonyme par Pascal Moliner).

référence connu, de rendre l'étrange familier » (Giust-Desprairies 2004 : 232). La figure 8 synthétise ce processus.

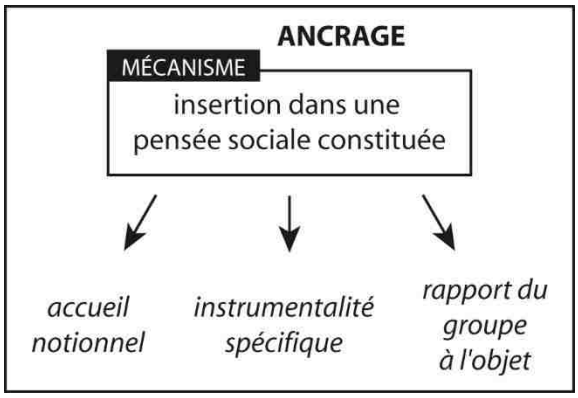

Figure 8. Synthèse du processus d'ancrage (réalisation personnelle)

Lors du processus d'ancrage, l'enjeu est pour les individus de rapprocher un nouvel objet complexe d'une catégorie qui leur est familière afin de le rendre accessible, ce que Denise Jodelet décrit comme l'inscription de la représentation dans un système « *d'accueil notionnel, un déjà-là-pensé* » (Jodelet 2003b : 56). Le processus d'ancrage met en œuvre les mécanismes de catégorisation, de formalisme spontané (étiquetage linguistique) et de causalisme (dualisme causal). C'est ce processus qui est à l'œuvre lorsque des personnes que nous interrogeons associent le relativement flou « développement durable » aux catégories plus familières de l'écologie, des normes de construction, ou de la publicité. C'est là un premier aspect du processus d'ancrage. Le deuxième est « *une instrumentalité particulière* » (Moliner 1996 : 29) qui conditionne la manière dont les individus vont interpréter et comprendre l'objet en l'insérant dans son environnement social. C'est le mécanisme qui, par rapprochements, va conduire les individus à situer le nouvel objet dans un champ ou un autre et permettre à la représentation de devenir un instrument d'interprétation et de compréhension. Par exemple, rapprocher le développement durable des normes de construction, c'est le situer dans le champ du règlementaire et du normatif et l'interpréter comme d'autres objets de ce champ (règlementations sur l'accessibilité ou les incendies). Alors, « *en inscrivant, dès son origine, la représentation dans un réseau de significations spécifiques, orientant par la même son instrumentalité, le processus d'ancrage va donc déterminer les relations du groupe à l'objet* » (ibid.).

Les reconstitutions du réel proposées par les représentations sociales ne sont pas neutres. Si les individus qui en usent sont persuadés de leur impartialité (puisqu'ils les prennent pour la réel), le fait que certains aspects en soient écartés et que d'autres leur soient ajoutés leur confère une certaine orientation. De fait, elles se conforment plus ou moins aux intérêts et motivations de ceux qui les formulent. Le rôle de la représentation comme ciment du groupe social est donc renforcé par le processus d'ancrage. L'efficacité des représentations et leur rôle de régulateur des rapports sociaux sont consolidés dans le groupe, puisque l'ancrage vient définir son rapport à l'objet, et en dehors de celui-ci car cette insertion sera spécifique à chaque groupe social. C'est là le troisième aspect du processus d'ancrage : les différences entre les représentations d'un même objet dans des groupes sociaux distincts jouent un rôle important dans les rapports entre ces groupes (Clémence 2003). Nous pouvons prendre l'exemple des oppositions entre pro-loups et anti-loups relatées par Michel Lussault (2009) : les deux groupes se distinguent par la représentation réciproque d'un parc naturel régional comme un espace de loisir et de préservation, d'une part, comme un espace productif, de l'autre. Ces

représentations leur fournissent des clefs pour se positionner et agir et unifient de ce fait les groupes en leur sein autant qu'elles cristallisent les différences entre eux.
Représenter, pour les acteurs, c'est aussi, le plus souvent, se représenter dans son environnement social (groupe social, société dans son ensemble) (Giust-Desprairies 2004)[1]. Les représentations influencent ainsi l'identité des groupes et leur cohésion sociale. L'identité du groupe dépend « *de l'identité psychosociale des individus qui le composent* » (Moliner 1996 : 41), qui dépend, elle, à la fois de facteurs psychologiques et des facteurs sociaux. Parce que les représentations jouent un rôle dans la construction des identités individuelles, elles renforcent la conscience des acteurs qu'ils forment un groupe social, donc l'identité de celui-ci, c'est-à-dire à la fois ce qui le rend cohérent en interne et le singularise par rapport à l'extérieur. L'enjeu social de l'élaboration d'une représentation est « *de fonder l'identité des individus par rapport à cet objet et d'assurer ainsi la survie du groupe en tant qu'entité spécifique* » (ibid.). Une fois l'identité du groupe fondée, les représentations servent à la maintenir, autrement dit à assurer la cohésion sociale du groupe. Les représentations renforcent le sentiment d'appartenance des individus au groupe social, en même temps que leur sentiment de singularité. C'est là le fondement du principe de distinction (Bourdieu 1979). Les représentations permettent de choisir ou de légitimer une conduite à adopter et « *dans les interactions entre groupes. Notamment lorsque ces interactions se nouent autour d'objets sociaux* » (Moliner *et al.* 2002 : 13). Cela nous amène à considérer que les représentations ont, outre un rôle informatif et un rôle opératoire, un troisième rôle : celui de systèmes de régulation des rapports sociaux. C'est ce que résume Pascal Moliner : « *puisqu'elles médiatisent nos relations aux objets, elles vont réguler ces relations. Puisqu'elles concernent des objets se situant au cœur de l'interaction sociale, elles vont réguler cette interaction. Puisqu'elles nous servent d'instrument de compréhension de l'environnement social, elles vont réguler enfin nos modes d'analyses et d'interprétation de cet environnement* » (Moliner 1996 : 32). Selon Paul Ricœur, les représentations font le lien entre l'individu et le social dans le sens où leur rôle est avant tout de permettre aux individus de faire groupe et de légitimer l'existence du collectif. Il écrit qu'« *au plan de l'action individuelle, un agent peut prendre de la distance par rapport à ses raisons d'agir et les coordonner à un ordre symbolique représenté pour lui-même à l'écart de l'action. Mais c'est surtout au plan collectif que cet écart de la représentation est le plus manifeste. A ce plan, les représentations sont principalement des systèmes de justification et de légitimation, soit de l'ordre établi, soit d'un ordre susceptible de le remplacer* » (Ricoeur 1986 : 273). Comme nous le montrons par la suite (cf. partie 1.2.4. de ce chapitre), cette acception des représentations les lie fortement à la notion d'idéologie. Plus généralement, ces énoncés renforcent la double nature de processus et de produit des représentations introduite au début de ce chapitre (partie 1.1.1.), en soulignant comment la construction du système de connaissances pour l'action occupe dans la vie des groupes sociaux une fonction importante, comme le système lui-même (et subséquemment la manière dont il est mobilisé dans l'action).

Des rôles informatif et régulateur des représentations découlent leur rôle opératoire. Parce qu'elles contribuent « *à assurer le traitement de l'ensemble des informations sociales* », elles « *constituent un guide indispensable à l'élaboration de conduites et de comportements spécifiques* » (Ehrlich 1985 : 227). C'est pourquoi il faut considérer les représentations comme une forme de

[1] On retrouve ici une idée mise en avant par Erving Goffman (1973), Celui-ci emploie d'ailleurs le terme de représentation pour désigner la manière dont les acteurs se présentent aux autres (particulièrement aux membres de leur groupe social). La signification du terme est assez éloignée de celui présenté dans ces lignes et se rapproche davantage de l'idée de représentation théâtrale, même si on pourrait établir des ponts entre les deux notions (appel à une conception du réel partagée, à des clichés, des formules toutes-faites, etc.).

savoir pratique. Outre le fait qu'il pose clairement l'opposition au savoir scientifique, le terme « pratique »[1] se réfère, comme l'écrit Denise Jodelet, « *à l'expérience à partir de laquelle il est produit, aux cadres et conditions dans lesquels il l'est, et surtout au fait que la représentation sert à agir sur le monde et autrui. Ce qui débouche sur ses fonctions et son efficacité sociales* » (2003b : 61). Paul Ricoeur, qui utilise le terme de raisonnement pratique plutôt que de savoir pratique[2], le définit comme n'ayant pas seulement une visée pratique et stratégique, mais aussi comme un raisonnement sur les fins. Selon lui, le raisonnement pratique « *coordonne une composante psychologique, à savoir la préférence raisonnée ; une composante logique, l'argumentation qui arbitre entre deux revendications perçues l'une comme défaut, l'autre comme excès, pour aboutir à ce qu'Aristote appelle une médiété [un juste milieu] ; une composante axiologique, la norme ou la règle morale, et enfin le goût, ou le coup d'œil éthique, qui personnalise la norme* » (Ricoeur 1986 : 274). Cette définition souligne le fait que le savoir pratique n'est pas un mode de connaissance individuel relevant uniquement de l'ajustement de l'individu entre ses préférences et ses goûts. Il s'agit plutôt d'une construction où l'individu décide des fins et des moyens de ses actions à partir de ses intentions et du contexte social (idéologies, valeurs, représentations, normes). Du modèle simplifié du réel que sont les représentations au comportement, il y a quelques étapes, dépendant des intentions et capacités à agir des individus, comme le résume le schéma d'Antoine Bailly (ce qu'il nomme « *contraintes culturelles, sociales et économiques* » sont les caractéristiques que nous associons au rôle de régulation des rapports sociaux)[3].

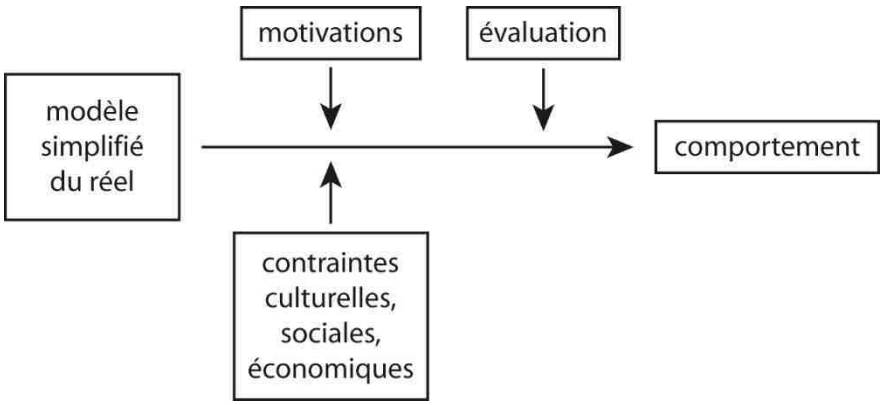

Figure 9. Des représentations au comportement (d'après Bailly 1974 : 215)

Les représentations ne servent pas à reconstituer le réel simplement pour le décrire et pour régler les interactions dans et entre les groupes sociaux, mais elles sont guidées par un objectif majeur : être capable de prendre position vis-à-vis de ces objets et d'agir en conséquence. Comme le résume Willem Doise, les représentations sont « *des principes générateurs de prises de position liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports* » (Doise 1985 : 245).

[1] « Pratique » ne doit pas ici être confondu avec « empirique ». Le savoir empirique, s'il se fonde sur l'expérience s'appuie sur la rigueur de l'exploration, du protocole expérimental et de l'administration de la preuve, trois caractéristiques qui ne sont, on l'a vu, pas l'apanage des représentations.

[2] Certains auteurs utilisent d'autres termes à l'acception proche. Muriel Rosemberg, par exemple, parle des représentations comme d'un « *savoir en usage* » (Rosemberg 2007 : 73).

[3] Les flèches indiquent une évolution chronologique (flèche horizontale) et l'entrée en jeu des différents processus (flèches verticales). Il s'agit d'une vision schématique et on pourrait discuter de l'effectivité de la succession des différentes étapes, laquelle est plus probablement variable d'une situation à l'autre. De plus, il faudrait en toute rigueur ajouter une flèche indiquant la rétroaction entre le comportement et la construction de représentations.

1.1.4. Représentation, mythe, image ?

Les notions « voisines » de celle de représentation sont nombreuses. Certaines ont été, ou sont toujours, employées comme de stricts synonymes : « pensée naturelle » ou « pensée naïve » par exemple. Couramment employés dans la littérature, notamment géographique, l'image et le mythe doivent être clairement distingués de la représentation pour comprendre comment nous employons « image » et pourquoi nous n'utilisons pas « mythe »[1].

On distingue essentiellement trois approches de la notion d'image : celle pour qui en fait un synonyme de représentation, celle qui s'attache à son seul l'aspect visuel et qui la différencie ainsi de la représentation tout en admettant les liens entre les deux notions, celle enfin qui fait de l'image un contenu spécifique non visuel : l'image d'une personne ou d'un objet.
Une première option consiste à employer les termes d'« image » et de « représentation » indifféremment. Elle amène à définir, en plan très large, l'image comme un « *système de signes médiatisant une relation de l'individu-acteur au monde* » (Lussault 2003c : 485). Pareil énoncé pourrait aussi désigner la représentation. Il en va de même de la précision suivante: « *une telle approche fait de l'image un système langagier (pas exclusivement discursif, ni textuel) investi dans les moindres actions des individus et qui rend sensible la relation pratique de l'individu à son « environnement » extérieur* » (ibid. : 489). Pareille conception fait de représentation et image des synonymes. Il s'agit d'une première approche que l'on retrouve assez souvent en géographie (Rosemberg 2000, par exemple), le terme « image » étant parfois accompagné du qualificatif « mentale ». Nous choisissons de ne pas suivre cette approche, jugée trop généraliste.
La deuxième manière de considérer l'image est plus spécifique, suivie par certains auteurs s'intéressant à l'espace, elle conserve le lien avec la vue. Hervé Gumuchian établit ainsi un *distinguo* entre image visuelle mentale et image mentale. La première serait une reproduction figurative d'une certaine réalité : les objets statiques. La seconde, si elle demeure figurative, tenterait de reproduire des processus et serait « *fragmentaire d'une part, floue et imprécise d'une autre* » (Gumuchian 1991 : 29). L'image mentale aurait comme support l'expérience directe du monde réel, mais aussi l'imaginaire et l'inconscient. Pour cet auteur, « *la notion d'image mentale est plus large que la notion d'image visuelle mentale* » (ibid.) et serait l'un des processus intervenant dans la construction des représentations[2], qui désigneraient « *une activité plus complexe de symbolisation du réel* » (ibid. : 67). L'image mentale est ici utilisée dans un sens proche de celui de représentation, comme chez Michel Lussault (2003c). Considérant que les représentations peuvent prendre une forme idéelle ou concrète, Bernard Debarbieux pousse la distinction entre image et représentation plus loin : « *de façon plus restrictive que beaucoup d'autres auteurs, [il réserve] le terme « image » pour une catégorie particulière de produits de la représentation : ceux qui dans ce processus réfèrent à ce premier ordre du réel sur le mode figuratif* » (Debarbieux 2004 : 199). Cependant, le lien qu'il établit entre image et représentation ne se limite pas à faire de la première une sous-catégorie spécifique de la seconde. Pour lui, « *l'image perçue n'est donc pas*

[1] Nous référons peu à ces deux notions (un peu plus à celle d'image telle que nous la définissons ci-dessous) et employons peu ce vocabulaire, mais empruntons des éléments à des travaux qui s'appuient sur elles et ne pouvons feindre d'ignorer leur existence dans les champs scientifiques qui nourrissent cette thèse, c'est pourquoi cette partie est à la fois brève et nécessaire.

[2] Hervé Gumuchian, qui s'intéresse essentiellement aux représentations des espaces urbains, considère que la construction des représentations s'effectue par deux modes de construction symboliques : l'élaboration d'images mentales d'une part, les processus verbaux d'autre part. Cette conception nous semble à la fois réductrice et trop laconique (nous revenons sur l'élaboration des représentations dans la partie suivante de ce chapitre).

qu'une facette de la représentation », elle est « *indissociable d'un tout qui la conditionne* » (Debarbieux 2004 : 205). L'ensemble des représentations des individus conditionne leur appréhension du monde et il est très difficile de concevoir une image, née de la perception directe d'une situation, qui ne soit pas influencée par des représentations, ou d'autres images, existant préalablement. La question des représentations figuratives n'étant pas centrale dans notre travail, nous ne retenons pas non plus ce type d'utilisation du terme « image ».
La troisième approche de l'image, qui en fait aussi une notion distincte de celle de représentation, est l'utilisation du terme (plus précisément celui d'image sociale) pour qualifier les informations que les individus décident de rendre apparentes à ceux à qui ils s'adressent. Le terme est alors utilisé dans un sens proche du terme commun, par exemple « chercher à donner bonne image de soi » ou de sa ville, son quartier. On se rapproche ainsi davantage d'une approche sociologique qui, contrairement à l'approche géographique, fait abstraction de l'association entre image et vue. Lorsqu'il bâtit ou tente de bâtir son image, l'acteur social doit à la fois maîtriser les informations qu'il diffuse mais aussi « *les systèmes d'interprétation mis en œuvre par ses interlocuteurs* » (Moliner 1996 : 6), autrement dit leurs représentations de ce qu'il projette. Contrairement à la représentation, l'image est ici pensée comme un pur contenu, le processus d'élaboration de l'image étant distinct en ceci que le processus de représentation est alors orienté par les intentions de l'acteur vis-à-vis de l'objet auquel il s'applique. Le terme est plus particulièrement employé pour décrire les stratégies des acteurs pour valoriser ou, au contraire, pour dévaluer l'image d'un objet donné, ce en s'appuyant sur les représentations préexistantes du groupe social. Cette approche est utilisée à la fois dans les recherches sur l'image des lieux (Lacaze 2004, par exemple) et dans les travaux de sociologie et de psychologie portant sur l'identité des individus et des groupes (Avanza et Laferté 2005, par exemple). C'est cette définition que nous employons dans la suite de cette thèse, par exemple lorsqu'il y est question des stratégies et opportunités de valorisation individuelle ou de distinction sociale des habitants (chapitre 6, partie 2.2.).

Si la notion d'image a été employée dans des sens variables (la brève présentation que nous en faisons ci-dessus, fort lacunaire, permet malgré tout d'en rendre compte), celle de mythe est, dans la communauté scientifique francophone, essentiellement associé au nom de Roland Barthes. La définition qu'il en propose a, depuis *Mythologies* (1970 (1953)), été utilisée par de nombreux auteurs, son acception reste passablement phénoménologique (Husserl 1993). Le mythe peut se définir comme un « *système de représentations collectives prenant souvent l'aspect d'un récit, qui met en ordre les connaissances et les expériences des membres d'un groupe et instaure un rapport de celui-ci au monde* » (Debarbieux 2003d : 647). Le mythe se distingue de la représentation, dont on peut considérer qu'il est une forme singulière, par son caractère strictement social et le fait qu'il agrège différentes croyances par le récit. En ce sens la représentation est « *l'unité de base des mythes* » (Martouzet 2013 : 11). Les rôles que joue le mythe sont les mêmes que ceux des représentations. Selon Raymond Barthes, les mythes, qu'ils concernent une pratique (le catch), un évènement (l'inondation de Paris), un produit (la nouvelle Citroën) ou encore une figure humaine (l'usager de la grève), sont des constructions qui ont une visée simplificatrice (rendant le monde praticable) et une visée d'ordonnancement du monde dans une perspective idéologique (en l'occurrence celle de l'idéologie dominante du moment pour le groupe social étudié[1]), que le mythe vient justifier, en la rendant

[1] Dans *Mythologies*, le groupe social est très vaste puisqu'il s'agit de la société française (du moins parisienne si l'on considère d'où écrit l'auteur et les angles d'attaque retenus) des années 1950 dans son entier

« évidente », « naturelle »[1]. En « *passant de l'histoire à la nature, le mythe fait une économie : il abolit la complexité des actes humains, leur donne la simplicité de l'essence, il supprime toute dialectique, toute remontée au-delà du visible immédiat, il organise un monde sans contradiction parce que sans profondeur, un monde étalé dans l'évidence, il fonde une clarté heureuse : les choses ont l'air de signifier toutes seules* » (Barthes 1970 : 231). Comme les représentations qui le composent, le mythe est historicisé et contextuel. La notion de mythe est le plus souvent utilisée pour désigner des conceptions que l'on sait éloignées de la réalité ou en tous cas de la réalité telle qu'établie par le savoir scientifique[2] (Barus-Michel 2000). C'est l'exemple du quartier pour le groupe social des urbanistes. Certains auteurs le considèrent comme un mythe, parce qu'il demeure une référence active et fortement mobilisée à la fois dans les discours et les réalisations (Authier *et al.* 2007 ; Lussault 2000), alors que son existence a scientifiquement été mise en doute (Ascher 1998a). Le mythe sert à donner une force ou un caractère structurant aux objets qu'il décrit grâce à la force du récit, mais aussi parce qu'il est porteur d'une éthique sous-jacente (Martouzet 2013), une leçon ou idée pédagogique qui sert à orienter l'action en fonction d'un but moral, tout en se prémunissant de ses conséquences. Par exemple, le mythe du quartier réfère à une représentation largement partagée du quartier comme actualisation urbaine du village, c'est-à-dire une entité de base souhaitée et souhaitable où la sociabilité se développerait facilement et harmonieusement (Authier *et al.* 2007). On retrouve ici la spécificité du mythe décrite plus tôt : c'est parce qu'il correspond à un ensemble de représentations partagées par un groupe social que l'objet acquiert à ses yeux une importance significative et devient un moyen d'appréhension du réel et d'action sur celui-ci, avant de se traduire *in fine* dans le monde matériel.

1.2. Émergence, construction, structuration et place dans la pensée sociale

La première partie de ce chapitre a permis de cerner la notion de représentation et de dresser un certain nombre de constats, mais a aussi fait émerger les questionnements qui leur sont associés. Quatre doivent selon nous être particulièrement abordés :

- Tous les objets ne nécessitent pas de représentations pour être appréhendés. Quand avons-nous besoin des représentations ? Autrement dit, quelles sont les conditions d'émergence des représentations ? (partie 1.2.1.)
- Les représentations sont le fruit des processus psychologiques et sociaux que sont la catégorisation, l'objectivation et l'ancrage. Comment se réalisent concrètement ces processus ? C'est-à-dire, comment sont élaborées les représentations dans le quotidien des individus ? (partie 1.2.2.)
- Les rôles descriptif, régulateur et opératoire des représentations suggèrent qu'elles soient organisées de telle sorte que ces rôles soient efficaces. Cela étant, quelle est la structuration interne des représentations ? (partie 1.2.3.)
- Les représentations participent à l'ordonnancement de l'environnement social. Quelle place occupent-elles dans l'organisation de la société et de ses formes de pouvoir ? En d'autres termes, quel est le lien entre idéologie et représentations ? (partie 1.2.4.)

[1] Il s'agit là d'une caractéristique centrale de l'idéologie comme nous l'expliquons dans la partie 1.2.4. de ce chapitre.
[2] Cette dimension distingue les travaux qui s'intéressent aux mythes de ceux qui se penchent sur les représentations, les seconds refusant le plus souvent de comparer les savoirs scientifiques (qui seraient considérés vrais voire réels) aux savoirs communs pour distinguer en eux ce qui relèveraient du vrai ou du faux.

1.2.1. Conditions d'émergence

Avant de d'étoffer notre connaissance des conditions concrètes d'élaboration des représentations, revenons dans un premier temps sur les conditions qui rendent leur émergence à la fois essentielle pour les individus et possible.

Selon Pascal Moliner, trois conditions sont préalables à l'émergence d'une représentation. La première est « *la dispersion de l'information concernant l'objet de représentation* » (1996 : 34). C'est-à-dire le fait que, pour différentes raisons – complexité de l'objet, barrière sociales –, les individus sont dans l'incapacité d'identifier et d'accéder aux informations nécessaires à la bonne connaissance d'un objet social. Cette incapacité conduit les acteurs à rechercher les informations ailleurs que dans l'objet lui-même (transmission directe), le plus souvent dans l'interaction avec d'autres membres de son groupe social (transmission indirecte). Ce qui entraîne la circulation de connaissances incertaines et l'émergence progressive de représentations (Moscovici 1976). La deuxième condition découle de « *la position spécifique du groupe social vis-à-vis de l'objet de représentation* » (Moliner, op. cit.) c'est-à-dire des motivations et intérêts du groupe vis-à-vis de l'objet. Cette position conduit le groupe à privilégier certains aspects de l'objet et à en négliger d'autres ; on parle d'un phénomène de « focalisation ». Ce phénomène rend difficile aux individus l'accès à une vision globale de l'objet social : elle est à la fois simplificatrice et orientée. La troisième condition est « *la nécessité que les individus ressentiraient de développer des conduites et des discours cohérents à propos d'un objet qu'ils connaissent mal* » (ibid.). Pour pouvoir communiquer, se positionner et agir sur un objet mal connu, les individus doivent réduire au maximum les incertitudes vis-à-vis de celui-ci. Ils doivent être capables de l'inclure dans un système connu[1], pour stabiliser les connaissances qu'ils en ont, et de réaliser cette opération efficacement, c'est-à-dire dans un court laps de temps (parfois quasiment instantanément). Cette troisième condition favorise l'émergence de représentations individuelles conformes à celles dominantes dans le groupe. En résumé, les acteurs élaborent des représentations d'un objet lorsque les informations dont ils peuvent disposer directement à son propos sont lacunaires, lorsqu'ils ont, à travers les intérêts et motivations de leur groupe social, une implication spécifique vis-à-vis de celui-ci et lorsqu'ils doivent se positionner par rapport à lui.

Ces conditions posent problème car, assez générales, elles peuvent facilement s'appliquer à n'importe quel objet social. Elles sont donc sont nécessaires mais pas suffisantes : s'il n'y a phénomène de représentation que lorsque ces conditions sont réunies, il faut y ajouter d'autres préalables relatifs aux notions d'objet, d'enjeu, de dynamique sociale et d'orthodoxie.

Le premier préalable est qu'« *il n'y a pas de représentation sans objet* » (Jodelet 2003b : 56). Cette affirmation signifie qu'il ne faut pas négliger l'existence du contraire, c'est-à-dire l'existence d'objets sans représentations ou, du moins, ne provoquant par l'émergence de représentations (parce qu'ils sont facilement appréhendables sans leur support). Outre leur complexité (qui engendre la dispersion des informations), le point commun des objets phénomènes de représentations est d'être des « *objets dont la maîtrise notionnelle ou pratique constitue un enjeu pour les divers groupes sociaux qu'ils concernent* » (Moliner 1996 : 37). C'est là le deuxième préalable. Si la complexité est une propriété de l'objet, la question de l'enjeu est une propriété du groupe ou, plutôt, de l'insertion sociale de l'objet. Le troisième préalable, s'il peut lui aussi sembler évident, est l'existence d'un groupe social. Nous ne revenons pas ici sur la définition

[1] Nous retrouvons ici les différents mécanismes d'inférence qui composent les processus de catégorisation et d'ancrage (cf. partie 1.1.3.).

du groupe social (cf. partie 1.1.2.), mais notons qu'il est possible d'envisager deux situations d'émergence d'une représentation au sein d'un groupe social : celle où l'élaboration de la représentation participe à la formation du groupe, et celle où elle découle de l'existence préalable du groupe. Dans le premier cas, la situation peut être qualifiée de « *structurelle* » (Moliner 1996 : 38) : l'existence du groupe est intimement liée à l'objet de représentations. Les représentations vont jouer leur rôle de régulateur en participant à façonner l'identité du groupe social. Les habitants de nos terrains d'étude sont dans ce cas : ils forment un groupe parce que, confrontés à un objet de fort enjeu – le projet urbain –, ils ont besoin de construire la configuration qui leur permet de l'appréhender et de s'y comporter. Sans le quartier et les enjeux partagés qu'ils y associent, ils n'auraient pas eu besoin d'élaborer des représentations et de former un groupe social. Dans le second cas, la situation peut être qualifiée de « *conjoncturelle* » (ibid.) : c'est lorsqu'un groupe préexistant est confronté à un objet nouveau, à l'évolution d'un objet, ou est dans la nécessité d'agir sur cet objet, qu'émergent des représentations. Les représentations jouent là encore un rôle de régulateur, mais cette fois en venant jouer sur la cohésion du groupe : en définissant les positions acceptables, elles permettent aux acteurs qui y adhèrent d'affirmer leur appartenance au groupe et donc renforcent celui-ci. Les concepteurs de nos terrains d'étude sont en partie[1] dans ce cas-là : le groupe social des professionnels de la ville se reconnaît déjà comme tel et s'appuie sur un certain nombre de représentations constituées qu'il fait évoluer lorsque certains de ses membres sont chargés de concevoir un nouveau projet. Le quatrième préalable, enfin, est que le groupe ne soit « *pas soumis à une instance de régulation et de contrôle définissant un système orthodoxe* » (Moliner 1996 : 48) : il n'y a pas d'émergence de nouvelles représentations lorsqu'un système de représentations légitime et hégémonique s'impose au groupe et aux individus qui le composent. Un tel système s'impose parce qu'il est porté par une instance de contrôle et de régulation qui peut prendre des formes diverses : institution, autorité morale ou intellectuelle, discours médiatique. Ce système de représentations, qui n'est pas à construire mais à s'approprier (cf. partie 1.2.2.), peut être une règlementation ou une loi, ou encore un mythe (mais pas, contrairement à ce qu'écrivent certains auteurs une idéologie ou un système de savoir scientifique[2]). Pour qu'émergent de nouvelles représentations, celles-ci doivent pouvoir s'autonomiser : si les explications données par le système de représentations orthodoxe suffisent à appréhender le réel, il n'est nul besoin d'en générer de nouvelles.
Pour conclure, il y a émergence de nouvelles représentations quand un groupe social a besoin de développer un comportement ou un discours cohérent et correspondant à ses intérêts vis-à-vis d'un nouvel objet complexe qui constitue un enjeu, dont les sources d'informations directes sont dispersées ou inaccessibles, et pour lequel aucune instance de régulation ne lui impose un système de représentations orthodoxe.

1.2.2. Mécanismes de construction

Qu'elle puisse être qualifiée de sociale ou d'individuelle, une représentation est, par définition, issue d'un mode de construction qui repose à la fois sur une élaboration psychique, cognitive,

[1] La situation est aussi en partie structurelle : ils forment un groupe plus restreint en étant chargé de concevoir ensemble un projet urbain.

[2] Les systèmes idéologiques ou scientifiques ne sont pas des systèmes de représentations, encore moins des systèmes orthodoxes de représentations. Comme nous le montrons dans la partie 1.2.4 de ce chapitre, ils fixent un cadre orthodoxe (c'est-à-dire un nombre fini de valeurs) permettant, *via* leur appropriation par les individus, de générer des représentations qui y sont conformes.

et sur les interactions au sein du groupe social. C'est par la mise en commun des expériences et connaissances des membres du groupe que la représentation émerge (Jodelet 2006 ; Tuan 2006). Dans les groupes, cette mise en commun « *favorise l'émergence de consensus en même temps qu'elle confère une validité sociale aux diverses opinions, informations et croyances* » puisque « *rien n'apparaît plus vrai et légitime que ce qui est partagé par le plus grand nombre* » (Moliner *et al.* 2002 : 13). L'idée spécifique de la notion de représentation est ainsi le fait qu'elle est construite collectivement. C'est pourquoi elle permet de définir le consensus au sein des groupes sociaux, même si certains individus peuvent être plus moteurs que d'autres dans le son élaboration. C'est là une différence fondamentale avec la théorie scientifique ou la plupart des différentes formes de récit que l'on peut attribuer à un ou des auteur(s) particulier(s), même s'il(s) est (sont) parfois difficile(s) à identifier. La représentation n'est l'œuvre d'aucun auteur nommément identifiable ; elle est engendré par un mécanisme intrinsèquement social dont les processus centraux sont l'objectivation et l'ancrage (Moscovici 1976), tels que nous les avons définis précédemment (cf. partie 1.1.3.). Ces mécanismes se réalisent lorsqu'ils sont activés dans les différentes expériences qui motivent l'élaboration de représentations. Celles-ci prennent essentiellement trois formes : l'appropriation de matrices de connaissances constituées (mythe, idéologie, système scientifique), l'expérience de la matérialité du réel (perception) et les interactions directes entre individus (communication directe et indirecte).

La première forme de construction concrète des représentations est ce qu'on peut qualifier de mécanisme d'adhésion et d'appropriation. Il s'agit du cas où les individus « héritent » d'une matrice de connaissances précédemment élaborée qui guide la manière dont ils construisent leurs représentations (Abric 1994a). C'est le cas des mythes, qui sont des systèmes de représentations « prêts à l'emploi » ou des idéologies et systèmes de savoirs religieux et scientifiques qui agissent eux comme des générateurs de connaissances conformes aux valeurs qu'ils promeuvent (cf. partie 1.2.4 de ce chapitre). Même dans ce cas, les individus sont parties prenantes de l'élaboration des représentations qui deviennent les leurs : ils ne sont pas des récepteurs passifs, mais s'inscrivent plutôt dans une démarche d'adhésion et d'appropriation active. Ils vont élaborer des représentations conformes au système hérité et les intégrer dans leur propre système cognitif et participer à leur évolution, par la confrontation de celles-ci avec leurs représentations préexistantes, mais aussi dans l'interaction avec les autres membres du groupe. Même dans ce cas, il y a une activité d'élaboration et celle-ci est sociale.

La deuxième manière d'élaborer concrètement des représentations est de se confronter à la réalité matérielle et d'en tirer des enseignements : c'est le mécanisme de perception. La perception est ici comprise comme « *l'activité à la fois sensorielle et cognitive par laquelle l'individu constitue sa représentation intérieure du monde de son expérience* » (Di Méo 2003a : 701). Cette définition ne précise pas qu'elle s'insère parmi les autres activités que nous décrivons dans ces lignes ; elle est valable à la condition de lui adjoindre trois précisions. La première est que la réalité matérielle ne décrit pas uniquement l'environnement physique, mais aussi les rapports, y compris communicationnels, entre les objets naturels ou anthropiques et les hommes ; la deuxième est que l'activité perceptive n'est pas le mode exclusif d'élaboration des représentations ; la troisième est que la perception, en tant qu'interaction avec l'environnement et les autres individus, est aussi une activité sociale (par l'encodage et le décodage des informations que chacun perçoit). Alors seulement, il est possible de considérer que « *l'interaction du sujet avec le réel est essentielle puisque c'est dans cette interaction que le sujet forme et éprouve ses représentations… en même temps que celles-ci sont responsables de la manière dont*

il agit et dont il règle son action » (Vergnaud 1985 : 246). La perception doit se concevoir comme une activité d'interprétation du réel, elle intègre dans son processus des éléments sensoriels, l'appréhension physique de la réalité matérielle, et des éléments cognitifs, l'interprétation des sensations par les individus (celles-ci s'appuyant sur les représentations préexistantes de l'individu). Le mécanisme en œuvre ici est essentiellement celui de l'analogie (cf. 1.1.3), qui permet aux individus d'extrapoler leurs expériences et les connaissances qu'elles leur procurent afin d'élargir le champ des connaissances issues d'une expérience ponctuelle. Ces connaissances peuvent être partagées avec d'autres membres du groupes qui peuvent se les approprier et les accréditer comme vraies sur le fondement de la perception d'autrui. De cette synthèse, et de son partage avec d'autres individus, émergent des représentations. La perception est un processus particulièrement actif lors de l'élaboration des représentations de l'espace (Tuan 1990) et c'est pourquoi nous la mobilisons dans la méthodologie que nous mettons en œuvre (cf. partie 2. de ce chapitre et chapitre 5).

La troisième manière de construire concrètement des représentations est celle qui joue le rôle le plus important dans leur élaboration, puisque c'est elle qui articule les aspects psychologiques et sociaux du processus représentatif : l'interaction entre individus, le plus souvent sous la forme de communication. En effet, « *la communication joue un rôle fondamental dans les échanges et les interactions qui concourent à l'institution d'un univers consensuel* » (Jodelet 2003b : 63). Pierre Moscovici distingue trois niveaux d'incidence de la communication sur la formation des représentations (Moscovici 1976). Premièrement, elle est active dans la part cognitive individuelle du processus d'élaboration des représentations. Elle s'effectue essentiellement par la sémantisation du réel à travers le processus de catégorisation, et implique une communication directe avec d'autres individus du groupe ou, *a minima*, l'emploi d'un vocabulaire commun. Deuxièmement, elle est active dans les processus d'objectivation et d'ancrage : l'agencement des connaissances et l'utilité sociale qui leur est conférée n'existent que parce que les individus échangent entre eux et se mettent d'accord sur ce qu'il faut retenir. Troisièmement, la communication conditionne l'influence des représentations sur les comportements : elle intervient directement sur la formation des attitudes et opinions qui guident les discours et les actions (Kalampalikis 2003). C'est essentiellement par la communication que ces éléments circulent au sein du groupe social, mais aussi vers l'extérieur[1]. En pratique, la communication est le vecteur de transmission du langage, lui-même vecteur de représentations (Harré 2003)[2]. C'est grâce à elle que vont s'établir les consensus autour des éléments partagés qui vont composer le cœur d'une représentation.

Synthétiquement, les représentations sont le fruit de trois processus interactionnels qui activent les mécanismes de catégorisation, d'objectivation et d'ancrage : l'appropriation, la perception et la communication. Loin d'être parallèles, ces trois processus s'alimentent dans une permanente recomposition des représentations des individus. Par exemple, les représentations de la ville des architectes des années 1960 étaient conjointement influencées par le modernisme et l'appropriation qu'ils s'en faisaient, par leurs expériences pratiques lors de la réalisation des grands ensembles et, surtout, par les échanges qu'ils avaient entre eux mais aussi – directement ou indirectement – avec le reste de la société à ce sujet.

[1] Denise Jodelet distingue sur ce point les opinions qui se diffusent, les attitudes qui se propagent et les clichés et stéréotypes qui circulent grâce à la propagande (Jodelet 2003b).
[2] Nous reviendrons en détail sur cet aspect dans le chapitre 5 de ce manuscrit.

1.2.3. Logiques de structuration

Les rôles des représentations, ainsi que leurs formes de construction, suggèrent que si elles sont un ensemble de connaissances propres à un objet social, il ne s'agit pas d'une collection éparse d'éléments cognitifs mais d'un « *corpus organisé* » (Moscovici 1976 : 26). Comme nous avons déjà pu le montrer en nous intéressant aux processus de catégorisation et d'ancrage, « *les éléments qui constituent une représentation sociale entretiennent entre eux des relations. Plus exactement, cela signifie que les individus s'accordent à établir des relations entre ces divers éléments. Telle opinion est considérée comme équivalente à telle autre, telle croyance est incompatible avec telle information, etc.* » (Moliner *et al.* 2002 : 13). Fruit des processus d'élaboration, cette organisation s'applique aux contenus des représentations. L'idée qu'elles sont des systèmes ou des structures de connaissances remonte aux origines de la notion. Cette idée n'a longtemps reposé que sur une intuition qui, si elle s'est avérée juste, était assez vague puisqu'elle ne précisait ni la nature des éléments qui composaient ces structures, ni les relations possibles entre eux. Cette idée a pris définitivement un sens scientifique lorsque Jean-Claude Abric a formulé la théorie du noyau (Abric 1987)[1], puis quand celle-ci a été validée expérimentalement (Flament 2003). Mais, avant de nous pencher sur cette théorie, il nous faut considérer les composantes qui constituent le contenu des représentations et les formes élémentaires de leur organisation.

Commençons par la nature de ces composantes. Serge Moscovici en distingue trois : les informations, les champs et les attitudes (Moscovici 1976). Les informations sont l'ensemble des connaissances sur l'objet dont dispose l'individu. Le champ est l'organisation de ces connaissances. L'attitude est l'état d'esprit ou l'orientation des individus vis-à-vis de l'objet. Elle remplit essentiellement une fonction évaluative. Il s'agit d'un « *ensemble à trois composantes, une composante affective (sentiments favorables/défavorables), une composante cognitive (jugement, croyances, savoirs) et une composante conative (tendances d'actions)* » (de Montmollin 2003 : 134). L'attitude que les individus adoptent vis-à-vis d'un objet est la conséquence de la mobilisation qu'ils font de cognitions positives ou négatives (l'attitude sera plus ou moins favorable ou défavorable). C'est un état relativement stable d'une situation à une autre, qui définit en quelque sorte les tendances émotionnelles, cognitives et d'action des individus. Si la proposition de Serge Moscovici présente l'avantage de permettre de comparer différentes représentations et de suggérer l'idée de structure à travers le champ, elle a une faiblesse importante. L'attitude, si elle est capitale dans nombre de cas (permettant notamment une prise de position efficace), n'a pas toujours du sens (Pascal Moliner (1996), par exemple, s'interroge sur le sens qu'il y a à prendre position favorablement ou défavorablement sur des objets comme l'intelligence ou la maladie[2]). Suivant Claude Flament, certains proposent de prendre comme unité de base des représentations les « *cognitions* » relatives à un objet (Flament 1994). Les cognitions sont des connaissances élémentaires vis-à-vis de l'objet, elles rejoignent les « *informations* » de Serge Moscovici. La différence est essentiellement d'ordre sémantique : la cognition met davantage en avant l'activité des individus dans l'acquisition de connaissances alors que l'information renvoie davantage à une réception passive. Ces

[1] L'idée de noyau, qualifié de « *noyau figuratif* » est présente dès 1961 dans les écrits de Serge Moscovici (1976) même si elle ne sera théorisée qu'en 1976 par Jean-Claude Abric dans sa thèse.

[2] Tout en rejoignant ce qu'écrit Pascal Moliner, nous notons qu'il s'agit là d'un questionnement de type rationnel sur quelque chose qui relève davantage de l'affectif ou du cognitif. Ce qui soulève une question encore plus vaste à laquelle nous ne prétendons pas répondre : les actions et les prises de position des hommes ont-elles toujours du sens ?

cognitions proviennent des trois formes de construction présentées précédemment : la réception de connaissances préétablies, la perception et la communication (cf. partie 1.2.2.). Elles se présentent, grâce au processus d'objectivation, comme des évidences pour les individus. Or, l'approche de Claude Flament ne considère pas les attitudes de manière spécifique, elles sont simplement conçues, à l'instar par exemple des croyances, comme des formes particulières de cognitions. La question centrale est, pour lui, de savoir comment ces cognitions s'agencent pour structurer les représentations. Le mot structure est ici employé pour désigner un « *ensemble d'éléments tel que tout changement qualitatif d'un élément entraîne automatiquement le changement qualitatif de tous les autres éléments* » (Flament 2001 : 58).
Parmi les mécanismes que nous avons précédemment décrits, la catégorisation (cf. 1.1.3) est probablement celui qui sous-entend le plus l'existence d'une structure ou d'un système d'organisation des informations. L'activité de catégorisation suppose en effet l'emploi de structures à même d'organiser des cognitions *a priori* disparates (Roussiau et Bonardi 2001). De nombreux travaux (Abric 1987, 1994a ; Flament 1994 ; Joule 1989 ; Moliner 1996 ; Rateau 1995) ont essayé de distinguer les formes élémentaires de structuration des cognitions. Pascal Moliner propose d'en retenir trois grandes familles : les stéréotypes, les catégories et prototypes, et les scripts (cf. figure 10). Ces familles définissent autant les formes de contenu que composent les cognitions que la manière dont elles peuvent être utilisées par les individus.

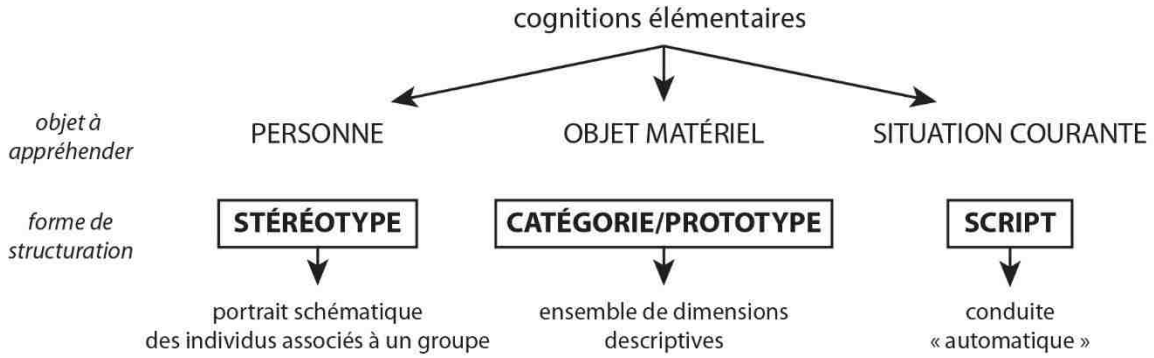

Figure 10. Les trois types de structures des cognitions selon Pascal Moliner (réalisation personnelle)

Les stéréotypes sont « *l'ensemble des caractéristiques que les membres d'un groupe social s'attribuent systématiquement à eux-mêmes (auto-stéréotype) ou attribuent aux membres d'un autre groupe (hétéro-stéréotype)* » (Moliner 1996 : 55). Les stéréotypes s'appliquent essentiellement à des individus ou des groupes de personnes en raison de leur appartenance, réelle ou supposée, à une catégorie : il est particulièrement actif dans les rapports entre groupes sociaux et est un marqueur d'altérité. Ils organisent les cognitions relatives aux personnes comme des portraits schématiques qui permettent de tirer des conclusions vis-à-vis de celles-ci.
Les catégories réfèrent directement au processus de catégorisation : elles structurent les cognitions comme un ensemble de dimensions descriptives relatives à un groupe d'objets considérés comme équivalents (Flament 1994). Elles sont des structures cognitives qui permettent d'organiser l'information vis-à-vis d'un objet. Les prototypes sont les objets qui correspondent le mieux aux dimensions de la catégorie : ils en sont les modèles ou idéaltypes. « *Au contraire de la notion de stéréotype, qui suppose une uniformité des membres d'une même catégorie (les Noirs sont superstitieux), la notion de prototype implique une différenciation* » (Moliner 1996 : 56). C'est parce que la catégorie admet des variations dans les dimensions que certains objets apparaissent ainsi plus représentatifs (ou typiques) et d'autres moins. Par exemple, si la ville est une catégorie qui regroupe et associe différentes dimensions (densité,

diversité, activité), New York ou Paris peuvent en être les prototypes (on retrouve aussi dans la littérature et utilisé comme synonyme le terme « archétypes »).
Les scripts sont les structures de cognitions directement destinées à orienter les conduites courantes. Ils mettent en œuvre ce que Claude Flament appelle l'aspect prescripteur des cognitions, c'est-à-dire « *le lien fondamental entre la cognition et les conduites censées y correspondre* » (Flament 1994 : 39). Les scripts organisent les cognitions comme des séquences cohérentes « *d'évènements attendus par l'individu et impliquant lui-même comme participant et comme observateur* » (Moliner 1996 : 57). Ils structurent certaines cognitions (en l'occurrence des actions ponctuelles) en les décomposant en un enchaînement chronologique d'évènements. Ce qui détermine la conduite est alors moins le contenu de la requête que sa correspondance à une structure connue. Ainsi, « *dans des situations demandant peu d'efforts, les individus se contenteraient donc de vérifier la conformité d'une succession d'évènements attendus pour adopter une conduite elle-même jugée conforme* » (Moliner 1996 : 58). Les scripts garantissent aux individus une action « efficace », économe en analyse, dans des situations courantes en leur permettant une sorte d'automatisation de leurs conduites.
Les stéréotypes, les catégories et les prototypes, tout comme les scripts, sont donc des structures organisant des cognitions élémentaires en différents schémas à visée opératoire. Ces structures simplificatrices répondent à l'exigence d'efficacité des représentations en suivant le principe d'économie cognitive : elles limitent la quantité et la complexité des analyses nécessaires à l'adoption d'un comportement. Ces structures cognitives ne sont néanmoins pas suffisantes pour conceptualiser complètement l'organisation des représentations : nous avons pour cela besoin d'une théorie permettant de décrire non seulement l'agencement des cognitions pour les individus mais aussi la structure interne des représentations.

Ce besoin nous conduit à la théorie du noyau. La proposition antérieure de « *noyau figuratif* » de Serge Moscovici (1976) posait celui-ci comme une base stable d'informations autour de laquelle se construirait la représentation. La théorie du noyau central (Abric 1987, 1994a) ajoute que certaines cognitions, que Jean-Claude Abric nomme « *éléments centraux* », se regroupent au sein du noyau central. Pour cet auteur, les représentations sont organisées autour et par cette structure interne à la représentation. La théorie du noyau central s'appuie sur l'idée que « *dans toute pensée sociale, un certain nombre de croyances collectivement engendrées et historiquement déterminées, ne peuvent être remises en question car elles sont les fondements des modes de vie et qu'elles organisent l'identité et la pérennité d'un groupe social* » (Abric 1994a : 23). Selon cette théorie, les cognitions constituent un double système composé du noyau central et de la périphérie, deux sous-systèmes hiérarchisés (Rateau 1995) qui assurent des fonctions complémentaires[1] (cf. figure 11).

[1] Il est clair, pour tous les auteurs auxquels nous nous référons, qu'il s'agit d'une modélisation nécessairement schématique, la répartition des cognitions pouvant aussi bien et sans que cela soit totalement incompatible avec la théorie du noyau s'envisager sur un gradient allant des plus ou moins centrales. Plus généralement, il y a de toute façon un certain flou entre le noyau et la périphérie.

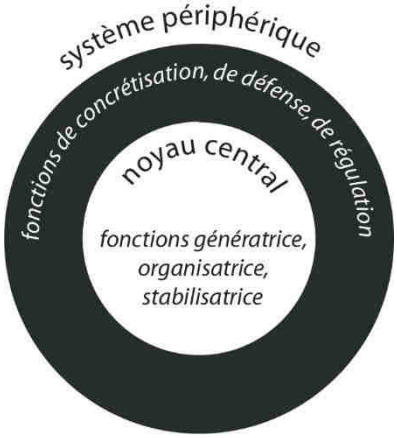

Figure 11. Organisation des cognitions d'après la théorie du noyau central (réalisation personnelle)

Le noyau central assure à la fois une fonction génératrice de sens, une fonction organisatrice et une fonction stabilisatrice. La fonction génératrice désigne le fait que le noyau central est « *l'élément par lequel se crée, ou se transforme, la signification des autres éléments constitutifs de la représentation* » (Abric 1994a : 22). Le noyau a aussi une fonction organisatrice car il « *détermine la nature des liens qui unissent entre eux les éléments de la représentation* » (ibid.). Enfin, le noyau est « *l'élément unificateur et stabilisateur de la représentation* » (ibid.), c'est la fonction stabilisatrice. Les cognitions périphériques se situent elles autour et à l'interface du noyau central et de « *la situation concrète dans laquelle s'élabore ou fonctionne la représentation* » (Abric 1994a : 25). Elles sont en relation directe avec le noyau qui détermine leur présence, leur sens, leur valeur et leur fonction. Le système périphérique remplit les fonctions de concrétisation, de défense et de régulation. La fonction de concrétisation pourrait aussi être dite de contextualisation car elle insiste sur le fait que les cognitions périphériques dépendent fortement du contexte, de la situation concrète. Ces cognitions permettent « *son habillage en des termes concrets, immédiatement compréhensibles et transmissibles* » (ibid.). En intégrant des éléments directement issus de la situation concrète, elles actualisent la représentation à l'œuvre en prenant en compte le vécu des individus.

Le système périphérique remplit ainsi une fonction de défense de la représentation : en intégrant les transformations que lui imposent les individus en situation, il permet au noyau central d'assurer sa fonction stabilisatrice, de résister au changement (sa « *non remise en question* » pour reprendre les mots de Jean-Claude Abric). Cette résistance est relative car les représentations évoluent perpétuellement (Flament 1994, 2003 ; Paulet 2002) et c'est aussi valable sur un terme plus ou moins long pour le noyau central. Parce qu'elles sont « *plus souples que les éléments centraux* » (Abric 1994a : 25), les cognitions du système périphérique assurent l'évolution, l'aspect mouvant des représentations. Les évolutions liées au contexte, à la transformation de celui-ci ou l'arrivée de nouvelles évolutions, intègrent le système périphérique avant de toucher progressivement le noyau central. Les structures cognitives présentées précédemment – stéréotypes, catégories et prototypes, scripts – décrivent les différentes organisations possibles des cognitions périphériques qui assurent les fonctions opératoires des représentations, en vertu d'une « *grille de décryptage* » de la réalité (Flament 2003). Ainsi, « *si le noyau structurant peut se comprendre comme la partie abstraite de la représentation, le système périphérique doit être entendu comme la partie concrète et opérationnelle* » (Moliner 1996 : 61). En outre, la théorie du noyau propose un modèle permettant d'en intégrer les composantes sociales et individuelles. Le noyau a une origine essentiellement sociale, lié

« *aux conditions historiques, sociologiques* », il est « *directement associé aux valeurs, aux normes* » (Abric 1994a : 28) alors que le système périphérique est lui élaboré « *de façon plus individualisée et contextualisée… et permet une adaptation, une différenciation en fonction du vécu, une intégration des expériences quotidiennes* » (ibid.). Si le noyau est la partie abstraite des représentations, le système périphérique en est la partie apparente ou concrète. C'est essentiellement lui qui est accessible empiriquement dans le cadre d'une enquête. C'est la multiplication des sources et l'analyse des redondances ou des réfutations [1] qui permet d'accéder au noyau central (Abric 1994b, 2003 ; Moliner *et al.* 2002). Comme l'explique Pascal Moliner, toute personne ayant fait l'expérience de l'enquête de terrain a pu vivre une illustration concrète de l'organisation en double système des représentations.

> Qui est allé « *sur le terrain, enregistrer les discours, observer les pratiques, aura sans doute été frappé par la diversité et l'homogénéité des corpus recueillis. Chaque individu nous rapporte une histoire différente, avec des mots différents et une logique différente. Dans le même temps, toutes ces histoires se ressemblent, tous ces mots se rejoignent, toutes ces logiques se retrouvent. Le sentiment d'homogénéité s'explique aisément si l'on songe que ce corpus est organisé par des cognitions communes au groupe social, les cognitions centrales. Le sentiment de la diversité se comprend quand on se réfère aux spécificités du système périphérique. (…) Ce sont ces schémas complexes que le chercheur voit à l'œuvre. Ils sont tous différents, mais aussi tous semblables car structurés par un même noyau* » (Moliner 1996 : 96-97).

Cependant, pratiquement et sauf à mettre en œuvre des méthodes quantitatives à grande échelle, il est difficile de conclure sur la structuration précise d'une représentation et d'associer avec certitude tel élément recueilli à son noyau ou tel autre à sa périphérie[2]. De plus, lorsqu'ils perçoivent ou conversent, les individus n'ont accès qu'aux traductions concrètes des notions abstraites du noyau, c'est-à-dire aux cognitions du système périphérique (Rateau 1995). Par exemple, la richesse d'une personne est rarement visible sous forme brute (de l'argent), mais davantage à partir d'indicateurs verbaux (ce qu'elle dit) ou observables (ses biens). De même, les valeurs qui ont présidé à la conception d'un bâtiment ou d'un projet urbain sont accessibles à travers les discours de leurs destinateurs ou par l'observation de leur traduction matérielle, et non directement. Pour les acteurs de ces situations, comme pour les chercheurs qui les étudient, cet accès n'est possible que par le croisement des informations et leur interprétation.

Pascal Moliner propose une modélisation bidimensionnelle de la théorie du noyau central pour considérer à la fois la dimension descriptive et la dimension évaluative des représentations. Ainsi, « *lorsque les individus mettent en œuvre des structures cognitives dépendantes d'une représentation sociale (stéréotypes, scripts, etc.), c'est bien sûr pour interpréter l'environnement social, mais c'est aussi pour en faire une évaluation* » (Moliner 1996 : 80). Cette approche permet de réintégrer l'attitude dans le champ de la structuration des représentations.

---

[1] Si c'est le principe confirmatoire de la redondance qui est le plus souvent employé, particulièrement dans les enquêtes qualitatives comme la nôtre, la seule façon d'identifier le noyau avec certitude est de procéder par étude des réfutations. La plupart des auteurs s'accordent pour dire que le noyau central ne peut être identité qu'en creux et qu'il ne comprend que les cognitions que les individus ne peuvent réfuter (par exemple, dans le travail de Pascal Moliner sur les représentations de ce qu'est une entreprise en bonne santé, aucun individu n'a dissocié cette idée de celle de profit, le profit fait donc partie du noyau central de la représentation (Moliner 1996)). C'est aussi de cette manière que la théorie du noyau central a été empiriquement validée (Abric 1987).

[2] Comme l'écrit Denise Jodelet, étudier, comme nous le faisons, des contenus représentatifs à partir de leur saisie dans des supports (discours, dispositifs matériels, pratiques), c'est travailler sur des contenus objectivés, ce qui permet « *de ne pas grever la recherche de débats que l'empirie ne peut trancher* » (Jodelet 2003b : 71). L'organisation des représentations est de toute façon une (re)construction du chercheur.

Les cognitions descriptives informent les individus sur la nature des objets, elles leur permettent d'activer le processus de catégorisation et de mobiliser une représentation adaptée. Elles définissent les objets de représentation. Les cognitions évaluatives permettent elles aux individus de se positionner vis-à-vis de la qualité des objets, de porter un jugement. En ce sens, « *elles constituent les normes sur lesquelles se fondent les activités d'évaluation* » (Moliner 1996 : 82). Les cognitions évaluatives sont aussi des cognitions descriptives (l'inverse n'étant pas vrai) puisque, « *s'il est possible de décrire sans évaluer, il paraît difficile d'évaluer sans décrire* » (ibid. : 89). Ce qui les différencie des cognitions descriptives est qu'elles sont investies d'une certaine valeur par les individus, ce qui leur permet de juger et de hiérarchiser. Cette double dimension des cognitions est à la fois présente dans le noyau central et dans le système périphérique. Elle prend un sens différent dans chacun de ces sous-systèmes, définissant alors quatre champs.

	Pôle descriptif	**Pôle évaluatif**
Noyau central	définitions	normes
Système périphérique	descriptions	attentes

Tableau 2. Le modèle bidimensionnel des représentations sociales (d'après Moliner 1996 : 97)

Le champ des définitions regroupe, au sein du noyau central, les cognitions « *qui permettront de préciser, aux yeux des individus, les objets qui relèvent de la représentation* » (Moliner 1996 : 98). Ce sont les cognitions qui posent les dimensions des catégories. Par exemple : une ville regroupe un grand nombre d'habitants (coprésence) dans une forme urbaine dense (densité) et donne accès à une grande quantité de services, de personnes et d'activités (diversité). Le champ des normes regroupe les cognitions du noyau central « *investies d'une valeur positive ou négative aux yeux des individus. Ces cognitions jouent le rôle de normes par rapport auxquelles il devient possible de produire des évaluations normatives* » (ibid.). Elles permettent aux individus d'évaluer et de classer les formes d'apparition des objets : normales ou anormales, bonnes ou mauvaises, légitimes ou non. Par exemple : « une ville normale regroupe plusieurs dizaines de milliers de personnes », « une bonne ville n'est pas trop dense » (Adam 2013a)[1]. Le champ des descriptions agence les cognitions du système périphérique en structures ou en schémas. « *L'organisation de ces structures et leur signification aux yeux des individus dépendent des cognitions centrales qui les déterminent* » (ibid.). Elles sont conditionnelles et contextuelles, variant d'un individu, d'un contexte et d'un moment à l'autre. Elles rendent efficace la représentation en permettant le processus de catégorisation. Par exemple : « je croise de nombreux piétons dans les rues de Paris, il y a donc beaucoup d'habitants et une certaine densité, c'est pourquoi Paris est une ville ». Enfin, le champ des attentes est le pendant du champ des normes dans le système périphérique : il regroupe des cognitions « *insérées dans les structures cognitives du champ descriptif, mais investies, aux yeux des individus, d'une valeur particulière* » (Moliner 1996 : 99). Cette valeur dépend de la valeur des cognitions du noyau central dont elles dépendent. Ce champ correspond « *aux désirs et aux craintes du groupe social à l'égard de l'objet de représentation. Ces désirs et ces craintes vont jouer le rôle de critères d'évaluation attitudinelle de l'objet* » (ibid.). Les cognitions du champ des attentes permettent de se positionner individuellement positivement (attraction) ou négativement (rejet) par rapport à l'objet de représentations. Pour filer l'exemple : « Paris m'attire parce qu'il y a beaucoup d'habitants, elle correspond à ce que je considère être une ville normale, en revanche elle est trop dense par rapport à ce que j'ai défini comme bon et donc me repousse ».

[1] Les exemples donnés ici sont fictifs bien qu'inspirés d'enquêtes réelles.

Le modèle bidimensionnel fournit une modélisation simple des représentations qui peut facilement évoluer vers une grille d'interprétation permettant d'extraire les représentations d'un matériau brut (cf. chapitre 5, partie 3.). Outre son caractère didactique, cette modélisation a aussi pour avantage d'être elle-même facilement représentable visuellement – comme le montre la figure 12 – et donc d'être aisément mémorisable et communicable.

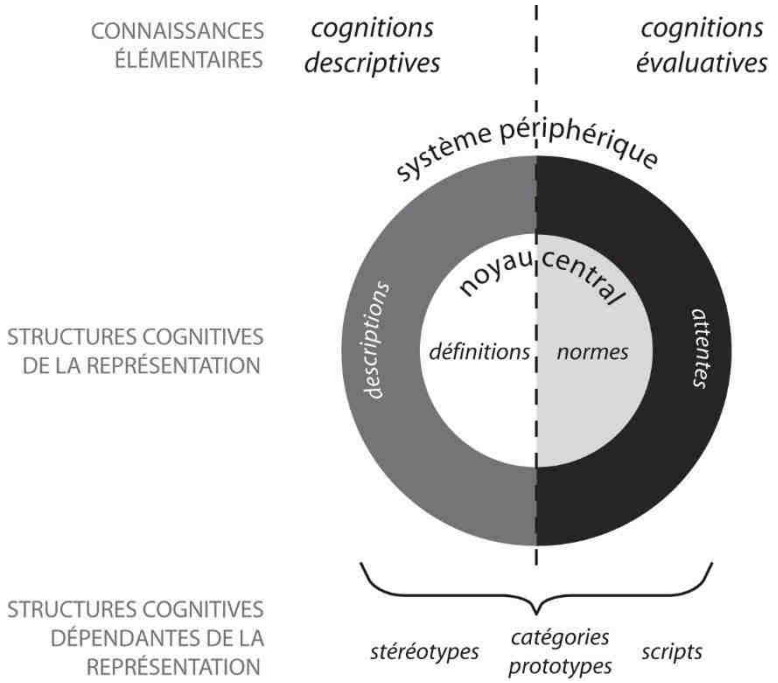

Figure 12. Synthèse de la structure des représentations (réalisation personnelle)

1.2.4. Idéologie et place dans la pensée sociale

En plus de l'organisation interne des représentations, il est nécessaire d'expliquer comment elles s'intègrent dans la pensée sociale et comment celle-ci s'organise. L'idéologie en est le premier niveau (Flament 2001 ; Gamby-Mas *et al.* 2012 ; Ricoeur 1997) car c'est elle qui fixe le cadre permettant de générer les représentations et qui façonne l'organisation des groupes sociaux et du méta-système social (institutions, appartenances de groupe, insertions sociales, valeurs, etc.). L'idéologie est un terme couramment utilisé mais sur lequel on s'arrête rarement alors qu'il est pourtant utilisé trop facilement ou à mauvais escient (Feertchack et Gamby-Mas 2009 ; Keerle 2006). C'est pourquoi nous devons tout d'abord bien cerner cette notion.

Commençons par évacuer quelques idées trompeuses. La première est que l'idéologie ne serait qu'un ensemble de croyances irrationnelles. Cette acception n'est utile que pour rationnaliser une conception du monde, donc la dire vraie pour ainsi discréditer les autres, sans autre forme de procès (Ricoeur 1997). Les auteurs spécialistes du sujet, quelles que soient leurs divergences par ailleurs, soutiennent tous que l'idéologie appartient au domaine du rationnel[1] car elle est construite, organisée, systémique (Ansart 1977 ; Boudon 1986 ; Ricoeur 1997).

[1] Dans la mesure où une forme de connaissance, particulièrement lorsqu'elle est intrinsèquement relationnelle comme c'est le cas de l'idéologie, peut être considérée comme rationnelle. Nous rejoignons ici les réflexions de Simon Laflamme (1995) sur le fait qu'elle s'inscrive plutôt sur un gradient intégrant émotion et raison.

Une seconde idée trompeuse est que l'idéologie serait par essence porteuse d'idées fausses et qu'il serait par conséquent souhaitable d'en préserver la société. Pour Raymond Boudon, « *les idéologies sont des doctrines plus ou moins cohérentes, combinant à dose variable des propositions prescriptives et des propositions descriptives* » (Boudon 1986 : 86). Il fait de ces « *propositions* » les composantes de base de l'idéologie et considère que celle-ci existe parce qu'elles ou leurs combinaisons sont fausses ou non plausibles. Le rôle d'une idéologie serait donc selon lui d'accréditer comme vraies des idées fausses. Nous refusons cette conception pour deux raisons. La première est que nous ne souhaitons pas adopter une logique prétextant distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux (ou, suivant la distinction de Raymond Boudon, ce qui est vrai de ce qui est idéologique). Comme écrit dans le premier chapitre, nous considérons qu'une vision du monde doit être étudiée comme telle et non à l'aune de son adéquation avec une hypothétique réalité ou vérité. De plus, considérer que l'idéologie se caractériserait avant tout par sa non-congruence avec la réalité (donc par sa fausseté) c'est oublier que « *les individus comme les groupes se rapportent à leurs propres vies et à la réalité sociale sur un mode qui n'est pas seulement celui de la participation sans distance, mais précisément sur celui de la non-congruence. (…) Il me semble que c'est à tel point vrai que l'imagination sociale est constitutive de la réalité sociale* » (Ricoeur 1997 : 20). En d'autres termes, l'idéologie, comme les représentations, fait partie de la réalité et il est illusoire de chercher à la définir par rapport à celle-ci ou de l'approcher en tentant d'y distinguer ce qui est faux de ce qui est vrai. La seconde raison est que cet argument d'autorité conduit à considérer qu'il faut combattre les idéologies, quelles qu'elles soient parce qu'elles seraient trompeuses et nocives, mais surtout qu'il serait possible de rompre avec elles et de vivre hors d'elles[1]. Nous souhaitons ici nous démarquer clairement de la pensée qui proclame la fin des idéologies et qui voudrait voir les instances et objets contemporains comme des dispositifs neutres. Comme l'écrit Christian Ruby, « *croire possible (et souhaitable) une fin des idéologies* » relève d'une profonde méconnaissance du concept et sa confusion plus ou moins volontaire avec l'idée de « *propagande trompeuse* » (Ruby 2003b : 482) et donc de doctrine. Non seulement les idéologies n'ont pas disparu[2] mais il est encore possible de les nommer et d'en comprendre les valeurs et les fondements et, de là, son influence. C'est à cet exercice que nous nous livrons lorsque nous identifions le néolibéralisme comme l'idéologie dominante actuelle (Bihr 2011 ; Harvey 2014 ; de Lagasnerie 2013), que nous identifions ses valeurs et la manière dont elles se déclinent dans la production de l'urbain à travers la notion de projet pour ce qui est de l'organisation (cf. chapitre 3), ou comment elle se traduit en processus de métropolisation et de recherche d'attractivité notamment grâce au développement durable pour ce qui est de la matérialisation (cf. chapitre 4).

Enfin, il nous faut évacuer l'idée selon laquelle une idéologie serait un système de représentations prêt à être assimilé par les individus. Si cette définition a pu être défendue ou l'est encore par certains auteurs[3], elle est erronée. Nous considérons, comme Eliséo Véron,

[1] La lecture de l'ouvrage de Raymond Boudon met à mal cette possibilité, puisqu'il argumente à partir d'exemples à propos desquels il prétend démontrer la fausseté du raisonnement idéologique en établissant ce qui serait la vérité, sans préciser comment il s'assure de celle-ci et alors qu'il est peut lui être reproché de présenter comme vrai un discours idéologique (par exemple lorsqu'il écrit que « *libérer l'entreprise, c'est défendre l'emploi* » (1986 : 60)).

[2] L'idée de fin des idéologies, encore défendue par un certain nombre de chercheurs et d'intellectuels plus ou moins médiatiques, découle de l'idée de « *fin de l'histoire* ». Cette idée a été développée par le philosophe et économiste américain Francis Fukuyama selon qui la fin de la guerre froide marquait l'avènement de la démocratie libérale comme unique horizon politique et idéologique (thèse développée dans un ouvrage intitulé *La fin de l'histoire et le dernier homme* publié aux États-Unis en 1989 et traduit en français en 1992).

[3] C'est le cas d'un certain nombre d'auteurs qui, malgré la qualité intrinsèque de leurs écrits sur d'autres aspects, procèdent là à un raccourci hâtif. Citons par exemple Hervé Gumuchian pour qui « *privilégier le sens de l'espace*

qu'une « *idéologie n'est pas un ensemble d'éléments (représentations, concepts, idées…) qui ont été produits dans la société : elle est [plutôt] un ensemble de règles de production* » (1973 : 53). Selon cet auteur, si une idéologie était faite de représentations, elle désignerait un ensemble fini de messages qu'il serait possible d'identifier, alors que « *l'ensemble des messages identifiables comme appartenant à un système idéologique donné, comme l'ensemble de phrases que l'on peut produire dans une langue donnée, est infini* » (ibid.). Eliséo Véron résume là une idée partagée aujourd'hui par la plupart des auteurs : l'idéologie n'est pas un système fini de représentations mais « *un répertoire générateur* » (Gamby-Mas *et al.* 2012 : 322), c'est-à-dire un système fini de règles permettant de générer une quantité infinie de représentations. Paul Ricoeur considère que « *là où il y a des êtres humains, on ne peut rencontrer de mode d'existence non symbolique et moins encore d'action non symbolique* » (Ricoeur 1997 : 31). Ceci vient du fait que « *nous n'avons pas de système génétique d'information pour le comportement humain* » (ibid.) et, qu'en conséquence, nous avons besoin de construire un système, qu'il nomme culturel, pour l'interpréter et le guider. Dès lors, toute action est guidée par des cadres destinés à organiser les processus sociaux et psychologiques. L'idéologie fait partie de ces cadres dont Paul Ricoeur compare la fonction à celle des codes génétiques vis-à-vis des processus organiques. En tant que matrice génératrice, l'idéologie joue un rôle fondamental dans l'existence sociale des individus et des groupes. Autrement dit, une idéologie est une matrice de connaissances (comme le sont aussi les systèmes de pensées scientifiques ou religieux) : elle fixe le cadre qu'il convient de suivre et permet l'élaboration de représentations variables entrant dans celui-ci. C'est à travers cette élaboration que les individus adhèrent à une idéologie et se l'approprient. L'idéologie constitue donc un cadre d'interprétation collectif et orthodoxe.

Conçue comme un répertoire générateur de représentations, l'idéologie est composée de valeurs, normes et croyances générales. Nous employons ici le terme valeurs selon l'acception commune utilisée en sociologie et psychologie sociale c'est-à-dire comme des objectifs ou des fins individuellement et socialement préférables. Plus précisément, on entend par valeurs « *ce qui est bien, beau ou juste dans une société donnée ou dans une de ses parties* », les valeurs « *apparaissent organisées en système, hiérarchisées à l'intérieur d'un même ensemble social, et variables dans l'espace et le temps, donc socialement construites* » (Guédez 2003 : 974). Les valeurs définissent la « *vérité morale* » : ce qui est considéré comme bon et juste au sein d'un groupe social (Ansart 1977). Contrairement aux représentations qui admettent des variations interinviduelles, les valeurs sont strictement collectives (Moliner *et al.* 2002). Il convient pour les acteurs de s'y conformer puisque s'y soustraire serait se rendre coupable d'une acte immoral et honteux (ibid.). C'est la hiérarchisation de ces valeurs qui permet aux individus de prendre position lorsqu'ils ont à choisir entre différentes options. Les valeurs sont ancrées dans le noyau central des représentations (Flament 2001 ; Gamby-Mas *et al.* 2012). Cette hiérarchisation des valeurs est conditionnée par les intérêts, besoins et contraintes des groupes en situation, le besoin fondamental étant l'assise de la légitimité des formes d'organisation du pouvoir qui s'impose aux groupes (Ansart 1977 ; Ricoeur 1997).
L'idéologie est de fait inséparable de l'organisation du pouvoir. Sa fonction principale est d'organiser les groupes sociaux, c'est-à-dire les formes d'organisation du pouvoir en leur sein, et les pratiques de leurs membres. L'idéologie est « *un concept destiné à approcher les systèmes*

renvoie à l'idéologie : celle-ci sera entendue comme un système d'idées, un ensemble structuré de représentations, de valeurs, de croyances » (1991 : 58). Définie ainsi en rassemblant indistinctement représentations et valeurs, l'idéologie perd selon nous fortement son intérêt pour la description et la compréhension de la pensée sociale et de ses mécanismes.

d'idées et de comportements qui structurent un groupe social, assurent sa cohésion et sa reproduction par des valeurs orientant ses actions » (Ruby 2003b : 481). Pierre Ansart propose même le terme de « *représentation idéologique* », qui désigne « *à grands traits le sens véritable des actions collectives, dresse le modèle de la société légitime et de son organisation, indique simultanément les détenteurs légitimes de l'autorité, les fins que doit se proposer la communauté et les moyens d'y parvenir* » (1977 : 36). Cette définition insiste sur la spécificité des représentations formées à partir d'une idéologie. Elle met de plus en évidence les rapports étroits entre idéologie, représentations du pouvoir et de ses intérêts et accréditation de leur légitimité. Ceci introduit la fonction de ces représentations : en occultant son origine (celles de systèmes de connaissances pensées dans un objectif d'organisation particulière de la société), elles objectivent, voire naturalisent, la vision du monde créée par et pour une forme d'organisation du pouvoir. Selon Pierre Ansart, « *le propre de l'idéologie, est de construire un double raisonnement d'invalidation et de validation des systèmes du pouvoir. Le discours démontre le caractère illégitime et inférieur de toutes les autres possibilités historiques ou, à tout le moins, l'inadéquation de tout autre modèle par la situation présente. Ce faisant, il doit désigner et fournir les interprétations nécessaires à la condamnation des autres formes de pouvoirs* » (ibid. : 43)[1].

Les représentations élaborées à partir d'une idéologie portent en elles cette double nécessité. Elles sont à forte teneur évaluative, permettant aux individus de trancher entre le vrai ou le légitime (c'est-à-dire conforme à l'idéologie et à ses valeurs) et le faux ou l'illégitime (non conforme). En déterminant ses valeurs et en les hiérarchisant, l'idéologie fixe les buts légitimes de l'action et joue donc un rôle opératoire évident. L'idéologie agit notamment comme un système de contrôle au sein des groupes en fournissant un fondement objectif à l'organisation des pouvoirs. En effet « *toute idéologie tend ultimement à légitimer un système d'autorité* » (Ricoeur 1997 : 37), c'est là son principal rôle social. Ce rôle exclut de fait de la penser comme diffuse, à la différence par exemple, d'un certain nombre de représentations. Au contraire, elle est concentrée dans le politique, là où se jouent notamment les questions de pouvoir et de domination. Ainsi, « *le rôle de l'idéologie est de rendre possible une politique autonome en procurant les concepts d'autorité nécessaires qui la rendent sensée* » (ibid. : 32). S'appuyant sur la conception wébérienne des formes de légitimité[2], Paul Ricoeur considère que l'idéologie est nécessaire aux corps gouvernants pour juguler les différenciations qui peuvent apparaître entre lui et le reste du groupe, notamment en ce qu'elle permet d'imposer autrement l'ordre qu'en s'appuyant uniquement sur la force. C'est là le principe même de l'exercice de l'autorité d'un système politique : il « *exige non seulement notre soumission physique, mais notre consentement et notre coopération* (…) *il veut aussi que son pouvoir soit fondé parce que son autorité est légitime* » (ibid.)[3]. Le rôle de l'idéologie est de justifier l'existence et la domination d'une forme

[1] Le couple validation/invalidation n'est pas une spécificité de la pensée de Pierre Ansart mais se retrouve dans la plupart des travaux de définition de l'idéologie (Bourdieu et Boltanski 2008 ; Ricoeur 1997 ; Véron 1973).

[2] Max Weber (2003 (1922)) considère que l'autorité découle de la légitimité, dont il distingue trois types : traditionnelle, charismatique et rationnelle légale. Cette typologie est souvent considérée comme obsolète pour l'analyse des situations contemporaine. Mattei Dogan (2010), par exemple, considère que seule la légitimité rationnelle légale se maintient tout en évoluant alors que les deux autres types ne correspondent plus à grand-chose dans le contexte actuel. Selon lui, les processus de légitimation et de délégitimation (voire de défiance) des formes d'organisation du pouvoir sont aujourd'hui surtout influencés par les actions et les prises de positions des élites.

[3] On retrouve ici ce que Pierre Bourdieu nomme le principe de « reconnaissance », c'est-à-dire le fait que les dominés reconnaissent la légitimité de l'organisation du pouvoir et de la supériorité des dominants. C'est là un des principes fondateurs du concept de domination, le second étant le principe de « méconnaissance » (fait que les dominés ignorent les ressorts sur lesquels se fondent leur domination).

d'organisation du pouvoir en fournissant un code d'interprétation de la réalité intégrant ses intérêts dans l'identité commune du groupe social.
Évidemment, l'influence de l'idéologie, en tant que génératrice de représentations, s'étend bien au-delà des frontières de la sphère politique. L'idéologie a « *une existence matérielle* » (Althusser 1970 : 41) qui s'incarne aussi dans les actions et les réalisations matérielles[1]. Et c'est parce qu'elle se retrouve intégrée dans les représentations de très nombreux objets sociaux qu'elle assure cette fonction sans être qualifiée d'idéologique ou comme serviteurs des seuls intérêts d'une forme d'organisation du pouvoir. Les individus n'adhèrent dès lors que plus facilement à cette organisation et élaborent des représentations conformes qui renforcent sa légitimité. Cette adhésion est le fruit d'un travail cognitif de chaque individu dont le but est de permettre « *au sujet de faire sien le discours collectif et de s'engager affectivement dans le jeu des introjections et des projections collectives* » (Giust-Desprairies 2004 : 240). L'adhésion à une idéologie se caractérise par une appropriation qui masque son caractère idéologique.

Contrairement aux représentations qui sont des élaborations collectives, les idéologies ont des auteurs. Ce qui ne signifie pas qu'ils doivent les assumer comme telles. Il est difficile de décrire un objet comme une production idéologique sans créer de polémique. Le caractère idéologique d'une idée, d'un discours ou d'un projet est le plus souvent dénié par ceux qui en sont les auteurs ou seulement les porteurs, les défenseurs. C'est là une des propriétés de l'idéologie[2]. En effet, « *elle n'est jamais assumée en première personne ; c'est toujours l'idéologie de quelqu'un d'autre. Même lorsqu'on l'entend en un sens faible, l'idéologie est quand même le tort de l'autre. Personne ne se reconnaît jamais comme pris dans l'idéologie* » (Ricoeur 1997 : 19)[3]. De fait, il est très difficile d'associer un ou plusieurs noms à une idéologie. Il y a bien sûr des références incontournables (Karl Marx pour le communisme, Adam Smith pour le capitalisme, Friedrich Hayek et Milton Friedman pour le néolibéralisme) mais, particulièrement lorsqu'une idéologie est active et dominante, ses auteurs sont nombreux et anonymes (du moins très difficilement identifiables pour les non-spécialistes de l'idéologie en question) : « *l'idéologie n'est affectée d'aucun nom propre (…) son sujet est tout simplement le "on", das Man* » (Ricoeur 1997 : 35). En outre, la négation de l'origine de l'idéologie s'accompagne de « *la négation des références sociologiques et historiques* », ce qui lui donne « *une apparence de vérité universelle et intemporelle* » (Giust-Desprairies 2004 : 248). De plus, parce qu'elle sert à défendre et diffuser les intérêts d'un groupe social, toute idéologie a par définition vocation à devenir hégémonique (Bourdieu et Boltanski 2008 ; Ricoeur 1997). Lorsque la forme d'organisation du pouvoir qu'elle sert devient dominante, l'idéologie devient elle-même dominante. Elle s'impose alors socialement comme une évidence légitime et sa nature idéologique est masquée par la force incontestable de l'évidence, ce qui pousse à la méconnaissance des mécanismes qui l'instituent (Bourdieu et Boltanski 2008).
L'idéologie se caractérise aussi par sa stabilité, les cognitions qui lui sont associés se trouvant dans le noyau central des représentations (cf. partie 1.2.3.). Dimitri Gamby-Mas et ses

[1] Dans la perspective marxiste de l'analyse de Louis Althusser, les idéologies sont des superstructures que l'on retrouve à l'œuvre dans la reproduction des rapports de production.
[2] Ce constat est selon nous globalement valable pour toutes les idéologies, mais plus particulièrement dans le cas de l'idéologie dominante (cf. lignes qui suivent), puisqu'il arrive que des individus et des groupes se revendiquent ouvertement d'une idéologie minoritaire (par exemple aujourd'hui du communisme ou de l'anarchisme).
[3] Pour Paul Ricoeur, c'est là une différence fondamentale entre idéologie et utopie : « *les utopies sont plaidées par leurs auteurs mêmes, et elles constituent même un genre littéraire spécifique. (…) Les utopies sont assumées par leurs auteurs tandis que les idéologies sont récusées par les leurs* » (Ricoeur 1997 : 19).

coauteurs (2012) considèrent que la pensée sociale possède trois axes de stabilité : au premier niveau serait l'idéologie, plus stable que les représentations auxquelles elle sert de fondement, elles-mêmes plus stables que les attitudes auxquelles elles donnent de la cohérence. L'idéologie « *procure ses ressources de base à la pensée sociale, et constitue une instance intégrative de ses différentes manifestations (représentations sociales, attitudes et opinions) particulièrement stable dans le temps* » (Gamby-Mas *et al.* 2012 : 322). La modification d'une idéologie implique d'importantes modifications de l'environnement et des rapports sociaux – elles sont nécessaires pour faire évoluer les valeurs – et nécessite de longues années voire des générations. L'idéologie est un gage de stabilité de la pensée sociale et, au-delà, de l'environnement social et de la société dans son ensemble. La figure 13 synthétise la hiérarchie entre les différents niveaux de la pensée sociale.

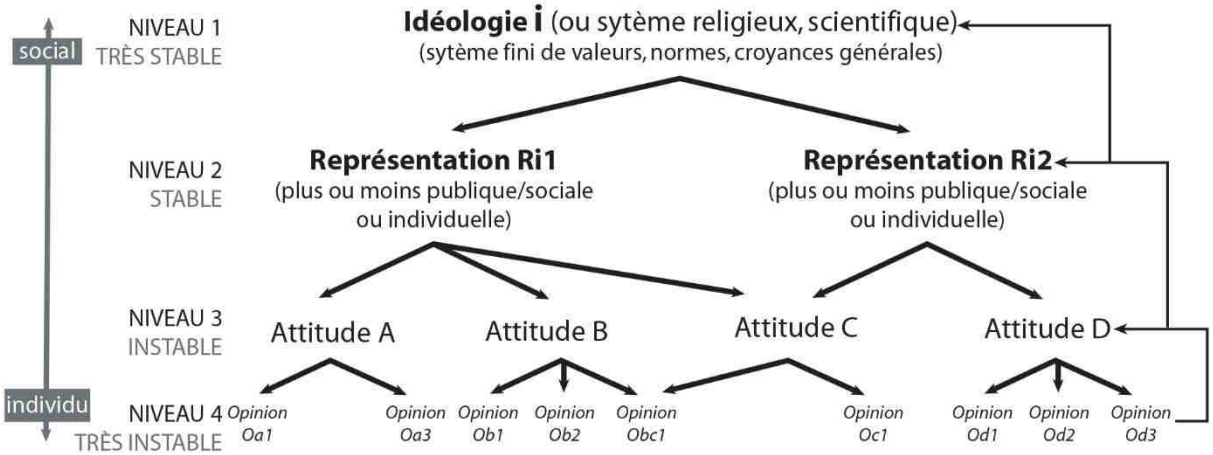

Figure 13. Niveaux de la pensée sociale et relations entre ces niveaux (réalisation personnelle)

Cette modélisation de la pensée sociale conduit à avancer que toutes les représentations voient le jour « *dans le cadre d'une idéologie* » (Bailly 1995 : 27). Qu'elles soient portées par des discours, traduites dans des pratiques ou ancrées dans des objets, les représentations s'appuient sur « *l'idéologie au sens où elle[s] porte[nt] les traces que les niveaux du fonctionnement social laissent dans les discours sociaux* » (Giust-Desprairies 2004 : 236). Telle que nous l'avons définie, l'idéologie implique que s'il existe à l'évidence des représentations dont l'objectif n'est pas de défendre une vision du monde liée à une forme d'organisation du pouvoir et qui ne sont pas « purement » idéologiques, elle occupe une place dans la pensée sociale qui fait qu'elle se retrouve nécessairement dans les représentations des individus qui vivent dans une société donnée. Ceci est valable pour les individus qui adhèrent à l'idéologie dominante (aujourd'hui le capitalisme néolibéral et ses déclinaisons spécifiques (cf. chapitre 4)), mais aussi pour ceux qui s'y opposent et qui se revendiquent d'une autre idéologie. En effet, il est important de dire ici qu'il n'est pas nécessaire d'être convaincu par une idée, d'adhérer à une valeur ou d'être partisan d'une idéologie, pour que celles-ci imprègnent les représentations : « *de même que les gens savent ou sentent que les annonces publicitaires, les plates-formes politiques ne sont pas nécessairement vraies ou justes et ils continuent pourtant de les écouter et de les lire, ils vont même jusqu'à se laisser guider par elles, de même ils acceptent les valeurs traditionnelles et ils en font une part de leur matériel mental* » (Marcuse 2012 : 82 (1964)).

En conclusion, l'idéologie est dans le cadre de cette thèse définie comme un système fini de valeurs hiérarchisées permettant de générer une quantité infinie de représentations lui étant plus ou moins conformes, dans le but de légitimer une forme d'organisation du pouvoir.

2. Les représentations de l'espace urbain

La première partie de ce chapitre a permis de définir les caractéristiques des représentations, et celles des objets de représentations. L'espace urbain en est assurément un : il remplit toutes les conditions qui amènent les individus et les groupes sociaux à élaborer des représentations pour l'appréhender. Premièrement, il est un objet éminemment complexe, en perpétuelle évolution et composé d'une quantité infinie d'objets matériels et immatériels de natures et de dimensions variables et en interaction permanente (Ascher 1995). Les sources d'informations directes sont dispersées et difficilement accessibles pour les individus et l'espace urbain doit alors être recomposé pour être appréhendable et praticable (quelle que soit la manière dont il pratiqué). Deuxièmement, il est un enjeu pour de nombreux groupes sociaux qui l'habitent, le conçoivent, le construisent ou le gouvernent, ainsi que dans les interactions entre eux (par exemple dans la confrontation quotidienne entre groupes pour la maîtrise de portions de l'espace urbain et leurs évolutions (Harvey 2011)). Comme ces groupes ont besoin de développer un comportement et un discours cohérents, qui correspondent à leurs intérêts vis-à-vis de certains espaces urbains et de l'urbain en général, ils élaborent des représentations qui participent à la régulation des rapports sociaux *dans* et *entre* les groupes. Troisièmement, aucune instance de régulation n'impose un système de représentations orthodoxe de l'espace urbain (Morisset et Breton 2011). En revanche, comme il est un enjeu fort pour l'organisation de la société et pour toutes formes de pouvoir, il est le produit d'expressions idéologiques successives. Quatrièmement, les trois processus d'élaboration des représentations – adhésion/appropriation, perception et communication – sont actifs et se combinent dans la construction du rapport à l'urbain des individus et des groupes (Lussault 2007).
Ainsi, « *la signification est un problème difficile dans une ville* » (Lynch 2001 : 10) et ses représentations jouent un rôle majeur dans la constitution même de la réalité urbaine. Ce qui nous conduit à détailler les spécificités du processus d'élaboration et du contenu des représentations de l'espace urbain (partie 2.1.). Nous abordons cette spécificité en nous intéressant, dans un premier temps, à la spécificité des représentations de l'espace (partie 2.1.1.), avant de questionner, dans un second temps, la constitution de représentations de l'espace urbain par la perception (partie 2.1.2.), puis d'interroger, dans un troisième temps, les enjeux qui font de la ville un produit et un producteur de représentations (partie 2.1.3.). La deuxième partie de ce chapitre (2.2.) s'intéresse à la mobilisation des représentations dans les processus que sont la conception et la réception de la ville. Elle questionne la notion d'idéologie spatiale et les liens qui l'unissent avec les représentations de l'espace (partie 2.2.1.), l'idée que le travail de conception de l'espace est aujourd'hui un travail d'élaboration et de communication de représentations (partie 2.2.2.), le fait que la production de représentations est un enjeu important de la production contemporaine de l'urbain (partie 2.2.3.) et, enfin, les liens entre représentations de son espace de vie et représentations de soi (partie 2.2.4.).

2.1. Représentations de l'espace et espace matériel

2.1.1. Représentations spatiales ou représentations de l'espace ?

Des travaux qui ont largement documenté la question des représentations de l'espace sont ceux de la géographie des représentations. S'ils ont été pour nous les premiers guides vers la notion de représentation et demeurent pour nombre d'entre eux des références théoriques

essentielles, nous retrouvons souvent dans l'utilisation de la notion pour décrire l'espace une méprise commune dont il faut nous prémunir (en sus de celle mentionnée dans la transition I). Elle consiste à considérer, comme par exemple Muriel Rosemberg, que l'étude des représentations « *pour elles-mêmes est du ressort de la psychosociologie* » (2007 : 74) et qu'elle n'apporterait rien à la compréhension des phénomènes spatiaux. Elle n'enrichirait le savoir géographique que par l'étude du décalage d'une représentation avec son objet référent qui « *pourrait être riche d'enseignements, aidant à comprendre les raisons de l'irrationalité de choix spatiaux, permettant d'éclairer les situations de rejet d'un aménagement* » (ibid.). Cette erreur repose, comme le signale Régis Keerle (2006) et comme détaillé précédemment, sur une maîtrise souvent approximative de la notion de représentation. Celle-ci conduit à deux erreurs. La première est de considérer qu'il est possible de comparer une représentation à son objet référent, c'est-à-dire à la réalité, alors même que celle-ci ne nous apparaît que par le truchement de la représentation (en tous cas est-ce le positionnement théorique qui autorise, autant qu'il justifie, l'usage de la notion). La seconde est de considérer que les représentations sont du domaine de l'irrationnel alors que, comme les valeurs ou l'idéologie, elles se situent – de par leur mode d'élaboration et leur usage par les individus et les groupes – toujours sur un gradient entre rationalité et irrationalité (Laflamme 1995 ; Martouzet 2002b) – les classer dans une catégorie ou une autre relève donc essentiellement du positionnement du chercheur. Ces deux erreurs courantes (mais pas systématiques) ne remettent toutefois pas en cause les réflexions des géographes sur les représentations de l'espace ni le caractère central de la notion pour l'étude des espaces habités.
Selon Jean-Pierre Paulet (2002), l'analyse des représentations n'est pas une simple branche de la géographie, elle en est l'essence même. Nous défendons la généralisation de ces propos aux études urbaines auxquelles nous nous rattachons. Quels que soient les espaces urbains ou les actions dans, et sur, ceux-ci, que nous étudions, nous devons « *tenir compte de la façon dont les hommes "voient" leur environnement. L'action des sociétés ne peut se concevoir qu'en fonction de cette représentation subjective, partiale, imagée, chargée de significations culturelles* » (Paulet 2002 : 2). C'est parce que nous projetons ce que nous sommes sur l'environnement, que nous accordons des sens variables aux espaces et que nos actions s'expliquent par les représentations qui les guident, que toute réflexion sur la ville, en tant qu'espace anthropologique, doit intégrer les grilles de lecture et les filtres à travers lesquels elle est produite et habitée. Il faut préalablement éclairer la spécificité des représentations de l'espace.

L'espace est un sujet d'interrogation présent dès les premiers travaux de psychologie sociale sur les représentations. Le pionnier de l'étude des représentations de l'espace est Jean Piaget (1973 (1937)) qui en fait un élément central de l'élaboration mentale du réel. Il est l'un des premiers à affirmer que l'espace est une création de l'intelligence, fruit de ce qu'il appelle « *désubjectivation ou consolidation spatiale* », soit le processus par lequel le très jeune enfant structure progressivement, par l'action, son rapport à l'étendue et se rend capable de se situer dans l'espace. C'est Jean Piaget aussi qui, le premier, établit une distinction claire entre perception et représentation, distinction avec laquelle la plupart des auteurs s'accordent aujourd'hui. Cette distinction est que la perception est l'acte instantané d'accès à des objets physiques immédiatement présents, *via* nos systèmes sensoriels et neuronaux, alors que la représentation est un acte purement cognitif et à plus long terme de reconstruction du réel, c'est-à-dire de mise en mémoire de certaines caractéristiques des objets qui permettent de les interpréter et de les juger même lorsqu'ils sont absents. Le lien entre perception et représentation est que la première est l'un des processus permettant l'élaboration de la

seconde, particulièrement actif dans l'appréhension de l'espace (cf. 1.2.1.). Jean Piaget, qui s'intéresse à la genèse de structures logiques fondamentales chez le jeune enfant, distingue ainsi « *l'espace pratique* » de « *l'espace représenté* ». Le premier ne concerne que le très jeune enfant et se définit comme l'espace dans lequel il se déplace et n'interagit qu'à travers la perception immédiate. Le second est ce qui est appris, l'apprentissage étant permis par l'action et le mouvement (on retrouve ici le lien inextricable entre mouvement et perception notamment établi par la phénoménologie (Merleau-Ponty 1945)) et, ensuite, imaginé et conservé en mémoire pour permettre à l'individu plus âgé d'appréhender l'espace matériel en étant capable d'anticiper ou de reproduire des comportements préétablis[1]. Il propose de considérer que les enfants connaissent différents « *stades* » de développement équivalant à des niveaux successifs de traitement d'informations spatiales de plus en plus complexes.

Le géographe Armand Frémont a étendu l'approche par « stades » de Jean Piaget à l'enfant, puis à l'homme adulte et au vieillard, insistant encore plus fortement sur l'influence conjointe du temps et des expériences sur l'élaboration du sens. Il a proposé la notion « *d'espace vécu* » (1999 (1976)) comme prise en compte simultanée des pratiques et des perceptions de l'espace[2]. L'espace vécu intègre davantage le social que l'espace représenté de Jean Piaget. Pour Armand Frémont, l'influence du groupe est de plus en plus forte à mesure que l'individu avance dans la vie (il s'intéresse aux « *ruptures* » sociales comme l'entrée et le retrait dans le monde du travail, le mariage, le service militaire, l'affaiblissement des capacités physiques). Il affirme que, lors de l'enfance, l'espace vécu s'agrandit rapidement[3], que cette croissance continue mais se ralentit à l'âge adulte et, qu'enfin, la vieillesse est l'âge où l'espace vécu se rétrécit inéluctablement. Il s'agit là d'une proposition fonctionnaliste, remise en cause depuis (Gumuchian 1991, notamment) – on préfère aujourd'hui parler de continuum propre à chaque individu – mais dont l'un des principaux intérêts est de mettre en avant les liens qui unissent les représentations de l'espace, les expériences et les temps de la vie.

L'espace représenté de Jean Piaget et l'espace vécu d'Armand Frémont se rattachent à un certain type de représentations : les représentations spatiales[4]. Celles-ci se « *singularisent par les objets et processus sur lesquels elles portent : localisation, différenciation, limites, continuums spatiaux, distances, connexions, interactions localisées* » (Debarbieux 2003c : 791). L'exemple le plus connu d'étude des représentations spatiales est sans doute le travail de Kevin Lynch (2001 (1960)) à propos de ce qu'il qualifiait d' « *image de la ville* ». Si celui-ci précisait qu'une « *image de l'environnement peut s'analyser à travers trois composantes : identité, structure et signification* » (Lynch 2001 : 9), son travail porte essentiellement sur la structure. La structure est entendue comme l'ensemble des composantes des reconstitutions mentales de l'espace matériel – voies, nœuds, limites, points de repères – et, plus généralement, comme l'organisation spatiale de l'espace et ses interprétations individuelles et collectives : étendue, contours et limites,

[1] La notion de « *script* » (cf. partie 1.2.3.), développée plus tardivement, n'est pas présente dans les écrits de Jean Piaget mais décrit le même mécanisme.

[2] Armand Frémont utilise le terme de « *perception de l'espace* » dans une acception très proche de celle que nous associons à représentation.

[3] Armand Frémont s'inspire ici de la modélisation des « *coquilles de l'homme* » d'Abraham Moles et Elisabeth Rohmer qui proposent de considérer les espaces habités comme s'emboîtant en échelles concentriques, du « *corps propre* » au « *vaste monde* » en passant par le quartier ou la ville. Selon ces auteurs, « *l'homme se perçoit alors comme un être isolé, situé dans son environnement, cet Umwelt de von Uexküll, qu'il saisit instinctivement comme un système perspectif de propriétés réparties intuitivement en zones qui s'éloignent peu à peu de lui comme point de référence, et dont il vit une typologie : nous les appellerons les coquilles de l'homme* » (Moles et Rohmer 1972 : 41).

[4] Certains auteurs utilisent le terme de représentations spatiales dans une signification plus large que celle développée ici, l'utilisant comme synonyme de représentations sociales de l'espace (Rosemberg 2007, par exemple).

frontières, dimensions, espaces ouverts ou fermés, publics ou privés, hauts lieux. Les représentations spatiales constituent une large part des représentations étudiées en géographie (André 1998 ; Paulet 2002, notamment), comme en psychologie environnementale (Moser et Weiss 2003 ; Ramadier 2003, par exemple), ou dans les travaux sur les ambiances architecturales et urbaines (Chelkoff 2004 ; Thibaud 2007a). Ces travaux reposent sur l'idée que « *les représentations spatiales médiatisent [la] relation entre l'espace physique et l'individu afin que ce dernier puisse s'approprier l'espace comme un espace d'actions* » (Ramadier 2003 : 178). Comme on le comprend à la lecture des définitions qu'en donnent Bernard Debarbieux et Thierry Ramadier, les représentations spatiales ne sont pas, ou en tous cas pas seulement[1], celles que nous étudions. Notre approche des espaces urbains est plus globale et sociale que celle des représentations spatiales. Leurs études se concentrent en particulier sur l'objectif « *de mieux comprendre quels peuvent être les points de repère des individus lors de leurs déplacements* » (Ramadier 2003 : 179) et, plus généralement, sur l'analyse des reconstituions mentales de l'espace matériel (Debarbieux 2003c). Elles n'intègrent pas directement, comme nous le souhaitons, ses conditions de production ou ses éléments symboliques (même si la matérialité de l'espace est aussi constitutive de ces éléments de sa représentation), pas plus qu'elles ne considèrent l'espace comme étant aussi un concept, une idée abstraite. Les représentations spatiales prennent peu en compte la construction collective et discursive des représentations de l'espace, se concentrant sur son appréhension concrète. Enfin, elles se s'intéressent essentiellement à l'identification et à la structuration perceptive des espaces et assez peu à leur sens, alors que c'est d'abord celui-ci qui nous interpelle. Ces premiers éléments permettent néanmoins de poser des bases en matière d'appréhension de l'espace et, surtout, de valider l'idée selon laquelle l'espace ne peut être décrypté qu'en termes de sens, puisque les logiques de son organisation ne peuvent pas être appréhendées « objectivement », au premier degré.

Si les représentations sont le pendant de la réalité, l'espace représenté est celui de l'espace réel, c'est-à-dire « *une construction individuelle et collective, en relation certes directe avec l'espace de vie (avec la diversité et l'intensité des pratiques spatiales) mais où intervient également l'imaginaire, le rêve* » (Gumuchian 1991 : 67). Ce qu'Hervé Gumuchian pointe comme étant la dimension du rêve et de l'imaginaire renforce la pertinence de la mobilisation de la notion de représentations pour l'étude de la conception et de la réception de l'espace urbain. Loin d'être strictement logiques et de refléter fidèlement l'expérience du réel, elles révèlent l'idéal, le souhaité, le fantasmé (cf. partie 1.1.1.), autant d'éléments constitutifs des attentes que les individus construisent vis-à-vis de leurs espaces de vie ou des espaces qu'ils sont chargés de définir et concevoir. Dès lors, pour appréhender correctement les espaces que nous étudions, nous devons comprendre les représentations qui les structurent et donner des clefs d'explication sur les facteurs qui influencent la manière dont les individus les ont construites.
Approcher les espaces à travers les représentations, c'est insister sur l'aspect intrinsèquement relationnel de l'espace (cf. chapitre 1, partie 2.1.) et admettre que « *le sens des lieux dépend des pratiques sociales et des vécus psychologiques* » soit qu'un « *lieu, quel qu'il soit n'est rien pris en lui-même ; il est porteur de sens par ses relations avec d'autres lieux, d'autres hommes* » (Bailly et Béguin 2005 : 61). Ceci posé, reste la question de la distinction, en tous cas de l'emploi, des notions de représentations individuelles ou sociales. Certains auteurs, comme Antoine Bailly et Hubert Béguin (2005), estiment que les représentations de l'espace doivent être abordées prioritairement à travers leur variabilité individuelle. Il s'agit là d'une position, valorisant les

[1] Puisque nous les prenons de fait en compte et que notre méthodologie les fait ressortir (cf. chapitre 5).

singularités par rapport aux régularités ou aux récurrences, que nous ne partageons pas. D'abord, parce que, comme nous l'avons développé précédemment, séparer représentations individuelles et sociales est illusoire, ensuite parce c'est ce le social qui est capital lorsque l'on travaille sur des objets spatiaux. Rechercher ce qui est social dans les représentations des acteurs que nous étudions est « *justifié tantôt par le fait que l'espace géographique est essentiellement composé d'œuvres collectives, tantôt par le fait que les représentations et les actions sont déterminées et conditionnées par des schémas ou des processus collectifs* » (Debarbieux 2004 : 208).
Comme développé dans la partie 1.1.2. de ce chapitre, cette orientation n'empêche nullement d'intégrer la variabilité individuelle des rapports à l'espace. Un même espace ou une même pratique « *peuvent avoir une valeur symbolique à la fois par la convention sociale ou politique qui lui confère ce statut et par la résonance affective qu'il a pour chaque personne qui l'adopte comme tel, souvent à son insu* » (Debarbieux 2004 : 209). Si l'étude des représentations de l'espace pour leurs seules variations individuelles a peu d'intérêt compte tenu des objectifs de cette thèse, nier ces dernières pour un espace particulier est impossible. Cela reviendrait à omettre que le rapport à l'espace de chaque individu se construit non seulement par l'appropriation de certaines images, mythes ou idéologies et dans la communication avec d'autres individus, mais aussi dans l'expérience physique de celui-ci (Tuan 2006), donc dans sa perception. Cela conduirait aussi à conclure que l'espace ne saurait être un sujet d'enjeux et de controverses entre acteurs individuels, ce qui serait erroné à la fois pour ses destinateurs et ses destinataires. Les débats qui apparaissent systématiquement lors de la modification (par exemple par un projet) de l'espace urbain sont une illustration du fait que, si des représentations partagées peuvent émerger à l'issue d'interactions entre acteurs originellement étrangers les uns aux autres, elles ne préexistent pas forcément (Bailleul 2009).
Afin de bien différencier les représentations que nous étudions des représentations spatiales telles qu'ici définies, nous préférons parler de représentations de l'espace. C'est notamment le terme employé par Henri Lefebvre (2005 (1974)), même si celui-ci le définit assez vaguement comme des conceptions intellectuelles de l'espace, et les limite à celles des scientifiques, philosophes, urbanistes ou architectes (cf. chapitre 1, partie 2.1.2.), alors que nous l'étendons à la totalité des acteurs sociaux (« non-experts »). Nous définissons les représentations de l'espace (parfois simplement qualifiées de représentations) pour la suite de cette thèse de la façon suivante : une représentation de l'espace est une construction, idéelle et/ou investie dans des objets, issue de l'activité psychologique et sociale à travers laquelle un individu ou un groupe appréhende l'espace réel, dans sa matérialité comme dans sa symbolique, en le reconstituant et en lui associant des sens. Cette représentation sert à orienter les actions – communications, comportements ou réalisations – dans, sur ou avec l'espace.

La principale limite de l'approche de l'espace par les représentations est que « *chercher à comprendre comment les faits sont vécus c'est seulement chercher à se représenter la représentation qu'autrui se fait des choses* » (Rosemberg 2007 : 73). Selon cette logique, tous les travaux sur les représentations porteraient en eux-mêmes leur invalidité et vouloir étudier différentes constructions de la réalité serait tout aussi illusoire que de prétendre étudier cette dernière comme vérifiable, tangible et unique. Il nous semble qu'il est possible de répondre à cette critique et de nous prémunir contre cette difficulté, de deux façons. La première est de prendre garde à ne jamais confondre les représentations d'un objet avec cet objet. Si les résultats que nous sommes en mesure de collecter et d'analyser sont des composantes de l'urbain contemporain, elles ne sont pas l'urbain contemporain. Nous multiplierions notre échantillon que nous ne nous en approcherions pas davantage. D'où l'importance de nous tenir

rigoureusement au positionnement constructivo-structuraliste énoncé dans le premier chapitre. Nous devons manier avec précaution les notions de représentativité et de diversité des points de vue : elles ne permettant pas de décrire la réalité mais bien de rendre raison d'un maximum de points de vue. Des points de vue qu'il s'agit, pour leur donner du sens comme pour en tirer des enseignements, de « *confronter comme ils le sont dans la réalité, non pour les relativiser, en laissant jouer à l'infini le jeu des images croisées, mais, tout au contraire, pour faire apparaître, par le simple effet de la juxtaposition, ce qui résulte de l'affrontement des visions du monde différentes ou antagonistes* » (Bourdieu 1993 : 9).
A cette réponse s'oppose une nouvelle difficulté : celle de ne pas succomber aux charmes du relativisme total, lequel pousserait à considérer que tout est représentation de représentation, et ainsi de suite, et que, donc, rien n'est scientifiquement étudiable (cf. chapitre 1, partie 1.1.2.). Ce qui nous amène à la seconde manière de nous prémunir contre la limite identifiée par Muriel Rosemberg : il nous faut toujours différencier clairement la réalité vécue des individus, celui des représentations, de l'analyse que nous en produisons. Le niveau de l'analyse est celui de la mise en perspective dialectique des différentes représentations collectées (cf. chapitre 3). Une mise en perspective qui n'est pas relativisme ou subjectivisme mais fondée « *dans la réalité même du monde social et [qui] contribue à expliquer une grande part de ce qui advient dans ce monde, et, en particulier, nombre des souffrances nées de la collision des intérêts, des dispositions et des styles de vie différents que favorise la cohabitation, notamment au lieu de résidence ou au lieu de travail, de gens différant sous tous ces rapports* » (Bourdieu 1993 : 10). L'intérêt que nous portons aux décalages de représentations des individus composant les deux groupes sociaux que nous distinguons (concepteurs et habitants) provient autant des constructions qu'ils révèlent que du fait qu'ils donnent à voir la structuration actuelle de la société et de l'espace urbain.

2.1.2. De l'espace matériel aux représentations de l'espace urbain

Notre parti pris est que l'espace réel n'est véritablement accessible aux individus qu'à travers le filtre des représentations qu'ils s'en font. Ceci n'implique pas que l'espace ne soit que pure abstraction ou construction théorique (cf. chapitre 1, partie 2.1.). C'est plutôt qu'un individu « *n'a pas devant lui, autour de lui, l'espace social - celui de sa société - comme un tableau, comme un spectacle ou un miroir. Il sait qu'il a un espace et qu'il est dans cet espace. Il n'a pas seulement une vision, une contemplation, un spectacle ; il agit, il se situe dans l'espace, partie prenante* » (Lefebvre 2005 (1974) : 339). Pour les individus qui l'habitent autant que pour ceux qui le fabriquent (qui peuvent d'ailleurs être les mêmes), l'espace n'est pas un enjeu théorique, mais bien un ensemble d'enjeux concrets, tout aussi bien sociaux que physiques.
L'espace matériel existe et façonne l'expérience en commandant, appelant ou proscrivant des gestes, des trajectoires ou des directions, c'est-à-dire en prescrivant les conduites du corps (Berthoz 2010 ; Lefebvre 2005 ; Tuan 1990). Il est donc nécessaire de penser le rapport entre espace matériel et représentations de l'espace. Si les processus d'appropriation et de communication sont communs à toutes les représentations (cf. partie 1.2.2.), nous revenons ici brièvement sur ce qui est spécifique[1] aux objets matériels et parmi eux l'espace : la perception. L'appréhension de l'espace matériel est un processus actif de réception et d'analyse d'informations se déroulant en trois étapes (Bailly 1977). La première est la sensation, c'est-à-

[1] L'idée de spécificité est ici comprise dans une acception large ; à l'évidence, l'espace n'est pas le seul objet dont elle est un mode d'appréhension privilégié. Nous utilisons ici le terme pour décrire le fait que certains objets ne peuvent être perçus. C'est par exemple le cas des idées.

dire la réception directe par l'individu des composantes matérielles de l'environnement. Cette confrontation se fait à travers les flux d'informations que sont les *stimuli* physiques. Les informations envoyées par un milieu urbain sont la lumière, le son, la matière tactile, la température, les mouvements de l'air, l'odeur. Il est généralement considéré que l'arôme est une information non pertinente dans le rapport à l'espace urbain, même s'il a assurément une composante spatiale (ne serait-ce que par les variations géographiques culinaires (Pitte 2001)) puisque, contrairement aux autres sens, il ne permet pas de se guider.

Le flux brut d'informations passe ensuite par les filtres sensoriels : il est rendu accessible aux individus par les quatre modalités perceptives actives dans l'appréhension de l'espace – soit la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher (le goût est à nouveau non pertinent, la vue étant le sens dominant (Augoyard 1991 ; Tuan 2006))[1]. C'est l'étape de la perception, lors de laquelle s'effectue une sélection des informations : « *du fait de ses possibilité limitées, l'individu ne perçoit que partiellement et partialement le monde réel* » (Bailly 1977 : 29). Cette sélection définit la perception comme l'activité d'interprétation des objets avec lesquels les individus sont en contact direct et par laquelle ils leur associent du sens (Di Méo 2003a). La perception, qui participe à la formation des représentations, est à la fois déterminée par les capteurs sensoriels des individus et par leur « équipement » social et culturel[2]. Il n'y a pas d'odeur ou de vue qui soient directement accessibles aux individus, leur décodage implique qu'elles incorporent des caractères sociaux, culturels, économiques, mais aussi psychologiques, notamment parce qu'il passe par la verbalisation (Thomas 2007). C'est cette même verbalisation qui permet le passage de l'échelle individuelle à l'échelle sociale, puisque c'est elle qui rend possible la mémorisation et le partage des sens[3]. La troisième étape est celle de la représentation à proprement parler (Antoine Bailly parle de la formation d'un modèle simplifié du réel, soit le processus d'ancrage de la représentation tel que défini dans la première partie de ce chapitre), fait justement largement appel à la mémoire. Comme l'écrit Augustin Berque à propos du paysage, on peut dire que l'espace réel « *convoque et active simultanément – quoique en proportions variables suivant la circonstance – la mémoire de toutes nos expériences antérieures, non seulement celles, directes, de notre vie individuelle, mais celles, indirectes, qui nous ont été inculquées par notre culture – c'est-à-dire l'expérience d'une société -, ainsi que celles qui, biologiquement, sont engrammées dans notre appareil sensoriel – autrement dit, l'expérience de l'espèce humaine* » (1995 : 32). Aussi, si les représentations permettent de rendre mentalement présent un objet en son absence, la présence d'un objet représenté déclenche en retour la mobilisation de représentations associées[4]. La formation

[1] Cette division sur la base des cinq sens est aujourd'hui considéré comme erronée et l'accent est davantage mis sur l'intersensorialité, même si les connaissances à ce sujet sont encore lacunaires (Couic 2000 ; Thibaud 2007a).

[2] Ce que Jans Robert Jauss qualifie d'« *horizons d'attentes* » dans un ouvrage consacré à la réception des œuvres littéraires (1978). Les individus auraient, selon lui, des prédispositions à la réception des œuvres qui formuleraient le cheminement du contenu « brut » vers le contenu interprété. C'est ce qui conduit David Howes, par exemple, à considérer que les sens ne sont pas les fruits du seul corps mais sont aussi culturels, sociaux, politiques (2005).

[3] C'est l'une des raisons de la prédominance de la vue sur les autres sens dans la perception de l'espace. La facilité d'une modalité sensorielle à être partagée dépend surtout de deux critères. Le premier est la qualité (acuité) et l'homogénéité du capteur sensoriel au sein d'une population. Notre vue est globalement de meilleure qualité que notre odorat mais, surtout, elle est plutôt homogène dans la population humaine, quand l'odorat est très variable (Balez 2000). Le second critère est la qualité (précision) et la quantité de vocabulaire disponibles pour décrire une situation sensorielle. Dire, par exemple, qu'une pièce est tapissée d'un papier à motifs floraux rouges et jaunes, est bien plus précis et plus largement compréhensible que d'expliquer que l'odeur de cette pièce rappelle celle de chez sa grand-mère (selon Lucile Grésillon (2010), à Paris seules deux odeurs font références communes : celle du métro et celle de l'hôpital, leur description restant très imprécise). Ces deux critères sont liés : c'est parce que notre vue est plus « performante » que notre odorat que nous avons développé un vocabulaire plus riche pour la décrire.

[4] C'est un mécanisme auquel nous faisons appel pour récolter les représentations des habitants (cf. chapitre 5).

sociale de la représentation passe par l'interaction avec d'autres individus et en dernier stade l'information subit une transformation en passant le filtre de la communication. La figure 14 synthétise le processus de réception d'un espace matériel (Antoine Bailly l'a réalisé pour décrire le processus de représentation des paysages).

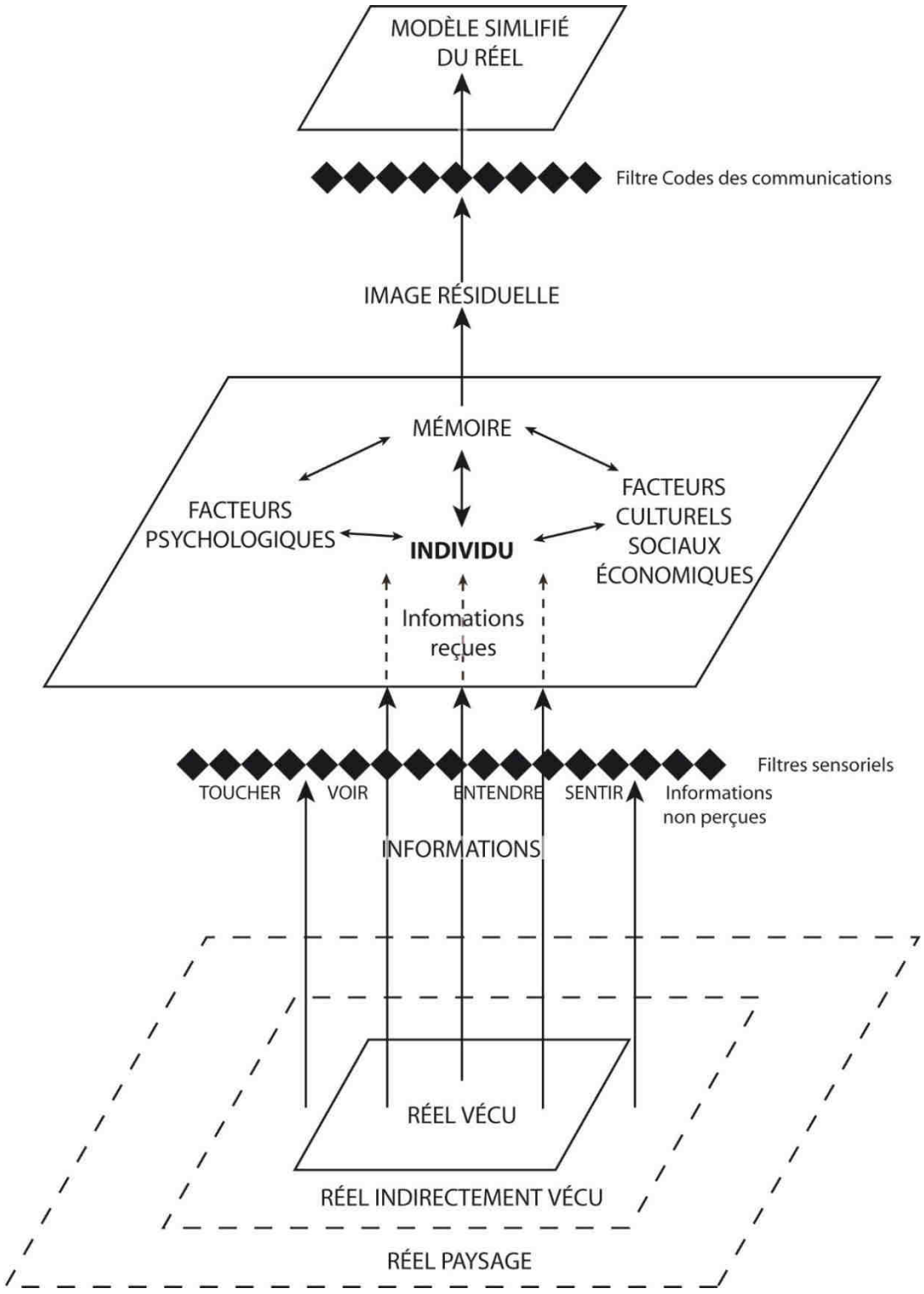

Figure 14. De l'espace réel à la représentation de l'espace (d'après Bailly 1977 : 31)

La description du mécanisme de perception met en avant notre relation sensible et formelle à l'espace. Une relation qui est « *une construction réciproque entre la forme bâtie et la forme perçue, (…) une circulation dynamique ou générative entre le donné et le configuré, le senti et l'agi, le perceptible et le représentable* » (Augoyard 2004 : 27). Cette relation mêle les propriétés physiques de l'espace matériel aux cognitions sociales et psychologiques des individus ; elle se présente comme un entremêlement complexe de ses caractéristiques de natures différentes. Nous pouvons dire que « *ni les caractéristiques des individus, ni celles du milieu physique, ne peuvent expliquer séparément les représentations spatiales car c'est à la jonction de ces deux entités qu'elles sont générées* » (Ramadier 2003 : 179). C'est d'ailleurs l'aspect sensible qui fait la spécificité des représentations de l'espace au sein de la catégorie représentation telle que nous l'avons définie (cf. partie 1.1.3.). Si, tel que précédemment avancé, les représentations ont toujours vis-à-vis des objets auxquels elles se rapportent une visée pratique, l'approche spatiale insiste sur la manière dont elles permettent aussi d'introduire l'idée d'un rapport sensible au monde. Ainsi, « *le processus de représentation est constitutif de la relation, à la fois sensible et pratique, que les hommes établissent avec le monde qui les environne* » (Debarbieux 2004 : 200). C'est pourquoi l'essentiel des travaux utilisant la notion de représentation pour comprendre l'organisation de l'espace et les rapports sociaux qui s'y déploient la mobilisent. Ceci permet d'insister sur la subjectivité des acteurs, mais aussi la corporéité de notre rapport au monde. Si cette caractéristique semble assez illusoire pour comprendre la représentation d'un concept ou d'une idée (la démocratie par exemple), elle est essentielle pour ce qui concerne l'espace urbain (Paquot 2006).

2.1.3. La ville, enjeu de représentations

Nous pouvons dire que la ville est indissociable de ses représentations (Morisset et Breton 2011), à bien des égards et, comme nous l'avons fait dans la première partie de ce chapitre, elle peut d'ailleurs être considérée comme étant elle-même une représentation. Des représentations qui se construisent notamment dans l'interaction directe avec l'espace matériel et qui sont nécessaires au déploiement d'actions *dans*, *sur* ou *à propos de* la ville.

La ville peut être considérée, comme le fait Raymond Ledrut (1973), comme un « *espace de signes* » donnés à déchiffrer par ses différents usagers (quel que soit leur rapport avec elle), dont il souligne la variété des interprétations et ses conséquences sur les pratiques qui s'y déploient. Si nous nous intéressons aussi prioritairement à la conception et à la réception de la ville, de nombreuses autres modalités du rapport à l'urbain agissent sur son appréhension collective. La ville est le fruit d'une construction sociale s'appuyant, outre les expériences individuelles, sur les représentations formulées et diffusées tant dans les communications officielles de ses destinateurs (Bailleul 2009 ; Rosemberg 2000) que dans les discours politiques (Baudin et Genestier 2002) et dans la presse (Davis 2006) ou dans des formes d'expression artistiques comme le cinéma (Laffont 2014 ; Martouzet et Laffont 2010), la littérature (Madoeuf et Cattedra 2012), la bande dessinée (Laffont 2011) ou encore la photographie (Amorim 2002). Ces différents supports, qui se présentent souvent comme des traductions se réclamant ou non de l'objectivité, ne sont pas des éléments strictement référentiels (factuels) mais interprétatifs et performatifs puisqu'ils visent à engendrer des changements (transformations de l'espace, évolutions des rapports à l'espace, modifications de l'image d'une ville). Il en est ainsi car les représentations de la ville diffusées dans les communications de toutes natures ne sont pas simplement des reflets plus ou moins déformés de celle-ci, elles en sont constitutives.

Le lien entre représentations et production de l'espace est ainsi fort direct : elles participent, y compris celles qui s'écartent de l'idéologie dominante, à formuler les aspirations d'une société en termes d'organisation de l'espace donc, finalement, les réalisations des architectes et urbanistes. C'est ce qu'Augustin Berque qualifie de « *motivation* », c'est-à-dire ce « *qui fait qu'une certaine société aménage son milieu dans un certain sens, et que les individus appartenant à cette société en perçoivent le sens, le reconnaissent et l'apprécient* » (Berque 1995 : 33). On peut ici prendre l'exemple de l'évolution des représentations de ce que doit être une « bonne » ville, ou une « ville » de qualité, et de la manière dont il faut la produire, qui en une cinquantaine d'années a fait basculer la production de l'urbain d'un urbanisme de plan à un urbanisme de projet (cf. chapitre 3). La même tendance a poussé la « *motivation* » de la société du soutien à la construction massive de quartiers de grands ensembles, à celui à leur démolition ou lourde rénovation dans de vastes plans de renouvellement urbain (Adam 2013a). Telle que présentée par Augustin Berque, cette « *motivation* » semble généralement partagée et fait délibérément l'impasse sur les oppositions, conflits et clivages qui se jouent à travers l'enjeu de la production de l'espace. Pour filer l'exemple, l'érection des grands ensembles ne s'est pas faite sans qu'une certaine contradiction soit émise (Dufaux *et al.* 2003), tout comme les projets de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) actuels ne se font pas sans essuyer quelques critiques (Epstein 2013). Avant de revenir sur ces oppositions, arrêtons-nous d'abord sur les clivages qui existent en termes de représentations de l'espace et de l'espace urbain en particulier. Notons que si l'étude des représentations des usagers de l'espace urbain est bien présente dans la littérature scientifique, ceux-ci ne sont que rarement considérés, ou pris en compte, en tous cas de façon centrale, par ses concepteurs (Couic 2000). Il existe pourtant un clivage important entre ces deux groupes sociaux, un clivage qui implique deux manières totalement différentes de concevoir l'espace lui-même : « *d'un côté l'espace est plutôt fonctionnel et de l'autre côté il est plutôt vécu c'est-à-dire investi par une expérience sensori-motrice, tactile, visuelle, affective et sociale* » (Fischer 1997 : 31).

Il y a bien différentes conceptions de l'espace qui peuvent être qualifiées de fictions et qui divergent, plus ou moins sensiblement, pour chaque acteur et groupe d'acteurs. Michel Lussault en considère deux, qui sous-tendent deux manières de le représenter. Il y a, d'une part, celle de ceux qu'il appelle les « opérateurs institutionnels » et celle des usagers, de l'autre (Lussault 2009). Les premiers, dans lesquels il inclut aussi bien les représentants des pouvoirs publics que ceux des intérêts privés ou de la conception des espaces, ont tendance à « *se réfugier dans un discours très formel fondé sur la primauté de la rationalité instrumentale de l'ingénierie territoriale et sur l'invocation d'intérêts généraux abstraits, déliés de toute référence véritable au territoire* » (Lussault 2009 : 71). Ils trahissent par ce discours le fait qu'ils « *supposent que l'on peut arriver à trouver un mode d'analyse et de qualification standardisé de tout espace d'action* » (ibid.). L'espace serait représenté comme une étendue générique qui pourrait être modifiée en des termes plus ou moins déterministes, à travers des processus de diagnostic et de conception de projets plus ou moins reproductibles. À l'inverse, les usagers « *tendent à considérer cet espace d'action comme leur espace de vie ; ils l'éprouvent moins comme une étendue sur laquelle on pose des objets que comme un système de relations et de liens entre des réalités emplacées et distantes – placées parce que distantes, distantes parce que placées, irréductibles entre elles, non superposables* » (ibid. : 72). Il y a, d'un côté, un espace positionnel et, de l'autre, un espace relationnel. Le premier est composé de représentations issues de savoirs essentiellement théoriques, ou en tous cas exogènes (celui acquis dans d'autres projets catégorisés comme proches, par exemple). Le second est élaboré à partir de représentations issues de l'expérience et du partage

d'expériences. Or, entre ces deux espaces, « *il ne peut y avoir que hiatus* » (ibid.). Ce hiatus est notamment à l'origine du décalage que nous étudions (qui tire aussi ses origines des intérêts divergents des groupes sociaux étudiés, de leurs cultures (dans une signification large), entre autres).

Ce décalage est directement entretenu par l'espace lui-même, en tant qu'il permet l'existence et la coexistence des rapports sociaux. Nous pouvons ici nous référer à nouveau aux écrits d'Henri Lefebvre sur la triplicité de l'espace (cf. chapitre 1) et à la distinction qu'il introduit entre les représentations de l'espace (« *espace conçu* »), les pratiques spatiales (« *espace vécu* ») et l'espace de représentations (« *espace perçu* »). Précisons que nous nous intéressons spécifiquement au premier et au dernier niveaux, considérant qu'ils sont tous deux des représentations de l'espace, mais que ces représentations sont le fruit du travail cognitif et social d'individus insérés dans des groupes sociaux distincts et que le second niveau (l'« espace vécu ») nous est inaccessible[1]. Comme nous le relations précédemment, il existe des décalages, voire des disjonctions, entre ces trois niveaux. Mais il existe aussi entre eux une certaine continuité, voire une certaine « harmonie » (Lefebvre 2005). Henry Lefebvre cite à ce propos l'exemple de l'espace américain des années 1920 antérieur à la crise de 1929[2], qui voyait un large partage, dans la population générale comme chez les destinateurs d'espaces, d'une conception fonctionnaliste de l'espace, mais aussi d'une vision de la grandeur et du prestige de l'Amérique, de la liberté individuelle incarnée par l'automobile ou encore d'une certaine esthétique de la modernité. Une conception qui était appuyée par la construction de vastes banlieues résidentielles pour les classes moyennes en parallèle à celle d'immeubles à l'importance aussi symbolique que matérielle, ainsi que par l'accession et l'usage de plus en plus massifs de l'automobile. Ici s'illustre la diffusion d'une idéologie, celle d'un capitalisme conquérant après la Première Guerre mondiale, dans les représentations des individus et des groupes sociaux comme dans une forme d'urbanisation (Harvey 2010). Ceci faisait dire à Henri Lefebvre que « *ce qu'on nomme "idéologie" n'acquiert de consistance qu'en intervenant dans l'espace social, dans sa production, pour y prendre corps* » (Lefebvre 2005 : 55). Une consistance qui s'acquiert grâce à la diffusion de représentations conformes chez les concepteurs comme chez les habitants, et ce à travers le processus de production de la ville (cf. chapitre 3, partie 1.1.1.).

2.2. Les représentations dans la conception et la réception de l'urbain

C'est le fait que les représentations des concepteurs (et plus généralement des destinateurs) et des usagers de l'espace soient à la fois en continuité et en décalage qui nous conduit à considérer qu'elles sont une clef d'entrée privilégiée pour comprendre les phénomènes urbains. Selon Augustin Berque les représentations de phénomènes spatiaux concernent « *autant l'action de la société sur l'environnement, c'est-à-dire les aménagements auxquels elle procède pour adapter son environnement à ses besoins. Ceux-ci, en effet, sont conditionnés par des représentations collectives. Et à leur tour, ces aménagements, qui sont une transformation physiques de la réalité, conditionnent la manière dont celle-ci apparait aux acteurs sociaux. Dans aucune société, en effet, le regard n'est indépendant de ce que l'on fait, ni de la manière dont on le fait ; non plus que*

[1] Nous revenons lors du chapitre 3 sur ce qui distingue notre approche, et particulièrement notre modélisation de l'espace en projet, de celle d'Henri Lefebvre.

[2] Les deux autres exemples notables utilisés par Henri Lefebvre sont ceux d'Athènes dans l'antiquité et de la Toscane pendant la Renaissance.

l'inverse » (Berque 1995 : 15-16). Comprendre et expliquer la production de la ville contemporaine ne peut se donc faire qu'en collectant et en analysant les représentations qui président à sa conception et à sa réception.

Toutefois, comme l'écrit Muriel Rosemberg, « *toutes les représentations ne se "valent" pas, c'est-à-dire ne renseignent pas également sur la connaissance ni même sur la perception de l'espace* » (Rosemberg 2007 : 75). Deux raisons appuient cette idée. La première est celle certaines représentations « *peuvent n'être que des lieux communs* » (ibid.) ; elles font partie du réel, donc à la fois de la production et de la pratique de l'espace, mais elles ne nécessitent pas de déployer une enquête spécifique pour être connues et étudiées, puisqu'elles apparaissent immanquablement dans tous les témoignages. La seconde est que toutes les représentations ne se valent pas, c'est parce que certaines sont dominantes (Lefebvre 2005). Celles des destinateurs priment ainsi sur celles des usagers et influencent davantage la production de l'espace et les configurations de l'espace réel. Si cette partition est aujourd'hui remise en cause par les discours vantant l'implication des habitants dans la conception et la gestion de l'espace, elle nous semble encore d'actualité[1]. C'est pourquoi il est nécessaire définir les représentations qui nous intéressent et particulièrement la manière dont elles alimentent la production de la ville contemporaine et dont elles nous informent sur celle-ci.
Tout d'abord, et puisque nous avons défini les représentations comme en partie générées à partir des systèmes hiérarchisés de valeurs que sont les idéologies, cela implique de nous interroger sur les rapports entre idéologie et espace (partie 2.2.1.). Ensuite, comme nous l'avons déjà abordé et comme nous le précisons dans les pages qui suivent, la conception est une action de représentations (partie 2.2.2.). Les représentations des concepteurs d'un espace influencent directement sa production (à travers l'activité de conception mais aussi de réalisation). Mais la production de représentations est aussi un des objectifs de l'urbanisme contemporain qui joue fortement sur l'image, le discours et la symbolique (partie 2.2.3.). Cela pose la question de leur réception et permet de penser le processus de circulation des représentations de la ville, ainsi que leur impact sur la réalité sociale dans son entier (2.2.4.).

2.2.1. Représentations de l'espace et idéologie

Faire percoler une idéologie du domaine de la pensée sociale vers celui des pratiques spatiales est assurément l'un des rôles joués par le processus de circulation des représentations. L'étudier nous permet de remonter aux valeurs qui orientent l'action sur l'espace (Martouzet 2002b) et donc à l'idéologie qui la domine (cf. partie 1.2.4.) et à celles qui s'y confrontent éventuellement. L'espace n'est-il pas un terrain de luttes idéologiques ? Antoine Bailly ne le définit-il pas comme une « *portion de la surface terrestre où des hommes d'idéologies différentes cherchent à imposer leurs représentations et leurs pratiques* » précisant que « *chaque espace est alors chargé de valeurs économiques, sociales et mentales* » (1995 : 27) ?

La perspective d'Antoine Bailly reste à notre sens tout à fait actuelle. Si, comme l'affirment nombre de travaux récents, la production contemporaine de l'urbain s'écarte largement du suivi et de règles ou de modèles préétablis, plus ou moins dogmatiques et appliqués à des échelles plus ou moins vastes (doctrines, théories surplombantes, etc.), pour s'apparenter davantage à des bricolages et arrangements entre ses différents acteurs (Chalas 1998 ;

[1] Nous développons ce propos dans la partie 1.2.3. du chapitre 3.

Toussaint 2003)[1], elle ne se fait pas hors de toute idéologie. Il en est ainsi tout d'abord parce que, comme nous le montrons dans le chapitre 3, la fabrication de la ville par projet est, elle aussi, un choix idéologique. Ensuite parce que l'urbanité de la ville contemporaine, comme les formes qui l'ont précédées, « *ne se réduit pas à ses dimensions matérielles et fonctionnelles et intègre les réalités de sociétés immatérielles (idéologies, normes, valeurs collectives et individuelles, etc.)* » (Lussault 2003d : 966). En ce sens, les projets urbains actuels, même s'ils n'ont pas pour seule vocation d'être des porte-étendards idéologiques[2], reflètent et véhiculent des représentations donc des valeurs et des idéologies.

Pourtant, nombreux sont les travaux sur les représentations et l'aménagement de l'espace qui peinent à se positionner sur la place de l'idéologie dans la construction des représentations de l'espace (Keerle 2006). Certains l'ignorent totalement, faisant des représentations des conceptions sociales sans intégrer l'idéologie dans le social (Chalas 2002 ; Debarbieux et Vanier 2002 ; Paulet 2002). D'autres évoquent la question (Fourny et Micoud 2002 ; Haegel et Lévy 1997 ; Gumuchian 1991 ; Rochefort 1985), souvent implicitement ou de façon minimale. On retrouve dans ces travaux un consensus autour de l'idée d'inclusion[3] des représentations dans les idéologies. En outre, un flou persiste sur le caractère social de la construction des idéologies spatiales et leur rapport avec les images et représentations, elles-mêmes étant souvent mal distinguées. Ceci s'explique, selon nous, par une appréhension implicite des notions de représentation et d'idéologie, celles-ci étant comprises dans des acceptations trop limitatives. Par exemple, Hervé Gumuchian écrit que « *parler d'idéologie spatiale, c'est admettre que le géographe est sans cesse confronté à une sémantisation de ses objets ; en matière d'aménagement, par exemple, les pouvoirs publiques et économiques lorsqu'ils interviennent sur l'espace fonctionnent comme des manipulateurs sociaux. Ils s'efforcent de convertir l'étendue en signes, ils codifient alors l'espace-support. Par ce processus, le pouvoir participe activement à la création de sens ; il impose sa vision spécifique du monde* » (1991 : 58). Si nous partageons en grande partie ce constat, nous remarquons qu'il oublie différents aspects de ce qu'est une idéologie. D'abord, le fait qu'elle est le plus souvent déniée par ceux qui la répandent, le caractère idéologique de leur action n'étant ni forcément volontaire ni même apparent à leurs yeux (Ricoeur 1997; Ansart 1977). Parler de « manipulateurs » ou du fait de « s'efforcer » est, à tout le moins, excessif. Ensuite, parce que même si l'idéologie s'incarne bien dans les réalisations spatiales, elle est avant tout sociale et est, en conséquence, aussi présente dans les moyens d'actions, ce qui décrit donc mal la manière dont une « *idéologie se spatialise* » (Keerle 2006 : 20), oubliant toute la part symbolique et discursive de l'aménagement urbain. Néanmoins, ces travaux ont l'avantage de poser le fait que l'idéologie spatiale est une composante de l'idéologie générale[4] et qu'elle engendre des représentations variables.

---

[1] Ce sur quoi nous revenons dans les chapitres 3 et 4 de la thèse.

[2] Dans certain cas on pourrait même considérer que la vocation idéologique est très faible. En revanche, les écoquartiers que nous étudions ont en partie ce rôle-là puisqu'ils sont pensés pour faire la preuve du développement durable ou du moins de la capacité d'une agglomération à le rendre opérationnel.

[3] En toute rigueur, et comme nous avons défini l'idéologie (cf. partie 1.2.4.), on ne peut d'ailleurs pas dire que les représentations sont incluses dans les valeurs ou dans l'idéologie plus justement que les secondes fournissent un cadre générateur aux premières. Idéologies, valeurs et représentations ne sont pas de la nature ni au même niveau de la pensée sociale ; elles sont des notions qui se déclinent et se conditionnent réciproquement davantage qu'elles ne s'emboîtent (ou ne s'incluent).

[4] Les idéologies spatiales, si elles peuvent être identifiées en tant que telles, par exemple le modernisme, ne sont pas strictement autonomes et découlent d'une idéologie plus large. Le modernisme peut être appréhendé comme la dimension spatiale du fordisme alors que le postmodernisme et (comme nous le définirons dans le chapitre 4) le développement urbain durable sont des dimensions spatiales du néolibéralisme.

Les dispositifs techniques ou sociotechniques, les programmes d'occupation, les montages financiers et économiques, les solutions urbanistiques, les choix esthétiques ou d'organisation spatiale ne sont pas des objets neutres : ils découlent autant qu'ils formulent une vision ou une organisation du monde, une idéologie. Comme écrit précédemment (cf. partie 1.2.4. de ce chapitre), l'idéologie est destinée à orienter les actions des groupes sociaux et des individus qui en sont membres. Elle joue donc un rôle important dans la structuration du groupe social, assurant sa cohésion et sa reproduction par l'énoncé de ses valeurs communes. Elle est un lien important entre les constructions individuelles de la réalité et les structures qui encadrent le fonctionnement des groupes ; c'est en ce sens qu'elle fait système. Enfin, une idéologie n'est pas un système d'idées strictement mental ou social ; elle trouve une incarnation dans les actions et les réalisations matérielles. Nous pouvons ainsi lire les actions sur l'espace ou l'espace lui-même comme des productions idéologiques, sinon comme des manifestations de la mise en œuvre d'une idéologie. On parlera d'idéologie spatiale (Gilbert 1986) comme participant de l'idéologie générale. L'idéologie spatiale peut se définir comme « *un système d'idées et de jugements, organisé et autonome, qui sert à décrire, à expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité dans l'espace* » (Gilbert 1986 : 60). Elle sert de référentiel pour justifier ou sélectionner certains dispositifs – sociaux, techniques et sociotechniques – en vertu de leur correspondance à ses valeurs[1].
En 1985, Renée Rochefort se demandait « *si dans la représentation des lieux, les idéologies sociales et politiques peuvent jouer un rôle* » (1985 : 106). Nous répondons par l'affirmative. D'abord parce que, comme écrit précédemment, les représentations sont toujours *a minima* influencées par une idéologie. Ensuite, parce que si le choix des objectifs est clairement idéologique (Ricoeur 1997) et facilement identifiable comme tel, celui des moyens ne l'est pas moins, même si son caractère idéologique est souvent masqué derrière l'apparente neutralité des outils, techniques et technologies (Illich 1973 ; Marcuse 2012 (1964)), ainsi que par la présentation des moyens, procédures et méthodes, ici ceux de l'urbanisme contemporain, comme le fruit d'arbitrages pragmatiques (Chalas 1998). De fait, tout choix programmatique ou technique, autrement dit toute activité de conception ou de réalisation d'un espace, a des implications directes sur l'espace en devenir puisqu'il participe à la diffusion d'une certaine hiérarchisation de valeurs et à la formulation de représentations qui lui sont conformes.

2.2.2. Concevoir : travailler sur, à partir de, et avec les représentations

Si l'idéologie et les représentations des concepteurs se retrouvent dans l'espace réalisé, c'est parce qu'elles s'y incarnent matériellement, mais d'abord parce qu'elles s'intègrent pleinement dans l'activité de conception (on retrouve ici le rôle d'orientation de la *praxis* joué par les représentations (cf. 1.1.3.)). Ceci nous conduit à interroger la place des représentations dans le travail de conception de l'espace. Une interrogation qui porte à la fois sur la manière dont les représentations influencent ce travail dans son processus et ses réalisations, dont elles sont le cœur même à travers l'activité de projection et, enfin, dont elles sont un objectif puisqu'il a pour objectif de les produire.

Avant d'aller plus loin, nous définissons la conception d'un espace comme l'activité collective destinée à créer un nouvel espace (un objet spatial matériel, symbolique et social) ou à en faire évoluer un de façon significative. Elle répond à un besoin plus ou moins défini formulé par un

[1] Nous montrons dans le chapitre 4 que le développement urbain durable correspond tout à fait à cette définition.

commanditaire et, de façon plus lointaine, par la société (Adam et Martouzet 2015). La conception d'un espace peut s'étendre sur une période plus ou moins longue et être divisée en les conceptions successives ou simultanées d'objets spatiaux à différentes échelles. Par exemple, la conception d'un quartier implique la conception de son plan masse, de chacun des bâtiments et espaces publics le composant puis, par exemple, des pièces des bâtiments, mais aussi de son intégration dans la ville, l'agglomération, la région. La conception peut se décomposer en un certain nombre de phases encadrées par des procédures. Par exemple, l'organisation du marché de l'architecture en France impose une conception qui passe par différents stades allant de la sélection des participants au concours à la remise du plan validé par les différents acteurs (commanditaire, maîtrise d'ouvrage, assistants à maîtrise d'ouvrage (économiste, spécialiste des fluides, conseiller en développement durable)). Il en va de même pour un projet d'urbanisme. Le tableau 3 synthétise un exemple du découpage[1] de la conception d'un projet et particulièrement en différentes étapes.

1. Diagnostic	2. Intentions	3. Esquisse	4. Etude de faisabilité	5. Avant-projet	6. Permis de construire et consultation des entreprises	7. Travaux	8. Réception	9. Vie du projet

Tableau 3. Etapes d'un projet d'urbanisme (réalisation personnelle inspirée de Lardon et Piveteau 2005 ; Toussaint 2003 ; Verdier 2009)

D'un point de vue général, on peut découper la conception en un certain nombre de phases (variables selon les auteurs[2]). Nous avons retenu le modèle de Pahl et Beitz, tel que synthétisé par Jean-Pierre Micaëlli et Joëlle Forest (2003), qui nous semble assez bien adapté à la description de la conception d'un espace, même si le vocabulaire employé renvoie fortement au monde de l'industrie et est assez inhabituel en urbanisme. Ce modèle décompose la conception en quatre phases. La première, qualifiée de fonctionnelle, est celle du choix des fonctions que doit remplir l'objet[3]. La deuxième, conceptuelle, précise les principes et concepts qui vont être utilisés pour répondre aux exigences fonctionnelles. La troisième, appelée physico-morphologique, sert à sélectionner les éléments matériels nécessaires à la mise en œuvre des concepts. La quatrième, dite de définition, sert à définir avec précision et détails les pièces qui seront produites et assemblées ainsi que leur mode de production. Plus les projets sont complexes et incorporent différents échelons, moins l'enchaînement linéaire de ces phases reflète la réalité : celles-ci peuvent s'inverser, se superposer, s'intercaler.

Si la conception est un travail de représentations c'est d'abord parce qu'il nécessite que les concepteurs s'appuient sur une certaine vision du monde. Comme l'écrit Denis Martouzet, être aménageur-urbaniste suppose de faire siennes « *un certain nombre de croyances* » (2002b : 169)[4]. Ces croyances sous-tendent la pratique de conception de l'espace urbain. Il en

[1] Ce découpage est à l'évidence discutable et un autre pourrait être tout aussi valable. Il reprend – sans rentrer dans cette question spécifique les étapes des concours de conception (APS, APD, DCE).

[2] Auteurs le plus souvent spécialistes de la conception et de produits industriels.

[3] Il faut ici entendre fonctions au sens d'objectifs. Il ne s'agit pas pour nous de décrire l'urbanisme comme étant par essence fonctionnaliste.

[4] Le terme « *croyance* » est employé ici pour désigner « *un savoir absolu qui n'a pas besoin de preuves* » (Martouzet 2002b : 170). Un sens qui sans être strictement synonyme de ce que nous désignons ici comme

identifie quatre. La première est « *la croyance dans un déterminisme tiède* » (Martouzet 2002b : 170). L'aménageur-urbaniste doit à la fois refuser tout déterminisme absolu et l'absence de déterminisme. Dans le premier cas, son travail n'aurait pas de sens puisqu'il serait intégralement déterminé par des causes extérieures et préexistantes[1]. L'absence de déterminisme empêcherait elle toute espérance en la réalisation des résultats attendus de son action sur l'espace. Un déterminisme tiède permet lui aux concepteurs d'espace de croire à la fois en leur liberté d'action et en leur capacité à atteindre les objectifs visés.
La deuxième est « *la croyance dans la causalité* » (Martouzet 2002b : 171). L'aménageur-urbaniste a besoin de la causalité pour expliquer l'émergence de phénomènes[2] car cela lui permet d'être sûr de sa capacité à remonter d'un phénomène à une partie de ses causes et aux leviers qui lui permettent d'agir sur celui-ci. Cette causalité lui permet aussi de penser qu'en agissant sur les causes il peut résoudre le problème qui se pose. Les représentations sont donc mobilisées ici car elles permettent aux acteurs d'agir en « causalistes » (Moliner 1996).
La troisième est « *la croyance dans la possibilité du changement (…) même face à des tendances lourdes, qu'elles soient économiques, culturelles, sociales ou géographiques* » (Martouzet 2002b : 172). Le fatalisme est interdit à l'aménageur-urbaniste, puisque celui-ci ne l'autoriserait qu'à agir à la marge (localement ou ponctuellement). Cette croyance en la causalité implique le refus qu'une ou des causes d'une situation ne puissent rendre caduque toute possibilité de modification de cette situation. Nous retrouvons ici l'idée selon laquelle le rapport des acteurs et des groupes sociaux aux contraintes extérieures qui s'imposent à eux dans leurs différentes actions, se fait essentiellement à travers le filtre des représentations (Giust-Desprairies 2004), qui leur permettent de rendre le monde conforme à leurs intérêts et motivations.
Enfin, la quatrième est « *la croyance dans le progrès* » (Martouzet 2002b : 174). Cette croyance complète les précédentes en ajoutant que le changement permette une amélioration de la situation et l'évaluation objective de celle-ci. Cette croyance suggère « *la possibilité d'une situation meilleure ainsi que la possibilité d'existence de critères d'évaluation et la possibilité de connaître ces critères* » (ibid.). Cette connaissance apparaît assez improbable étant donné les contraintes (notamment de temps ou financières) qui s'exercent sur l'activité des professionnels de la ville. La croyance en le progrès suggère aussi qu'une action sur un espace donné permet une amélioration générale (sociale) à une échelle plus vaste. Est exclue par cette croyance la possibilité que des conséquences positives à l'échelle traitée aient des conséquences négatives ailleurs (phénomènes d'externalisation[3]). Ces quatre croyances déterminent largement les conceptions de la société, de l'espace, du changement et de l'action des concepteurs d'espace et donc les représentations qu'ils injectent dans l'espace réalisé à travers leur travail.

---

représentation nous permet de reprendre les croyances listées comme autant de représentations ou d'ensembles de représentations. Nous pensons aussi que le partage de ces croyances peut être étendu à tous ceux que nous désignons comme concepteurs.

[1] Considérant que l'action d'aménager l'espace a « *pour finalité le changement comme moyen d'amélioration* » (Martouzet 2002b : 171).

[2] Comme le remarque par exemple Serge Moscovici (1976) ou bien avant lui David Hume (1999 (1748)), la croyance en la causalité est une généralité de l'intelligence humaine, bien au-delà de la pratique de l'urbanisme.

[3] Le développement urbain durable a introduit l'idée d'externalisation (des conséquences environnementales et sociales des actions) dans les discours sur l'aménagement urbain sans pour autant amener un renversement de cette croyance (Navez-Bouchanine 2007).

Ce qui précède nous conduit à lister, de manière non exhaustive, les raisons qui « imposent » aux concepteurs d'espace de mobiliser ou d'injecter des représentations dans leur activité comme dans leurs réalisations :

- La conception de l'espace consiste pour une grande part en une anticipation d'un futur souhaité (Jaquet 2013), c'est-à-dire la projection dans une situation réelle par essence incertaine.
- La conception de l'espace est *de facto* une activité collective et relationnelle (Hatchuel 1998) dans laquelle la communication, vecteur fondamental des représentations, joue un rôle important. Plus un projet est complexe ou plus il mobilise d'acteurs et plus il se nourrit de représentations variées.
- La conception de l'espace s'appuie le plus souvent sur l'identification des besoins et désirs des futurs usagers (Gumuchian 1991). Lorsqu'ils ne sont pas consultés, les concepteurs ne peuvent s'appuyer que sur leurs propres représentations de ces besoins. Lorsqu'ils sont consultés, le filtre communicationnel est actif lorsque les futurs usagers leur confient leurs représentations de leurs usages, envies et besoins.
- La conception de l'espace est une activité pluridisciplinaire qui implique l'intégration de savoirs de natures disparates, lesquels se présentent souvent comme « *une collection de savoirs étanches* » (Augoyard 1998 : 71). Il s'agit d'une activité complexe qui nécessite le passage par des représentations pour « simplifier » ou « réduire » le réel et le rendre communicable, voire praticable.
- Ces savoirs sont souvent manipulés par des « experts », autrement dit des acteurs aux compétences diverses (Segaud 2012), maniant des concepts et un vocabulaire différents, et dont la transmission est essentiellement assurée par le partage et l'élaboration de représentations communes permettant leur « traduction » puis leur appropriation.
- Dans un certain nombre de domaines, les concepteurs ne disposent d'aucun savoir qu'ils peuvent considérer comme « sûr » (par exemple scientifique) et doivent donc construire des savoirs pratiques.
- Lorsqu'ils disposent de références – pratiques ou théoriques – elles sont porteuses de représentations et leur accès n'est parfois possible qu'à travers celles-ci (par exemple pour les références pratiques, un autre projet d'urbanisme ou une autre réalisation architecturale).
- La production de l'espace, donc sa conception, a en partie pour objectif la production de représentations (cf. partie 2.2.3.).

Si ces différentes motivations de l'élaboration ou de la mobilisation de représentations dans la conception de l'espace n'appellent pas toutes d'amples et égales explications, elles réclament cependant quelques approfondissements et commentaires supplémentaires.

Rappelons d'abord que la conception de l'espace, comme l'action urbanistique en général, est une action collective et que, conséquemment, elle s'inscrit, comme son interprétation, dans un contexte cognitif social, c'est-à-dire symbolique et normatif. Ces deux aspects se retrouvent à la fois dans les délibérations sur les objectifs (fins) à atteindre et dans celles qui concernent les moyens à mettre en œuvre, c'est-à-dire dans toutes les phases de la conception. En effet, « *il n'y a pas d'emprise matérielle sans prise symbolique* » (Rosemberg 2000 : 3). Toute action sur l'espace peut être qualifiée de « *symboliquement médiée* » (Ricoeur 1997 : 337), c'est-à-dire qu'elle est à la fois motivée et modelée par les représentations que les acteurs se font de l'espace. Ces représentations se retrouvent en premier lieu dans l'intention qu'ils formulent

pour l'espace. Cette intention est fortement conditionnée par leurs convictions sociales et spatiales. Des convictions qu'ils se forgent à travers le processus qui les rend « compétents » à concevoir et reconnus comme tels, c'est-à-dire leur formation et la reconnaissance sociale de la valeur de leur formation, ainsi que leurs expériences successives (Segaud 2012). Chacune de leurs convictions « *se fonde – se nourrit de, est justifiée par – sur une connaissance interprétée de l'espace, interprétée puisqu'elle est liée à l'action. C'est un savoir pensé en termes opératoires, et qui se présente comme le résultat d'un tri sélectif dans le donné des connaissances. Ces connaissances par ailleurs sont comme tout savoir, assimilées, passées par le filtre des représentations* » (Rosemberg 2000 : 16). Ce sont ces convictions qui les amènent à choisir parmi les divers possibles qu'ils envisagent. Leurs représentations deviennent dès lors actives et ils les mobilisent en fonction de leur stratégie, des contraintes (financières, organisationnelles, humaines, matérielles) avec lesquelles ils doivent composer et de leur projection de l'espace à venir.

La conception de l'espace s'élabore en effet à partir d'une projection de l'état futur de l'espace (qui est aussi une projection dans le futur d'un état). Celui-ci n'est pas accessible par définition et nécessite la mobilisation de représentations pour être mentalement élaboré. C'est d'ailleurs l'une des fonctions des représentations que de permettre aux individus de se projeter ainsi dans l'avenir. Bien plus qu'une illusoire tentative de reflet fidèle de la réalité, les représentations sont : « *un mélange de projection et de prémonition, de rêve et d'utopie, et peut-être même de contre-utopie. Autrement dit, on ne représente jamais vraiment ce que l'on est, non seulement parce que l'exercice est impossible, mais aussi parce que la représentation répond au moins autant à un souci de réalisme qu'à un souci de dessiner un avenir vers lequel on tend ou, à l'inverse, à exorciser des craintes qui nous tenaillent* » (Debarbieux et Vanier 2002 : 18). Les représentations viennent ainsi réduire, ou du moins tenter de réduire, la forte incertitude intrinsèque à l'activité de conception. Elles permettent aux acteurs impliqués de décider des objectifs à poursuivre et de la nature des actions à entreprendre dans ce but (les fins et les moyens). La pertinence de ces objectifs et de ces actions n'est pas vérifiable en amont et les concepteurs d'espace ont dès lors besoin à la fois de se représenter l'espace dans son état futur et de valider leur projection. « *La posture des acteurs ne tient pas à modéliser de manière scientifique les conséquences de leurs choix, mais bien à déterminer, avec toutes les limites que cela comporte, ce qui est souhaitable dans un contexte donné* » (Bailleul 2009 : 291).

Les représentations des concepteurs sont à l'œuvre lorsqu'ils tâchent d'identifier les attentes ou préférences des futurs usagers. Ceci est particulièrement nécessaire alors que s'est développée, depuis la fin des années 1990, une stratégie souvent qualifiée « d'identitaire » qui conduit « *à la production d'un espace conforme aux représentations du groupe social dont on veut afficher l'appartenance, un espace qui se caractérisera bien entendu par de l'homogénéité sociale et des fonctionnalités adaptées mais aussi par l'affichage de signes de l'existence d'un territoire* » (Fourny et Micoud 2002 : 37). Les concepteurs sont ainsi invités à imaginer la population future et ses goûts. Ceci se traduit de manière récurrente, d'une part, par une forme de généralisation par les architectes et urbanistes de leurs aspirations comme étant représentatives et majoritaires (Garnier 2010). Les espaces conçus s'inspirent donc largement des représentations des concepteurs d'espace et leur propre groupe social d'appartenance, c'est-à-dire celui de la petite bourgeoisie intellectuelle (ibid.). D'autre part, cela se traduit par la projection d'un certain nombre de visions, par ces mêmes concepteurs, que l'on peut qualifier de clichés sur certains espaces et populations. Un exemple est celui des grands ensembles qualifiés de « ghettos », tandis que leur population est vue comme individualiste, ce qui conduit à mobiliser l'outil de l'imaginaire urbanistique qu'est le « seuil de mixité » (Duarte 2000).

Rappelons enfin que toutes les représentations de la ville ne se « valent » pas. Si c'est le cas lorsqu'on s'intéresse à l'influence des représentations des concepteurs et des habitants, c'est aussi le cas plus spécifiquement dans l'activité de conception. Celle-ci implique en effet de répondre à des décideurs (politiques, économiques et administratifs) qui, en tant que commanditaires du projet, attendent des réalisations correspondant à leur représentations de ce que doit être un « bon espace » ou un « espace de qualité ». Les convaincre par divers moyens de la pertinence d'une solution fait partie du travail de conception et « *la figuration et l'argumentation apparaissent dès lors comme des étapes décisives de la production de territoires nouveaux* » (Debarbieux et Vanier 2002 : 20). C'est particulièrement le cas lors des phases de sélection des équipes de conception et lors de la validation des projets et cela implique souvent pour les concepteurs de se conformer aux aspirations des décideurs. Les représentations, de ces derniers « *priment (…) quant au devenir de l'espace en question. Ces représentations spatiales dominantes ont un atout évident : elles ont, plus que d'autres, des chances de connaître une traduction spatiale effective* » (Gumuchian 1991 : 96). Leurs représentations influent donc particulièrement sur la définition des objectifs du cahier des charges confié aux promoteurs, urbanistes ou architectes pour la réalisation d'un projet. Des objectifs parmi lesquels figure explicitement, depuis quelques décennies, le fait de produire des représentations.

2.2.3. La production de représentations, un enjeu essentiel de l'urbain contemporain

Les acteurs institutionnels ont aujourd'hui compris « *les effets des représentations sur la perception d'un territoire. Ainsi, une des tendances des stratégies urbaines des pouvoirs locaux sera d'agir sur la transformation simultanée des images et de la morphologie socio-spatiale* » (Semmoud 2007 : 30). Les destinateurs s'inscrivent dans une démarche volontaire de production de l'espace *dans* et *par* ses représentations. Cette démarche, même si elle n'a pas toujours été aussi explicite, n'est pas spécifique à la production contemporaine de l'urbain. On peut affirmer, même s'il s'agit là d'une relecture avec un schème de compréhension contemporain, que cet objectif est intrinsèque à l'édification des villes. Elles ont en effet toujours été mises en scène, essentiellement pour montrer la puissance et le rayonnement de leurs gouvernants, ce à travers leur organisation spatiale, la construction de monuments ou celle de structures militaires, ou encore l'organisation de manifestations (Mumford 2011 (1961)).

Ce qui change depuis quelques décennies et l'avènement généralisé du marketing urbain (Rosemberg 2000) est que, parmi les différents modes et objets d'intervention urbanistiques, la production de représentations, en plus de s'intégrer dans la plupart des pratiques, « *forme un champ autonome, une intervention que l'on pourrait qualifier de "culturelle"* », qui donne à l'espace aménagé une existence « *par le discours et fait de l'aménagement non plus une finalité, mais une opportunité pour un discours d'existence* » (Fourny et Micoud 2002 : 37)[1]. La production de représentations est ainsi aujourd'hui une des dimensions essentielles de l'action urbanistique et il nous semble que toute étude d'un espace aménagé doit, *a minima*, les intégrer. Ces représentations sont à la fois les résultantes de l'intégration des représentations des concepteurs dans les espaces produits et celles de leurs choix, ainsi que de celles de leurs commanditaires, notamment en matière d'image sociale. De fait, raconter la ville n'est plus exceptionnel, mais fait désormais partie de la conception urbaine ordinaire. Le *storytelling* est

[1] Ou, comme l'écrit Muriel Rosemberg, « *la production discursive des villes (…) coïncide avec la production d'espace ou, du moins, l'intention de produire de l'espace* » (2000 : 115). Nous revenons sur les liens entre discours et production de l'espace au chapitre 3 de la thèse puis sur le discours comme matériau pour saisir les représentations au chapitre 5.

en effet aujourd'hui un impératif de la quasi-totalité des politiques publiques (Berut 2010 ; Salmon 2008) et particulièrement de la production de l'espace (Devisme 2015 ; Mager et Matthey 2015). La production de la ville s'accompagne « *d'une opération de fondation qui en fait une idée collective* » et le projet urbain « *institue la ville, à travers le débat et dans le développement progressif d'un récit et d'une iconographie de la ville désirée* » (Fourny et Micoud 2002 : 39). On comprend bien ici en quoi la ville est un vecteur de diffusion, à travers sa réalisation matérielle et les discours qui l'accompagnent, des valeurs et donc de l'idéologie du moment.

La production de représentations passe beaucoup par la diffusion de discours autour des projets, à travers différents supports (écrits dédiés, apparition dans la presse, développement actuel des sites web associés aux projets). Elle passe aussi, même si on se trouve plus ici dans le domaine de l'implicite, par la structuration de l'espace matériel.
La production de représentations joue un rôle important dans l'apparition et le développement d'espaces et de modes de vies spécifiques puis de représentations associées. Un des rôles des concepteurs est de concevoir des espaces qui orientent les représentations de leurs usagers ou, du moins, qu'ils estiment favorables au développement de ces représentions. Ce mécanisme est souvent inconscient et c'est donc plus ou moins incidemment que les concepteurs participent à conditionner les représentations des futurs habitants. Pour remplir ce rôle, les concepteurs (plus généralement tous les destinateurs, particulièrement les élus et les investisseurs) mettent en place des stratégies de structuration des espaces de vie futurs. Hervé Gumuchian (1991) en identifie quatre : la prescription, la séduction ou prescription implicite, la suggestion et le laisser-faire. La prescription est la stratégie qui conditionne, par le dessin du plan de l'espace global, les comportements et les représentations futures des usagers. Il prend pour illustration le fait de « *rénover un îlot urbain en construisant selon un plan circulaire, les logements ouvrant sur une petite place intérieur accueillante et plantée d'arbres avec un kiosque pour lieu de rassemblement central* » (Gumuchian 1991 : 71). La séduction est le fait d'inciter les usagers à adopter certains comportements, en favorisant certains usages plutôt que d'autres (toutefois permis) par des interventions matérielles ou médiatiques au sens plus ou moins implicite. Hervé Gumuchian cite les dispositifs d'orientation des parcours dans les centres commerciaux (pour le plan matériel) et celui des supports médiatiques de promotions des opérations qui accompagnent l'établissement de comportements futurs par la diffusion de représentations (ibid.). La suggestion consiste à organiser l'espace à partir de besoins préalablement identifiés et alors fortement incités. Hervé Gumuchian parle à cet égard du campus universitaire qui « *suggère tout autant qu'il impose des pratiques spatiales par la disposition des divers bâtiments, par la localisation des espaces de loisirs, par la configuration des espaces verts…* » et par « *l'homogénéité des groupes d'usagers* » (ibid.), usages qui ont d'autant plus de chances de se déployer que les populations concernées sont homogènes. Enfin, la permission ou le laisser-faire sont la conception des espaces comme ouverts à différentes pratiques et appropriation ; « *l'espace construit proposé s'offre comme vide de sens ; à chacun par l'inscription de parcours et de cheminements spécifiques de lui donner sens, de lui affecter des significations* » (ibid. : 72). Hervé Gumuchian illustre son propos à partir de l'exemple de certains grands parcs urbains. Cette quatrième stratégie, si elle est effectivement pensée comme telle par les concepteurs d'espace (nous y revenons ultérieurement avec nos entretiens), est paradoxale puisqu'il s'agit, par définition, d'un laisser-faire choisi, délimité, contraint.
Il manque selon nous à cette liste la coercition qui, en interdisant par des dispositifs matériels, règlementaires, ou parfois symboliques et moraux, certains usages, diffuse à son tour un certain nombre de représentations (conformes ou non à l'idéologie qui préside à

l'établissement des dispositifs). Prenons les exemples matériel de la fermeture des espaces, de l'empêchement de la pratique du skate ou de la présence de SDF dans le cadre des politiques actuelles de prévention situationnelle (Donzelot 2008), règlementaire des listes d'interdits installés de plus en plus souvent à l'entrée des parcs publics (consommation d'alcool, présence d'animaux, diffusion du musique) et moral de la mise à la vue de tous ou sous le regard de caméras de vidéosurveillance d'un espace public (limitant les pratiques non conformes à la norme sociale, l'espace participant conséquemment à la fabrication de la déviance (Bétin *et al.* 2013)). Nous pensons aussi qu'il faut préciser que ces stratégies ne sont que des logiques que les concepteurs utilisent le plus souvent de manière hybride et souvent sans en avoir totalement conscience. Cette liste de stratégies permet de mettre en avant le fait que la construction de représentations se réalise aussi à travers la production matérielle de la ville.

Les techniques actuelles de communication ou de marketing territorial sont utilisées pour mettre en avant les intentions sur lesquelles se fonde le projet : les destinateurs de la ville (dont les concepteurs) s'en servent expliciter le sens de leur projet. En tous cas est-ce ainsi qu'ils les présentent et la communication est utilisée pour tenter de contrôler les représentations à venir et pour maîtriser au mieux les intentions qui doivent être publicisées et celles qu'il est préférable de ne pas trop ébruiter. Cette volonté de maîtrise repose sur l'idée des destinateurs selon laquelle il faut accompagner la venue de l'espace construit car « *par sa matérialité et son immédiateté, [il] risque de fausser la compréhension du projet, qui veut agir sur les hommes par l'espace, qui veut produire de la ville. L'espace, redoublé par le discours, devient le signe du renouveau de la ville, le signal d'une dynamique endogène. Le discours serait en quelque sorte le médiateur entre le projet-produit et le projet-processus* » (Rosemberg 2000 : 120). Les messages diffusés différent en fonction du public ciblé. Cela passe « *largement par des interventions qui redéfinissent les contours de l'identité d'un quartier : on parle de "nouveau visage" » mettant en œuvre une conception de la valeur urbaine passant par sa composante affective, sensible* » (Bailleul 2009 : 118). Les projets urbains, tels que ceux que nous étudions (cf. chapitre 3), sont en général saisis comme des occasions pour revaloriser un espace en le « mettant en scène » (Avitabile 2005). L'activité de conception intègre alors la production de discours, ce qui est une évolution significative du métier d'aménageur-urbaniste liée à la généralisation du mode projet (Rosemberg 2000). Cette mise en discours et en scène de la ville et de sa production amène les concepteurs à focaliser leur travail sur les valeurs urbanistiques (Jaquet 2014) que sont par exemple la centralité, l'identité et le lien, l'accessibilité, sur les modes de vies, sur la qualité formelle de l'espace – espaces publics et bâtiments – et sur la renommée de ceux qui en signent les plans ou encore sur les pratiques à travers les questions d'ambiance, de sécurité, d'équipement (services, loisirs, commerces) et de cadre de vie. En ce sens, on peut dire que la conception de l'espace tente de faire sien l'enjeu philosophique de l'habiter (Paquot 2007), qu'il traduit en interrogations sur les modes des modes de vie (Bourdin et Masboungi 2004).
Cette intégration de l'habiter est sous-tendue par une conception normative de celui-ci, même si elle n'est pas explicitement décrite. Les représentations médiatisées lors de la conception d'un projet urbain tiennent en effet « *bien souvent lieu de quasi mode d'emploi de l'espace futur. Elles donnent à voir, et par là-même instituent, la projection d'une configuration, mais aussi d'un mode d'appropriation de l'espace futur* » (Bailleul 2009 : 306). L'objectif est de penser dès la conception la future réception à travers le filtre représentationnel. La communication des projets urbains poursuit deux objectifs associés. Le premier est de diffuser une idée précise de l'espace à venir et du mode d'habiter qui s'y développera. Le second est de provoquer l'identification des récepteurs à cette idée. Il faut à cet égard moduler au diapason les représentations pour

s'assurer du développement d'attitudes et d'opinions favorables aux solutions urbanistiques proposées. S'il s'agit d'influencer la pensée sociale à différents niveaux (cf. partie 1.2.4.), la conception s'appuie peu sur des éléments théoriques et se manifeste essentiellement comme une médiatisation « *favorisant un jugement de type esthétique et projectif* » (ibid.).
Finalement, cette intégration normative de l'habiter se caractérise par la diffusion de représentations et la conception d'espaces devant correspondre à celles des publics ciblés, investisseurs ou futurs usagers. Les destinateurs de la production de l'espace, ayant bien assimilé le lien unissant identité des individus et des groupes sociaux, identité de l'espace et rapports à celui-ci, l'utilisent comme un outil politique au service de leurs projets et de leur idéologie (Di Méo 2007). C'est largement sur ces aspects identitaires que se joue la compétition interurbaine actuelle (cf. chapitre 4) et on assiste, dans ce contexte, à « *la montée en puissance d'identités territoriales belliqueuses et conflictuelles* » (Di Méo 2007 : 91). On retrouve logiquement la promotion des valeurs urbanistiques dominantes (le développement durable, le patrimoine, la qualité architecturale, la qualité de vie ; cf. chapitre 3 et 4.) et « *l'effacement des aspects estimés handicapants comme le caractère populaire de la structure sociale* » (Semmoud 2007 : 30).
Les technologies et outils contemporains, notamment ceux de l'imagerie numérique, permettent d'introduire la production de représentations très en amont dans la conception et la publicisation des projets et de rendre ce travail plus opérant et efficace, même s'il suscite aussi de nombreuses réticences (Bailleul 2009). Bien sûr, ces outils ont tendance à renforcer la part de la modalité visuelle dans la production contemporaine de l'urbain, « *la perception des images des espaces en projet ne réside pas seulement dans ce qui est visible, mais aussi dans les références (à des valeurs, des croyances ou des idéologies) que l'individu peut construire à partir de l'interprétation de ce qu'il perçoit* » (Bailleul 2009 : 128). Nous voyons dans ce constat à la fois une confirmation de ce que nous avançons sur la conception de la matérialité des espaces et une validation de l'objectif premier de la production de représentations à travers la réalisation et la commercialisation de la ville, soit la diffusion de l'idéologie de ses destinateurs. Outre le fait de donner une bonne image d'un espace futur, et comme nous le montrons au chapitre 3, la communication sur les projets a aussi pour objectif de renforcer la légitimité de l'autorité politique ainsi que du modèle productif lui-même et de ses différents acteurs. Même si cet objectif est le plus souvent implicite, l'enjeu de cette idéologie et de ses valeurs s'étend largement au-delà de la question urbaine et doit se comprendre dans une démarche plus générale. Citons l'exemple des projets urbains contemporains qui, particulièrement lorsqu'ils sont étiquetés « écoquartier », apparaissent comme porte-étendards du développement urbain durable, lui-même inclus dans le néolibéralisme (cf. chapitre 4). Les outils employés, qu'ils se présentent sous des formes matérielles, économiques ou marketing, informatives, éducatives voire ludiques usent de divers moteurs pour amener les usagers à modifier leurs pratiques et *in fine* leurs représentations et leur valeurs (Laffont et Adam 2014).

2.2.4. Représenter la ville et s'y représenter, ou le choix de l'espace résidentiel

Si les concepteurs portent un intérêt certain à l'image des espaces qu'ils conçoivent, il en va de même pour les habitants. Pour les citadins, élaborer des représentations de la ville ou de portions de celle-ci, c'est notamment se saisir de son image pour prendre position. C'est-à-dire pour évaluer la qualité ou la désirabilité d'un lieu, autrement dit pour développer une opinion (cf. 1.2.4.), mais aussi occuper une place sur l'espace terrestre et, de cette manière, prendre position socialement en se s'appropriant de l'image d'un lieu pour que celle-ci rejaillisse sur soi et témoigne de sa place dans la hiérarchie sociale (Avanza et Laferté 2005 ; Lussault 2009).

La part des représentations dans le choix d'une localisation résidentielle ou professionnelle, autrement dit la question du sens « d'être là » (Feildel 2010 ; Laffont *et al.* 2015 ; Martouzet *et al.* 2012), doit être investiguée alors que, pour un nombre croissant d'urbains, l'accès aux ressources économiques, informationnelles, culturelles ou encore d'accessibilité ou de mobilité, est de plus en plus contraint (Sassen 2014). Comme l'écrit Muriel Rosemberg, « *quelle part joue l'imaginaire spatial dans l'espace vécu d'un sans-abri ? Ce qu'il connaît de la ville ne se résume assurément pas à des géosymboles, et la valeur qu'il attribue aux lieux qu'il "fréquente" est d'abord une valeur de survie* » et finalement « *la quête de sens n'est pas la même pour tous* » (2007 : 72). À l'évidence, toutes les représentations ne se « valent » pas et les structures sociales (cf. chapitre 1) contraignent les individus. Une des contraintes qui s'exercent plus particulièrement si l'on s'intéresse à l'espace est celle de l'échelle à laquelle les individus sont en mesure de donner des suites concrètes à leur imaginaire : il leur est le plus souvent impossible d'agir, en tous cas matériellement, sur leur quartier ou leur ville, et la « liberté de choix » se limite souvent à l'espace domestique (ibid.).
Toutefois, ces contraintes, si elles pointent les différences entre individus en fonction de leur place dans la hiérarchie sociale, sont, elles aussi, une composante représentationnelle (que les individus participent à reproduire (Bourdieu 1979)) et remettent en cause l'idée d'individus agissant en librement, elles n'annihilent pas pour autant la possibilité du choix et ni celle de l'élaboration mentale du réel. Définir, comme nous le faisons (cf. chapitre 1), l'espace comme un construit social, c'est admettre que le sens de l'espace n'est pas uniquement celui qui lui est accordé par ses destinateurs mais qu'il est aussi celui que lui confèrent ceux qui l'habitent. Ceci nous amène à considérer que, même si la logique déterministe et les phénomènes d'aliénation expliquent largement la position que les individus occupent sur l'espace terrestre, leurs espaces de vie résultent aussi des choix qu'ils effectuent (Laffont et Martouzet 2015). Ces choix sont conscients ou inconscients et orientés par des représentations et contraints par des conditions matérielles d'existence ; ils sont susceptibles d'évoluer.

Lorsqu'ils élaborent des représentations de leurs espaces de vie, les individus se trouvent très rarement dans une démarche de conception d'un espace futur ou de programmation d'une évolution de l'existant (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.). En revanche, ils sont quasiment en permanence dans une posture d'interprétation et d'évaluation des informations qui leur parviennent. Par exemple, un choix résidentiel procède d'abord de l'appréhension d'un espace à divers échelons puis son évaluation relativement à des attentes et références (Amerigo et Aragonès 1997). Cette évaluation est associée à l'image de l'immeuble, du quartier, de l'arrondissement ou de la ville elle-même, c'est-à-dire de l'espace résidentiel de référence, et à comment cette image peut influencer la représentation de soi et celle de son groupe social. Élaborer des représentations de la ville ou d'une portion de celle-ci, c'est notamment se représenter dans la ville et plus globalement dans le groupe, la société, la hiérarchie sociale[1]. Les espaces urbains ont ainsi une forte valeur d'identification parce qu'ils inscrivent les individus dans les échanges sociaux localisés, l'expérience de l'espace se faisant d'abord par soi et pour soi en une sorte d'« effet miroir ». L'espace de vie vaut « *surtout et d'abord en tant que signe de la distinction sociale, comme "marque" parmi d'autres* » (Fourny et Micoud 2002 : 36). Cette dimension est ancienne, les exemples des beaux quartiers ou de la distinction sociale de

[1] Plus généralement que dans le cas de la question du choix résidentiel, les représentations de l'autre jouent un rôle important dans la construction des représentations de soi (Jodelet 2005).

certaines communes d'une même agglomération (Neuilly-sur-Seine et Saint-Denis en Île-de-France par exemple) en attestent. Elle se décline à différentes échelles – englobant la résidence dans l'espace de référence (quartier, commune) – et est fortement mobilisée par les habitants pour justifier d'un choix résidentiel ou valoriser leur lieu de vie (Raymond 2001).
L'aspect représentationnel de la mobilisation des caractéristiques de l'espace d'habitation est aujourd'hui d'autant plus visible qu'elle n'est pas systématiquement associée à des relations sociales au sein de cet espace. L'exemple le plus parlant est sans doute celui du quartier, toujours fortement mobilisé dans les discours des habitants pour se valoriser socialement et pour décrire leur vie quotidienne alors que les socialités auxquelles ils font appel (de type « village » ou « communauté ») n'ont plus qu'une faible existence (Authier *et al.* 2007 ; Lussault 2000). Les rapports que les habitants entretiennent avec leur quartier dépendent fortement des « *représentations que les individus, en fonction de leurs caractéristiques sociales et de leur histoire, se font de leur quartier et le cas échéant de son évolution, aux manières d'habiter des autres habitants qui résident à proximité de leur domicile et aux représentations que les individus ont de ces autres habitants et de leurs manières d'habiter* » (Authier 2008 : 3). L'élaboration de représentations de l'espace urbain par les individus s'inscrit notamment dans des stratégies identitaires ou en tous cas de distinction sociale. Ces stratégies opèrent « *essentiellement par l'instrumentalisation de l'image sociale véhiculée par la localisation : il ne s'agit pas tant de s'insérer dans un groupe social localisé et de chercher à adhérer à un collectif en en étant proche géographiquement, mais plutôt de manifester une position sociale ou un "style" de vie, à travers l'attribut de l'appartenance territoriale* » (Fourny et Micoud 2002 : 37). Plus généralement, le rapport que les individus entretiennent à un espace urbain, particulièrement quand celui-ci est en projet et réclame de s'y projeter (Bailleul 2009), est lié à la représentation qu'ils se font d'eux-mêmes et à leur disposition plus ou moins grande à s'identifier à l'espace. L'attitude vis-à-vis d'un espace donné se formule par le fait d'être capable de le délimiter spatialement et socialement (Adam 2014), c'est-à-dire de distinguer un dedans d'un dehors, un « nous » d'un « eux ». Nous retrouvons ici le processus de catégorisation (cf. partie 1.1.3. de ce chapitre), c'est-à-dire que l'ancrage d'un nouvel espace dans ces catégories est l'une des modalités de son appréhension. Elle permet aux individus d'interpréter et d'évaluer celui-ci, bien au-delà de ses seuls aspects explicites ou visibles. S'identifier à l'espace c'est à la fois le rendre matériellement désirable et se reconnaître comme faisant partie d'un groupe social spatialement reconnaissable, c'est-à-dire partager une certaine identité spatiale autrement dit la dimension spatiale de l'identité du groupe d'appartenance (Di Méo 2007).
Les propriétés urbanistiques, esthétiques, sociales, ou encore historiques de l'espace de référence sont alors interprétées comme un indice des valeurs du groupe social auquel l'acteur revendique appartenir, et c'est en ce sens qu'elles influencent ses représentations. En ce sens, l'espace résidentiel de référence a « *essentiellement la valeur symbolique et la valeur d'usage d'un objet de consommation qui tout à la fois augmente la fonctionnalité du lieu de résidence – et manifeste une position sociale* » (Fourny et Micoud 2002 : 39). À l'ère de la ville-produit (cf. chapitre 3, partie 1.2.1.), acheter ou louer un bien c'est en grande partie adhérer à un discours, un récit, des signes, et son environnement (Avanza et Laferté 2005 ; Rosemberg 2000). Les usagers de l'espace sont donc à la fois des récepteurs, relais puis producteurs de ces messages, ce qui renforce l'idée selon laquelle il n'y a pas d'équivalence des savoirs, y compris des savoirs spatiaux (Rosemberg 2007). Un quartier, par exemple, est aussi ceux qui s'en revendiquent, l'incarnent, ces derniers faisant leur les représentations et valeurs lui sont conférés : tel est « branché et cosmopolite », tel est « bourgeois et calme ».

Transition II

La littérature sur laquelle nous nous appuyons documente le fait que conception et réception de l'espace sont deux activités qui s'appuient sur des représentations et les construisent, et le fait que celles-ci ont une influence directe sur les conditions sociales et matérielles d'existence des acteurs. Par conséquent, nous considérons les habitants – et non les seuls concepteurs – comme des acteurs de la production de l'urbain. Ceci découle du positionnement constructivo-structuraliste de ce travail qui le guide vers une modélisation, une méthodologie et une interprétation permettant l'exploitation du plein potentiel des représentations comme outil conceptuel pour saisir les contradictions de la production de l'urbain

Utiliser la théorie psychosociale des représentations pour la recherche urbaine

Le point de départ de la définition de cet outil conceptuel sont les dénominateurs commun des différentes acceptions données à la notion de représentations par les psychologues sociaux (Abric 1987 ; Jodelet 2003b ; Moliner 1996 ; Moscovici 2003). D'une part, le fait de poser les représentations comme un savoir pratique permettant aux individus de comprendre le réel et d'agir sur lui ; d'autre part, la nature des représentations qui sont, tant dans leur construction que dans leur utilisation, à la fois psychologiques et sociales, individuelles et collectives (cf. chapitre 2, partie 1.1.1.). Suivant à la fois certains psychologues sociaux – ici plus particulièrement Denise Jodelet (2008) et Pascal Moliner (1996 ; 2002) –, le positionnement constructivo-structuraliste de ce travail ainsi que l'idée de récursivité l'alimentant, nous considérons que la distinction entre des représentations qui seraient individuelles et d'autres qui seraient sociales est une chimère tant ces deux aspects sont entrelacés. Ainsi, les représentations des acteurs influencent celles du groupe social qui les conditionnent en retour (cf. chapitre 2, partie 1.1.2.). Une intrication qui se retrouve dans les rôles triples (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.) que prennent les représentations pour les individus et les groupes qui les construisent et les utilisent : informatif (interpréter le réel), régulateur des rapports sociaux (unifier et différencier les groupes) et, puisqu'il découle des deux premiers, opératoire (permettre et guider l'action). Si les représentations sont une passerelle entre l'individuel et le social (Moscovici 2003), c'est parce qu'elles sont le fruit d'interactions entre individus et entre groupes mais, aussi, parce qu'elles sont constitutives de l'existence du groupe lui-même et notamment de l'adhésion de ses membres à une vision commune de la réalité qu'il peuvent ensuite faire valoir pour se différencier des autres ou essayer de leur imposer, dans une logique de distinction (Bourdieu 1979). Dans la suite de la thèse, nous montrons comment ces trois rôles sont observables à partir des discours des acteurs.

Les représentations sont nécessaires pour appréhender les objets lorsque ceux-ci sont complexes, qu'ils constituent un enjeu pour le groupe social et que les indications qui les informent sont dispersées ou inaccessibles et non imposées par un système de représentations orthodoxe (cf. chapitre 2, partie 1.2.1.). Elles émergent alors grâce à trois processus intriqués qui sont : l'appropriation de matrices de connaissances (particulièrement les idéologies), la perception du réel et la communication interindividuelle directe ou indirecte (cf. chapitre 2, partie 1.2.2.). Si la part respective de ces processus dans l'élaboration d'une représentation particulière est difficilement évaluable, la perception et la communication peuvent en revanche être sollicitées dans le cadre d'une enquête. Il est alors possible de déceler dans les discours recueillis les structures qui les organisent comme celles qui en dépendent (cf. chapitre

5, partie 3.1.). Nous nous appuyons ici sur la théorie du noyau central et plus particulièrement sur le modèle bidimensionnel proposé par Pascal Moliner (1996). Celui-ci établit que les cognitions élémentaires se répartissent entre un pôle descriptif et un pôle évaluatif et s'organisent en un centre, le noyau, et une périphérie (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.). Les cognitions centrales, abstraites, sont au fondement des représentations qu'elles unifient, organisent et stabilisent alors que les cognitions périphériques sont celles qui sont directement apparentes et varient entre les individus. Selon Pascal Moliner, c'est dans le noyau que se trouvent les définitions et les normes qui conditionnent les descriptions et les attentes. La multiplicité des rencontres avec des acteurs dans le cadre de l'enquête a notamment pour objectif de voir émerger le noyau des représentations à partir de discours à la fois très divers et homogènes (en fonction de l'échelle à laquelle on les observe). Cette organisation en normes/attentes et définitions/descriptions se retrouve dans les structures de cognitions dépendantes des représentations qui permettent aux personnes d'agir efficacement vis-à-vis d'objets (prototypes), d'individus (stéréotypes) ou de situations courantes (scripts). L'analyse des discours des concepteurs et des habitants fait apparaître l'utilisation de ces trois structures. Pour la conduire correctement, il faut ajouter un dernier élément à ce portrait : la place des représentations parmi les différents niveaux de la pensée sociale (cf. chapitre 2, partie 1.2.4.). La schématisation que nous retenons la structure en quatre paliers (Gamby-Mas *et al.* 2012), du plus social au plus individuel et du plus stable ou plus instable, c'est-à-dire des valeurs intrinsèquement sociales et évoluant seulement sur le long terme aux opinions individuelles très instables. Les attitudes sont considérées comme le troisième niveau, conditionné par le deuxième, celui des représentations, elles-mêmes conditionnées par les valeurs. Ceci permet de faire le lien avec l'idéologie (Ansart 1977 ; Ricoeur 1997) définie comme un système fini de valeurs hiérarchisées permettant de générer une quantité infinie de représentations lui étant plus ou moins conformes dans le but de légitimer une forme d'organisation du pouvoir. Cette définition permet de penser le lien entre les représentations des acteurs que nous interrogeons et les valeurs de l'idéologie néolibérale dans ses différentes dimensions (cf. chapitres 3 et 4).

Nous définissons les représentations de l'espace comme les constructions, idéelles et/ou investies dans des objets, issues de l'activité psychologique et sociale à travers laquelle un individu ou un groupe appréhende l'espace réel, dans sa matérialité comme dans sa symbolique, en le reconstituant et en lui associant des sens (cf. chapitre 2, partie 1.2.1.). Elles servent à orienter les actions – communications, comportements ou réalisations – dans, sur ou avec l'espace. Les représentations de l'espace sont influencées par les valeurs, les motivations et les intérêts des acteurs mais aussi par la position qu'ils occupent vis-à-vis de l'espace et les références qu'ils utilisent pour ancrer leurs connaissances et leurs pratiques de l'espace (cf. chapitre 2, partie 1.2.2.). Les représentations des concepteurs et des habitants reflètent donc la structuration de la société, le rapport que les acteurs entretiennent avec sa dimension spatiale et finalement son mode de spatialisation (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.).
Le décalage que nous étudions entre les représentations des habitants et celles des concepteurs découle du fait qu'elles sont à la fois conditionnées par ce contexte commun, particulièrement dans sa dimension idéologique (cf. chapitre 2, partie 2.2.1.), mais également différentes dans leur construction. Celle-ci est pour les concepteurs en partie issue de leurs expériences professionnelles et de leur formation tandis que celle des habitants est largement conditionnée par leurs expériences résidentielles (Segaud 2012). Outre le fait qu'elle permette de remonter la pensée sociale vers les valeurs et plus particulièrement celles du néolibéralisme, l'entrée par les représentations est pertinente puisque la réception comme la conception de l'espace

nécessitent l'élaboration de représentations. La conception de l'urbain – définie comme l'activité collective destinée à créer un nouvel espace (donc un objet spatial matériel, symbolique et social) ou à en faire évoluer un de façon significative – dépend des représentations de ses acteurs dans la détermination de ses fins et de ses moyens (cf. chapitre 2, partie 2.2.2.), c'est-à-dire dans le cas de ce travail de thèse, dans la définition de la forme, matérielle et symbolique, du projet comme résultat et dans l'organisation du projet comme processus. Dans les deux cas, les représentations sont nécessaires parce que la communication est centrale dans l'activité de conception et parce qu'elles viennent réduire l'incertitude intrinsèque à la projection d'un espace futur. Au-delà, la production de représentations est un objectif de plus en plus central de l'action urbanistique (Matthey 2014). Ceci se traduit à la fois dans le modelage des espaces futurs et de leurs usages –par la prescription, la séduction (ou prescription implicite), la suggestion, le laisser-faire ou la coercition – et dans la mise en discours et en scène de l'action (cf. chapitre 2, partie 2.2.3.). L'attention portée à la production de représentations conditionne les réalisations et l'appréhension qu'en ont les habitants. Les discours comme la matérialité des espaces influencent la manière dont ceux-ci se projettent à la fois dans l'urbain et plus largement dans la société (cf. chapitre 2, partie 2.2.4.). Leurs représentations conditionnent alors les stratégies résidentielles qu'ils mettent en œuvre par exemple parce qu'ils adhèrent à une certaine vision de la contemporanéité, ou parce qu'ils sont en recherche de distinction sociale.

De l'outil conceptuel à la modalisation de la situation d'observation : à propos du projet urbain

Les éléments théoriques mis en exergue dans le chapitre 2 conduisent à affirmer que l'étude des représentations des habitants et des concepteurs d'un espace urbain, particulièrement quand cet espace est en cours de transformation, renseigne sur l'identité sociale de ses acteurs et plus largement sur leurs rapports à la société. En admettant, comme nous le faisons (cf. chapitre 1, partie 2.2.2.), que la relation entre identité spatiale et vie sociale – c'est-à-dire notamment ses aspects politiques, idéologiques et relationnels – est importante, « *l'on peut s'attendre à ce que le rapport à l'espace informe sur la réalité plus vaste de l'identité sociale globale, et spécialement politique, des individus* » (Haegel et Lévy 1997 : 35). Ce qui permet de saisir à travers les représentations de l'espace urbain, les congruences comme les décalages voire les clivages que cette dialectique révèle dans les aspirations sociétales et idéologiques des individus et des groupes sociaux étudiés mais aussi la manière dont ils composent avec l'espace en s'appropriant ou en « faisant avec » les positions dominantes, ou pour justifier ou promouvoir les leurs. Ce développement est la première étape de validation des deuxième et troisième hypothèses qui guident ce travail (cf. introduction générale) et qui suggèrent le fait qu'il est possible de comprendre et d'expliquer les contradictions de la production de l'urbain à travers les représentations des concepteurs et des habitants saisies par leur discours sur des projets emblématiques.

Le projet, le plus souvent qualifié d'urbain[1], est assurément le terme clef de la pratique urbanistique contemporaine. Nous le définirons en première approche comme une « *procédure*

[1] Nous différencions le projet urbain comme mode contemporain de la production de la ville s'opposant à partir de sa dimension processuelle à la production de plan ou de programme (cf. chapitre 3, parties 1.1.2. à 1.1.4.), du projet d'urbanisme, terme général désignant une « *action par projet dans le domaine de la pratique urbanistique intégrant une vision complémentairement opératoire et processuelle* » (Jaquet 2014 : 6).

stratégique, pragmatique et contextuelle de fabrication intentionnelle de l'urbain qui tend à se substituer à la planification standard[1] *– téléologique, théorique et universelle* » (Devisme 2003a : 747). Avec le projet urbain, c'est une manière de produire la ville qui s'impose, des valeurs qui s'infusent et *in fine* des réalisations symboliques et matérielles qui s'opèrent (partie 1.), assurant le passage de l'espace conçu vers l'espace reçu.

Dans cette thèse, le projet occupe différents statuts : objet d'étude (théorique), mode (de production), produit de ce mode (cas particulier et réalisation matérielle) et moment (d'observation des représentations). Au-delà de notre travail, cette variété de statuts est une caractéristique même du projet qui explique un certain nombre de situations paradoxales et une part du flou qui entoure la notion. Cette multiplicité nous permet de modéliser le projet comme un dispositif de médiation entre les représentations de ceux qui l'élaborent et ceux qui le reçoivent (partie 2.). Pensé comme tel, il est l'occasion de les mettre en évidence et de saisir comment elles s'y confrontent et s'influencent. On peut alors envisager comment des projets urbains – le glissement vers le pluriel nous faisant passer de l'objet de réflexion théorique aux cas d'études pratiques – sont à la fois les lieux et les moments d'observation de ces représentations, lesquelles qualifient en retour à la fois ces projet particuliers et le projet au singulier comme moyen et mode de production.

[1] Il y a bien évolution du type de planification et non opposition du projet à la planification. Par exemple, les projets que nous étudions sont construits selon des procédures de type ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) lesquelles respectent le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui respecte le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)… on fait avec le projet de la planification.

Chapitre 3.

Le projet urbain, mode de production et dispositif de médiation des représentations de l'urbain contemporain

1. La production de l'urbain à l'ère du projet

Marqueur emblématique du « *nouvel esprit du capitalisme* » (Boltanski et Chiapello 1999), le projet est l'outil de management néolibéral par excellence. En urbanisme, c'est notamment à travers lui qu'est devenue dominante la vision de villes se positionnant comme des entreprises manageant leurs espaces et commercialisant des projets-produits sur un marché concurrentiel (partie 1.2.1.). C'est à partir de cette perspective que l'on peut caractériser ce que « produire la ville » à l'ère du projet signifie en termes d'implication des acteurs (partie 1.2.3.) et dresser une typologie des objets aujourd'hui produits sous ce vocable (partie 1.2.2.). Il est préalablement nécessaire de connaître le contexte qui a rendu aisée sa genèse et possible son hégémonie. Ou comment, et surtout pourquoi, l'urbanisme de projet a remplacé l'urbanisme de plan en quelques décennies (partie 1.1.2.). Il est alors possible de voir apparaître, dans la littérature scientifique qui accompagne l'émergence puis l'établissement de la notion, quelques éléments de définition (parties 1.1.3. et 1.1.4.). Mais revenons d'abord sur la notion même de production de l'espace en général et de l'espace urbain en particulier (partie 1.1.1.).

1.1. Genèse, principes et rhétorique du projet urbain

1.1.1. Sur la production de l'espace urbain

Pourquoi parler de production de l'espace ? En première approche, « *ce vocable exprime l'idée que l'espace géographique, en tant que réalité terrestre et que sa représentation psycho-sociale, ne constitue pas un donné naturel, mais, comme le temps, une réalisation collective des sociétés* » (Di Méo 2003b : 746). Cette première définition établit que la production de l'espace ne se réduit pas à sa construction matérielle ni au processus économique de la fabrication de biens mais s'élabore dans une dynamique sociale et idéelle. S'intéresser à la production de l'espace, c'est affirmer que celui-ci n'est pas une réalité passive, un donné, mais bien un produit collectif reflétant les valeurs et les représentations de ceux qui le façonnent (cf. chapitre 1, partie 2.). La question de la production de l'espace ne se limite donc pas seulement à des enjeux matériels ou économiques. Et c'est bien l'espace considéré comme « *un agencement et non les objets qui l'agencent [qui] constitue une production spécifique* » (Jacques Lévy 2003e : 746).

Le champ de la recherche sur la production de l'espace a été en grande partie défriché par Henri Lefebvre (2005 (1974)). Celui-ci décrivait l'espace de son époque comme aliéné par le mode de production capitaliste bureaucratique et l'impossibilité pour les usagers de maîtriser les propriétés de leurs propres espaces (2009 (1968)). Si la manière d'aménager l'espace a considérablement changé depuis les années 1970[1], la réflexion sur la production de l'espace, et particulièrement de la ville, et son lien avec le capitalisme marchand, demeure une référence. Si elle mérite d'être confrontée avec des évolutions récentes, elle permet à tout le moins de bien poser les cadres d'une réflexion sur la ville en train de se faire.

Revenons tout d'abord sur le double sens du terme « production ». Pour Henri Lefebvre, qui reprend cette distinction de Karl Marx, la production a un sens étroit et un sens large. Le sens étroit est celui de la production matérielle des biens et des marchandises. Le sens large inclut la production d'idées, de croyances et de symboles, soit « *la production de l'être humain par lui-*

[1]Sans nous pencher plus avant sur la forme contemporaine de la production de la ville qu'est le projet urbain, notons que les écrits d'Henri Lefebvre datent de l'« avant-décentralisation » et considèrent un aménagement du territoire et un urbanisme français plus fortement marqués du sceau de l'État qu'ils ne le sont aujourd'hui.

même » (1972 : 34). Dans son sens étroit, la production de l'espace se concentre sur ses aspects matériels car l'espace est une marchandise produite puis consommée ; on peut parler d'une vision économiste de l'espace. Dans son sens large, il s'agit de la production de l'espace social, à son tour producteur de faits sociaux. Ces deux acceptions vont de pair selon Henri Lefebvre, l'espace ne pouvant être pensé qu'à travers les rapports sociaux et ceux-ci ne se déployant pas « d*ans un espace préexistant vide et neutre, ou seulement déterminé géographiquement* » (2005 : 93). L'espace a donc cette particularité d'être actif dans sa propre production : quotidiennement construit par les rapports économiques et sociaux, il les détermine à nouveau activement.
Si nous souscrivons à l'idée que l'espace est à la fois produit et producteur, nous pensons qu'il ne s'agit pas là d'une de ses spécificités mais que ce raisonnement doit être étendu à tout objet issu d'une production humaine. C'est là l'un des fondements de la pensée complexe (Morin 2005 ; Morin et Le Moigne 1999) introduite au chapitre 1 et qui souligne l'importance de penser l'action (ou la rétroaction) des effets sur les causes. Il n'y aurait donc sur ce point pas de spécificité de l'espace. Cependant, le raisonnement d'Henri Lefebvre reste tout à fait adapté à notre propos sur l'espace et l'aménagement est probablement le domaine de la production humaine où cette conceptualisation rencontre la réalité de la manière la plus flagrante. L'espace révèle les enjeux et le mode de spatialisation (cf. chapitre 1, partie 2.2.2.) de la société qui le produit, puis le mode de production qui l'engendre. Il y a bien rétroaction des effets (l'espace produit) sur la cause (la production de l'espace). Penser l'espace urbain comme produit-producteur renforce selon nous l'utilité de la notion de production de l'espace pour penser la ville en train de se faire et, comme nous le développons lors de ce chapitre, de comprendre les spécificités de son mode actuel, le projet urbain.

Pour Henri Lefebvre, l'espace réel est celui de la pratique sociale, autrement dit l'espace en train de se faire. Il s'agit pour le comprendre de dépasser la simple description de l'espace et de montrer comment il est produit, ce à partir des rapports sociaux que l'espace cache autant qu'il révèle (Lussault 2009). Au-delà des considérations sur le processus actuel de production, le mode projet, il convient de mettre en exergue la spécificité de l'activité de production de l'espace. Si la ville contemporaine est essentiellement conçue selon une logique marchande, soit comme un bien de consommation répondant à la loi de l'offre et de la demande (Harvey 2010), l'espace n'est pas un produit de consommation comme un autre. « *L'espace n'est pas produit comme un kilo de sucre... L'espace est un rapport social inhérent aux rapports de propriété et aux forces productives. Produit qui se consomme, il est aussi moyen de production. Il ne peut se séparer ni des forces productives, des techniques et du savoir, ni de la division du travail social qui le modèle, ni de la nature, ni de l'État et des superstructures* » (Lefebvre 2005 : 102). En tant que construction sociale, l'espace ne peut donc être appréhendé comme un produit banal, car il n'est pas uniquement le réceptacle des activités humaines mais en est aussi la condition d'existence puisque, qu'il s'agisse d'activités de production ou simplement de relations sociales, celles-ci ont inexorablement une composante spatiale (cf. chapitre 1, partie 2.).
Le terme de production est parfois considéré comme daté (Di Méo 2003b), référant implicitement à une analyse marxiste de la société aujourd'hui peu en vogue ; c'est pourquoi certains auteurs lui préfèrent les termes « construction » (Lussault 2007) ou « fabrication » (Toussaint et Zimmermann 2001). Nous le conservons néanmoins pour trois raisons. La première est une considération pratique sur la clarté de nos écrits qui suppose de réserver certains termes – particulièrement ceux qui sont centraux – à des utilisations spécifiques. Nous employons le terme de construction pour parler du processus de constitution de la réalité par les individus et les groupes sociaux (leurs représentations). La constitution de la ville en tant

qu'espace matériel et idéel par ses acteurs étant un processus différent, nous employons le terme de production. La seconde raison est liée à la domination actuelle de la ville comme un produit (Berdet 2013 ; Soja 1996) conçu et mis en œuvre dans une logique marchande et commerciale[1] : si la ville est produite, il nous semble logique de travailler alors sur son processus de production. La troisième raison est liée au concept même de production : nous considérons que l'action d'aménagement de l'espace est avant tout une action de production, c'est-à-dire une modification intentionnelle d'un espace correspondant à un objectif final (en ce sens elle est téléologique) fixé par un ou des commanditaire(s) qui y recherche une plus-value et réalisé par l'enchaînement d'étapes et de procédures. Ainsi, « *derrière toute opération urbaine il y a toujours un ouvrage à définir et à réaliser, des compétences à mobiliser, des contraintes à gérer, des finalités à définir, des objectifs à atteindre. C'est en ce sens que nous parlons de dimension productive* » (Arab 2001 : 57). Réutiliser le terme de production participe d'une tentative de réponse aux « *théories sur le projet urbain [qui] rejoignent celles de la gouvernance pour désigner le projet comme une logique de coproduction de la ville* » (ibid.) mais qui, à trop insister sur les bienfaits du « co », « *évacuent la dimension productive qui caractérise nécessairement l'aménagement urbain* » (ibid.). La production est en quelque sorte un impensé actuel des études urbaines qui sont « *essentiellement centrées sur la formulation et la mise en œuvre des politiques urbaines à l'échelle de la ville ou de l'agglomération* » (ibid. : 61). Elles se concentrent ainsi sur l'étude du système d'acteurs qui préside à ces politiques et font le plus souvent l'impasse sur les autres aspects de la production de la ville, que sont sa réalisation, sa gestion et sa conception.

Les travaux de conceptualisation de la production de l'espace d'Henri Lefebvre semblent offrir un cadre adapté à l'analyse de la ville contemporaine. Il est toutefois nécessaire d'élargir la conception lefebvrienne de l'espace. Pour cet auteur, comme pour la plupart des intellectuels marxistes[2], l'espace se résume au résultat des rapports de production. Autrement dit, ce sont les structures de production qui instaurent et conditionnent l'espace matériel et l'espace social. C'est ici que transparaît, selon nous, la principale faiblesse de cette approche qui, poussée à son paroxysme, tend à faire de l'espace en tant que tel un objet d'étude secondaire. Si Henri Lefebvre établit l'existence d'une boucle rétroactive entre l'espace et sa production et fait de l'espace un produit pas comme les autres dans *La production de l'espace* – après s'être intéressé à son habitation[3] et aux possibilités de son appropriation dans *Le droit à la ville* (2009 (1968)) et *La révolution urbaine* (1970) – il détermine tellement l'espace en fonction de sa production qu'il finit parfois par en faire un objet abstrait plus ou moins exclu de ce qu'il observe. Nous défendons pour notre part l'idée que, pour étudier l'espace, on ne peut se contenter d'en décrire le mode de production et que, inversement, celui-ci ne peut s'étudier qu'en observant, depuis le bas, les espaces produits. Même si notre travail est centré sur la production de l'espace, il nous semble aussi important d'étudier l'espace pour lui-même, ce qui conduit à l'approcher sous d'autres angles, notamment celui de sa réception.

---

[1] Nous revenons plus en détail sur cet aspect dans la partie 1.2.1. de ce chapitre.

[2] La plupart des auteurs contemporains s'accordent sur les « *lacunes géographiques du marxisme* » (Claval 2007 : 49) ou sur l'idée que la « *théorie marxiste a longtemps délaissé la dimension spatiale des pratiques sociales* » (Garnier 1980 : 267). C'est d'ailleurs un enjeu de travaux sur la postmodernité ou le matérialisme (particulièrement ceux de David Harvey et d'Edward Soja) que de « spatialiser » certains concepts marxistes. Bien que l'espace soit au cœur de son travail et qu'il n'appartienne pas à l'orthodoxie marxiste qu'il critiquait (Sangla 2010), Henri Lefebvre développe une approche avant tout sociologique qui fait de l'espace un support, certes incontournable, des rapports sociaux. On peut par exemple lire dans *La production de l'espace* les lignes suivantes : « *les rapports sociaux, abstractions concrètes, n'ont d'existence réelle que dans et par l'espace. Leur support est spatial* » (2005 : 465).

[3] Largement liée dans son analyse avec l'industrialisation et les rapports de production.

Pour Henri Lefebvre, la ville réelle s'oppose à la ville idéale, celle du « *droit à la ville* » (Lefebvre 2009 (1968)). Quand la seconde serait une valeur d'usage hors marché, la première est, comme reflet de la société capitaliste qui l'engendre, une marchandise, un produit. La ville est à la fois le fruit des rapports sociaux et des rapports de production et une de leurs conditions d'existence. La production de l'espace consiste aussi en la récupération par ceux qui le produisent des aspirations de ceux à qui ils le destinent. La connaissance des mécanismes et de la structuration de la production de l'urbain n'est donc pas suffisante pour la saisir dans son entier : autrement dit, elle ne saurait être décrite par une stricte observation des organisations. C'est pourquoi nous devons penser les rapports qu'entretiennent les producteurs avec l'objet de leur action et interroger les registres de représentations qu'ils incorporent dans leur production autant que celle-ci les influencent.
Dans la continuité des travaux d'Henri Lefebvre, la production et la consommation de l'espace sont encore questionnées sous différents angles. Si les travaux les plus nombreux portent sur la gestion managériale de la ville à travers le mode de production par projets, certains chercheurs tentent de théoriser l'évolution de la production de l'espace en tant qu'elle est inséparable des enjeux et des luttes politiques ainsi que des rapports de production capitalistes extérieurs à la production même de l'espace (Davis et Monk 2008 ; Harvey 2010 ; Shields 1991). Nous nous intéressons à la manière dont l'évolution du capitalisme s'incarne dans l'espace, à la fois dans le mode de production et dans l'espace produit. Nous considérons en cela à la manière d'Augustin Berque que « *les sociétés aménagent leur environnement en fonction de l'interprétation qu'elles en font, et [que] réciproquement elles l'interprètent en fonction de l'aménagement qu'elles en font* » (1995 : 15), autrement dit que l'espace révèle autant la vision du monde de la société qui le produit que l'inverse (Shields 1991). L'étude de l'espace, et des représentations qu'en ont ses concepteurs et récepteurs, est inenvisageable sans considérer les conditions de sa production. Cette perspective nous conduit à tenter de répondre à la question suivante : comment l'espace urbain est-il aujourd'hui produit ?

1.1.2. De l'aménagement du territoire au management des territoires

Une réponse à cette question est que l'espace urbain est désormais produit par projets. Avant de nous demander ce que cela signifie pratiquement, arrêtons-nous sur la genèse de la notion de projet. Elle émerge dans le domaine de l'urbanisme au début des années 1970[1], soit à la fin du « règne » de la planification fonctionnaliste et de la ville moderne (Tomas 1998) et peu avant la mise en œuvre des premières politiques de décentralisation. Auparavant, l'aménagement du territoire était une prérogative de l'État, qui l'exerçait grâce à une ingénierie publique répartie entre les services centraux et déconcentrés du ministère de l'équipement. À l'échelon urbain, essentiellement communal, le responsable de l'urbanisme était le préfet. La répartition des prises de décision s'effectuait selon une logique d'échelle. Les grandes décisions d'aménagement (grandes infrastructures de transport, grands aménagements agricoles et hydrauliques, grands aménagements touristiques du littoral) étaient prises par l'administration centrale tandis que les projets d'urbanisme locaux, l'établissement des plans et programmes (d'occupation des sols, de construction) en tête, relevaient du ressort des

[1] François Tomas identifie la première apparition de la notion de projet urbain comme l'œuvre des responsables politiques de Bologne (Italie) aux alentours de 1965 lorsqu'ils décidèrent de lancer un projet de revalorisation du centre ancien de la ville en rompant avec le fonctionnalisme. Il note qu'il « *a fallu attendre le début des années 1970 pour que d'autres responsables s'en inspirent vraiment* » (1998 : 16). La notion de projet sera de plus en plus mobilisée jusqu'à son usage généralisé à partir des années 1990.

services déconcentrés de l'État (directions départementales de l'équipement, préfectures). Les lois Deferre entamèrent entre 1981 et 1983 la mise en œuvre du processus de décentralisation des compétences en matière d'aménagement. Parallèlement, la critique du fonctionnalisme et de l'universalisme du mouvement moderne prenait de plus en plus d'ampleur. La notion de projet put dès lors commencer à conquérir le champ de l'urbanisme.

En urbanisme, l'avènement généralisé du terme « projet » – essentiellement accolé à celui d'« urbain » mais aussi parfois à celui « de ville », « d'agglomération », « de territoire », voire, plus rarement encore, de « quartier » – possède deux origines distinctes mais imbriquées dans leur cheminement idéologique. Il s'agit, d'une part, de la contestation de l'urbanisme planificateur d'État, considéré trop centralisé et autoritaire et, d'autre part, de la « *diffusion internationale d'une culture néo-libérale* » (Gaudin et Novarina 1997 : 9) et de son pendant organisationnel : la démarche managériale du projet. On peut résumer l'évolution de l'urbanisme depuis les années 1980 par la formule suivante : nous sommes progressivement passés de l'aménagement du territoire au management des territoires[1]. Le projet urbain est le fruit de l'opposition aux politiques de planification traditionnelle et de la généralisation de la gestion managériale et de ses orientations, c'est-à-dire de l'évolution socio-politique qui a abouti à faire du projet l'emblème organisationnel de la modernité contemporaine que l'on retrouve dans toutes les sphères de l'activité humaine (Boutinet 2005).
Considérons d'abord cette seconde origine. Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999) ont montré comment l'organisation traditionnelle hiérarchique des forces du capitalisme, largement inspirée du fordisme, a progressivement basculé, à partir des années 1980[2], vers une organisation par projets s'appuyant sur un fonctionnement en réseau, devenue aujourd'hui le principal registre d'action de toutes les organisations productrices. La structuration de la production urbaine suit elle aussi cette voie comme en témoigne l'emploi généralisé du terme « projet ». Si le projet a remplacé le terme de « hiérarchie » dans la gestion d'entreprises (ibid.), il a pris en aménagement de l'espace la place du « plan » ou de la « programmation », amenant ses valeurs et son mode d'organisation (Bourdin et Masboungi 2004 ; Tomas 2003). Des valeurs – marqueurs de la victoire du capitalisme libéral sur les idéologies économiques et politiques concurrentes (Audier 2012 ; de Lagasnerie 2013) – sur lesquelles nous développons dans ce chapitre, expliquant leurs implications sur la manière dont on produit la ville aujourd'hui.
Le projet urbain a une première origine, liée à celle que nous venons de décrire. Il prend naissance dans les volontés affichées de rompre avec un État aménageur considéré hors-sol, trop centralisé et normatif, autoritaire et peu partageur. Ces volontés trouvent notamment leur origine dans les luttes sociales des années 1960 et 1970[3] et les revendications d'autonomie des individus, qui se traduisaient par la contestation de la légitimité de l'État et de ses actions (Boltanski et Chiapello 1999)[4]. Ces critiques de l'action et des acteurs de l'aménagement du

[1] Notons que faire du management ou de la gestion de projet n'est pas la seule manière de « faire du projet » en urbanisme même si cette tendance gestionnaire est aujourd'hui très présente.
[2] Le vocable « projet urbain » ne date pas de la fin des années1970 ou du début des années 1980, mais c'est à ce moment-là qu'il commence à être employé sous l'acception que l'on en retient habituellement aujourd'hui. Précédemment le terme était essentiellement employé par urbanistes et architectes comme un synonyme de composition urbaine : « *l'histoire récente de l'urbanisme révèle la diffusion d'un langage autour du projet en rupture avec le sens traditionnel de cette notion qui associe projet et dessin, projet et forme urbaine et architecturale* » (Arab 2001 : 57).
[3] Comme d'autres mots d'ordre de la production de l'urbain contemporain, notamment la participation (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.) et le développement durable (cf. chapitre 4, partie 1.2.1.).
[4] Ces critiques de l'État rencontrent celle de l'idéologie néolibérale, bien que ces contestations ne s'y rattachaient pas initialement et émanaient souvent d'individus et de mouvements critiques à l'égard du capitalisme.

territoire et ces aspirations à des modes de faire plus partagés et démocratiques, Manuel Castells (1973) et Henri Lefebvre (2009 (1968)) les observaient déjà dans les mouvements urbains qu'ils étudiaient[1]. Au-delà de ces contestations sociales, était reproché explicitement à la planification étatique, par différents acteurs issus de la société civile ou spécialistes de la ville, d'être un mode d'action descendant faisant l'impasse sur deux aspects présentés comme essentiels de l'aménagement de l'espace : la prise en compte de la parole et des aspirations des habitants ainsi que la spécificité des espaces à aménager.

Outre le fait d'être liée aux mouvements sociaux des années 1960 et 1970, la notion de projet se développe aussi alors que les processus de décentralisation sont en cours[2] et accordent une place accrue aux communes, lesquelles demandent de nouveaux outils pour organiser leur urbanisation. Le passage progressif du plan au projet s'accompagne d'un processus de renouvellement des modes de faire. Les nouvelles méthodes employées s'adaptent à l'évolution des terrains d'exercice de prédilection des aménageurs, elles suivent les politiques d'aménagement urbain et territorial successives. Après la reconstruction et la réorganisation des villes et des campagnes dans l'après-guerre, et après la construction des banlieues dans les années 1950 et 1970, les années 1980 ont vu la généralisation du projet dans un contexte où s'il s'agissait avant tout de répondre à l'urbanisation et au développement économique des villes et des agglomérations. Parallèlement, alors que la planification était l'œuvre de fonctionnaires – aménageurs et urbanistes, techniciens, économistes ou juristes – spécialisés dans l'application de directives et de procédures normatives, le projet urbain s'accompagne de la volonté d'impliquer davantage d'acteurs et de substituer au suivi rigoureux de la procédure l'adaptation aux spécificités du territoire. On disait alors qu'on allait passer de l'aménagement du territoire à l'aménagement des territoires, signifiant par ce pluriel la volonté de rompre avec les procédures standardisées, identiques dans tout l'Hexagone. Le projet était l'outil qui devait permettre le passage d'un urbanisme autoritaire vers un urbanisme collectif ou négocié entre les différentes parties prenantes[3]. L'avènement du terme de projet, en urbanisme comme dans d'autres champs d'application, devait aller de pair avec la naissance d'une nouvelle culture professionnelle (Tomas 1998) et s'inscrire dans une dynamique, évidente aux yeux de ses promoteurs, de progrès (Boutinet 2005).

Comme toute tentative de renouvellement des pratiques, le projet urbain n'est pas issu du néant mais de l'évolution historique[4] des modes de production de l'espace. « *Dans la pratique qui avait précédé tout effort de conceptualisation, il apparut très vite que c'était par opposition aux principes de la Charte d'Athènes et en se replaçant dans la continuité d'une histoire que s'affirmaient un certain nombre de caractéristiques* » (Tomas 1998 : 20). Fruit d'une volonté de rupture, le projet s'inscrit ainsi dans la continuité de différentes évolutions des processus de planification en intégrant des éléments hérités des recompositions successives des modes de faire.

[1] Dans les années 1960, le *Civil rights movement* et le mouvement *Students for a democratic society* constituent les premiers exemples, suivront de nombreux mouvement bien connus.

[2] Projet et décentralisation ne sont pas strictement concomitants : la notion de projet émerge dans les années 1970 (Boutinet 2005), la décentralisation n'arrive qu'une dizaine d'années plus tard mais c'est elle qui permet au projet de prendre, en urbanisme, l'ampleur qu'on lui connaît aujourd'hui.

[3] Ce que nous pourrions aussi résumer par le passage du gouvernement (l'exercice du pouvoir par l'État en tant que tel) à la gouvernance (l'exercice du pouvoir, dans une perspective décentrée, par une ensemble plus large regroupant l'État et des acteurs publics et privés (entreprises, représentants importants de la société civile)).

[4] La position d'une évolution sur un gradient entre rupture et continuité dépend essentiellement de l'échelle temporelle à laquelle on observe les choses.

1.1.3. Éléments de définition du projet urbain

Avant toute tentative de définition précise, constatons, comme le fait Nadia Arab, que « *si la réflexion sur le projet urbain occupe une place de premier rang dans le champ de l'urbanisme, un examen des travaux souligne à quel point l'importance prise par la notion n'a d'égale que son ambiguïté* » (2001 : 58). Dans les faits, les usages renvoient à des champs variés de l'action sur l'espace – comprenant aussi bien le développement économique que l'organisation des réseaux de transports, les problématiques d'habitat ou l'aménagement des espaces publics – s'appuyant sur différentes procédures. De même, « *les principes d'aménagement qu'il mobilise sont variés (allant du développement de l'espace urbain, au renouvellement de la ville sur elle-même)* » (Bailleul 2009 : 19). Cette ambigüité est difficile à lever parce que la littérature scientifique aborde avec une distance plus ou moins grande les discours diffusés par les acteurs institutionnels de l'urbanisme. Il est en revanche possible de faire émerger clairement deux manières d'aborder la question. La première privilégie l'entrée du « projet » comme évolution généralisée des processus productifs et prend la production de la ville comme exemple de cette évolution. La seconde se focalise sur les changements introduits en urbanisme par la généralisation du « mode projet » et s'intéresse davantage aux questions urbaines et aux nouveaux enjeux de la production de l'espace urbain. C'est à partir de travaux se rattachant à chacune de ces deux approches[1] que nous explicitons ce que parler de projet urbain signifie.

Considérons d'abord comment le terme « projet urbain » est manié dans les discours politiques, techniques et scientifiques. Nadia Arab relève quatre acceptions différentes. La première, qui est aussi la plus ancienne, est celle que lui associent les ingénieurs et les architectes : le projet urbain comme « *la représentation graphique d'un état projeté* » (2001 : 59). Cette première acception réfère à un « *un espace de savoirs structurés autour des morphologies urbaines, des conventions architecturales et de l'ingénierie technique* » (ibid.). La seconde acception, stratégique et théorique, envisage le projet comme « *l'activité de se projeter dans l'avenir pour élaborer des objectifs destinés à orienter les activités humaines* » (ibid.). Le qualificatif « urbain », même si Nadia Arab ne le précise pas, viendrait qualifier la spécificité spatiale de cette anticipation stratégique. La troisième définition présente le projet comme l'opposé du plan, « *représentatif d'une action ajustée à une vision prévisible de l'avenir* » (ibid.). On voit ici la volonté d'intégrer l'imprévu dans les modes d'action, une volonté fortement revendiquée par les adeptes du « tout projet » même si, comme nous le montrons par la suite, cette posture relève le plus souvent de la rhétorique (chapitre 3, partie 2.2.1.). La quatrième acception, enfin, résulte de l'observation empirique de l'emploi du terme dans les politiques d'aménagement où le projet est mobilisé comme « *une catégorie spécifique d'intervention généralement associée au thème du renouvellement urbain* » (ibid.). Outre qu'elles montrent la variabilité dans l'usage du terme, ces quatre acceptions mettent en avant l'origine critique du succès du projet urbain qui, « *fondamentalement, contient l'idée que l'action urbaine doit désormais s'appréhender dans sa pluralité et sa diversité. Elle doit, dès lors, adopter comme posture d'action le dialogue ou la "mise en projet*" » (ibid.). Cette volonté de rupture avec les modes de faire précédents est l'une des raisons du succès du projet urbain, mais elle n'explique pas à elle seule son omniprésence. Une omniprésence sur laquelle il convient de s'arrêter quelque peu.

[1] La place que nous accordons à ces deux approches n'est pas égale. Bien que la première, héritée des sciences de gestion, permette de dresser quelques constats, les références sur lesquels nous appuyons notre propos se situent davantage dans la seconde catégorie qui aborde davantage la spécificité des objets spatiaux et de l'urbanisme.

Toutes les sphères de l'activité humaine, spécialement celle des activités productives, seraient aujourd'hui gouvernées aux rythmes du projet (Boltanski et Chiapello 1999 ; Boutinet 2005). La production de l'espace en général et de la ville en particulier ne fait pas exception. Lorsqu'il est question de transformation des espaces habités, le terme sature les discours, que ceux-ci soient produits par des acteurs institutionnels, industriels ou scientifiques. Comme le souligne avec ironie Jacques Rey, « *toute intervention sur la ville est aujourd'hui qualifiée de projet urbain. On estampille ainsi la moindre architecture de bord de rue, fût-elle indifférente au lieu de son installation, le plan d'occupation des sols de la moindre commune, fût-il un simple jeu réglementaire, le schéma directeur de toute agglomération fût-il ignorant des formes de son territoire ou de toute velléité de composition urbaine* » (1998 : 35). Ce foisonnement dans les usages du terme ainsi que son omniprésence dans les sphères politique, économique et institutionnelle ont poussé ces vingt dernières années à la multiplication des travaux de recherche sur le projet[1]. Si « *une grande majorité des recherches s'est attaquée aux projets en tant qu'unités d'analyse plutôt qu'au projet en tant qu'objet d'analyse* » (Pinson 2004 : 200) – ce qui est par ailleurs notre cas – certaines éclairent largement les spécificités de ce nouvel impératif et explicitent les raisons de son succès. Elles permettent de dissiper quelque peu la polysémie du terme en discutant des sens qu'il peut prendre mais aussi des questions posées par ses traductions concrètes. Selon Laurent Devisme, si « *le terme de projet (« urbain », « de ville ») est depuis les années 1980 un passe-partout de l'action territoriale, urbanistique ou architecturale en temps de marketing urbain* » (2003a : 747), c'est parce qu'il est un vecteur efficace de la production d'objets « *à la fois idéels et matériels* » (ibid.) correspondant parfaitement aux « *grands courants de valeurs des années 1990, puis jouant davantage sur des registres culturel, patrimonial ou environnemental* » (ibid.).

Pour tenir compte à la fois de cette omniprésence et de la variété d'utilisation du terme, un point de départ est de définir le projet urbain « *comme manière contemporaine d'intervenir sur la ville (…) non sur sa totalité mais sur ces fragments* » (Rey 1998 : 35). Synthétique, cette première définition souligne à la fois l'hégémonie actuelle de ce mode d'action et l'une de ses spécificités. Elle suppose cependant de le questionner plus en profondeur en se penchant sur ces « *grands courants de valeurs* » dont parle Laurent Devisme et dont le projet est à la fois un fruit et un vecteur de diffusion. On retrouve ces courants dans les caractéristiques centrales qui font du projet urbain un mode de faire singulier. Si les différents auteurs que nous mobilisons ne s'entendent pas toujours sur leur dénomination ni sur leur portée, ces grandes caractéristiques sont l'objet d'un relatif consensus quant à leur participation à la spécificité du projet. Elles sont au nombre de trois[2], que nous listons ici avant de les détailler :

- Avec le projet urbain, le processus de production est placé, pour les concepteurs, à égalité avec le résultat, voire prioritaire sur celui-ci.
- Le projet prône une gouvernance dite « ouverte » impliquant tous les acteurs d'un espace (secteur public et privé, destinataires, etc.).
- Le projet s'inscrit dans une pensée de l'existant tenant compte du contexte dans lequel il est élaboré et des contraintes qui y sont associées.

Énoncées de la sorte, ces différentes caractéristiques portent sur le projet un regard éminemment favorable.

[1] Sans prétendre à une illusoire exhaustivité, ce chapitre présente un aperçu de la variété de ces travaux.

[2] On peut leur ajouter deux autres qui découlent en partie des trois premières :
- Le projet se contient lui-même à travers le récit sur le projet contenu dans le projet.
- Le projet se déborde lui-même puisqu'il est apte à capter et intégrer l'imprévu.
Ces deux caractéristiques sont traitées dans la suite de la thèse (les parties 1.1.4 et 2.2.1. et chapitres 6 et 7)).

La première des évolutions, voire des ruptures, proposées par le projet avec les modes de faire précédents est le déplacement du centre de l'attention du résultat escompté vers la méthode employée. Le projet est présenté par ses promoteurs « *comme une méthode d'élaboration plus que comme une conception nouvelle de la ville* » (Tomas 1998 : 20). Cette méthode consacre « *un glissement de l'intérêt porté par le projet, de l'objet spatial projeté comme finalité vers le processus d'action* » (Jaquet 2013 : 39). Ce qui compte pour les concepteurs est moins le résultat matériel du projet que les conditions et le déroulement de sa réalisation. Il s'agit là d'un retournement des priorités voire d'une « *révolution managériale (…) analogue à ce qu'avait vécu la production industrielle avec le juste-à-temps ou la qualité totale* » (Garel 2011 : 9). S'il valorise la qualité de la réalisation, le projet urbain n'est pas une procédure technique. Médiatique et organisationnel, il est un instrument pour gouverner permettant à la fois de faire évoluer les modes de faire et la structure de l'action collective, notamment les rapports entre les différents acteurs en présence. En urbanisme, le centrage de l'action publique sur le processus modifie et redéfinie les manières de travailler et des fonctions et métiers des différents acteurs « traditionnels » qui doivent développer des compétences nouvelles introduites sous les vocables de « *conduite de projet* », de « *portage* » ou de « *pilotage* » (Arab 2004). Là où l'aménagement du territoire se traduisait avant tout par la mise en application d'orientations définissant ce que la ville devait être, le management des territoires que caractérise le projet produit un milieu urbain pensé comme la résultante de modalités d'action sur l'espace, celles-ci étant l'enjeu de réflexion prioritaire. Le projet urbain implique la multiplication des études (Prévot et Leclercq 2010) et des expertises (Bourdin 2001) qui servent de base à la régulation des interactions. Ces expertises concernent toutes les phases du projet : « *commande, conception, montage financier et juridique, programme, organisation opérationnelle, concertation et consultation* » (ibid. : 156). L'un des objectifs du projet est d'associer les acteurs qui les portent. En effet, ce que certains nomment la « *mise en projet des acteurs* » (Claude 2000 : 74) implique la reconnaissance du fait que la production de la ville est une action collective et que les objectifs d'un projet urbain sont « *d'abord de formuler des finalités, d'associer les associations comme le monde économique, de construire de la coopération entre des acteurs pour les amener à travailler ensemble* » (ibid.).

Cette volonté affichée de mettre en place une gouvernance ouverte reposant sur des décisions négociées est la deuxième grande caractéristique du projet urbain. L'objectif est d'associer tous les acteurs d'un territoire – élus, partenaires publics ou privés, et habitants – dans un contexte marqué par la décentralisation, où leur nombre a augmenté et où l'implication d'un nouvel acteur, les « destinataires », est devenu un impératif (Pinson 2000a). Le projet se présente donc comme une approche moins figée que la planification ayant court précédemment, « *plus ouverte aux transformations et aux débats* » (Ingallina 2010 : 3). Cette démarche, souvent qualifiée de « partagée » ou de « négociée », fait du projet urbain un espace de communication et de débat sur l'action publique en cours (Zepf 2004). Le projet s'appuie sur la communication entre acteurs autant qu'il s'intègre dans les stratégies de communication visant à la valorisation de leurs espaces d'action. Comme l'écrit Hélène Bailleul, « *cette forme de communication met en scène les acteurs publics, valorise les politiques qu'ils mènent et joue sur le registre de l'évènementiel et du spectaculaire. Cette communication territoriale suit à la fois une logique de valorisation vers les acteurs extérieurs (entrepreneurs, touristes, investisseurs)* » (2009 : 7).

Nous retrouvons ici la logique consistant à concentrer, grâce au projet, le travail, l'attention et les investissements d'un grand nombre d'acteurs publics et privés. Cette gouvernance ouverte veut répondre le mieux possible aux deux injonctions contradictoires posées par les processus de décentralisation : augmenter l'attractivité et la concurrence entre les territoires tout en garantissant en leur sein une cohérence accrue. Des acteurs qui prennent une place croissante

dans la production de l'urbain, la catégorie qui s'affirme le plus nettement est celle des acteurs privés et, parmi eux, les grandes entreprises de BTP et de promotion immobilière. Jusqu'alors cantonnés à des tâches de réalisation, ils prennent – grâce au tournant néolibéral que marque le projet et à la réduction de la force de l'ingénierie publique lié au processus de décentralisation – une place plus conséquente dans la conception des nouveaux espaces. Le projet urbain favorise en effet la mise en place de relations privilégiées entre élus, cadres du secteur public et entreprises (Harvey 2010). Des relations privilégiées qui s'établissent dans le cadre flou (et informel) d'un urbanisme « négocié ». Et dans le but d'éviter que ces relations n'aboutissent à la mise en œuvre de politiques n'ayant pour seule finalité que le bénéfice des élites qui les conçoivent, « *les modèles du management de projet posent la participation de la société civile comme principe* » (Bailleul 2009 : 40). Parmi les revendications dont est issu le projet urbain, l'implication de tous les acteurs marque une nette rupture avec la planification traditionnelle. Au centralisme descendant de celle-ci, le projet urbain ferait succéder une logique ascendante et une ouverture démocratique. Avec le projet, les destinataires seraient invités à s'asseoir autour de la table pour les débats, négociations et décisions concernant leurs espaces de vie futurs. Ils y rejoindraient les « acteurs traditionnels » de la production de la ville. Certains auteurs vont jusqu'à soutenir que l'implication de l'ensemble des acteurs dans le projet est une condition *sine qua non* de sa réalisation (Thomassian 2009 ; Verdier 2009).

La troisième caractéristique majeure du projet urbain est la prise en compte du contexte, ce qui marque une rupture par rapport à la prétention universelle du modernisme. Le projet défend à la fois une approche globalisante en rupture avec les démarches sectorielles, en faisant travailler ensemble un maximum d'acteurs, et une approche spécifique puisque territorialisée et donc en rupture avec une gouvernance centralisée et une vision universaliste. Le projet urbain, héritier du projet architectural, exprime « *à travers des formes, des objets, des aménagements* », « *des valeurs politiques, une stratégie pour la ville, ainsi qu'une identité ou, du moins, une symbolique commune* » (Bourdin 2001 : 156). Il s'agit pour les concepteurs de revendiquer l'intégration des particularités locales dans leurs réalisations. Le projet incorpore une double contrainte de conformité et de distinction : conformité parce que le projet se doit de correspondre à un certain nombre de standards pour affirmer sa contemporanéité, distinction car l'un des objectifs principaux des porteurs de projet est bien de se mettre en avant, eux et leur espace d'action. Dit autrement, « *le projet se trouve, de façon générale, pris dans la double exigence de flexibilité générique et de spécificité. Il en va ainsi du projet urbain qui est censé être celui d'une ville particulière (comme on parle du projet d'une personne) dont il permettrait même d'affirmer l'identité et qui clame simultanément une nécessité universelle d'adaptation au Monde, une veille par rapport aux possibles opportunités de développement* » (Devisme 2003a : 747).

Cependant, si le projet urbain rompt avec l'ambition universaliste dans sa mise en œuvre, son idéologie est, elle, universelle : le projet se retrouve partout, à toutes les échelles de décision et de réalisation. Plus encore que sur l'idée relativement vague de contexte, le projet s'appuie sur une pensée de l'existant : « *la démarche de projet dans le domaine des politiques urbaines consiste à mettre systématiquement en rapport, à faire dialoguer un état existant du territoire, ses traces héritées et ses ressources, d'une part, et les objectifs de l'action publique, d'autre part* » (Pinson 2004 : 202). Là où la démarche de la programmation traditionnelle tentait de maîtriser ou de dépasser les contraintes pour tendre vers un objectif donné, le projet relève de la logique inverse : il se caractérise par l'adaptation de l'objectif aux contraintes préalablement diagnostiquées sans nécessairement chercher à agir sur celles-ci. Ainsi, « *le projet se rend flexible au contexte jusqu'à en devenir, pour certains, opportuniste* » (Jaquet 2013 : 39). Cette flexibilité souhaitée découle directement du fait que, idéologiquement, le projet urbain témoigne d'un « *refus catégorique du*

déterminisme » (ibid.) et s'inscrit conséquemment dans une logique constructiviste qui s'appuie sur la croyance en la capacité des acteurs à agir tout en acceptant une certaine part d'incertitude. Si cette croyance, en modifiant l'espace, sur le devenir de la société pour le bénéfice de l'intérêt général est historiquement intrinsèque aux métiers de l'urbanisme (Martouzet 2002b), l'acceptation de l'imprévisible et l'abandon d'une part de maîtrise sont tout à fait contemporains du projet. Le projet urbain « *ne peut offrir une définition stricte de son objectif et garantir sa réalisation* » en raison du « *contexte incertain propre à notre postmodernité mais également à l'action même de projeter* » (Jaquet 2013 : 39).

Ces trois grandes caractéristiques impliquent, au final, que le projet influence la production de la ville à deux égards : le premier concerne le producteur (notamment le concepteur), le second le produit, soit le résultat du projet. Le projet introduit pour le producteur « *un rapport fortement et ouvertement subjectivé à l'action, de telle façon que la question de son intentionnalité et de sa motivation paraisse pleinement légitime et qu'à ce titre, elle requiert toutes les attentions* » (Genestier 2001 : 101). Quant à l'impact du projet sur le produit, il se matérialise surtout par la « *prévalence aujourd'hui accordée aux critères qualitatifs et symboliques sur les critères quantitatifs ou fonctionnels* » (ibid.).

Il convient, dans notre tentative de définition du projet urbain, de ne pas oublier sa finalité qui, spatiale, en fait la singularité. Nous définissons donc le projet urbain comme un modèle d'action plaçant le processus au cœur de son intention, s'inscrivant dans une démarche négociée et s'appuyant sur une pensée du contexte existant, qui vise à produire, *via* des anticipations socio-spatiales, des espaces habités en se focalisant non seulement sur leur organisation matérielle mais aussi, et surtout, sur leur composante idéelle. Le projet urbain s'inscrit dans une stratégie territoriale visant la mise en cohérence des divers projets d'une même ville ou agglomération tout en s'accommodant des différentes opportunités et contraintes amenant ses concepteurs à s'adapter et rompant avec l'idée d'un déroulement et d'une logique purement linéaires. Cette tentative de définition est emprunte d'un présupposé éminemment favorable : le succès du projet serait la conséquence de son volontarisme en termes d'exigences de qualité des résultats, de démocratisation des modalités de décision et de prise en compte à un degré élevé du contexte des réalisations. L'observation de situations concrètes et la lecture de travaux critiques modèrent cet enthousiasme (Adam 2015 ; Adam, Laffont, *et al.* 2015 ; Adam et Laffont 2014) et posent la question suivante : et si le projet urbain ne rénovait essentiellement l'urbanisme non dans ses pratiques mais dans ses discours[1] ?

1.1.4. La mise en récit de l'action sur l'espace : le projet comme rhétorique

Selon Philippe Genestier, « *on constate un certain suivisme des analystes et des chercheurs à l'égard des politiques et des architectes médiatiques. Ainsi, les propos des observateurs qui s'attellent à décortiquer "la démarche de projet" et "l'action stratégique" sont souvent de nature exégétique. Ils prennent au sérieux et crédibilisent ce qui est pour une part un théâtre d'ombres à vocation idéologique et à usage électoral* » (2011 : 111). Pour facile qu'elle soit, cette critique a le mérite de pointer le fait que les caractéristiques du projet que nous avons décrites précédemment sont souvent le fruit d'une interprétation marquée d'une grande empathie pour les porteurs de projets, et donc fortement perméable à leurs discours. Dès lors, elles participent – en enjolivant la notion ou en accréditant comme véritables un certain nombre de ses promesses théoriques – à la construction du projet urbain moins comme une réalité que comme un élément du récit officiel

[1] Discours dans le projet (sur un projet particulier) d'une part mais surtout discours sur le projet (comme notion).

sur la ville contemporaine et sa production. À bien des égards, le projet urbain peut être considéré comme un élément de rhétorique, une idéologie[1] voire un mythe. Il n'est d'ailleurs pas à exclure que ce soit là la façon la plus rationnelle de le considérer. Si le terme « projet » est devenu aussi aisément hégémonique, c'est parce qu'il est partie intégrante du récit contemporain sur la production de l'espace urbain. Il facilite l'implication de ses acteurs en formulant l'argumentaire qui légitime leur action tout en proposant une manière de concevoir l'avenir. Outre la rhétorique sur le projet comme concept et mode de production, il y a aussi une rhétorique propre au projet comme moyen de production, et une part importante de l'activité de projet urbain consiste en la mise en scène du projet lui-même (Avitabile 2005).

Ce n'est pas parce que le projet est avant tout une figure rhétorique que son influence sur la manière dont la ville est réellement produite doit être contestée. Au contraire, le projet comme vocabulaire permet de mobiliser ses acteurs. Pour cela, il joue sur au moins deux aspects *a priori* contradictoires. Premièrement, en affirmant l'acception des contraintes structurelles et le refus d'agir sur celles-ci, « *les expressions "démarche de projet" ou "conduite à projet" enregistrent le brouillage de nos représentations du futur et entérinent une vision dubitative de l'avenir, corrélative d'une conception opportuniste et subjectiviste de l'action* » (Genestier 2001 : 110). Deuxièmement, « *à l'inverse, loin du scepticisme et du relativisme postmodemes, le discours du projet, surtout s'il est dit "grand", permet de renouer avec une posture avant-gardiste, énergique, mobilisatrice* » (ibid.). Le projet permet ainsi la promotion du modèle dominant de l'action urbaine contemporaine : des actions permettant de mobiliser un maximum d'acteurs autour d'objectifs potentiellement ambitieux formellement, mais renonçant à discuter structurellement le modèle productif et le champ de ses résultats envisageables. Il combine l'affirmation enthousiaste voire péremptoire d'une volonté d'action politique inscrite dans un contexte renouvelé et étendu à un nombre croissant d'acteurs et la réduction de cette ambition à un échelon modeste qui en affaiblit nécessairement la portée novatrice : celui du local ou du fragment d'espace.
Par ailleurs, cette rhétorique permet un large consensus car le projet urbain se présente comme « *œcuménique* » (Genestier 2001) car il rend possible l'expression de représentations variées de l'action publique et de sa projection dans l'avenir. S'y retrouvent de façon simultanée et en général imbriquées les grandes visions suivantes. D'abord la vision conservatrice, « *représentation de l'avenir indexée sur le passé et sa continuité* » (ibid. : 113), qui apparaît essentiellement à travers l'importance de la thématique patrimoniale. Ensuite, la vision libérale, « *représentation indexée sur la vitalité des acteurs présents* » (ibid.), qui transparaît dans les discours sur la négociation, la gouvernance ou le partenariat. Enfin, la vision « socialiste », « *une représentation indexée sur les promesses de justice sociale obtenues grâce au progrès* » (ibid.) essentiellement caractérisée par les discours sur la mixité sociale ou le vivre-ensemble et par la poursuite de la satisfaction d'un intérêt général jamais précisément défini. Ces trois visions, dont les deux premières sont sans doute les plus visibles, se conjuguent et permettent de regrouper largement en faisant le consensus autour d'un vocabulaire dont les implications idéologiques sont finalement peu discutées. Le projet bénéficie d'un *a priori* favorable (Boutinet 2005) et de la force de l'évidence de son association avec une action présentée comme nécessaire et s'inscrivant dans ce qu'on pourrait appeler le « sens du progrès ».

Le projet urbain incarne les valeurs de l'urbanisme contemporain et fédère l'ensemble de ses acteurs tel un récit s'organisant « *autour de points forts qui instituent autant de possibles : unité,*

[1] Plus précisément une composante d'une idéologie plus large.

équité, solidarité, centralité, sécurité, proximité, accessibilité aux services, démocratie locale, identité, intercommunalité, citoyenneté, développement durable. Ces notions sont au fondement d'une croyance supposée partagée par tous, qui unit les acteurs dans une projection dans l'avenir » (Ratouis et Segaud 2000 : 17). Ce récit contient d'ailleurs son lot de contradictions. D'un côté, il présente le projet urbain comme s'extrayant des repères chronologiques, historiques et politiques pour vivre selon son propre rythme et acquérir une sorte d'autonomie permettant une dilution des responsabilités qui arrange bien les élus et les professionnels de l'urbanisme qui ne veulent plus les assumer seuls (Prévot et Leclercq 2010). De l'autre les projets récents multiplient les appels aux grands noms de l'urbanisme et de l'architecture qui « *deviennent alors cautions de ces projets qui sont devenus autant des projets de gouvernance que des projets d'urbanisme* » (Prévot et Leclercq 2010 : 286) et ôtent toute autonomie à des projets qui deviennent leurs œuvres, leur responsabilité, même si celle-ci est très diffuse.

Figure 15. Publicité pour un bâtiment de Jean Nouvel à Confluence[1]

La rhétorique du projet est utile pour afficher un certain volontarisme à un moment où la légitimité et la volonté du politique sont fortement mises en doute et que l'individualisme des acteurs, concepteurs comme récepteurs, est très fort. Alors que persiste « *un climat de scepticisme ou de réticence a priori envers l'investissement public* » (Genestier 2001 : 103), le projet urbain est de plus en plus utilisé car cette notion apparaît « *à la fois mobilisatrice, démocratique, soucieuse des forces locales et porteuse d'une ambition collective* » (ibid.). Le projet prend des consonances messianiques en renouvelant la croyance en une conception constructiviste de l'action publique (Genestier 2001) et en l'idéologie spatialiste (Prévot et Leclercq 2010) qui prévaut chez les urbanistes. Synthétiquement, « *il permet ainsi à une position d'autorité de tenter de se réassurer, à une puissance d'organisation collective et de guidage du devenir de tenter de continuer à exister* » (Genestier 2001 : 103). En véhiculant des discours sur l'espace du projet, son histoire ou son identité, et bien sûr son avenir, il conduit à diffuser des représentations parfois contradictoires. Selon Philippe Genestier, la « *vogue* » dont bénéficie le terme « projet » provient du fait qu'il est porteur de deux logiques connotatives que l'on peut considérer opposées : d'un côté une connotation volontariste orientée vers un idéal élevé, de l'autre une logique horizontale aux ambitions modestes. La première serait la persistance d'une

[1] Ici dans la forme du site web du projet, elle a par exemple été diffusée dans TGV Magazine et sert de bâche de protection sur les échafaudages du chantier.

connotation « *activiste [et] moderniste* (…) *constructiviste et historiciste* » qui associerait le terme « *aux notions d'"utopie", d'"adhésion", d'"enthousiasme"* », ce qui le ferait désigner « *un regard orienté vers ailleurs, vers le haut, vers le ciel de l'idéal* » (2001 : 110). La seconde ferait « *valoir à la fois une logique d'interaction, de transaction, d'action procédurale dans un climat d'incertitudes qui inciterait les acteurs à la modération, à la modestie des ambitions, à la prudence, voire à la méfiance et à la pusillanimité* » (ibid.). Le projet recueillerait un certain succès du fait de l'association au sein même de son nom de ces deux logiques. C'est cette association qui permettrait de contourner « *une réaction instinctive de réticence face au changement* » rationalisée « *en faisant usage du principe de précaution ou bien en invoquant les intérêts environnementaux locaux* » (ibid.) caractérisée selon Philippe Genestier par les réactions systématiques des associations de riverains ou d'usagers mais aussi par la référence perpétuelle au patrimoine. Pour conclure, l'utilité du projet pour les élus ou concepteurs, qui ont la responsabilité de la production de la ville, trouverait son utilité dans son ambiguïté, autrement dit dans le fait « *qu'il serait porteur d'une ambivalence entre la référence aux valeurs héroïques traditionnelles, qui permettent de sortir du banal et de la répétition du même, et la référence aux valeurs marchandes et libérales, de l'entreprise gouvernée par l'intérêt des acteurs y participant* » (ibid.).

La rhétorique du projet urbain consiste à en faire l'apologie en lui associant un certain nombre de qualités ou de caractéristiques éminemment positives, quand bien même elles relèvent davantage du vœu pieux que du constat empirique. Parmi ces caractéristiques, certaines sont particulièrement marquantes. Nous nous attardons ici brièvement sur elles avant de les questionner plus en détail dans les paragraphes et chapitres suivants. Philippe Verdier (2009), par exemple, dresse la liste de ce qu'il considère être les cinq caractéristiques majeures du projet urbain. Premièrement, le projet urbain serait évolutif et porterait sur le temps long. Deuxièmement, il intègrerait plusieurs échelles. Troisièmement, il serait « *unique et local dans un monde globalisé* ». Quatrièmement, il serait construit à partir des aspirations des habitants. Cinquièmement, le projet urbain serait, par essence, « *fonctionnel, durable et faisable* ». Si sa liste recoupe en grande en partie celle que nous avons retenue dans notre tentative de définition, elle le dépasse pour dresser un portrait relativement représentatif des discours officiels sur le projet. Ceux-ci dépeignent en effet le projet urbain comme une sorte de graal organisationnel garantissant à la fois un processus démocratique et apaisé et des réalisations de qualité, elles-mêmes garanties par le caractère vertueux du processus. Nous développons davantage trois de ces caractéristiques qui illustrent comment certaines des contradictions sur lesquelles nous travaillons sont traitées dans la littérature qui promeut la rhétorique du projet.

Selon Philippe Verdier, la première caractéristique du projet est, disions-nous, d'être évolutif et de porter sur le temps long. Contrairement au projet architectural ou à l'opération d'urbanisme, le projet urbain aurait ainsi un horizon infini et son but ne serait pas d'arriver à une œuvre finale mais bien d'engager un processus capable d'inclure l'héritage du passé et de proposer « *un "futur souple", ouvert aux changements* » (Verdier 2009 : 170). Le projet urbain serait dès lors capable d'adaptation aux aléas politiques, techniques ou économiques et aux résultats des négociations entre les différents acteurs. Cet aspect infini du projet est un élément clef de la rhétorique du projet car il témoignerait de son ouverture, de sa flexibilité et de son dépassement des contraintes économiques et politiques classiques pour ne viser que le bon déroulement du processus. Pourtant, concrètement, les projets se déroulent sur des temps finis, fixés à l'avance, et divisés en étapes temporellement souvent strictement définies (Lardon et Piveteau 2005). Les concepteurs se trouvent tiraillés entre le temps court de l'action immédiate et le temps long du projet de territoire (Zepf 2011). Les figures clefs du projet sont

de fait l'échéancier des étapes ou phases, les dates d'inauguration des réalisations puis d'achèvement du projet dans son entier (Tsiomis 2007). Les structures chargées de les porter[1] sont même souvent créées pour une durée déterminée avant d'être démantelées au terme du processus. L'ouvrage de Philippe Verdier est d'ailleurs symptomatique de cette contradiction puisqu'après avoir énoncé cette propriété du projet urbain, il consacre un chapitre entier à la description de ses étapes successives.

La deuxième caractéristique du projet, selon Philippe Verdier, est qu'il serait « *unique et local dans un monde globalisé* » distinct de « *la ville-produit interchangeable* » (2009 : 171). On retrouve ici l'idée que le projet urbain accorderait une place conséquente au contexte et serait conçu en s'inspirant de l'espace où il trouve place, de son histoire et de son identité. Si l'un des enjeux du projet est effectivement l'intégration des particularités locales dans sa conception, ce dans l'objectif de lui permettre de se distinguer et d'attirer l'attention sur lui et sur ces concepteurs, il s'agit souvent d'une contextualisation purement discursive dont les traductions matérielles, en dehors des plaquettes de communication, sont assez faibles. La densité des discours sur la spécificité et l'unicité du projet n'empêche *de facto* en rien que ceux-ci soient matériellement très similaires – les projets des années 2000 ou 2010 sont aussi proches les uns des autres que ne l'étaient les grands ensembles des années 1970 (Boutaud 2009) – et produits en s'appuyant sur des procédures ou des « bonnes pratiques » identiques et généralisées (Devisme *et al.* 2007). Les discours et les manières d'intégrer matériellement des éléments du contexte (éléments patrimoniaux, architecturaux, paysagers) sont eux aussi tout à fait standardisés[2]. L'importance du contexte peut être considérée à bien des égards comme un élément de récit autour du projet plutôt que comme un élément pragmatiquement observable.

La troisième caractéristique est la capacité du projet urbain à absorber et traduire les aspirations des habitants. Selon Philippe Verdier, « *le projet urbain permet aux Hommes "d'habiter en poètes" dans des lieux qu'ils puissent s'approprier* » (2009 : 171). On retrouve ici l'idée d'un urbanisme pensé *avec* et *par* la totalité des acteurs de la ville parmi lesquels les habitants, destinataires des futurs projets. Cette prise de position, partagée par un certain nombre d'auteurs comme nous le signalions précédemment, relève selon nous davantage de la croyance ou de l'invocation que de l'observation, tant quantités de projets atteignent leur terme sans que ne soient, par exemple, impliqués les destinataires[3]. Nous revenons plus en détail sur cet aspect dans la seconde partie de cette sous-section et les constats dressés sur nos terrains d'études dans les chapitres 5 (partie 4.2.) et 7 (partie 2.1.). D'ailleurs, même si Philippe Verdier ne le mentionne pas explicitement, on comprend à le lire que cette participation serait encadrée pour s'assurer que les propositions habitantes soient conformes dans leurs formes comme dans leurs contenus, aux attentes des concepteurs et commanditaires, et que le projet s'inscrive presque mécaniquement dans une dynamique de progrès sans que celui-ci ne soit plus défini. En effet, « *les aspirations innovantes et porteuses d'avenir sont privilégiées, par rapport*

[1] Dans le cas, courant, où est créée une société publique (le plus souvent sous forme de SPLA (sociétés publiques locales d'aménagement) dans le but unique de porter un projet donné. C'est le cas à Lyon, avec la SPLA Lyon Confluence, ou encore, pour prendre un autre exemple connu, à Nantes pour l'aménagement de l'Île-de-Nantes avec la SAMOA (société d'aménagement de la métropole ouest atlantique).

[2] Les aspects qui poussent à cette standardisation sont abordés dans la partie 2.2. du chapitre 4.

[3] C'est le cas de Bottière-Chénaie et Confluence. Cette confiance accordée *a priori* au projet et à la sincérité des porteurs de projet lorsqu'ils affirment vouloir impliquer les destinataires est très répandue dans les productions scientifiques actuelles. En témoigne la quantité de travaux visant à établir une liste des « freins » à la participation en cherchant ceux-ci quasiment exclusivement dans les attitudes des destinataires vis-à-vis des processus dits de démocratie participative et plus rarement dans la bonne volonté des porteurs de projets à les mettre en place.

aux attentes "conservatrices" » (ibid.). Outre qu'elle permet d'exclure les propositions habitantes qui seraient dérangeantes, décrédibilisées car « *conservatrices* »[1], cette seconde assertion peut être qualifiée de messianique, annonçant sans précaution l'appartenance des décisions découlant du processus de projet urbain au camp du progrès.

1.2. Le projet en pratique(s) : produire l'urbain au début du XXIe siècle

1.2.1. La ville comme produit et la recherche du capital symbolique

La notion de progrès est un élément fort de la rhétorique du projet, quel qu'en soit le domaine d'application (Boutinet 2005). Le progrès est ici compris comme le mouvement en avant de la société, que ce soit généralement ou dans un domaine spécifique. Comme mouvement, le progrès est relatif et correspond dans une société donnée à ce qui est considéré comme une amélioration (qualitative ou quantitative) de l'existant. Autrement dit, la manière dont une société définit le progrès dépend de son idéologie dominante. En l'occurrence, la vision du progrès dont témoigne le projet en tant que mode de production de la ville contemporaine est conforme au néolibéralisme (Brenner et Theodore 2002), elle correspond dans le cas qui nous intéresse à la diffusion du mode de gestion managérial au-delà du champ de l'entreprise. Celui-ci serait gage d'efficacité économique (amélioration quantitative) et d'une meilleure qualité des produits (amélioration qualitative). Instrument de gouvernance néolibéral, le projet introduit un véritable bouleversement idéologique dans la programmation urbaine en changeant radicalement l'ordre des priorités. Avec le projet urbain, l'accent n'est plus « *mis sur les contraintes juridiques opposées aux interventions des acteurs privés, notamment économiques, mais sur la valorisation des atouts, des avantages comparatifs de la ville, tout ce qui peut favoriser l'implantation des entreprises et de leurs cadres* » (Pinson 2004 : 204). Le projet doit servir la recherche d'attractivité des collectivités. Le marketing territorial n'est ainsi ni un à-côté du projet ni un aspect secondaire de celui-ci : il en est à la fois un aspect central et un objectif (Bailleul 2009). C'est en partie le marketing qui amène les projets urbains à intégrer les nouvelles préoccupations, réelles ou supposées, des acteurs économiques et populations cibles : « *réévaluées comme facteur de compétitivité des villes* » (Pinson 2004 : 204), ces préoccupations (qualité de vie, protection de l'environnement, mixité sociale, implication des habitants, activités culturelles par exemple) orientent fortement l'action. Pour résumer, la caractéristique principale du projet « *est le décentrement des enjeux proprement spatiaux de la planification urbaine au profit de l'enjeu de la mobilisation des forces sociales et des ressources locales autour d'un projet de développement économique* » (ibid.). En d'autres termes, le projet, lorsqu'il déplace les enjeux du résultat vers le processus concourt à imposer la conception de la ville contemporaine comme « *produit* » (Devisme 2003b) ou comme « *marchandise* » (Berdet 2013). Plus précisément, la vision qui s'impose est celle d'espaces urbains pensés comme des produits commercialisables au service d'une organisation, la ville, pensée elle comme une entreprise.

En urbanisme comme dans d'autres champs, l'intervention des pouvoirs publics évolue alors que ceux-ci sont parfois considérés « *contreproductifs par rapport au projet de croissance du*

[1] Les guillemets que met Philippe Verdier à l'expression « conservatrice » entretiennent le flou autour de cette notion. Reste qu'elle montre bien une tendance forte chez les aménageurs : si eux seraient systématiquement – comme naturellement – dans le camp du « bien », celui des progressistes et des partisans de l'intérêt général, les contestations de leurs projets émaneraient le plus souvent de tendances conservatrices et individualistes trop présentes dans de populations incapables d'en saisir le bien-fondé.

marché » (Healey 1997 : 15). Pour exister dans ce contexte, les collectivités se rapprochent de plus en plus des entreprises privées. Ce qui justifie ce rapprochement est d'abord le fait que « *la ville apparaît comme un lieu favorable au maintien ou à la création d'emplois et d'entreprises* » (Ingallina 2010 : 15). Les entreprises sont perçues comme « *des acteurs essentiels non seulement de la croissance économique, mais encore du développement urbain* » et le « *recours à la notion de projet urbain, en substitution de celle de plan, indique l'effort pour rendre plus attractive une ville vis-à-vis des entreprises susceptibles de s'y implanter* » (ibid.). Mais l'influence qu'exerce le monde de l'entreprise sur celui de l'urbanisme ne se limite pas à des enjeux de développement économique. Elle a aussi des conséquences sur la manière dont la ville est produite. Il en est ainsi car les entreprises sont « *aussi porteuses d'un modèle de gestion qu'on tend à appliquer à la ville* » (ibid.). Le projet urbain est dès lors un outil qui permet d'imposer une gestion orientée vers l'efficacité économique. Alors que les problématiques sociales, posées comme centrales par la planification traditionnelle, sont reléguées au second plan, « *la figure traditionnelle du maire cède le pas à celle du maire-manager qui gère sa ville comme une entreprise* » (ibid.)[1]. De la même façon, celle de l'aménageur défendant une vision du monde disparaît progressivement au profit de celle de l'urbaniste-gestionnaire, avant tout chargé d'équilibrer des comptes et de garantir les bonnes relations entre public et privé. En effet, la logique de partenariat avec le privé est l'un des fondements du projet urbain (Verhage et Linossier 2009), et « *le discours urbanistique dominant insiste sur la convergence des intérêts. Le "bien commun durable" passerait ainsi par le bien des investisseurs qui, grâce à la magie des incitations d'un marché bien cadré trouveraient leur intérêt à faire "de la qualité urbaine pour tous"* » (Bonard et Matthey 2010). Le projet, et plus encore son hégémonie, peut être considéré comme l'un des éléments qui participe à l'effacement progressif des logiques de classes, et plus encore de lutte de classes, dans la ville contemporaine : en proclamant « tous partenaires », les promoteurs du projet urbain annoncent aussi qu'il n'y a plus « *nulle opposition entre logique privée et logique publique, nul affrontement entre promoteurs et habitants, ni entre propriétaires et locataires* » (ibid.).

C'est à travers les lois du marché et grâce aux vertus de la négociation que tous ces acteurs sont censés être capables de s'entendre et de faire converger leurs intérêts[2]. Cette évolution de la production de l'urbain n'est aujourd'hui plus uniquement dictée par des motivations idéologiques mais aussi par l'influence de l'idéologie néolibérale sur d'autres aspects. Au premier rang de ceux-ci, il y a la diminution des subsides publics dont bénéficient les collectivités territoriales pour investir. Non seulement l'action urbaine élargit aujourd'hui son système d'acteurs et promeut les partenariats avec les investisseurs privés pour être considérée comme légitime, parce que cela correspond à l'idéologie dominante actuelle, mais elle agit aussi de la sorte car elle n'a économiquement plus le choix. En effet, « *le désengagement de l'État, la crise des finances publiques et les conditions du marché financier imposent le recours à l'investissement privé pour financer les opérations* » (Arab 2001 : 68)[3]. Dès lors, le partenariat

[1] Il existe un débat sur la période réelle d'apparition de cette expression. Certains chercheurs, comme Patrizia Ingallina, l'associent clairement à la généralisation de la notion de projet alors que pour d'autres elle est antérieure. Nous ne saurions trancher et nous conterons de reprendre ici les propos d'Alain Bourdin à ce sujet : « *On a beaucoup dit que la décentralisation donnait naissance à la figure du maire entrepreneur. Il faut rappeler que le terme était déjà employé bien avant la décentralisation et qu'il correspond à une figure un peu mythique mais fortement valorisée : celle de l'élu animateur qui conduit sa ville comme on guide un troupeau. Cette figure si différente de celle du maire régulateur qui domine dans d'autres pays, dépasse largement les clivages politiques* » (2001 : 156).

[2] Nous montrons dans le chapitre 7 (partie 2.2.2.) comment le fait que les intérêts des concepteurs et des habitants semblent à leurs yeux se confondre avec ceux des commanditaires participe à leur enrôlement.

[3] Cette constatation valable en 2001 nous semble l'être encore plus en 2016.

public-privé n'est plus seulement perçu comme un atout mais aussi comme une condition à l'action. C'est pourquoi, avant d'entreprendre un projet, les acteurs s'assurent d'abord de l'attractivité dudit territoire de projet pour les clients finaux que sont les usagers mais surtout pour les intermédiaires que sont les investisseurs et les entreprises de promotion. Ces derniers prennent d'ailleurs une place plus en plus conséquente dans la production de la ville. Leur influence est grande dans l'évolution des processus comme des produits.
Sous couvert de participation de tous les acteurs, se cache souvent une négociation qui se déroule « *entre deux catégories principales : les entrepreneurs et les "riches"* » (Ingallina 2010 : 18). Soit deux groupes sociaux « *fortement légitimes… conformément aux impératifs propres des acteurs solvables, c'est-à-dire ceux qui ont les moyens d'imposer leurs intérêts dans la négociation initiale et dans les renégociations permanentes* » (ibid.). Quelle place reste-t-il alors aux usagers ordinaires ? Penser la ville comme un produit implique les usagers comme des clients, ou des consommateurs (Douglas Lowes 2005) qui cherchent eux aussi à faire valoir leurs intérêts. Ils sont supposés se comporter en parfaits *homo economicus* visant à satisfaire au mieux leurs besoins et leurs désirs en fonction d'une rationalité essentiellement dictée par des considérations économiques[1]. Il s'agit là d'un basculement idéologique non négligeable. Tandis que « *la production de la ville jusqu'alors centralisée, technocratique faisait appel à l'idéologie de « l'intérêt général » et de la rationalisation des besoins* », elle intègre, à l'ère du projet urbain, « *les concepts de différence, de liberté de choix, comprendre et maîtriser le rôle de l'image avec l'arrivée du marketing, jouer sur le matériel et l'immatériel, intégrer le culturel et même le sensuel* » (Rey 1998 : 43). Cette évolution qui accompagne le mécanisme d'individuation[2] pousse les usagers à revendiquer un espace urbain de plus en plus adapté et spécifique. Selon Alain Bourdin, il s'agit là d'une grande tendance d'évolutions des comportements, surtout de ceux des classes moyennes. Des classes moyennes qui sont par ailleurs la clientèle cible de la plupart des projets urbains actuels. Ces tendances se caractérisent « *essentiellement par le triomphe du choix permanent (et de l'hyper choix"), par la différenciation et la personnalisation toujours plus forte des produits et des demandes, par l'organisation du mode de vie autour de la mobilité et par le primat accordé à l'utilisation de services sur la possession d'objets* » (Bourdin 2001 : 160). Une fois encore, c'est vers la retranscription ou l'adaptation des solutions issues du monde de l'entreprise que les collectivités se tournent pour répondre à cette nouvelle demande.

Image de marque, attractivité, compétitivité, qualité ou management ne sont plus des termes réservés aux seuls produits de l'activité industrielle ou au secteur de la consommation courante : ils sont désormais des référents de la production de la ville. La gestion par projet et l'influence des entreprises privées dans le processus de production ont importé la conception managériale dans le mode de fabrication de l'urbain (Devisme 2003b). La convergence des intérêts privés et publics, notamment sous la forme de partenariats, est désormais la base du discours et des pratiques urbanistiques : « *l'accent n'est donc plus mis sur les contraintes juridiques opposées aux interventions des acteurs privés, notamment économiques, mais sur la valorisation des atouts, des avantages comparatifs de la ville, tout ce qui peut favoriser l'implantation des entreprises et de leurs cadres* » (Pinson 2004 : 204). Il s'agit de faire des opérations d'urbanisme, comme des projets de ville ou d'agglomération, des objets valorisables, séduisants pour les populations

[1] Habitants qui se considèrent eux-mêmes plus ou moins de la sorte (cf. chapitre 6, partie 2.2.1.).
[2] Au-delà d'être le produit de ce que la société lui permet d'être, l'individu est doué d'une certaine capacité à se distinguer, cela à ses propres yeux comme à ceux d'autrui et de la société. Chaque individu peut donc être – et se dire – différent, relativement à une norme. C'est ce que Danilo Martucelli (2001) appelle l'individuation.

cibles mais surtout pour les acteurs économiques. Outils au service de la compétitivité urbaine des villes dans la désormais fameuse « *concurrence interurbaine* » (Le Galès 1993), les projets urbains ont, rappelons-le, pour objectif premier d'attirer des capitaux (Arab 2001), ce tant économiques que sociaux et symboliques.

Procédant par analogie avec le fonctionnement entrepreneurial, David Harvey (2008) défend la thèse selon laquelle l'objectif des villes est de se constituer des rentes de monopoles, c'est-à-dire de se placer en position de niche sur le « marché », ce afin de se préserver de la concurrence et d'attirer populations clefs et investisseurs. Cet objectif explique certains traits du mode de production actuel de la ville. Pour se positionner dans une économie marchandisée et concurrentielle, les villes doivent se distinguer et conséquemment innover ou *a minima* faire la preuve de leur unicité. L'enjeu principal de la production contemporaine de l'urbain est dès lors pour les villes de se constituer un capital symbolique.

Prenant l'exemple de Bilbao – qui a fortement augmenté son capital symbolique et son rayonnement national et international grâce à la construction du musée Guggenheim signé Frank Gehry en 1997 (les grandes institutions financières internationales se sont bousculées pour financer le projet) – David Harvey explique comment pour les villes « *tout le problème est d'élever leur degré de capital symbolique et d'accroître leurs marques de distinction afin de mieux asseoir leur prétention à l'unicité, source de rentes de monopole. L'essor des transports et des communications, la réduction de toutes les barrières commerciales ayant entraîné un déclin général des autres pouvoirs de monopole, la lutte pour le capital symbolique collectif a gagné en importance comme base des rentes de monopole* » (2008 : 45). Mise en valeur des aménités et spécificités locales, patrimonialisation, réalisations spectaculaires, projets urbains ambitieux, attention au cadre de vie, appel à des architectes ou des artistes renommés, sont autant de recettes récurrentes des villes en quête de capital symbolique[1].

Nos deux terrains d'études sont des projets centraux dans les stratégies de métropolisation des agglomérations nantaise et lyonnaise (cf. chapitre 5, partie 4.2.) où ces recettes sont mises en œuvre. À Bottière-Chénaie sont conservés des éléments du patrimoine maraîcher (châteaux d'eau, jardins collectifs), À Confluence, ce sont quelques éléments du patrimoine industrialo-portuaire qui sont muséifiés (grues de levage, rails de transport, anciens entrepôts rénovés et réhabilités en bâtiments tertiaire ou à vocation culturelle). Le projet nantais a reçu le « prix de l'art urbain » en 2011, tandis que les responsables lyonnais ont imposé l'intervention d'artistes sur les façades des bâtiments de bureaux et de commerces situés au Sud du projet et de nombreux grands noms de l'architecture ont signé des bâtiments. Dans les deux cas, la qualité de vie, qui serait assurée par les vastes espaces publics, la présence de commerces, et l'organisation d'évènements, fait partie du langage de la communication sur le projet.

[1] Nous pensons que le développement durable, du moins l'affichage de sa bonne volonté en matière de durabilité a intégré cette liste. Nous développerons plus largement cette idée dans le chapitre suivant.

Des traces de la mémoire agricole et maraîchère

1• La valorisation de la mémoire du site

L'espace de 35 hectares sur lequel sera construit le futur quartier Bottière-Chénaie est riche de mémoire. Une mémoire agricole, maraîchère qui a laissé de nombreuses traces tangibles : anciennes fermes, mais aussi chemins ruraux, vieux murs, puits ou réservoirs. Le PLU de Nantes prévoit de protéger le patrimoine bâti remarquable et le petit patrimoine, témoins du passé des lieux. Sur cette base, le plan de composition du quartier Bottière-Chénaie a été conçu en reprenant la trame foncière existante. Cette démarche permet de respecter les tracés ruraux et s'accorde avec une meilleure insertion du projet dans le site.

Le quai Rambaud

L'héritage industriel conjugué au présent

Désormais lieu de déambulation et de douceur de vivre, le port Rambaud garde la trace de son passé industriel riche. Un patrimoine réinterprété aux couleurs de la modernité et de l'art contemporain.

Un lieu réapproprié

Un pont-grue figé pour l'éternité renseigne le passant : construit dans les années vingt, le port Rambaud a connu une activité de commerce fluvio-maritime. D'abord essentielle au développement de Lyon et à celui de son marché gare, elle a, peu à peu, décliné au profit du chemin de fer et de l'autoroute. Fermé en 1995, le lieu revit aujourd'hui tout en rendant justice à son passé.

Garder l'esprit des lieux

Car les produits industriels, le sucre, le sel, les denrées coloniales, le vin, les céréales ont laissé des traces pérennes. Ainsi, tout au long des 3,8 hectares déployés le long de la Saône, un patrimoine transfiguré côtoie les constructions nouvelles. L'ancien entrepôt des sucres, devenu en 2001 la Sucrière, accueille la Biennale d'Art Contemporain. Le pavillon des Douanes est désormais dédié à l'art et la communication, tandis que le restaurant «La rue Le Bec» s'installe sous les arches de l'ancien entrepôt des Salins du midi. La découverte du port Rambaud par la promenade de Saône donne tout au long du parcours le sentiment d'un héritage revivifié. Il offre au curieux un espace de déambulation unique en son genre. ●

Les Clés

Les espaces ouverts au public :

- Les restaurants « La Rue Le Bec » et le Dix Mo
- Les galeries d'art Olivier Houg et Verney-Carron
- La Sucrière

Figure 16. Exemples de mise en avant du patrimoine dans des brochures de communication sur Bottière-Chénaie (gauche) et Confluence (droite)[1]

La logique de marché implique que tout espace ou portion d'espace soit identifiable, l'identification par mise en valeur de ses traits uniques étant une condition *sine qua non* d'une bonne commercialisation. Et malheur aux perdants : « *pour les communes et les quartiers, la quête d'identité physique et culturelle, réelle et imaginaire, devient le facteur déterminant de leur devenir, ne serait-ce que pour attirer habitants et entreprises. Les sites réputés banalisés, considérés comme informes, les non-lieux deviennent progressivement le réceptacle de ceux qui ne peuvent aller ailleurs, ou qui sont partout refusés que ce soient les populations, les productions ou les infrastructures polluantes* » (Rey 1998 : 43). Concernant des domaines divers, les opérations d'envergure que sont les projets urbains sont de bonnes occasions de vanter les atouts d'un espace mais aussi, et c'est très important aux yeux des investisseurs, les capacités des acteurs à agir.

1.2.2. Typologies des projets urbains français des années 2000-2010

Si les projets urbains actuels se caractérisent par la recherche d'une certaine spécificité leur permettant de se distinguer sur les scènes régionales, nationales ou internationales, ils partagent nombre de caractéristiques. Emergent alors des tendances et il est possible d'établir des typologies des réalisations qui voient le jour sous l'appellation « projets urbains ».

Tout d'abord notons que les projets urbains se déclinent à différentes échelons et impliquent donc des réflexions sur leur emboîtement. Ces réflexions sont un héritage conjoint de l'évolution vers une logique similaire à celle des entreprises privées et des traductions successives des différentes politiques de décentralisation. Celles-ci ont modifié le jeu d'acteurs

[1] Sources : brochures « Un exemple de quartier durable : Bottière-Chénaie », *Nantes Aménagement*, 2009 et « Bienvenue à la Confluence », *SPLA Lyon Confluence*, 2010.

en profitant de l'affaiblissement de l'influence de l'État et de son ingénierie et en créant les intercommunalités, nouvel acteur majeur de l'aménagement. Elles ont surtout posé l'injonction qui s'impose désormais à tous les territoires : conjuguer compétitivité externe et cohérence interne (Tronguoy 2011). Les projets urbains sont des tentatives opérationnelles de réponse à ces deux enjeux : ils permettent à la fois de briller en se démarquant et de renforcer l'identité du territoire et la coopération de ses acteurs. Les projets urbains vont se décliner à différentes échelles, du lotissement ou quartier à l'agglomération en passant par la commune. Patrizia Ingallina propose de distinguer les projets urbains complexes, les projets urbains locaux et les projets urbains globaux comme le synthétise le schéma ci-dessous.

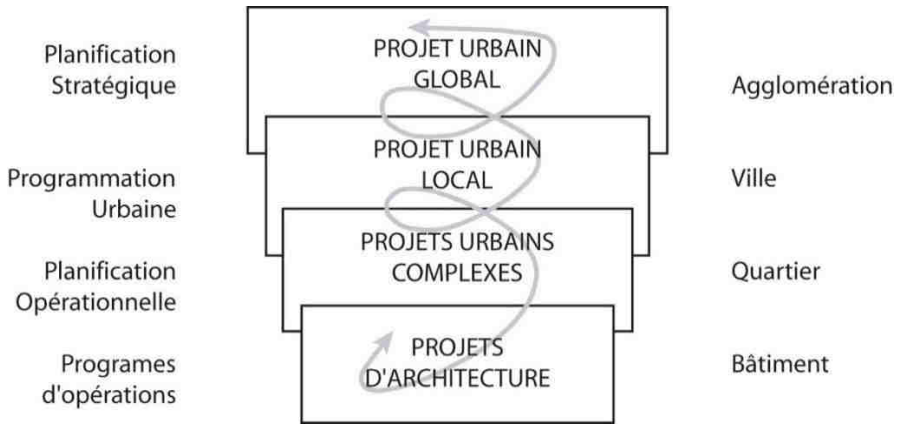

Figure 17. L'emboîtement des activités de planification[1] (Ingallina 2010 : 37)

Les projets urbains concernent des espaces de taille très variables. Dans une certaine mesure, les opérations que Patrizia Ignalina qualifie de projets d'architecture sont déjà des projets urbains ou plus justement des projets qui concernent l'urbain puisque, par leur présence, les bâtiments qui en découlent influencent le reste de la ville. On peut considérer que la ville se fait de façon continue par les petites actions que sont les projets d'architecture ou ceux d'aménagement ou de réaménagement d'espaces publics ou de portions d'espaces publics (Toussaint 2003). C'est particulièrement le cas pour les bâtiments emblématiques que sont les stades, musées ou autres espaces culturels, les sièges des institutions publiques ou de grandes entreprises mais aussi les grands centres commerciaux dont la construction au cœur des villes, et non plus seulement en périphérie, est aujourd'hui un véritable phénomène de mode (Berdet 2013). Nous pouvons ici prendre les exemples du « pôle de commerce et de loisirs Confluence », du musée des Confluences ou de l'hôtel de la Région Rhône-Alpes. Les projets urbains complexes, qui relèvent de la planification opérationnelle, et auxquels nous nous intéressons particulièrement, sont à la fois les opérations de réhabilitation, de restructuration ou de création de quartiers d'habitation ou d'activités plurifonctionnelles. Lorsqu'ils incluent des logements, ce qui est le plus souvent le cas dans les projets récents, leur échelle varie de quelques dizaines à plusieurs milliers de logements, et intègrent à des degrés variés des activités de commerce et de services. Les projets urbains locaux, relevant de la programmation urbaine, sont ceux qui prennent pour objet la restructuration de la ville ou d'une partie

[1] Cette schématisation est contestable puisqu'elle est par définition… schématique et simplificatrice. Par exemple, on peut discuter de la distinction entre global et local et entre complexe et local en s'interrogeant sur les raisons qui l'amènent à classer les projets à l'échelon de la ville dans le local et non dans le global ou pourquoi ceux à l'échelon du quartier ne sont pas dans la catégorie « local ». Cette schématisation a selon nous surtout l'avantage d'insister sur les emboîtements et de proposer une catégorisation permettant de différencier nommément les projets.

conséquente de la ville à travers, par exemple, la réalisation d'infrastructures et l'élaboration des grandes orientations à l'échelle communale. Enfin, les projets urbains globaux, ou la planification stratégique, ont pour objet de garantir la cohérence interne à l'échelle de l'agglomération en proposant une vision prospective et des intentions d'aménagement à long terme. La plupart des projets répondent à des logiques multi-échelles. Par exemple, un projet urbain complexe dont le mode d'action consiste en la création d'un quartier sur une friche industrielle, comme celui de Lyon Confluence, s'inscrit dans la stratégie supra-communale de rayonnement international du Grand Lyon. Il s'intègre dans un projet urbain global et il est aussi partie prenante du projet urbain local, puisqu'il conduit à une restructuration de la ville de Lyon, en faisant évoluer ses équilibres en termes de localisation de populations et d'activités. Nous employons dans la suite de ce document le terme « projet urbain » pour qualifier des projets urbains complexes, tout en considérant qu'ils s'insèrent dans un emboîtement et une déclinaison plus large.

Établir une typologie des projets urbains actuellement en cours de réalisation permet de mettre en lumière les tendances, plus ou moins généralisées, de l'urbanisme contemporain. La première tendance a, justement, trait à la question de l'échelle des projets. Comme le note Alain Bourdin, « *bien que le béton armé ait mauvaise presse et que l'on insiste plus volontiers sur les dimensions soft de la ville, la logique des grandes opérations triomphe plus que jamais* » (2001 : 51). Par grande opération sont ici désignées des opérations à l'échelle de milliers de logements ou de mètre carrés de bureaux. Les projets urbains emblématiques sur lesquels s'appuient les métropoles françaises pour communiquer sont tous de ce type (Toubal 2013). Nous pouvons citer par exemple les projets Paris Rive Gauche, Euralille 1 et 2, Grand Cœur à Montpellier, ou De Bonne à Grenoble ou encore nos deux terrains d'études. Tous ces projets ont en commun de revendiquer une pluralité des fonctions, de s'appuyer sur des opérations immobilières de grande taille[1] et d'avoir été conçus, plan masse comme bâtiments, par des « noms », plus ou moins connus, de l'architecture contemporaine (Prévot et Leclercq 2010). Les raisons de cette inclination pour les grandes opérations ne résideraient pas, comme on pourrait le penser *a priori*, dans les économies d'échelle qu'elles permettraient de réaliser par rapport à la multiplication d'opérations plus modestes, celles-ci étant somme toute minimes (Bourdin 2001). Il faudrait plutôt les chercher dans la capacité de mobilisation des investisseurs, « *d'autant plus forte que, dans un système d'information qui reste centralisé, on communique beaucoup plus facilement sur un grand projet que sur un ensemble de petits projets* » (Bourdin 2001 : 152). Travailler sur un grand projet médiatique permet d'agréger et d'associer plus facilement des partenaires privés, mais aussi les différentes communes d'une agglomération, qu'il est alors relativement facile de convaincre de l'intérêt de collaborer. L'idée d'un grand projet à l'échelle supra-communale répond à un enjeu de coopération des communes dans la poursuite du double objectif de cohérence et de compétitivité des agglomérations (Bouinot et Bermis 1995).

La deuxième grande tendance, qui concerne aussi nos terrains d'études, est que l'urbanisme contemporain a davantage pour objet la restructuration, le renouvellement ou encore la régénération (Chaline 1999) que la création de nouveaux espaces. Une formule, courante dans les argumentaires des projets ou dans les écrits institutionnels, résume cette aspiration : « *faire*

[1] A Bottière-Chénaie comme à Confluence les projets architecturaux d'habitat comptent entre 55 et 200 logements et quelques centaines de mètres carrés de commerces pour ceux qui en intègrent en pied de porte. Les projets de tertiaire lyonnais (il n'y en pas à Nantes) comptent 3500 et 10000m² de bureaux.

la ville sur elle-même ». Amplifiés par la nécessité de se revendiquer du développement durable, les discours vantent les vertus de la densité ou de la compacité du tissu urbain et la nécessité de lutter contre l'étalement urbain (Adam 2013a). Pendant que le développement des quartiers pavillonnaires se poursuit dans des zones situées de plus en plus loin des pôles urbains, les villes tentent de privilégier trois types d'interventions.

Le premier type, qualifié de rénovation urbaine est le développement de quartiers existants (Donzelot 2012) : il s'agit d'intervenir globalement sur des quartiers habités où ont été identifiés des dysfonctionnements sociaux et spatiaux. Ces projets, portés par des politiques nationales successives, associent actions spatiales à travers la transformation de l'habitat (transformations plus ou moins en profondeur, allant de modifications cosmétiques au remplacement pur et simple des anciennes réalisations par des formes plus contemporaines) et actions sociales sur divers sujets dits « sensibles », au premier rang desquels l'emploi, l'éducation et la sécurité. Ces projets touchent essentiellement les quartiers d'habitat social issus de la vague de construction de grands ensembles des années 1955 à 1970. L'objectif affiché est d'améliorer le cadre de vie des habitants. Il est aussi, même si cela est moins ouvertement revendiqué, de modifier sa composition sociale (généralement au nom de la « mixité sociale » (Houard 2012)) et d'améliorer l'image dégradée des lieux.

Le deuxième type d'aménagement en vogue est l'urbanisation de quartiers périurbains. Ces quartiers sont des lieux de fort enjeu pour les agglomérations puisqu'ils renferment de grandes réserves de foncier entre la ville-centre et les communes périphériques. Cette production, qui consomme beaucoup d'espace, prolonge la logique du *zoning* tout en y associant la notion de mixité fonctionnelle et en s'inscrivant dans les dents creuses ou les délaissés plutôt que dans de nouveaux développements. Les promoteurs immobiliers y ont fait évoluer formellement leurs productions vers des modèles plus collectifs sur des parcelles plus réduites (ce que l'on nomme habitat intermédiaire), mais ces productions, qui demeurent encore aujourd'hui encore la référence en matière d'habitat, conservent la logique pavillonnaire.

Le troisième type de projets, au centre de ce travail, est celui des reconversions de friches urbaines. Ces friches, qu'elles soient industrielles, maraîchères, portuaires ou militaires, offrent un potentiel foncier et, plus généralement, de développement bienvenu pour les villes (Verhage 2009). Ceci est particulièrement le cas lorsqu'elles sont situées à proximité du centre-ville. Leur aménagement correspond à la réaffirmation de la nécessité de produire une ville dense s'appuyant sur des morphologies qualifiés d'« urbaines » inspirées des centres villes traditionnels et nourries par le rejet conjoint des grands ensembles et des périphéries pavillonnaires (Tomas 2003). De plus, ces friches urbaines s'associent facilement avec la logique de grandes opérations. Il est difficile d'imaginer y intervenir par petites touches, et on assiste souvent à la réalisation de projets occupant l'intégralité de la surface disponible. Ces projets ont la capacité d'attirer facilement des investisseurs et ils occupent une place centrale dans les stratégies des agglomérations. Ils offrent en effet à la fois des possibilités d'opérations d'ampleur bénéficiant au rayonnement national ou international de l'agglomération, et répondent à des enjeux pragmatiques, comme le besoin de mètres carrés pour des usages résidentiels, commerciaux ou de services (Verhage 2009). C'est alors sans surprise que ces projets sont les plus médiatisés, à l'image des projets de l'Île Seguin à Boulogne-Billancourt, de Lyon Confluence ou de l'Île-de-Nantes.

La quatrième grande tendance des projets urbains actuels est la place conséquente accordée aux traitements des espaces et des équipements publics et à la composition urbaine. Cette tendance est directement liée à l'opposition à une planification technique centrée sur l'obtention de résultats quantitatifs et au primat accordé aux objectifs qualitatifs

(Genestier 2001). Les acteurs privés ont la responsabilité de la conception et de la réalisation de l'essentiel du cadre bâti, que celui-ci soit destiné à accueillir logements, commerces, ou bureaux. La composition urbaine et l'agencement des espaces publics restent les prérogatives, certes négociées avec les autres acteurs, des collectivités (et des maîtres d'œuvre qu'elles choisissent). L'attention accordée à ces deux aspects est un moyen pour celles-ci d'affirmer publiquement le rôle déterminant qu'elles continuent à jouer, ainsi que le volontarisme de leurs actions.
De plus, comme précisé précédemment, la cohérence interne est perçue comme un enjeu majeur. Celui-ci se décline à différentes échelles. Pour une municipalité, garantir l'aspect qualitatif de ses espaces publics par l'adoption d'un mobilier urbain ou d'une signalétique uniforme est un moyen de répondre à cet enjeu. Le cas de la ville de Lyon est à ce titre exemplaire, avec le réaménagement à la fin des années 1980 et au début des années 1990 des espaces centraux que sont les places des Célestins, de la Bourse et des Terreaux (Tomas 2003). Les projets d'embellissement de l'espace public se multiplient. Ils sont souvent associés à l'évolution des infrastructures de transport ou à la piétonisation des centres villes. Le retour plus ou moins récent du tramway sur le devant de la scène et son redéveloppement dans de nombreuses métropoles françaises (de Montpellier à Paris en passant par Tours ou Reims pour ce que l'on peut qualifier de seconde vague, après celle du milieu des années 1980 à Nantes, Grenoble et Strasbourg) s'inscrit dans cette logique et les projets s'accompagnent systématiquement de nombreux réaménagements des espaces publics (Hamman 2011a). À l'échelle du projet, c'est la maîtrise de la composition urbaine par le plan masse qui assure cet objectif (Toubal 2013). Etre attentif à ces deux aspects est, en outre, perçu comme un atout dans la logique de distinction ou de compétitivité externe des agglomérations. La réalisation encore une fois par de grands noms de l'architecture d'équipements emblématiques – musées, sièges d'institutions, salles de sport – ou d'opérations autour d'objets spécifiques le plus souvent commerciaux s'inscrit elle aussi dans cette logique de composition urbaine et de valorisation par les réalisations remarquables. Dans la première catégorie, les exemples français les plus symptomatiques sont sans doute à rechercher du côté des réalisations de l'architecte-star Jean Nouvel, dont nous pouvons citer le palais de justice de Nantes, l'hôtel de ville de Montpellier ou encore la salle des congrès Vinci à Tours. Dans la seconde, citons Bercy-Village ou le centre commercial Odysseum à Montpellier.

Alors que le projet urbain vante les mérites de la spécificité et de la contextualisation des projets, la récurrence des mêmes types de réalisations nous amène à nous interroger sur l'hypothèse d'une production de l'urbain qui serait tout autant standardisée (Bédard et Breux 2011 ; Bégout 2013). Nous l'avons dit, l'idéologie du projet est universelle et les processus mis en œuvre se ressemblent de plus en plus, quels que soient le domaine de production ou la localisation géographique. En ce qui concerne la ville, la tendance au standard est flagrante et quiconque a parcouru à pied les rues nouvellement pavées de projets récents ou simplement feuilleté les pages des dépliants publicitaires accompagnant tel ou tel projet aura ressenti une étrange impression de déjà-vu, autant visuel que discursif, tant les réalisations et les discours marketing se ressemblent d'un projet à l'autre (Gaillard et Matthey 2011b). L'architecture employée alimente cette impression : elle est similaire quels que soient le projet, sa fonction et sa position sur une carte du monde. Cette dichotomie entre revendication des particularités locales dans les discours et uniformité internationale des propositions est ce que Hans Ibelings nomme le « *supermodernisme* » (2003). Le marketing insiste, dans la continuité de la rhétorique du projet, sur la prise en compte du territoire et des

particularités locales. Or, cette revendication fait systématiquement appel à un même vocabulaire et aux mêmes thématiques (sont mobilisées le territoire, le patrimoine, l'histoire et la géographie du site, cf. partie 1.2.1.), puis elle s'appuie sur des solutions matérielles à la fois relativement marginales et surtout standardisées. Nous pouvons ici reprendre l'exemple précédent du recours systématique à un patrimoine muséifié se traduisant, dans le cas des reconversions de friches, par la conservation d'éléments du patrimoine industriel, portuaire ou maraîcher (soit comme autant de traces du passé intégrées dans le design des nouveaux espaces publics (grues, châteaux d'eau, rails), soit reconvertis en équipements culturels (halles, hangars ou silos transformés en musées ou salles de concerts).

Le premier élément à prendre en compte lorsqu'on cherche à comprendre les ressorts de pareille standardisation de l'urbain contemporain est sans aucun doute les conditions économiques de sa production. Ces conditions se sont considérablement tendues lors des deux dernières décennies, de sorte que les agences qui sont chargées de concevoir les projets urbains (qui sont souvent les mêmes d'une ville à l'autre) ont vu leur rémunération, et conséquemment leur temps, de travail baisser au fur à mesure que les exigences augmentaient (Prévot et Leclercq 2010). Contraintes financièrement et temporellement, celles-ci seraient plus facilement tentées de recourir à des solutions éprouvées, voire à des copier/coller purs et simples. Ce constat doit toutefois être modulé en fonction des projets et particulièrement de leur échelle. S'il semble tout à fait valable en ce qui concerne les projets à faibles budgets – comme par exemple la réalisation de lotissements ou de plans locaux d'urbanisme dans de petites communes –, il est sans doute bien moins exact en ce qui concerne les grands projets médiatiques pour lesquels les villes continuent d'investir des sommes conséquentes parce qu'elles ont sans cesse besoin de se distinguer (cf. partie 2.1.1.).
Le deuxième élément se trouve dans la manière dont la ville est produite. Malgré des discours volontaristes à propos du territoire ou du local, on observe la généralisation d'un certain nombre de pratiques identiques. Ceci est lié la place croissante des experts dans la production de la ville et à la généralisation de leurs outils, notamment les normes et les indicateurs (Borraz 2004 ; Jégou *et al.* 2002). La validation de la qualité des produits urbains et architecturaux par les démarches d'évaluation normative est très avantageuse pour l'organisation investie dans un processus de conception puisqu'elle lui permet à la fois de légitimer ses choix et ses actions, d'améliorer sa réputation et d'accroître son attractivité pour les investisseurs et les usagers (Delpeuch 2008)[1]. Nous retrouvons ici l'influence de la loi du marché de la ville sur le contenu de la production (Bégout 2013 ; Berdet 2013).
La « typification » des objets urbains est une demande parallèle à la tendance à la personnalisation, une demande qui émane à la fois des investisseurs et des usagers (Bourdin 2001). Les premiers cherchent avant tout à être sûrs de leur retour sur investissement et préfèrent des produits typifiés, plus rassurants. Cette tendance se retrouve fortement dans les choix des promoteurs et le caractère normatif qu'ils imposent aux logements qu'ils produisent (tailles des appartements, matériaux). Les seconds lisent la ville « *à travers des catégories stéréotypées et partiellement désocialisées (Paris/banlieue/province - ville/campagne, grandes catégories opposées à ma propre définition de mon espace proche ou de mon itinéraire urbain)* » (Bourdin 2001 : 162) et exercent sur les destinateurs une double demande de spécificité et de stéréotypie. La revendication de la qualité, quelle que soit la manière dont elle est qualifiée (de

[1] L'entrée du développement durable dans la production de l'urbain est un exemple flagrant de constat et nous revenons en détail sur cette standardisation dans une partie dédiée (chapitre 4, partie 2.2.).

construction, environnementale), vient renforcer cette normativité en accentuant l'attractivité des labels et des certifications, et conséquemment de leur utilisation.
À cette demande s'ajoute l'exposition médiatique de certains projets qui participent à la circulation de solutions techniques – urbanistiques, architecturales ou organisationnelles – à l'échelle internationale. Comme nous l'écrivions précédemment, les villes, et particulièrement les métropoles (cf. chapitre 4, partie 1.1.), sont confrontées à un impératif de distinction que ce soit par des spécificités locales ou l'originalité de leurs projets. Le « marché de l'urbain » n'est cependant pas uniquement structuré par cette recherche ; les projets doivent aussi répondre à l'exigence de commercialisation, qui demande de se conformer aux standards de qualité et à l'adaptation des propositions à la demande des consommateurs, notamment en termes de niveau de services ou de correspondance avec les habitudes : les propositions trop originales risquent de ne pas « rencontrer » le marché. Il s'agit donc de rechercher le bon équilibre entre distinction et conformité. Les villes font face au même dilemme : « *approcher de la commercialisation pure au point de perdre les marques de distinction qui sous-entendent les rentes de métropole, ou construire des marques de distinction si singulières qu'elles sont difficiles à exploiter* » (Harvey 2008 : 51). On assiste alors à des tentatives de reproduction des succès vus ailleurs et intégrant à la marge quelques particularités contextuelles. L'exposition médiatique joue un rôle et, dans un contexte de concurrence accrue, « *beaucoup de grands élus et de technocrates locaux accordent une importance qui va jusqu'à la fascination aux grandes opérations emblématiques et à la reproduction de quelques grands modèles français et étrangers, sans cesse présentés et représentés dans la presse spécialisée* » (Bourdin 2001 : 158). Ces « grands modèles » deviennent dès lors les étalons de « ce qu'il faut faire » et participent largement à la diffusion de principes qui deviennent vite les nouveaux standards. En outre, l'utilisation de plus en plus conséquente de représentations graphiques, souvent tridimensionnelles, et leur place croissante dans le processus de production comme de médiatisation, s'accompagne d'une uniformisation de ces images. Celle-ci est notamment due au fait qu'elles sont produites par les mêmes agences spécialisées à partir des mêmes logiciels (Bailleul 2009). Il s'ensuit que l'espace en projet serait désormais « *un objet "spatial" et atemporel* » (Bailleul 2009 : 222).
En 1974, Henri Lefebvre constatait l'uniformité des espaces urbains alors produits : « *ces espaces répétitifs sortent de gestes répétitifs (ceux des travailleurs) et de dispositifs à la fois répétés et à répétition : les machines, bulldozers, bétonneuses, grues, marteaux-piqueurs, etc. Ces espaces sont-ils échangeables parce qu'homologues ? Sont-ils homogènes pour pouvoir s'échanger, s'acheter et se vendre, n'ayant entre eux que des différences appréciables en argent, donc quantifiables (volumes, distances) ? La répétition règne. Un tel espace peut-il encore se dire « œuvre » ? Sans conteste, c'est un produit, au sens le plus rigoureux : répétable, résultat d'actes répétitifs* » (2005 : 91). Et d'insister dans les pages suivantes sur l'utilisation par les urbanistes et les architectes d'artifices esthétiques, processus qu'il nomme « visualisation », pour feindre la diversité et masquer la répétition de leur production. Ses propos décrivaient les fruits de l'urbanisme de plans en cours dans les années 1960 et 1970. L'universalité était revendiquée par les modernes et ce constat était, somme toute, une conséquence attendue du mode de production de l'époque. Ce constat, pourtant, marque par son actualité à l'heure des « métropoles post-modernes » (Douglas Lowes 2005), et de ce que Fredric Jameson (2007) nomme « *l'appétit photographique* » de l'architecture de la postmodernité, c'est-à-dire l'hyper-différenciation esthétique des façades de bâtiments conçus avant tout pour qu'il soit possible d'en faire de belles photos et par ailleurs fortement standardisés, un phénomène que relève aussi Hans Ibelings (2003). De quoi s'interroger sur la réalisation des promesses de contextualisation géographique et culturelle du projet urbain.

1.2.3. L'urbanisme, une pratique qui demeure descendante

Une des promesses du projet urbain est d'en finir avec un processus de production (et de conception) de l'espace qui demeure entre les seules mains de professionnels tous puissants et de permettre à davantage d'acteurs de participer aux décisions. Au premier rang de ces nouveaux acteurs investis dans le processus, se trouveraient les destinataires du projet (Thomassian 2009 ; Verdier 2009), ce grâce aux procédures de participation[1]. Là où le modernisme était ouvertement un urbanisme « *autoritaire et radical* » (Semmoud 2007), l'urbanisme contemporain et sa gestion managériale se veulent plus « *soft* » (ibid.), davantage tournés vers une compréhension du territoire et de ses usagers. En cela, la gestion de projet marquerait le passage d'un modèle hiérarchique à un modèle négocié (Novarina 2000). L'apparition de la participation comme outil et injonction (Pratchett 1999) est aussi liée à la crise générale de la représentation politique (Albert Lévy 2003), à la critique de la centralisation, à une demande plus grande de démocratie locale et de démocratie de proximité. Cette tendance est, de plus, renforcée par la généralisation des politiques de développement durable. Dans une sorte de cercle vertueux, le développement durable serait l'occasion de renforcer l'inclusion des citoyens en urbanisme (Berke 2002), et la participation un instrument de mise en œuvre de l'urbanisme durable (Gariépy et Gauthier 2009), comme un moyen de canaliser les contestations habitantes dans la construction d'un projet commun (Fauchard et Mocellin 2012). Poussé par une critique politique et une demande populaire, le projet serait porteur d'un « *impératif délibératif* » (Blondiaux et Sintomer 2002) qui s'impose dans tous les champs de l'urbanisme contemporain[2]. À travers des dispositifs variés de participation, les habitants sont amenés à prendre part au débat, ce qui, selon les promoteurs du projet, contribuerait à mettre fin à l'aspect descendant de la production de la ville. Si le développement des démarches dites de « démocratie participative » est incontestable, le fait qu'elles conduisent à un urbanisme moins descendant est un constat que nous ne partageons pas. Nous rejoignons plutôt les rangs de celles et ceux qui pensent que la participation est un bon moyen de « *domestiquer* » (Neveu 2011) d'éventuels mouvements sociaux et contestations habitantes ou citoyennes, et que l'objectif des démarches mises en œuvre est, le plus souvent, celui d'être des formes attestataires de l'ordre établi (Albert Lévy 2003).

Nous considérons que la pratique du projet urbain reste sur l'essentiel de sa chaîne une pratique descendante (Adam, Laffont, *et al.* 2015). Il s'agit là d'une prise de position que nous étayons dans les lignes qui suivent. Il serait possible de défendre la position inverse, mais nous tenons à inscrire nos travaux dans une perspective ouvertement critique à l'égard des récits officiels sur la « mise en participation » de la conception et la production de l'urbain. Cette prise de position s'appuie à la fois sur la littérature scientifique, comme nous l'évoquons dans ce chapitre, mais aussi sur de réflexions nées alors que nous travaillions dans l'urbanisme opérationnel et de constats dressés sur nos terrains d'étude, à la fois par l'observation des

[1] Nous définissons la participation comme « *le processus qui consiste à associer plusieurs acteurs d'un projet ou d'une action publique* » (Salamon 2008 : 11). Elle se décompose en plusieurs niveaux, indépendants les uns des autres ou complémentaires. L'information consiste en une simple information ascendante ou descendante sans échange ou négociation. La consultation revient à prendre l'avis de la population sans possibilité de négociation ni de débat sur le projet. La concertation correspond au troisième niveau où le débat s'exerce. Elle implique au préalable l'information et la consultation. Enfin, la codécision est le partage de la décision avec la population. Elle englobe les niveaux précédents dans le cadre d'une élaboration partagée du projet ou de la décision publique.

[2] Certains, ne redoutant manifestement pas de faire usage de formules excessives, vont jusqu'à parler de « *tyrannie participative* » (Cooke et Kothari 2001).

procédures de démocratie participative et grâce aux échanges avec les habitants et les concepteurs impliqués (cf. chapitre 7, partie 2.1.).

Que ce soit dans la sphère scientifique ou opérationnelle, un consensus fort se dégage sur l'idée selon laquelle « *lorsqu'il y a de vraies logiques de participation ou, du moins, d'inclusion des habitants dans la mise en œuvre des projets, cela permet d'enrichir le projet et réduire ses décalages avec la demande sociale* » (Semmoud 2007 : 121). L'une des trois hypothèses qui guide ce travail (cf. introduction générale) ayant précisément pour objectif de mettre en évidence les raisons de ce décalage, il nous paraît nécessaire de questionner l'ampleur effective de la participation dans l'urbanisme contemporain. La communication autour des projets a beau se faire l'écho d'une participation citoyenne supposée être sans cesse plus ambitieuse, l'urbanisme reste un champ dans lequel le pouvoir est très inégalement réparti[1] et où les récepteurs en sont quasiment dépourvus. Avancer que la réalité d'un espace peut être lue comme une construction collective ne doit pas être confondu avec le fait de dire qu'elle est une conception collective, et encore moins une production égalitaire. Les discours sur le mode projet et son fonctionnement théoriquement peu hiérarchique masquent très mal une inégalité de fait entre les destinateurs d'espaces et leurs destinataires. Les seconds n'ont quasiment pas voix au chapitre dans le modelage de l'espace matériel. Tous au plus sont-ils épisodiquement consultés pour connaître leurs préférences. Si l'émergence des notions de participation ou de démocratie de proximité peut paraître de prime abord comme l'avènement d' « *une vision égalitariste* » (Tapie-Grime *et al.* 2007 : 110), la remise en cause du pouvoir des élus et des techniciens des collectivités demeure très faible, et la pyramide hiérarchique n'est pas ébranlée : « *rien ne bouge dans la structure politique, la position verticale n'est pas remise en cause. Les élus dominent la pyramide politique et le dispositif participatif leur permet de bénéficier soit d'un effet feed-back soit d'un espace de test des réactions de la base* » (ibid. : 106). D'une certaine manière, la négociation annoncée a bien lieu dans les projets urbains mais elle s'apparente le plus souvent à ce que certains auteurs qualifient de « *marchandage* » (Novarina 2000 ; Thomassian 2009) dont les destinataires des projets sont exclus. Ce marchandage « *repose sur des coalitions d'acteurs économiques et politiques qui s'associent pour la réalisation d'opérations urbaines en vue d'en retirer mutuellement des gains. Dans un souci d'efficacité, la scène de la négociation est réservée exclusivement à ces deux catégories d'acteurs. Ainsi, l'implication de la population à la conception des projets est limitée et les procédures de consultation jugées inutiles car elles reviennent à demander un avis à des personnes non directement impliquées dans les projets* » (Thomassian 2009 : 186).

La prise en compte de la parole habitante dans les projets d'urbanisme est pourtant un impératif légal en France. La loi Bouchardeau[2] a instauré en 1983 l'obligation pour les collectivités de mener des enquêtes publiques pour toute création, révision ou modification du plan d'occupation des sols (POS). Depuis la loi d'aménagement de 1985[3], les collectivités ont également obligation de consulter la population pour toute ouverture de zone à urbaniser (zone NA), projet de zone d'aménagement concertée (ZAC[4]) et plus généralement tout projet

[1] L'inégalité dans la répartition du pouvoir est inhérente au pouvoir lui-même. Selon la théorie de l'acteur stratégique, par exemple, le pouvoir est toujours inégalement réparti, ce qui signifie par ailleurs qu'il est aussi toujours partagé (Crozier et Friedberg 1977). L'analyse d'un système d'acteurs vise alors à déterminer les modalités de ce partage et les gradients de répartition du pouvoir entre les différents acteurs impliqués.

[2] Loi n°83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.

[3] Loi n° 85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre de principes d'aménagement.

[4] La ZAC est aujourd'hui la forme d'opération publique d'aménagement de l'espace urbain à laquelle les collectivités ont très majoritairement recours pour réaliser des projets urbains complexes.

de modification du cadre de vie. Lors du remplacement des POS par les plans locaux d'urbanisme (PLU) en 2000 par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)[1], l'obligation de concertation a été étendue à l'élaboration de ceux-ci et des schémas de cohérence territoriale (SCoT). Enfin, la loi relative à la démocratie de proximité de 2002[2] a imposé aux villes de plus de 80 000 habitants de créer des conseils de quartiers. En plus du cadre législatif, nombre de villes ont créé leurs propres chartes de participation (c'est le cas à Nantes et à Lyon). Tout semble donc en place pour que la participation des citoyens se réalise et que notre premier constat devienne caduc. Or, si l'inscription dans la loi est une chose, l'inscription dans les pratiques en est une autre et la participation reste souvent un outil de communication, la proclamation de sa réalisation relevant essentiellement de l'effet d'annonce. La plupart des élus se contentent de mettre en œuvre les prérogatives légales de manière minimaliste, illustrant ici la différence entre lois et esprit des lois.

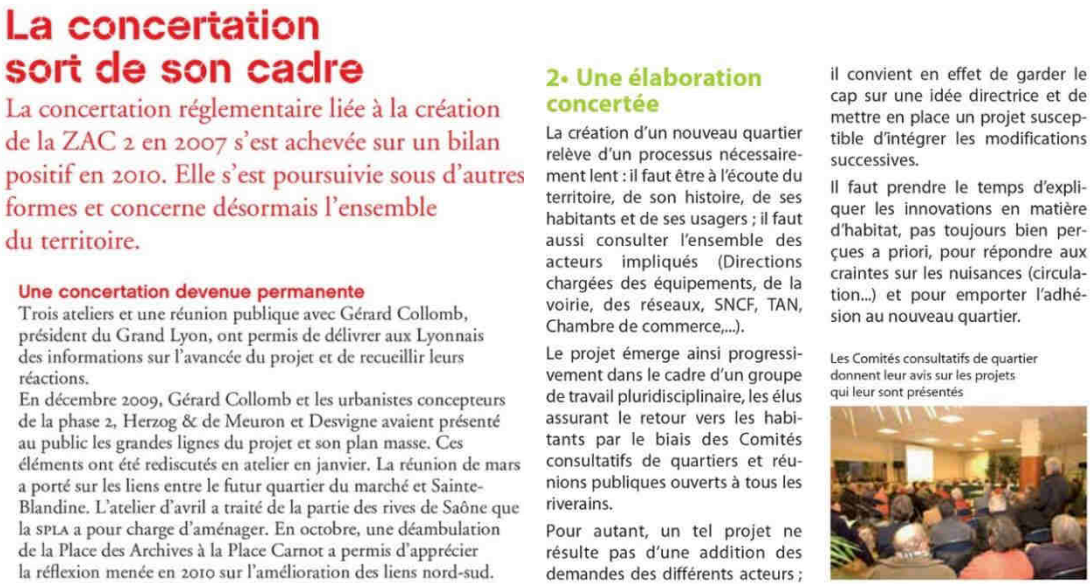

La concertation sort de son cadre

La concertation réglementaire liée à la création de la ZAC 2 en 2007 s'est achevée sur un bilan positif en 2010. Elle s'est poursuivie sous d'autres formes et concerne désormais l'ensemble du territoire.

Une concertation devenue permanente

Trois ateliers et une réunion publique avec Gérard Collomb, président du Grand Lyon, ont permis de délivrer aux Lyonnais des informations sur l'avancée du projet et de recueillir leurs réactions.
En décembre 2009, Gérard Collomb et les urbanistes concepteurs de la phase 2, Herzog & de Meuron et Desvigne avaient présenté au public les grandes lignes du projet et son plan masse. Ces éléments ont été rediscutés en atelier en janvier. La réunion de mars a porté sur les liens entre le futur quartier du marché et Sainte-Blandine. L'atelier d'avril a traité de la partie des rives de Saône que la SPLA a pour charge d'aménager. En octobre, une déambulation de la Place des Archives à la Place Carnot a permis d'apprécier la réflexion menée en 2010 sur l'amélioration des liens nord-sud.

2• Une élaboration concertée

La création d'un nouveau quartier relève d'un processus nécessairement lent : il faut être à l'écoute du territoire, de son histoire, de ses habitants et de ses usagers ; il faut aussi consulter l'ensemble des acteurs impliqués (Directions chargées des équipements, de la voirie, des réseaux, SNCF, TAN, Chambre de commerce,...).

Le projet émerge ainsi progressivement dans le cadre d'un groupe de travail pluridisciplinaire, les élus assurant le retour vers les habitants par le biais des Comités consultatifs de quartiers et réunions publiques ouverts à tous les riverains.

Pour autant, un tel projet ne résulte pas d'une addition des demandes des différents acteurs ; il convient en effet de garder le cap sur une idée directrice et de mettre en place un projet susceptible d'intégrer les modifications successives.

Il faut prendre le temps d'expliquer les innovations en matière d'habitat, pas toujours bien perçues a priori, pour répondre aux craintes sur les nuisances (circulation...) et pour emporter l'adhésion au nouveau quartier.

Les Comités consultatifs de quartier donnent leur avis sur les projets qui leur sont présentés

Figure 18. Exemples de communication autour de la concertation dans des brochures sur Confluence (gauche) et Bottière-Chénaie (droite) [3]

À bien des égards la participation demeure une pratique performative (Tapie-Grime *et al.* 2007) puisque l'attention est souvent essentiellement portée sur la communication autour de la participation – l'important étant de montrer que l'on fait participer – plutôt que sur les processus de participation. La loi n'impose en réalité que de concerter, sans préciser comment, ni à quel degré, la parole citoyenne doit être prise en compte (la seule obligation réglementaire est qu'elle se déroule « *pendant toute la durée de l'élaboration du projet* »[4]). Aussi les démarches sont-elles très dépendantes de la volonté politique et des professionnels locaux, et l'implication des habitants dans le processus de conception est à la fois très diverse et souvent réduite à la portion congrue. S'il est désormais courant que ceux-ci aient leur mot à dire sur quelques choix esthétiques (de la couleur du mobilier au nom des rues), ou que l'on s'appuie sur les réunions de participation pour légitimer tel ou tel choix urbanistique, parler de co-construction ou de

[1] Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains.
[2] Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.
[3] Sources : brochures « Rapport d'activité 2010 », *SPLA Lyon Confluence*, 2011 et « Un exemple de quartier durable : Bottière-Chénaie », *Nantes Aménagement*, 2009.
[4] Article L. 300-2 du code de l'urbanisme.

co-production est, à de rares exceptions près, très excessif. On ne retrouve par exemple pas d'habitants dans les jurys de concours désignant maîtres d'œuvre et d'ouvrage ou dans les commissions chargées de décider de la programmation de l'habitat, des espaces publics ou des commerces. Le contenu de ce qui peut être soumis à participation du public reste le plus souvent circonscrit, somme toute, à de « *petites choses* » (Bertheleu et Neveu 2006).

Un premier obstacle à la participation des habitants dans la production de la ville contemporaine provient du fait qu'elle se présente aujourd'hui avant tout, comme dégagé précédemment, comme un produit commercial, fabriqué par des entreprises (promoteurs) à destination de clients. L'organisation du modèle productif incite les entreprises à proposer des projets clefs-en-main, où tout est pensé, calculé et fait avant que les acquéreurs ne soient connus. Ceux-ci, qu'ils soient de futurs habitants ou des investisseurs motivés par des raisons financières, l'appréhendent aussi souvent comme un produit commercial et cherchent avant tout à s'assurer de la pertinence de leur investissement et, pour ceux qui habitent, à maximiser leur « satisfaction » d'usage (Amerigo et Aragonès 1997). Ce qui se caractérise par le constat de sa qualité en situation achevée et sa correspondance aux normes du moment. Les entreprises maîtrisent en général la totalité du processus de fabrication. Cela leur permet de s'assurer de la qualité apparente de leurs produits (Power et Parfect 1997), préalable à une « bonne vente ». Cette volonté de mainmise se double du fait qu'une participation habitante importante est « coûteuse » temporellement (Blondiaux 2007), et entre en contradiction avec les logiques du marché et des entreprises. Le système productif de la ville devient lui-même un frein à l'implication des habitants. Mais les entreprises ne sont pas les seuls acteurs intéressés par la livraison de produits clefs-en-main. C'est aussi le cas des élus, à qui ils servent de témoignage de la réalité et de l'efficacité de leur action. Présenter des projets achevés, qui plus est si cela est fait rapidement, permet par exemple de marquer une étape, une fin, ou encore un mandat. C'est ce que Guy Di Méo appelle le « symptôme inauguratif »[1].

Cette appétence pour les projets livrés clefs-en-main n'est qu'un des aspects qui caractérise la conditionnalité de la participation au bon vouloir d'élus, de commanditaires, mais aussi de concepteurs, souvent réticents à abandonner une partie de leur pouvoir (cf. chapitre 7, partie 2.1.). En outre, ceux-ci n'hésitent parfois pas à instrumentaliser la participation pour légitimer leurs décisions en les faisant avaliser de façon apparemment démocratique : « *la participation est surtout conçue comme une aide à la décision et à la construction de l'acceptabilité sociale des projets* » (Rémi Lefebvre 2007 : 207). Si la participation est autant mise en avant dans la communication politique, c'est moins par conviction que pour tenter de contrer un sentiment de défiance dont les élus font l'objet, et donc pour satisfaire à « l'impératif participatif » (Lefebvre 2007). Rémi Lefebvre conclut que « *la complexité de l'expérience démocratique est de plus en plus incorporée par les élus. Dans ce contexte, la promotion de la démocratie de « proximité » ou de la démocratie participative procède plus d'une stratégie corporatiste que d'un acte de foi démocratique : il faut restaurer la confiance et une légitimité érodée* » (ibid.).

Des freins au développement d'une participation plus conséquente peuvent être identifiés. Tout d'abord, les détenteurs du pouvoir d'aménager se montrent assez rétifs au fait d'ouvrir un espace de contestation de leurs décisions, ce que les dispositifs de participation ne manquent pas d'être (Rui 2006) même si la conflictualité y est limitée (cf. chapitre 7, partie 2.1.). Élus, maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre souhaitent rarement rendre possible l'expression d'opinions divergentes, celles-ci exprimant à la fois publiquement une remise en cause de leur

[1] Intervention lors du colloque *La participation habitante dans la mise en durabilité urbaine : discours, effets, expérimentations et mises à l'épreuve.* Bordeaux, le 27 novembre 2014.

pouvoir, de leurs décisions, et de leurs compétences organisationnelles. S'ils se plient à l'impératif participatif, ils « *aspirent à des séances calmes et sereines dès lors qu'elles permettent de donner une image de maîtrise et d'efficacité là où le brouhaha et l'expression publique des désaccords renvoient à une inaptitude organisationnelle* » (Rui 2006 : 81). De plus, la participation est, comme noté précédemment, souvent instrumentalisée par ceux qui la mettent en place qui y voient davantage une occasion d'appuyer leur légitimité[1] et de communiquer sur leurs actions plutôt que d'en débattre pour les faire évoluer (Lefebvre 2007). La multiplication des réunions publiques et des séances de concertation n'est pas forcément synonyme d'une participation accrue et souvent « *les habitants ne savent pas ce que deviennent leurs remarques et propositions. Les réunions publiques parfois organisées sous le nom d'atelier de participation s'apparentent alors plutôt à des lieux de communication ou de consultation* » (Zetlaoui-Léger 2004 : 104).

Cette faible prise en compte de la parole habitante tranche souvent fortement avec le contenu de la communication autour des projets et l'affichage massif de cette même participation. C'est par exemple le cas de nos deux terrains d'études où une communication importante sur cet aspect côtoie une concertation réduite pour l'essentiel à de l'information (cf. chapitre 5, partie 4.2.). La mise en œuvre, pour faible qu'elle soit, de dispositifs de participation, peut d'ailleurs être lue comme un atout dans la recherche d'attractivité des villes. La démarche de projet implique pour ceux qui les portent d'être en capacité d'attirer, si ce n'est de séduire, des partenaires économiques nombreux. Instrumentalisée, la participation peut être un moyen efficace pour s'assurer de l'adhésion des habitants et des acteurs locaux, une adhésion qui est « *activement recherchée car elle devient une ressource pour convaincre d'éventuels partenaires extérieurs de la pertinence des actions engagées* » (Novarina 2000 : 56). Idée consensuelle, la démocratisation des pratiques (c'est ainsi que les dispositifs de participation sont revendiqués) s'inscrit parfaitement dans les politiques des villes en quête d'une image favorable. De plus, elle rassure les investisseurs sur sa capacité à éviter, à canaliser ou à « domestiquer » (Neveu 2011) d'éventuelles contestations des projets par les riverains ou usagers.

Les habitants se rendent souvent compte de cette instrumentalisation et le décalage entre ambitions affichées et prise en compte réelle de leur parole est perçu comme une forme de démagogie (Adam, Laffont, *et al.* 2015). Cette opinion est d'autant plus aiguë que la distinction entre dispositifs de participation, communication des collectivités ou institutions publiques, et marketing des acteurs privés ne relève pas toujours de l'évidence pour les habitants (Bailleul 2009). Cette confusion est parfois entretenue à dessein par des destinateurs soucieux de faire passer des démarches qui relèvent de la simple consultation, voire de l'information ou de la communication, pour des processus participatifs. Le décalage entre décideurs et citoyens apparaît aussi sur un autre plan : les dispositifs de participation sont souvent l'occasion pour les premiers de démontrer leur compétence, faisant apparaître celle des seconds comme absente ou, en tous cas, inférieure. Aussi, « *plutôt que de permettre un rapprochement des décideurs et des citoyens, la mise en discussion publique des projets permettrait surtout de mesurer le fossé et la défiance qui sépare les deux mondes* » (Rui 2006, 2006 : 83). Conséquemment, même si l'affichage dit le contraire, les citoyens ou habitants ne se voient finalement « *pas accorder, la plupart du temps, un rôle égal à celui des acteurs du projet* » (Bailleul 2009 : 173).

En pratique, et à l'exception des quelques concessions accordées aux citoyens dans le cadre obligatoire des procédures de concertation ou dans des instances comme les conseils de quartier et autres conseils de vie locale aux responsabilités très limitées (Bertheleu et

[1] Certains auteurs identifient d'ailleurs l'émergence d'une nouvelle forme de légitimité politique qu'ils nomment « *légitimité participative* » (Tapie-Grime *et al.* 2007).

Neveu 2006), le pouvoir[1] demeure essentiellement dans les mains des professionnels de la ville ou des décideurs politiques et économiques. Dans le meilleur des cas, ceux-ci concèdent aux citoyens l'intégration dans les projets de certains de leurs désidératas portant sur des éléments non structurants. Les décisions importantes (la décision d'aménager telle ou telle zone par exemple) ne sont, elles, presque jamais discutées avec les futurs usagers (Monbeig 2007). Et lorsqu'ils acceptent de partager une partie de leur pouvoir, ce sont eux encore qui décident des éléments ouverts à la discussion et des cadres de la discussion. En plus de ne concerner le plus souvent que des « petites choses », les dispositifs de participation sont le plus souvent ouverts, c'est-à-dire basés sur la spontanéité et le volontariat des participants, ce qui conduit directement à des biais de sélection dus au fait qu'il faille se sentir spontanément « compétent » à participer à ces arènes (Tapie-Grime *et al.* 2007). Souvent, la participation n'intervient pas en amont des décisions importantes, mais les accompagne de plus ou moins près. Cette participation tardive ne peut promettre une construction collective du projet, de ses principes et valeurs, mais n'être que réactive à des solutions mises en œuvre par les destinateurs.

L'institutionnalisation des dispositifs de participation est essentiellement « *un mouvement descendant, par lequel les pouvoirs publics octroieraient un droit de participation au public* » (Fourniau 2006 : 241). Ces dispositifs « *relèvent davantage d'une mise en scène de la démocratisation que d'une véritable démocratisation du processus décisionnel* » (Oblet 2005 : 246). La multiplication des travaux universitaires visant à questionner ou à améliorer ces processus est un indicateur de ce constat : s'il existe un consensus important sur la participation comme valeur, celle-ci est encore très faible dans les faits. Synthétiquement, on peut dire que « *les acteurs habitants, en comparaison avec les autres types d'acteurs, ne sont que peu impliqués dans la conception et la mise en œuvre des projets urbains* » (Bailleul 2009 : 158). Dans une certaine mesure, le « *nouvel esprit de la démocratie* » (Blondiaux 2007) qu'est censée incarner la participation est le pendant politique du « *nouvel esprit du capitalisme* » (Boltanski et Chiapello 1999) : comme le projet, il rénove les formes, souvent superficiellement, pour mieux poursuivre la logique de fond.

Notre propos n'est pas de dire que les habitants ou les riverains devraient ou non être davantage investis dans les processus de conception de leurs espaces de vie, mais de constater qu'ils ne le sont aujourd'hui que marginalement, malgré les discours. En d'autres termes, et malgré le fait que l'idée de transversalité de la prise de la décision soit une valeur du projet urbain, la conception des espaces reste le domaine d'un petit nombre d'individus dominants qui imposent leurs représentations de ce qui est bon ou souhaitable aux futurs usagers des espaces qu'ils commanditent ou conçoivent. Quand bien même la suprématie de l'objectif de « bien commun » ou l'idée de supériorité des intérêts collectifs sur les intérêts individuels sont des valeurs essentielles pour qui pratique l'aménagement ou l'urbanisme (Martouzet 2002b), celles-ci reposent sur l'idée de la compétence de certains acteurs à déterminer pour les autres ce qui sera bon pour eux. Les arrangements à la marge de l'organisation matérielle des espaces par leurs habitants sont, certes, des phénomènes intéressants mais ils ne s'exercent que dans un cadre très limité qui interdit, dès lors, de considérer les habitants comme d'éventuels concepteurs d'espace (ce qui n'empêche nullement qu'ils soient investis d'une autre manière dans sa production (cf. chapitre 7)). Ceci vient à la fois justifier la différenciation stricte que nous faisons entre les deux groupes sociaux auxquels nous nous intéressons, et pointer la nécessité de porter attention aux fonctions des représentations étudiées.

[1] Pouvoir qu'on peut définir de manière minimale comme la capacité d'un individu, d'un groupe ou d'une institution à agir sur une situation afin d'en modifier le contenu ou le devenir. Ici le pouvoir est la capacité à agir sur l'organisation matérielle et symbolique de l'espace.

2. Le projet urbain, dispositif de médiation et fenêtre d'observation des représentations

Le projet urbain se généralise dans un contexte qu'il participe à formuler : celui d'une mutation des enjeux urbains et d'une recomposition du système d'acteurs. Comme nous l'avons montré précédemment, ce contexte est fortement marqué par une transformation des représentations de l'action sur l'espace. En ce sens, le projet urbain est porteur d'une reformulation des représentations des responsables de la production urbaine. Ces représentations influencent aussi les projets urbains comme réalisations particulières. Les projets urbains peuvent être considérés comme des phénomènes de représentation à double titre. D'abord, parce qu'en tant que produits de la forme dominante de la production de l'urbain contemporaine, ils véhiculent des représentations sur la production de la ville. Ensuite, parce que leur réalisation matérielle et symbolique influence, autant qu'elle en est le fruit, les représentations de la ville. L'urbain contemporain est à la fois le fruit d'une lente construction collective de ce que la « bonne » ville ou l'urbain « de qualité » doit être et les prémices de ce que cette construction sera dans un avenir plus ou moins lointain. Cette construction se fait parallèlement dans différentes sphères de la société, notamment parmi les concepteurs d'espace et parmi la population non experte, celle qui constitue la plus grande part des habitants des futurs projets. Ces deux groupes se rencontrent rarement réellement et leurs représentations demeurent souvent employées dans des champs distincts. Chaque projet urbain particulier est l'occasion de les mobiliser autour d'une référence commune (partie 2.1.1.). Aussi, l'observation de projets particuliers peut-elle nous renseigner sur les représentations de l'urbain des concepteurs et des habitants en les fixant, en un instant *t*, sur un espace unique et des problématiques communes, à défaut d'être toujours partagées dans les mêmes termes (jugées d'une même importance ou associées aux mêmes enjeux et valeurs), ce qui éclaire alors la manière dont ces deux populations appréhendent les contradictions que nous identifions. À condition de poser le projet urbain comme un dispositif de médiation de ces représentations (partie 2.1.2.), et de bien peser ce qu'on observe, quand et comment on l'observe : c'est là l'objectif des paragraphes suivants et de la modélisation qu'ils introduisent (partie 2.1.3.)[1].

Considérer le projet urbain comme un dispositif de médiation des représentations de l'urbain et traduire cette modélisation par une étude empirique requiert de penser la manière dont la question des temporalités et des dynamiques influence la modélisation et son opérationnalité. Premièrement, cela implique de prendre la mesure des multiples temporalités, variées et parfois contradictoires, mises en tension par la médiation du projet urbain (partie 2.2.1.). Nous en identifions principalement quatre. Les trois premières ont trait à notre objet d'études : ce sont celles, individuelles, des acteurs, celles du « fait social » urbain, et celles qui sont propres au projet urbain lui-même (logiques économiques et procédurales). La quatrième est la nôtre, celle de l'observateur. Deuxièmement, concevoir le projet urbain comme un dispositif qui rend les représentations observables, c'est aussi l'appréhender comme une séquence d'observation : le moment *t* où figer les représentations des acteurs afin de les confronter (partie 2.2.2.). En l'occurrence, notre proposition est de confronter à ce moment-là les représentations d'acteurs (les concepteurs et les habitants) qui n'interviennent pas simultanément sur le projet. Ces deux aspects conditionnent le choix des terrains d'étude et celui du moment auquel les observer. Ces choix résultent de considérations théoriques et d'impératifs pratiques, que nous

[1] Le terme de modélisation est hautement polysémique. Nous l'employons pour qualifier la structure de postulats et la schématisation associée nous servant à penser le projet comme dispositif de médiatisation des représentations.

expliquons dans cette section afin d'en peser les implications sur les résultats que nous pouvons produire. L'objectif est de répondre à la question suivante : pour remplir les objectifs de notre travail de recherche, quand devons-nous observer les espaces en transformation, quelle temporalité choisir pour étudier les projets urbains qui nous intéressent ?

2.1. Médiatiser les représentations de la ville grâce à des projets urbains particuliers

2.1.1. La production de l'espace, entre traduction et construction de représentations

Le projet urbain[1] est assurément un objet complexe (Boutinet 2005) au sens où la sociologie de la complexité l'entend (Morin et Le Moigne 1999), premièrement par la nature de sa démarche telle que décrite précédemment, deuxièmement à cause de son objet d'attention : l'espace urbain. Prendre la mesure de celui-ci (que l'on soit concepteur ou récepteur) implique d'être capable d'assimiler quantité d'informations hétérogènes, qu'elles soient matérielles ou symboliques, spatiales ou sociales. Cette complexité provient du fait que les systèmes urbains « *articulent des échelles de territoire (échelles de l'intimité, de la proximité, de la ville, du monde) et qualifient à la fois l'être-ensemble et l'ipséification ou encore la collectivité et l'individuation* » (Salignon et Younès 1998 : 176). C'est cette complexité, associée soit à la transformation d'une situation initiale, soit à la production de nouvelles réalités et à la nécessité de se construire de nouveaux repères, qui provoque une activation des représentations de ceux qui le fréquentent comme de ceux qui le conçoivent. Ces acteurs doivent mobiliser leurs représentations pour savoir à quoi s'en tenir avec la nouvelle configuration socio-spatiale : l'appréhension de celle-ci s'appuie sur les représentations des individus autant qu'elle les actualise en suggérant une nouvelle référence. En l'occurrence, et nous y revenons dans les paragraphes suivants, l'intérêt du projet urbain pour l'étude des représentations de la ville est qu'il marque une référence commune, même si abordée diversement, pour ses différents acteurs.

Parler de production de la ville contemporaine nous amène à scinder, à des fins analytiques, le processus spatial en plusieurs niveaux inter-reliés et correspondant aux différentes réalités que nous envisageons observer. Nous proposons de distinguer trois niveaux incluant des représentations distinctes. Tout d'abord il y a l'espace conçu, soit l'espace des concepteurs (urbanistes, architectes, aménageurs, paysagistes, chargés de mission des promoteurs et bailleurs sociaux) et de leurs représentations, celles-ci étant largement liées à l'ordre imposé par les rapports de productions. Cet espace conçu est l'espace dominant au sens où les représentations qui ont conduit à son élaboration percolent, à travers le processus de production, jusqu'aux individus qui vont en faire usage. Il y a, ensuite, l'espace réalisé, matériel et directement tributaire du mode de production au sens pratique du terme. Nous le considérons comme inaccessible en tant que tel et comme un élément de médiation entre le premier et le troisième niveau. Ce dernier est l'espace reçu, autrement dit l'espace appréhendé par les usagers tel qu'ils le décrivent en confrontant leurs propres représentations aux traductions symboliques et matérielles de l'espace conçu. Si l'on considère l'espace comme un produit, c'est le stade où celui-ci est consommé. Notre ambition est de comprendre comment ce dernier niveau se confronte au premier.

[1] Nous emploierons à partir de maintenant le terme « projet urbain » pour décrire le résultat de l'activité de projet, résultat compris comme l'ensemble des productions matérielles et symboliques d'une opération particulière.

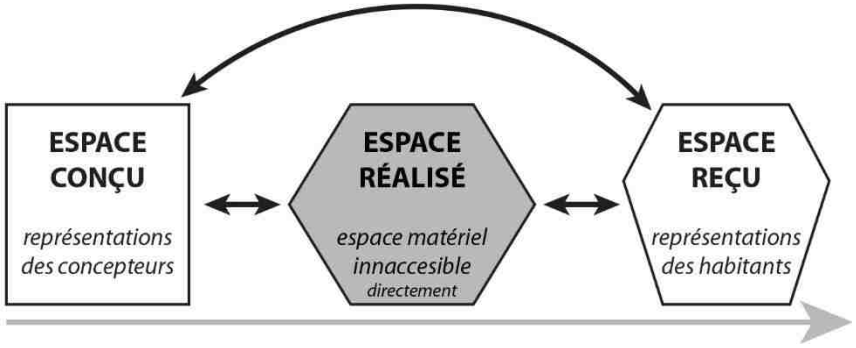

Figure 19. Espaces conçu, réalisé et reçu[1]

La modélisation que nous proposons s'inspire de la « *triplicité de l'espace* » d'Henri Lefebvre (2005) présentée dans les chapitres précédents (chapitre 1, parties 2.1.2. et 2.2.2. ; chapitre 2, partie 2.1.3.). Notre espace conçu correspond assez largement à son espace conçu (« *représentations de l'espace* »), notre espace réalisé à son « espace vécu » (« *pratiques spatiales* ») et notre espace reçu à son « espace perçu » (« *espaces de représentation* »). Notre modélisation se distingue sur plusieurs points. Premièrement, par une tentative de lever, pour les besoins de la conceptualisation, un certain nombre de flous que nous identifions dans sa modélisation. Pour Henri Lefebvre, l'activité de conception de la ville se retrouve à cheval entre espaces conçu et vécu, de même pour l'activité de réception (entre espace vécu et perçu). Nous choisissons d'englober ces activités dans des espaces spécifiques et de limiter l'espace vécu à sa réalisation matérielle (cette matérialité comprenant aussi l'organisation de la cité et les aspects symboliques inclus dans les formes spatiales). Ceci nous amène aussi à considérer que le second niveau, que nous nommons espace réalisé, n'est pas l'unique domaine des pratiques (sauf à considérer que les pratiques sont purement matérielles). Par exemple, Henri Lefebvre envisage la conception architecturale comme une activité cumulative des espaces conçu et vécu alors que nous la plaçons uniquement dans le premier espace défini, considérant que les informations tirées de la pratique spatiale intègrent le champ des représentations des concepteurs. Deuxièmement, et consécutivement à cette première différence, nous nous distinguons d'Henri Lefebvre par l'emploi que nous faisons d'un vocabulaire qui nous semble plus en adéquation avec la manière dont nous définissons certains concepts. Le terme « espace vécu » est évacué en raison de la simplification que nous venons d'expliquer. De même, nous utilisons le terme d'espace reçu plutôt que celui « d'espace perçu » car, dans l'acception que nous retenons de la notion de perception (cf. chapitre 2, parties 1.2.2. et 2.1.2.), le terme « perçu » serait à la fois trop restrictif et décrirait mal ce que nous étudions. La troisième différence est que nous nous intéressons uniquement aux représentations, ce qui n'est pas le cas d'Henri Lefebvre. Ceci pose deux distinctions majeures avec ses travaux : le fait de considérer l'espace réalisé (« espace vécu ») comme inaccessible, et le fait de placer espace conçu et espace reçu sur un même plan théorique (sans ignorer qu'ils ne sont pas équivalents dans leurs implications sur l'espace réalisé), ce qui n'est pas le cas chez Henri Lefebvre.
Précisons encore que, comme la modélisation d'Henri Lefebvre, notre proposition et les schémas qui l'accompagnent sont non pertinents si les niveaux définis sont appréhendés de manière rigide comme des « cases » qui se succèderaient sans lien entre elles. La modélisation que nous proposons n'est utile et pertinente que si les trois niveaux, et particulièrement les

[1] La flèche grise symbolise l'évolution temporelle, les autres flèches symbolisent les influences des différents niveaux les uns sur les autres.

deux sur lesquels nous concentrons notre attention, sont considérés dans leurs interactions dialectiques. Henri Lefebvre avait éprouvé le besoin d'énoncer une mise en garde de ce type, écrivant que « *la triplicité : perçu-conçu-vécu (spatialement : pratique de l'espace-représentation de l'espace-espaces de représentation) perd sa portée si on lui attribue le statut d'un "modèle" abstrait. Ou bien elle saisit du concret (et non de l'"immédiat") ou bien elle n'a qu'une importance restreinte, celle d'une médiation idéologique parmi beaucoup d'autres* » (2005 : 50). Dans les travaux ayant portés sur l'œuvre d'Henri Lefebvre ou s'en étant réclamés, cette mise en garde a souvent été oubliée. Sylvain Sangla, auteur d'une thèse sur ce sujet, considère que « *le manque de dialectique dans la compréhension des idées et dans l'application des méthodes a été à l'origine de nombreux contresens de lecture des textes lefebvriens* » (2010 : 152).

Afin que cette dialectique apparaisse clairement, il faut la détailler. Nous considérons que ces différents niveaux se confrontent puisque les représentations des individus se construisent conjointement par leurs perceptions et leurs interactions (cf. chapitre 2, partie 1.2.2.). Ceci implique de considérer le projet et l'espace urbains comme des dispositifs de médiation, c'est-à-dire des éléments de transmission entre les représentations des concepteurs et celles des récepteurs, deux types de représentations qui s'influencent mutuellement par l'entremise du projet autant qu'elles en conditionnent l'existence. Cette façon de considérer le jeu entre le projet urbain et les représentations des acteurs qu'il concerne est sous-tendue par un espace matériel un espace mental non pensés comme parallèles mais comme intégrés l'un à l'autre (cf. chapitre 1, partie 2.1.1.). Ceci nous conduit à considérer que « *toute action sur l'espace est (…) motivée par les valeurs symboliques qu'on attribue à l'espace : l'emplacement du bâti, sa forme, l'usage auquel on le destine, sont aussi déterminés par les significations qu'on veut donner, qu'on donne sans le savoir, à l'espace ainsi créé* » (Rosemberg 2000 : 3). L'espace matériel ne se contente pas de conditionner des valeurs d'usages mais il influence aussi des valeurs symboliques, donc les représentations de l'espace et des enjeux de la production de l'espace. Réciproquement, « *les représentations mentales sont modelées par l'espace produit : l'organisation de l'espace, les formes spatiales, influencent les rapports des hommes aux lieux. Les représentations héritées de l'espace réagissent sur l'espace : elles induisent un comportement qui guide inconsciemment la production nouvelle d'espace, interdisant éventuellement que l'espace nouveau soit conforme aux intentions des acteurs. L'espace réel produit un espace mental qui guide l'action sur l'espace réel, l'espace mental donne du sens à l'action sur le réel* » (ibid.). Les représentations des concepteurs et des habitants s'influencent mutuellement par l'entremise de l'espace et des actions sur l'espace autrement dit du projet urbain (cf. partie 1.1.3.). Le projet urbain est aussi l'occasion d'une communication directe et indirecte entre acteurs. Cette communication est celle qui a lieu entre les différents destinateurs, mais aussi avec les habitants à travers le marketing urbain, les relations directes informelles et, malgré toutes les réserves qu'il convient d'émettre à ce sujet, lors des procédures de concertation ou de participation (cf. partie 2.1.3.).
Toutes les représentations auxquelles nous nous intéressons n'ont pas une influence égale sur la conduite du projet, sa conception, sa réalisation ou encore sa réception et son appropriation. Une des questions qui se pose pour chaque type d'entre elles lorsqu'on propose de les mettre en regard est la suivante : quel est son rôle dans la production de l'espace ?

2.1.2. Le projet urbain, dispositif de médiation des représentations

La réponse à la question du ou des rôle(s) des représentations dans les projets urbains est loin d'être évidente. Il n'est assurément pas suffisant de répondre que les représentations des

concepteurs seraient les seules actives dans cette production et que celles des récepteurs ne seraient destinées qu'à guider leur « bonne réception ». Si les représentations des concepteurs sont logiquement très influentes dans le processus de production, elles ne se concrétisent pas directement sur l'espace matériel, mais passent à travers un véritable processus de traduction[1] lors duquel elles doivent composer à la fois avec les réalités matérielles de l'espace à aménager, les contraintes imposées par les logiques économiques ou institutionnelles et l'influence des représentations d'autres acteurs, notamment celles des destinataires du projet (Adam 2013b ; Adam et Laffont 2014). Le projet urbain naît du résultat de la rencontre de ces différentes représentations, autant qu'il les façonne à son tour. En un mot : il les médiatise. C'est pourquoi nous proposons ici de considérer le projet urbain comme un dispositif de médiation entre les représentations de ses concepteurs et de ses habitants.

Nous ne sommes pas le premier à proposer de considérer le projet urbain comme un dispositif de médiation puisque nous empruntons notamment cette idée, et ce vocable, à Bernard Salignon et Chris Younès (1998)[2]. Tout en explicitant ce qu'ils entendent par « médiation », ceux-ci suggèrent quelques thèmes et clefs d'interprétation du projet urbain : « *il articule toujours en architecture le fini et l'infini, la différence et la répétition, le temps et l'espace, la symbolicité et la corporéité, l'imaginaire et la réalité, l'un et le multiple. Tout projet urbain médiatise la façon qu'il a de coordonner dialectiquement une histoire passée avec ce où va la ville et ave ce vers quoi aspirent, tendent, les habitants. Trop souvent les projets déclinent et distribuent sur la scène de l'urbain une réalité plus économique et financière qu'un véritable sens d'une éthique de la rencontre* » (Salignon et Younès 1998 : 177). Cette proposition formule une synthèse des différents éléments précédemment présentés qui équivaut à la fois à la forme théorique d'un projet idéal, et à celle pratique des projets contemporains. Si l'intégration conjointe de ces différents éléments est l'un des aspects qui permet de considérer le projet comme médiatisant les représentations, il faut cependant interroger plus amplement ce que cette proposition entraîne.

Tout d'abord, en suivant cette approche, le projet urbain est étudié globalement, c'est-à-dire à la fois comme processus et comme résultat, qu'il soit la réalisation matérielle du quartier ou la communication autour de celui-ci. Le projet est aussi approché partiellement puisqu'il n'est pas question de l'envisager sous l'angle de ce qu'il serait vraiment mais uniquement à travers ce que ses acteurs en disent. Le projet est ce qui nous permet à la fois de concentrer leurs représentations, de les conduire à les mobiliser et de les observer. Ce qui ne signifie pas qu'il est un dispositif neutre puisqu'il les influence aussi.

Pour Jean-Pierre Boutinet, le projet architectural (on peut aisément étendre cette considération au projet urbain), peut « *être considéré comme le paradigme de tout projet (…) parce qu'il illustre de façon caractéristique la double relation que son auteur entretient avec l'objet, relation avec un objet réel, donné à travers l'ensemble des contraintes matérielles et symboliques qui sont dès le départ imposées, relation avec un objet mental à façonner par un travail d'imagination et d'intuition sans cesse à reprendre* » (2005 : 189-190). Selon lui, le projet s'établit dans le compromis qui vise l'intégration conjointe de l'objet réel et de l'objet mental. Alors, « *ce compromis, cette nouvelle forme, vont*

[1] Au sens de la traduction défini par Michel Callon (1986), c'est-à-dire le processus par lequel un objet ou une idée subit une suite de transformations successives, sous l'influence de différents actants, le conduisant à prendre une forme si ce n'est définitive, du moins stabilisée.

[2] L'emploi du terme « *médiation* » pour décrire ce type de mécanisme est présent chez Pierre Bourdieu, qui écrit dans un chapitre intitulé *Effets de lieux* de l'ouvrage *La misère du monde* : « *plus généralement, les sourdes injonctions et les rappels à l'ordre silencieux des structures de l'espace physique approprié sont une des médiations à travers lesquelles les structures sociales se convertissent progressivement en structures mentales et en système de préférences* » (1993 : 163).

caractériser la projection spatiale à laquelle il faut adjoindre une projection temporelle matérialisée dans les différentes étapes de la planification jusqu'à la phase terminale de l'objet achevé. C'est en ce sens que la pratique architecturale consiste dans le passage de l'espace du projet à l'espace de l'objet » (ibid. : 190). La réalisation fait partie intégrante du projet et c'est sa confrontation avec la projection initiale, premier objet mental, qui permettrait de comprendre précisément le déroulement du travail de conception. Cette proposition demeure malheureusement dans la sphère des constructions théoriques et nous devons à confronter les concepteurs, et non la conception, à leurs réalisations pour mieux comprendre ce qui, pour eux, était enjeu dans le projet qui y a conduit. De la même manière, la construction des représentations des individus commence bien avant leur rencontre « physique » avec l'espace matériel, mais nous ne sommes pas en mesure de la saisir dans son historicité. C'est pourquoi la modélisation que nous construisons ici rompt avec ces aspirations pour mieux s'appliquer à l'étude de situations pratiques.

Les représentations que nous étudions sont, pour l'essentiel, autonomes vis-à-vis du projet puisqu'elles lui préexistent et, même si le projet peut influencer leur évolution, elles existeraient sans lui. Notre objectif est donc d'étudier les représentations de la ville au sens large, davantage que celles des projets étudiés en particulier. Le projet est en quelque sorte un prétexte, mieux un vecteur, pour appréhender les représentations de l'urbain, comme de sa production, et à travers elles en comprendre les contradictions. Les représentations de l'espace et de la ville sont abordées de manière générale, sans effectuer de hiérarchisation ou de sectorisation *a priori*. Par exemple, nous n'opérons pas de distinguo entre formes matérielles et organisation sociale de l'urbain, considérant que les champs sont multiples et interdépendants. Les représentations sont pour ceux qui les mobilisent des réductions de la réalité permettant de l'analyser efficacement et de s'y comporter de manière adéquate (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.). Pour cette raison il nous semble important d'essayer ne pas contraindre leur recueil par des réductions supplémentaires apportées par l'observateur ou, du moins, d'être en mesure de les objectiver et de les analyser.

Les représentations sont dynamiques (cf. chapitre 2, parties 2.1.3. et 2.1.4.). Nous pouvons donc dire qu'elles ont une trajectoire constituée de leurs évolutions successives pour un individu ainsi que de sa posture vis-à-vis de l'objet de représentations. Cette trajectoire est *a priori* inconnue même si nous pouvons accéder à certains des éléments qui l'ont influencée ou la conditionnent encore. Que ce soit dans le parcours résidentiel des habitants, ou parmi les projets auxquels ils ont participé et leur formation pour les concepteurs, certains éléments constituent des références dans la construction de leurs représentations. Par référence, nous entendons des expériences ou des objets qui cristallisent des représentations et participent à les formaliser et les accréditer comme « vraies ». Ces références viennent les nourrir et influencer leurs trajectoires, tout comme les situations d'interaction, même si celles-ci sont des pistes d'investigation difficilement opérationnelles tant il semble illusoire de prétendre en relever l'historique de manière exhaustive.

Les représentations des concepteurs et des habitants suivent des trajectoires qui sont, pour l'essentiel, parallèles même si elles peuvent se rejoindre en certains points. C'est le cas lorsque des représentations sont suffisamment « fortes » pour être partagées par toutes les composantes de la société, ou lorsqu'un groupe influence suffisamment l'autre pour lui imposer sa vision du monde. Le projet urbain n'amène pas nécessairement ces trajectoires à se croiser, il peut même dans certains cas les faire dévier dans des directions différentes, en revanche il marque une référence commune. Cette référence n'unifie pas les trajectoires mais nous offre la possibilité de les observer et de les confronter. À ce titre, le projet en tant que processus n'est envisagé qu'à travers les représentations qu'en ont les acteurs interrogés.

L'essentiel des représentations étudiées ont une existence autonome de celle des projets urbains sur lesquels se fondent nos observations mais, sans leur médiation, elles demeurent dans des sphères isolées de la vie sociale et sont mobilisées dans des contextes et sur des supports trop différents pour qu'il soit possible de les observer et de les mettre en rapport.

2.1.3. Modéliser le projet urbain pour saisir les représentations

L'objectif de notre modélisation est de penser la confrontation des représentations de groupes sociaux identifiés : concepteurs du projet d'un côté, habitants de l'autre[1]. Ces deux groupes sociaux font parties d'un groupe social plus large, la société française en ce début de XXIe siècle. De fait, ils baignent dans un ensemble de représentations communes et partagent des valeurs et de références. Chaque groupe partage aussi des représentations préexistantes au projet. D'un côté, il y a celles du groupe socioprofessionnel des professionnels de la ville, ici essentiellement des architectes et des urbanistes, influencés, entre autres par leur formation, par le contexte socio-économique d'exercice de leur profession, par les courants de pensée en vogue ou encore par des origines sociales et des orientations idéologiques relativement homogènes (Champy 2001). De l'autre, il y a les représentations des habitants, groupe plus ou moins socialement homogène selon les projets (cf. chapitre 5, partie 4.1.2.), que l'on peut supposer relativement proches parce qu'elles sont en partie la cause de leur présence.
Comme dispositif de médiation des représentations, le projet urbain assure une mise en relation, ou du moins en présence, des représentations des concepteurs et des habitants. Il joue donc un rôle dans l'influence que celles-ci ont mutuellement l'une sur l'autre. Hélène Bailleul résume ce processus en s'intéressant à la réception habitante : « *du point de vue des habitants l'image mentale des acteurs n'est observable qu'une fois filtrée, modifiée, réduite par un média (discours, support graphique, etc.). Le projet n'est jamais dévoilé dans toute la complexité de son contenu. (...) La présentation d'images de l'espace en projet est un indice du travail de conception et non une formulation exhaustive de son contenu, ce dernier étant voué à évoluer* » (2009 : 296). Le pendant de cette considération sur la réception est le fait que les concepteurs n'ont jamais vraiment accès à la manière dont leurs projets sont reçus et ils ne peuvent qu'en produire une interprétation, une projection. Comme tout dispositif de médiation, le projet urbain ne fait pas que transmettre des informations d'un récepteur vers un émetteur et vice-versa, il applique aussi des « filtres » sur ces informations et influence leur compréhension et les conséquences qui en découlent[2].
Dès lors, le projet va avoir une double influence sur ces représentations. Premièrement, par son organisation et les choix collectivement retenus lors de la phase de sa conception, il va faire évoluer les représentations des concepteurs. Interviennent ici la spécificité du projet et l'influence du groupe et de son travail collectif sur les représentations de ses membres. Le projet va ainsi provoquer la mise à l'agenda de certaines thématiques qui seront autant d'objets de représentations, leur formalisation selon certains termes, les renouveler ou les faire évoluer, voire va conduire à en générer de nouvelles. La conception d'un projet, et plus généralement l'aménagement ou l'urbanisme, sont des actes intentionnels et les représentations de l'espace et de la société influencent cette intentionnalité. Les représentations des concepteurs orientent leurs intentions, elles se nourrissent de leurs valeurs, croyances, connaissances et

[1] La définition du groupe social et les raisons qui nous permettent de considérer que les concepteurs et les habitants forment des groupes sociaux distincts est développée dans la partie 1.2.2. du chapitre 1.
[2] Par analogie avec le vocabulaire linguistique, on peut dire qu'il s'agit là d'un processus de codage et de décodage de messages dont le projet urbain est le vecteur.

interprétations de l'espace urbain, en général, et de celui du projet sur lequel ils travaillent, en particulier. Ces intentions reposent largement sur leurs connaissances techniques ou scientifiques et leurs compétences, héritées à la fois de leur formation initiale et de leurs expériences de projet successives (Martouzet 2002b ; Segaud 2012). Comme toutes les formes de savoir, ces connaissances sont passées par le filtre des représentations. C'est lorsqu'elles rencontrent les stratégies des acteurs que les représentations commencent à formuler les contours du projet. En ce sens, et parce qu'en tant que moyen de production il comprend une projection, le projet est « *une représentation active, c'est-à-dire une représentation qui contient une décision d'action* » (Rosemberg 2000 : 16). Si on retient l'idée du projet comme la construction d'une nouvelle référence (ou nouvelle expression d'un référentiel existant) qui vient concrétiser la représentation et l'accréditer comme vraie, le travail de conception à la fois individuel et collectif, en lien avec les autres acteurs du projet, influence directement les représentations individuelles et celles du groupe social. Nous avons là une première boucle de rétroaction (Morin et Le Moigne 1999), illustrée dans la figure 20.

Deuxièmement, les concepteurs vont venir projeter les futurs usages des lieux qu'ils fabriquent et en quelque sorte se mettre à la place des usagers ou chercher à évaluer et qualifier leurs représentations. Ils vont, par projection ou retour direct, faire évoluer leurs représentations en intégrant ce qu'ils pensent être celles des (futurs) habitants (et parmi elles, leurs attentes), soit pour s'y adapter soit pour tenter de les contourner ou de les faire évoluer par l'entremise du projet. Cette évolution des représentations va influencer le projet et venir modifier à la fois la nature des interactions qu'ont les concepteurs entre eux mais aussi avec les habitants et les choix techniques et sociotechniques qu'ils vont faire[1]. C'est la seconde boucle de rétroaction.

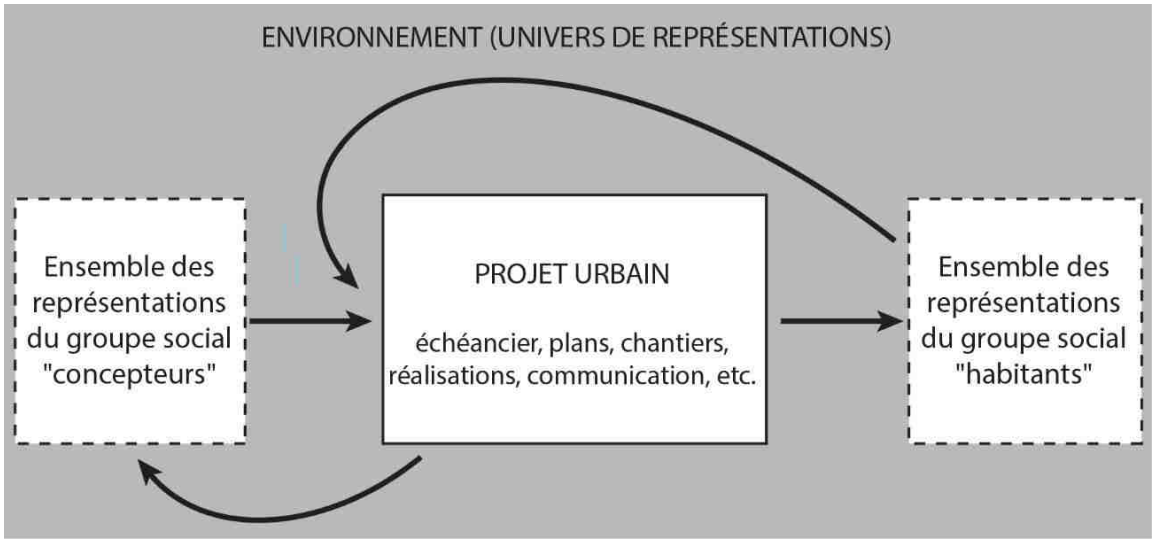

Figure 20. Le projet urbain comme dispositif de médiations des représentations[2]

[1] Nous pourrions ajouter que l'évolution, ou ne serait-ce que la formulation, des représentations des deux groupes sociaux agit ou rétroagit sur l'environnement même si ce n'est que très marginalement étant donné l'échelle des projets étudiés. Si cette assertion a pour intérêt de souligner les différentes temporalités en jeu dans un projet urbain, autrement dit la manière dont le temps du projet se déborde lui-même pour reconditionner son environnement à long terme, elle est cependant trop diffuse pour être vérifiable en dehors du cercle d'attraction du projet (habitants de la ville, riverains, professionnels de la ville extérieurs au projet) et elle dépasse, dans ce qu'elle implique en matière d'enquête, largement le cadre de ce travail.

[2] Les flèches symbolisent les influences des différents niveaux les uns sur les autres, le cadre en pointillés des représentations des acteurs symbolise leur intégration dans l'univers de représentation plus large de la société.

Revenons sur l'influence de la généralisation de la gestion par projets sur le travail des concepteurs, leurs représentations et la manière dont ils s'emparent des représentations des destinataires des projets. Selon Nora Semmoud, le projet urbain introduit une évolution vers une transversalité accrue des pratiques professionnelles et une prise en compte augmentée de la complexité technique et organisationnelle de la ville. « *Les professionnels sont aujourd'hui contraints d'envisager l'articulation de leur champ avec plusieurs politiques (transport, habitat, emploi, etc.) et plusieurs domaines (social, économique, etc.). Même si certains d'entre eux restent persuadés de leur pouvoir exclusif sur l'espace et considèrent qu'ils sont les « chefs d'orchestre » de toute opération d'urbanisme, les professionnels, en général, admettent d'acteurs divers et les pratiques transversales dans la pratique du projet* » (2007 : 151). Si le processus évolue nettement par rapport à la programmation traditionnelle, le projet n'introduit pas une évolution radicale des représentations et des manières de fonctionner des concepteurs d'espace : « *les changements observés affectent essentiellement la démarche, sans conduire les professionnels de l'aménagement à rompre fondamentalement leur enfermement dans la culture techniciste ou artistique qui fait de l'usage un « angle mort ». Leurs pratiques traduisent alors, tantôt une fascination récurrente pour la mode, tantôt des frilosités notamment à travers le fétichisme du patrimoine bâti* » (ibid.). La promesse du projet de garantir l'incorporation des désirs ou inspirations des habitants est souvent oubliée par les concepteurs et ce sont leurs représentations qui prennent très largement le dessus. « *Les maîtres d'œuvre (architectes, paysagistes et ingénieurs) peuvent parfaitement s'écarter de la cohérence d'ensemble défini par le projet d'aménagement global – même s'il a été l'objet d'un laborieux consensus – pour finalement répercuter dans leurs réalisations les logiques des maîtres d'ouvrage et projeter leurs propres représentations de l'espace. Dès lors, se manifestent l'autonomie et le pouvoir des concepteurs ainsi que la violence symbolique de leurs œuvres* » (Semmoud 2007 : 101). Ceci ne signifie pas pour autant que les habitants soient les acteurs impuissants d'une réception nécessairement attestataire de ces « *œuvres* ». *In fine*, ce sont eux qui, à travers le développement d'une large gamme de phénomènes allant de l'appropriation au rejet le plus total des contenus des projets, viennent faire de celui-ci un espace habité qu'ils peuvent ensuite – comme d'autres acteurs – évaluer sur un gradient allant de la réussite totale à l'échec complet.

Les changements opérés dans la pratique urbanistique par la généralisation du projet « *affectent essentiellement la démarche, sans conduire les professionnels de l'aménagement à rompre fondamentalement leur enfermement dans la culture techniciste ou artistique qui fait de l'usage un "angle mort". Leurs pratiques traduisent alors, tantôt une fascination récurrente pour la mode, tantôt des frilosités notamment à travers le fétichisme du patrimoine bâti* » (Semmoud 2007 : 151). Considérer l'usage comme un « angle mort » sur lequel ils ne peuvent pas, ou en tous cas difficilement, agir et auquel on accorde peu d'importance dans la conception conduit à cantonner le renouvellement de l'action « *aux dimensions formelles et instrumentales* » (ibid. : 144) de la pratique urbanistique. Conséquemment la conviction des concepteurs selon laquelle « *l'espace conçu s'amalgame à celui vécu et perçu par les individus* » (ibid.) demeure intacte et leur volonté d'anticiper la réception future pour l'incorporer dans leur projection reste souvent limitée[1]. Leurs réalisations « *finissent par se confronter dans l'espace à celles des usagers qui par leurs appropriations vont alors "reconfigurer" et ajuster tant bien que mal l'espace produit, à leur attentes* » (ibid.). Ces ajustements sont d'ampleur variable. Les tentatives d'ajustement matériels sont, par exemple, dans les projets que nous étudions, fortement contraintes par le droit, d'une part, et par des règles d'usage d'autre part (règlements intérieurs), et ce sont le plus souvent essentiellement les représentations et les pratiques qui s'adaptent.

[1] Les résultats de notre enquête ne disent pas l'inverse (cf. chapitre 6, parties 1.1.2. et 2.1.3.).

2.2. Quand observer les espaces en transformation ?

2.2.1. Comprendre les temporalités du projet urbain

Comme nous venons de le voir, l'enjeu des temporalités croise de multiples façons celui du projet urbain. D'abord parce que le projet se conçoit par étapes, ce qui implique de considérer la dynamique de leur enchaînement. Ensuite parce que l'activité de projet est avant tout projection dans le futur, anticipation, ce même si elle s'appuie sur l'héritage des expériences précédentes. Puis, parce qu'il implique un grand nombre d'acteurs, le projet urbain se conçoit en tenant compte de contraintes temporelles individuelles, techniques, politiques ou sociales multiples. Enfin parce que la réflexion sur la temporalité, et sur l'horizon infini qui serait celui du projet est partie de la rhétorique du projet urbain et de la manière dont il reformule la pensée de l'action (cf. partie 1.1.4.). Comme le résume Nora Semmoud, « *la vision simpliste de la temporalité du projet, correspondant à une chronologie linéaire avec un début et une fin, laisse progressivement place à l'idée de mécanismes complexes et permanents* » (2007 : 151).

Le projet est intrinsèquement lié à la capacité de penser « *le temps où l'on est en le dialectisant avec le passé et le futur* » (Salignon et Younès 1998 : 176). Le projet urbain est de fait « *cet espace de rassemblement qui noue, depuis les Grecs, le temps du présent et l'espace à-venir* » (ibid.) tout en s'appuyant sur le passé de la ville dont il prolonge et modifie l'existence. Le projet s'inscrirait dans une sorte de souplesse permettant de modifier au présent un espace hérité du passé et dont la recomposition est l'intention que l'on tente de traduire dans un futur à l'horizon infini et aux contours évolutifs. Plus pragmatiquement, le rapport au projet urbain s'inscrit en permanence dans une pensée de l'à-venir (Pinson 2000a). Le projet est même anticipation par définition (cf. partie 1.1.3.). Cette anticipation est explicite chez les concepteurs, puisqu'ils sont chargés de projeter un futur spatial et ses conséquences sociales. L'anticipation est ici encore de type rationnel ou déterministe, bien que la conduite de projet introduise une part croissante de flou. Elle est en revanche implicite, mais tout aussi présente, chez des récepteurs de l'espace en projet qui eux aussi s'approprient un objet dynamique, en perpétuelle évolution.
Selon Jean-Pierre Boutinet, si l'aménagement passe par des réalisations techniques, il ne s'agirait pas là de fins mais de moyens et la reproduction de l'activité de réalisation, constitutive de l'activité de projet urbain, ne serait jamais terminée : « *l'aménagement n'est donc pas, contrairement aux apparences (…), centré sur des objets à intégrer dans un site, mais sur une activité collective de maîtrise progressive d'un espace donné pour le domestiquer, le rendre habitable* » (2005 : 103). L'urbanisme implique alors de disqualifier « *tout ce qui est de l'ordre du ponctuel et de l'immédiat* » (ibid.) pour considérer le temps comme une étendue, un horizon indéterminé et ce malgré l'existence d'étapes et de délais. Selon cette acception, les cas où l'urbanisme se disqualifierait sont multiples. Concrètement, les projets urbains connaissent le plus souvent un terme tout à fait réel. La fin officielle du projet est en général annoncée dès ses prémices, et même si elle connait souvent une évolution, un glissement vers une date plus tardive, par ses acteurs, et notamment ses concepteurs qui la considèrent comme telle. Parce qu'ils se sont lancés dans un autre projet, se sont fixés d'autres objectifs, et projetés dans de nouveaux horizons temporels, ils se désintéressent pour la plupart du projet une fois sa réalisation achevée. Ce qui correspond souvent au fait qu'ils ne soient plus rémunérés pour le faire.
Si l'espace continue d'évoluer sous des formes diverses, par touches plus ou moins importantes, ces évolutions sont généralement pensées et réalisées par d'autres, parfois avec

un lien très distendu avec le projet original[1]. Peut-on encore considérer ces concepteurs comme s'inscrivant dans le projet ? Les projets urbains que nous étudions, Bottière-Chénaie et Confluence, aujourd'hui à la pointe de l'air du temps (cf. chapitre 5, partie 4.1.2.) – et s'inscrivant, surtout dans le cas du projet lyonnais, dans une dynamique de renouvellement urbain – ne manqueront pas d'être à nouveaux rénovés, et ainsi de suite. S'inscriront-ils encore dans ce même projet ? Ces rénovations à venir seront-elles des étapes de l'horizon infini du projet ? Il est sans doute possible de répondre par l'affirmative à ces interrogations. Mais il est difficile de considérer l'idée selon laquelle les projets s'inscrivent dans un horizon infini autrement que comme une conception théorique. L'opérationnalité de cet aspect du projet est limitée. Si la modélisation que nous proposons reflète, par son aspect récursif, le caractère infini du processus, notre volonté de la traduire empiriquement nous amène à considérer des projets urbains qui ont un début, une fin, et des étapes intermédiaires clairement définies.

Ces différentes étapes peuvent être énumérées. Lauren Andres (2011) parle d'un « *temps de projection et de conception* » (correspondant à notre espace conçu) suivi d'un « *temps de réalisation* » (notre espace réalisé) puis d'un « *temps d'appropriation* ». Plus proche de la pratique de conception, nous avons identifié neuf étapes (cf. chapitre 2, partie 2.2.2.) : diagnostic, intentions, esquisse, étude de faisabilité, avant-projet, permis de construire et consultation des entreprises, travaux, réception, vie du projet. La complexité du projet urbain nous amène à refuser de les considérer comme se succédant en toute linéarité. Ces étapes se superposent, s'influencent, se conditionnent – notamment *via* les représentations – dans un tissage qui fait toute la richesse et l'intérêt de l'observation des projets urbains (Toubal 2013). Considérant les étapes clefs que sont la conception (ou l'activité de projection est la plus forte), l'exécution (la réalisation matérielle) de l'espace conçu, et la réception, c'est-à-dire l'appréhension du résultat achevé du processus par ses destinataires, nous pouvons dire que le projet englobe ces trois moments, qui sont parfois consécutifs et parfois concomitants. Pour cette raison, le projet est le moment idéal pour accéder aux différentes représentations de la ville que nous souhaitons étudier : même si le trait est peut-être un peu gros, on peut dire qu'il les rassemble.

Sont-elles pour autant toutes visibles, ou pour le dire autrement, audibles ? Jean-Pierre Boutinet décrit le projet comme étant le siège d'une « *polyphonie de temporalités* » (2005 : 362). Le passé se trouve dans le diagnostic des situations, mais aussi, de manière croissante, dans les discours et le marketing autour des projets. Le présent est là par les situations et les opportunités qu'il offre aux acteurs du projet. Le futur enfin est convoqué lorsque les acteurs projettent et anticipent des scénarios d'avenir. Ajoutons qu'il y a autant, si ce n'est plus de temporalités, du moins d'interprétations, qu'il y a d'actants (Adam, Morleghem, *et al.* 2015 ; Laffont 2015). Chaque acteur possède sa trajectoire personnelle, chaque groupe social son histoire et sa vision de l'avenir, chaque représentation son évolution, chaque objet matériel son héritage et son potentiel de transformation, etc. Se mélangent lors des différentes étapes du projet des temporalités personnelles, politiques, économiques, culturelles. Ces temporalités sont parfois en concurrence et leur arbitrage devrait faire partie de l'activité de projet. « *Se mettre en projet, c'est simultanément convoquer ces différentes temporalités de la mémoire, de l'anticipation et du momentané ; c'est aussi prendre suffisamment de recul par rapport à chacune d'entre elles* » (ibid.). Cependant, leur prise en compte est rare et cet énoncé demeure le plus souvent dans le domaine de l'incantation. Cette polyphonie des temporalités se trouve dès lors réduite « *à l'une ou l'autre forme de monochronie exclusive* » (ibid.). Que cette monochronie soit harmonieuse peut être considéré comme un objectif des conducteurs de projets.

[1] Les entretiens avec les concepteurs sont très explicites à cet égard (cf. chapitre 6, partie 1.1.).

Cette « *monochronie exclusive* » est le résultat d'un rapport de forces, non pas entre les différentes temporalités elles-mêmes, mais entre les actants auxquels elles se rapportent. On peut considérer qu'elles varient selon les époques (Elias 1996). Quand l'époque moderne voyait le triomphe des temporalités affirmatives et d'une conception linéaire du temps, notre époque postmoderne est dominée par l'instant présent et la complexité des temporalités non-linéaires (Poirier 2014). Si un découpage courant des étapes du projet urbain (Toussaint 2003 ; Verdier 2009) sépare les étapes du diagnostic et de la projection (ou anticipation), celles-ci se retrouvent en réalité souvent concomitantes, parallèles et pressées en raison des contraintes pratiques, le plus souvent d'ordre économique, qui font que les échéances des projets, fixées par les commanditaires, sont souvent très rapprochés et bousculent les calendriers théoriques. « *À travers les étapes incontournables du diagnostic, de l'élaboration, de la réalisation et de l'évaluation d'un projet, nous nous trouvons en présence d'une conduite à projet médiate, utilisant pour parvenir à ses fins la médiation de ces différents intermédiaires, destinés dans les environnements postmodernes à cohabiter sur un mode contradictoire et marquées du sceau de l'immédiateté* » (Boutinet 2005 : 370). En urbanisme, le court-termisme et la nécessité de « sortir » rapidement des projets (dans les limites du mandat de l'édile en responsabilité, dans les délais toujours plus serrés des maîtrises d'ouvrage) deviennent obsessionnels. Le présent se trouve hypertrophié et s'impose comme la temporalité dominante. Conception, réalisation et réception cohabitent dans un même ensemble temporel dominé par le règne de l'immédiateté.

2.2.2. Le dilemme du choix de l'instant d'observation d'un objet dynamique

C'est cette monochronie qui rend concevable la confrontation que nous proposons de faire. Nous devons peser les implications de cette assertion sur notre travail empirique. Dans notre modélisation, le temps du projet, entendu comme l'étendue temporelle commençant au lancement du projet et se terminant à son achèvement, est conçu comme une séquence d'observation potentielle. Idéalement, nous serions en mesure de saisir les instantanés de représentations aux différentes étapes du projet et leur évolution entre ces étapes, tout au long de sa réalisation. En raison de la difficulté pratique à observer ces représentations sur la totalité du projet urbain, de ses prémices à son achèvement voire à sa destruction, cette séquence d'observation est en réalité plus contrainte et il serait plus approprié de parler d'instant d'observation. Un instant qu'il convient de déterminer en tenant compte de la multiplicité des temporalités traversant les projets particuliers que nous étudions.

L'opérationnalité de notre proposition de recherche découle *in fine* de la satisfaction de deux objectifs. Le premier est la faisabilité de notre étude. Pouvons-nous trouver des terrains d'étude permettant de répondre à la question que nous posons dans le temps imparti à cette thèse ? Le second est la validité scientifique des réponses que nous pouvons apporter à la question posée. Comment les éventuelles contradictions ou incompatibilités des temporalités et dynamiques de nos terrains d'étude conditionnent-elles la nature et la validité de nos résultats ? Ces deux objectifs questionnent les temporalités en jeu. Celles-ci sont, *a minima*, les suivantes : celles du projet (étapes ou phases, délais et objectifs), celles des acteurs du projet (trajectoires, projections et histoires des concepteurs et des habitants), celle plus générale de la production de la ville (histoire urbaine, courants)[1]. À cette liste, ajoutons nos propres

[1] Nous pourrions poursuivre cette liste en y ajoutant des temporalités concernant des sphères de plus en plus larges (l'évolution de la société par exemple), mais nous sortirions des limites de « l'observable » dans ce travail de thèse.

contraintes temporelles qui résultent des règles et normes du système universitaire, de la viabilité scientifique de notre travail et de considérations économiques ou personnelles.
Si le projet incorpore une polyphonie de temporalités parfois contradictoires, les représentations sont, par essence, des constructions fluctuantes, variables, en perpétuelle recomposition, en un mot : dynamiques (cf. chapitre 2, parties 1.2.3.). En toute rigueur, il n'est alors possible de prétendre saisir autre chose qu'un instantané. Le fait de figer des instantanés est une réduction de la réalité. Cependant, l'évolution des représentations est un phénomène relativement progressif : la représentation d'un objet ne change pas radicalement dans un laps de temps très court, de même en ce qui concerne l'attitude vis-à-vis de cet objet, seule l'opinion est très instable (cf. chapitre 2, parties 1.2.4.). Les représentations que nous observons ont pour l'essentiel une validité temporelle relativement longue. De même qu'une photo peut contenir du flou ou du bruit, une représentation saisie à un instant donné contient une part de son évolution. Dès lors se pose la question du moment d'observation opportun : pour répondre à la problématique de la thèse, à quel moment devons-nous observer les projets urbains qui nous intéressent ? Autrement dit, à quel stade de leur avancement devons-nous choisir les terrains d'études et quelles sont les conséquences scientifiques de ce choix ?
Notre objectif est de dresser les contours de la réduction de la réalité correspondant au choix du moment opportun d'observation des projets urbains. Ceci doit passer par la description de l'évolution de ceux-ci au cours de leur cycle de production. S'inspirant des travaux de Christophe Midler (2012 (1993)) sur la gestion de projet, Nadia Arab propose de décrire le projet comme l'articulation de deux processus : « *un processus d'exploration et d'acquisition d'informations qui permet d'accumuler une connaissance qui réduit l'incertitude sur le projet et un processus d'action qui réduit l'étendue des marges de manœuvre sur le projet au fur et à mesure que des choix sont opérés* » (2001 : 65). Plus le projet approche de sa fin, plus les marges de manœuvre de ses acteurs pour agir sur le résultat final sont minces et plus celui-ci s'approche d'une conception déterministe. Le schéma ci-après résume cette dynamique : d'un premier stade où la capacité d'action est grande (on peut « tout faire ») mais où les informations que l'on possède pour guider l'action sont peu nombreuses (on « ne sait rien »), on passe progressivement à un stade où la quantité d'informations devient conséquente mais finit par « écraser » la capacité d'action et contraindre fortement les choix envisageables.

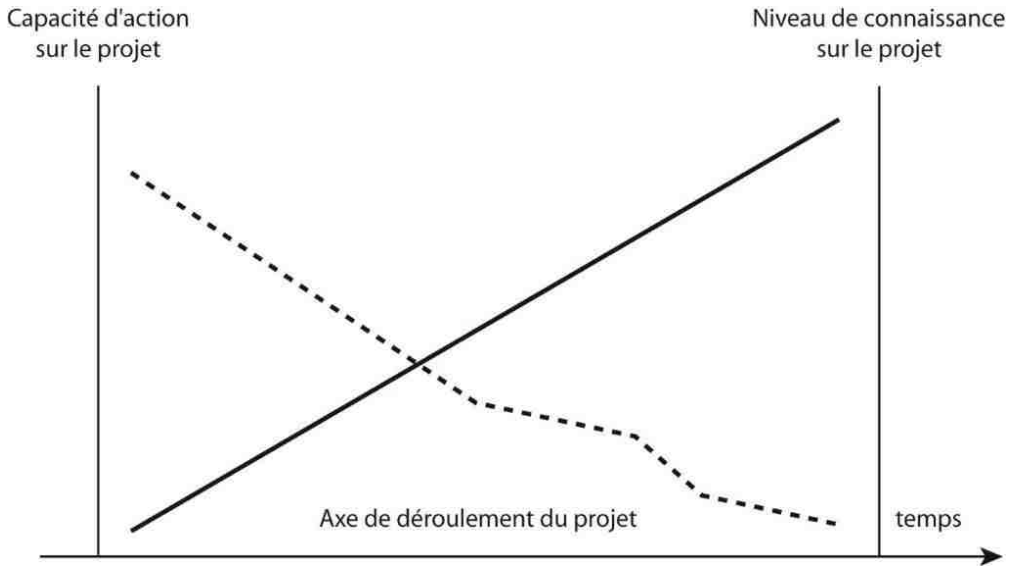

Figure 21. La dynamique de l'activité de projet (Midler 2012 : 102)

Considérant cette proposition comme valable et que le champ des possibles diminue aussi parce que le projet a avancé et a rendu impossibles des possibles antérieurs (Toubal 2013), on peut s'interroger sur les représentations qui sont mobilisées lors des différentes phases. Si les représentations de la ville en général, par exemple de ce que doit être un environnement urbain de qualité, restent relativement stables sur la durée du processus, les représentations associées au projet varient elles de la même manière que la dynamique décrite. Au fur et à mesure que le processus avance, les représentations des potentialités du territoire et des enjeux du projet s'affinent et prennent une ampleur plus large grâce à l'ajout successif de connaissances et de savoirs. Parallèlement, les représentations de ce que devra être le résultat du projet urbain, la projection de la réalisation, deviennent de plus en plus précises et déterministes, voire concrètes, et donc moins sujettes au flou, au « délire », au « fantasme », composantes essentielles des représentations (cf. chapitre 2, partie 1.1.1.), d'autant plus intéressantes que celles qui nous occupent sont à un niveau d'abstraction, celui de la production de la ville, plus vaste que les projets particuliers étudiés. Le moment opportun pour questionner ces représentations est celui qui offre le meilleur compromis entre une idée très vague du projet et de son contexte, et une détermination trop grande, qui les rapprocherait et les enfermerait dans des considérations trop concrètes. L'objectif empirique est alors d'observer les projets particuliers sur une séquence permettant de saisir cet entre-deux.
Ici entrent en jeu les contraintes opérationnelles de la thèse, soit la nécessité de travailler sur des projets urbains encore en cours de production et pour lesquels concepteurs et habitants sont accessibles. L'instant d'observation correspond à une sorte de mi-temps des projets étudiés. Il ne s'agit pas de ce qu'on pourrait qualifier de « mi-projet mathématique[1] » mais plutôt du moment le plus adapté pour réaliser nos objectifs. Mi-temps car il se situe entre le début et la fin du projet et qu'il permet de recueillir des paroles au moment où une partie du projet est déjà réalisée et habitée mais où celui-ci n'est pas figé, ce qui laisse une part importante à l'activité de projection. Cet instant est à la fois suffisamment tardif pour que les représentations habitantes soient mobilisables et suffisamment hâtif pour que celles des concepteurs ne soient pas trop altérées par une relecture très tardive. En l'occurrence, comme nous le détaillons dans le chapitre dédié (chapitre 5, partie 4.1.1.) nos terrains d'étude ont été observés à un moment particulier de leur cycle vie : celui de l'achèvement d'une première phase et de lancement d'une seconde, instant propice aux projections dans l'avenir autant qu'aux premiers bilans sur le passé proche. Nous n'avons en donc pas choisi quand observer nos terrains mais c'est plutôt le choix de ceux-ci qui a été dicté par la possibilité de les étudier à un instant pertinent pour éprouver les hypothèses de notre problématique. Ce choix découle largement de la domination de la temporalité chrono-technique des opérateurs du projet, qui va de sa conception à sa réalisation.

[1] Ce que pourrait être, décrite de manière caricaturale, une date choisie parce qu'équidistante de la date de début du projet et de sa date de fin.

Transition III

Une singularité de ce travail de recherche est le choix d'analyser la production contemporaine de l'urbain à travers les seules représentations de certains de ses acteurs. Ceci se traduit à la fois dans la modélisation du projet comme dispositif de médiation et dans le fait que l'enquête empirique se concentre exclusivement sur les discours des habitants et des concepteurs (cf. chapitre 5). Toutefois, la compréhension et l'explication des différents mots d'ordre, à partir de la littérature scientifique et en référence aux caractéristiques observées à Nantes et à Lyon, s'avère néanmoins nécessaire pour décrire le contexte idéologique, organisationnel et matériel dans lequel émergent les contradictions de la production de l'urbain[1].

Comprendre et observer la production contemporaine de l'urbain

Omniprésent dans toutes les sphères productives (Boltanski et Chiapello 1999 ; Boutinet 2005), terme clef de la pratique urbanistique contemporaine, le projet, urbain, a progressivement succédé au plan comme mode de gouvernement de la production de l'urbain (cf. chapitre 3, partie 1.1.2.). Selon les défenseurs de la notion, les trois principales caractéristiques qui distinguent l'urbanisme de projet de l'urbanisme de plan sont : l'inversion des priorités pour ses concepteurs pour lesquels le processus prend le pas sur le résultat avec la volonté d'une souplesse accrue ; une gouvernance impliquant des acteurs plus nombreux et plus divers, particulièrement les entreprises privés et les destinataires ; et enfin une prise en compte accrue du contexte, culturel, historique, social, d'élaboration (cf. chapitre 3, partie 1.1.3.). La conséquence sur les espaces produits est une attention portée davantage sur les aspects qualitatifs, symboliques et discursifs que sur les aspects quantitatifs et fonctionnels (Genestier 2001). Souhaité volontariste, ouvert aux changements et contextuel, le projet mêle rhétorique et pragmatique. Une grande part de l'activité, le projet consiste en la mise en scène et en récit de la production de l'urbain (cf. chapitre 3, partie 1.1.4.). À bien des égards, les caractéristiques résumées ci-dessus font d'ailleurs partie de sa rhétorique davantage que de sa pragmatique.

Si les discours, la communication et le marketing prennent une aussi grande place dans les projets, c'est parce qu'ils servent aux collectivités à accroître leur capital symbolique (Harvey 2008) et ainsi se placer au mieux dans la compétition interurbaine en attirant investisseurs et populations cibles (cf. chapitre 3, partie 1.2.1.). La généralisation de l'urbanisme par projet participe ainsi à la logique d'amplification de la marchandisation de l'urbain[2] et à la convergence des intérêts privés et publics souhaités par des destinateurs qui placent attractivité et rayonnement au sommet des priorités. Une production dans laquelle les destinataires, populations ciblées et entreprises, sont considérés comme des clients qu'il faut séduire par les symboles et les discours – sur les thèmes de la qualité de vie, de l'innovation ou encore de l'exemplarité voire de l'unicité – afin de capter leur capital, économique cette

[1] Nous conservons le terme de production (cf. chapitre 3, partie 1.1.1.) à la fois pour insister sur la construction sociale et idéelle de l'espace, pour refléter la domination de la ville comme produit et pour affirmer une filiation avec les travaux d'Henri Lefebvre.

[2] Ce qui résonne avec les propos de Luc Boltanski et Ève Chiapello dans la postface à la seconde édition du *Nouvel esprit du capitalisme* lorsqu'ils expliquent que la cité par projets « *laisse irrésolus un grand nombre de problèmes soulevés par la critique du capitalisme quand elle ne les aggrave pas. En particulier elle ne permet pas d'engager des actions destinés à limiter l'extension de la marchandisation* » (2011 : 712).

fois. Concrètement, l'analyse des projets des années 2000 et 2010 montre l'existence de trois grandes tendances (cf. chapitre 3, projet 1.2.2.) auxquelles correspondent Confluence et Bottière-Chénaie, les terrains d'études de ce travail (cf. chapitre 5, partie 4.) :

- Des opérations de grande ampleur (milliers de logements, dizaines de milliers de mètres carrés de bureaux) faisant appel à de grands noms de l'architecture ;
- Le renouvellement d'espaces en friches (industrielle, agricole) dans une logique visant à « faire la ville sur elle-même » ;
- L'attention à la composition urbaine et aux traitement des espaces et équipements publics.

Outre ces grandes tendances, il est remarquable – tant au plan formel qu'au plan des discours médiatiques qui les accompagnent – que les projets urbains contemporains soient relativement uniformes. Une uniformité qui s'explique par la volonté des destinateurs de l'urbain d'afficher la conformité de leurs réalisations aux normes de l'époque, par l'application des mêmes « bonnes pratiques », par le respect des impératifs économiques dictés par le marché de l'immobilier mais aussi par l'aspiration des acquéreurs à la qualité garantie de produits typifiés. Cette standardisation des projets entre en contradiction avec l'aspiration à l'unicité et à la contextualisation dont est porteuse la rhétorique du projet. Une deuxième contradiction de la production contemporaine mise en évidence est celle entre l'injonction à la participation dont sont porteurs projet, développement urbain durable et la pragmatique d'une conception de l'espace qui demeure une pratique descendante (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.). Dans les faits, la participation est souvent instrumentalisée par les destinateurs qui en font un outil de renforcement de leur légitimité et elle demeure pour l'essentiel cantonnée au stade de l'information ou de la concertation sur de « petites choses ». L'implication des habitants dans les décisions sur la forme ou l'organisation de leurs espaces de vie reste à la marge et si les représentations des concepteurs peuvent être considérés comme performatives, cette remarque ne vaut pas pour celles des habitants qui sont surtout descriptives.

Outre les statuts d'objet d'étude (théorique), de mode de production et de produit de ce mode, le projet urbain occupe, dans notre travail, un quatrième statut particulier : celui de dispositif de médiation des représentations des concepteurs et des habitants (cf. chapitre 3, partie 2.2.1.). Nous inspirant de la triplicité de l'espace d'Henri Lefebvre (2005 (1974)), à la fois dans sa manière de scinder l'espace à des fins analytiques et dans l'importance qu'il accorde à utiliser ce découpage dans une perspective dialectique, nous proposons de modéliser le projet urbain comme la mise en relation de trois espaces. L'espace conçu est celui des représentations des concepteurs, l'espace réalisé[1] celui de la réalité matérielle et symbolique du projet, et l'espace reçu celui des représentations des habitants. Cette modélisation permet d'insister sur les liens qui existent entre ces représentations en introduisant le fait qu'elles s'influencent mutuellement par l'entremise du projet, à la fois dans sa dimension matérielle et dans la communication directe ou indirecte qu'il provoque entre les acteurs. La modélisation proposée inclut des boucles de rétroaction entre espaces conçu et reçu qui mettent en avant notre conception récursive de la construction des représentations (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.). Cette modélisation permet de considérer les projets particuliers que sont Confluence et Bottière-Chénaie comme des dispositifs permettant de concentrer et de faire exprimer les

[1] Conformément à notre positionnement constructivo-structuraliste et au fait de poser l'espace comme relationnel (cf. chapitre 1), nous considérons l'espace réalisé comme inaccessible mais mettant en relation les représentations des deux groupes sociaux que nous étudions (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.).

représentations de l'urbain contemporain et de sa production autour d'objets particuliers qui permettent leur confrontation alors qu'elles se trouvent d'ordinaire dans des sphères distinctes de la vie sociale.
Ceci conduit à discuter du moment adéquat pour observer les représentations en tenant compte ,d'une part, de celles du projet lui-même ainsi que de celles des acteurs, d'autre part, de celles de l'observation, c'est-à-dire, dans le cadre de cette thèse, les nôtres (cf. chapitre 3, partie 2.2.1.). Cette réflexion sur les temporalités du projet nous conduit à mettre en avant le fait que la rhétorique de l'horizon infini et de la polychronie du projet (Boutinet 2005) est contredite par la pragmatique de projets monochrones, pressés par le court-termisme et menés en suivant des échéanciers de temps finis fixés par les commanditaires. Concrètement, cela se traduit par le fait qu'une fois le travail pour lequel ils ont été payés est réalisé, une partie des concepteurs quitte le projet alors qu'au moment où ils le conçoivent les habitants ne le connaissent pas encore. Ceci conduit à considérer la temporalité des projets étudiés comme une modalité centrale dans la détermination de terrains d'études conformes à nos objectifs (cf. chapitre 3, partie 2.2.2.). En l'occurrence, le critère principal est le fait qu'au moment de l'enquête, les terrains soient à la fois déjà habités et en cours de réalisation pour conserver la possibilité d'interroger des concepteurs encore impliqués ou ayant cessés de l'être peu de temps avant l'enquête et *a minima* intéressés par leur évolution.

Du projet urbain aux projets urbains emblématiques : enjeux et mots d'ordre

Le chapitre 3 pointe, d'une part, la contradiction entre l'injonction participative et la (très) faible implication des habitants dans la conception et la gestion de leurs espaces de vie et, d'autre part, le décalage entre la rhétorique d'un projet s'inscrivant dans un horizon infini et une pragmatique dictée par les étapes et échéances du présentisme technico-économique de la production urbaine à l'ère néolibérale. Interroger les temporalités du projet est à la fois un préalable à la mise en œuvre d'une méthode de recherche (cf. chapitre 5) et une première étape vers le fait de désigner la ville produite en ce début de XXI^{e} comme le produit d'une époque identifiable par l'idéologie qui la domine et les mots d'ordre qui la traverse. Ceci conduit dans le chapitre 4 à en questionner le mode de spatialisation néolibérale qu'est la métropolisation, l'idéologie dominante de la production de l'urbain qu'est le développement urbain durable et la traduction de ses mots d'ordre – portant sur les dimensions sociales et environnementales – en des projets servant aussi les stratégies métropolitaines des agglomérations : les écoquartiers.

C'est à partir de l'analyse de ces différents aspects que le chapitre 4 met en exergue deux contradictions. La première se situe entre la rhétorique de la mixité sociale et la pragmatique de la ségrégation spatiale notamment renforcée par la métropolisation. La seconde oppose les ambitions en matière de protection de l'environnement, de prise en compte des spécificités locales ou de vision économique à long terme du développement durable et la production de projets standardisés essentiellement guidés par des impératifs économiques à plus court terme. Notre ambition est de mettre en évidence la fonction de ces contradictions. Pour ce faire, il apparaît essentiel de connaître finement leur origine, ce qui implique de s'intéresser à leur contexte d'apparition et aux mots d'ordre qui les introduisent à travers des entrées à la fois historiques, théoriques et pratiques. Ensuite, c'est sur cette base que le quatrième chapitre de la thèse aborde les faces économique, urbanistique et sociologique du processus de métropolisation en questionnant à la fois ce que cela implique dans la matérialisation de

l'urbanisation et dans les stratégies que mettent en œuvre les agglomérations pour exister dans la concurrence interurbaine (partie 1.1.). Ce sont aussi ces entrées qui nous conduisent à montrer comment depuis des origines contestataires, le développement urbain durable s'est progressivement intégré dans le capitalisme jusqu'à être une déclinaison spatiale du néolibéralisme et comment ont alors succédé à l'autogestion, à la redistribution des richesses et à la contestation du productivisme les mots d'ordre de participation, de mixité sociale et de gestion technologique des nuisances (partie 1.2.). Ceci nous conduit, toujours avec les entrées historiques, théoriques et pratiques, à mettre en évidence les propriétés des projets emblématiques de la production contemporaine de l'urbain que sont les écoquartiers (partie 2.1.). Des projets aujourd'hui standardisés à la fois dans leurs propriétés matérielles et dans la communication qui les entourent (cf. partie 2.2.) et qui sont, comme l'idéologie qui les inspire, progressivement sortis de la marge des expériences militantes pour entrer dans le quotidien de l'urbain à l'ère néolibérale.

Chapitre 4.

La production de la ville au début du XXIe siècle : idéologie(s), mots d'ordre et emblèmes

1. Métropolisation et urbanisme durable

Le capitalisme néolibéral, considéré comme idéologie dominante, connaît des variations géographiques dans sa concrétisation matérielle et idéelle (Denord 2001), des évolutions temporelles (il n'est plus le même aujourd'hui qu'en 1980) et des déclinaisons dans les différentes dimensions de la société. Nous nous intéressons à celles qui concernent directement la ville contemporaine, en tous cas à celles qui sont incontournables dans la caractérisation de ses particularités. La marchandisation de l'espace urbain, la mise en concurrence des territoires et la quête du capital symbolique tels que nous les avons décrits au chapitre 3 en sont les aspects les plus immédiatement visibles. Le projet urbain et la généralisation du modèle managérial dans la production de la ville en sont la déclinaison procédurale. Le développement durable se dessine progressivement comme sa déclinaison sociale et environnementale. Prenant ses origines dans les mouvements contestataires des années 1960 et 1970, il a connu une institutionnalisation progressive (partie 1.2.1.). Il participe aujourd'hui de l'idéologie dominante et c'est particulièrement le cas de sa déclinaison spatiale, le développement urbain durable (partie 1.2.2.). Il conserve toutefois encore une connotation transformatrice, voire contestataire du capitalisme, et c'est pourquoi la question de la manière dont il faut l'appréhender se pose (partie 1.2.3.).
Enfin, et c'est ce point qui retient d'abord notre attention, la métropolisation est le processus macroscopique qui permet – avant de nous focaliser sur l'échelle réduite du projet urbain ou du quartier – d'éclairer la manière dont le néolibéralisme se spatialise (Guieysse et Rebour 2014). Nous explorons à cet effet en premier lieu le processus de métropolisation à travers ses caractéristiques économiques, géographiques et sociologiques (partie 1.1.1.). Nous questionnons ensuite la manière dont les villes travaillent à l'amplification de leur métropolisation pour prendre place dans la compétition interurbaine (partie 1.1.2.).

1.1. La métropolisation, mode de spatialisation néolibéral

1.1.1. Concentrer les capitaux et les flux dans des espaces hétérogènes et ségrégués

La métropolisation est la principale traduction spatiale du passage du fordisme au post-fordisme, c'est-à-dire d'une économie dominée par la production de biens à une économie dominée par les services (Veltz 2014 (1996)). Et on peut ajouter que c'est « *le triomphe planétaire progressif du néolibéralisme* » qui a engendré « *l'ère de la métropolisation universelle* » (Di Méo 2010 : 23-24) et que celle-ci en témoigne en retour.

Le terme de métropolisation est une extension de celui de métropole qui signifie, étymologiquement, ville-mère. Le terme a d'abord été employé, dans une approche démographique, « *pour désigner la capitale économique d'un État*[1]. *Puis pour désigner une grande agglomération urbaine, soit de 100 000 habitants, ou de 200 000 habitants, et maintenant d'un million d'habitants* » (Bassand 1997 : 36). Si certains auteurs se questionnent encore sur le seuil à partir duquel on peut, ou non, qualifier une grande ville de métropole, l'apport de cette réflexion en matière de compréhension des dynamiques de l'urbain contemporain est assez faible. L'idée

[1] Comme le remarque Cynthia Ghorra-Gobin (2010), le terme « métropole » est, en France, particulièrement lié à l'État, ce à travers l'expression « France métropolitaine » puis à travers la figure des métropoles d'équilibre (où est déjà présente l'idée de réseau).

d'une définition démographique est peu opérante puisqu'à la fois simplificatrice et trompeuse. Le regroupement d'un grand nombre de personnes dans, ou autour, d'une même ville n'est pas synonyme de métropolisation. Ainsi, « *autour des villes petites et moyennes (jusqu'à des agglomérations de l'ordre de 200 000 ou 300 000 habitants en Europe et en Amérique, comptant de 500 000 à 1 million d'habitants de l'Inde à la Chine), l'installation récente et invasive de nouveaux résidants ne traduit pas, à première vue, un phénomène de métropolisation. Indirectement pourtant, même dans le cas de ces entités urbaines encore modestes, l'influence métropolitaine ne fait souvent guère de doute* » (Di Méo 2010 : 25). Les métropoles sont à la fois assez diverses en taille, en morphologie et dans leur historicité, mais elles se rejoignent dans une dynamique tendue vers la croissance en termes d'économie, de démographie et d'influence politique (Puissant et Lacour 1999). Le véritable enjeu scientifique se situe dans l'appréhension de la métropolisation en tant que processus ou paradigme (Ghorra-Gobin 2010), afin de saisir – pour ce qui nous concerne – comment il conditionne les objectifs et les stratégies de Lyon et de Nantes, des villes qui s'inscrivent explicitement dans ce processus.

La métropolisation peut se définir comme un processus de transformation à la fois fonctionnel, morphologique et social des très grandes villes, qui se caractérise par la concentration de valeurs dans et autour des plus importantes d'entre elles. Si l'on définit l'urbanisation comme un phénomène de concentration du capital dans les villes (Harvey 2004), la métropolisation se singularise par le fait que « *le poids des plus grandes agglomérations se renforce dans tous les pays développés* » (Leroy 2000 : 79)[1]. La métropolisation ne remplace pas l'urbanisation sous ses différentes formes (périurbanisation, suburbanisation), mais s'y additionne (Bassand 1997) et la renouvelle. Elle en est en quelque sorte l'étape la plus avancée. Elle peut être lue comme un processus découlant de la conjonction récursive de deux phénomènes : la concentration des capitaux et des activités, d'une part, celle des hommes, de l'autre. Les métropoles concentrent les fonctions dites « supérieures » (Leroy 2000), c'est-à-dire à la fois les fonctions de commandement politique et économique et les activités à forte valeur ajoutée qui se trouvent essentiellement dans le domaine tertiaire (plus particulièrement lorsqu'il est innovant), et, enfin, les emplois et les services (publics et culturels notamment). Cette concentration rend ces villes attractives pour les populations, ce qui produit le second phénomène, avec dans les pays développés la concentration des classes sociales supérieures dans les centralités des métropoles. En tant que mode de spatialisation néolibérale, la métropolisation est mise en œuvre par et pour le groupe social qui tire le mieux parti de la mondialisation, c'est-à-dire « *une nouvelle classe sociale issue des technologies de l'information* » (Di Méo 2010 : 34), que l'on peut qualifier de classe moyenne ou de petite bourgeoisie intellectuelle (Garnier 2010) voire, même si ces termes font débat, de « classe créative » (Florida 2002) ou de « bobos » (Bourdin 2001). Possédant un capital économique, social et culturel élevé, elle est omniprésente dans la conception de l'urbain et dans ses espaces les plus valorisés et contribue par ses actions à rendre les métropoles encore plus attractives pour les individus lui appartenant. Ce second phénomène vient à son tour amplifier le premier, et ainsi de suite.

Mais la métropolisation n'est pas « *seulement l'affermissement du poids démographique et économique du sommet de la hiérarchie (les métropoles)* » (Leroy 2000 : 80). Nombreux sont les

[1] Précisons que, si nous nous intéressons uniquement aux pays développés puisque notre étude se situe dans le cadre français, le processus de métropolisation ne se limite pas à ceux-ci contrairement à ce que suggère Stéphane Leroy. Il s'agit d'un phénomène mondialisé qui touche aussi les pays en voie de développement, même si les conséquences ne sont pas les mêmes que dans les pays développés (Ferrier 2002) et qu'on observe – parallèlement à la domination des métropoles sur le reste des espaces urbanisés (ou non) – la perpétuation de la domination des puissants sur les faibles, c'est-à-dire des métropoles du Nord sur celles du Sud (Di Méo 2010).

auteurs qui suggèrent que cette définition est trop limitative et qu'il faut mettre en avant le fait que le processus de métropolisation se caractérise, autant qu'il est entraîné, par la mise en réseau des grandes agglomérations, avec l'idée que la connectivité devient prioritaire sur la proximité dans les relations économiques (Ascher 1998b ; Bassand 1997). À la suite du travail de Manuel Castells sur la société de l'information (1998), de nombreux auteurs s'accordent pour dire qu'avec la mondialisation néolibérale le capitalisme s'est affranchi des frontières nationales pour substituer « l'espace des flux » à « l'espace des lieux ». François Ascher (1995) insiste sur le fait que l'échelle nationale perd de son sens et que, désormais, les villes, particulièrement les plus grandes, s'inscrivent dans des flux et des réseaux internationaux. On retrouve ici une idée semblable à celle de Michel Bassand pour qui « *les métropoles exercent une centralité mondiale* » (Bassand 1997 : XIV). Il nous semble toutefois que d'être intégrées dans des réseaux internationaux ne fait pas de toutes les métropoles des métropoles mondiales (ou mégalopoles) ; c'est pourquoi il est plus pertinent de se concentrer sur la métropolisation et de différencier les villes selon qu'elles sont engagées ou non dans ce processus.

Cette évolution entraîne une mutation de la place des villes dans le processus économique global : celle-ci dépend désormais davantage de leur position dans un réseau mondial que dans un espace topographique local. La métropolisation inclut dans un même processus « *des mécanismes de concentration spatiale et de polarisation spatiale liés à l'intensification des flux de la globalisation* » (Ghorra-Gobin 2010 : 27). En d'autres termes, la concentration de valeurs dans les grandes agglomérations passe surtout par l'accumulation de flux variés rendue possible par l'avènement de la société de l'information. Celle-ci repose à la fois sur le progrès technologique (accentuation des possibilités de déplacement et de communication) et sur la globalisation de l'économie, ce qui modifie la division internationale du travail (Castells 1998). L'objectif est d'être dans les bons réseaux et d'y jouer un rôle significatif. Autrement dit, ce qui compte est « *la capacité [des métropoles] à constituer des regroupements productifs localisés comme pôles d'innovation dans le réseau global* » (Castells 1998 : 443). Le poids des métropoles dans l'économie mondiale se mesure au fait que leur influence est perceptible sur la quasi-totalité de la planète. Les rapports qu'elles entretiennent avec leur espace environnant évoluent puisqu'elles sont moins dépendantes de ce qui se joue à l'échelle locale et s'inscrivent dans une dynamique mondiale : « *la croissance des pôles semble se nourrir de la relation horizontale avec d'autres pôles plus que des relations verticales traditionnelles avec les arrière-pays* » (Veltz 2014 : 16). On assiste au déploiement de « réseaux » (Castells 1998), d'une « armature » (Bassand 1997), ou encore d'une « entité unique et virtuelle (toile) » (Di Méo 2010) à l'échelle mondiale qui lie les métropoles entre elles. Ce lien est *« le "rouage" fondamental de la globalisation ou mondialisation. Participer à cette armature est un atout considérable pour la métropole et la société qui l'englobe* » (Bassand 1997 : XIV).

Les grandes villes qui s'intègrent dans ces réseaux sont celles qui concentrent les fonctions et les équipements majeurs indispensables à l'économie mondialisée. Les métropoles se distinguent ainsi des autres agglomérations par la « supériorité » qualitative de leurs fonctions. Celle-ci leur permet d'exister dans les réseaux internationaux en s'appuyant sur le fait qu'elles bénéficient d'infrastructures significatives dans les flux à l'échelle mondiale (aéroports, grandes gares, hubs). Elles se distinguent aussi par le fait que c'est en leur sein que se génèrent et se contrôlent les échanges, là que s'organise l'information, là surtout que se dessinent et se mettent en place les innovations : en résumé c'est là que se situent les entreprises qui comptent dans l'économie mondialisée. La conséquence est que les institutions de gouvernement métropolitain collaborent avec les entreprises situées dans leur périmètre d'intervention avec qui elles partagent des intérêts communs. Cela se traduit aussi par

l'inclusion dans les métropoles de ce qui était précédemment considéré comme l'arrière-pays des grande villes : « *la métropolisation n'est donc pas un simple phénomène de croissance des grandes agglomérations. C'est un processus qui fait rentrer dans l'aire de fonctionnement quotidien de ces grandes agglomérations, des villes et des villages de plus en plus éloignés et qui engendre des morphologies urbaines de types nouveaux* » (Ascher 1998b : 18). La métropolisation a donc deux faces (Leroy 2000) : celle « extensive », à travers laquelle se trouvent regroupées dans une même dynamique l'ensemble des fonctions d'une aire urbaine, et celle « intensive », qui fait de son centre fonctionnel – qui est le plus souvent la ville-centre – le cœur de ses flux et des fonctions décisionnelles et de l'attention politique et économique.

Par conséquent, les métropoles connaissent des mutations fonctionnelles qui provoquent des évolutions morphologiques et sociales. Comme nous l'avons sous-entendu précédemment, la métropolisation est indissociable de l'étalement urbain « *qui implique le redéploiement des populations, activités, équipements des villes sur leur territoire environnant et sur de nombreuses autres communes, donnant ainsi naissance à de agglomérations urbaines très diverses* » (Bassand 1997 : XIV). Au-delà, c'est principalement la production d'un tissu urbain morphologiquement et socialement hétérogène qui marque la spécificité du processus de métropolisation. François Ascher[1] a mis en avant le fait que la vie des habitants des grandes villes s'organise entre les différents espaces qui les composent et que ceux-ci sont « *profondément hétérogènes et pas nécessairement contigus* » (1995 : 34). Il souligne l'existence d'une fragmentation métropolitaine se traduisant par l'alternance d'aires périphériques et de centralités (primaires ou secondaires) aux fonctions, à la typologie bâtie (formes urbaines, densités), et à la composition sociale variées.
Cette fragmentation, amplifiée par la métropolisation, se matérialise à la fois par la spécialisation des espaces, en continuité du *zoning*, et par la ségrégation sociale (Bassand 1997). Il s'agit là de deux mécanismes fortement imbriqués. Que ce soit pour leur assigner une résidence dans un espace défavorisé, ou, au contraire, très valorisé, « *les systèmes sociaux métropolitains constituent aussi d'implacables machines à trier et à canaliser les individus* » (Di Méo 2010 : 27). L'habitat favorisé comme les activités de commandement et à forte valeur ajoutée se concentrent dans les centralités principales, tandis que les fonctions moins valorisées, industries, commerces de masse, loisirs, habitat défavorisé, sont repoussés dans les périphéries (même s'il en demeure des vestiges dans les premiers cercles de banlieuisation). La métropolisation génère des inégalités sociales qui se traduisent spatialement par la généralisation d'un urbanisme, que l'on peut qualifier « de dépossession » (Harvey 2011), ou « d'exclusion » (Sassen 2014), qui formule un processus de polarisation sociale. La métropolisation se traduit par une dichotomie entre le dynamisme de certains espaces, choisis comme vitrines de l'innovation, et le délaissement de ceux dont le potentiel est évalué négativement par les décideurs politiques et les investisseurs.
La ségrégation socio-spatiale liée à la métropolisation – Claude Lacour (2008) parle de « métroségrégation » – n'est pas uniquement entraînée par l'enchérissement des espaces les mieux valorisés, ceux qui sont situés dans les centralités, qui provoque la gentrification des quartiers populaires et entraîne leurs habitants de plus en plus loin des centralités

[1] En 1995, François Ascher propose de renouveler le vocabulaire en laissant le terme de métropoles aux grandes villes héritées de la révolution industrielle et d'utiliser celui de « métapoles » (et de « métapolisation ») pour désigner les évolutions qu'elles subissent à la fin du XXe siècle en raison du développement des mobilités et des technologies de l'information et de la communication (Ascher 1995). Si le vocable proposé n'a pas été très repris, sa réflexion a permis d'insister sur l'importance de certains phénomènes dans l'organisation spatiale contemporaine.

(Clerval 2013). Elle est aussi une des conséquences de la montée de l'individualisme[1] et de l'individuation (Ascher 1995 ; Martucelli 2001). Cette montée conduit les habitants les plus aisés à rechercher des lieux de vie correspondant à des représentations et des modes de vie plus spécifiques ou personnalisés, à partir de critères non seulement économiques mais aussi, voire surtout, sociaux et culturels. Ceci s'accompagne de logiques de repli des populations les plus aisées dans un entre-soi vécu comme confortable et protecteur (Bassand 1997). Le partage des avantages est loin d'être une conséquence de la métropolisation, malgré l'importance de la valeur « mélange » dans les discours politiques des tenants de la mixité sociale (Collet 2015 ; Schnapper 2005). Certaines catégories, ou groupes, d'habitants participent autant que les acteurs économiques ou les pouvoir publics à mettre en œuvre « *une puissante machine ségrégative* » (Di Méo 2010 : 29) et à développer un sorte d'idéal de l'enclave urbaine (ibid.)[2]. Ce qui n'est pas sans relever d'un certain paradoxe puisque « *le néo-libéralisme qui contribue à produire la métropolisation et ses formes résidentielles, engendre avec elles des systèmes réglementaires coercitifs, assez peu libéraux* » (ibid. : 34)[3]. Socialement et matériellement, la métropolisation se présente comme un processus généralisé de spatialisation inégalitaire.

1.1.2. Attirer les capitaux et les hommes pour exister dans la compétition interurbaine

Le caractère généralisé de la métropolisation alimente le débat – initié par Françoise Choay (1994) et François Ascher (1995) – sur la disparition des villes au profit d'aires ou de régions totalement urbanisées au sein desquelles les habitants se déplaceraient au gré de leurs activités (logement, travail, consommation). Une contribution intéressante à ce débat – centrée sur la problématique voisine de la proximité – est celle de Saskia Sassen (1996). Par le terme de « ville globale », elle traduit l'idée de concentration, qu'elle qualifie de monopolistique, par les grandes villes des fonctions décisionnelles mais, surtout, des activités les plus génératrices de profits et d'innovation (industrie des services, de l'information et de la communication, finance). L'une des idées fortes de sa thèse est que le développement des technologies de l'information et de la communication, qui rendent possible l'hypermobilité du capital et des individus (des classes dominantes), n'a pas fait disparaître l'importance de la proximité. Saskia Sassen[4] explique que cette proximité demeure essentielle dans la prise de décision politique comme économique et est perçue comme nécessaire dans le contexte du développement de ces technologies. En d'autres termes, la globalisation de l'économie, sa décentralisation, et sa dématérialisation, renforcent le besoin d'une coordination centralisée et gérée par des décideurs en contact immédiat. Ceci renforce le pouvoir d'attraction des plus grandes villes.
Selon Guy Di Méo, les rapports entre métropoles, fondés sur les flux, sont à la fois plus souples et plus denses. C'est parce que « *la quasi-totalité des couches sociales des populations du monde*

[1] L'individualisme est compris ici comme la tendance des individus à prendre des décisions et agir en accordant la primauté à leurs intérêts personnels (plutôt que ceux de leurs groupes sociaux d'appartenance ou de la société).
[2] Si ce phénomène est clairement amplifié dans le contexte néolibéral, il est plus ancien. Voici par exemple ce qu'écrit Henri Lefebvre en 1968 dans *Le droit à la ville* : « *Les quartiers résidentiels, à leur manière, sont des ghettos; les gens de haut standing par les revenus ou le pouvoir en viennent à s'isoler eux-mêmes dans des ghettos de la richesse* » (2009 : 99). Il considère qu'il s'agit là d'une traduction spatiale des stratégies de classes : « *socialement et politiquement, les stratégies de classes (inconscientes ou conscientes) visent la ségrégation* » (ibid.). Il précise ensuite sa pensée en expliquant que la machine ségrégative se fait essentiellement aux dépens de la classe ouvrière qui se retrouve « *expulsée de la ville traditionnelle, privée de la vie urbaine actuelle ou possible* » (2009 : 106).
[3] Un paradoxe qui dépend largement de l'échelon auquel on l'analyse puisque le phénomène peut être vu comme l'exercice de grandes libertés dans un cadre très défini.
[4] Un constat partagé, notamment, par Pierre Veltz (2014 (1996)).

dépendent de ces flux [que] les centres émetteurs des métropoles qui les diffusent s'affirment plus omnipotents que jamais » (Di Méo 2010 : 24). Le regroupement spatial demeure donc un facteur important. Il se caractérise par la concentration de certains types d'activités dans certaines métropoles ou, plus localement, dans certains espaces de celles-ci, « *en raison des opportunités de rencontres informelles entre individus relevant d'entreprises ou encore d'institutions différentes mais appartenant toutes au même secteur industriel* » (Ghorra-Gobin 2010 : 29). Même si cela peut sembler paradoxal, les métropoles, dont l'importance dans l'échiquier économique est renforcée par l'importance des flux de capitaux et de donnés, « fixent » les fonctions et les décideurs. Le processus de métropolisation renforce ainsi certains espaces (les métropoles) aux dépens d'autres et n'évacue pas totalement la dimension topographique. Plus généralement, si elle rend la localisation géographique moins déterminante qu'elle n'a pu l'être dans la bonne marche de l'économie de marché, la métropolisation n'élude pas la question de l'appropriation de l'espace. Les métropoles et les espaces qui les composent ne sont pas rendus indifférents ou interchangeables, ni pour ceux qui les conçoivent, ni pour ceux qui les habitent (Puissant et Lacour 1999). D'abord parce qu'ils dictent toujours leurs conditions matérielles d'existence, leurs travail, logement, accès aux services et consommations (Veltz 2014). Ensuite parce qu'ils sont particulièrement présents dans leurs représentations, à travers la rhétorique du projet, de l'identité ou du « local » pour les premiers, à travers l'attachement ou l'ancrage dans une ville, un arrondissement, un quartier pour les seconds. « *En réalité, les logiques globales de réseau profitent, plus qu'elles ne pâtissent, des tyrannies d'une proximité nécessaire aux populations les plus fragiles (solidarité). Ces effets de proximité ne se bornent pas aux sphères de l'habiter, ils servent aussi le développement des activités les plus prestigieuses et les plus stratégiques de production, de finance et de recherche* » (Di Méo 2010 : 29). C'est à partir de ce constat que les métropoles travaillent à déployer des arguments pour se distinguer des autres, en mettant leurs atouts en avant.

Les formes politiques, économiques et spatiales de la métropolisation découlent directement de la nécessité d'adaptation des États et des échelons de gouvernement inférieurs aux impératifs de la mondialisation. Alors que le rôle de la distance topographique s'estompe dans une grande part des échanges économiques, les grandes villes en « *demeurent plus que jamais les principaux capteurs et redistributeurs* » (Leroy 2000 : 79). Elles agissent pour gagner, conserver, ou améliorer leur compétitivité dans la compétition interurbaine (ou « inter-métropolitaine »), ce afin d'attirer des capitaux (Négrier 2005). Dans une économie mondiale ouverte, les villes sont en concurrence pour attirer des investissements. Les stratégies qu'elles mettent en œuvre cherchent à faire correspondre ce qu'elles offrent aux besoins et aux attentes des acteurs économiques. C'est pour s'adapter à ces attentes que la gouvernance des villes s'est placée sur le registre entrepreneurial (Hall et Hubbard 1996), ce qui s'est notamment traduit par la multiplication du recours aux grands projets et évènements (Lallement 2007). Toutes les villes se donnent les mêmes objectifs et affichent les mêmes priorités : se doter des conditions les plus favorables pour séduire les investisseurs, les entreprises, les touristes et au final l'incontournable « classe créative » (Florida 2002). Ce phénomène est amplifié dans les métropoles qui mettent au point des stratégies pour se distinguer sur la scène internationale et gagner le capital symbolique qui entraînera l'arrivée du capital économique.
Cette concurrence n'est pas un phénomène récent (Le Galès 1993) et ne concerne pas que les grandes villes, mais renforce leur place parce qu'elle impose une exigence de rationalité et d'efficacité des gouvernements locaux – donc de la carte politique et administrative (Négrier 2005) – alors que les frontières et les distances sont négligées par l'économie

mondialisée[1]. Dans la compétition entre métropoles, la hiérarchie s'établit aujourd'hui au niveau international[2]. Bien sûr, la compétition est avant tout économique et les classements auxquels élus et fonctionnaires se réfèrent sont pour la plupart construits à partir d'indicateurs économiques et financiers (Leroy 2000 ; Levratto et Torrès 2010). Pour briller dans ces classements, les métropoles s'appuient à la fois sur des mutations fonctionnelles, morphologiques et politiques, ce grâce à la définition de stratégies en termes d'image et de populations cibles. C'est en ce sens que la métropolisation est avant tout un processus : il s'agit pour ceux qui gouvernent les grandes agglomérations de les « métropoliser ». Tous aspirent au statut de métropole, ou en tous cas au fait de « grossir », parce que cela est synonyme de concentration de pouvoir et de capitaux, donc de compétitivité. Ce qui distingue une ville ayant réussi son processus de métropolisation est sa capacité à accéder et à se positionner sur la scène internationale (Leroy 2000 ; Payre 2013), un accès et un positionnement afférents à sa capacité à se distinguer par ses innovations.

Figure 22. Affiche de l'exposition « Lyon l'internationale ! »[3] (2013) (source : Ville de Lyon)

Si les entreprises, particulièrement les multinationales, détiennent un pouvoir de plus en plus fort, les acteurs publics conservent un rôle décisif dans l'aménagement de l'espace ; dès lors « *les États (et les villes) doivent entrer dans l'arène de la concurrence internationale et conduire leurs politiques de manière à améliorer la compétitivité (de leurs entreprises) et la qualité des facteurs*

[1] Plus justement alors que le sens qu'on leur accordait précédemment évolue vers une forme de virtualité dans le cadre de la circulation de biens, des informations et de capitaux (formalités et procédures administratives et taxes pour les frontières, coûts de transport ou de transmission pour les distances).

[2] C'est-à-dire, pour les métropoles françaises, à l'échelle européenne d'abord, mondiale ensuite. Lorsque les concepteurs que nous avons interrogés évoquent cette compétition, c'est d'abord par rapport à d'autres métropoles européennes qu'ils situent Lyon et Nantes.

[3] Cette exposition était présentée « *dans le cadre d'une opération sur le rayonnement international et la capacité d'innovation de la Ville de Lyon* » (Archives-Lyon.fr) qui s'est tenue du 15 mai au 31 octobre 2013. L'affiche est formée de symboles métropolitains lyonnais (hôtel de ville, opéra, *skyline* de la Part-Dieu, fontaine de la place des Terreaux, aéroport, gare) dont quatre sont des bâtiments du quartier Confluence (siège de la Région Rhône-Alpes, Cube Orange et Cube Vert, la Sucrière) et de leur ombre composée, elle, de bâtiments symbolisant des métropoles mondiales (New York, Sydney, Londres, Dubaï)

productifs de leurs territoires » (Castells 1998 : 118). Le rôle de l'État évolue vers le fait d'aider ses métropoles à être compétitives dans l'espace des flux. D'une part, ceci passe par le fait de réaliser des « *investissements publics permettant de renforcer ses infrastructures sociale (scolarité, enseignement, recherche) et technique (axes routiers, aéroports, réseaux divers)* » (Ghorra-Gobin 2010 : 30). D'autre part, ce nouveau rôle conduit l'État, notamment en France, à permettre aux acteurs territoriaux – particulièrement ceux des grandes villes – d'acquérir des pouvoirs supplémentaires dans le cadre des politiques successives de décentralisation (Tronguoy 2011). La métropolisation se traduit donc par une double dynamique : alors que l'échelle de circulation des flux et de la compétition économique est désormais mondiale, les acteurs impliqués sont, eux, plus petits que ne le sont les États. La compétition se joue à un niveau à la fois supérieur et inférieur à ces mêmes États.
Ayant intégré les pratiques du secteur privé (cf. chapitre 3, partie 1.1.3.), les collectivités territoriales développent des stratégies s'appuyant sur la réalisation de symboles métropolitains qui prennent la forme de grands projets architecturaux et urbains, sur l'organisation de grands évènements, et sur le déploiement d'une communication massive. Dans un contexte de standardisation de la production de l'urbain, où « *la "ville (métropole) générique" gagne du terrain (…) dans l'ordre des représentations, de l'idéel et des symboles, l'originalité des lieux et des villes perdure* » (Di Méo 2010 : 27). Dans la compétition qu'elles se livrent, les métropoles sont en quête perpétuelle de capital symbolique (cf. chapitre 3, partie 1.2.1.), quête qui passe par la mobilisation, voire l'instrumentalisation, de référents appartenant à la fois à la conformité (aux valeurs de l'idéologie dominante), et à la distinction. Elles agissent en tentant de valoriser leurs avantages compétitifs (ceux qui sont déjà là) et de s'internationaliser – au sens d'afficher leur conformité aux valeurs qui dominent actuellement dans les discours sur la ville contemporaine et sa production.

1.2. La généralisation du développement urbain durable

1.2.1. De quoi le développement urbain durable est-il le nom ?

Parmi ces valeurs se retrouvent celles qui sont associées à l'innovation, au management, à la culture et à l'art, ou encore à la démocratie participative et, c'est l'objet de cette partie, au développement durable. Comme les notions de projet et de métropolisation, la généalogie de cette notion est intimement liée au néolibéralisme même si, à la différence de celles-là, elle était, à ses origines du moins, pensée pour subvertir l'idéologie capitaliste. Instrumentalisé dès ses prémisses (cf. ci-après), le développement durable se trouve désormais intégré au néolibéralisme dont il peut être considéré comme la déclinaison environnementale et sociale.
Le développement durable s'est imposé mondialement comme un objectif politique et social à atteindre (Offner et Pourchez 2007), de sorte que l'on peut dire que la ville est aujourd'hui produite dans un contexte d'injonction(s)[1] au développement durable (Hamman 2014). Cette

[1] Nous suggérons ici la possibilité de l'usage du pluriel pour signifier que ce qu'on peut qualifier d'injonction (au singulier) provient d'émetteurs différents. Parmi ceux-ci figurent les pouvoirs publics sous diverses formes nationales (ADEME, Ministère de l'Environnement, Caisse des Dépôts et Consignations) ou internationales (GIEC, programmes ou conférences émanant de l'Union Européenne ou des Nations Unies), des associations, ONG aux groupements plus ou moins militants (Fédération Nicolas Hulot, WWF), des entreprises tirant partie du développement de technologies ou de services qualifiés de durables ou participant à l'économie verte (Barbier 2012), des médias, des individus… C'est cette diversité et l'omniprésence du développement durable dans tous les domaines sociaux, politiques ou économiques qui conduit à parler d'injonction(s).

injonction s'inscrit dans une large redéfinition des rapports que les sociétés entretiennent avec le risque et l'incertitude (Ascher 2001). Elle pose comme impérieuse la nécessité de maîtriser l'avenir et se décline en autant de programmes et de politiques qui permettent de définir collectivement et *a priori* les objectifs du développement durable (Navez-Bouchanine 2007). Cette injonction se concrétise sous forme de règles de conduite et de réalisations matérielles, qui incitent les individus à déployer un ensemble de pratiques qui seraient plus vertueuses (Renauld 2012). Pour être désirable ou aimable, essentiellement afin de se vendre, la ville doit désormais s'afficher durable (Charmes et Souami 2009). De sorte que « *la médiatisation des projets urbains durables prend des allures de course de vitesse entre agglomérations* » (Devisme *et al.* 2009 : 89). Avant de nous intéresser à ces réalisations et aux pratiques qui s'y déploient à travers les projets urbains identifiés comme des écoquartiers (partie 2 de ce chapitre), penchons-nous d'abord sur ces valeurs (ou vertus ?) et leur intégration progressive à l'idéologie dominante et à la norme quotidienne de la production de la ville.

Le développement durable se présente comme un ensemble de valeurs incontournables sur la scène politique contemporaine. Permettant des représentations variées à partir de ces valeurs, il fournit un cadre de référence pour l'action visant théoriquement à inscrire « *la sphère des activités humaines dans un espace-temps élargi, celui de la planète considérée dans son devenir* » (Emelianoff *et al.* 2003 : 249). Rapporté à l'urbanisme, ce cadre se manifeste surtout par le renouvellement du vocabulaire avec des mots clefs comme « biodiversité », « changement climatique », « performance énergétique », « mixité sociale » ou « vivre-ensemble ». Ce vocabulaire performatif a vocation à s'appliquer à toutes les échelles spatiales, du logement à la planète entière. Le développement urbain durable est présenté comme ayant une portée planétaire et multiscalaire, ainsi que le proclame le slogan « *penser global, agir local* »[1].
Pour qualifier cet ensemble de valeurs – le développement durable et son versant urbain - ses promoteurs emploient le terme d'utopie (Emelianoff et Stegassy 2010 ; Mancebo 2008 ; Villalba 2009). Cette conception utopique introduit l'idée qu'il serait de l'ordre du changement ou de la volonté de changement des sociétés occidentales vers une conception plus vertueuse et respectueuse de l'habitabilité du monde. Une utopie – aujourd'hui largement partagée et parfois qualifiée de « politiquement correcte » (Morvan 2000) – qu'il s'agit pour les destinateurs de la ville de mettre en œuvre pour transformer fondamentalement les modes de vie et organisations humaines actuelles. Si nous expliquons dans la partie suivante (1.2.2.) pourquoi nous pensons qu'il ne s'agit pas d'une utopie mais plutôt d'une idéologie ou de la déclinaison d'une idéologie (en l'occurrence le néolibéralisme), explorons plus avant cette proposition, considérant qu'elle s'explique par l'histoire du développement durable et qu'elle éclaire le développement des recherches et l'état de l'art sur la question (1.2.3).
Le développement durable, tel que généralement présenté, est, avant toute autre considération, un concept synthétique. Il propose la synthèse, selon les formulations, de l'économie, du social et de l'environnement ou du développement économique, de l'équité sociale et de la préservation de l'environnement, ou encore, troisième formulation, la synthèse non du triplet ainsi formé mais des intersections de ces trois éléments pris deux à deux : l'équitable, le vivable et le viable (Mancebo 2008). Ce qu'il importe ici de noter est le caractère synthétique du concept, qui lui confère à la fois sa valeur singulière, et en même temps sa difficulté d'application pratique, s'éloignant de sa valeur première : présenté de cette façon le

[1] Formule dont la paternité est le plus souvent attribuée à René Dubos lors du Sommet de la Terre de Stockholm (1972).

développement durable fixe un cap, un but. Cette synthèse, qui semble inatteignable dès que l'acteur, le groupe social ou la société veut l'appliquer concrètement, est celle d'une utopie : elle vise à composer une cité idéale (Redeker 2003 ; Ricoeur 1997). Définie de la sorte, la quête de la durabilité s'apparente à une quête de changement de l'ordre établi, donc à une utopie à laquelle qui engage chacun et tous, qui est pensée, portée et organisée dans un but de transformation, de remise en cause des fondements de l'autorité et du fonctionnement du système politique en place (Ricoeur 1997) et porteuse de l'espoir en ce changement (Deléage 2008). Mais cette définition résiste-t-elle à un questionnement pratique et historique ?

Les prémices du développement durable sont souvent associées à *Notre avenir à tous*, l'ouvrage de Gro Harlem Bruntland (1987), plus connu sous le nom de rapport Brundtland, qui propose une première définition, maintes fois reprise depuis : « *un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs* ». Le développement durable est en fait directement l'héritier d'un courant de pensée plus ancien, celui de l'écologie politique, qui s'est développé à partir de la fin des années 1960 (Mancebo 2008). Une écologie politique formée originalement de mouvements épars influencés par le pacifisme, l'anarchisme, le tiers-mondisme, l'anti-industrialisme ou le féminisme (Desguerriers *et al.* 2012). Les origines du développement durable sont à chercher dans la contestation du productivisme par les mouvements sociaux de cette période, à la fois en raison de la destruction de l'environnement qu'il induit et des inégalités sociales qu'il génère. Dès ses prémices, la question de l'habitat est centrale, caractérisée par un lien très fort avec les communautés militantes de l'époque (Mancebo 2008). Les mouvements de l'écologie politique, qui se positionnent à la fois en rupture avec le capitalisme et avec les régimes communistes, militent pour l'autogestion, la redistribution des richesses, ou la sortie du nucléaire. Le projet politique, anticapitaliste, antiproductiviste et autogestionnaire, est utopique dans le sens où il vise à modifier radicalement l'organisation de la société en changeant le système de valeurs (Ricoeur 1997).
Quelques figures et dates marquent cette période à l'échelle mondiale et nationale, avec notamment la publication en 1972 de *The Limits to Growth*, ouvrage fondateur du Club de Rome[1] et la candidature de René Dumont aux élections présidentielles françaises de 1974. Ces deux événements illustrent comment, dès son émergence dans la sphère militante, le développement durable et ses problématiques – protection de l'environnement et lutte contre le réchauffement climatique en tête – se sont rapidement institutionnalisés jusqu'à leur intégration totale actuelle. Dès 1972, l'ONU organise le premier Sommet de la Terre[2], à Stockholm, avec l'objectif explicite de réfléchir aux moyens de répandre le développement durable mondialement. À partir des années 1980, le développement durable entre progressivement dans la sphère médiatique et politique « classique ». C'est encore l'ONU qui crée la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) en 1983, puis le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en 1988.

[1] Le Club de Rome rassemble depuis sa fondation en 1968 des intellectuels et des scientifiques mais aussi des hauts fonctionnaires et des industriels. Le Club de Rome est à l'origine des notions de développement durable et d'empreinte écologique. Ses réflexions et travaux portent essentiellement sur les thématiques environnementales mais il travaille aussi, par exemple, sur la gouvernance d'Internet ou sur des thématiques comme l'éducation ou les inégalités (cf. http://www.clubofrome.org/). Soutenu financièrement à la fois par des collectivités territoriales (essentiellement suisses, autrichiennes et allemandes), des institutions bancaires et des fondations, il s'affiche actuellement derrière le slogan « *Change the story, change the future - A living economy for a living earth* ».
[2] Quatre autres ont suivi, tous les 10 ans : Nairobi en 1982, Rio en 1992, Johannesburg en 2002 et Rio (+20) en 2012.

Commandé par la CMED, le rapport Bruntland est déjà beaucoup moins « radical » que ne pouvaient l'être les écrits précédents : il ne prône plus, de quelque façon que ce soit, la rupture avec le capitalisme. Sur le plan de l'habitat, l'institutionnalisation attendra un peu plus longtemps avec la perduration d'expériences communautaires plus ou moins ambitieuses. Le dernier épisode de ce type est sans doute l'installation de plusieurs centaines de militants écologistes dans la friche militaire de Vauban, à Fribourg-en-Brisgau, à partir de 1992. S'en suit une institutionnalisation progressive du projet. En 1996, la mairie lance une opération de renouvellement de l'ancienne caserne, en s'appuyant sur les principes du développement durable (notamment la co-construction), pour construire ce qui devient plus tard l'écoquartier de référence en Europe (Gaillard et Matthey 2011a). À l'image de cette expérience, les années 1990 sont celles du passage dans la norme politique. Les sommets, les conférences et les accords internationaux se multiplient : Sommet de la Terre à Rio en 1992, première conférence des villes durables à Aalborg en 1994 (charte du même nom la même année), protocole de Kyoto en 1997. C'est à partir du milieu de cette période que vont émerger les premiers écoquartiers dans les villes du Nord de l'Europe (cf. partie 2 de ce chapitre). Les années 2000 sont celles de l'intégration du développement durable dans le fonctionnement normal de l'économie. Le flou des contours du développement durable, ainsi que son absence de prescription sur les moyens, l'ont progressivement rendu hégémonique puisque permettant à tous, entreprises, ONG, hommes politiques, de s'y retrouver (Hamman 2011b). Ses aspects trop contestataires de l'économie capitaliste se sont progressivement effacés et le pilier économique a gagné du poids, aux dépens des piliers social et environnemental. L'institutionnalisation est totale puisqu'il est désormais intégré systématiquement à l'action publique et à la loi.

En matière d'urbanisme, si c'est la Charte d'Aalborg qui fait figure de texte de référence en matière d'expression des orientations générales (Emelianoff 2007), cela s'est d'abord caractérisé en France par l'instauration en 2000, *via* la loi SRU, par la présence d'un document, nommé Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), au sein des documents de planification que sont les PLU et les SCoT. En 2009, c'est la loi Grenelle 1 qui introduit le terme d'écoquartier dans la loi française et qui incite les villes à en ériger avant 2012. L'État lance deux concours ÉcoQuartier en 2009 et 2011 puis transforme cette politique en labellisation à partir de 2012. Parallèlement, cela s'est matérialisé dans le domaine de construction par l'introduction des réglementations thermiques (RT) successives (en 2000, 2005 puis 2012) dans une logique d'exigence croissante des performances.

Cette intégration progressive dans la norme et la règle a, selon François Mancebo (2008 : 38), conduit le développement durable, sous sa forme actuelle, à se concentrer autour de cinq grands principes :

> « *- ne pas externaliser les effets environnementaux de nos actions ;*
> *- ne pas limiter les critères d'efficacité économique à la seule rentabilité à court terme ;*
> *- ne pas imposer des modèles dogmatiques afin que les politiques proposées soient culturellement acceptables ;*
> *- veiller à l'équité des solutions proposées puisque, pour que le développement soit pérenne, il convient que chacun y trouve son compte d'une manière ou d'une autre ;*
> *- prendre en compte hétérogénéité spatiale et territoire, car les mêmes activités ont des impacts environnementaux, économiques et sociaux différents selon leur localisation.* »

On voit, à travers ces cinq grands principes, que la prétention utopique du développement durable s'est quelque peu émoussée en abandonnant la remise en cause des valeurs de

l'économie de marché et de la démocratie représentative mais en proposant de les rendre plus performantes écologiquement et socialement, ce en s'appuyant sur les valeurs d'équité et de viabilité ou d'acceptabilité. Le développement durable s'est ainsi progressivement rapproché de l'idéologie néolibérale. Comme elle, il est présent dans la plupart des sphères de l'action et en premier lieu dans celle de la production de la ville. Nous distinguons les expressions « ville durable », qui est l'horizon que le développement durable se fixe en matière d'urbanisme et sur laquelle nous ne travaillons pas ; et « développement urbain durable » qui désigne à la fois le versant spatial du développement durable et les politiques qui le mettent concrètement en œuvre (Emelianoff *et al.* 2003). Ce dernier se donne toujours à la fois pour objectif de revoir le fonctionnement démocratique des villes, leur équilibre social et leur intégration dans l'environnement (réconciliation de la ville et la nature, lutte contre le réchauffement climatique et les pollutions). Cependant, la participation s'est progressivement substituée à l'autogestion, la mixité sociale au projet de redistribution des richesses, et l'économie verte – fondée sur la production d'énergie renouvelable et de technologies économes ou de traitement des nuisances – à la contestation du productivisme.

Le développement urbain durable fait aujourd'hui partie de ce que certains qualifient de « *nouvelle doxa* » (Cassaigne 2009) de la production contemporaine de l'urbain. Il diffuse un discours global qui ne se limite pas à l'appel à la protection de l'environnement, à la lutte contre le réchauffement climatique et à la mise en œuvre de technologies dites « vertes ». Il participe aussi d'une injonction à la participation (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.) et à la fabrication d'une ville socialement et fonctionnellement mixte[1]. Ce qui caractérise la production de la ville à l'ère du durable est donc un syncrétisme normatif, intégrant dans une même rhétorique des notions qui se complètent mutuellement : le local, le développement économique, l'identité, la démocratie participative, la mixité sociale, la qualité de vie, le bien-être, l'écologie, la sécurité. Un syncrétisme qui se caractérise par la fusion de mots d'ordre ou doctrines variés autour du projet politique et économique néolibéral. La participation (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.), la mixité sociale (Clerval 2013), les aménités paysagères (Viel *et al.* 2012), ou encore la qualité de vie (Tobelem-Zanin 1997), sont autant de nouveaux mots d'ordre pour les collectivités territoriales en quête d'excellence sur la scène nationale ou internationale.
Ces mots d'ordre orientent la conception des projets – le plus souvent dans une perspective techniciste (Renauld 2012), encore qu'ils s'adressent aussi directement à leurs futurs usagers avec une forte dimension morale. Le développement urbain durable – que Vincent Renauld (2012) et Pascal Tozzi associent à une idéologie néo-hygiéniste – diffuse en effet « *des attendus comportementaux* », c'est-à-dire des « *prescriptions visant à transformer les habitants d'écoquartiers en "écocitoyens", avec des mises en ordres et des mises à distance afférentes, tant morales que sociales* » (Tozzi 2013 : 106). Les discours des destinateurs valorisent des modes de vie « citoyens », « responsables » ou « vertueux » (les deux premiers termes étant souvent associés aux préfixe « éco »). Des modes de vie qu'ils opposent à ceux qui seraient « irresponsables » ou « égoïstes ». De nouveaux métiers se développent même pour éduquer les habitants, véritables « *éducateurs en savoir-faire et savoir-vivre* » (Renauld 2012 : 252) qui sont chargés de « *résoudre ce problème posé par les usages sociaux aux acteurs économiques* » (ibid.). Pascal Tozzi explique qu'il « *s'agit, en creux ou de façon explicite, de dénoncer les pratiques sociales*

[1] Citons, par exemple, la *Notice explicative du dossier de candidature au concours ÉcoQuartier 2008/2009* qui contient des conseils à l'orientation des politiques comprenant un volet « *pilier social et sociétal* » reposant sur deux points : l'« *organisation de la gouvernance* » et « *organiser la mixité sociale et fonctionnelle de l'écoquartier* ».

jugées "dangereuses", "perverses", "polluantes", "agressives", ou "inciviques", c'est-à-dire "non conformes" aux relations sociales et écologiques que prône la part d'idéologie néo-hygiéniste traversant le discours ambiant de la durabilité urbaine » (Tozzi 2013 : 106). À l'inverse, les pratiques conformes au développement durable sont, elles, valorisées et promues : le « bon » citoyen « *doit participer activement aux processus démocratiques locaux, aux activités conviviales et solidaires du quartier, choisir les matériaux et plantes selon des critères stricts, trier et composter ses déchets, économiser l'énergie et l'eau potable tout en réutilisant celle de pluie, manger bio, local et équilibré, occuper les espaces verts* » (ibid. : 107). On retrouve ici le double raisonnement d'invalidation et de validation qui caractérise l'idéologie selon Pierre Ansart (cf. chapitre 2, partie 1.2.4.), ce qui renforce notre propos selon lequel le développement durable doit être abordé aujourd'hui non comme une utopie mais bien comme une idéologie. Les attendus comportementaux qui accompagnent la mise en œuvre du développement urbain durable ont avant tout pour objectif non pas de « *fabriquer des objets selon les usages, mais de renouveler une offre en nouveautés techniques exigée par le système économique de production* » (Renauld 2012 : 253). L'auteur suggère même qu'à la figure de l'homme moderne du capitalisme fordiste a aujourd'hui succédé celle de l'« homme durable » du capitalisme néolibéral, comme elle « *encastrée dans [son] système économique contemporain et dominant* » (Renauld 2012 : 261).

1.2.2. Le développement urbain durable, idéologie dominante de la production contemporaine de l'urbain

Comment se traduit la généralisation du développement durable dans la production de l'urbain ? Cyria Emelianoff et ses collègues (2003) identifient trois principales caractéristiques des politiques de développement durable. Premièrement, le développement durable serait victime de la facilité qu'il y a à en détourner le sens à des fins de « *marketing, [de] langue de bois, [d'] opportunisme, [d'] ingérence* » (Emelianoff *et al.* 2003 : 250). Deuxièmement, parce que le développement durable « *n'empêche pas l'aggravation des problèmes écologiques et sociaux* » (ibid.) mais s'accompagne d'une sensibilisation renforçant une forme d'impuissance collective, il nourrirait « *un profond scepticisme sur [son] caractère opératoire* » (ibid.). Troisièmement, son intégration à la *doxa*, après être passé par une phase de rejet très forte, s'accompagne d'un affaiblissement de la portée de la notion. Elle a « *rejoint le monde des évidences et vérités consensuelles, sans que ses implications soient acceptées ni même souvent pesées. Le développement durable a ainsi transité dans les consciences d'une zone de non-lieu (utopie, etc.) à une situation d'ubiquité qui désamorce son potentiel de mise en question* » (ibid.)[1]. Tout en admettant que le portrait ici dressé est pertinent, il est possible de retourner le propos et de considérer que ces caractéristiques ne sont pas les faiblesses du développement durable mais ses forces. Ne sont-elles pas celles qui lui ont permis d'acquérir une importance dans la sphère politique que ses origines contestataires et utopiques ne laissaient pas forcément présager ? La malléabilité de la notion de développement durable ne peut-elle pas être considérée comme une des raisons majeures de son succès, voire la condition même qui permet sa diffusion dans les discours et les pratiques (Hamman 2011b) ? Parce qu'elle s'accommode facilement des utilisations qu'on veut bien en faire, ne permet-elle pas aux acteurs qui s'en saisissent de s'en revendiquer et de se l'approprier pour qualifier leurs pratiques ?
Selon cette perspective, le développement durable qualifie davantage un continuum de valeurs dont il s'agit de se réclamer pour montrer son « exemplarité » et sa conformité. Dans

[1] Idée que nous retrouvons dans les entretiens réalisés avec les concepteurs sous la formule de « *bon sens* ».

sa mise en pratique, il se présente pour les destinateurs des projets urbains comme un concept performatif : dire que l'on fait du développement durable, c'est déjà en faire. En ce qui concerne l'urbanisme, le développement urbain durable ne propose pas de modèle[1] précis pour faire la ville, comme peuvaient l'être, par exemple, les grands ensembles, l'haussmannien ou les cités jardins. Il se présente davantage comme un système de valeurs, une norme (Gaillard et Matthey 2011b), qu'il s'agit de traduire matériellement. Ce n'est toutefois pas parce que la notion est malléable, et que le développement durable peut être lu comme « *le succès du flou* » (Hamman et Blanc 2009 : 20), que ses traductions concrètes sont diversifiées. Renforcés par la circulation de *packages* technologiques, ce que l'on nomme souvent « bonnes pratiques » (Devisme *et al.* 2007 ; Navez-Bouchanine 2007), les projets d'aménagement portant le sceau du durable se traduisent par l'application de procédés de conception et de fabrication standardisés, l'emploi d'outils identiques (ZAC, SEM, SPLA[2]) et d'instruments normatifs (chartes, démarches, labels et autres instruments d'évaluation essentiellement environnementaux et techniques) (Hamman et Blanc 2009). Ainsi étiquetés, ces projets se présentent comme les produits d'une période dès à présent identifiable : les projets urbains des années 2000 et 2010 ne sont pas moins comparables entre eux que les lotissements pavillonnaires des années 1980-1990 ou les grands ensembles des années 1950-60 ; ils sont les figures de la production contemporaine de la ville.

Si l'idée du développement urbain durable comme utopie est toujours présente dans les discours institutionnels, politiques et marketing, et qu'elle imprègne ceux des premiers habitants des espaces qualifiés de durable (Emelianoff et Stegassy 2010), ainsi qu'un certain nombre d'écrits scientifiques, il nous faut l'interroger à l'aune du contexte de production de ces mêmes espaces. En effet, s'ils « prêchent » pour un meilleur avenir, ces espaces émergent dans un contexte très concret qui est marqué par la compétition interurbaine et la nécessité d'attirer des capitaux sur les projets (voir partie 1.1. de ce chapitre). L'enjeu, pour ceux qui les produisent, est à la fois de se distinguer par leur excellence et de se conformer aux exigences d'exemplarité et de conformité aux valeurs de cette modernité vertueuse. C'est là un moyen d'acquérir du capital symbolique et d'attirer des investisseurs. Le développement durable et ses traductions urbanistiques – à la fois matérielles et discursives – sont essentiellement la démonstration de la capacité des élus et des concepteurs à ancrer leurs réalisations dans l'idéologie dominante du jeune XXIe siècle. Nous employons ici le terme d'idéologie en l'opposant à celui d'utopie à la manière de Paul Ricoeur (1997) selon qui, rappelons-le, on peut

[1] Selon la définition de Françoise Choay, le modèle se caractérise par son exemplarité et sa reproductibilité (Choay 1996 (1980)).

[2] Une ZAC, zone d'aménagement concertée, est la procédure publique d'aménagement de l'espace urbain la plus couramment employée, les règles d'urbanisme qui s'y appliquent sont définis dans le plan local d'urbanisme (PLU). Bottière-Chénaie et Confluence sont des ZAC. Une SEM est une société d'économie mixte, en l'occurrence nous nous intéressons à celles chargées par les collectivités d'aménager leur territoire. Une partie d'entre elles se transforment aujourd'hui en SPL, société publique locale. Une SPL, par exemple une SPLA (société publique locale d'aménagement) a un capital 100% public. L'aménageur de Bottière-Chénaie, Nantes Métropole Aménagement, est une SPL chargée de l'aménagement de la plupart des projets de l'agglomération nantaise (la SPL a pris le relai de la SEM Nantes Aménagement). Ce type de structure a été rendu possible en 2006 essentiellement pour éviter les obligations de mise en concurrence qui s'appliquent aux SEM (Delaunay *et al.* 2011). En urbanisme, cela permet notamment aux collectivités de mettre en place des structures dédiées à un projet particulier. Aménageur de Confluence, la SPLA Lyon Confluence a été élaborée sur ce principe (elle a en fait succédé à une SEM du même nom (cf. partie 3 de ce chapitre)) tout comme par exemple la SAMOA, SPLA chargée de l'aménagement de l'Île-de-Nantes. L'utilisation quasi-systématique des outils pris ici comme exemples témoigne de l'importance qu'accordent les villes et les agglomérations aux projets étiquetés comme durables.

définir utopie et idéologie comme deux systèmes de valeurs hiérarchisées permettant de générer une quantité infinie de représentations dans le but de légitimer une vision du monde (cf. chapitre 2, partie 1.2.4.). Ce qui distingue utopie et idéologie, écrit-il, est principalement le fait que l'utopie vise à changer l'organisation du pouvoir et la hiérarchie des valeurs en place tandis que l'idéologie sert à les renforcer. L'utopie a une dimension subversive. Tel que nous l'étudions, c'est-à-dire après une trentaine d'années d'évolution, le développement durable ne remet pas en cause le capitalisme (néolibéral) et ses nuisances (qu'il semble dénoncer) mais participe à lui donner une nouvelle légitimité sur les plans environnementaux et sociaux. Le développement durable est passé de l'utopie à l'idéologie.

Même si, comme l'affirment certains travaux récents, la fabrique de la ville contemporaine s'écarte largement du suivi de règles ou de modèle préétablis et plus ou moins dogmatiques pour s'apparenter davantage à des bricolages et arrangements entre ses différents acteurs (Chalas 1998 ; Toussaint 2003), elle ne se fait pas hors de l'idéologie. D'abord, parce que la manière dont elle est produite, le processus de projet est le fruit de l'idéologie néolibérale (cf. chapitre 3). Ensuite, et c'est ce qui nous intéresse, parce que le contenu des projets urbains eux-mêmes, à la fois dans leurs dimensions techniques, matérielles ou fonctionnelles et dans leurs aspects symboliques et communicationnels, est lui aussi porteur d'idéologie. Rappelons ici que nous avons aussi défini l'idéologie spatiale comme le référentiel permettant de justifier ou de sélectionner certains dispositifs sociaux, techniques et sociotechniques en vertu de leur correspondance aux valeurs de l'idéologie générale (cf. chapitre 2, partie 2.2.1). Les dispositifs techniques ou sociotechniques, les programmes d'occupation, les montages financiers et économiques, les solutions urbanistiques, les choix esthétiques ou d'organisation spatiale ne sont pas des objets neutres : ils découlent, autant qu'ils la formulent, d'une vision du monde. En l'occurrence le développement urbain durable sert de référentiel permettant de justifier ou de sélectionner certains dispositifs sociaux, de gouvernance, techniques et sociotechniques en vertu de leur correspondance aux valeurs durabilistes (Hamman et Blanc 2009). Il en va ainsi de la prépondérance des espaces verts dans les écoquartiers, du choix des technologies employées ou de la poursuite d'objectifs de mixité sociale (cf. partie 2 de ce chapitre).

La question n'est pas (ou plus) de savoir si le développement durable est soluble dans le capitalisme (Zuindeau 2006). Le développement durable est non seulement devenu compatible avec le néolibéralisme (Meadowcroft 2000), il s'y est intégré (Couret *et al.* 2005). Ceci conduit certains auteurs à évoquer les solutions mises en place face aux divers problèmes évoqués plutôt comme de la « *durabilité faible* » (Mancebo 2008 ; Salomon Cavin et Bourg 2010). Ceci n'est pas, selon nous, dû à un affaiblissement de la notion ou son dévoiement par le marché comme on peut le lire de manière plus ou moins explicite (André-Lamat *et al.* 2010 ; Rudolf 2008 ; Zuindeau 2006). Cette idée de dévoiement suggère que le développement durable, tel qu'il se présente à nous aujourd'hui, a été détourné et qu'il en existerait une version « dans la bonne voie » ou « sincère ». Ceci nous semble contraire à la genèse historique de la notion et relever d'une confusion entre le développement durable et la contestation écologiste de l'idéologie capitaliste. Ce qui s'est produit relève plutôt de son intégration progressive dans une idéologie plus large – le néolibéralisme – laquelle est inséparable des conditions de sa présence généralisée dans toutes les sphères de la société. Luc Boltanski et Ève Chiapello expliquent que l'une des forces du capitalisme est, outre son actuelle hégémonie idéologique qui se présente comme naturelle, le fait qu'il est capable d'intégrer les critiques qui lui sont adressées pour en tirer bénéfice (Boltanski et Chiapello 1999). Il s'agit là d'une idée déjà présente chez Herbert Marcuse pour qui le capitalisme – qu'il qualifie alors d'industriel avancé (on dirait aujourd'hui postfordiste) – excelle dans sa capacité d'« *assimilation des forces*

et des intérêts oppositionnels dans un système auquel ils s'opposaient dans les étapes antérieures du capitalisme » (2012 : 7 (1968)). Nous disons que le développement durable actuel est le fruit de l'intégration dans le capitalisme néolibéral des critiques formulées à son égard par les différents courants écologistes. En ce qui concerne la production de l'urbain, on peut le voir « *comme un discours descendant et à consensus mou entre le développement urbain durable des Agendas 21 locaux impliquant de nouvelles formes de planifications urbaines intégrées et la vision économiste libérale qui réduit la ville durable à la ville économe, surtout en investissements publics* » (Couret *et al.* 2005 : 47).

Le développement urbain durable est dans « l'air du temps »[1]. Pas plus que le néolibéralisme n'est en rupture avec les formes de capitalisme l'ayant précédé (Bihr 2011), cet air ne rompt avec les manières précédentes de produire la ville. « *Comme la ville qu'elle produit, qu'elle traduit ou qu'elle justifie, l'idéologie se transforme alors souvent sans mourir, même lorsqu'une part de ses conceptions s'épuise. Cette souplesse et cette faculté d'adaptation confèrent à l'idéologie sa cohérence, au sens de capacité à être une matrice constante d'idées nouvelles, à varier selon les circonstances et donc à durer* » (Tozzi 2013 : 98). Dans cette perspective, le développement urbain durable est autant une introduction de problèmes nouveaux ou nouvellement reconnus (le changement climatique par exemple) qu'une évolution dans la continuité des modes de faire précédents. Comme précisé au premier chapitre, chaque période formule différemment les impératifs qui guident la production de son espace, son mode de spatialisation, son idéologie. Ainsi, « *la ville classique devait être "belle" (en respectant les notions de convenance et de bienséance), la ville moderne devait être "radieuse" (suivant le slogan de Le Corbusier), la ville contemporaine doit être "durable"* » (Monin *et al.* 2002 : 7). Que l'on considère, par exemple, que le développement urbain durable renverse les principes du modernisme (Emelianoff 2004) ou au contraire se contente d'en restaurer modestement certains paradigmes (Bonard et Matthey 2010), le constat est le même : la production contemporaine de l'urbain doit se comprendre dans la continuité historique des formes qui l'ont précédé.

Si le développement durable met à l'agenda de l'urbanisme contemporain un certain nombre d'enjeux, il s'appuie, en les faisant parfois évoluer, sur des outils, des dispositifs ou des références hérités des reconfigurations et des structures économiques et sociales préexistantes (Frerot 2006). C'est pourquoi nous ne considérons pas le développement urbain durable au regard des théories qui le sous-tendent, mais comme il se définit dans sa mise en œuvre quotidienne. Pour les urbanistes et les aménageurs, « *le développement urbain durable fait désormais fonction de norme. On s'y réfère sans y penser, on cherche à inscrire sa pratique comme naturellement conforme* » (Gaillard et Matthey 2011b : 122). Cet « allant-de-soi » témoigne du fait que le développement urbain durable est l'idéologie dominante de la production contemporaine de l'urbain. Nous employons le terme d'« *idéologie dominante* » pour deux raisons (Bourdieu et Boltanski 2008 (1976)). Premièrement, parce que le développement durable – et sa déclinaison spatiale et urbaine – s'impose socialement comme une évidence légitime[2]. Deuxièmement, parce que sa nature idéologique est masquée par la force incontestable de cette évidence, ce qui pousse à la méconnaissance des mécanismes qui

[1] Nous empruntons l'expression d'« air du temps » à une série de conférences sur le développement urbain durable organisée à l'Ecole d'Architecture de Nantes et coordonnée par Chérif Hanna et Georges-Henry Laffont. Elle désigne l'ensemble des paradigmes dominants d'une époque parmi lesquelles l'idéologie mais aussi les phénomènes de mode ou les tendances dans différents domaines (ici l'architecture, l'urbanisme et la gouvernance des villes).

[2] Légitimité en grande partie fondée sur l'évidence reconnue des limites environnementales et sociales du mode de vie néolibéral et la scientificité supposée de son évaluation.

l'instituent : l'idéologie est en quelque sorte « absorbée » par la réalité (Marcuse 2012). Il ne s'agit nullement d'en nier les spécificités par rapport aux formes précédentes, mais de la repositionner comme telle, et non comme cas exceptionnel ou objectif qu'il conviendrait d'atteindre à tout prix. Reconnaître cela, c'est aussi reconnaître qu'en plan large le développement durable est une composante d'une idéologie plus vaste, celle du néolibéralisme, et qu'en plan plus serré le terme écoquartier est désormais employé comme synonyme de ZAC à vocation d'habitat ou plurifonctionnelle du début du XXIe siècle. Si dans les discours de leurs promoteurs ils restent des territoires de l'exceptionnel, leur destin est de se fondre dans la masse de la production urbaine pour n'apparaître bientôt que comme des « quartiers » des années 2000 et 2010 (Boutaud 2009).

1.2.3. Le développement urbain durable, un objet scientifique

Il est possible d'aborder le développement urbain durable de diverses manières, la littérature regorgeant de positionnements différents et, pour certains, contradictoires. Sans prétendre les lister de manière exhaustive, nous proposons de présenter et de commenter ceux que l'on croise le plus souvent dans la recherche en sciences sociales actuelle ; ceci afin de poser explicitement les bases de l'angle d'approche que nous avons choisi. Dans les recherches sur le développement urbain durable – nous considérons ici une littérature essentiellement francophone et appartenant aux disciplines de l'aménagement, de la géographie, de la sociologie et des sciences politiques (marginalement de l'économie et de la gestion) – nous distinguons deux postures principales, clairement distinctes même si non exclusives. La première, s'appuyant sur une conception théorique, se donne pour projet d'aider à l'avènement de la ville durable pour renouveler l'action dans le sens de pratiques plus environnementalement et socialement performantes. La seconde, fondée sur l'approche empirique constatant la diversité des pratiques et des discours de ceux qui s'en réclament, définit le développement durable comme un système de valeurs d'ores et déjà ancré dans la norme qu'il s'agirait d'analyser pour comprendre les idées qu'il diffuse et la manière dont il se matérialise dans le champ des politiques urbaines. Si c'est clairement dans cette seconde optique que nous nous inscrivons, les deux doivent être décryptées afin d'argumenter ce positionnement.

Intéressons-nous d'abord à la première. Un certain nombre de travaux plus ou moins récents portent sur l'élaboration de scénarios et la proposition de solutions pour faire la ville durable (Cluzet 2007 ; Da Cunha 2005a ; Emelianoff 2001 ; Emelianoff et Stegassy 2010). Ces travaux reposent sur un paradigme que nous ne partageons pas : celui de faire de la ville durable, et du développement urbain durable, un objectif scientifique[1]. La discussion ne concerne plus sa nature et ce qu'il implique dans les politiques publiques et leur mise en œuvre, mais la façon dont il convient de l'atteindre. Ces travaux portent un jugement de valeur éminemment favorable sur un concept dont la définition même fait débat (Maillefert *et al.* 2010). Ils font du chercheur un technicien au service d'un projet politique qui ne dit plus, en tous cas plus clairement, son nom. Au-delà de la critique portant sur ces travaux en particulier, il nous semble qu'il convient de nous méfier de l'*a priori* favorable dont jouit le développement durable dans une bonne partie de la communauté scientifique. Nous voyons là une marque du caractère hégémonique de cette idéologie dans toutes les sphères de la

[1] Ce qui ne nous empêche pas en revanche de le considérer comme un objet scientifique.

société. Cette tendance est particulièrement marquée dans les disciplines se penchant sur l'espace ou les territoires où il est désormais un mot clef systématiquement présent dans les appels à projets[1]. Même si ce n'est pas là l'unique raison de sa popularité et de sa scientifisation[2], ce financement participe en partie à façonner les postulats qui sous-tendent les études qui le présentent, sans le questionner, comme un objectif (souhaitable, voire impératif) à atteindre. Les articles, projets de recherche et ouvrages se donnant pour but de donner des « recettes » pour produire ou évaluer la ville durable sont l'un des aspects les plus immédiatement visibles de ce phénomène.
Un autre témoignage de cette hégémonie sont les analyses de ces politiques qui les présentent avec un *a priori* éminemment favorable. Nous pouvons donner comme exemple le nombre de travaux ôtant, sans interroger le terme, son caractère idéologique au développement durable. Ces travaux témoignent de sa place dans l'idéologie dominante du moment. Le propre de celle-ci est d'être la plus répandue dans la conscience collective mais, surtout, de ne pas se présenter comme telle et de n'être donc pas pensée comme telle par ceux qui y souscrivent (cf. chapitre 2, partie 1.2.4.). De ce fait, le développement durable apparaît trop souvent comme un concept vidé de son substrat idéologique. Parfois, le vocabulaire employé trahit de manière flagrante la confusion entre analyse scientifique de politiques publiques et jugement moral où les chercheurs expriment leurs propres aspirations vers un développement durable présenté schématiquement comme le bien commun. On peut ainsi lire des articles vantant la « *démarche vertueuse* » du développement urbain durable ou l' « *exemplarité* » d'écoquartiers présentés comme des « *laboratoires prometteurs de la ville de demain* », voire même l' « *engagement* » de certains élus ou acteurs de l'aménagement du territoire ou encore décriant des propositions plus radicales parce que « *l'urgence impose le pragmatisme* »[3].

Si le développement durable ne peut être un objectif scientifique, il est assurément, en raison de son caractère désormais incontournable sur les scènes politiques, sociales et économiques, un enjeu pour la science, pour les sciences sociales et celles de l'action en particulier (Mathieu et Guermond 2005). Il nous faut interroger sur ce qu'il implique en terme de valeurs et ce qu'il introduit comme continuités et ruptures dans le mode de production de l'urbain.
Certains auteurs orientent le débat vers les définitions possibles de la durabilité et ses déclinaisons opérationnelles, comparant ce que le développement durable prétend être d'un point de vue théorique et la manière dont il se traduit concrètement en urbanisme. L'enjeu serait de qualifier la durabilité des pratiques mises en œuvre dans le cadre de politiques publiques. Leur démarche est de mettre en rapport les pratiques constatées avec les conceptions sous-jacentes du développement durable qu'elles mettent en jeu[4]. Ces travaux

[1] Un rapide coup d'œil aux appels à projet de recherche régionaux ou coordonnés par certains financeurs publics (par exemple le PUCA) ou aux projets sélectionnés par l'ANR permet de se rendre compte de l'omniprésence du développement durable dans les recherches scientifiques. La récurrence des colloques, journées d'études ou séminaires en est une autre manifestation. Le co-financement de notre thèse par l'ADEME en est un témoignage plus modeste mais nous impliquant directement dans cette omniprésence.
[2] Nous empruntons le terme de scientifisation, c'est-à-dire la transformation en termes scientifiques d'un objet ou concept politique, à Jürgen Habermas, auteur d'un essai intitulé *Scientifisation de la politique et opinion publique* (Habermas 1990 (1973)).
[3] Ces expressions, rigoureusement retranscrites, récurrentes dans leur forme comme dans leur fond, ne sont volontairement pas référencées, le but n'étant en aucun cas de produire une critique *ad hominem* mais de décrire un phénomène général observable dans différents travaux.
[4] Démarche qui confronte les chercheurs aux mêmes difficultés conceptuelles que celle consistant à mettre en rapport l'action et l'intention (cf. chapitre 5, partie 1.).

opposent généralement deux visions de la durabilité, que celle-ci soit qualifiée de « faible » ou de « forte » (Mancebo 2007b, 2008 ; Neumayer 2003) ou de « technologique » ou « intégrée » (Salomon Cavin et Bourg 2010). Ces productions, si elles ne confondent pas le développement durable avec un concept scientifique, sont en général écrites avec un *a priori* favorable aux démarches les plus ambitieuses sur le plan environnemental (durabilité forte) et portent souvent une vision de ce que devrait être un « bon » développement durable. Ces approches posent comme principe le fait que, parmi les politiques affichées comme durables, certaines le sont plus que d'autres, voire que certaines ne le sont pas du tout. Cela suppose de retenir *a priori* une définition de ce que serait « vraiment » le développement durable. Nous ne souscrivons pas à cette démarche, considérant que la définition à géométrie (relativement) variable est une caractéristique même de la notion (Couret *et al.* 2005 ; Maillefert *et al.* 2010) et que, dès lors, notre objectif ne peut être de vérifier la durabilité de telle ou telle pratique, mais bien d'analyser comment différents acteurs se la représentent et agissent.

D'autres auteurs proposent de distinguer, parmi les projets affichés comme durables, ceux qui respecteraient les principes ou les valeurs du développement durable, de ceux qui les remettraient en cause et seraient baptisés de la sorte de manière abusive par leurs promoteurs (Lévy 2010 ; Rudolf 2008). Ces auteurs donnent le primat aux acceptions théoriques tirées des textes de référence (rapport Bruntland, charte d'Aalborg[1]) sur les acceptions « empiriques » saisies en observant les réalisations. Nous pensons que travailler sur la production de la ville actuelle nous impose un regard différent : il faut analyser les politiques de développement urbain durable pour ce qu'elles sont en tant que résultats d'une action sur l'espace plutôt qu'à l'aune de ce qu'elles prétendent être ou devraient être. Cette posture consiste à évacuer la problématique de l'évaluation des politiques publiques de nos travaux. Il s'agit, pour nous, non pas de juger ces politiques (en tant qu'elles seraient conformes à l'idéologie durabiliste par exemple), mais bien de comprendre ce que sont les projets que nous étudions.

Dans la même perspective, les écrits identifiant les discours et actions qui relèveraient ou non du *greenwashing* (ou éco-blanchiment) ou dénonçant l'aspect marketing de certaines politiques, étiquetées « vertes » ou durables, sont tout aussi éloignés de notre projet scientifique. Considérer que le terme développement durable est employé dans certains cas de manière détournée, dévoyée ou mensongère reviendrait à admettre qu'il y a une bonne manière de l'utiliser, un « vrai développement durable » ou une définition univoque de la notion. Cela nous amènerait à nier son flou et à en figer une définition qui distinguerait des pratiques durables selon des critères objectivables. Nous ne nions pas le phénomène, il est déjà établi que certaines entreprises ou collectivités usent de leurs talents en termes de marketing pour améliorer leur image en profitant du gain de notoriété et l'image favorable que garantissent l'affichage de pratiques respectueuses de l'environnement (Cordelier et Breduillieard 2014 ; Pascual Espuny 2008). Cependant, selon notre définition faisant du développement durable une composante de l'idéologie dominante, ces pratiques sont parties intégrantes de son avènement généralisé. Notre objectif n'est pas de juger si l'affichage développement durable est justifié ou non par des pratiques de diverses natures (environnementales, sociales), mais de comprendre comment ces pratiques sont pensées, expliquées et justifiées par ceux qui les mettent en œuvre comme par ceux qui les reçoivent dans une démarche qu'ils revendiquent, ou non, comme étant du développement durable. En d'autres termes, nous ne cherchons pas

[1] Charte adoptée lors de la conférence européenne sur les villes durables à Aalborg (Danemark) le 27 mai 1994, elle dresse une liste de 14 principes au service du développement urbain durable. Elle est parfois considérée comme l'équivalent de la Charte d'Athènes (1933) pour le modernisme (Emelianoff 2004).

à savoir si tel ou tel choix urbanistique serait faiblement ou fortement durable ou pourrait même être qualifié de *greenwashing*, mais à comprendre les significations que ses concepteurs et ses récepteurs lui associent.

Là où certains travaux proposent des scénarios pour rendre la ville plus durable, d'autres décryptent le développement urbain durable à travers ce qu'il produit en pratiques. Ces analyses, qui s'appuient sur des réalisations, et non sur des énoncés de principes, permettent d'avancer quelques premières pistes sur la manière dont ce référentiel pour l'action trouve une concrétude. Déplorant un désengagement politique risquant d'affaiblir la portée posée comme positive du développement durable, Cyria Emelianoff explique comment les politiques qui s'en réclament ne traitent que faiblement des enjeux planétaires fondamentaux à l'origine du développement urbain durable. Celui-ci ne serait pas mis en œuvre dans le but de limiter la consommation de ressources ou d'en améliorer le partage dans une perspective globale, mais d'abord parce qu'il apparaît aux yeux des élus comme des professionnels de la ville comme un facteur d'attractivité ou un argument de vente pour leur projet. Selon elle, « *une majorité d'élus considère plutôt le développement durable comme un outil de marketing territorial. La qualité écologique, qu'elle s'attache à un produit ou à un territoire, est un critère de compétitivité qui monte en puissance* » et « *le risque paraît sérieux de s'en tenir à ce que l'on croit maîtriser, au plus petit dénominateur commun, à l'objet de consensus, à savoir la qualité en tant qu'attractivité* » (Emelianoff 2007 : 17). Sans nous prononcer sur l'efficacité de l'affichage de la durabilité dans la recherche d'attractivité, nous ne pouvons que constater qu'il est en tous cas en bonne place, comme par ailleurs le patrimoine ou le paysage (Harvey 2008), dans les outils actuels des villes en recherche de capital symbolique. On assiste à un véritable « *enrôlement de l'environnement dans les stratégies de compétitivité urbaine* » (Béal *et al.* 2011 : 95), lequel se traduit par une diffusion généralisée du développement urbain durable et « *des modalités de fabrique néolibérale de la ville* » (ibid.). On peut dire que l'urbanisme durable révèle, autant qu'il découle de, la mise en concurrences des villes à l'échelle nationale et internationale. La mise en durabilité de la ville est un atout qui s'ajoute, ou, mieux, s'associe à d'autres – mise en scène de l'identité des lieux, du patrimoine, position dans les réseaux ferrés, routiers et aéroportuaires internationaux, connectivité, adaptation à l'économie numérique, animation et innovation artistique (Vivant 2007) – dans les stratégies de promotion des villes. Le développement urbain durable peut « *venir refonder une stratégie urbaine ou bien conforter un projet de ville y compris dans la volonté non dissimulée de capter des cadres dont les élus pensent (à plus ou moins juste titre) qu'ils sont particulièrement sensibles aux problématiques environnementales* » (Devisme *et al.* 2009 : 88).

Outre le fait de savoir si l'usage marketing du développement durable est une mésutilisation, comme le suggère Cyria Emelianoff, ou simplement un des aspects de son opérationnalisation, l'un des aspects qui fait débat dans la définition du développement durable est la question de sa capacité à renouveler les pratiques de fabrication de la ville. Certains adhèrent à cette idée, à condition d'appliquer strictement les principes théoriques de l'idéologie durabiliste, ce qui conduirait à un « *tournant urbanistique* » (Emelianoff 2007) ou à un « *nouvel urbanisme* » (Da Cunha 2005b). Le plus souvent, ces réflexions s'appuient sur l'opposition des principes énoncés par les dispositifs opérationnels dits de développement durable (chartes, référentiels, labels, quartiers pilotes) à ceux des modèles urbanistiques précédents (le modernisme sert souvent de référence négative). Le développement urbain durable est présenté comme en rupture avec les principes des modes de faire précédents, qu'il permettrait de dépasser, au moins théoriquement, pour arriver à l'horizon de la ville durable. D'autres au contraire

n'hésitent pas à qualifier le développement durable de « *leurre méthodologique* » (Navez-Bouchanine 2007) simple et rassurant mais ne renouvelant que faiblement les cadres de l'action : il ne serait en ce sens guère plus que l'appellation contemporaine de la production capitaliste de la ville, renouvelant davantage celle-ci dans les discours autour de l'action que dans l'action elle-même (Mathieu et Guermond 2005). « *Au-delà du jugement sur son caractère "nouveau" et parce que, dans l'idéologie dominante, le développement durable est précisément associé à l'idée du progrès politique, ne faut-il pas se demander s'il s'agit d'un énième avatar du discours politique sur le changement des politiques publiques incluant tous les problèmes qui n'ont toujours pas trouvé de solutions (la gestion de l'eau, des déchets ménagers, de l'accroissement des mobilités spatiales et de l'automobile, la politique énergétique, les espaces verts…) ? Ne s'agit-il donc pas d'un habillage des politiques non résolues sous les pseudo-habits neufs d'une prise de conscience mondiale, d'un recyclage des anciens objectifs et des pratiques politiques donnant l'illusion de la conciliation entre pauvreté, développement du libéralisme économique et préservation des ressources renouvelables et de la biodiversité ?* » (Mathieu et Guermond 2005 : 15). Cette seconde manière de présenter les choses ne s'appuie pas sur la même définition du développement durable que la première : il n'est pas pris ici comme un horizon politique prospectif lié à un certain nombre de principes, mais à partir d'un certain nombre de pratiques s'en réclamant explicitement. Ces deux définitions correspondent à des projets scientifiques différents. Notre ambition de saisir des représentations de la ville en train de se faire nous conduit à retenir la seconde. Nous considérons donc le développement durable tel qu'il s'est imposé dans la conduite des politiques et des actions sur l'espace, c'est-à-dire comme la forme néolibérale d'une rhétorique environnementaliste (Bosc 2003) ne remettant pas en cause le fonctionnement du système économique et pouvant s'affirmer sans gêner comme une « *évidence de l'action publique locale dans un contexte de promotion national et international* » (Hamman et Blanc 2009 : 89).

2. Les écoquartiers, emblèmes de la ville contemporaine

Les écoquartiers, poussés notamment par des politiques nationales (prix ÉcoQuartier, lois Grenelle) et européennes (Concerto), sont aujourd'hui des dispositifs-phares de la mise en œuvre du développement urbain durable. « *À la croisée de ces injonctions physiques, environnementales mais aussi socio-comportementales, les écoquartiers sont souvent présentés comme des contributions emblématiques à la ville durable, porteuses d'une nouvelle appréhension/expérimentation de l'espace urbain avec son discours axiologique-normatif de la durabilité* » (Tozzi 2013 : 98). Les écoquartiers seraient – dans toute leur variabilité – des démonstrateurs de la faisabilité pratique du développement urbain durable.

Nous précisons dans un premier temps, de la même manière que nous l'avons fait avec le développement durable, l'histoire des écoquartiers et le passage progressif d'expériences ponctuelles et exceptionnelles des formes ordinaires de la production de l'urbain (partie 2.1.1.). Nous expliquons ensuite comment la conjonction du processus de métropolisation et de généralisation du développement urbain durable conduisent les collectivités à réinvestir – à travers leurs projets urbains – l'échelle du quartier (partie 2.1.2.). Puis nous montrons le fait que ceci s'inscrit dans la mise en avant des spécificités locales des projets alors même que les discours qui les entourent et les solutions matérielles qui s'y déploient sont fortement standardisés (partie 2.2.1.). Ce qui nous conduit enfin à identifier la production de symboles métropolitains et l'importance de l'évaluation des projets comme clefs d'explication de l'uniformatisation des projets d'écoquartiers (partie 2.2.2.).

2.1. Symboles métropolitains et retour du quartier

2.1.1. Les écoquartiers, de l'exception à l'ordinaire

S'ils se multiplient dans les villes et occupent une place de choix dans leur communication, la définition de ces objets urbains reste pour le moins floue, du moins encore en construction (Boutaud 2009 ; Gaillard et Matthey 2011b). Le constat est proche de celui établi par Florence Rudolf sur l'expression de ville durable qui « *tout comme le développement durable (…) s'impose avec une évidence d'autant plus déroutante que l'assemblage des termes qui la constitue est obscur, voire ambivalent dans ses significations* » (2008 : 63). Si cette flexibilité du vocabulaire peut être vue comme une des modalités du succès de ces notions, puisqu'il est d'autant plus facile de s'en réclamer qu'elles ne sont ni moralement discutables ni trop contraignantes, ce flottement du vocabulaire est plus problématique dans une perspective scientifique. Afin d'éviter toute confusion, nous posons dès ces premières lignes quelques précisions sur l'emploi du vocable « écoquartier » ou « quartier durable »[1] et l'acception de ces deux termes.

Taoufik Souami (2009) identifie quatre périodes dans la construction des écoquartiers actuels. Les années 1980 sont celles des « proto-quartiers », quand des éco-villages de communautés militantes se transforment en quartiers. Ils regroupent en général quelques bâtiments (parfois quelques dizaines), le plus souvent à la périphérie des villes ou en zones rurales. Les années 1990 sont celles des « prototypes » de quartiers durables, où des évènements exceptionnels servent de « prétextes » à la réalisation de projets phares (exposition universelle à Hanovre (écoquartier de Kronsberg) ou exposition Bo01 à Malmö (écoquartier éponyme), par exemple). Ces écoquartiers servent de démonstrateurs[2] et de vitrines pour les collectivités, grâce à des financements sortant eux aussi de l'ordinaire de la production de la ville (subventions locales, régionales, nationales et européennes exceptionnelles). C'est à ce moment-là qu'émergent les quartiers les plus célèbres médiatiquement, ceux que nous nommons les premières « mecques » des écoquartiers (cf. partie 2.2.2.) : Kronsberg, Bo01, Vauban (Fribourg) ou encore BedZed (Londres) et Vesterbro (Copenhague). La fin des années 1990 est celle des « quartiers type », c'est-à-dire des projets dont le mode de production n'est plus exceptionnel, mais celui des projets habituels des collectivités et des promoteurs privés qui les portent. Ces écoquartiers émergent le plus souvent en même temps que les politiques de développement durable locales. Encore essentiellement situés dans les pays d'Europe du Nord, ils vont inspirer les réalisations suivantes en imposant « *les performances environnementales (…) comme les premiers identifiants de ce modèle de développement urbain durable* » (Souami 2009 : 27).
Enfin, dans les années 2000 se développent les premiers écoquartiers français[3]. Ils marquent la généralisation des principes déployés dans les « écoquartiers types » (Boutaud 2009). Ces

[1] Nous employons ces deux termes comme synonymes, constatant que le terme écoquartier s'est imposé dans les écrits médiatiques et scientifiques probablement essentiellement en raison d'une hypothèse formulée par Benoît Boutaud : « *mieux taillé pour la communication que quartier durable et parce qu'il est plébiscité par une majorité, [écoquartier] est potentiellement en mesure de s'enraciner profondément dans la langue française* » (2009).

[2] Comme l'écrit Vincent Renauld, « *ces projets se constituent en laboratoires expérimentaux pour des innovations techniques qui s'inscrivent dans les préceptes dominants du développement durable* » (2012 : 29). Ces innovations techniques, aujourd'hui courantes, sont par exemple l'isolation par l'extérieur, les toitures végétalisées, l'eau chaude solaire ou encore les zones dédiées à la préservation de la biodiversité dans l'espace public.

[3] Comme la plupart des auteurs ayant travaillé sur les écoquartiers avant 2010, Taoufik Souami décrit essentiellement la situation des écoquartiers du Nord de l'Europe.

projets ne relèvent plus – dans leur contenu et leur mode de production – de l'exceptionnel mais traduisent l'intégration généralisée des préceptes du développement urbain durable dans la production ordinaire de la ville. Seule la communication sur ces projets demeure assez exceptionnelle dans son ampleur et dans ses discours qui font, eux, appel à l'exemplarité et l'extraordinaireté des réalisations (Béal *et al.* 2011). Est aussi exceptionnelle l'implication des pouvoirs publics dans leur élaboration (à travers les outils évoqués précédemment), qui est supérieure à ce qu'on retrouve dans la plupart des aménagements et qui caractérise un fort soutien à l'introduction du développement durable dans des projets avant tout marchands (ibid.). D'un point de vue légal, en France, même si elle précise que « *l'État encouragera la réalisation par les collectivités territoriales d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires. Il mettra en œuvre un plan d'action pour inciter les collectivités territoriales, notamment celles qui disposent d'un programme significatif de l'habitat, à réaliser des écoquartiers avant 2012, en fournissant à ces collectivités des référentiels et une assistance technique pour la conception et la réalisation des projets* »[1], c'est la loi Grenelle 1 qui entérine la place des écoquartiers dans la production ordinaire de la ville. Les concours ÉcoQuartier, en 2009 et 2011, puis le label éponyme en 2012, confirment ensuite cette dynamique.

Précisons que si, tant dans la communication autour des projets que dans la littérature scientifique, l'appellation « quartier durable » ou « écoquartier » est employée pour décrire quantité de réalisations variées (Lévy 2010), les projets que nous étudions et dont il est question lorsque nous utilisons ces termes sont issus d'initiatives de type *top down* par opposition à d'autres issus d'initiatives citoyennes, dits *bottom up* (Gaillard et Matthey 2011b)). Ces projets sont, en première approche, des mises en œuvre à une échelle relativement restreinte de politiques de développement urbain durable. Précisons que nous concentrons notre analyse sur des projets situés en milieu urbain, sans ignorer que des projets en zone rurale ou périurbaine sont qualifiés ainsi par leurs promoteurs ou certains acteurs institutionnels (Ministère de l'environnement par exemple). Chacun des projets que nous étudions peut se définir comme « *un espace bâti nouveau ou reconverti d'une ville, dans ou à proximité d'un centre urbain dense, de l'échelle d'un quartier, ayant pour vocation d'appliquer, de préserver et de développer sur le temps long l'ensemble des principes environnementaux, sociaux et économiques de développement durable qui ont gouvernés à sa conception* » (Boutaud 2009). Ajoutons que le plus souvent les écoquartiers se définissent à la fois positivement comme projets urbains engageant les collectivités vers le développement durable et négativement comme ce qu'ils ne doivent pas être aux yeux de leurs destinateurs. Ils apparaissent ainsi comme des projets construits en opposition aux figures répulsives que constituent l'urbanisme pavillonnaire des espaces périurbains, d'une part, et l'urbanisme moderne, de l'autre. Au premier, est reproché sa faible qualité paysagère, l'espace qu'il consomme, son homogénéité sociale et l'individualisme qu'il favoriserait en plaçant l'automobile au cœur du mode de vie de ses habitants (Magri 2008). Au second, est reproché son universalisme et l'aspect générique et déconnecté des particularités locales et, surtout, ce que sont socialement devenus les grands ensembles, c'est-à-dire des espaces dévalorisés perçus comme des ghettos (Duarte 2000). Selon leurs promoteurs, les écoquartiers permettraient « *de limiter l'étalement urbain, de développer une culture participative et de favoriser une expérimentation – in situ et in vivo – de différents dispositifs éco-techniques susceptibles d'être, par la suite, généralisés à la ville entière* » (Bonard et

[1] Article 7 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (premier du nom).

Matthey 2010). Si nous pouvons encore nous prononcer à cet effet, nous constatons que les préceptes du développement durable sont désormais intégrés dans le mode de production dominant (et ordinaire) de la ville. De sorte que les projets qui ne sont plus qualifiés, fussent implicitement, d'écoquartier (ou, *a minima*, de durables), tendent à devenir minoritaires.

« *Nouveau modèle urbanistique appelé à refléter une modernité responsable* » (Devisme *et al.* 2009 : 87), l'écoquartier aurait vocation à servir d'exemple de ce que serait une conception urbaine « vertueuse ». Quelle vertu, quelle modernité et quelle responsabilité prônent alors les écoquartiers ? Et, à la suite : comment ces ambitions sont-elles pensées et matérialisées ?
Les écoquartiers émergent dans un contexte de compétition interurbaine qui renforce le poids de la communication dans les stratégies des villes (cf. partie 1.1.). La communication contemporaine se conjuguant en vert (Pascual Espuny 2008), elles promeuvent logiquement leurs projets d'écoquartiers. « *Communiquer sur son projet d'éco-quartier est une obligation, cela s'apprend même. Les publicistes en panne d'idées, les politiques en mal d'image comme les acteurs sincères ont saisi l'occasion* » (Boutaud 2009). Le marketing est une modalité importante de la création des écoquartiers. Communiquer est d'ailleurs comme un impératif mentionné dans les différentes chartes d'aménagement durable, ce qui caractérise comment le développement urbain durable participe de « *l'entrepreneurialisme urbain* » qui vise la constitution ou la consolidation « *de marques de distinction et de capital symbolique collectif* » (Harvey 2008 : 48).

Si la multiplication des projets en France peut se lire comme la manifestation d'une volonté politique davantage respectueuse de l'environnement et du social (Emelianoff 2007), nous estimons que, dans une certaine mesure, c'est la volonté de suivre la tendance, à des fins politiques et de marketing urbain, qui pousse à leur multiplication et à la recherche de modèles, bonnes pratiques ou exemples à reproduire. Faire des écoquartiers des étendards de l'idéologie du développement urbain durable et mettre en avant ceux qui seraient les plus réussis est un objectif de l'appel à projet du Ministère de l'environnement, comme en attestent les propos de Benoît Apparu proclamant les résultats de l'édition 2011 : « *cette dynamique nous invite à prolonger l'ambition pour demain, en continuant à encourager et valoriser les projets des collectivités en matière de développement urbain durable, en "garantissant" la qualité des projets auprès du grand public, et en rendant plus accessibles et plus visibles les projets d'ÉcoQuartiers les plus emblématiques* ». Dans cette optique, le qualificatif « durable » agrège des valeurs fixant un cap pour l'avenir et un ensemble en constante évolution de pratiques immédiatement accessibles à une échelle modeste sur les plans temporel et spatial.

2.1.2. Le quartier, échelle d'action et d'attraction à l'ère de la métropolisation et du développement durable

Pour les promoteurs du développement urbain durable, le quartier serait l'échelle idéale pour faire émerger, pour expérimenter et pour s'approprier le développement urbain durable (Héland 2008). Profitant de la généralisation de ces politiques, et du processus de métropolisation[1], le quartier redevient une échelle privilégiée de la mise en œuvre de projets

[1] Dont les écoquartiers ne sont pas les seules formes d'urbanisation. Ils sont, dans le cas des grandes villes françaises la forme privilégiée d'aménagement de quartiers résidentiels et plurifonctionnels dans les zones centrales et péricentrales. Parmi les autres formes marquantes, on retrouve le développement de quartiers d'affaires (la Part-Dieu à Lyon) et de zones tournées vers les activités culturelles et de loisirs (le quartier de la création sur l'Île-de-Nantes). Ces fonctions se cumulent parfois comme c'est le cas à Confluence.

urbains. Qualifié aujourd'hui d'éco ou de durable, le quartier aurait les dimensions optimales pour concrétiser des avancées économiques, environnementales et sociales : circuits courts, mobilité dite « douce », démocratie participative et réseaux de sociabilité s'y développeraient facilement[1]. Le quartier dont l'existence en tant qu'échelle habitée était mise en doute scientifiquement (Ascher 1998a), le quartier qui était devenu en France médiatiquement synonyme de « cités de grands ensembles » et de leurs maux indéfinissables (Baudin et Genestier 2002 ; Estèbe 2004)… Placé sous les auspices de la durabilité depuis le début des années 2000, le quartier est à nouveau considéré favorablement dans les politiques publiques.

En effet, alors que le quartier avait été déclaré mort (Ascher 1998a), il revit à la fois dans les débats scientifiques (Authier *et al.* 2007) et dans son utilisation comme outil et échelle pour l'action. Après avoir repris du service avec les différentes politiques de la ville depuis le développement social des quartiers (DSQ) du milieu des années 1980 à la rénovation urbaine ANRU des années 2000 et 2010, le quartier est désormais l'échelle privilégiée de déploiement des politiques de développement urbain durable locales et nationales (Boutaud 2009). Pourtant, du terme quartier il faut dire la polysémie : au-delà des différentes tentatives de définition scientifique, son sens commun ne recouvre pas une réalité unique mais des acceptions qui varient selon le rapport que l'on entretient avec lui (Authier *et al.* 2007). Cela dit, dans le cas de cette réflexion, et sans que sa définition n'en soit pour autant univoque, le quartier fait écho pour les concepteurs d'écoquartiers à une échelle de projet. Ceux-ci en partagent un certain nombre de représentations influencées par le travail qu'ils y effectuent collectivement et par leur culture professionnelle. Le quartier a donc une nouvelle réalité urbanistique, à la fois dans les discours qui entourent les projets et dans les représentations de ceux qui les portent. De là à dire que les écoquartiers reconfigurent la notion de quartier ?

Certains auteurs soutiennent cette idée (Da Cunha 2011 ; Souami 2009). Antonio Da Cunha écrit par exemple que « *l'idée d'écoquartier reconduit et renouvelle la notion de quartier en tant qu'entité sociospatiale, circonscrite mais ouverte, envisagée comme le point fixe à partir duquel se structurent les mobilités et les multiples réseaux de sociabilité, du proche au lointain. Cette idée signale l'hypothèse de l'émergence d'un régime de l'habiter où le quartier est considéré* (…) *comme un cadre de vie de qualité, un lieu de civilité investi de significations positives, résistant aux éventuelles épreuves de la coprésence et favorisant aussi l'exercice de la démocratie participative* (Da Cunha 2011 : 195). Nombre de sociologues et de géographes s'accordent encore pour dire que le quartier « *semble disparaître comme échelle intermédiaire de pratiques entre un voisinage structuré en fonction de logiques d'étroite proximité et l'agglomération entière, siège de parcours et de réseaux* » (Humain-Lamoure 2007 : 43). Il reste que, sous l'effet du processus de métropolisation (cf. 1.1.) et de la mobilité généralisée, celui-ci retrouverait, grâce aux écoquartiers et aux vertus du développement durable, une nouvelle actualité à la fois pour les destinateurs de l'urbain et pour ceux qui le vivent quotidiennement. La multiplication des écoquartiers actualiserait même la puissante mythologie spatiale que Michel Lussault prête au quartier (Lussault 2000). Le quartier ne mobilise-t-il pas un jeu de représentations construites et en construction (Adam 2014), celles-ci étant par essence dynamiques (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.), selon des

[1] Un rapide coup d'œil sur les documents de communication de différents projets suffit pour voir apparaître ces arguments. Nous les retrouvons aussi lors des entretiens réalisés avec les concepteurs de Bottière-Chénaie dans le cadre de cette recherche. L'ambition de cette thèse étant de se concentrer sur la méthodologie employée pour faire apparaître les représentations habitantes, nous ne développerons ici pas plus cet aspect de notre travail qui fera l'objet de prochaines publications.

logiques propres à lui et aux individus et groupes sociaux qui l'habitent ? Considérant que les représentations sont « *dotées d'une existence propre, mais qui réfèrent toujours à un autre objet ou à un autre phénomène relevant d'un autre ordre de réalité* » (Debarbieux 2004 : 199), il s'agit de bien distinguer l'objet de notre étude – les représentations du quartier – et l'objet de ces représentations – le quartier lui-même. Ceci suggère une double interrogation préliminaire : qu'est-ce qu'un quartier ? Et qui sont ceux qui l'habitent ?

Qu'est-ce donc qu'un quartier ? Aménageurs, géographes et sociologues se heurtent depuis des décennies à sa difficile définition, celles qui en sont données étant pour la plupart relativement vagues (Lussault 2000). Il nous semble utile de proposer quelques éléments de cadrage sur la relation qui unit les habitants à cet espace ainsi que sur la manière dont celui-ci se singularise au sein de l'environnement plus vaste où il s'inscrit. Comme nous travaillons à l'échelle du projet et que celui-ci s'inscrit d'abord à l'échelle du quartier, nous ne pouvons faire l'économie d'une saisie assez fine de ce qu'il est et/ou évoque.
Les définitions usuelles lui confèrent une unité et une individualité formelles (Imbert 1987, notamment), sociales (individus socialement proches) ou fonctionnelles, celles-ci dépendant autant du contexte d'établissement du quartier que de son identité réelle ou supposée. Michel Lussault considère que l'homogénéité paysagère d'un ensemble de bâtiments et d'espaces publics est davantage une preuve de la standardisation de la production de l'urbain à un moment donné que de l'existence réelle d'un quartier (Lussault 2000). Toutefois, il nous semble que la particularité de nos cas d'étude – des espaces neufs caractérisés par des formes urbaines et une architecture relativement homogènes qui les singularisent dans les environnements au sein desquels ils s'insèrent (cf. chapitre 5, partie 4.2.) – nous empêche d'exclure a priori l'influence du caractère paysager dans la définition vécue du quartier (cf. chapitre 6, partie 2.1.). Il nous semble en effet plutôt qu'un « *quartier peut d'abord être identifié à partir de caractéristiques physiques qui en font une portion d'espace plus ou moins individualisée et repérable au sein de la ville (…) Quand la netteté des contours se conjugue avec une originalité architecturale aisément perceptible et la présence de divers monuments ou équipements locaux, l'identité du quartier s'impose avec plus de force aux citadins et leur fournit des repères non seulement pour nommer le lieu mais aussi pour qualifier ce qui s'y fait voire ceux qui y vivent* » (Grafmeyer 2007 : 22). Si cette configuration matérielle nous permet d'envisager une définition partagée du quartier comme espace vécu, cela ne veut pas dire que celui-ci ne recouvre pas une réalité univoque. Le quartier consiste davantage en une représentation, une géographie personnelle construite par les individus qui le fréquentent, ce en fonction de leurs connaissances et expériences passées et présentes (Guérin-Pace 2007). Étudier ces représentations en situation implique de nous concentrer sur ceux qui habitent le quartier. Ce qui vient rappeler ici la nécessité de la définition de l'espace comme intrinsèquement relationnel (cf. chapitre 1, partie 2.1.).

Or, quels rapports entretiennent les habitants que nous questionnons avec leur quartier ? A rebours de l'idée de la « fin du quartier », certains auteurs (Dind *et al.* 2007 ; Guérin-Pace 2007 ; Héland 2008 ; Semmoud 2007) pointent le statut qu'il conserve dans l'imaginaire individuel et collectif de ceux qui le pratiquent. Si sa place dans l'organisation de la vie quotidienne peut ne plus être centrale, le quartier reste un espace de référence pour ses habitants. C'est peut-être justement parce que son importance se réduirait dans une ville de flux où l'espace de la vie quotidienne s'étend et se détend que le quartier jouit d'une force symbolique sans commune mesure avec cet usage réel. Le quartier garde « *une place importante aux yeux des individus parce qu'il répond à leurs besoins d'ancrage et de proximité. Ils expriment aujourd'hui chez le citoyen*

ordinaire le pendant symétrique de l'éclatement de ses mobilités » (Semmoud 2007 : 168). Si le quartier semble aujourd'hui aussi important, c'est parce qu'il répond à un certain nombre d'attentes et qu'en filigrane de celles-ci se trouvent les représentations d'un espace qui n'a pas disparu. François Ascher nuance en 2008 les propos écrits dix ans plus tôt sur la fin des quartiers : « *bien que le quartier soit beaucoup moins le territoire des relations sociales, il reste pour les habitants un support d'identification collective ; et ce d'autant plus qu'étant choisi, il peut être l'expression de la recherche d'un entre-soi de certains groupes sociaux* » (2008 : 122).

C'est l'une des raisons qui amène des chercheurs travaillant à la mise en durabilité de la ville à considérer le quartier comme un échelon *ad hoc* pour atteindre cet objectif (Bochet 2005 ; Dind *et al.* 2007 ; Héland 2008). Comme l'écrivent Jean-Philippe Dind et ses collègues, « *malgré la relative perte de sens du quartier comme lieu de vie pour les citadins à l'ère de l'hypermobilité, cet échelon de la structure urbaine conserve un rôle identitaire, demeure un espace vécu et maîtrisé par ses usagers, et reste un espace de pratiques sociales. Le quartier nous paraît donc un niveau pertinent d'aménagement et les projets menés à cette échelle constituent de ce fait un levier majeur vers la durabilité urbaine* » (2007 : 49). Pour notre travail, la question du quartier a même d'autant plus de sens qu'il n'a pas de réalité matérielle et est avant tout un objet de représentations. On comprend ainsi mieux comment la métropolisation et le développement urbain durable concourent à redonner de l'importance à l'échelle du quartier à la fois comme échelle d'action et d'attraction des populations. Or, à quoi ressemblent ces nouveaux quartiers ?

2.2. Les écoquartiers, entre injonction au local et urbanisme standardisé

Si nous sommes capables de donner une définition relativement précise de l'écoquartier, ce n'est pas toujours, comme nous l'avons écrit au début de cette partie, le cas des élus, des urbanistes ou des architectes. Ceci provoque deux réactions : la tentation pour les concepteurs de qualifier d'écoquartier tout projet quel qu'en soit le contenu d'une part, puis d'autre part leur difficulté à appréhender ce que doivent être ces objets. Ils cherchent sur quoi fonder leur conception et s'appuient sur les références validées par les institutions publiques ou opérationnelles qui leur sont accessibles. Celles-ci sont principalement de deux natures : les prix, certifications et labels (Hamman et Blanc 2009), ou les opérations, pour la plupart situées dans le Nord de l'Europe, décrites comme exemplaires (Souami 2009)[1].

Prix, labellisations et certifications dictent les objectifs à atteindre tout en proposant en quelque sorte des « modes d'emploi » ou « marches à suivre » pour réaliser un écoquartier. Leurs lauréats partagent tous en effet les caractéristiques permettant de les obtenir. L'association systématique de certains projets emblématiques au concept d'écoquartier tend de plus à faire de ceux-ci des modèles dont il s'agit de s'inspirer pour « bien faire ». Ces deux processus uniformisent les manières de faire et l'urbain produit.

Parallèlement, les discours officiels portés sur les écoquartiers et sur la ville durable (de la Charte d'Aalborg aux plaquettes de présentation des projets) formulent une injonction à centrer l'action sur les particularités et enjeux locaux. Intégrer les particularités du territoire dans les principes de conception, tenir compte des aspirations des habitants en les faisant participer (cf. chapitre 3) et utiliser des ressources issues d'un périmètre restreint se présentent comme des caractères impératifs de tout écoquartier. Cette injonction au local apparaît en contradiction flagrante avec la standardisation des projets : « *alors qu'ils sont censés symboliser et nourrir les spécificités de la ville dans laquelle ils s'inscrivent, on constate de plus en plus de*

[1] Les concours ÉcoQuartier, notamment, ont depuis participé à faire apparaître des « mecques » françaises.

similitudes entre les grands projets urbains de nos diverses sociétés » (Bédard et Breux 2011 : 135). Nous d'explorons ici cette contradiction en nous appuyant, en plus de travaux scientifiques, sur la littérature produite par des acteurs institutionnels[1].

2.2.1. Des discours et des propriétés matérielles similaires

Un élément se dégage dans la communication sur les projets comme dans les productions institutionnelles : la promotion systématique de la composante locale. En sus de slogans vantant la qualité de vie offerte par l'environnement immédiat, cette injonction au local s'énonce essentiellement selon trois modalités. On insiste sur l'insertion des particularités géographiques et historiques dans les principes d'aménagement et les solutions techniques et architecturales ou dans l'inscription du projet dans son territoire ; c'est ici la revendication d'identité qui prime. L'importance de procédures dites de « démocratie participative » est un autre aspect de cette injonction au local, chaque projet se flattant d'intégrer à un degré élevé les désidératas de ses habitants. Enfin, l'importance du local apparaît *via* la revendication de l'utilisation de ressources issues d'un périmètre restreint, que ce soit dans la construction des espaces publics et des bâtiments ou dans la consommation des habitants.

Les institutions jouent un grand rôle dans la diffusion de cette injonction au local. Le Ministère de l'environnement énonce les caractères que doit intégrer un écoquartier. Parmi eux figure l'objectif de « *s'intégrer dans la ville existante et le territoire qui l'entoure* », qui est d'ailleurs le seul à être développé longuement : « *un ÉcoQuartier doit aussi s'adapter aux caractéristiques de son territoire. L'ÉcoQuartier a donc la particularité de s'appuyer sur les ressources locales, qu'elles soient paysagères, humaines ou environnementales* »[2]. Démarches d'aménagement durable répandues, l'AEU® (ADEME) et la HQE²R (CSTB) insistent sur la nécessité de territorialiser les politiques et les projets. L'AEU® pointe dans les exigences du développement durable une « *spatialisation des politiques environnementales* » (ADEME 2006 : 21) s'appuyant sur les caractéristiques du territoire de projet et ses enjeux géographiques et environnementaux. Tout en donnant en exemple les grandes références européennes, la HQE²R précise qu'« *un point clé du projet HQE²R est de concilier les préoccupations des habitants avec les principes globaux de développement durable : "Penser globalement et agir localement"* » (Charlot-Valdieu et Outrequin 2004 : 6).
On trouve les mêmes types de développements dans les documents de communication des projets. Quand Bottière-Chénaie est « *un nouveau quartier bien inséré dans son environnement* » qui « *[valorise] la mémoire du site* »[3], Confluence met en avant des « *matériaux locaux et durables* », une « *alimentation locale et durable* » ainsi qu'une « *culture et [un] patrimoine local* »[4]. Au sein des projets, on remarque aussi la volonté de symboliser explicitement l'ancrage local des projets à travers la conservation et la muséification d'éléments de patrimoine– industrialo-portuaire à Confluence, militaire à Bonne (Grenoble), maraîcher à Bottière-Chénaie – comme pour signifier à tous que les projets ne sont pas hors-sol mais bien arrimés à un territoire et à son histoire (cf. chapitre 3, partie 1.2.2.). Cette mise en scène de la territorialisation des projets, qui en fait des objets uniques, se manifeste, elle aussi, de manière uniforme.

[1] Publications ADEME et du Ministère de l'environnement, communication des collectivités, chartes.
[2] *Dossier de Presse EcoQuartiers*, 2011, p. 6.
[3] Nantes Aménagement, *Un exemple de quartier durable, Bottière-Chénaie*, 2011.
[4] *Le journal de la Confluence*, n°2, 2011-2012.

Pour ceux qui les portent, ces particularités s'inscrivent dans la logique de développement durable qui préside aux destinées des projets. Nous retrouvons ici un précepte de la Charte d'Aalborg qui précise que « *chaque ville étant différente, c'est à chacune qu'il appartient de trouver son propre chemin de parvenir à la durabilité* »[1]. Cette affirmation de la nécessité d'adapter des enjeux planétaires à un contexte particulier est un véritable leitmotiv des partisans du développement durable qui rejoint et renforce une caractéristique qui est aussi celle du projet urbain (cf. chapitre 3, partie 1.1.3.). Pour « bien faire », il faut à la fois montrer sa capacité à intégrer les solutions permettant de répondre aux enjeux globaux et les traduire en respectant les particularités locales. Si les discours ne doivent pas être confondus avec l'action, ils révèlent les représentations de leurs auteurs et commanditaires, tout en étant des modalités à part entière de l'action urbaine. En l'occurrence, l'injonction au local des écrits sur les écoquartiers révèle à la fois les ambitions actualisées de leurs producteurs et un caractère imposé qu'il s'agit de revendiquer pour légitimer la durabilité de son opération.

Pourtant, les projets se ressemblent dans leurs solutions techniques, architecturales et processuelles et dans leur communication, au point que l'observateur des réalisations récentes a parfois l'impression de peiner à différencier les projets. Le développement urbain durable se diffuse à l'échelon du quartier à partir d'un certain nombre de mots d'ordre correspondant aux prescriptions environnementales et sociales et que l'on retrouve dans tous les projets.
Certains aspects sont particulièrement révélateurs de cette uniformisation. Il y a d'abord la traduction urbanistique de certains grands enjeux du développement durable. Premiers de ceux-ci, la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique se déclinent en principes urbanistiques plus ou moins généralisés. Tendant à s'institutionnaliser, ils s'ajoutent aux principes issus de la notion de projet et de la métropolisation : « *une position centrale dans l'agglomération, une ouverture sur le reste de la ville, une échelle suffisante pour être qualifiée de quartier, une identité palpable, une réduction de la place de l'automobile, une efficacité énergétique notable, une mixité sociale et fonctionnelle, une éco-conception, etc.* » (Boutaud 2009). La volonté affichée de tenir compte des enjeux environnementaux – réchauffement climatique, réduction des consommations énergétiques et des gaz à effets de serre en tête – se traduit par la mise en œuvre de solutions matérielles similaires. Un regard sur les premières réalisations françaises (Bonne, Confluence, Clichy-Batignolles, Bottière-Chénaie, etc.) permet de constater cette homogénéité et d'énumérer les caractères similaires : isolation par l'extérieur, réseau de chaleur, îlots aux cœurs végétalisés, toits couverts de panneaux solaires ou végétalisés, eau apparente (noues, darses, bassins), façades parées de bois ou de bardages colorés, densité de construction conséquente, réduction de la place de l'automobile (au moins dans l'espace public). Le plus souvent, « *la composante ¨environnementale¨ de l'éco-quartier se réduit à une forme circonscrite de modernisation écologique qui, centrée sur elle-même, est inattentive aux transformations écologiques plus profondes qui seraient nécessaires* » (Bonard et Matthey 2010). Urbanistiquement, les écoquartiers reprennent les principes du *new urbanism* (Dupuis 2011), c'est-à-dire le retour à une morphologie urbaine traditionnelle caractérisée par un habitat resserré en front de rue, densifié et composé en îlot. Architecturalement, les réalisations sont de type « supermoderne » (Ibelings 2003), reprenant une architecture mondialisée qui se concentre sur les façades – à la fois minimalistes et démonstratives, qui découlent et s'adaptent à la fois aux nouvelles possibilités technologiques (isolation par l'extérieur, découpe industrielle du métal, panneaux solaires, bardages et peintures diversifiés) et à la forte demande d'image des élus – plutôt que

[1] Charte d'Aalborg, 1994, p.3.

sur les espaces intérieurs, extrêmement formatés dans le cas de logements, commerces et bureaux. Projets emblématiques de la production de la ville contemporaine, les écoquartiers sont « *caractérisés par la concentration de méthodes et de dispositifs écologiques, souvent déployés selon un "package" technique relativement similaire* » (Souami 2009). Ces dispositifs confirment l'orientation technocentré du développement urbain durable (Renauld 2012) et dessinent le modèle esthétique et technique de l'écoquartier, dans une logique de généralisation de « *bonnes pratiques* », comprises comme « *des critères essentiellement matériels* » qui « *travaillent alors comme des systèmes de normalisation, voire de standardisation* » (Devisme *et al.* 2007 : 18).

Par ailleurs, la conjonction de l'urbanisme durable et de l'urbanisme sécuritaire ou coercitif vise à « *réduire l'occupation par les populations démunies et/ou en errance* » (Tozzi 2013 : 106). Le déploiement de la prévention situationnelle semble indissociable de la production de la ville contemporaine (Benbouzid 2010 ; Garnier 2012). Héritée du courant nord-américain du *crime prevention through environmental design* (Ellin 1997), la prévention situationnelle – qui mobilise désormais les acteurs publics et crée de nouvelles professions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur cet aspect (Benbouzid 2010) – énonce un certain nombre de principes qui doivent, par l'organisation spatiale de l'espace, le rendre « défendable » c'est-à-dire prévenir les actes de délinquance et d'incivilité. Ces principes s'appuient sur quelques concepts : visibilité, ouverture, accessibilité, fermeture, surveillance. Le but est d'abord, dans les espaces publics, « *de faciliter l'intervention des forces de l'ordre, les patrouilles et les bouclages policiers, la surveillance généralisée, y compris par la population elle-même* » (Garnier 2012 : 22), ensuite de sécuriser les espaces privés en les rendant les plus inaccessibles possible. On retrouve dans les écoquartiers les techniques désormais classiques que sont la fermeture des espaces privées par des grilles et des dictaphones, l'ouverture des espaces publics à la vue de tous et accessibles rapidement pour les forces de l'ordre, la suppression des bancs ou la modification du mobilier urbain pour qu'il rende la station couchée impossible ou désagréable, l'évitement des recoins, la vidéo-surveillance, les interdictions concernant les espaces publics (consommation d'alcool, présence de chiens), des patrouilles pour repousser mendiants ou prostituées, etc.

Cet urbanisme sécuritaire résonne avec la composante « ordre public » du néohygiénisme. Le développement urbain durable offre ainsi de nouvelles solutions techniques et possibilités de justification à la prévention situationnelle. Dans les écoquartiers elle prend aussi la forme de dispositifs en apparence moins évidemment répressifs : « *la végétalisation aérée et claire permet autant de "dégagements visuels" qui éliminent les endroits cachés et les "lieux pièges". La fréquentation des lieux publics, les activités socialisantes et le sentiment d'appartenance au quartier deviennent les supports d'une "surveillance naturelle", tandis que la mixité des usagers et l'animation urbaine ressortent en "facteurs dissuasifs et sécurisants". Le "contrôle naturel des accès" par les techniques architecturales et paysagères se transforme en arme dissuasive limitant l'accès aux cibles potentielles", etc.* » (Tozzi 2013 : 106). Si l'animation et le sentiment d'appartenance ne trouvent pas toujours une traduction concrète dans les projets réalisés, l'intention est bien là : appliquer les principes de la sécurisation de l'espace tout en s'assurant de son acceptabilité sociale.

Une autre caractéristique généralisée est la faible présence du pilier social du développement durable, avec « *deux grands champs particulièrement déficients : la production et la pérennisation de la mixité sociale ; l'implication de la population dans la constitution et la gestion du quartier* » (Bonard et Matthey, 2010). Malgré un affichage assez large, la participation se réduit la plupart du temps à de l'information ayant pour objectif principal le renouvellement des formes de légitimité du pouvoir des élus et des aménageurs (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.). La majorité des opérations fait la part belle aux avancées technologiques et laisse de côté l'approche sociale de l'urbanisme, pourtant liée au projet politique de l'écoquartier. Si la mixité sociale fait partie du

« package » de solutions valorisées dans la communication, elle se limite le plus souvent au respect des 20% de logements sociaux imposés par la loi SRU ou à leur léger dépassement. Les écoquartiers sont en général socialement sélectifs (Béal *et al.* 2011 ; Renauld 2012 ; Schaeffer *et al.* 2010 ; Theys et Emelianoff 2001). Ils participent à la ségrégation socio-spatiale engendrée par la production néolibérale de la ville (cf. partie 1.1.1.). Ces projets sont des vecteurs socialement acceptables d'une gentrification masquée par un argumentaire environnemental et l'affichage d'ambitions en matière sociale qui restent le plus souvent lettre morte ; de sorte qu'il est possible d'évoquer l'idée d'une « *éco-gentrification* » (Béal *et al.* 2011). Plus encore, les écoquartiers conduisent parfois à la mise en place d'un « néo communautarisme » – celui d'une bourgeoisie et d'une petite bourgeoisie sensibles aux valeurs du développement durable – qui renforce l'individualisme notamment à travers la désignation des « bons et mauvais élèves » des comportements éco-citoyens (Béal *et al.* 2011 ; Talpin 2006 ; Tozzi 2013). Enfin, même les projets plus accessibles socialement se posent en « *vitrines technologiques* » (Theys et Emelianoff 2001 : 129). De fait, les projets illustrent la domination d'une vision technocentrée du développement urbain durable et son inscription n'inverse en rien la logique ségrégative de la métropolisation (Thévoz et Schaeffer 2007). En ce sens, comme sur le plan environnemental, les écoquartiers « *relèvent d'une pensée du minuscule qui, désormais consciente des pesanteurs politiques et économiques de la "réalité", aspire à un réformisme lent et ponctuel* » (Bonard et Matthey 2010). Aussi, leur entrée dans la production ordinaire de la ville ne s'est accompagnée ni d'une évolution en matière d'homogénéité sociale et ni de l'implication des habitants dans l'aménagement de leurs espaces de vie (Adam, Laffont, *et al.* 2015).

Enfin, nous observons un formatage des discours autour des écoquartiers. Quand Confluence serait « *l'extension d'un centre-ville durable* », « *un quartier qui offre plus de nature aux urbains* » et un « *patrimoine subtilement revisité* » pour aboutir à une « *haute qualité urbaine* »[1], Bottière-Chénaie est présenté comme un « *parc paysager proche du centre de Nantes* », « *poumon vert de la métropole* » qui peut « *s'appuyer sur l'histoire et les potentialités d'un site* » pour être « u*n nouveau quartier pour une nouvelle qualité de vie* »[2]. Les documents de communication véhiculent, outre l'injonction au local évoquée précédemment, des messages consensuels similaires. Ils sont développés avec les mêmes champs lexicaux (qualité de vie, nature, vivre ensemble) et visent à la fois à vanter la qualité des projets et à inciter les habitants à adopter le comportement éco-citoyens. Ils utilisent aussi des codes graphiques proches (couleurs vives, dessins d'oiseaux, de fleurs, de vélos…). Enfin, ils contiennent le plus souvent des références aux quartiers emblématiques du Nord de l'Europe et, de plus en plus, aux grandes références françaises.

Figure 23. Logo du projet Bottière-Chénaie (source : Nantes Métropole Aménagement)

Le constat de Françoise Navez-Bouchanine sur le développement urbain durable s'applique selon nous aux écoquartiers, avec la généralisation de « *"packages" méthodologiques et d'indications*

[1] Extraits de : SPLA Lyon Confluence, *Lyon Confluence, l'extension d'un centre-ville durable*, 2011

[2] Extraits de documents produits par Nantes Aménagement : *Nantes Bottière-Chénaie, des idées neuves pour vivre à Nantes*, 2009 ; *Programme de commercialisation*, 2011 ; *Un exemple de quartier durable, Bottière-Chénaie*, 2011.

pratiques […] *qui constituent une sorte de chemin à suivre, présenté de manière simple, rassurante* » (2007 : 102) et qui prennent peu en compte les réalités sociales, politiques et spatiales locales. Ceci conduit à une faible visibilité de la composante locale. La contradiction avec l'injonction au local est flagrante même si, avant tout formulée par les discours officiels et la communication autour des projets, elle délivre un message assez uniforme sur ce que faire local veut dire. De ce fait, elle perd une partie de sa consistance, d'autant qu'elle est difficilement vérifiable dans un contexte où la promotion de politiques de durabilité se caractérise, particulièrement dans l'urbanisme, par le développement d'instruments d'évaluation, de mesure et d'objectivation des performances, des méthodes et des contenus.

2.2.2. Évaluation et symboles, des clefs d'explication de la standardisation des projets

Dans le cadre des écoquartiers, ces instruments sont nombreux, de natures différentes (labellisation, certification, prix) et appliqués à des échelles diverses (du logement à l'agglomération). Cependant, ces démarches partagent des caractères qui justifient de les considérer comme un ensemble. Chacune s'appuie sur un référentiel répondant à la définition suivante : « *[le référentiel] surpasse le dispositif réglementaire en vigueur ; sa mise en forme relève d'un processus de codification et de sélection des informations à retenir ; il a une fonction de partage d'information dans la mesure où il rend public un ensemble de caractéristiques précises à respecter ; il a un rôle d'assurance dans la mesure où il garantit que le service, dès lors qu'il se conforme au référentiel, est apte à remplir la fonction pour lequel il a été conçu* » (Borraz 2004 : 124). Autrement dit, ces référentiels d'évaluation descendent directement des référentiels pour l'action que sont les valeurs et les représentations (cf. chapitre 2.), en l'occurrence celle de l'idéologie du développement urbain durable. Cette inclination évaluative et normative illustre l'intrication du développement durable et du management par projet dans le néolibéralisme.

Les logiques qui amènent à convoiter un prix, un label ou une certification sont au moins de deux natures : il y a d'un côté la garantie d'un bénéfice économique direct – subventions (programme Concerto par exemple) ou exonérations d'impôts ou de taxes (certification BBC) – et de l'autre l'attrait d'un bénéfice indirect, consécutif à un gain de notoriété et d'image (prix ou label EcoQuartier). L'objectif n'est pas ici d'interroger les différences entre les effets de ces deux logiques mais de montrer comment elles favorisent « *la diffusion de solutions dont l'adoption n'est pas obligatoire* » ((Delpeuch 2008 : 12) mais intéressée. Cet intérêt est le plus souvent économique mais aussi, et sans que ces deux approches ne soient exclusives, idéologiques. Les référentiels « *ne sont pas des dispositifs neutres, ils produisent des effets spécifiques indépendants des objectifs poursuivis et qui structurent, selon leur logique propre, l'action publique* » (Lascoumes et Le Galès 2004 : 29). Cette logique propre est directement tributaire des orientations idéologiques qui président à leur élaboration et qui les façonnent en retour.
La mesure systématique de la performance du développement urbain durable a notamment pour conséquence de l'orienter vers certaines directions. « *Signe de l'attention portée à la mesure des opérations menées, des secteurs d'intervention du développement durable sont priorisés par rapport à d'autres en fonction des possibilités plus ou moins aisées de disposer d'indicateurs* » (Hamman et Blanc 2009 : 147). Les indicateurs participent à la fois à sélectionner des priorités et à façonner la traduction concrète du développement urbain durable. Outils d'aide à la décision, ces référentiels imposent des indicateurs correspondant aux normes dominantes. Les acteurs doivent afficher la mise en conformité de leurs projets avec celles-ci, ce qui est plus aisé si elle est garantie par des critères reconnus et quantifiables comme c'est le cas lorsqu'il y a

labellisation ou certification. Cette démarche est avantageuse pour les collectivités territoriales et les promoteurs immobiliers car elle leur permet à la fois de légitimer leurs choix et leurs actions, d'améliorer leur réputation et d'accroître l'attractivité de leurs productions pour les investisseurs et les usagers (Delpeuch 2008). Par exemple, l'affichage d'un prix de l'appel à projets 2009 du Ministère de l'environnement, de certifications HQE ou BBC des habitations ou de la participation au programme Concerto (rappelée par des écriteaux placés à l'entrée des bâtiments) participe à affirmer l'excellence de Confluence dans ce domaine porteur et à améliorer son attractivité, pour les habitants propriétaires et les investisseurs, à qui elle assure des performances reconnues qui justifient et sécurisent un investissement conséquent.

Figure 24. Ecriteau Concerto au pied d'un immeuble de Confluence

Les démarches de certification ou de labellisation fondent leurs évaluations sur des référentiels qui multiplient les indicateurs sans toujours les hiérarchiser, ce qui « *affaiblit leur pertinence face à la singularité de chaque opération évaluée* » (Debarre *et al.* 1999 : 118). Par exemple, la HQE²R se décline en 6 principes, 5 objectifs, 21 cibles et 51 indicateurs (Charlot-Valdieu et Outrequin 2004) et l'AEU® se décompose en 100 objectifs (ADEME 2006). Même si les institutions qui les portent insistent sur la nécessité de territorialiser les objectifs, le problème des concepteurs est simple : pour que leurs projets obtiennent une certification, un label ou un prix, ils doivent adopter les solutions satisfaisant un maximum d'indicateurs. On observe alors une standardisation des solutions techniques et urbanistiques. Le point commun des différentes démarches est d'entériner le choix d'une vision technique centrée sur la satisfaction de critères mesurables qui entretient le culte de la performance et surtout de son affichage. Si les aspects économiques sont très présents dans cette approche, les aspects sociaux ne sont pas valorisés par les référentiels et ne sont « *pas versés dans le contenu convenu du modèle de développement urbain durable* » (Souami 2009 : 28). L'approche qui s'impose est donc celle d'une ville durable réduite « *à l'affichage d'une performance thermique et carbone des bâtiments, aux infrastructures de transport mises à disposition des usagers, aux installations de traitement des déchets et de recyclage, etc.* » (Salomon Cavin et Bourg 2010 : 130). Cette approche technocentrée n'est pas sans poser problème lors de la réception des projets par les habitants (Renauld 2012).

Les certifications et labellisations mises en œuvre dans les écoquartiers concernent surtout le cadre bâti et sont principalement axées sur la consommation d'énergie[1]. Cette focalisation sur l'échelle du bâtiment découle essentiellement du fait que ces démarches sont plus simples à mettre en œuvre puisque centrées sur un petit nombre d'objectifs techniquement maîtrisés (consommation énergétique, écoconception) et qu'elles bénéficient d'avantages économiques (exonérations d'impôts) et d'injonctions légales (évolution de la règlementation thermique) à les mettre en œuvre. À l'échelle du quartier, cinq démarches se distinguent en France : le concours puis le label ÉcoQuartier, l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU®), la démarche HQE²R, le programme Concerto et WWF One Planet Living (dont Confluence est le premier exemple français). Ce dernier est d'ailleurs révélateur de l'importance de l'image dans la logique qui conduit à suivre un référentiel. L'image de l'ONG WWF est facilement exploitable pour une collectivité, ce qui est une incitation forte à suivre les dix principes qu'elle impose. En adoptant la vision du WWF, centrée sur un développement durable mesuré par l'empreinte écologique, Lyon Confluence a pu s'offrir l'affichage de 1600 pandas en papier mâché lors de l'inauguration de 660 logements (le 14 octobre 2010).

Figure 25. Les 1600 pandas en papier mâché de Confluence (source : SPLA Lyon Confluence)

Le programme Concerto n'est pas basé sur le strict suivi d'un référentiel normatif mais participe au même titre que les démarches de ce type (par exemple la HQE²R) à façonner le profil normatif d'un écoquartier centré sur les solutions technologiques, en l'occurrence sur la maîtrise de l'énergie. La volonté de produire des modèles est d'ailleurs un objectif affiché : « *il est prévu que les projets CONCERTO fournissent des modèles, basés sur des expériences de terrain, en matière d'offre et de demande énergétique* »[2]. Au-delà de simples recommandations sur la question énergétique, le programme prône bien une vision de l'urbanisme que les agglomérations (en France : Ajaccio, Grenoble, Lyon, Nantes) désirant à la fois afficher le label et profiter des subsides de l'Union Européenne, doivent adopter et participer à diffuser. De manière

[1] Dans une logique d'inflation des exigences, le standard est désormais en France la certification BBC, après les stades THPE et HQE.

[2] *Initiative Concerto* [En ligne] www.holistic-ne.ch/fileadmin/user_upload/resources/Expo09_concerto.pdf (consulté le 2 juin 2012)

similaire, Le Club National ÉcoQuartier, regroupant des collectivités ayant fait acte de candidature aux appels à projets du Ministère, se donne pour mission de « *favoriser la mise en réseau et le partage de bonnes pratiques via des conférences-visites ouvertes à tous* »[1]. L'objectif affiché est celui de produire des outils méthodologiques, sous la forme de guides de bonnes pratiques, et, implicitement, de participer à leur généralisation. C'est d'ailleurs l'objectif de la mise en réseau de collectivités ou de professionnels : définir, sélectionner, diffuser et entériner les bonnes pratiques à travers des groupes de réflexions, séminaires, guides ou voyages d'étude (Arab 2007). Les produits de cette mise en réseaux peuvent dans un certain nombre de cas conduire à une uniformisation des modes de faire et des contenus des projets urbains.
Par ailleurs, il faut aussi compter avec les référentiels locaux. Pour la plupart, ils relaient une même vision de l'écoquartier centrée sur la technique et l'évaluation de la performance. Le référentiel AURA (Améliorer l'Urbanisme par un Référentiel d'Aménagement) de la ville de Montpellier gratifie par exemple chaque projet d'un score allant de 0 à 1000 points, évalué à partir de 30 indicateurs de durabilité. Le référentiel d'aménagement durable de la Ville de Rennes entend lui « mesurer le développement durable » des ZAC en s'appuyant sur 65 indicateurs chiffrés. Cette vision technocentrée de l'urbanisme durable s'impose car la conception sociale du progrès (cf. chapitre 3, partie 1.2.1.) lie celui-ci à la technologie et parce que, en plus d'être relativement faciles à mettre en œuvre et socialement acceptables, les solutions techniques offrent de nombreux avantages pour les collectivités : elles sont visibles, mesurables par des indicateurs simples, et validées par des référentiels reconnus permettant de signifier l'engagement « radical » de celles-ci vers le consensuel développement durable. La promotion des performances environnementales est, pour les collectivités, un puissant levier de communication et de valorisation de leurs initiatives (Souami 2009).

Toutefois, le recours à des référentiels normatifs n'explique pas totalement la standardisation du développement urbain durable : il faut aussi compter avec les grandes références et la circulation des « bonnes pratiques » qu'elles inspirent. Lorsqu'on les interroge (à Nantes, Lyon ou ailleurs) sur ce qu'est un écoquartier, concepteurs et élus peinent à définir ce dont ils parlent. Pourtant, tous « *veulent de cette "chose urbaine" aux désignations multiples (…) Quand on leur demande de quoi il s'agit, ils peinent à répondre et pointent du doigt le Nord. Des exemples allemands, hollandais ou suédois parlent pour eux* » (Souami 2009 : 10). Certains quartiers (Vauban, BedZed, Kronsberg, la Caserne de Bonne, etc.) se sont imposés comme des « mecques » de l'urbanisme durable[2] qui suffiraient à définir le modèle naissant de l'écoquartier et à en être les étalons. Or, comment s'imposent-elles dans les discours, représentations et productions des acteurs des projets urbains ? Quelle image de l'écoquartier-type diffusent-elles ? Nous proposons ici une réflexion sur le rôle de l'exemple dans la transmission et la construction du modèle « écoquartier », puis dans la standardisation des opérations. Des multiples descriptions et références aux « mecques », on retient l'évocation de leur exemplarité et la mise en avant des caractéristiques les plus aisément reproductibles (de la place de l'automobile aux objectifs de consommation énergétique). Des exemplarité et reproductibilité qui définissent, selon Françoise Choay (1996), les caractéristiques du modèle. On retient aussi la convocation du vocabulaire de l'innovation pour présenter un choix urbanistique ou technique (omniprésence des technologies vertes) en mettant en avant sa contemporanéité. Comme le relève Nadia Arab, cette invocation simultanée de l'exemplarité et de l'innovation formule un

[1] *Dossier de Presse ÉcoQuartiers*, 2011, p. 8.
[2] Un terme que nous empruntons à Alice Le Roy qui parle de « *mecques de l'écoconstruction* » (2010).

paradoxe puisqu'« *innover équivaut à introduire une rupture avec les modèles connus, les représentations dominantes et les savoirs établis et éprouvés* » (Arab 2007 : 39).

Les « mecques » et leurs solutions circulent essentiellement à travers trois canaux : la presse spécialisée (*Le Moniteur*, *Traits Urbains*), les institutions publiques (CSTB, ADEME, les CAUE, ARENE) et les associations et réseaux de professionnels (Energy Cities, eco-quartiers.fr, VAD[1], etc.). La presse spécialisée a, depuis la fin des années 1990, diffusé les références en publiant des articles sur les écoquartiers emblématiques. Certains ouvrages rédigés par des scientifiques participent aussi à cette diffusion. Citons *Villes rêvées, villes durables ?* (Charmes et Souami 2009), *Voyage dans l'Europe des villes durables* (Lefèvre 2008) ou *Les pionniers de la ville durable : récits d'acteurs, portraits de villes en Europe* (Emelianoff et Stegassy 2010). Entre présentations générales des sites et descriptions détaillées de leurs particularités, nul professionnel du secteur n'a pu passer à côté des « mecques » et de leurs caractéristiques.

Un travail similaire a médiatisé les premiers exemples français avec la publication d'articles, de dossiers sur certains projets ou des palmarès des appels à projet ÉcoQuartier. Par les voyages d'études, les CAUE et les agences d'urbanisme ont aussi permis de faire connaître ces « mecques ». Les séminaires et publications tirés de ces voyages mais aussi ceux organisés par des institutions comme l'IAU-IdF ou l'ARENE-IdF ont participé à associer ces projets et leurs solutions au concept d'écoquartier. Par exemple, un séminaire organisé par l'ARENE-IdF et le CAUE 91 proposait aux professionnels d'analyser les écoquartiers célèbres présentés « *comme des vitrines (dont l'Ile-de-France manque cruellement), ces quartiers affichent l'exemplarité d'un savoir-faire en matière d'écotechnologies « lowtech/lowcost » et suivent des processus de recomposition de l'urbain qui déclinent simultanément les dimensions environnementales, économiques et sociales du développement durable* »[2]. Autre exemple, la démarche HQE²R, un document à visée opérationnelle, fait la part belle aux grandes références en présentant les quartiers de Kronsberg, Vauban, Augustenbrog et Hedebygade (Charlot-Valdieu et Outrequin 2004). Enfin, le rôle joué par les associations de professionnels est proche : par leurs activités (voyages d'études, séminaires, publications), elles ont participé à la diffusion des solutions ayant cours dans les « mecques » et à faire d'elles les étalons d'un modèle naissant.

Le voyage d'étude tient une part singulière dans la circulation des solutions. Qui dit « mecques » dit pèlerinages et « *la tournée des écoquartiers du Nord* » (Devisme *et al.* 2009 : 89) est devenue un passage obligé. Des cars, affrétés par des institutions ou des associations de professionnels, permettent à de nombreux groupes de professionnels de découvrir ces sites étalons. Ces voyages répondent à trois logiques d'action complémentaires. Comme le détaille Nadia Arab, ils permettent de : « *découvrir ce qui existe ailleurs et « dénicher » des concepts originaux.* (…) *valider ou invalider des hypothèses de programme.* (…) *comprendre les modes de fonctionnement des équipements et évaluer leur faisabilité dans le contexte local* » (2007 : 41). Dans le cas des écoquartiers, les voyages sont un vecteur privilégié de circulation tant il s'agit d'une pratique généralisée et concernant un nombre limité de destinations emblématiques. Élus et concepteurs rapportent de leur voyage une conception de l'écoquartier influencée par celle des « mecques », important certains caractères, souvent parmi les plus visibles (esthétiques et techniques pour la plupart, les transferts de processus existant aussi).

[1] Ville et Aménagement Durable : association de professionnels rhônalpins dont nous avons assisté à des réunions avant (nous travaillions pour un bureau d'études membre de l'association) et pendant cette thèse (La SPLA Lyon Confluence ainsi que les assistances à maîtrise d'ouvrage développement durable et programmation du projet dont nous avons interrogés les responsables dans le cadre de la thèse sont des membres actifs de cette association).

[2] http://www.areneidf.org/medias/publications/Quartiers_durables_en_E.pdf (consulté le 2 juin 2012)

« Mecque » parmi les « mecques », la ville de Fribourg et ses deux écoquartiers (Vauban et Riesefeld) a longtemps été une destination incontournable et demeure une valeur sûre. Des activités économiques s'y sont développées grâce à cette attractivité, l'entreprise Freiburg Futour, par exemple, organise séminaires et formations à destination des professionnels de l'aménagement et de la construction. À une échelle plus vaste, certains organismes se sont fait une spécialité de la diffusion des bonnes pratiques de la ville durable et de l'organisation de voyages d'études. Citons l'association de villes Energy Cities qui propose des voyages et met à disposition quantité de fiches de synthèse présentant les qualités des sites visités. Parmi les destinations prisées figurent en bonne place les « mecques » européennes mais aussi les projets qui s'affirment comme les références nationales. S'opère un renouvellement des sites montrés en exemples. Aux « mecques » européennes succèdent des « mecques » françaises, elles-mêmes en partie inspirées des premières et récompensées par des prix d'excellence. La ZAC de Bonne, grand prix ÉcoQuartier en 2009, objet d'une AEU® et bénéficiaire d'un financement Concerto, s'est imposée comme la référence hexagonale et est devenue une destination courue. Energy Cities y organise des visites depuis 2008, VAD l'a fait visiter à ses membres en mars 2010 et nombre de CAUE et d'agences d'urbanisme y ont emmené leurs employés. Bottière-Chénaie et Confluence connaissent des manifestations similaires, ce qui fait dire à certains habitants qu'ils ont l'impression de vivre dans un zoo ou une vitrine (cf. chapitre 6, partie 2.2.4.). On voit ici l'influence du facteur temporel dans les processus de transferts de bonnes pratiques. Alors que les concepteurs des premiers écoquartiers français, pour la plupart désignés comme tels tardivement, ont pu importer quelques solutions des grands exemples européens, les concepteurs des opérations actuelles s'inspirent des « mecques » hexagonales. La succession des projets montrés en exemple participe de ce que l'on pourrait qualifier de construction itérative du modèle ou de la recette pour faire un « bon » écoquartier.

Ce qui « *gêne dans la rhétorique des éco-quartiers* », écrivent Yves Bonard et Laurent Matthey, « *c'est cette propension à produire de la ville à partir de recettes, de généraliser le cas modélisé. Ce qui interpelle, c'est ce glissement sémantique, procédant de l'homophonie, qui consiste à faire d'espaces qui témoignent (les différents éco-quartiers européens), des espaces-témoins (des modèles à l'échelle 1/1 d'un lieu de vie, comme il y a des appartements-témoins qui permettent d'anticiper ce qu'on aura comme qualité de vie dans tous les appartements d'un bâtiment)* » (2010). Pour les concepteurs, il est tentant de reproduire une solution investie de la légitimité associée à sa réussite affichée dans des situations plus ou moins similaires. Cette solution est alors facilement « *décrite comme adéquate, rationnelle, désirable et nécessaire dans la mesure où elle ressemble aux solutions qui ont été retenues dans les pays étrangers désignés comme les plus performants* » (Delpeuch 2008 : 14). En l'occurrence, la légitimité des solutions développées dans les écoquartiers du Nord de l'Europe est d'autant plus grande que l'image de ces pays en termes d'écologie n'est plus à construire. De plus, la notoriété de Vauban, par exemple, dépasse aujourd'hui largement le cercle des professionnels de l'urbain (Mancebo 2009)[1]. Cette reconnaissance, liée à une médiatisation large, justifie d'autant plus pour les acteurs la référence à ces exemples. On observe ici la logique générale de la circulation des modèles que décrit Daniel Pinson (2010) : plus le rayonnement du modèle gagne des cercles élargis, plus son influence et sa valeur d'exemple s'institue, et inversement. Dans les plaquettes de communication ou les publications institutionnelles, photographies et références aux quartiers emblématiques illustrent le chemin à suivre dans de nombreux

[1] Nombre des habitants que nous interrogeons à Lyon et à Nantes évoquent ces écoquartiers du Nord de l'Europe qu'ils qualifient souvent de « vrais écoquartiers » (cf. chapitre 6, partie 2.1.3.).

domaines[1] : de la densité à la gestion des eaux pluviales, en passant par la diversité, la mixité ou la participation des habitants. Ces exemples définissent un écoquartier « idéal » et imposent une vision de l'urbanisme durable centrée sur les technologies dites vertes.
Le façonnage des projets par les référentiels et par la reprise de solutions éprouvées au sein des « mecques » ne sont pas deux logiques contradictoires de construction de ce que doit être un écoquartier ; mieux : elles s'influencent et se renforcent l'une l'autre. La direction vers laquelle les référentiels orientent les projets qui s'y conforment est influencée par le modèle de l'écoquartier montré par les « mecques ». Simultanément, les nouvelles figures de l'urbanisme durable s'imposent grâce au suivi de démarches de référence et à la reconnaissance qu'elles en tirent. Étalons du genre, les grandes références européennes puis hexagonales ont finalement rendu certaines solutions impératives pour tout projet se revendiquant durable. Il s'ensuit que ces solutions sont devenues de véritables « *normes d'étiquette* » (Elster 1995 : 142) auxquelles il faut se conformer pour légitimer son appellation d'écoquartier.

Si l'on place la fabrique des écoquartiers dans une perspective historique, doit-on s'étonner de leur standardisation progressive ? Si les rhétoriques évoluent, le local du durable remplaçant par exemple dans les discours l'universel du moderne, les mécanismes de production de la ville ne changent eux jamais radicalement (Choay 1996). Dès lors, il semble logique que les écoquartiers se ressemblent, comme les grands ensembles ou les boulevards haussmanniens avant eux. Les mécanismes qui provoquent cette standardisation évoluent toutefois, se fondant désormais davantage sur la puissance démonstrative de l'exemple, ou la recherche d'attractivité, que sur une théorie forte. C'est ainsi que s'impose la manière néolibérale et durable de produire la ville : l'inscription dans les canons de l'idéologie dominante apparaît d'abord comme un mode d'action rassurant puisque gage d'une maîtrise technique et processuelle et d'une efficacité politique et économique supérieure à l'innovation permanente ou à la remise en cause de la norme (Navez-Bouchanine 2007). Dans cette perspective, le fait que les écoquartiers soient progressivement devenus des standards de la production de l'urbain fait partie de leur destin politique. Encore présentés par la communication des collectivités comme des laboratoires ou des opérations exceptionnelles à vocation d'exemplarité, ils jouent aujourd'hui sur deux tableaux. Sans être exactement dans le cadre d'une contrainte paradoxale (Watzlawick *et al.* 2000 (1975)), les acteurs impliqués se confrontent à la difficulté d'effectuer des choix dans un espace contraint, délimité : d'un côté il leur faut se distinguer pour exister et mettre en avant leur projet et ses spécificités, de l'autre il leur faut se conformer à un cahier des charges (plus ou moins explicite ou implicite), sans quoi justement ils n'obtiennent pas les prix d'excellence qui leur permettent de briller.

Le développement urbain durable s'installe – à travers les projets d'écoquartiers – dans l'ordinaire de la production de la ville accompagné par la mesure et l'affichage systématiques de la performance et en imposant, par l'exemple ou l'incitation, des modes de faire et vivre normatifs. Ne peut-on alors pas considérer que le développement urbain durable formule – à l'adresse des concepteurs et des habitants– un appel à une conformité qualifiée de vertueuse et responsable qui a d'abord pour objectif leur enrôlement dans le bon fonctionnement de la ville néolibérale ?

[1] Par exemple, la plaquette *Éco-quartiers. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?* de la Communauté Urbaine de Strasbourg (2010) s'appuie sur Riesefeld, Vauban (Freiburg), Bo01 (Malmö) ou Vesterbro (Copenhague) pour évoquer tous les enjeux que doit aborder un écoquartier.

Transition IV

Notre ambition est de comprendre et d'expliquer la fonction que jouent les contradictions de la production contemporaine de l'urbain par l'étude des représentations de ses concepteurs et de ses habitants, elles-mêmes saisies à travers les discours qu'ils portent sur des projets emblématiques. Outre un travail de conceptualisation de la notion de représentation et du rôle qu'elles jouent dans les actions et prises de position de ces acteurs (cf. chapitres 2 et 3), cette ambition implique la construction d'une méthode adaptée de recueil et d'analyse des discours (cf. chapitre 5). Préalablement, et bien que l'entrée que nous proposons soit uniquement celle des représentations et non de critères de descriptions que l'on pourrait qualifier d'objectifs, cette ambition réclame une bonne connaissance du contexte et particulièrement des mots d'ordre de l'urbanisme contemporain. Le troisième chapitre a permis de documenter le projet urbain et la participation et le quatrième chapitre a exposé l'influence de la métropolisation et du développement urbain durable sur les espaces urbains et leur production.

Les écoquartiers, outils au service des stratégies métropolitaines

La métropolisation, mode de spatialisation caractéristique du néolibéralisme, se définit comme un processus mondialisé dans lequel s'engagent les plus grandes villes et qui se caractérise par la concentration dans et autour d'elles des capitaux économiques et humains (cf. chapitre 4, partie 1.1.1.). Ce processus a des conséquences sur leur organisation fonctionnelle, morphologique et sociale. Au plan fonctionnel, les activités économiques à forte valeur ajoutée et les fonctions de commandement se regroupent dans les villes centres dotées des infrastructures de transport et de communication qui leur permettent de se positionner dans les réseaux d'échange à l'échelle mondiale (Ghorra-Gobin 2010). Au plan morphologique, la fragmentation est le caractère le plus marquant (Bassand 1997) de ce processus puisque les activités à faible valeur ajoutée se concentrent dans les périphéries et qu'on assiste alors à une forme de zoning. Au plan social, le pendant de cette fragmentation est la ségrégation sociale (Di Méo 2010) qui voit les espaces les plus valorisés, parfois d'anciens quartiers populaires progressivement gentrifiés, accueillir la petite et la moyenne bourgeoisie intellectuelle, le groupe social pour qui et par qui la métropolisation est mise en œuvre quand d'autres espaces, jugés sans potentiel, sont délaissés et leurs populations avec eux. Alors que les flux prennent une importance capitale dans l'organisation de l'économie mondialisée, la concentration spatiale des activités les plus valorisées se trouve renforcée et, avec elles, celles des populations de cadres, de « créatifs » ou d'entrepreneurs (cf. chapitre 4, partie 1.1.2.). Ce sont ces populations que les villes cherchent à attirer en travaillant sur leur image pour se distinguer des concurrentes.

Parmi les mots d'ordre mis en avant par les gestionnaires des villes pour attirer les populations ciblées, le développement durable occupe une bonne place dans la liste de ceux qui sont les plus mobilisés à la fois comme facteur de distinction et de conformité à l'idéologie dominante (cf. chapitre 4, partie 1.2.1.). Héritier des mouvements sociaux et écologistes des années 1960 et 1970, le développement durable est passé de l'utopie à l'idéologie en s'intégrant au capitalisme dont l'une des forces est de se renforcer par l'intégration des critiques qui lui étaient précédemment adressées (Boltanski et Chiapello 1999). C'est pourquoi nous considérons le développement urbain durable comme une déclinaison de l'idéologie

néolibérale et comme l'idéologie dominante de la production contemporaine de l'urbain (cf. chapitre 4, partie 1.2.2.). Il se décline en différents mots d'ordre pratiques et normatifs. Sur le plan environnemental, sont prônées : la réduction des consommations énergétiques liées au logement (isolation) et au transport (usage de la voiture individuelle) ; la diminution des impacts sur l'environnement liés aux déchets (tri) ; une certaine forme d'introduction de la nature en ville à travers la végétation et la création d'espaces dédiés à la biodiversité. Sur le plan social, les mots d'ordre sont la mixité sociale et la participation des habitants à la conception et à la gestion des espaces. Nous approchons alors le développement urbain durable non comme un but à atteindre ou comme un grille de lecture permettant de juger ce qui serait, ou non, durable mais comme un système de valeurs qui influencent les représentations des acteurs de la production de l'urbain (cf. chapitre 4, partie 1.2.3.). Ce qui nous intéresse est précisément de comprendre et d'expliquer comme les acteurs se le représentent à travers les discours qui le portent et les pratiques qu'il sous-tend mais aussi de saisir s'ils y adhèrent ou non et s'ils identifient les contradictions que celui-ci introduit dans la production de l'urbain.

Suivant la modélisation du projet urbain comme dispositif de représentations (cf. chapitre 3, partie 2.1.) et à partir de l'idée de faire s'exprimer les concepteurs et habitants à propos de projets emblématiques, nous nous intéressons plus particulièrement aux projets qui cumulent les caractéristiques que sont l'inclusion dans une stratégie de métropolisation et la mise en œuvre des mots d'ordre du développement urbain durable. C'est le cas d'une partie des écoquartiers français conçus et réalisés dans les années 2000 et 2010. Cette démarche nous conduit à nous intéresser spécifiquement à ces projets qui ont aussi la particularité de redonner une certaine importance au quartier comme échelle d'action urbanistique et outil des politiques d'attractivité (cf. chapitre 4, partie 2.1.2.). Comme le développement urbain durable a intégré l'idéologie dominante, les écoquartiers, projets qui mettent en œuvre ses principes, sont passés en deux décennies du statut d'expériences exceptionnelles à celui de produits ordinaires de la production de l'urbain (cf. chapitre 4, partie 2.1.1.). Seule l'ampleur de la communication qui les entoure relève encore de l'exceptionnel, indice que le marketing urbain est une des sources de motivation à leur réalisation. Outre cet aspect communicationnel, la principale voie d'entrée du développement durable dans la production de l'urbain consiste en les référentiels normatifs que sont les prix, labellisations et certifications (cf. chapitre 4, partie 2.2.2.). En l'absence d'un modèle urbanistique de l'écoquartier (Gaillard et Matthey 2011b), ce sont ces référentiels essentiellement techniques qui édictent les principes à suivre et suggèrent les solutions à mettre en œuvre en vertu de leur bonnes performances vis-à-vis des indicateurs sélectionnés. L'autre source d'inspiration des destinateurs des projets sont les solutions mises en œuvre dans les « Mecques » de l'urbanisme durable, c'est-à-dire les quartiers d'Europe du Nord ou français pris en exemple dans la littérature professionnelle comme dans la presse généraliste (du quartier Vauban à Fribourg à la Caserne de Bonne à Grenoble). Cumulés aux impératifs économiques imposés par les aménageurs et les promoteurs, ces deux « guides » conduisent à une forte standardisation en contradiction avec l'injonction au local que contient le développement urbain durable et qui, touchant tous les plans (cf. chapitre 4, partie 2.2.1.), peut se condenser en :

- Des solutions environnementales et énergétiques faisant une grande place à l'innovation technologique – isolation par l'extérieur, végétalisation, énergies renouvelables, densité, limitation de la place de l'automobile (Souami 2009) ;

- Des formes urbaines et architecturales répondant aux principes *du new urbanism* et architecture « supermoderne » (Ibelings 2003) – façades très distinctives grâce à la multiplication des possibilités en termes de bardage, éléments de patrimoine muséifiés ;
- Des aspects sociaux caractérisés par des « manques » (Bonard et Matthey 2010) – homogénéité sociale et faible implication des habitants dans la conception et la gestion des projets ;
- Une communication massive – affichage des performances, diffusion d'attendus comportementaux et promotions des modes de vie sains (Tozzi 2013).

Ces éléments, que nous retrouvons au sein de nos terrains d'études (cf. chapitre 5, partie 4.) dessinent le portrait de l'urbain durable et de la manière dont il est produit.

L'intégration des mots d'ordre liés au développement urbain durable dans le contexte de la métropolisation est porteuse de contradictions entre rhétorique et pragmatique. Nous en identifions deux qui se mêlent à celles liées au projet (cf. transition III). La première oppose mixité sociale prônée et ségrégation spatiale effective. La seconde confronte la poursuite affichée d'objectifs de réduction des impacts environnementaux et la prise en compte des spécificités locales à la réalisation de projets standardisés, dont le cahier des charges est essentiellement dicté par des facteurs économiques. Ces deux contradictions composent la moitié de celles que nous étudions. Rappelons que s'y ajoutent, d'une part, la contradiction entre injonction participative et pratique descendante de l'urbanisme et, d'autre part, celle entre l'horizon théorique infini du projet et une production temporellement bornée.

De la caractérisation des contradictions à leur étude par les représentations

Ces quatre contradictions caractérisent en quelque sorte les angles morts entre la rhétorique et la pragmatique de la production de l'urbain à l'ère néolibérale. Si l'on se réfère à la modélisation du projet urbain que nous proposons (cf. chapitre 3, partie 2.1.), l'on peut suggérer qu'en tant qu'elles font partie de l'espace réalisé, ces contradictions – au même titre que les valeurs et les mots d'ordre du néolibéralisme – influencent les espace conçu et reçu c'est-à-dire les représentations des acteurs. Cependant, il ne suffit pas d'affirmer que ces aspects se retrouvent dans les représentations des concepteurs et habitants des projets que nous étudions pour comprendre ce qui se joue dans les espaces de la ville contemporaine : il faut être capable de mettre en évidence ces représentations pour analyser comment elles les intègrent, les interprètent, leur résistent. Pour les saisir, nous proposons de nous appuyer sur un matériau qui permet de mettre au jour les conceptions individuelles et sociales du réel : des discours collectés dans l'optique spécifique de nos travaux. Le point de départ est l'idée selon laquelle le discours participe « *à la production d'espaces. Parfois, il précède l'apparition de nouveaux espaces ; le plus souvent, il l'accompagne. Dans tous les cas de figure, il est présent* » (Gumuchian 1991 : 72). Plus généralement, nous affirmons ici toute l'importance des discours dans la construction des représentations propres ou communes aux deux groupes étudiés, suivant Paul Ricoeur pour qui toute expérience humaine a originalement une condition discursive car langagière et interactionnelle (1986). Dans le cinquième chapitre, avant de décrire notre méthode de recueil de ces discours (partie 2), la manière dont nous les avons analysés (partie 3) et enfin sur quels terrains nous avons réalisé notre enquête (partie 4), nous devons montrer en quoi le discours est l'outil adapté pour accéder aux représentations qui nous intéressent et questionner ce que nous disent les individus qui participent à celle-ci (partie 1.).

Chapitre 5.

Saisir les représentations à travers les discours portés sur des projets emblématiques

1. Les discours, vecteurs et révélateurs des représentations des acteurs

Les discours ne sont pas des objets neutres. Ils sont conditionnés, autant qu'ils conditionnent, et donc permettent de saisir les représentations des locuteurs, les valeurs et les idéologies qui les imprègnent. De plus, ils sont contextuels c'est-à-dire situés tant spatialement, temporellement que socialement. Ils révèlent à la fois les circonstances de leur production par les locuteurs (humeur, type de discours), leur appartenance à un ou des groupes sociaux (existence de groupes à laquelle ils participent) et une part de leur manière d'appréhender et d'organiser la réalité de leur expérience. C'est pourquoi, il est judicieux d'envisager les discours comme un outil fécond pour accéder aux représentations. Ce choix implique, dans un premier temps, de préciser comment les discours collectés sont considérés dans le cadre de l'enquête et d'expliciter leur lien avec les représentations des individus qui les tiennent.

1.1. Les discours sur l'urbain, construction d'un outil de recherche

1.1.1. Des vecteurs et témoins des représentations

Ce qui incite à chercher le bon outil pour saisir les représentations est qu'elles « *ne sont pas données à voir au chercheur de façon première et évidente ; elles sont à reconstruire comme objet ultérieur d'analyse* » (Gumuchian 1991 : 65). Différents matériaux peuvent servir à les faire apparaître puisqu'elles circulent dans les discours, sont véhiculées par les messages et images médiatiques ou se matérialisent dans les objets matériels. Cette omniprésence amène Denise Jodelet à affirmer que l'observation des représentations est « *chose aisée* » (2003b : 58). Aisance ne signifie toutefois pas évidence, aussi maintenant qu'a été défini que nous cherchons et au moyen de quel cadre théorique et conceptuel, il faut préciser comment nous y parvenons.

Cartes mentales et études iconographiques sont souvent privilégiées dans l'étude des représentations spatiales (Ramadier 2003). Telles que nous définissons les représentations de l'espace (cf. chapitre 2, partie 2.1.1.), le discours est le plus adapté à leur étude, ce dès les prémisses de la notion (Moscovici 1976) et plus encore depuis le développement des méthodes et outils d'analyse du matériel lexical (Clémence 2003 ; Kalampalikis 2003). Ceci implique de distinguer clairement représentations et discours afin d'éviter toute confusion. Ainsi, un discours « *est lui-même un comportement, souvent un comportement de répétition autant que de communication, un comportement qui doit être compris à partir des croyances et des intentions qui le sous-tendent ; il n'est pas à lui-même sa propre explication* » (Sperber 2003 : 138). Sortis de leur contexte de production, une même phrase, une même expression ou un même mot peuvent évoquer une représentation radicalement différente de la réalité. C'est ce contexte qui caractérise les représentations. C'est seulement à condition d'en avoir une connaissance fine que l'on peut inférer du sens aux discours étudiés. L'étude des représentations se conçoit si et seulement si elle articule analyse de discours et de contenu (cf. partie 3), prise en considération de l'environnement, des rapports sociaux et de la réalité dont parlent les enquêtés, et enfin de la manière dont il leur est demandé de produire ces discours (cf. partie 2).
La métaphore de l'espace comme discours, ou comme ayant un discours, a souvent été filée. On pense au parallèle établi entre ville et langage par Roland Barthes, qui écrivait que « *la cité est un discours, et ce discours est véritablement langage : la ville parle à ses habitants, nous parlons notre ville, la ville où nous nous trouvons, simplement en l'habitant, en la parcourant, en la regardant* »

(1985 : 265). Il s'agit dans cette thèse de lier discours et espace dans une perspective plus pragmatique que symbolique. Le discours est à cet effet entendu dans son acception la plus simple, soit comme le « *résultat de l'activité langagière d'un acteur* » (Mondada 2003 : 264), produit dans l'action et dans l'interaction (même le monologue n'existe pas *ex nihilo* et n'est pas a-social). Si nous accordons une grande importance aux discours, aux discours sur l'espace en particulier, c'est que nous adhérons à l'idée que le discours configure le réel (Ricoeur 1986 ; notamment). Nous affirmons qu'il faut reconnaître l'importance des discours sur l'espace puisqu'ils jouent un rôle dans la construction des représentations et des actions de ceux qui le pensent, le dessinent ou le fabriquent, d'un côté, et de ceux qui l'habitent, de l'autre. Discourir à propos de l'espace est une action qui ne consiste pas seulement à traduire l'espace matériel en un espace mental communicable en s'appuyant sur des référents extérieurs préexistants et partagés mais, aussi, tout en reflétant les grilles de lectures et les représentations des individus et des groupes sociaux, à qualifier l'espace et à lui donner du sens (Mondada 2003).

La possibilité de considérer le discours comme outil de recherche découle du fait qu'il est un système fini de signes linguistiques (de Saussure 1995 (1916)) permettant l'expression et l'émergence de représentations signifiantes (extralinguistiques) qui ne semblent pas, elles, finies[1]. Ce qui en fait pour certains chercheurs un objet d'étude spécifique et pour nous un outil de compréhension du fait social qu'est la production de l'urbain. Ainsi « *passer par les manifestations langagières permet d'accéder à la sphère du sens qui se transmet entre les acteurs, du moins à une partie de ce sens* » (Rumpala 2008). Les significations que portent le discours se trouvent à la fois dans ce qui est dit volontairement et dans ce qui est transmis par les formes elles-mêmes (Kalampalikis 2003). Ces formes, que ce soit le vocabulaire ou la syntaxe[2], ne sont ni vierges ni neutres mais elles aussi porteuses de sens (Harré 2003 (1989)). Tout discours est produit dans l'interaction, ce qui signifie qu'il doit être questionné en interrogeant la nature et le contexte de celle-ci (cf. partie 2 de ce chapitre). Si le discours configure le monde, c'est d'abord parce qu'il est ancré, lors de son énonciation, dans un contexte social. Cela implique – c'est en tous cas la posture qui sous-tend notre travail[3] – qu'il ne puisse être interprété de façon décontextualisée. En ce sens le discours est dit « *indexical* » (Mondada 2003 : 264). De plus, un discours n'est jamais isolé ; il fait partie « *de réseaux de discours le mettant en relation avec d'autres, lui assurant une robustesse qui lui vient de sa circulation dans de nombreux contextes d'énonciation, d'intertextes, de formations discursives lui conférant une acceptabilité et une vérité dans une communauté de pratique donnée* » (ibid.) À condition d'être resitué dans le temps et l'espace, ainsi qu'en tenant compte des rapports entretenus par les différents interlocuteurs, le discours peut être analysé à la fois à travers les informations qu'il porte et par ce qu'il en dit en lui-même. En regard, les représentations sont le fruit des trois processus interactionnels imbriqués que sont l'appropriation, la perception et la communication (cf. chapitre 2, partie 1.2.2.), ce dernier processus étant particulièrement ce qui les rend sociales. C'est pourquoi l'étude de la communication par les discours est un outil privilégié pour saisir les représentations et particulièrement celles de l'espace puisque le langage est « *le processus privilégié par lequel les sociétés sémantisent leur environnement et communiquent à son sujet* » (Debarbieux 2004 : 205).

[1] Celles-ci sont théoriquement infinies mais, comme énoncé dans le chapitre 2, elles sont conditionnées par un ensemble de facteurs liés aux conditions d'existence sociale des individus et des groupes, aux idéologies, etc.

[2] La syntaxe est en réalité un révélateur tout aussi pertinent, bien que plus difficilement accessible particulièrement pour le non linguiste que nous sommes.

[3] Des chercheurs en littérature ou en linguistique étudient le texte par le texte, comme un produit fini, la posture que nous présentons ici n'est pas la seule tenable mais la seule adaptée à nos objectifs.

Si, dans notre perspective constructivo-structuraliste, les discours sont pertinents pour l'étude croisée des représentations de deux groupes sociaux, c'est qu'ils participent, d'une part, directement de la construction du réel des individus, ils leur servent à conceptualiser le monde – l'utilisation d'un lexique plutôt que d'un autre éclairant ce phénomène puisque les mots employés sont à la fois porteurs de significations explicites et de valeurs et références implicites – et, d'autre part, parce que les discours informent sur le rapport de force s'exerçant dans et en dehors d'un groupe social. Assigner des mots aux objets et aux idées sert à qualifier et à ordonner le réel (processus de catégorisation, cf. chapitre 2, partie 1.1.3.). L'analyse de discours nous permet conjointement de faire apparaître les schèmes de perception, d'évaluation et de classification des individus et de les positionner dans l'espace social. « *La reproduction d'un ordre social quelconque tolère fort bien de multiples décalages entre les schèmes classificatoires propres aux différentes positions qui s'y inscrivent, mais elle implique aussi que certains de ces schèmes soient l'objet d'un accord suffisamment général pour faire tenir l'ordre dans le registre symbolique* » (Depaule et Topalov 1996). Le cas le plus éloquent de cet accord général, plus ou moins consenti, sont les langues nationales, seules légitimes dans les sociétés « modernes ».

Les groupes sociaux se distinguent par les modalités discursives qu'ils mettent en œuvre, parfois dans un objectif explicite de distinction, le plus souvent implicitement. Dès lors, il s'agit de prendre conscience que « *tous les discours structurent la ville selon des régimes d'intelligibilité particuliers* » (Mondada 2000 : 39). Le discours du locataire d'un logement social ne structure certes pas la ville de la même manière que celui d'un élu, d'un urbaniste, d'un investisseur ou d'un chercheur. Le discours expert se différencie du discours habitant parce qu'il est le fruit d'une habitude à « dire » l'espace, il est mâtiné d'une culture de l'espace travaillé par une formation longue, un impératif d'image lié au déroulement du projet et une culture professionnelle unifiante (Champy 2010). Toutefois, tant dans l'interaction pratique des individus que dans leur analyse, les discours des concepteurs et des habitants sont différents mais aussi mutuellement compréhensibles ; c'est ce qui rend possible leur confrontation.

Enfin, si les régimes d'intelligibilité sont différents, la portée de tous les discours est, elle aussi, très variable. Ils « *ne sont pas équivalents en termes de visibilité, de reproductibilité ou d'effectivité sur le terrain. Certaines voix seront reprises, soutenues, commentées, objectivées, amplifiées quand d'autres seront oubliées, étouffées, etc.* » (ibid.). Les discours ont un « *pouvoir symbolique* » qui dépend grandement de la place des individus qui les portent dans l'espace social (Bourdieu 2001). Soit une idée qui rejoint largement la performativité, présentée antérieurement, des représentations des individus et des groupes sociaux, et dans le contexte de la production urbaine, la domination de l'espace conçu sur l'espace reçu (cf. chapitre 3, partie 2.1.1.). Cette perspective souligne tout l'intérêt qu'il y a à confronter, *via* la collecte et le croisement de leurs discours, les représentations d'individus occupant des positions différentes, symétriques voire opposées, vis-à-vis d'un même objet.

Si la manipulation du visuel (plans, dessins, photographies) est l'outil original et spécifique de la pratique urbanistique et architecturale (Segaud 2012), l'introduction puis la généralisation de la production de la ville par projet (cf. chapitre 3, partie 1.1.2.), qui est « *discours et action indissociablement* » (Rosemberg 2000 : 69)[1], a renforcé la prise de conscience des concepteurs que la production de discours est partie intégrante de leur pratique professionnelle (Lussault 1996). Ils en sont devenus d'éminents spécialistes. La place centrale qu'occupent discours et récits dans la production contemporaine de l'urbain conduit certains auteurs à

[1] La distinction faite ici par Muriel Rosemberg entre discours et action peut d'ailleurs être remise en cause si on part du principe que les discours, comme les représentations, servent à agir.

penser qu'elle évolue vers un « *urbanisme fictionnel* » où la production d'un récit sur l'espace devient plus important que sa transformation (Gwiazdzinski 2015 ; Matthey 2014).
Alors que leur production est devenue un impératif pour certaines professions, l'analyse de discours prend, depuis l'avènement notamment du poststructuralisme, une part croissante dans les sciences sociales. Certains auteurs parlent même d'un « *tournant linguistique* » (Mondada 2003), qui ferait passer les discours du statut de ressource pour l'enquêteur (pour construire son interprétation et *in fine* son propre discours) à celui d'objet d'analyse qu'il s'agirait de décrire, et d'interpréter avec l'objectif de cerner comment il contribue au jeu organisationnel des acteurs. Prendre le tournant linguistique, c'est considérer que les auteurs des discours sont capables de véhiculer et de maîtriser le sens qu'ils donnent à la réalité. Cela signifie que le discours peut à la fois être révélateur et masquant. Le chercheur qui se donne comme objectif de révéler ces significations doit interroger dans les discours qu'il recueille la place et le statut de la sincérité et de la mauvaise foi (cf. partie 1.2.).

1.1.2. Une conception interactionnelle de l'enquête

Inférer des représentations à partir d'un matériau composé de discours recueillis dans le cadre d'entretiens semi-directifs ou de visites (cf. partie 2 de ce chapitre) suppose de faire nôtres quatre postulats méthodologiques. Le premier est « *la capacité de l'acteur à communiquer ses représentations qui ne sont pas toujours aisées à verbaliser* » (Bongrand et Laborier 2005 : 98), et sa volonté de le faire (au moins l'absence de volonté contraire). Le deuxième est la capacité du chercheur à les comprendre et à les interpréter. Le troisième est la pertinence de la méthode de recueil employée pour les faire émerger. Le quatrième postulat, enfin, est que les acteurs interrogés, qu'ils soient concepteurs du projet ou habitants du quartier, sont compétents pour les produire. Ici, la compétence « *désigne la reconnaissance de l'aptitude de l'individu à la fois à énoncer verbalement l'espace, à le représenter graphiquement, à y exercer des actions, bref à le produire* » (Segaud 2012 : 40). Considérer que les acteurs sont compétents ne signifie pas qu'ils le soient de manière égale. La compétence est « *partagée mais elle ne signifie pas la même chose selon qu'elle appartient au concepteur ou à l'usager* » (ibid.). Les architectes, les paysagistes, les urbanistes ont reçu des formations spécifiques et accumulé des expériences qui les rendent capables de manier, avec plus ou moins d'aisance, les outils et les mots qui permettent de lire, de projeter et de dessiner l'espace. S'ils n'ont pas nécessairement la même technicité, les habitants sont aussi des acteurs compétents, capables de lire et de juger leurs espaces de vie.
Reconnaître cette compétence aux habitants ou aux concepteurs conduit à penser que nous pouvons saisir au moins une partie de leurs schémas d'appréhension du réel. Les différences de compétence discursive énoncées introduisent l'idée que « faire parler » les concepteurs des projets est plus simple, même s'il faut nous prémunir des discours formatés et reconstruits. Avec les habitants, la difficulté se situe plutôt dans le fait de les placer dans les conditions qui leur permettent de s'exprimer sans difficultés (cf. partie 2 de ce chapitre).
La récolte de notre matériau repose alors sur une conception de l'enquête comme évènement interactionnel. Celle-ci se situe à l'opposé d'une conception représentationaliste qui conçoit le discours comme « *un véhicule neutre et transparent dont la fonction est la transmission des informations* » et qui « *implique le plus souvent une intentionnalité communicative du locuteur et le partage d'un code comme condition du bon fonctionnement du discours* »[1] (Mondada 2001 : 198).

[1] Si le terme « représentationnel » peut laisser penser à une parenté par la notion de représentation, il n'est pas employé dans ce sens en linguistique.

Nous lui préférons une conception interactionnelle et praxéologique du discours « *comme constitutivement lié aux situations où il apparaît, comme émergeant au fil d'un travail de négociation, de construction interactive, d'élaboration collective, comme s'ordonnant de façon endogène au cours de son accomplissement pratique* » (ibid.). Dans cette conception, les objets de discours sont considérés non pas comme donnés à l'avance, mais comme élaborés dans une co-construction impliquant l'enquêté et l'enquêteur (donc leurs stratégies et intentions) ainsi que, dans notre cas, le terrain matériel d'étude : la conception interactionnelle entend et considère le discours comme un processus dynamique. Cette approche est intrinsèquement liée à la posture de recherche proposée : si l'espace est considéré comme un objet dynamique que les différents acteurs reconfigurent en permanence, alors les représentations de l'espace sont un processus dynamique de construction du réel et il est nécessaire de chercher à les cerner grâce à une méthode s'ajustant dynamiquement à leur contexte d'énonciation.

Affirmant la compétence langagière des locuteurs, et se concentrant sur l'espace architectural, Henri Raymond a été l'un des premiers à employer des méthodes issues de la linguistique pour analyser des entretiens semi-directifs sur des objets spatiaux[1]. Souhaitant conceptualiser la relation entre usage et fabrication de l'architecture, il a défini la notion de « *commutation* » comme le système permettant de passer du lexique des usagers, celui de la commande, à celui des architectes, celui du projet, soit du symbolique et social au spatial et au technique. À partir d'études sur des maisons individuelles et des immeubles collectifs, il a montré comment un même mot, « appartement » ou « maison » par exemple, résonne différemment selon que l'on soit architecte ou commanditaire (Raymond 1984). Un terme en apparence partagé, mais aux significations divergentes pour ceux qui l'emploient, est une source récurrente de méprises entre acteurs, ce qui illustre à nouveau la nécessité d'analyser le discours en contexte.
Lorsque le locuteur parle du quartier ou de la ville qu'il habite, ou du projet urbain qu'il conçoit, il configure toujours l'espace en un discours (que l'on peut qualifier d'« *espace énonciatif* » (Bulot 2001)) qui est à la fois profondément imprégné de ses représentations, de son rôle dans la ville, de ses usages et de sa propre histoire sociale. Il s'appuie sur les structures linguistiques préexistantes, qui font elles-mêmes partie de l'espace dont il parle. Pour le linguiste Thierry Bulot, les discours sur la ville sont « *le produit de la confrontation entre les lieux, entre les discours tenus sur ces lieux (leur valeur sociale), et entre les pratiques langagières et linguistiques attribuées à chacun de ses lieux* » (2001 : 10). Les discours, comme les espaces qu'ils décrivent et évaluent, sont fortement marqués par l'altérité et témoignent alors des rapports de force et de pouvoir à l'œuvre entre les groupes. Ils reflètent leurs représentations, et sont à la fois unifiants (pour le groupe) et différenciants (par rapport aux autres).
Ce qui différencie les lexiques évolue avec le passage progressif de termes ou d'expressions du lexique d'un groupe social à celui d'un autre. Jean-Charles Depaule et Christian Topalov (1996) ont comparé, dans une perspective historique et culturelle, le vocabulaire bureaucratique, ou jargon (ils parlent aussi de nomenclature), et le vocabulaire ordinaire. Ils montrent comment le jargon qualifiant l'espace circule des sphères bureaucratiques étatiques vers les usagers ordinaires et est aussi réemployé par les spécialistes de la ville (concepteurs, techniciens, universitaires). À partir de sources orales et écrites, ils décrivent ce qu'ils appellent l'« *aventure des mots* », soit la manière dont les mots passent d'un contexte d'utilisation à un

[1] Henri Raymond a développé la méthode ARO (pour analyse des relations et oppositions) qui permet de dépouiller des entretiens semi-directifs dans l'optique de déceler les oppositions entre termes spatiaux et symboliques afin de saisir l'articulation entre social, spatial et esthétique dans le langage courant (Raymond 2001).

autre, et comment ce déplacement introduit progressivement, dans une perspective historique, un glissement de sens. En focalisant leurs investigations sur deux lexiques, ceux qui « *appréhendent la ville en tant qu'entité (désignations génériques ou classificatoires des villes)* » et ceux qui « *nomment les territoires qui composent la ville (en particulier les unités prenant place entre la sphère domestique et la ville dans son ensemble)* » (ibid.), ils observent les migrations de termes entre groupes de locuteurs et leur changement de sens ou de forme. Jean-Charles Depaule et Christian Topalov montrent comment ces deux lexiques spécifiques remplissent le même rôle pour ceux qui les emploient. Ils leur permettent de conférer une intelligibilité à la ville dans leurs pratiques quotidiennes tout en révélant des valeurs et des usages différents. Même si les citadins reprennent progressivement les terminologies officielles standardisées, ils en modifient le sens, en plus de les transformer par la force du changement de contexte. Notons que l'on retrouve déjà pareil constat dans les travaux de Pierre Sansot (1997 (1973)).

Dans l'ouvrage *Décrire la ville* (2000), Lorenza Mondada s'appuie sur des études empiriques afin de démontrer l'impossibilité de comprendre un discours sans saisir ses conditions de production. L'auteur s'attarde sur des descriptions de l'espace de natures variées (littéraires, scientifiques et interactionnelles (entretiens)). À partir d'exemples, notamment ceux du « *ghetto* » et du « *quartier* » – pour lesquels elle montre comment le sens d'un même terme varie en fonction des locuteurs, mais aussi pour un même locuteur, puis en fonction des contextes voire au cours de l'énonciation d'un même discours –, Lorenza Mondada montre que les mots ne sont pas des traducteurs neutres d'une réalité « donnée », mais qu'ils participent à la construire et parfois même l'instaurent. On saisit bien ici en quoi les discours sur l'espace ou la ville donnent à voir les représentations de ceux qui les formulent. À condition toutefois de prendre conscience que les individus définissent les termes qu'ils emploient en fonction du contexte dans lequel ils se situent. Ce contexte est évolutif et dépend largement de la manière dont l'enquêteur l'oriente : il convient pour interpréter correctement les discours de faire un effort de réflexivité et de questionner les procédures de recueil et d'analyse employées.

D'autres auteurs comparent les lexiques spatiaux ou urbains de différentes cultures et langues (El Himer 2001) ou de différents champs lexicaux dans une même langue (Jumel 2004). Par exemple, s'intéressant aux systèmes de désignation, Philippe Bonnin compare la manière de nommer les lieux et les personnes en japonais et en français. L'auteur montre comment la langue japonaise, qui fonctionne de façon radicalement différente du français, inclut l'espace dans la manière même de parler des individus (un verbe d'action peut par exemple changer en fonction d'où l'action se déroule). À travers des descriptions détaillées des termes employés pour décrire l'espace (plus particulièrement l'espace domestique et ses variantes en fonction qu'il est « chez soi », « chez l'autre » ou « dehors »), Philippe Bonnin défend l'idée que le japonais n'établit pas un lien « métaphorique » entre individus et lieux mais bien un lien matériel quand bien même celui-ci est ténu, un constat également dressé par Augustin Berque (1995). La thèse de Philippe Bonnin est que « *dans la langue déjà réside l'espace* », autrement dit « *parler est une manière d'habiter* » (2002 : 245). Les hommes, dit-il, construisent par et en fonction des langues les cadres dont ils ont besoin pour maîtriser et conceptualiser l'espace. La ville est l'espace où ce phénomène est le plus visible : de nouveaux termes s'y développent qui s'imposent progressivement pendant que d'autres disparaissent graduellement des usages (Calvet 1994). Comme le remarque Louis-Jean Calvet, la ville est à la fois un espace de brassage, de création et d'unification du langage et des discours.

Ce très succinct état de l'art des études des discours sur l'espace rend compte d'un accord général sur la capacité des discours, et particulièrement de leur composante lexicale, à révéler

les représentations des locuteurs et la variabilité relative de celles-ci en fonction de leurs groupes sociaux d'appartenance. Plutôt qu'une étude de type linguistique (pure analyse de discours) dont la focale serait les termes employés pour décrire tel ou tel espace délimité, notre projet, grâce à son association à une analyse de discours plus conceptuelle, est de nous intéresser aux discours pour ce qu'ils nous signalent des représentations extérieures au champ balisé de nos terrains d'étude mais que ceux-ci rendent accessibles (cf. chapitre 3, partie 2.1.). C'est parce qu'ils réfèrent à des domaines de connaissance extérieurs par analogies, comparaisons ou références, révélant l'ancrage psychologique et social des individus (Moliner *et al.* 2002), que les discours sont le matériau approprié pour notre thèse. Notre objectif est moins de constater que le lexique employé par les architectes et les habitants n'est pas le même pour désigner tel ou tel élément architectural (et d'établir quel est le « *commutateur* » permettant de passer de l'un à l'autre, pour reprendre le terme d'Henri Raymond) que de comprendre en quoi ce vocabulaire nous informe sur le régime de spatialisation de la société (cf. chapitre 1, partie 2.2.2.). Se dessine alors le projet d'analyser des discours oraux sur l'espace pour faire émerger ce qui rassemble, distingue et oppose les deux groupes sociaux dans leur appréhension générale de l'espace et donc les valeurs qu'ils lui attribuent et, de là, la manière dont ces deux groupes sociaux font la ville contemporaine, de sa conception à son habitation.

1.2. Le rapport aux enquêtés : que nous disent « vraiment » nos interlocuteurs ?

1.2.1. Production de discours et intentionnalité

Les discours oraux sont un outil *ad hoc* pour saisir les représentations, parce que toute description est déjà évaluation ou justification. Même lorsque les enquêtés pensent réaliser une description objective d'un objet ou d'un fait, ils se livrent à un exercice où s'exprime leur jugement[1]. On peut observer dans ces descriptions des phénomènes de post-rationalisation (Martouzet 2014) et surtout de justification de la description faite ou de la position adoptée. On retrouve donc ici le primat de la conclusion sur les prémisses (Moliner *et al.* 2002 ; Moscovici 1976) qui conduit la plupart des locuteurs à construire leur discours à partir de la réponse qu'ils donnent à un problème avec l'objectif de la rendre cohérente. Ceci conduit les enquêtés à mobiliser des connaissances extérieures à l'objet lui-même, voire à jouer avec l'enquêteur et avec les éléments de leur récit. Il est conséquemment nécessaire de qualifier les discours que nous étudions et de nous questionner sur ce qui en fait la particularité. L'enjeu est de savoir comment nous pouvons, et devons, nous fier à ce que les enquêtés nous disent.

Notre matériau est proche d'une collection de récits de vie (Augoyard 2001 ; Bourdieu 1986) : les enquêtés ont été interrogés, pour les habitants sur leur vécu d'un espace, leur évaluation de celui-ci et leur parcours résidentiel et pour les concepteurs sur leurs intentions à l'origine d'un projet, l'évaluation rétrospective qu'ils en font ou leur pratiques professionnelles[2] (cf. partie 2), De ces récits de vie, il faut mentionner le caractère artificiel car ils sont des reconstructions *a posteriori* de la réalité par les enquêtés. Le récit « *propose des événements qui, sans être tous et toujours déroulés dans leur stricte succession chronologique (quiconque a recueilli des histoires de vie sait que les enquêtes perdent constamment le fil de la stricte succession calendaire), tendent ou prétendent à s'organiser en séquences intelligibles* » (Bourdieu 1986 : 69). Selon Pierre

[1] Nous retrouvons ici les deux pôles, descriptif et évaluatif, des représentations (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.).
[2] Non que les concepteurs n'aient pas de parcours résidentiel et que celui n'influence pas leurs représentations.

Bourdieu, l'enquêteur et l'enquêté partagent le même intérêt à accepter « *le postulat du sens de l'expérience racontée* » (ibid.). D'abord, parce qu'avoir confiance en ce que raconte l'enquêté est le fondement même de la démarche de l'enquêteur. Sans le postulat que tout ou partie du récit s'inspire de la volonté de rendre fidèlement compte de la réalité, l'intérêt de celui-ci devient nul. Ensuite si cette réorganisation relit ou masque en partie la réalité à laquelle elle réfère, elle la rend à la fois plus intelligible et logique (Ricoeur 1991), donc plus simple à analyser et à comprendre. Surtout, elle opère un filtre de transformation qui n'est autre qu'une partie du processus de représentation du réel. Autrement dit, elle qualifie la nature de ce que l'enquête produit. Pierre Bourdieu résume ainsi la particularité du récit de vie et sa nécessaire partialité : « *cette inclination à se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains événements significatifs et en établissant entre eux des connexions propres à leur donner cohérence, comme celles qu'implique leur institution en tant que causes ou, plus souvent, en tant que fins, trouve la complicité naturelle du biographe que tout, à commencer par ses dispositions de professionnel de l'interprétation, porte à accepter cette création artificielle de sens* » (1986 : 69).
La question centrale dans l'évaluation du sens produit dans le contexte particulier de l'entretien est celle de l'intention de l'acteur. D'un point de vue théorique et objectiviste, il faudrait être capable de la saisir parfaitement pour pouvoir prétendre analyser correctement ce qui est dit et pourquoi cela est dit. Seulement, affirmer que les éléments présentés dans un discours d'enquêté le sont en fonction d'une intention globale, comme s'il y avait une intention particulière derrière chaque phrase ou chaque mot, ne présage ni de celle-ci, ni surtout des moyens de l'appréhender et de la façon dont l'intention doit être considérée.

Cette intention est au cœur du constructivisme, dont l'un des postulats est que toute action est la conséquence d'une intentionnalité (von Glaserfeld 1988). Outre cette épistémologie, la question de l'intention ou de la volonté des acteurs est présente dans toutes les pensées qui placent l'action de l'individu au cœur de leurs préoccupations (Laflamme 1995). Elle est plus particulièrement un des concepts fondamentaux de la phénoménologie (Husserl 1993) et de l'existentialisme (Sartre 2011 (1943))[1]. Nous souscrivons à l'idée que l'intention est à l'origine de l'action et qu'il est théoriquement nécessaire de connaître la première pour pouvoir comprendre la seconde. La question qui se pose dans une démarche scientifique est dès lors la suivante : comment accéder, après la réalisation d'une action, à l'intention précédant cette action ? Autrement dit, comment peut-on affirmer avec certitude ou de manière probable que c'est une intention ou une autre qui a poussé une personne à faire ou dire telle ou telle chose ? En un sens, la question de l'opérationnalité du concept d'intentionnalité en sciences sociales est toute entière contenue dans celle de notre capacité à en administrer la preuve.
Comme nous l'avons dégagé précédemment, le discours ne doit en aucun cas être considéré comme sa propre explication, donc il n'est pas un accès direct aux représentations. Pour le comprendre correctement, il faut rapporter tout discours à ses conditions de production, aux intentions du locuteur mais aussi à ses croyances et son idéologie. Le chercheur, pour accéder à ces conditions de production, est le plus souvent contraint à passer par le discours, soit l'outil d'étude lui-même. On comprend alors que le risque de confusion est important. De plus, nous avons tous plus ou moins conscience que le « *langage nous échappe toujours en partie et, parce que*

[1] En dehors des sphères philosophiques ou scientifiques, notons que l'intentionnalité est une notion importante en droit français où elle est reconnue comme une circonstance aggravante en cas de crime ou de délit. Le droit ne répond pas à la question de l'administration de la preuve de l'intentionnalité mais l'intègre dans l'échelle des sanctions. Il existe dans le droit français la notion d' « intention de nuire » et celui-ci condamne plus lourdement les crimes « prémédités » ou reconnus comme « volontaires ».

nous savons cela, nous mettons systématiquement en œuvre, de façon plus ou moins efficace, des stratégies de réduction du sens que prend, au-delà de celui que l'on voudrait strictement conférer à nos dires, ce que nous disons » (Martouzet 2014 : 163). Ceci est particulièrement sensible en situation d'enquête. Certaines questions relatives à ce que nous disent les personnes auprès de qui nous enquêtons s'imposent : quand nous disent-elles la vérité ? Quand nous mentent-elles ? Quand sont-elles de bonne, ou au contraire, de mauvaise foi ?

Pour saisir les intentions, les anthropologues (Sperber 2003 (1989)) proposent une solution difficilement adaptable à notre travail : rendre l'interprétation[1] des discours scientifiquement possible par une observation prolongée du contexte de production et la confrontation d'une somme de matériaux de natures différentes. Étant difficilement en mesure de consacrer une étude au long court à nos terrains (cf. partie 4.1. de ce chapitre) à nos terrains, tout comme d'entretenir des relations suffisamment privilégiées avec nos interlocuteurs pour pouvoir prétendre connaître leurs intentions, ne serait-ce que vis-à-vis des projets étudiés ou d'associer de manière certaine des intentions à des actes ou à des discours, ceci introduit nombre de doutes sur notre capacité à objectiver le cadre de cette interprétation. Quel que soit le contexte, l'interprétation pose toujours les mêmes questions : comment peut-on administrer la preuve que l'intention attribuée à un acteur est bien la sienne et comment peut-on être sûr de ne pas mal- ou sur-interpréter ? Dans notre cas, être « contraint » à interpréter revient à refuser toute prétention à dire objectivement les intentions à l'origine des discours ainsi qu'à reconnaître que toute analyse de discours ne peut se produire qu'à partir de cadres nécessairement subjectifs. Toutefois, il est possible de poser des jalons pour objectiver et délimiter ces cadres.

1.2.2. En finir avec la mauvaise foi : croire en nos interlocuteurs comme ils croient en eux

Une action ne révèle rien des intentions qui la sous-tendent, en tous cas rien avec certitude. Une même action peut avoir pour origine des intentions différentes voire divergentes. Réciproquement, une intention, si nous avions le moyen de la saisir, ne révèle rien d'une action à venir puisqu'à une même intention peuvent correspondre différentes manières de la mettre en œuvre (ou, au contraire, de ne pas la mettre en œuvre). En d'autres termes, le couple action/intention permet certes un découpage conceptuel séduisant du réel en action, mais son opérationnalité scientifique est faible, à défaut de mettre en place un processus de suivi très long et détaillé. En revanche, en se limitant à l'analyse des discours, il est possible de dégager quelques postures problématiques et de nous positionner sur la manière de les considérer.

Selon Erving Goffman, lorsque l'individu est dans une situation d'interaction, il se comporte comme un acteur en représentation[2]. Il peut ainsi adopter plusieurs attitudes vis-à-vis du jeu qu'il joue et de son rapport à ce qu'il suppose être la réalité. Ce postulat est le même que celui de Pierre Bourdieu (1986), pour qui il est nécessaire pour l'interaction que les différents protagonistes postulent réciproquement que leur interlocuteur désire leur dire la vérité, en tous cas qu'il soit sincère au moment où il s'exprime dans sa volonté de dire la vérité (il s'agit là de la vérité après l'action et après l'intention, il est tout à fait possible d'être sincère et de changer de vérité). Les attitudes que peut adopter l'acteur sont les suivantes : « *l'acteur peut être complètement pris par son propre jeu ; il peut être sincèrement convaincu que l'impression de réalité qu'il produit est la réalité même.* (…) *Mais l'acteur peut aussi ne pas être dupe de son propre jeu.* (…)

[1] Dan Sperber définit l'interprétation comme « *la représentation d'une représentation par une autre en vertu d'une similarité de contenu* » (Sperber 2003 : 136)

[2] Le terme représentation est ici utilisé dans son acception théâtrale et non dans le sens précédemment défini.

Quand l'acteur ne croit pas en son propre jeu, on parlera alors de cynisme par opposition à la "sincérité" qu'on réservera aux acteurs qui croient à l'impression produite par leur propre représentation » (Goffman 1973 : 25). Les différentes attitudes proposées par Erving Goffman, sincérité et cynisme, s'intègrent dans la réflexion sur l'intentionnalité de l'action : l'acteur sincère tiendrait un discours fidèle à son intention quand le cynique aurait comme intention de duper son interlocuteur. Selon Erving Goffman, un acteur n'est jamais que cynique ou que sincère, il y a un continuum entre ces deux pôles et il est possible de le parcourir dans les deux sens.

Ce qu'Erving Goffman nomme cynisme, Jean-Paul Sartre l'appelle mensonge. Refusant notamment de considérer l'inconscient freudien, il propose aussi de distinguer le mensonge de ce qu'il nomme « *mauvaise foi* ». Pour lui, la mauvaise foi n'est pas le mensonge, elle est « *mensonge à soi* » (2011 : 82 (1943)). Il y a ainsi mensonge lorsque le menteur est complètement conscient de l'existence de la vérité qu'il maquille. Pour mentir, il faut savoir que l'on ment, l'idéal du menteur est donc le cynisme. Inversement, « *on ne ment pas sur ce qu'on ignore, on ne ment pas lorsqu'on répand une erreur dont on est soi-même dupe, on ne ment pas lorsqu'on se trompe* » (ibid.). Pour Jean-Paul Sartre, le mensonge est un projet, le menteur construit son mensonge et s'il assure à tous qu'il dit la vérité, ou tente de faire passer son mensonge pour vrai, c'est pour mieux mener à bien son entreprise. Toutefois, il arrive que le menteur soit lui-même victime de son propre mensonge et qu'il s'en persuade à moitié. La mauvaise foi diffère alors du mensonge. Elle est « *mensonge à soi* » dans le sens où le dupeur et le dupé sont la même personne : « *certes, pour celui qui pratique la mauvaise foi, il s'agit bien de masquer une vérité déplaisante ou de présenter comme une vérité une erreur plaisante. La mauvaise foi a donc en apparence la structure du mensonge. Seulement, ce qui change tout, c'est que dans la mauvaise foi, c'est à moi-même que je masque la vérité. Ainsi la dualité du trompeur et du trompé n'existe pas* » (ibid. : 83).

Contrairement au mensonge, la mauvaise foi ne suppose aucune intention malveillante ou cynique. Selon Jean-Paul Sartre, elle est une fuite dont la transcendance et la facticité sont les instruments de base. Dès lors, il définit en première lecture la sincérité comme une antithèse de la mauvaise foi. Puis, s'attelant à démolir la possibilité de la sincérité comme état afin de la définir comme un but, un idéal à atteindre, hors de la réalité humaine, Jean-Paul Sartre s'emploie à décrire l'impossibilité de la sincérité en ce qu'elle exige « *d'être ce qu'on est* » (ibid. : 97), ce qui induit que l'on ne l'est pas originellement et que, par conséquent, on doit le devenir. Aussi, cela implique que « *la structure originelle du "n'être pas ce qu'on est"* » rende « *impossible tout devenir vers l'être soi ou "être ce qu'on est"* ». Pour Jean-Paul Sartre, l'idéal de sincérité est donc une « *tâche impossible à remplir et dont le sens est en contradiction avec la nature de [la] conscience* » (ibid.). Ceci, dit-il, est valable pour la sincérité présente. La sincérité dans le passé, qui dernière consisterait en le fait de reconnaître avoir eu tel ou tel comportement ou attention, est possible puisque « *dans sa chute au passé, l'être de l'homme se constitue comme un être en soi* » (ibid. : 100). Il conclut que sincérité et mauvaise foi n'ont pas des buts différents et qu'elles sont dépendantes, la seconde étant hautement plus probable que la première : « *la mauvaise foi n'est possible que parce que la sincérité est consciente de manquer son but par nature* » (ibid. : 101).

Jean-Paul Sartre souligne qu'il est très difficile de déceler la mauvaise foi. Le seul cas où elle se fait évidente est celui où elle nous apparaît et apparaît à l'enquêté lui-même au cours d'un entretien qui le conduit à se rendre compte de ses propres contradictions. Ce qui compte « *n'est pas tant le possible jugement de valeur de l'autre, de l'enquêteur, ni la culpabilisation qui s'ensuivrait, que le regard de l'enquêté sur lui-même* » (Martouzet 2014 : 164) et la stratégie de justification que cela l'amène à déployer. Ces situations sont particulièrement intéressantes dans l'étude du rapport des individus à la réalité. Elles soulignent à nouveau que la question de la mauvaise foi ne se place pas sur le plan du rapport à l'autre (ici l'enquêteur), mais bien du rapport à soi.

Cela dit, nous avançons qu'il n'est pas forcément utile, dans notre projet, de déceler la mauvaise foi des acteurs. Une représentation détectable dans un discours de « mauvaise foi » aurait, pour nous, le même statut qu'une représentation issue d'un discours de « bonne foi » : elle serait la véritable lecture du réel de celui qui la construit et nous la communique. Que l'individu soit sincère ou de mauvaise foi n'a que très peu d'influence sur la nature du discours qu'il peut tenir et sur notre manière d'en tirer des informations. Qu'il soit sincère ou qu'il nous dupe en se dupant lui-même, son discours révèle tout autant son schéma de conceptualisation du réel. Notre objectif n'est pas de saisir ce qui relève du réel, mais bien du rapport entretenu par les enquêtés avec le réel, à travers leurs représentations. Cette perspective met en évidence que ce n'est pas la vérité qui est intéressante mais de savoir pourquoi ce qui est dit est dit ; pour quoi et par quoi la personne s'est « sentie obligée » de dire ce qu'elle a dit.

De plus, la représentation que l'enquêté a de la situation d'enquête conditionne sa présentation de soi ou « *sa production de soi* » (Bourdieu 1986 : 71) et donc le discours qu'il va « produire » en entretien. Cela tient d'abord au fait que le discours tenu lors de l'enquête est reconstruction et que conséquemment « *il y a un jeu (au sens où l'on dit qu'il y a du jeu dans une mécanique mais aussi par le fait que le locuteur joue) que le locuteur utilise, volontairement ou non, consciemment ou non, pour ne pas tout dire, de façon à donner une certaine image de soi à l'enquêteur, de façon à lui plaire, lui faire plaisir en donnant les bonnes réponses…* » (Martouzet 2014 : 164). Lors de l'échange, ce jeu remet en cause le rapport de l'enquêté à la réalité et la manière dont il la reconstruit conjointement avec l'enquêteur dans des termes qu'il ne maîtrise pas forcément. Selon Pierre Bourdieu, plus l'enquête est de type « policière » et éloignée d'une conversation privée, plus le récit de vie tend à se rapprocher du modèle officiel, c'est-à-dire de ce que la personne suppose qu'on attend qu'elle dise. C'est ce que les psychologues sociaux appellent utiliser sa clairvoyance, terme qui désigne la connaissance de la norme sociale (Py et Somat 1991)[1].
Dans le cadre de l'enquête, les enquêtés clairvoyants peuvent avoir tendance à se conformer à la norme sociale pour donner une bonne image d'eux. Certains peuvent ainsi être de mauvaise foi, mais aussi aller jusqu'à mentir, pour mieux se conformer à ce qu'ils supposent que l'enquêteur attend d'eux. Dans l'échange, les acteurs ont tendance à se comporter au plus près de ce que leur impose leur rôle social soit l'« *actualisation des droits et des devoirs attachés à un statut donné* » (Goffman 1973 : 24). Ce comportement, qui s'appuie selon Erving Goffman sur deux principes, conduit dans la situation d'entretien à l'expression de propos fortement conditionnés par les statuts sociaux des enquêtés et marqués par leur rapport à la société, à ses normes et donc à ses représentations. Ces deux principes sont les suivants : « *la société est fondée sur le principe selon lequel toute personne possédant certaines caractéristiques sociales est moralement en droit d'attendre de ses partenaires qu'ils l'estiment et la traitent de façon correspondante* » et par conséquent « *si quelqu'un prétend, implicitement ou explicitement, posséder certaines caractéristiques sociales, on exige de lui qu'il soit réellement ce qu'il prétend être* » (ibid. : 21).
Par ailleurs, la perception du caractère intrusif ou impressionnant de l'enquête varie selon les individus, ce en fonction de leur proximité avec le milieu universitaire, de leur capacité à parler d'eux, d'aspects culturels et, bien sûr, de la thématique abordée. Dans tous les cas, le caractère exceptionnel de la situation d'enquête, doublé de la représentation générale de l'enquêteur/chercheur, conduit les enquêtés à se conformer plus ou moins à ce qu'ils projettent comme

[1] Il n'y a pas de lien entre clairvoyance et conformité, on peut être clairvoyant sans se conformer et inversement. L'exemple le plus évident est sans doute celui du curriculum vitae ou de la lettre de motivation qui poussent les candidats clairvoyants à mettre en avant des qualités qu'ils ne s'associent pas pour valoriser leur candidature.

devant être leurs réactions « normales ». Si ce constat serait une faiblesse dans une recherche dont la perspective première serait l'explication détaillée des comportements individuels, il peut être considéré comme un atout dans un travail sur les représentations – particulièrement dans leur dimension sociale. Ces reconstructions *a posteriori*, ces « *justifications* » (Boltanski et Thévenot 1991), visant à se rapprocher d'une projection du modèle attendu, produisent en effet en quelque sorte une montée en société, en collectif, du propos qui donne alors à voir des représentations que l'on peut qualifier de « sociales » car postulées comme partagées par les enquêtés. Si l'« *illusion biographique* » décrit le fait que les discours recueillis par l'enquête s'écartent de la description fidèle des vécus et des réflexions individuelles, elle décrit aussi un rapprochement avec ce que les enquêtés se représentent comme les valeurs, les attendus ou les normes de la société ou de leur groupe social, et nous renseigne alors sur ceux-ci.
Enfin, tout discours produit lors d'un entretien « *nécessite indubitablement la remémoration et la mobilisation d'éléments de natures diverses (souvenirs mais aussi modes argumentatifs)* » (Martouzet 2014 : 162). Parce qu'il arrive « *après la bataille* » (Bongrand et Laborier 2005 : 98), le discours recueilli peut être considéré comme assez fragile. Si, selon Jean-Paul Sartre, la nature rétrospective de la méthode de collecte est une qualité puisqu'elle permettrait aux acteurs d'être sincères, elle les incite aussi à procéder à des réinterprétations, des rationalisations et des reconstructions de sens *a posteriori*, renforçant « *l'illusion biographique* » (Bourdieu 1986). En outre, appuyer notre analyse sur des discours recueillis ponctuellement repose implicitement sur l'hypothèse, très discutable, de la cohérence temporelle de l'acteur (Ricoeur 1991). Dans la situation de visite comme dans celle de l'entretien, « *le présent du discours et le passé (avec d'autres éléments) contenus dans le discours sont inextricables : le passé, en tant qu'il est relaté à autrui (voire à soi-même) n'a de sens que dans le présent du discours qui lui-même ne peut s'expliquer que par le passé en tant qu'il a valeur explicative du présent* » (Martouzet 2014 : 163). Si l'on considère que l'acteur est pluriel (Lahire 2006), à la fois dans le passé et dans le présent, rien ne garantit qu'une représentation attribuée lors d'une situation d'entretien demeure valable dans une autre situation, même si celle-ci est temporellement proche. « *L'exemple du hiatus entre les pratiques observées et les discours tenus par un agent témoigne de ce que des acteurs peuvent sincèrement croire en (et discourir sur) des valeurs ou normes tout en agissant et/ou discourant suivant d'autres dans des situations différentes* » (Bongrand et Laborier 2005 : 101). Il est donc nécessaire de traiter les discours et les représentations sans leur accorder un crédit sans faille.

Nous considérons que les discours recueillis sont des témoignages instantanés. C'est parce que nous explicitons et objectivons les conditions de leur production (partie 2) et de leur analyse (partie 3) qu'ils nous permettent de tirer des conclusions. Ici se pose la nécessité de multiplier les interlocuteurs au sein d'un même groupe social afin d'éviter les effets de loupe. Si c'est « *probablement dans les discours individuels que les représentations sociales nous sont le plus accessibles, car c'est là qu'elles jouent pleinement leur rôle* » (Moliner *et al.* 2002 : 25), et que le travail d'enquête doit commencer par leur récolte, c'est bien par le croisement et la multiplication des sources considérés compétentes que nous sommes en mesure de solidifier nos constatations.

2. Récolter des discours sur l'urbain

Retenant la possibilité d'accéder aux représentations à travers les discours sur l'espace, la compétence des acteurs à les produire et la nécessité de multiplier les rencontres individuelles, nous mettons en œuvre une méthode de recueil en deux étapes (cf. figure 26). Premièrement,

la rencontre des habitants, sous forme de visites libres suivies d'entretiens semi-directifs. Deuxièmement, celle des concepteurs, sous forme d'entretiens semi-directifs.
Le choix cet enchaînement découle de la prise en compte de deux aspects. Le premier est la traduction de la logique de confrontation, dès l'étape de l'enquête, entre les représentations des deux groupes étudiés (partie 2.2.). Nous avons d'abord organisé une confrontation des habitants à l'espace matériel et aux discours institutionnels, publicitaires et médiatiques sur les projets[1]. Nous avons ensuite organisé une confrontation des concepteurs aux premiers éléments issus des discours des habitants, afin, d'une part, de les amener à réagir, à se positionner, et d'autre part, à éviter que ces entretiens ne se résument à la collection de discours convenus, préparés ou promotionnels. Le second aspect est la différence entre le groupe des concepteurs – habitué à produire des discours sur l'espace et pour qui il est donc plus facile de répondre à notre sollicitation, et le groupe des habitants – pour qui cet exercice est inhabituel et perçu comme difficile[2]. Si l'entretien « classique » est adapté à la collecte des discours des concepteurs (partie 2.2.2.), celui des habitants nécessite une enquête spécifique afin de les mettre en confiance et de leur permettre de s'appuyer sur des éléments matériels (parties 2.1.1 et 2.1.2.) et discursifs (partie 2.2.1.) tangibles pour construire leur propos.

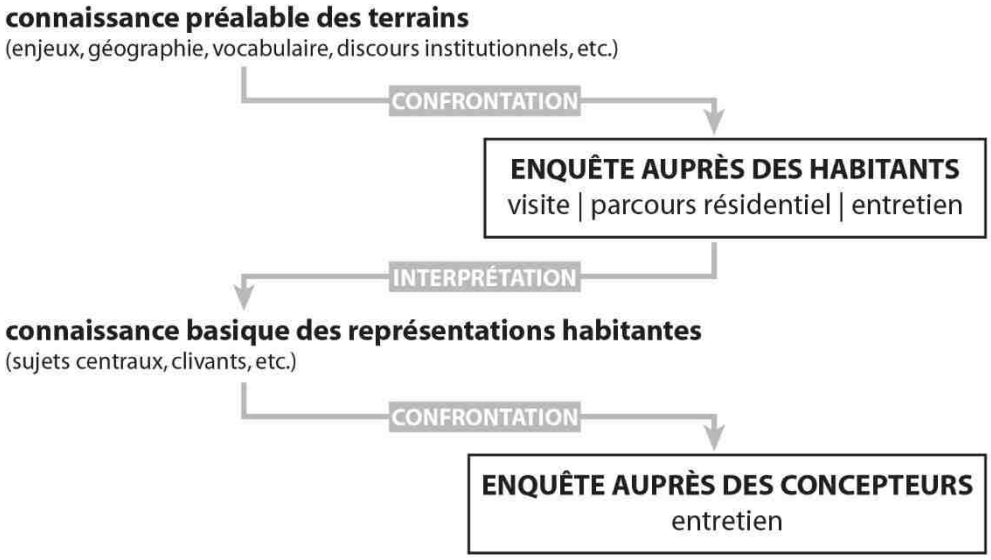

Figure 26. Synthèse de la méthode d'enquête

2.1. La marche comme embrayeur des discours habitants

2.1.1. Faire oraliser les perceptions pour atteindre les représentations

Nous parcourons le quartier avec certains de ses habitants lors de visites libres[3] dont ils décident de tous les paramètres : trajectoires, lieux traversés, durée, distance, thèmes abordés.

[1] La connaissance de ces discours – que nous n'analysons pas spécifiquement – découle d'une étape d'appréhension du contenu politique et urbanistique par l'exploration des terrains d'études, de la littérature scientifique sur eux et des divers supports de communication (publicités pour les projets et les opérations immobilières, articles de presse).
[2] Lors de la prise de contacts avec les futurs enquêtés (cf. partie 4.3. de ce chapitre), l'expression d'une crainte sur la capacité à s'exprimer est revenue sous la forme d'un refus ou d'une acceptation de rencontre assortis d'une phrase comme « *je ne vois vraiment pas ce que je vais bien pouvoir vous dire* ».
[3] Ce terme souligne la liberté qu'ont les habitants dans le choix des paramètres des visites.

La méthode répond à trois objectifs : elle permet de saisir les dimensions de l'espace vécu (Adam 2013b, 2014), elle provoque des réactivations sensibles déclenchant la mobilisation de représentations *in situ*, enfin elle place les enquêtés en situation de réflexion sur leur expérience d'un environnement, sur lequel ils prennent habituellement peu le temps de disserter, puisque, quotidien pour eux, il fait partie de ce qui est normal, voire banal, de ce sur quoi on ne s'interroge plus ou pas (Levitte 2010). Nous recueillons finalement un matériau double constitué de propos libres sur l'espace étudié et de la carte du trajet parcouru.

Les figures littéraires du flâneur (Baudelaire 2010 (1863) ; Benjamin 1997 (1934)) ou de la dérive (Debord 1956), puis certaines méthodes d'enquête, comme celle des itinéraires (Petiteau 2010 ; Petiteau et Pasquier 2001) ou du parcours commenté (Thibaud 2001, 2003), le montrent avec brio : pour saisir le sens des espaces, il s'agit d'être avec eux dans un rapport dynamique, de les parcourir, de les mettre en marche. Nous inscrivant dans cette filiation, nous proposons d'exploiter la déambulation et le sens que les habitants donnent à cette mobilité à micro-échelle comme révélateur de leur relation à l'espace. En demandant aux habitants de Bottière-Chénaie et de Confluence de nous faire visiter leur quartier, nous les amenons à traduire en récits et en tracés, trajets ou itinéraires, leurs représentations de leurs espaces de vie quotidiens.
Les représentations sont autant un produit qu'un processus (cf. chapitre 2, partie 1.1.1.). Pour atteindre l'aspect du produit, il est nécessaire de mobiliser le processus qui le précède. Pour saisir les représentations d'un espace, un détour est fait par la perception et sa verbalisation (cf. chapitre 2, partie 2.1.2.). Lorsque les enquêtés nous confient leur perception, leur évaluation de l'espace perçu et des éléments de justification de cette évaluation, nous pouvons accéder aux références, modèles et représentations qu'ils utilisent pour appréhender/signifier l'espace et s'y comporter. À l'image de la méthode des cartes mentales (Ramadier 2003) ou de celle de l'entretien (Abric 1994b), l'étude empirique des représentations suppose généralement l'absence de l'objet de représentation. La particularité de notre méthode est, à l'inverse, d'amener les individus à s'y confronter physiquement : l'objectif de la visite est de provoquer une réactivation (Chalas 2000) des représentations que nous cherchons à atteindre.
La perception étant liée au mouvement, notre méthode consiste à « forcer » celle-ci en faisant parcourir le quartier à pied par l'enquêté. La méthode fait appel à l'expérience sensible, sensorielle et signifiante, de l'environnement urbain qui met en avant l'activité de l'acteur percevant dans son rapport au monde, et dans notre capacité à comprendre celui-ci à travers la force descriptive et démonstrative de son expérience *in situ* (Tuan 2006 (1976)). Elle se distingue des travaux usant de méthodes proches, qui cherchent le plus souvent à saisir la seule part sensorielle de la relation à l'espace à travers l'appel à la perception – alors que nous nous intéressons uniquement à la part signifiante. Contrairement aux études portant sur l'intersensorialité (Couic 2000) ou sur une modalité perceptive spécifique (comme l'ouïe (Amphoux 1993) ou l'odorat (Grésillon 2010)), nous ne nous intéressons guère à la source du stimulus ou à la dominance de tel ou tel sens sur les autres (la domination de la vue sur les autres modalités perceptives dans l'appréhension de l'espace étant établie (Augoyard 1991 ; Tuan 2006)), mais à ce qu'elle provoque chez l'acteur percevant, ou, plus précisément, aux constructions mentales qu'elle l'amène à évoquer plus ou moins explicitement.
Nous rejoignons la position de David Howes (2005) pour qui les sens et leurs décodages ne sont pas les fruits du seul corps mais sont aussi culturels, sociaux, politiques. Nous utilisons le cheminement piéton au sein de l'espace en projet comme un outil de collecte de données dans lequel l'activité de l'enquêté est centrale car « *marcher ne se réduit pas à un simple déplacement d'un point à un autre, cela consiste aussi à détecter des informations de son entourage,*

configurer l'espace parcouru, moduler son attention selon les circonstances, recadrer continuellement le paysage de la rue, mettre ses sens en éveil ou en veilleuse. Autant de façons de dire le caractère actif de la marche quant à la configuration sensible de la rue » (Thibaud 2007b : 112). Au-delà des discours, les trajectoires empruntées, les lieux traversés ou au contraire évités, les arrêts et les pauses sont autant d'indices sur la manière dont les individus configurent et donnent sens, plus ou moins volontairement, à l'espace parcouru[1].

Nos visites s'inspirent de deux méthodes : celle des parcours commentés – théorisée par Jean-Paul Thibaud (2001) et développée par les travaux sur les ambiances urbaines(Mosser 2008 ; Tixier 2004) – et de celle des itinéraires développée par Jean-Yves Petiteau (2010, 2012).

La méthode des parcours commenté « *a pour objectif d'obtenir des comptes rendus de perception en mouvement. Trois activités sont donc sollicitées simultanément : marcher, percevoir et décrire* » (Thibaud 2001 : 81). Le principe est de faire parcourir à un panel d'individus le même espace : un bâtiment, une rue ou plusieurs, parfois un quartier. L'échelle du parcours est volontairement limitée, ceci afin de garantir la capacité de concentration des enquêtés sur la consigne précise qui leur est donnée. Les distances parcourues sont rarement supérieures à quelques centaines de mètres quand le temps de l'expérience n'excède pas dix ou vingt minutes. Cet espace est plus ou moins balisé par l'enquêteur, la plupart des études employant la méthode imposent assez strictement le trajet (une rue, dans un sens donné, par exemple). L'attention est portée sur le sensoriel et l'organisation matérielle de l'espace (la méthode se double parfois d'une approche physique par la mesure des propriétés bioclimatiques des lieux). Les personnes sont invitées à décrire ce qu'elles sentent et ressentent durant le parcours. La principale restitution est une « *traversée polyglotte* » (ibid.) soit l'assemblage géolocalisé des propos jugés les plus pertinents pour l'analyse des modalités sensorielles. L'objectif premier est la saisie de la perception, et dans un second temps seulement, des représentations.

La méthode des itinéraires s'intéresse, elle, d'abord aux représentations à travers les histoires de vies des personnes interrogées. Le principe est d'inviter les individus à guider le chercheur dans leurs espaces de vie quotidiens, qu'ils soient ceux, par exemple, dans lesquels ils logent ou travaillent. Le trajet est totalement libre et le récit confère à cette méthode une forte composante biographique. L'itinéraire dure quelques heures, jusqu'à une voire deux journées, en plusieurs séquences successives. Il n'y a pas ici de thématique particulière. Le terme « itinéraire » est employé pour qualifier l'entrelacement entre un parcours dans l'espace et le récit du parcours de vie. Un photographe accompagne enquêteur et enquêté pour documenter visuellement la visite et l'échange. La principale restitution est « *proche du roman-photo, où la parole exacte de l'interviewé est chronologiquement découpée en articulation avec chaque photographie* » (Petiteau et Pasquier 2001 : 65-66). Le statut du discours est, avec les itinéraires, très proche de celui que nous lui accordons : « *on suppose que la parole de quelqu'un, si elle interroge ses propres références, est une analyse en tant que telle dont la valeur et la cohérence ont autant de pouvoir et d'intérêt que celles de n'importe quel spécialiste* » (ibid. : 63). Le statut accordé au discours reflète assez bien la philosophie globale de cette méthode, dont le but est moins de mettre des hypothèses à l'épreuve, que de faire « parler » celui-ci à la fois plus largement et plus librement. Dans ce protocole, « *le parcours n'est donc pas seulement le déplacement sur le territoire de l'autre : c'est en même temps un déplacement sur son univers de référence. De ce point de vue, le territoire est à la fois celui qui est expérimenté et parcouru dans l'espace de cette journée particulière, et*

[1] Si nous avons réfléchi à ce que ces aspects révèlent du rapport des habitants au quartier et consacré un article à ce sujet (Adam 2014), cet aspect n'est pas exploité dans la thèse qui se concentre sur les discours et ne traite pas des représentations spatiales (cf. chapitre 2, partie 2.1.1.) que renseignent ces éléments.

celui du récit métaphorique. L'interviewé nous livre en situation une histoire au présent et la mise en scène de cette journée particulière confère à son récit la portée d'une parabole » (Petiteau 2010 : 48). Quand l'expérience du parcours commenté est faite pour être reproduite dans des conditions proches avec chaque individu du panel, celle des itinéraires est conçue comme unique et non reproductible. Il ne s'agit pas à l'origine de rechercher des congruences ou une montée en généralité, même si la répétition de la méthode dans des espaces identiques (Petiteau 2012) ou avec une même population (Petiteau 2010) conduit à des descriptions collectives.

Outre retenir la proposition du « *sensible comme embrayeur de parole* » (Thibaud 2001 : 83), les méthodes du parcours commenté et des itinéraires partagent l'idée d'un renoncement à une position de surplomb, pour défendre une description ordinaire et engagée de l'espace. L'expérience y est centrale et impérativement partagée entre l'enquêteur et l'enquêté dans une sorte de triptyque relationnel enquêté-espace-enquêteur (si l'enquêteur tente de s'effacer, c'est parce qu'il est là que la visite a lieu et à lui que s'adresse le discours).

Concrètement, nos visites se déroulent de la façon suivante : le point de départ est proposé par l'enquêté (il s'agit le plus souvent de son domicile ou de son lieu de travail, parfois d'un espace public ou d'un café). Il est invité à « faire visiter son quartier » – sans plus de précisions sur celui-ci. En revanche, sont mentionnées la liberté totale dans la définition de la visite (trajet, longueur, durée), ainsi que la possibilité de s'arrêter, de faire demi-tour, d'échanger avec d'éventuels passants. L'enquêté est invité à évoquer ce qu'il perçoit durant le parcours, à décrire les espaces traversés, ce qu'ils lui inspirent, comment il les évalue, s'il les apprécie ou non, etc. Nous faisons ainsi appel aux pôles descriptifs et évaluatifs des représentations (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.). L'enquêteur n'intervient durant la visite que de manière minimale, lorsqu'il est nécessaire de relancer l'enquêté, restant dans un rôle d'auditeur passif et bienveillant. Les propos sont enregistrés par un dictaphone équipé d'un micro-cravate et le cheminement est mémorisé par un GPS (qui ne sert ici qu'à nous éviter de prendre des notes afin de rester concentré sur les propos pour relancer l'échange de manière opportune).

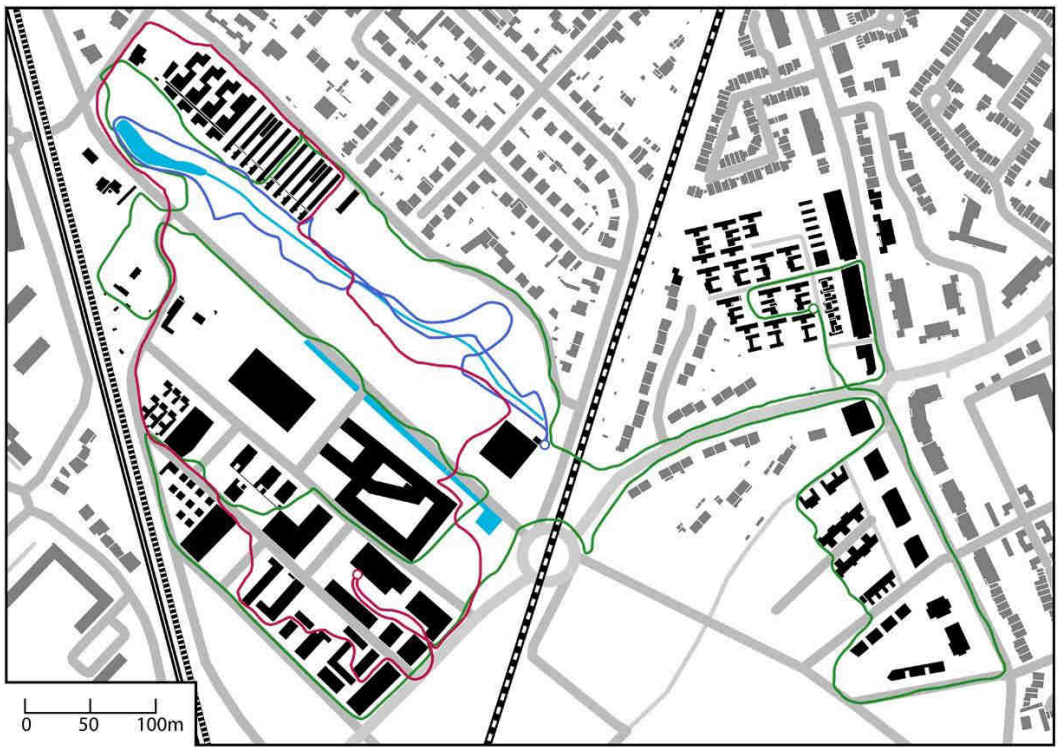

Figure 27. Trois traces GPS de visites à Bottière-Chénaie (fond de carte : Open Street Map)

Nous empruntons à la méthode des parcours commentés, la relative brièveté[1], le principe de reproductibilité (vingt-deux visites sur chaque site), et les trois postulats méthodologiques sur lesquels elle se fonde. Le premier est la nécessité de saisir la représentation dans son contexte. Le deuxième est l'impossibilité de dissocier perception et mouvement : on retrouve ici le lien établi par la phénoménologie (Merleau-Ponty 1945) entre le « sentir » et le « se mouvoir ». Le troisième est la possibilité d'appréhender ce qui est perçu par ce qui en est décrit, ce qui peut être verbalisé : c'est ce qui distingue le « sentir » du « percevoir ». Nos visites sont inspirées des itinéraires par leur caractère libre et par l'idée de convoquer de manière involontaire, du moins implicite, la mémoire des enquêtés. La visite, par la confrontation à l'espace matériel, est l'occasion de réactiver les représentations des habitants, réactivation qui se traduit aussi par l'intentionnalité relative au trajet réalisé. Nous sollicitons à la fois leur capacité à prendre des décisions immédiates – sur la direction à prendre ou les commentaires à effectuer – et leur mémoire – pour juger et référencer leurs propos. Ainsi, celui qui fait visiter « *choisit, comme un metteur en scène, le paysage où il situe la parole et construit son récit. Il confronte au présent les fragments de sa mémoire qui interrogent in situ le paysage comme le contexte de cette mémoire. La marche joue alors avec la parole un rapport complémentaire et indissociable dans des situations où le dire et le sens ne sont pas clairement apparents* » (Petiteau 2010 : 49). Nos visites sollicitent une large gamme d'échelles temporelles d'actions et de réflexions. Quand la mémoire inscrit les représentations dans le temps long, la perception déclenchée par la marche ramène notre guide à l'immédiateté et à l'élaboration permanente de ses représentations, tout en réactivant des représentations préexistantes. Ainsi, « *les phénomènes d'appropriation de l'espace sont pétris des représentations que les individus se font des lieux. Ils se traduisent alors selon une simultanéité entre leurs usages et le système de significations, d'images et de symboles qu'ils accrochent à l'espace* » (Semmoud 2007 : 222). C'est cette simultanéité que nous mettons à l'épreuve lorsque nous invitons les enquêtés à nous faire visiter leur quartier. Notre demande met en tension l'espace approprié : la visite sollicite d'abord la représentation constituée de l'espace « quartier » pour *a minima* proposer une première orientation, avant de venir, à divers degrés, la nourrir en y apportant des éléments nouveaux durant sa réalisation. Nous pouvons conséquemment définir nos visites comme une méthode de réactivation *in situ* des représentations qui permet de figer un instantané de représentations, lequel contient sa part de flou et de bruit.

2.1.2. Atteindre les représentations sociales par l'expression individuelle : les visites comme passerelles

La visite place l'enquêté dans une situation active vis-à-vis de son environnement quotidien. Il ne réalise pas dans ce cadre une simple description ou ne se contente de commenter des sujets proposés par l'enquêteur. La visite le force à reprendre possession de l'espace et à en mobiliser physiquement et mentalement ses représentations. Sa première démarche est de se positionner sur ce que faire visiter signifie et, à travers cela, de choisir quel espace il veut donner à voir. Circuler dans le quartier permet de décrire et d'évaluer celui-ci spatialement mais aussi de se saisir des « prises » offertes par les lieux (Gibson 1979) qui le composent pour disserter sur un aspect ou un autre, ou pour déterminer la direction à suivre pour la suite de la visite. Le choix de traverser ou de s'arrêter dans un lieu plutôt que dans un autre, le passage systématique de la visite dans certains lieux emblématiques ou la récurrence des thématiques

[1] Même si les visites sont plus longues que la plupart des parcours ; à Nantes elles durent en moyenne 40 minutes pour 1820 mètres parcourus, 49 minutes pour 2560 mètres à Lyon.

abordées à un endroit précis, révèlent cette logique et nous laissent entrevoir l'existence de ces prises matérielles et symboliques. Les enquêtés abandonnent en partie le rôle de guides, d'observateurs experts, chargés de dispenser leur savoir sur les lieux, pour entrer dans un régime plus incluant, et découvrir avec nous ce que l'espace de leur vie quotidienne raconte de celle-ci et de leurs rapports au quartier, à la ville, à l'espace (Pérec 2000 (1974)).

Les visites sont aussi le fruit de la volonté, consciente ou non, des enquêtés de nous transmettre leurs connaissances et réflexions sur leur quartier ou plus généralement sur la ville ou la vie urbaine. En pratique, ils se saisissent de la demande que nous leur adressons et modèlent leur visite de sorte qu'elle comporte des passages au sein des lieux qui peuvent servir de support à leurs différents propos. Toutefois, le rapport est souvent inversé, et c'est parce qu'ils empruntent un certain trajet, qu'ils passent dans certains lieux, que les enquêtés en arrivent à produire un discours complet sur leur quartier. Un rapport dialectique s'instaure entre le trajet proposé, l'enchaînement de lieux traversés où l'on s'arrête ou non, et le discours tenu au long de celui-ci. Si la structure générale des tracés découle de la volonté de se rendre dans un certain nombre de lieux pour pouvoir les commenter, la réalité matérielle des lieux impose certaines contraintes aux trajets qui se traduisent par des propos non anticipés. C'est là où réside tout l'intérêt de cette méthode et la matérialisation de son caractère involontaire.

Les visites nous permettent aussi d'appréhender le degré de connaissance que les enquêtés ont du projet, du moins celui qu'ils estiment en avoir. Pour ceux qui sont bien informés ou se considèrent comme tels, la visite est l'occasion de témoigner de leurs connaissances. Certains enquêtés parlent, par exemple, de la mixité sociale au cours de la visite lorsqu'ils passent devant certains bâtiments, montrant qu'ils les identifient clairement des logements sociaux et qu'ils maîtrisent les enjeux qui s'y rapportent. D'autres nomment systématiquement les différents bâtiments par le nom de leur programme immobilier, (dé)montrant leur intérêt pour le projet urbain et son évolution. Nous retrouvons pareille démonstration de connaissances, pas forcément avérées, dans les différents lieux se prêtant à l'apport de précisions techniques. Ainsi recueillons-nous de nombreuses justifications, souvent fantaisistes, de la présence d'éoliennes dans le parc de Bottière-Chénaie ou quantité d'explications sur le fonctionnement des systèmes de récupération des eaux de pluie ou de chauffage collectif (à Confluence). Pouvoir ainsi distiller ces informations permet à la fois aux habitants de nourrir leur discours, d'éviter d'inconfortables silences et de se valoriser vis-à-vis de l'enquêteur. Cela les conduit à orienter la visite de sorte que le trajet emprunté leur permette d'afficher leurs connaissances. C'est là un effet classique de la situation d'enquête : l'enquêté cherche à la fois à apparaître sous un jour favorable aux yeux de l'enquêteur, à lui démontrer sa maîtrise du sujet, et à lui être utile en lui apportant des informations qu'il projette être attendues (Becker 2002). Ces deux aspects se superposent à la spécificité de notre demande lorsque les enquêtés décident des paramètres de la visite qu'ils nous proposent.

Il en est ainsi car les habitants hésitent continuellement entre faire visiter le quartier dans le sens d'en montrer ce qu'il a de plus banal – de plus commun pour soi puisqu'inscrit dans une routine – et pour ce qu'il a de plus valorisant – de plus présentable, de lieux considérés comme remarquables car agréables, fonctionnels ou esthétiques mais aussi pour les thématiques qu'ils permettent d'aborder. Ce double jeu définit autant l'espace étudié que ce que le fait nos demandes de visites enjoignent aux enquêtés de nous livrer des représentations individuelles, celles de l'espace pratiqué, et des parts de l'image sociale du quartier, celles de l'espace qu'il faut montrer. Les habitants ne répondent ainsi pas strictement à la question « qu'est-ce que votre quartier ? » mais nous proposent leur interprétation personnelle de ce qu'ils imaginent être la réponse à la question « qu'est-ce que le quartier dans lequel vous vivez ? ».

C'est moins quarante-deux espaces appropriés individuellement, que les tracés et les discours collectés racontent, mais plutôt quarante-deux interprétations de l'image collective de l'espace qui est donné à voir, compris dans une imbrication d'échelons allant du logement au vaste monde. Parce qu'elles convoquent à la fois de l'intime et du social, ces visites permettent de comprendre les jeux d'échelles et de représentations qui traversent les rapports à l'espace urbain. En même temps qu'elles révèlent les dimensions et la structure du quartier, les visites nous éclairent sur les rapports que les habitants entretiennent avec lui, qu'ils soient affectifs (attachement, fierté, rejet (Martouzet 2007)) ou fonctionnels (usages, pratiques, modes de vie (Bourdin et Masboungi 2004)). Tout l'intérêt de la méthode des visites est là : la lecture qu'elle nous propose s'inscrit sur ces deux plans pour nous apporter une vision ontologique globale.

Le principal intérêt de cette méthode pour notre travail est que les discours tenus par les habitants lors des visites s'émancipent largement de la description de l'espace parcouru, pour la mêler au récit de vie de l'habitant, à l'expression de son rapport à la ville ou de son inscription sociale. Les propos collectés lors de la visite suivent différentes logiques discursives. Les descriptions alternent différentes échelles spatiales et d'abstraction, prennent différentes formes (constatation, qualification, précision, énumération), et se mêlent indissociablement à des explications (plus ou moins établies, avérées ou claires) et à des évaluations (esthétiques, fonctionnelles, morales) qui relèvent à la fois de l'appréhension des propriétés matérielles et symboliques de l'espace et de l'auto-observation. Nous retrouvons là les différents pôles qui forment et révèlent les représentations (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.).
Loin d'engendrer uniquement des commentaires sur les projets particuliers étudiés, les visites provoquent aussi une montée en généralité sans que celle-ci ne soit explicitement demandée (Adam 2014). Les visites permettent de récolter des discours extrêmement riches à propos des projets, de la ville, de la société. Ces discours présentent l'avantage d'être peu influencés par les propres représentations de l'enquêteur puisque, grâce à son relatif effacement, les enquêtés dialoguent principalement avec eux-mêmes en s'appuyant sur l'espace et sur les prises évoquées. Les discours que nous recueillons (donc les représentations qu'ils révèlent) sont, intrinsèquement et inextricablement, liés aux caractéristiques matérielles et symboliques de l'espace, et à celles, individuelles et sociales, des individus qui le reçoivent.

2.2. Confronter concepteurs et habitants dès l'expression de leurs discours

2.2.1. Compléter les visites pour complexifier les discours

Si les visites sont l'élément le plus original de notre approche méthodologique, elles n'en sont que la première étape. Pour traduire empiriquement notre modélisation et la théorie mobilisée, nous intégrons le principe de confrontation dès l'enquête en introduisant explicitement les mots d'ordre de l'urbanisme contemporain (projet, développement durable, participation, mixité) et en sollicitant habitants et concepteurs pour qu'ils nous livrent des éléments de compréhension de la façon dont ils ont élaboré leurs représentations (processus d'objectivation et d'ancrage (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.)). Cela se traduit par notre conduite des entretiens semi-directifs qui suivent la visite avec les habitants et ceux réalisés avec les concepteurs. Cela se traduit aussi par l'organisation générale de l'enquête qui fait succéder le recueil des discours des concepteurs à celui des habitants afin de confronter les premiers à des éléments issus des rencontres avec les seconds. La réflexion sur les enjeux temporels de la méthode dépasse la seule détermination de l'instant d'observation (cf. chapitre 3, partie 2.2. ; partie 4.1. de ce

chapitre). Nous procédons à cet égard à un renversement dans l'organisation chronologique de l'enquête. Prenant acte du retard irréductible que nous avons sur la formation des représentations des acteurs et de la nécessité de les activer pour les collecter, nous avons conçu l'enquête en deux temps. Alors que les concepteurs interviennent sur le projet avant les récepteurs, il nous a semblé judicieux de ne pas calquer l'enquête sur cette chronologie. Après avoir confronté les habitants à l'espace matériel, nous avons confronté les concepteurs à leurs retours afin qu'ils réagissent, se positionnent, dépassent les discours reconstruits « habituels » et nous livrent leurs propres représentations des projets (cf. partie 2.2.2.).

Les visites avec des habitants sont complétées par des entretiens semi-directifs immédiatement consécutifs lors desquels nous les invitons d'abord à décrire leur parcours résidentiel puis à revenir sur leur appréhension et leurs pratiques du quartier, ainsi que sur leurs rapports à l'urbain et aux mots d'ordre de sa production. Si le parcours résidentiel n'est pas ce que nous étudions prioritairement et n'occupe qu'une place limitée dans l'analyse, il répond à deux objectifs. Le premier est d'informer l'enquêteur en vue de l'analyse en lui donnant des pistes de compréhension de la construction des représentations des habitants de ce qu'est un « bon » espace, et d'éclairer les pôles extrêmes de ce qui est pour eux un espace de qualité ou, au contraire, un espace détestable. Nous replaçons ainsi les enquêtés dans leur trajectoire spatiale et sociale. Le second objectif, le plus important, est de confronter les enquêtés à leur passé pour leur rendre explicites les références qu'ils mobilisent pour se positionner. Les représentations se construisent en une sorte de trajectoire qui procède par l'accumulation, l'intégration et la relecture/réécriture progressive par l'enquêté de ses expériences successives (cf. chapitres 2 et 3). Nous considérons à cet égard que l'enquêté interviewé est le résultat de la rencontre de sa trajectoire (succession des situations passées ainsi que leurs influences sur la situation actuelle) et de sa situation actuelle (ensemble des éléments formant son milieu de vie) (Thibault *et al.* 2008), et qu'il mobilise les ressources à sa disposition pour se représenter l'espace. Quand la visite donne à l'enquêté l'espace matériel comme ressource pour activer ses représentations, le parcours résidentiel fait appel à ses expériences et à sa réflexivité (Martouzet 2014).
Le parcours résidentiel procède, comme la visite, à une réactivation des représentations qui permet de rendre en partie visibles les processus d'ancrage et d'objectivation (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.). Ensuite, une fois activées par la visite et la narration du parcours résidentiel, les représentations de la ville ou de la société sont plus facilement mobilisables lors du dernier temps, un entretien semi-directif. Outre qu'elles introduisent une situation de confiance avec l'enquêté, ces deux parties nous permettent de savoir comment l'amener à nous confier ce qui nous intéresse et, inversement, elles lui facilitent l'accès à des éléments de réponse ou de prolongement d'idées esquissées lors de la visite, mais souvent fragiles en raison de la fugacité de l'expérience (il est possible pour nous de les faire développer et pour lui de les consolider). L'entretien semi-directif, qui conclut la rencontre, s'ouvre sur une discussion autour du vécu du quartier et du jugement de celui-ci. Nous utilisons les notes prises lors de la visite ou le parcours résidentiel pour cibler les éléments à creuser, parce qu'ils semblent porteurs et ont été esquissés sans être aboutis. Il se poursuit par un panorama des mots d'ordre de l'urbanisme contemporain. Si c'est bien là l'objectif de ce troisième temps, les questions du rapport à l'espace, à la ville, à la société ou à l'idéologie, ne sont jamais approchées frontalement, mais toujours en poussant la discussion sur le cas du projet ou de l'espace de vie, tout en ne freinant jamais les tentatives de montée en généralité effectuées par les habitants eux-mêmes. Une grille d'entretien indicative (cf. tableau 4) guide cette dernière étape.

parcours résidentiel	pouvez-vous décrire chronologiquement les différents lieux dans lesquels vous avez vécu ? (ville, quartier, logement)
attentes / motivations	quelles étaient vos attentes lorsque vous êtes venus vivre ici ?
	pourquoi avez-vous loué/acheté un appartement ici ?
jugement	comment évaluez-vous le quartier aujourd'hui ? (matériellement, pratiquement, socialement)
connaissance du projet	pouvez-vous me parler des objectifs du projet ?
	que savez-vous du travail des concepteurs ici ?
pratiques	fréquentez-vous les commerces/services/espaces publics du quartier ?
	avez-vous modifié des pratiques en venant vivre ici ? lesquelles ? pourquoi ?
dogmes	que pensez-vous du développement durable/mixité sociale/sécurisation des espaces ?
information / marketing	vous considérez-vous bien informés ?
	que pensez-vous de la communication/marketing autour du quartier ?
vie sociale / participation	comment trouvez-vous votre vie sociale ici ?
	avez-vous participé aux réunions participatives/ de concertation ?
renseignements	âge / implication dans la vie associative du quartier / montant du loyer ou de l'investissement / type de l'appartement / activité / date d'arrivée dans le quartier

Tableau 4. Thématiques et exemples de questions élémentaires abordées avec les habitants

Les discours recueillis l'ont été suivant la même structure en trois parties – visite, parcours résidentiel, entretien semi-directif[1] –, leur contenu et leur déroulement pouvant varier d'un individu à l'autre, s'adaptant à chaque interlocuteur en cherchant le bon moyen de l'amener à livrer ses représentations. Cette variabilité se traduit par celle de la durée des rencontres. Cette durée est toujours conséquente[2], à la fois en raison de la structure en trois temps et de notre volonté d'aborder largement la question des représentations de la ville. Celle-ci conduit à considérer le cheminement intellectuel des enquêtés et leurs digressions comme nécessaires à la richesse des discours recueillis, même si les parties que nous exploitons scientifiquement représentent une proportion parfois faible de la totalité du matériau.

2.2.2. Mobiliser les discours des habitants pour saisir ceux des concepteurs

Cette faible proportion est similaire pour les entretiens avec les concepteurs, lesquels s'appuient sur une logique comparable, à l'exception de la visite du projet. Ce choix ne découle pas de la non-pertinence d'une méthode similaire à celle mise en œuvre avec les habitants mais

[1] En toute rigueur, les discours de trois enquêtés n'ont pas été collectés ainsi. HN13 a rejoint la discussion lorsque nous sommes venu à son domicile pour échanger avec HN12, son compagnon, à l'issue de la visite. Ses propos ayant été nourris et distincts de ceux d'HN12, nous l'avons « l'enregistrée » comme une enquêtée supplémentaire. HL12 était seul pour tenir son commerce et n'a pu nous faire visiter Confluence. Un projet que nous avons visité avec HL4, mais après les deux premières parties afin de respecter le temps de sieste de son nouveau-né.

[2] La durée moyenne de la rencontre enregistrée est de 2h23min à Nantes (d'1h18min à 3h42min) et de 2h27min à Lyon (d'1h10min à 3h25min). Ajoutons que, même si nous n'incluons pas ces pratiques dans la méthode, nous avons cherché à mieux connaître les habitants en les fréquentant hors du strict cadre de ce travail. Nous avons ainsi participé à la fête des voisins de Bottière-Chénaie en juin 2012, à celle de Confluence en mai 2013, assisté à l'inauguration du « pôle de commerces et de loisirs » de Confluence avec certains en avril 2012, ou encore organisé un débat avec eux suite à une conférence à l'École d'Architecture de Nantes en décembre 2013.

du fait qu'elle est pratiquement impossible à réaliser[1]. De plus, les concepteurs sont plus habitués à verbaliser leurs rapports à l'espace et à parler de la ville (cf. partie 1), ce qui rend la confrontation à l'espace physique moins nécessaire pour stimuler le discours. À l'inverse, cela impose d'être très vigilant sur le discours reconstruit qu'ils nous proposent avec souvent une manière de communiquer sur leur projet identique à celles qu'ils auraient avec un journaliste ou un potentiel client. Une vigilance dont nous nous sommes assuré grâce à l'organisation de l'entretien et l'injection, explicite ou non, de retours habitants et d'alternance entre l'adhésion et l'opposition au contenu de leurs discours, donc à leurs valeurs et représentations.

Exposés à une brève analyse, les discours collectés auprès des habitants permettent d'établir quelques premiers constats et d'avoir une idée de leurs représentations du projet urbain, de ses concepteurs et de leur action ou de leurs rapports à l'espace urbain. Plus particulièrement, elle amène à envisager des points probables de divergences, voire de désaccords. La rencontre avec les concepteurs prend la forme d'un entretien semi-directif où nous les faisons réagir sur les représentations des habitants et leur demandons de nous parler librement de leur travail, des opérations dont ils avaient la charge, du projet dans son entier, et de leur conception de la production de la ville. En évoquant par exemple les discours des habitants sur la place de la nature en ville, l'aménagement du quartier, ou la mixité sociale, nous amenons les concepteurs à réagir et à se positionner à la fois par rapport aux dogmes de l'urbanisme contemporain et face aux représentations habitantes puis, *in fine*, à nous dévoiler les leurs sur un certains nombres de points clefs. Ce principe méthodologique, que nous qualifions de récursif, vise l'énoncé d'évaluations réciproques, ainsi qu'une mise en relation indirecte des différents acteurs, puisque les concepteurs réagissent aux propos des habitants que nous rapportons, alors que les ceux-ci réagissent aux discours officiels autour des projets.
Ce séquençage de la méthode a deux limites. Premièrement, en prenant la temporalité du projet pour centrale, il amène à négliger celle des acteurs et ne correspond pas, pour eux, à l'instant d'observation souhaité (cf. chapitre 3, partie 2.2.2.). Les enquêtés rejoignent le projet (ou le quittent) à des instants différents, si bien qu'il faudrait idéalement prendre en compte la spécificité de leurs trajectoires individuelles. Deuxièmement, ce choix feint de considérer que les projets urbains sont simples et uniformes, alors qu'ils sont foncièrement complexes et protéiformes. Par exemple, les projets urbains incorporent des projets d'architecture. L'instant étudié, du point de vue urbain, équivaut souvent pour les architectes à ce qui est déjà de l'« après-projet », tandis que pour nombre de ses futurs habitants, il n'existe pas encore ou se situe dans leur « avant-projet ». Si cette constatation renforce l'aspect chimérique de l'instant d'observation idéal (Adam 2015), elle n'empêche pas les enquêtés d'avoir des représentations du projet global. Dans tous les cas de figure, les représentations collectées sont des relectures *a posteriori* opérées par les acteurs interrogés. Ce sont des justifications davantage que des explications (cf. partie 1 de ce chapitre). Cela ne remet donc pas en cause l'objectif de notre travail, voire même le renforce, puisque le but n'est pas d'identifier ce qui serait la réalité objective des projets mais bien de cerner plus largement les représentations dont les acteurs usent pour l'appréhender. Ce séquençage apparaît donc pertinent pour répondre aux objectifs

[1] D'une part, parce que les concepteurs sont souvent peu disponibles temporellement et, d'autre part, parce que la majorité d'entre eux ne travaillent pas dans les villes concernées (la majorité des entretiens ont eu lieu dans des agences parisiennes). Toutefois, nous avons visité une partie de Bottière-Chénaie avec le paysagiste du projet (CN2) et une partie de Confluence avec un AMO en scénographie urbaine (CL15). Nous avons aussi participé à deux visites officielles de Confluence, l'une en 2010 avant le début de cette thèse (et avec de nombreux concepteurs, dont certains interrogés pour ce travail), l'autre en 2012 avec la chargée de communication « grand public » du projet.

de ce travail en raison de la relative stabilité temporelle des représentations (cf. chapitre 2, partie 1.2.4.). Ainsi, si nous n'observons que des instantanés, leur évolution générale est progressive et, relativement à la durée de l'enquête, étendue dans le temps.

Les entretiens semi-directifs avec les concepteurs débutent par une discussion autour de leur parcours professionnel et de leur philosophie de l'urbain et/ou de l'architecture (référents positifs et négatifs notamment). Comme le parcours résidentiel des habitants, cette partie sert à la fois à éclairer l'analyse postérieure et à activer les processus d'ancrage et d'objectivation des représentations afin qu'elles apparaissent plus facilement dans la suite de la discussion. Comme avec les habitants, l'objectif est de collecter des discours sur la ville contemporaine, sa production et son idéologie dominante. Cela se réalise en deux temps. Latéralement d'abord, à travers l'appel à description/évaluation du projet[1]. Frontalement ensuite, en amenant explicitement la discussion sur ces sujets, soit en les avançant *via* des questions que nous formulons, soit en soumettant aux concepteurs les résultats préliminaires obtenus avec les habitants. En fonction du contexte, nous les relançons, notamment pour mieux faire ressortir leur adhésion aux valeurs et les représentations qui transparaissent dans leur discours, afin de les amener à poursuivre un énoncé ou, au contraire, afin de les inciter à questionner ou défendre davantage leurs discours. Ces prises de positions, contextuelles et subjectives, sont difficilement explicables sorties de ce cadre ; elles renforcent en tous cas l'idée d'un entretien comme évènement interactionnel coproduit par l'enquêté et l'enquêteur (cf. partie 1. de ce chapitre). Une seconde grille indicative (cf. tableau 5) a servi de guide à ces entretiens.

parcours et philosophie	quel est votre parcours d'architecte/urbaniste/paysagiste/promoteur ?
	comment décririez-vous l'urbanisme/architecture que vous pratiquez ?
	quelles valeurs défendez-vous par vos réalisations ?
leur projet (pour les architectes / promoteurs)	quelle était la commande à laquelle vous avez répondu ?
	pouvez-vous me décrire votre projet et ce que vous avez cherché à réaliser ?
	comment jugez-vous votre projet à son stade actuel ?
le projet urbain	pouvez-vous me parler de votre projet dans le projet urbain ?
	que pensez-vous du projet urbain ?
	pouvez-vous me parler de votre travail avec les autres acteurs du projet ?
production de la ville contemporaine	quel regard portez-vous sur la ville actuelle et la manière dont on la fait ?
	que pensez-vous du développement durable/mixité sociale/sécurisation des espaces ?
retours habitants	expression de positions majoritaires chez les habitants (sur le développement durable, la participation, la place de la voiture, la mixité sociale…) et demande de réaction
renseignements	période de travail sur le projet, expérience dans le milieu professionnel, taille de la structure

Tableau 5. Thématiques et exemples de questions élémentaires abordées avec les concepteurs

Cette méthode d'enquête, comme d'ailleurs la littérature que nous mobilisons, nous apparaît inextricablement liée à la problématique et aux résultats de cette thèse. C'est en effet sa mise en œuvre qui a nous a révélé « ce que le terrain avait à dire » et nous a conduit à affiner la question de recherche puis à réorienter nos lectures, et ainsi de suite. Ce qui, outre toute considération pragmatique sur le déroulement de notre travail, traduit dans la pratique de la

[1] Le projet urbain et/ou de bâtiment dans le cas des architectes ou des chargés d'opération des promoteurs/bailleurs.

recherche notre volonté de rompre avec la simplification de la causalité linéaire et de considérer dans nos réflexions – de théorie en empirie, et inversement –la rétroaction des effets sur les causes que la linéarité, impérative, de l'écriture vient parfois masquer.

3. « Faire parler » les discours pour saisir les représentations

Une fois notre corpus de discours collecté[1], il nous faut procéder à son dépouillement et à son exploitation. La méthode employée dans ce but entremêle, comme déjà introduit, outils d'analyse de contenu et de discours. Le terme d'analyse de contenu désigne la méthode qui consiste au dépouillement qualitatif des entretiens (retranscrits intégralement) selon des critères définis grâce à des clefs de découpage et d'appréhension regroupées dans une grille. Le terme d'analyse de discours correspond à la méthode, elle aussi qualitative, qui s'appuie sur l'interprétation de la forme des propos pour saisir leur fond. Cette seconde méthode s'appuie sur l'utilisation de la statistique textuelle. Si une approche statistique « *ne peut aucunement substituer à l'intuition du chercheur ni la finesse herméneutique issue de l'analyse de contenu classique, ni le travail d'interprétation nécessaire à toute réflexion dans les sciences du social* » (Kalampalikis 2003 : 151), elle permet une vision plus globale du corpus et fait émerger des éléments de discussion qui viennent appuyer l'analyse de contenu.
L'interprétation du matériau se fait par la multiplication des allers-retours entre les deux types d'analyse utilisées (partie 3.1.1.). Celle de contenu s'appuie sur une grille construite à partir de la théorie des représentations (partie 3.1.2.). Celle de discours fait appel à la statistique – quatre outils mathématiques sont employés (partie 3.2.2.) – pour confirmer certains résultats issus de l'analyse de contenu (partie 3.2.1.) et pour suggérer de nouvelles pistes d'interprétation.

3.1. Intriquer analyse de contenu et analyse de discours

3.1.1. Allier approches connotative et dénotative

Au plan de l'exposition des résultats (chapitres 6 et 7) – principalement sous forme d'extraits d'entretiens commentés – l'analyse de contenu est privilégiée car c'est elle qui conduit à l'extraction du sens des discours collectés, à leur interprétation comme représentations et, *in fine*, à leur communication aux lecteurs. Cependant, en pratique, ce travail s'est constitué de constants allers-retours entre ces deux méthodes. Un travail qu'il est difficile de présenter et de définir comme un enchaînement systématique ou comme l'unique moyen pour parvenir à nos fins. Il n'y a en effet pas de voie unique et définitive pour faire émerger d'un corpus de discours les représentations qu'il révèle (Moliner *et al.* 2002). L'enjeu est avant tout d'exposer et de décrypter les principes de celle que l'on suit afin d'objectiver le cadre interprétatif adopté.

Ces principes sont l'utilisation conjointe d'une approche connotative, l'analyse de contenu, et d'une approche dénotative, l'analyse de discours (cf. figure 28). Nous empruntons les termes de dénotation et de connotation à la linguistique, qui les oppose. Le premier réfère au signifié, le second renvoie au signifiant. L'approche dénotative consiste en l'étude systématique des apparitions des termes, considérés dans leur sens littéral, alors que l'approche connotative est un travail d'interprétation qui vise à associer des éléments de significations à ce sens littéral. La dénotation se définit aisément puisqu'elle est immédiatement accessible : dans sa forme la

[1] Le panel d'enquêtés est présenté dans la partie 4.3. de ce chapitre.

plus primaire, elle se limite au décompte des formes composant le texte étudié[1]. Définir la connotation est plus difficile puisque, pour un mot comme pour une expression, c'est avant tout le contexte qui l'éclaire. Elle relève donc plus d'un « bricolage » (Becker 2002) rendu explicite et solidifié par la systématisation d'outils d'aide à l'interprétation.
L'analyse de contenu est à la fois précise et globale puisqu'elle procède conjointement de la saisie du sens général du discours de chaque enquêté et de l'interprétation plus fine des extraits pour accéder à la diversité des représentations. Les connotations successives dans des extraits liés à un même enjeu ou à une même thématique conduisent à mettre en exergue les différences, les écarts et les récurrences de significations. Ce sont ces récurrences qui rendent visibles, à partir de discours individuels[2], la part sociale des représentations (cf. partie 3.1.2.)
L'analyse de discours la renforce, d'une part, en ouvrant des pistes de recherche par le dégagement des polarités et de la structure des discours (elle est antérieure à l'analyse de contenu : phase exploratoire) puis, d'autre part, par la solidification des résultats (elle est postérieure : phase confirmatoire). Cette linéarité heuristique se transforme en récursivité puisque la phase confirmatoire suggère aussi de nouvelles pistes qui appellent un retour à l'analyse de contenu, et ainsi de suite. Nous procédons par tamisages successifs, ce qui affine, nuance et solidifie nos constatations. Notre méthode tire sa solidité moins de chacune des méthodes séparément, que de leur association pour mieux faire apparaître le réseau complexe des représentations.

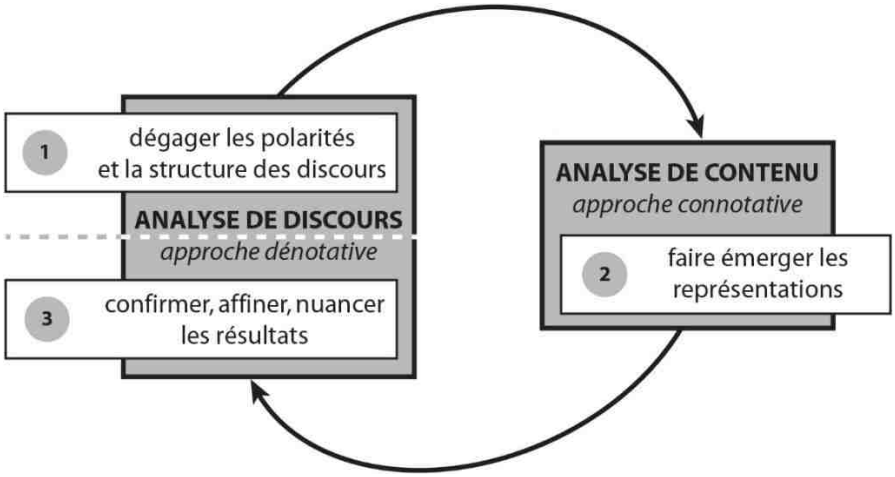

Figure 28. Synthèse de l'exploitation du corpus

Telles que nous les manipulons, il n'y a pas d'opposition stricte entre dénotation et connotation. La première n'a d'intérêt que parce qu'elle s'accompagne d'une association du sens au produit de la stricte dénotation lexicale, quand la seconde acquiert une rigueur scientifique par la récurrence des significations. Les deux ont pour unique but de nourrir l'interprétation. La méthode n'est ni rigide, ni unilinéaire : ses étapes se chevauchent pour se nourrir mutuellement. Les liens établis dans la pratique entre analyse de discours et de contenu sont à la fois plus variés et plus complexes que cet énoncé le suggère.

[1] Les outils statistiques que nous employons, tout en demeurant dans une logique dénotative, vont bien au-delà d'un simple dénombrement des formes lexicales (cf. 3.2.).
[2] Nous nous appuyons sur les postulats méthodologiques formulés par Pascal Moliner, Patrick Rateau et Valérie Cohen-Scali (2002) à propos de l'établissement du caractère social d'une représentation à partir de la récurrence de l'expression de représentations similaires ou consensuelles (cf. chapitre 2, partie 1.1.2.).

3.1.2. La quête du sens, de la théorie des représentations à l'analyse du contenu des discours

L'approche connotative cherche à mettre en saillance les sens que les individus associent aux aspects matériels et symboliques des espaces en projet et, de là, à « remonter » des discours individuels aux représentations. Pourtant, il est difficile de la définir en dressant, par exemple, une liste exhaustive des mécanismes cognitifs et culturels qui nous conduisent à interpréter un ensemble de propos de telle ou telle façon, ou à identifier comment nos propres représentations interfèrent dans cette interprétation. Une telle entreprise s'apparenterait à ouvrir la boîte de pandore des biais analytiques, avec pour point de départ la confusion entre outil et objet (cf. partie 1 de ce chapitre). Nous pouvons, en revanche, décrire les cadres de cette interprétation grâce à une grille d'analyse de contenu.

L'objectif de cette grille est d'obtenir une vision synthétique du contenu des discours sur une thématique particulière, en se référant à la théorie des représentations pour leur associer des connotations. La thématisation est le premier critère de dépouillement connotatif du corpus. Ici, les thématiques sont les mots d'ordre de la production de l'urbain contemporain tels qu'identifiés dans les chapitres 3 et 4 (projet, développement durable, mixité sociale, etc.), et déclinés selon des modalités théoriques et pratiques. Par exemple, la thématique générale qu'est le développement durable est déclinée en les thèmes suivants : place de la voiture, pratiques qualifiées de durable par les habitants, rapport aux normes environnementales des concepteurs, etc. Ces sous-thématiques sont apparues lors des rencontres puis durant la retranscription. L'ampleur du corpus (1550 pages de retranscriptions) justifie l'utilisation du logiciel Sonal[1]. Grâce à lui, les entretiens sont intégralement thématisés. Ceci nous permet à la fois de produire des synthèses incluant l'intégralité des extraits rattachés à une thématique, de conserver les propos étudiés dans le contexte global de la rencontre, puis de faire apparaître la structuration thématique des discours. La figure 29 donne un aperçu de l'interface.

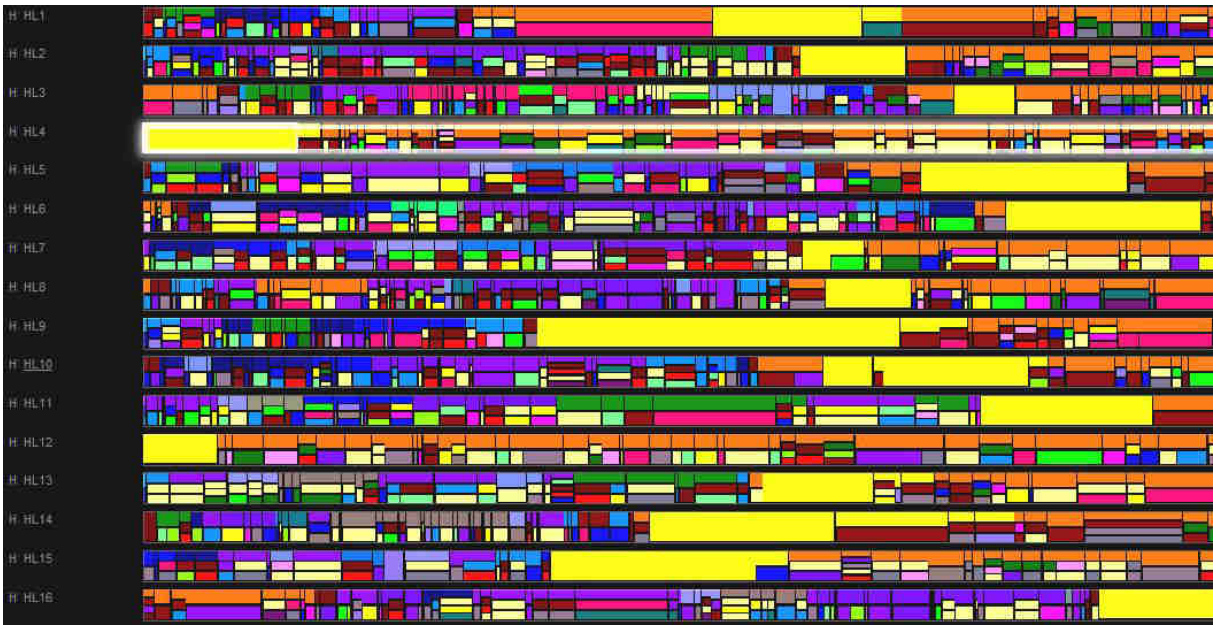

Figure 29. Capture d'écran de Sonal (toutes les thématiques sont affichées)

[1] Un logiciel libre développé par le sociologue Alex Alber.

Pas plus que dans le cas de l'analyse de discours, le logiciel ne nous apparaît comme une solution miracle. Mais eu égard à la taille du corpus, il est un appui technique appréciable. En effet, Sonal permet une thématisation manuelle[1] des entretiens particulièrement efficace grâce à son interface visuelle. La figure 29 illustre la visualisation graphique qu'il propose. Chaque ligne correspond à la retranscription du discours d'un enquêté. Chaque couleur correspond à une thématique (par exemple les parties en jaune correspondent aux parcours résidentiels) et nous en utilisons 45[2]. Toutes sont communes aux deux catégories d'acteurs et aux deux terrains d'études, même si toutes ne sont pas systématiquement employées. Le logiciel rend possible l'association de plusieurs thématiques à un extrait mais aussi d'évaluer l'intérêt d'un extrait (gradient d'étoiles attribuées de 1 à 5) afin de hiérarchiser les extraits entre eux et d'accéder ensuite plus aisément aux données considérées comme les plus intéressantes. Un simple clic permet d'accéder à une partie du discours ciblée sans qu'elle ne soit extraite de son contexte. La figure 30 montre elle comment il est possible, outre les synthèses de tous les extraits liés à une thématique, de ne faire apparaître que certaines thématiques. Ici, à titre d'illustration, nous présentons les thématiques « mixité sociale » (rose), « image du projet » (beige) et « rapport ville-nature » (vert) pour constater si elles sont, ou non, souvent associées.

Figure 30. Capture d'écran de Sonal, thématiques « mixité sociale », « image du projet » et « rapport ville/nature »

Une fois le traitement thématique réalisé, c'est-à-dire une fois chaque thématique de la production contemporaine de l'urbain liée de diverses façons aux extraits du corpus qui le documentent, il est possible de « faire parler » les discours. Pour ce faire, nous nous appuyons sur la théorie des représentations, à partir de laquelle nous « évaluons » les extraits de discours vis-à-vis d'un certain nombre de variables informant les représentations (de l'urbain contemporain et de sa production) auxquelles ils réfèrent. Nous faisons appel aux rôles des

[1] « Manuelle » s'oppose ici à « automatisée » : c'est le chercheur qui thématise les extraits, non le logiciel.

[2] Nous ne les listons pas ici, ce nombre est celui qui a permis d'en avoir la quantité nécessaire pour thématiser judicieusement (relativement à nos objectifs) notre corpus. 67 « thématiques » supplémentaires sont utilisées non comme associations de sens lors mais pour marquer visuellement si le propos est tenu durant le parcours résidentiel (jaune), l'entretien semi-directif (orange) ou dans un espace ou un autre durant la visite (couleurs diverses).

représentations (chapitre 2, partie 1.1.3.), à la structuration des représentions en prototypes, scripts et stéréotypes et à partir de la théorie du noyau central (*idem*, partie 1.2.3.) ainsi qu'aux niveaux de la pensée sociale (*idem*, partie 1.2.4.). Le tableau 6 montre la grille employée.
Nous nous intéressons premièrement aux trois rôles des représentations : informatif, régulateur des rapports sociaux et opératoire.

- L'entrée par l'information part directement de la thématisation et est approchée ici essentiellement pour ce qu'elle dit des processus d'objectivation et d'ancrage. C'est-à-dire, à ce qu'on peut saisir de l'ensemble de représentations dans lequel s'intègre(nt) celle(s) qui émergent de l'extrait. Ceci conduit à questionner la place de l'extrait dans l'ensemble du témoignage recueilli.
- L'entrée par la régulation vise d'abord à voir si, et comment, l'extrait nous informe sur la manière dont les individus se positionnent dans leurs groupes sociaux d'appartenances (au-delà des deux groupes définis par nos soins). Puis, par la récurrence des extraits, elle pointe comment ceux-ci se positionnent les uns par rapport aux autres, tout en se singularisant par le partage de représentations communes unifiantes (phénomène de distinction).
- L'entrée par l'action se limite ici à évaluer la performativité de la représentation. À travers le discours général de l'enquêté, nous distinguons ce qui relève de la posture et ce qui conduit à l'action (ici comprise comme ce que l'enquêté dit faire), en insistant sur la question de la cohérence et de l'incohérence entre discours et mise en actes.

Plus généralement que sur l'aspect souligné ici, la cohérence du discours des individus est un des critères d'intérêt lors de la phase de thématisation (hiérarchisation) et d'interprétation, puisqu'elle est révélatrice de la structure de la pensée et éclaire les reconstructions contextuelles auxquelles procèdent les enquêtés.
Deuxièmement, nous nous intéressons aux structures cognitives dépendantes des représentations. Repérer ces structures – les prototypes, les stéréotypes et les scripts – permet de comprendre comment les acteurs se servent des représentations pour prendre position ou agir. Nous distinguons si les représentations que nous mettons en avant fournissent aux acteurs, une description aisée pour juger si un objet est représentatif de sa catégorie ou non (prototypes), un portrait-type d'un groupe social pour se positionner en commun ou en altérité (stéréotypes), ou un comportement adapté dans une situation donnée (scripts).
Nous nous intéressons troisièmement à la structuration des représentations à partir de la théorie du noyau central. L'objectif de reconstruire précisément la structure des représentations n'est ni celui de ce travail, ni atteignable avec notre matériau et notre méthode. Mais, nous intéresser à la structuration amène à intégrer et distinguer les pôles descriptif et évaluatif des représentations et leur découpage en cognitions périphériques ou centrales. Manié avec précaution, cet aspect permet de catégoriser des extraits afin de le documenter, en distinguant d'un côté les descriptions et les définitions, de l'autre les attentes et les normes.
Quatrièmement, nous nous intéressons à la structure générale de la pensée sociale. L'idée ici est de remonter progressivement en généralité et en stabilité. À partir de l'opinion qui est immédiatement accessible mais très instable, la démarche consiste à inférer une attitude puis une représentation, et enfin éventuellement, une valeur. Cette montée en généralité nous invite à questionner l'extrait étudié dans une perspective de plus en plus large : pour lui-même d'abord, en fonction de son contexte d'énonciation immédiat ensuite, et ainsi de suite jusqu'à considérer l'extrait relativement à l'ensemble du corpus. C'est le principe confirmatoire de la redondance qui sert à solidifier la compréhension et l'explication de la représentation. Les éléments issus de l'analyse du discours sont alors un complément particulièrement riche.

			extrait thématisé
rôle des représentations	rôle informatif	*objectivation/ancrage*	
	rôle régulateur des rapports sociaux	*singularisation unification*	
	rôle opératoire	*cohérence discours/actions*	
structures dépendant des représentations	objets	*prototypes*	
	individus et groupes	*stéréotypes*	
	pratiques	*scripts*	
structuration des représentations	système périphérique	*descriptions*	
		attentes	
	noyau central	*définitions*	
		normes	
niveaux de la pensée sociale	opinion		
	attitude		
	représentation		
	valeur		

Tableau 6. Grille d'analyse de contenu

Dans la pratique, la grille du tableau 6 est davantage un outil d'aide à l'interprétation employé pour objectiver nos interprétations qu'un tamis systématiquement appliqué. C'est le croisement de ces différentes entrées qui fait l'intérêt de cette grille et conduit à la production de résultats rigoureux. Ces entrées se complètent et se recoupent pour former des clefs de compréhension de ce que notre corpus montre des représentations (celles des habitants et celles des concepteurs), en prenant soin de bien les distinguer des discours.

3.2. Les outils de l'analyse de discours : de la forme au fond

3.2.1. Des outils statistiques au service de l'interprétation

La plupart des études sur les représentations réalisées par des psychologues reposent sur deux procédés méthodologiques : l'analyse statistique à partir de questionnaires ou l'analyse de discours plus moins variés (Moliner *et al.* 2002). Au fur et à mesure que se sont développés les outils logiciels d'analyse textuelle et que le tournant linguistique, précédemment évoqué, a gagné les sciences sociales (Mondada 2003), le matériel discursif a pris une place de plus en plus conséquente jusqu'à être « *considéré comme une via regia pour l'étude de [la] dynamique psychosociale des représentations* » (Kalampalikis 2003 : 148). Pour traiter des corpus diversifiés et volumineux, les psychologues sociaux ont progressivement sélectionné ou développé les outils statistiques adaptés à leurs besoins et les logiciels correspondants[1]. Dans leur esprit comme dans le nôtre, la statistique textuelle (sous forme de lexicométrie ou de lexicographie) ne conduit pas à une analyse quantitative mais épaule l'analyse qualitative. Notre objectif en y ayant recours n'est pas de produire une interprétation purement langagière mais plutôt de cerner les significations à partir de la dénotation des formes du discours. Cette dénotation et les outils utilisés dépassent le simple dénombrement des formes pour mettre en avant le jeu

[1] C'est le cas d'Iramuteq – le logiciel que nous utilisons, qui est développé par Pierre Ratinaud et son équipe du LERASS (Toulouse 3), des psychosociologues spécialistes de l'analyse qualitative des discours politiques – ou d'ALCESTE – développé par Max Reinert dont les travaux récents portent sur l'analyse des écrits psychanalytiques.

plus complexe des proximités et oppositions des formes dans l'emploi qu'en font les individus. Déclinée à partir du corpus général et de sous-corpus – expression d'un unique enquêté ou d'un groupe identifié – et d'outils statistiques complémentaires (présentés dans les pages suivantes), cette approche nous permet de nous concentrer sur la structure et le contexte de l'énonciation, ce à travers la mise en saillance des semblances et divergences entre locuteurs et catégories de locuteurs. Complémentaire de l'interprétation connotative, l'analyse de discours ouvre de nouvelles pistes de réflexions pour l'analyse de contenu et en conforte les résultats.

L'utilisation d'un logiciel statistique à cette fin n'implique pas une confiance aveugle en l'outil informatique. Un premier biais constaté dans les écrits scientifiques est la limitation des statistiques à des fins essentiellement « cosmétiques », la lexicographie étant souvent utilisée dans le seul but des produire des illustrations qui cassent l'apparence rébarbative du texte[1]. Un second biais est l'influence de l'usage des statistiques sur la manière de penser et de communiquer, cet usage suggérant une objectivité voire une scientificité factices – la présence de chiffres a ceci de rassurant, qu'elle rapproche en apparence les sciences sociales des sciences dites exactes (Feldman 2001) –, alors que les choix des méthodes et de leurs paramètres introduisent une large part de subjectivité et d'aléatoire, laquelle est évidemment renforcée par la lecture qui est faite des résultats des calculs effectués (Reinert 2001). Nous nous efforçons d'éviter ces deux écueils en faisant un usage fort circonstancié des statistiques dans l'énoncé de nos résultats (chapitres 6 et 7), ainsi qu'en explicitant dès maintenant les fondements et présupposés théoriques sur lesquels ils s'appuient.

La première qualité des statistiques textuelles est de permettre de travailler sur un corpus complet plutôt que de raisonner à partir d'extraits sélectionnés grâce à une grille d'analyse. À la vision fine de l'analyse de contenu, elles ajoutent une approche globale : « *la statistique textuelle permet d'objectiver et de synthétiser ces informations qualitatives pour faire émerger une représentation commune et diverse à la fois* » (Garnier et Guérin-Pace, 2010 : 9). Les outils d'analyse de discours que nous utilisons ont été conçus en suivant des principes de linguistique et de psychologie sociale fondés sur une approche comparative. Leur principal intérêt est qu'ils synthétisent « *le contenu des entretiens en faisant émerger des thématiques et de les comparer selon les caractéristiques sociales et démographiques des répondants (âge, sexe, milieu social, profession, région, etc.)* » (ibid.). Ces comparaisons mettent en évidence ce qui rassemble une catégorie de répondants et ce qui distingue les catégories entre elles. Aussi, cela nous permet de dégager des pistes de travail pour l'analyse de contenu à partir de la double caractéristique d'unification et de différenciation des représentations (rôle régulateur).

Nous utilisons ici quatre outils statistiques : l'analyse de spécificité du vocabulaire, l'analyse factorielle (AFC), la classification hiérarchique descendante (méthode ALCESTE) et les arbres de similitudes. Ces quatre outils sont appliqués à notre corpus grâce au logiciel Iramuteq[2] qui est particulièrement adapté à l'étude de corpus issus d'entretiens semi-directifs ou de longs discours. Avant d'utiliser ces outils, il faut procéder à un certain nombre d'aménagements et de calculs préalables. Tous les outils de statistique textuelle s'appuient en effet préalablement

[1] Le recours à des « nuages de mots » – graphiques où la police des mots est proportionnelle à leur nombre d'occurrences mais qui ne disent rien de leur contexte d'utilisation et dont l'intérêt scientifique est quasi nul – pour illustrer des thèses ou des articles est probablement le phénomène le plus visible de cette tendance.

[2] Iramuteq signifie « Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires ». Ce logiciel libre s'appuie sur le moteur statistique R (moteur le plus utilisé mondialement).

sur le dénombrement des formes, et il est nécessaire de procéder à un formatage particulier permettant au logiciel de dresser un profil statistique du corpus.
Outre une mise en forme spécifique, le logiciel trie et simplifie le corpus pour le rendre exploitable. Il est d'abord découpé en segments de texte (unité de contexte[1]). Ce découpage est aléatoire et défini par un nombre de mots, en l'occurrence de douze ou de quatorze pour nos analyses[2]. Ce choix aléatoire provient de la réflexion linguistique selon laquelle le découpage des discours en phrases – définies par leur bornage par des signes de ponctuation – ne rencontre la réalité de l'expression du sens ni à l'écrit (où il n'est que formalisme), ni à l'oral (où il ne rencontre que très rarement la réalité de l'énonciation), et encore moins lorsque des énoncés oraux sont retranscrits à l'écrit (Lebart et Salem 1994 ; Reinert 1993).
Le logiciel procède ensuite à une lemmatisation, c'est-à-dire au regroupement autour d'une unique forme canonique, dite racine (Lebart et Salem 1994)[3], des mots d'une même famille[4]. Cette forme canonique rassemble les diverses formes que peut prendre un même terme : nom, adjectif, verbe (conjugué ou non), singulier ou pluriel, etc. L'objectif de cette simplification est de privilégier une vue d'ensemble sur le corpus, même si les formes particulières restent en permanence accessibles dans leur contexte d'énonciation (le logiciel permet de référer aux différentes formes, grâce à un concordancier, à l'exemple de celui présenté dans la figure 31)[5].

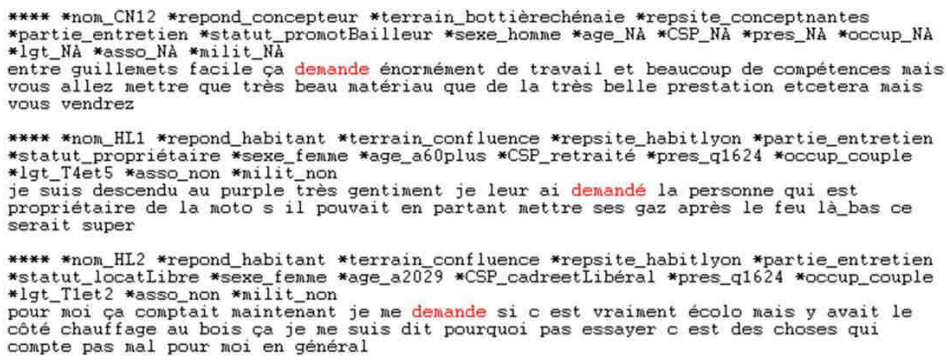

Figure 31. Aperçu du concordancier du lemme « demander » sur Iramuteq

Enfin, le logiciel sépare ce qu'il considère être des formes actives, c'est-à-dire des formes lexicales auxquelles on peut directement accorder du sens, des formes supplémentaires (auxiliaires, prépositions, pronoms). Les hapax, formes qui n'apparaissent qu'une fois, ne sont

[1] La méthode de découpage des textes employée par Iramuteq est celle développé par Max Reinert (1993, 2001) pour la méthode et le logiciel ALCESTE.
[2] Chiffres proposés par défaut sur Iramuteq, ils découlent de différentes évaluations théoriques. En l'occurrence, pour ce qui est de calculs de classification, le calcul est effectué avec deux découpages correspondant à des unités de contexte des deux longueurs et seuls sont exposés les résultats concordants.
[3] Iramuteq procède à une lemmatisation automatique qui peut être amendée par le chercheur en modifiant le dictionnaire utilisé lors de l'opération (en y ajoutant ou enlevant des formes associées à une racine). Nous nous sommes limités à cette lemmatisation automatique, à la fois compatible et suffisante pour atteindre nos objectifs.
[4] Le logiciel dispose pour cela d'un dictionnaire qui considère aussi des expressions (par exemple « c'est-à-dire » ne compte que pour une occurrence), comme toutes les autres fonctions, tout est paramétrable.
[5] Lors de la mise en forme du corpus, les simplifications excessives et qui pourraient induire des contresens doivent être anticipées. Par exemple, il peut être pertinent de distinguer le terme « avions » (avoir conjugué) du terme « avions » (aéroplanes) dont le sens n'a aucun rapport, on peut signifier cela dès la saisie du corpus par exemple en remplaçant le second au singulier et au pluriel par « avion_ ». Nous avons par exemple noté tous les noms de lieux contenant le terme « saint » ou « sainte » sans tiret entre celui-ci et le nom (le tiret étant considéré comme un sécateur, il est évacué par le logiciel), afin de distinguer les lieux et d'éviter une surreprésentation absurde du lemme « saint » (ex : « Sainte-Blandine » devient « SainteBlandine »).

pas prises en compte dans les calculs statistiques, car considérées comme non-représentatives et faussant donc l'analyse.
Ces modifications faites, le logiciel peut construire des tableaux lexicaux à partir duquel il va effectuer des calculs de statistiques et de probabilités multivariées. L'opération se fait en deux étapes. La première est la construction du tableau lexical entier, dit « disjonctif complet », construit selon une logique absence/présence, et composé de 0 et de 1 [1]. Les lignes correspondent aux unités de contexte (segments de texte) et les colonnes aux lemmes du lexique construit à partir du corpus (totalité des lemmes considérés, en l'occurrence les formes actives). Il s'agit d'un tableau qualifié « d'hyper creux » (Garnier et Guérin-Pace 2010) puisqu'il est essentiellement composé de 0 (environ 95% du contenu des colonnes).

	lemmes						
unité de contexte	aimer	quartier	calme	BottièreChénaie	ville	bien	cher
J'aime mon quartier parce qu'il est calme	1	1	1	0	0	0	0
BottièreChénaie, c'est un quartier calme	0	1	1	1	0	0	0
La ville me plaît bien mais pas mon appart	0	0	0	0	1	1	0
Le défaut du quartier c'est que c'est assez cher	0	1	0	0	0	0	1

Tableau 7. Tableau lexical entier (extraits fictifs)

Le tableau lexical entier permet surtout de « *repérer les cooccurrences des mots dans les réponses ou dans les parties de textes. Si l'on veut relier le vocabulaire du corpus avec les caractéristiques des locuteurs, il est nécessaire de recourir à un tableau lexical abrégé* » (Garnier et Guérin-Pace 2010 : 17). Le tableau lexical abrégé contient lui les contingences qui résultent du croisement entre les lemmes présents dans le lexique du corpus et les variables choisies pour l'analyse multivariée (terrain d'étude, caractéristiques des individus). Ce tableau juxtapose donc le tableau lexical entier et les variables à analyser, il est ici important de faire en sorte que le nombre d'individus correspondant aux valeurs des variables soit équivalent afin d'éviter les variables « vides » (ou « quasi-vides »), lesquelles prendraient une importance disproportionnée dans les calculs[2]. À partir du moment où ces deux tableaux lexicaux sont construits, il n'est plus pour le logiciel question de texte mais d'opérations mathématiques « classiques ».

3.2.2. Quatre méthodes complémentaires

L'utilisation de quatre méthodes différentes vise à renforcer la logique de notre démarche méthodologique générale. Elle repose sur l'idée que c'est la multiplication des méthodes, et la complémentarité dans leurs usages qui permettent d'affiner et de solidifier l'interprétation en cumulant « *une vision plus globale et plus homogène de notre matériel (linguistique, grammaire,*

[1] 1 correspondant à la présence, 0 à l'absence du lemme dans l'unité de contexte considérée.
[2] C'est pourquoi nous avons par exemple formulées des catégories d'âge n'allant pas de 20 à 30 ans puis de 30 à 40 ans mais plutôt de 18 à 32, puis de de 33 à 41 ans, afin que ces deux valeurs de variables « contiennent » un nombre d'individus comparables. Si notre analyse prend peu en compte ce type de facteurs, il est plus pertinent dans ce cas de « partir du terrain » pour former des catégories d'analyse, plutôt que de « plaquer » des catégories qui apparaîtraient comme davantage rationnelles depuis une position extérieure.

sémantique, thématique), [ainsi que] une subtilité et une finesse du détail qui ne sont pas forcément visibles "à l'œil nu" » (Kalampalikis 2003 : 149). Les paragraphes suivants introduisent les outils que nous employons. L'objectif n'est pas de détailler les calculs effectués, ou d'expliquer les lois statistiques et probabilistes sur lesquelles ils reposent[1], mais de présenter leurs logiques mathématiques afin d'expliciter ce qu'elles mettent en évidence, et comment on peut lire et interpréter les résultats bruts qu'elles fournissent à partir des différents sous-corpus utilisés.

La spécificité du lexique

L'étude de la spécificité du lexique restitue les mots typiques employés par une sous-population donnée ou dans une partition du corpus. Elle permet de repérer une différenciation d'utilisation du vocabulaire entre groupes[2] en fonction de caractéristiques que l'on peut choisir (terrain, âge, catégorie socioprofessionnelle). « *Il s'agit ici de repérer des différenciations d'utilisation de vocabulaire entre différentes partitions du corpus. Concrètement, le corpus est découpé selon les modalités d'une variable que l'on choisit (exemple : âge, diplôme, etc.). Le vocabulaire de chacun des sous-corpus ainsi formé est comparé au vocabulaire d'ensemble afin de repérer les mots éventuellement sur ou sous représentés* » (Garnier et Guérin-Pace, 2010 : 26).
Le principe mathématique consiste à calculer un indice de spécificité du vocabulaire pour effectuer des comparaisons entre formes lexicales et portions du corpus. On compare l'indice d'apparition d'une forme sur une portion du corpus (par exemple : les discours des concepteurs, les discours sur le projet lyonnais, les discours des habitants de Bottière-Chénaie) et celui d'apparition de la même forme sur le corpus total. Si le terme apparaît statistiquement plus souvent que ce qu'il devrait si les formes étaient équi-réparties sur tout le corpus, il a un indice positif et il est dit spécifique. Dans le cas contraire, c'est son absence qui est spécifique et l'indice est négatif, il est dit sous-spécifique. Un terme non spécifique a un indice nul ou proche de zéro ; plus le terme est spécifique plus l'indice est élevé, jusqu'à l'infini. Il existe différentes lois de calcul de la spécificité d'un terme. En l'occurrence, nous utilisons la loi de répartition définie par Pierre Lafon (1980) qui est, depuis son élaboration, la plus utilisée en statistique textuelle[3]. Précisons qu'il ne s'agit pas d'une approche « fréquentiste » qui considèrerait l'équi-répartition comme moyenne et théorique (et quantifierait l'écart à cette répartition théorique). L'approche est dite « probabiliste » car elle s'appuie sur la loi de répartition hypergéométrique, qui calcule des probabilités combinatoires pour produire une estimation de la forme choisie dans la partition du corpus étudiée[4]. En résumé, cette méthode permet de voir apparaître les termes qu'il était peu ou très peu prévisible (probable) de retrouver aussi fréquemment, ou au contraire aussi peu dans les portions du corpus étudiées. Elle permet de constater les proximités et oppositions entre catégories de répondants, comme l'illustre le tableau 8.

[1] Nous suggérons aux lecteurs qui souhaitent approfondir ces questions de se reporter aux articles sur lesquels nous nous appuyons ainsi qu'aux guides d'utilisation du logiciel Iramuteq.
[2] Mathématiquement applicable sur le discours d'un individu, elle n'a que peu d'intérêt à cette échelle.
[3] La loi hypergéométrique définie par Pierre Lafon est, pour ne citer que ceux-ci, utilisée par les logiciels Lexico, Spad, Alceste ou Sonal. Iramuteq permet aussi de choisir une loi de répartition selon la loi du Chi2.
[4] « *Plus précisément, il s'agit de calculer la probabilité qu'en tirant t mots dans un texte qui contient un total de T mots, on trouve k fois un mot qui se trouve en tout f fois dans le corpus* » (Albert 2014). Le calcul est différent si la forme à laquelle on s'intéresse est sur-représentée, ou au contraire sous-représentée. L'indice de spécificité de Lafon évalue la probabilité qu'un mot apparaisse au moins *k* fois dans la portion étudiée (il additionne les probabilités p=k, k+1, k+2…).

lemme	concepteurs de Confluence	concepteurs de Bottière-Chénaie	habitants de Confluence	habitants de Bottière-Chénaie
échelle	infini	8,3	-20,1	-14,4
fabriquer	3,6	11,1	-7,7	-6,4
immeuble	-5,4	-7,2	infini	-6,7
tramway	-9,2	-9,1	-0,5	infini

Tableau 8. Exemples d'indices de spécificité par type de répondant (corpus total)

Pour ne prendre qu'un exemple dans le tableau 8, nous pouvons voir que le mot « tramway » (ici comptabilisé avec le diminutif « tram ») est sur-représentatif dans les discours des habitants de Bottière-Chénaie alors qu'il est sous-représentatif dans les discours de tous les concepteurs, et non-représentatif dans ceux des habitants de Confluence. Une interprétation possible est de dire que ce moyen de transport est davantage au cœur des usages des habitants du projet nantais que de ceux du projet lyonnais, mais aussi qu'il est en est beaucoup question lors des rencontres parce que la ligne de tramway marque à Nantes la limite avec le quartier limitrophe de Bottière. La sous-représentation de ce vocabulaire chez les concepteurs peut indiquer à la fois une préoccupation secondaire, mais aussi des discussions davantage centrées, sur la catégorie, et avec le vocabulaire plus large de « transports en commun ».

L'analyse factorielle des correspondances (AFC)

Effectuer une AFC permet de structurer l'ensemble des « mots » du corpus en fonction de leur répartition dans des segments de textes (unités de contexte) et par rapport aux variables choisies pour l'analyse [1]. Schématiquement, l'AFC procède à une hiérarchisation des dépendances entre lignes et colonnes du tableau lexical abrégé. Plus la contingence entre lignes et colonnes est haute, plus l'indice de correspondance sera élevé. À partir du tableau lexical abrégé, l'AFC produit des graphes[2] – les plans factoriels – mettant en avant la répartition des valeurs (ici les lemmes) par rapport aux variables. L'un de ces plans positionne les variables (statut, classe d'âge, CSP, etc.), aidant et objectivant l'interprétation en permettant, par exemple, d'associer un type de répondant à un lexique.

Les plans factoriels sont des graphes à deux axes, chacun gradué en fonction des écarts pondérés entre les groupes de termes proches et les variables choisies. Les termes affichés sont ceux qui sont les plus spécifiques à une variable. Plus deux termes ont un contexte d'utilisation similaire, plus ils sont proches sur le graphe. Inversement, plus le contexte est différent et plus ils sont éloignés. Les axes du plan factoriel sont gradués selon un indice d'écart de contingence (la contingence étant la présence dans des unités de contextes associés à des variables identiques). Cette visualisation permet de montrer « *la proximité des mots, les oppositions, les tendances, impossibles à discerner directement sur un grand tableau lexical* » (Garnier et Guérin-Pace 2010 : 19). L'AFC structure le lexique non pas en fonction de sa linéarité chronologique dans l'expression du discours, mais en lien avec le contexte linguistique d'utilisation et les caractéristiques des locuteurs. Elle permet de voir les cooccurrences de termes et de les associer

[1] Une AFC ne peut s'effectuer sans choix de variable. Il faut au minimum une variable ayant deux valeurs différentes possibles. Dans le cas qui nous préoccupe, ceci ne pose pas de problème puisqu'il y a au moins le caractère discriminant du terrain d'étude sur lequel a été conduit l'entretien.

[2] Ces graphes sont construits à partir des tableaux de contingence (ou tableaux croisés de cooccurrence), tableaux qu'il est impossible d'interpréter tant ils sont vastes et donc inexploitables « à l'œil nu ».

à des variables, donc à la manière dont se caractérisent l'expression des individus et/ou des groupes sociaux. Cela permet d'interpréter des tendances, des contextes d'utilisation, et surtout de visualiser les lexiques et les thèmes qui s'opposent (cf. figure 32). Pour interpréter correctement la proximité entre deux formes sur un plan factoriel, il est important d'avoir une bonne connaissance qualitative du corpus, et d'effectuer des allers-retours entre AFC et concordancier, afin de porter une grande attention au contexte d'utilisation des formes. Coupler l'AFC au calcul de l'indice de spécificité du lexique permet aussi d'affiner l'analyse. Nous utilisons surtout L'AFC comme aide à l'interprétation des classes obtenues lors de la réalisation d'une classification hiérarchique descendante.

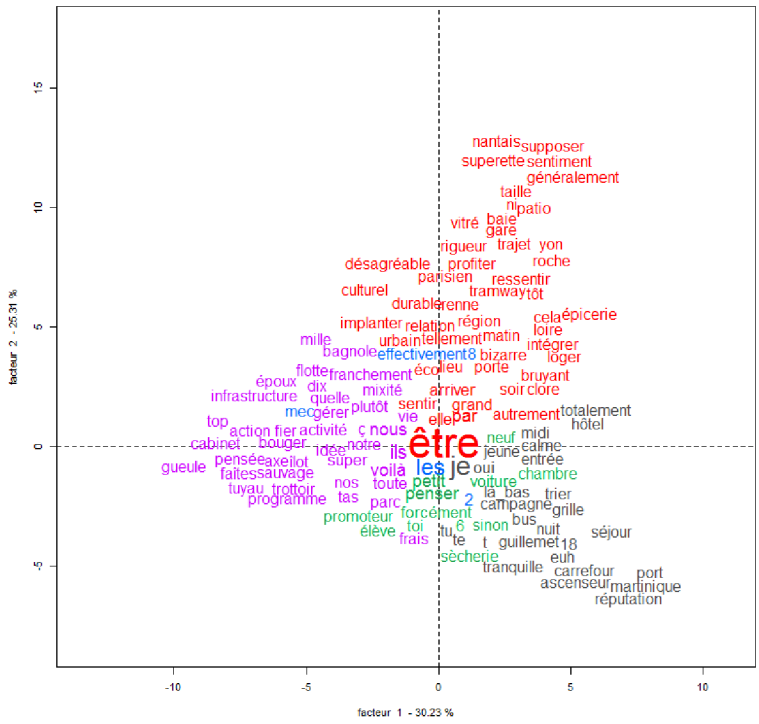

Figure 32. AFC du corpus « habitants de Bottière-Chénaie » par la variable « statut habitant »

La figure 32 montre la répartition sur le plan factoriel des discours des habitants de Bottière-Chénaie en fonction de leur « statut ». En bleu, les personnes travaillant sur le quartier, en violet celles étant propriétaires et travaillant sur le quartier, en vert les propriétaires, en rouge les locataires du secteur libre, en gris les locataires de secteur social. Une interprétation basique possible est de dire que les enquêtés travaillant et propriétaires sont les plus préoccupés par l'accessibilité (« *infrastructure, axe, trottoir, bagnole…* »), tandis que les locataires du secteur social sont sensibles à l'ambiance et l'image du quartier (« *réputation, tranquille, calme, nuit…* »).

La classification hiérarchique descendante (CHD)

Les méthodes de classification hiérarchique ont pour objectif de structurer un ensemble d'éléments (ici le corpus ou une de ses portions), à partir de sa description par des variables en une hiérarchie de classes partiellement emboîtées (Lebart et Salem 1994). Appliquées à l'analyse de discours, ces méthodes « *permettent de représenter des proximités entre les éléments d'un tableau lexical entier (…) par des regroupements en classes* » (Garnier et Guérin-Pace 2010 : 24).

La méthode utilisée dans le cadre de notre thèse est dite descendante. Elle a été développée par Max Reinert pour s'appliquer à l'analyse de corpus textuels importants et homogènes. Cette méthode ne part plus des variables associées au locuteur, ou à un groupe de locuteurs, mais du discours brut pour essayer d'en dégager la logique, l'organisation, la structure. L'objectif de cette méthode n'est pas « *le calcul du sens, mais l'organisation topique du discours* » (Kalampalikis 2003 : 151) en faisant émerger des « mondes lexicaux » (Reinert 1993), définis comme des « traces sémiotiques », inscrites dans la matérialité du texte indépendamment de toute interprétation. La classification préconisée est purement qualitative, dans le sens où c'est seulement l'activité interprétative du chercheur qui donne du sens à ce que le calcul suggère. Ce qui fait l'intérêt des classes formées par la CHD, c'est à la fois le sens que l'on va pouvoir donner à leur autonomie et celui qu'on va associer à leurs liens (leur emboîtement). La division du discours en classes repose sur le postulat que le comportement verbal des locuteurs s'appuie sur un schéma latent d'associations topiques (elles-mêmes reflétant leurs représentations), et que l'on peut le discerner à travers les mondes lexicaux et la cooccurrence des mots « pleins », plus fortement porteurs de sens pour les locuteurs (Reinert 2001).
Cette classification s'appuie sur un calcul de spécification et de hiérarchisation des classes itératif. Le corpus (ou la partition sur laquelle on applique la méthode) est dans un premier temps considéré comme ne formant qu'une classe. Chaque étape consiste à sa division en deux classes. À partir d'une première distribution des fragments en deux classes les plus différenciées possible - au niveau de leur vocabulaire spécifique –, la plus grande d'entre elles se voit redistribuée à nouveau jusqu'à ce qu'elle se divise en deux, et ainsi de suite jusqu'à un seuil de représentativité (pourcentage du nombre de formes actives composant une classe) fixé (par qui manipule le logiciel. Ce calcul, qui s'appuie sur une décomposition statistique fondée sur le test du Khi2[1], cherche à former les classes les plus différentes possibles en termes de vocabulaire. Cette double opération de distribution/classification se poursuit jusqu'à obtenir un nombre stable de classes.
L'objectif de cette classification descendante hiérarchique est la répartition des énoncés en classes marquées par le contraste de leur vocabulaire. Chaque classe contient alors un « monde lexical ». Le résultat du calcul est le plus souvent donné sous la forme d'un schéma des classes, un dendrogramme, qui montre l'emboîtement des classes les unes par rapport aux autres, et donc leurs oppositions comme leurs proximités dans la structure du discours.
Le logiciel fournit aussi une AFC (cf. figure 33) et une analyse de spécificité lexicale associée à chaque classe, mais aussi une liste de segments de texte les plus représentatifs. C'est la lecture du vocabulaire spécifique et de l'AFC des classes et des unités textuelles représentatives remises en contexte qui permet de saisir le contenu d'une classe, d'en tirer un regard nouveau sur le corpus, puis d'en solidifier l'interprétation. Cette méthode est particulièrement adaptée à l'étude des représentations sociales à partir de discours collectés à cette fin (Kalampalikis 2003). L'idée de classe rejoint en effet la théorie de psychologie sociale des « fonds associatifs », c'est-à-dire les termes associés à un stimulus verbal par les locuteurs de manière quasi-automatique. Leur analyse systématique permet, grâce aux liaisons réalisées par un locuteur entre différents objets ou termes dans le cas d'un discours, de faire apparaître la structure des significations. Ces liaisons constituent un schème du comportement verbal que l'on peut retrouver grâce au découpage en classes du discours.

[1] Le test du Khi2 est un test statistique qui évalue l'indépendance entre deux variables aléatoire.

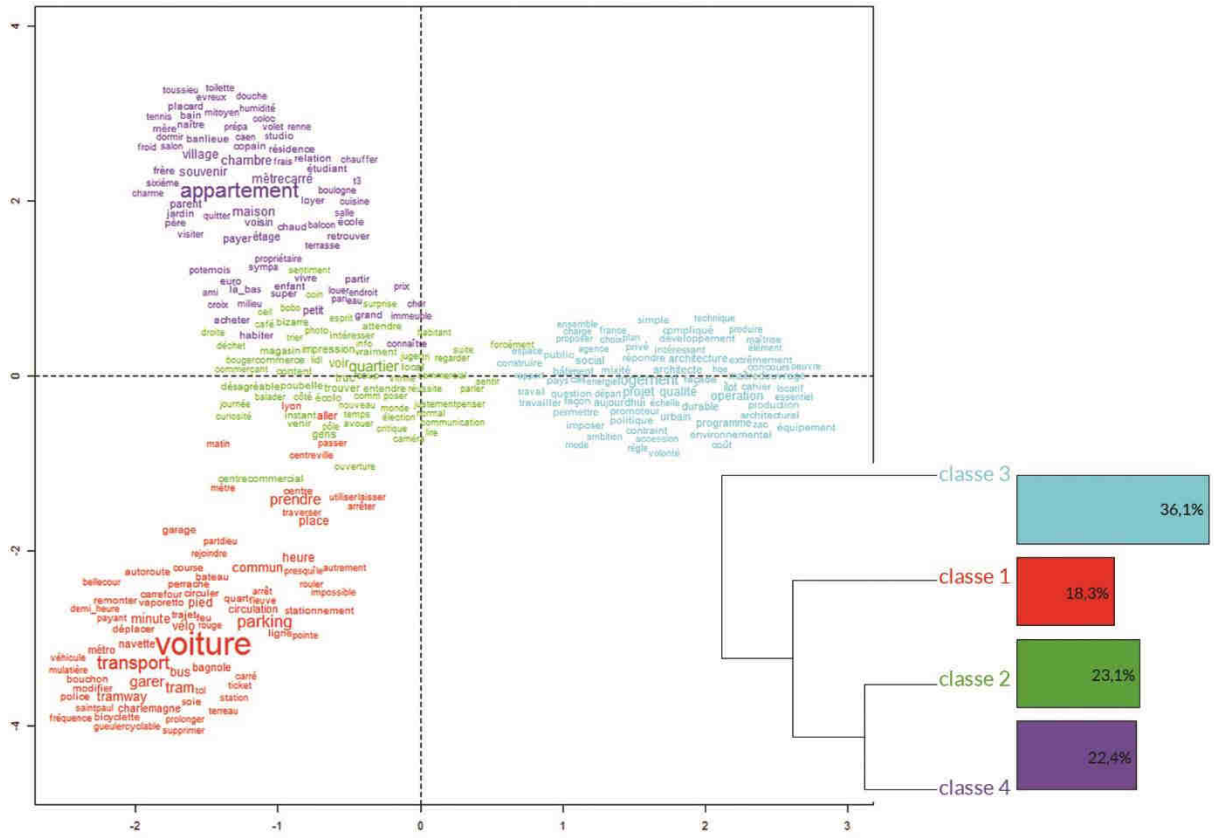

Figure 33. Dendrogramme du corpus « concepteurs de Confluence » et AFC associée

La figure 33 illustre la manière dont l'AFC permet de voir les quatre mondes lexicaux autour desquels se structurent les discours de concepteurs de Confluence. On peut se livrer à l'exercice de dénomination des classes pour saisir les thématiques autour desquelles se polarisent les discours de ces concepteurs. La classe 1 est celle du lexique de la mobilité, la classe 2 est celle de l'image du projet et de ses habitants, la classe 3 est celle du travail de conception et plus généralement du projet, tandis que la classe 4 est celle de l'architecture avec une large place pour le logement.

L'analyse des similitudes

Enfin, l'analyse des similitudes – mise au point par Claude Parent – poursuit un objectif proche de celui de la classification hiérarchique descendante dont elle est une variante (Vergès et Bouriche 2001). Cherchant la mise en évidence des proximités et oppositions entre lexiques et thématiques, son but est d'insister sur les correspondances et régularités, considérées comme le point faible des calculs de spécificité, d'AFC et de classification, qui toutes trois soulignent essentiellement les oppositions mais ne mettent pas les proximités en exergue (Marchand et Ratinaud 2012).

L'analyse de similitudes s'appuie sur le calcul et la représentation d'arbres de cooccurrences. Pascal Marchand et Pierre Ratinaud résument l'objectif de l'analyse des similitudes (ADS) de la manière suivante : « *étudier la proximité et les relations entre les éléments d'un ensemble, sous forme d'arbres maximum : le nombre de liens entre deux items évoluant comme le carré du nombre de sommets, l'ADS cherche à réduire le nombre de ces liens pour aboutir à un graphe connexe et sans cycle* » (2012 : 688). La théorie mathématique qui fonde cette méthode est la théorie des

graphes, classiquement utilisée dans l'étude statistique de représentations sociales. Dans l'étude des sciences sociales par le vocabulaire, et avant que Pierre Ratinaud ne commence à développer le logiciel Iramuteq et ne rende cet outil facilement accessible, tout en travaillant sur la qualité de la visualisation des résultats, la théorie des graphes a été employée par Claude Flament et Michel-Louis Rouquette (2003) qui synthétisent par le schéma suivant les bases mathématiques de l'analyse des similitudes.

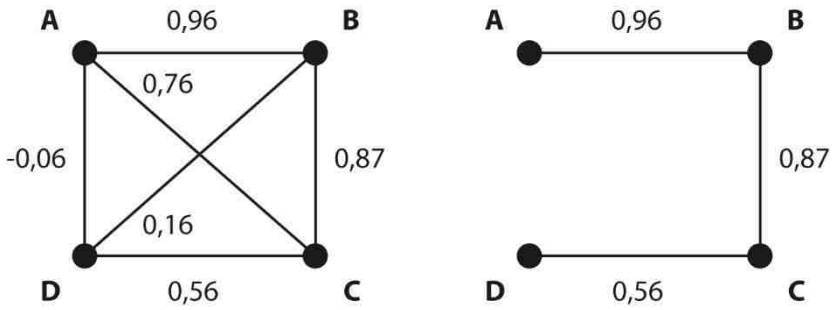

Figure 34. Exemple de calcul de l'arbre maximum des similitudes (d'après Flament et Rouquette 2003 : 88)

Dans la figure 34, l'arbre de gauche est construit à partir de tous les liens qu'il est possible d'établir entre chacun des quatre items (le nombre représenté sur les arrêtes est un indice de cooccurrence des deux items dans une même unité de contexte, plus il est élevé plus la cooccurrence est probable). À partir du premier arbre, l'objectif mathématique est d'évoluer vers l'arbre de droite, qualifié de « sans cycle » ou d'« arbre maximum ». Cet arbre s'obtient en sélectionnant les arrêtes les plus fortes de l'arbre de base[1]. De ce fait, c'est l'arbre le plus simple car il contient le moins de branches et est dès lors le plus facile à lire. C'est aussi, et surtout, l'arbre est plus fécond en termes de sens puisque c'est celui qui donne les informations essentielles sur les liens entre les quatre items considérés.

Pierre Ratinaud a largement travaillé sur la visualisation des résultats, et Iramuteq réalise des arbres reprenant la structure complète d'un corpus ou d'une partie d'un corpus de manière très efficace. À partir de chaque forme (en fonction de sa présence dans le corpus, on sélectionne un seuil minimal à partir duquel une forme est incluse dans le calcul des arbres maximum (par exemple 50 occurrences)), la démarche présentée ci-dessus est reproduite. En commençant par la forme la plus représentée et celles qui lui sont fortement cooccurrentes, l'idée est de procéder de manière récursive en s'intéressant aux formes qui sont de moins en moins proches, avec une idée de distance croissante entre leurs différentes utilisations. Ces arbres (cf. figure 35) représentent par l'épaisseur et la longueur du trait l'importance des liens entre deux formes, et présentent grâce à la taille de la police l'ordre de grandeur du nombre d'occurrence d'une forme (et éventuellement par des halos le vocabulaire employé dans un contexte similaire). Les analyses de similitudes permettent de montrer, en un seul graphique, à la fois les éléments communs (généralement absents des recherches de spécificités, analyses des correspondances ou classifications lexicales), mais également les éléments différenciés en fonction de variables liées au corpus.

[1] Comme le schématisent Pascal Marchand et Pierre Ratinaud (ibid.) à partir de cet exemple, la logique mathématique est la suivante : « *on considère la¨clique¨ ABCA et on élimine le lien le plus faible (entre A et C). On considère ensuite la¨clique¨ BCDB et on élimine le lien le plus faible (entre B et D). Et ainsi de suite pour toutes les ¨cliques¨ possibles* ».

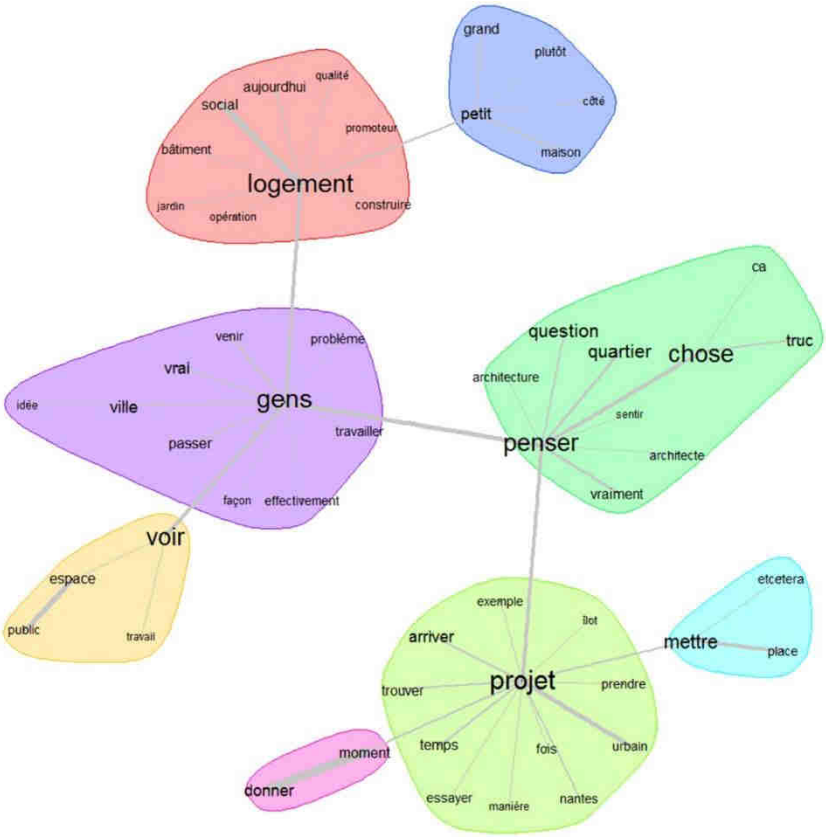

Figure 35. Graphe de similitudes du corpus « concepteurs de Bottière-Chénaie »

Le graphe de similitudes ci-dessus montre les grands pôles qui structurent les discours des concepteurs de Bottière-Chénaie. Ces pôles rencontrent les grands enjeux pratiques de la conception de l'espace, avec au cœur des discours le vocabulaire lié au projet, à la réflexion sur la conception et aux échelles de réalisation[1].

À la suite de la réalisation d'un graphe de similitudes ou d'une classification, le calcul de la spécificité du vocabulaire sur les sommets qui attirent l'attention permet d'associer l'approche par la structure du discours et l'approche par les variables. Cette opération est indissociable d'un retour vers le corpus complet lui-même, autrement dit vers l'analyse de contenu. Considérant que le langage n'est pas la simple mise en mots de représentations existantes mais qu'il participe à les configurer (cf. partie 1. de ce chapitre), on peut accéder aux pôles et aux réseaux de représentations. Plus généralement, ce chapitre illustre la démarche que nous suivons, à savoir les allers-retours perpétuels entre méthodes pour affiner ce qui débute souvent par une intuition[2] et évolue progressivement vers une compréhension plus complexe et plus fine de ce que « nous disent » les discours collectées. Appliquées au corpus recueilli et aux multiples découpages que nous lui faisons « subir », ces étapes – successives ou concomitantes – concourent finalement à atteindre l'objectif suivant : aller au-delà des simples impressions sémantiques, pour saisir les schémas de significations qui sous-tendent les pratiques discursives des enquêtés, et donnent matière à voir, comprendre et expliquer les représentations.

[1] Une interprétation détaillée de ce graphe et sa comparaison avec le graphe de similitudes du corpus des discours recueillis auprès des concepteurs de Confluence est présente dans la partie 1.1.1. du chapitre 6.
[2] Elle-même issue du travail d'enquête et de retranscription des échanges.

4. Bottière-Chénaie et Confluence, deux projets contemporains emblématiques

De la description des tendances dominantes dans la production de la ville contemporaine (chapitres 3 et 4) et de la volonté de mettre en œuvre une enquête fondée sur la méthode décrite dans les trois premières parties de ce chapitre, découle la question du choix de terrains adéquats pour mener celle-ci à bien et éprouver les hypothèses de notre problématique. Quel sont les caractéristiques du terrain d'étude idéal ? Premièrement, il est emblématique de la production contemporaine de l'urbain, c'est-à-dire qu'il est un projet qui s'inscrive dans la stratégie de métropolisation d'une ville, et qu'il soit présenté comme écoquartier ou quartier durable. Deuxièmement, il est empiriquement étudiable dans le temps de la thèse, c'est-à-dire qu'il est géographiquement accessible, et surtout qu'il est à la fois encore en phase de conception et occupé par ses premiers habitants. Ce sont ces caractéristiques qui ont amené choisir de réaliser notre enquête à Bottière-Chénaie (Nantes) et Confluence (Lyon)[1].
De manière à bien expliquer ce qui nous a incité à les sélectionner, nous précisons tout d'abord sur le principal discriminant qui nous a amené à les sélectionner parmi la diversité des écoquartiers français, soit le rapport entre les temporalités des projets et celles de la thèse (partie 4.1.1.). Nous montrons ensuite pourquoi les deux projets choisis peuvent être considérés comme emblématiques de la production contemporaine de l'urbain (partie 4.1.2.), avant de développer quelque peu ce qui distingue le projet nantais (partie 4.2.1.) du projet lyonnais (partie 4.2.2.). Enfin, nous précisons les modalités qui ont conduit à former les panels d'enquêtés (partie 4.3.1.) avant de les détailler (partie 4.3.2.).

4.1. Des objectifs d'enquête partagés

4.1.1. Concilier les temporalités des projets et de l'observation

La première contrainte empirique pour notre sélection s'énonçait de la façon suivante : les projets devaient, dans le temps de la thèse, être à la fois en partie livrés, pour qu'il soit possible d'interroger des habitants, et être aussi toujours en cours de conception, pour que nous puissions nous entretenir avec des concepteurs encore impliqués dans un processus de projet. L'instant d'observation doit donc correspondre à une sorte de mi-temps des projets étudiés (cf. partie 2.2. du chapitre 3). Nos terrains d'étude ont par conséquent été observés à un moment particulier de leur cycle vie : celui de l'achèvement d'une première phase et du lancement de la seconde, instant propice aux projections dans l'avenir autant qu'aux premiers bilans. Nous n'avons donc pas choisi à quel moment observer nos terrains, ce choix a plutôt été dicté par la possibilité de les étudier à un instant pertinent pour notre problématique. Ce choix découle largement de la domination de la temporalité chrono-technique des opérateurs du projet (Adam 2015), qui va de sa conception à sa réalisation.

En dehors de cette dimension temporelle, les caractéristiques qui ont présidé au choix de nos terrains d'étude – caractère emblématique, insertion dans le projet de rayonnement territorial

[1] Sauf mention contraire, les photos présentées dans les pages qui suivent (dont les quatre planches de photos présentes dans les partie 4.2.1. et 4.2.2.) ont été prises par nos soins au moment de l'enquête de terrain (mars 2012 – mars 2013). La cartographie réalisée est aussi datée de cette période pour permettre de situer correctement la situation au moment de ce travail d'enquête.

et de métropolisation, développement durable à l'échelle du quartier – ouvraient un certain nombre de possibilités en Europe. Or, ils devaient être facilement et économiquement accessibles afin de passer du temps « sur le terrain », ce qui réduisait d'emblée notre champ d'action au territoire français. Par ailleurs, le choix final devait aussi remplir un objectif de bonne connaissance des contextes politiques, culturels et urbanistiques locaux[1]. C'est toutefois la contrainte temporelle qui a été la plus déterminante. S'il était aisé de dresser une liste de projets emblématiques de la production contemporaine, nombre d'entre auraient permis d'interroger leurs concepteurs mais pas de confronter leurs discours à ceux des habitants (n'étant pas encore habités). Le nombre de terrains potentiels se réduisait au moment de mener l'enquête – c'est-à-dire, pour ce qui consiste strictement en la rencontre des enquêtés, de mars 2012 à mars 2013 – à quelques grands projets de référence en France. On peut ici citer les projets de la Caserne De Bonne à Grenoble, la Courrouze à Rennes ; Clichy Batignolles à Paris ; les Rives de la Haute Deûle à Lille ; Ginko à Bordeaux ou encore la ZAC de Cergy. Bottière-Chénaie et Confluence étaient aussi dans cette liste. À la période ciblée, ces projets nantais et lyonnais étaient habités depuis respectivement quatre et deux ans et leur conception rentrait dans une seconde phase avec l'aménagement de nouveaux périmètres (Sud du quartier à Nantes, Est à Lyon). Le tableau suivant synthétise les principales échéances des deux projets.

	Bottière-Chénaie	**Confluence**
foncier disponible	2000	1996
premières esquisses	1999 (projet Desormeaux)	1998 (projet Melot, Bohigas et Mosbach)
lancement du projet	2002 (projet Pranlas-Descours et Bruel-Delmar)	2003 (projet Grether et Devignes) 2010 (projet Herzog et de Meuron et Devignes)
premiers chantiers	2005	2005
premiers équipements livrés	2007	2008
premiers logements livrés	2008	2010
premiers chantiers de la seconde phase	2013	2013
achèvement première phase	2014	2014
premières livraisons de la seconde phase	2014	2017 (objectif)
achèvement du projet (objectif)	2018	2025 (?)
enquête	2012-2013	2012-2013

Tableau 9. Échéancier des projets (sources : Nantes Métropole Aménagement, SPLA Lyon Confluence)

Au moment de l'enquête, environ 800 logements étaient occupés sur chacun des sites et, si l'activité professionnelle se résumait à quelques dizaines de personnes à Nantes, plusieurs milliers de Lyonnais travaillaient quotidiennement à Confluence. Nous avons rencontré 22 habitants[2] (un nombre expliqué dans la partie 4.3. de ce chapitre) sur chaque site en cherchant à garantir la diversité des profils des individus composant ce panel. L'une des variables de

[1] Des études à Nantes et un emploi à Lyon nous ont permis d'avoir une bonne connaissance de ces deux villes.

[2] Le terme « habitant » est utilisé dans un sens large, incluant les personnes logeant sur le quartier comme celles y travaillant.

cette diversité est la durée de présence sur les lieux qui s'étend selon les individus de quelques semaines à plusieurs années. Nous avons aussi rencontré 12 concepteurs[1] à Nantes et 15 à Lyon (cf. partie 4.3.). Ces derniers étaient diversement investis dans les projets. Certains les suivaient depuis leur genèse et se projetaient dans la suite du processus : c'était le cas de la plupart des urbanistes rencontrés ainsi que des chargés de mission des assistances à maîtrise d'ouvrage. D'autres, avaient cessé de le suivre et ne s'y intéressaient plus que de loin ou ponctuellement : ce groupe se composait pour l'essentiel d'urbanistes ayant changé de projet, de société d'aménagement ou de service. Certains, enfin, achevaient leur mission et ne jetaient sur le projet global qu'un œil distancié : c'était le cas de la majorité des architectes rencontrés. Les discours recueillis dépendent fortement du mode d'investissement temporel dans le projet, par exemple la étant logiquement davantage présente chez les concepteurs encore investis.

4.1.2. Deux projets emblématiques

Avant la dimension temporelle, notre premier objectif était d'étudier des projets emblématiques de la production contemporaine de l'urbain. L'intérêt que nous portons à Bottière-Chénaie et Lyon Confluence découle de trois raisons principales.

La première est que ces deux projets sont parties prenantes des stratégies métropolitaines de leurs agglomérations : rayonnement aux échelons nationaux et internationaux d'abord, besoin en logements à destination des classes moyennes ensuite. La première caractéristique est très prégnante à Lyon, la seconde davantage à Nantes. Les deux villes assument largement leur stratégie de métropolisation, laquelle peut être considérée comme réussie puisqu'elle bénéficient d'un rayonnement international croissant, ainsi que d'un dynamisme économique et démographique, le second se caractérisant par la concentration croissante de cadres (Authier *et al.* 2010 ; Masson *et al.* 2013). Ces stratégies se caractérisent par la place importante accordée aux projets d'urbanisme dans l'« assaut » de la scène nationale et internationale[2] (et, à Nantes comme à Lyon, aux évènements et institutions culturels (cf. partie 3.2)). Ceci se traduit notamment par une grande implication des collectivités dans les politiques d'urbanisme. Parmi leurs caractéristiques communes, ces deux projets ont la particularité d'avoir pour maîtrise d'ouvrage urbaine des aménageurs à capital 100% public[3]. Cela permet aux villes d'avoir la mainmise sur les grands choix d'aménagement, même si le partenariat entre intérêts publics et privés est la règle à Nantes (Devisme *et al.* 2009) comme à Lyon (Verhage et Linossier 2009). Concrètement, la conception des programmes se fait en concertation entre les acteurs privés et publics alors qu'à l'échelle des bâtiments et des espaces publics, la maîtrise d'ouvrage et la réalisation sont confiées à des entreprises privées.

La seconde raison est que ces deux villes ont fait du développement durable un atout dans leur stratégie d'attractivité, et que ces deux projets en sont d'une certaine manière les porte-étendards. Des porte-étendards qui ont obtenu une reconnaissance nationale officielle. Bottière-Chénaie et Confluence ont ainsi été récipiendaires d'un prix lors du premier concours

[1] Là encore, le terme est utilisé dans une acception large puisque nous l'employons pour désigner urbanistes (aménageur et collectivité), paysagistes, architectes, promoteurs et bailleurs.

[2] Nous empruntons cette formule à Renaud Payre (2013) qui qualifie ainsi la stratégie lyonnaise de rayonnement international.

[3] Ce qui n'est pas le cas de tous les projets, par exemple l'aménageur de Ginko est Bouygues Immobilier.

national ÉcoQuartier organisé en 2009 par le Ministère de l'environnement[1]. Le concours a décerné 26 prix parmi les 160 dossiers présentés (en 2011 plus de 400 dossiers ont été déposés). Les deux projets que nous avons sélectionnés ont tous deux reçu le « Prix national écoquartier de la densité et des formes urbaines »[2]. Ces prix leur ont permis d'obtenir une attention importante dans les médias grand public comme spécialisés, ainsi que des professionnels de l'aménagement. Les deux projets ont donc joué un rôle important dans la stratégie de communication sur le développement durable des collectivités. À Nantes, Bottière-Chénaie était un élément important de la candidature, couronnée de succès, de la ville pour être « Capitale verte européenne » en 2013. À Lyon, Confluence est l'aiguillon des politiques de durabilité urbaine, qui se traduisent par l'élaboration d'une charte écoquartier locale, d'un label municipal « Ville équitable et durable », par la quantité de communication sur le programme Concerto, ou les actions en partenariat avec le WWF. Les deux projets ont aussi en commun la multiplicité de leurs acteurs publics et privés, ce même si le projet lyonnais multiplie les assistances à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans la conception urbaine, là où les décideurs nantais sont assez dubitatifs et privilégient une équipe de conception plus resserrée.

Ces deux projets sont aussi des écoquartiers neufs réalisés sur d'anciennes friches, industrialo-portuaire à Lyon et maraîchère à Nantes. Ils sont tous deux plurifonctionnels, même si Bottière-Chénaie a l'habitat pour vocation essentielle quand Confluence comprend une large proportion de commerces et d'immeubles de bureaux ainsi que de bâtiments publics d'ampleur (hôtel du conseil régional de Rhône-Alpes, salle de spectacle, musée). Les mots d'ordre mis en avant dans la communication officielle – mixité sociale, caractère « urbain », qualité de vie, etc. – sont très similaires (cf. partie 2.2. de ce chapitre). Quant aux formes urbaines et architecturales, sur lesquelles nous revenons plus en détail dans la partie suivante, elles sont respectivement inspirées du *new urbanism* (Dupuis 2011) et du « supermodernisme » (Ibelings 2003). Toutefois, leur aspect démonstratif n'est pas comparable puisque la présence de « gestes » architecturaux exécutés par de grandes signatures était un objectif premier à Lyon et secondaire à Nantes. Eu égard au degré d'avancement des projets, les retours de notre enquête concernent la totalité du quartier à Nantes mais seulement la phase 1 de Confluence. Le tableau 10 synthétise les principales informations descriptives des deux projets.

		Bottière-Chénaie	**Confluence phase 1**
métropole	**ville-centre**	300 000 habitants	505 000 habitants
	aire urbaine	885 000 habitants	2 190 000 habitants
	1999 - 2011	+ 1,1% par an	+ 1% par an
acteurs opérationnels	**commanditaire**	Nantes Métropole	Grand Lyon
	aménageur	Nantes Métropole Aménagement (SPL)	SPLA Lyon Confluence
	commanditaires construction	Ville promoteurs et bailleurs sociaux	Conseil Général Conseil Régional promoteurs et bailleurs sociaux

[1] Baptisé Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) en 2009, il se nomme Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) en 2016.

[2] Les autres prix thématiques concernaient la sobriété énergétique, la biodiversité et la nature en ville, les déchets, la mobilité et l'écoconstruction.

contexte urbain	**type**	quartier neuf sur friche maraîchère	quartier neuf sur friche industrialo-portuaire
	localisation	périphérie Nord-Est de Nantes 4,5 km du centre-ville	Sud de la Presqu'Île de Lyon 3,1 km du centre-ville
	superficie	35 hectares	41 hectares (phase 1) + 35 hectares (phase 2) sur un site de 170 hectares
	desserte	2 arrêts de tramway bus dont une ligne à haut niveau de service	2 arrêts de tramway navette bus électrique métro à 900m
programme public	**principaux espaces publics**	parc arboré (et ruisseau) place centrale (marché) jardins partagés aires de jeux	parc en cœur d'îlot berges de la Saône darse et quais de celle-ci place nautique
	équipements publics	groupe scolaire, EPHAD, foyer de jeunes travailleurs, maison de quartier, médiathèque, gymnase	bureau de poste, groupe scolaire, hôtel de Région, musée, salle d'exposition et de concerts
programme privé	**logements**	2400 logements (35% social[1], 25% accession intermédiaire)[2]	1800 logements (20% social, 15% accession intermédiaire)
	commerces	5500m² SHON	99000m² SHON
	activités	12000m² SHON	138000m² SHON

Tableau 10. Comparaison des deux projets (sources : INSEE, Nantes Métropole Aménagement, SPLA Lyon Confluence)

Enfin ces projets sont aussi exemplaires au plan processuel, puisqu'ils présentent des formes très classiques de participation, au point de se résumer en réalité à de la consultation, voire à de l'information des habitants (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.). Pourtant, celles-ci font l'objet, particulièrement à Lyon, d'une communication importante. On peut déjà ici voir l'un des effets de l'injonction participative généralisée, déclinée en « métropole participative » à Nantes et « charte de la participation » à Lyon. À Bottière-Chénaie, la consultation s'est déroulée sous forme de réunions et enquêtes publiques, et a donné lieu à un comité consultatif de quartier. À Confluence, l'accent a été mis sur l'information, la communication et la médiatisation du projet *via* des expositions, un lieu permanent d'information (la « Maison de la Confluence »), des visites de terrains, des micros-trottoirs, des vidéos et un site internet dédié (« La Confluence on en discute », aujourd'hui hors ligne). Si la SPLA Lyon Confluence a choisi de s'en tenir à des outils classiques de « consultation », elle innove en matière de communication en regroupant ses multiples outils sous l'appellation « concertation ». Le terme a aussi été copieusement utilisé pour qualifier la démarche mise en place pour la seconde phase du projet (à partir de 2011) visant à organiser en commissions thématiques le travail des différents partenaires du projet.

[1] Foyer de jeunes travailleurs (FJT : 114 logements), résidence service (16 logements) et résidence pour jeunes travailleurs handicapés (REVE : 18 logements) compris.

[2] Objectifs (présentés comme des résultats dans les documents de communication) : comme nous l'expliquons dans la partie 3.2., ces parts, notamment celle des logements en accession intermédiaire, sont en réalité inférieures.

Produits d'une même époque, ces deux écoquartiers partagent donc de nombreux points communs qui permettent de saisir à la fois les enjeux globaux de la production de l'urbain, et particulièrement la mise en pratique de son idéologie, mais aussi des différences liées à leur définition et aux particularités locales qui permettent d'amener une subtilité plus importante dans l'analyse. Ce sont ces différences entre la vitrine métropolitaine qu'est Confluence et le projet plus modeste qu'est Bottière-Chénaie (le rôle de vitrine métropolitaine est à Nantes surtout celui du projet de l'Île (Beaulieu), même si Bottière-Chénaie occupe une place particulière dans la stratégie de rayonnement nantaise) qui justifient de les étudier parallèlement. Alors qu'une contradiction existe entre injonction au local et urbanisme standardisé, ces deux projets permettent de mettre en rapport le processus de production, qui touche toutes les villes, avec les différences contextuelles, stratégiques et politiques qui demeurent, voire se renforcent, dans l'actuel contexte de mondialisation et de concurrence (renforcement par volonté de différenciation notamment).

4.2. Urbanisme standardisé et enjeux locaux

4.2.1. Bottière-Chénaie, un projet stratégique dans la politique d'attractivité de Nantes

À Nantes, comme dans toutes les villes (cf. chapitre 4, partie 1.1.), l'objectif de la municipalité est d'attirer des entreprises et leurs cadres. Les politiques mises en œuvre en ce sens semblent fonctionner puisqu'entre 1999 et 2011 leur nombre est passé de 21800 à 34300 selon l'INSEE (soit de 18,2% à 23,9% de la population active, les ouvriers étant 16,3% à Nantes (contre 12% à Lyon)[1]). Le dynamisme de Nantes repose avant tout sur une croissance des emplois, elle-même liée au fait que la ville a su profiter du fait de n'être « qu'à » deux heures de TGV pour « *attirer plusieurs grandes entreprises qui ont ainsi délocalisé une partie de leurs activités* » (Masson *et al.* 2013 : 6). Une dynamique que la ville entretient en faisant de l'architecture et de la culture deux axes clefs des politiques de la municipalité et de l'agglomération. La stratégie de recherche d'attractivité de Nantes est, depuis près de trente ans, de se positionner sur les thématiques de la qualité de vie et des politiques sociales et culturelles (Masson *et al.* 2013).
La ville tente de gommer progressivement les témoignages jugés négatifs de son histoire, celle d'une ville ouvrière et industrielle, d'une part, celle d'une ville de la grande bourgeoisie commerçante et industrielle, d'autre part. Pour ce faire, elle mise sur ses actions et sa communication en matière de culture (Folles journées, compagnie Royal de Luxe) et d'urbanisme (première ville à réintroduire le tramway, projets de Madeleine-Champs-de-Mars et de l'Île-de-Nantes). C'est en continuité de ces politiques que Nantes a fait en sorte de se distinguer par ses performances en matière de développement durable. Avant d'être nominée *Capitale verte européenne* en 2013, et ainsi de bénéficier d'un éclairage médiatique international, Nantes avait largement investi la question des transports dits « doux » ou « propres », avec une réflexion de longue date sur les transports en commun et la place de la voiture en ville, puis plus récente sur le vélo, et surtout l'investissement des valeurs du développement durable dans tous ses projets urbains récents. Pour la mairie de Nantes, il s'agit à Bottière-Chénaie comme sur d'autres projets, dont la rénovation du quartier du Pré-Gauchet ou l'Île-de-Nantes, de « *faire la preuve de l'urbanisme durable* » (Barthel 2009). Ces projets sont conçus comme autant de témoignages de son savoir-faire et de son excellence, et sont inclus dans la politique d'attractivité de la ville.

[1] Les moyennes nationales sont de 15,3% de cadres et de 22,7% d'ouvriers dans la population active en 2011.

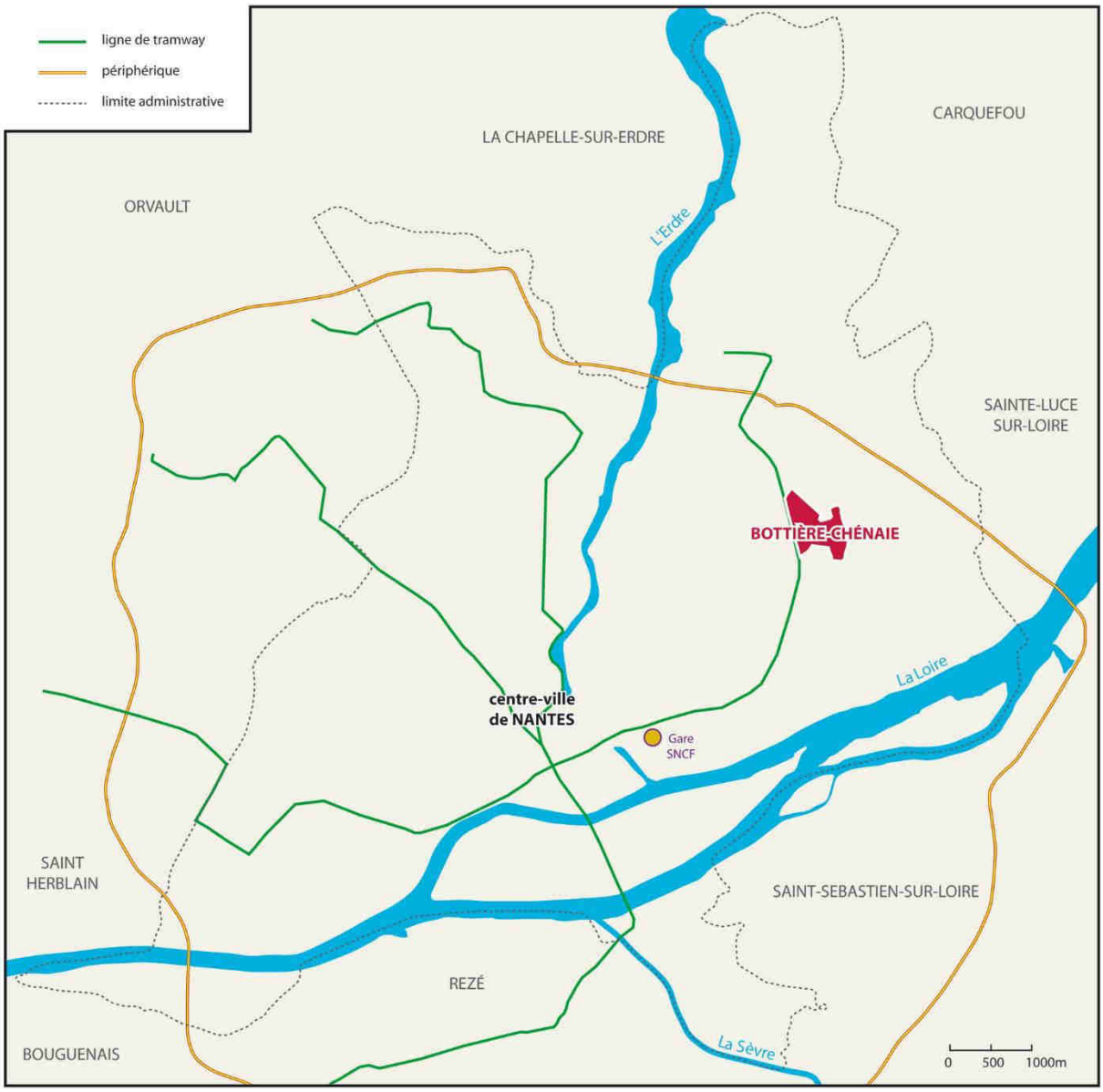

Figure 36. Carte de situation de Bottière-Chénaie (fond de carte : IGN)

L'écoquartier de Bottière-Chénaie joue un rôle particulier dans la poursuite de cet objectif. Construit sur d'anciennes tenues maraîchères (encore exploitées à la fin des années 1990) à la périphérie Est de la ville de Nantes. Situé à 4,5km du centre-ville de Nantes (cf. figure 36), il est desservi par la ligne de tramway n°1 (arrêts Souillarderie et Pin Sec) ainsi que par les lignes de bus 11 et 12 et la ligne à haut niveau de service C7 (depuis 2012).

La conception urbaine du quartier a été réalisée par l'architecte Jean-Pierre Pranlas-Descours et l'atelier de paysages Bruel-Delmar. La ligne directrice de l'aménagement se résume par un slogan du projet : « *faire un nouveau morceau de ville* ». La friche sur laquelle s'inscrit le projet se situe entre les grands ensembles de la Bottière à l'Ouest et les lotissements pavillonnaires de Chénaie à l'Est, le centre du Vieux-Doulon au Sud-Est et le collège-lycée de la Colinière situé dans le parc éponyme au Sud[1]. Le site est traversé par une voie ferrée très peu utilisée et par

[1] Parc largement évoqué dans *La Forme d'une ville* (1985), ouvrage dans lequel Julien Gracq dresse le portrait urbain du Nantes dans lequel il a vécu. Le groupe scolaire de Bottière-Chénaie se nomme Julien Gracq pour cette raison.

la route de Sainte-Luce, un axe majeur de circulation (18 000 véhicules/jour). Ses frontières Ouest et Nord sont matériellement très marquées puisque constituées par une double voie ferrée – celle du tramway et celle du tram-train – et n'autorise que deux points de passage.

Figure 37. Lignes de tramway et de tram-train entre Bottière-Chénaie et Bottière (janvier 2015)

Le site d'origine est très fragmenté. L'objectif affiché était d'insérer le projet comme un élément qui assure le lien entre les espaces existants. Deux axes de travail ont été privilégiés. Le premier a été de retrouver la topographie du site en faisant réapparaître le ruisseau des Goards qui avait été busé du temps des activités maraîchères. Le second a été de concevoir les formes urbaines comme une transition entre les barres de Bottière et les pavillons de Chénaie ou de Doulon. Jean-Pierre Pranlas-Descours a « mélangé » les typologies et imposé aux concepteurs des programmes immobiliers des îlots composés au Sud (à l'Est dans un cas) d'une barre reprenant (en plus large) la typologie des barres de Bottière (12 mètres de large qui deviennent 16, R+5) et au Nord (à l'Ouest dans un cas) de maisons individuelles denses devant rappeler le pavillonnaire voisin. Trois îlots situés à l'Est du quartier font exception et se composent de programmes d'habitat intermédiaire. Les îlots résidentiels sont largement fermés, parfois traversés par d'étroits cheminements baptisés venelles (cf. figure 38). Afin de laisser de la place au généreux espace public qu'est le parc des Goards, a été fait le choix d'une densité forte dans les îlots de logements. L'ensemble est conforme aux standards architecturaux et urbanistiques du moment : densité[1], rapport à la rue, supermodernisme, matériaux de façades variés, etc.

Figure 38. Logements collectifs (à droite) et individuels (à gauche) à Bottière-Chénaie

[1] Outre la question du développement durable, il s'agit là d'un choix urbanistique à l'échelle de Nantes : « *les ZAC nantaises sont conçues dans un esprit de densité pour "faire ville"* » (Devisme *et al.* 2009 : 145).

À partir d'un programme initial de 1600 logements livrés entre 2008 et 2015, l'ampleur du projet a progressivement augmenté pour atteindre l'objectif de 2400 logements à l'horizon 2018. Le programme d'habitat comprend une large proportion de social (35% en incluant tous les types) et réserve 25% de ceux-ci aux acheteurs bénéficiant des dispositifs nationaux et locaux d'accession aidée à la propriété (voir ci-après). Les 40% restant ont été achetés par quelques propriétaires occupants, mais sont majoritairement en locatif libre après des achats à travers des dispositifs de défiscalisation de type loi Scellier. Le programme d'habitat comprend, en outre, un foyer de jeunes travailleurs (114 logements), une résidence-services (16 logements) et un établissement pour personnes âgées dépendantes (80 lits).

Figure 39. Plan de Bottière-Chénaie en 2013 (fond de carte : Open Street Map)

Outre l'habitat, la programmation comprend l'implantation de 5500m² de commerces et d'un marché les mercredis après-midi. Ces commerces (boulangerie, supermarché, pharmacie, banque, opticien, tabac-presse) se situent autour de la route de Sainte-Luce et de la place du Commandant Cousteau qui accueille aussi le marché. Les équipements publics sont un

gymnase, une maison de quartier/centre de loisirs, une crèche (associative), et surtout un groupe scolaire (quinze classes dont une adaptée à un public handicapé) et une médiathèque. Ces deux derniers équipements ont la particularité d'avoir étés, pour la médiathèque, le premier bâtiment livré (en 2007), et pour le groupe scolaire, d'avoir étés ouverts dès l'arrivée des premiers habitants. La stratégie de Nantes Métropole de déployer ces équipements avant ou en même temps que la réalisation des logements, témoigne de l'intérêt porté à la réussite de ce quartier phare dans la communication de la ville, et de la manière dont elle réfléchit sa stratégie pour attirer des jeunes couples (de cadres) avec ou sans enfants (voir ci-après).

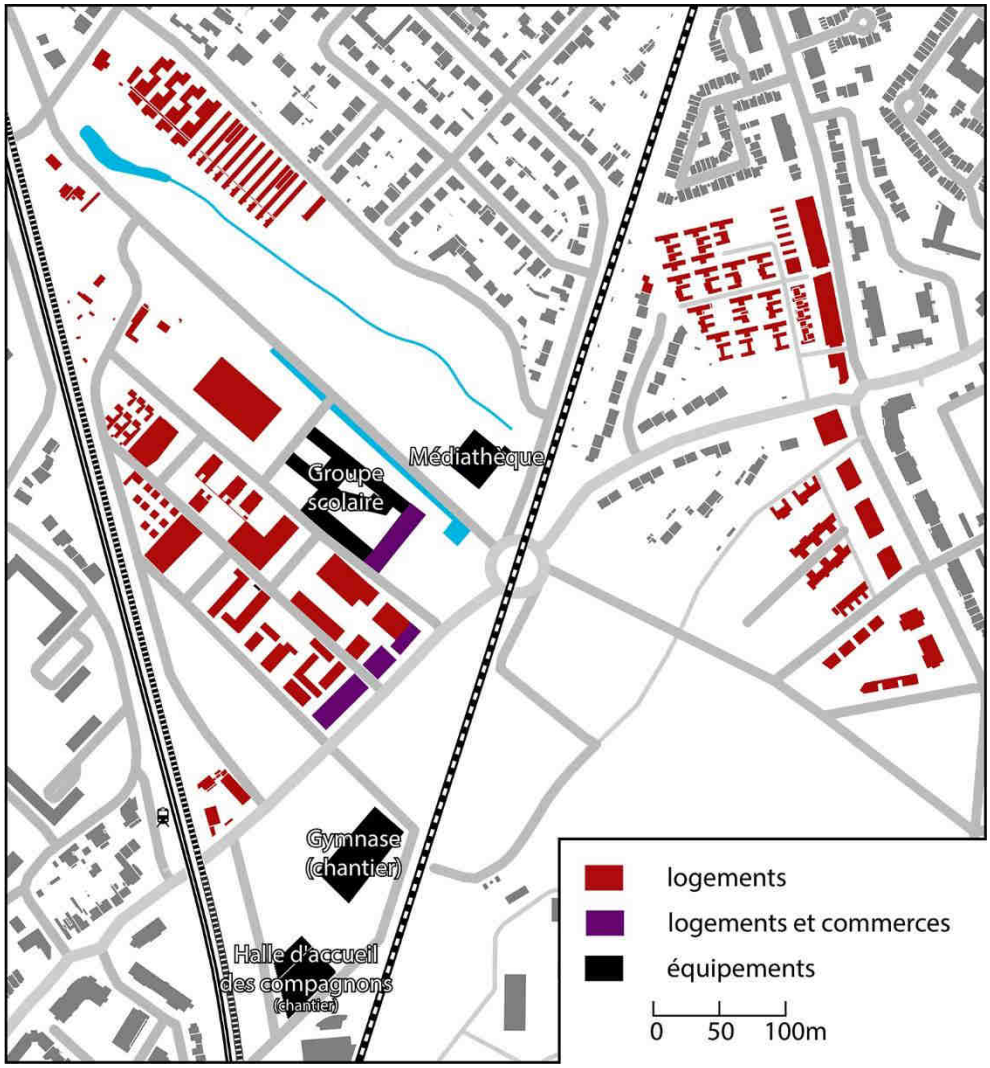

Figure 40. Plan d'occupation de Bottière-Chénaie en 2013 (fond de carte : Open Street Map)

Enfin, comme dans tous les écoquartiers, une attention particulière a été portée à l'aménagement des espaces publics. L'atelier Bruel-Delmar, en charge de ces espaces, a décidé de conserver les jardins « partagés » (ex jardins ouvriers) déjà présents et d'en créer d'autres (de taille plus modeste), de réaliser de nombreuses petites zones de jeux, de planter des arbres fruitiers à disposition des habitants dans les rues et de réaliser un grand parc autour du ruisseau des Goards. Ce parc se compose d'une vaste prairie fleurie, de divers cheminements, d'aménagements « ensauvagés » des bords du ruisseau et de « zones de biodiversité » (non entretenues). Quelques éoliennes puisent l'eau pour irriguer le ruisseau s'il est trop asséché. On retrouve aussi des noues paysagères chargées d'évacuer les eaux de pluie dans les rues.

Place du commandant Cousteau (à droite le groupe scolaire (et logements), à gauche le FJT (et logements)

Route de Sainte-Luce (plus gros axe du quartier 18000 véhicules/jour)

Jardin privatif (Résidence des Arts)

« Venelle » surélevée (R+1)

« Venelle » au niveau du sol

Logements individuels

Immeuble de logements

Immeuble de logements

Figure 41. Vues de Bottière-Chénaie (planche 1/2)

Axe secondaire (rue René Dumont), « noue paysagère »

Aire de jeux publique

Place au sein d'un ensemble piétonnisé qui regroupe 168 logements au Nord-Est de la ZAC

Parc et ruisseau des Goards

Parc et ruisseau des Goards

Pont au-dessus du ruisseau. À droite les logements sociaux expérimentaux de la Sècherie

Grilles du programme de la Sècherie

Passage du tramway à la limite avec Bottière

Figure 42. Vues de Bottière-Chénaie (planche 2/2)

Ces éoliennes comme les noues ou les zones ensauvagées sont présentes dans la plupart des écoquartiers (cf. chapitre 4, partie 2.2.1.). Si ces technologies font partie du quotidien des habitants, elles étaient toujours lors de notre enquête, deux ans après celle de Vincent Renauld (2012), sources d'incompréhension (surtout vis-à-vis des espaces peu entretenus et de la présence incommodante d'éphémères et de moustiques en raison de l'eau en surface). Les bâtiments n'ont pas bénéficié d'un traitement technologique aussi poussé que pour d'autres projets de la même époque, dont Confluence. Ils se contentent de respecter les réglementations thermiques en vigueur (2005 puis 2012) et, pour certains, d'afficher le label BBC. Il s'agit d'un choix fondé sur le refus de ce que les responsables du projet appellent « la quincaillerie écologique »[1].
Toutefois, le modèle esthétique durable s'impose aussi à Bottière-Chénaie à travers la présence de panneaux solaires thermiques ou voltaïques, puis de bardages et d'huisseries en bois. S'y ajoutent le vocabulaire et les solutions employés pour mettre en avant une identité locale « artisanale » et « maraîchère ». Toute aussi standardisée, cette politique se traduit ici par l'emploi du terme venelle pour qualifier les passages au sein des îlots, soit un terme ancien synonyme de ruelle et plus précisément de celles où se trouvaient les artisans (le terme est aussi employé à Confluence), et par la conservation de certains éléments du patrimoine maraîcher (mûrs, châteaux d'eau) voire ouvrier (jardins potagers[2]) ou les multiples clins d'œil, virant parfois au pastiche, réalisés sur les constructions (plexiglas ondulé pour rappeler les baraquements des maraîchers, béton imprimé rappelant les murs en pierre qui séparaient les parcelles).

En ce qui concerne les maîtrises d'ouvrage des projets de bâtiment, on retrouve les bailleurs locaux (Nantes Habitat et la Nantaise d'Habitation) ainsi qu'un mélange de promoteurs d'envergure régionale (CIF Coopérative, Atréalis, Logi Ouest, Espacil) et nationales (Bouygues Immobilier, Kaufman & Broad, Bouwfonds Marignan), les premiers étant les plus représentés. Il en de même pour l'architecture où les agences locales (In Situ, Block, Garo-Boixel, Valéry Joncheray) côtoient des agences travaillant à l'échelon national ou international (Atelier Nord-Sud, Sophie Delhay, Barthélémy-Griño, Pierre Gautier, Claus en Kaan). Si certains des architectes qui sont intervenus jouissent d'une certaine notoriété, il n'y a pas eu, contrairement à Confluence, une recherche particulière de « grands noms ». Notons que le fait de mobiliser des agences et des promoteurs locaux fait partie de la politique nantaise en termes de gestion des projets d'urbanisme, identique en cela sur les différentes ZAC de l'agglomération.

Pour la ville des Nantes, ces réalisations poursuivent deux buts qui s'inscrivent dans sa stratégie de métropolisation. Le premier est de lui assurer un gain en capital symbolique à travers son exemplarité en matière de développement urbain durable. Le second est de lui permettre d'attirer des couples de jeunes cadres en leur proposant des logements intéressants. C'est un objectif explicite du projet Bottière-Chénaie et plus généralement de la politique d'habitat de la Ville de Nantes, laquelle doit gérer l'afflux de nouveaux arrivants et souhaite qu'une grande part puisse vivre au sein de la ville-centre. Cette politique se traduit à Bottière-

[1] Cette expression a été employée en entretien à la fois par le directeur de l'urbanisme de Nantes Métropole, l'architecte en chef de la ZAC et le chargé d'opération de Nantes Métropole Aménagement

[2] Notons qu'ils sont rebaptisés « partagés » ou parfois « familiaux », ce qui est une forme de folklorisation du patrimoine ouvrier qui évacue le terme pour conserver une image d'Epinal valorisable (Collet 2015 ; Pinçon et Pinçon-Charlot 2013).

Chénaie par le fait de donner à ces populations, généralement de classe moyenne, les services auxquels elles aspirent dès leur arrivée (volontarisme en matière d'équipement (particulièrement l'école), d'implantation des commerces et de transport), et par l'importante part de logements réservée au dispositif nantais d'accession aidée.

Ce mécanisme s'adresse aux foyers qui ont des revenus trop élevés pour bénéficier de dispositifs d'accession aidée nationaux et il ne s'applique qu'à des logements neufs[1]. Il impose en retour aux habitants de s'engager à demeurer sept ans dans le logement acquis de la sorte. Comme le remarquent Pierre-Arnaud Barthel et Célia Dèbre (2010), l'objectif de mixité (les auteurs parlent de « *mixité à la nantaise* ») que fixent les élus consiste d'abord à avoir une mixité de produits de logement à destination des locataires du secteur libre, des primo-accédants et des propriétaires-occupants. Ce dispositif est selon eux la clef de voûte du développement d'une mixité d'occupation, comprise à l'échelle de l'opération, et incluse dans le cahier des charges destiné aux promoteurs immobiliers (dans le cadre des projets où la collectivité est impliquée). Cet objectif se mêle dans la commande à « *des enjeux forts en matière de qualité architecturale, environnementale et d'usage* » (Barthel et Dèbre 2010 : 76).

Le dispositif prend la forme d'un prix de vente des logements limité, négocié avec les promoteurs en échange de droits à construire (achat et droits) cédés à prix réduit par la commune. Comme en témoignent les acteurs rencontrés à Nantes, la limitation des prix de vente est largement utilisée par les promoteurs comme argument, lorsqu'ils négocient (à la baisse) le prix des terrains constructibles (le discours déployé avançant des doutes sur la faisabilité économique des opérations). En réalité, et malgré une entente cordiale pour faire baisser les tarifs du foncier, les promoteurs se sont, notent Pierre-Arnaud Barthel et Célia Dèbre, battus pour construire à Bottière-Chénaie et ont souvent, une fois sélectionnés, négocié les tarifs de vente à la hausse, ou baissé la part de logement abordable dans leurs programmes. À cela s'ajoutent des effets de démarcation spatiale entre les primo-accédants selon qu'ils bénéficient ou non du dispositif d'aide. Les premiers ont vu les prestations de leurs logements rognées (matériaux, isolation, équipements), illustrant par la pratique la réflexion de Laurent Devisme et ses coauteurs pour qui « *à Nantes comme ailleurs, la réalisation d'un écoquartier bute sur la difficulté pratique de lier le social et la qualité environnementale. Il est bien sûr plus facile de faire un écoquartier ciblé sur les populations aisées…* » (Devisme *et al.* 2009 : 97). De fait, Bottière-Chénaie a été, lors des premières livraisons, largement marqué par des malfaçons dans les constructions. De plus, les logements « abordables » sont souvent situés par les promoteurs aux endroits les moins bien « placés » de leurs réalisations (exposés au trafic routier ou aux nuisances sonores). Ces effets de démarcation sont acceptés, voire souhaités, par les bailleurs qui trouvent cela plus pratique pour des questions de gestion quotidienne de leur parc.

De fait, les objectifs de mixité des projets urbains concernés ont été en pratique limités en raison de « *principes de réalité et autres réflexes ségrégatifs* » (Barthel et Dèbre 2010 : 86). Finalement, les projets réalisés sont « *habités ni par les ménages riches ni par les très pauvres. Ultime paradoxe, ces opérations sont des "mixages entre plusieurs éléments" peut-être pas très différents d'un point de vue social* » (ibid. : 90). La volonté de mixité affichée se heurte ici de plein fouet au processus de la production contemporaine de l'urbain et à la large part qu'elle accorde aux intérêts privés (cf. chapitre 3). De plus, si l'on se penche sur elle à une échelle plus large que celle de l'opération, la question de la mixité sociale éclaire différemment le processus métropolitain en cours : Bottière-Chénaie est habité par des populations plus aisées que les espaces qui le jouxtent

[1] Ce sont les promoteurs qui sont chargés de déposer et de défendre les dossiers de leurs clients devant les commissions.

(quartiers de Doulon et de Bottière) et peut apparaître comme une première étape de la gentrification de la périphérie Est de la ville, laquelle est déjà en cours le long de la ligne de tramway (Masson *et al.* 2013). Philippe Masson et ses coauteurs montrent que les quartiers pavillonnaires des ouvriers et employés nantais ont fait, et font encore, l'objet d'un processus de gentrification qui participe à la raréfaction des classes populaires dans Nantes même. La publicité faite par la collectivité de la mixité sociale de Bottière-Chénaie masque la réalité d'un quartier homogène socialement, ce qui est probablement souhaité mais difficile à assumer publiquement pour les élus et les concepteurs (cf. chapitre 7, partie 2.1.)

4.2.2. Confluence, la vitrine métropolitaine lyonnaise

Un phénomène identique est observable à Confluence. Alors que la communication de la municipalité et de l'aménageur vante la mixité sociale[1], qui s'intéresse à cet espace entre Rhône et Saône depuis plusieurs années sait que le projet – situé à proximité immédiate du quartier pauvre de Sainte-Blandine et la gare de Perrache – a déjà largement modifié et continue de le faire la sociologie des lieux. Si cette ambition n'est jamais assumée ouvertement, il faut bien constater que l'aménagement d'un projet largement élitiste (Bethemont 2007) dans ce contexte, ainsi que sa desserte par le tramway (ligne 1), s'accompagne de la gentrification du Sud de la Presqu'Île dans son ensemble et des environs du projet en particulier. Pour une ville revendiquant sa place en tant que métropole mondiale et européenne[2], et cherchant à se distinguer par ses projets urbains (Boino 2009 ; Payre 2013), la possibilité de bénéficier d'un foncier de 150 hectares de friche portuaire, industrielle et logistique disponible (l'activité du port Rambaud s'est arrêtée définitivement en 1996) en son cœur ne pouvait qu'être séduisante.

Le projet Confluence s'étend jusqu'au point où la Saône se jette dans le Rhône, là où se dresse désormais le Musée des Confluences. L'espace du projet s'achève avec le territoire administratif de la ville de Lyon, et s'ouvre vers la vallée du Rhône qui devient immédiatement le « couloir de la Chimie »[3]. À l'Ouest, l'espace est borné naturellement par la Saône et les balmes de la commune de Sainte-Foy-lès-Lyon. À l'Est, c'est le Rhône, ou plutôt l'autoroute A7, qui emprunte le quai rectiligne tracé par l'ingénieur Antoine Michel Perrache en 1766 (dans le but de déplacer le confluent vers le Sud) qui fixe la limite du site. Au Nord, il touche le quartier ouvrier de Sainte-Blandine puis un peu plus haut la gare de Perrache. Inaugurée en 1857, celle-ci se dresse comme une barrière coupant la Presqu'Île en deux : à travers les voies de chemin de fer qui sont au niveau du sol, d'une part, et les différents niveaux de la gare, d'autre part.

[1] Elle est parfois même revendiquée sur un ton que l'on peut qualifier de caricatural, qui la symbolise dans les vidéos et images en 3D de présentations du projet par la présence de personés âgées, handicapées ou de couleur au milieu d'une majorité de jeunes se distinguant essentiellement par leur tenue comme le remarque Isabelle Grudet : « *on y voit des touristes (un plan à la main et cherchant leur chemin), des habitants (en tenue décontractée) et des professionnels (en tenue plus stricte)* » (2010 : 116).

[2] La ville communique largement sur sa place dans divers classements internationaux (cf. communiqué de presse faisant le bilan de l'attractivité de la ville en 2014 : http://www.onlylyon.org/content/media/document.php?id_document=3957&id_format=1).

[3] Zone située sur plusieurs communes immédiatement au Sud de Lyon, surnommée ainsi car elle compte une grande concentration d'usines de l'industrie chimique (certaines usines étant classées Seveso 2).

Figure 43. Passage du tramway sous les voûtes de la gare Perrache en 2011 (à gauche) et gare dans les années 1970 (à droite)[1]

Cette séparation, caractérisée par les voûtes qui supportent l'édifice, était à l'origine volontaire : elle devait marquer la limite entre la partie résidentielle et bourgeoise et la partie industrielle et portuaire de Lyon (où était aussi située la prison). Depuis cette période, les couches successives d'infrastructures qui s'y sont rajoutées – autoroute A7, accès routiers, gare routière, lignes de tramway – n'ont fait qu'amplifier cet aspect en la rendant difficilement franchissable. Ceci a eu pour effet de donner une image très négative du quartier de Perrache et de Sainte-Blandine, baptisé, plus ou moins affectueusement, « derrière les voûtes » (en fonction du côté duquel vivent ceux qui prononcent l'expression). De fait, le quartier de Sainte-Blandine est encore l'un des plus pauvres de la ville de Lyon et le Sud de la Presqu'Île, même si le projet Confluence en a évacué une grande partie, a encore la réputation d'être un quartier de trafics et particulièrement de prostitution. Une réputation que le projet s'applique à gommer[2]. Comme l'illustre la figure 44, L'espace du projet est relativement enclavé, même si un pont l'ouvre depuis 2014 vers le reste de Lyon (en l'occurrence le quartier Gerland), et qu'il est desservi par le tramway (ligne 1, arrêts Hôtel de Région-Montrochet et Sainte-Blandine), par une navette de bus électrique (S1) et épisodiquement par la navette fluviale gérée par le centre commercial (le « vaporetto »).

[1] Sources : respectivement https://69hereweare.wordpress.com/2011/02/20/urban-walk-about-perrache/ et http://www.vanupied.com/lyon/monument-lyon/gare-de-perrache-a-lyon-confluence.html

[2] Nous revenons sur la manière dont cet aspect du projet est pensé, et plus ou moins assumé, à la fois par les concepteurs et les habitants dans la partie 1.2. du chapitre 7.

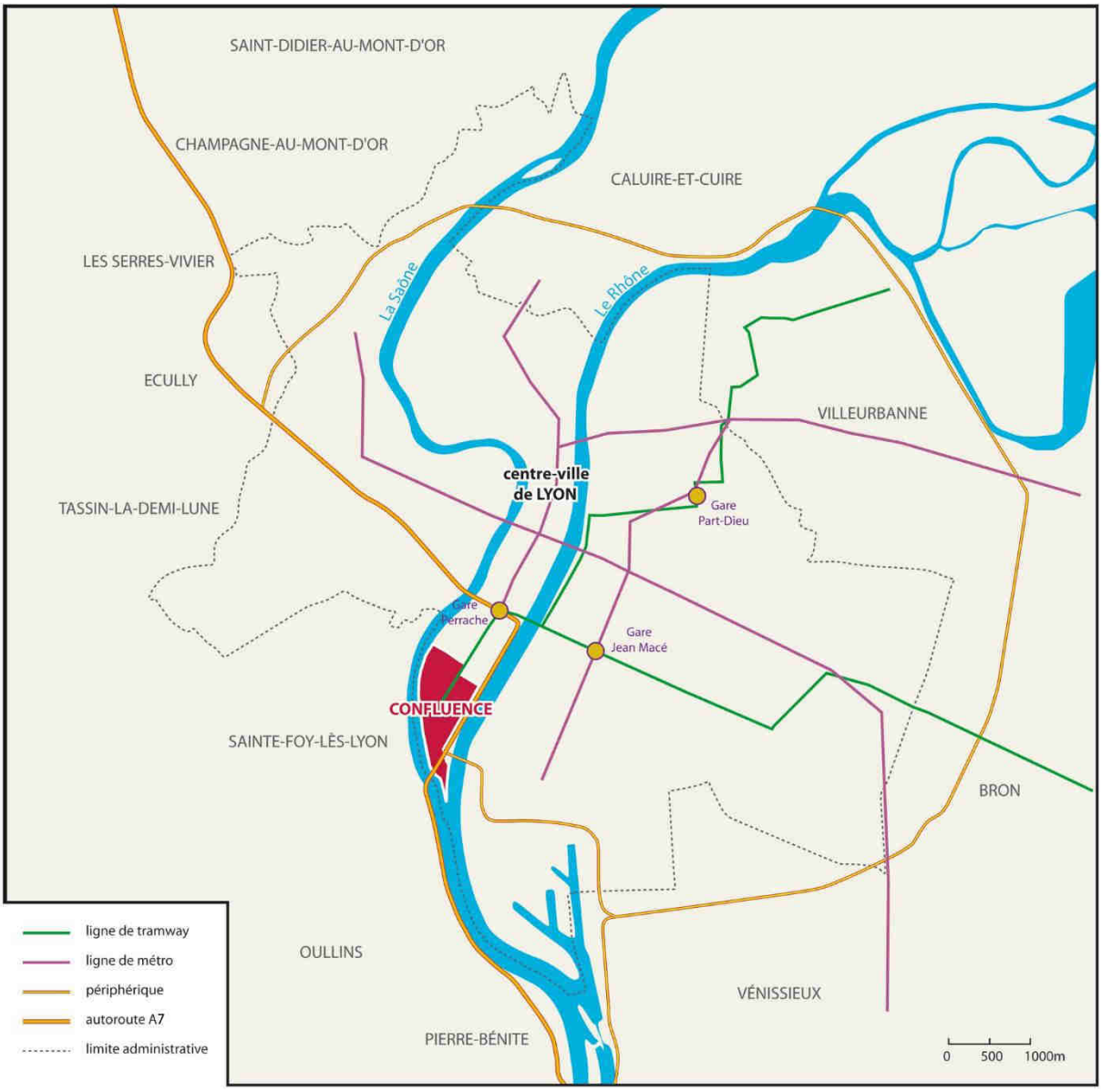

Figure 44. Carte de situation de Confluence (fond de carte : IGN)

Le projet, dont les premières esquisses ont été réalisées à la demande de Raymond Barre – l'aménagement du Confluent était inscrit en 1995 à son programme de campagne – a mis du temps à se concrétiser. Il en a été ainsi parce que le maire de l'époque avait décidé d'inscrire l'aménagement du confluent sur le temps long, et surtout parce qu'une partie du foncier de cet ancien site industriel, propriété de VNF (Voies Navigables de France), d'EDF et de la SNCF, n'était pas disponible, enfin parce que le site, extrêmement pollué, nécessitait de gros travaux avant d'être aménageable. Une « mission Confluence » fut créée au sein du Grand Lyon en 1997. Elle lança un concours international qui portait déjà en lui la volonté de distinction grâce à la présence de grands noms au « casting ». Le projet gagnant, rendu public en 1998, était signé par les architectes Thierry Melot, Oriol Bohigas et Catherine Mosbach. La SEM (Société d'Economie Mixte) Lyon Confluence fut créée en 1999 avec pour mission de le mettre en œuvre. Jugeant que le premier projet – qui faisait de la possibilité de détruire la barrière de Perrache et de faire disparaître l'emprise de l'autoroute une condition *sine qua non* de sa réalisation – était peu crédible, mais aussi trop définitif et pas assez innovant. Celui-ci fut vite remisé et le soin de faire des propositions d'aménagement fut confié en 2000 aux cabinets

parisiens de François Grether (urbanisme) et de Michel Desvigne (paysagiste). Tous deux avaient aussi déjà une certaine reconnaissance professionnelle et médiatique, le second ayant été nommé Grand Prix de l'Urbanisme en 2003, quand le premier profitera notamment de l'exposition médiatique de Confluence pour obtenir la même distinction en 2012. Leur projet – qui retient l'hypothèse de « faire avec » les infrastructures existantes que sont l'autoroute, la gare de Perrache et les voies de chemin de fer – propose un phasage des opérations et s'attaque à une première tranche située à l'Ouest du site, c'est-à-dire sur les 41 hectares qui s'étendent du Cours Charlemagne aux berges de la Saône. C'est l'arrivée de Gérard Collomb à la mairie et à la présidence de la communauté d'agglomération (métropole depuis le 1er janvier 2015) en 2001 qui a accéléré la mise en route du projet. Ce dernier a choisi de faire du quartier à venir un symbole de son, puis de ses, mandats (il a été réélu pour la troisième fois en 2014). C'est lui qui a aussi imposé l'idée d'organiser le projet autour d'un centre commercial (devenu le « pôle de commerce et de loisirs »). Le plan de la première phase a finalement vu le jour en 2003, en même temps que la création de la ZAC. En 2010, la réflexion sur la seconde phase est entamée avec une nouvelle équipe toujours composé de l'atelier de Michel Desvigne, cette fois associé au célèbre cabinet d'architecture suisse Herzog et de Meuron[1].

Le projet de François Grether et Michel Desvigne fait de l'aménagement paysager des lieux, de la mixité fonctionnelle et de la diversité architecturale, ses premières priorités. L'intervention d'un bureau d'études en tant qu'assistance à maîtrise développement durable dès 2002, puis l'inscription au programme Concerto en 2004, a donné rapidement au projet une importante composante durable et fixé des exigences élevées en matière de densité, de traitement des espaces publics (perméabilité à l'eau) et de consommations énergétiques. C'est cette orientation qui a abouti à l'obtention du prix ÉcoQuartier en 2009 et à la labellisation WWF One Planet Living en 2010. Enfin, la communication occupe une place centrale dans le projet, ce qui se caractérise par son abondance et sa diversité[2], mais aussi par la présence du chargé de communication parmi les membres de l'équipe de direction de la SPLA. Comme l'explique Isabelle Grudet, qui a étudié le marketing du projet, « *au moment de la deuxième partie de la consultation sur les îlots A, B et C en 2005, la question de la communication, importante depuis la création de la Sem (1999), est devenue prioritaire* » (Grudet 2010 : 118).

[1] Si nos interlocuteurs font référence à cette seconde phase dans les entretiens, notamment pour la comparer à la première (et émettre un jugement sur celle-ci), sa conception et plus encore sa réalisation n'étaient pas assez avancées au moment de notre enquête (elles sont loin d'être abouties au moment de la rédaction de cette thèse) pour que nous puissions l'intégrer vraiment dans notre analyse. Nous ne la présentons pas ici (à quelques exceptions près).

[2] Les trois tomes de la série de nouvelles et de photographies baptisée « La Confluence : mémoire en mutation », ou l'exposition « Lyon confluence : laboratoire de renaissance » organisée à la Cité de l'Architecture à Paris en décembre 2011 et janvier 2012 sont probablement les meilleurs exemples d'une communication visant elle-même une forme d'innovation et d'excellence. Cette communication se décline aussi par la présence sur les lieux d'une exposition dépassant largement la « bulle de vente » habituelle, par l'organisation de visites du site et d'évènement sur celui-ci, et l'édition d'un journal. Elle marque aussi son succès par le nombre de publications, dans la presse spécialisée ou non, d'articles sur le quartier, le musée, le centre commercial ou l'architecture.

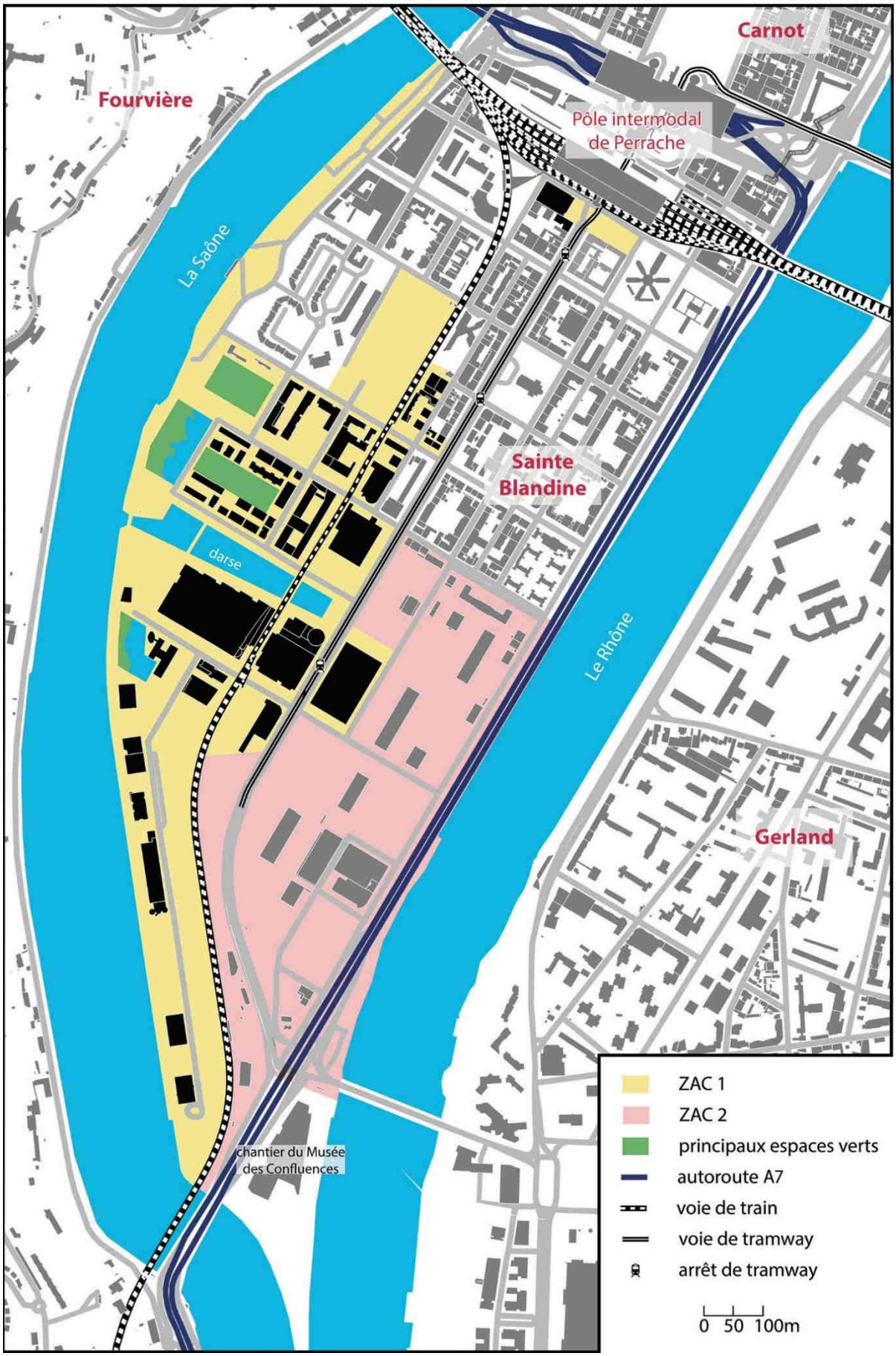

Figure 45. Plan de Confluence en 2013 (fond de carte : Open Street Map)

Outre un programme d'habitat qui mêle logements de standing, accession à la propriété et logements sociaux, l'écoquartier se caractérise par une grande variété d'activités. Le Grand Lyon, qui porte le projet, n'est pas la seule collectivité qui a cherché à bénéficier de l'exposition des lieux. Le Conseil Régional de Rhône-Alpes y a installé son hôtel de Région et le Conseil Général du Rhône a entrepris d'y édifier le Musée des Confluences. Ce projet, à l'architecture déconstructiviste signée Coop Himmelblau, a défrayé la chronique médiatique de la décennie passée en raison de la durée de son chantier et du rapport de un à quatre entre son coût prévu et effectif[1]. Il a longtemps été considéré comme un fardeau par la SPLA et le Grand Lyon qui, sans en être responsables, devaient faire avec une image négative associé au nom Confluence (longtemps, le musée, pourtant en chantier, n'a pas été représenté sur les plans du quartier). Le musée a finalement intégré le giron de la métropole du Grand Lyon au 1er janvier 2015.

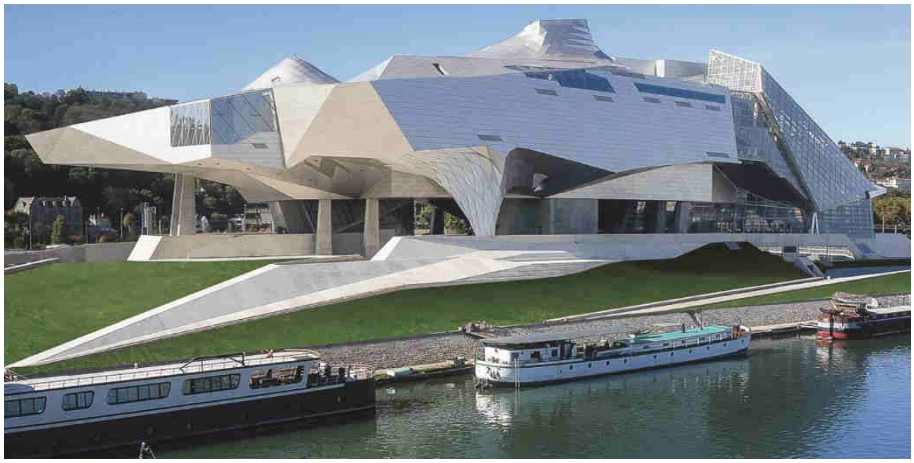

Figure 46. Le musée des Confluences (2014)[2]

En ce qui concerne les activités privées, on trouve tout d'abord de nombreux bureaux dont les sièges régionaux et nationaux de grosses entreprises (voir ci-après). L'objectif affiché par le Grand Lyon est 30 000 emplois sur le site lorsque le projet sera achevé. Les commerces sont aussi une grande part de l'activité de Confluence. En premier lieu, vient le « pôle de commerces et de loisirs » et ses 53 000m² de surface de vente. Conçu sur le modèle du *mall* nord-américain (Berdet 2013), il comprend un supermarché, une centaine de boutiques, un *foodcourt* (12 restaurants) ainsi qu'un cinéma de 14 salles, une ludothèque, une salle de sport et un hôtel de 150 chambres. La présentation se veut haut de gamme (« *le shopping quatre étoiles* » dit le slogan) et la plupart des marques présentes correspondant à ce positionnement (de Apple à Hollister, même si on y retrouve aussi un McDonald et un Subway). S'y ajoutent des commerces en pied de porte dans les rues de la partie résidentielle, dont un bureau de poste, une boulangerie et un supermarché bio. Des restaurants, bars et boîtes de nuit, plus ou moins luxueux, complètent le programme commercial. Enfin, outre le musée des Confluences, la Sucrière sert à la fois de salle d'exposition et de concerts.

[1] Alors que le permis de construire a été validé en 2003, le chantier n'a été achevé et inauguré qu'en décembre 2014 (en l'absence remarquée de représentants du Gouvernement, malgré la grande ambition du lieu à l'échelle française et européenne), après de nombreux problèmes techniques (surtout au niveau des fondations, situées dans une zone alluviale instable) qui ont entraîné le passage d'un budget initial de 61 millions à un coût final de 267 millions d'euros (source : http://www.capital.fr/a-la-une/actualites/les-chiffres-delirants-du-musee-des-confluences-de-lyon-747892).

[2] Source : http://www.huffingtonpost.fr/2014/12/19/musee-des-confluences-lyon-polemiques_n_6341420.html

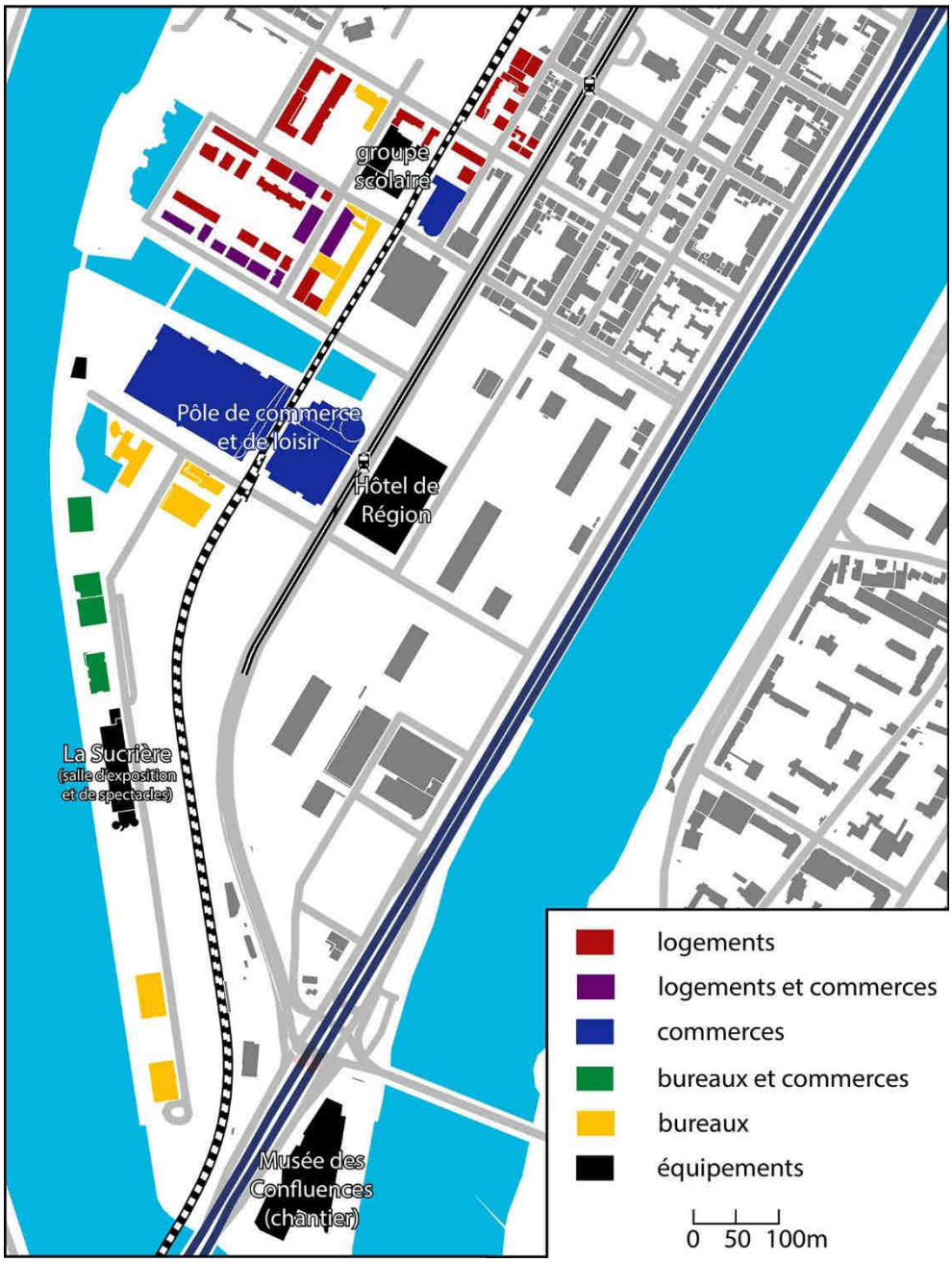

Figure 47. Plan d'occupation fonctionnelle de Confluence en 2013 (fond de carte : Open Street Map)

Formellement, le projet se partage en deux zones qui s'organisent au Sud et au Nord de la place nautique, espace central de quatre hectares, qui accueille une « darse »[1] perpendiculaire à la Saône. La première est un « parc » parsemé de « pavillons » (ils hébergent surtout des entreprises, quelques magasins ou restaurants et des espaces d'exposition et de concerts) qui longe, depuis le confluent, les berges de la Saône. C'est là que se trouvent la plupart des « gestes » architecturaux souhaités par le programme, comme le Cube Orange ou la réhabilitation de la Sucrière. La place nautique se trouve au Nord de cette zone, elle est bordée par l'imposant « pôle de commerces et de loisirs » et l'hôtel de Région. Au Nord de la darse, on retrouve les immeubles de logements, qui comprennent aussi quelques espaces de bureaux

[1] Le terme « darse », qui désigne à l'origine un bassin destiné à accueillir des cargos dans les ports industriels, est une des multiples références (avec celui de venelle, comme à Nantes) au passé des lieux.

et des commerces en pied de porte. La densité de construction y est très forte, avec l'ambition affichée de se calquer sur la morphologie traditionnelle des immeubles lyonnais (R+7 et R+8) et de garantir un maximum de place aux espaces publics. La diversité des propositions architecturales faisait partie du cahier des charges réalisé par François Grether. Cette volonté s'est traduite de manière procédurale sur les trois premiers îlots (660 logements en tout) avec l'organisation d'un concours associant un promoteur à cinq architectes chargés de concevoir chacun l'un des bâtiments de l'îlot. Comme à Bottière-Chénaie, et même s'il est plus « gesticulant »[1], l'ensemble correspond aux standards du moment (densité, rapport à la rue, supermodernisme, matériaux de façades variés).

En ce qui concerne les maîtrises d'ouvrage des projets de bâtiment, on retrouve les bailleurs locaux (OPAC du Rhône, Rhône Saône Habitat, Grand Lyon Habitat), quelques promoteurs régionaux (SCIC Habitat, Groupe Cardinal), et surtout les grands groupes immobiliers nationaux (Bouwfonds Marignan, Nexity, Bouygues Immobilier, Vinci Immobilier, ING Real Estate, BNP Paribas Immobilier, Unibail), largement majoritaires dans le nombre des réalisations. Il en va de même pour la maîtrise d'œuvre avec la participation de quelques agences locales (Rue Royale, AAMCO, Hervé Vincent)[2] , qui côtoient de plus ou moins grandes agences travaillant à l'échelon national ou international (Tania Concko, Combarel-Marrec, Pierre Gautier, Integral Lipsky + Rollet, Jean-Paul Viguier, Emmanuelle Colboc). La politique de rayonnement repose à la fois sur le caractère spectaculaire des réalisations et sur la renommée de leurs concepteurs. Nombre d'architectes en vue sont venus réaliser « leur » bâtiment sur la ZAC : Christian de Portzamparc, Jean Nouvel, Jakob et Mac Farlane (deux fois), Ruddy Ricciotti, Jean-Michel Wilmotte, MVRDV - Winy Maas ou encore Coop Himmelblau. Contrairement à Bottière-Chénaie, la conception de tous les espaces publics n'a pas été réalisée par le paysagiste de la ZAC, mais une partie a été confiée aux agences locales Axe Saône, Georges Descombes et Atelier Ruelle.

[1] Terme employé en entretien à de multiples reprises par les architectes pour qualifier l'architecture du quartier. Il désigne, pour eux, une architecture à l'esthétique à la fois trop démonstrative et manquant de sobriété, voire vulgaire.

[2] Lorsque nous les avons interrogé, les architectes locaux nous ont confié avoir le sentiment de jouer les « faire-valoir » ou la « caution locale » dans un projet à l'ambition résolument internationale.

Façades sur la « darse » (logements et commerces)

Quai de la « darse »

Franchissement ferré de la « darse »

Rue Denuzière, vue sur le « monolithe »

Vue intérieure du « monolithe »

« Venelle » entre immeubles de logements

Jardin (public) d'Erevan et immeubles de logements

Zones humides artificielles en bord de Saône

Figure 48. Vues de Confluence (planche 1/2)

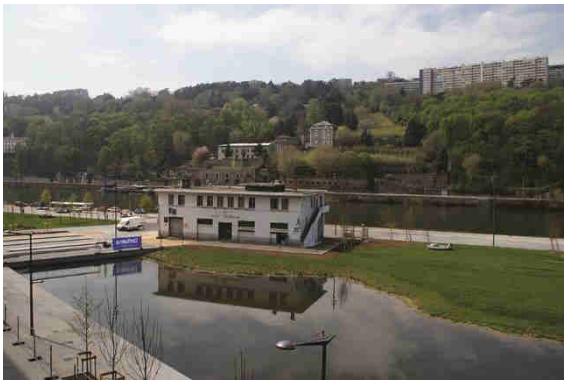

Zone humide, « capitainerie » et vue sur les balmes

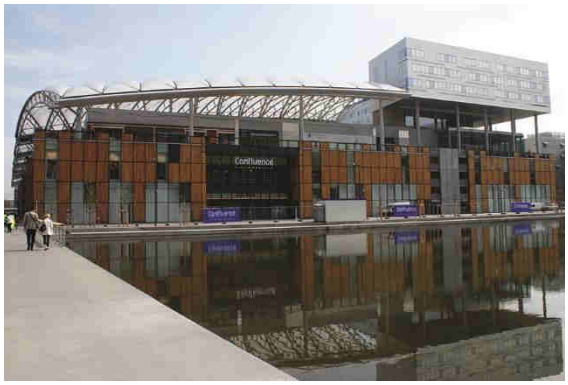

« Pôle de loisirs et de de commerces », vu de l'Ouest

Intérieur du « pôle de loisirs et de commerces »

Salle d'exposition et de spectacles « la Sucrière » sur le quai de la Saône

« Cube Orange » (bureaux et commerces) et grue de levage sur le quai de la Saône

Siège du journal « Le Progrès »

Siège d'Eiffage

Hôtel de la Région Rhône-Alpes

Figure 49. Vues de Confluence (planche 2/2)

L'attention aux formes architecturales est caractéristique de l'image donnée à Confluence, avec deux idées phares : celle de l'expérience esthétique et celle du « vivre ensemble ». Isabelle Grudet remarque que le modèle d'urbanité prônée par la communication du projet, au-delà de son caractère urbain, s'appuie sur « *les mêmes thèmes que celles des années 1970 vantant la vie dans les villes nouvelles (mise en avant de l'espace, des loisirs, de lieux destinés aux enfants)* » (2010 : 116). Outre cet aspect, le développement de l'image de Confluence s'inscrit directement dans la stratégie de métropolisation de Lyon. Dans celle-ci, ce projet joue un rôle particulier (comme la Cité Internationale avant lui). Alors que la ville recherche à être identifiée sur la scène internationale depuis des décennies (Payre 2013) et se compare en permanence aux villes européennes concurrentes[1], elle cherche à se défaire d'une image jugée par certains élus et investisseurs comme conservatrice ou poussiéreuse, soit celle d'une ville bourgeoise et froide, du théâtre de Guignol, de la gastronomie traditionnelle, etc. L'objectif de cette « *ville mondiale en formation* » (Authier *et al*. 2010 : 8) est d'être moderne, dynamique, originale et innovante.

C'est depuis les années 1970 que l'internationalisation de Lyon est présentée comme un enjeu fort, à la fois dans les positionnements des élus et des industriels locaux, puis du milieu universitaire (Payre 2013). Au plan urbain, cela s'est d'abord traduit par l'installation du métro (ligne A, B, C en 1973, D en 1991), puis par l'inauguration en 1975 de l'aéroport de Satolas (renommé Saint-Exupéry en 2000) et ses évolutions successives (doublement de la capacité en 1992, gare TGV en 1994). Puis sont venus le renouvellement et le développement progressif du quartier de la Part-Dieu autour de la gare TGV éponyme inaugurée en 1983 (tour « crayon » en 1977, développement du centre commercial, quartier d'affaires encore en développement, nouvelles tours des années 2000 et 2010) et la construction de la Cité Internationale signée par Renzo Piano (1998-2006). Outre l'écoquartier de Confluence qui est à l'expression la plus récente de cette politique, on peut actuellement compter avec la Grand Stade (parfois nommé OL Land, inauguré le 9 janvier 2016), la rénovation des quartiers de Gerland et de Carré-de-Soie, et la poursuite du développement du quartier de la Part-Dieu et de sa *skyline*.

De fait, l'image de Lyon est en train de changer et sa population évolue aussi. Comme le montrent Jean-Yves Authier *et al*. (2010), la population actuelle de la ville est jeune et fortement diplômée. En 2011, selon l'INSEE, la ville de Lyon comptait 72 250 cadres, soit une proportion de 28,8% des actifs (à comparer aux 19% de l'aire urbaine lyonnaise, aux 23,9% à Nantes et aux 15,3% en France). Selon ces auteurs, Lyon n'est pas loin de réussir son pari de devenir une ville mondiale qui attire notamment la « classe créative », la technoscience et la communication jouant un rôle significatif dans sa bonne santé de l'économie (ibid.). Confluence est l'un des symboles de cette réussite puisque de nombreuses entreprises travaillant dans des secteurs clefs y ont implanté leurs sièges régionaux ou nationaux. Citons en exemple les groupes de presse et de communication GL Events, Euronews, Le Progrès et Espace Group, les entreprises de promotion ou de construction Eiffage, Groupe Cardinal ou Qpark ou les multinationales GDF Suez et Banque de France. S'y ajoutent les bureaux de nombreuses petites entreprises travaillant dans la communication, les nouvelles technologies, le design et la culture.

Si Lyon est en passe de devenir une ville de cadres supérieurs, elle demeure largement peuplée de professions intermédiaires et d'employés ainsi que de populations étrangères et immigrées. Une grande bonne partie des quartiers populaires ont été et sont progressivement gentrifiés (ibid.)[2]. La métropolisation de Lyon produit un effet de ségrégation spatiale qui se traduit par

[1] Ce discours, nous ont dit en entretien les urbanistes du Grand Lyon, est quotidien en interne.

[2] L'exemple le plus significatif est le quartier de la Croix Rousse (Collet 2015) mais cela commence à être le cas de la Guillotière et bien sûr de Sainte-Blandine.

l'expulsion des plus pauvres de plus en plus loin de la ville-centre. Comparativement à Bottière-Chénaie, qui est majoritairement peuplé de propriétaires-habitants, Confluence est essentiellement habité par des locataires (la plupart des logements ont été vendus grâce à des dispositifs de défiscalisation de type Scellier) et la population, eu égard aux tarifs de location et de vente pratiqués, largement au-dessus de la moyenne lyonnaise[1], y est plus aisée et tout aussi socialement homogène. À proximité de Confluence, la gentrification prend des formes diverses : l'augmentation de la cote du quartier (les annonces immobilières de Sainte-Blandine mentionnent désormais le nom de « quartier Confluence »), la valorisation de biens jusqu'ici très bon marché (notamment par la rénovation énergétique), l'évacuation de la prison en périphérie (à Corbas), et enfin l'expulsion des prostituées de plus en plus loin du centre.
Les destinateurs de Confluence jouent d'ailleurs fortement sur le renversement de l'image négative du port (industrie, prostitution, pauvreté) en une image positive (loisirs, patrimoine, paysage). Le réaménagement ou la « reconquête » des abords des cours d'eau est un phénomène urbain qui prend naissance aux États-Unis dans les années 1970 et qui consiste à faire des anciennes zones portuaires et fluviales de nouveaux lieux de références, voire des symboles urbains (Comby 2013). On le retrouve dans de nombreuses métropoles du Nord de l'Europe et dans les grandes villes françaises (à l'exemple du projet de l'Île-de-Nantes). La reconquête du Rhône et de la Saône a débuté à Lyon au début des années 2000 et Confluence – espace dont les possibilités en matière d'aménagement font depuis longtemps rêver élus et urbanistes (Bethemont 2007) – y participe. Le cas lyonnais illustre plus généralement comment cette réappropriation des rives et des friches industrialo-portuaires s'accompagne d'une démarche de « *renaturation urbaine [qui] met au premier plan les eaux de surface, souhaitant transformer l'image d'une ville industrielle en ville du développement durable* » (Comby 2013 : 31). Ces deux aspects se complètent dans des démarches de marketing territorial qui se fondent sur l'appel conjoint à une modernité renouvelée – le développement durable – et à un passé instrumentalisé – l'industrie portuaire ramenée à quelques artefacts muséifiés.
À Lyon, cela se traduit par la conservation de l'ancienne capitainerie, des grues de chargement, d'une partie des rails qui servaient à transporter les marchandises le long des quais, par la transformation d'une usine en salle d'expositions et de spectacles (La Sucrière) ou encore par la matérialisation d'une image fantasmée du port à travers la réalisation d'une marina dans la darse. Cet aspect se double de l'organisation très régulière d'animations dont les plus notables sont la Biennale de la danse et le festival annuel des Nuits Sonores. On assiste à « *l'exposition médiatique d'une Lyon festive et postmoderne* » (Comby 2013 : 39), qui s'appuie sur de grands évènements et leur généralisation dans un sorte de « spectacle permanent » (Harvey 1991), et qui se caractérise par la mise en scène des grands projets urbains à travers la mise en avant de leurs composantes (marchandes pour la plupart) « loisirs », « culture » et « durable ».

4.3. De la méthode pensée à la méthode appliquée

La méthode d'enquête établie, et les deux terrains d'études connus, l'étape permettant d'appliquer la première aux seconds nécessite la composition d'un panel d'enquêtés auprès de qui recueillir les discours. Cette composition dépend à la fois d'objectifs théoriques et

[1] Les évaluations sont difficiles à trouver (la plupart émanent de sites liés à des agences immobilières) et leur fiabilité impossible à évaluer. Néanmoins, toutes concordent sur cet aspect. Donnons l'exemple d'un article de *Rue89Lyon* (http://www.rue89lyon.fr/2013/04/30/chic-malfame-fantome-et-hype-confluence-est-letrange-quartier-de-lyon) qui situait en 2013 à 4500€/m² le prix de vente moyen des logements à Confluence, contre 3700€ à l'échelle de la ville. À Bottière-Chénaie les prix de vente oscillent entre 2700 et 3000€/m² (source : Nantes Métropole Aménagement).

d'éléments aléatoires liés à la pratique de terrain dans ce qu'elle a de plus empirique : la quête des enquêtés. Une quête capitale puisque la validité des résultats de ce travail découle du fait que les discours analysés sont produits par des individus compétents. Cela implique à la fois la présence de certains types d'acteurs incontournables, la taille de l'échantillon et, surtout, le reflet par sa diversité de la variété des groupes étudiés.

4.3.1. La constitution du panel, entre objectifs théoriques et contraintes pratiques

Au plan théorique, la composition du panel d'enquêtés répond à deux impératifs intrinsèquement liés. Le premier est celui de la multiplicité des points de vue individuels pour répondre à l'objectif d'accéder aux représentations sociales recherchées, ce selon les postulats définis antérieurement à partir des travaux de Pascal Moliner (cf. partie 1.1.2 du chapitre 2). Ces postulats rattachent notre méthode au courant de l'individualisme méthodologique. Ils valident la possibilité d'entrer dans le social à travers la collecte de discours individuels, lesquels doivent être suffisamment nombreux pour pouvoir traquer la récurrence. Nous avons défini la taille du panel à partir des principes de redondance, de diversité et d'équilibre entre les deux terrains d'étude. Ceci nous a conduit à réaliser soixante-dix entretiens[1], répartis en vingt-deux rencontres avec des habitants sur chacun des deux terrains ainsi que des entretiens avec douze concepteurs à Nantes et quinze à Lyon[2]. Le terme « habitant » doit se comprendre dans une acception large, synonyme d'usager quotidien de l'espace, et comprenant non seulement les personnes ayant un logement sur les lieux, mais aussi celles qui y travaillent (considérant qu'elles « habitent » aussi l'espace). Le terme « concepteur » a aussi une acception large, puisqu'il incorpore tous les acteurs impliqués dans le processus de conception de l'espace, tel que nous l'avons défini au chapitre 2 (partie 2.2.2.), c'est-à-dire les acteurs des maîtrise d'œuvre et d'ouvrage aux échelles de l'urbain et du bâtiment[3].
Le second impératif est celui de la diversité des statuts, profils sociologiques, durée de l'implication dans le projet (période de travail pour les concepteurs, de présence pour les habitants) et parcours (résidentiel et professionnel) des individus interrogés. Cet impératif de diversité ne doit pas être confondu avec un impératif de représentativité. Dans le cas d'une étude qualitative comme la nôtre, l'idée de représentativité n'a pas beaucoup de sens, parce que le panel est de petite taille et qu'il ne s'agit pas de dresser des comparaisons entre catégories de populations, mais plutôt de dégager des tendances dans le fond de l'expression, et des représentations d'un groupe social[4]. En revanche, il est capital de s'entretenir avec des personnes reflétant la diversité des profils des groupes sociaux étudiés, ce afin d'éviter l'écueil d'une expression limitée à celle d'une catégorie majoritaire d'acteurs (par exemple les locataires du marché libre à Confluence), et celui de divergences qui seraient rendues invisibles. Apparaît ici l'ambition d'intégrer dans un même élan les récurrences et les spécificités des représentations, même si ce sont avant tout les premières qui nous intéressent. Pour autant, nos panels veulent refléter les différences entre les deux terrains, avec une population à la fois plus aisée (et majoritairement locataire) à Confluence qu'à Bottière-

[1] La somme des entretiens annoncée ensuite donne soixante-et-onze ; En pratique il y en a un de moins, une architecte rentre à la fois dans la composition de panel de concepteurs à Nantes et à Lyon.
[2] D'un point de vue quantitatif, cela signifie 150 heures d'enregistrement pour environ 1590 pages retranscrites.
[3] Même s'ils ne rentrent pas dans cette définition, nous avons pris des contacts avec les destinateurs que sont les élus en charge de l'urbanisme à Nantes et à Lyon, sans réussir à obtenir qu'ils nous accordent un entretien.
[4] De plus, si nous aurions pu dresser une liste complète des concepteurs impliqués dans les projets, il aurait été très difficile de construire pareille base de données en ce qui concerne les concepteurs.

Chénaie, et un plus grand nombre d'acteurs impliqués dans la maitrise d'ouvrage urbaine du projet lyonnais. Nous avons constitué un panel varié à la fois en termes de caractères sociologiques (genre, âge, catégorie socio-professionnelle ou composition familiale pour les habitants), de statuts (d'habitation ou d'intervention sur le projet), de temps de présence sur les lieux, de période de travail sur le projet, ou encore de parcours résidentiel ou professionnel.

Au plan empirique, la composition de nos panels dépend largement de notre capacité à avoir accès aux acteurs, autrement dit de leur disponibilité et de notre faculté à entrer en contact avec eux et à les convaincre de nous consacrer du temps. Les méthodes employées et les difficultés rencontrées diffèrent selon que l'on s'intéresse aux concepteurs ou aux habitants.
Si les premiers sont nommément facilement identifiables, ils sont aussi peu nombreux et donc difficilement « remplaçables », d'où la nécessité de réussir à les rencontrer afin de ne pas compromettre l'intérêt et la validité de nos résultats. Il n'existe par exemple qu'un AMO développement durable impliqué dans le projet Confluence (à l'échelle urbaine) ou qu'un seul architecte en chef de la ZAC de Bottière-Chénaie. En revanche, les architectes sont nombreux à être intervenus sur chacun des projets. Tout comme les chargés d'opération des promoteurs et bailleurs sociaux, acteurs que nous avons eu le plus de mal à rencontrer, n'obtenant qu'un entretien avec un bailleur (à Confluence) et un avec un promoteur (à Bottière-Chénaie), cela malgré de très nombreuses tentatives (appels téléphoniques et mails). À l'exception de cette faiblesse, sur laquelle nous revenons dans la conclusion de la thèse, nos panels (cf. tableaux 11 à 14) reflètent bien la diversité des acteurs impliqués dans ces deux projets[1].
Les habitants, s'ils sont beaucoup plus nombreux – chacun de nos terrains d'études comptait plusieurs centaines de logements et de dizaines d'emplois (centaines à Confluence) au moment de l'enquête (de mars 2012 à mars 2013) – ne constituent pas pour autant un panel diversifié de façon plus évidente. D'abord, parce qu'il fallait les convaincre de nous consacrer du temps, de la légitimité de leur parole et de leur capacité à nous faire visiter leur espace de vue. Ensuite, parce que ces aspects contiennent des biais de sélection sociologique qu'il nous fallait éviter (surconcentration de personnes ayant du temps et un capital social et culturel élevé (Beaud et Weber 2010)). Enfin, contrairement aux concepteurs, les habitants ne sont pas nommément identifiés, il faut donc trouver le moyen d'entrer en contact avec eux. Nous avons procédé en deux temps. Dans le premier, au lancement de notre enquête, nous avons distribué cinq-cents courriers dans les boîtes aux lettres de chacun des quartiers (mille au total), lequel présentait brièvement les modalités de l'enquête et invitait à y participer, en donnant nos coordonnées. Cette distribution a été l'occasion de fixer des rendez-vous en croisant directement des personnes dans les entrées de leurs immeubles[2] ou sur leurs lieux de travail ainsi que par retours directs des lecteurs de notre courrier (environ trente réponses). Dans un second temps, une fois notre panel prenant forme, nous avons procédé de proche en proche (stratégie « boule de neige ») en demandant des contacts aux personnes rencontrées afin de diversifier celui-ci (nous avons par exemple eu du mal à rencontrer des propriétaires habitants à Confluence).

[1] La diversité est aussi celle de la performativité des discours, qui dépend de la place des enquêtés dans les organigrammes des projets et dans celui (métaphorique) du groupe social des professionnels de l'urbain. Par exemple, le discours de CL1, architecte en chef de Confluence et urbaniste reconnu, a assurément davantage d'influence sur la production de la vile que celui de CN8, jeune architecte dont l'agence peine à démarrer. Pour saisir le profil, voire le portrait, des concepteurs enquêtés, nous invitons nos lecteurs à compléter la lecture de la partie 4.3.2. par celle des premières parties des entretiens (annexes 1 et 2) où les concepteurs narrent leur parcours.
[2] Expérience qui nous aussi permis de constater les difficultés d'accès aux boîtes aux lettres dans les immeubles fermés des deux projets.

4.3.2. Composition des groupes d'enquêtés

Dans les tableaux présentés ci-après et dans la suite de la thèse, nous avons anonymisé totalement le panel. Le format d'anonymisation se lit de la façon suivante : C pour concepteur, H pour habitant, N pour Nantes, L pour Lyon. Le numéro associé est aléatoire pour les habitants (il dépend strictement de l'ordre chronologique dans lequel ont été rencontrées les personnes). En revanche, il suit la logique suivante chez les concepteurs : d'abord l'architecte en chef de la ZAC (1), puis le paysagiste ou son chargé de mission (2), ensuite les responsables de la maîtrise d'ouvrage urbaine, puis les assistances à maîtrise d'ouvrage (à Lyon, il n'y en a pas à Nantes), puis les architectes et enfin les chargés de mission en maîtrise d'ouvrage bâtiment (bailleur à Lyon, promoteur privé à Nantes). CLN9, architecte, a la particularité d'avoir conçu un projet de bâtiment dans chacun des deux sites.

À Bottière-Chénaie, trois populations, relativement homogènes socialement se côtoient[1] : des locataires en logement social, des accédants à la propriété (en majorité des primo-accédants) et des locataires en marché libre Nous retrouvons ces trois populations dans notre panel puisque, outre cinq personnes travaillant mais ne vivant pas sur le quartier, nous avons interrogé huit propriétaires (dont sept primo-accédants et trois personnes logeant et travaillant sur le quartier, un dans son cabinet, un à domicile (aide-maternel) et une en télétravail), trois locataires et six locataires du secteur social (incluant une personne vivant au FJT).

	genre	âge (ans)	statut	loyer (€)	achat (€)	appt.	activité	vie associative locale	présence (mois)
HN1	F	59	locataire social	650		T3	sans (AAH[2])	non	46
HN2	F	72	propriétaire		200000	T4	retraitée (ex femme au foyer)	oui	16
HN3	H	43	locataire	800		T4	fonctionnaire territorial	non	11
HN4	F	42	locataire	800		T4	ingénieure	non	11
HN5	H	35	travail				animateur socio-éducatif	oui	24
HN6	H	71	locataire	850		T5	retraité (ex démographe)	oui	10
HN7	H	31	locataire social	500		T3	chauffeur-livreur	non	30
HN8	F	22	locataire social	400		T3	coiffeuse	non	4
HN9	F	31	propriétaire		183000	T3	ingénieure d'étude	non	3
HN10	F	40	travail	3800			commerçante	oui	17
HN11	H	39	travail				assistant de conservation	non	57
HN12	H	35	propriétaire		208000	T4	aide maternel	non	50

[1] Aucune statistique n'existe sur la population du projet, ce sont les informations recueillies sur le terrain qui permettent de dresser ce constat.

[2] Bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé.

HN13	F	42	propriétaire		208000	T4	conseillère d'orientation	oui	50
HN14	H	43	propriétaire et travail		250000	T5	praticien médical	oui	34
HN15	F	38	propriétaire et travail		250000	T5	ingénieure	oui	34
HN16	F	50	locataire social	400		T3	sans (AAH)	non	39
HN17	H	27	propriétaire		195000	T3	ingénieur	non	7
HN18	H	43	travail		200000		commerçant	oui	31
HN19	H	32	propriétaire et travail		173500	T3	aide maternel	non	6
HN20	H	25	locataire social (FJT)	400		T1	sans (demandeur d'emploi)	non	3
HN21	F	44	locataire social	380		T3	agent d'accueil	non	9
HN22	F	38	travail	2000	118000		pharmacien	oui	7

Tableau 11. Panel d'habitants rencontrés à Bottière-Chénaie

À Confluence, l'origine sociale des habitants peut aussi être qualifiée d'homogène. Ceci tient à deux facteurs principaux : les tarifs pratiqués à la vente et la location, d'une part, le fait que les propriétaires habitants sont peu nombreux, d'autre part[1]. Se côtoient une large proportion de locataires, quelques propriétaires occupants et quelques locataires du secteur social[2]. Autre différence avec Bottière-Chénaie, Confluence accueille de nombreux emplois dans le tertiaire. La plupart des habitants appartiennent à la classe moyenne intellectuelle et on peut retrouver la composition décrite ici dans la composition de notre panel qui compte, outre quatre personnes travaillant mais ne vivant pas sur le quartier (deux commerçants et deux personnes travaillant dans le tertiaire), quatre propriétaires (contrairement à Bottière-Chénaie, aucun primo-accédant), dix locataires (dont trois travaillent aussi sur les lieux, deux dans le tertiaire dont une en télétravail et un dans le commerce) et trois locataires du secteur social.

	genre	âge (ans)	statut	loyer (€)	achat (€)	appt.	activité	vie associative locale	présence (mois)
HL1	F	73	propriétaire		600000	T4	retraitée (ex femme au foyer)	non	18
HL2	F	23	locataire	840		T2	chargée d'études marketing	non	21
HL3	H	22	locataire	600		T2	étudiant	oui	23

[1] Comme à Bottière-Chénaie, il n'existe pas de statistiques sur les premiers occupants. Le recoupement des informations livrées par les urbanistes de la SPLA et du Grand Lyon, d'une part, par les habitants, d'autre part, conduit à conclure que la majorité des appartements ont été achetés par des investisseurs souhaitant bénéficier de diverses politiques de défiscalisation et qu'ils sont conséquemment loués selon les modalités définies dans ces politiques (loyers plafonnés (très haut cependant) dans les premières années après l'achat pour la plupart).

[2] À l'exception d'un bâtiment géré par Habitat et Humanisme, et comme nous l'a expliqué CL14 qui est chargé d'opération chez un bailleur social, la majorité des logements sociaux de Confluence entrent dans la catégorie PLS, c'est-à-dire la catégorie la plus onéreuse pour les locataires.

HL4	F	28	locataire	760		T2	sans (mère au foyer)	non	12
HL5	F	43	locataire social	700		T4	sans (demandeuse d'emploi)	non	17
HL6	H	36	locataire et travail	960		T3	ingénieur	non	21
HL7	F	20	locataire	550		T1	étudiante	non	12
HL8	H	64	locataire	830		T3	retraité (ex chef d'entreprise)	non	8
HL9	F	51	locataire social	1000		T4	assistance sociale	non	20
HL10	F	59	locataire	750		T2	directrice financière	non	31
HL11	F	42	locataire et travail	1620		T4	consultante développement économique	non	7
HL12	H	38	locataire et travail	800 (appt.) + 2000		T2	commerçant	non	12
HL13	F	35	locataire social	650		T3	attachée territoriale	non	19
HL14	H	73	propriétaire		600000	T4	retraité (ex chef d'entreprise)	non	19
HL15	F	31	travail	1000	60000		commerçante	non	17
HL16	H	44	propriétaire		400000	T4	sans (rentier)	non	29
HL17	H	51	locataire	970		T4	policier (ferroviaire)	non	10
HL18	H	57	propriétaire		500000	T4	retraité (ex diplomate)	non	8
HL19	F	32	travail				commerçante	non	5
HL20	H	26	locataire	730		T2	ingénieur	non	8
HL21	H	57	travail				agent de promotion	non	41
HL22	F	27	travail				chargée de communication	non	21

Tableau 12. Panel d'habitants rencontrés à Confluence

La composition du panel de concepteurs interrogés à Nantes reflète l'organisation du projet à l'échelle urbaine telle que souhaitée par la communauté urbaine, et par la maîtrise d'ouvrage : une petite équipe resserrée sans assistance à maîtrise d'ouvrage thématique, un choix explicite revendiqué et présenté comme une critique de l'expertise (cf. entretiens avec CN3 et CN4). Malgré nos relances multiples, parfois appuyées par les architectes responsables des opérations, nous n'avons pas réussi à obtenir d'entretien avec un seul chargé de mission d'un bailleur social. Toutefois, CN12, chargé de mission chez un promoteur, était responsable d'un programme incorporant une petite part de logements sociaux (en vente en état d'achèvement (VEFA)) au sein d'une majorité de logements destinés à la vente. Ajoutons que CN6 et CN7 sont associés, que nous avons rencontré CN3 à deux reprises – une fois seul et une fois lors de notre rencontre avec CN2, quand il nous a rejoint en cours de discussion – de même que CN8 rencontrée deux fois seule à son agence parisienne à quelques semaines d'écart.

		rôle sur le projet	période
maîtrise d'œuvre urbaine	**CN1**	architecte en chef de la ZAC	depuis 2003
	CN2	paysagiste de la ZAC	depuis 2003
maîtrise d'ouvrage urbaine	**CN3**	directeur de l'aménagement, communauté urbaine	depuis 2001
	CN4	chargé de mission, Nantes Métropole Aménagement	depuis 2009
maîtrise d'ouvrage bâtiment	**CN12**	chargé d'opération, promoteur	2007-2012
maîtrise d'œuvre bâtiment	**CN5**	architecte	2005-2012
	CN6	architecte	2006-2010
	CN7	architecte	2006-2010
	CN8	architecte	2003-2008
	CLN9	architecte	2005-2009
	CN10	architecte	2005-2012
	CN11	architecte	2003-2008

Tableau 13. Panel de concepteurs de Bottière-Chénaie

À Confluence, l'expertise des assistances à maîtrise d'ouvrage est vue comme une plus-value, et la SPLA Lyon Confluence – maîtrise d'ouvrage urbaine – s'appuie sur nombre d'entre elles. On retrouve logiquement davantage d'AMO dans le panel (outre celles rencontrées, chargées de la scénographie urbaine[1], de la programmation et du développement durable, on peut compter un AMO prévention situationnelle et un AMO énergie). Contrairement à Nantes où un seul chargé de mission assure le suivi du projet Bottière-Chénaie pour l'aménageur, la SPLA emploie une petite dizaine de personnes : tandis que le directeur de l'urbanisme suit directement le projet nantais, l'indépendance de la société est forte par rapport aux services municipaux même s'ils sont nombreux à suivre le sujet. Ces deux paramètres se retrouvent dans la constitution du panel. Malgré nos efforts répétés et appuyés par d'autres acteurs du projet (parmi lesquels notre ancien employeur), nous n'avons pu rencontrer qu'une chargée de mission de la SPLA, laquelle a participé au projet dès son démarrage. Au Grand Lyon, les chargés de mission sur le projet Confluence changent souvent et se partagent parmi deux services (urbanisme territorial et direction de l'aménagement). Nous avons rencontré les chargés de mission de ces deux services au démarrage du projet[2] et la chargée de mission actuelle à la direction de l'aménagement. Alors qu'à Nantes nous n'avons pas réussi à rencontrer de chargé de mission travaillant chez un bailleur social, à Lyon nous n'avons rencontré que ce dernier, malgré de nombreuses relances[3]. Ces deux professions se rejoignant aujourd'hui largement dans la pratique quotidienne, nous avons finalement abandonné cette

[1] Notons que la particularité de CL15 est d'être assez inclassable dans notre panel. Initialement rencontré dans le panel « habitants » en tant que personne travaillant sur les lieux, nous avons constaté lors de l'entretien qu'outre diriger sa société de communication située à Confluence, il avait aussi assuré le rôle de maîtrise d'ouvrage sur le bâtiment dans laquelle son agence est installée, et d'assistant à maîtrise d'ouvrage scénographie urbaine sur la partie Sud du projet (pavillons le long de la Saône).

[2] L'un deux ayant depuis évolué vers la direction des relations internationales et étant en charge de « vendre » le territoire à l'étranger, ce qui, compte-tenu du contexte apporte un éclairage intéressant.

[3] On nous a plusieurs fois expliqué que les personnes en charge des projets concernées avaient changé d'emploi. Ayant réussi à prendre des contacts, nous ne sommes jamais arrivé au stade de l'entretien.

quête. Enfin nous avons rencontré deux architectes lyonnais et trois travaillant dans des agences parisiennes dont l'une (CLN9) ayant, rappelons-le, également travaillé à Bottière-Chénaie.

		rôle sur le projet	période
maîtrise d'œuvre urbaine	**CL1**	architecte en chef de la ZAC phase 1	2000-2010
	CL2	chargée de mission, paysagiste phase 1	2000-2005
maîtrise d'ouvrage urbaine	**CL3**	chargé d'opération, communauté urbaine (urbanisme territorial) aujourd'hui au service des relations internationales	1998-2002
	CL4	chargée d'opération, communauté urbaine (direction de l'aménagement)	depuis 2011
	CL5	chargée d'opération communauté urbaine (direction de l'aménagement)	1998-2004
	CL6	chargée de mission SPLA Confluence	depuis 1998
assistance à maîtrise d'ouvrage urbaine	**CL7**	AMO développement durable	depuis 2002
	CL8	AMO programmation urbaine	depuis 2002
	CL15	AMO scénographie urbaine (partie Port Rambaud), maîtrise d'ouvrage bâtiment pour son entreprise	depuis 2006
maîtrise d'ouvrage bâtiment	**CL14**	chargé d'opération, bailleur social	2007-2012
maîtrise d'œuvre bâtiment	**CLN9**	architecte	2004-2010
	CL10	architecte	2006-2013
	CL11	architecte	2003-2010
	CL12	architecte (deux programmes)	2007-2014
	CL13	architecte	2004-2009

Tableau 14. Panel de concepteurs de Confluence

Alors que les habitants rencontrés à Lyon sont pour l'essentiel locataires du marché libre, le panel nantais est plus équilibré avec davantage de propriétaires et de locataires du secteur social, ce qui reflète la sociologie de chaque projet. De manière similaire, les profils des concepteurs traduisent le fait que l'équipe de conception de Bottière-Chénaie est plus petite et a peu évolué entre les débuts du projet et le moment de l'enquête, quand celle de Confluence a à la fois davantage varié et fait appel à de nombreux experts (AMO). Les quatre panels reflètent conjointement la diversité des acteurs impliqués dans chaque projet, comme les similitudes et différences entre les deux terrains, ce qui a permis de récolter un corpus de discours permettant à la fois de saisir la question générale de la production contemporaine de l'urbain, et de distinguer les projets dans ce processus général.

Transition V

La constitution des panels d'enquêtés est à la fois un élément capital, puisque c'est du contenu de leurs discours que dépendent les résultats de cette recherche, et l'un des aspects les plus aléatoires, ou les moins maîtrisables, de l'enquête de terrain. Si nous pensons que la diversité et la relative représentativité des personnes rencontrées garantissent la validité des conclusions de la thèse, ceci renforce l'importance de définir et d'objectiver les autres paramètres dont dépend la scientificité de ce travail. C'est pourquoi – avant de basculer dans vers l'exploitation du corpus de discours recueilli et l'exposition des résultats (chapitre 6 et 7) – nous revenons dans les lignes qui suivent sur ce qui nous permet de passer des discours aux représentations à la fois au plan théorique, au plan de leur recueil et à celui de leur analyse.

Saisir les représentations des acteurs de Bottière-Chénaie et Confluence par leurs discours

La troisième des hypothèses qui soutiennent ce travail pose l'idée qu'il est possible d'accéder aux représentations des acteurs à travers les discours qu'ils portent sur les projets. À partir de la théorie des représentations (cf. chapitre 2) et de travaux portant spécifiquement sur l'action qui consiste à discourir sur l'espace, il est possible de poser que cette hypothèse est valide si :

- les discours ne sont pas des vecteurs neutres d'information mais participent à la construction de la réalité des acteurs (cf. chapitre 5, partie 1.1.1.).
- les acteurs sont « compétents » pour les produire, c'est-à-dire qu'ils sont capables de traduire en discours le sens qu'ils donnent à la réalité (Mondada 2003 ; Segaud 2012).
- il est possible inférer des représentations à partir d'un corpus de discours collecté par une méthode d'enquête de type semi-directive (cf. chapitre 5, partie 1.1.2.).

Il est faut d'abord effectuer une distinction claire entre l'objet (les représentations) et l'outil (le discours) employé pour y accéder. Ceci conduit à reconnaître qu'il est nécessaire de passer par le stade de l'interprétation (Rumpala 2008). Ensuite, il faut instrumenter notre interprétation pour qu'elle permette de voir les représentations, c'est-à-dire nous saisir du fait que les discours réfèrent à des domaines de connaissances et de références qui révèlent l'ancrage social et psychologique des individus (Moliner *et al.* 2002). Cette instrumentation s'appuie sur l'analyse conjointe des formes (le vocabulaire) et du contenu du discours. Nous pouvons ainsi comprendre ce qui distingue, voire oppose, ou au contraire rassemble, les représentations de différents groupes sociaux, ici ceux des habitants et concepteurs des projets.

Ces éléments reposent sur le fait qu'outre le fait d'être capable de verbaliser leur rapport à l'espace, les individus auprès de qui nous enquêtons ont la volonté de le faire. Si nous avons défini les acteurs comme intentionnels et stratégiques (cf. chapitre 1, partie 1.1.1.), cette position se questionne dans le cadre particulier de l'enquête (cf. chapitre 5, partie 1.2.1.). Il est difficile, voire impossible, de statuer à partir d'un discours avec certitude sur l'intention qui a précédé. D'abord, parce que plusieurs intentions peuvent conduire à un même discours, et inversement. Ensuite, parce que le langage n'est jamais totalement maîtrisé par le locuteur et qu'il lui échappe toujours au moins un peu. L'interprétation est donc la seule clef possible, ce qui amène à poser les cadres qui permettent l'objectivation des interprétations dont nous livrons les conclusions dans les chapitres 6 et 7. Nous décidons de suivre Jean-Paul Sartre (2011 (1943)) qui la mauvaise foi comme étant l'œuvre d'un dupeur qui se dupe lui-même. Pour notre thèse, que l'enquêté soit de bonne ou de mauvaise foi est alors sans conséquence puisque dans les deux cas ce qu'il dit témoigne de son rapport « véritable » au réel (cf. chapitre 5, partie

1.2.2.). Ce qui nous intéresse est de comprendre et d'expliquer pourquoi nos interlocuteurs nous tiennent plutôt un discours qu'un autre et notamment pourquoi ils se sentent « obligés » de dire certaines choses, c'est-à-dire de justifier *a posteriori* leurs actions ou leurs prises de position de telle ou telle manière.

Pour atteindre cet objectif, notre méthode d'enquête prend une forme différente selon que nous interrogeons les habitants ou les concepteurs. Concrètement, nous confrontons d'abord physiquement les habitants à l'espace réalisé lors de visites libres avant de confronter les concepteurs aux premiers résultats issus de ces visites. Lors de celles-ci, les habitants nous font librement visiter « leur quartier » (cf. chapitre 5, partie 2.1.1.). Cette méthode agit comme une réactivation sensible des représentations qu'ils mobilisent, reconstruisent et *in fine* nous confient. Ils nous livrent ainsi des interprétations de l'image du projet comme de leur propre image, de l'espace urbain, etc. (cf. chapitre 5, partie 2.1.2.). La rencontre avec se double d'un entretien semi-directif immédiatement consécutif lors duquel nous les invitons à nous conter leur parcours résidentiel et à revenir sur certains éléments ayant trait à leur appréhension et leur pratique du quartier (cf. chapitre 5, partie 2.2.1.). Ce second temps nous donne à voir des éléments d'ancrage de leurs représentations et nous permet de saisir leur positionnement vis-à-vis des mots d'ordre et des contradictions de la production contemporaine de l'urbain.
La phase de rencontre des habitants permet d'établir de premiers constats et d'avoir une idée relativement précise de leurs représentations du quartier, du projet urbain mais aussi de ses concepteurs et de leur action. La rencontre avec ces derniers vient ensuite (cf. chapitre 5, partie 2.2.2.). Elle prend la forme d'un entretien semi-directif plus classique qui débute par une demande de narration du parcours professionnel. Cette introduction est suivie d'un échange où nous injectons explicitement dans la conversation les premiers résultats obtenus avec les habitants afin de pousser les concepteurs à se positionner. Le reste de l'entretien suit une grille indicative qui interroge les mots d'ordre de la production ainsi que ses contradictions.

Le principe de récursivité, qui traverse ce travail de part en part, n'est pas seulement traduit dans l'organisation de l'enquête de terrain, il se retrouve aussi dans l'utilisation conjointe d'outils d'analyse de contenu et d'analyse de discours pour guider l'interprétation des propos recueillis (cf. chapitre 5, partie 3.1.1.). Ces outils sont complémentaires puisque permettant de combiner la vision globale du matériau brut, à travers une approche dénotative de ses formes, et une finesse interprétative permettant de mettre en exergue les reconstructions du réel auxquelles se livrent les acteurs, grâce à l'approche connotative des significations et finalement du sens. Ce couplage récursif permet, par tamisages successifs, de voir ce qui, dans les discours collectés, découle de représentations plus ou moins partagées dans les groupes sociaux étudiés. Cette évaluation, appliquée à des extraits thématiques de notre corpus, se fait à travers le prisme de la théorie des représentations (cf. chapitre 2), traduite en une grille d'interprétation répondant à un double objectif d'objectivation de l'interprétation et de passage du discours brut aux représentations (cf. chapitre 5, partie 3.1.2.). Pour ce faire, elle est construite en quatre parties permettant chacune de distinguer des aspects particuliers :

- les niveaux de la pensée sociale, dans une logique d'abstraction croissante : opinions, attitudes, représentations, valeurs et idéologies ;
- les rôles des représentations : informatif, régulateur des rapports sociaux, opératoire ;
- les structures dépendant des représentations : prototypes, scripts, stéréotypes ;
- la structuration des représentations selon la théorie du noyau central : couples normes/attentes et définitions/descriptions.

Ces différents niveaux de lecture sont des clefs d'interprétation. Elles permettent, tout d'abord, de mettre en évidence les rapports que les concepteurs et les habitants entretiennent avec les projets de Bottière-Chénaie et Confluence à partir de différentes entrées, de la matérialité des bâtiments à l'image des locataires du secteur social, en passant par les comportements qualifiés de durables. Puis, elles permettent de saisir les rapports de ces acteurs aux mots d'ordre de la production de l'urbain et aux contradictions qu'ils introduisent.
L'analyse de discours complète cette grille en ouvrant de nouvelles pistes interprétatives et en solidifiant – grâce à une approche non plus d'extraits du corpus mais globale – celles ouvertes par l'analyse de contenu (cf. chapitre 5, partie 3.2.1.). Les quatre outils statistiques employés – spécificité du vocabulaire, analyse factorielle, classification hiérarchique descendante et graphes de similitudes – sont des appuis mathématiques à l'analyse qualitative. L'objectif poursuivi est de saisir le sens à partir de la dénotation des termes employés, ce au-delà de la simple impression sémantique (cf. chapitre 5, partie 3.2.2.). Le recours à plusieurs outils s'inscrit dans la logique qui commande ce travail, soit la solidification de l'interprétation par la multiplication et le croisement de sources et de méthodes complémentaires.

La méthode décrite dans les trois premières parties du cinquième chapitre a été mise en œuvre à Bottière-Chénaie et à Confluence entre mars 2012 et mars 2013. Deux logiques ont guidé le choix de ces projets comme terrains d'études. La première est la correspondance de leurs temporalités avec celle de la thèse (cf. chapitre 3, partie 2.2.). L'enjeu clef a été de pouvoir interroger des concepteurs encore investis et des habitants déjà présents. En l'occurrence, ces acteurs ont été interrogés à une période charnière des projets : la finalisation d'une première phase et le lancement d'une deuxième (cf. chapitre 5, partie 4.1.1.). La seconde logique est que les projets devaient être emblématiques de la production contemporaine de l'urbain, en reprendre tous les mots d'ordre (cf. chapitre 5, partie 4.1.2.). Les deux principaux critères ont été, d'une part, l'intégration de Bottière-Chénaie et de Confluence dans les stratégies de métropolisation nantaise et lyonnaise[1] – ils sont importants dans leur recherche de capital symbolique et dans leur production de logements pour les classes moyennes – et, d'autre part, le fait que ces deux projets sont des écoquartiers qui déclinent, en reprenant les standards du genre, les principes et les valeurs du développement urbain durable (protection de l'environnement, mixité sociale, participation). Ces deux aspects donnent aux discours récoltés, et aux représentations que nous en extrayons, une portée plus large permettant de discuter de la production de l'urbain et de ses contradictions (cf. chapitres 6 et 7).
Ces deux projets se distinguent sur différents aspects, ce qui enrichit le regard. Une différence importante se situe à la fois dans le type d'occupation des lieux et la sociologie de la population visée qui peut dans les deux cas être qualifiée d'homogène, même si la mixité sociale y est mise en avant. Le projet nantais (cf. chapitre 5, partie 4.2.1.), essentiellement résidentiel, est destiné à des jeunes couples d'employés ou de cadres. Le projet lyonnais (cf. chapitre 5, partie 4.2.2.), qui intègre davantage de commerces, d'équipements culturels et surtout d'immeubles dédiés au tertiaire, s'adresse à une population plus aisée et essentiellement locataire. Confluence est destiné à être un démonstrateur de l'excellence de Lyon (un rôle joué à Nantes non par Bottière-Chénaie mais par l'Île-de-Nantes), ce qui se caractérise par l'organisation régulière de grands évènements et une place importante accordé aux « gestes » architecturaux signés par

[1] Une métropolisation que l'on peut qualifier de « réussie » puisque Lyon comme Nantes voient leurs populations évoluer avec notamment une croissance importante de la part des cadres et particulièrement de ceux travaillant dans les industries dites innovantes (Authier *et al.* 2010 ; Masson *et al.* 2013).

des architectes renommés. Les projets diffèrent aussi dans les rôles joués par ceux qui les ont conçus. Si dans les deux cas, la collectivité est très présente dans les prises de décision, à Lyon c'est un structure indépendante qui est chargé de l'aménagement (la SPLA Lyon Confluence) alors qu'à Nantes c'est l'aménageur habituel de la communauté d'agglomération qui en est chargé. À Confluence, il est fait appel à de nombreux experts intervenant en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage (développement durable, programmation, scénographie urbaine) alors qu'ils sont absents à Bottière-Chénaie. Ces différences se retrouvent dans la composition des panels d'enquêtés rencontrés sur les deux terrains (cf. chapitre 5, partie 4.3.1. et 4.3.2.) ainsi que dans les discours des acteurs analysés dans les chapitres suivants.

Organisation des résultats

Avant le stade de validation empirique de notre troisième hypothèse, le cinquième chapitre a permis de franchir une première étape qui, en fixant les conditions de production et d'interprétation des discours, ouvre la voie vers l'exploitation du corpus. Les résultats de cette exploitation sont exposés dans le sixième et le septième chapitre.

Ces deux chapitres sont construits selon une même logique, celle de l'exemplification : des thématiques et des mécanismes sont discutés à la fois pour leur intérêt propre et parce qu'ils sont des exemples qui éclairent plus évidemment que d'autres la construction, le contenu et l'usage des représentations. Ces chapitres fonctionnent alors selon une logique en deux étapes, la première étant davantage active dans le sixième chapitre et la seconde dans la septième. La première étape vise à comprendre les représentations des acteurs dans leur contenu d'abord et, ensuite, à expliquer en partie[1] le processus de construction. La seconde étape est un exercice d'interprétation visant à expliquer comment ces représentations servent aux acteurs à se positionner et à agir dans le champ du discours d'une part, de l'action matérielle d'autre part. Le choix de l'exemplification – donc de la non-exhaustivité des thématiques traitées[2] – découle à la fois de la nécessité de sélectionner les éléments les plus pertinents et éclairants pour la problématique et d'un intérêt porté d'avantage sur la compréhension et l'explication générale des processus que sur l'analyse hyper spécialisée de petits faits. Les chapitres 6 et 7 prennent alors la forme d'une alternance entre extraits de discours des acteurs et commentaires interprétatifs. Sans toutefois remettre en cause la pertinence de cette manière académique de présenter les choses, ce choix amène quelques commentaires sur la place et les fonctions que l'on peut accorder au verbatim dans un écrit scientifique.
Le travail d'interprétation, de compréhension et d'explication qui aboutit au contenu de cette thèse peut se définir comme global. Il est – à partir des méthodes présentées dans le chapitre 5, d'une connaissance générale de la production de l'urbain (cf. chapitres 3 et 4) et de l'empirique des terrains d'étude – le produit d'une « incubation » sur le moyen terme (la durée de la thèse). En ce sens il ne se résume pas à un décryptage – à l'aide des outils d'analyse de contenu et de discours – des citations commentées présentes dans les chapitres qui suivent. Comme tout, ce travail d'interprétation est à la fois plus que la somme de ces parties, dans le sens où il les dépasse en termes de profondeur, de complexité et d'intérêt pour la quête du

[1] Même si la logique est bien l'explication compréhensive, l'explication est toujours partielle – dans le cadre de ce travail – puisqu'elle se focalise sur certains facteurs explicatifs (rapports à l'espace, idéologie dominante, etc.)
[2] Le chapitre 6 se veut néanmoins plus exhaustif que le chapitre 7 en explorant de manière globale l'univers de représentations de la ville contemporaine pour ses concepteurs et ses habitants.

sens (Rumpala 2008), et moins que cette somme puisqu'il est aussi moins précis que l'analyse de courtes citations[1]. En ce sens, si sa présentation, souhaitée la plus juste possible, en strates consécutives relève d'une reconstruction nécessaire à sa traduction dans l'organisation linéaire de ce mémoire, elle s'accompagne aussi de son enrichissement par la présentation et le commentaire précis d'une partie des discours qui ont permis son émergence. Dans une recherche de brièveté, ce sont souvent les extraits jugés les plus démonstratifs – c'est-à-dire qui « collent le mieux » au propos ou exposent en quelques lignes une idée partagée – qui sont exposés – quand bien même ce ne sont pas ceux qui donnent le mieux à comprendre l'importance d'une idée ou la manière dont elle est construite, une compréhension qui est le plus souvent liée à une vision plus globale du discours. De plus, sortis du contexte de leur énonciation, ces extraits perdent une partie de leur force démonstrative même si la redondance de citations permet de mettre en avant les régularités. C'est au fond toute la question de l'administration de la preuve qui est en jeu. Avant tout, la rigueur d'un travail scientifique ne réside pas dans sa présentation mais dans la manière dont les résultats ont été construits. C'est pourquoi nous pensons que si l'administration de la preuve se situe dans la connaissance et l'analyse systématique du terrain et notamment, dans le cas de ce travail, des discours des acteurs, les extraits du verbatim, dans les chapitres qui suivent, jouent avant tout un rôle de documentation voire d'illustration du propos[2].

Ainsi, verbatim, tableaux et graphiques sont davantage présents dans le sixième chapitre puisqu'avant de les confronter (chapitre 7), il présente consécutivement l'interprétation des discours des concepteurs (partie 1.) et des habitants (partie 2.) de Bottière-Chénaie et de Confluence. L'enjeu est d'abord de faire apparaître ces représentations, d'ensuite comprendre comment elles s'articulent avec les diverses attitudes et opinions qui en découlent, l'idéologie à laquelle elles réfèrent d'autre part, d'enfin s'interroger sur leurs rôles pour les individus et le groupe qui les élaborent et les manipulent. Avec l'objectif de dégager l'univers de représentations de l'urbain contemporain, est ainsi analysée l'appréhension par les acteurs interrogés de l'idéologie, des mots d'ordre et des espaces produits.

[1] Nous faisons ici explicitement référence aux travaux d'Edgar Morin sur le complexus (2005).

[2] Pareille réflexion concerne aussi les éléments d'analyse de discours présentés, qui occupent une fonction similaire.

Chapitre 6.

Entre adhésion et rejet, l'univers de représentations de la ville contemporaine

1. Les concepteurs et les mots d'ordre de la production urbaine, un rapport équivoque

Cette première partie se concentre sur la mise en saillance des représentations les plus remarquables – partagées par les concepteurs – de la ville contemporaine et de sa production. Plus particulièrement, elle se focalise sur la manière dont le développement urbain durable, les règles et les moyens techniques de sa mise en pratique, la notion de projet et la place des usagers sont envisagés. Il ne s'agit là seulement d'un choix d'exemplification des processus rencontrés. Entamer la restitution des résultats de notre enquête par une discussion sur le développement urbain durable[1] et le projet permet de comprendre le cœur de l'univers de représentations des concepteurs. Ces deux aspects appellent, d'une part, des positionnements vis-à-vis de déclinaisons pratiques et, d'autre part, résonnent avec des considérations théoriques qui relèvent du domaine des convictions donc des valeurs et des idéologies. Il est alors possible de voir les représentations partagées derrière des attitudes et des opinions souvent contradictoires.

D'abord, nous abordons la forme des discours et leur rapport à l'air du temps[2] (partie 1.1.1.). Nous constatons la grande homogénéité des discours et leur faible ancrage dans la spécificité des projets, ce malgré une forte revendication du « local ». Ensuite (partie 1.1.2), nous montrons comment l'appréhension de la notion de projets et le rapport des concepteurs aux futurs usagers de leurs réalisations reflète une vision postmoderne (Harvey 1991 ; Jameson 2007). Nous nous penchons alors (partie 1.2.1.) sur le rapport équivoque – entre rejet et adhésion – que les concepteurs entretiennent avec l'injonction au développement urbain durable et exposons l'éventail des réactions, oppositions ou adaptations à cette injonction. Puis (partie 1.2.2.), nous questionnons les représentations que la généralisation du durable dans la pratique quotidienne de l'urbanisme et de l'architecture – qui se fait essentiellement par la règle et la technique – influence, c'est-à-dire comment la production est largement appréhendée comme technocratique. Enfin (partie 1.2.3.), nous nous intéressons à l'une des représentations centrales que partagent les concepteurs interrogés : celle d'un travail sous contraintes qui nuit à la qualité des projets comme à leur liberté d'action.

1.1. L'homogénéité d'une vision postmoderne

1.1.1. Des discours uniformes et a-locaux traversés par l'air du temps

Avant de rentrer dans l'analyse des représentations des concepteurs, il est nécessaire de documenter les discours collectés sur lesquels l'analyse s'appuie. Les outils d'analyse de discours (cf. chapitre 5, partie 3.2.2.) sont particulièrement utiles pour les décrire globalement, c'est-à-dire pour identifier à la fois leurs formes (vocabulaire) et leur structuration. Dans une logique de réduction récursive des corpus analysés[3], cette première étape permet de faire

[1] L'expression « développement urbain durable », définie dans le chapitre 4 (partie 1.2.1.) comme désignant à la fois le versant spatial du développement durable et les politiques qui le mettent concrètement en œuvre, est strictement un vocabulaire descriptif, propre aux commentaires et à l'interprétation que nous faisons des discours des acteurs. Elle n'est jamais employée par eux (aucune occurrence dans nos entretiens) et c'est nous qui regroupons les propos qui s'y rapportent sous cette « étiquette ».

[2] L'expression « air du temps » est définie dans le chapitre 4 (partie 1.2.2.).

[3] Du corpus global, qui regroupe la totalité des entretiens retranscrits à ceux qui ne contiennent « que » les discours des concepteurs de Bottière-Chénaie ou Confluence.

apparaître et d'interpréter à la fois la diversité du vocabulaire employé et l'organisation thématique des discours. Si le premier élément donne un indice de la variabilité des représentations, le second renseigne sur les thématiques qui focalisent l'attention des concepteurs donc sur les grands enjeux auxquels il faut nous intéresser pour interpréter correctement leurs discours.

La première étape consiste à décrypter le corpus total à partir de l'étude de la spécificité du vocabulaire employé par les acteurs interrogés puis à partir de l'interprétation des résultats d'un calcul de classification hiérarchique descendante (CHD).

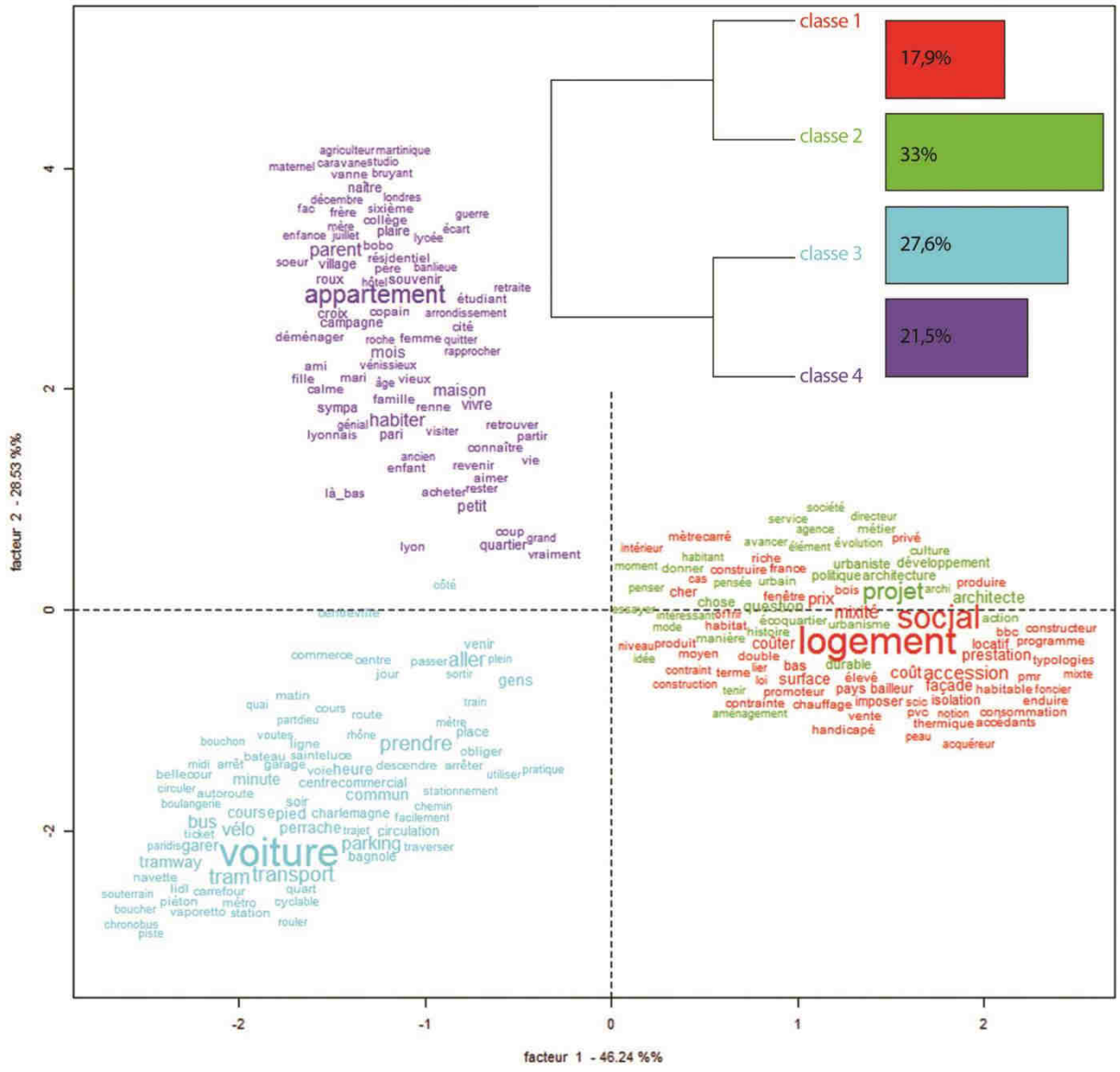

Figure 50. Dendrogramme et AFC associée sur le corpus total

La CHD effectuée sur la totalité des discours collectés[1] distingue quatre classes réparties sur deux branches[2]. L'étude des AFC et du vocabulaire spécifique associé permet d'interpréter ces

[1] De type « CHD double sur segments de texte » avec des segments de texte à comparer de 12 et 14 mots (le logiciel ne conservant que les éléments communs des deux calculs).

[2] La partie 3.2.2. du chapitre 5 explique comment lire ce type de graphique.

classes. Les deux branches principales distinguent sans ambiguïté les discours des concepteurs (classes 1 et 2) de ceux des habitants (classe 3 et 4). Si ce calcul sur le corpus total ne permet pas d'évaluer finement la structuration des discours des groupes sociaux étudiés – laquelle est révélée à partir de corpus plus restreints –, il permet en revanche de rendre compte de la structuration relative des discours des enquêtés.
Le principal enseignement concerne ici l'homogénéité des discours. Elle est bien plus élevée chez les concepteurs que chez les habitants. Les classes 1 et 2 peuvent être respectivement intitulées « produit » (le vocabulaire correspond davantage aux enjeux pratiques du projet, notamment sur le logement) et « processus » (manière de faire la ville, travail de conception et réflexions sur celui-ci)[1]. Les classes 1 et 2 sont fortement imbriquées et surtout beaucoup plus homogènes que ne le sont les classes 3 et 4 (ce qui se caractérise par leur compacité sur le plan factoriel). Notons qu'alors que l'AFC révèle des différences entre les discours des habitants de Nantes et ceux de Lyon malgré des thèmes de prédilection communs (mobilité, services, etc.), la distinction sur la variable du site est difficile à établir pour les concepteurs à l'échelle du corpus global[2]. Ceci souligne une première fois que les discours des concepteurs sont plus homogènes que ceux des habitants et surtout que, contrairement à ceux-ci, ils ne se distinguent que très faiblement en fonction du contexte local.

Pour affiner la lecture de ces premiers constats, il est nécessaire de nous concentrer sur l'interprétation de corpus plus réduits. Nous analysons d'abord celui qui regroupe les discours de tous les concepteurs. Le premier calcul réalisé est celui du vocabulaire spécifique avec comme variable discriminante le projet sur lequel les concepteurs travaillent. Ce calcul montre que la plupart des termes fortement spécifiques à chaque terrain sont des éléments de pure description : la toponymie et les noms propres en composent une large proportion. Le vocabulaire relatif à des éléments de problématisation des enjeux locaux discrimine les expressions des concepteurs lyonnais et nantais dans une mesure moindre (davantage présent dans les discours des concepteurs de Bottière-Chénaie cependant). Ceci est une première confirmation de l'homogénéité des discours des concepteurs et un indice supplémentaire de celle de leurs représentations.
Le tableau 15 présente les termes les plus spécifiques pour chaque groupe, ce qui illustre ce fort aspect toponymique et descriptif. À propos de Bottière-Chénaie, quelques termes reflètent la gamme de vocabulaire ou les tics de langage de certains concepteurs (« quoi, mec, gens, bagnole ») et, de manière sporadique, les problématiques spécifiques (« abordable » réfère à la politique d'aide à l'accession ; « maison » qualifie les formes urbaines limitrophes et la réalisation d'habitat intermédiaire). Dans les discours des concepteurs de Confluence, les termes renvoyant à des problématiques locales sont plus rares (« niveau » renvoie à la fois au standing du projet et aux différents étages des immeubles lyonnais, « très » peut être interprété comme reflétant le caractère superlatif d'un projet à la vocation démonstrative). Dans les deux

[1] La classe 3 essentiellement à la « pratique de l'espace » (s'y retrouve notamment le contenu des discours tenus durant la visite). La classe 4 est davantage celle de « la réflexion des habitants sur leur rapport à l'espace » (elle inclut à la fois le jugement sur l'espace de vie actuel et l'ancrage de celui-ci dans le récit de vie des enquêtés).
[2] Notons par ailleurs que les termes « ici », « là-bas » et « côté » (le plus souvent utilisé dans l'expression « à côté ») sont des termes sous-représentés dans les discours des concepteurs des deux sites (et inversement fortement spécifiques des discours habitants). Si cette constatation renforce l'idée d'une faible différenciation géographiques, elle doit toutefois être considérée avec précaution puisque, contrairement aux rencontres avec les concepteurs, l'enquête avec les habitants est réalisée sur site et comprend une visite qui renforce l'usage de ces précisions géographiques.

cas, ce sont les éléments toponymiques (« Lyon, quai, ruisseau ») ou descriptifs d'éléments de programmation (« parc, deux, loggia ») qui dominent.

Concepteurs de Confluence	Saône (infini), Lyon (infini), Confluence (infini), darse (13,9), SPLA (12,5), autoroute (12,2), loisir (11,7), CL1[1] (10,9), Perrache (10,3), port (10,1), quai (9,8), SEM (9,3), Lyon Confluence (8,9), très (8,6), Presqu'Île (8,4), parc (8,4), CL2 (7,9), Rhône (7,8), niveau (7,6), Ville de Lyon (7,6), Collomb (7,6), premier (7,3), Part-Dieu (7,1)
Concepteurs de Bottière-Chénaie	Nantes (infini), maison (infini), Bottière (infini), Deux (15,9), Bottière-Chénaie (14,3), ruisseau (13,6), pièce (13,5), quoi (12,2), mec (11,2), jardin (10,7), collectif (10,2), gens (10), abordable (8,7), bagnole (8,5), CN1 (8,4), loggia (8), médiathèque (7,3)

Tableau 15. Termes à l'indice de spécificité supérieur à 7 dans le corpus « tous les concepteurs »[2]

La réalisation d'un calcul de CHD[3] sur ce même corpus renforce l'idée d'un discours globalement homogène et très peu dépendant du projet considéré. Les mondes lexicaux qui composent les cinq classes proposées sont ainsi assez fortement imbriqués et les divergences ne croisent que très faiblement la variable qu'est le terrain d'étude (cf. figure 51).

[1] Avant traitement statistiques, les entretiens ont été anonymisés en suivant les mêmes codes que ce manuscrit.
[2] Le choix de l'indice minimal de recensement est ici arbitraire, un résultat similaire est constatable avec des indices de spécificité relativement hauts (au-dessus de 5) puis tend à s'atténuer.
[3] Calcul de type « CHD double sur segments de texte » avec des segments de texte à comparer de 12 et 14 mots.

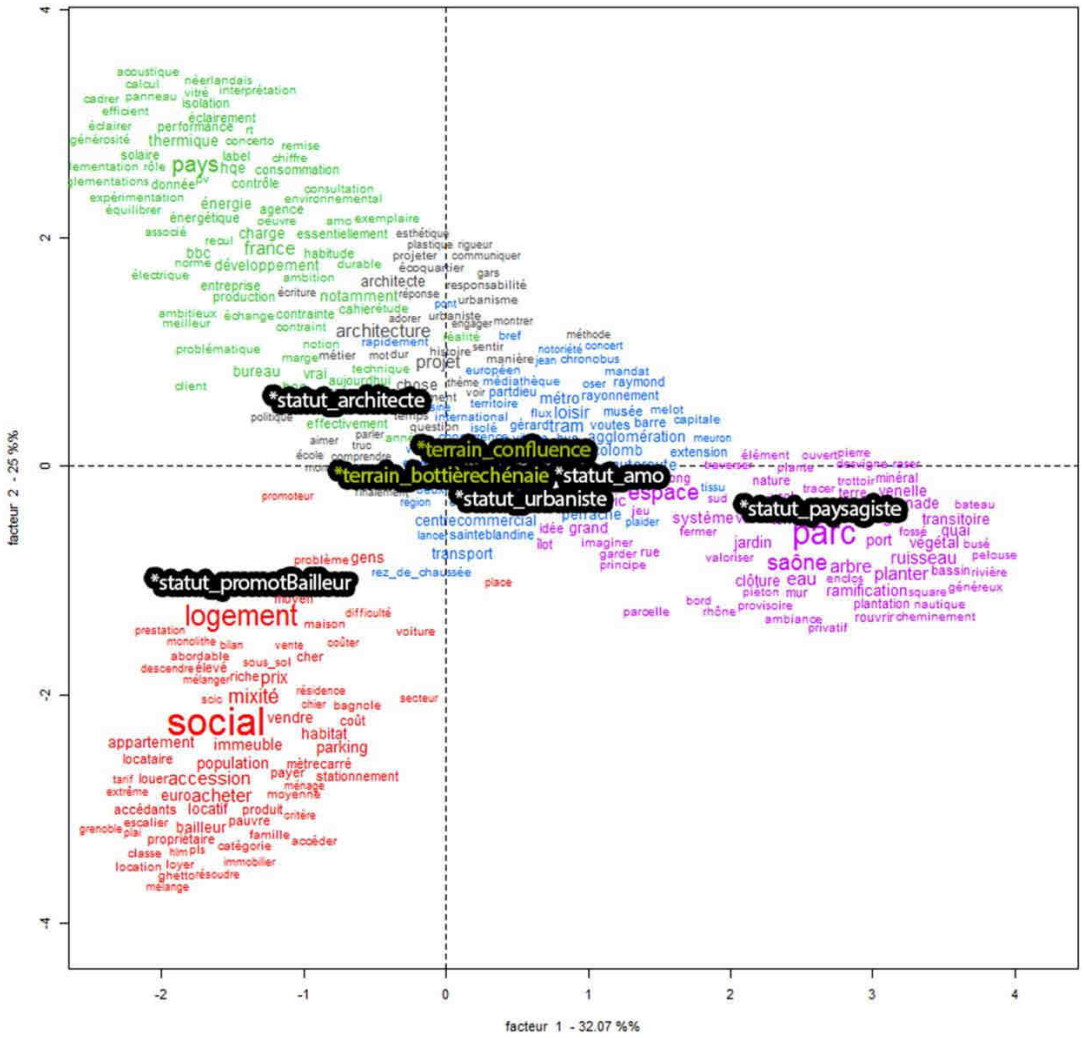

Figure 51. AFC de la classification sur le corpus « tous les concepteurs », superposition des formes et des variables

La variable du terrain d'étude est donc faiblement discriminante. En revanche, les classes sont fortement corrélées à la profession des enquêtés (« statut » dans le codage du corpus). L'AFC dédiée permet d'observer que les urbanistes se retrouvent, avec les AMO, au centre du plan factoriel qui distingue des mondes lexicaux caractéristiques des architectes, des promoteurs et bailleurs et des paysagistes. Nous voyons que c'est la structuration du modèle productif – les paysagistes s'exprimant par exemple davantage sur l'espace public et la biodiversité et les architectes sur le cadre bâti – et les référents professionnels qui conditionnent les discours des concepteurs, tandis que le contexte géographique ne les influence que faiblement. Ce premier constat s'explique notamment par l'homogénéité du groupe social des concepteurs et par le partage d'une culture commune – donc d'un vocabulaire professionnel. L'uniformité des discours des concepteurs semble traduire l'intégration par ces professionnels de la production de la ville de représentations uniformes, à l'image de cette production (cf. chapitre 4).

Réduisant encore l'ampleur du corpus afin d'affiner la connaissance de l'organisation des discours, nous avons calculé les arbres de similitudes des corpus regroupant les propos des concepteurs de Bottière-Chénaie et de Confluence (cf. figures 52 et 53). L'interprétation des graphes confirme la faible distinction des discours des concepteurs en fonction du terrain d'études et montre plus subtilement à la fois ce qui les rapproche et ce qui les différencie.

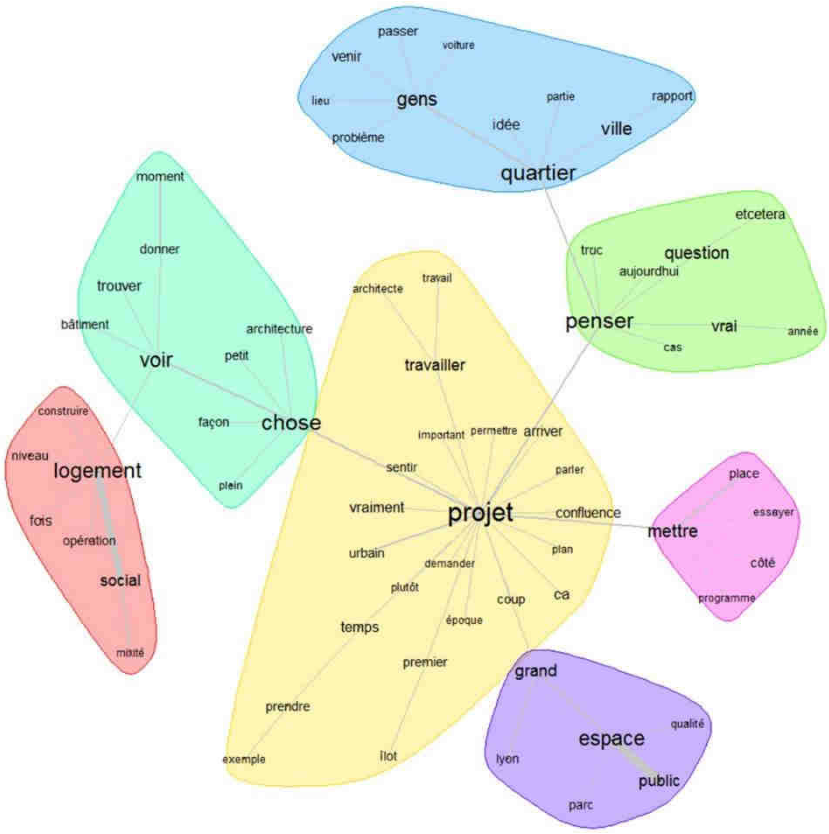

Figure 52. Arbre de similitudes du corpus des concepteurs de Confluence

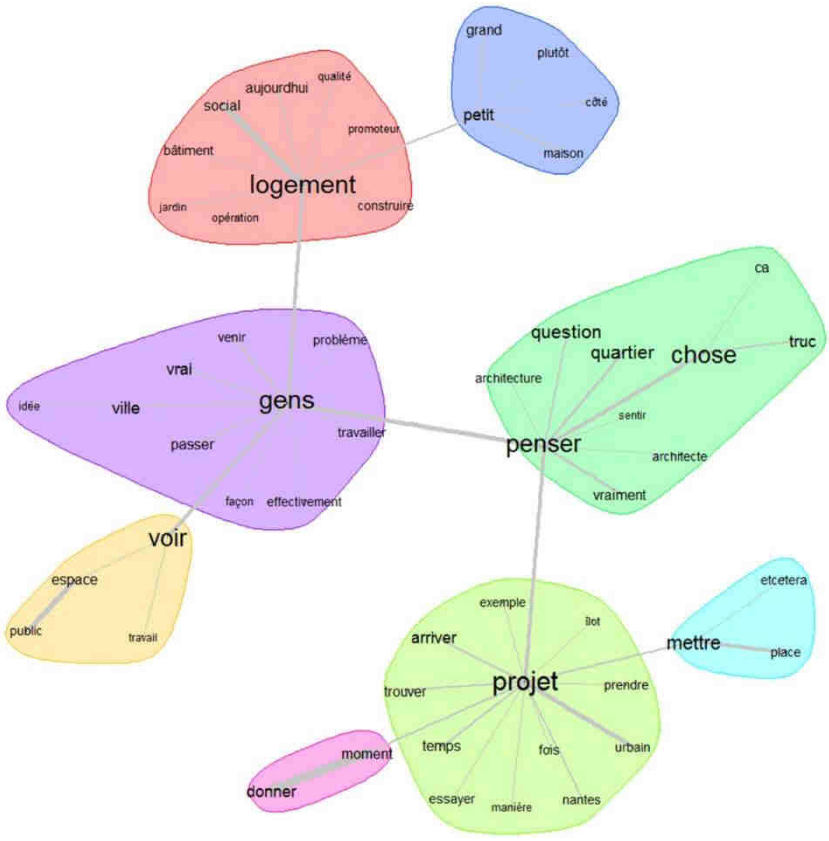

Figure 53. Arbre de similitudes du corpus des concepteurs de Bottière-Chénaie

La lecture des arbres de similitudes[1] fait émerger les pôles principaux autour desquels s'organisent les discours des concepteurs ainsi que les liens qui les lient entre eux. Les graphes mettent en évidence une organisation voisine autour de pôles de discours fortement similaires. Sans surprise, ces pôles rencontrent les grands enjeux pratiques de la conception de l'espace avec au cœur des discours le vocabulaire lié au projet, à la réflexion sur la conception et aux échelles de réalisation. La similarité des formes qui composent ces pôles confirme, elle aussi, la faible distinction entre les discours des concepteurs des deux terrains d'études. Cependant, les arbres de similitudes font aussi ressortir les différences entre ces deux sites. Si celles-ci ne sont pas majeures, elles reflètent le contenu des projets et surtout les manières dont ils sont pensés par leurs acteurs.

À Confluence (figure 52) c'est la question du projet – plus généralement du travail de conception – qui occupe la place centrale. Le terme de projet est ici associé à la fois à la question théorique et générale de la production de l'urbain et au projet urbain particulier dont il est question, deux sujets abordés ensemble alors que Confluence est pris comme sujet pour monter en généralité. C'est autour de la question du projet que s'organisent les discours des concepteurs, avec essentiellement trois pôles secondaires correspondant aux échelles d'emboîtement du projet : la question architecturale (concentrée sur les aspects visuels et le logement), celle de l'espace public (autour de la question du traitement qualitatif des espaces), celle du quartier et de son insertion dans la ville enfin (dont l'enjeu de l'accessibilité et de la mobilité vers et au sein du projet). L'enjeu de l'usage, lié à cette dernière question, est périphérique alors qu'il occupe une place plus centrale dans les discours des concepteurs de Bottière-Chénaie. Notons que, dans les deux cas, c'est le terme « gens » qui s'impose, plutôt, par exemple, que celui d'« habitants » pour qualifier les usagers de l'espace, une information qui n'est pas anodine dans l'objectif de comprendre le rapport que les concepteurs entretiennent à ceux-ci (cf. partie 1.1.2. de ce chapitre).

À Bottière-Chénaie (figure 53), le terme projet, tout en étant un pôle important, est moins central. Les discours s'organisent autour de vocabulaires liés au logement, à l'usage, à la réflexion sur la production de la ville. Cette dernière question est distincte du projet, lequel organise surtout les discours autour du cas spécifique de Bottière-Chénaie. Ceci correspond à une intrication moins forte qu'à Lyon des discours particuliers et généraux sur la question. Il est difficile d'établir l'origine de cette différence. Nous suggérons qu'elle découle du caractère exemplifiant de la production actuelle, davantage présent dans les discours des concepteurs de Confluence, et plus propice à une montée en généralité. Plutôt qu'à des représentations différentes, ces polarités variables correspondent assez largement à ce qui distingue les caractéristiques matérielles et organisationnelles des deux projets, ainsi que la composition du panel d'enquêtés (cf. chapitre 5, partie 4.3.1.). Nous pensons que le nombre d'acteurs impliqués ou le montage opérationnel plus complexe[2] à Lyon conduisent la question du projet à occuper une place plus conséquente dans les discours des concepteurs. À l'inverse, l'enjeu de la production de logement à destination d'une population ciblée peut expliquer le fait que les questions du logement et de l'usage organisent davantage les discours sur le projet nantais. Notons enfin que, à l'exception de la gestion de projet, les questions idéologiques ne participent *a priori* pas à la structuration des discours des concepteurs, ce malgré leur orientation volontaire vers les mots d'ordre de la production de l'urbain lors de l'entretien.

[1] La couleur des halos est aléatoire et n'apporte donc aucune information utile pour l'interprétation.

[2] Ce qui se caractérise notamment par l'appel à de nombreux AMO et le regroupement de cinq architectes par îlot sur la première phase du projet (cf. chapitre 5, partie 4.2.2.).

Les formes associées au développement durable, à la participation ou à la mixité sociale n'apparaissent ainsi pas comme des pôles des discours des concepteurs. Pourtant largement abordés lors des entretiens, ces enjeux apparaissent transversaux, c'est-à-dire se retrouvant dans les différents points évoqués, et non spécifiques à l'une ou l'autre des thématiques abordées. Ceci souligne l'omniprésence des mots d'ordre de la production contemporaine de l'urbain et leur entrée dans une forme de normalité, ils ne se traduisent alors pas (ou plus) en une thématique spécifique. Par exemple, le développement durable est souvent évoqué par les concepteurs lorsqu'ils parlent des contraintes normatives, elles-mêmes le plus souvent mises en avant lorsque ce sont les conditions propres au travail de conception qui sont abordées (cf. partie 1.2. de ce chapitre).

L'homogénéité des discours – et donc leur caractère a-local – mise en évidence grâce aux outils lexicographiques conforte l'impression ressentie lors de la réalisation des entretiens puis au cours de leur retranscription. Cependant, elle semble en première approche entrer en contradiction avec la revendication de la prise en compte des spécificités des espaces aménagés qui traverse les discours recueillis. À Lyon comme à Nantes, les concepteurs responsables de l'échelle urbaine témoignent de leur volonté de traiter les enjeux contemporains en prêtant une attention aigue au contexte local dans ses dimensions spatiales, temporelles et sociales.

> *On va créer… potentiellement on se doit de créer dans un lieu comme celui-ci quelque chose qui va être indissociable de la future image de Lyon en tant que métropole internationale. (…) Donc on travaille l'idée dans les pôles des industries créatives, le marketing des industries créatives. Mais on fait pas une bête traduction des idées marketing, on le met vraiment en liaison avec le tissu local, les formes qui doivent porter ça, l'idée de la ville durable, l'idée aussi d'une continuité par rapport à l'histoire du quartier. (CL8)*

> *C'est-à-dire que là on fait un grand parc et là on construit, ici on construit des îlots qui occupent d'une manière extrêmement forte le territoire. C'est là où la programmation réinterroge le site et l'histoire du site. Elle le réinvente d'une certaine manière, elle le conduit dans une espèce de renouvellement et une reformulation par rapport à ce qui était au départ un terrain agricole, c'est-à-dire un terrain maraîcher en l'occurrence. Donc y a ce double processus qui est lié à cette idée de reconnaissance des conditions du site, du territoire, et après une reformulation par la reprogrammation et par la programmation de l'habitat. (CN1)*

> *Donc y a un projet qui s'inscrit dans une sorte d'histoire et de géographie dite paysagère et qui propose ensuite une qualité de forme urbaine et d'architecture et d'usages. (CN4)*

Les architectes ne disent pas autre chose lorsqu'ils décrivent leur travail de conception. Il s'agirait, selon eux, de s'appuyer sur les particularités locales pour s'inspirer et marquer à la fois matériellement et symboliquement l'intégration – par le clin d'œil (les termes les plus souvent employés sont ceux d'« *écho* » ou de « *résonnance* »), la relecture voire la correction – de leurs productions dans ce qu'ils identifient comme l'identité ou les caractéristiques de l'espace préexistantes à leur intervention. Il s'agit aussi de revendiquer la prise en compte de la multiplicité et de l'emboîtement des échelles d'intervention.

> *On fait une architecture… En fait chaque fois c'est des situations où on se retrouve avec des singularités, que ça soit géographiques, politiques, urbaines, économiques, donc notre travail c'est de faire une synthèse de ces différents composants et de ces représentations du paysage pour proposer une proposition architecturale. Donc on est chaque fois dans des situations qu'on espère singulières et inédites. (CL11)*

La ville existe en fait déjà et elle est le résultat d'un long processus historique de stratification et on doit essayer de la comprendre, l'observer, la voir, et une fois qu'on a pu faire ça on essaye de construire intelligemment avec. (…) Le bâtiment qu'on a fait d'ailleurs je pense en partie prolonge cette idée-là. Les murs matricés sont des évocations des murs de pierre qui existaient avant dans les jardins maraichers, ce sont des évocations, ce sont pas des… (CN6)

On a beau pas être urbaniste ni paysagiste, je me sens tellement et architecte et paysagiste et urbaniste. C'est des choses qui me semblent absolument pas dissociables, parce que je pense que l'âme du projet vient évidemment de la capacité qu'on a à lire un site et de servir de tout ce qui fonctionne, de tout ce qui marche, tout ce qui est beau, et corriger modestement pour faire que tout ce qui va pas aille un peu mieux, ou aille carrément mieux. Donc y a une lecture du site qui est pour moi un élément fondamental. (CL10)

La façon dont on conçoit nos projets… en fait on les conçoit en même temps avec le programme et en même temps en résonance avec le site et souvent l'histoire du site. (…) Et puis toute la relecture du passé pas agricole mais de culture maraîchère du site, parce que c'est un ancien site maraîcher. On l'a pris en compte à travers pour les logements de grandes serres verticales, une serre pédagogique sur le toit du groupe scolaire, l'écriture des façades végétalisées et puis l'ensemble de réécriture de cette grande façade sur mail qui fabrique un signal qui se décline dans le vert réséda qui est utilisé dans les hangars agricoles et puis le rouge tuile, le blanc et le gris ardoise, qui est une sorte d'abstraction, si on peut parler comme ça, des petits quartiers Chénaie à côté, constitués de petites maisons des années 1950 en tuiles mécaniques et en toiture ardoises. (CN11)

Il peut sembler ironique de constater qu'un des exemples les plus explicites de l'uniformité a-locale des discours se situe précisément dans l'éloge des particularités locales – architecturales, historiques et géographiques – des espaces aménagés. Cela traduit surtout la forte intégration de cet élément dans la représentation partagée de ce qu'est un espace urbain souhaitable. La récurrence – dans des termes proches – de l'appel conjoint à des éléments d'innovation ou de contemporanéité communs à l'échelle mondiale, d'une part, et d'identité ou d'histoire locales, d'autre part, révèle l'univers notionnel dans lequel les concepteurs ancrent leurs représentations. Apparaissent ici des éléments qui identifient une intégration forte d'un des principes du postmodernisme, à savoir la conjugaison du caractère novateur ou innovant et de l'adaptation aux particularités – historiques, géographiques, culturelles ou sociales – de l'espace considéré (Harvey 1991 ; Ibelings 2003 ; Jameson 2007). Cette idée, renforcée par l'intégration du développement durable (cf. chapitre 4, partie 2.2.), correspond à la volonté de retourner la vision universaliste du modernisme. Ces représentations partagées prennent à la fois leur source dans le contexte de la conception de l'espace, où l'urbanisme de projet succède à l'aménagement de plan (cf. chapitre 3, partie 1.1.2.), et dans les enseignements reçus lors de leurs études par les architectes. Ceux-ci confient en effet, lors de la partie de l'entretien dédiée à leur parcours professionnel, des références héritées de professeurs plutôt antimodernes. De plus, comme on pourra le constater dans la suite de ce chapitre (partie 1.2.), l'émergence de ces représentations correspond au partage par les concepteurs interrogés de références négatives communes, parmi lesquelles celles de l'architecture et de l'urbanisme modernes sont unanimement partagées. Elle coïncide plus largement à l'importance du thème de l'identité dans les discours politiques et médiatiques (Castells 1999).

Outre leur homogénéité, ces discours traduisent une forte imprégnation des représentations des concepteurs par l'idéologie dominante ou, plus subtilement, l'air du temps. Une imprégnation qui est un sujet de questionnement des concepteurs à propos de leur travail et

qui est explicitement évoquée à de nombreuses reprises dans les entretiens. L'idée générale est celle d'une conception de l'espace fortement influencée par le moment auquel elle se réalise.

> *Moi je pense qu'il y a une question d'époque, on est dans une époque de grande diversité des cultures, des goûts, etcetera, il y a pas de raison que l'architecture y échappe. On n'est pas dans une époque royale, impériale, de culture tout à fait homogénéisée. Donc ça exprime la diversité de l'époque. (…) Y a des effets qui tiennent aux modes de construction, qui sont quand même les mêmes, qui sont répétitifs, y a des effets de mode aussi qui font que tout ça n'est pas si cacophonique que ça. Oui. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? C'est la production, c'est ce qu'on sait faire aujourd'hui. (CL1)*

> *C'est quelque chose qui s'inscrit dans une dynamique de société et donc l'architecture c'est sans doute la mise en œuvre d'inspiration de notre époque. On peut quand même avoir un regard critique, ou distancié, ou régionalement activiste par rapport à ça. Mais de toute façon on se situe avant tout par rapport à un environnement culturel de l'époque. Je crois que quand je parle de contexte, peut-être que l'élément fondateur, plus encore que la géographie, c'est le temps, c'est l'époque, c'est ce que notre société produit comme réflexion. (CL11)*

> *Également de manière très générale on peut dire que c'est très en lien avec les politiques du temps. On a des périodes on sera très orienté sur comme aujourd'hui par exemple l'environnement, y avait une époque on était très orienté sur les déplacements. Donc y a une influence de la politique générale, de la politique nationale, quand je dis générale c'est pas que locale. C'est en fonction des politiques qui sont mises en place que les réflexions sur l'aménagement de la ville sont orientées. (CL5)*

Cette conscience commune ressort clairement des discours des concepteurs. Par exemple, le calcul des indices de spécificité du vocabulaire du corpus total (cf. tableau 16) révèle que la forme « aujourd'hui » est très fortement représentative des discours des concepteurs[1]. Ce terme, issu d'un vocabulaire commun et dont on ne peut faire l'hypothèse qu'il relève d'un vocabulaire professionnel, est essentiellement utilisé lors de descriptions des cadres de la production de la ville.

formes	Concepteurs Lyon	Concepteurs Nantes	Habitants Lyon	Habitants Nantes	nombre d'occurrences
aujourd'hui	infini	infini	-22,3	-25,5	406

Tableau 16. Indices de spécificité de la forme « aujourd'hui » dans le corpus total

Si l'air du temps imprègne bien les représentations des concepteurs, les attitudes que ces derniers adoptent vis-à-vis de ce qui est appréhendé comme incontournable est assez variable. L'adhésion totale est assez rare, même si certains concepteurs font de cette correspondance un objectif même de leur travail avec la volonté d'actualiser les référents urbains afin de les rendre concordants avec leur ère.

> *On est dans la Presqu'île, donc on est en plein dans Lyon mais on n'est pas dans le Lyon traditionnel, ça c'est clair, on est rentré dans notre siècle quoi. C'est le Lyon du vingt-et-unième siècle, c'est tout, c'est aussi bête que ça. (CL15)*

[1] Nous avons envisagé le calcul sur des expressions voisines (« à notre époque », « en ce moment », « de nos jours », « actuellement ») pour confirmer ou infirmer le résultat suggéré par la sur-représentativité d'« aujourd'hui ». Toutefois, le très faible nombre d'occurrences de ces expressions (allant de nul à 29 (« actuellement ») enlève toute pertinence à l'usage des statistiques qui donnent un poids très fort aux éléments marginaux.

D'autres décrivent l'air du temps comme une fatalité avec laquelle il faut composer et l'évaluent positivement lorsqu'elle est gage d'adéquation avec les attentes des habitants et gage du succès apparent du projet.

> *C'est pas inintéressant et que la vocation globale est plutôt autour du loisir et de la culture. (…) Ça a un côté un peu mode, un peu dans l'air du temps, mais c'est pas grave, c'est pas gênant, c'est assez sympa. La preuve, c'est que ça marche bien, y a plein de gens qui s'y baladent, y a plein de gens qui le font visiter, y a beaucoup de gens qui souhaitent y travailler. Donc c'est un succès on peut dire de ce point de vue-là. (CL12)*

D'autres ont une attitude défavorable et adoptent une posture critique. Le vocabulaire de « mode » qualifie alors péjorativement cette influence. Cette attitude entraîne le plus souvent la critique du poids des mots d'ordre de la production contemporaine sur le travail de conception ainsi que celle du contenu éphémère de ces mots d'ordre qui, comme toute « mode », seraient amenés à se démoder.

> *Et on peut pas aller jusqu'au bout du truc, parce qu'après on est dans l'air du temps, y a pas de pérennité, ouais c'est joli mais c'est à la mode, c'est que de la mode. Et après ce sera autre chose…. Donc faut essayer de s'inscrire dans autre chose, même si forcément on est influencé par l'air du temps, faut pas se mentir. (CN5)*

La question des temporalités de la production de la ville (Tomas 2003) est aussi une préoccupation des concepteurs. En plan large, et quelle que soit l'attitude adoptée vis-à-vis de son influence, la représentation générale de la production de l'urbain apparaît largement influencée par l'époque, elle-même considérée surtout pour son statut de stade ponctuel dans la succession de tendances. Cette première exploration souligne que, au-delà de l'homogénéité des discours et de la conformation des représentations aux mots d'ordre des politiques d'urbanisation de ce début de XXI^{e} siècle qu'ils révèlent, ces phénomènes sont explicites pour les concepteurs qui n'hésitent pas à les critiquer.

1.1.2. Quand les concepteurs se représentent le projet et ses usagers

Ces premiers éléments dévoilent qu'à partir de représentations communes, les attitudes et les opinions varient d'un acteur à l'autre mais aussi qu'elles sont fluctuantes chez un même individu[1]. Ils montrent aussi que la question du rapport aux mots d'ordre de la production contemporaine de l'urbain est plus subtile qu'une simple adhésion ou conformation. Parmi ces morts d'ordre, celui de projet figure en bonne place (cf. chapitre 3) et c'est logiquement que nous le retrouvons très présent dans les discours recueillis. Comme nous avons pu le lire sur les arbres de similitudes, c'est autour de ce terme que les propos enregistrés s'organisent ; en tous cas il est un des pôles centraux des discours des concepteurs. Ceci nous amène aux significations qui lui sont associées, avant de revenir sur la manière dont l'espace futur est projeté, et particulièrement la manière dont il doit répondre aux attentes des futurs usagers.

Comme montré au chapitre 3, le projet peut avoir plusieurs statuts dans la production de l'urbain. Dans les discours des concepteurs, deux statuts lui sont essentiellement conférés, souvent de manière indistincte. D'abord celui de produit : le terme « projet » est alors plus ou

[1] Ce qui est conforme à la théorie des niveaux de la pensée sociale détaillée au chapitre 2 (partie 1.2.4.).

moins employé comme un synonyme d'opération ou de réalisation et désigne strictement l'objet du travail de conception. Ensuite celui de processus : ce sont les discours relatifs à cette seconde acception qui sont les plus révélateurs des représentations. Les idées contenues dans les discours sont proches de la rhétorique du projet déployée par les promoteurs de la notion (cf. chapitre 3, parties 1.1.3 et 1.1.4.). Elles alimentent la contradiction identifiée avec la pragmatique du projet. Nous retrouvons en effet l'idée d'un projet devant s'inscrire d'abord comme un horizon et porter sur le temps long, ceci en contradiction avec la pratique d'un urbanisme temporellement borné par les échéances fixées par les commanditaires et notamment influencées par le renouvellement des mandats.

> *La commande c'était de développer le projet. Moi j'ai eu pas mal d'échanges avec Raymond Barre à l'époque, en lui disant « voilà le projet c'est un certain nombre d'orientations qui sont déjà là. (...) C'est le rayonnement qui compte et ça le projet d'avant le disait déjà, on y souscrit. Mais vous [la mission Confluence du Grand Lyon[1]] nous demandez de mettre en œuvre le projet, c'est pas forcément mettre en œuvre le détail du plan. Le projet, c'est pas le plan. Le projet moi je souscris entièrement, le plan non. Parce qu'il a trop d'incohérence. Donc le plan va évoluer, le plan va changer, mais le plan c'est pas le projet » (...) Et on avait convenu que c'était une démarche de longue haleine, que ce qui était intéressant c'était le projet en train de se faire plutôt que le projet terminé, que c'était pas une opération immobilière, que c'était la ville qui écrit son futur et c'est ça qui est intéressant pour, comme il disait, toute les forces vives lyonnaises, qu'elles puissent s'engouffrer dedans et trouver leur place dans une vision de l'avenir. (CL1)*

Le témoignage que livre CL1, relatif au démarrage du projet Confluence, le conduit à regretter la transformation de cette vision prospective en un travail de réalisation encouragé par la volonté de Gérard Collomb[2] de voir le projet se matérialiser dans le temps de son premier mandat. Ce propos, décrivant un projet-processus, irrigue les discours de tous les concepteurs – même s'il est davantage présent chez les concepteurs en charge de l'urbanisme que chez les architectes. Il s'inscrit dans un idéal de la longue durée et de la souplesse de l'action. Il côtoie des discours présentant le projet comme potentiellement porteur d'une implication accrue des différents concepteurs mais le plus souvent réduit à une superposition d'objets autonomes déclinant les règles d'urbanisme proposées dans les cahiers des charges et brillant surtout par leur autonomie formelle (cf. partie 1.2.3. de ce chapitre).

> *C'est-à-dire que la fabrication du projet un moment donné va être aussi importante que grosso modo les principes mis en place dans le projet. Moyennant quoi, nous, dans le projet, fondamentalement, on ne fait jamais de perspectives… si, on a dû faire trois perspectives au début, super abstraites, extrêmement dures, complètement rébarbatives. (…) C'est-à-dire que le projet c'est un processus et il faut, un moment donné, que des architectes s'inscrivent dans ce processus des maîtres d'ouvrage, et puis le redéveloppent. C'est-à-dire le redéveloppent… y en qui sont extrêmement passifs quoi, qui d'une certaine manière vont pas développer le processus en tant que tel, le laissent comme il est et ne s'inscrivent pas dedans. Et souvent… y a un certain nombre d'architectes qui sont assez passifs par rapport à ce processus. Ils ne sont à la fois pas dans le respect de la règle, parce qu'il n'y a pas vraiment de règle, mais dans une certaine forme de déploiement de la règle. Et ça, on le trouve pas toujours. Et puis, la deuxième chose, c'est que la question, c'est souvent aussi que chez les architectes y a une tendance à l'autonomie. (CN1)*

[1] Structure interne au Grand Lyon qui a précédé la création de la SEM Lyon Confluence (ensuite devenue SPLA).
[2] Successeur de Raymond Barre comme maire de Lyon (cf. chapitre 5, partie 4).

La revendication de l'absence de règle et de la priorité du processus sur les résultats correspondent largement à une opposition aux principes fortement prescriptifs du modernisme. Elle est, pour les concepteurs qui formulent ces propos, une manière de mettre en avant le fait qu'ils ont effectué un travail critique sur ce type de fonctionnement et sont passés à autre chose. Le paysagiste du projet nantais défend même l'idée que cette pensée du long terme est intrinsèque à la pratique de sa discipline et regrette, dans cet élan, que la plupart des opérations d'urbanisme soient trop figées dans le temps et l'espace.

> *C'est l'idée de dire qu'au fond les villes ne se fabriquent pas en un seul morceau, les formes bastides c'est assez rare… Donc ça veut dire que c'est des projets qui sont relativement fermés quand même et y a pas beaucoup d'évolution possible quoi. Et ça je pense que c'est un des travers principaux du montage d'opérations à la française. C'est une question de méthode et de projet qui vient moi je pense directement d'un confrère paysagiste qui s'appelait Le Nôtre et je pense que ça, Alphand et Hausmann, Prost, etcetera, à Paris, c'est toute la culture de cette histoire-là en réalité. Enfin bon, c'est une analyse personnelle. Donc nous, ce qu'on essaye de faire, c'est pour ça peut-être que les paysagistes sont plus investis dans ce genre d'histoires maintenant, c'est parce que, de par la nature du paysage au fond, on est plus habitué à fabriquer des processus que des objets finis. (CN2)*

Ce qui se dessine autour de la notion de projet est un refus de ce qui est perçu comme un certain conservatisme, autrement dit l'idée d'un urbanisme figé, de plan, fondé sur l'application de règles et de principes stricts.

> *C'est des questions de culture. De culture politique, de culture économique, d'histoire aussi propre à la ville, d'histoire propre à la France. Voilà : rationalisme, tendance à la judiciarisation de cette société, emprise du discours juridique… j'ai rien contre les juristes mais ils devraient nous donner des outils utiles aux projets qu'on construit. C'est trouver le bon outil juridique pour mettre en pratique une idée que l'ensemble de la collectivité souhaiterait, alors que ça intervient plutôt aujourd'hui dans l'évolution de nos sociétés comme au contraire un discours d'autocensure permanente. (CL8)*

La représentation qui sous-tend cette idée est celle d'une ville inachevée, ouverte au changement, dont le mode de production adapté serait le projet en tant que processus. Alors qu'est intégrée la représentation du projet évolutif s'appuyant sur le passé pour construire un futur souple et la prévalence de l'horizon de réalisation sur la réalisation elle-même, les réactions collectées contiennent le regret d'un décalage entre le projet rhétorique – processus – et le projet pragmatique – essentiellement limité à la réalisation de produits (cf. chapitre 3, partie 1.1.1.). En effet, à l'exemple de ceux tenus par CN1 et CL8, les discours sur le projet comme processus portent la marque d'une aspiration et d'un décalage avec ce qui est produit. Surtout, ce décalage est manifeste si l'on place ce type de propos en parallèle de la critique formulée par les mêmes acteurs sur la standardisation des espaces, qu'ils associent aux contraintes économiques imposées notamment par les promoteurs et la sur-concentration du travail architectural sur les façades pour mieux vendre (cf. partie 1.2.3.).

La seconde idée associée au projet, et qui correspond largement aux définitions théoriques et scientifiques de la notion (cf. chapitre 3, partie 1.1.3.), est celle d'un mode d'organisation à la gouvernance ouverte associant des acteurs nombreux et divers. Cette idée est à la fois présente à l'échelle générale, pour décrire une production de la ville qui se complexifie à mesure que les acteurs changent, et à l'échelle particulière pour justifier la non prise en compte de certains paramètres ou le non traitement de certains aspects de la problématique de l'espace conçu.

> *Se projeter à la place de l'usager, nous on peut le faire sur des éléments comme ça assez ténus mais qui intéressent la qualité des choses. Mais c'est avant qu'on doit s'en préoccuper, au niveau de la programmation qu'on doit s'occuper de la demande correcte des usages. Donc ça nous échappe beaucoup, ça questionne beaucoup l'urbaniste et le maître d'ouvrage. Il me semble que dans toute la chaîne de production du logement, y a l'urbain qui doit garantir une certaine qualité de vie, la conception du plan masse est essentielle… Et nous, au moment où on arrive, la conception de l'usager se situe à un autre niveau. (…) Quand on dit la prise en compte de l'usager, on pourrait penser que l'architecte dans son projet va répondre de façon complète et globale à la problématique de l'usager. Non, c'est pas vrai, on est qu'une petite partie de la réponse. (CL13)*

Ici introduite comme exemple de la manière dont les concepteurs se servent de la complexité annoncée du projet pour minimiser leur influence sur celui-ci, la question de la place accordée aux habitants et la manière dont les concepteurs les intègrent dans leur projet est capitale pour comprendre ce qui se joue dans la médiation du projet entre les représentations des deux groupes sociaux considérés (cf. chapitre 1, partie 1.2.1.). Le portrait des représentations ne se limite pas à celles qu'inspirent le processus productif et il ne saurait être complet si l'impasse était faite sur la manière dont les habitants sont envisagés par ceux qui conçoivent leurs espaces de vie. Comme l'annonce l'extrait d'entretien avec CL13, nos entretiens font ressortir chez les concepteurs un net refus de projeter les futurs habitants et leurs usages, ou encore de se mettre à la place des usagers à venir. Ces déclarations de refus ou d'inconsidération, comme les justifications associées, renseignent sur les représentations que se font les concepteurs de leur métier et, plus généralement, de la manière dont ils se figurent leur rôle social.
L'une des premières idées avancées pour justifier cette non-projection se situe dans le refus du modernisme et de son caractère à la fois universaliste et comportementaliste. La projection est associée à la fois à une action d'orientation fonctionnaliste et à une vision uniforme d'un homme dont il faudrait faire le bonheur, y compris contre son gré. Outre le modernisme, c'est aussi en quelque sorte la conception spatialiste de l'aménagement qui est mise en cause. Mise en cause seulement, pensons-nous, puisqu'il ne s'agit pas ici d'orienter les comportements sociaux par l'organisation de l'espace matériel, mais de faire en sorte qu'ils s'installent « librement » en fonction des potentialités offertes. Ici s'amorce la vision d'un homme libre de ses choix et en capacité de s'approprier son espace comme justification d'une non-projection.

> *Je pense que notre rôle d'urbanistes est bien sûr d'abord d'être à l'écoute, mais d'organiser, de contribuer, parce qu'on est jamais qu'un des acteurs parmi d'autres, de contribuer à l'organisation de l'espace urbain avec le souci de le rendre praticable par les uns et les autres, par tout le monde, mais on planifie pas la vie des gens. Je veux dire, il y a une pudeur, y a un moment où le public, la société, s'empare des lieux, s'en sert à sa façon, met des clôtures là où on pensait qu'il y en aurait pas. C'est normal, je suis pas dans l'optique corbuséenne de l'homme nouveau et je lui apporterais pas sa bouteille de lait tous les matins avant sa gymnastique ou après sa gymnastique. Donc on n'est pas… enfin moi je suis pas du tout dans une attitude d'agir sur les comportements mais de permettre, d'offrir, offrir c'est un peu hypocrite, mais de réunir des conditions qui permettent les usages dont on ne sait pas la limite d'ailleurs, qui ne sont pas que fonctionnalistes quoi. Donc après les gens s'en emparent, viennent, viennent pas. (CL1)*

Dans la continuité du rejet des préceptes du modernisme, une autre justification avancée consiste en le refus de catégoriser les usagers en fonction de leurs origines sociales. La motivation est à chercher du côté de la revendication égalitaire. Ainsi, la représentation de la

projection est associée à l'idée de traitement distinct des différentes catégories de population, option qui est refusée alors que l'adhésion à la valeur mélange et à l'idée de mixité est forte[1].

> *On ne peut pas la [la place de l'usager] projeter, en fait on le connait pas. C'est très compliqué de projeter. Enfin je dis ça un peu en boutade mais, pour moi, c'est pas très différent en termes d'architecture, en termes de conception, de savoir qu'on fabrique du logement pour de l'accession, pour du locatif social, ou pour des opérations de renouvellement urbain. C'est toujours des logements, donc les qualités sont les mêmes. Les mêmes en termes d'usages, de ventilation du logement, d'éclairement d'un logement, de comment aujourd'hui on peut offrir suffisamment de générosité dans un logement, quel est le plus qu'on peut apporter aujourd'hui dans un logement au-delà de sa fonction de base ? (CLN9)*

> *Nous on dit tout le temps ça, on fait du logement pour les promoteurs et on fait du logement pour les sociétés d'HLM et nous on ne fait pas la différence. Nous on dit que les gens habitent de la même façon qu'ils soient pauvres ou qu'ils soient riches. (…) Mais de toute façon je m'en fous. Après c'est pas mon problème. (CN7)*

Le refus de projeter les futurs usagers se heurte donc à un écueil : les logements et les bureaux – comme du reste les espaces publics ou les équipements – sont bien projetés en fonction d'un usage programmé. Le plus souvent, la programmation des usages se fait par le cahier des charges et est donc laissée aux commanditaires et maîtrises d'ouvrage. Et, comme le suggère CLN9, la réponse à cette programmation découle de considérations techniques et architecturales « maitrisées », c'est-à-dire uniquement issues de représentations, plus ou moins partagées par les concepteurs, de ce qu'est un espace « de qualité ». Le refus de projeter les futurs habitants fonctionne pour les concepteurs comme une justification à l'acceptation de la standardisation de leur production (cf. chapitre 4 et partie 1.2.3. de ce chapitre).
La critique d'une décision sur la forme des espaces (ici le logement) laissée aux acteurs économiques et la critique de la projection des habitants dans des modèles côtoient parfois la troisième raison avancée pour justifier le refus de projeter : la nécessité de faire confiance aux habitants dans leurs capacités à s'approprier les espaces.

> *Mais sauf que quand on dit en général « les gens ont besoin de ça », qui nous dit ça ? C'est pas les gens, c'est les promoteurs. Et les promoteurs nous disent « ils ont besoin de ça » et « ça », c'est le logement qui existe depuis 40 ans, qui coûte tel prix et qui répond à telles normes, voilà. Ça, pour moi, ça n'a aucune valeur. Après ce que tu dis c'est « bah oui mais c'est qui les gens ? ». Parce que moi quand on me dit « mais vous savez les gens », je dis « attendez, moi aussi je suis un gens et je pense pas ça, ma voisine non plus, donc faut arrêter ». Et les gens souvent, si on parle comme ça, n'imaginent pas la vie qu'ils pourraient s'offrir. Ils ne s'offrent pas le droit, ils ne se donnent pas cette liberté là, parce qu'ils n'ont pas eu la chance de faire des études, la chance d'être cultivés, la chance d'avoir la confiance suffisante en eux, enfin tu vois… Donc moi j'ai juste confiance en tous, y compris en ceux qui sont empêtrés dans des réflexes de vie. Je pense que même ces gens-là, si on peut dire ces gens-là, tout le monde est capable d'intelligence par rapport à sa propre vie et d'invention. (CN8)*

Derrière cette promotion de l'appropriation, voire de l'invention habitante de l'espace, il y a la croyance en la valeur « liberté » – une croyance nécessaire à la pratique de l'urbanisme selon Denis Martouzet (2002b) – et son transfert vers la représentation d'habitants libres de choisir où ils vivent et comment ils occupent l'espace. Il y aussi la représentation de l'espace comme

[1] Cette proposition est explicitée dans les lignes suivantes et traitée sous un autre angle dans la partie 1.2. du chapitre 7.

une étendue matérielle vierge qu'il serait possible de modeler selon ses motivations. C'est encore ici le concepteur qui sert d'autoréférence en projetant son propre rapport à l'espace sur un habitant théorique, capable et désireux de s'approprier l'espace. Cet auto-référencement est d'ailleurs mis en exergue par certains enquêtés qui affirment leur incapacité à décrire ce qu'ils considèrent être un bon espace en dehors de leurs propres goûts. Reste donc la représentation partagée qu'un « bon » espace doit être ouvert à l'appropriation.

> *Donc c'est surtout pas figer l'usage mais faire en sorte que le choix laisse la place à l'usage. Ça c'est pas simple, parce que quand on va demander ça aux concepteurs je sais même pas s'ils sont capables de répondre. C'est très compliqué ça j'ai l'impression pour beaucoup de concepteurs… Et puis parce que certains ont une culture du formel qui est encore très pointue. Desvigne en fait partie, quand tu regardes son plan masse, il est hyper formel, il est esthétique, il est pas usage du tout. Et là, on va re-consulter les concepteurs pour que ça se réinterroge tout ça, c'est pas simple. (…) C'est pousser la réflexion pour que finalement on se mette à la place de celui qui vit dedans sans trop contraindre l'espace, parce que sinon après ça va à l'envers. Voilà, après moi j'ai pas du tout de règle. Je saurais pas te dire ce que c'est qu'un bon espace, ceux que j'aime bien c'est ceux où je suis bien moi. (CL7)*

> *En fait, le futur usager on le projette pas parce qu'on le connaît pas. En fait, on propose un espace qui a des potentiels et après le futur usager l'utilise comme il le veut. C'est-à-dire qu'il faut qu'il y ait des possibles dans les espaces et après l'espace devient quelque chose en dehors de nous. Mais on projette pas l'usager dans un espace. On n'a pas le droit, parce qu'on n'est pas le futur usager. Donc on essaye de dessiner les espaces les plus justes possibles, avec de la lumière, avec des qualités et avec des possibles. (…) Donc nous on s'arrête vraiment à la qualité de ce qu'on peut produire en termes de matière, de lumière, de relations au site. (CN11)*

Plus critique encore, CL4, urbaniste du Grand Lyon, considère que sur le projet Confluence le fait de s'interroger sur les besoins, les motivations ou les envies des habitants était secondaire et que, dès lors, ceux-ci étaient limités à une fonction de récepteurs passifs de la vitrine métropolitaine lyonnaise.

> *On n'a pas tellement réfléchi aux besoins des gens qui viennent habiter sur ce quartier-là, c'était l'envie de faire un grand coup de pub pour la ville de Lyon. Ça, c'est mon côté critique aussi. Mais du coup, effectivement, les remontées des gens on les écoute pas trop, on veut pas être embêté avec ça. Ils essayent d'impulser une dynamique de projet urbain, on parle de concertation, d'exemplarité, mais finalement les gens ce qu'ils font remonter, leurs besoins, « bah ils sont qu'à suivre hein, là on est dans un grand projet urbain, on n'est pas n'importe où quoi ». J'ai l'impression que c'est traité comme ça. (…). Ils [les habitants] sont un peu instrumentalisés du coup, c'est le sentiment que j'ai eu en lisant tous ces articles dithyrambiques sur l'arrivée des premiers habitants à la Confluence, « enfin », « ça prend forme », etcetera. Je me disais « mais les pauvres gens qui arrivent là, qui se font prendre comme ça dans une comm' terrible, ça doit être assez particulier ». (CL4)*

De fait, les concepteurs, particulièrement les architectes, projettent bien de futurs usages, une future occupation de l'espace, mais ils le font par défaut en se concentrant sur les dimensions matérielles de l'espace. Même si elles sont rares, certaines parties des entretiens permettent de voir apparaître l'usage qui est projeté, souvent parce qu'il est appréhendé comme négatif. Par exemple, de nombreux discours contiennent les traces explicites de réflexions sur la forme de l'espace dans le but d'empêcher certains usages. Comme dans l'exemple ci-dessous, ces usages sont souvent ceux qui pourraient nuire au caractère photogénique des bâtiments, c'est-à-dire, par ricochets, à l'image du concepteur.

> *Donc on a fait ça comme ça. Après nous, là où on est intervenu, c'est qu'on voulait absolument que ces figures-là, urbaines, soient comme des enclos, c'est-à-dire qu'ils sont cernés de murs, il y a une espèce de continuité entre le volume construit et le mur qui va enclore le jardin privatif par exemple. On tenait absolument à cette continuité là, de manière à éviter l'écueil des petites palissades pas terribles de jardins. Donc le mur est toujours un mur construit, un mur urbain, un mur maçonné. (CN6)*

Finalement, l'usager que les concepteurs disent se refuser à projeter occupe pourtant bien les lieux. Cela dit, si ses attentes ou besoins sont bien définis, c'est-à-dire, d'une manière ou d'une autre, projetés, ceux-ci sont ceux de la figure relativement indistincte du client, qu'il soit propriétaire occupant, locataire du marché libre ou du secteur social, personne travaillant sur place ou simple visiteur de passage. Soit un destinataire-type répondant à un usage simpliste déterminé par les bailleurs ou les promoteurs essentiellement en fonction de considérations économiques. C'est un destinataire qui a toute latitude dans l'appropriation de l'espace si celle-ci reste dans les limites du règlement (de copropriété ou de l'espace public) ou plus simplement dans une conception du « bon » comportement. Les rares fois où les habitants sont considérés autrement que comme des clients ayant vocation à s'approprier ce qui leur est « offert » se profilent lorsque, justement, ils se l'approprient, mais d'une manière non souhaitée. Ils sont vite considérés comme de « mauvais élèves », par exemple s'ils ne se plient pas aux « bonnes pratiques » du développement durable (cf. chapitre 7, partie 1.1.2.) ou s'ils sont vus comme perturbateurs ou râleurs dans le cadre des procédures de participation (cf. chapitre 7, partie 2.1.1.). Ce regard négatif se retrouve aussi dans les questionnements sur le devenir du projet, questionnements que certains concepteurs refusent.

> *Non. Non, parce que… La première raison, c'est que c'est fini pour nous, donc on n'a pas de rapports directs. Après, ce qui est compliqué c'est que les qualités ne sont jamais complètement neutres, donc elles génèrent aussi un certain nombre de contraintes. Donc à quel moment ces qualités, ce qui est important, sera pas dévalué ? À quel moment les qualités proposées sont réellement significatives ? C'est très compliqué d'avoir des retours qui ne soient pas simplement un peu épidermiques. C'est pour ça qu'il y a des chercheurs je suppose [rires]. (CL11)*

> *Après, effectivement, nous pour prendre des photos on préfère que ce soit clean. Et puis tout le monde préfère que ce soit clean et ça énerve tout le monde voir un gadjo sortir avec sa vieille BMW kitée du parking en faisant un dérapage. Donc c'est pas l'image qui est souhaitée mais en même temps c'est une réalité du quartier donc autant qu'elle s'affiche. Politiquement, on n'aimerait sans doute pas voir ça mais si elle est là elle est là. Nous à la rigueur en fait c'est même plus notre problème. Y a un moment où on donne les clefs du bâtiment et puis terminé. On va pas se poser des questions de l'ordre de la morale par rapport aux futurs habitants du bâtiment. On évacue les questions morales sinon on devient fou. (CN11)*

Dans la plupart des discours, l'usager demeure un client dont les attentes et les besoins sont formulés et formatés par et pour les promoteurs. Nous observons là un paradoxe supplémentaire dans les discours des concepteurs : le refus de projeter, pourtant pensé sur des bases antimodernes, se traduit par l'acceptation *de facto* de la standardisation des espaces, soit un défaut typiquement associé au modernisme.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule référence négative à laquelle font appel les concepteurs dans les discours qu'ils nous livrent. Lorsqu'ils évoquent les principes du développement urbain durable, architectes et urbanistes font régulièrement appel à deux références négatives : l'habitat pavillonnaire d'une part, l'urbanisme moderne d'autre part (cf. chapitre 4, partie 2.1.1.). L'on peut d'ailleurs considérer qu'une partie de l'adhésion des urbanistes et des

architectes au projet de la ville durable vient du fait qu'elle se présente comme un retournement de ces deux figures repoussoirs. Et si la revendication de l'insertion des particularités du territoire dans la conception des bâtiments et des espaces publics se construit comme un contre-pied de l'urbanisme moderne, c'est aussi largement le cas de la mixité sociale. L'emploi du terme « *ghetto* » est ainsi courant chez les professionnels de la ville comme le remarque Paulette Duarte (2000) pour qui ce terme est caractéristique de l'univers de représentations associé aux grands ensembles. Il y est afférent à celui du « *destroy* », de « *l'hétéroclite* » et du « *vide social* » (ibid.). Ce terme est caractéristique de ce que les concepteurs se représentent comme un état d'esprit et un mode de vie particulier, soit ceux d'habitants qui seraient, plus qu'ailleurs, individualistes, non mobilisés et non mobilisables. Ce qui est un premier indice d'une représentation stéréotypique des habitants issus des classes populaires[1].

> *Mais si on se contraint pas à faire de la mixité, qu'on fait des quartiers en disant « voilà, là on va mettre tous les HLM », on a vu ce que ça a donné, c'est parfait, ça fait des ghettos (…) La mixité, je pense que ça permet aussi à tout le monde, aussi bien aux gens qu'on catalogue comme étant logement sociaux d'être tirés un peu vers le haut en voyant comment fonctionnent les autres, mais aussi aux gens qui habitent à côté de se dire que les logements sociaux c'est pas forcément que ce que je décrivais de façon un petit peu trash tout à l'heure. (CN8)*

> *C'est vrai que j'ai toujours été là-dedans, de dire « faisons de la mixité sociale dès qu'on peut ». Mais c'est pas à la Duchère qu'il faut en faire. Enfin si, il faut en faire aussi, amener d'autres populations, du coup là c'est amener des populations un peu plus riches, enfin qui sont moyennes, qui justement peuvent accéder mais qui n'ont pas les moyens d'accéder au centre-ville. Est-ce que c'est de la vraie mixité ça ? Oui, en quelque sorte c'en est mais… (CL3)*

> *Bah c'est une nécessité. Je pense que… je sais pas la mixité est une bonne chose mais en tous cas la ghettoïsation certainement pas. Donc si on veut pas de ghettos, bah il faut penser mixité, à moins qu'on ait d'autres choses à proposer. En tous cas on sait que les ghettos marchent pas. Maintenant la mixité peut prendre beaucoup de formes différentes. Mais c'est vraiment une nécessité, c'est une réflexion qui appartient aux urbanistes, aux politiques, aux architectes, aux bailleurs sociaux, aux financiers qui financent la ville, etcetera. Y a un chantier là. (CL11)*

Face au constat de l'échec de quartiers monofonctionnels et socialement homogènes, la mixité serait une évidence, une valeur et une norme à laquelle il ne serait pas possible de s'opposer. Lorsque, lors des entretiens, nous interrogions les concepteurs sur les bienfaits de la mixité sociale ou que nous soulevions ses zones d'ombre, il nous était souvent renvoyé de l'incompréhension ou l'impossibilité de se positionner contre. La mixité est présentée comme dépassant la simple référence à loi SRU ; les concepteurs y mêlent la nécessité d'une mixité fonctionnelle et elle est défendue comme un caractère intrinsèque à l'urbain, avec parfois la référence, connotée positivement, à la ville traditionnelle ou à l'habitat haussmannien.

> *Bah on peut pas être contre. On peut pas être contre, on a horreur des quartiers… (…) Moi j'aimais bien la mixité sociale verticale comme les logements haussmanniens, c'est ça qui fait la ville. (…) Moi j'ai dû mal à penser qu'on puisse être contre la mixité sociale, pour moi c'est tellement un truc évident… (CN7)*

[1] Rappelons que nous avons défini les stéréotypes comme des portraits schématiques que les acteurs membres d'un groupe social attribuent aux membres réels ou supposés d'un groupe social qui peut être le leur (auto-stéréotype) ou un autre (hétéro-stéréotype) (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.).

Ce qui est important, c'est l'idée de mixité… en fait faudrait changer les mots, parce que tout le monde se trompe tu vois. Moi, ce qui m'importe c'est que dans un même immeuble il puisse y avoir des gens venus de milieux sociaux, culturels, ethniques, confessionnels, enfin tout, qui soient différents. Qu'ils puissent y avoir deux voisins de cultures différentes qui se parlent. Comment dire ? La ville c'est l'autre. C'est plus cette idée-là, c'est qu'on est pas dans l'entre soi mais on vit avec l'autre, les autres, dans toute leur complexité, toute leur diversité. Et effectivement la catégorie sociale ne fait pas l'autre, c'est pas le seul critère de différence, c'est pour ça que je suis critique par rapport à l'idée de mixité sociale. La mixité sociale c'est un des critères de mixité parmi tout ce qu'on pourrait lister. (CN8)

Et pareil, c'est très difficile, c'est même beaucoup plus difficile de mettre des riches chez les pauvres que de mettre des pauvres chez les riches. Et pourtant ce serait un peu normal qu'il y ait un minimum de mixité. Le problème c'est laquelle on fait et comment les gens se rencontrent. Ça, c'est aussi des dispositifs sociaux qui sont mis en place, soit des sociaux publics, centres sociaux, etcetera, soit par des associations, des structures privés. Ça, ça dépend de la mobilisation des gens, parce qu'après c'est comment faire vivre une ville où les gens se rencontrent. Le sujet il est plutôt là que de construire, mais est-ce que les habitants se rencontrent ? (CL5)

Dans une ville, pourquoi il faut faire de la mixité ? [rires] Bah, parce que et ça a été montré depuis les années 1960, quand on essaye de faire des quartiers pas bien mixtes ça marche pas bien. Vous avez remarqué non ? [rires] On en revient quand même… Et je trouve que c'est plutôt sain de tendre vers des objectifs de mixité d'usages et de population et de métiers, enfin de métiers dans le sens habitat, équipements et bureaux. C'est de la ville qui fonctionne. C'est de la ville qui fonctionne humainement, hein. (…) Donc on tend vers le maximum d'humanité et de partage et ça, ça ne se passe que si on arrive à maîtriser le mieux possible et ça minimise les tensions, parce que les gens se connaissent, ils arrivent à se connaître et ils ont plus peur les uns des autres. Ça fonctionne comme ça. (CL6)

Coexiste avec cette attitude favorable une attitude défavorable qui est formulée non pas vis-à-vis des valeurs « mélange » ou « égalité »[1] ou des représentations de la mixité comme un assemblage supposé harmonieux ou nécessaire de personnes[2], mais vis-à-vis de sa revendication dans les projets, qui est perçue comme incantatoire ou trompeuse. Nous voyons apparaître la critique de projets qui, malgré l'affichage de la mixité, sont plutôt socialement homogènes, appelant l'idée qu'il faudrait aller « plus loin » ou qu'on ne saurait se contenter de l'indicateur du pourcentage de logements sociaux pour réellement produire de la mixité. Nous voyons ici poindre les critiques de l'affichage et du recours aux indicateurs (dont le pourcentage de logements sociaux), une forme de critique que l'on retrouve, comme nous le décrivons dans la partie suivante (1.2.), à propos du la production de la ville en général.

En fait le problème c'est que je pense que la mixité sociale faut que ce soit un truc à petites doses. (…) Je veux dire, un moment donné, de toute façon c'est des pauvres que vous mettez ensemble. Parce que même les gens qui ont acheté, qui sont propriétaires dans le truc, c'est de primo-accédants, c'est des gens qui en fait sont juste au-dessus, et encore même pas, c'est les mêmes que ceux qui pourraient habiter dans les HLM. C'est les mêmes, donc c'est pas de la mixité sociale. (CN5)

Maintenant la mixité peut prendre beaucoup de formes différentes. Mais c'est vraiment une nécessité, c'est une réflexion qui appartient aux urbanistes, aux politiques, aux architectes, aux bailleurs sociaux,

[1] Rappelons que nous avons défini les valeurs comme des objectifs ou des fins individuellement et socialement préférables qui permettent de générer des représentations qui leur sont conformes (cf. chapitre 2, partie 1.2.4.).
[2] À qui elle serait bénéfique puisque garante d'un meilleur fonctionnement social, voire d'ascension culturelle et sociale.

> *aux financiers qui financent la ville, etcetera. Y a un chantier là. (…) De toute façon c'est jamais assez fort et assez bien fait. Là-dessus les clivages sont tels qu'il faut être volontaire, résolu, créatif, pour apporter des vraies solutions. Voilà, y a du travail à la fois de réflexion et aussi très concret pour mettre ces valeurs en place. (CL11)*

À l'instar de l'intégration des particularités locales, la mixité sociale se présente comme une tentative de ne pas reproduire les erreurs du passé sur l'enjeu du mélange de population, avec les grands ensembles comme démonstration de ce qu'il ne faut pas faire. Cette mixité est, à Confluence et à Bottière-Chénaie, toute relative (cf. chapitre 5, partie 4.2.), ce que critiquent certains concepteurs qui tous adhèrent à l'idée que le mélange est nécessaire. L'idée exprimée est généralement celle que la proximité spatiale entraîne la mixité sociale et que la fréquentation de classes sociales différentes est bénéfique à tous. Il s'agit à la fois de la poursuite de l'idéologie spatialiste et d'une vision assez brutale des classes populaires qui auraient besoin des classes supérieures pour mieux vivre. Plus généralement, on observe un discours qui fait essentiellement appel à des valeurs comme la solidarité ou l'égalité et qui, comme nous le développons par la suite (cf. chapitre 7, partie 1.2.), s'accommode très bien de la réalisation de projets destinés essentiellement aux classes moyennes, finalement peu mixtes, voire socialement excluants, et incluant très peu de pauvres.
Par ailleurs, nous constatons, comme Paulette Duarte (2000), que les architectes et les urbanistes interrogés partagent la représentation stéréotypique de futurs habitants comme des êtres individualistes faisant passer leur confort avant l'intérêt général et adoptant une posture de rejet de la valeur mélange et, à l'inverse, d'adhésion à celle de l'entre soi. De fait, ils projettent la mixité sociale comme source probable de frictions et proposent des pistes pour adapter le projet et « gérer » la mixité afin de limiter confrontations et conflits.

> *Voilà pourquoi on essaye de faire quelque chose de raisonnable. C'est-à-dire que pour réussir cette mixité, il faut justement éviter cette confrontation. Donc la chose à ne pas faire, on est tous arrivés à cette conclusion-là, c'est de mettre du social mélangé dans la même cage d'escalier avec du logement libre. Quand on parle de mixité, eh bien dans un immeuble il y a peut-être une montée qui est en logement social avec ses propres locaux d'ordures ménagères, locaux communs, etcetera, où là c'est réglé par un bailleur avec un règlement intérieur, qui sait faire un peu gendarme à un moment et donner les règles, ou d'avoir les services qui permettent de compenser derrière d'éventuelles incivilités. (CL8)*

> *Après c'est vrai que commercialement c'est toujours un peu compliqué, parce que les gens ont ces clichés dans le tête, donc avant de leur faire sortir faut avoir rencontré des gens qui vivent dans des logements sociaux et se rendre compte que c'est monsieur et madame tout le monde, parce que 70% de la population peut prétendre à y habiter. Ou alors 70% de la population française sont des alcooliques drogués. Donc après c'est pour ça que moi j'y suis plutôt favorable, je trouve que c'est bien. Mais, par contre, ce que je souhaiterais, c'est que ce soit plus disséminé encore, qu'on identifie moins. (CN12)*

> *[Les promoteurs] avaient très peur. Ça, ils aiment pas être mélangés. Parce que quelqu'un qui va acheter en accession n'a pas envie d'être mélangé avec du logement social. Donc là, le fait que de toute façon ils voulaient chacun leur entrée, le jardin est commun mais il n'est pas accessible. Ni d'un côté ni de l'autre ils ne voulaient pas. Les parkings ça a été intenable, ils voulaient deux entrées. Heureusement, Confluence a dit « c'est comme ça et c'est pas autrement » et donc il faut qu'ils passent… je sais plus lequel passe dans le couloir de l'autre pour rentrer chez lui, ils ont un parking commun mais ça a été… C'est chacun chez soi ! (CL12)*

Mais, entre nous, quand vous achetez un logement 5000 euros le mètre carré et quand le même bâtiment y a du logement social… un acquéreur qui achète à 5000 euros du mètre carré, il se dira « le jour où je revends ça va poser problème ». Le fond du problème c'est aussi ça, y a ce genre de choses. Tout ça il faut le prendre en compte et il faut faire en sorte que ça fonctionne dans le temps. C'est des réactions… Je vous dis ça, parce que nous on achète pas mal en VEFA et on a parfois acheté soit des cages complètes dans une même copro et c'est pas rare qu'on reproche au promoteur d'avoir vendu une cage en logement social. Je pense à un exemple très précis où y avait des accédants qui étaient furieux et qui voulaient intenter un procès parce qu'on leur avait pas dit… Donc on arrive parfois à des extrêmes. (CL14)

Et pour moi, le meilleur intégrateur de mixité sociale c'est que chacun arrive à trouver une place qui lui convienne dans une ville idéale. C'est-à-dire qu'il faut que tout le monde puisse trouver une offre de logements qui corresponde à ses moyens, bien sûr, quand on peut payer un loyer bon marché ou quand on peut payer un achat de patrimoine déjà on subit, parce que dans un cas on a la possibilité de se constituer du patrimoine, dans l'autre on l'a pas mais pour autant on a quand même le droit d'habiter dans un quartier sympa, agréable et bien desservi, etcetera. Pour moi, elle est déjà là la mixité sociale. Maintenant, qu'on dise que les gens viennent pas là pour voir des cas sociaux, je suis pas sûre que ça soit vraiment la problématique. La problématique c'est que les cas sociaux c'est des êtres humains et ils ont le droit d'avoir un logement agréable, ils ont le droit d'avoir un boulot et ils ont le droit d'évoluer socialement. Les problématiques elles sont là surtout. (CLN9)

Nous retrouvons ici leur vision négative des habitants perçus comme nécessairement réticents au mot d'ordre de mixité et incapables d'admettre la nécessité de la valeur « mélange ». D'où, selon les concepteurs, la nécessité de communiquer sur le sujet et de réaliser des logements les plus diffus et intégrés possibles au cadre bâti du quartier, voire d'éduquer les habitants des logements sociaux pour que les frictions soient les moins fréquentes possibles. La mixité est réduite dans leurs discours à un aspect assez théorique, qui tente d'exclure la question de la conflictualité et qui correspond assez largement à la représentation abstraite de l'habitant que l'on refuse de projeter bien qu'on le projette finalement, notamment en lui associant un rejet de la valeur « mélange »[1].

Ce qui précède illustre selon nous que c'est l'idéologie néolibérale qui génère les représentations à travers la figure postmoderne qu'est la réduction des habitants à une figure abstraite à laquelle on « offre » des propriétés matérielles. Logiquement, la revendication d'une faible prise en compte de l'habitant futur dans la réflexion préalable rejoint aussi assez largement les ambitions des projets étudiés, c'est-à-dire celles de projets destinés à améliorer l'attractivité de la ville et non prioritairement à loger, même si c'est un objectif central à Nantes. Plus profondément, ce refus de se mettre à la place des habitants et de s'investir au-delà de schémas préexistants dans la programmation (notamment celle du logement) revient à laisser cet aspect – malgré la critique qui est formulée à ce sujet (cf. partie 1.2.3. à venir) – aux seuls maîtres d'ouvrages (promoteurs et bailleurs à l'échelle du bâtiment). Ceci, tel qu'illustré dans la partie suivante, rejoint la dénonciation du logement réduit à sa seule qualité de marchandise – que celle-ci soit produite par un bailleur social ou un promoteur – et celle des contraintes fortes qui pèsent sur la production de l'urbain. Soit deux représentations partagées qui permettent aux concepteurs de se dédouaner d'une part de leur responsabilité à ce sujet.

[1] Ceci ne rencontre pas ce que nous disent les habitants de Bottière-Chénaie et de Confluence (cf. partie 2.2.2. de ce chapitre).

1.2. La contrainte comme justification d'une production standardisée et photographique[1]

1.2.1. Un rapport équivoque au développement urbain durable

L'interrogation des rapports à la production contemporaine de l'urbain amène directement à questionner les rapports que les concepteurs de Bottière-Chénaie et Confluence entretiennent avec ses mots d'ordre. Nous ciblons dans un premier temps celui du développement urbain durable afin d'appréhender la manière dont il est reçu par ceux qui sont chargés de les traduire en projets et réalisations concrètes.

Le poids du discours dans l'activité de conception de l'espace (cf. chapitre 5, partie 1) et plus généralement dans sa production (cf. chapitre 3, partie 1.1.) a l'avantage pour l'enquêteur de faciliter la manifestation des opinions puisque leur formulation – induite par la nécessité pour les concepteurs de se positionner, notamment, lors de débats entre professionnels – est préalable à l'entretien. Les vocables de « développement durable », de « ville durable » ou d' « écoquartier » – qu'ils soient avancés par nous ou directement employés par les enquêtés – génèrent une expression foisonnante. C'est le plus souvent sous une forme mêlant réquisitoire et plaidoirie que cela se traduit. La première idée récurrente dégagée de notre corpus est celle du développement durable comme n'étant qu'un concept « à la mode », se réduisant à de l'« affichage » et qu'il conviendrait désormais d'intégrer à tout projet.

> *Je pense que c'est beaucoup d'affichage. Chaque période a son truc comme ça où un moment y a des lieux qu'on peut aménager et on les labélise en disant « voilà c'est un écoquartier » et les maires arrivent avec ça, c'est politiquement correct. Mais si en fouillant on avait trouvé du pétrole, c'est sûr que là on n'aurait pas fait un écoquartier, on aurait pris la nappe de pétrole et ç'aurait fait de l'économie quoi. (CN1)*

> *Le développement durable c'est un peu la pensée unique. C'est très paradoxal, c'est un peu bon… c'est la vertu quoi. D'abord c'est assis sur de bons sentiments, donc on peut pas être contre le développement durable. À partir du moment où il y a une difficulté à avoir une pensée alternative c'est pas très bon quoi. C'est vrai que critiquer le développement durable c'est tout de suite très polémique, alors qu'on est en train de créer une pensée autour de notre rapport à l'environnement et là-dessus il y a beaucoup de chose à dire. On est dans une approche extrêmement technicienne, très stéréotypée. Il faut absolument que les débats soient beaucoup plus ouverts que ce qu'il y a actuellement. D'abord la préoccupation énergétique prend une ampleur démesurée et c'est compliqué, ça peut coûter très cher pour des retours sur investissements énergétiques qui ne sont pas forcément extrêmement bons. Et tout est développement durable actuellement, donc on ne fait que du développement durable. (CL11)*

> *Bah [écoquartier] c'est un terme à la mode pour qualifier une opération d'aménagement qui fait des efforts en matière de développement durable. Pour faire très flou c'est ça. [rires] (…) C'est revenir au bon sens d'avant hein. Mais c'est de la comm' sur une nouvelle façon de faire de l'urbanisme aujourd'hui. C'est tartiner du développement durable sur tout ce qu'on fait, même si c'est pas très innovant ni très méritant d'ailleurs. (CL4)*

[1] Nous utilisons l'expression « production photographique » en nous inspirant de celle d'« architecture photographique », c'est-à-dire, selon Fredric Jameson (2007), une architecture avant tout destinée à être photographiée puis exposée sur papier glacé qu'à être vécue ou habitée. Sans employer le même terme, Hans Ibelings (2003) développe une idée similaire.

L'idée de « mérite », même si elle rarement formulée en utilisant ce terme, est, elle aussi, assez répandue, reflétant l'idée largement partagée par les concepteurs des deux projets d'une dichotomie entre, d'une part, un développement urbain durable « vrai » ou « sincère » et, d'autre part, celle d'un affaiblissement de la notion par son incorporation dans l'ordinaire de la production de la ville. À l'idée de « mérite », qui renvoie à des exigences de résultats ou de performances conformes aux prototypes[1] de la catégorie « urbain durable » pour justifier d'une appellation, s'oppose celle de « marketing » où l'appellation ne serait justifiée par aucun élément tangible et serait un simple outil commercial. Les concepteurs pointent le fait que n'importe quel projet puisse s'appeler écoquartier ou quartier durable et que, en conséquence, cela ne signifie pas (ou plus) grand-chose. Dans ce contexte, l'affichage du développement durable serait avant tout une nécessité pour vendre les projets et le terme « écoquartier » un synonyme de « projet urbain ».

> *Y a l'agenda 21 aussi, qui est arrivé un peu plus tard, en 2006. C'est à partir de là d'ailleurs qu'on va parler d'écoquartier. Mais moi j'avais déjà conçu le projet, c'était déjà un écoquartier d'ailleurs quelque part. Enfin on s'en fout, on sait pas ce que c'est un écoquartier… ce qu'on fait c'est un quartier en fait. On s'en fout de faire un écoquartier. Non mais c'est vrai que ça a aucun sens, ça c'est de la comm' ça. C'est de la comm'. On est d'accord ? (CN3)*

> *Moi si vous voulez j'ai commencé à faire des projets y a vingt ans et puis ils sont tous devenus écoquartiers quoi. D'ailleurs on a eu… voilà celui-là a été EcoQuartier du ministère pour la densité et les formes urbaines, celui à Lille c'était pour la gestion de l'eau et ainsi de suite. (…) Grosso modo l'écoquartier c'est un terme estampillé, politiquement correct, pour dire « on fait des projets », c'est-à-dire « sur ce territoire là, on fait un projet ». Avant c'était un projet machin, maintenant un projet urbain on appelle ça un écoquartier, parce qu'il faut lui donner une dénomination qui le fait exister, l'identifier. Mais après quand vous voyez le bouquin qu'a produit le ministère y a un ou deux ans sur tous les écoquartiers sélectionnés, c'est pathétique parce que vous voyez des lotissements pommés dans la Creuse et on va mettre écoquartier parce qu'ils ont fait un système de ramassage des poubelles. (CN1)*

> *C'est un mot à la mode. On adore ça. (…) On s'est rendu compte jusqu'au ministère de l'environnement ou de l'écologie, on peut l'appeler comme on veut, y a dix ans on s'est rendu compte qu'on avait beaucoup de retard par rapport aux pays voisins, du Nord. (…) Tout le monde allait à Freiburg voir le quartier Vauban, à Malmö voir je sais pas quoi, en Angleterre à BedZed, etcetera. Et nous, on avait rien de comparable donc on s'est d'abord approprié le vocabulaire, comme souvent, on a beaucoup parlé de développement durable, d'écoquartier, etcetera. D'abord beaucoup de mots, c'est assez français, on commence par s'attaquer au sujet avec beaucoup de vocabulaire. (CL1)*

Au-delà de la critique du vocabulaire, il y a, chez certains concepteurs, une méfiance affichée vis-à-vis d'une efficacité auto-proclamée de technologies de fabrication importées des modèles du Nord de l'Europe (cf. chapitre 4, partie 2.2.2.), technologies qui nuiraient à certaines qualités – sociales, urbanistiques ou architecturales – des projets.

> *On n'utilise pas de moyens concrets pour atteindre les objectifs écologiques et sociaux, c'est-à-dire qu'on n'utilise pas une quincaillerie écologique. Là, je vous ai pas parlé d'orientation des bâtiments, de panneaux photovoltaïques, de double flux, on s'en fout de tout ça. D'abord pourquoi ? Parce qu'on veut être écolo et social et qu'on ne peut pas utiliser des moyens que nous n'avons pas pour y arriver, tout simplement.*

[1] Rappelons que nous avons défini les prototypes comme les objets qui correspondent le mieux aux dimensions de la catégorie et en sont les plus représentatifs (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.).

> *C'est-à-dire que quand on va à Fribourg, qu'on va BedZed, qu'on va dans pas mal de quartiers écolos comme ça c'est souvent bien habité quand même… (CN3)*

> *Mais c'est pas la technologie… si tu veux c'est les ayatollahs du développement durable, ça c'est insupportable parce que c'est complètement con. Et sous cette espèce d'alibi permanent du développement durable d'aujourd'hui, l'énergie passive, le machin, tout ce que tu veux, on est prêt à faire n'importe quoi sur le plan esthétique. Donc c'est ça où je dis qu'on se plante. On se plante pas complètement, mais sur le plan esthétique on se plante. T'as qu'à voir l'immeuble d'Eiffage. L'immeuble d'Eiffage c'est rien, c'est pas de l'architecture ! T'as vu la merde de truc qu'ils ont mis sur le toit ? Attends, comme si ce machin ça allait produire de l'électricité. (CL15)*

Plus fondamentalement, s'exprime une certaine lassitude à l'endroit d'un discours qui se répète sans cesse et qui, à force, apparaît consensuel et lisse. Certains dénoncent le dessin d'une ville propre, nette, sans accroc, certes « responsable », mais fade. Une vision opposée à la référence partagée de la ville comme lieu de diversité, de rencontres, de frottements.

> *En ce moment ça m'énerve ces histoires d'écoquartier. Je n'en peux plus de cette idée d'une ville confortable, saine. C'est une idée de la ville où tout est beau, propre, rangé, aimable. La ville c'est pas ça ! Une ville, c'est un lieu d'expression, un lieu de contact, d'action. Je te mets un peu tout en vrac, mais en ce moment je le vis comme ça et je suis confrontée à des programmes d'urbanisme où il y a tout un vocabulaire que je ne supporte pas. Et je le supporte pas parce que c'est un vocabulaire qui est une espèce de poudre aux yeux dans l'idée d'une ville qui serait confortable. (...) C'est les voies douces, une ville aérée, saine… Enfin je me suis dit que j'allais faire un glossaire, je vais peut-être le faire, je sais pas. (…) Et en fait si on développe une ville à partir du cahier de charges durable on a juste une ville de joyeux endormis… (CN8)*

La transcription d'expressions critiques ne saurait certes résumer ou dûment représenter le contenu des représentations des concepteurs. Les discours collectés reflètent un rapport ambivalent entre le rejet du vocabulaire et l'adhésion aux valeurs du développement durable. Dans ces discours, ce rapport apparaît régulièrement dans l'affirmation d'une volonté de remplacer le vocabulaire pour lui suppléer des termes – dont les contours ne sont pas forcément plus nets – moins immédiatement identifiés comme appartenant à l'air du temps ou plus proches du vocabulaire professionnel usuel. Le terme « qualité » est par exemple utilisé (particulièrement à Nantes), et non défini en tant que tel, il est associé à différents qualificatifs (urbaine, environnementale ou architecturale), ce qui permet de marquer la reconnaissance des enjeux associés au développement urbain durable (rapport à la nature, biodiversité, densité, diversité) tout en conservant la dimension critique du propos.

> *Un écoquartier je sais pas ce que ça veut dire. Je pense qu'il faut construire des projets d'une autre manière au vingt-et-unième siècle, selon les objectifs que j'ai déterminés tout à l'heure, proche de la nature, des équipements, etcetera, pour qu'effectivement il y ait une qualité de vie en ville qui soit vraiment excellente même dans la densité. Voilà, une qualité de mise en œuvre aussi, une qualité architecturale. (CN3)*

> *Donc qu'est-ce que c'est que l'écoquartier ? Moi je crois que c'est cette association de la densité, de la qualité d'usage des logements et la qualité des espaces publics et la question de la nature en ville, cette association bâti/nature. C'est d'abord ça. (CN4)*

Ces postures rejoignent les expressions qui consistent à se méfier du vocabulaire et des outils (normatifs) du développement durable tout en avançant le fait que sa généralisation participe

à une dynamique allant « dans le bon sens » ou renouant avec ce qui est présenté comme un certain « bon sens ».

> *Alors sur Confluence y a quand même cette volonté de… Ils ont signé avec WWF une charte, ça c'est un bon label quand même. C'est un écoquartier classe, WWF s'ils viennent là c'est que franchement c'est du sérieux ! [rires] Alors dans le contenu, à part dire qu'on va faire un peu de nature en ville et qu'il faut protéger les espèces animales et végétales présentes, j'ai jamais compris en quoi c'était si extraordinaire. Bon y a quand même le parti pris sur les déplacements. On n'affiche pas partout cette volonté de refuser la bagnole aussi clairement. (CL4)*

> *Après si vraiment on veut entrer dans le cœur du sujet, ces nouvelles formes de penser l'urbain, ou peut-être penser la ville, qui voudraient qu'on fasse plus attention à l'eau, peut-être moins de place à la voiture, plus de place aux piétons, que… Après je sais pas s'il faut qu'il y ait du vert dedans à tout prix, c'est pas parce qu'on est vert qu'on est écolo quoi, le greenwashing ça va… C'est pas parce qu'on va implanter plein d'arbres et faire des parcs que c'est bien quoi. (…) Moi je pense qu'un écoquartier aujourd'hui c'est un morceau de ville, ça doit être un morceau de ville mais c'est pas un écoquartier, c'est un quartier. (CN5)*

> *Et tout à coup le développement durable arrive avec des tas de notions qui pour nous ne sont pas du tout nouvelles. Nous on considère que les architectes défendent le développement durable, enfin les architectes de manière générale mais aussi certaines tendances de pensée particulières. On a défendu ça, la question de l'orientation, le bon sens sur l'orientation, mais c'est l'histoire de l'architecture qui nous le montre. Et tout d'un coup on fait de la mousse avec les orientations, maintenant on en finit pas, alors que nous on faisait ça. (CN7)*

Nous lisons la critique récurrente de tout ce qui est explicitement associé au développement durable comme une tentative de distanciation ou de déresponsabilisation vis-à-vis de l'espace produit mais aussi des discours officiels autour de celui-ci. Cette critique est l'occasion pour les concepteurs de distinguer au cours de l'entretien ce qu'ils souhaitent mettre en avant comme étant ce qu'ils pensent « vraiment » de ce que la *doxa* (leur) impose. Elle leur permet une certaine disculpation des effets identifiés comme négatifs de la production à laquelle ils participent (cf. chapitre 7, partie 2.2.1.). Ceci conduit à poser deux questions. Premièrement, si parmi les concepteurs aucun ne croit réellement au développement durable (même si par ailleurs tous adhèrent à l'essentiel des valeurs qu'il prône), pourquoi tous s'en réclament-ils ? Deuxièmement, si ce n'est que de l'affichage, qui en est responsable puisque tous communiquent sur le sujet et participent ainsi à la diffusion généralisée d'un même message ? Il faut comprendre que la mise en accusation du développement durable est toute relative. Il s'agit davantage d'une appréciation négative de la part croissante prise, d'une part, par la technique (cf. partie 1.2.2.) et, d'autre part, par la communication, tout particulièrement du marketing durabiliste, dans les projets. Discours institutionnels et publicitaires sont eux-mêmes à la fois décriés et considérés comme pouvant être mis à profit pour amener les commanditaires à s'engager réellement en faveur des valeurs prônées, considérées comme positives.

> *Tu sais, dans ces trips d'indicateurs insupportables… [WWF One Planet Living] c'est pour moi une démarche intéressante dans le sens où y a 10 thèmes, voilà c'est très simple, très simple d'approche, des mots que tout le monde est capable de comprendre, ce qui du coup permet de libérer le vocabulaire de tous ces indicateurs, de tous ces objectifs qu'il y a que nous qu'on comprend en tant qu'experts. Tu vois, y a ça aussi derrière cette volonté pour nous d'amener cette démarche-là. Alors après, que ça puisse être*

> *intéressant politiquement, là-dessus, c'est normal et moi ça me gêne pas tant que derrière nous on peut faire ce qu'on veut et aller le plus loin possible. (CL7)*

> *Donc je pense qu'il y a un contexte aujourd'hui un peu de panique vis-à-vis des tournures que prennent les successions de crises environnementales, énergétiques, et c'est des préoccupations permanentes. Je pense que maintenant les gens vivent avec ça et que les architectes et les urbanistes apportent des réponses, permettent de changer justement un peu, de faire évoluer les habitudes. Les gens sont en attente de ça et je pense que les promoteurs qui l'ont compris arrivent à bien travailler maintenant. C'est-à-dire que l'image un peu d'un retour à la qualité de vie, savoir bien vivre ensemble, tous ces thèmes-là, sont des préoccupations du grand public. Donc les commerçants ont choisi cette voie là ou ont disparu. (CN10)*

Ces discours laissent le plus souvent transparaître une ambivalence entre, d'une part, l'adhésion aux valeurs du développement urbain durable ou aux solutions mises en œuvre (économies d'énergie, densité, espaces naturalisés) et, d'autre part, la dénonciation du caractère lénifiant des discours sur le sujet, qui se limiteraient à une stricte communication publicitaire pleine de bons sentiments. Les fondements de cette critique se trouvent à la fois dans la réprobation de la spectacularisation de l'époque (cf. partie 1.2.2.), dans une mise en cause de la prise de pouvoir de la communication et du marketing – et de leurs experts et représentants – dans la production de la ville jusqu'alors chasse gardée des « hommes de l'art » (urbanistes et architectes), et enfin dans une manière commune à la plupart des concepteurs de se mettre personnellement en avant à travers la figure du précurseur ou de l'avant-gardiste. Ceci rejoint l'idée que le développement durable est de l'ordre du progrès et du changement souhaitable auquel il faut participer, même s'il n'est plus synonyme d'innovation.

> *Nous, en terme de motivation sur la qualité du projet, ce qu'on nous demande, c'est extrêmement motivant, on est tous là pour à chaque fois essayer de tirer vers le haut. Et après l'ambition politique est aussi cohérente avec ce que nous on propose. En fait… comment dire… c'est plutôt nous, aménageur, qui à l'origine portons les choses et tirons toute la qualité du projet vers le haut, on le présente de cette façon-là et du coup l'ambition politique est cohérente avec ce qu'on a présenté et porté. Et je pense que c'est plutôt dans ce sens. Et après ça devient un outil pour le politique de communication et son projet politique pour l'image du reste de la ville mais, au départ, le niveau de l'ambition sur l'ensemble des sujets de cette opération il émane d'ici. (CL6)*

Lassitude vis-à-vis du discours global et adhésion aux valeurs prônées sont les deux faces d'une même attitude envers la production de l'urbain contemporain. Une attitude qui rejoint la volonté partagée de se distinguer formellement dans les réalisations matérielles tout en dénonçant la « gesticulation » de l'architecture actuelle (cf. partie 1.2.2.). La critique de principes entrés dans l'ordinaire est aussi une occasion de se distinguer en se présentant comme avant-gardiste. Cette critique de l'air du temps permet – particulièrement dans le cadre normatif de l'entretien (cf. chapitre 5, partie 1.2.) – aux enquêtés de se (re)présenter comme à la fois conscients des enjeux de l'époque et distanciés par rapport à l'idéologie dominante. Cette stratégie de distinction individuelle s'apparente à la critique d'une dynamique sociétale à laquelle il est davantage reproché sa forme – massive, généraliste, lassante – que son contenu, c'est-à-dire des valeurs auxquelles il convient parallèlement de revendiquer son adhésion.
Le constat est que, malgré une attitude généralement négative à l'égard des discours sur le développement durable, les valeurs et les représentations de leur mise en œuvre sont largement intégrés puis mobilisés lors des entretiens. Les concepteurs s'accordent ainsi à défendre les valeurs consensuelles que sont l'intégration des enjeux environnementaux et

sociaux dans la production de l'urbain, tout en manifestant un scepticisme général vis-à-vis de l'injonction qui leur est faite de concevoir leurs projets dans un cadre perçu comme de l'affichage ne renouvelant finalement qu'assez peu la structure de la production de la ville qui, elle, reste dictée par un ensemble de contraintes politiques, techniques et économiques.

1.2.2. La critique d'une production jugée technocratique

La question des contraintes qui pèsent sur le travail de conception occupe une place importante dans les propos recueillis. Elle est particulièrement active lorsqu'est abordée la question de l'intégration accrue des problématiques environnementales dans la pratique. La représentation qui se dégage est celle du développement durable comme injonction – appuyée sur des outils et objectifs opérationnels – à laquelle il faut se plier. Les concepteurs évoquent en effet le façonnage de leurs projets par les référentiels techniques mais aussi la hausse continue des exigences et des réalisations sur cet aspect.

Cela correspond à l'intégration du développement durable dans l'ordinaire par les prismes de la technique et de l'évolution de la règlementation. Une entrée qui a, de l'avis de tous les concepteurs interrogés, permis l'amélioration qualitative des réalisations à travers la hausse progressive des exigences. Une hausse qui a aussi favorisé l'acculturation des différents acteurs de la production de la ville.

> *A l'époque où les îlots A, B, C sont sortis, on était en anticipation totale de la RT de l'époque. Là ça avait un sens. Mais ça fait beaucoup couler d'encre et il a fallu des grosses subventions européennes pour que ça rentre dans le budget des promoteurs. Donc ça avait à la limite un sens de désigner ça comme un écoquartier, parce que ça se distinguait vraiment de ce qu'on appliquait en normes techniques dans d'autres quartiers. Aujourd'hui, avec la RT 2012, on fait des écoquartiers partout j'ai l'impression. (CL4).*

> *En mettant des cahiers des charges environnementaux très élevés en 2004, ils trouvaient que c'était extrêmement contraignant et que la HQE c'était que des surcoûts. Ils ont absolument pas communiqué dessus pour vendre les appartements alors qu'aujourd'hui évidemment tout ce qui est développement durable c'est ce qui est mis en premier. Mais en 2005-2006 c'était la croix et la bannière pour réussir à les faire avancer. (…) Et depuis la conscience des politiques et des citoyens a un peu changé, donc aujourd'hui être développement durable c'est devenu plus normal mais à l'époque c'était un vrai combat. (CL6).*

L'importance des outils de mise en œuvre du développement urbain durable que sont les référentiels, les certifications ou les normes (cf. chapitre 4, partie 2.2.2.), nous incite à interroger le rapport que les concepteurs entretiennent avec eux. Comme introduit dans la partie précédente, ce rapport est ambivalent puisqu'il mêle à la fois une reconnaissance de la nécessité de ces outils et des valeurs qu'ils portent et une profonde réticence vis-à-vis de ce qui est perçu comme une contrainte. L'idée générale est qu'ils permettent d'aller dans « le bon sens » en imposant de se concentrer sur des questions qui font consensus. Ils remettraient au cœur du débat des questions comme celles de l'orientation des logements, de la consommation d'espace ou la densité de construction. Cette logique reflète la reconnaissance d'une fonction productive qualitative de ces outils. S'ils sont pour partie vus d'un bon œil par les concepteurs, c'est parce qu'ils s'imposent à tous les acteurs de la production de la ville, particulièrement aux commanditaires et aux promoteurs, permettant d'exiger des moyens pour les mettre en œuvre, ce qui améliorerait la qualité générale des productions. L'intérêt des règles et

référentiels est reconnu comme permettant une production plus qualitative et moins dictée par les seuls objectifs marchands.

> *Et du coup, le point positif c'est que les communes qui ont d'autres objectifs que le développement durable mais qui se disent « pour l'image de la ville, on veut avoir le label ÉcoQuartier » et donc qui s'obligent, qui se forcent à faire quelques efforts pour construire dans leur ville des quartiers un peu plus qualitatifs. (CL2)*

> *Les règles c'est bien. Pour nous, ça c'est bien quand le politique dit « on va pousser ». Mais ça c'est des arbitrages économiques en fait, les architectes, nous, on compte les points. Quand on peut faire un chauffage différent ou qu'on nous impose des BBC, nous on est content parce que quelque part dans le sens technique du terme, dans le sens chauffage, épaisseur du logement, ça change pas l'architecture. (CN6)*

Nous retrouvons ici l'idée salon laquelle, dans une période où une grande part de l'aménagement de l'espace est réalisée par des entreprises privées, ce sont les collectivités qui défendent la qualité des réalisations, mais aussi les enjeux sociétaux (législation sur l'accessibilité, règles environnementales) contre la seule logique de rentabilité. Au-delà, les concepteurs considèrent que les référentiels techniques employés permettent d'orienter le regard sur certains aspects jugés intéressants, voire qui renforcent la qualité des projets.

> *Je pense que l'intérêt c'est la dynamique que ça implique dans le projet. C'est-à-dire qu'il y a une série de points, de cibles à atteindre, de choses très définies. Ça va donner un sens dans le développement du projet. (…) C'est des contraintes et c'est du travail en plus. Et c'est parfois bête. Mais y aussi un travail de la lecture de cette norme. Tout n'est pas toujours bête. L'accessibilité handicapés, on peut pas botter en touche, c'est un fait de société. La société a décidé que… donc on y va. (CN10)*

> *Ça nous a sans doute permis de faire attention à certaines choses comme l'implantation des bâtiments, l'installation de protection solaire, d'isolation. Après, quand on n'est pas complètement débile, on oriente bien les bâtiments et puis voilà. On n'est pas des fous de cette histoire du développement durable. (…) Après on réduit la manière dont on… la question du chauffage et de l'isolation il faut la prendre en compte évidemment. Donc ça a permis de prendre conscience de certaines aberrations qui ont été produites dans les années 1980 ou 1990. Nous, ça nous traumatise pas plus que ça. Après, ce qui est de l'ordre du BBC ça permet aussi aux fournisseurs de laine de verre d'en vendre plus. (CN11)*

Mais le sentiment dominant vis-à-vis de ces démarches est une réticence face à ce qui se présente comme des contraintes supplémentaires qui complexifient l'activité et limitent la liberté du concepteur. La prise en compte des problématiques environnementales, par exemple à travers les questions de l'isolation ou de l'éclairement, est souvent vue comme un ajout aux déjà très contraignantes normes d'accessibilité handicapés ou d'incendie. L'idée générale est que, dans un contexte où les budgets sont serrés, le suivi de ces impératifs coûte cher et encadre fortement la pratique architecturale, ce qui impose de faire des choix au détriment d'autres aspects du travail de conception, comme la réflexion sur la qualité des volumes, les matériaux employés, l'aspect recherché de l'architecture ou la place de l'habitant.

> *Donc nous ce que ça induit…Une plus grande complexité dans le montage des opérations. Un plus grand nombre d'interlocuteurs encore, c'est à dire des bureaux thermiques, avant y avait une note thermique et voilà, maintenant chaque fois qu'on bouge notre projet il faut revoir le thermicien et qu'il refasse ses calculs. (CN12)*

Un architecte quand il fait un bâtiment, pour du travail ou des habitations, a priori son boulot c'est de créer le truc le plus agréable possible pour les gens qui vont vivre dedans ou travailler dedans. Si il fait que du rationnel, c'est-à-dire « il faut une fenêtre de tel format », « il faut une pièce qui fasse tant de mètres carrés parce que dans tant de mètres carrés on met tant de personnes » et après les ouvertures, la lumière, tout ça, on raisonne technique, mesure, hauteur, largeur, luminosité, etcetera. (…) Et là, c'est ça qui fait qu'on marche sur la tête. Parce que théoriquement, un architecte, s'il était bon, sa première préoccupation c'est l'homme ou la femme qui vont être dedans… (CL15)

À travers cette critique des normes, labels et certifications, nous voyons aussi poindre une critique de la place que prennent la technique et ses représentants, les ingénieurs et les techniciens, dans le processus de conception. L'avènement du développement urbain durable s'est largement traduit par la multiplication des processus d'évaluation (cf. chapitre 4, partie 2.2.2.). Cette évaluation s'appuie généralement sur la compétence de bureaux d'études techniques, agissant en qualité d'assistance à maîtrise d'ouvrage, et de sociétés de certification dont l'outil de travail principal est l'indicateur, la plupart du temps chiffré.

Et du coup, notre bon sens est contrebalancé par des vérifications, des tableaux logiciels… « Il fait clair dans votre pièce ? On va faire le facteur lumière jour pour voir s'il fait clair », et puis « non il fait pas clair dans votre pièce », « si, je vous assure qu'il fait clair, ça fait 25 ans que je fais ce métier, je ne dessine pas une pièce où il fait pas clair », « bah non, le facteur lumière jour est pas bon », « madame, j'ai fait la maquette, je peux vous montrer la maquette, il est bon », « oui mais mon logiciel prend pas en compte la réflexion pour cette paroi », « oui mais madame la lumière c'est exactement par là qu'elle est passée ». Donc voici exactement l'espèce de truc bizarre dans lequel on est. Avec parfois des gens extrêmement compétents qui sont là pour vérifier et avec qui c'est un vrai plaisir de discuter, je suis pas en train de dire qu'on sait tout, loin de là. Mais la situation maintenant quand on construit est plus compliquée, on nous demande beaucoup plus d'objectifs à atteindre qu'avant. (CL10)

L'expertise passe par le chiffre, c'est ça la vacherie. C'est-à-dire qu'aujourd'hui la dimension de notre travail qui est une sorte de pensée un peu sensible, un peu empirique… (…) Donc c'est une pensée absurde et je pense qu'on retourne vers une période où on va retrouver les conflits entre les ingénieurs et les architectes sur les expertises chiffrées et puis une pensée un peu plus poétique des choses. (CN6)

C'est un peu la difficulté de notre métier, on est de plus en plus entourés par des compétences nouvelles qui nous bouffent un peu. C'est peut-être dans ce sens-là que les archis réagissent sur leur liberté, ça en fait partie aussi. On est de plus en plus entourés par des tas de compétences techniques et normatives, qui nous enserrent un peu dans des carcans. C'est le cas des AMO HQE, des bureaux de contrôle, des certificateurs en tous genres, le Cerqual, le Qualitel, machin… (CL12)

Ce que disent les concepteurs, c'est que la mesure systématique de la performance des projets a pour conséquence de les orienter vers certaines directions, dictées par les indicateurs (cf. chapitre 4, partie 2.2.). La légitimité de ces indicateurs, dont le sens n'est pas toujours simple à appréhender, est contestée. Ce qui conduit les concepteurs à dénoncer une technocratisation de la production, considérée comme inepte par la plupart d'entre eux, particulièrement parce qu'ils l'interprètent comme une remise en cause de leur expérience ou de leur savoir-faire.

Avec la massification du discours sur le développement durable qui est récupéré par les politiques, c'est qu'aujourd'hui vous avez toute une kyrielle d'experts qui interviennent directement dans la conception ou la prescription, notamment du logement mais pas uniquement. (…) Comme si nous architectes on découvrait ou on avait à découvrir qu'il fallait qu'un logement soit correctement éclairé… (CN5)

> *Y a pas d'AMO. Là, y a un aménageur, Nantes Métropole Aménagement, on a travaillé avec eux… c'est le troisième chargé d'opération là. (…) Non, y a pas d'AMO. Ça sert à rien. C'est comme dans tous ces trucs où maintenant on va faire venir un spécialiste pour chaque machin… quand arrivent les spécialistes, c'est cinq ou six mois de perdus, les spécialistes ne disent jamais rien de spécial quoi [rires]. L'idée c'est que tu payes un spécialiste pour te dire des généralités. (…) Avec trois personnes on arrive à faire une ville, y a pas besoin de cinquante-six AMO ! (CN1)*

> *Donc on va introduire du qualitatif qui corrige les indicateurs et ça peut pas être des dogmes. Mais c'est toute l'ambigüité des démarches de qualité environnementale. C'est que, depuis la création de l'association HQE, ça s'est défini comme ça quand même… Ça avait l'avantage de mettre tout le monde autour de la table mais, en même temps, c'était sur la culture de l'ingénieur, plus exactement l'ingénierie française et son rationalisme qui est toujours de découper la réalité en rondelles. Donc on est parti sur les démarches qualité de l'industrie, dans un dispositif purement technique qui au bout d'un moment devient un attirail encombrant pour la pensée et qui n'aide pas à traiter de la vie et du qualitatif, de la qualité d'usage, la qualité de vie, la qualité du cadre de vie, avec tous ses aspects, sa poésie, ses sensations, etcetera. (CL8)*

La mise en œuvre du développement durable à travers des procédures essentiellement techniques est considérée comme renforçant la place de l'ingénierie dans les projets au détriment de celles de l'architecture ou de la programmation urbaine. Ceci est vécu comme une remise en cause de l'expérience et du savoir-faire « traditionnel » des architectes et des urbanistes et comme une complexification superflue des projets. Finalement, la plupart des concepteurs regrettent qu'une vision technocratique prenne le pas sur les aspects sensibles ou humains de la conception de l'espace.

1.2.3. Contraintes et standardisation : entre impératifs économiques et normatifs et architecture photographique

La question de la contrainte et de la standardisation de la production de la ville occupe une large place dans les discours récoltés. Elle dépasse de loin la mise en œuvre du seul développement urbain durable. Elle traverse tous les discours des concepteurs, et particulièrement ceux qui portent sur la multiplication des règles et référentiels, les conditions économiques de production et le contenu même de leurs réalisations. S'intéresser aux liens tissés entre ces deux aspects – contraintes et standardisation –, et surtout aux justifications données par les concepteurs, informe sur la manière dont leurs représentations décrivent et évaluent le monde qu'ils participent à produire.

Les urbanistes, qui se confrontent plus quotidiennement et plus directement aux décisions politiques prises par les élus des métropoles, relatent l'importance des questions d'attractivité et de rayonnement à l'échelle internationale qui motivent la réalisation des projets et, plus encore, la communication qui les entoure.

> *Moi, je suis aux relations internationales aujourd'hui, je sais de quoi il en retourne. C'est qu'on essaye de se positionner comme métropole européenne, du coup faut faire mieux que d'autres villes à côté. Faut mieux faire que les autres villes européennes. Donc on a des spots comme ça, des quartiers qu'on va booster à fond pour leur donner une marque. Alors on va dire le quartier vitrine de Confluence et puis Part-Dieu. (CL3)*

> *Alors y a peut-être l'histoire de la concurrence entre villes européennes. Nous, on nous rabat les oreilles ici qu'on est dans la même concurrence, qu'on est dans le top 15. La ville de Lyon est concurrente de*

Barcelone, de Zurich ou je ne sais qui… (…) La direction générale est à fond là-dessus ici. On travaille pour le top 15, pour le rayonnement de l'agglomération lyonnaise, le positionnement. « Lyon, ville européenne », il faut que… voilà, on travaille pour le classement de Lyon. Je force un peu le trait mais, ouais, vraiment. Faut aller sur le site intranet du Grand Lyon, où y a un discours comme ça. Même tous les vœux portés par la direction générale sont orientés là-dessus. « Lyon c'est pas n'importe quelle ville française, faut briller ». (CL4)

Quand le ministère a lancé cet appel à projet on a considéré qu'on était dans le sujet (…) Sachant qu'il y a toujours une envie, une sorte d'envie de faire valoir, et Nantes est experte pour ça. (…) C'était un des éléments importants du dossier Nantes capitale verte européenne 2013. Donc c'est un objectif politique d'affichage, je crois que c'est ça essentiellement. (…) très vite, quand quelque chose marche, on l'insère dans toute cette politique d'attractivité (CN4).

La quête d'attractivité ou de capital symbolique (cf. chapitre 3, partie 1.2.1.) conduit les métropoles à concevoir des stratégies de marketing territorial élaborées (cf. chapitre 4, partie 1.1.2.). Ce marketing porte essentiellement sur des notions de valeurs, particulièrement la contemporanéité, le bien-être, la qualité de vie, ou le développement durable sur ses piliers environnementaux et sociaux. L'efficacité de ce type de politiques repose sur la réalisation, au moins partielle, de ce qui est publicisé, et à ce titre les réalisations doivent idéalement être au diapason de ce qui est annoncé. La volonté d'exemplarité et de rayonnement des projets se traduit par une hausse des exigences dans les domaines mis en avant, ici l'architecture, le développement durable mais aussi les questions de participation et de mixité sociale.

C'était vraiment un choix, fallait être très moderne, très contemporain, et de la vraie… de la grande architecture. Et en même temps on avait cette contrainte environnementale, que du coup on a rajouté, assez élevée au sens du programme européen Concerto qui est venu en plus de notre cahier des charges, qui était déjà exigeant au sens des aspects énergétiques, des aspects de confort, etcetera, mais qu'on a durci en matière d'énergie renouvelable avec la question du bois, le photovoltaïque, etcetera. Et c'était surtout la première consultation à l'échelle de l'agglo avec autant de contraintes et des groupements promoteurs, enfin opérateurs, architectes et bureaux d'études environnementaux. (CL7)

Cette hausse des exigences, et parfois des budgets (cf. partie 1.2.1.), côtoie dans les discours recueillis le constat unanimement partagé d'une production – urbaine, paysagère et architecturale – extrêmement standardisée.

Mais y a un truc qui me perturbe, à chaque fois que je me déplace d'ailleurs, que ce soit Nantes ou Marseille ou n'importe où, plus ça va plus ça me perturbe, c'est qu'on fait partout la même chose. Ça c'est une vraie constante notamment dans les procédures de ZAC. On fait la même architecture, le même espace urbain, quel que soit l'endroit où on est, parce qu'il faut faire dans le cadre de l'écoquartier et de la démarche machin. (CL7)

C'est-à-dire qu'avec Christian de Portzamparc[1] qui a lancé cette ville du troisième type, où la ville est un mélange de bas et hauts, c'est un chaos, etcetera, c'est devenu la mode. Et aujourd'hui, même si je pense qu'il y a des choses bien dans cette réflexion, évidemment, mais aujourd'hui c'est la règle qui s'applique dans toutes les ZAC. Et Bottière-Chénaie c'est pareil, c'est un jeu de un immeuble collectif avec une

[1] Référence à l'idée d'une ville contemporaine qui doit être chaotique, c'est-à-dire très diverse architecturalement, composée d'objets autonomes. Cette idée, associée par Christian de Portzamparc à celle d'îlot ouvert, souvent attribuée originalement à Rem Koolhaas, est aujourd'hui reprise par de nombreux urbanistes et architectes parmi lesquels les deux architectes en chef de ZAC étudiées (CL1 et CN1).

association d'intermédiaires, ça fait des ruptures d'échelles, etcetera. Pourquoi pas, sur le plan de l'usage c'est bien, y a des logiques, mais quand même c'est la mode aujourd'hui partout. (CN7)

Par rapport au choix architectural qui est le choix catalogue qu'on trouve partout sur n'importe quelle revue d'archi, on l'ouvre au hasard les yeux fermés on tombe sur ce genre d'architecture. Et je me suis dit « quel dommage d'avoir banalisé ce quartier avec ces architectures qu'on trouve partout », en porte-à-faux, des boîtes qui rentrent, qui sortent, des trucs… (…) Et on a tellement utilisé… je sais pas, c'est comme le quartier Masséna dans le treizième arrondissement à Paris, c'est pareil, la conception de Portzamparc est vachement bien, il a imaginé des îlots ouverts, et puis après au niveau architectural y a une concurrence de choix de façades, colorées ou pas colorées, avec tel matériau ou pas, mais à chaque fois c'est toujours les mêmes trucs. (CL2)

C'est qu'aujourd'hui on va à Lille, on va à Marseille, on va à Nantes, on va à Lyon, on a des bâtiments qui ont à peu près tous les mêmes formes. C'est des boîtes avec de la couleur, pas de couleur… (…) Enfin d'abord un y a de la mode, clairement c'est comme sur tout, sur le vêtement, tout ce qui est design y a toujours de la mode, on voit bien les bâtiments des années 1970, ils sont très remarquables, on les reconnait tout de suite, l'haussmannien y a même pas besoin de le dire… Et en fait on s'aperçoit qu'il y a un système de modes aussi dans l'architecture. De la mode qui est aussi induite par de la technique et donc parfois c'est vrai que c'est plus simple de construire comme ça. (CN12)

Mais l'homogénéité n'est pas la seule caractéristique de la ville contemporaine. Les discours des concepteurs reflètent aussi la convergence de ce processus avec celui de l'appel à une architecture distinctive, particulièrement sur le plan visuel. Ils évoquent la production standardisée de projets où l'architecture photographique aurait la part belle.

Ben ça dépend du Moniteur de quelle année on parle. Parce que si on regarde bien le Moniteur, toutes les pages sont toutes les mêmes mais elles changent à peu près chaque année ou tous les deux ans. On voit bien les phénomènes de modes, donc ils ont beau essayer de se distinguer en fait ils font tous la même chose au même moment. Vous avez remarqué ? Il suffit de regarder le Moniteur par période. Et donc même s'ils sont innovants un moment donné… (…) C'est-à-dire que la façade voilà, elle est travaillée, elle est qualitative, parce que c'est ce qu'on voit. Mais entre les premiers dessins, les premiers plans, avec des appartements très innovants aussi, des duplex, des trucs imbriqués, des grands volumes… et au fur et à mesure les promoteurs tirent un peu partout et ça se détricote et on tombe sur des cellules de vie assez lambda. (CL6)

Voilà, et y a un certain nombre de villes qui sont comme ça, et là dans le phénomène presque caricatural puisqu'il est excessif du projet de Portzamparc, où y a beaucoup d'argent, c'est-à-dire que là les architectes ont de l'argent pour construire, en fait ça procède par soustraction. (…) J'ai tendance à dire que c'est un peu un quartier Batimat, parce qu'il y a tous les matériaux qui sont là mais surtout les bâtiments font des soustractions de sens par rapport aux bâtiments qui viennent après. Et ça, c'est un vrai processus qui est très difficile à tenir dans l'architecture contemporaine parce qu'il y a effectivement cet élément qu'on a du mal à contrôler… (CN1)

Ça fait vraiment un quartier artificiel, une collection de bâtiments comme on voit dans toutes les villes européennes. Du coup on est plus vraiment à Lyon. Voilà on est dans archiland, je sais pas comment on appelle ça, architown ? European architown, un truc comme ça. (CL3)

On fait une architecture plutôt simple et rationnelle, pas trop m'as-tu-vu, pas spectaculaire, même s'il y a toujours une préoccupation plastique dans notre travail mais on ne fait pas une architecture particulièrement spectaculaire. Ce qui peut poser des problèmes d'ailleurs dans la société d'aujourd'hui

parce qu'on aime bien, et les élus en tout premier lieu aiment bien le spectacle. J'ai l'air de les dénigrer, ils sont pas tous comme ça mais souvent il y a des effets faciles en architecture qui peuvent séduire. (CN6)

D'après les concepteurs interrogés, le travail de conception se concentre de plus en plus sur la forme et sur l'aspect extérieur des espaces. Nous retrouvons là ce qui se produit actuellement dans tous les domaines productifs, soit une standardisation générale de la production accompagnée de la personnalisation variée des marchandises. Cette idée transparaît dans leurs propos lorsqu'ils identifient à la fois l'homogénéité de la production et une recherche de différenciation par le travail esthétique (façades essentiellement). Nous identifions la représentation d'une production de la ville dominée par la logique économique de promoteurs cherchant à réaliser des profits les plus importants possibles, donc à construire pour un budget minimal. Cette représentation génère majoritairement une attitude défavorable, faite à la fois de critique de la réduction de l'espace à un produit comme un autre et de déconsidération de la profession d'architecte ou d'urbaniste, dont le poids dans la production effective de la ville est vu par ces acteurs comme se restreignant au profit des acteurs économiques et techniques.

Je prends l'exemple de la contrainte normative sur les handicapés, par exemple, qui est totalement légitime par ailleurs, on peut pas vraiment la contester mais faudrait trouver des manières de faire différentes. Ça conduit aujourd'hui quand on cumule la contrainte normative, le renchérissement des coûts de construction liés à la qualité environnementale plus le renchérissement des coûts de foncier qui sont inhérents à ce type de sites en centre-ville ça fait qu'on propose des logements de plus en plus petits, y a une grande chambre dans les logements et un séjour qui rapetisse de plus en plus. C'est là où, à mon avis, il y a un problème, parce qu'à budget égal le produit qu'on propose est de plus en plus petit et, forcément, ça finit par jouer sur la façon de vivre et de la qualité de vie. (CL12)

La représentation qui ressort est celle d'une architecture réduite – par la force conjointe des objectifs de réduction des dépenses et de développement de l'image de la cité, du bâtiment ou de l'entreprise (promoteurs ou ville en fonction de l'échelle considérée) – à un travail sur la façade. La conception de l'intérieur, particulièrement s'il s'agit de logement, se limite à la compilation de différentes règles, notamment celles relatives aux impératifs économiques des promoteurs (travail sur des « cellules » standard) et aux différentes règlementations et référentiels, c'est-à-dire intégrant essentiellement les enjeux de l'énergie, du handicap et de la sécurité incendie. Pour les concepteurs rencontrés, la juxtaposition de règles conduit à une limitation de la capacité d'action, et pousse les architectes à s'investir dans le dessin des façades, soit là où leurs marges de manœuvre sont les plus grandes puisque la conception d'objets formellement remarquables est encouragée par la quête de rayonnement et d'attractivité qui pousse au recours à une architecture « photographique ».

On fait pas que des façades mais effectivement la mise au point des plans est devenue très contrainte et donc ça réduit très fortement les possibilités d'intervenir. Maintenant ça se fait au regard des contraintes de superficie, etcetera, parce que si vous avez une PMR à gérer dans 50m² et si vous en avez une à gérer dans 100m² c'est pas du tout la même problématique. Et donc qui définit la surface des logements ? C'est pas la PMR… Je pense qu'il faut pas être trop, je dois être d'un naturel très optimiste mais je veux pas être trop déprimée sur ces sujets-là, en tous cas ça doit pas empêcher d'être créatif. Mais c'est vrai, ça correspond à une réalité. (CLN9)

> *On a des marges de manœuvre très limitées. Ce qui fait qu'on modifie à la marge les volumes mais qu'en gros on dessine des plans à l'intérieur des volumes et on dessine des façades, ce qui est relativement désagréable. (CN11)*

> *La façade, oui beaucoup parce que la façade a repris beaucoup d'importance d'abord parce que beaucoup de villes sont demandeuses d'images architecturales. On demande à la ville d'être attrayante, vivante, belle, etcetera. Et puis avec la problématique environnementale, les problématiques se sont cristallisées sur l'interface intérieur-extérieur. (CL11)*

L'idée d'une production de l'urbain qui se concentre sur les aspects photographiques de l'architecture côtoie celle qu'elle se réduirait à la construction d'une collection de bâtiments – parfois qualifiés d' « objets » ou de « gestes » architecturaux – juxtaposés plutôt qu'à des réalisations fondées sur une véritable composition urbaine.

> *Donc c'est pas simplement effectivement un système de découpage d'îlots, j'insiste beaucoup là-dessus, parce que je pense que la misère des architectes et des projets urbains français aujourd'hui c'est un peu ça. C'est-à-dire qu'on fait ça, on tire des îlots, après on fait un parc parce qu'il faut faire un parc de toute manière et puis après y a monsieur Bouygues qui fait machin, y a Eiffage, y a truc, et puis on remplit les cases et en fait tout ça refait un système traditionnel. C'est Boulogne-Billancourt quoi, c'est un projet qui a plein de très belles architectures prises individuellement mais qui est fondamentalement consternant comme système urbain. (CN1)*

> *Et dans ce projet de Confluence, il y a la question qui est vraiment une question importante aujourd'hui, c'est que comme il y a beaucoup d'architectes qui démissionnent sur la qualité intérieure du logement, avec en plus de ça ce système normatif qui rend difficile ce travail sur le logement, y a un espèce de déplacement de l'énergie de la conception architecturale sur l'enveloppe et la façade, qui donc induit un travail architectural gesticulant pour essayer de sortir une façade qui vous raconte ça et ça, « ah ça je sais que personne ne l'a fait donc je suis sur la bonne voie, c'est ça qu'il faut que je fasse ». (CL10)*

Parmi les composantes de la production de la ville, celle qui est considérée par les concepteurs comme la plus standardisée est celle du logement. Le terme employé de manière récurrente pour l'évoquer est celui de produit, à quoi le logement se réduirait désormais. Ce qui est ici discuté est l'imposition par les commanditaires de règles de production touchant à la fois la superficie des pièces imposée et les moyens financiers, limités, pour y arriver. Soit autant de règles commerciales prescrites par les promoteurs ou les bailleurs, qui s'ajoutent aux règles imposées par l'État et aux référentiels de certification ou de labellisation imposés par les maîtrises d'ouvrage urbaine.

> *En ce qui concerne le logement, les principes de production sont extrêmement cadrés puisque le logement est une réflexion extrêmement formatée qui a échappé, partiellement en tous cas, aux architectes pour devenir un produit technocratique. Une chambre doit faire maximum 12m², on doit répondre à un certain nombre de règles sur l'hygiène, l'accueil des personnes à mobilité réduite, sur la qualité environnementale, etcetera. Donc tout ça fait que quand on croise tout ça avec la solvabilité des ménages on arrive à des produits extrêmement stéréotypés. (CL11)*

Cette considération n'oppose toutefois pas les professions, puisque les chargés de mission des maîtrises d'ouvrage bâtiment s'accordent sur ce point avec les architectes et les urbanistes, comme en témoignent les propos suivants, issus d'un entretien avec un promoteur à Nantes.

> *Et alors la difficulté qu'on a par ailleurs c'est que, comme nous on est une entreprise commerciale, comme tout entreprise, faut quand même qu'on arrive à vivre. Donc il faut arriver à satisfaire à la fois les règles d'urbanisme, qui sont de plus en plus contraignantes, les règles normatives sur toutes les règles style thermique, handicapés, etcetera, qui s'adressent à nous. (…) On prend ça, on agite, et à la fin il faut qu'on sorte un projet. Un projet qui à la fois va plaire aux clients, parce qu'il faut pas oublier qu'on a quand même une notion, entre guillemets, commerciale, il faut quand même qu'on puisse vendre nos produits. (CN12)*

Si la plupart des architectes défendent leur travail tout en critiquant, en employant souvent l'expression d'« architecture gesticulante », les réalisations de leurs confrères ou concurrents, ils reconnaissent leur implication active dans la production d'une architecture dans laquelle la façade prend une place importante. Ils reconnaissent également que la réduction des marges de manœuvre dans la production des logements est un corolaire immédiat des choix effectués.

> *Et puis en même temps, on ne nie pas que ça doit avoir un côté expressionniste, quand je dis expressionniste je veux dire que ça doit avoir une image forte. C'est pas forcément des choses neutres qu'on veut produire. Dans la ville tout n'est pas pareil, tout ne doit pas se ressembler. (…) La façade, ça raconte ce qui se passe dans un logement, on colle pas une façade sur un bâtiment quoi, la façade raconte ce qui se passe à l'intérieur, elle doit faire ça… les gens qui disent qu'on ne peut faire que la façade, ils se gourent, parce qu'effectivement ils auront pas assez d'argent pour travailler. Parce qu'à un moment donné ça va être que des choix subjectifs, du bleu, pourquoi du bleu ? Du vert, pourquoi du vert ? Du fer, pourquoi du fer ? C'est que des trucs… et on va te dessiner des détails chichiteux sur plein de trucs qui vont coûter une fortune et à la fin, effectivement, on pourra pas se battre sur le logement, gratter un petit mètre carré par ci par là, parce qu'on aura foutu tout son pognon dans la façade. C'est dommage, voilà. (CN5)*

L'interprétation des discours recueillis confirme que les représentations de la ville contemporaine sont liées aux représentations de ses conditions de production, elles-mêmes intimement associées aux représentations de soi de chacun des acteurs. Ceci nous amène à envisager une définition plus fine du groupe social d'appartenance, dont les frontières sont ici visibles à travers l'affirmation des concepteurs d'être les seuls « hommes de l'art » (architectes, paysagistes et urbanistes). Un groupe dont sont exclus les ingénieurs et les économistes considérés, eux, comme des agents de la technocratisation de la production de l'urbain. Si ces reproches sont nombreux, les concepteurs ont tous une haute estime de leur profession considérée comme « noble », « grave » ou « capitale ». L'idée d'un métier reposant sur la compétence ou l'expérience, mais aussi la sensibilité affichée à la forme et à une certaine liberté formelle, s'oppose à la scientificité contestée de l'indicateur ou à la rigueur considérée comme rigide et réductrice de la règle. Cette opposition joue parfaitement un rôle d'unification et de différenciation au sein du groupe. Il est sur ce point intéressant de constater que la responsable du bureau d'étude qui intervient en tant qu'AMO développement durable de Confluence, seule ingénieure interrogée, revendique justement un travail d'acculturation des autres concepteurs afin qu'ils comprennent (et acceptent) le sens des indicateurs utilisés : on assiste bien là à une opposition de représentations.

> *On essaye de le partager… Ça c'est important aussi de faire ça en acculturant l'ensemble des acteurs. Par exemple, la question de la biodiversité qui est un thème en ville où c'est juste pas simple, quand on a abordé ces questions-là typiquement j'ai dit « on va donner des objectifs mais moi, avant de donner mes objectifs, d'indicateurs, de machin, de trucs, je veux partager pourquoi je donne ces enjeux et pourquoi cet enjeu-là est majeur ». Et pour ça, lors d'une des réunions de coordination générale où t'as tous les*

> *acteurs, on a fait un power point simple en expliquant ce qu'est la biodiversité pour qu'on ait la même culture du projet. (CL7)*

Si la représentation d'une production sous contraintes techniques et économiques est partagée, l'attitude et les opinions varient vis-à-vis de la complexification et la technicisation de la pratique. L'attitude générale est plutôt défavorable vis-à-vis du contexte productif, jugé comme trop fortement soumis à la logique marchande et technique. Celle-ci influencerait négativement la qualité des réalisations et rendrait les concepteurs plus susceptibles aux effets de mode, surtout pour les aspects esthétiques de leur travail. Les opinions varient, y compris au sein d'un même entretien, recouvrant essentiellement deux positions, relatives à la situation occupée par l'acteur dans le processus productif. L'évaluation positive de la contrainte qui s'applique aux autres acteurs côtoie ainsi la dénonciation de contraintes qui, appliquées à soi, nuiraient au bon exercice de la profession et à la liberté d'agir, une liberté elle-même critiquée par certains concepteurs pour qui elle se limiterait à une volonté égocentrique d'expression. Au fond, si le fait de suivre la mode est reproché aux autres concepteurs, c'est parce qu'il serait dévalorisant d'accepter de se soumettre à ses impératifs économiques et sa superficialité.

> *Mais du coup, dans ce travail architectural aujourd'hui, j'ai un peu de nostalgie, parce qu'il y a quand même pas mal de personnes qui quittent un peu le sens profond de la question qui est posée pour continuer de faire de la soi-disant image nouvelle, matériau nouveau, innovation… « J'innove, je veux faire un truc qu'on a pas encore fait et comme ça on va peut-être parler de moi ». Et donc cette temporalité de la mode qui arrive en architecture m'affole beaucoup, parce que ça me dérange absolument pas pour les vêtements avec le changement des saisons mais c'est pour moi exactement contradictoire avec le sens philosophique de l'architecture, qui est support de mémoire. (…) C'est un métier très grave le métier d'architecte et je suis pas du tout une protestante aigrie ou quoi que ce soit sur la vie, je suis plutôt quelqu'un d'extrêmement gaie et optimiste, mais je ne supporte pas la réaction un peu cynique qu'il peut y avoir dans une façon de répondre à la question architecturale. (CL10)*

Cette critique de l'architecture photographique répond aussi à une logique de distinction individuelle dans le cadre de l'entretien. Dénoncer la « gesticulation » ou le « narcissisme » de la réalisation d'un autre concepteur permet en effet de se positionner comme garant d'un travail de qualité et ayant la hauteur de vue nécessaire à l'exercice de la profession, loin de la légèreté ou du cynisme reproché à d'autres. Sans surprise, quand on passe d'un entretien à un autre, le concepteur critiquant peut devenir le critiqué, sur des fondements pourtant similaires.

> *Le truc qui est juste devant nous par exemple, ce truc là, je peux pas comprendre. Le truc avec les machins en tôle rouillée là, je peux pas comprendre, moi ça me dépasse. C'est de la gesticulation, pour le coup c'est complètement gratuit. Après, je pense que le jardin au centre est assez beau, faut reconnaître ça, c'est luxuriant, y a des bambous dans tous les sens et tout donc ça doit être assez bien vécu. Mais voilà, y a des trucs gratuits complètement, y a ces ailettes en fluo rose sur la façade, ça me dépasse, ça ne sert strictement à rien, on peut pas… (CN5)*

> *Et sur Confluence il y a donc cette gesticulation, que je trouve absolument horripilante, qui évidemment finit par donner des choses plastiques certaines, y en a qui est en inox, un autre qui est bleu marine, un troisième qui vous sort un espèce de plongeoir au-dessus de la darse, qui fait tout de suite référence à « moi je suis plus riche que les autres et je vous emmerde tous ». Ça m'horripile, je trouve que… Ce qui m'impressionne beaucoup à Confluence, c'est que je n'ai de cesse en me baladant là-bas de me dire « ça ressemble à la ville qu'on me montrait petite fille comme la ville de demain ». (CL10)*

La critique des phénomènes de mode est indissociable de la dénonciation de la technocratisation de la production de l'espace. Elle touche au fondement d'une représentation unanimement partagée : celle de la fabrication de l'espace habitable comme noble, tendue vers l'intérêt général et incomparable à la production d'objets usuels. Ce qui est critiqué en creux est la réduction de l'espace urbain au statut de produit ou de marchandise ni plus ni moins spécifique que n'importe quel produit industriel, c'est-à-dire standardisé, d'une part, et personnalisable, de l'autre. Logiquement, cela correspond aussi au refus de l'abaissement du statut de l'architecte ou de l'urbaniste à celui de simple agent de production chargé de mettre en œuvre des solutions décidées par d'autres (maîtrises d'ouvrages urbaines, promoteurs, communicants). Une situation qui est logiquement rejetée par les concepteurs en même temps qu'ils estiment ne pas avoir de prise sur elle.

> *On est en présence de moyens, d'économie, de systèmes de production qui sont extrêmement structurés et qui nous dépassent pour bon nombre largement. C'est les modes de financement de la ville, c'est la politique de la ville, ce sont des moyens très puissants. En même temps ça n'empêche pas que là-dessus, même en travaillant sur des registres partagés comme ça, extrêmement larges, les propositions peuvent être très très différentes. (CL11)*

Se côtoient deux représentations aux origines idéologiques contradictoires. La première est celle de la position qu'occuperaient les pouvoirs publics, seuls capables de réguler les excès du marché, soit une idée d'inspiration keynésienne qui se retrouve logiquement dans les discours de professionnels culturellement attachés à l'idée d'intérêt général (Martouzet 2002b). Cette représentation transparaît lorsque sont reconnues à la règle des vertus en matière de qualité de la production ou de prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux. La seconde représentation correspond à la défense d'une conception libérale de la liberté du concepteur réduite à la possibilité de l'expression individuelle. Une acception du rôle du concepteur que l'on peut aussi rattacher à la vision postmoderne de l'architecte comme artiste ayant pour vocation de nous extraire de la banalité quotidienne, des impératifs économiques et de la pesanteur de la technique (Harvey 1991 ; Jameson 2007). Nous retrouvons ici le refus d'inclure les futurs usagers de l'espace dans la conception pour envisager cette dernière comme une activité artistique, ce qui « *ne fait que refléter une position artistique dans le champ de l'architecture qui participe à des tactiques de distinction de certaines élites intellectuelles, pouvant se résumer dans la suprématie du "paraître sur l'être"* » (Pinson 2000b : 184). Cette idée transparaît lorsqu'est regrettée l'impossibilité de s'affranchir des cadres règlementaires et techniques de la production de l'urbain. Plus généralement, la représentation d'une production qui amène le travail de conception à se concentrer sur les aspects photographiques permet aux différents acteurs de se distancier de la voie globalement suivie, afin de réduire leur part de responsabilité dans ce qui est fait. Le rôle de cette représentation dans laquelle la contrainte est centrale permet ainsi aux concepteurs d'être plus à l'aise avec le contenu d'une ville qu'ils contribuent à façonner en demeurant sceptiques vis-à-vis de ses principes et solutions (cf. chapitre 7, partie 1.2.). Outre un rôle informatif et de régulation des rapports sociaux, cette représentation remplit son rôle opératoire en permettant la mise en cohérence du discours et de l'action.

2. Habiter la ville en train de se faire : représentations, opportunités et stratégies

L'univers de représentations des concepteurs découle avant tout de leur appréhension du contexte de production de l'urbain avec, au premier plan, la question de la contrainte et des déclinaisons matérielles et idéologiques de l'air du temps, un phénomène particulièrement visible dans l'importance dans leurs discours de propos sur le processus de projet ou les normes et règles. Ces aspects sont quasiment absents des discours des habitants, du moins explicitement (partie 2.1.1.). Ce qui ne signifie pas qu'ils ne construisent pas de représentations du modèle productif. L'air du temps et les mots d'ordre de la production contemporaine de l'urbain conditionnent les rapports qu'ils entretiennent avec leurs espaces de vie quotidienne (partie 2.1.2.) et leurs représentations de la ville contemporaine, qu'ils élaborent et font évoluer à partir des propriétés matérielles et symboliques qu'ils prêtent aux projets (partie 2.1.3). Hors du registre des considérations sur le mode de production, la question de l'espace en cours de transformation et des contraintes qui s'imposent aux acteurs se déplace ici sur le choix résidentiel (partie 2.2.1.). Ce choix, plus ou moins libre, et sa correspondance à des attentes ne se situent pas que sur le plan pratique ou environnemental mais comportent aussi des préoccupations en matière de mixité sociale (partie 2.2.2.). Ce choix conduit les habitants à élaborer d'une part des stratégies de négociation avec l'espace (partie 2.2.3) et d'autre part à se saisir des opportunités de distinction et de valorisation individuelle que celui-ci leur offre (partie 2.2.4.). À la manière des discours des concepteurs, les propos retranscrits depuis les rencontres avec les habitants révèlent – à partir d'opinions et d'attitudes variées – un univers de représentations de la ville contemporaine d'ores et déjà constitué et apparemment cohérent.

2.1. Des attitudes variées autour de représentations partagées

2.1.1. À Nantes et Lyon, des discours qui font écho à ceux des concepteurs

Comme annoncé dans la partie 1.1.1. de ce chapitre, les discours des habitants sont *a priori* moins homogènes que ceux des concepteurs. Ceci s'explique, d'une part, par la plus grande diversité sociale, socio-professionnelle et de parcours des enquêtés. D'autre part, une clef d'explication est que leurs discours sont davantage calqués sur les propriétés du site ainsi que sur leur parcours de vie puisqu'ils sont structurés par la rencontre en trois temps que sont la visite, le parcours résidentiel et l'entretien (cf. chapitre 5, partie 2.1.).

Les figures 54 et 55 (pages suivantes) montrent l'organisation des mondes lexicaux des habitants de Bottière-Chénaie puis de Confluence, grâce la réalisation d'un calcul de classification hiérarchique descendante (CHD) sur chacun de ces corpus. Leur décryptage met en évidence la structuration des discours dans ce qu'elle a de commun, mais aussi de singulier, sur chacun des deux terrains investigués. En nous livrant à un exercice de dénomination des classes, nous constatons que nous retrouvons les mêmes thématiques, en des termes similaires, mais qu'elles ne revêtent pas la même importance (en volume de l'expression) sur les deux terrains, tout comme elles ne s'y structurent pas de la même manière (entremêlement, association et opposition). Les commentaires qui suivent formulent à la fois un portrait synthétique des discours des habitants sur leurs espaces et introduisent à l'exploration des représentations relatives que nous effectuons dans les parties suivantes.

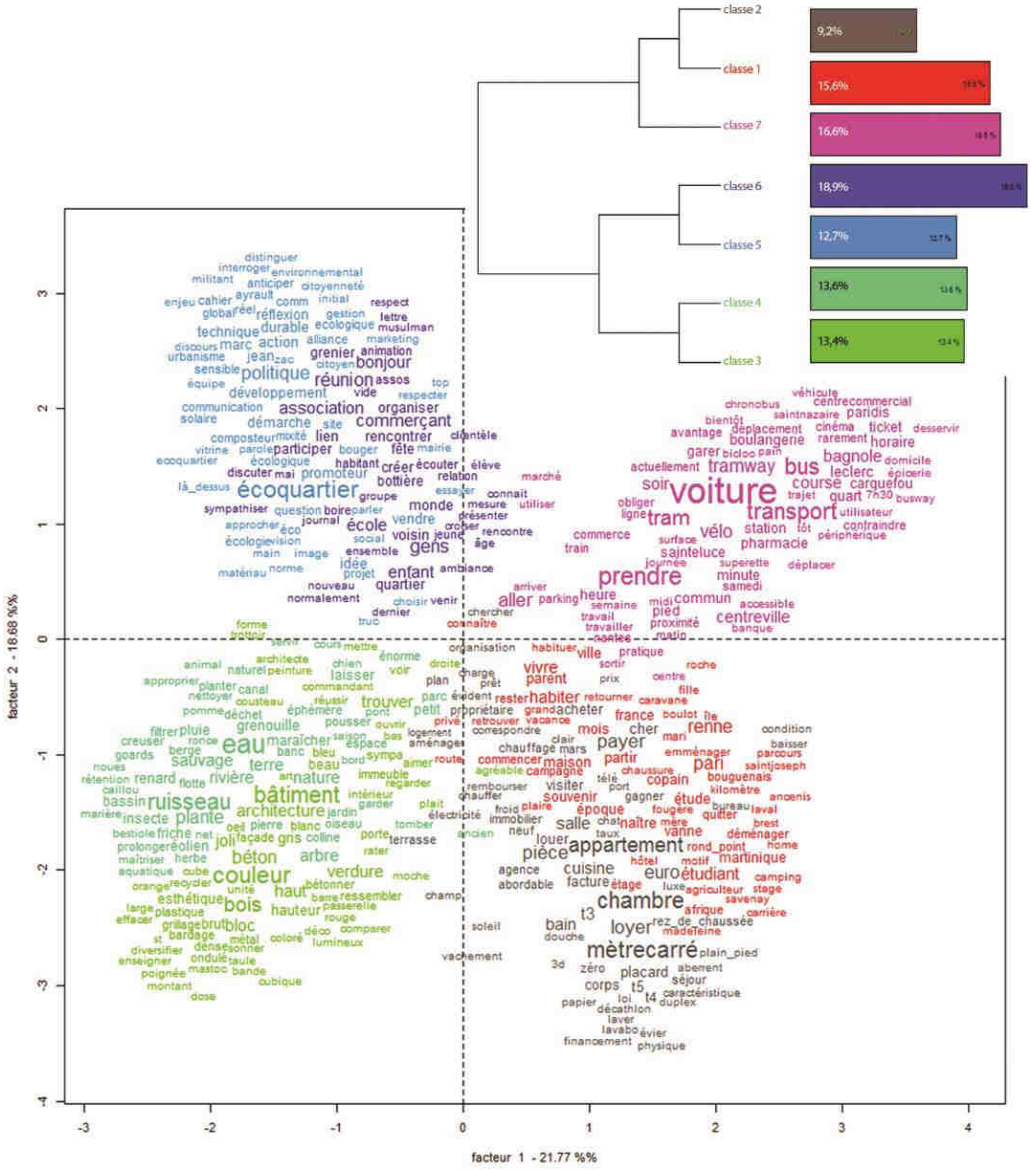

Figure 54. Dendrogramme et AFC associée sur le corpus « habitants de Bottière-Chénaie »

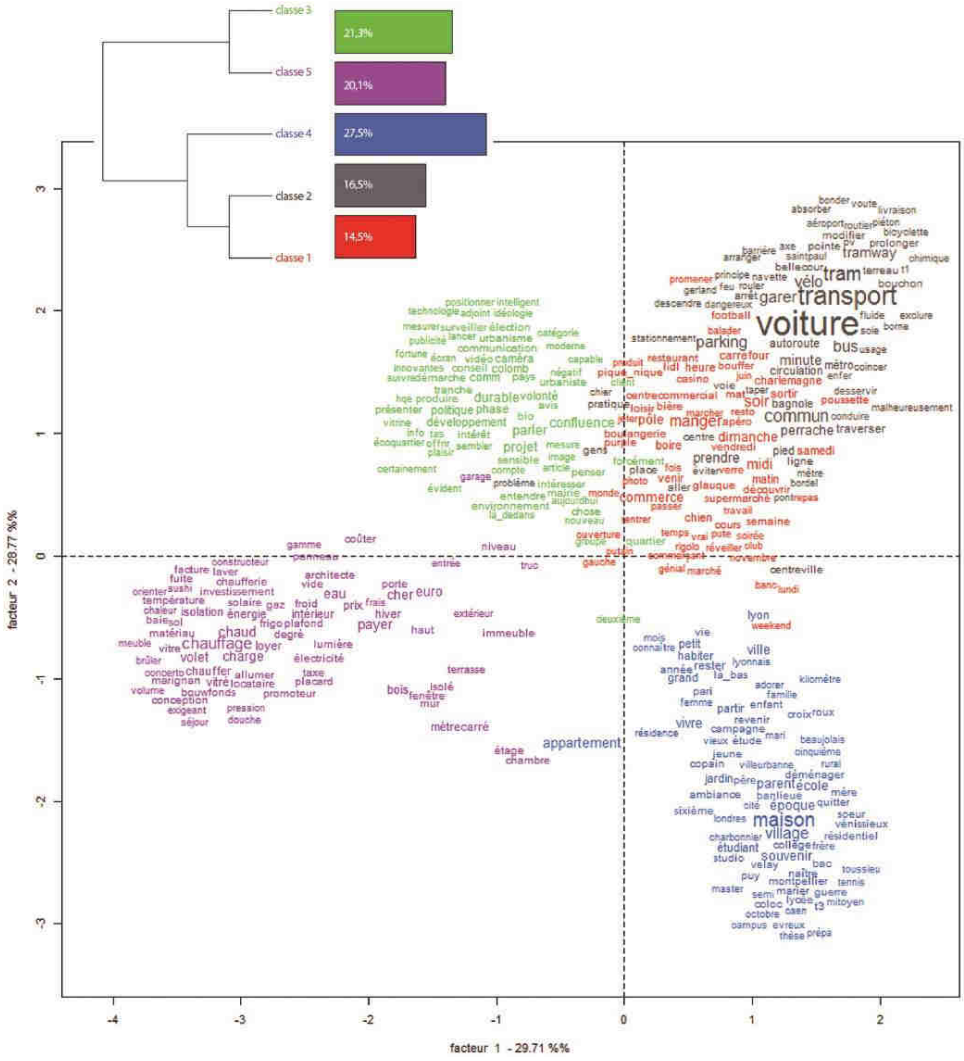

Figure 55. Dendrogramme et AFC associée sur le corpus « habitants de Confluence »

Le calcul de CHD met en évidence cinq classes à Confluence et sept à Bottière-Chénaie. Afin de mettre en avant ce qui les rassemble comme ce qui les distingue, nous proposons dans le tableau 17 une dénomination de ces mondes lexicaux.

Bottière-Chénaie	Confluence
Classe 1 (rouge) : parcours résidentiel	Classe 4 (bleu) : parcours résidentiel
Classe 2 (gris) : choix résidentiel (motivations, logement, démarche) et économie	Classe 5 (violet) : choix résidentiel (motivations, logement, démarche) et économie
Classe 3 (vert clair) : architecture	
Classe 4 (vert foncé) : paysage et espaces verts	
Classe 5 (bleu clair) : politique globale et locale, idéologie	Classe 3 (vert) : projet et politique, idéologie
Classe 6 (bleu foncé) : vie quotidienne du quartier (usages et pratiques)	Classe 1 (rouge) : vie quotidienne dans le quartier (usages et pratiques)
Classe 7 (rose) : vie quotidienne dans l'agglomération, mobilité	Classe 2 (gris) : vie quotidienne dans l'agglomération, mobilité

Tableau 17. Dénomination des mondes lexicaux des discours des habitants de Nantes et de Lyon

Nous pouvons constater, premièrement, l'existence d'un « pôle » – composé des classes 3 et 4 de la CHD des discours des habitants de Bottière-Chénaie – absent du calcul similaire fait sur le corpus des habitants de Confluence : celui de la description matérielle et esthétique de l'architecture et du paysage. Non que ces questions soient absentes des discours des Lyonnais interrogés, mais plutôt parce qu'elles sont abordées conjointement à d'autres problématiques et, de ce fait, somme toute « diluées » tout au long des propos. L'étude du vocabulaire spécifique des classes déterminées par la CHD souligne la présence d'un monde lexical employé lors de descriptions architecturales et paysagères dans les classes 1, 3 à 5 du corpus. Nous pouvons expliquer ce constat par l'importance des aspects esthétiques dans le projet lyonnais et les discours institutionnels et politiques autour du projet et, par conséquent, un « étalement » de cette problématique sur la durée de l'entretien. À Nantes, les discours de ce type se retrouvent essentiellement dans le contenu des visites et interfèrent moins – dans l'esprit des enquêtés du moins – avec les enjeux politiques, idéologiques ou de choix résidentiel. Nous montrons cependant dans la suite de ce chapitre que le contenu des discours « esthétiques » est très proche d'un terrain d'étude à l'autre.

Deuxièmement, en nous penchant sur les proximités entre les mondes lexicaux présents dans les discours tenus sur chaque terrain, nous pouvons voir que les logiques d'imbrication, et donc d'organisation, du discours ne sont pas les mêmes. Fortement influencées par le contexte du projet, elles le reflètent en retour. Nous observons que pour les habitants de Confluence, le monde lexical de la vie quotidienne dans le quartier (classe 1) – qui réfère à la pratique des commerces, des espaces publics, aux loisirs immédiatement accessibles – est imbriqué avec celui de la vie quotidienne à l'échelle plus vaste de l'agglomération, marqué essentiellement par le vocabulaire de la mobilité et la toponymie des autres lieux d'attraction (classe 2). À Nantes, en revanche, cette question est isolée, constituant un monde lexical à part (classe 7) et opposé sur le plan factoriel à la description statique de l'architecture et des espaces publics (classes 3 et 4). Le monde lexical de la vie quotidienne du quartier (classe 6) est ici imbriqué avec le questionnement idéologique (classe 5). Un questionnement idéologique aussi largement présent à Lyon (classe 3 ; 21,3% des discours) mais abordé de manière plus spécifique. S'il n'est pas absent dans les discours des habitants de Bottière-Chénaie (puisqu'intégré aux discussions sur le choix résidentiel), notons que l'enjeu économique se distingue à Confluence comme un ensemble de discours à part.

Ces jeux d'imbrication révèlent une appréhension différente des enquêtés à la fois de la vie quotidienne et de l'espace en projet. Le croisement des questions idéologiques, politiques et de vie quotidienne à Nantes reflète en effet une implication plus grande d'un certain nombre d'habitants dans la vie sociale de l'espace et ses implications politiques[1]. Alors qu'à Lyon la vie quotidienne se limite, dans les discours, davantage à une gestion individuelle des stratégies de déplacements et d'usages commerciaux. En outre, la vie quotidienne s'insère dans une réflexion plus large sur les espaces pratiqués à l'échelle de l'agglomération (d'où l'imbrication des mondes lexicaux de la vie quotidienne du quartier et de celle dans l'agglomération, alors qu'à Nantes ils sont clairement distincts). Enfin, le monde lexical correspondant aux enjeux économiques et aux motivations à venir vivre dans le projet prend une place spécifique dans les discours collectés à Lyon (classe 5, 20,2% de l'ensemble des discours). À Nantes, il est intégré dans l'enjeu du choix résidentiel, lui-même proche du parcours résidentiel (classes 1 et 2). Cette différence signale en quelque sorte la manière dont les habitants de Confluence se

[1] Nous discutons cette question au chapitre 7 (partie 2.1.) montrant qu'une implication supérieure dans la vie quotidienne du quartier ne conduit pas à une montée en politique ou en conflictualité supérieure.

représentent à la fois la spécificité de leur espace de vie et la spécificité de leur choix, lequel est séparé dans les discours des enjeux économiques, tandis qu'à Nantes ces deux aspects sont fortement imbriqués[1]. Ces quelques constats soulignent qu'il y a bien une différenciation entre les discours tenus par les habitants selon qu'ils vivent à Lyon ou à Nantes. Mais ils montrent aussi que cette différenciation se fait davantage sur le plan de l'organisation du discours – suivant assez largement les grandes lignes des projets urbains (population attirée et préoccupations économiques, part de l'image ou de l'architecture dans les objectifs) – que sur le plan du fond des propos.

Une certaine proportion des discours collectés auprès des habitants consiste en des descriptions fonctionnelles, sur l'accessibilité des projets, les commerces fréquentés ou encore les aspects pratiques et confortables du logement. Outre ces descriptions (et les évaluations qui les accompagnent), les « portraits esthétiques » occupent une place importante dans les discours recueillis, particulièrement lorsque sont abordés le parcours résidentiel, le choix résidentiel et le jugement du quartier. Cela s'explique par le fait que la visite se prête à la description de l'espace immédiat, mais surtout par l'importance prise par l'image dans la production de l'espace urbain (Berdet 2013)[2]. Logiquement, cet aspect se retrouve aussi dans la réception de l'espace urbain. Avant de montrer dans la suite de ce chapitre l'importance de l'esthétique dans l'identification de la ville contemporaine comme technologique et verte (partie 2.1.3.), notons que la première expression dans les discours des habitants signale la diversité architecturale comme témoignage de la contemporanéité des projets.

> *On aime ou on n'aime pas mais architecturalement parlant y a quand même une certaine recherche. Et comme ils ont fait appel à un certain nombre d'architectes, chacun a mis sa touche, sa patte. Y a de tout quoi, c'est différent, c'est bien. Ça fait pas monobloc quoi, monostyle. (HL8)*

> *Et puis j'adore parce qu'il y en a pas un qui se ressemble donc ça c'est pas mal aussi. Je trouve ça très intelligent, audacieux non ? Comme projet, de mettre cinq ou six architectes différents je trouve ça… (HL5)*

> *Je ne sais pas, c'est… pour moi c'est une vision d'avenir. C'est des logements qui sont très différents les uns des autres, mais neufs, et pour moi le neuf c'est vraiment important. Ils sont pensés, conçus pour être dans le même quartier. C'est tout un quartier qui sort de terre quoi. C'est vraiment… oui, c'est novateur quoi. Et c'est plutôt une réussite. J'aime bien, ils sont tous différents, bon les petits logements en bois là… bon ça fait rien ça fait de la variété (HN1)*

Pour certains, la diversité est vue comme un aspect positif comparativement à l'uniformité de la référence repoussoir (partagée avec les concepteurs) que sont les grands ensembles.

> *Après, je trouve que j'aime bien la diversité, je trouve ça magnifique. Cet immeuble c'est pas le même qu'à côté et c'est agréable au moins. Parce que si on devait tout avoir uniformisé, après ça fait tout de suite cité, ça fait ghetto, ça fait plus petit quartier… (…) Moi, je pense que je suis content d'avoir un truc qui est un peu disparate quoi, disparate dans les formes, disparate dans les couleurs, moi je trouve que justement c'est ce qui fait le phénomène un peu vivant. Pas de monotonie, voilà quoi. Et puis ça casse un peu les vieux quartiers de derrière, ça fait pas de mal. (HL17)*

[1] Cette question est traitée en détail dans la partie 2.2.1. de ce chapitre.

[2] Plus généralement dans la société que certains auteurs qualifient, s'inspirant plus ou moins directement des écrits de Guy Debord sur la société du spectacle (1992 (1967)), de « société de l'image » (Faccioli 2007 ; Jameson 2007).

D'autres adoptent une attitude plus défavorable, regrettant une absence d'harmonie, sans toutefois remettre en cause l'association entre innovation, contemporanéité et diversité.

> *L'architecture, bah du coup une impression de gros échec, de… on a l'impression vraiment que les architectes se sont fait plaisir en essayant des choses un peu innovantes, en faisant plaisir à leurs fournisseurs, enfin à leurs façadiers, qui avaient des restes de propositions innovantes qu'ils avaient pu recaler nulle part. Voilà, y a quand même un peu l'impression du fourre-tout où tout le monde a essayé de recaler son truc, y a aucune harmonie. Au niveau architectural, autant j'ai apprécié l'innovation et le culot qu'ils ont pu avoir autant c'est vrai que le rendu final est quand même pas très harmonieux et pas agréable au regard, je trouve que sur le regard d'ensemble c'est pas beau. (HL13)*

> *Je sais pas si on peut dire que c'est original… moderne oui. Original par certains types de bâtiments mais en fait je trouve ça trop disparate du coup, trop… c'est pas que tout devrait se ressembler mais ils auraient dû peut-être avoir un fil conducteur, parce qu'effectivement on passe vraiment du tout au tout. (HN22)*

> *Ce que je disais c'est qu'il y a pas d'unité quoi, y a ça, après y a les trucs avec des paravents rouges là, qui donnent de la couleur complètement différente. Là ça fait plus éco-construction avec le bois. C'est un peu bizarre le patchwork qu'il y a un peu, on a du mal à se situer et à comprendre peut-être. Où est-ce qu'ils veulent en venir ? Parce que je trouve ça très différent les uns des autres. C'est vrai qu'on sait pas… un moment on se dit « tiens ça fait un peu futuriste », après y a des moments où c'est bizarre, où ça fait un peu cage, le bleu, là ça fait un peu plus éco-construction avec le bois, l'effet bois. (HN4)*

Les descriptions esthétiques – essentiellement en rapport à l'architecture des bâtiments et plus rarement aux paysages – sur lesquelles nous revenons dans la suite de ce chapitre sont plus chargées en significations que ne le seraient de simples jugements de goût. Par exemple, nous voyons apparaître à la fois la question de l'esthétique du développement durable, l'association de références esthétiques avec des problématiques sociales (le « ghetto ») ou les possibilités de valorisation offertes par l'exceptionnalité ou la nouveauté (cf. partie 2.2.3.). Nous nous trouvons en quelque sorte face à la réaction des habitants vis-à-vis du caractère photographique de la production contemporaine de l'urbain. Ce qui illustre l'importance de l'aspect esthétique dans l'appréhension des objets – et particulièrement de l'architecture – par rapport à d'autres aspects comme celui de la praticité par exemple (Bailleul 2009 ; Jameson 2007). La diversité architecturale, qu'elle soit accueillie avec une attitude favorable ou non, est un marqueur assez fort de la représentation de la production de la ville contemporaine par ses habitants. Elle s'accompagne aussi de quelques propos sur la personnalité prêtée aux architectes et sur la liberté qu'ils auraient eue lors de la conception de leurs projets.

> *Après ça devient plus gris mais là c'est assez coloré. Dans le quartier, j'ai l'impression que chaque architecte a dû suivre son inspiration parce que c'est très varié tout ce qu'il y a comme bâtiments. (HN2)*

> *Ils ont fumé de l'herbe et ils ont décidé de faire le quartier. « Tu sais, des gros blocs de métal avec plein de trous comme ça, c'est plein d'avenir ! En plus, ils seront pas attachés et quand y aura du vent ils vont voler partout ! » Je crois qu'ils sont pas venus sur place : ils voulaient faire des choses un peu différentes mais ils ont pas pensé le côté pratique. (HL16)*

> *Après, on aime ou on n'aime pas, je pense que c'est très particulier, chacun s'est éclaté sur son propre bâtiment mais du coup ça manque un peu d'harmonie, donc je suis pas hyper fan. (…) Ouais non… On sent bien le délire de chacun. Ils se sont fait très plaisir, c'est pas tous les jours à mon avis qu'ils peuvent faire des immeubles comme ça. (HL19)*

La représentation des habitants qui se dégage est celle d'architectes vus comme des artistes autonomes (voire égocentriques) ayant fait « ce qu'ils voulaient » pour les projets étudiés. Se croisent ici la mise en accusation d'une forme de narcissisme et d'une absence de « bon sens » qui se traduirait par un certain nombre d'impensés et de malfaçons, un « bon sens » pourtant revendiqué par les concepteurs (cf. partie 1.2.2.). Cette représentation de l'architecte recoupe assez largement celle des qu'ont les concepteurs d'eux-mêmes, bien que pour eux elle soit de l'ordre de l'aspiration alors que pour les habitants elle est considérée comme un fait acquis. Dans les deux cas, une représentation proche se traduit néanmoins par une diversité d'attitudes et d'opinions. Les extraits cités donnent aussi à voir une part des représentations que se font les habitants de la conception de leurs espaces de vie, à savoir un travail qui se concentre surtout sur la création graphique à l'échelle du bâtiment. Ce jugement s'explique notamment par leur méconnaissance du système d'acteurs (pour la plupart des habitants, les seuls acteurs de la production de l'urbain identifiés sont les architectes, les élus et les commerciaux des agences ou des promoteurs immobiliers). Ceci renforce *de facto* l'importance de l'esthétique dans la représentation partagée de projets qui se donnent avant tout à voir.

2.1.2. Entre adhésion et critique

Lorsque nous invitons les habitants à évaluer leurs espaces de vie, nous les conduisons implicitement à nous donner à voir leurs attitudes vis-à-vis de ceux-ci, à la fois sur le plan formel des réalisations et sur ce qu'elles évoquent pour eux au plan idéel ou symbolique. Les attitudes adoptées sont pour l'essentiel favorables puisque cette inclination positive est celle qui permet le mieux aux habitants de valoriser la pertinence de leurs choix, donc de se valoriser aux yeux de l'enquêteur et à leurs propres yeux. Néanmoins, des attitudes négatives sont aussi exposées, parfois comme gage explicite d'un esprit critique vis-à-vis de la société, de son quartier, de ses propres choix. Comme nous le montrons dans la suite de cette section, une attitude défavorable ou apparemment négative vis-à-vis du développement durable est courante chez les habitants.

Intéressons-nous d'abord aux témoignages d'attitudes favorables. Outre ceux qui révèlent une adhésion morale aux valeurs associées à certains aspects des projets (la mixité sociale, la réduction de la place de l'automobile), nous pouvons dire que les discours qui affirment une attitude favorable vis-à-vis des prétentions durabilistes des projets s'appuient essentiellement sur trois ressorts. Le premier correspond à la satisfaction pratique des besoins par le logement, le deuxième à l'ancrage des représentations des projets dans un ensemble de références postmodernes proches de celles des concepteurs sur le diptyque histoire/innovation[1] et le troisième à l'attirance pour une ville souhaitée technologique et verte (cf. partie 2.1.3.).
Commençons par le premier ressort. Il s'agit pour l'essentiel d'une approche positive du développement urbain durable parce qu'il est considéré – en même temps que la nouveauté (soit le caractère à la fois neuf et innovant des logements) à laquelle il est associé – comme à l'origine du confort des logements.

> *Sinon ce que j'apprécie dans ce quartier c'est les appartements, des appartements isolés, insonorisés, c'est-à-dire que cet hiver on n'a pas mis de chauffage ou un radiateur et on arrivait à avoir 19, 19 et demi, voilà*

[1] Innovation que l'on retrouve largement mobilisée dans les discours de distinction des enquêtés pour qui il est valorisant de s'inclure dans une démarche de changement (cf. partie 2.2.3.).

quoi. Donc on est chauffé gaz granules de bois et solaire pour l'eau chaude, donc financièrement c'est intéressant et puis psychologiquement je me dis aussi qu'on consomme moins que la moyenne, c'est très très bien. (HL9)

Oui, ça nous intéressait. Ça, un des avantages aussi c'est qu'au niveau isolation c'est absolument remarquable. On est très bien chauffé pour très peu cher. L'été quand il fait chaud, on est plein Sud là, donc quand le soleil donne on le prend en plein dans la poire et là si on ferme correctement l'appartement reste très frais. Au niveau isolation, c'est parfait. Au niveau thermique, là il faut que je regarde les charges de plus près parce que je me suis planté, mais l'eau chaude apparemment serait pas très chère parce qu'il y a beaucoup de panneaux photovoltaïque, la chaudière est en énergie renouvelable, c'est-à-dire en billes de bois. Non, je crois que de ce côté-là c'est très très intéressant. (HL14)

La question du confort est à la fois pour les habitants une preuve qui atteste de la justesse de leur décision de louer ou d'acheter un bien, un marqueur des conséquences tangibles de la mise en œuvre du développement durable, et conséquemment une des premières étapes de ce que nous nommons leur enrôlement dans la production de l'urbain (cf. chapitre 7). Le confort est par exemple employé comme un élément de justification du fait de l'investissement économique consenti pour habiter là.

C'est-à-dire que c'est la première fois que j'ai ça moi ! C'est le luxe ! T'as pas besoin tout le temps de baisser le chauffage. C'est super pratique et surtout moi je me suis rendue compte que comme c'est des nouveaux appartements c'est hyper bien isolé, donc tu mets pas de chauffage mais t'as pas froid. Ça c'est les nouvelles constructions qui veulent ça. Donc je pense qu'il valait mieux mettre un petit peu plus d'argent. (HN9)

Après l'appartement est super confortable, il est extrêmement cher, 763 euros avec les charges, pour 50m² T2. Par contre voilà : chauffage au sol, hyper bien isolé, un peu trop, en été il fait très chaud par contre, il est difficile à refroidir, mais voilà au moins… C'est vrai que la Croix-Rousse je m'y sentais bien, j'étais bien dans mon appart, il était chaleureux et tout, mais n'empêche qu'à la fin j'en avais marre du manque de confort, de greloter tout l'hiver chez moi, ici je suis bien. J'aime bien la chaleur, donc même s'il fait chaud en été, je préfère avoir chaud en été qu'avoir froid tout l'hiver. Quand je suis chez moi en tous cas j'aime bien qu'il fasse chaud. (HL4)

Ces quatre extraits à propos du confort des logements illustrent[1] comment les premiers éléments d'adhésion dont les habitants témoignent se situent sur le plan de la satisfaction de leurs attentes en tant que clients. Il s'agit le plus souvent d'un préalable avant l'expression d'une satisfaction ou d'une adhésion portant davantage sur des aspects symboliques, idéologiques ou politiques.

La première entrée vers ce type de considérations est souvent un commentaire esthétique lors de la visite qui, comme la plupart des descriptions, donne à voir à l'enquêteur des éléments d'évaluation et de jugement. Lorsque nous recherchons les éléments des projets qui bénéficient majoritairement d'opinions positives et d'une attitude favorable, les exemples les plus évidents sont les traces de l'ancienne vocation de l'espace conservées dans chacun des projets, comme plus généralement dans la majorité des projets actuels (cf. chapitre 3, partie 1.2.2.). Ce qui correspond au deuxième ressort des attitudes favorables identifiées précédemment. L'idée qui se dégage est qu'il est important de conserver des traces de la mémoire des lieux.

[1] La question de la localisation géographique ou celle de la qualité des services ou des commerces sont d'autres exemples qui conduisent au même constat.

Ils veulent aussi garder des traces des maraîchers ici. L'entrée là-bas avec les deux poteaux, je crois qu'ils veulent garder ça aussi… On conserve des petites touches, je trouve ça sympa à la fois. Garder l'histoire des lieux c'est important… (HN12)

C'est pour garder le souvenir de la destination des terrains avant. La ville de Nantes fait pas mal ça, parce que sur l'Île-de-Nantes, toute la partie qui étaient autrefois les chantiers navals donc qui maintenant sont fermés, ils ont gardé les anciennes cales, enfin ils ont gardé un certain nombre de choses pour un peu garder la mémoire de la vie industrielle qu'il y avait avant. Donc pareil… (HN2)

Et ça fait référence a pas mal de choses qui nous semblent importantes en fait, parce que même si on veut un écoquartier… même si on veut vivre dans un endroit sympa, même tout fait à neuf mais on s'attache à des valeurs d'histoire quand même à un moment. Et on aime bien savoir. (HN14)

Là j'aime bien le principe, c'est tout bête, des rails. Ça me rappelle un peu… j'étais déjà venue quand j'étais plus petite et je me rappelle qu'il y avait les docks et il me semble qu'il y avait des wagons. Enfin c'était un peu laissé à l'abandon, mais je me rappelle qu'il y avait des wagons dans ce coin-là donc c'est marrant de voir les rails maintenant. Je sais qu'il y a un wagon aussi qui est resté. Je sais pas si on va passer, non il est un peu plus loin. Aussi ce qui est amusant c'est qu'il était tout tagué et qu'ils l'ont repeint [rires]. Bon c'est sympa mais… Je crois qu'ils ont laissé les vitres taguées et ils ont repeint l'extérieur en laissant les vitres comme elles étaient avant, c'est marrant. (…) J'aime bien aussi le fait qu'ils aient gardé, alors je sais pas comment ça s'appelle, les sortes de grues en fer. (HL2)

Alors là on arrive au quartier des restaurants branchés. C'est bien qu'ils aient gardé le portique je trouve, ça fait un peu insolite au milieu de ces bâtiments mais en même temps c'est la mémoire du quartier. (HL8)

Ces expressions mettent en évidence des attitudes favorables à la conservation d'éléments patrimoniaux. Des attitudes qui sont aussi régulièrement révélées à travers des formules empruntant des propos aux discours institutionnels sur le sujet et des formules qui mêlent appel à des éléments d'histoire valorisés et mise en avant de la capacité d'innovation

Ce que je trouve très intéressant par contre c'est au niveau des puits, on en a vu un tout à l'heure, les anciens puits. Garder de l'ancien, garder pour pas oublier justement la vraie nature du quartier. Plutôt que de vouloir faire des trucs qui ressemblent à quelque chose là on y va. Mieux vaut garder des petites touches voilà, avec les petits jardins qui apportent quelque chose, chacun peut cultiver son petit potager. (…) C'est ça, on revient un peu dans de l'ancien au final, dans des trucs qui étaient des petites rues de village, c'était un petit peu comme ça et on revient sur de l'ancien. Et surtout, on voit que, au niveau du ruisseau par exemple, qui a été couvert un moment, on revient sur des choses qui étaient existantes et qui marchaient bien. Donc c'est assez marrant ce côté retour vers le passé. Tout en allant en avant. (HN17)

C'était ça où le raser et faire autre chose bien sûr, mais peut-être que pour eux c'était plus intéressant de garder certaines choses, comme il y a une vieille grue ou un vieux pont, la partie métallique que l'on voit là et qui servait à décharger des bateaux, ils ont gardé aussi un vieux wagon parce qu'il y avait un aménagement de rails qui permettaient aussi de décharger… Donc il faut garder un petit peu du passé, parce qu'on fait pas table rase, il faut avoir de la mémoire, et en même temps investir pour le futur donc il y a toujours un équilibre à trouver. (HL18)

La mise en avant de la double référence positive au patrimoine et à l'innovation fait écho aux dires des concepteurs lorsqu'ils affirment travailler à la résonance de leurs réalisations avec les potentialités géographiques et historiques de l'espace à aménager (cf. partie 1.1.1. de ce chapitre). Le patrimoine – ramené à de petites touches symboliques de l'histoire des lieux – est

évalué positivement d'autant plus s'il s'insère dans une démarche dite innovante. Ceci rejoint ce qu'écrivait Françoise Choay à propos du patrimoine devenu une sorte de valeur qui sert à la fois de miroir narcissique et de référence rassurante sur la capacité des sociétés à produire des espaces (Choay 1999 (1992)). L'accueil notionnel qui permet l'ancrage des représentations est bien préexistant et largement répandu dans la société en général et dans le groupe social des habitants en particulier. Nous interprétons cela comme une représentation partagée par les habitants et les concepteurs et qui correspond largement à la rhétorique sur les temporalités du projet urbain (cf. chapitre 3, partie 1.1.4.). Les discours sur l'innovation sont souvent associés à la fierté d'être dans une ville qui « va dans le bon sens » et, plus généralement, à des commentaires flatteurs à propos de la ville et de la politique municipale.
Les quartiers étudiés jouent un rôle important dans les stratégies de leurs agglomérations respectives et sont par conséquent très médiatisés (cf. chapitre 5, partie 4.1.). Pour les habitants, ils sont indissociables de l'action de l'agglomération ou de la ville, et les attitudes favorables vis-à-vis des projets se trouvent en quelque sorte transférées sur ces collectivités et leurs stratégies. Ce phénomène est plus ou moins explicite. Il prend soit la forme de la revendication claire d'une attitude favorable envers les élus et leurs décisions soit, c'est plus souvent le cas, une forme indirecte avec la reprise d'éléments de la communication institutionnelle. En l'occurrence, nous retrouvons souvent des éléments forts sur la modernisation de la ville, l'importance d'en rénover l'image ou même la mention de l'idée de compétition interurbaine.

> *Et puis donc, l'autre partie que j'adore c'est la partie où je fais une ballade en footing le matin, jusqu'au bout là-bas, où y a une confrontation entre ce qui était avant, c'est-à-dire les trucs dégueulasses par terre, la Saône qui est complètement naturelle et puis les bâtiments qui ont été faits, le Progrès et le bâtiment de Macfarlane, complètement impossible que moi j'hallucine qu'il y ait un truc comme ça à Lyon. Parce que Lyon, j'y ai vécu toute mon enfance c'est hyper poussiéreux et là non… C'est pour ça que je suis venu ici aussi, ça crée un truc complètement nouveau pour Lyon quoi... (HL11)*

> *Mais par contre, je trouve que la ville de Nantes fait quand même des efforts par rapport à d'autres villes par rapport au transport. Le tramway a été amené dans les années 1980 alors que tout le monde avait considéré que « c'est fini le tramway, ça existera plus jamais » et maintenant tout le monde revient là-dessus. Donc je pense que, quand même, y a par rapport aux autres villes de France, à Nantes y a quelque chose d'assez novateur entre guillemets. Même si je trouve que c'est pas assez par rapport à ce qu'on peut trouver dans les autres villes dans d'autres pays d'Europe. En France on est en retard, voilà ce que je dis, et à Nantes on est en avance par rapport à la France. (HN17)*

> *Et puis je pense qu'à Lyon ça manquait d'un truc. Lyon c'était trop vieilles pierres, avec des tuiles et tout. Ça manquait d'audace. Moi, j'ai pas mal de copains archis qui font de l'architecture moderne et je vois qu'à Lyon qu'est-ce qu'on se faisait suer… Enfin j'aime bien l'idée patrimoine de l'UNESCO mais bon, allez voir à Barcelone, je me disais « pourquoi ça pousse et ici il y a rien ? », là au moins je suis servie. Non mais c'est vrai, ça sort un peu du carcan même si c'est très policé. C'est vrai que je reconnais que c'est un peu une vitrine mais bon… (HL9)*

L'expression de la satisfaction ou de l'adhésion aux politiques menées par la ville ou l'emploi d'arguments et de vocabulaire issus de la communication autour des projets traduisent plusieurs choses. La première est l'efficacité de cette communication pour ceux qui la reçoivent et qui en sont les destinataires. La deuxième – particulièrement active lorsqu'il est question d'innovation ou d'image de la ville – est le potentiel de distinction qu'offrent ces projets médiatisés et pensés comme des démonstrateurs à leurs habitants. La troisième, enfin,

caractérise la proximité des représentations de certains habitants avec celles des concepteurs. Ceci s'explique aussi par la proximité sociale de ces deux groupes. Particulièrement à Confluence, même si pour une bonne part c'est le cas à Bottière-Chénaie, la population qui habite les lieux est issue du même milieu que celle qui les conçoit. Habitants et concepteurs y sont représentatifs de ce qu'on nomme les classes moyennes supérieures ou la petite et moyenne bourgeoisie intellectuelle. Puisqu'ils partagent les mêmes valeurs et vivent dans des groupes sociaux proches, il est peu surprenant que leurs représentations se ressemblent à défaut d'être similaires. Notons que ceci ne se caractérise pas par l'équivalence des attitudes.

À l'opposé de cette posture d'adhésion, il y a celle du rejet ou de la critique[1]. Les critiques se concentrent sur les discours institutionnels. Nous y retrouvons une appréciation du développement durable proche de celle exprimée par les concepteurs, soit celle d'un terme qui serait galvaudé car avant tout utilisé à des fins promotionnelles. Davantage qu'une critique du marketing urbain, les habitants décrivent une distorsion entre l'affichage de certain nombre d'ambitions, particulièrement sur le plan environnemental, et une réalité nettement moins aboutie. Nombreux sont ceux qui doutent que le quartier soit aussi durable que le préfixe « éco » l'insinue ou qui se réfèrent, explicitement ou implicitement, à l'idée de *greenwashing*.

> *Le greenwashing ici ? C'est dire que tous les bâtiments ils sont HQE. Bon d'accord, mais tu vas n'importe où dans Lyon c'est HQE dans le neuf. Même tu vas n'importe où, dans n'importe quelle ville en France, c'est HQE quoi. (…) Je vais te dire à quoi je pensais vraiment : quand tu vois des bâtiments qui sont intégralement recouverts de surface métallique, quand tu connais l'impact, le bilan carbone, le coût énergétique de la production des métaux aujourd'hui, et l'impact environnemental et la super filière où tout le monde s'épanouit socialement là-dedans, hum… en France comme dans les pays producteurs, il est où le côté durable ? Ça, pour moi c'est du greenwashing, dire « je fais du développement durable » et avoir des surfaces comme ça intégralement métalliques. Je me dis franchement : il a fallu les produire, il faudra les recycler un jour, c'est fabriqué dans des pays où les mecs ils ont un euro par jour pour vivre… (HL6)*

> *C'est joli de faire ça sur le papier, mais il y a un petit côté un peu folklorique. Y a vraiment un côté comm'… Enfin nous on a trouvé que c'est vraiment une action marketing et que derrière y avait pas beaucoup d'action qui allait dans le sens… après voilà, encore une fois, la réponse qu'ils nous font régulièrement c'est « c'est aussi aux habitants de s'investir ». Ouais, c'est vrai, mais bon on a aussi acheté, même si le mètre carré n'était pas aussi cher que sur le reste de Nantes, on a quand même acheté un appartement assez cher et on paye quand même des impôts locaux en conséquence donc c'est vrai que je trouve que… bah ouais ça manque d'aboutissement. (HN15)*

La critique de ce développement urbain durable qui ne serait que de l'affichage ou de la communication ne s'accompagne que très rarement d'une mise en cause de la légitimité de la notion ou de la contestation des valeurs prônées, elle passe plutôt par la comparaison du discours et de la pratique. Le décalage constaté par les habitants se retrouve surtout dans leur dénonciation, incompréhension ou regret de l'inadéquation entre les solutions mises en œuvre et l'étiquette « durable » apposée.
À Nantes, les critiques des habitants portent surtout sur les dispositifs environnementaux et énergétiques. Des jugements que l'on retrouve à Lyon avec en plus une idée de décalage entre les ambitions de produire un écoquartier et le caractère haut de gamme ou « de standing » du

[1] Le rejet est très rarement explicite, contrairement à la critique. Car rejeter ce que l'on habite est difficile puisque dévalorisant. Il est encore plus difficile de la confier à un tiers dans le cadre d'une enquête (Martouzet *et al.* 2012).

projet. Les critiques sur l'adéquation entre durabilité annoncée et durabilité réelle de Bottière-Chénaie se positionnent ainsi essentiellement sur le plan de la disjonction entre ambitions environnementales et réalisations, avec comme principaux exemples l'aménagement de terres maraîchères de bonne qualité, les ratés dans la gestion des ordures à l'arrivée des premiers habitants[1], l'absence de composteur collectif[2], l'aspect bétonné des rues et des constructions ou encore l'installation systématique de radiateurs électriques dans les logements.

> *C'est vrai que quand on connaît ce qu'était le quartier à l'origine on se pose des questions, c'est toujours dommage de détruire des surfaces agricoles. Moi, c'est mon problème dans mon travail, parce que je suis obligé pour construire des zones d'activités d'acheter des terrains agricoles et d'en changer la destination. Ce qui est toujours un vrai problème écologique, voire humain, c'est vrai qu'ici c'est complètement artificialisé donc vaut mieux collecter les eaux pluviales, parce que sinon je vois pas où elles iraient… (HN3)*

> *On a un système de chauffage électrique, pareil écoquartier ça fait un peu rire. Je sais pas mais je pense que tout le monde est comme ça… Par exemple, on paye pas l'eau, c'est dans les charges, alors ça c'est pas non plus… nous, c'est pas grave, on fait gaffe c'est dans notre état d'esprit, mais c'est bizarre… Enfin, dans un écoquartier voilà, la question de l'eau est pas gérée… Les ordures pas du tout, l'eau non plus, l'électricité bah c'est électrique… (…) Le chauffage électrique, c'est un peu bizarre. (HN4)*

> *En revanche le chauffage électrique comme mode écologique de chauffage, j'ai quelques doutes… Mais peut-être, je ne sais pas, ça me parait un peu étonnant, mais c'est pas… faut l'étudier de près, je suis pas fermé, ça dépend comment c'est fait, c'est vrai que le chauffage électrique permet un réglage très fin et une réponse très rapide donc il est possible qu'à la fin on s'y retrouve. Mais sinon transformer du pétrole en électricité, voire pire, du nucléaire, bah c'est quand même pas très satisfaisant… (HN6)*

> *En même temps 100% écolo ce sera pas mal. Là on y est pas à 100%, ça c'est sûr. Parce que déjà c'est tout électrique ici, donc je sais pas mais peut-être qu'ils auraient pu mettre autre chose, je trouve que c'est pas 100% écolo. Malgré le fait qu'il y ait pas mal de trucs biens. (HN7)*

> *Pour moi, un écoquartier c'est pas compatible du tout avec du béton déjà. C'est un truc que je comprends pas. Pour les structures de base, je veux bien, je suis pas architecte, je connais pas toutes ces normes là et ces machins, mais y a quelque chose qui me laisse perplexe là-dedans. J'ai un peu de mal avec ça. (HN11)*

> *On avait des grille-pains à la place de chauffage, les gens se sont retrouvés avec des factures monstrueuses… enfin c'était pas du tout isolé, on touchait les murs ils étaient froids enfin c'était… Donc c'est pour ça, au tout départ quand on nous a parlé d'écoquartier… euh, pfou… ah bon ? On s'est demandé vraiment s'ils savaient de quoi ils parlaient. (HN12)*

Les discours collectés sur les deux terrains d'études se distinguent par le fait qu'à Lyon s'ajoute à l'incompréhension et à la dénonciation de la mise en œuvre de l'ambition de durabilité celle d'une contradiction entre les ambitions affichées en matière environnementale et sociale et le caractère résolument haut de gamme, branché et socialement sélectif du projet. Ces deux caractéristiques de Confluence sont décrites comme incohérentes par certains habitants. Plus généralement que sur la question de son inadéquation avec le développement durable, le

[1] Cette situation, liée à un problème technique d'installation de containers enterrés, a entraîné des tensions autour de la question des poubelles, lesquelles prenaient de la place dans l'espace public alors que dans certains immeubles aucun espace pour les stocker n'avait été prévu.

[2] Nous revenons plus en détail sur cet aspect de la critique dans la partie 2.1.2. du chapitre 7.

caractère haut de gamme du projet est parfois critiqué en lui-même, essentiellement parce qu'il est vu comme « clinquant » ou « bling bling ».

> *Parce que le quartier se veut original, dans ses constructions, dans la perception qu'ils en donnent, c'était une commande politique importante donc on s'attendait à voir des choses un peu innovantes. Et là ça se présente comme luxueux, ça l'est pas, ça se présente comme loisir et ça l'est pas et ça se présente comme ouvert vers l'extérieur et ça l'est pas tant que ça. (…) Du coup l'axe qui se prend, c'est plus du tout écoquartier et c'est très quartier chic, voilà. Ça a changé les raisons de l'attraction et j'arrive pas à savoir à quel moment ça s'est fait. (HL13)*

> *Je ne suis jamais allé dans les restaurants ni visiter la Sucrière. Les restaurants sont censés être haut-de-gamme. Mais y a cher et haut de gamme… ici c'est cher. Apparemment, le Bec tout le monde est un peu déçu. C'est comme le Purple, j'ai mangé là une fois, bon c'est bien mais très cher quoi, heureusement c'est pas écrit chic sur les assiettes, « mangez chic ! » [rires]. Tu vois, c'est un peu artificiel. C'est comme si on avait cherché des règles pour être haut-de-gamme sans trop savoir ce que c'est… mais ça marche, parce que les gens ils connaissaient pas trop ce que ça doit être non plus. Donc tout de suite « café chic » ça veut dire que c'est un café chic ! (HL16)*

> *Mais c'est le problème de l'écoconstruction aujourd'hui, pour l'instant ça vend juste du rêve quoi. C'est pas encore tip top. Parce que c'est hyper cher et c'est pas l'image je trouve de ce que les gens attendent. Et ça c'est un exemple de plus je trouve, encore vendre un truc éco machin, du coup c'est quasiment inaccessible pour certaines personnes et en plus c'est pas si durable que ça… (HL19)*

> *Mais après y a des trucs, le côté durable et tout moi je suis totalement pour. L'Hôtel de Région qui arrive à s'alimenter à je ne sais combien de pourcents en énergie je trouve ça positif. Des choses comme ça je trouve ça positif, mais que les deux soient forcément mélangées, le côté luxe et le côté durable bah non… Ça va pas de pair pour moi, enfin c'est pas obligé que les deux soient mélangés. (…) Et du coup ça c'est complètement à l'opposé du côté durable que je me fais, enfin du côté écologique que je me fais. (HL22)*

Une expression qui revient de manière récurrente dans les discours des habitants des deux terrains d'études est l'idée d'exagération, selon laquelle ce qui est présenté dans les prospectus de communication serait trop beau par rapport à ce qui est réalisé ou n'y correspondrait pas. Cette expression ne reflète pas à une attitude défavorable vis-à-vis du développement durable lui-même mais plutôt vis-à-vis de son omniprésence dans le discours, jugée peu en adéquation avec les effets constatés de cette politique. Est mise en avant une matérialisation réduite à quelques touches écologiques et mettant de côté les perspectives humaines ou sociales. Cela est valable sur de nombreux aspects du projet, qu'ils soient directement relatifs à la question du durable mais aussi à celle de la qualité des commerces ou encore des logements.

> *Ouais, qui est un peu superfétatoire comme on dit ! [rires] Je trouve que c'est un mot qui va bien avec ce qu'on en fait. C'est-à-dire que c'est très vitrine… Donc voilà c'est cette disparité là, c'est ce que j'appelle moi la vitrine… (…) c'est la marge qui fait la différence entre le projet initial et le résultat quoi. C'est-à-dire qu'à un moment on oublie les objectifs humains et on se concentre sur des objectifs qui sont plus politiques et c'est ça qui est regrettable (HN11).*
> *Je vais pas trop aux restaurants qui sont un peu plus bas. Je les ai testés, tous, ils sont chers et pas spécialement… cher ça me pose pas de problème quand la qualité est au rendez-vous mais là ils sont chers point [rires]. (…) Donc là les commerces pour l'instant je suis juste allée dans un truc qui s'appelle la Vie Claire, des produits bio. Et j'ai essayé le restaurant Purple, mais c'est très cher pour un truc tendance mais c'est pareil… C'est tendance, c'est joli, la déco est bien mais bon… c'est un peu surfait. (HL10)*

Dans les extraits cités nous notons un mélange d'hésitation et de méconnaissance des enjeux ayant présidé à l'élaboration politique, urbanistique et architecturale du projet et de volonté de mettre en avant une certaine connaissance ou maîtrise des « véritables » enjeux ou de ce qui serait « vraiment » du développement durable ou un « vrai » écoquartier. Nous voyons en cela qu'il existe une certaine idée de ce qu'est l'urbain contemporain – *a minima* : diversifié, confortable, innovant et patrimonial, durable – et que cette vision contient des éléments qui permettent de la considérer comme une représentation, c'est-à-dire, en nous référant à la théorie du noyau central (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.), à la fois des attentes et des normes pour permettre la description et l'évaluation. Dans un premier temps, nous avançons que deux représentations coexistent, celle de ce que le projet devrait être, et celle de ce que le projet est (ou est devenu une fois réalisé). La critique apparaît lorsque ces deux représentations entrent en contradiction, c'est-à-dire, du point de vue de la théorie des représentations, lorsque les processus d'objectivation et d'ancrage se heurtent à la difficulté à faire entrer l'espace de vie dans la catégorie qui lui a été pré-attribuée (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.). Les deux représentations qui se confrontent ne sont pas exactement celle de la réalité matérielle des lieux d'un côté et celle de ce qui est montré ou vendu de l'autre. Il s'agit plutôt de la confrontation de la représentation de ce que devrait être le quartier s'il correspondait à l'idée d'écoquartier proposée par la communication officielle et de ce qu'il est, au final, matériellement. Difficile de parler de publicité mensongère, dans la mesure où les discours officiels autour du projet n'ont jamais essayé de vendre un écrin de verdure, ni prétendu qu'il n'y aurait que des technologies de chauffage alternatives ou des bâtiments techniquement très performants. En revanche, en utilisant le terme d'écoquartier, ces producteurs de discours renvoient directement à cette représentation, en fait le prototype (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.) de la catégorie écoquartier, et expriment des attentes que le projet ne comble pas. Ce qui nous conduit à penser que, si ce n'est la ville contemporaine en son entier, la notion d'écoquartier jouit déjà d'une représentation sociale. Utiliser ce terme revient donc à sous-entendre que va être réalisé un projet qui correspondra aux différentes dimensions associées au prototype. C'est quand et parce que la catégorisation ne fonctionne pas et qu'apparaît l'idée de décalage.

2.1.3. Une ville contemporaine technologique et « verte »

À travers des attitudes différentes vis-à-vis du développement urbain durable, nous voyons poindre un univers de représentations partagé des deux écoquartiers étudiés et, au-delà, de l'urbain contemporain dont ils sont emblématiques. S'il existe des différences dans les justifications apportées par les habitants, selon qu'ils habitent Bottière-Chénaie ou Confluence (cf. partie 2.2.2.), ou dans les critiques qu'ils émettent – elles aussi liées aux spécificités des projets (cf. partie 2.1.1.) –, l'analyse des discours colligés montre la récurrence d'éléments qui indiquent qu'il existe d'ores et déjà une représentation des espaces de la production contemporaine de l'urbain. Outre qu'elle joue un rôle de distinction et de différenciation du groupe des habitants (cf. partie 2.2.2), cette représentation leur permet de se positionner vis-à-vis de l'appartenance, ou non, de leurs lieux de vie à la catégorie « écoquartier », car elle s'appuie sur un accueil notionnel garanti par le partage de références communes. Celles-ci vont de l'image des grands ensembles à celle des écoquartiers des pays du Nord en passant par des réminiscences de l'idéal pavillonnaire et une représentation déjà constituée du développement durable, lui-même plus ou moins assimilé à l'écologie, elle-même associée à l'idée de nature. L'élaboration et l'accréditation de cette représentation, ainsi que l'évaluation de la correspondance de l'espace de vie au prototype de l'écoquartier, se fondent surtout sur

des caractères visibles et observables, particulièrement les technologies dites vertes et la présence – souvent qualifiée de « naturelle » – d'eau, de végétation et d'animaux.

La plupart des arguments employés par les habitants lorsque nous les incitons à se positionner vis-à-vis de leurs espaces de vie consistent à les comparer à d'autres. Ces « autres » espaces sont pour l'essentiel ceux où ils ont vécu. Ils servent de références pour évaluer l'actuel comme une progression ou une régression. Ces références sont mobilisées lorsqu'ils justifient leur « choix » d'habiter nos terrains d'étude (partie 2.2.2. de ce chapitre). Ce sont aussi des espaces non habités ou fréquentés dont la représentation est avant tout acquise par la communication, qu'elle soit directe ou médiatique (cf. chapitre 2, parties 1.2.2. et 2.1.2.). Ceux-là sont mobilisés lorsqu'est évoqué lors des entretiens –lorsque nous sollicitons les enquêtés explicitement à ce sujet ou lorsqu'ils l'emploient spontanément – le mot « écoquartier ». Apparaissent alors des références plus ou moins floues aux écoquartiers du Nord de l'Europe, et plus généralement aux politiques qui seraient appliquées dans ces pays. Des références qui servent à désigner, *a contrario* de Bottière-Chénaie ou de Confluence, ce que seraient de « vrais » écoquartiers.

> *Je dirais un peu plus de vert. Même au niveau des matériaux utilisés je pensais qu'il y aurait plus de voilà… Enfin j'avais vu des écoquartiers qui avaient des toits végétaux, des trucs comme ça. Ici c'est pas ça. (…) Bah je trouvais ça joli. C'est joli comme quartier. L'architecture est assez sympa. Voilà, je dirais pas que c'est un écoquartier, c'est un beau quartier, c'est vrai, mais pour moi c'est pas un écoquartier. Mais y a des vrais écoquartiers en Allemagne je crois. Fribourg c'est ça ? (HL12)*

> *L'écoquartier ici n'est pas pour moi un écoquartier comme il aurait pu l'être en Suède, en Norvège ou au Danemark. L'écoquartier là-bas c'est un écoquartier beaucoup plus… Je pense qu'il y a pas du tout d'accès voitures, ici y a encore l'accès quand même à la voiture. (…) Plus de voiture du tout je pense. Enfin plus de voiture à essence je pense. Pour moi la voiture électrique, ça peut être… Je pense qu'on peut pas limiter les déplacements, enfin limiter les déplacements extérieurs, vers le centre-ville on peut complètement les supprimer. Les vélos, etcetera, tu vas à Amsterdam y a plein de vélos partout, ici t'as pas un vélo, y a les trucs pour que tu puisses attacher ton vélo avec un petit cadenas et y a pas un vélo… (…) Après faut pas se voiler la face, je pense que les gens comprennent les choses, on sait bien qu'on est pas forcément… Le terme écoquartier, certes c'est écoquartier, mais pour avoir justement voyagé à l'extérieur je sais bien qu'il y a un côté complètement comm'. C'est pas la vision d'un écoquartier comme on pourrait avoir. (HN17)*

> *Et bien en fait ils tablent sur les deux au début. Et au final ils tablent beaucoup plus aujourd'hui sur le haut-de-gamme que sur l'écolo. En tous cas c'est comme ça que je le vois aujourd'hui. Mais ceci dit, c'est déjà l'impression que ça m'avait fait quand j'étais arrivée ici. C'était en cours de construction et quand on a vu tout ce béton… on s'est dit c'est pas possible. Enfin pour moi un écoquartier c'est ce qui se fait… c'est beaucoup plus ce qu'on voit en Allemagne ou aux Pays-Bas, où là pour le coup on a des murs végétalisés, des petites coursives, des jardins partagés, enfin… Bah c'est pas ça ! (HL13)*

L'image médiatique des projets des pays du Nord fournit aux habitants une référence pour se positionner vis-à-vis du décalage potentiel entre la matérialité de leurs espaces de vie et les ambitions présidant à leur réalisation. La plupart des enquêtés disent ignorer ces ambitions, ce qui est souvent regretté. Ceci illustre la faible connaissance des conditions de la production de l'urbain, ce dans des projets où l'information et la participation – plus généralement l'investissement des habitants – sont, pourtant, sinon présentes, du moins prônées.

> *Alors juste ce qu'on voit au niveau d'un écoquartier… c'est vrai que quand on regarde les reportages sur les écoquartiers en Allemagne, ça a l'air quand même plus ambitieux. Alors je suis pas allé voir, mais*

dans tous les reportages, j'en ai pas vu des milliers, mais des trucs avec des murs végétaux… je trouve ça va plus loin, le tri des déchets c'est organisé différemment, enfin c'est plus poussé. Là, c'est « vous avez des contraintes, tac, vous vous démerdez ! », on se fait pas trop chier faut que ça le fasse comme ça, après chacun fait ce qu'il veut… Ça n'a pas été jusque dans la vie du quartier, ça s'est arrêté sur des cahiers des charges du bâti et le reste c'est advienne ce que pourra… Ou alors c'est aux habitants… Et là y a des habitants qui ont envie alors peut-être que ça va impulser autre chose. (HN5)

Mais quand on voit par exemple certains pays de l'Est travailler sur des trucs comme ça, eux ils l'ont déjà depuis longtemps. La question est : quand arrive une idée de faire un écoquartier ? Et ça c'est une question à laquelle personne répond, j'ai pas trouvé quelqu'un pour me répondre. Comment on gère une idée pareille ? Un écoquartier ? Qu'est-ce qu'on fait ? Où on va chercher les idées ? C'est quoi le cahier des charges ? Qui réfléchit à quoi ? Et comment on s'y prend ? J'ai pas de réponse à ça. Les habitants, ils aimeraient bien avoir des réponses comme ça, même plus que les habitants, en général tous ceux qui sont plus ou moins concernés par l'écologie, le respect de l'environnement, les énergies renouvelables… Et puis c'est un peu dans l'air du temps, être écolo c'est cool, mais non c'est pas cool. C'est politiquement correct. Alors que quand on veut bien on y arrive… (HN14)

L'idée commune est proche des discours politiques et médiatiques : il faudrait s'inspirer des pays du Nord (cf. chapitre 4, partie 2.1.) qui seraient en avance en matière de développement durable. Ces références floues – les noms sont exceptionnellement cités, les qualités précises de ces espaces sont rarement mentionnées – participent à la construction d'une certaine esthétique du développement urbain durable qui définit les caractéristiques du prototype de l'écoquartier : le recours à des technologies qualifiées de vertes, une végétation conséquente, l'utilisation du bois, etc. Le plus souvent, les discours expriment une adhésion aux principes portés par l'image générale associée au développement urbain durable. Certains dispositifs techniques servent alors d'éléments de référence pour évaluer ou justifier du caractère durable (ou non) du projet. Cela découle à la fois des principes mis en œuvre dans ces projets et de l'association de l'idée de progrès, et donc de nouveauté, à celle d'innovation technologique (cf. chapitre 4, partie 2.2.2.). De manière récurrente, les discours traduisent une sorte de technophilie, amplifiée dans le cadre de l'entretien par le fait que décrire précisément les dispositifs permet de valoriser ses connaissances, donc de se valoriser comme participant au progrès (cf. partie 2.2.4.). Nous observons des attitudes favorables, soulignant ce qui est considéré réussi, ou défavorables, lorsqu'est pointé ce qui « ne va pas assez loin » sur le plan technologique par rapport à ce qu'il est possible de faire actuellement (ce qui traduit des attentes vis-à-vis d'une technicité des réalisations souvent déçues par un vécu plus commun).

Et puis je me suis rendu compte que bon… y avait un petit effort de fait sur l'isolation, parce qu'on doit être en HQE ici, mais par contre y avait la contrainte de double peau alors chacun l'a fait à sa sauce… mais l'économique a repris le pas sur la volonté. Après, pour moi, c'était aussi un truc très vert un écoquartier et puis après j'ai vu que la densité était aussi presque plus importante, ce qui se comprend aussi pour qu'on utilise moins d'espace. Pareil, j'avais une image d'écoquartier plus avec des matériaux comme le bois ou la pierre brute, des trucs comme ça. Et puis c'est vrai que le béton je me suis toujours demandé pourquoi autant quoi. (HN5)

Quand on voit le centre commercial Beaulieu, où ils sont capables de mettre tout le toit en photovoltaïque, on ne l'a pas pensé ici ? C'est pas normal, c'est pas de l'écoquartier ça ! Après, moi je connais pas tous les tenants et aboutissants de ce qu'on peut récupérer, la flotte ok ça peut récupérer pour arroser, pour remplir des bassins mais on peut peut-être en faire autre chose… Est-ce que ça peut pas être utilisé pour les chasses d'eau ? Je pense qu'il y a encore plein de choses à faire pour faire vraiment un grand et bel écoquartier ! (HN18)

Et par rapport à des choses précises, enfin par rapport à l'écoquartier, enfin l'image de l'écoquartier… on s'attendait à des panneaux solaires, on nous a plus ou moins dit qu'il y en aurait, on nous a plus moins dit aussi que comme c'était des toits plats y aurait peut-être, peut-être c'était du conditionnel, des toits végétalisés, ce qu'il n'y a pas non plus. Donc le seul bâtiment avec des panneaux solaires c'est le bâtiment en fait des jeunes travailleurs où y a des panneaux solaires en haut et dans lequel l'eau est chauffée par ces panneaux. Nous on s'attendait tous à avoir ça, des composteurs, donc composteur de quartier, mais on s'attendait à avoir un truc déjà prévu d'avance. (…) Avec une autosuffisance pour certaines choses, avec un système électrique enterré et pas un système ouvert. J'ai vraiment une vision d'un quartier parfait… enfin parfait… idéal, qui serait beaucoup plus pointu que ça ne l'est maintenant. (HN14)

Normalement pour moi c'était avec cette histoire de chauffage, respecter un peu l'environnement, déjà. Donc un peu moins d'électricité et plus de… Honnêtement, le système du bois j'ai rien compris, je sais qu'on est chauffé au bois mais je ne sais toujours pas comment ça marche. Par contre, les panneaux solaires ça m'avait vraiment attirée, donc on est monté sur le toit un jour avant que le toit soit fermé, donc on pouvait y accéder à l'époque et on voyait tous les panneaux solaires et ça montrait bien comment ça fonctionne, enfin je connaissais déjà le principe chez mes parents. Et je trouvais que c'était intéressant de se passer des centrales nucléaires, donc ça m'a un peu interpelé et du coup ça m'a attiré. (HL2)

Alors ce que me disait mon propriétaire et ce qui est assez étonnant, c'est qu'en fait sur l'échelle d'énergie, je sais pas comment ça s'appelle, c'est le classement énergétique A, B, C, D, E, l'immeuble, enfin l'appartement donc j'imagine tout l'immeuble, est classé en D, ce qui est pas beaucoup, enfin ce qui est une mauvaise note, alors que c'est des immeubles qui sont tous haute qualité environnementale. Bon, ça doit correspondre à une charte bien spécifique, je sais pas tellement laquelle, et en fait il me disait que ce classement est pas fait du tout en fonction du mode de construction du bâtiment mais c'est un ratio surface et fenêtres quoi, donc ridicule, le truc débile qui sert à rien. (HL4)

La représentation à la fois technique et esthétique apparaît le plus souvent quand les habitants doivent combler un vide d'information ou de connaissance sur ce qui est mis en œuvre dans le projet. La représentation joue alors pleinement un rôle informatif (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.) en permettant aux enquêtés de reconstituer le réel, d'appréhender et d'interpréter leur situation afin de se positionner. La question de la présence de technologies de production d'énergie est omniprésente dans la tentative de démonstration du caractère durable des lieux à laquelle se livrent certains habitants, particulièrement dans le cadre de la visite où il semble important de les repérer et de les mentionner. Par exemple, le panneau solaire – qu'il soit thermique ou voltaïque – et l'éolienne jouent pleinement leurs rôles de marqueurs.

J'avoue que je sais même pas exactement comment ça fonctionne. J'avais lu quelques papiers de doc sur le chauffage et tout ça, qu'il recycle… je sais. Bref, j'ai pas compris grand-chose. Enfin, je suis pas vraiment impliquée on va dire. Mais je sais pas, je vois des panneaux solaires, des trucs comme ça, je me dis que c'est bien d'un côté, on construit un peu de moderne autant que ce soit actuel et que ça réponde à certaines contraintes. Mais c'est pas un truc qui me touche plus que ça. Après, j'imagine que tous les espaces verts qu'ils ont fait c'est aussi une façon de mettre en avant le truc écolo, naturel. (HL7)

Alors ça c'est des éoliennes. C'est parce que le quartier est un écoquartier, alors c'est un peu symbolique… Elles servent à remonter de l'eau de la nappe phréatique pour la mettre dans le canal à côté, justement pour éviter qu'il ne se dessèche et pour faire couler l'eau. Comme c'est un écoquartier, y a plein de… derrière ce qu'on appelle des ganivelles à Nantes, y a plein de ronces, plein de broussailles et tout, le but c'est de laisser des insectes et des oiseaux… (…) Mais ils ne mettent pas dessus. Faudrait qu'il y ait une pancarte pour expliquer pourquoi c'est laissé comme ça, parce que ceux qui habitent à côté disent que c'est mal entretenu, faut toujours expliquer quand on veut faire quelque chose qui n'est pas évident. (HN2)

Ces dispositifs techniques sont des symboles de la durabilité des projets. D'après la théorie des représentations, ces symboles permettent de classer l'objet dans sa catégorie, ici par exemple celle d'écoquartier. Si la caractéristique est présente, alors il est possible de considérer que le projet appartient à la catégorie précitée ; dans le cas contraire, il en est exclu et, puisqu'il a été désigné ainsi, il y a contradiction entre le discours institutionnel et la représentation. Ce que nous dégageons dans les discours collectés est de l'ordre de la réfutation qui est le processus qui permet au mieux de saisir la structuration de la représentation (cf. chapitre 2, partie 2.1.3.). C'est en partie sur ce mode que sont présentées certaines attentes non satisfaites à Bottière-Chénaie, alors qu'à Confluence des aspects comparables sont plutôt salués.

> *Parce que moi je pensais que les constructions étaient plus basées sur l'écologie. Pour nous c'était juste naturel qu'il y ait un toit végétal. On n'a même pas été suffisamment en détail dans le descriptif de l'appartement. Pour nous c'était même dans l'appartement forcément mais peut-être dans la gestion de l'écoquartier, pour nous c'était naturel qu'il y avait des récupérateurs d'eau, pas forcément chez nous mais à un endroit où on pouvait récupérer l'eau pour tout le monde et arroser nos jardins, qu'il y avait des composteurs et on a même pas compris qu'il fallait qu'on ait cette démarche là. (HN15)*

> *Pour moi c'est pas tellement… Je concevais pas ça comme ça quand je m'y suis installé, je voyais un peu plus de verdure. Voilà ça reste quand même relativement sauvage ici et on entend qu'il y a vraiment la nature quoi. Ce qu'ils avaient décrit dans leur brochure on le retrouve là et on le retrouve pas de l'autre côté. Malgré tous leurs bâtiments qui restent quand même relativement modernes là je trouve ça bien. Là, ce côté-là. (…) Pareil, sur le principe les jardins ouvriers c'est vraiment sympa. Enfin de compte ce qu'il nous manque dans le pseudo écoquartier ou on est c'est un manque de verdure. C'est vraiment le point principal. C'est trop bétonné quoi, ils ont vraiment trop bétonné le truc. (HN18)*

> *Après ce qui m'a plu aussi c'est qu'il y ait beaucoup d'eau. Alors je sais pas si ça compte dans l'écoquartier mais pour moi le fait qu'il y ait un quartier certes très moderne mais qui garde le côté nature et vraiment que ce soit même intégré. Là c'est pas séparé : on a de l'herbe qui arrive jusqu'en bas de chez nous avec le parc, on a la place nautique qui rentre dans le quartier. (HL2)*

> *Moi [avant la finalisation du pôle de commerces] je détestais ça, le bois, la frisette, ça me faisait peur, et cette façon de travailler sur l'isolation extérieure en bois, je trouve que ça rend le bois noble et je me dis maintenant que le jour où je construis une baraque c'est isolation extérieure au bois, c'est vraiment top. C'est vraiment top cet assemblage des matériaux : là on a du bois, là on a je sais pas trop quoi, c'est du zinc si je dis pas de bêtises, tout ce mixage… (…) Ces jardins aquatiques, on en a plusieurs tout le long et ils sont très sympas parce que ça ramène de la nature, là on n'a pas de cygnes, on a que des canards mais y a beaucoup de gens qui viennent avec les chiens, promener leurs chiens, les chiens qui nagent et tout. (HL3)*

Parmi les expressions récurrentes dans les évaluations très positives de la présence du végétal, nous trouvons « la ville à la campagne » et, plus généralement, les termes de « sauvage » et de « campagne ». À Nantes, il est fait référence à la présence du ruisseau des Goards et des zones peu entretenues qui l'accompagnent, ainsi qu'aux jardins familiaux qui le bordent ; à Lyon sont cités les espaces verts, les zones humides et la proximité de la Saône et de ses balmes.

> *Je pense que ça va évoluer mais là, en plein centre-ville dans une grosse ville, t'as pas des chemins comme ça. Et puis même, là c'est tout sauvage, les abords sont… moi la Saône c'est vraiment le truc que j'adore dans ce quartier, d'une certaine façon c'est un peu maladroit comme ça mais c'est de la vraie nature. La Saône, c'est pas comme un parc, même si Desvigne j'aime bien son travail et tout… la nature est juste là*

et d'ailleurs elle est dangereuse aussi. Voilà, je trouve que ça a bien marché, le prolongement se fait bien, c'est pas trop artificiel, y a la colline en face, elle est quand même très sauvage. (HL11)

Là, du coup moi j'ai l'impression d'être à la campagne. Oui, parce que du coup c'est pas trop travaillé non plus donc la végétation pousse comme elle veut et en même je trouve ça très reposant. Ça c'est bien, ça y a pas de problèmes. Ça fait effectivement entre écologie et… ouais nature et écologie au milieu des bâtiments. Heureusement qu'il y a ça ! Pour faire un peu d'oxygène, parce que c'est vrai qu'il y a quand même énormément de bâtiments quoi. (…). Et puis ça c'est vrai que ça fait campagne parce que du coup j'ai vu des lapins, moi j'aime bien. (HN22)

Les petits étangs là, on trouve ça très plaisant, apaisant, campagnard, on a vraiment l'impression de pas être à Lyon. Moi j'ai vécu trente-trois ans à Paris, je retournerai plus jamais à Paris. À mon avis, c'est étudié pour, pour faire un peu nature. Moi je trouve ça très sympa, franchement. L'autre jour, je passais, y avait des canards qui venaient manger dans la main des gens, c'est vachement sympa à voir. C'est bien conçu, c'est calme. Ici y a des coins de verdure, dans la continuité du parc de Gerland y a un peu des points de verdure quoi. Alors que plus on va se rapprocher de chez nous, moins y en a. Nous on est vraiment à la limite de Confluence. On est vraiment à la limite et on est bien. (HL17)

Pour être tout à fait honnête, avec ma femme on était sur deux logiques totalement différentes. Elle aime la ville et moi j'aime la campagne. Donc il fallait qu'on trouve quelque chose qui nous permette de dire « nous sommes à la ville tout en étant à la campagne », et ça c'est pas facile. (HL18)

Derrière l'attitude favorable vis-à-vis de l'idée de « campagne à la ville » (ou *vice versa*), nous retrouvons des idées, sinon des manières de les verbaliser, très proches des discours de l'idéal pavillonnaire, adaptés ici à des projets urbains situés moins en périphéries et intégrant l'idée de nature par de grands espaces publics plutôt que par des jardins individuels. Cette référence constante s'explique par la proximité sociologique des habitants des terrains étudiés avec ceux du pavillonnaire (classes moyennes plus ou moins aisées, accédants à la propriété). Plus généralement, l'attraction pour le « naturel » ou la végétation est une aspiration majoritaire chez les habitants de l'urbain contemporain (Blanc 2008) et l'idée de naturalité est une composante importante de la représentation du développement urbain durable (Blanc *et al.* 2008 ; Rudolf 2008). Notons que l'attitude positive qu'entretiennent les habitants avec l'idée de nature est parfois contrariée par l'expérience quotidienne des espaces « naturalisés » que sont les plans d'eau et ruisseaux. Loin d'évacuer la nature de la représentation de ce qui est « nécessaire » dans l'urbain contemporain, la présence d'insectes provoquée par ces dispositifs ou la distance entre une idée de « propreté » associée à la ville et l'aspect peu ordonné de petits espaces considérés comme « naturels » voire « sauvages » modère l'attitude favorable.

Mais, voilà, je suis assez mitigée sur cette idée d'écoquartier, après je trouve ça très bien que les immeubles par contre soient construits dans cette idée de préserver l'environnement et effectivement d'éviter le gaspillage énergétique. Ça je trouve ça super important, qu'aujourd'hui on construise en réfléchissant à ce qu'on construit. Après ce qui a été déjà fait on fait avec, parce qu'on va pas détruire tout ce qu'on a fait, mais je trouve ça super important qu'on construise en pensant à l'avenir. Après voilà, pour ce qui est du potager, du machin, je suis un peu dubitative. (…) Alors par contre après, on a des bestioles dès qu'il fait chaud, dès qu'il fait chaud on a plein d'éphémères, ces petites bêtes là. Plus il fait beau et plus il y en a et alors dès qu'il fait chaud j'en ai plein partout sur mon plafond parce que, je ne sais pas, elles doivent aimer le blanc. (HL4)

> *Ils ont creusé et après ils nous ont dit « on va laisser ça comme », c'est ce qu'on nous a dit « on va laisser ça sauvage » et puis bon, nous, « sauvage ?, non, niet, pas sauvage faut que ce soit nettoyé quoi »… Pour nous sauvage c'est crade. C'est pas crade, c'est juste voilà, ils nous avaient pas dit que ça allait être planté avec des plantes spécifiques qui allaient faire en sorte que ça égaye à la fois et qu'en plus ça serve de filtre naturel. Dans ces cas-là, on aurait peut-être pas grogné dès le début si on nous avait expliqué en nous montrant un exemple, une photo, un plan, en nous disant « ben voilà ça va être planté comme ça », un petit dessin, même pas forcément un dessin super pointu. (HN14)*

Au-delà des strictes questions de technique, d'esthétique et de naturalité, se dégage celle des comportements associés, qui permet de faire entrer dans la catégorie « durable » à la fois l'espace et les individus qui l'habitent. Ainsi, les pratiques – de consommation, d'usage de l'automobile, de tri des déchets – font partie intégrante d'un univers de représentations qui ne se limite pas à l'appréciation de l'espace[1].

> *Mais sur le côté écologique, oui c'est plus ce côté biodiversité qu'ils ont essayé de rétablir. Après encore une fois y a des choses qui auraient pu être encore mieux pensées (…) Et encore une fois la gestion des déchets, de la construction jusqu'après, jusqu'aux habitants et comment gérer les déchets dans ce quartier. Ça je trouve que c'est pas génial. Après, y a des AMAP, y a des gens qui vont vraiment aux AMAP, y a le marché, les gens font attention à ce qu'ils mangent. Alors c'est pas tout le monde mais voilà ça tire vers là donc ça c'est quand même plutôt… voilà une consommation raisonnée, ça va dans ce sens-là quand même. (HN15)*

> *Bah pour moi c'est l'écoquartier, c'est le truc où y a des espaces verts, y a des produits bio… C'est pas du tout ça qui m'a attiré, enfin si les espaces verts mais moi les produits bio je suis beaucoup plus mesuré en tant qu'ingénieur agro, c'est pas du lobbying mais y a des trucs bien et des trucs moins bien dans le bio, même pour l'environnement et pour la santé des gens surtout. Mais voilà, c'est quelques bâtiments à énergie positive, c'est quelques bâtiments qu'ont quand même deux trois panneaux solaires sur le toit, c'est des trucs ouverts, lumineux, la verdure autour, pas de voiture. (HL6)*

Comme pour les concepteurs, il se dégage une variété d'opinions – orientées par des attitudes favorables ou non vis-à-vis des caractéristiques associées à la ville contemporaine – qui concourt à l'existence d'un univers habitant de représentations. Celles-ci sont influencées à la fois par l'image médiatique qui associe développement durable et pays du Nord de l'Europe, par l'association de cette idéologie – plus généralement de l'idée de progrès – à l'innovation technologique et, enfin, par une confusion (médiatiquement entretenue, notamment dans la communication autour des projets étudiés) entre écologie et développement durable et entre écologie et naturalité. Une confusion qui renforce l'aspiration socialement construite à la proximité de la nature, parfois qualifiée de campagne. La plupart des éléments de ces représentations s'appuie sur des aspects visibles pour confirmer des aspects symboliques, ce qui rejoint l'idée d'un fonctionnement causaliste des représentations (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.). Les aspects esthétiques et techniques ont l'avantage d'être matériellement constatables, c'est-à-dire d'accréditer concrètement pour les acteurs l'appartenance ou non d'un objet à une catégorie de représentations (objectivation et ancrage (cf. chapitre 2, idem.)). C'est pourquoi ils intègrent plus rapidement la représentation que des notions plus abstraites, comme par exemple la mixité sociale. Ajoutons que, si les attitudes des habitants varient et se distinguent

[1] La place de ces pratiques dans l'enrôlement des habitants dans la production de l'urbain est discuté au chapitre 7 (partie 1.1.).

de celles des concepteurs[1], leurs représentations de l'esthétique de la ville contemporaine sont largement communes. Les discours des deux groupes associent la production actuelle à une nature essentiellement résumée à la végétation, à une architecture à l'expression diversifiée ou encore à la place conséquente des technologies dites durables ou vertes.

2.2. Vivre dans un écoquartier : entre opportunités, négociations et distinctions

2.2.1. Venir habiter à Confluence, trouver un logement à Bottière-Chénaie

La mise en évidence d'un univers de représentations commun aux habitants nous amène à interroger les logiques qui les ont conduits à venir s'établir dans les espaces étudiés, ce afin de mieux saisir la portée et les limites de ce groupe. La question qui se pose à nous est la suivante : quels sont les liens entre ces représentations et le choix résidentiel ? Avant de nous intéresser aux stratégies de mise en conformité des représentations avec la réalité vécue (partie 2.2.2), puis aux possibilités de distinction offertes par le fait de compter parmi les premiers habitants de ces projets emblématiques (partie 2.2.3.), nous interrogeons les motivations exprimées par les enquêtés lorsque nous leur demandons de nous expliquer comment et pourquoi ils sont venus habiter Confluence ou Bottière-Chénaie[2]. Ce que nous cherchons sont les justifications de ce choix résidentiel. S'il s'agit d'une question épineuse (Amerigo et Aragonès 1997)[3], elle permet cependant de déterminer comment les habitants ils se représentent leur trajectoire individuelle, leur espace de vie quotidienne, puis le croisement de ces deux aspects[4].
Deux tendances se dégagent d'emblée : mettre en avant une opportunité d'achat ou de location, d'une part, plutôt valoriser un choix ou une attirance, de l'autre. La première tendance transparaît surtout dans les propos des habitants de Bottière-Chénaie, tandis que la seconde est essentiellement présente dans les discours de ceux de Confluence.
À Nantes, les témoignages qui font appel au vocabulaire de l'attirance ou de la séduction concernent davantage la ville, globalement plébiscitée, plutôt que le projet de Bottière-Chénaie. Les explications sur les conditions de l'achat ou de la location dans le quartier réfèrent en effet davantage à des enjeux pratiques ou pragmatiques qui oscillent entre objectifs de localisation, besoins en termes de surface ou de logement et conditions économiques d'accession à la propriété ou à la location. Bottière-Chénaie apparaît alors comme une « bonne opportunité », entre un choix voulu rationnel et un compromis dont il faut se satisfaire.

> *J'ai eu du mal à trouver sur Nantes, parce que j'avais un certain nombre de critères et c'est la seule où j'ai trouvé un logement qui correspondait aux critères que j'avais. Voilà, je voulais être près du tram, je voulais que ce soit soit de plain-pied, soit avec un ascenseur parce que je me dis que plus tard si je marche pas bien j'ai intérêt à ce que ce soit accessible. Et puis je voulais que ce soit un chauffage individuel. (…) Je suis pas venue pour être dans le quartier, je suis venue pour être à Nantes. J'aime beaucoup Nantes, je*

[1] La présence de bois en façade bénéficie par exemple d'une attitude essentiellement favorable chez les habitants alors que les concepteurs ont une attitude défavorable car ils l'associent à une norme ou un effet de mode.
[2] Nous nous intéressons ici prioritairement aux habitants qui logent sur place ou qui y ont implanté leur activité (les discours des salariés occupant un emploi localisé sur nos terrains d'études n'apportent ici que peu d'éléments).
[3] La question du choix est proche celle de la liberté d'action de l'individu vis-à-vis des structures sociales qui le déterminent (cf. chapitre 1, partie 2.1.1.). Son évaluation ne peut être au mieux qu'un placement sur un gradient allant du choix totalement libre à l'absence de choix totalement contrainte par des paramètres extérieurs (Sfez 1992).
[4] Rejoignant l'idée de l'individu en situation proposée par Benoît Feildel (2010) qui le définit comme la rencontre au moment de l'enquête d'une trajectoire de vie individuelle et de la trajectoire sociale et spatiale de l'espace.

trouve que c'est très vivant. J'ai cherché à l'Île-de-Nantes, parce que c'était le quartier de la création, mais c'était mal relié côté tram et puis j'ai pas trouvé ou en tous cas c'était construit trop tard. (HN2)

Moi j'ai un peu hésité à venir ici. On devait visiter des appartements, on en avait trouvé un à côté de Graslin, très calme, cher, aussi cher mais plus petit avec un parc à coté, superbe… il avait quand même un énorme avantage, c'était qu'il était beaucoup plus central qu'ici. Parce qu'ici on se sent quand même déjà loin de la ville. (…) On cherchait… on est allé voir pas mal d'agences et on cherchait un… c'était sur les caractéristiques physiques de l'appartement, on cherchait un lieu de vie assez important et à proximité de la gare. (…) Et donc ici on a visité deux appartements et on a choisi celui-ci parce qu'il était au rez-de-chaussée et qu'il était un peu mieux conçu que l'autre. Mais c'était pas le grand enthousiasme non plus, on s'est posé la question… (HN3)

Le vocabulaire du choix apparaît essentiellement dans les discours lorsqu'est décrite la manière dont les habitants ont eu à arbitrer entre habiter là ou ailleurs. Ce choix est présenté davantage comme une opportunité correspondant à des impondérables (économiques, professionnels, familiaux) que comme un souhait délibéré. Le bien loué, ou acheté, a été « trouvé » après évaluation de sa correspondance relative aux critères de recherche.

Alors le choix de la maison, en fait ici c'est par rapport à ce que je vous ai dit tout à l'heure, on voulait être à Nantes pour pouvoir bénéficier du train tous les deux et on voulait rester sur Nantes, quand même rester en ville et être proche de la ligne 1 qui va à la gare en tram. En fait, c'était ça les conditions de choix du logement, qu'on puisse arriver à la gare rapidement sans faire de changement de ligne et être en ville si possible. Et en fait, par rapport à ce qu'on a visité, ce qu'on nous a proposé, parce qu'on est passé par les agences, c'est celui-là qui nous a intéressé parce qu'il était de plain-pied, qu'il y a un petit jardin, et c'était lumineux. C'est vrai qu'en arrivant c'était sympa parce que c'était un peu vert. C'était le choix d'ici, voilà pourquoi. (…) Donc c'est pour ça qu'on s'est rabattu sur celui-là quand on l'a eu, parce qu'on était très déçus avec l'autre. Le fait que ce soit neuf, que ce soit propre a joué. (HN4)

Déjà c'était le prix, après lui il adorait ce quartier, il voulait habiter là, moi j'ai plus suivi hein, je suis une femme... Et puis d'être propriétaire, faire ce qu'on veut… Enfin voilà, d'avoir un chez moi… (…) Et puis bon, ça tombait bien, on voulait un T3, on voulait cette superficie-là, toutes les conditions étaient réunies aussi. C'est une opportunité, et puis on n'était pas non plus pressés par le temps, on n'était pas dans l'urgence, on avait un appartement, là cet appartement on l'a trouvé mais on aurait pu rester encore trois ans locataires si c'était pas ça, ça nous n'aurait pas dérangé et puis on aimait bien notre appartement. Après, en effet, on a eu l'opportunité de cet achat-là, c'est pas pour le quartier mais ça tombait bien parce que les taux d'intérêt étaient bas. Et puis toutes les conditions étaient réunies, y avait aussi la situation personnelle, on voulait avoir un enfant, on s'était pacsé donc ça tombait bien, tout tombait bien. (HN9)

Pour d'autres habitants – notamment ceux qui peuvent bénéficier du dispositif d'accession à la propriété de Nantes Métropole (cf. chapitre 5, partie 4.2.1.) – le choix résidentiel correspond à une stratégie plus élaborée. S'il est fait mention dans les discours d'arguments soulignant la part du souhait dans leur choix – marquant ainsi une volonté explicite de témoigner à la fois de leur satisfaction vis-à-vis du quartier et de se poser comme ne subissant pas les contraintes économiques mais en tirant profit –, ce sont majoritairement des critères économiques qui sont mis en avant et contextualisés (par comparaison avec d'autres possibilités).

On a commencé à s'y intéresser, on connaissait déjà le programme et on savait qu'on avait de grosses limites. Donc on voyait pas comment on allait pouvoir acheter sur Nantes, ou alors quelque chose dans un sale état… et on avait vraiment plus envie de vivre dans l'humidité et le froid, c'était quelque chose qui commençait vraiment à nous taper sur le système. Et en plus de ça, il y avait l'objectif de pas être trop

loin du centre-ville quoi. Mais on voyait pas comment on allait rendre tout ceci possible. Et là : coup de bol ! Tout est arrivé ! [rires] Ça nous a sauvés ! Et c'est vrai qu'il y avait ces petites maisons, donc au départ pas du tout emballé par l'idée d'être dans un côté lotissement… Mais au final ça avait un design, ça avait une architecture, un peu changeante quoi, pas trop gentil mémère. Donc ça nous plaisait. Et avec le prix ! (HN19)

HN13[1] : Parce qu'en fait au début on s'était dit, si on peut, si on a les moyens, plutôt maison, donc voilà… Et du coup, quand ils nous ont présenté ce truc-là, il y avait des maisons un peu de ce type-là mais qui nous plaisaient moins et puis bon… Financièrement, on pensait pas être capables de pouvoir acheter une maison comme ça… Et puis on est tombé juste au bon moment avec des aides, des prêts aidés, des machins, des primo-accédants, les trucs comme ça… qui nous ont permis… Parce que c'est Nantes Métropole. On a eu pas mal d'aides, beaucoup beaucoup d'aides, on a eu un prêt de Nantes Métropole de 4 000€. Euh… c'est pas un prêt c'est un don. Hein, par exemple. C'est un don qui nous a quasiment permis de payer le notaire. Plein de petites choses comme ça… Maintenant, nous on s'est dit… On a pour obligation de rester sept ans sur ce logement, sinon on est obligé de rembourser un certain nombre de choses…
HN12 : Et puis on a eu la TVA à 5,5 au lieu de 19,6 donc…
HN13 : 40 000€ moins cher que le marché ! Donc ça nous a couté 208 pour 93m²… de maison ! (…) Et sachant qu'en tant que primo… enfin pour les gens de salaires comme nous, moyens. Enfin la classe moyenne, ce qu'on dit, c'est ce qu'on est… honnêtement je pense, les primo-accédants, je pense qu'il faut viser le neuf même si on préfère l'ancien. Financièrement parlant. Donc du neuf, actuellement si on veut rester sur Nantes y avait que deux quartiers à l'époque, c'était Beaulieu et ici… (…)
HN12 : Et puis là on peut, on s'est dit… A priori, enfin sauf malfaçons mais ça sera au promoteur que ça incombera, on est a priori dix ans plus ou moins tranquille quoi, enfin sur la construction elle-même. Donc c'est un petit pari sur l'avenir, voilà… Et puis le quartier nous plaisait de toute façon…

Cette stratégie assumée émane d'une représentation de soi comme un individu rationnel, capable d'opérer des choix pertinents vis-à-vis des contraintes – pratiques ou économiques – qui déterminent en grande partie l'achat ou la location du bien (Martouzet *et al.* 2012). Cette logique stratégique tranche avec la plupart des discours recueillis à Lyon qui mettent eux davantage en avant la liberté de céder à des envies ou à une première impression, parfois à travers l'idée de « coup de foudre » (Daignan et Goulet 2012). Plus généralement, ils mobilisent fortement le champ lexical du désir pour justifier leur présence sur les lieux et leur adhésion au projet et à l'image de Confluence.

Ce qui nous a poussés, c'est qu'on a eu un coup de foudre. On est venu un jour par curiosité et on s'est emballé, immédiatement on a acheté. Donc… regardez ça, je trouve que c'est quand même assez exceptionnel, les couleurs, l'architecture, on n'a plus l'impression d'être à Lyon. Je veux pas… vous allez trouver que c'est prétentieux mais moi j'ai l'impression d'être à New-York, j'ai pas vécu à New-York mais l'idée que j'en ai c'est un peu ça aussi… (HL1)

D'un côté, moi j'étais vraiment attirée par ce quartier, par le cadre de vie en fait : l'architecture est belle, les locaux, tout ou est neuf, y a de la nature partout. (…)Ça a de la gueule on va dire, ça envoie ! C'est vraiment ça. Ça revient à l'aspect vitrine mais je trouve que ça envoie en fait. Moi qui suis pas dans ce milieu et tout, je sors de ma campagne, je viens m'installer à Lyon et on me propose un quartier comme ça, je suis impressionnée et je me dis que je veux tenter l'expérience quoi. (HL7)

Et je me suis dit « bon », j'ai regardé ça, j'étais totalement bluffé, mais il faisait pas un temps aussi pourri que maintenant, d'avoir le soleil qui se reflète notamment sur ces immeubles avec le revêtement en

[1] L'échange entre HN12 et HN13 est ici tronqué afin de limiter sa longueur.

aluminium c'est quand même sympa. (…) Moi franchement, j'irais pas jusqu'à dire que je suis tombé amoureux mais pas loin, franchement c'est juste joli. (…) Je me suis dit « bordel de merde mais ils ont vraiment essayé de faire quelque chose, waouh c'est juste chouette, moi j'aimerais bien habiter dans un quartier comme ça » et finalement… je cherchais un travail à l'étranger finalement j'ai trouvé à Lyon. (…) Et je me suis « bon ben c'est hors de question, je veux soit la Cité Internationale soit ici » et j'ai trouvé ici. J'ai un peu galéré hein, je vais pas vous mentir, mais j'ai trouvé ici. (HL20)

Notons que, contrairement à Nantes où ce sont les échelles du logement et de l'agglomération qui font référence dans les justifications des habitants, à Lyon l'échelle du projet urbain – souvent qualifié de quartier – est largement mobilisée. La volonté exprimée est celle de venir vivre à Confluence, souvent en affirmant une relative indifférence à l'appartement. Nous retrouvons de telles justifications dans une grande part des récits de choix résidentiel, qu'ils émanent par exemple de propriétaires (ci-après l'exemple de HL18) ou de locataires sociaux (ci-après l'exemple de HL13).

Donc nous on avait demandé le deuxième, parce que moi je voulais venir à Confluence parce que je trouvais ça chouette. Tout en se disant que jamais on aurait une place à Confluence, parce que là pour le coup fallait vraiment du piston, parce que du HLM à Confluence, on s'attendait vraiment à ce que ce soit très très demandé… Et puis en fait, on a eu l'accord pour cet appart ici avant que les immeubles soient terminés. Et vraiment jusqu'à la fin j'avoue que je n'y ai pas cru. J'avais envie de venir là. Pour moi, pour le coup, ça avait été super bien vendu : le grand projet de l'agglo. Moi je voulais y être, je voulais voir ces architectures, je voulais vivre au milieu de ces architectures innovantes, au milieu d'un écoquartier, à proximité du centre-ville et avec tous les bienfaits de la campagne, voilà : tout… (HL13)

Le vendeur nous a dit « écoutez c'est fini, tout est déjà vendu », c'était parti comme ça. J'ai posé la question de routine « il vous reste rien ? », il dit « c'est pas qu'il reste mais il vient de se libérer un, c'est celui-ci. (…) Regardez-le », c'était des maquettes, « si ça vous intéresse, voilà ce que je peux vous offrir ». C'était une maquette, il y avait une table qui peut-être faisait dix mètres carrés et là-dessus il y avait des maquettes et c'était vraiment le plan de masse, on voyait les parties aquatiques, les parties vertes, les bâtiments… on voyait bien les bâtiments. Il nous a montré, il avait une baguette, et au bout de la baguette il a dit « voilà ce sera cet appartement-là, qu'est-ce que vous en pensez ? ». Donc on a dit oui, de toute façon il n'en restait qu'un, c'était ça ou rien, et en plus c'était celui-ci qui me plaisait en soi parce qu'il donnait sur la Saône. (HL18)

L'affirmation d'un choix résidentiel découlant de la volonté de venir vivre à Confluence contraste avec l'exposition d'un choix sous contraintes économiques à Bottière-Chénaie. Les habitants du projet lyonnais se présentent (ce qui suggère qu'ils se représentent de la sorte) comme des individus libres de s'installer où ils le souhaitent et de suivre leurs envies. Quand la question du coût à l'achat ou du montant des loyers est abordée, il est fait mention des tarifs élevés pratiqués. Ceux-ci sont justifiés par les habitants, qui se disent parfois heureux de consentir un effort financier pour vivre dans le quartier ou l'appartement de leurs désirs[1].

Et au début je cherchais sur Sainte-Foy, parce que je cherchais avec des espaces verts à cause du chien, et pendant que je visitais, j'ai vu une annonce un jour à cette adresse-là (…) et à chaque fois que je venais je passais devant et je me disais « putain elle est trop belle cette résidence avec les balcons traversants

[1] Alors que le montant du loyer ou de l'achat, jugé élevé, est présenté comme une somme justifiée par le fait d'habiter dans le quartier souhaité, celui de la taxe d'habitation est jugé excessif et décrié par tous les habitants qui l'évoquent. Il ressort des discours des habitants l'idée que les sommes données aux promoteurs ou investisseurs propriétaires des logements sont plus légitimes que celles consacrées à l'acquittement de l'impôt local.

etcetera » donc j'ai foncé et j'ai pris l'appart. L'appart m'a plu, vous avez vu : y a le balcon, c'est lumineux, tout ce qu'il me fallait. Et y a des espaces verts. C'est vrai que, par rapport au tarif, je pensais pas pouvoir habiter direct dans le quartier et puis en fait ça va… (HL6)

Bon, y a des endroits plus chers et moins chers mais c'est pas si général, tu vois c'est pas comme le sixième ici où le sixième c'est X euros du mètre carré, le troisième c'est Y, voilà c'est évident parce qu'il y a une classification qui fait un peu la société. Au point où, tu vois, je me plains des impôts, « bah pourquoi tu habites là ? », « parce que j'ai envie d'habiter là », tu vois, c'est pas un droit, on choisit de vivre où on veut. Tu acceptes qu'il y a des choses obligatoires mais t'es pas obligé d'être content. (HL16)

On a visité onze apparts et au début, quand on est rentré dans celui-là en fait, il était un peu hors budget, on s'est dit « bon, on va le voir, de toute façon ce sera toujours sympa de voir un bel appartement », donc on va le voir, et dès qu'on est rentré en fait on a eu un choc, le truc de malade. (…) Du coup, on l'a pris quand même, même s'il était un peu plus cher. D'abord parce que moi je bosse de chez moi et donc c'était génial, c'est le plus beau bureau que j'ai jamais eu quoi, en plus je peux passer une partie en frais, et puis en fait on a complètement craqué quoi… On s'est dit que « aller on se le paye ! » et en même temps je trouvais que ça nous tirait vers le haut, parce que moi je suis à mon compte et comme l'autre « travailler plus pour gagner plus » c'est pas mon truc, mais en même temps de se dire « ouais, ça m'oblige un peu à bosser plus parce que je suis contente de me payer ça en fait ». Je suis contente de mettre de l'argent là-dedans. (HL11)

Pour éprouver l'idée d'une variation dans les représentations du choix résidentiel, nous avons calculé les indices de spécificité du vocabulaire de certains verbes (cf. tableau 19) : « venir » et « trouver », mais aussi des verbes à connotation méliorative comme « aimer », « attirer » ou « adorer » [1] et le pendant précédant « trouver » qu'est « chercher ». Ce calcul confirme la dichotomie entre Confluence où l'on « vient » et Bottière-Chénaie où l'on « trouve ».

formes	Concepteurs Lyon	Concepteurs Nantes	Habitants Lyon	Habitants Nantes	nombre d'occurrences
venir	-11,7	-14,8	infini	1,2	1596
trouver	-26,7	-26,9	7,2	infini	2155
aimer	-21,7	-14,9	16	4,1	891
attirer	-0,9	-5	6,1	-1	102
adorer	-6,5	-4,6	5,9	0,9	120
chercher	-3,8	-4,8	-1	11,9	289

Tableau 18. Indices de spécificité de certains verbes sur le corpus général[2]

Le calcul des indices de spécificité des formes « trouver » et « venir » confirme ce qu'illustrent les extraits cités précédemment. « Venir » est ainsi très spécifique aux discours tenus par les habitants de Confluence et réciproquement « trouver » dans les discours enregistrés à Bottière-Chénaie. Ce résultat est d'autant plus fort qu'il est obtenu sur des formes représentées par un grand nombre d'occurrences et qu'il s'agit d'un vocabulaire que l'on peut qualifier de banal, c'est-à-dire non lié à une profession ou un groupe social spécifique. La forme « chercher », qui voisine « trouver » dans les descriptions du choix du logement est surreprésentée à Nantes.

[1] Les verbes choisis pour le calcul l'ont été car ils sont quotidiens/banals, font partie du champ lexical de l'affectif (Feildel 2010) et dépassent les 100 occurrences dans le corpus, ce qui rend pertinent le calcul statistique.

[2] Les calculs de spécificité du vocabulaire sont effectués sur le corpus global plutôt que sur un corpus regroupant les seuls habitants parce qu'ils ne rendraient pas compte du poids relatif de chaque terrain.

Les verbes exprimant des rapports de type affectif sont, eux, surreprésentés dans les discours des habitants de Confluence. Ce constat renforce l'idée que les habitants de ces deux projets se représentent leur choix résidentiel de manière différente, c'est-à-dire comme une solution à une recherche de logement à Nantes et comme la satisfaction d'une envie à Lyon.
Deux paramètres peuvent expliquer le fait que l'on « vienne » à Confluence et que l'on « trouve » à Bottière-Chénaie. Le premier est la composition sociale des panels. La population, composée notamment de primo-accédants de Bottière-Chénaie, répond ainsi à une logique d'acquisition où la stratégie résidentielle se joue largement sur le plan économique. De son côté, Confluence est essentiellement habité par des locataires capables de payer un loyer élevé et se représentant eux-mêmes comme plus « libres » puisque moins contraints au plan financier, ce qui laisse davantage de place à l'expression du goût. Le second paramètre explicatif est l'image que renvoie le quartier aux habitants qui le rejoignent. Alors que Bottière-Chénaie est vu comme un espace résidentiel neuf, original mais comparable à d'autres projets nantais[1] ou « en concurrence » avec des logements situés dans le tissu ancien ou traditionnel, Confluence est vu comme un espace exceptionnel, en avance, unique, mais aussi comme un espace clivant (nombreux sont les habitants qui parlent des critiques des médias ou de leurs proches) auquel il convient de marquer, dans le cadre de l'entretien en tous cas, son attachement. De fait, lorsque les habitants évoquent leur choix de s'y installer, il n'est que très rarement mentionné d'autres possibilités quand bien même il est assez improbable que celles-ci n'aient pas existé (nous remarquons quelques références à la Cité Internationale). Nous identifions souvent dans les discours des habitants de Confluence la représentation, correspondant à la vision néolibérale, d'eux-mêmes comme des individus faisant des choix totalement libres et dont les actions découlent avant tout de la traduction pratique d'aspirations individuelles, le paramètre économique étant relégué au rang de contrainte secondaire. Cette représentation se distingue, tout en lui faisant écho, de la représentation des habitants de Nantes se comportant davantage en *homo economicus*, c'est-à-dire raisonnant stratégiquement pour opérer des choix rationnels sur un marché concurrentiel.

2.2.2. Choix résidentiel et altérité : à propos de la mixité sociale

Comprendre la manière dont les individus se représentent eux-mêmes en tant qu'habitants d'un espace donné implique aussi de réfléchir sur comment ils se représentent leurs voisins dans ce qu'ils ont de proche ou de différent (sociologiquement, économiquement, générationnellement). Il s'agit ici de dépasser ce qui rassemble les habitants en un groupe social (chapitre 1, partie 1.2.) pour mieux appréhender la diversité du groupe. Notre interrogation porte – comme précédemment avec les concepteurs (partie 1.1.2. de ce chapitre) – sur le mot d'ordre de la production contemporaine de l'urbain qu'est la mixité, pendant social du développement durable. Comme nous l'avons fait avec les concepteurs, cette partie porte sur les représentations de la mixité sociale et sur le rapport à la valeur « mélange ».
Elle introduit en quelque sorte la partie 1.2. du chapitre 7 qui porte sur la manière dont ces représentations sont mobilisées dans la production de rapports sociaux normatifs et exclusifs. Le constat ici fait est le même que pour les concepteurs : les attitudes vis-à-vis de la mixité sociale sont essentiellement favorables. Ceci témoigne, d'une part, d'une adhésion majoritaire aux valeurs d'« égalité » et de « mélange » et, d'autre part, de l'intégration de la mixité dans

[1] Les habitants font référence au projet d'écoquartier de Saint-Joseph de Porterie (à quelques kilomètres) ou à certaines parties du projet de réaménagement de l'Île-de-Nantes.

l'ensemble de représentations partagées de l'urbain contemporain. Cette représentation définit, tout en maintenant un certain flou, la mixité comme un mélange générationnel, social et ethnique plus ou moins palpable dans les projets et qui se caractérise à la fois par la présence de logements sociaux et par la visibilité de la présence de personnes d'origines (au sens large) diverses. Cette adhésion se fait aussi par le rejet de la référence négative, partagée avec les concepteurs, des grands ensembles qui sont parfois qualifiés de la même manière que par ces derniers de « *ghettos* ».

> *Quelque chose de vert ! C'était quelque chose de plus vert que ça. Écoquartier, dans mon esprit, c'était effectivement le côté mixité sociale qui était sympa, la philosophie des gens de se dire « voilà on n'est pas que des bourgeois, on n'est pas que des pauvres, on n'est pas que des moyens », voilà c'était le mélange de tous ces gens, ça ça me plaisait bien. Et puis après, c'était le côté éco, éco écologie pour moi. (HN18)*

> *Bah oui, moi je pense que c'est un problème de mettre tous les logements sociaux au même endroit, tous les riches d'un autre côté, tous les moyens d'un autre, faut se mélanger un peu sinon pour moi les problèmes ils viennent de là. Si personne se mélange on va avoir de gros problèmes. (HL19)*

> *Et puis, du fait que ce soit pas que des familles qui sont dans le quartier, des jeunes aussi qui commencent à bosser, je trouve que c'est vraiment… c'est bien réfléchi d'avoir mélangé ces différentes populations. Ici y a aussi beaucoup de personnes âgées aussi, donc c'est vraiment plaisant de pas être dans un ghetto et de pas se retrouver avec des gens de la même catégorie socioprofessionnelle… Enfin ça je trouve ça fort agréable. (HN15)*

> *C'est vrai que tous les appartements qui donnent sur ce côté-là ont une situation vraiment privilégiée. Par contre, ils ont un peu appuyé au niveau du prix. Moi je suis locataire mais les prix au mètre carré là ils ont vu un peu grand, c'est entre 5 000 et 6 000 euros le mètre carré, alors… Mais ils ont quand même mis des logements sociaux. Je vois l'immeuble qui est en face du mien, il y a l'association qui s'appelle Habitat et Humanisme donc c'est une association qui cherche à provoquer de la mixité dans les immeubles. Ils ont commencé dans des quartiers un peu chics de Lyon, il y a pas mal d'années, pour faire un peu de mélange social dans les immeubles et ils en ont fait ici aussi, c'est bien. (HL8)*

Les habitants critiquent les quotas qui leur donnent l'impression de se retrouver réduit à leur statut social ou d'être regardés par leurs voisins comme étant – en raison de leur situation de locataire, de locataire social ou de propriétaire – « pauvres » ou « riches ».

> *Moi, ce que je peux dire c'est que j'ai vécu dans des endroits différents où j'ai été entouré par des gens qui avaient toutes conditions sociales donc personnellement ça ne gêne pas du tout, c'est comme ça sort je veux dire. La qualité de l'être humain n'est pas liée à son statut social, donc on peut avoir des gens qui sont dans un niveau pyramidal, dans la pyramide sociale, très bas mais tout à fait agréables au quotidien et méritant la peine et d'autres, qui sont tout à fait en haut, et qui sont imbuvables quoi, donc tout existe. Moi j'ai aucun problème, mon voisin c'est mon voisin. (HL18)*

> *Mixité sociale, qu'est-ce que ça veut dire ? C'est un quota. Donc nous on fait partie des quotas de je ne sais pas quoi. C'est pas seulement le quota de HLM, on fait partie du but politique. Ça va au-delà de ça. Quotas de logements sociaux, de primo-accédants, d'investissement… y a des quotas là-dedans, c'est contrôlé, c'est très carré. Donc on fait partie des cases aussi. C'est vrai que quand il y a des gens qui en ont discuté avec moi, des logements sociaux, parce que c'est comme ça qu'on les appelle, les gens me disent « ouais mais nous on n'aime pas être dans des cases » mais je leur dit « vous croyez que nous on l'est pas ? Bien sûr qu'on est dans les cases. Quelle idée vous vous êtes fait de nous quand vous nous regardez de vos fenêtres ? Nous, on a un jardin et tout ça, on est des gens pétés de thunes ? Et parce qu'on est pétés*

de thunes on a un petit jardin… ». Et on fait partie donc… et du même coup on a cet esprit de case. On est nous-mêmes dans des cases… J'arrive pas à nommer les autres, donc je vois pas pourquoi je me nommerais moi mais ouais… des cases obligatoires, voilà, on nous a mis là comme si… pour calmer les gens ou pour je sais pas. (HN14)

Nous observons tout d'abord vis-à-vis de la mixité sociale le même type d'attitudes que vis-à-vis du développement urbain durable. La première est une attitude favorable cherchant à établir la preuve de cette mixité dans des composantes observables.

Pas trop mal ouais. Je trouve que… Moi je suis homosexuel, on est en couple ici. À côté y a des gens qui sont musulmans qui sont habillés traditionnel, j'ai une famille à côté avec une maman qui élève seule ses enfants, donc on voit bien qu'il y a une vision assez ensembliste de ce qui se passe. Et les gens se disent bonjour et se côtoient. Après, je vais pas non plus chez eux parce qu'on se connait pas encore assez mais je pense que ça va venir. Et puis on voit bien que les gens se parlent, chose que j'avais beaucoup moins là où j'étais avant. (HN17)

La seconde est une attitude défavorable exprimant le regret que la représentation d'une mixité sociale enrichissante ne rencontre pas un vécu où la mixité serait perceptible alors que les discours institutionnels autour des projets en font la promotion.

Moi je suis d'accord avec l'idéalisme tout le monde est mélangé, tout le monde est égal, moi je suis tout à fait d'accord avec ça veut pas dire que tout le monde est pareil. Tu vois tout le monde est égal mais tout le monde est pas pareil. Les gens ils font des choses différentes. Donc est-ce que mettre tout le monde dans un bâtiment, dans un quartier avec des enjeux politiques ça va mélanger les gens ? Bah non. (HL16)

Concrètement, enfin si j'ai bien compris, y a un quartier qui se veut un peu jeune, urbain, bobo, actif, d'un côté et là, le quartier qui était là-bas, qui était traditionnellement un quartier populaire avec des immigrés et en fait ce qui est marrant c'est quand on va au tramway, on voit les deux populations qui n'arrivent pas par la même entrée, y a ceux qui viennent d'ici qui arrivent par là et les autres qui viennent de l'autre côté et en fait j'ai pas l'impression que ça mélange tellement. C'est un peu… j'ai l'impression que les deux populations vivent un peu l'une à côté de l'autre. Et le fait qu'on soit fermé, clôt, avec digicodes et tout ça, c'est pas digicodes d'ailleurs c'est un système de reconnaissance de badge, ça fait un peu, ouais compound, un peu ouais monde un petit peu fermé quoi. (…) De l'autre côté, c'est vraiment le quartier beaucoup plus populaire avec les gens qui arrivent par derrière et qui se rencontrent uniquement sur le quai quoi, y a pas cette mixité sociale qu'on dit… (HN3)

Cette appréciation négative s'accompagne parfois du témoignage de marques de rejet ou de tensions perceptibles autour de cet enjeu. Certains reprochent à d'autres habitants de ne pas jouer le jeu de la mixité alors que les projets affichent explicitement cet objectif.

Donc j'aime bien ce côté mixité sociale du quartier. Même si concrètement je suis pas sûr que les gens se mélangent si facilement que ça… Je sais que l'arrivée des logements sociaux dans ma rue, René Dumont, a créé beaucoup d'émoi dans les immeubles environnants à cause de nuisances sonores, nuisances des poubelles apparemment, parce que comme ils avaient pas encore leur propre système d'évacuation des déchets, ils avaient leurs poubelles qui jonchaient un peu partout dans le quartier… Et puis bon les enfants qui crient, et machin, les gens qui mettent leurs draps à sécher au balcon… (HN19)

J'avoue n'avoir pas compris pourquoi il y a tant de personnes âgées qui ont investi ces lieux alors que c'est vendu comme un quartier, un écoquartier, un truc durable, un truc où il y a vraiment une grande mixité. Ça se voit de partout sur les affiches, c'est vivre en commun et tout, avec un objectif de mettre en

> *commun un peu, enfin faire vivre différents types de personnes au même endroit. Je trouve ça ballot pour eux, je parle de propriétaires hein, de gens qu'ont en gros les meilleurs apparts de la première tranche, enfin même de tout parce que la vue sur la place nautique j'ai même pas envie de regarder le prix… c'est ballot quoi parce qu'il y a plein d'endroits un peu plus à l'Ouest pour ces gens-là, qui sont pas en centre-ville, le Neuilly lyonnais quoi, ou un truc équivalent. Sainte-Foy, etcetera, ça c'est des bons quartiers bien calmes, bien propres, tranquilles, ça a presque été pensé pour ces personnes-là. Mais non…(HL20)*

S'il y a bien des propos qui rapportent l'idée d'une mixité générant des tensions, ceux-ci sont pour l'essentiel portés sur la réaction d'autres habitants. À une ou deux exceptions près, le rejet de la mixité n'est jamais revendiqué en propre. Dans les discours, ce sont toujours d'autres habitants à qui cela pose problème et chacun se justifie de son adhésion à la valeur « mélange ». Cependant, il semble que cette critique des comportements des « autres » est une manière de faire passer un message, même s'il n'est pas assumé dans le cadre de l'enquête. Notons qu'à l'image de l'extrait des propos de HL20 cité ci-dessus, ces reproches sont à leur manière aussi une classification entre « bons » et « mauvais » habitants (nous y revenons dans les parties 1.2. et 2.1. du chapitre 7). Nous voyons – sans que nous ne puissions trancher – deux explications au fait que l'adhésion à la valeur « mélange » soit apparemment si marquée et que sa critique soit uniquement menée à travers la mobilisation de personnes à qui l'on s'oppose. La première est la composition du panel d'enquêtés qui serait surtout composé de personnes fortement convaincues par l'idée de mixité sociale, notamment parce qu'elle est associée à des valeurs humanistes ou progressistes (Collet 2015, Tissot 2011). La seconde est plutôt celle de l'illusion biographique (Bourdieu 1986) et de ce que les psychologues sociaux appellent la clairvoyance[1] (Py et Somat 1991) : les enquêtés auraient alors une bonne connaissance de la norme sociale (ici « la mixité est une bonne chose ») et témoigneraient en ce sens dans le cadre de l'entretien afin de se valoriser auprès de l'enquêteur.

Plus généralement, et comme pour la dimension environnementale du développement durable, les attitudes essentiellement favorables à la mixité sociale correspondent à la nécessité pour les habitants de justifier d'une adhésion à une vision qui se veut « progressiste » (Tissot 2011) : celle d'une vie urbaine valorisant à la fois la protection de l'environnement et la diversité sociale et qui rejoint ce que nous avons qualifié de développement urbain durable comme idéologie dominante (cf. chapitre 4, partie 1.2.). Cette adhésion suggère aussi le caractère socialement normatif des mots d'ordre de l'urbanisme actuel et particulièrement du développement durable dans toutes ses dimensions (cf. chapitre 7, partie 1.1.). Nous montrons dans la partie 2.1. du prochain chapitre (7) que derrière une adhésion à la valeur de mélange et une attitude positive vis-à-vis de l'idée de mixité sociale, se cachent en réalité une évolution des rapports de différenciation et de hiérarchisation sociale.

2.2.3. « Faire avec », la négociation comme modalité du rapport à l'espace

Il se dégage de notre corpus diverses manières de justifier sa présence ou de se valoriser en entretien qui correspondent à autant d'attitudes vis-à-vis des projets, lesquelles renseignent

[1] La clairvoyance se définit comme la connaissance de la norme sociale (sans corrélation entre clairvoyance et adhésion à la norme). Dans le cas présent, on peut imaginer un individu clairvoyant mais n'adhérant pas à la norme nous dire adhérer à la mixité sociale pour se valoriser, un autre clairvoyant et adhérant et à la norme faire la même réponse (répondant par conviction, tout en sachant que la réponse est valorisée) ou l'expression de pareille opinion par un individu non clairvoyant mais adhérant à la norme, sans percevoir que celle-ci la valorise. Didier Laugaa et Grégoire Le Campion (2015) ont montré que les habitants des écoquartiers sont plus clairvoyants que la moyenne et qu'ils savent très bien se servir de la norme pour se valoriser socialement (ou se mettre en avant lors de l'enquête).

sur les représentations des espaces étudiés que s'en font leurs habitants ainsi que sur la façon dont ils appréhendent la manière dont les individus extérieurs se les représentent. Cependant, nous n'avons pas constaté de corrélation directe entre les motifs énoncés du choix résidentiel – que l'on se le représente comme une opportunité économique ou comme l'exercice de sa liberté d'installation –, l'implication plus ou moins forte dans la vie du quartier, la réflexion sur la manière de négocier avec cet espace ou encore la façon de se saisir (discursivement) des propriétés du projet pour se distinguer ou se valoriser. Avant d'examiner plus finement la question de la valorisation (partie 2.2.4.), puis celle de l'enrôlement des habitants dans la production de l'urbain (chapitre 7), il faut d'abord noter qu'à Nantes comme à Lyon, la présentation du projet comme un écoquartier a été un argument de vente décisif pour très peu d'enquêtés. Pour la plupart, il a été un paramètre peu déterminant, voire en partie ignoré[1].

> *Non, j'en connais pas plus, je suis tout à fait innocent par rapport au sujet. J'ai pas fait un choix délibéré d'habiter dans un écoquartier. J'ai vu que le quartier se prévalait d'être éco. Ça m'a plutôt plu mais j'ai pas fait cette recherche en fonction de ça. Ça faisait pas partie des priorités que j'avais établies. Mes priorités de vie personnelles sont d'essayer d'avoir un impact minimal sur l'environnement mais c'est tout, c'est un choix personnel… (HN3)*

> *J'avoue que je sais même pas exactement comment ça fonctionne. J'avais lu quelques papiers de doc sur le chauffage et tout ça, qu'il recycle… je sais. Bref j'ai pas compris grand-chose. Enfin je suis pas vraiment impliquée on va dire. Mais je sais pas, je vois des panneaux solaires, des trucs comme ça, je me dis que c'est bien d'un côté, on construit un peu de moderne autant que ce soit actuel et que ça réponde à certaines contraintes. Mais c'est pas un truc qui me touche plus que ça. Après j'imagine que tous les espaces verts qu'ils ont fait c'est aussi une façon de mettre en avant le truc écolo, naturel. (HL8)*

La question du développement urbain durable appert être une motivation allant de pair avec le choix d'un logement qui s'inscrit dans un parcours résidentiel dépendant de paramètres n'ayant que peu de rapports avec cette considération idéologique (cf. partie 2.1.1.). Les manières de la prendre en compte varient certes en fonction des convictions des individus et de leur manière de négocier avec les propriétés matérielles et symboliques de ces espaces. Pour autant, rejeter le discours officiel ne signifie pas que l'on se sent mal dans le quartier ou que l'on regrette d'être venu y habiter. Il faut ainsi distinguer le rapport entretenu avec l'espace en tant que tel du discours qui s'y rapporte. Autrement dit, certains disent aimer leur quartier, le trouver agréable à vivre et en être satisfaits pour une multitude de raisons tout en rejetant fortement le récit officiel qui en est fait. Nous pouvons même avancer que ceux qui ne placent aucune attente dans les ambitions en matière de développement durable sont plus élogieux vis-à-vis de leurs espaces de vie, puisqu'ils ne les analysent ni ne les évaluent à l'aune de ce qu'ils devraient être mais en fonction de ce qu'ils en retirent, et donc sans se préoccuper de la correspondance avec les valeurs affichées par le projet. L'équivoque est le mot qui caractérise le mieux les rapports qu'entretiennent les habitants à leurs espaces de vie et le fait que leurs attitudes puissent être favorables ou défavorables en fonction des aspects considérés.

> *Ceci dit… je ne sais pas ce que vous en ressortez parce que d'un côté je suis enthousiaste parce que j'y vis très bien, de l'autre côté je suis un peu râleuse parce qu'il y a beaucoup de choses qui me conviennent pas et c'est vrai que c'est difficile de faire un bilan. C'est ambivalent en fait. (HL12)*

[1] Sur chacun des terrains, une ou deux personne(s) l'ignore(nt) même complètement, malgré la quantité de communication sur ce thème.

Cette opposition entre le jugement porté par le discours sur l'espace et l'espace lui-même nous apprend que les habitants sont rarement strictement dans une posture ou une autre. Pour l'essentiel, ils « font avec » (cf. chapitre 1, partie 2.1.) les propriétés matérielles et symboliques de ces espaces, négociant avec celles-ci et les valeurs qui leur sont prêtées (Martouzet 2002b). Prenons comme exemple l'idée que le quartier ne serait pas aussi durable que ce que la communication suggère. La négociation à laquelle se livrent les habitants qui partagent cette idée va consister à tenter de faire se rapprocher l'image du quartier tel qu'il devrait être et le quartier tel qu'il est perçu. Cette posture poursuit l'objectif de réduire le décalage, c'est-à-dire la dissonance cognitive (Watzlawick *et al.* 2000) entre ces deux représentations pour augmenter la satisfaction résidentielle. Nous distinguons dans notre corpus deux types de stratégies qui illustrent comment la réception de l'espace (pratiqué, vécu) est inséparable de l'accueil réservé au discours sur l'espace (de projets) ainsi qu'à ceux qui le portent.

La première est une stratégie individuelle qui consiste à prendre ses distances vis-à-vis du discours pour évoquer le quartier sans se soucier du fait qu'il soit présenté ou non comme durable. Les habitants qui suivent cette stratégie agissent sur leur prise en compte du discours officiel pour altérer le décalage entre celui-ci et l'espace tel qu'il est perçu. Certains avancent ainsi que, même si leur matérialisation ne sont pas aussi abouties qu'elles pourraient l'être, les ambitions affichées ont tout de même pour conséquence une attention prêtée à l'aménagement du quartier supérieure à ce qu'elle serait dans un projet moins médiatisé. Les habitants qui suivent cette stratégie défendent l'idée que l'affichage de grandes ambitions – en matière de développement durable ou non – rassurent sur la qualité du projet, le sérieux des entreprises investies, le respect des derniers standards ou normes en vigueur, en un mot que le projet est moderne et bien mené, et que concepteurs et élus ont décidé de « prendre soin » des habitants (Laffont *et al.* 2015). Leur stratégie consiste à construire une représentation des ambitions affichées qui les réduit à des considérations pragmatiques, réalisables et *in fine* constatables.

> *Est-ce que ça change quelque chose maintenant ? Non, juste dans le sens où ça me rassure, où je me dis qu'il va pas y avoir n'importe quoi de fait. Voilà, c'est juste ça… mais après ça change rien du tout (HN10).*

> *Personnellement, tout ça ça me faisait penser que c'était un projet plutôt bien pensé. Et le fait que la Mairie soit derrière, pour moi, ça limite beaucoup la prise de risque, parce que la Mairie a intérêt, pas seulement pour ce bâtiment, a intérêt à avoir un grand centre de vie à la Confluence, qui soit viable. Le fait que le Conseil Général vienne là, le fait qu'ils aient attiré beaucoup d'investisseurs privés pour bâtir, le fait que ce soit la première tranche… ils peuvent pas trop rater la première parce qu'après ça saura pour la deuxième. (…) Donc c'était faire confiance et en même temps c'était penser que c'était la Mairie, donc pas un intérêt privé mais un intérêt public qui soit derrière, et la Mairie avait intérêt à réussir cette opération pour la publicité que ça fait, et pour finir. Parce que la Confluence ça ne fait que commencer là, donc si elle veut que tout se fasse bien et que la perception finale soit positive, elle ne peut pas se permettre de rater au moins le début. (HL17)*

> *Tout ça quand même, au niveau esthétique, ça a quand même été hyper soigné, cohérent et ouais… c'est vrai que c'est stylé je trouve, y a quand même une volonté de faire les choses correctement, je pense que c'est quand même du mobilier qui doit avoir son coût… Ou alors ils ont très bien pensé le design. Mais en tous cas ça a été finalisé quoi, ils nous ont pas mis un truc à l'arrache… (…) Tu vois le parc, c'est quand même phénoménal… bon, peut-être qu'à l'échelle d'un grand projet urbain comme ça c'est pas un investissement énorme pour une ville, je sais pas trop mais je trouve ça agréable et réussi… Et quand je vois le prix qu'il faut mettre soi-même pour planter son jardin avec quelques arbustes, c'est un coût ! (HN19)*

Alors on a la chance que ce quartier qui est l'œuvre et l'aboutissement de notre maire actuel, Collomb, est très choyé au niveau entretien propreté. Il y a des équipes de balayage qui passent deux, trois, quatre fois par jour. Ça, c'est un privilège qu'on doit au maire. (…) Je sais que c'est le bâton de maréchal de notre maire qui y attache beaucoup d'importance donc il en prend soin et il veille particulièrement à l'évolution de ce quartier. (HL14)

La seconde stratégie est totalement inverse et consiste à se servir du discours officiel et de celui des concepteurs pour agir ou tenter d'agir sur l'espace. Plus qu'un rejet de l'espace tel qu'il est, s'opère pour eux la construction d'une opposition à ceux qui sont considérés responsables du décalage perçu entre communication et réalité : la municipalité, l'aménageur, les promoteurs, etc. Cette stratégie va, contrairement à la première, être collective et s'élaborer contre ceux qui ont la responsabilité de ce qui a été fait ; la responsabilité de l'aménagement de l'espace, d'une part, celle du contenu des discours officiels, d'autre part. Nous retrouvons ici l'opposition classique entre gouvernants et gouvernés. La stratégie du groupe des habitants consiste à tenter de se servir du contenu du discours officiel pour faire pression sur le contenu du projet ; on peut donc commencer à parler d'enrôlement (cf. chapitre 7, partie 2.2.1.).

Mais faut se battre, faut se battre contre eux en plus, alors qu'ils ont déjà une logique d'écoquartier donc ils devraient plus nous aider qu'autre chose. (…) Je reste sur l'idée que c'est un écoquartier… et même si ç'en n'est pas vraiment un, je ferai tout pour que ça le devienne. Donc pour moi, j'ai déjà inclus l'idée que c'était un écoquartier, c'est déjà un écoquartier… à nous de faire en sorte que nos actions puissent étayer le fait qu'on appelle ça un écoquartier. Et je pense qu'on peut être aidé par la ville et tout ça… (HN14)

Oui, quand on gratte le vernis c'est plus léger ouais. (…) Mais c'est vrai que dans l'idée de se mettre des moyens… Après, là y a 2013 capitale verte, moi je compte bien profiter de… parce qu'ils veulent mettre en lumière ce qui se fait de bien au niveau de l'environnement, enfin au niveau du développement durable sur Nantes, donc ce serait le moment de profiter… On va essayer en tous cas de profiter de l'occasion pour qu'il y ait des choses qui s'enclenchent plus facilement, plus rapidement du moins. (HN5)

Ceci dit ça fait aussi partie de ce que je vais reprocher au quartier, il a pas d'identité, il va peut-être s'en forger une… mais apparemment pas avec les gens qui y vivent, puisqu'on ne nous interpelle pas pour le faire vivre et qu'il y a aucune cohérence dans comment on le présente, dans l'identité qu'on lui donne, dans ce en quoi le reconnaît. On pourrait dire aux gens « voilà c'est un écoquartier, machin » et on se positionnerait à partir de ça, on en est aussi capables je pense. Mais dans la mesure où on ne nous dit pas ce qu'est censé être ce quartier, comment on se positionne nous par accord ou désaccord ? C'est ça le truc, on ne peut pas être en accord ni en désaccord. (HL12)

Après, moi je le dis franchement je suis un irréductible gaulois donc moi ce qui m'amuse dans ces cas-là, enfin ce qui m'amuse… ce que je trouve intéressant dans ces cas-là, c'est que en attendant y a une brèche qui est ouverte donc… Moi ce que j'espère c'est que ces éco-citoyens, entre guillemets, qui doivent bien se gausser qu'on puisse les imaginer comme ça, aient justement cette finesse de se dire à un moment « ah ouais d'accord, donc si j'habite un écoquartier, je suis un écocitoyen, ouais d'accord » et d'utiliser le discours politique pour retourner l'affaire et dire « dans ces cas-là, on a des besoins, dans ces cas là on veut pousser le projet un peu plus loin, dans ces cas là ça servait à rien de nous faire des jardins familiaux si vous nous mettez pas ça en place » et on avance. Donc à la limite, au-delà du constat même qu'effectivement là on est dans un véritable projet de vitrine, est-ce qu'on peut pas justement se servir de cette avancée-là, aussi minime soit-elle, pour mettre le pied à l'étrier et enfourcher la bête et se dire « bah, poussons, assumez maintenant ! », dire aux politiques « assumez jusqu'au bout, c'est un écoquartier, OK, et ben on y va ! ». (HN11)

L'idée centrale est qu'une fois que des ambitions, notamment en matière de développement durable, ont été affichées et communiquées, elles engagent les responsables, particulièrement les responsables politiques. Ces derniers seraient alors dans l'obligation de s'y tenir, faute de quoi ils perdraient toute légitimité à se réclamer du développement durable. Pour les habitants, l'enjeu du rapport de force est donc de mettre politiques et techniciens face à ce qui est selon eux une incohérence, pour les enjoindre à la faire disparaître ou, du moins, à la réduire. L'objectif est de rapprocher l'espace tel qu'il est perçu de la représentation de ce qu'il devrait être. Ceci reflète à la fois une croyance forte en l'importance de la parole donnée et en la capacité d'agir des pouvoirs publics, puis en une certaine vision du citoyen comme ayant un réel rôle à jouer dans la cité[1].

2.2.4. Habiter la ville contemporaine : valorisation individuelle et distinction sociale

Cette idée d'implication de l'habitant dans le bon fonctionnement du quartier ou dans sa mise en conformité avec les principes du développement durable est à la fois un marqueur d'appartenance – on se représente comme partie prenante de l'urbain en train d'advenir – et une manière de se valoriser individuellement et de se distinguer socialement en signifiant que l'on fait partie de l'innovation qui est à l'œuvre dans le projet. Cette idée est particulièrement sensible chez les personnes qui constituent une figure habitante[2] des écoquartiers : celle du « pionnier ». Ce sont les habitants eux-mêmes qui utilisent ce terme pour désigner (le plus souvent s'auto-désigner) ceux qui sont arrivés les premiers mais surtout ceux qui sont censés avoir les convictions les plus conformes à l'idéologie durabiliste et qui adhèrent le plus explicitement au contenu des projets. Ce vocabulaire fait d'ailleurs écho à celui qui est employé dans la sphère médiatique[3] lorsqu'il est question des premiers habitants de la ville durable.

> *Au départ, c'est ces bâtiments-là qui ont été les premiers construits dans le projet là. Après sont venus les bâtiments privés de l'autre côté et puis maintenant il y a un autre immeuble qui se construit là. Pour la rue quoi, mais autrement y en a plein évidemment de l'autre côté. Mais donc on a été les premiers donc ça, enfin pour moi c'était un petit peu comme si on était des pionniers quoi. De la… pionniers du projet, euh… (HN1)*

> *HN12 : Oui, mais après tout le monde fait partie du quartier… Tout le monde doit le faire vivre aussi. Après, tout le monde s'engage ou pas mais tout le monde doit être informé a minima.*
> *HN13 : Alors, peut-être que les nouveaux habitants penseront différemment parce qu'il y a plus de choses de fait, mais nous en tant que pionniers…*
> *HN12 : Pourtant on était vraiment les premiers, y avait rien d'autre donc…*

> *On est à la Confluence, le nouveau quartier à la mode de Lyon. (…) On vient pour le nom, pour l'image, pour la marque, pour la marque Confluence. Et quand on a un truc comme ça, on est trop content d'inviter les gens et de dire « venez voir j'habite à la Confluence ». On est fier d'habiter à la Confluence donc c'est en ça que c'est le quartier à la mode et que c'est entre guillemets bobo. On est quelques-uns comme ça à*

[1] Nous questionnons la représentation que les habitants se font de leur propre rôle dans la partie 2.1. du chapitre 7.
[2] Nous n'employons pas ici le terme de figure dans le sens d'une interprétation scientifique de figure idéal-typique (Audas 2011) mais dans un sens commun plus ou moins synonyme de « personnage marquant » pour nommer la manière dont les enquêtés s'auto-désignent.
[3] On le retrouve aussi sous la plume de certains chercheurs mais elles ne désignent pas seulement les habitants mais aussi (et surtout) les élus et professionnels de la ville (Emelianoff et Stegassy 2010) voir les écoquartiers eux-mêmes (Bonard et Matthey 2010 ; Charmes et Souami 2009).

aimer le quartier, à aimer l'image qu'il renvoie et à être des pionniers, mais bon c'est une part qui est minime, c'est pour ça qu'on peut pas dire que c'est un quartier bobo en tant que tel parce que je pense que si on disait aux mecs qui sont dans les logements sociaux en face ils comprendraient pas. Mais moi en tout état de cause, oui, je suis un bobo en devenir à la Confluence. (HL3)

Et puis moi j'étais très contente d'être un pionnier, moi ça me plaisait vraiment de me dire ça. J'ai gardé toute la documentation de tout ce qui se fait depuis le début dans le quartier, toutes les brochures que j'ai récupérées, j'ai gardé tout ça. Voilà, je trouve que c'est une chance. (…) Mais c'est vrai qu'il faut… Pour moi, comme je trouve que c'est une chance d'être ici et que je pourrais pas être propriétaire, j'aurais pas les moyens à 6 000 € le mètre carré, c'est inimaginable donc bon… (HL9)

De ce côté-là, c'est beaucoup de location. On nous a dit que c'était 80% d'habitants propriétaires. Mais non, c'est plutôt 80% de locataires, ce qui change les choses, ça fait des problèmes dans les parties communes, des choses comme ça. Nous on connait les voisins, y avait un esprit pionnier au début, avec les deux trois familles qui habitaient dans le chantier, on avait les mêmes problèmes avec Nexity, on se mettait ensemble… donc on a gardé un peu ce noyau-là mais les nouveaux qui arrivent on voit pas. (HL16)

Le mot « pionnier » introduit la notion de conquête, ici à la fois spatiale et idéologique, et l'idée d'action sur l'espace, le pionnier se plaçant dans une démarche active (Martouzet 2013). Il éclaire les logiques d'adhésion et de distinction en mettant en évidence qu'il ne s'agit pas seulement de faire siennes les valeurs du développement durable ou du projet urbain, mais aussi d'adhérer et de montrer qu'on adhère à une certaine vision de la contemporanéité. Il y a derrière cette figure un aspect « en être » – participer au mouvement – qui témoigne d'une certaine recherche de distinction. Le pionnier se distingue à la fois de ceux qui n'ont pas fait le choix de venir vivre dans un quartier dit durable et de ceux qui y vivent sans adhérer plus que cela à ses valeurs. Pour les habitants qui utilisent ce terme, le pionnier serait celui qui correspond au stéréotype du « bon citoyen », respectueux des valeurs et impliqué dans leur diffusion (cf. chapitre 7, partie 1.1.2.). Il y a dans cette posture une forte composante morale, l'idée qu'il y aurait les « bons » habitants, dont les valeurs et les pratiques seraient en cohérence avec le projet du développement durable, et les « mauvais » qui, soit parce qu'ils ne s'en préoccupent pas soit parce qu'ils les critiquent, seraient en contradiction avec ces valeurs. La diffusion du caractère moral du développement durable n'est donc pas uniquement le fait des destinateurs des projets mais est bien au cœur du déploiement de cette idéologie.

Se présenter (et se représenter) comme « pionnier » est l'opportunité[1] de distinction et de valorisation individuelles (à la fois dans le cadre de l'entretien et en dehors) la plus aisément identifiable dans les discours des habitants. Elle n'est pas la seule. S'il est difficile d'en dégager une liste exhaustive et juste – tant il est rare qu'un individu ne se saisisse que d'une seule des modalités et qu'elles ne s'imbriquent pas dans les discours –, elles suivent plusieurs logiques. Se saisir d'une opportunité de valorisation ou de distinction peut ainsi alternativement consister à se mettre en avant par la qualité de ses goûts ou de ses choix, par l'originalité matérielle de son espace de vie ou par sa participation à l'innovation spatiale et sociale en cours. Dans tous les cas colligés, la réaction de l'autre – qu'il soit proche parent, riverain ou visiteur – qui est escompté est la reconnaissance de la justesse des choix effectués, la curiosité

[1] Nous préférons ici arbitrairement le terme d'opportunité de distinction à celui de stratégie, considérant que si les habitants font le choix intentionnel de se saisir, ou non, des éléments symboliques ou matériels de leurs espaces de vie qui leur permettent de se valoriser ils n'en sont pas à l'origine. Il s'agit donc d'une action stratégique et intentionnelle fondée sur la capacité des individus à se saisir de ce que l'espace leur offre.

voire l'admiration de l'espace ou encore l'envie ou la jalousie vis-à-vis de l'image de l'espace ainsi projetée (cf. chapitre 2, partie 1.1.4.). Est attendu de cette réaction qu'elle soit *in fine* transférée vers l'individu, à la fois par une valorisation de sa propre image et par le bénéfice de celle que lui procure son appartenance au groupe social des habitants, lui aussi valorisé.

Une façon de se valoriser procède par la montée en généralité des motifs d'une adhésion individuelle aux caractéristiques du projet. L'idée centrale est que le fait d'habiter là est – ou puisse être – interprété par autrui comme un témoignage du bon goût de l'enquêté et de sa capacité à effectuer de bons choix. Dans les témoignages récoltés, cela prend le plus souvent la forme de comparaisons de la représentation du projet à celles d'autres espaces connotés négativement. Ces espaces sont soit des espaces fréquentés antérieurement et présentés dans le parcours résidentiel (ci-après la banlieue pavillonnaire nantaise), soit des espaces voisins (ici le grand ensemble voisin) ou encore, plus généralement, le prototype des formes d'urbanisme et d'architecture (ici le pavillonnaire et les grands ensembles).

> *Ouais, moi je suis très fan de tout ce qui est architecture un peu décalée. Parce que voilà, la dernière chose dans laquelle j'aurais voulu vivre, le dernier lieu où j'aurais voulu vivre, c'était dans les pavillons Phoenix, voilà tous les trucs… Moi, je préfère les partis pris un peu osés, voire un peu ratés tu vois, mais des fois ce qui rate c'est des fois ce qui réussit dans le temps parce que ça marque les esprits, au moins quelque chose qui ne laisse pas indifférent… et qui soit pas fait pour plaire à papa, maman et leurs enfants, les gens qu'ont pas de goût… et tu vois, je voulais pas les trucs tous lisses avec des murs crème, des petits trucs cucu… (HN19)*

> *Et puis y a aussi un contraste entre les cités qui sont juste derrière et celles-là qui sont juste neuves quoi. Ça fait un contraste assez incroyable. En fait on dirait qu'ici ça fait très très chic entre guillemets. C'est le ressenti que j'ai eu de tous mes amis qui sont passés me voir. Ils m'ont dit que ça faisait très propre, très classe. Je sais que moi quand je me ballade des fois derrière, ça fait un peu moins propre que ces bâtiments-là en fait. Ça fait vraiment un grand décalage. (…) Si j'habitais en face je me dirais « bah ouais je préfèrerais habiter là-bas ». On rend les gens envieux sans le vouloir et après y en a qui le font exprès bien sûr… Mais, oui, des fois on rend les gens envieux et de loin on donne l'impression que les choses ne sont pas vraiment accessibles alors qu'elles le sont et c'est un peu dommage. (HN20)*

Cette comparaison conduit les enquêtés à se représenter comme vivant dans un endroit qui se démarque et qui, ce faisant, leur permet de se démarquer. Ils font appel à la fois aux propriétés matérielles qui spécifient le projet comme original ou novateur et à la médiatisation autour de celui-ci qui permet de se valoriser comme « la personne qui habite là » sans que, par exemple, les proches n'aient à en faire la visite. Cette opportunité de valorisation semble indépendante du jugement porté sur le projet, une attitude défavorable vis-à-vis d'un aspect (esthétique ou symbolique notamment) n'empêchant en effet nullement de mobiliser cet aspect lorsqu'il s'agit de faire remarquer l'originalité de l'espace.

> *Déjà, c'est la couleur des appartements, c'est pas tous les jours qu'on voit des couleurs comme ça dans les appartements je pense. C'est aussi l'eau qui traverse dans le quartier, c'est aussi la partie éco qu'ils ont mis là-bas pour les déchets, ça aussi ça fait se démarquer un peu le quartier. (…) Là, j'aime bien les façades comme ça, pas celui qui a brûlé mais ces trucs je trouve ça sympa. En fait quand je suis arrivée ici je me suis un peu dit « Georges Orwell, 1984 », un truc un peu futuriste. En plus, quand je suis arrivée y avait vraiment pas beaucoup de gens, c'était un peu une ville fantôme, c'était bizarre. Donc je trouve ça… enfin ça interpelle, c'est pas commun, ça me plaît bien. Celui-là aussi qui est tordu j'aime bien. (HL7)*

Moi, personnellement, c'est vrai que je trouve ça plutôt sympa parce que c'est original, de toute façon ça existe nulle part ailleurs à Lyon donc c'est vraiment… vraiment spécifique. (…) Donc voilà un petit port de plaisance à Lyon c'est quand même exceptionnel, y aura peut-être des pêcheurs ou des choses comme ça. (…) Donc c'était vraiment Confluence, Confluence dans les journaux, de partout, d'ailleurs c'est passé à la télé parce que c'est un peu particulier le centre commercial comme il a été fait, notamment le dessus, c'est tout des leds et donc la nuit c'est super beau, on voit ça nulle part ailleurs, ça change un peu… (…) Je trouve vraiment le quartier vraiment sympa. Sympa au niveau de c'est quelque chose qui change de ce qu'on connait. (HL15)

Outre les références à la presse, le fait que Confluence et Bottière-Chénaie se démarquent de l'urbain « classique » ou « habituel » est essentiellement justifié par les habitants par les caractéristiques esthétiques et technologiques de ces projets qui en font des espaces où l'innovation se déroulerait. Ce caractère novateur est largement mis en avant lorsque les habitants évoquent les opportunités de distinction que leur offrent ces deux espaces. L'idée, ici, est qu'habiter un espace de l'innovation c'est participer à celle-ci, ce qui rejaillirait de sitôt sur l'image des individus impliqués. C'est se présenter et se représenter comme innovant soi-même, donc s'inscrire dans la dynamique positive du progrès.

Euh… Je ne sais pas, c'est… pour moi c'est une vision d'avenir. C'est des logements qui sont très différents les uns des autres, mais neufs, et pour moi le neuf c'est vraiment important. Ils sont pensés, conçus pour être dans le même quartier. C'est tout un quartier qui sort de terre quoi. C'est vraiment… oui, c'est novateur quoi. Et c'est plutôt une réussite. J'aime bien, ils sont tous différents, bon les petits logements en bois là… bon ça fait rien, ça fait de la variété. On aime plus ou moins les choses mais voilà c'est des essais, je trouve ça plutôt réussi, ouais. (HN1)

Je le trouve intéressant et je trouve intéressant de voir comment ça a été fait et de pouvoir en suivre l'évolution, comment ça va vivre. Je trouve que c'est intéressant parce qu'il y a quand même des solutions originales oui, probablement. Du point de vue des urbanistes je pense que c'est quand même un peu innovant. (HN6)

C'était bêtement d'être dans le nouveau quartier de l'agglo, y avait aussi un peu de ça, faut le dire… c'était d'être en centre-ville et le sentiment de participer à quelque chose. J'avais aussi ce sentiment-là de participer au renouveau de la ville. Mais vraiment, j'avais ce sentiment que bon voilà, on a toutes les constructions très bourgeoises et très centre-ville et très tradition lyonnaise, la bourgeoisie chrétienne comme elle se veut et qui entretient très bien le centre-ville. Et ici le sentiment de vraiment rentrer dans un projet, un projet de territoire, voilà de faire partie du projet de territoire, avec le développement d'un quartier qui va encore grandir sur les quinze prochaines années. Et de se dire qu'on allait être dans les premiers immeubles qui se feraient, qu'on s'inscrirait dans une vraie démarche de projet durable, ce qui est quand même assez nouveau sur des constructions même au niveau national, voilà y avait toutes ces choses-là où on avait l'impression d'être un peu… on participait de l'innovation. (HL13)

Bottière-Chénaie et Confluence étaient des projets en cours de réalisation au moment de notre enquête[1]. Outre le fait d'être partie prenante de l'innovation ou de la rénovation de l'image de la ville, ils offraient aux habitants une situation qui était pour la plupart d'entre eux inédite : être les premiers habitants d'espaces en cours de transformation. Une situation qui, aux yeux de certains, rendait plus explicite encore leur inscription dans une dynamique, un mouvement. Cette caractéristique est souvent mobilisée dans leurs discours comme preuve du dynamisme

[1] Ils le sont toujours (cf. chapitre 5, partie 4.1.).

économique de la ville ou de l'innovation en cours. Certains habitants revendiquent leur appartenance à cette dynamique ou se réjouissent de l'évolution quotidienne dont ils sont les témoins privilégiés, ce qui les valorise en retour puisqu'ils se représentent, et sont représentés, comme des acteurs du progrès de leur ville d'abord, progrès de la société ensuite.

> *Et bien j'aime beaucoup. C'est ça que j'apprécie… Le changement c'est maintenant [rires]. Non, mais c'est ça, j'aime beaucoup le changement en fait, je trouve que c'est pas mal, y a quelque chose. Chaque jour en fait ça évolue, on n'est pas dans un quartier où tout est fait. (…) Je me vois vraiment comme étant dans un projet. Je pense que ça va se développer après dans le futur, aujourd'hui on est un petit peu la phase test entre guillemets pour voir comment ça se passe. C'est important, je pense qu'il faut aussi des gens qui testent, des cobayes. Je suis un cobaye. Non, on va pas dire ça, mais moi ça m'intéressait un peu de venir voir comment ça allait se passer, expérimenter. J'aime bien voir un peu comment ça fonctionne. Je pense que je me serais peut-être un peu fait chier dans un quartier commun. Là au moins y a des trucs qui se passent, ça bouge. (HN17)*

> *Donc j'adore ça, ce chantier, c'est tellement un signe de vie, en même temps la technique est monstrueuse, ils utilisent des techniques pas possibles pour construire les bâtiments, j'adore. Et c'est une forme de vie, dans un quartier comme ça, on dirait que tout est déjà fait et à côté il y a une espèce de vie. C'est rare, dans une ville il y a pas tant de vie que ça finalement, tant de changements tous les jours, on a l'impression que c'est en accéléré qu'on voit le film. Ça par exemple ça me plait ! Ça donne une impression de vie, de dynamisme, même de prospérité économique d'une certaine façon. Parce qu'on se dit « voilà, on parle de la crise tout le temps » et là tu regardes les panneaux solaires, t'essayes de calculer le prix du panneau solaire, y en a déjà pour… y a quand même de l'investissement quoi, y a de l'argent qui se met là-dedans ! (HL11)*

> *L'ambition de Lyon, depuis des années et des années, ça a toujours été de devenir une ville internationale. Et en France, y a Paris et c'est tout. Y a vraiment la notion de décentraliser et bon Marseille est en chute libre, Lille et Toulouse et Bordeaux ils essaient de pousser mais, moi comme je vois les choses, c'est Lyon qui va émerger comme étant la deuxième ville de France et ce projet ce sera un petit peu « ah ouais Lyon c'est la ville où il y a le nouveau quartier et tout ». (…) Mais ouais, à mon avis c'est vraiment mettre Lyon sur une carte au niveau international pour attirer plein de monde. Voilà, ils veulent lancer l'effet boule de neige comme ça, c'est un des moyens qu'ils ont je pense. Et à chaque fois qu'on parle de Lyon pour donner un exemple, hop on donne l'exemple Confluence. Voilà, c'est pas faux. Et en même temps ça fait plaisir. (HL20)*

L'importante place de l'image dans les projets, décriée lorsqu'elle est considérée comme de l'affichage en décalage avec la réalité des réalisations (cf. parties 2.1.2 et 2.2.3), est ici appréciée favorablement puisqu'elle permet d'en bénéficier et de se distinguer comme faisant partie d'un projet en vue. La quantité de visiteurs – professionnels, journalistes ou touristes – qui photographient ou commentent les bâtiments ou le quartier conduit parfois les habitants à dire qu'ils se sentent comme « *au zoo* » (HN1) ou uniquement là pour « *peupler la vitrine* » (HL13). *A contrario*, elle est souvent jugée positivement car elle est aussi le signe de l'exceptionnalité ou de l'originalité (espérée ou projetée) de l'espace et donc vue comme un potentiel de valorisation. Il est ainsi gratifiant de trouver « banal » ou « quotidien » un espace apparemment exceptionnel pour d'autres, particulièrement si ces « autres » sont considérés comme ayant un jugement aiguisé parce qu'ils sont journalistes ou professionnels de la ville.

> *Comme moi je suis très disponible, je reçois, chaque fois que j'ai une demande comme la vôtre, je reçois. Y a FR3 qui est venu, des gens de l'école d'architecture, enfin bon… j'ai vu plusieurs personnes. C'est*

considéré, alors je sais pas où hein, mais comme un quartier pilote, qui est à visiter. Tous les, enfin surtout le vendredi, y a des gens qui viennent en groupes, presque comme des Japonais, avec l'appareil-photo, visiter. Ça a cette réputation-là, l'écoquartier, le quartier pilote, l'architecture nouvelle. Sauf que les gens qui y habitent ne sont pas… non, pour eux c'est un petit peu un quartier ordinaire quoi. (HN1)

C'est un peu bizarre quand même. C'est vrai qu'en fait y a tout le temps du monde qui vient, c'est comme si en fait tu es dérangé dans ton intimité ou un truc comme ça. Peut-être que c'est aussi sympa, ça permet de voir que voilà c'est un quartier intéressant, ça attire quand même des gens. Y a un certain nombre de choses qui rentrent en jeu sur ça. Ça fait un peu bizarre en même temps, parce que voilà c'est comme ça, quand le quartier attire des gens, t'es obligé d'accepter ça et de vivre ça. Mais je trouve qu'aussi c'est sympa, y a pas de mal à ça, c'est bien. C'est intéressant. (HN7)

Moi je vois ça comme ça, quand on voit quelque chose de beau, qu'on trouve original on le prend en photo. C'est plutôt flatteur. Moi quand j'ai vu pour la première fois le bâtiment orange je l'ai pris en photo. C'est original quoi. Voilà, c'est normal. (HL12)

Donc pour moi la vitrine ne me gêne pas parce que c'est tout anonyme, les gens qui passent je trouve qu'ils ont bien de la chance de circuler dans mon quartier, parce que c'est le plus beau de Lyon. Voilà ce que je trouve, je trouve qu'ils ont bien de la chance… Alors, vitrine par rapport au fait que c'est connu. Moi ça ne me gêne pas du tout parce que c'est une promotion d'un quartier exceptionnel, différent de tout dans Lyon, admirablement bien conçu donc moi je trouve que les gens ont bien raison de venir avec tous les appareils, tout… Ça ne me gêne pas. Au contraire, ça me montre que finalement j'ai bien choisi. (HL1)

De la même manière, une image supposément négative de l'espace de vie, comme peut l'être la critique du positionnement haut de gamme de Confluence ou de son aspect « bling bling » par la population de Lyon, peut être retournée par ceux qui l'habitent, particulièrement s'ils ne se reconnaissent pas, ou pas totalement, dans cette image. L'image de quartier bourgeois de Confluence peut ainsi devenir flatteuse lorsqu'elle permet à certains enquêtés de se positionner comme ceux qui ont réussi à intégrer le quartier sans être bourgeois[1].

Mais ce qui est marrant dans ce quartier c'est que tout le monde connaît plus ou moins le principe à Lyon donc du coup tout le monde est demandeur, « alors c'est comment Confluence ? », on se sent toujours obligé d'en parler. Ça, là-dessus c'est un peu… en même temps on en parle mais on parle un peu que de soi du coup au bout d'un moment c'est un peu saoulant et puis c'est tout le temps la même question. Les gens sont vachement… je sais pas comment dire, ils sentent qu'il y a un truc derrière justement un peu trop… Enfin moi dans les gens que je connais, ils sont un peu plus critiques qu'émerveillés. Ils sont « ah mais tu vis dans un quartier de bourges. Ça te fait rien ? », c'est un peu ça les discours qui revient très souvent. (…) Après je vais pas dire que je suis mal, c'est sympa de vivre ici, y a pas de soucis. (HL2)

Donc ouais y a beaucoup de comm' et j'en suis très contente, c'est très bien fait et ça participe de la vie du quartier et de la construction du quartier en fait. Le regard que peuvent avoir les autres dessus en fait, y a plein de comm', si bien qu'il y a plein de gens qui viennent ici avec leurs appareils photos, tout le monde pose des questions, ça faut partie des choses que j'aime bien. (…) Moi ça me plaît. Je suis super fière à chaque fois que j'en ai l'occasion de faire venir des gens, je suis super contente de dire « regardez comme c'est chouette », je suis super fière ouais. (…) Donc c'est bling bling dans le sens où pour moi c'est quand même des produits de luxe, y a beaucoup d'argent qui a été investi, par le privé, par le public,

[1] Le terme est ici utilisé dans un sens commun. Sociologiquement parlant (Bosc 2008), il n'y a probablement aucun bourgeois parmi les habitants de Bottière-Chénaie (nous n'en avons rencontré aucun) et ils sont peu nombreux à Confluence (nous avons rencontré deux personnes appartenant à la grande bourgeoisie lyonnaise).

> *y a eu toutes les phases en amont, énormes, avec ce que ça a accouche mais je veux dire ça aussi ça fait partie du fait que c'ait été bien fait. (…) C''est un projet complexe et je suis très contente d'habiter là, j'en suis très fière. (HL11)*

> *Je trouve que ça change de tout ce qu'on a vu. C'est énormément critiqué, énormément pris en photo, t'as des gens du monde entier qui viennent ici, c'est incroyable. Ça fait quinze mois que j'habite là et chaque fois que je regarde par la fenêtre je vois des gens qui photographient de tous les côtés, donc y a quelque chose de nouveau qui intéresse. Ça fait cobaye. Moi j'apprécie, j'apprécie parce que je trouve qu'il y a quand même une idée qui ressort et qui n'est pas vue donc ça c'est intéressant. (…) Donc franchement c'est The quartier quoi, The quartier de Lyon. Et puis tu dis aux gens « t'habites où », « à la Confluence », « wouahou, comment t'as fait ? ». Tu vois, ils sont déjà très au fait, le quartier est très prisé. (HL5)*

Au-delà des opportunités de valorisation et de distinction qu'offrent Confluence et Bottière-Chénaie à leurs habitants, ces extraits révèlent l'importance de la représentation de soi dans le processus de représentation de l'urbain (et *vice versa*). Représenter les espaces étudiés, et plus généralement l'urbain contemporain, c'est en bonne partie pour les habitants interrogés se représenter dans la ville comme membre de leurs groupes sociaux d'appartenance ainsi que se représenter dans la hiérarchie sociale (cf. chapitre2, partie 2.2.4). Se poser comme participant au mouvement, à l'innovation, à la contemporanéité et revendiquer ces valeurs est une manière pour eux de s'identifier comme membre d'un groupe ayant une appartenance spatiale. Habiter Bottière-Chénaie ou Confluence est ainsi un signe de distinction socio-spatiale[1] qui se décline aussi à l'échelle de la ville, puisque cela signifie aussi habiter Nantes ou Lyon, avec tout ce que cela peut véhiculer, notamment lorsque cela est fortement associé – comme c'est le cas ici – aux politiques de métropolisation en cours.

D'une certaine manière, c'est se positionner comme un « gagnant » au regard des politiques actuelles. Ce que ces opportunités de valorisation et de distinction montrent, à travers l'attention portée sur les espaces considérés et leurs habitants par d'autres individus et groupes, c'est la manière dont les habitants interrogés pensent leur espace en le délimitant spatialement mais surtout en se définissant comme un « nous » vu par un « eux ». Les représentations que se font les habitants des propriétés des projets, que celles-ci soient urbanistiques, architecturales ou sociales, et surtout le fait qu'elles sont largement partagées, ne témoignent pas seulement de l'univers des représentations de la ville contemporaine mais de l'appartenance de la plupart des acteurs à un groupe social qui se différencie des autres tout en s'unifiant lui-même au-delà de la seule coprésence. Il en est ainsi car ces représentions intègrent les espaces considérés (cf. chapitre 2, partie 2.2.4.) : les images de Confluence et Bottière-Chénaie découlent aussi de ce que leurs habitants en font, et donc de la manière dont ils se les représentent et des valeurs qu'ils lui confèrent. C'est pourquoi ces deux projets correspondent bien à des espaces reçus (cf. chapitre 3, partie 2.1.), qui sont des emblématiques qu'ils sont d'une contemporanéité (désirée ou opportuniste), esthétiquement diverse, « verte », technologique et mixte. De manière générale, les représentations des habitants interrogés jouent à la fois leurs rôles informatif, de régulation des rapports sociaux et *in fine* opératoires puisque l'espace reçu est mis en cohérence avec les aspirations des habitants.

[1] Un signe parmi d'autres puisque, comme démontré au chapitre 7, cela ne signifie pas que le groupe soit homogène.

Transition VI

Nous avons exploité dans le chapitre 6 les discours collectés à Bottière-Chénaie et à Confluence afin de faire apparaître la variété et le commun des représentations des enquêtés. Ce travail dessine un premier portrait de l'univers de représentations de l'urbain contemporain. Cet univers est largement commun aux deux groupes sociaux des habitants et des concepteurs. Il conduit à constater que le décalage entre espace conçu et espace reçu n'est pas aussi important que suggéré par la deuxième hypothèse sur laquelle s'appuie la thèse. Ce portrait montre aussi que les contradictions étudiées apparaissent dans les discours – dans lesquels la place de la critique est conséquente – et sont largement identifiés par les enquêtés. Après un bilan des représentations identifiées dans le chapitre 6, cette transition aborde ces premiers résultats.

Des discours aux représentations, diversité et similitudes entre espace conçu et espace reçu

Nous avons tout d'abord montré que les discours des concepteurs de Confluence et Bottière-Chénaie sont uniformes, ce malgré leur défense de l'intégration des spécificités locales dans les projets (cf. partie 1.1.1.). Leurs représentations sont profusément imprégnées par l'air du temps, particulièrement par une inspiration postmoderne[1]. Parmi celles-ci : le processus du projet considéré comme prioritaire sur son contenu et ayant un horizon infini ; le refus de projeter les futurs usagers pour laisser place à leur appropriation en tant que clients ; la mixité comme particulièrement bénéfique aux locataires du secteur social ; l'architecte comme auteur-artiste. Ces représentations attestent de l'omniprésence idéologique du néolibéralisme et de ses déclinaisons postmodernes et durables (cf. partie 1.1.2.). Les entretiens révèlent que les concepteurs des deux projets adhèrent aux valeurs du développement urbain, ce malgré des attitudes souvent défavorables vis-à-vis de l'injonction à concevoir « durable » et de l'entrée du durable dans la production de l'urbain essentiellement à travers la technique, la règlementation et le marketing (cf. partie 1.2.1.). Outre la question du durable, les attitudes des concepteurs sont largement défavorables vis-à-vis de la mesure de la performance, même si certains saluent ce qui leur semble favoriser une amélioration qualitative des réalisations.
Ces éléments révèlent une représentation de la ville contemporaine comme technologique et de sa production comme technocratique (cf. partie 1.2.2.), marquée par la place croissante de l'ingénierie au détriment des professions « traditionnelles » de la conception de l'urbain (architectes, urbanistes, paysagistes)[2]. Les concepteurs entretiennent un rapport équivoque au développement urbain durable avec, d'un côté, une adhésion à ses valeurs et, de l'autre, une critique des contraintes qu'il impose et de la remise en cause qu'il introduit. L'injonction au développement durable est la première explication de la place centrale qu'occupe la contrainte dans les représentations que se font les concepteurs de la production de l'urbain. La seconde est la pression économique exercée notamment par les promoteurs privés (cf. partie 1.2.3.). Ces deux facteurs expliquent à leurs yeux la standardisation de la production et pourquoi la pratique de l'architecture se concentre beaucoup sur la conception de façades distinctives, contribuant ainsi à la production d'une architecture photographique.

---

[1] Le postmodernisme est ici compris dans une acception élémentaire, soit l'opposition aux propriétés associées au modernisme : homogénéité sociale, universalisme, projection des usagers pour faire leur bonheur contre leur gré.
[2] Notre travail conduit à penser que la représentation que se font les concepteurs du développement urbain durable correspond toujours assez largement à celle qu'identifiaient Jacques Theys et Cyria Emelianoff en 2001, soit une « *nouvelle version, plus évangélique que les autres, du discours technocratique* » (2001 : 130).

Nous avons ensuite montré que les discours des habitants sont plus divers que ceux des concepteurs, ce qui reflète des représentations plus variées (cf. partie 2.1.1.). Cette variété s'explique par l'absence d'une culture (ici professionnelle) unifiante, par une plus grande influence des propriétés des deux projets[1], par les différences dans la composition sociologique de leur population, et par la rencontre de ces deux aspects[2]. Celle-ci est particulièrement visible dans les justifications que les habitants donnent à leur présence sur les projets, qui diffèrent entre le fait de « venir » à Confluence et de « trouver un logement » à Bottière-Chénaie (cf. partie 2.2.1.). Cependant, dans les deux cas, les habitants se représentent comme des clients rationnels faisant des choix économiques judicieux et/ou comme des individus libres de se laisser séduire. Si la diversité des représentations des habitants semble importante c'est surtout parce que nous la comparons à l'uniformité relative de celles des concepteurs. La récurrence d'idées similaires dans leurs expressions est grande et il s'en dégage une unité qui permet de tirer des enseignements. D'abord, les représentations des habitants de Bottière-Chénaie et de Confluence font fortement écho à celles des concepteurs. La part de l'esthétique dans leurs descriptions et la mise en avant de la diversité architecturale constituent les fondements de leur interprétation de l'architecture photographique. Elle s'accompagne de la représentation des architectes comme travaillant dans une grande liberté formelle, ce qui renvoie à la représentation de ceux-ci comme auteurs-artistes. L'attitude favorable vis-à-vis des éléments de patrimoine valorisés dans les deux projets renvoie à la représentation postmoderne de l'importance des particularités locales. Comme les concepteurs, les habitants mobilisent simultanément patrimoine à conserver et innovation. De même, ils adhèrent largement aux valeurs du développement durable, au plan social comme au plan environnemental, tout en ayant des attitudes variables, souvent défavorables, vis-à-vis de sa mise en œuvre, abondamment critiquée (cf. partie 2.1.2.). La critique habitante est axée sur le fait que cette mise en œuvre n'irait pas assez loin ou qu'il s'agirait avant tout de *greenwashing*. Cela introduit la représentation largement partagée d'une ville contemporaine technologique, mixte et verte (cf. parties 2.1.3. et 2.2.2.). C'est ainsi que les habitants évaluent la correspondance des projets avec ce qu'ils se représentent comme étant le prototype de l'écoquartier, regroupant toutes ces caractéristiques (cf. partie 2.2.3). Cette évaluation, souvent négative, n'empêche nullement les habitants de se valoriser par le fait que leur espace de vie est vu par leurs proches, leurs voisins ou les visiteurs des projets, comme moderne ou innovant (cf. partie 2.2.4.).

Ce bilan confirme la pertinence des méthodes de recueil et d'analyse du matériau pour accéder aux représentations des acteurs. Cela conduit, moyennant les conditions de mise en œuvre définies dans le chapitre 5, à valider la troisième hypothèse sur laquelle s'appuie ce travail[3]. Les discours des concepteurs et des habitants permettent en effet de voir émerger un certain nombre de représentations partagées à la fois dans et entre ces groupes (voir ci-après). Ils sont à la fois suffisamment riches pour qu'il soit possible d'en extraire des informations subtiles et complètes et suffisamment centrés sur un petit nombre de problématiques pour que leur

[1] Des projets qui sont pour les habitants la principale, voire l'unique, référence à la ville contemporaine et donc objectivés comme tels, alors que les concepteurs ont plus tendance à les inclure dans une perspective générale.

[2] Nous faisons ici surtout référence à la différence entre les jeunes cadres primo-accédants de Bottière-Chénaie, dont l'objectif est de s'installer plus ou moins longuement, et les locataires aisés de Lyon pour qui Confluence est davantage un espace de passage, avec l'idée de faire l'expérience d'habiter dans « le » projet de Lyon. Ces objectifs distincts se traduisent dans les discours et en expliquent en partie la variété.

[3] Hypothèse énoncée de la façon suivante dans l'introduction : les discours portés sur des projets urbains particuliers et emblématiques par leurs concepteurs et leurs habitants rendent [leurs] représentations accessibles.

redondance confirme des tendances propres aux deux groupes sociaux. Les méthodes d'analyse de discours et de contenu s'enrichissent mutuellement pour permettre de voir, à partir du matériau brut, les différents niveaux de la pensée sociale que sont les opinions, les attitudes, les représentations et les valeurs des enquêtés. On peut constater comment des attitudes différentes peuvent référer à des représentations proches lesquelles découlent de valeurs communes. Les rôles descriptif, régulateur et opératoire des représentations sont mis en évidence et l'interprétation de leurs structures affine l'analyse, ce qui permet de dresser un portait des représentations de la ville contemporaine.

Des représentations conformes à l'idéologie dominante et en faible décalage

En resserrant le propos autour des représentations de l'urbain contemporain et en confrontant celles des habitants à celles des concepteurs, nous pouvons dire qu'elles se font écho et se compilent pour former un univers de représentations qui n'est celui d'aucun des deux groupes sociaux mais qui les regroupe et s'inscrit potentiellement dans une échelle plus large encore. Il nous semble que ce portrait établi par nos interlocuteurs est celui de la ville contemporaine. Pour ce faire, ils s'appuient sur cinq éléments de définition développés dans le chapitre précédent. Nous les énumérons dans les lignes suivantes sans que l'ordre ne soit significatif de leur importance, cette appréciation étant variable en fonction des acteurs.

- Le premier élément de définition est le caractère technologique : il apparaît aux concepteurs comme une traduction plus ou moins imposées d'impératifs en matière d'économies d'énergie ou d'outils de conception ; les habitants le voient comme un caractère distinctif de ces espaces à la fois aux plans de l'esthétique, de l'innovation et de la performance (énergétique notamment)[1].
- Le deuxième élément est l'aspect « vert »[2] : il est pour les habitants quasiment toujours assorti d'une attitude favorable et fait partie de ce qui est associé automatiquement au développement durable ; les concepteurs partagent cette représentations mais ont vis-à-vis d'elle une attitude souvent défavorable, leurs discours traduisant un regret de cette association, parfois qualifiée de « cliché » (même s'ils s'y conforment assez largement).
- Le troisième élément est la diversité esthétique des façades : pour les concepteurs, elle fait écho à ce qu'ils qualifient parfois de « gesticulation » à laquelle ils participent néanmoins ; pour les habitants, c'est le trait qui marque la contemporanéité et la durabilité des espaces au plan visuel et esthétique ; pour tous, cette diversité est associé à l'importance de mettre en avant l'identité des espaces par la conservation de traces patrimonialisées ou leur évocation dans les projets architecturaux.
- Le quatrième élément est le caractère de mixité : l'essentiel des enquêtés, concepteurs et habitants, adhèrent massivement à la valeur « mélange » et défendent – sans que sa définition ne leur apparaisse clairement – la mixité comme un caractère important de l'urbain contemporain, avec les grands ensembles comme figure repoussoir[3].
- Le cinquième élément est l'urbain considéré comme produit : les concepteurs s'y résolvent en refusant de projeter les futurs usagers, alors vus comme des clients à qui

[1] Comme nous le montrons au chapitre 7 (partie 1.1.), l'aspect technologique est associé aux normes et référentiels par les concepteurs mais aussi par les habitants qui y voient un aspect rassurant sur la qualité de la production.
[2] C'est-à-dire conforme à l'esthétique associée au développement durable : bois, végétation, zones humides, etc.
[3] Un phénomène qui est plus évident chez les concepteurs mais aussi présent chez les habitants.

il ne reste qu'à s'approprier le produit et dont ils se désintéressent plus ou moins une fois celui-ci livré ; les habitants se représentent comme des clients capables de se positionner sur le marché de l'immobilier, en faisant un choix le plus rationnel possible ou en laissant libre cours à leurs envies.

Nous référant à la théorie du noyau central, nous considérons que ces cinq éléments constituent les caractéristiques fondamentales de la représentation de l'urbain contemporain, qu'elle contribue à définir et à normer (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.). Cette représentation est celle de l'urbain contemporain comme un produit technologique, « vert », esthétiquement divers, et socialement mixte. Ces caractéristiques partagées réfèrent à un petit nombre de valeurs qui sont conformes au néolibéralisme et à sa déclinaison durable (cf. chapitre 4, partie 1.2) : la liberté, la protection de l'environnement par des solutions technologiques, une mixité plus morale que factuelle, le progrès par l'innovation. Cette représentation, commune aux habitants et aux concepteurs, suggère que le décalage entre leurs représentations, posé comme une hypothèse éclairante sur le rôle des contradictions, est en réalité limité.

Avant de conclure à une absence de décalage entre l'appréhension de l'urbain des habitants et celle des concepteurs, il nous faut affiner quelque peu cette remarque. Si ces décalages existent, ils ne portent pas sur les cognitions qui forment ces représentations ou les valeurs dont elles découlent mais ils proviennent essentiellement de la différence de position qu'ils occupent vis-à-vis de l'espace réalisé (cf. chapitre 3, partie 2.1.). L'espace conçu est davantage influencé par le mode de production. Les contraintes et l'idée d'une production technocratique en sont les composantes les plus notables. Inversement, l'espace reçu est influencé par leurs propres usages ou ceux des autres destinataires de l'espace, ainsi que par les échanges qu'ils ont entre eux ou avec leurs proches. Ces aspects, les concepteurs n'y sont pas confrontés, ce qui explique la présence dans les représentations d'éléments inédits comme le confort des réalisations ou l'image des projets. Nous identifions aussi des variations autour de l'idée d'innovation. Si elle imprègne les représentations des concepteurs comme des habitants, elle n'est pas mobilisée à propos des mêmes aspects. Pour les habitants, l'innovation se situe essentiellement dans l'espace réalisé alors que, pour les concepteurs, cet espace se rattache à des techniques employées ou à une architecture réalisée habituelles, l'innovation se situant plutôt dans la manière de travailler. Ceci s'explique par un décalage temporel dans le cycle de l'innovation, laquelle parvient d'abord aux destinateurs, parmi lesquels les concepteurs, qui la mettent en œuvre, puis devient accessible à ses destinataires finaux, ici les habitants, à un moment où, pour les concepteurs, cette même innovation est déjà du domaine de l'habituel ou de l'usuel[1]. Enfin, l'exemple le plus flagrant d'un décalage découlant essentiellement d'une différence de position vis-à-vis de l'objet de représentation est probablement celui du développement urbain durable dans sa dimension environnementale. À de rares exceptions près, tous les acteurs adhèrent aux valeurs du développement durable mais ils sont très nombreux à être critiques vis-à-vis de son application concrète dans la production de l'urbain. La critique se porte sur deux aspects, presque philosophiquement inverses, qui ne mettent pas pour autant concepteurs et habitants en décalage. Les premiers critiquent le poids des contraintes environnementales et du caractère technocratique auquel elles participent. On peut interpréter leurs propos comme un regret du fait qu'en matière d'environnement les prescriptions vont « trop loin » (par exemple par rapport à l'architecture ou au social). Les seconds critiquent la

[1] Ceci reflète le caractère vertical de la production de l'urbain même si le projet est sensé la rendre horizontale (cf. chapitre 3, partie 1.).

non-adéquation entre durabilité prônée et durabilité réalisée, ce que l'on peut interpréter comme un regret du fait qu'en matière d'environnement cela n'aille « pas assez loin ». Il est difficile dans ces conditions de parler de décalages puisque l'objet représenté n'est pas le même, car d'un côté il s'agit de la production comme processus, de l'autre de son produit (même si cette dichotomie n'est pas aussi clairement établie par les enquêtés). Surtout, ces décalages n'apportent que peu d'éléments susceptibles de nous aider à répondre à la problématique de ce travail.

Au-delà de ces exemples, nous constatons que le décalage que nous pensions observer sur le « fond », voire sur les valeurs, se trouve au niveau des attitudes et des opinions et donc pas directement sur les clefs d'appréhension de l'espace. L'interprétation que nous faisons du corpus montre qu'à partir de positions différentes vis-à-vis de l'objet de représentations, ces dernières sont largement communes et réfèrent à des valeurs identiques, particulièrement celles du néolibéralisme dans ses différentes dimensions. Ceci conduit à invalider partiellement la deuxième hypothèse[1] de ce travail. Le décalage étant plus réduit qu'anticipé, en tous cas pour ce qui est des concepteurs et des habitants rencontrés durant l'enquête, ce n'est pas son étude qui peut conduire à saisir la fonction des contradictions identifiées.

Critique(s), contradiction(s), conflictualité(s) et enrôlement des acteurs

Cette invalidation est partielle : elle remet en cause l'idée que l'étude du décalage soit la plus instructive mais pas celle que la fonction des contradictions puisse être comprise et expliquée par l'étude des représentations. En effet, le chapitre 6 a été l'occasion de montrer comment ces contradictions sont apparentes dans les discours et les représentations des concepteurs et des habitants. Nous avons déjà identifié des éléments relatifs aux différentes contradictions identifiées, à l'exception de celle entre pratique descendante de l'urbanisme et injonction participative, que nous traitons au chapitre 7. De plus, les nombreux extraits présentés au chapitre 6 soulignent l'importance du propos critique – témoin d'opinions négatives, d'attitudes défavorables, et plus profondément de représentations dont le pôle évaluatif tend vers le négatif – dans les discours tenus par les acteurs des deux groupes sociaux. Habitants et concepteurs expriment des critiques envers la production contemporaine de l'urbain et c'est à travers elles qu'ils exposent leurs interprétations des contradictions que nous étudions, ce qui conduit à nous y intéresser particulièrement.

Le chapitre 6 a aussi montré que les acteurs mobilisent certaines représentations, d'une part, pour comprendre les contradictions et, d'autre part, pour les résoudre (de leur point de vue). Prenons ici l'exemple de la représentation d'une production de l'urbain fortement contrainte que partagent les concepteurs. Elle leur sert notamment à se dédouaner de leur(s) responsabilité(s) dans la production d'aspects de la ville contemporaine qu'ils critiquent le plus fortement (standardisation, sélection sociale). De leur point de vue, la contradiction est résolue puisqu'ils n'en sont pas responsables, ce qui leur permet de poursuivre leur action sans la remettre en question. Pour ce qui est des habitants, prenons l'exemple de l'évaluation négative qu'ils font de la mise en œuvre du développement durable dans les projets. Elle

[1] Hypothèse énoncée de la façon suivante dans l'introduction : [la] fonction relationnelle [des contradictions de la production de l'urbain] peut être saisie par l'étude du décalage entre les représentations de l'urbain contemporain et de sa production que construisent et utilisent ses concepteurs et ses habitants.

conduit certains d'entre eux à identifier un décalage entre l'espace qu'ils habitent et l'espace qu'ils souhaitent habiter et, alors, à agir afin de réduire ce décalage (modification de leurs représentations, action sur l'espace (cf. chapitre 6, partie 2.2.3.)). La contradiction est ici motivation pour s'impliquer. Ces deux exemples illustrent comment l'étude des représentations éclaire les fonctions des contradictions et confirment que, même si l'hypothèse est invalidée dans sa formulation initiale, les représentations sont un outil pertinent pour comprendre et expliquer la fonction des contradictions

Les trois principaux constats établis ici – le faible décalage entre les représentations des habitants et des concepteurs, l'importance des discours critiques, l'esquisse d'une fonction pratique des contradictions – orientent l'approfondissement de l'analyse vers les manières dont les représentations sont utilisées par les enquêtés et la place qu'occupe la conflictualité dans la production contemporaine de l'urbain. Alors que le chapitre 6 a été principalement consacré au rôle informatif des représentations, le chapitre 7 porte plus particulièrement sur leurs rôles opératoire et régulateur des rapports sociaux et sur l'imbrication de ces deux rôles. La première partie expose la manière dont les mots d'ordre au cœur des contradictions étudiées sont traduits en injonctions normatives répercutées par un certain nombre d'acteurs en attendus comportementaux à l'adresse de ceux qui ne se conforment pas à la norme. Nous montrons notamment comment ces mots d'ordre servent aux acteurs à assumer plus facilement certaines contradictions, particulièrement celle entre l'adhésion affichée à la valeur « mélange » et la sélectivité sociale effective des projets. La seconde partie porte d'abord sur la manière dont la conflictualité est évacuée des interactions entre concepteurs (plus largement destinateurs) et habitants dans la production des projets étudiés. Puis, nous dressons un bilan de ces deux chapitres qui explique comment les contradictions de la production de l'urbain participent, avec ses mots d'ordre, à y enrôler les concepteurs et les habitants et comment les contradictions, comme les critiques, se retrouvent alors intégrées au processus productif qui apparaît ainsi très efficace puisque s'appuyant aussi sur les éléments qui devraient lui être oppositionnels.

Chapitre 7.

Enrôlement et intégration des contradictions : l'efficacité de la production de l'urbain durable

1. La mise en œuvre des mots d'ordre : norme, attendus comportementaux et disculpation

Pour identifier la fonction des contradictions de la production de l'urbain, il faut comprendre et expliquer les rôles joués par les mots d'ordre qui les engendrent et qu'elles mettent en tension. Nous nous intéressons dans cette première partie au développement urbain durable dans ses déclinaisons environnementales et sociales, ainsi qu'à la manière dont elles se croisent. Nous approfondissons ici les réflexions, entamées au chapitre 6, sur sa réception et surtout sur son appropriation. Plus précisément, nous interrogeons les manières dont les représentations dévoilées précédemment sont utilisées par les acteurs dans leurs discours et dans leurs actions, soit comment elles remplissent leurs rôles descriptif, régulateur et opératoire (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.). Alors que nous considérons le développement urbain durable comme une part de l'idéologie dominante (cf. chapitre 4, partie 1.2.), il est ici conçu dans une dimension heuristique, en tant que moyen de compréhension, d'explication et de justification des comportements individuels et sociaux.
Nous examinons à cette effet comment les représentations du durable sont traduites en manières de faire et de (se) justifier par les concepteurs et les habitants lorsqu'ils se trouvent dans des situations mettant en jeu des intérêts et des valeurs plus ou moins contradictoires.
Les situations, phénomènes et logiques que nous évoquons dans les lignes suivantes appellent la mobilisation de ces représentations pour des raisons et des finalités variées qui peuvent être éthiques, techniques, sociales ou politiques. Au-delà d'un recensement et d'une classification de cette multiplicité d'usages et de traductions « en pratiques » de la durabilité, c'est sur la base des nombreuses tensions qui caractérisent ces manières de voir, comprendre, mobiliser et opérationnaliser le durable (cf. chapitre 4, partie 1.2.1.) que nous cherchons à éclairer les pratiques, leurs implications mais aussi leurs conséquences.
Tout d'abord, nous questionnons le statut du durable pour les acteurs étudiés, entre norme et théorie pratique (partie 1.1.1.). Nous mettons ensuite en évidence la manière dont ces aspects sont traduits par certains acteurs sous forme d'attendus comportementaux adressés aux habitants, comment ils sont reçus par ceux à qui ils s'adressent, puis comment le récit collectif qui en émerge peut être qualifié de peu ouvert (partie 1.1.2.). Puis, nous revenons sur la contradiction, qui s'exprime au sein de nos terrains d'études, entre mixité sociale prônée et sélection sociale réalisée, en montrant comment les acteurs s'arrangent avec ce problème difficile à assumer (partie 1.2.1.). Enfin, nous montrons comment le développement urbain durable, traduit en attendus comportementaux, est mis à profit par certains acteurs pour se disculper de cette sélection (partie 1.2.2.).

1.1. L'urbain contemporain, un diffuseur normatif des valeurs dominantes

1.1.1. Le durable comme norme et théorie pratique

Comme démontré au chapitre 6, le qualificatif « durable » agrège, dans les discours des concepteurs et des habitants, à la fois des valeurs qui participent plus ou moins à fixer un cap idéologique et un ensemble de solutions sociotechniques ou de pratiques immédiatement accessibles. Notre enquête montre qu'en deçà de la représentation partagée d'une ville contemporaine diverse, mixte, technologique et verte (cf. transition VI), le développement durable se résume, pour les acteurs interrogés, à l'écologique dont il devient plus ou moins le

synonyme[1]. Dans leur quotidien, les pratiques durables renvoient en effet essentiellement à des solutions pratiques (isolation du logement, économies d'énergie, tri des déchets, limitation de l'usage de l'automobile, consommation dite responsable), même si elles ne sont pas complètement déconnectées des champs sociaux et économiques. Dans les discours colligés à propos de Bottière-Chénaie et de Confluence – que nous analysons ici ensemble en prenant soin de signaler ce qui les distingue –, le statut de ce que l'adjectif « durable » qualifie s'avère très flottant pour les enquêtés, qu'ils soient concepteurs ou habitants. L'analyse des justifications souligne que la dimension normative de ce modèle d'action est bien présente dans les représentations des enquêtés, mais qu'elle s'accompagne aussi de dimensions d'ordres différents – particulièrement le technique chez les concepteurs et le domestique chez les habitants. Ceci montre que le développement durable sert aussi de théorie pratique, de savoir approprié dans de la vie quotidienne, c'est-à-dire de représentations en actes.

Les concepteurs interrogés partagent la représentation d'une production de la ville dictée par des contraintes normatives (cf. chapitre 6, partie 1.2.3.). Cette représentation relève en partie d'une dénonciation de la dimension normative de la production en général et plus particulièrement du développement durable, qui est essentiellement appréhendé à travers les outils technocratiques d'évaluation. Si la normativité de la technique et des référentiels de labellisation ou de certification est particulièrement présente dans les discours des concepteurs, nous la retrouvons aussi dans ceux des habitants. La conformité, ou en tous cas l'affichage de la conformité, avec les dernières normes ou certifications en vigueur est partie intégrante de leurs représentations des espaces contemporains, avec comme première préoccupation la maîtrise des consommations énergétiques du bâtiment ou du logement. Cette conformité affichée permet aux habitants de juger de la correspondance aux standards contemporains et, ainsi, de catégoriser une construction comme étant, ou non, « à jour ». Certifications ou de labellisations se présentent à la fois comme une garantie d'économies, plus ou moins rapides, et comme un élément rassurant sur la qualité du logement, même si la réalité de la performance affichée est parfois mise en doute et que les démarches sous-jacentes sont le plus souvent inconnues.

> *Alors je suis pas en BBC parce que le démarrage du projet a été commencé bien avant, donc je suis pas en BBC, mais par contre j'ai pu bénéficier au niveau des impôts, au niveau des intérêts d'emprunts, 40% je crois la première année des intérêts des emprunts sont déduits des impôts et ainsi de suite. Donc y a quand même une sorte de récompense pour avoir construit dans l'écoquartier. On a un label, en fait l'habitat a un label, je sais plus comment ça s'appelle, HQE environnement et qualité je sais pas quoi. J'ai eu un petit papier que je peux vous montrer. (HN17)*

> *L'écoquartier, ça reste vague encore je trouve comme terme. C'est comme les normes là, HQE, BBC, nous on est en HQE… haute qualité environnementale… mais après, qu'est-ce que ça entraîne vraiment ? C'est un peu, un peu flou, je trouve. On met un peu tout ce qu'on veut derrière… BBC c'est pareil… enfin. J'ai des amis qui ont acheté à Sainte Luce une maison BBC, c'était en novembre, et en décembre quand y a eu la tempête un matin ils ont retrouvé leur cheminé au bas de leur porte donc… (HN12)*

> *Bah j'ai envie de dire c'est un quartier où la notion d'utilisation des ressources a été prise en compte avec les, comment ils appellent ça ? Les labels HQE ou BBE, BBC. Qu'ils essayent vraiment de…. Enfin, on*

[1] Cette tendance est entretenue par les usages institutionnels et commerciaux récurrents des préfixes « éco » (comme dans écoquartier) ou « bio » (pour l'alimentation ou les matériaux de construction) qui renforcent cette orientation.

> *le voit avec les panneaux solaires juste à côté quoi, ils en foutent de partout, ils mettent des chaufferies centralisées, que ce soit au bois ou trucs comme ça, pour essayer de consommer moins. Ils forcent certains trucs, genre ils empêchent de monter la température, si t'aime bien vivre dans un appart à vingt-neuf degrés en plein hiver, bah tu pourras pas, c'est bloqué. (HL20).*

Le plafonnement de la température de chauffage est une illustration de la manière dont les technologies employées au nom du développement durable formulent un « *mode d'existence* » qui doit « *soumettre* » les habitants (Renauld 2012 : 36), ce en les contraignant à mettre en œuvre des usages conformes à la conception technocratique du développement durable. Revenons vers les concepteurs, nous pouvons dire que lorsqu'appréhendée par eux, la norme comprend logiquement une représentation des usages, même si celle-ci est déniée (cf. chapitre 6, partie 1.1.2.). Dans les discours recueillis, elle fait surtout l'objet de questionnements quant à la mise en adéquation entre exigences de qualité et un certain « bon sens ». Cela se structure particulièrement autour de deux volets : l'image d'eux-mêmes et l'équilibre de l'opération. L'image d'eux-mêmes renvoie à un défaut de prise en compte, jusqu'à aujourd'hui, des aspects associés à l'injonction de durabilité.

> *Dans la question environnementale, y a beaucoup de questions qui nous reviennent à nous, architectes, par la loi, la règle, la norme, etcetera, alors que c'est des questions qu'on a toujours intégrées. L'orientation par rapport au soleil, le problème du bruit, le problème de l'eau, du sol, et tout, j'ai l'impression d'avoir toujours travaillé avec ça. Là, ça revient de façon très normative. (CL10)*

Cette image d'eux-mêmes montre que les concepteurs perçoivent leurs compétences et savoir-faire comme délégitimés par la norme, ce qui rejoint la critique qu'ils font – quasiment unanimement – de la production contemporaine comme technocratique (cf. chapitre 6, partie 1.2.1.).
Le second volet est lié aux équilibres financiers inhérents à toute opération d'urbanisme, que viennent complexifier les règlementations, perçues comme devenant de plus en plus contraignantes dans la production de la ville (idem). Même si les concepteurs reconnaissent qu'elles produisent des effets, elles sont souvent critiquées dans leur logique même.

> *Le problème c'est la superposition des choses, vous avez là Habitat et Environnement, vous avez le Qualitel, je sais pas pourquoi mais c'est un truc qu'on traîne depuis des années, vous avez le problème de l'accessibilité PMR[1], qu'est-ce qu'il y a encore comme autre truc qui vient là-dessus ? Plus le code de l'urbanisme, plus les histoires d'avis techniques des procédés, et en fait quand vous mettez tout ça ensemble y a des choses qui s'enclenchent plus quoi, parce que chaque norme se fait dans son coin et qu'elles se recoupent pas. (CN5)*

> *Ce serait justement essayer de faire sortir le plus rapidement possible de la rigidité. C'est-à-dire avoir une conception beaucoup plus souple et ouverte. Parce que les données nous arrivent à vitesse grand V, l'interaction des normes, des règlementations. La manière dont la société ingurgite tous ces risques, ces crises, ces peurs, et les traduit en normes et en règlementation… Je pense qu'on a besoin d'énormément de réactivité, donc de souplesse, donc justement d'intelligence. Je pense que la conception doit évoluer dans ce sens-là, le sens de la souplesse et de l'ouverture. Alors qu'on a l'impression que ça se ferme autour de règlementations et de normes. Et je pense qu'il faut trouver le juste milieu entre la normalisation à outrance et un peu le n'importe quoi. (CN10)*

[1] Personnes à mobilité réduite.

> *Il y a des croisements de demandes qui sont souvent très contradictoires et très peu hiérarchisées. D'une part, y a tous les principes normatifs, ce qui a tendance à générer des surcoûts sur la production du bâtiment, après il peut y avoir des singularités locales, parce que politiquement on souhaite qu'on fasse des quartiers verts, des écoquartiers, là –dessus y a un peu une hystérie avec des choses très singulières qui se voudraient emblématiques, (…) Ce que ça change c'est les moyens et la normalisation. C'est-à-dire que finalement le problème c'est qu'au lieu d'être dans une pensée dynamique en disant « voilà les objectifs qu'il faut atteindre », on nous donne les moyens avec lesquels il faut travailler. Donc on est relativement peu créatifs par rapport à… on essaye plutôt de travailler avec des règles, comment optimiser ces règles, plutôt que d'essayer de les rendre plus performantes. En même temps, ça donne un certain nombre de résultats. C'est-à-dire qu'il y a dix ans personne ne parlait de ces problèmes, maintenant on en parle plus, tant mieux. (…) Maintenant, ça fait partie de toute la méthode de production parce que le politique l'a mis en coupe réglée. Oui, le marché, le mode de production, les habitudes. Tout le monde en a fait un peu son affaire et a simplifié le système. (CL11).*

Ressort ainsi, dans les discours de certains concepteurs l'idée que la généralisation du développement durable *via* la norme conduirait à un affaiblissement de sa portée. Son entrée dans le mode ordinaire de production de l'urbain se caractériserait ainsi par sa réduction à quelques aspects techniques, c'est-à-dire par l'affaiblissement du potentiel de renouvellement dont il était initialement porteur (cf. chapitre 4, partie 2.1.1.). Ceci souligne l'ambivalence du rapport des concepteurs à la norme, leur critique côtoyant une vision positive de ladite norme, qui permettrait de faire évoluer les modes de faire chez des concepteurs qui se jugent eux-mêmes comme ayant du mal à évoluer.

> *La question du développement durable a mis un coin dans des procédures habituelles, où toutes les habitudes de tout le monde se sont retrouvées un peu chamboulées. Donc y a ceux qui aimeraient bien que ce coin… en fait ils essayent de le lisser et de le faire re-rentrer dans leurs habitudes. C'est con mais on met un peu sous la carpette, on fait rentrer ça dans des normes, dans des machins, dans des trucs, et voilà ça redevient une routine. (…) Faut pas rajouter de couches sur la norme. On est déjà emmerdé par toutes les normes, les machins, si en plus on se dit qu'on se met une norme du développement durable, c'est couillon. Bien sûr il y a de ça parce que c'est un levier au départ, forcément pour améliorer les choses, toutes les normes qui sont mises en place c'est des leviers pour faire bouger les choses. Comme ça emmerde tout le monde, tout le monde gueule, parce qu'il faut faire bouger les lignes et que dès qu'il faut bouger ça fait chier. J'ai tendance à parler un peu crûment mais dès qu'il faut bouger c'est embêtant. (CN5)*

À l'échelle individuelle, la mise en tension de l'imposition d'une norme et de « bonnes pratiques » se traduit en une sorte d'auto-persuasion des concepteurs vis-à-vis de leurs comportements. Cela se traduit parfois par des discours où la dénonciation de la norme se mêle à la reconnaissance de ces apports, ce dans un exercice compliqué d'auto-analyse où le concepteur tente de s'auto-persuader du bien-fondé de la norme.

> *Ça nous oblige à concevoir les choses de façon totalement différente, bien sûr. Mais c'est positif, ça remet en cause, ça oblige à réfléchir sur certains objectifs. Nous, en tant qu'architectes, on fait pas des calculs de thermique et de machins, des trucs que les bureaux d'études font. Mais du coup ça nous oblige à revenir à des questions un peu basique sur des choses assez essentielles comme l'orientation, des choses comme ça, qu'on avait tendance à oublier depuis de nombreuses années, c'est vrai, on ne s'en souciait vraiment plus, sur l'éclairement, la conception des façades… Donc on revient à des fondamentaux qui sont intéressants et qu'on avait oubliés. Donc moi, parfois les bureaux d'études me cassent les pieds sur des choses très très concrètes, des thermiciens qui me disent « surtout ne dépassez pas 17% d'espace vitré », c'est un peu gavant ça mais ça nous ramène au fondement de la conception. Si on se focalise sur l'imposition on le vit souvent mal et c'est souvent con. Il faut aller voir ce qu'il y a derrière, si c'est justifié*

ou si c'est con. Il faut garder un libre arbitre… Alors libre arbitre c'est facile à dire, s'il faut respecter la norme on est obligé de le faire. Mais y a souvent une justification qui est pas tout à fait idiote. (CL14)

Les règlementations et les référentiels de certification et de labellisation sont l'aspect le plus immédiatement visible de la dimension normative du développement durable. Cependant, ce sont probablement les aspects moins immédiats qui révèlent le plus fondamentalement le processus à l'œuvre, et particulièrement celui qui conduit concepteurs et habitants à diffuser des attendus comportementaux (cf. partie 1.1.2.) et à participer à la propagation de ce caractère normatif. En ce qui concerne les concepteurs, se pose notamment la question de la diffusion de modes de vie plus « vertueux » (Tozzi 2013) et des moyens de cette diffusion. Cela passe souvent par une communication conséquente et le recours à des partenaires à l'image positive. C'est le cas à Lyon où la labellisation du projet par le WWF est aussi l'occasion de bénéficier de l'image positive de cette ONG pour diffuser des messages aux habitants[1]. Ceci s'ajoute aux différents dispositifs existants sur nos deux terrains d'études, comme dans la plupart des écoquartiers récents : guides ou livrets d'accueil, réunions publiques, expositions.

Y a une convention entre le Grand Lyon, le WWF et la SPLA Lyon Confluence sur un plan d'action durabilité et un label qui nous sera donné dans cinq ans sous réserve d'une évaluation et des actions qu'on aura mis en place. Mais en échange on a, nous, identifié avec eux, avec WWF, les thèmes sur lesquels ils sont susceptibles de nous apporter leurs savoirs et leur savoir-faire, leur apport, et notamment tout ce lien avec tout ce qui est écocitoyenneté, les habitants, les outils qu'ils utilisent au quotidien, enfin voilà la partie plutôt lien avec le quartier. Et c'est comme ça que, quand on a accueilli les habitants là, y a eu une présentation du quartier, y avait un interlocuteur chez WWF, l'ALE[2] qui est venue, enfin y a une vraie… à chaque fois qu'une résidence est livrée y a un accueil des habitants. Y a un livret d'accueil et puis on a des réunions d'organisées, là y avait un forum organisé avec les pandas qui sont venus. (CL7)

Ce que met en avant CL7 – sans plus en dire sur ce qu'entend le WWF par « citoyenneté » ou sur le contenu du livret d'accueil destiné aux habitants[3] – est de l'ordre de l'éducation des habitants au développement durable. Aucun des enquêtés, que ce soit à Nantes ou à Lyon, ne nous a fait de retour sur ces initiatives, la plupart nous ayant même confié qu'ils n'en avaient pas eu connaissance. Sans préjuger de l'efficacité de ce type de stratégie, la volonté des concepteurs d'agir sur les valeurs, les représentations et les comportements est ici manifeste. Nous rejoignons là ce à quoi renvoie l'idée de norme à l'échelle individuelle des destinataires, soit une construction sociale qui s'impose aux individus (Martouzet 2002b). Cette définition est aussi valable chez les habitants, pour qui cela se caractérise par la représentation que les projets s'accompagnent de l'imposition d'une règle de vie à laquelle il faut se conformer.

Eh, bah, c'est un endroit où la municipalité mais également tous les gens qui y habitent, enfin tout du moins c'est un souhait, que les gens qui y habitent fassent attention à ce qu'ils consomment comme

[1] Nous développons ici une nouvelle analyse à partir de l'exemple de la labellisation WWF, déjà décryptée sous d'autres angles dans le quatrième chapitre (parties 1.2.1. et 2.2.2.).

[2] Agences locales de l'énergie, structures départementales financées par l'ADEME.

[3] Au moment de l'enquête, il prenait place dans un sac qui comprenait aussi un exemplaire du dernier numéro du journal du projet, un plan du réseau de transport en commun lyonnais, un plan des circulations cycliste, piétonne et en transport en commun du deuxième arrondissement (intitulé *Confluence sans ma voiture*), une liste des commerces de proximité, un guide de bonnes pratiques pour la gestion de l'eau, de l'électricité et des déchets, un lot d'ampoules basse consommation, un éphéméride WWF et un calendrier de la périodicité de récolte et de consommation des fruits et légumes.

> *produits, à trier les papiers, à ne pas utiliser de pesticides, à mettre des produits de jardin naturels. Voilà, c'est ça pour moi d'abord, l'écoquartier. (HN1)*

Le cas de HN1 illustre bien le fait que, d'une conformation positive, vécue comme volontaire aux principes prônés, le passage s'effectue rapidement vers l'implication dans l'imposition de la norme et, conjointement, la condamnation (morale) de ceux qui ne la respectent pas.

> *De toute façon, ici il y a des gens qui s'en foutent. Des locataires je veux dire. Y a des locataires qui… Moi, quand je suis arrivée, c'était important dans le fait que je vienne là, mais y a des gens qui s'en foutent complètement. Bon, on leur a trouvé un appartement ici, tant mieux, mais ils étaient pas au début. (…). Tandis que nous, au début, on était très concernés, motivés… Sauf qu'il en reste plus beaucoup du début. Et puis même dans ceux du début, il y avait des gens à qui ça importait et d'autres à qui ça n'importait pas. Donc, par exemple, on nous dit « pas de… », dans les locaux-poubelles, « pas de carton » ou alors dans des sacs quoi mais les cartons de déménagement, pas de poussettes, pas de choses comme ça, « allez à la déchèterie ». Sauf que ça n'a jamais été respecté. Les gens ne font pas leur le projet de quartier. (HN1)*

Ce qui nous intéresse n'est pas de produire nous-même une évaluation des actions des habitants ou des concepteurs, mais d'identifier la manière dont ceux-ci procèdent en évaluant, d'une part, leurs actions et, d'autre part, celles des autres.
Lorsque le regard se porte sur soi, les aspects normatifs sont parfois mobilisés en guise de revendication. C'est à travers la norme que les habitants considèrent et évaluent leurs pratiques. La catégorie du durable apparaît bien comme une norme, construite socialement et politiquement, que l'épreuve de l'entretien les conduit à utiliser comme étalon.
Pour ceux qui ne la respectent pas, l'existence de cette norme fonctionne aussi comme une injonction à adopter des codes, voire un mode de vie. Elle est vécue comme une remise en cause. Cela ne les empêche pas forcément de témoigner – lors de l'entretien – de leur non-respect. En revanche, l'entretien oblige en quelque sorte les enquêtés à se positionner par rapport à la norme, ce qui les conduit à afficher une certaine volonté de s'y conformer en mentionnant qu'ils y sont sensibles et qu'ils pourraient facilement l'adopter.

> *Oui, mais après… Alors y a toute cette difficulté parce que c'est toujours ce qu'ils posaient comme question « est-ce que vous faîtes le tri sélectif ? ». Voilà, « tu sais, c'est aussi ta part citoyenne à ce niveau-là ». Personnellement je le fais pas, j'ai pas encore cette culture, peut-être qu'en habitant à la campagne… Personnellement je suis plus dans quelque chose de plus… j'ai pas encore pris tous les codes encore.*
> *MA : C'est pas spécialement important pour toi…*
> *J'y suis ni attachée ni détachée je dirais. Je sais pas encore. Donc je peux pas vraiment te répondre. D'abord je fais pas la démarche donc c'est difficile. T'as ceux qui la font naturellement, t'as ceux qui y sont sensibles, moi j'y suis sensible mais sans faire la démarche alors je m'abstiens de le commenter puisque je suis pas encore dans cette démarche. (HL5)*

Dans les discours des concepteurs et des habitants, le durable est mobilisé comme norme pour évaluer les actions, se positionner par rapport à cette norme, mais aussi pour la critiquer. Une critique qui prend parfois la forme de remarques sur le fait que la norme serait injuste, d'autres fois qu'elle apporterait plus de contraintes que d'avantages ou de qualités aux projets.
Cette observation montre, d'abord, que la norme est intégrée aux représentations de la production de l'urbain, puis qu'elle s'impose aux habitants comme une catégorie permettant d'évaluer les individus. Il est possible de distinguer ceux qui se conforment à la norme et ceux qui ne s'y conforment pas : par exemple, ceux qui partagent les valeurs du développement

durable et ceux qui ne les partagent pas, les « bons citoyens » et les « mauvais élèves » (cf. partie 1.1.2.)[1]. Ceux-là se trouvent plus ou moins contraints de justifier de leurs pratiques et révèlent tout le caractère normatif dans ce qu'il peut avoir de coercitif, ici à la fois sur le plan des valeurs et sur celui de leur mise en œuvre.

En parallèle du domaine normatif, dans les discours des acteurs et plus particulièrement des habitants, le durable est également associé à un ensemble de connaissances acquises, plutôt bien défini et partagé par les enquêtés. Il s'agit de connaissances construites à partir de l'intériorisation de la norme et en fonction du contexte quotidien. Nous appelons ces connaissances théorie pratique[2]. Nous ne traitons ici que des habitants, considérant qu'en ce qui concerne les concepteurs, la question de pareille théorie pratique rejoint essentiellement celle de la technique et du savoir-faire déjà abordés[3].
En ce qui concerne les habitants, les éléments cités à cet effet sont plutôt disparates. Toutefois, les personnes ont – au moins au moment de la rencontre – l'intuition que ceux-ci relevaient du domaine du durable. L'analyse des discours montre qu'au-delà de l'adhésion à de grandes valeurs plus ou moins rangées ou associées dans la catégorie « développement durable », la notion renvoie à une multitude de connaissances du quotidien. Ces connaissances sont définies par leur correspondance aux valeurs du développement durable et participent réciproquement à définir ces valeurs. Ces connaissances sont pour les habitants des « allant de soi » ou des bonnes pratiques : l'alimentation, les circuits courts, les déchets, le recyclage, les économies d'énergie et d'eau, la qualité du bâti et de son isolation, le jardin vivrier, le commerce équitable, le sport et l'entretien du corps, la réduction de l'usage de l'automobile et l'augmentation de celui des modes « doux », le traitement des pollutions.

> *Mais là j'ai dit que voilà, depuis j'ai pas essayé de chercher une voiture parce que j'en ai pas vraiment besoin quoi. Parce que là je suis à portée carrément du tram, souvent à n'importe quelle heure tu peux prendre le tram ou le bus ou n'importe quoi, ça c'est l'avantage d'habiter ici aussi. (…) Moi, pour moi ça a pas changé grand-chose, parce que le tri là où j'habitais avant j'avais ça aussi. (…) Ça a pas changé grand-chose. Quand il faut trier les trucs, il faut trier. (HN7)*

> *Et c'est vrai que les gens font pas le lien. L'écologie c'est l'habitation, l'agriculture, la voiture, le traitement des déchets… et parfois c'est dur. Je veux dire, l'AMAP c'est pas tous les jours évidents. Voilà quoi. On s'améliore d'année en année… Et si tout le monde faisait des efforts à sa mesure, il s'agit pas de sacrifices. Des efforts. C'est pas la même chose mais ça serait mieux quand même. (HN13)*

> *Le côté durable je le fais aussi chez moi en éteignant les lumières, en évitant de tirer la chasse d'eau toutes les deux secondes ou des trucs comme ça quoi… en arrêtant le robinet quand je me brosse les dents ou des trucs dans ce genre mais enfin c'est aussi par un côté économique que je le fais, y a ça aussi. (HL22)*

> *On s'y est converti. Mon mari va au travail à pied depuis 2007. Moi je m'y suis mis en 2009 ou 2008. Voilà, à trier, à dire aux gamins de pas faire couler l'eau quand ils se lavent les dents. Tous ces petits*

[1] Rappelons que nous ne sommes pas celui qui effectue cette classification en distribuant les bons ou les mauvais points mais que ce sont les habitants qui procèdent ainsi envers d'autres comme envers eux-mêmes.
[2] Ceci renvoie aux expressions « pensée pratique » et « savoir pratique » qui insistent sur le fait que les représentations fonctionnent aussi comme des guides pour l'action (cf. chapitre 2, partie 1.1.1.).
[3] Ceci renvoie les éléments mis en avant dans le chapitre 6 (partie 1.2.) qui portent sur l'idée de compétence et de « bon sens » (Martouzet *et al.* 2012) que les concepteurs mettent en avant, en l'opposant justement à la norme qu'ils considèrent comme s'imposant à eux par la force des contraintes techniques, légales et économiques.

gestes quoi. Essayer d'acheter des trucs plus près. (…) J'aimerais pouvoir acheter bio plus mais c'est quand même cher, malgré tout c'est quand même pas à la portée de toutes les bourses donc y a des trucs bio que j'achète mais bon pas tout, des trucs comme les œufs, le lait. Donc je vois ça, l'écoquartier c'est ça, pas prendre sa bagnole, j'ai un abonnement à la Maison-de-la-Danse, plutôt que de me faire chier à tourner là-bas pour se garer j'y vais en tramway, même si je prends deux tramways je veux dire… (…) Je me suis mis au tri du verre, au tri des cartons, dès que la ville de Lyon a fait des bacs différenciés. Voilà, j'ai l'impression que je passe ma vie à descendre des cartons, des machins. Parce qu'on peut pas acheter des trucs en vrac, c'est pas vendu comme ça. (HL9)

La diversité des éléments cités par les enquêtés montre que la catégorie du durable, à la fois dans et au-delà de son aspect normatif (comme l'illustre l'idée de « conversion »), a une consistance pratique et entre dans la vie quotidienne. Ces connaissances correspondent à ce que nous avons défini comme des scripts, c'est-à-dire des structures de cognitions directement destinées à orienter les conduites courantes (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.). L'association de ces connaissances pratiques au développement durable dans le cadre des entretiens ne signifie pas qu'elles soient valorisées. Toutes ces petites actions, qui ont fait l'objet ou non d'un effort (Martouzet *et al.* 2012) pour être mises en œuvre (nombre de ces actions ont été apprises depuis l'enfance), sont associées à une logique du petit geste qui, pour de nombreux enquêtés, n'est pas à la hauteur des enjeux planétaires.

Et je sais que de toute façon l'écologie ça se fait pas, c'est un peu extrémiste, mais pour moi ça se fait dans un quartier, ça se fait individuellement chez soi. Donc je trouvais très bien d'en profiter, de faire vivre un peu ce côté-là, pour le coup le chauffage je trouve que c'est vraiment quelque chose d'important et là-dessus ça m'a intéressé. Après que le quartier soit écolo ou non c'est pas ça qui va changer mes habitudes et c'est pas ça qui va changer la planète. (HL2).

Moi j'ai envie de dire, j'aurais un ressenti peut-être plus valorisant, je serais peut-être content, fier ou j'apprécierais le fait d'habiter dans un quartier où je ressentirais que mon activité d'habitant a peu d'impact sur l'environnement et en fait j'ai pas du tout ce sentiment là parce que j'ai aucune preuve que c'est le cas. À part le fait, si, mais là c'est un choix personnel, c'est aucunement la ville qui l'a fait, c'est que je prends pas ma voiture. Mais ça c'est un choix. (HN3)

Au-delà d'être considéré comme insuffisant au regard de l'ampleur de la problématique du développement durable, ce type de « petits gestes », ces savoirs pratiques du quotidien ne sont pas fixés. Le durable des petits gestes est parfois déconsidéré parce qu'il n'est pas réalisé par conviction, mais par habitude ou pour d'autres raisons que des raisons d'ordre écologique. Ce durable en pratique est mêlé à d'autres notions telles que celle du bien-être, de la qualité de vie, des économies, de l'efficacité, de l'équité dans un sens faible du « donnant-donnant ».

J'y suis très sensible. C'est une chose à laquelle je fais très attention personnellement. Mais moi je suis très terre-à-terre, c'est pas pour faire bien que je fais de l'écologie, c'est pour être efficace. (…) Le chauffage est extrêmement bien fait et coûte pas très cher. Je sais pas si c'est la façon dont il est réparti mais il coûte pas très cher. Et j'ai rien à faire, j'ai pas à le gérer donc ça c'est super. (HL10).

Ben pour moi, un écoquartier ça correspond au concept… c'est la déclinaison en matière d'habitat du concept de développement durable. Donc pour moi ça doit être tout compris, social, économique et environnemental. Et donc une notion globale. Ok je veux bien qu'ils avancent le côté mixité sociale sur lequel après moi j'ai des doutes… Par contre, ne pas intégrer le transport, sur ce que je vous disais le fait qu'il y ait pas de Bicloo, que la gestion des déchets soit quasi-défaillante. Le développement durable c'est

> *pas quelques actions disparates, c'est vraiment un concept global et tout se tient. On peut pas négliger une chose parce qu'on n'a pas envie quoi. Donc pour moi ça peut pas être qualifié d'écoquartier. On peut pas… tout doit être relié quoi, on peut pas négliger une dimension. (HN3)*

Dans les discours des habitants, énumération de ses « bonnes pratiques » et critique d'une mise en œuvre du développement durable qui ne serait pas assez poussée vont souvent de pair. Cette association se retrouve particulièrement chez ceux qui, comme HN3, estiment avoir une bonne connaissance de ce qu'est le durable (et pour qui l'entretien est une occasion de faire la démonstration de cette connaissance). Cela met en évidence la manière dont les deux faces de la mobilisation par les habitants des représentations du développement durable que sont la norme et la théorie pratique se dépassent et se contiennent réciproquement. D'un côté, le durable comme norme est bien plus vaste que le durable comme théorie pratique. Ce à quoi réfère cette dimension est trop important pour être applicable dans la pratique, parce qu'il s'agit de valeurs dont la traduction pratique réfère à des phénomènes mondialisés, au premier rang desquels le changement climatique, qui se traduisent, pour les enquêtés, en une incapacité de maîtrise. D'un autre côté, la théorie pratique est en même temps plus vaste du point de vue des comportements qui sont reliés au durable de manière plus ou moins intuitive, mais aussi plus réduite que la norme, puisque celle-ci préconise des changements de comportement qui ne sont pas déclinables, ou effectifs, dans la pratique quotidienne des habitants. Ces deux faces s'entretiennent mutuellement. La norme conduit à essayer de s'y conformer ou, au moins, de la respecter et la théorie pratique donne les clefs pour cela. Ces clefs s'avèrent toujours plus ou moins insatisfaisantes, ce qui contribue à rappeler perpétuellement l'exigence normative.

Les listes d'actions et de « petits gestes » établies par les habitants sont entrecoupées d'explications sur ce qui les a motivées *a priori* ou sur les réflexions qu'elles ont provoquées *a posteriori*. Ces listes amènent parfois les enquêtés à procéder à un exercice d'auto-évaluation de leur conformité et leurs marges de progression.

> *J'ai pris un bac à compost. C'était un peu remboursé par la ville, donc la ville fait aussi l'effort et pousse un peu, ce qui est pas mal. Je pense que c'est quand même à noter, parce que c'est pas quelque chose qui doit se faire partout. J'ai fait ça. J'utilise beaucoup plus aussi de produits écologiques, style éco vert, tout ça. Je pense qu'on a une approche aussi un peu différente, ça nous amène à une réflexion derrière. Toute la construction m'a aussi amené à une réflexion que j'aurais pas forcément eue. Economiser l'eau, etcetera, les ampoules… c'est des trucs un peu cons aussi. C'est vraiment très débile, faut le dire, très basique. Après, je continue de prendre l'avion etcetera, donc j'ai aussi derrière un comportement… Mais à un moment on peut pas non plus être sur tous les terrains, c'est difficile. (HN17)*

Il y a ainsi au plan individuel l'expression d'une contradiction entre rhétorique (du côté de la norme) et praxis (du côté des pratiques). Comme la norme technique est associée à son évaluation, la norme comportementale donne lieu à évaluation même si les indicateurs retenus sont implicites et variables pour un même individu ou d'une situation à l'autre. De la même manière, ces indicateurs permettent aux acteurs – vis-à-vis d'eux-mêmes ou d'autres acteurs – d'évaluer un niveau, d'établir un classement des pratiques et des individus par ordre de conformité et permettent de juger de leur évolution. La norme engage à agir pour s'en rapprocher[1]. Les acteurs, habitants ou concepteurs, poursuivent tous plus ou moins l'objectif de résoudre cette contradiction et c'est ce qui les incite à agir. Cet objectif les lie au

[1] Sauf à occuper, voire s'en satisfaire ou le revendiquer, un statut de déviant.

développement durable, comme idéologie, et à la production de l'urbain, comme un des terrains de sa concrétisation.
La plupart des habitants cités dans cette section font partie de ceux qui adhèrent aux valeurs du développement durable, même s'ils sont critiques vis-à-vis de sa mise en œuvre. Comme montré au chapitre 6, si cette adhésion est largement répandue parmi les enquêtés, elle n'est cependant pas généralisée. La question qui se pose alors est celle du lien entre adhésion à l'idéologie et mise en pratiques. En d'autres termes, est-il nécessaire d'adhérer à l'idéologie pour la traduire en pratiques ? Ou, nous autorisant une métaphore religieuse, est-il nécessaire de croire pour pratiquer ?
Ce qui est ici questionné est le statut du développement durable dans les motivations ou, du moins, les justifications des acteurs à agir. Il s'agit, comme esquissé précédemment, de déceler si des pratiques ont été faites par souci d'un durable intériorisé ou si elles ont été faites, originellement, pour d'autres raisons[1]. Nous considérons qu'une action renvoie au durable si c'est celui-ci qui exprime le mieux la justification de la pratique interrogée elle-même (pratique entendue ici dans un sens extensif, incluant ses causes, ses motifs et ses conséquences). L'idée de justification renvoie à deux cas. Dans le premier, le durable sert de valeur en tant qu'il est pensé comme tel par l'enquêté. Le durable renvoie dans ce cas à la clairvoyance (cf. chapitre 6, partie 2.2.2.) des enquêtés et à leur volonté de révéler leurs motivations en rendant explicite (pour l'enquêteur) leur correspondance à la norme. Dans ce cas, il n'est que (dé)monstration, communication ou encore, de manière plus ou moins assumée, tentative de manipulation de l'enquêteur. Dans le second cas, le durable a, aux yeux de l'enquêté, valeur d'action (sans qu'il soit pour lui question de chercher à se justifier). Celui-ci ne renvoie pas à autrui ou à la société et n'a donc pas de fonction de (dé)monstration.

L'analyse des discours recueillis nous permet d'ordonner les actions réalisées dans deux catégories : respectueuse des et/ou conforme aux valeurs du développement durable. Une action conforme (Kant 1988 (1785)), comme une action respectueuse, est celle qui répond aux critères du durable (limiter telle ou telle conséquence jugée négative sur le plan environnemental, social, économique). La différence entre les deux réside dans le mécanisme de délibération qui, dans un cadre donné défini par l'objectif poursuivi, a présidé à la mise en œuvre de cette action. Une action est ainsi conforme au développement durable si elle répond, dans sa mise en œuvre, aux critères propres au développement durable sans que sa motivation ne soit à rechercher dans une adhésion à ces valeurs. Par exemple, un individu qui prend les transports en commun plutôt que sa voiture pour des raisons liées à son porte-monnaie fait une action conforme au durable. En revanche, s'il prend les transports en commun pour réduire les émissions de gaz nocifs, il sera respectueux du durable.
Cet écart entre les raisons pour lesquelles les personnes ont une pratique et la manière dont cette pratique peut être, après coup, ou dans un autre contexte, identifiée et valorisée comme durable, est significatif de cette dimension justificative du durable qui émerge dans l'analyse des entretiens. Ainsi, s'établit un dialogue intéressant entre les raisons premières de la pratique et la valorisation potentielle qu'elle pourrait apporter une fois identifiée comme durable (cf. chapitre 6, partie 2.2.4.).

[1] Ceci renvoie à la question de l'intention préalable au discours ou à l'action. Comme nous l'avons énoncé au chapitre 5 (partie 1.2.), celle-ci est impossible à identifier formellement à partir des seuls discours, ce qui implique à la fois de recourir à l'interprétation et de considérer ce qui est dit comme des éléments de justification et non d'explication.

> *Ecolo-riche je trouve que ça catégorise bien. C'est ça. Ça empêche pas, on peut être écolo et riche, ça existe je pense. Je pense que ça correspond bien à l'idée. Après c'est que je vous disais, je sais pas si tout le monde est vraiment écolo dans les faits, dans le respect de l'environnement, dans les gestes quotidiens. C'est un peu écolo de façade peut-être aussi. (…) Après, je suis pas dans le quotidien des gens, dans leur appartement. Mais bon, je pense qu'il y a pas mal de gens qui viennent aussi ici parce que ça fait bien de dire « voilà je suis écolo, je suis dans un quartier écolo, c'est bon, ça c'est fait »… (HL2)*

Il n'empêche que la pratique durable qui ne serait pas voulue comme telle existe et pose la question des conditions de son existence, c'est-à-dire de ce qui peut motiver cette pratique. Les deux principales motivations que pointe notre enquête sont celles du confort et de l'économie.

> *Éco ça veut dire que tout est géré, on fait très attention, ça a été diminué je pense au niveau des adaptateurs de lumière, au niveau des chauffages, on a des thermostats tu vois. Franchement ça baisse les prix énormément, les prix des notes hein. Au niveau des notes, c'est énorme, j'ai été surprise parce que sur 170 euros de charges par mois ils m'en ont remboursé 140, j'ai trouvé ça énorme, y a quand même une sacrée différence. Et c'est pas nous c'est tout l'immeuble ! (HL5)*

Ce qui distingue actions conformes et actions respectueuses est la « volonté » des acteurs de respecter le durable. Une volonté qui soit préalable à l'action, et non la simple conformité qui prend corps dans l'action elle-même. Les motivations peuvent être de toutes sortes : agir par respect du devoir ou bien agir par plaisir, par souci économique, pour valoriser son image auprès des autres ou de soi-même, etc. Selon Emmanuel Kant (1988 (1785)), seule la motivation qu'est le respect du devoir a « une valeur morale ». Ce qui signifie qu'il est nécessaire, pour connaître le statut que donne l'individu au durable, de faire une séparation entre les mobiles du devoir et les mobiles des inclinations. Cela dit, il ne s'agit pas ici de chercher à connaître ou à évaluer la « valeur morale », au sens kantien, mais de savoir si le durable correspond à un principe d'action qui, en deçà de la pureté kantienne, permettrait de fixer des critères d'évaluation de la place qu'il occupe dans les représentations et les pratiques des enquêtés.
Par conséquent, parce que les pratiques que nous analysons sont ancrées dans des contextes particuliers, et parce que nous n'avons pas accès avec certitude aux intentions et motivations des enquêtés (cf. chapitre 5, partie 1.2.), une approche pratique de distinction entre actions conformes et actions respectueuses du développement durable consiste à faire des secondes des cas particuliers des premières (en réintroduisant la possibilité de calcul *a posteriori*). Les actions respectueuses sont celles qui, conformes au durable, pourront être supposées faites « malgré tout », c'est à dire malgré toutes les bonnes raisons et qui auraient pu amener l'acteur à agir autrement. Les actions respectueuses sont celles qui sont effectuées alors que leurs conséquences contreviennent potentiellement à d'autres intérêts (pratiques, économiques) des acteurs. Les actions simplement conformes, qui ne sont pas respectueuses du développement durable, seront celles qui auront été justifiées, dans les discours, par une ou plusieurs bonnes raisons qui ne relèvent pas du respect du durable.
Nous pouvons prendre pour exemple d'action respectueuse, celle de cette habitante qui, contrairement à la plupart des locataires de son immeuble, consacre 50 euros par mois pour louer une place de parking afin de participer à l'effacement de la voiture à Bottière-Chénaie[1].

[1] En accord avec nos réflexions sur la bonne et la mauvaise foi (cf. chapitre 5, partie 1.2.) et avec les limites qu'Emmanuel Kant (1988) pose à sa propre réflexion, il est toujours possible de douter de ce que nous dit cette habitante et d'imaginer par exemple qu'elle engage cette dépense simplement pour mettre sa voiture à l'abri des intempéries.

> *Il n'est pas très rempli. On peut d'ailleurs, on va ressortir par là, on va arriver tout devant. Il n'est pas très rempli parce qu'il coûte 50€ par mois et que les locataires, comme ici c'est HLM, bon, les 50€ pour des gens en HLM c'est beaucoup. Donc beaucoup ne le prennent pas, comme ils sont pas obligés et bon, c'est ce qui fait aussi qu'il y a trop de voitures dehors et ça, ça correspondait pas au plan initial des concepteurs du projet. Parce que c'est un… ça se veut un quartier où la voiture est mise un peu de côté quoi. (HN1)*

Nous identifions la même logique, même si l'action n'est pas toujours claire, dans les propos d'autres habitants qui expliquent soutenir les destinateurs des projets dans leur démarche ou tolérer des aspects qu'ils vivent au quotidien comme négatifs (place de la voiture, nuisances animales, confort) des projets pour des raisons d'adhésion idéologique.

> *Non mais c'est vrai… ça me paraît pas inintéressant, y a un parti pris éco donc on veut rejeter la bagnole. La difficulté c'est qu'on sait pas encore le faire. Mais faudra bien qu'on y arrive. Ce choc là, il va se produire à un moment ou à un autre, y a un moment où on va basculer. On sera bien obligé… même en calculant moi je me dirai « bon avoir une bagnole ça me coûte tant par an, pour ce que j'en fais, j'arrête ». Mais l'intention est louable. On est dans une période transitoire de ce point de vue-là, c'est sûr que la bagnole va finir par… enfin la bagnole individuelle des années soixante-dix va probablement évoluer vers autre chose. Mais combien de temps ça va prendre ? Ça c'est pas les urbanistes qui le déclenchent, ils le savent pas plus que d'autres. (HN6)*

> *Si, il y a eu l'année dernière des éphémères. C'est des insectes, une invasion d'insectes, qui a nécessité qu'on mette tous. Enfin si on voulait, on a mis des grilles, des moustiquaires. Ils nous ont dit que les éphémères arrivaient dans les nouveaux quartiers où il n'y a pas de pesticides donc la nature reprend un peu ses droits. Donc, bon, si c'est pour la bonne cause on accepte mieux, en tous cas moi. (HN1)*

Les jugements portés sur les autres – qu'ils soient voisins de palier, autres habitants du projet ou encore ceux d'un quartier limitrophe – occupent une place importante dans les discours recueillis. S'ils se font sur la base de pratiques observées, projetées ou imaginées, c'est bien la conformité ou le respect de la norme (intériorisée) qui sont évalués. Pas davantage que nous, ces acteurs n'ont les moyens d'accéder aux motivations qui poussent les autres à agir ou à prendre position. Le raisonnement causaliste qui alimente les représentations (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.) n'amène pas les acteurs à raisonner par réfutation, comme nous le suggérons avec l'idée d'actions « malgré tout », et c'est plutôt leur référentiel individuel qui sert à positionner le curseur. Ceux qui se représentent eux-mêmes comme agissant en raison de motivations conformes projettent que les autres font de même, et réciproquement pour ceux qui se représentent respectueux des valeurs du développement durable. Dans les deux cas, cela leur sert à la fois à reconnaître et à classer ceux qui agissent de la même manière et ceux qui agissent différemment – ramené à l'aspect normatif, ceux qui « agissent bien » et ceux qui « agissent mal » – et de se représenter de manière valorisante, par exemple parce qu'ils estiment avoir un positionnement moral (respectueux) ou rationnel (conforme), en tous cas plus moral ou plus rationnel que celui des autres. Ce qui permet de définir ou renforcer l'appartenance à un groupe social plus ou moins identifié.

> *Donc je sais pas si c'est lié à l'architecture mais en tous cas le fait que les gens aient la même sensibilité et qu'ils se retrouvent dans un écoquartier je pense que la mayonnaise monte quoi. (HN15)*

À travers la normativité qu'elle diffuse et la théorie pratique qu'y développent les habitants, nous voyons ici comment le développement urbain durable, partant la production

contemporaine de l'urbain, étend ses mots d'ordre au-delà de la mise en œuvre technique et technologique de solutions standardisées pour influencer sa réception. Les éléments les plus récurrents de la théorie pratique – attention aux consommations énergétiques domestiques, réduction de l'utilisation de l'automobile, tri des déchets, attention à l'origine et au mode de production des produits consommés – sont le pendant des aspects urbanistiques et architecturaux normatifs et ils se présentent comme des attentes des destinataires. Comme ces aspects, ils imprègnent les représentations de la ville contemporaine qui – en plus d'être verte, mixte, diverse et technologique – est aussi habitée par des individus aux pratiques respectueuses ou conformes.

1.1.2. Le groupe social habitant redéfini par les attendus comportementaux et l'image

Le caractère normatif et les éléments de théorie pratique sont deux dimensions de la mobilisation, dans l'action et le discours, des représentations des concepteurs et des habitants. Elles illustrent le fait que les représentations ne sont pas uniquement des guides d'orientation individuels, mais qu'elles occupent une fonction dans la régulation des rapports *dans* et *entre* les groupes sociaux. Cette fonction les rassemble dans ce que nous qualifions d'attendus comportementaux, c'est-à-dire des éléments de théorie pratique édictés en principes d'action auxquels il convient de répondre pour témoigner, si ce n'est de son respect pour, au moins de sa conformité à, la norme. L'expression « attendus comportementaux » est utilisée par Pascal Tozzi (2013) pour qualifier les prescriptions comportementales présentes dans les dossiers de candidature aux concours ÉcoQuartier. Nous l'employons pour qualifier celles qui prévalent au sein des discours des acteurs, en référence aux attentes du modèle bidimensionnel de la théorie du noyau, qui décrit le pôle évaluatif des représentations comme composé des normes en son centre et des attentes dans sa périphérie (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.).
Par la diffusion d'attendus comportementaux, les acteurs participent à la transmission des valeurs du développement durable. La logique consiste à désigner les bons et les mauvais comportements et à étendre les jugements portés aux acteurs, qui se trouvent catégorisés comme « *bons citoyens* » ou « *mauvais élèves* », au regard du tri des déchets, de l'utilisation de la voiture ou encore de la participation (cf. partie 2.1.1). Nous empruntons cette double formule à Julien Talpin (2006), qui décrit comment, dans le cadre des dispositifs participatifs, les habitants qui veulent être écoutés sont contraints de « *jouer les bons citoyens* » pour voir leur parole considérée comme légitime. Ce qui implique de se conformer aux codes[1] qui définissent le comportement attendu par les élus et les professionnels de l'urbain dans ces procédures. Ceux qui ne jouent pas le jeu sont considérés comme de « *mauvais élèves* » individualistes ou râleurs, n'ayant pas leur place dans ces instances. Dans le cas présent, ces « *bons citoyens* » sont ceux dont les pratiques concordent avec celles qui sont valorisées et promues, parce qu'elles sont conformes au développement durable. Ils correspondent plus ou moins aux idéaux-types de « *l'écocitoyen* » identifié par Pascal Tozzi (2013) ou de « *l'homme durable* » décrit par Vincent Renauld (2012). Si cela ne témoigne pas directement de la performativité de la norme, nous pouvons toutefois avancer, suite à notre enquête, que la production de l'urbain contemporain est un diffuseur normatif efficace, puisque qu'elle assure le passage de l'idéologie et de ses principes de mise en œuvre des destinateurs vers les destinataires. Un objectif qui est peu explicite dans les discours des concepteurs, même s'il transparaît parfois.

[1] Dans le cas étudié par Julien Talpin, ces codes sont surtout ceux de la prise de parole en public, notamment caractérisée par son absence de conflictualité (cf. partie 2.1.1.).

> *On voit bien que les pratiques des gens qui habitent ce territoire sont pas tout à fait encore en phase avec les comportements qu'on attend. Comment on gère ça ? Et bien je crois qu'on gère pas. C'est-à-dire que je crois que les élus l'entendent mais c'est comme si on voulait pas, qu'il y avait un peu un déni quoi. En disant « mais de toute façon on invente la ville de demain, faut changer les comportements ». C'est aussi pour ça qu'on vend un écoquartier sur Confluence je pense, c'est aussi pour dire « de toute façon on vous avait prévenus, nous c'est l'ambition qu'on veut donner à ce site », objectivement on pourra pas faire comme si le site était aussi praticable en voiture que d'autres quartiers centraux de Lyon, on a pas les moyens ni l'espace pour faire les voiries ou en tous cas c'est pas le choix qui a été fait. (CL4)*

> *Donc je pense que la ville a fait sa part de travail pour préparer les gens à habiter différemment. Donc les gens qui ont une expérience d'habitat individuel classique auront du mal parce qu'ils ont des schémas en tête qui sont difficiles à dégommer. (…) Donc tu peux tout à fait vivre normalement à Bottière, et peut-être même plus intelligemment parce que tu es plus facilement connecté au cœur de la ville de Nantes, avec le tram tu peux être en 20 minutes à la gare ou au centre de Nantes, la même chose en voiture c'est plus long. (…) Les gens s'en rendent compte d'eux-mêmes. Après, est-ce que c'est comme ça que la culture s'ancre ? Par la contrainte et le refus de mode de vie contraignant tu finis par désirer un peu autre chose. (CN10)*

Les attendus comportementaux diffusés par les acteurs ne distinguent pas respect et conformité à la norme. Tous incitent *a minima* à la seconde catégorie, tout en étant argumentés comme relevant de la première. Ces attendus sont visibles dans les discours soit lorsque les enquêtés présentent certains comportements comme des principes, soit, plus souvent, lorsqu'ils dénoncent des comportements contrevenant à ces attendus et évalués comme non conformes. Ces attendus sont aussi visibles lorsque certains enquêtés relatent les réactions qu'ils ont constatées dans des situations où ils ont été identifiés par d'autres comme ne se comportant pas de façon conforme. Ces réactions sont souvent interprétées comme des moyens de leur faire sentir qu'ils sont en « décalage » avec le projet. Ceci introduit l'idée qu'à un univers de représentations largement partagé se mêle un récit collectif spécifique aux espaces étudiés et qu'il est peu ouvert. Ce récit se rapporte à l'expérience collective de la population qui s'approprie le plus et/ou le mieux les projets en se saisissant notamment des éléments de programmation. La conséquence de la faible ouverture de ce récit est de faire sentir aux personnes ne correspondant pas sociologiquement, ou en termes d'aspirations, à la population ciblée par les destinateurs qu'elles ne sont pas à leur place.

Intéressons-nous d'abord aux habitants. Nous avons déjà montré (chapitre 6, partie 2.2.3.) que certains d'entre eux font en sorte de faire correspondre leurs attentes vis-à-vis du projet avec leurs représentations de celui-ci tel qu'il se présente concrètement à eux. Cette mise en correspondance se traduit par des discours volontaristes qui insistent sur la nécessité de l'investissement habitant mais surtout sur l'importance des actions, pratiques et comportements dans la réussite de l'entreprise « écoquartier ».

> *Maintenant, à nous de faire bouger les choses, parce qu'on a aussi notre responsabilité là-dedans. Même si on n'est pas concerté, même si on nous demande pas notre avis, ça veut pas dire qu'on doit pas le donner. Un moment donné, faut peut-être se sortir les doigts du derrière, et je reste poli sur ce coup-là, et de faire en sorte que ce qu'on désire, ce qu'on cherche on aille le chercher. C'est ce que je dis à tout le monde, je dis « mais arrêtez de vous plaindre quoi, allez chercher ce que vous voulez ». (HN14)*

Derrière les propos des habitants qui se sentent engagés, il y a l'idée que l'écoquartier n'est pas simplement un enjeu de services ou de logements. Pour eux, l'enjeu se trouve aussi dans le mode de vie ou la « culture » (cf. partie 1.2.2.) ainsi que dans les comportements des

habitants qui participent, et ces éléments participent tous trois au caractère durable ou non du projet.

> *Moi l'image que j'en ai c'est un quartier qui fait d'une part attention au moment de sa construction à toute l'approche environnementale, aussi bien au niveau de ses matériaux, aussi de la gestion dans le futur de comment utiliser par exemple les eaux de pluie, etcetera. Donc toute cette approche au niveau de la construction. Après on va être au niveau des personnes, de l'utilisation qu'elles font de ce quartier : éviter les déplacements au maximum, enfin les déplacements par voiture, etcetera, utiliser au maximum le vélo, avec la proximité des commerces, proximité des espaces publics et puis après peut-être aussi au niveau de la gestion des déchets, la collecte des déchets, le tri, etcetera. (HN17)*

Cette idée est rarement explicite dans les discours des habitants. En revanche, malgré le fait que les concepteurs affirment massivement leur refus de projeter les usagers (cf. chapitre 6, partie 1.1.2.), certains d'entre eux parlent explicitement de participer, par leurs réalisations, à la propagation d'un mode de vie ou de pratiques (voir ci-après). L'affirmation d'une volonté de s'impliquer dans cette propagation est plus rare chez les habitants, pour qui cette conséquence de leur positionnement est le plus souvent implicite. Néanmoins, comme HN17, HN11 explique qu'il associe le fait d'habiter un écoquartier (dans son cas parce qu'il y travaille) à une manière de se comporter et à des valeurs, tout en identifiant que c'est précisément la représentation que cherchent à diffuser les destinateurs du projet.

> *Après, je pense que c'est des quartiers qui nécessitent pas simplement… enfin l'écologie à mon sens c'est pas simplement l'environnement, c'est aussi quelque chose qui se passe sur la solidarité ou sur une organisation, une certaine prise de conscience collective aussi. (…) Ça vaut pour une prise de conscience citoyenne. C'est-à-dire que ça soit au niveau de la solidarité, autour du collectif, du fait que là on est dans un collectif quelque part aussi, on peut prendre conscience de ça, on peut se dire « on fait partie d'un collectif »… ou pas ! A mon sens, au lieu de vouloir faire une sorte de carrefour, on peut au contraire si on veut créer quelque chose autour de ça, en faire un collectif, quelque chose qui au contraire ait son identité. Cette prise de conscience citoyenne elle vaut pour le social, elle vaut pour l'environnemental… pour moi c'est ça, ça va avec l'éducation populaire et ça va avec des choses qui sont pas très à la mode en ce moment. C'est-à-dire faire des gens des sujets. Voilà. Et pourtant c'est un peu ce qu'on vend quand on vend du quartier comme ça. On vend de la mixité sociale, on vend du bien-vivre, on vend… On nous vend une certaine moralité quelque part aussi. Moralité au sens… pas de la morale mais au sens « on est des gens responsables », sauf qu'il suffit pas d'habiter dans un bâtiment HQE pour être responsable. Je peux habiter dans un bâtiment HQE et balancer mes ordures par la fenêtre. (HN11)*

Si l'affirmation de l'intention de participer à modifier les comportements, voire le mode de vie, est rare, les expressions qui permettent de voir apparaître les attendus comportementaux sont précisément celles qui témoignent de la disjonction entre le fait d'habiter dans un écoquartier et de ne pas se comporter conformément aux valeurs du développement durable. L'exemple pris dans les lignes qui suivent, permettant de développer le propos sur un même thème à la fois pour les habitants et les concepteurs, est celui de l'usage de l'automobile dans les projets. Les destinateurs de Bottière-Chénaie et Confluence ont en commun le fait d'avoir décidé – avec l'objectif de marquer un engagement vers la limitation de l'usage de l'automobile – de réduire considérablement la place de la voiture dans l'espace public (cf. chapitre 5, partie 4.2.). Des parkings souterrains sont présents sous tous les îlots, tandis que la place dévolue au stationnement en surface est réduite. Toutefois, parce que de nombreux habitants, notamment les locataires du secteur social, ne louent pas de place dans les souterrains et préfèrent se garer gratuitement dans les rues, parce que le taux de motorisation est plus élevé que dans les

prévisions des concepteurs, et parce que les visiteurs viennent souvent en voiture, la situation dans les deux projets est appréhendée par concepteurs et habitants comme problématique. Dans leurs discours, ceci se traduit par la dénonciation récurrente de mauvais comportements.

> *Ce qui peut des fois être un peu agaçant parce que les gens ont tendance à se garer. Cet accès, en fait c'est un accès pompier, donc ok les gens peuvent l'utiliser pour le déménagement ça c'est complètement compréhensible puisque c'est complètement assez lourd, mais les gens ont tendance du coup à rentrer dans les petites venelles avec leurs voitures, juste des voitures où y a trois cartons dedans, pour vider trois cartons ou deux petites courses… [Nous avançons au sein de l'îlot et passons à côté d'une famille qui semble déménager.] Voilà, on y est ! On y est complètement. Et du coup, je trouve que la logique en fait… Les gens je pense qu'ils sont venus ici parce que justement y avait pas les voitures et ils font tout le contraire. Alors ils disent « oui mais là j'en ai besoin parce que je dois déménager », mais je pense que c'est pas fait pour et du coup ça abîme tout. Les voitures passent sur tous les trucs alors que c'est pas fait pour. Vous voyez, l'arbre a été shooté par une voiture à cet endroit-là, ça se voit plus trop mais il était complètement penché quoi. C'est un petit peu dommage. Là y a pas de cohérence quoi. Je comprends quand y a eu les déménagements avec les gros camions, on les met là un peu et on essaye de sortir mais là, vous voyez, pour une petite valise comme ça c'est pas cohérent. (HN17)*

Si les habitants ne se qualifient pas eux-mêmes de « bons citoyens », c'est en revanche le plus souvent la posture dans laquelle ils se représentent. Cette posture se caractérise par le fait qu'ils se considèrent comme les garants des bons comportements et, plus généralement, comme ceux de l'intérêt général. Inversement, au jugement réservé aux « mauvais élèves » s'ajoute, en plus du reproche originel de ne pas se conformer à la norme, celui de faire preuve d'individualisme. Considérés comme revendicatifs, les « mauvais élèves » sont présentés comme ceux qui « râlent » ou qui « se plaignent » (par exemple des freins mis à leurs mauvais comportements) et, donc, ceux qui « agacent ».

> *Mais tu verras, même d'ici, ils se garent sur l'herbe, ils se garent partout. Donc pour moi c'est un peu problématique, on a acheté, on avait parlé de ça. Je me souviens on avait fait un dîner de chantier avec beaucoup de gens qui ont acheté. La plupart je crois que c'était des investisseurs qui venaient d'un peu partout pour faire une visite et ils se plaignaient tous qu'il y avait pas assez de places de parking. Et moi je disais « bah non, on sait ça, c'est pas nouveau, on l'a dit dès le début : ça va être un truc qui privilégie le piéton » et t'as quand même le réflexe des gens c'est « mais il faut mettre des parkings là ». Je crois que le niveau souhait de l'environnement, pas éco mais juste l'environnement, un bon environnement, pour moi y a pas de voitures quoi autour de ta maison. Mais je suis seul comme ça. Je croise toujours les voisins qui se plaignent tout le temps qu'ils n'ont pas le droit de rentrer la voiture chez eux, comme si c'est un droit tu vois, un droit humain. Surtout quand c'est prévu, on dit « ici y a pas beaucoup de place pour la voiture ». (HL16)*

Certains habitants proposent des solutions pour pousser à l'évolution des comportements et n'hésitent pas à suggérer de s'appuyer sur la coercition comme moteur.

> *Donc le reproche qui est fait au quartier c'est vraiment ça, c'est le stationnement, mais y a un moment où faut que les mecs évoluent dans leurs comportements, on est plus en 1970, l'essence ça va pas aller en s'arrangeant, on est en ville, y a quand même d'autres modes de déplacement que la voiture… C'est affligeant, les types sont dans une logique où c'est du tout bagnole, on est en ville quoi ! On peut pas vouloir la bagnole à tout prix tout le temps. (…) On peut pas porter atteinte à la liberté individuelle des gens, on ne peut qu'essayer de les convaincre. (…) Faisons des péages urbains à la limite, sanctionnons entre guillemets par le fric. (HL3)*

Dans les argumentaires des enquêtés défendant la limitation de la place de l'automobile et reprochant leur non-conformité aux « mauvais élèves », nous identifions trois ressorts principaux qui reflètent, à travers ce qui est jugé comme adéquat pour convaincre, des représentations d'une vision de l'urbain futur. Le premier est l'inéluctabilité de la disparition de la voiture des centres villes. Les argumentaires sont imprégnés par la valorisation que procure le fait de participer à l'innovation en cours (cf. chapitre 6, partie 2.2.4.) et le fait de renvoyer les réfractaires au rang de « passéistes » aux idées dépassées. Le deuxième ressort est la référence à d'autres espaces – quartiers, villes, pays – pris comme accréditation du réalisme de ce qui est envisagé. La logique comparative est ici plus ou moins la même que lorsque les écoquartiers des pays du Nord de l'Europe sont pris comme exemples de ce que devraient être les projets (cf. chapitre 6, partie 2.1.3.)[1]. Enfin, le troisième ressort est l'auto-référencement, c'est-à-dire le témoignage de ses propres pratiques (ou, souvent, d'un possible de ses propres pratiques) généralisées à tous.

> *Donc oui, bien sûr qu'ils se plaignent tous. Et en plus ils alignent encore. La police là, ils ont pas tardé, c'était encore en chantier qu'ils avaient déjà installé les parkings et qu'ils venaient travailler. (…) C'est aussi possible, faut aussi que les gens acceptent ça. Ça viendra. Mais ça viendra si on laisse les désagréments. (…) Pas coercitives, mais si on laisse pas de place de stationnement au moins les gens vont arrêter de venir en voiture, enfin il me semble. Moi je dis ça c'est parce qu'on a une place de parking… on bosse tous les deux en voiture, on a deux voitures… Donc au-delà des critères… mon mari, il cherche des places, en l'occurrence c'est moi qui ai la place de parking donc c'est lui qui tourne un peu pour trouver la place… donc voilà, c'est sûr que nous on a deux voitures pour le ménage. Mais y a quand même la volonté pour moi de trouver un boulot pas loin du quartier et de lâcher la voiture. J'ai pas plus de positionnement… Oui y a un problème, mais en même temps ça m'arrange bien qu'il y ait un problème parce que j'ai pas envie qu'il y ait plus de circulation. C'est égoïste. (HL13)*

> *Moi je dis ils parient sur l'avenir. On s'en fout si ça marche dans l'immédiat ou pas, la voiture de toute façon va dégager de la Presqu'île dans les années à venir. Moi j'aime pas la voiture. (…) En ville, pour moi les transports en commun ça me suffit. Y a plus de transports en commun ? Et bien je marche, après tout j'ai deux jambes et voilà mes aînés pendant des millénaires ils ont fait ça, voilà ils avaient pas de scooter. (…) C'est ça habiter au centre-ville d'une ville aussi, à Paris ils font comment les gens ? Je pense pas qu'ils aient deux places de parking, ou alors ils ont deux voitures… Mais voilà c'est la vie. (…) Oui, je comprends pourquoi ça fait chier du monde, oui, mais après moi j'ai pas envie de voitures dans mon quartier. (HL20)*

> *Nous, on a qu'une voiture, on n'a pas besoin d'en avoir deux, mon mari ne conduit pas en plus et on pourrait pas. Et ceux qui ont deux voitures alors là qu'ils se démerdent. Voilà, on peut aussi… C'est vrai qu'il y a des conjoints qui travaillent tous les deux de leur côté mais bon on va pas pleurer, si on a les moyens d'avoir deux voitures je pense qu'on peut avoir un garage… (HL9)*

Les habitants qui diffusent les attendus comportementaux mettent en œuvre un double mécanisme de validation des « bons » comportements – qui sont généralement présentés comme étant les leurs, même si certains identifient des bons comportements qu'ils ne mettent pas en œuvre – et d'invalidation des « mauvais ». De façon similaire, les concepteurs se réfèrent à leurs « bons » comportements pour reprocher les leurs aux « mauvais élèves ». La diffusion des attendus comportementaux se fait de manière quasi-systématique à partir d'un auto-référencement. C'est la représentation de soi comme ayant le bon comportement qui fait

[1] Des pays qui servent aussi de référence en matière de gestion de l'automobile.

foi. Surtout, dans le cas des concepteurs comme dans celui des habitants, cette autoréférence est décontextualisée[1]. Les potentiels éléments de compréhension ou d'explication des « mauvais » comportements ne sont pas considérés, qu'ils soient socio-professionnels, économiques ou encore géographiques. Et quand les acteurs parlent de leurs (propres) éventuels mauvais comportements, ils les présentent comme étant destinés à ne plus avoir cours dans un futur proche. Enfin, les enquêtés procèdent à une généralisation qui associe leurs représentations des bons comportements à l'intérêt général. C'est la valeur cardinale qui justifie un attendu comportemental ou le fait de reprocher son comportement à tel ou tel. L'intérêt général est en quelque sorte la valeur qui subsume toutes les autres (Martouzet 2002b) et rend légitimes les jugements portés sur des individus au motif de leurs comportements. Dans le cas qui nous occupe, intérêt général et développement durable sont à divers degrés confondus avec la mise en avant à la fois de la protection de l'environnement, de l'égalité d'accès à l'habitat ou de l'implication de tous dans la conception de l'urbain.
Les concepteurs procèdent comme les habitants en mêlant auto-référencement et décontextualisation dans la promotion des comportements valorisés et la dénonciation de ceux qu'ils leur sont opposés. Par exemple, certains architectes dont l'agence est située à Paris prennent leurs pratiques pour référence pour justifier leur incompréhension des réticences des habitants de Lyon ou de Nantes à laisser de côté leur voiture et à circuler à pied ou en transport en commun.

> *Mais après y a des thèmes qui sont assez… voilà, le thème de la voiture est assez volontariste, peut-être même plus si on commençait maintenant, on a essayé de virer toutes les voitures des rues pour mettre des poches de stationnement paysagères et puis le taux de stationnement est assez faible en disant « attendez les gars, vous avez deux stations de tramway ». D'ailleurs je pense que ça fonctionne, même si plus ou moins les gens prennent leur voiture et ont deux ou trois voitures, parce qu'au final tout le monde prend pas le tramway pour aller bosser (…) Si le mec du supermarché est suffisamment intelligent pour faire la livraison gratuite comme ça se passe en ville, les gens viendront facilement acheter et même le type qui habite au bout ici… C'est vrai qu'il viendra pas avec son caddie, il va avoir le problème, mais si la superette est suffisamment intelligente pour livrer comme dans un quartier parisien, moi je fais mes courses comme ça, à Paris c'est comme ça, les gens viendront à pied… (CN1)*

> *C'est horrible cette histoire de voiture. Faudrait plus de bagnoles. Non mais quand tu penses à ça, tous les immeubles d'habitation sont à la dimension des voitures, pas des habitants. Donc c'est pour ça que moi je milite pour qu'il y ait plus de bagnoles, tu vois, pour que la construction soit décolérée de la question de la voiture. Parce que ça la libère d'une autre contrainte, parce que ce que tu dis là avec les parkings c'est juste infernal. Je suis pour l'idée que peut-être si la voiture devient vraiment un problème… moi, j'ai pas de bagnole et pourtant j'enseigne à Nantes, j'ai un chantier à Lille… je fais tout à vélo, au pire je prends un taxi ou je loue une bagnole quand je pars en vacances. Mais si on continue de laisser la place pour la bagnole, y aura toujours des bagnoles aussi. Moi je serais un peu dure avec ça, j'ai envie de dire merde à la bagnole. (CN8)*

Pareille décontextualisation se traduit dans les discours des acteurs par la dureté du jugement porté. Le « mauvais » comportement n'est quasiment jamais associé à des explications, voire à des « circonstances atténuantes ». Il est toujours considéré comme le fruit d'une volonté de ne pas faire, ou de ne pas se conformer aux valeurs du développement urbain durable. Alors que les enquêtés portent différents jugements sur leurs « bons » (et « mauvais ») comportements

[1] Ceci correspond au mécanisme de décontextualisation du processus d'objectivation des représentations (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.).

sont parfois explicitement présentés comme motivés par des raisons pratiques ou économiques, les « mauvais » comportements des autres sont systématiquement évalués comme des pratiques irrespectueuses et non, seulement, non-conformes. Les discours enjoignent les « mauvais élèves » à assumer leurs responsabilités, c'est-à-dire les conséquences de leur choix résidentiel (phénomène amplifié lorsqu'ils sont perçus comme « revendicatifs »). Sont ainsi mis en avant le fait de vivre en ville ou la qualité des services associés comme preuves de la mauvaise volonté des individus qui se comportent de manière non-conforme.

> *Le parking en fait, quand on regarde bien, on trouve toujours des places pour se garer, mais après la question c'est est-ce qu'on veut se garer en bas de chez soi ? Ça c'est un vrai problème. On habite en ville, avec des atouts et des contraintes. (CN3)*

> *Ils sont gonflés quand même parce qu'ils ont quand même un tramway efficace. Moi j'y vais en tramway ou en vélo, donc il faut pas exagérer. En plus, le tramway va être bouclé avec Gerland maintenant, de l'autre côté avec Oullins. Ça va pas être mal quand même. Effectivement ce sera pas en ligne directe mais y a pire comme desserte. Il faut peut-être du temps simplement. (CL3)*

L'objectif de faire évoluer les pratiques et les représentations est assumé de façon explicite par certains concepteurs. Rappelons à cet effet un constat du chapitre 6 (partie 1.1.2.) : les concepteurs projettent les habitants comme effectuant des choix en clients libres désireux de s'approprier l'espace mais aussi comme des individualistes faisant passer leurs intérêts propres avant l'intérêt général. C'est à partir de ces représentations, complétées par la projection d'une forme de conservatisme qui caractériserait les habitants, que s'envisage pour les concepteurs la possibilité de participer à une évolution sociale, rendue nécessaire, justement, par l'intérêt général et à laquelle il faudrait pousser, voire contraindre, les individus qui y seraient rétifs et qui n'auraient pas conscience de ce dont ils jouissent.

> *Parce qu'il faut faire évoluer les pratiques. C'est-à-dire que si vous faîtes ce que veulent les gens ce sera deux places de parking par personne avec la deuxième voiture jamais utilisée qui sera là en permanence… donc y a un moment. Et puis, quand on est en plein centre-ville cette réflexion sur la voiture… moi ça fait 20 ans que j'ai pas de voiture, j'habite en plein centre-ville, j'en ai pas besoin. Quand j'en ai besoin professionnellement j'en loue une et à un niveau personnel pareil, j'ai pas besoin d'avoir une voiture à plein temps. (…) Faut qu'il y ait un moment où faut les forcer. Si… mais là y a aucune évolution possible, la logique de la voiture est terrible, c'est une appropriation et il faut que la voiture soit sous soi, on ne peut pas la mettre à 200 mètres. Donc ça se vendra pas, c'est encore pareil, si la place de stationnement n'est pas associée directement et s'il y a des étrangers qui peuvent pénétrer dans le parking. Donc là, on est dans un rapport psychanalytique du rapport du propriétaire à sa voiture. (CL12)*

> *Le principe c'est de diminuer la place la bagnole, c'est de limiter la présence de la voiture. Ça c'est le principe du quartier. Après les gens s'ils ont pas leur bagnole dans leur salon ils sont malheureux. Surtout qu'en plus on peut pas dire qu'ils sont pas desservis par les transports en commun. (CN5)*

L'effet cumulé de la décontextualisation, de l'évaluation positive des qualités de l'espace conçu – mais aussi de l'interaction avec les habitants, vécue comme se jouant surtout sur le mode de la récrimination (cf. partie 2.1.) – entraîne, d'une part, un transfert de l'évaluation de la pratique vers son auteur et, d'autre part, l'utilisation d'un stéréotype[1] étendu à tous les

[1] Rappelons que les stéréotypes sont des portraits schématiques que les acteurs attribuent aux membres réels ou supposés d'un groupe social, le leur (auto-stéréotype) ou un autre (hétéro-stéréotype) (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.).

habitants. Leurs comportements, souvent non-conformes, sont considérés comme ceux de « mauvais élèves » faisant preuve d'individualisme et/ou de conservatisme. Cette idée transparaît aussi dans les discours de certains habitants, le plus souvent à travers l'évocation de la difficulté de faire évoluer les habitudes. Difficulté qui conduit certains à s'interroger dans le même temps sur l'efficacité des solutions coercitives mises en œuvre.

> *En même temps j'en sais rien, je sais pas du tout, je sais pas comment il faudrait faire pour que les gens changent leurs habitudes, changent leurs pratiques, je sais pas du tout… Je sais pas, ils ont peut-être pas trouvé la solution encore. Mais de forcer les gens à faire les choses… moi, par exemple, si tu me forces à faire un truc je vais aller dans le sens contraire et je vais bien te montrer que ça va me faire chier. Du coup, j'aurais plutôt tendance à être dans ce mode de fonctionnement. Forcer les gens je pense que c'est pas une bonne chose, mais effectivement au bout d'un moment si t'as tout essayé pour changer les choses, voilà quoi faut bien sauter le pas. Donc y a du pour et du contre des deux côtés, je vois pas la solution idéale. À part mettre des vélos à disposition de tout le monde. Ou inventer la voiture électrique et puis basta quoi, au moins t'es tranquille. C'est une question délicate je pense, et pour les gens qui habitent et pour les gens qui font tout ça, qui créent le futur mode de vie des gens. (HL22)*

> *HN20 : Après, y a beaucoup de personnes qui mettent la voiture à l'extérieur et qui vont en ville sans voiture. Je connais des gens qui font comme ça. Ils sont soucieux de l'écologie, de l'impact de la pollution sur le climat en fait…. mais y en a d'autres qui s'en foutent totalement. Et c'est plutôt ces gens qui s'en foutent et qui font comme bon leur semble.*
> *MA : Tu crois que le fait que ce soit un écoquartier est incitatif sur ce point ?*
> *HN20 : Pour celui qui se préoccupe de l'écologie oui, mais pour celui qui s'en fout et qui est là pour être là et pour avoir un logement ça changera rien. À moins qu'il s'intéresse aux choses et qu'il prenne conscience, mais généralement quand tu as l'habitude de faire quelque chose c'est difficile de changer.*

Individualisme et conservatisme renforcent pour les acteurs – concepteurs comme habitants qui s'impliquent dans la diffusion des attendus comportementaux et se (re)présentent comme progressistes (cf. chapitre 6, partie 2.2.2.) – la nécessité d'éduquer les « mauvais élèves ». Cette éducation est rendue d'autant plus nécessaire que l'efficacité des mesures matérielles mises en œuvre en faveur du développement durable est perçue comme limitée, voire inadaptée (voir ci-dessus et chapitre 6, partie 2.2.). Cette volonté est particulièrement explicite dans les discours des habitants. S'ils se font discrets à propos de la réduction de la place de l'automobile (voire les extraits précédents des discours de HN14 ou HL16), l'attendu comportemental du tri des déchets est, par exemple, directement associé à la nécessité de sensibiliser, voire de former, les habitants aux comportements conformes.

> *HN13 : Après, en faire tout le temps pour les autres c'est compliqué et c'est pénible. Les gens qui mettent tous leurs cartons n'importe comment, etcetera. À part l'exception qui n'a pas de voiture mais qui restera l'exception, pour qui c'est compliqué le transport dans les déchèteries… Bah nous, on fait une fois de temps en temps. On n'a laissé aucun carton, on a tout emmené à la déchèterie… (…) Moi je trouve que voilà, un peu de citoyenneté… y avait une déchèterie à proximité. À part bon voilà, on avait une voisine c'était compliqué, OK, mais elle avait pas de voiture. Mais c'est pas non plus monsieur tout le monde qui n'a pas de voiture. (…)*
> *HN12 : On avait sensibilisé une voisine parce qu'au début elle mettait tout en même temps, les gros encombrants et tout ça. Et une fois, on lui a expliqué comme « tu sais le problème c'est quand y a une personne qui vient récupérer tout ce qui est encombrants, et bien c'est réparti sur les charges ». Et du coup, elle faisait attention…*
> *HN13 : Encore une histoire d'argent. Mais bon… Nous on est content finalement.*

> *Et effectivement, les gens ne sont pas du tout sensibilisés et bêtement, la poubelle de tri est tout de suite en rentrant à droite et les gens jettent leurs sacs dedans et ça ils savent pas faire le tri. Et c'est aussi… c'est culturel, mais c'est aussi parce que c'est des gens qui viennent pas du tout de là et qui ont pas été sensibilisé sur des quartiers plutôt populaires. Mais ça s'apprend et je suis sûre qu'ils seraient tous réceptifs à ça. Mais personne se donne le mal de leur dire « vous êtes dans un écoquartier » et du coup je l'avais dit à l'agence de comm', comme on bosse avec eux je m'étais permise de lui dire « faîtes quelque chose quoi » et elle me dit « ouais, mais on n'est pas en politique de la ville, on fait ça ici c'est pas entendable », c'est triste mais ils mettent pas les moyens là-dedans, et du coup c'est aussi pour ça… (HL13)*

À l'image des attendus comportementaux formulés par rapport à la gestion des locaux-poubelles, ceux liés au développement durable s'ajoutent à d'autres mots d'ordre prescriptifs de l'habitat collectif, tels les rappels du règlement de copropriété, par exemple, sur ce qui est autorisé ou non dans les espaces extérieurs.

> *Moi, je passe ma vie à mettre des cartons, du verre, là pour les descendre, je fais gaffe à ça… Peut-être qu'il faudrait un apprentissage de tout ça. Et puis c'est vrai que des fois je me dis « c'est vrai que les voisins d'au-dessus ils foutent leurs draps là, attends on n'est pas chez mémé », moi mon linge je le mets là, je pourrais le mettre sur la terrasse mais je trouve que ça se fait pas. C'est vrai que quand on voit les appartements en face… mais je veux dire faut expliquer aux gens aussi, c'est pas inné. (HL9)*

Cette accumulation de mots d'ordre prescriptifs est parfois vue comme contradictoire dans des projets où la responsabilité et l'implication des habitants sont prônées par les discours institutionnels.

> *On infantilise les gens, on les déresponsabilise. On a jardin mais pas le droit d'étendre, les gens ont pas le droit de mettre ça sur leurs balcons, faut pas que ça se voit quoi. Faut pas que ça se voit, c'est toujours l'esthétique… C'est pour ça que je dis que ça fait zone ici, ça fait « j'ai mon appartement ». Je pense qu'il y a beaucoup de propriétaires, je sais pas quelle est la proportion propriétaire locataire mais… C'est aussi pour ça qu'éco-durable ça fait bizarre quoi… Nous, ce qu'on aurait attendu c'est effectivement d'avoir un bac pour les ordures, des choses comme ça quoi, le verre, sur l'eau… le vélo, y a rien, y a pas de vélos dispo. (HN4)*

HN4 fait partie des rares enquêtés qui critiquent explicitement ces aspects normatifs. Elle ne se pose cependant pas en « mauvaise élève », témoignant plutôt d'une forme de lassitude par rapport au contrôle social auquel il se confronte au sein de sa résidence. Se revendiquer « mauvais élève » est une posture rare parmi les enquêtés. Aucun des membres du panel ne se (re)présente vraiment ainsi. Certains témoignent de leur non-respect de nombre d'attendus comportementaux, voire de leur refus de certains aspects normatifs, mais il s'agit rarement d'un positionnement totalement ou frontalement oppositionnel. Comme nous avons pu le mettre en évidence précédemment[1], ce qui s'approche le plus d'une posture de « mauvais élève » se retrouve la plupart du temps chez des habitants qui se sentent, en partie au moins, en marge (au sein) des projets ou plutôt en marge des discours les plus répandus. Révéler des pratiques non conformes ou un refus de la norme est une manière, dans le cadre de l'enquête, de témoigner d'un rejet du projet pour des raisons personnelles ou de signaler une adhésion à une partie des mots d'ordre du projet en même temps qu'une mise à distance de la totalité et de ses habitants.

[1] Voir, par exemple, la citation de CL5 dans la partie 1.1.1. de ce chapitre

HL8 se trouve dans la seconde situation. Il adhère à l'aspect « standing » de Confluence, où il loue un appartement qui lui sert de pied à terre à Lyon, mais rejette assez largement le caractère durable du quartier et notamment les discours au sujet de l'automobile.

> *Sur la voiture c'est idéologique ! Bien sûr, c'est clair. Alors ça bon, on ménage les écolos pour ça mais effectivement le fait de faire tous les lignes de bus, en ville ça va encore, mais les arrêts de bus étaient toujours des décrochements par rapport à l'axe de circulation, on a mis des arrêts de bus maintenant en pleine voie, de façon à ce que lorsque le bus s'arrêtent tout le monde s'arrêtent derrière. Vous voyez le délire ? C'est pour faire comprendre aux gens qui restent coincés derrière que s'ils prenaient le bus ils iraient aussi vite. C'est bien gentil mais les gens prennent pas plus le bus pour autant, ça emmerde tout le monde et au niveau pollution c'est pire que tout, parce que les gens qui sont dans les bouchons ils consomment plus et ils dégagent plus de CO2 et ça dure plus longtemps… (HL8)*

HN9 entretient un rapport de rejet avec Bottière-Chénaie, où elle acheté un logement avec son ami dans un projet de vie commune qui n'a pas abouti.

> *Et [le tri des déchets] je le faisais avant, c'est ça qui est hallucinant mais quand t'as pas… ça c'est les Français, quand t'as pas tout à portée de main tu fais pas l'effort. Donc non, et puis je te dis mes convictions écolos… bah j'en ai pas quoi ! Et encore moins depuis que je suis ici. Mais j'assume, c'est pas grave, parce que maintenant c'est un gros mot de dire ça. Et puis je pense que quand je vois ce qu'il y a dans la poubelle… Quand j'ai acheté ma cuisine, j'avais de très gros cartons et je me disais que j'allais quand même pas les mettre dans la poubelle là… mais quand tu vois ce qu'il y a dedans. J'aime bien regarder les poubelles des fois par curiosité, c'est très révélateur, quand tu vois ce qu'il y a dans les poubelles tu te dis qu'en fait t'es pas la dernière… (HN9)*

Si les expressions témoignant d'une non-conformité sont peu nombreuses, elles émanent systématiquement d'enquêtés qui se sentent plus ou moins en décalage avec le contenu des projets. Pour la plupart, le profil de ces habitants se trouve en dehors de celui des populations ciblées par les destinateurs des projets. Ces habitants se sentent décalés par rapport à la communication autour des projets et par rapport aux usages qui s'y développent, mais aussi par rapport à l'image du projet et des habitants[1]. L'analyse des discours des habitants met en évidence le fait que, à Bottière-Chénaie comme à Confluence, l'image des projets, à la fois mise en avant par les destinateurs du projet et reformulée par la population ciblée, facilite l'appropriation des projets par cette même population, tout en la rendant difficile pour ceux qui se trouvent en marge. Ce constat montre le rôle de l'image dans l'appropriation des projets ainsi que celui qu'elle joue dans la composition des groupes sociaux.

À partir de représentations largement partagées et de valeurs amplement admises, les habitants à qui les projets sont destinés et qui se trouvent être ceux à qui ils correspondent le mieux – ici les classes moyennes et moyennes supérieures de Bottière-Chénaie et de Confluence – développent un univers de représentations plus restreint et propre à chaque projet, ce pour solidifier leur appropriation tout en s'assurant de la conformité des autres habitants. L'univers de représentations de l'urbain contemporain décrit précédemment (chapitre 6 et transition VI), et que les attendus comportementaux contribuent à répandre, se cumule à des représentations plus spécifiques. Celles-ci correspondent aux éléments mis en avant par les habitants, ainsi que par les destinateurs, pour valoriser l'image des projets. Ces

[1] Pour rappel, nous considérons l'image comme l'usage de représentations préexistantes pour valoriser ou, au contraire, dévaluer l'image d'un objet donné (cf. chapitre 2, partie 1.1.4.).

deux partitions d'imaginaire collectif se croisent, de sorte qu'elles se superposent dans l'esprit des habitants. En construction perpétuelle, les images de Confluence et celle de Bottière-Chénaie empruntent à la fois à l'univers de représentations de la ville contemporaine et à une expérience commune du projet, marquée par des éléments forts comme des dates ou des périodes clefs (évènements, inaugurations, chantiers), l'image médiatique des projets, ou encore le récit collectif qui se construit lors d'échanges plus ou moins directs entre habitants socialement proches.

Cela dit, l'image de chaque projet est singulière, notamment parce qu'elle est façonnée par des populations particulières qui n'ont pas les mêmes motivations à habiter les projets (cf. chapitre 6, partie 2.2.1.). À Bottière-Chénaie, l'image de la population correspond à celle de jeunes couples, le plus souvent ayant de jeunes enfants, issus des classes moyennes et accédant à la propriété. Une population qui, regroupée autour de l'école, s'approprie le projet parce qu'elle se sent en correspondance avec ce qui s'y déroule. Cette image est aussi connue et témoignée par des habitants qui ne rentrent pas dans cette catégorie (pour la plupart parce qu'ils sont plus âgés ou plus jeunes ou parce qu'ils ne sont pas propriétaires) ou qui s'en sentent exclus. Elle laisse apparaître une forme de sélection des habitants, selon qu'ils ressentent ou non le fait d'y correspondre et que, alors, ils estiment ou non que le projet est fait pour eux.
Nous regroupons ici, d'un côté, des extraits de discours de ceux à qui le projet est destiné (ici deux propriétaires (HN13 et HN14) et une commerçante qui ne loge pas là, mais a inscrit ses enfants à l'école de Bottière-Chénaie (HN22)) et qui sont les plus impliqués dans la diffusion d'attendus comportementaux et, de l'autre, ceux d'habitants qui se sentent à la fois en marge au plan sociologique et de la vie de quartier qui s'installe, ainsi qu'au plan des attendus diffusés. Les premiers voient dans le fait qu'ils mènent une vie agréable sur le projet une preuve de sa réussite, qu'ils associent aux représentations qu'ils partagent du développement durable, de la mixité ou encore d'un « vivre-ensemble réussi ».

> *Je dirais pas que tout tourne autour de l'école mais presque… C'est le poumon un peu de la vie… C'est l'avenir [rires]. (…) surtout les enfants grandissant et puis même nous, là on se pose pas de question, une voiture pour deux, les transports en commun, tous les services à proximité, que ce soit de loisirs ou autre… tout est à côté. Après c'est un choix. Voilà, c'est notre choix. (…) Je trouve que c'est une chance d'être dans un quartier qui se crée. C'est pas toujours facile à vivre mais c'est une chance… (HN13)*

> *Donc l'école a été un point principal d'activation des travaux et surtout encore le point central de la cohésion avec les habitants. Sans l'école je pense pas qu'il y aurait autant de choses faites ici, de pensées, de personnes motivées pour faire des associations, des trucs dans ce genre-là. Ça ce serait pas fait du tout, on aurait fait autrement, ou pas du tout. (HN14)*

> *Je pense que Nantes est dans une politique de garder les gens au plus près. Pendant tout un moment c'est vrai qu'on entendait qu'on était en pénurie de logements sur Nantes. Les gens qui viennent là sont effectivement la population qui pourrait… y a un mélange mais la population qui pourrait acheter effectivement à 25 kilomètres de Nantes pour avoir un bien à eux, avec des prix certainement étudiés pour les garder ici. Je pense que le quartier veut mélanger justement ce côté famille, entité de quartier avec tout ce dont il y a besoin, avec un mélange justement de côtés très agréables comme le truc d'eau là. Et effectivement, je trouve que c'est attrayant pour des gens qui aiment la ville et qui ont envie d'avoir un cadre agréable. Ça, c'est plutôt bien réussi. (…) Mais on se sent faisant partie d'un quartier. (HN22)*

En miroir des discours vantant la réussite des projets, il y a ceux des habitants qui se trouvent en décalage à la fois avec le projet et avec ce premier groupe d'habitants. Parmi ceux-ci, nous retrouvons HN9, mais aussi HN2 qui est retraitée ainsi que HN3, locataire un peu plus âgé que ceux ciblés par les destinateurs du projet et qui, du fait de son emploi éloigné de Nantes (La-Roche-sur-Yon), vit peu dans le quartier, ou encore HN20, locataire du foyer de jeunes travailleurs qui est sceptique sur l'intérêt de la mixité sociale au sein du quartier. Ces enquêtés ont en commun une adhésion aux valeurs du développement durable et un profond scepticisme sur les aspects de mixité ou de « vivre-ensemble ».

> *Autrement, quand il fait beau des fois je me promène le long du petit ruisseau là. Mais j'ai pas de raison de le faire, les gens qui ont leurs enfants les emmènent se promener mais moi j'ai pas de raison de le faire. (…) Si [des voisins] j'en connais parce qu'on est au conseil syndical de la copropriété ensemble mais autrement je les connaitrais pas quoi, on n'a pas l'occasion… Si, le jour de l'AG des copropriétaires mais c'est tout. (…) Ça je le vois bien mais je suis pas concernée. C'est pour ça que j'ai certainement pas la même vue sur le quartier que ceux qui ont des enfants et qui doivent en rencontrer d'autres en allant chercher leurs enfants à l'école. (HN2)*

> *Moi, je le ressens comme un quartier de passage quoi… pour tout le monde. J'ai pas le sentiment qu'il y ait une véritable, en dehors de moi hein, une véritable vie de quartier quoi. Peut-être… des fois j'entends des conversations sur la place là mais j'ai pas véritablement l'impression qu'il y ait de vraies relations interpersonnelles entre les gens. (…) Tout ça pour dire qu'on reste sur un modèle du quartier un peu périphérique dans lequel les gens prennent leur voiture pour aller ailleurs et s'investissent pas tellement dans le quartier, enfin c'est l'impression que j'ai. (HN3)*

> *J'attends rien de ce quartier. Tu vois, j'aurais pu, je voulais d'ailleurs y aller, y a eu une soirée de quartier à la maison juste à côté, les gens faisaient du porte-à-porte et j'ai trouvé d'ailleurs que c'était une bonne initiative. J'ai dit oui et puis en fait je me suis dit « je vais y aller toute seule ». Y a ça aussi, quand t'es toute seule, je pense que j'aurais été avec mon copain on aurait pu y aller. Mais c'est le jeu aussi… est-ce que t'as forcément envie de t'ouvrir et d'aller à ce genre de trucs ? Quand t'es seule, pfff… J'ai pas assumé ça quoi mais c'était en effet une bonne initiative. (…) Mais non, là y a rien qui me motiverait tu vois, y a pas de moteur en fait. (HN9)*

> *Est-ce que ça fonctionne ? Pas beaucoup je trouve. Ça fonctionne mais pas autant que ça. Moi, je vois pas autant de mélange entre les personnes. De toute façon on le voit quand il y a des animations ici : c'est toujours les mêmes qu'on retrouve. Rien que là tu vois, pourtant c'est des jeunes donc normalement les jeunes devraient plus se mélanger, mais c'est toujours les mêmes qu'on voit. Je veux pas faire de clichés non plus mais les noirs trainent avec les noirs, les arabes trainent avec les arabes et les blancs trainent avec les blancs… voilà, y a pas de mélange, tu vois. Je vois pas trop la différence, pour moi c'est toujours la même chose, c'est pas parce qu'on vit côte à côte qu'on se fréquente. C'est comme dans l'ascenseur, c'est pas parce qu'on vit dans le même immeuble qu'on se dit bonjour. (HN20)*

Outre les discours dans lesquels le fait de ne pas se reconnaître dans cette image apparaît, la différenciation entre ces deux groupes apparaît aussi dans les rapports que les enquêtés entretiennent avec les discours institutionnels. Ils sont largement appropriés par ceux qui font leur l'image proposée par ces discours institutionnels, qui en reprennent parfois le vocabulaire et qui, surtout, témoignent abondamment de leur connaissance durant la rencontre. En revanche, ces discours sont parfois totalement étrangers à des personnes qui vivent en dehors de la vie collective du quartier et qui sont loin de la cible principale. La mise en vis-à-vis d'extraits de discours de HN16 et HN17 – respectivement sans emploi locataire du secteur

social de cinquante ans habitant Bottière-Chénaie depuis trente-neuf mois et ingénieur accédant à la propriété de vingt-sept ans présent sur le quartier depuis sept mois – éclaire les extrêmes du rapport entretenu avec le projet[1].

> *HN16 : Ça fait du bien un peu, c'est vrai que ça détend, je regarde le ruisseau, les cascades, tout ça, j'aime bien ça. Et ça fait promener pas mal de gens. On dirait un petit bout de campagne quand même, pas beaucoup mais un peu quand même, j'aime bien. Oh, y a des petits canards en plus ! Ils sont beaux hein ! (…) Souvent on passe par là, on fait des petits tours et on revient chez nous. J'aime bien me promener par là, c'est joli. C'est dommage qu'ils aient pas entretenu le petit ruisseau parce que ce serait joli autrement. (…)*
> *MA : Vous avait-on dit que vous veniez dans un écoquartier ?*
> *HN16 : Non.*
> *MA : Je suis le premier à vous le dire ?*
> *HN16 : Oui. Vous voyez c'est la première fois qu'on me le dit, j'étais pas au courant du tout que c'était un écoquartier. Je sais pas du tout ce que c'est.*
> *MA : Si on vous l'avait dit, aurait-ce été un argument favorable pour vous faire venir ici ?*
> *HN16 : Non, je m'en fiche carrément. Rien à faire.*

> *Là, y a aussi les éoliennes, qui servent en fait à pomper de l'eau qui doit circuler ici ou qui est dans la nappe phréatique, je sais pas du tout, et qui sert en fait à alimenter les petits jardins collectifs. Et ça donne aussi un petit côté… Alors tout le monde se pose la question à chaque fois « mais qu'est-ce que c'est que ça ? à quoi ça sert ? » et c'est assez marrant quoi. La première idée qu'ont les gens, c'est un gadget, une œuvre d'art et non ça a un côté utile, c'est pas anodin. (HN17)*

À Confluence, l'image est surtout véhiculée par les habitants – propriétaires et locataires – aisés qui adhèrent au double positionnement, haut de gamme et durable, du projet et sont « venus » volontairement vivre là (cf. chapitre 6, partie 2.2.1.), notamment par recherche de distinction (cf. chapitre 6, partie 2.2.4.). Ceux qui se sentent en décalage sont pour la plupart des locataires moins aisés, arrivés là par opportunité ou motivés essentiellement par l'affichage durable. Les habitants lyonnais qui se sentent en décalage par rapport à l'image émergente adhèrent aux valeurs prônées par le développement durable et sont très critiques sur leur mise en œuvre, particulièrement sur le plan social, et leur adéquation avec le côté haut de gamme du quartier. Les discours de ces enquêtés prennent ici la forme de dénonciations d'aspects concrets, qui les conduisent à se sentir à part, ou celle de récits d'expériences vécues comme des témoignages explicites de rejet, qui conduisent à ressentir le jugement sur ses pratiques et à se sentir délégitimés dans leur espace de vie quotidien.
Les quatre extraits suivants montrent à la fois la variété des discours et le fait qu'un sentiment de « ne pas être à sa place » est assez présent à Confluence (bien plus qu'à Bottière-Chénaie) chez certains habitants qui s'appuient sur le stéréotype de qui sont les habitants « à leur place », un stéréotype entretenu par ceux-ci.

> *Par exemple, ils ont ouvert un supermarché bio en bas de chez nous, ça m'a carrément saoulé parce qu'ils avaient mis « prochainement un supermarché », je me suis dit « c'est sympa une supérette » et toujours pareil c'est un supermarché uniquement bio où un œuf coûte cinq euros quoi. Et les bobos ils adorent… [rires] Bon après on dira peut-être que suis bobo d'habiter là mais… [rires] Après, je pense que l'ensemble est cohérent pour moi, y a rien qui surprend, à la fois dans les lieux, la façon de l'organiser, les nouveaux*

[1] Ces deux extraits sont des retranscriptions de discours enregistrés durant la visite au même endroit dans le parc de Bottière-Chénaie.

espaces commerciaux, tout correspond à peu près mais voilà ça me correspond peut-être pas à moi. (…) C'est un peu le coin des bobos qui veulent faire écolo. Et bon, c'est plutôt réussi sur le papier, ça doit leur plaire. C'est pas forcément… ça dépend de la personne avec qui je parle… mais c'est pas forcément un lieu de beaucoup de rencontres, de découvertes, de mixité. On se sent très bien si on est bobo ici je pense. [rires] Écolo-riche, je trouve que ça catégorise bien. (…) C'est marrant parce que je me rappelle une fois j'étais venue là avec des amis, on avait pris un gros McDo et on s'était affalé sur un banc là-bas, on était six, sept, et les gens nous regardaient d'un œil pas du tout… « Et ils sont là pourquoi ? ». C'est marrant quoi, alors que j'étais en bas de chez moi. (…) Je suis pas parano mais je pense qu'on peut facilement se sentir jugé. (…) On sent qu'on était pas dans le moule en fait. C'est presque une question de moule, on n'est pas dans le moule bobo, c'est amusant. (HL2)

On va se poser chez moi parce qu'un bar sympa ici c'est pas encore vraiment d'actualité. Y a juste un bar là le long du canal, le Purple, mais c'est pareil, c'est un truc très chic. Si c'est pour payer cinq euros le demi… Et c'est ce qu'est dommage, c'est qu'ils attirent une clientèle assez chic et qu'ils prennent pas soin des autres qui viennent par ici. Tous les Lyonnais sont venus ici pour voir ce que c'était, je pense qu'ils auraient apprécié de trouver un petit bar tranquille avec une terrasse pour se poser. (…) Mais les gens qui sont venus ici ils s'attendaient je pense à un truc calme. Ils s'attendaient je pense aussi à ne vivre qu'entre eux et c'est pas franchement le cas, parce qu'il y a des logements sociaux, moi je suis une jeune, le type à côté, il est assez jeune, y a des colocs dans les immeubles en face et tout… donc peut-être que les gens ça les gêne un petit peu cet aspect-là. Je sais que moi par exemple on me ferme la porte au nez quand j'arrive en bas de mon immeuble, parce que les gens pensent pas que j'habite ici en fait. Souvent on m'a fermé la porte et je suis obligée de refaire le code et « bonjour ». Ça c'est clair, plusieurs fois on m'a fermé la porte au nez. (…) Je pense qu'il faut être au clair avec ce qu'on recherche. Là, l'objectif c'est d'attirer une certaine population et moi ouais je le vois plus comme un truc de bonne conscience on va garder quelques logements pour faire des logements sociaux et puis voilà. Mais je pense que justement au final c'est pas bien pensé parce que l'esprit global du quartier reste quand même assez huppé et ces gens-là je pense que c'est comme moi, ils se retrouvent pas forcément dans ce quartier parce qu'il y a pas de commerces de proximité, y a pas de lieu de vie vraiment enfin voilà… (HL7)

Et donc à mon avis dans tout ce quartier… moi j'adore vivre ici, vraiment. Nous on était sur Vénissieux, c'était un quartier beaucoup plus vert où on était, avec fontaines, machin… Ici on a des transports en commun, on est à vingt minutes en poussette avec le petit de Bellecour, moi je me régale d'habiter là, vraiment… Mais il manque juste cette cohérence, j'ai un peu l'impression d'être en marge de plein de choses… Je me sens en marge dans mon immeuble, en marge dans mon quartier, je me retrouve pas dans tout ça… (…) Mais très clairement on a l'impression qu'on est là que pour justifier l'architecture. Non mais c'est vrai, les habitants ne sont là que pour justifier l'architecture. Parce qu'à la limite on pourrait presque se passer de nous, y a suffisamment de gens qui viennent visiter, voilà… On laisserait habiter deux trois apparts et deux trois bureaux et ça conviendrait aussi bien… (HL13)

C'est ça l'impression que j'ai eu de ce quartier là en fait, que je me sentais pas la cible de ce quartier, tu vois, que je me sentais pas concernée par ça. Parce que moi c'est pas ce que j'aime. Mais après je vois plein de gens qui se sentent concernés par ça, tu vois des gens qui cadrent avec le quartier, avec le centre commercial par exemple. (…) Et là je trouve que c'est exactement la même chose, quand je te dis que ça a pas d'âme c'est que, bah ouais, la surface c'est du bling bling, on a posé des trucs, on a bien lissé la surface pour que de partout dans le monde ils en parlent… C'est pas dans le monde mais en tous cas pour que de partout ils en parlent et tout. Mais après concrètement le cœur de ça je trouve que… enfin y a rien qui se dégage de ça quoi. Pour moi en tous cas c'est ça. Après, pour d'autres gens ça va être trop beau, ça va être trop bien. Mais par moi et c'est en ça que je dis que je me sens pas concernée par ce quartier, enfin par ce machin qu'ils nous ont posé là. (HL22)

À Confluence comme à Bottière-Chénaie, l'univers de représentations que nous avons décrit (cf. transition VI) intègre aussi des représentations de la manière dont il faut se comporter. Diffusées sous forme d'attendus comportementaux, elles correspondent à la déclinaison normative du développement durable (sur la consommation, les déchets, la voiture). Ces mots d'ordre sont d'autant plus mal accueillis par les individus qui ne s'y conforment pas ou dénoncent leur caractère prescriptif ou normatif, qu'ils les associent à l'image en construction des projets et de leur population. Cette image correspond à Lyon à la vision d'un certain standing des immeubles ou des commerces et d'une population relativement aisée et sensible aux problématiques sociales et environnementales. À Nantes, cette image est celle d'une forme de vie collective organisée sur un mode associatif et d'une population de jeunes actifs soucieux d'écologie. La diffusion des attendus comportementaux fonctionne comme une manière d'appuyer et de consolider ces images. Elle répond à un double mécanisme d'adhésion aux valeurs et de distinction ou de recomposition du groupe social. La question de l'image montre ici l'efficacité du mode de production, puisque l'univers de représentations est essentiellement porté par les populations auxquelles les projets sont destinés et que, de ce fait, il implique des habitants dans sa diffusion. Cela marque l'efficacité du processus de diffusion des valeurs dominantes par la production de l'urbain, puisque les messages ne sont pas uniquement passés de manière descendante par les destinateurs, mais sont aussi relayés et reformulés par une partie des destinataires.

Vincent Renauld montre comment le développement urbain durable s'impose dans la production de l'urbain en formulant une somme d'exigences en matière d'usages. Il s'explique cela par le fait que les usages sociaux considérés par les concepteurs comme problématiques sont ceux qui leur posent le plus de problèmes. Il écrit que « *ce ne sont pas les usages économiques qui posent problème aux acteurs qui fabriquent les écoquartiers mais les usages sociaux des travailleurs et habitants au regard des comportements vitaux escomptés par les cycles techniques des innovations écologiques*[1] » (2012 : 252). Pour Vincent Renauld, ce décalage entre comportements habitants et comportements attendus de leur part par les concepteurs est nuisible aux cycles des techniques et c'est précisément la raison qui pousse au développement de stratégies, plus ou moins affirmées, d'éducation et de pédagogie pour les corriger. Elles prennent dans le cas le plus abouti la forme d'intervention des « *éducateurs en savoir-faire et savoir-vivre* » (ibid. : 253), le plus souvent de livrets d'accueil ou de pressions diffuses exercées par les concepteurs et les commanditaires lorsqu'ils sont en contact avec des habitants (lors de réunions publiques par exemple). L'objectif est de « *soumettre les travailleurs et habitants aux exigences économiques de production et de fonctionnement des innovations écologiques* » (ibid.). Nous retrouvons sur nos terrains cette variété de démarches (plus affirmées à Confluence qu'à Bottière-Chénaie[2]). Vincent Renauld ne mentionne pas le rôle que jouent les habitants dans cette diffusion d'attendus comportementaux. Nous constatons qu'ils sont également actifs, sur des thématiques particulières, allant du tri de déchets aux choix de consommation en passant par l'usage de la voiture, ce qu'appuient les discours recueillis qui témoignent d'une vision des choses ou d'actions mises en œuvre d'un côté, et de pressions vécues de l'autre.

Dans le cas de l'implication des concepteurs, comme dans celui des habitants les plus impliqués, ce qui est en jeu est la conformation des habitants aux comportements qui sont

[1] Par cycles techniques, il appelle « *le mode d'existence des objets exigé par les logiques économiques de production et de fonctionnement. Ce mode d'existence assure la rentabilité financière, la capitalisation de savoir-faire, l'image sociale ou encore la performance énergétique nécessaires à la vie économique des organisations* » (Renauld 2012 : 252).

[2] Terrain d'études qui était aussi celui de Vincent Renauld.

attendus d'eux. Comme le note Vincent Renauld sur la seule question de la technique, l'objectif de cette mise en conformité est de « *renouveler une offre en nouveautés techniques exigée par le système économique de production. La durabilité permet donc de renouveler une offre en innovations techniques nécessaire au fonctionnement de l'économie capitaliste* » (2012 : 253). Il nous semble que ceci est valable plus généralement au sein des espaces que nous étudions, puisque ceux-ci ont aussi pour vocation de provoquer une sélection sociale d'individus conformes à l'expression d'une contemporanéité renouvelée, elle-même conforme aux valeurs du néolibéralisme (cf. chapitres 4 et 5, transition VI). Les habitants concernés correspondent largement au public ciblé dans les stratégies de métropolisations des villes, c'est-à-dire, et cela se retrouve dans les variations entre les positions des différents enquêtés : des personnes issues des classes moyennes, employés et plus volontiers cadres, pour la plupart relativement jeunes et adhérant globalement aux valeurs néolibérales et à leurs déclinaisons durabilistes (cf. chapitre 4, partie 1.). Les mots d'ordre de la production contemporaine – au premier rang desquels le développement durable, envisagé comme norme et comme théorie pratique (cf. partie 1.1.1.) – servent ici de système de justification de la situation spatiale des groupes sociaux (re)définis ou non par leur respect ou leur conformité au contenu de l'injonction normative.

Le fait que des habitants jouent eux-mêmes – par adhésion aux valeurs du développement durable, par correspondance du projet à leurs aspirations, ou parce que cela les valorise individuellement – le rôle d'éducateurs, c'est-à-dire de diffuseurs et de juges des « bons » comportements, témoigne d'une mécanique d'enrôlement efficace (cf. partie 2.2.1.) et donc de l'efficacité du mode de production. Au-delà de quelques témoignages épars, nous n'avons pas d'éléments pour affirmer l'ampleur que prend la pression exercée par ces habitants. Nous ne pouvons pas non plus affirmer si elle se traduit concrètement, chez ceux qui sont ciblés comme de « mauvais élèves », par des changements de comportements, par l'affirmation de ceux-ci dans une posture d'opposition, ou encore par une certaine forme de renoncement. De ce qui transparaît dans les discours recueillis, c'est cette dernière forme qui semble s'imposer. Les expressions employées traduisent en effet plutôt une tendance des individus à se sentir en décalage, à part, ou « pas à leur place », et à évoquer l'idée de ne pas rester là longtemps, ou celle de leurs difficultés à se projeter à moyen ou long terme au sein de ces espaces. Ce renoncement peut être interprété comme l'un des objectifs poursuivis dans ce qui prend la forme d'une sélection des habitants en vertu de leur correspondance à ces attendus normatifs. Il y a en tous cas une délégitimation dans les projets de la place des habitants qui n'agissent pas conformément, ou respectueusement, aux valeurs du développement durable. L'implication des habitants dans la conception des espaces, pourtant vantée, et qui sous-entend l'adaptation de l'espace conçu aux attentes de ceux-ci, laisse place à des systèmes de mise en conformité des habitants et de leurs représentations avec l'espace réalisé.

1.2. La justification de la sélection sociale par les mots d'ordre de la production de l'urbain

1.2.1. Un processus ségrégatif difficile à assumer

La question de la définition des groupes sociaux est à mettre en rapport avec les mots d'ordre de la production de l'urbain. Quand bien même les projets urbains actuels, et particulièrement les écoquartiers, sont avant tout conçus pour les classes moyennes et sont inaccessibles aux plus fragiles socialement et économiquement (cf. chapitre 4, partie 2.2.1.), un de ces mots d'ordre est la mixité sociale. Dans le même temps, les processus de métropolisation auxquels

participent ces projets se traduisent par des formes variées de ségrégation sociale. Confluence et Bottière-Chénaie ne font pas exception. Leurs destinateurs affirment l'enjeu central de la mixité sociale – par des quotas de logements sociaux, des dispositifs d'aide à l'accession et une stratégie de communication importante à ce sujet – mais ils sont cependant, d'une part, socialement homogènes – essentiellement habités par des habitants issus des classes moyennes, et plus particulièrement des classes moyennes intellectuelles et supérieures (cf. chapitre 5, partie 4.1.2.) – et, d'autre part, la présence de ces projets n'est pas étrangère aux processus de gentrification qui touchent progressivement les quartiers limitrophes.
Nous nous intéressons à cette contradiction en deux temps. Le premier (partie 1.2.1.) – qui s'appuie principalement sur l'exemple de Confluence – est consacré à la difficulté que rencontrent concepteurs et habitants à assumer la manière dont ces projets témoignent de la dynamique ségrégative de la métropolisation. À Nantes comme à Lyon, les acteurs s'arrangent plus ou moins difficilement pour réussir à assumer cette contradiction. Le second temps (partie 1.2.2.) – qui s'appuie sur les deux terrains – porte sur la manière dont les mots d'ordre de la production contemporaine sont mobilisés par les acteurs pour se disculper de cette sélection qu'ils assument mal ou qu'ils ne désirent pas.

Rappelons d'abord que si homogénéité et sélection sociale sont deux points communs à nos terrains, la situation est contrastée entre eux (cf. chapitre 5, partie 4.). À Bottière-Chénaie, entre des locataires de logements sociaux relativement onéreux, des locataires du marché libre et une population d'accédants à la propriété composée en partie de primo-accédants bénéficiant de politiques locales ou nationales d'aide à l'accession, les résidents appartiennent à la classe moyenne occupant essentiellement des professions d'employés ou de cadres (avec quelques cadres supérieurs). À Confluence, la population est beaucoup plus aisée. Et si elle comprend aussi des locataires de logements sociaux onéreux (PLS[1] pour la plupart), les propriétaires habitants (parmi lesquels des primo-accédant bénéficiant parfois d'aides) sont peu nombreux et la population est composée majoritairement de locataires du marché libre, appartenant pour la plupart à la classe moyenne supérieure (cadres supérieurs et dirigeants, professions libérales). Le fait que la mixité sociale est un axe fort de la communication des deux projets et qu'elle se présente comme un enjeu central des politiques nantaises et lyonnaises, en écho aux considérations nationales, traduit encore une fois un décalage entre rhétorique et pragmatique.

Comme d'autres mots d'ordre de la production contemporaine de l'urbain, la définition du terme « mixité » n'est pas claire pour les acteurs interrogés[2]. Leurs représentations leur sont donc particulièrement nécessaires pour appréhender cette notion. Comme démontré au chapitre 6 (parties 1.1.2. et 2.2.2.), l'idée de mixité sociale jouit d'un accueil favorable chez les concepteurs comme chez les habitants. Cet accueil s'appuie notamment sur le rejet des grands ensembles et l'adhésion des acteurs aux valeurs « mélange » ou « égalité ». Les quelques attitudes défavorables vis-à-vis de l'idée de mixité ne découlent pas d'une réelle opposition

[1] En France, trois types de logements en locatif social se distinguent par le type de prêt qui les finance, par les plafonds de revenus qui conditionnent leur obtention et par les loyers exigés. Ils sont nommés d'après le type de prêt. On distingue le prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), prêt locatif à usage social (PLUS) et prêt locatif social (PLS). Les plafonds varient en fonction de la zone géographique (Île-de-France ou non), à Nantes et Lyon, ils sont par exemple pour un appartement type 3 occupé par deux personnes sans personne à charge seule de 16 112 € (PLAI), 26 851 € (PLUS) et 34 906 € (PLS). Source : Service-Public.fr, mai 2015.

[2] Comme nous l'avons écrit à propos du développement durable, c'est là une des clefs du succès des mots d'ordre de la production de l'urbain dans les discours institutionnels et politiques (cf. chapitre 4, partie 1.2.2.)

aux valeurs sous-jacentes, mais réfèrent essentiellement au caractère normatif de sa mise en œuvre, dans les discours des concepteurs, et au regret des conséquences des solutions mises en œuvre, dans ceux des habitants. Lorsqu'on les interroge sur les manques en matière sociale ou de mixité, les concepteurs, peu à l'aise avec la différence entre la rhétorique et la pratique, esquivent souvent le sujet de la composition sociale de la population en le déplaçant vers d'autres questions, par exemple celles de la qualité des espaces publics, des typologies de logements ou encore celle plus théorique des modes d'habitation d'un espace.

> *Alors bon, la mixité c'est pareil, on a fait beaucoup avec le mot mais ça recouvre une réalité importante. Pas seulement le niveau de revenu, la mixité fonctionnelle, la mixité sociale, la vie urbaine la plus intense c'est celle-là, c'est la vie où y a pas ces regroupements qui se font et qu'on peut pas empêcher complètement. (…) A Lyon Confluence, c'est pas à travers l'habitat… y a une part sociale réelle mais c'est pas massif. Je pense qu'il y a une part sociale qui est pas négligeable qui est celle de la générosité des espaces ouverts, des espaces publics, qui sont en centre-ville, qui s'adressent à l'agglomération entière. Et je crois que c'est important que les villes dans leur centre aient aussi un devenir, un futur, et que d'une certaine façon on contrebalance les extensions territoriales à très longue distance, etcetera. Bon, y a des équipements qui s'adressent à l'ensemble des catégories sociales, les espaces publics s'adressent à tout le monde donc y a un côté brassage social certain. C'est pas un projet en pointe sur les questions sociales. Peut-être qu'il est encore temps… (CL1)*

> *Quand vous prenez l'exemple de Paris, vous avez pas de mixité sociale, vous avez des quartiers plus ou moins riches et des quartiers plus ou moins populaires. Vous avez d'ailleurs de moins en moins de quartiers populaires. Malgré tout ça reste la même ville, malgré tout il y a un réseau de transports à Paris qui est quand même assez phénoménal… bon qui est à l'échelle de la population parisienne mais pose pas mal de problèmes… mais ça veut dire qu'effectivement aujourd'hui les lieux de mixité sociale c'est les lieux où les gens vont. Donc c'est les transports, c'est les espaces publics. La mixité sociale est avant tout sur l'espace public, après effectivement faut arriver à des équilibrages ou effectivement qu'on n'ait pas des quartiers qui deviennent monofonctionnels en termes d'habitation ou en termes de bureaux parce que ni l'un ni l'autre n'est intéressant. (CLN9)*

> *Et la question c'est vraiment, même s'il y a des services qui sont offerts, qu'il y a une école, une médiathèque, y aura bientôt un centre commercial, enfin y a les éléments… qu'est-ce que ça veut dire d'habiter un territoire et pourquoi on habite à cet endroit-là ? Voilà. Et par rapport à cette question-là, la réponse c'est de dire qu'à la fois le projet porte l'idée de la rencontre, de la manière de mixer un territoire d'une certaine manière. Mais pas de mixité dans quelque chose qui est une espèce de saupoudrage vert, verdâtre, qui nous envahit, mais en disant que c'est dans l'offre typologique, dans la manière d'associer des typologies qu'on répond à une question territoriale directement. C'est vraiment dire qu'habiter un territoire c'est un moment donné s'interroger sur la programmation typologique de l'habitat. (CN3)*

Pour d'autres concepteurs, l'investissement par les projets urbains des secteurs populaires de la ville – que sont l'Est nantais et le Sud de la presqu'île lyonnaise – contient en lui-même la promesse d'une certaine mixité. Une mixité qu'ils proposent de concevoir à une échelle plus vaste que celle de l'emprise du projet.

> *Oui mais d'un autre côté y a aussi un pourcentage de logements sociaux important. C'est aussi la garantie de garder une population mixte… Et moi je trouve ça rassurant à partir du moment où on continue… faudra pas non plus qu'il y ait deux populations, faut après trouver une population intermédiaire entre le logement social et le logement très cher. Mais au sens large, entre le Sud de la Confluence et Perrache y a pas de produits entre le logement social et le logement un peu haut-de-gamme. Moi je pense que c'était bien aussi que ce quartier attire une population qui a des moyens. (CL14)*

> *Le quartier objectivement il aurait fallu qu'on n'ait pas du tout de logement social pour rééquilibrer le quartier. Tu vois. En théorie il aurait même fallu qu'il y ait rien. Parce que Sainte-Blandine qui est là concentre 80% du logement social de tout le deuxième arrondissement. Donc c'est même à l'envers si tu veux. Et bien évidemment qu'on peut pas ne pas amener du logement social dans le neuf. (CL7)*

Le quota de logements sociaux est la mesure « légale » de la mixité[1]. De fait, et comme le terme demeure assez flou, il en est aussi plus ou moins la définition pour les concepteurs. Il imprègne leurs représentations jusqu'à en être pour certains synonyme. Cependant, certains concepteurs dépassent cette définition en mettant en avant le fait qu'il y a plusieurs types de logements sociaux et que, en tant que tel, le pourcentage seul ne dit rien de la composition sociale de ceux qui habitent un espace. Ainsi, le chargé de mission d'un bailleur lyonnais reconnaît que l'avantage d'un projet comme Confluence se situe, pour son employeur avant tout dans le fait de pouvoir y ouvrir un maximum de logements de type PLS, c'est-à-dire de pouvoir louer plus cher et donc de limiter la mixité.

> *Et on sait aujourd'hui qu'on n'a pas de problème pour louer des logements situés sur un certain nombre de zones dont évidemment Confluence. Donc ça c'est la première chose, la situation. (…) Le PLS c'est un produit un petit peu particulier. Aujourd'hui c'est vrai que ça marche bien, c'est quelque chose qui se loue bien en centre-ville, parce qu'il y a quand même un loyer qui est un peu plus élevé et en plus on touche peu de population. C'est vraiment une frange de population qu'est peu importante donc il faut trouver le client et c'est pas évident. On sait par contre que quand on construit en plein centre de Grenoble, ou en plein centre de Lyon, on peut mixer et mettre du PLS. (CL14)*

Dans les discours cités précédemment, nous retrouvons l'idée selon laquelle l'implantation de projets habités par des personnes issues des classes moyennes serait aussi bénéfique aux habitants des classes populaires. Par exemple, pour reprendre les termes employés par CN8 cités au chapitre 6, cela « *tirerait vers le haut* » ceux qui louent ou possèdent des logements dans les quartiers limitrophes. Un argument qui est aussi déployé par certains habitants.

> *Au début ça s'est fait avec une sorte de recul craintif, mais je pense que maintenant ils ont accepté et je pense qu'en fait ils vont en être les principaux bénéficiaires, ça va tirer leur quartier vers le haut et eux ils auront rien à faire, juste à être là. Ils vont voir des populations moins, peut-être pas forcément moins issues de l'immigration mais plus de jeunes cadres dynamiques, peut-être plus de jeunes familles surtout parce que quand je voyais l'ancien quartier, j'avais l'impression de voir une maison de retraite, le bâtiment va s'effondrer tout seul, aidez le ! (…) Pendant des années et des années, vivre de l'autre côté de Perrache, socialement tu te suicidais, c'était « oups », tu t'écartes. Ils ont des groupes de soutien, tu sais « bonjour je m'appelle David, j'habite derrière les voûtes », « argh, bonjour David, c'est pas trop dur ? » (HL20)*

Cette idée de « tirer vers le haut » les habitants qui en auraient besoin s'accompagne parfois de l'illustration, stéréotypique, de ce que seraient les habitants issus des classes populaires qui seraient compatibles avec une mixité harmonieuse.

> *La socio c'est vraiment intéressant sur le quartier parce que Collomb joue vraiment la carte de la mixité sociale. (…) j'en parlais encore ce matin avec quelqu'un qui est venu vivre dans le quartier pour ça. Il était à Rillieux, ce monsieur est noir, ses enfants sont noirs, « à Rillieux », il disait, « dans le classe il y a*

[1] Il n'y a, en toute rigueur, aucune définition légale de la mixité sociale et donc encore moins de mesure légale. Mais les 20% de logements imposés (sur le territoire des communes) par la loi SRU sont l'outil légal destiné à imposer une certaine mixité.

que des noirs, la moitié parle pas français ». Lui ça le gênait, c'est pas forcément une recherche de mixité mais il veut que ses enfants soient tirés vers le haut, qu'il y ait une mixité et puis être contraint de mettre ses enfants dans le privé c'est quand même catastrophique, et du coup là ils arrivent et ils sont venus ici justement pour ça, ce qu'ils cherchaient c'est une mixité. C'est pas des noirs racistes anti-noirs mais ils veulent quand même que leurs enfants soient mixés et apparemment à Rillieux c'est pas possible, c'est vraiment unifié… (HL3)

Je sais pas, je pense qu'on aurait pu se sentir complètement coupé du monde. En plus on a un loyer hyper élevé. Je le ressens quand même ceci dit, parce qu'après on parlera dans mon parcours résidentiel, que nous on vient de Paris, donc on a un consentement à payer qui est monstrueux. Si bien qu'en même temps on a un produit génial comme appartement mais, je veux dire, les lyonnais ça les emmerde qu'on paye si cher des apparts comme ça, ils disent que ça va faire monter les prix de l'immobilier. En même temps, c'est pas les mêmes produits donc on compare pas des choses comparables, mais on a un gros consentement à payer, on aurait pu se retrouver, ça a failli arriver d'ailleurs, dans un espèce de ghetto complètement aseptisé alors que là on a Quai des Ludes, le café là, c'est un vieux du coin, la Poste c'est là, voilà… ça c'est bien, ça ça me plait, c'est une des raisons pour laquelle j'aime bien ce quartier. Après je sais pas ce qu'il va se construire… mais ça y est, notre accroche est faite, tout en étant dans un truc clean et tout je pense qu'on sera quand même pas complètement coupés du monde, qu'on aura encore accès à la vraie vie… (…) Et nous, on est venu ici justement parce qu'il y avait de l'espace public et parce que dans le jardin on pensait rencontrer le gosse des HLM, la bonne-femme avec son voile, nous on a aucune… dans notre quotidien, si c'est pas avec les jeux pour gamins, on parlera jamais à une arabe avec son voile sur la tête. Et on est venu aussi ici pour ça. Si on voulait jamais voir d'arabe avec le truc sur la tête, on va en face… donc je trouve que ça fait partie de l'espace public ici qui marche bien, qui me plaît bien… (HL11)

J'ai plutôt un bon niveau de vie, j'aurais pu habiter, avoir un appartement plus petit mais plus… dans un quartier plus chic mais j'avais pas envie de me retrouver avec que des gens… j'avais pas envie de me retrouver dans un quartier bobo… J'avais pas envie de ça, j'avais envie d'être avec monsieur-tout-le-monde et qu'on parle pas du salaire de l'un ou de l'autre. Pour moi c'était vraiment important. Et puis ouais ; cette richesse culturelle que chacun apporte en disant « toi tu parles quelle langue, toi tu parles quelle langue ? » et c'est juste… Ça crée quelques tensions mais ça fonctionne aussi. La voisine à qui j'ai fait salut tout à l'heure elle s'appelle Fatima et chaque fois qu'il y a une fête elle fait « c'est moi qui fait le thé à la menthe comme d'hab » et c'est juste naturel. À la fête des voisins l'année dernière elle nous avait fait un couscous, j'avais dit « mais ça se fait pas normalement à une fête des voisins, on n'a pas ce qu'il faut pour manger », « bah tu fais comme chez nous tu manges avec les doigts » et c'est tout le monde, à chaque fois à la fête des voisins. (HN15)

Ces extraits des discours de HL3, HL11 et HN15 sur la mixité dessinent celle qui est souhaitée par une bonne part des habitants rencontrés à Lyon et à Nantes. Il s'agit pour eux d'une mixité « cosmétique », c'est-à-dire visuellement perceptible mais qui ne se fait plus sentir lorsque l'on entre dans son appartement. Elle est valorisante puisqu'elle serait la preuve d'une ouverture d'esprit ; toutefois, elle n'engage pas trop parce qu'elle se fonde sur le partage de cette même vision par l'individu représenté comme le « facteur de mixité » ainsi que son acceptation de sa juste place comme dominé dans cette structuration socio-économique (l'extrait des propos de HL3 est le plus explicite à cet égard). Parce que les positions dans la mise en scène de la mixité poursuivie par les projets investigués sont bien établies, elle n'entraîne pas de remise en cause, n'introduit aucun comportement problématique, et limite les frictions et les tensions.

Cela posé, l'interprétation des discours collectés nous amène au constat suivant : dans ces quartiers destinés aux classes moyennes, les représentations dont témoignent les discours tenus par les acteurs sont assez proches, qu'ils soient concepteurs ou habitants. Elles se rejoignent en effet sur les représentations négatives des quartiers populaires et des logements

sociaux, ainsi que sur celles de leurs habitants. Nous retrouvons donc ici la manifestation de stéréotypes concernant les habitants des quartiers populaires et des logements sociaux (cf. chapitre 2, partie 2.2.3.).
Que les discours politiques sur la mixité sociale puissent cacher des politiques de gentrification (Clerval 2013 ; Garnier 2010) ou que cela puisse être le cas dans les quartiers limitrophes de Sainte-Blandine à Lyon, de Chénaie, de Bottière ou de Doulon à Nantes[1], est une idée qui semble fort éloignée des considérations de la plupart des acteurs interrogés. Pourtant, comme le relate CN3, une partie de la stratégie à Nantes (une stratégie identique a été employée à Lyon) a été de travailler au changement d'image d'une zone bien plus large que la seule emprise du projet, ce afin d'attirer les promoteurs et les nouveaux habitants (plus aisés) dans un Est de la ville populaire et à l'image négative pour cette raison.

> *Après, il faut savoir que quand on a commencé ce projet… on est dans les quartiers Est de Nantes, à côté d'une ZUS donc, c'était mal vu cet endroit-là. Les promoteurs voulaient pas y aller au départ, faut bien comprendre ça quand même. Donc la comm' elle était surtout externe au départ, c'était changer le regard qu'on a sur un site. (...). Donc ça a été tout un travail par des évènements culturels de changer le regard sur un site. Et puis peu à peu comme ça, de fil en aiguille, on fait sa pelote, c'est ça l'image… et on change l'image des lieux. (…) Du coup ça a changé l'image et peu à peu le quartier est devenu attractif et du coup maintenant tout le monde veut y aller. Et du coup ça change l'image du grand quartier de Doulon-Bottière. Comme c'est au cœur, comme c'est le cœur urbain. Ça c'est quand même très positif. (CN3)*

La question de la gentrification des quartiers voisins n'est pas la seule posée par la contradiction entre la mixité affichée et la sélection observée. Cependant, cette question illustre bien comment des arguments variés – allant de l'image de ces espaces en projet parmi la population de la ville à l'esthétique des bâtiments – et véhiculant des représentations très négatives de ces quartiers populaires, sont mobilisés pour justifier l'évolution de l'espace et de sa population. Ceci se passe sans que, pour autant, ces arguments ne soient considérés par ceux qui les expriment comme contraires à l'idée de mixité ou assimilés à une forme de rejet de la valeur « mélange ». Ces discours sont, comme le montre les citations suivantes, davantage présents à Confluence – où le décalage entre le projet et l'espace où il s'installe rend les choses beaucoup plus explicites et difficiles à nier ou écarter du regard – qu'à Bottière-Chénaie. Toutefois, la logique est comparable dans les deux projets.

> *Oui même si elle était probablement méritée pendant plusieurs années, mais c'est une image dont il va falloir au bout d'un moment se détacher. Moi j'essaie de ne plus dire derrière les voûtes. C'est pour ça que ce concept de Confluence, c'est ici Confluence mais ça a été étendu, entre autres, par les agents immobiliers qui s'emmerdent plus maintenant, quand ils ont un appart à vendre même vers Perrache, ils mettent « secteur Confluence », en dessous de la voûte c'est Confluence. (…) et des élus, par exemple Roland Bernard est très militant, au conseil d'arrondissement il veut plus qu'on utilise l'expression « derrière les voûtes », c'est plus « derrière les voûtes », c'est Perrache-Confluence et lui il insiste sur ça. (HL3)*

> *Et non, de Perrache à tout au fond c'était moche, c'était horrible, c'était que des vieux immeubles désaffectés, des entrepôts de je sais pas quoi, et c'était juste déprimant de chez déprimant. Heureusement il y avait l'hôpital de Brousse qu'était derrière pour donner un repère mais à part ça c'était juste nul. Et*

[1] Ce qui est déjà le cas à Lyon (cf. chapitre 4, partie 2.2.2.) et prévisible à Nantes (dans les deux cas les causes sont évidemment multiples et non uniquement dues à l'influence de ces projets). Plus généralement, les deux villes vivent actuellement un phénomène – politiquement souhaité et encouragé – de gentrification, notamment marqué par l'augmentation rapide du nombre de cadres (cf. chapitre 4, parties 2.2.1. pour Nantes, 2.2.2. pour Lyon).

> *à chaque fois que je repasse ici, on voit des trains qui passent de temps en temps, des trains de marchandises ou des TER, on se dit « waouh mais c'est incroyable, c'est gens-là ils ont de jolies vues », ils passent le soir, vous avez sans doute déjà vu le soir, c'est vachement joli. (HL20)*

L'ambivalence du rapport à la mixité sociale des habitants de Confluence transparaît dans une expression qui revient à plusieurs : « *il n'y avait rien* ». Elle est employée par seize habitants enquêtés sur vingt-deux[1] et dans onze[2] cas elle est intégrée à la description de l'espace où est érigé le projet, c'est-à-dire le Sud de la presqu'île lyonnaise ou, plus précisément, à la fois le périmètre de la ZAC et le quartier de Sainte-Blandine. Nous citons ici quelques exemples de l'emploi de cette expression.

> *Et un jour on avait un samedi sans programme et on commençait à parler du quartier de la Confluence, qui était un quartier où y avait rien, c'était encore de la friche mais ils en parlaient beaucoup. (HL14)*

> *Ça fait bizarre de voir à quel point ça se développe, parce que quand moi je suis arrivée sur Lyon y avait rien du tout ici. Donc c'est assez impressionnant de ce point de vue là je trouve. (HL7)*

> *Ils ont voulu casser l'image du marché-gare et l'image de ce que c'était avant, pour faire un centre commercial et des appartements pour que les gens puissent y vivre. Parce qu'avant personne vivait ici, à part Cours Charlemagne, c' était le néant, y avait rien ! Et puis une très mauvaise image, bien sûr. C'était le quartier à putes ! (HL21)*

> *Dans un premier temps c'était l'espace Confluence, c'était le concept de la Confluence qui était vendu. Où on disait « c'est un espace que la Mairie veut réhabiliter » et qui représente finalement… C'est vrai que c'était une bonne taille de terrain sur lequel il n'y avait rien, sauf le marché-gare je veux dire, mais il n'y avait rien pour représenter la ville réellement. (HL18)*

> *Y avait rien avant : c'était les putes et le quartier arabe et tout ça. C'est vrai qu'il y en a quelques-uns [des Lyonnais] avec qui je discutais super récemment, quand ils arrivent là et qu'ils voient tout ce qui a été créé et tout et qu'ils commencent à se balader là, ils hallucinent. Ça prendra un peu de temps quoi. (HL6)*

> *Avant c'est vrai qu'on était un peu le quartier pauvre de Lyon quoi. Et puis bon en termes d'architecture on a quand même une partie côté Rhône qu'on peut considérer entre vieillotte et moyenne et une partie côté Saône où voilà, c'est le top du top, c'est les dernières évolutions en termes d'économie d'énergie, de matériaux et d'esthétisme aussi. (…) Je connaissais bien le quartier pour avoir travaillé un peu ici. Je le connaissais bien, moi ce que j'y voyais c'était surtout la prostitution à l'époque qui proliférait, ici, à partir de cette rue là jusqu'au Pont Pasteur là-bas, c'était rempli de camionnettes, c'était hallucinant quoi. Pas forcément mal famé mais vieillot. Y avait rien, y avait pas de jeunesse, y avait pas le tram à l'époque quand moi j'ai connu le quartier ici. Après c'est vrai que quand le tram est arrivé ça commençait déjà un peu plus à vivre. (HL17)*

Cette expression est selon nous fort révélatrice de la manière dont les habitants se représentent l'espace avant le projet et se représentent eux-mêmes. L'expression « *il n'y avait rien* » décrit ainsi un espace vierge et résonne avec le stéréotype du « *pionnier* » (cf. chapitre 6, partie 2.2.4.). Ce vocabulaire n'est certes pas utilisé dans les mêmes circonstances, mais la représentation qui l'anime est bien celle d'individus participant à une forme de conquête – ici spatiale et sociale,

[1] Seuls HL3, HL10, HL11, HL12, HL13 et HL15 ne l'emploient pas.
[2] A l'exception des emplois faits par HL4, HL8, HL9 et HL22.

tandis que, dans le cas du pionnier, elle est principalement idéologique – du Sud populaire de la presqu'île lyonnaise. Cette représentation correspond à l'image diffusée par la communication sur le projet[1] et, plus largement, à celle que se fait une grande part des Lyonnais, pour qui « derrière les voûtes » était plus ou moins un *no man's land*.
Il est intéressant de constater que, le plus souvent, cette expression est immédiatement contredite par la description de « ce qu'il y avait avant ». Cette opération révèle la considération accordée par les habitants à ce et, surtout à ceux, qui étaient là « avant ». Dans la plupart des cas, les prostituées ou les populations d'origine immigrée et, plus généralement, la dizaine de milliers de personnes habitant le quartier, sont réduites à n'être que des éléments d'un environnement vierge, sinon à conquérir. Dès lors, elles ne sont pas intégrées aux évaluations de l'impact social du projet et à la question de la mixité sociale. Ce qui explique que la contradiction n'est alors pas remarquée. Pareille représentation de l'espace du projet joue ici un double rôle puisqu'elle permet à la fois aux habitants de se valoriser comme « conquérants » et de ne pas se retrouver face à la contradiction qui est de participer à un mécanisme de gentrification, d'un côté, et de défendre les valeurs de la mixité, de l'autre.
Cette expression, ou une autre qui serait similaire, n'apparaît pas dans les discours des enquêtés nantais, attendu que cela ne signifie pas, à notre avis, que les représentations des habitants soient si différentes. Comme à Lyon, les discours des habitants de Bottière-Chénaie participent à propager l'idée que l'aménagement des projets neufs bénéficie aux quartiers populaires limitrophes. Certains insistent même sur la nécessité de les faire évoluer, par exemple en les rénovant, pour qu'ils correspondent davantage à l'image positive de la ville contemporaine (cf. transition VI). Il y a ici à la fois la représentation négative des quartiers populaires et une opportunité de distinction par comparaison : développer et diffuser des représentations négatives des quartiers voisins, c'est aussi, par effet miroir, valoriser son espace de vie (et donc soi).

> *C'est qu'il y a vraiment deux quartiers, l'ancien quartier, je sais plus le nom, je crois que c'est Bottière, du coup des blocs, y a juste un petit couloir pour y accéder. Ça donne l'impression qu'on a voulu vraiment différencier les deux. (…) Alors est-ce qu'il aurait pas été intéressant de garder la structure mais aussi d'aller, alors je pense que ça va être fait, mais d'aller restructurer le quartier existant en détruisant quelques blocs et en faisant aussi un peu des nouvelles constructions ? Je pense qu'on a peut-être un peu délaissé ce quartier là, pour justement favoriser ce quartier ci. Donner une image positive en restant ici mais je pense que quand on traverse c'est pas forcément… c'est pas la même image quoi. (…) Et l'image qu'on renvoie aux populations en face « oui, nous on a les moyens », enfin « on peut faire quelque chose ici mais vous on vous oublie un peu ». Et puis ça se mélange pas… Enfin ça se mélange pas, moi je vais pas traverser, je vais pas aller de l'autre côté, j'ai pas de raison. (…) Par contre, de l'autre côté ils ont tout gardé, toutes les habitations et justement, au contraire, je trouve que les gens ont revalorisé leurs maisons en mettant de la peinture, en voulant donner un peu un coup de neuf à leurs maisons. Je pense que ça a été peut-être bénéfique aussi pour eux d'avoir un nouveau quartier qui se construit autour. Je pense que la valeur immobilière a certainement dû aussi augmenter pour eux. (HN17)*

[1] La communication évoque la « *mutation* » ou « *le renouveau* » du quartier mais recourt abondamment à des phrases, employées comme slogans dans les plaquettes comme sur les affiches qui recouvrent les barrières de chantier, qui font table rase de l'existant et développent un lexique de l'extension et de la conquête. Exemples : « *Une conquête en 4 étapes pour le sud de la presqu'île* », « *Extension du centre-ville* », « *Prolongement d'un centre-ville durable* », « *La ville s'étend et intègre de nouvelles fonctionnalités* », « *La reconquête du Sud* », « *Naissance d'un quartier durable* », « *Lyon s'agrandit* », « *D'un marécage inhospitalier à un quartier durable* » (Sources : brochures de la SPLA Lyon Confluence, *Confluence, un cœur de ville sort de terre* (2007), *De mémoire de presqu'île* (2002), *Naissance d'un quartier durable* (2010), *Journal de la Confluence n°3* (2010)).

> *Après ce que je trouve chiant dans ce quartier, je trouve, et ça depuis la première fois que je suis venu, c'est derrière, c'est un peu le quartier craignos, enfin dit comme craignos parce que bah les gens avec des difficultés sociales étaient concentrés là ou des gens qu'ont pas trop de thunes. Et du coup y a cette barre-là [le tramway] qui sépare les deux quartiers et, même si ça s'appelle Bottière-Chénaie, on voit bien deux espaces quoi : Chénaie et Bottière. Donc après je sais pas si c'était faisable, mais ç'aurait peut-être été bien, parce qu'on peut pas reloger tous les gens, de péter l'autre côté parce que c'est moche… (HN5)*

Le quartier de Sainte-Blandine, encore l'un des quartiers les plus pauvres de Lyon au moment de notre enquête, avait mauvaise réputation (cf. chapitre 4, partie 4.2.2.). Une réputation de quartier où se déroulent les trafics et où s'exerce la prostitution que le projet s'applique à gommer. Un gommage dont les conséquences sociales sont difficiles à assumer pour les concepteurs, même si certains reconnaissent, à demi-mot, que la mixité participe aussi de l'affichage politique du projet.

> *Parce que ça a toujours été un quartier un peu à l'écart. Mais moi ce que j'entendais c'était « on change l'image de derrière les voûtes pour raccrocher ce quartier au centre-ville ». Et du coup j'ai jamais entendu, mais peut-être que j'étais naïf, je l'ai pas compris comme ça, j'ai jamais entendu « on change un quartier populaire en un quartier haut-de gamme ». J'ai jamais entendu ce truc-là. Mais peut-être que c'est la volonté de certaines personnes mais honnêtement je crois pas. (CL3)*

> *Et c'est vrai qu'il y avait un portage politique très fort ses dernières années, y a eu une délibération du Grand Lyon en 2006 là-dessus où on a imposé 25% ou plus de logements sociaux dans tous les projets. Donc la Presqu'île pouvait pas y déroger, ne serait-ce que pour la cohérence de la politique de l'agglomération. Et je crois que ça a été accepté comme tel, mais effectivement ils s'en seraient bien passés. Mais bon ça permet aussi d'avoir une comm' intéressante pour les Lyonnais en disant « vous voyez bien que c'est vraiment un quartier pour tous et pas un quartier de riches ». C'est un quartier qui est censé avoir organisé une diversité de produits logements pour permettre des parcours résidentiels, etc. Et c'est de l'affichage, je pense, oui » (…) Bah on n'assume pas. [rires] Moi, je pense que vu le coût, faut le financer quand même ce projet, c'est des millions d'euros publics. Donc c'est une façon de justifier ce projet par rapport à tous les grands lyonnais. C'est dire « là on va faire un projet super beau, un écoquartier, la ville de demain, mais rassurez-vous c'est un quartier pour tout le monde, vous pourrez venir faire vos courses et vous balader et puis y a aussi des logements sociaux ». C'est aussi pour justifier l'investissement. Pourquoi ils n'assument pas la gentrification ? C'est parce que tous les contribuables du Grand Lyon habitent pas tous en Presqu'île. (CL4)*

Cette recherche d'image par la mixité (ou de mixité par l'image) s'appuie sur la représentation qu'ont les destinateurs des projets des cadres qu'ils veulent attirer, présumés sensibles à l'idée (comme à celle de développement durable (cf. chapitre 4, partie 1.2.3.)). En outre, une partie des concepteurs est convaincue que le fait d'habiter un écoquartier est un choix lié à l'adhésion aux discours sur le projet (ce que notre enquête met en doute (cf. chapitre 6, partie 2.2.1.)), même s'ils estiment que les pratiques ne sont pas toujours au diapason. Comme l'explique CL8 à propos de Confluence, l'objectif pour les concepteurs consiste à répondre aux besoins identifiés de distinction sociale, ce qui passe aussi par le fait d'habiter dans un quartier mixte.

> *Elle est importante la recherche d'image, par la forme urbaine, par l'architecture, le raccrochement du programme. Quand on fait le choix de venir habiter la Confluence, on fait un choix identitaire, forcément. Ça renvoie à un mode de vie, un mode vie qu'on aime afficher, qui est pas forcément celui qu'on pratique mais voilà qu'on aime afficher. Donc on y va parce que c'est un quartier prestigieux. Pour qu'il soit prestigieux, c'est d'abord parce qu'il y a des équipements et des espaces un peu inusités, qu'il y a pas*

> *ailleurs, des éléments qui représentent la modernité du moment, des éléments d'un quartier de qualité environnementale, on dit pas écoquartier mais ça a une image de qualité environnementale[1]. Donc on est un peu pionnier, on est exemplaire, entre guillemets tout ça, on est aussi dans une certaine dynamique de réussite sociale. Donc l'image est importante pour ça parce que ceux qui viennent là choisissent ce territoire là, ça les conforte dans ce qu'ils sont, dans ce qu'ils veulent être, dans ce dont ils veulent faire partie. Donc c'est là où il faut veiller à ce qu'il y ait pas de dérapages, c'est-à-dire que ce soit pas un quartier de bobos friqués, un quartier qui serait réservé uniquement aux enfants de la bourgeoisie. C'est un peu lapidaire évidemment dans le propos mais ça donne quelques images sur qui a les moyens d'acheter ça. Il faut pas que ce soit… et l'idée de la mixité sociale est une idée qui est très acceptée comme valeur positive donc il faut qu'elle existe en tant que telle. (CL8)*

À Nantes, l'architecte en chef de la ZAC reconnaît aussi que, outre répondre à une problématique de logement des classes moyennes dans la ville intramuros, la mixité sociale est injectée dans la stratégie de valorisation économique de l'espace, au-delà des limites du projet, c'est-à-dire d'augmentation de la valeur des logements et des prix du foncier alentour. Ce qui, à terme, devrait se traduire par une évolution de la population, mais qui sert pour l'instant surtout à s'assurer de l'adhésion des riverains – propriétaires – au projet.

> *Et du coup, ces baraques-là qui étaient assez moches, assez dégradées[2], les mecs ont commencé à les rénover, maintenant y a une jaune, une rouge, ils ont un super parc et les mecs ils ont fait bingo avec le fric là. Leur maison a pris une valorisation assez considérable donc on les entend plus ceux-là, à mon avis ils ont augmenté de 30 ou 40% la valeur de leur maison. Donc en fait aménager et amener une mixité ici c'est, à mon avis, c'est une valorisation économique pour le territoire. (CN1)*

À Nantes, d'après les habitants interrogés, les relations avec ceux des zones voisines sont soit inexistantes, soit bonnes. Des tensions existent en revanche entre habitants du projet et elles se focalisent parfois sur la différence de statut entre locataires du secteur social et occupants – propriétaires ou locataires – d'immeubles privés. Il en va de même à Lyon. Dans les deux cas, lorsque le constat d'une mixité qui génère des tensions est évoqué, celui-ci est porté au crédit des habitants par les concepteurs, parfois avec la décharge d'un conditionnement social, notamment celui des propriétaires qui seraient individualistes et ne souhaiteraient pas se mélanger à d'autres populations. Comme lorsqu'est abordée la question de la limitation de la place de l'automobile (cf. partie 1.1.2.), les concepteurs se posent de façon systématique en défenseurs de l'intérêt général. Ce dernier est ici confondu avec la mixité sociale, même si la formulation des propos laisse peu de doutes quant aux rapports de certains concepteurs aux habitants les plus modestes ou considérés comme tels car vivant en logements sociaux.

> *Ouais, [la mixité] est vachement stigmatisée aujourd'hui et puis c'est super dur parce que les gens sont extrêmement arrogants, ça c'est impressionnant. Y a une revendication de « voilà, j'ai du fric, j'achète donc c'est bon », « j'ai du fric, je loue, donc ça suffit maintenant, je suis maître d'une certaine situation », c'est assez terrible ça. Et c'est pour ça aussi que j'alloue autant d'importance à ces espaces qui permettent une convivialité, à cette relation de voisins de s'établir, à cet échange, cet adoucissement, ouais cet*

[1] Les destinateurs de Confluence ont utilisé le terme écoquartier – particulièrement dans la communication autour du projet – environ jusqu'en 2010 (le projet a été primé au concours national 2009) et la labellisation par le WWF. Il s'agit là, selon nous, d'une marque de distinction souhaitée au moment où ce vocabulaire a commencé à se banaliser et que le nombre de villes revendiquant « leur » écoquartier, ou ayant vu un de leur projet primé, est devenu important. La communication sur l'aspect durable du projet est, depuis, concentrée sur la labellisation WWF. Les termes les plus couramment employés sont « centre-ville durable » ou « cœur de ville durable »

[2] Il parle ici des pavillons des années 1950 à 1980 du quartier limitrophe de Chénaie.

échange, ce lien, ce lien que la société nous empêche de plus en plus. On est de plus en plus tendu avec son voisin parce qu'on est serré les uns sur les autres, on est dans des rythmes tendus, y a le bruit… ça fait chier quoi, je comprends mais en même temps ça doit mener vers l'échange. (CL10)

Maintenant, qu'on dise que les gens viennent pas là pour voir des cas sociaux, je suis pas sûre que ça soit vraiment la problématique. La problématique c'est que les cas sociaux c'est des êtres humains et ils ont le droit d'avoir un logement agréable, ils ont le droit d'avoir un boulot et ils ont le droit d'évoluer socialement. Les problématiques, elles sont là surtout. Non mais aujourd'hui on est dans une période très particulière, où on est plutôt en recul social, on est depuis une trentaine d'années, mais plus précisément depuis 4 ans, dans ce qu'on appelle vulgairement la crise donc ça favorise plutôt les notions de repli et de recul social que de développement social. Or, le développement social c'est le seul intérêt de la collectivité et du groupement, c'est-à-dire qu'effectivement… (CLN9)

Si cette vision négative n'est pas sans trouver de résonance dans les discours des habitants, elle est cependant nettement moins marquée que se le représentent certains concepteurs. C'est ici davantage le discours des promoteurs – qui projettent une réception négative de la mixité et militent auprès des aménageurs pour éviter les opérations mixtes, parce qu'ils ne seraient pas « capables de les vendre[1] » – qui imprègne les représentations des concepteurs. Dans la plupart des situations racontées, la contradiction entre mixité prônée et sélection effective ne met pas en doute la posture du concepteur comme garant de l'intérêt général. Pourtant, lorsqu'elle se fait trop criante, cette position devient difficile à tenir et certains concepteurs ont tendance à évacuer le fait qu'ils puissent avoir quelque responsabilité, disant ne pas s'en être rendu compte ou en la reportant sur d'autres acteurs[2].

Donc ce quartier de Sainte-Blandine ou de Perrache était un peu exclu mais qui est intéressant parce qu'il y avait 6000 habitants, 6000 emplois environ, donc un quartier assez équilibré et assez vivant. Et moi j'ai demandé dès le début qu'il soit dans le projet (…) j'ai pas réussi à convaincre, vous voyez ça arrive. Il y avait des mutations immobilières, des ventes de terrains constructibles dans le quartier, faites par les Hospices de Lyon donc quand même une structure publique donc les élus n'ont pas voulu préempter, sur lesquels ils n'ont pas voulu agir directement. Ils auraient pu négocier avec les Hospices sur les programmes, les choix d'architectes, etc. ils ont laissé faire le marché. (CL1)

Et c'était un peu glauque de partout parce qu'il y avait rien. C'était à l'abandon quasiment partout et ce quartier avait besoin de redynamisation et en même temps on imaginait bien que si on le rattachait à la ville il risquait de respirer un peu plus. Effectivement il s'est passé une chose, c'est que c'est devenu tellement haut-de-gamme de l'autre côté… Moi je pense que j'avais jamais imaginé que ce serait à ce niveau-là, je le voyais beaucoup plus simple comme quartier. (CL3)

À quel point il a été souhaité ? Je ne pense pas que lorsqu'on a fait tout le projet on a imaginé « on va faire qu'un commerce bling bling et qu'un quartier de riches ». C'est exactement l'inverse qu'on a projeté. Ça s'est fait… je pense qu'il y a un effet boule de neige, c'est-à-dire que certains ont commencé à arriver… Mais dans la conception on a toujours porté un projet mixte dans le sens mixte à tous les niveaux de mixité : sociale, de commerces, enfin de types de commerces, de types d'usages, de types de logements… Ça, c'est quelque chose que l'on porte depuis le début. Après, une fois que l'on vend à un promoteur un programme dans lequel on lui impose la quantité de logements sociaux, la quantité de logements libres,

[1] Voir à ce sujet les entretiens avec CN4 et CL12.

[2] Les architectes ou les paysagistes ont peu de prise sur les décisions relatives à la mixité des programmes et même s'ils tiennent des propos similaires, les extraits d'entretien qui illustrent ce cas sont issus d'entretiens avec l'architecte en chef de Confluence, un urbaniste du Grand Lyon et une chargée de mission de la SPLA.

les surfaces et le type de… pas le type de commerces mais après on fait des études de programmation de commerces pour orienter… (…) Nous, on maîtrise pas à qui il va vendre le restaurant ou les surface de vente en questions. Et cette espèce d'image un peu haut-de-gamme elle s'est construite je pense un peu au fur et à mesure. (CL6)

La gentrification des quartiers limitrophes et la sélection sociale au sein des projets sont des aspects difficiles à assumer pour les concepteurs, qui sont, comme montré au chapitre 6, porteurs de valeurs – l'égalité ou le mélange – *a priori* opposées à ces phénomènes et elles-mêmes subsumées par l'intérêt général. Gentrification et sélection sociale s'opposent aussi aux valeurs majoritairement défendues par les habitants, même s'ils peuvent trouver un certain confort dans l'entre-soi. Plus généralement, la représentation partagée par tous les acteurs est celle d'une ville contemporaine technologique, diverse, verte et… mixte (cf. transition VI). Les discours des habitants reflètent ainsi des représentations des classes et des quartiers populaires proches de celles des concepteurs. La mixité mise en avant par tous est donc plutôt une attitude morale générale favorable à certaines valeurs qu'un souhait d'un nouveau type de peuplement. Elle ressemble à la « diversité » (surtout raciale) défendue par la bourgeoisie progressiste de Boston décrite par Sylvie Tissot, soit « *un bien commun qui serait favorable à tous sans impliquer une redistribution des places et des rapports de pouvoir* » (2011 : 140). Les stratégies (conscientes ou non) employées pour régler la contradiction qui se pose sont logiquement proches dans les deux groupes sociaux. Dans cette première partie, nous en identifions trois :

- Concernant essentiellement les concepteurs, la première consiste à se déclarer non responsable de ce qui se produit. Cette stratégie est en fait générale puisque les deux autres visent aussi plus ou moins à se disculper de sa responsabilité dans l'existence de la contradiction. La stratégie que nous identifions spécifiquement comme telle est celle où cette démarche est explicite dans les discours des concepteurs qui, en général, se dédouanent en même temps qu'ils désignent d'autres acteurs comme responsables. La contradiction certes persiste, mais elle pose peu problème puisqu'elle n'implique pas l'acteur en tant que responsable.
- La deuxième, commune aux habitants et aux concepteurs, consiste à ne pas voir la contradiction en ne regardant pas sa partie gênante (la sélection et l'exclusion produites). Le ressort principal employé est le jeu sur l'échelon d'appréhension. Nous observons deux mécanismes inverses au plan de l'échelle, mais identiques au plan du fond. L'un consiste à borner l'analyse aux limites de la ZAC, afin de ne pas voir la gentrification progressive des quartiers limitrophes, et à accréditer l'idée que le projet est mixte sur la base de son quota de logements sociaux (sans questionner la catégorie de ceux-ci). L'autre consiste à élargir le champ à l'espace environnant pour justifier de la non-mixité du projet, laquelle est rendue acceptable dans une perspective plus large. Une fois rendue inapparente, la contradiction ne pose logiquement plus de problème.
- La troisième, commune aussi aux habitants et aux concepteurs, consiste à déplacer la problématique en rattachant la question de la mixité sociale à un autre champ que celui de la composition sociale des habitants du projet. Ce déplacement peut, par exemple, se faire vers une catégorie plus large de mixité, en lui associant par exemple la mixité fonctionnelle, ou vers la question de l'usage, en localisant la mixité sociale non dans l'habitat mais dans les espaces publics ou les transports collectifs. Une fois ce déplacement effectué, la contradiction ne se pose plus puisqu'il n'y a – par exemple – pas de contradictions entre un projet sélectif socialement et le fait que ce projet intègre une mixité fonctionnelle importante (Confluence en est un exemple).

Une quatrième stratégie est proche de la troisième ici décrite, dans sa logique plus que dans les argumentaires auxquels elle fait appel, soit celle qui consiste à déplacer les motifs de la sélection sociale de critères socioéconomiques vers un autre type d'évaluation et de hiérarchisation. Cette quatrième stratégie, qui prend différentes formes, est très active sur nos terrains d'études et contribue largement à l'explication de l'intégration des contradictions dans le modèle productif (cf. partie 2.2.2.). C'est pourquoi nous lui consacrons la partie suivante.

1.2.2. Le développement durable, nouveau motif de sélection sociale

Nous nous intéressons ici plus précisément à la manière dont les acteurs se saisissent des mots d'ordre de la production contemporaine de l'urbain pour se disculper du double phénomène de sélection et d'exclusion sociales. Plutôt qu'au phénomène de gentrification, nous réfléchissons sur la manière dont la sélection sociale peut être légitimée au sein même des projets. La partie 1.1.2. de ce chapitre 7 a expliqué comment la norme sociale puis les attendus sociaux et comportementaux amènent les plus impliqués des habitants à distinguer les « bons citoyens » des « mauvais élèves ». Elle a aussi démontré comment l'image du quartier amène une partie d'entre eux à ne pas s'y sentir à leur place et entraîne dès lors une différenciation de groupes sociaux sur la base des valeurs partagées ou non de la production contemporaine de l'urbain. Certains éléments laissent penser que cette différenciation se fait entre la population ciblée par les projets et ceux qui, sociologiquement, en font moins partie. Nous poursuivons ici cette idée, en explorant la manière dont cette différenciation sur la base de valeurs nouvelles se superpose à une différenciation sociale plus « classique » entre classes moyennes et classes populaires, et comment cette mécanique est aussi employée par les concepteurs. Ceci est mis en saillance à partir de l'analyse des justifications auxquelles font appel habitants comme concepteurs. Nous nous questionnons alors pourquoi ils s'appuient sur les valeurs du développement durable et comment cela produit un déplacement des motifs de la différenciation de l'enjeu socio-économique vers celui de la conformité à ces valeurs ou aux attendus sociaux développées à partir de celles-ci.
Un commentaire s'impose sur la forme des lignes qui suivent. Les constats que nous faisons et les analyses que nous proposons proviennent d'une interprétation globale des discours des acteurs, saisis dans l'entièreté des propos tenus pendant nos échanges. Les négociations avec soi-même, par lesquelles chacun décide d'adopter une position ou une autre vis-à-vis d'un point péniblement assumé, sont difficilement avouables à un tiers dans le cadre d'une enquête. C'est pourquoi, moins encore que dans l'exposition et l'analyse précédentes des résultats de terrains, aucun verbatim n'illustre précisément ce que nous souhaitons mettre en exergue. Nous avons néanmoins essayé d'illustrer le mieux possible ces constats.

Parmi les stratégies présentées dans la partie précédente, celle qui consiste à déplacer le problème vers d'autres champs d'investigation n'est pas la seule à croiser cette logique de justification. La stratégie qui consiste à se déclarer non responsable de cette contradiction se retrouve un peu dans toutes les problématiques. Elle s'associe parfois avec l'idée que résume l'expression « on ne peut pas tout faire » et avec celle sous-jacente qu'il faudrait choisir entre mixité sociale et d'autres impératifs. Certains concepteurs avancent l'idée que le choix du développement durable ou de l'image du quartier, aurait été fait par d'autres, ce qui les disculpe de toute responsabilité tout en permettant de défendre ce qui est fait, par exemple en trouvant logique ou légitime qu'un projet soit socialement sélectif. Cette disculpation a lieu même si l'utilisation du développement durable à des fins de justification de la gentrification

du quartier limitrophe est parfois identifiée dans les intentions des élus. C'est par exemple ainsi qu'une urbaniste du Grand Lyon interprète le projet de rénovation énergétique de Sainte-Blandine en parallèle de la construction de l'écoquartier.

> *Vu les prix de sortie ça semble évident*[1]*. Mais en même temps on est sur le deuxième arrondissement, on est sur la centralité de Lyon, toute la Presqu'île est très chère, donc je pense que dans l'esprit des élus y a une espèce de cohérence. C'est pas idiot que ça sorte cher, parce qu'on n'est pas n'importe où quand même… Et puis à la limite, je dirais que ce qui est assez flagrant c'est le discours qu'ils portent sur Sainte-Blandine, « ah oui mais là ça va faire un peu tache », alors on va financer un grand programme d'éco-rénovation qui sera là aussi exemplaire, on l'espère duplicable sur tout le parc ancien, pour éviter que ça fasse trop tache quoi. (CL4)*

> *Mais ça, ça me choque pas du tout. Qu'on veuille faire une ville attractive donc forcément qui est chère, ça me semble… Ça c'est le côté naturel du marché, entre guillemets, sur des secteurs qui ont une forte image, qu'on essaye de vendre comme des secteurs plein de qualités, etcetera, machin… Donc du coup ça me parait juste de dire qu'on va faire de la mixité sociale et qu'on va aussi y mettre… Enfin ce que vous dîtes, le fait que c'est un quartier de riche, est contrebalancé par le fait qu'il y ait de la mixité sociale. Du coup y a pas de problème pour moi, ça ne pose aucun problème ça. (CL13)*

Pour certains acteurs, le fait que les logements à vendre ou à louer, comme d'ailleurs les espaces de bureaux ou de commerces, sélectionnent par leurs prix une population socialement homogène issue des classes moyennes, n'est pas un problème puisqu'ils sont exemplaires par ailleurs, par exemple sur le confort comme l'illustre l'extrait suivant, issu de l'entretien avec la responsable de l'assistance à maîtrise d'ouvrage développement durable.

> *MA : Tu vas loin sur le plan environnemental mais tout est-il traité avec le même égard ? Je pense au volet social…*
> *Bah c'est toujours pareil. Moi j'arrive pas à opposer les deux. Pour moi tout ce qu'on fait nous, à un moment donné ça a un lien avec le social. Si on parle de confort, on parle bien des gens. Donc tu peux pas dire que le social est pas pris en compte… (CL7)*

Mais plus sûrement que dans une forme affirmative qui vient justifier une sélectivité difficile à assumer, les quelques expressions reflétant une utilisation des valeurs du développement durable pour se disculper de la sélection sociale à l'œuvre se trouvent dans les propos qui associent des comportements contraires aux attendus. Ces propos sont formulés à la fois par les concepteurs et une partie des habitants (cf. partie 1.1.2.) et sont adressés, plus ou moins spécifiquement, aux habitants du secteur social des deux projets.
Nous constatons, premièrement, que pour les habitants des deux projets, ce qui témoigne de la mixité, ou de la différenciation sociale, se situe essentiellement dans les comportements des habitants ou dans leurs conséquences observables. C'est là ni plus ni moins que des questions d'*habitus* de groupes (cf. chapitre 1, partie 1.2.1.) qui se confrontent, avec une unification du groupe autour d'un partage de codes, et inversement une différenciation qui se fait avec ceux identifiés comme ne partageant pas les mêmes codes. Dans le contexte des projets étudiés, ce sont des griefs relatifs à certains problèmes récurrents qui reviennent dans les rares

[1] CL4 parle des coûts de revient (évalués au mètre carré) des bâtiments. Ils sont élevés à Confluence essentiellement en raison des impératifs du cahier des charges urbain (efficacité énergétique et absence de la voiture en surface (compensée par la construction de parkings souterrains) essentiellement) et de la volonté d'image qui enchérit les coûts de production à cause des techniques employées en façade.

expressions (recueillies à Confluence auprès d'habitants propriétaires) qui regrettent ouvertement une mixité certes faible, mais déjà trop importante.

> *On est allé beaucoup trop vite. On a installé des gens d'un milieu social un peu bas si vous voulez, qui n'étaient pas du tout préparés à s'installer ici. Donc ils n'ont vu que les avantages mais pas les inconvénients et pas les obligations que ça entraînait. (…) Et là, c'est vrai qu'on est quand même brouillés par la présence de ces gens qui eux ne veulent pas en convenir, qui veulent rester sur leurs habitudes de vivre et puis qui ne pèsent pas du tout les avantages qu'on leur a donné. Parce qu'on leur a donné, ils louent ça pour rien du tout. (…) C'est un foutoire innommable. Ils profitent de tout, ils piquent les ampoules sur les paliers pour les installer chez eux, enfin vous voyez, des trucs minables quoi. Je reconnais que j'en suis gêné. Ça me gêne. Là c'est l'hiver donc ils sont calfeutrés mais l'été vous voyez les étendages, les fauteuils, les canapés qui sont installés sur leurs terrasses, ils fument, ils boivent, ils font de la musique… Je trouve ça très gênant. (..) Ça a été assez bien respecté par les gens de l'immeuble, bien qu'il y ait des reproches à faire de côté-là, mais les gens de l'immeuble d'en face, je sais pas ce qu'ils ont, s'ils ont un local-poubelle ou comment c'est organisé… Bref les types d'en face avaient trouvé plus pratique de venir poser leurs déchets, pas dans le local-poubelle mais devant l'entrée de l'immeuble, en vrac comme ça. Et un jour il y a un type qui a pas sa langue dans sa poche, qui habite l'immeuble, qui leur a fait le reproche. Ils étaient deux à déposer les poubelles, alors y a le copain qui dit à celui d'à-côté « de toute façon tu t'en fais pas, là c'est l'immeuble des riches », vous voyez déjà on était classé. (HL14)*

> *Mais moi je vous dis, il faut que l'intelligence fasse qu'on s'adapte et puis c'est tout. Vous allez me dire « adaptez-vous aux poubelles, adaptez-vous à leurs terrasses », c'est dommage, l'immeuble est joli… Mais « adaptez-vous » c'est ce que je fais, donc je ferme mes volets. Bah oui, c'est dommage hein. Alors éduquer ces gens-là pour qu'ils aient des jolies terrasses, bah oui, mettre des fleurs, les aider à mettre des fleurs, s'ils n'ont pas l'argent, les aider, moi je veux bien, leur apprendre à ranger… Je vous assure mais c'est horrible, vous regarderez. Alors c'est un peu mieux qu'avant mais l'été c'est… (HL1)*

Si ces discours, bien plus virulents que ceux de la plupart des acteurs rencontrés, ne disent rien des pratiques de ceux qui les tiennent, les enquêtés qui y sont associés témoignent d'expériences où la mixité prônée se confronte effectivement à un refus manifeste[1] (et qui rejoignent les ressentis mis en avant par les habitants confrontés à des regards hostiles en raison de leurs comportements jugés non conformes ; partie 1.1.2.).

> *Le repas de quartier ça a été un désastre l'année dernière, y avait trois pelés et un tondu. Il faisait un temps de chien, ça a pas été annoncé. On a voulu se rapprocher de gens-là mais c'était dans leur allée, ils étaient entre eux, on a bien compris qu'on mélangeait les torchons et les serviettes. C'était des copropriétaires sur la darse là. Voilà… (…) Ce jour-là ah bah ouais. On était avec des gens des HLM d'en face. Bon… qu'ils s'étouffent avec leur pâté-en-croute là-bas ! [rires] (…) Mais bon voilà, quand on a essayé de dire « voilà on fait ça ensemble », c'était pas bien vu, on l'a bien senti. (HL9)*

Les difficultés et les tensions dont témoignent les habitants sont prises en compte *a priori* par les concepteurs. Ils mettent en avant le fait que les différences – et ce qui génère des tensions – entre locataires du secteur social et propriétaires se situent justement sur la différence de statut d'occupant et sur les pratiques, plutôt que sur les origines sociales des personnes qui sont, particulièrement à Bottière-Chénaie, finalement assez proches entre des locataires d'un secteur social onéreux et des accédants à la propriété.

[1] HL9 loue un appartement à tarif modéré via le 1% logement de son employeur.

> *Ouais, je sais pas comment ça marche la mixité sociale. On se rend compte que c'est pas évident en tous cas. Parce que quand on fait un îlot social ici, alors qu'on a fait un an avant des îlots d'accession abordable à côté, la cohabitation n'est pas si simple… Je crois que quelque part, quand on regarde les profils professionnels des accédants à la propriété c'est vraiment des classes moyennes quoi, c'est des employés… Donc c'est des gens quelque part qui ne sont pas très éloignés en termes d'origine sociale de cette catégorie qui occupe le logement social et auxquels on les confronte de nouveau en implantant des programmes comme ça, qui ne sont pas toujours des programmes sur lesquels les modes de vie sont hyper faciles, avec des grandes familles, etcetera. Donc les rapports de négociation, de stationnement notamment sur l'espace public, des choses comme ça, sont un peu hard. (CN4)*

La confrontation à des pratiques sociales inhérentes à la présence de locataires du secteur social serait donc la principale source des petites tensions qui se font jour. La représentation qui prédomine ici est celle de ces locataires comme ayant des comportements non conformes à l'aspiration des classes moyennes que l'on cherche à attirer – quand bien même ces locataires appartiennent aux mêmes couches de la société – mais aussi celle de la promesse d'une ascension sociale par la propriété qui n'est pas tenue, parce qu'on contraindrait les primo-accédants à rester au contact d'un logement social dont ils cherchent justement à s'éloigner.
En creux se trouve une explication des différences qu'observent habitants et concepteurs dans le comportement des locataires sociaux et des autres habitants, particulièrement dans leur respect ou non-respect des règles collectives par rapport au tri des déchets, à l'automobile ou encore à l'utilisation des balcons à des fin de stockage. Cette explication se trouve dans l'intérêt, essentiellement pécuniaire, porté par des propriétaires et plus encore des primo-accédants, au fait que le quartier « vive bien », ou en tous cas ait l'image d'un quartier qui « vit bien ». Cette explication est notamment formulée par un habitant de Bottière-Chénaie[1] ou sous-entendue par un autre à propos des commerces qui y sont implantés.

> *Alors la question que se posent pas mal de gens ici. Enfin dans le patio où j'habite c'est beaucoup des primo-accédants, pas que, mais beaucoup des primo-accédants, y a aussi des plus âgés mais enfin disons qu'il y a une proportion importante de primo-accédants. Donc ils sont jeunes, ils ont un enfant, deux enfants, qui sont encore des petits pitchouns, pour certains qui sont déjà à l'école. Et la question qui se pose c'est « il faut absolument que ce quartier arrive à vivre bien pour rentabiliser notre accession à la propriété » pour laquelle ils ont dû se saigner pas mal, j'imagine, et donc ils ont un souci très fort d'aller vers un quartier qui devienne bien vivant, qui tourne pas mal… Parce que c'est vrai que c'est toujours un peu terrifiant de se retrouver dans un truc qui peut… enfin d'avoir acheté quelque chose dans un ensemble qui va mal tourner. (HN6)*

> *Et puis y a aussi une envie forcément de venir dans ces commerces qui sont dans le quartier, de les faire un petit peu fonctionner pour donner justement une dynamique au quartier et pour le faire vivre. Parce que forcément ça va attirer d'autres commerces et ça amène justement de la vie dans le quartier. On le voit aussi justement avec le marché le mercredi soir, les gens commencent à venir, ça commence aussi à… parce que c'est quand même un quartier qui n'existait pas avant donc il faut réussir à crée quelque chose et c'est là où c'est intéressant. (HN17)*

Certains enquêtés associent clairement les habitants des logements sociaux au non-respect des attendus évoqués précédemment ou, inversement, à l'image des « HLM », ce qui dans les deux cas les amène à entretenir une représentation dévalorisante des locataires du secteur social et participe à déplacer les justifications de la sélection sociale vers des aspects comportementaux.

[1] Elle est aussi évoquée par des habitants ayant bénéficié des prêts à l'accession de Nantes Métropole.

Ouais, j'aime bien, bon pas tout. Par exemple je trouve qu'il est plutôt raté celui-là, en verre, parce qu'en fait on voit tout le bazar chez les gens, il est complètement transparent et nous comme on habite en face on donne sur eux. Et ça me rappelle un peu les balcons des HLM, vous savez les gens entassent tout sur le balcon, je trouve ça super moche et eux comme c'est tout transparent on voit tout à l'intérieur et donc c'est pas joli. J'aime pas. (HL11)

Donc ils savent faire… mais c'est vrai que c'est beaucoup plus tape-à-l'œil et, voilà, c'est autre chose. Et du coup ça fait plus quartier bobo que quartier écolo… Il y a un gros côté affichage. Alors qu'à côté de ça, nous… je sais pas si c'est aussi pour ça que vous avez cherché à nous rencontrer, mais on est sur des apparts sociaux, alors sociaux un peu plus, mais sociaux quand même. Et moi je le vois dans le voisinage, les gens très clairement ils savent même pas faire du tri. Voilà, ils ont été posés eux-aussi dans un écoquartier parce qu'il fallait faire le vingt-pour-cent de logements sociaux. Et la plupart c'est ça, c'est des gens qui n'ont même pas la conscience de où ils vivent. Et à qui on n'explique pas parce qu'on s'en moque, ils sont là juste parce qu'il fallait faire du vingt-pour-cent… (HL13)

Nous retrouvons dans le discours de HL13, attachée territoriale qui vit dans un logement social de Confluence[1], un thème de distinction classique entre les habitants qui auraient choisi consciemment d'y vivre et ceux qui y seraient arrivés par hasard. La première catégorie serait celle des locataires du marché libre et des propriétaires, la seconde celle des locataires du secteur social. La représentation dominante est que les premiers seraient plus à même de perpétuer les bons comportements, parce que – à travers leur choix résidentiel – ils auraient exprimé leur adhésion, même relative, aux valeurs du développement durable et aux modes de vie associés. Les seconds, parce qu'ils se seraient vu attribuer un logement sans avoir choisi le quartier, n'auraient que faire, par exemple, du tri des déchets.
Cette représentation se retrouve aussi chez les habitants qui associent aux locataires du secteur social les « mauvais » comportements tels qu'une mauvaise gestion des déchets et un non-respect des règles de matière de stationnement.

Ça dépend de ce qu'on appelle de la mixité sociale. Ça peut fonctionner mais quand tout le monde est respectueux des choses. Je m'explique… C'est-à-dire que moi ce qui me dépasse c'est que je pense qu'on est capable de tous vivre ensemble quels que soient les milieux dont on vient, quelles que soient nos religions, quelle que soit notre couleur de peau, on peut tous vivre ensemble je pense mais si tout le monde est respectueux et que tout le monde y met du sien. (…) Quand on voit des gens qui laissent leurs poubelles traîner dehors avec leurs sacs poubelles et qu'ils font même pas l'effort d'aller le mettre dans une poubelle, voilà c'est… La cohabitation elle se fait pas au bout d'un moment. Et après on raisonne tout de suite « ah bah c'est tel type de personne, c'est tel », alors que c'est peut-être pas ça… tous les clichés reviennent très vite, mais c'est peut-être aussi bien monsieur tout le monde qui a sa petite cravate et qui se dit « putain personne va me voir, je laisse mon sac poubelle ici » mais les clichés vont venir très vite, « c'est les arabes, c'est les ceux-ci, c'est les ceux-là ». Et ça peut créer des tensions. Donc je pense que pour qu'il y ait une mixité sociale il faut qu'il y ait un respect de tout le monde… (HN18)

C'est un des gros points faibles de ce quartier, c'est le stationnement et les poubelles, c'est les deux gros points en fait. (…) Donc là les poubelles, c'est le côté immergé de l'iceberg, le gros, gros problème qu'est provoqué par le fait que les containers enterrés sont pas actifs et donc c'est crado quoi. (…) Et c'est ça la mixité, ça fait partie, générationnelle et pas forcément que de cultures, on pense toujours cultures et origines alors que voilà c'est beaucoup plus loin de ça… Comme on a pu en parler avant vraiment la culture, c'est-à-dire aussi la façon de vivre, c'est-à-dire pas forcément la culture d'origine mais aussi la

[1] Et qui de ce fait est elle-même la preuve de la présence de locataires du secteur social attirés par l'image du quartier et son affichage comme écoquartier.

culture de vie. Et pas la culture sociale non plus, c'est juste qu'on peut être du même niveau social mais avoir une vie complètement différente, avoir plus ou moins des goûts pour l'écologie ou pas… (…)
Et donc on nous dit « mais si vous avez des places ! », ouais mais les gens n'y vont pas ! Bien sûr on a des parkings souterrains mais les gens ne les mettent pas, ils les mettent dehors les voitures, forcément. Y a une discipline, c'est à eux, c'est pas à nous habitants de sensibiliser les autres habitants à faire comme nous on fait, c'est-à-dire… (…) Il faudra, à mon avis, une intervention musclée de la police, pour régler le problème en une seule fois, et ça j'arrête pas de leur dire ça, « vous dîtes que vous manquez de pognon ? Prenez-le ! Verbalisez toutes les bagnoles, vous allez voir, vous allez remplir les caisses et solutionner le problème assez rapidement ! ». Les gens, avoir une prune de trente ou trente-cinq euros, avec un loyer d'un parking à quarante-cinq par mois, ils vont faire leur choix tous seuls, y aura même pas besoin de les pousser. (…) Parce que les gens c'est comme on disait, c'est vraiment la mixité culturelle, et non pas sociale, même si c'est le but de cet écoquartier d'avoir une mixité sociale, moi je dis que c'est une mixité culturelle et que même des gens qui vivaient dans des maisons en campagne ayant décidé de prendre un appartement ici ou d'acheter une maison de ville ici, ils ont les mêmes réactions qu'avant, chez eux : ils prennent leur voiture alors qu'ils pourraient prendre le tram. (HN14)

Ce dernier extrait est probablement le plus parlant puisqu'il illustre le passage d'une logique de différenciation appuyée sur des justifications socio-économiques à une différenciation d'ordre culturel. Cette dernière différenciation se fait à partir de l'adhésion ou non aux valeurs du développement durable, ou, plus simplement, puisqu'il n'est pas utile d'adhérer à une idéologie pour la mettre en pratique ou participer à la diffuser (Ricoeur 1997), à la mise en conformité avec un certain nombre de comportements respectueux de ces valeurs (cf. partie 1.1.1.). La faible considération pour les aspects socioéconomiques se trouve, d'une part, dans la revendication d'une forme d'égalité fondée sur un partage d'idées et, d'autre part, dans un appel à la sanction pécuniaire énoncé sans contextualisation aucune (par exemple en donnant les raisons qui poussent certains habitants à ne pas louer de place ou à ne louer qu'une place pour deux voitures). L'idée de mixité « culturelle » évoquée par HN14 se trouve également illustrée dans la dernière partie de cet extrait, qui montre la manière dont la différence est pensée à partir d'un aspect comportemental lui-même rapidement étendu à toute une catégorie de population qui se trouve stéréotypée.

Si les « mauvais » comportements – au sens durabiliste – associés par les habitants aux locataires du secteur social sont essentiellement la mauvaise application du tri des déchets et le stationnement à l'extérieur, la problématique qui se pose aux concepteurs, dans les deux écoquartiers, est surtout celle de l'usage de la voiture. À Nantes comme à Lyon, le choix est fait, suivant les préceptes du développement urbain durable, de gommer au maximum la présence de l'automobile en extérieur et de la cantonner dans les parkings souterrains.

Y a une espèce d'évidence d'usage. Quand il faut descendre une bagnole au sous-sol déjà c'est moins évident, on descend dans le noir, dans le truc… C'est la question du parking sous-sol qui fait ça aussi, indépendamment du fait que dans le locatif les gens ne louent pas parce qu'ils ont pas les moyens et donc, forcément, mettent leur bagnole sur l'espace public. Ça c'est une vraie difficulté, moi je suis pas certain qu'il y ait beaucoup de réponses là-dessus, sauf à foutre des bagnoles partout effectivement mais on se retrouve avec des espaces publics couverts de bagnoles quoi. (CN6)

Et souvent sur le logement social on nous demande moins alors que c'est pas vrai. Donc celles qui sont dans la rue sont souvent celles des mecs du logement social. Et ceux du logement social en plus des fois ne prennent pas le parking, parce qu'ils ne peuvent pas se le payer, parce que c'est cher. Et donc ils laissent le parking dans la rue. (CL12)

> *Comme ça c'est mieux accepté, quand on a un gros paquet d'un seul coup, évidemment y a… en plus c'est au cœur du système avec des questions de stationnement. Parce que le problème du logement social c'est qu'on essaye qu'il soit au moins aussi bien construit que le reste, en général on y arrive, on met au moins autant les moyens même, parfois plus, par contre le problème c'est que les locataires n'ont pas les moyen de louer des places de parking sous-terrain. Elles sont trop chères, elles sont à 45 € par mois, c'est trop cher pour un locataire de logement social. Et qu'est-ce qui se passe ? Nous on a évalué la chose : 80% des places sont vides. Donc les bagnoles sont en surface. Or nous on est dans un écoquartier, on contraint quand même un peu, même si vous avez vu qu'il y a quand même une place par logement en sous-sol plus quand même des places en surface, on n'est pas tout à fait… (CN3)*

Même si la question économique est pointée, l'association entre habitat social et problématique de stationnement se transforme assez rapidement en adéquation entre habitants de logement social et non-respect des valeurs du développement durable. La problématique du stationnement en extérieur est régulièrement pointée par les concepteurs comme un des gros échecs des projets étudiés sur cet aspect. Ils mettent alors en avant la responsabilité de cette catégorie d'habitants. Plus généralement, les représentations – des catégories plus ou moins associées à des « mauvais élèves » et des « habitants des logements sociaux » ainsi que de leur modes de vie – qui transparaissent à travers des discours des acteurs comportent une forte composante morale qui suggère qu'il s'agit d'une population qu'il faudrait aider à adopter de nouveaux comportements, éduquer ou rappeler à l'ordre. L'aspect normatif du développement durable et les attendus comportementaux qu'il engendre se conjuguent ici avec la reproduction « traditionnelle » des rôles sociaux pour engager les concepteurs et une partie des habitants dans une logique d'encadrement.

Nous observons un mécanisme de déplacement des motifs de la sélection et de l'exclusion sociale des critères socio-économiques associés aux individus vers des critères de respect ou de conformité aux valeurs, aux principes et aux attendus associés au développement durable. Les groupes ainsi délimités ne sont pas fondamentalement différents de ceux de la hiérarchisation sociale traditionnelle. Les « mauvais élèves » du développement durable sont, plus ou moins, les mêmes individus que les « mauvais élèves » de l'économie de marché – ici essentiellement représentés par les habitants des logements sociaux – tandis que les « bons citoyens » le sont aussi pour la plupart dans les champs économique, social et culturel. Ce qui change est moins la composition des groupes que les modalités de mobilisation, ou d'enrôlement (cf. partie 2.2.1.), des acteurs dans le processus ségrégatif. Nous identifions trois logiques distinctes et complémentaires – qui s'hybrident chez la plupart des acteurs – entraînant la situation observée. Elles amènent toutes les trois à la mobilisation de certaines valeurs ou de certains principes d'action associés au développement durable comme justifications plus ou moins explicites ou implicites d'une forme diffuse de sélection, de différenciation et d'exclusion sociales.

- La première logique, que nous qualifions de « naïve », est celle d'acteurs qui, défendant les valeurs du développement durable, ne se rendent pas compte des implications de leurs discours et de leurs représentations en termes d'exclusion sociale. C'est involontairement et inconsciemment qu'ils participent à la légitimation de la sélection qui s'opère.
- La deuxième logique, que nous qualifions de « hiérarchisante », est similaire à la première à ceci près que les acteurs qui la mettent en œuvre sont conscients de ses implications et les assument parce qu'ils jugent que le développement durable – dans

sa composante environnementale – est prioritaire à la mixité sociale et qu'il doit lui être privilégié lorsque l'on ne peut pas « tout faire ».

- La troisième logique, que nous qualifions d' « excluante », est celle d'acteurs recherchant justement une différenciation sociale et un entre-soi et qui, parce qu'ils sont clairvoyants (Py et Somat 1991), mobilisent à leur profit les valeurs de l'idéologie dominante pour rendre leurs aspirations moins apparentes et surtout socialement plus acceptables.

Les logiques « naïve » et « hiérarchisante » sont les plus répandues, la première chez les habitants, la seconde chez les concepteurs. La logique « excluante » ne concerne elle que les habitants. Jamais explicite dans leurs discours, elle est assez difficilement détectable mais il nous semble qu'elle occupe une certaine place. Dans les trois cas, le développement durable sert aux acteurs – concepteurs comme habitants – à se disculper d'un phénomène, la ségrégation spatiale, qui contrevient aux valeurs auxquelles ils semblent adhérer (cf. chapitre 6, parties 1.1.2. et 2.2.2.). Il sert à résoudre la contradiction entre mixité sociale prônée et urbanisme d'exclusion en rendant les acteurs « à l'aise » avec leurs choix et leurs actions.

2. L'enrôlement des acteurs dans une production sans contradiction ni conflit

La mixité sociale est l'une des promesses souvent déçues du développement urbain durable. Il en est une autre qui l'accompagne fréquemment dans les griefs faits aux écoquartiers : l'implication des habitants dans la conception et la gestion de leurs espaces de vie (cf. chapitre 4, partie 2.2.1.). Elle nourrit la contradiction entre l'injonction participative et une production contemporaine qui demeure très descendante, la conception et la gestion des projets restant entre les mains des commanditaires et des concepteurs (cf. chapitre 3, partie 2.1.3.). Nous réfléchissons dans la partie 2.1. de ce chapitre 7 sur la participation habitante, intéressante pour notre travail parce que les procédures proposées par les responsables des projets (participation « d'élevage » (Mermet 2007)), comme les mobilisations lancées de manière plus ou moins spontanées par les habitants (participation « sauvage » (ibid.)), offrent aux habitants les principales scènes où ils peuvent venir s'exprimer, et donc potentiellement porter la contradiction ou la critique face aux responsables politiques et aux concepteurs. Nous n'avons assisté à aucune réunion publique ou autre procédure « d'élevage » (partie 1.1.1.), pas plus qu'à des moments de mobilisation « sauvage » (partie 1.1.2.). Ce qui se passe dans ces deux cas nous a été relaté par les discours des enquêtés. C'est à travers les représentations que ces discours révèlent que nous nous y intéressons, ayant pour objectif premier de comprendre ce qu'elles montrent des rapports entretenus par les acteurs avec les enjeux politiques de leur situation et, plus encore, avec la question de la conflictualité dans ces rapports.

La partie 2.2. recoupe les enseignements de toutes les parties des chapitres 6 et 7. En passant les phénomènes mis en évidence au travers d'un dernier tamis, cette dernière partie montre, d'une part, les logiques qui conduisent concepteurs et habitants à s'enrôler dans la production contemporaine de l'urbain (partie 2.2.1.), d'autre part, la place qu'occupent les contradictions dans ces logiques (partie 2.2.2.). Nous montrons que non seulement ces contradictions ne freinent pas la production, mais qu'elles la consolident en lui liant les acteurs sur la base de ce qui leur apparaît comme des choix libres et volontaires, puisqu'elles rendent – à leurs yeux – les intérêts des concepteurs et des habitants concordants avec ceux de la production.

2.1. Un refus de la conflictualité

2.1.1. L'évacuation du politique dans les procédures institutionnelles de participation

La conception de la ville – comme plus généralement l'essentiel de sa production – demeure le fait de pratiques descendantes (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.), et les dispositifs de participation mis en œuvre à Confluence et à Bottière-Chénaie sont de formes très classiques, c'est-à-dire limités à de la consultation et de l'information malgré la communication qui les entoure (cf. chapitre 5, partie 4.1.2.). Ce constat ne dit rien de la manière dont l'implication des habitants est vécue par les acteurs de nos terrains d'études ; c'est l'objet de cette partie que de nous éclairer à ce sujet. Les dispositifs procéduraux, disions-nous, sont hérités des mouvements sociaux des années 1960 et 1970 qui marquaient une aspiration à « repolitiser » les politiques urbaines. Or, il ne reste de cet héritage que la filiation historique (Neveu 2011) et procédurale du point de vue des pratiques délibératives (Le Mazier 2014), ce qui ne nous renseigne pas sur les aspirations en matière de politisation des concepteurs et surtout des habitants de nos terrains d'études. Ces procédures relèvent de ce qu'on peut qualifier de participation « d'élevage » (Mermet 2007), dans le sens où ce sont des démarches descendantes (*top down)* émanant des collectivités et des aménageurs cherchant à appliquer ainsi des directives légales sur la participation (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.). Ceci renvoie à un pendant « sauvage » (ibid.) qui correspond aux mobilisations ascendantes (*bottom up*) engagées par les habitants. Dans les pages qui suivent, l'analyse ne se circonscrit pas aux seules procédures institutionnalisées mais englobe également les tentatives spontanées d'habitants se mobilisant pour « prendre part » à la définition de l'urbain et de ses usages. La prise de parole voire l'action des habitants-usagers sur les projets peut soit être souhaitée et organisée par les concepteurs, soit subie et, autant que possible, canalisée par ces derniers.

A Bottière-Chénaie comme à Confluence, on retrouve des démarches de ces deux types même si elles sont, dans les deux cas, assez « timides ». Ce qui nous intéresse ici est moins de qualifier leur influence sur le projet réel, ou de les évaluer dans l'absolu ou relativement par rapport à d'autres, que de comprendre – à nouveau – comment les acteurs se les représentent et se représentent à travers elles. Nous voulons ainsi saisir comment ces représentations nous renseignent sur les aspirations des acteurs à politiser la question de la production contemporaine de l'urbain. L'objectif est ici de comprendre de quelle manière la contradiction entre, d'une part, une implication des habitants prônée et, d'autre part, une production où elle est faible, est éclairée par les regards que portent sur elle les principaux intéressés.
Nous nous intéressons à la conflictualité introduite par ces démarches et, conséquemment, à la politisation. La politisation est ici entendue comme la conjonction d'une montée en généralité des enjeux et d'une montée en conflictualité des rapports (Duchesne et Haegel 2001). La montée en généralité consiste à « *s'extraire de la situation immédiate* » (Boltanski 1990 : 74) pour se référer à l'intérêt général. La montée en conflictualité suppose l'appréhension et la reconnaissance de clivages sur un enjeu engageant des choix de société. Parler de politisation implique que les clivages dont il est question soient plus profonds que de simples oppositions d'opinions ou d'attitudes et que, en cela, ils engagent davantage des questions de « visions du monde » pensées en des termes concurrentiels – c'est-à-dire impliquant des différences d'intérêts et de motivations – donc des représentations, des valeurs, des idéologies (cf. chapitre 2, partie 1.2.4.). Nous considérons que les discours se politisent lorsqu'ils énoncent l'incompatibilité entre des « visions du monde », suggérant par là un

rapport de force nécessaire pour défendre une alternative plutôt qu'une autre. C'est à partir de cette définition que nous cherchons dans les discours des acteurs des indices de politisation. Ces deux indicateurs de politisation – montée en généralité et montée en conflictualité – nous permettent d'évaluer en quoi les conceptions des pratiques contemporaines de participation contiennent un potentiel critique et oppositionnel, et comment il est susceptible de porter les contradictions que nous identifions sur la scène politique.

Comme nous l'avons esquissé dans le chapitre 5 (partie 4.1.2.), les sujets mis en débat dans les procédures de participation à Bottière-Chénaie et à Confluence n'ont jamais été les grands principes d'aménagement, définis en amont par les concepteurs, mais des « petites choses ». Par exemple, à Nantes, les habitants ont été invités à donner leur avis sur l'organisation matérielle d'une aire de jeu sur une parcelle encore vierge sans avoir voix au chapitre sur ce choix d'aménagement, alors que certains suggéraient la possibilité d'y déployer d'autres occupations. À Lyon, lors de la première phase du projet, les réunions publiques ont surtout vu se succéder les présentations de projets architecturaux pendant que l'expression habitante était canalisée vers un site web[1] ouvert à toutes les thématiques, mais peu alimenté et sans expression contradictoire (par exemple des concepteurs ou responsables du projet). Les ambitions des concepteurs des projets vis-à-vis des dispositifs mis en place ne sont d'ailleurs pas toujours autres. Si certains ne cachent pas leur agacement vis-à-vis de l'impératif participatif et célèbrent l'importance de la stabilité politique pour « faire du projet », d'autres regrettent que la participation n'ait été qu'un objectif très secondaire des projets.

> *En attendant, on a presque triplé la population et les mecs votent toujours à 70%. Les mecs ils sont pas cons, ils voient bien ce qu'il fait. Et ça, la stabilité politique, c'est la condition première pour faire des projets. C'est le paradoxe, c'est-à-dire que d'un côté on va introduire de la démocratie, de la concertation avec les habitants, etcetera, et en réalité pour faire des projets comme ça il faut qu'il y ait un pouvoir stable et une volonté politique souvent pas très démocratique. (CN2)*

> *Je le regrette mais j'ai l'impression que les élus voulaient vraiment attirer, faire parler de ce territoire, donc attirer les groupes de presse, mettre l'accent sur des domaines d'activité autour de l'innovation, la com.… et tout a été construit là-dessus. On n'a pas tellement réfléchi aux besoins des gens qui viennent habiter sur ce quartier-là, c'était l'envie de faire un grand coup de pub pour la ville de Lyon. Ça c'est mon côté critique aussi. Mais du coup effectivement, les remontées des gens on les écoute pas trop, on veut pas être embêté avec ça. Ils essayant d'impulser une dynamique de projet urbain, on parle de concertation, d'exemplarité, mais finalement les gens ce qu'ils font remonter, leurs besoins, « bah ils ont qu'à suivre hein, là on est dans un grand projet urbain, on n'est pas n'importe où quoi ». J'ai l'impression que c'est traité comme ça. (CL4)*

À Nantes et à Lyon, l'information est effectivement avant tout tournée vers l'extérieur sous forme de communication, si bien que les habitants ont des difficultés à y accéder, ce que certains regrettent.

> *Et donc voilà, ils communiquent beaucoup sur ce qu'ils essayent de tester, dans des revues plutôt professionnelles, ça passe dans le journal des maires des trucs comme ça, ils disent « ouais c'est génial, on tente des trucs et tout » et t'as le côté plus politique et le côté architecture urbaine mais du côté du grand public ils ont fait quoi comme comm' ? Moi j'habite ici, franchement si mon père m'envoyait pas les articles… Comme je m'y intéresse pas spécialement, j'aurais pas vu tout ça, etcetera. Si c'est vraiment ce*

[1] www.laconfluenceonendiscute.fr : le site est hors ligne depuis 2012.

> *qu'ils ont tenté de faire, pourquoi y a pas un petit livret d'accueil du quartier, un petit message qui te dit « on essaye de faire… ». Parce que, pour le coup, tu commences à te demander ce qu'ils ont essayé de faire. (…) Dans le quartier ils communiquent pas. Ils bombardent vers l'extérieur, c'est la vitrine, faut que ça claque ! T'as vu ce qu'on fait ? (HL6)*

> *Alors, y a aussi, ils distribuent des journaux de quartier, des machins comme ça… Mais je ne sais pas pourquoi, à plusieurs reprises quand j'allais voir l'équipe de quartier, ils me disaient « vous avez vu le Zest ? », le Zest c'est le petit journal de quartier. Et non, on le recevait pas dans les boîtes aux lettres, ils devaient le distribuer dans les boîtes aux lettres et bon on le recevait pas… Le Zest j'allais le chercher à la mairie. Donc si on veut des informations, il faut… Voilà moi je prends tout ce que je trouve donc partout où je vais et où y a des trucs je les prends. Mais, euh… je crois qu'il faut, enfin si on va pas les chercher on est ici comme si on était… oui à Port-Boyer[1] ou ailleurs… Y a pas assez de choses qui sont envoyées vers les habitants. (HN1)*

Nous notons chez les habitants une certaine confusion entre information et participation. Ce qui ne signifie pas qu'il y ait toujours regret de l'absence de participation, certains estimant que le fait de s'informer est, déjà, une forme d'implication assez forte (il n'y a pas de désir de participation chez tous les habitants). Plus fondamentalement, les discussions sont cantonnées à des questions de proximité (signalétique, sens de circulation, autorisation ou non des chiens dans les espaces verts, gestion des poubelles, avec des éléments parfois conflictuels comme nous l'avons montré précédemment). Ce cantonnement découle de la volonté des destinateurs des projets de ne pas mettre les décisions fondamentales en débat, mais aussi des prises de positions des habitants, qui concentrent leurs questions et critiques sur des aspects concrets et immédiats. Ces deux origines s'alimentent l'une l'autre sans qu'il soit possible de les distinguer. Au sein des deux projets étudiés, l'accent mis sur la communication a conduit à créer des « petits lieux » de démocratie (Bertheleu et Neveu 2006), qui n'invitent pas à la montée en généralité. Les discours rapportés corroborent les observations d'Éric Blondiaux pour qui « *les instances participatives existantes assignent le plus souvent les habitants à l'échelle du quartier et cantonnent la discussion à l'environnement immédiat, aux crottes de chien et autres problèmes de voirie ou d'incivilités* » (2005 : 132). Dans les deux cas, la participation habitante n'est pas intervenue en amont des décisions importantes mais les a accompagnées ou, le plus souvent, suivies de près. Par exemple, le directeur de l'aménagement de Nantes Métropole décrit une conception par étape où la discussion avec les destinataires succède à la réalisation.

> *Une fois qu'on a dit ça, on prétend pas construire un paradis, c'est pas le sujet. Surtout que pour qu'un projet urbain prenne pied il faut du temps. Le temps est important. Y a le temps de la conception, le temps de la construction, et actuellement depuis 4 à 5 ans on commence à travailler avec les habitants. Y avait rien au départ, à part 2 ou 3 fermes qu'on a conservées, y avait pas grand-chose, donc maintenant on commence à travailler avec les habitants. (CN3)*

Cette participation tardive ne pouvait pas permettre de « rendre discutable[s] » (Barthe 2002), et donc révisables, les principes et valeurs du projet nantais. Elle n'a été que réactive face à des solutions proposées par les concepteurs puis entérinées par cette modalité de participation. Les habitants conviés aux réunions publiques en sont conscients et ne manquent pas de le faire remarquer (sans d'ailleurs que ceux qui nous ont fait ces remarques ne cessent de se rendre à des réunions qu'ils jugent pourtant plus ou moins inutiles).

[1] Quartier de grands ensembles nantais.

Je crois qu'il faut aller au-devant de l'info. Je trouve que pour un quartier en construction on promet monts et merveilles, enfin un plus de participation sur la vie de quartier, ce genre de choses mais… là je sais qu'on est convié à une réunion pour la construction de ce qui va se faire à côté mais a priori d'après ce que j'ai compris le projet il est plié quoi… C'est plus une information descendante. Moi à l'époque, à la Sècherie, j'en avais parlé à [CN4], il m'avait dit « non, ce sont les gens des allées du parc qui décideront » mais de fait ce que j'ai compris ce que c'est déjà décidé. Et nous, a priori, on n'est pas forcément d'accord. On nous a dit que ce serait à nous de créer mais j'ai l'impression que c'est déjà décidé. Bon, dans la mesure du possible j'irai à la réunion mais… Voilà quoi. (HN13)

C'est la frustration qu'on a clairement. De se dire « et nous on a le droit de faire quelque chose ? ». Le 11 mai, on a une réunion pour le jardin partagé qui doit se faire sur l'îlot numéro 13 donc sur les allées du parc. Donc normalement c'est un jardin partagé. Donc une personne du FJT a déjà eu une réunion avec l'architecte et il dit « on aura douze ou treize parcelles de jardins normaux et on mettra un jardin collectif vraiment et les gens ils planteront des poireaux, des carottes, machin. Oui, oui, on consultera les habitants » et là, en fait, y a un voisin qui me renvoie l'email où on a eu l'information qu'il y avait douze ou treize parcelles indépendantes et il me dit « mais ça sert à quoi la réunion du 11 ? on aura le droit de dire notre mot ? ». Et l'architecte, il a dit « ça », ce sera « ça », on le sait. Donc on essaie de voir dans le quartier et d'avoir le maximum de personnes à cette réunion pour dire « c'est bon ça suffit vos bêtises quoi ! C'est bien ce que vous avez pensé, franchement vous avez de très bonnes idées, mais on n'a pas le droit de dire comment on vit, comment on a envie de vivre dans ce quartier ? ». Et c'est comme ça pour tout. (HN15)

Les concepteurs témoignent eux généralement d'une grande distance vis-à-vis de cette injonction participative, venant entraver et ralentir la menée du projet.

Franchement moi j'arrive pas à comprendre, quand tu vois le nombre de personnes qu'il faut appeler, le nombre de réunions qu'il faut faire pour faire 10m² de rue tu deviens fou. (CL15)

Certains arguent même de la difficulté à trouver le bon interlocuteur pour expliquer leur réticence à consulter.

Y a tellement de… Enfin dans une ville, qui consulter ? Le voisin, le riverain ? Déjà on consulte nous les voisins quand on a notre projet pour leur présenter, par courtoisie, par politesse, ce qu'on va faire à côté de chez eux, adapter éventuellement le projet par rapport à leurs contraintes et des choses qui leur déplairaient. Voilà, après on peut pas… (CN12)

D'autres encore s'inquiètent de la place que tentent de prendre, dans les dispositifs de participation, des individus perçus comme des minorités individualistes et vindicatives.

Je pense pas qu'on ait été à un moment complètement défaillant au point que les gens se trompent en venant acheter ici. Je ne pense pas. Et puis surtout quand on relativise, ça correspond à combien de personnes ? On parle finalement encore d'une minorité de gens. Comme d'habitude en fait, on focalise sur des minorités alors que… (CL6)

Quand je vois dans ces réunions là où… tous les gens qui ont des choses à demander euh… Bon, j'ai l'impression, parfois, pas tous, parce qu'on a des interlocuteurs, il y a certains interlocuteurs qui en ont marre quoi, que les gens réclament sans arrêt, sans arrêt, sans arrêt… (…) Y a des gens qui s'en foutent de qui est à côté, qui est d'un côté ou de l'autre, eux ils vivent leur vie et ils en ont rien à foutre des autres. Je crois qu'y a des ambitions et puis y a le fait que les gens, les humains, ils sont accessibles ou non à une certaine parole, ils sont égoïstes ou moins égoïstes… Y a pas que les pouvoirs publics quoi, les gens eux-

mêmes sont pas respectueux des autres… ils vivent leur vie et puis c'est tout quoi, ils ont des œillères… (CN1)

Du point de vue des modalités procédurales, la participation est effectivement fondée sur la spontanéité et le volontariat, ce qui conduit directement à des biais de sélection du fait de se sentir spontanément « compétent » à participer à ces arènes. Ainsi, ce sont essentiellement des individus politisés qui sont venus dans ces instances, et leurs interventions ont été davantage interprétées comme des « perturbations » aux yeux des concepteurs, comme de certains habitants moins habitués à la prise de parole publique.

Mais pour autant, je pense qu'il fallait bien que les gens aient conscience qu'on n'allait pas d'un coup sous prétexte qu'il y a, je sais pas, une dizaine ou peut-être une vingtaine de personnes qui sont contre un élément de programme, changer la donne et finalement pénaliser tous les autres habitants en ne mettant pas de jeux sous prétexte que certains sont pas d'accord. Donc je pense qu'après ça a été certainement perçu comme « de toute façon on nous écoute pas », j'imagine. (CL6)

La réunion de quartier où c'était normalement pour expliquer tout ce qui allait se faire, on ne pouvait pas parler, y avait rien à faire, y avait ceux qui râlaient contre les logements sociaux, surtout à cause des poubelles, et de l'autre côté ceux qui étaient sur les éphémères. On nous donnait la parole on pouvait rien dire parce qu'ils coupaient tout de suite… Les éphémères c'est vrai qu'on a été quand même envahi mais enfin… (HN2)

J'ai été voir rien que pour rigoler, j'ai pas été déçu. Ils veulent mettre trois pauvres structures pour enfants, ils veulent essayer de faire quelque chose d'original… le pauvre urbaniste, il était à deux doigts de se pendre, il avait un tel mur en face de lui c'était pas possible pour lui. Mais le pire c'est qu'en plus je suis d'accord avec lui… (HL20)

Moi j'ai halluciné quand j'ai vu certaines critiques… enfin y a des gens qui n'ont envie que de critiquer quoi, ils vont démolir un projet… enfin c'est quand même quelque chose de très complexe. Je crois que les gens ont pas conscience des priorités ou des difficultés, enfin ça demande quand même une ingénierie incroyable de mettre en place un tel programme et ils vont te le démolir en deux secondes juste à cause d'un passage clouté… (HN19)

Les participants les plus revendicatifs sont perçus comme des râleurs excessifs et égoïstes. De la même manière qu'avec le développement durable, se dessine ainsi une vision normative de ce que participer signifie, c'est-à-dire débattre (ou plus justement discuter) entre des « bons citoyens » (Talpin 2006) participant de manière « constructive » aux échanges avec les responsables politiques et techniques. Réciproquement se dessine le portrait des « mauvais élèves » qui ne seraient là que pour protester et défendre leurs propres intérêts. Un portrait que corroborent parfois les habitants vus comme des râleurs par les autres mais aussi par eux-mêmes. C'est par exemple ce dont témoigne une habitante de Bottière-Chénaie qui regrette d'avoir été contrainte d'instaurer une forme de conflictualité qualifiée péjorativement de « grogne » qu'elle ne souhaitait pas être son mode d'investissement.

C'est vrai que ce serait plus intelligent de travailler en intelligence, c'est-à-dire, de dire « bon voilà, à ce jour qu'est-ce qu'il vous manque sur le quartier et comment on peut vous aider ? », ce serait du bonheur quoi. On aurait des grognons, on serait certainement les premiers à être des grognons mais ce serait dans une démarche positive. Se dire « voilà, ok, on n'a pas pensé au composteur, on avance ». (HN15)

Nous n'avons collecté aucun témoignage de personne se positionnant de manière plus ou moins marquée comme un « mauvais élève » de la participation. Les individus – qui, au vu des positions prises et de la forme des propos qu'ils nous décrivent, seraient sans doute classés par d'autres dans cette catégorie – ont plutôt tendance à regretter de s'être retrouvés dans ces situations (à l'image d'HN15). En revanche, parmi les justifications avancées par ceux qui ne participent pas, nous notons l'intégration de la contrainte normative. Elle conduit certains à affirmer regretter de ne pas s'investir et qui peut parfois les pousser à se critiquer eux-mêmes. Elle incite d'autres à dire que les choses leur vont bien comme cela, c'est-à-dire qu'ils ne ressentent pas le besoin de s'investir dans l'organisation de leur espace de vie.

> *Et c'est là que ça me pose problème, c'est là que ça vit pas comme je voudrais que ça vive. C'est là où je suis déçue de l'expérimentation. Et en même temps je suis un peu comme tout le monde, je donne pas les moyens que ça vive. Je me suis pas investie plus dans le conseil de quartier, j'ai aussi mes horaires, j'ai aussi plein de choses qui font que je suis pas suffisamment impliquée et je crée pas non plus un conseil de quartier ici, mais bon… (HL13)*

> *Non mais c'est vrai je pourrais m'intéresser de plus près à ce qui passe. Mais vous voyez moi je suis un peu pour les formules toutes faites, toutes préparées, tout cuit. Comme pour les vacances, j'aime bien les vacances où tout est organisé, y a pas à retenir des trucs de part et d'autre, vous êtes pris en charge, vous vous laissez aller, moi ça me convient… (HL14)*

Comme forme d'implication des habitants, la participation sélectionne ses acteurs – ce que regrettent certains concepteurs, plus particulièrement les porteurs de projets (Blondiaux 2005) – en valorisant des savoir-faire et savoir-être coopératifs : capacités d'écoute de l'autre, d'expression, d'argumentation une capacité à changer de préférences si les arguments adverses sont convaincants[1]. Si certains jouent les « bons citoyens », le mode conflictuel semble faire partie des modes non acceptables dans ces arènes. Dans les scènes ouvertes par les procédures « d'élevage », les contenus soumis à débat ainsi que la manière dont se conçoit le public invité à participer révèlent un évitement du politique, ce au sens de montée en généralité et surtout en conflictualité.

2.1.2. Une timide expression critique et politique dans les mobilisations spontanées

Cela étant, les mobilisations habitantes « sauvages » sont-elles – dans le cadre des projets que nous étudions et malgré leur faible ampleur – gages d'une politisation supérieure des débats entre aménageurs et habitants ? *A priori*, dans le cadre de mobilisations « sauvages », les habitants peuvent choisir de monter en généralité et en conflictualité puisqu'ils formulent eux-mêmes les contenus de leurs revendications et décident de leurs modes d'action. À Nantes comme à Lyon, certains habitants cherchent à porter leur voix en dehors des cadres institués afin d'interpeller les concepteurs dans le but d'influencer ou de modifier certains de leurs choix. Si à Confluence ces initiatives sont peu nombreuses et portent essentiellement sur des revendications ponctuelles liées à des conflits d'usage (ouverture des espaces publics le soir, installation de jeux pour enfants), la gamme d'initiatives est plus large à Bottière-Chénaie.

[1] Comme l'observe Laura Seguin (2013), on assiste généralement dans le cadre de ces procédures à des débats policés. Pour être entendue, la parole des citoyens doit en quelque sorte entrer dans l'espace de la « police » qui définit des « modes du dire » (terme qu'elle emprunte à Jacques Rancière) acceptables, et d'autres non acceptables.

Émanant souvent des mêmes habitants (regroupés de manière informelle autour d'individus moteurs ou plus officiellement autour d'associations de parents d'élèves[1] ou de commerçants), ces revendications sont essentiellement des demandes de modifications correctives d'éléments du projet. En 2009, les premières demandes ont concerné les réponses à apporter aux malfaçons dans les constructions. Des réclamations diverses ont suivi : mauvais phasage du chantier, risques associés pour les personnes en raison de l'état des chaussées ou de la présence d'engins et de déchets (les enfants servant à la fois d'illustration de l'importance du risque et comme argument pour pousser les pouvoirs publics à agir), faible nombre de places de stationnement destinées aux commerces ou à la médiathèque, absence de boîte aux lettres de la Poste ou encore absence de composteur collectif. Les modes d'action sont eux aussi diversifiés : interpellation des concepteurs et élus lors de réunions publiques ou de visites officielles, présence au Conseil Municipal, échanges de courriers, multiplication des messages sur le site de la mairie, communiqués de presse. Du côté des concepteurs, la réception de ces revendications habitantes est empreinte de sentiments contrastés. D'une part, elles sont perçues comme une remise en cause du projet et comme une soustraction partielle de pouvoir qui ne sont pas toujours bien vécues (CN4, le chargé de mission de l'aménageur, parle de « *révolte des habitants* »[2]). De l'autre, elles sont considérées comme légitimes mais difficiles à gérer, et appellent à une nécessaire évolution du métier.

> *D'abord, parce que le niveau socio-économique des habitants augmente dans le quartier. C'est vrai que dans les milieux populaires on était moins emmerdé. Faut dire ce qui est, dans les quartiers bourgeois on est plus emmerdé, c'est vrai. Et, d'autre part, parce qu'arrive à la retraite sans doute la génération post-soixante-huitarde qui a un certain usage de la contestation et une certaine défiance vis-à-vis du savoir des experts et des politiques. Et donc là c'est pas gagné d'avance. Avec les papis dans le temps, c'était pas compliqué, j'étais ingénieur j'avais raison. Maintenant pas du tout, parce que le mec qui est en face de moi il va être aussi ingénieur, il va être expert en quelque chose, c'est ça aussi… (CN3)*

Ce propos témoigne des reconfigurations des modalités d'intervention des « citoyens » dans l'espace public. Une partie d'entre eux mobilise des savoirs, compétences et formes d'expertise qui accentuent leur force et leur légitimité. Parmi la diversité des « savoirs citoyens » (Deboulet et Nez 2013) mobilisables, ceux acquis au cours des études et des expériences professionnelles sont effectivement proches de ceux des aménageurs. Le brouillage des frontières entre « experts » et « profanes » de l'urbanisme complexifie le travail des experts « certifiés ». Face à ces classes moyennes et supérieures au capital culturel élevé, ils ne disposent plus du monopole du savoir, alors que, comme en témoigne CN3, face aux classes populaires des quartiers d'habitat social, ils conservent une position de supériorité. La mobilisation de savoirs et de savoir-faire acquis lors d'expériences professionnelles ou associatives complexifie aussi le positionnement des professionnels du politique et de l'urbanisme. Élus, administrateurs,

[1] Si cette association n'a pas vocation première d'organiser des mobilisations habitantes sur des sujets variés et extérieurs au milieu scolaire, elle, du fait de la sociologie du quartier (cf. chapitre 5, partie 4.2.1.) et de son rôle centrale en termes de sociabilité un espace d'organisation important (au moment de la réalisation de notre enquête).

[2] À propos des réactions négatives des premiers habitants arrivés à Bottière-Chénaie qui se sont confrontés à un projet très en retard et de nombreuses et importantes malfaçons (certains ont ensuite été dédommagés de plusieurs dizaines de milliers d'euros par les promoteurs). Extrait plus long : « *Mais le problème essentiel, quand moi j'ai repris l'opération, c'était vraiment ce problème interne, ce problème de révolte des habitants face aux conditions dans lesquelles ils arrivaient. Et ensuite très vite en fait le projet a trouvé sa… Enfin la qualité du projet s'est exprimée avec la livraison de ce ruisseau rouvert et de ce par cette… finalement ça a fait oublier cette proximité ou cette image de Bottière* » (CN4). Notons que cet extrait témoigne aussi de la volonté d'effacer l'image négative de la ZUP limitrophe de Bottière.

promoteurs et concepteurs ne sont pas les seuls à disposer de compétences en matière politique et à connaître les arcanes administratifs, et doivent composer avec des habitants « compétents » dont certains œuvrent à une montée en généralité et en conflictualité.
Que ce soit dans les procédures de participation « d'élevage » ou dans les mobilisations habitantes, se pose ce que Loïc Blondiaux nomme « *le dilemme de l'échelle* » (2005 : 132), soit le défi de se départir d'une parole individualisée, défendant des intérêts privés, pour tendre vers l'intérêt général. Nous avons vu que le contenu même de ce qui est soumis à discussion au sein des instances participatives n'encourage pas toujours les habitants à résoudre ce dilemme. Les mobilisations collectives sont également suspectées de ne pas se préoccuper de l'intérêt général, mais plutôt des intérêts particuliers d'habitants se révoltant contre une atteinte à leur cadre et à leur qualité de vie (cette suspicion est celle qui conduit nombre de mobilisations à être désignées par l'expression *Nimby*[1]). La stratégie consiste à transformer ce qui relève *a priori* de la défense d'intérêts particuliers en questions d'intérêt général, et de tenter d'instaurer un rapport de force pour faire valoir la cause défendue. Sur cet aspect, nos deux terrains offrent des situations contrastées, qui varient selon le statut d'occupation des habitants (locataires ou propriétaires (cf. chapitre 5, partie 4.2.1.)) et leur degré d'engagement dans la vie locale.
À Nantes, la volonté de toucher un public de primo-accédants à la propriété que l'on souhaite fixer dans le quartier a une influence certaine sur la manière dont les concepteurs envisagent la participation habitante : elle n'est pas seulement un enjeu de communication mais doit créer les cadres d'une implication locale des habitants. Parallèlement, ces primo-accédants, qui souhaitent soit s'installer dans le quartier à long terme, soit valoriser leur bien dans la perspective d'une revente future[2], sont directement intéressés par les enjeux d'aménagement liés au quartier. Leur motivation, au départ essentiellement pécuniaire (cf. chapitre 6, partie 2.2.1.), s'accompagne de stratégies individuelles qu'il convient de (se) justifier sous des atours plus flatteurs, notamment par la montée en généralité, et de transformer en cause collective (voir les extraits d'entretiens avec HN6 et HN17 présentés dans la partie 1.1.2. de ce chapitre). C'est dans cette optique que les valeurs du développement durable, mises en avant dans les discours politiques et commerciaux sur le quartier, sont mobilisées pour légitimer les revendications habitantes. Les habitants sont avantage enclins à se mobiliser collectivement pour défendre ces valeurs, allant parfois jusqu'à créer des situations qu'ils identifient comme conflictuelles. L'exemple le plus significatif à Bottière-Chénaie est la mobilisation pour obtenir un composteur collectif. Entamée par les habitants dès 2010, celle-ci a finalement été couronnée de succès en mars 2014. Cette demande était justifiée en vertu de l'écologie et du partage, deux principes que les habitants présentaient comme ceux du développement durable.

> *Par contre, on s'est toujours dit « mais pourquoi ils nous ont pas fait un composteur ? », des choses comme ça. Parce qu'effectivement, on avait un ressenti à un peu vert quand même du quartier, mais j'aurais jamais dit que c'était un écoquartier. (…) On est dans un quartier où je pense qu'ils auraient pu trouver un endroit ou mettre un compost. (HN4)*

[1] *Not in my backyard*.
[2] Aucun enquêté ne nous a confié ouvertement cette motivation, elle a le plus souvent été sous-entendue ou, comme c'est le cas de la citation présenté dans la partie 1.2.1 de ce chapitre issue de la discussion avec HL6, été décrite pour parler de l'autre, par un exemple un voisin (c'est aussi le cas de la discussion avec HN12 et HN13, primo-accédants qui nous ont même détaillé les mécanismes économiques). La stratégie consiste à rester les sept ans obligatoires pour pouvoir bénéficier d'un prêt à 0% national ou local avant de revendre en effectuant un plus-value liée à la fois aux économies faites grâce aux prêts et autres aides (environ 40 000€ sur 248 000 de coût total pour l'exemple de HN12 et HN13) et à l'augmentation espérée des prix du fonciers dans l'intervalle.

> *Et par rapport à des choses précises, enfin par rapport à l'écoquartier, enfin l'image de l'écoquartier… on s'attendait à des panneaux solaires, on nous a plus ou moins dit qu'il y en aurait, on nous a plus ou moins dit aussi que, comme c'était des toîts plats, y aurait peut-être, peut-être c'était du conditionnel, des toits végétalisés, ce qu'il n'y a pas non plus. (…) Nous, on s'attendait tous à avoir ça, des composteurs, donc composteur de quartier, mais on s'attendait à avoir un truc déjà prévu d'avance (…) C'est quoi la logique là-dedans ? Pas de composteur ? La logique, pour moi, elle est carrément décalée, elle est pas du tout là. (HN14)*

Cette demande s'est longtemps heurtée aux aménageurs et à leur volonté de se conformer à la politique municipale qui consiste à distribuer des composteurs individuels.

> *Dans le grand parc en fait j'essaye d'y implanter un concepteur de quartier. Au départ, on nous a dit « mais vous pouvez avoir des petits composteurs individuels », je dis « ouais mais c'est quoi l'intérêt, individuel on va inviter les voisins à… non », le quartier par contre il va y avoir un brassage et ça c'est plutôt sympa. Et finalement ils sont en train d'en discuter en ce moment. (HN14)*

Des habitants ont mené des actions destinées à interpeler les responsables de l'aménagement, concepteurs et élus (souvent mal identifiés – cf. chapitre 6, partie 2.1.1.). Appels téléphoniques, lettres, prises de paroles lors de réunions d'information, prises à partie des élus lors de visites, « lobbying » au sein du conseil de quartier, ont mis les concepteurs face aux contradictions de l'affichage « éco » et « participatif » du quartier et à leur refus de mettre en place une gestion collective des équipements dits écologiques[1]. Cette question a occupé des nombreuses discussions et cristallisé le décalage de représentations entre habitants et concepteurs sur le projet, le développement durable ou la répartition du pouvoir. Elle a aussi été l'occasion d'une « mise en collectif » des habitants et a compté dans la construction de leur rapport au projet. Cet investissement dans la vie du quartier va-t-il cependant jusqu'à une prise en main effective de l'aménagement ? Comme l'exprimait une habitante : « o*n aurait très bien pu prendre quatre planches et le construire dans le parc !* »[2]. Oui, mais « on » ne l'a pas fait, et le passé employé par cette habitante alors que la « bataille » n'était pas encore gagnée traduisait clairement le fait qu' « on » ne le ferait jamais. Dans un quartier de classes moyennes comme Bottière-Chénaie, la manière dont se construit le politique est résumée dans cette situation : on s'associe entre habitants, on pense le conflit, on le porte face aux techniciens et aux élus, mais on reste toujours dans le cadre d'une démocratie délégative. De même, lorsqu'ils se sont rendus au conseil municipal pour protester contre les travaux qui n'avançaient pas[3] les habitants ont considéré leur action comme virulente voire radicale, alors qu'ils continuaient pourtant à jouer le jeu de la concertation dans les cadres fixés par les destinateurs du projet. Et quand l'idée de sortir des cadres en prenant eux-mêmes en charge la construction d'un modeste composteur leur vient, ils se censurent, et finalement valident le principe de délégation de l'action d'aménagement.

---

[1] Le cas du composteur illustre ainsi l'une des stratégies de négociation avec l'espace (cf. chapitre 6, partie 2.2.3.).

[2] Propos recueillis lors de la table ronde suivant une conférence donnée à l'école d'architecture de Nantes en décembre 2013 et regroupant des habitants du quartier pour une discussion à propos de celui-ci (Adam 2013c).

[3] En 2009, de nombreux projets de logement ont été stoppés. À Nantes, des habitants, dont un certain nombre de commerçants, ont dénoncé la mauvaise gestion du chantier par l'aménageur et la municipalité qui les plaçait dans une situation difficile (problèmes de sécurité et d'insalubrité). Extrait : « *On a déjà mené des actions qui n'ont pas été bien vues, intervenir en plein conseil municipal auprès de Jean-Marc Ayrault… on s'est fait allumer la tête, c'est la première fois qu'il voyait ça. Mais parce qu'on estimait que les travaux de la place n'avançait pas à l'époque, etcetera… "ouais y avait d'autres moyens que d'agir comme ça", "votre action est politique"… évidemment. C'est là où ça me sidère parce que, je le redis, je suis plus à gauche et je continuerai mais bon y avait rien de politique à tout ça, nous tout ce qu'on voulait c'était que ça avance et que ça prenne forme* » (HN18).

À Confluence, les logements sont majoritairement la propriété d'investisseurs désireux de bénéficier de l'image du quartier pour faire une bonne opération financière et les habitants sont surtout des locataires dont la durée de résidence est moindre (cf. chapitre 5, partie 4.2.2.). Dès lors, leur investissement dans le quartier n'est une priorité ni pour le Grand Lyon, ni pour l'aménageur, ni pour ces habitants. L'implication de ces derniers est effectivement moindre – c'est-à-dire très faible – dans les espaces de concertation officiels, et les mobilisations spontanées sont quasiment inexistantes. Nous avons cependant relevé un cas intéressant de mobilisation de faible ampleur contre la réalisation d'un espace de jeux pour enfants dans le jardin situé au cœur d'un îlot. Certains habitants arguaient de nuisances sonores et de fréquentations futures peu en adéquation avec les logements, qualifiés de « standing », qu'ils avaient achetés ou qu'ils louaient. À l'origine de cette mobilisation, quelques propriétaires d'appartements ont envoyé des lettres à la SPLA Lyon Confluence et à la mairie du deuxième arrondissement avant de faire circuler une pétition[1] destinée à l'aménageur et au conseil municipal (de l'arrondissement). Le jeu politique s'organise selon des modalités différentes de celles constatées à Nantes. Si c'est bien l'aménageur qui est à l'origine de l'installation des jeux pour enfants, sa position dans le débat public est essentiellement celle d'un arbitre extérieur aux joutes que se livrent différents groupes d'habitants, même s'il a fini par organiser une réunion à leur demande. Lorsque le cas est abordé lors de nos entretiens avec les habitants, les propos sont virulents, renvoyant dos-à-dos des catégories de populations qui s'opposent, au moins dans les discours : les jeunes familles et leurs enfants issus des classes moyennes vues comme génératrices de nuisances d'un côté, les personnes plus âgées et/ou plus aisées, propriétaires des appartements de luxe perçues comme intolérantes et méprisantes de l'autre.

> *Là, on a un projet d'aire de jeux pour enfants qui suscite la polémique parce qu'apparemment il y a des gens qui aiment pas le bruit ou pas les enfants, ou les deux, ce qui est en somme assez stupide, mais bon voilà, à terme normalement là on aura une aire de jeu si tout va bien. (HL3)*

> *Là ils pensent même mettre des jeux d'enfants et les riverains sont pas trop d'accord. Moi, je suis d'accord qu'ils en mettent pas. Je suis d'accord parce que c'est pareil, là où c'est le plus intéressant ici c'est cette paisibilité. Donc il faut quand même ménager, comme dirait l'autre, la chèvre et le chou, mettre les jeux un tout petit peu en décalé tu vois, de façon à ce que dans l'îlot central ce soit calme, parce que c'est quand même ça qui fait du cachet aussi pour moi. Ce silence qu'on a le soir, pas un bruit de voiture, ouais… T'ouvres les fenêtres, le matin t'entends les oiseaux. Pour moi c'est ce qu'il y a de plus important. (HL5)*

> *Peut-être que l'été, effectivement, avec le jardin public là… l'autre jour j'ai vu dans le journal qu'il y avait une réunion parce qu'ils voulaient mettre des aires de jeux d'enfants sur le terrain-là et du coup des pétitions et tout ce qui s'en suit. Les gens disent « mais il y a déjà une aire de jeux qui est juste devant le bâtiment pôle enfance ». Ils veulent pas les chiens et ils veulent pas les enfants. Les chiens, je comprends un petit peu, mais maintenant les gens supportent plus les chiens que les enfants souvent. Dans un magasin, vaut mieux rentrer avec un chien qu'avec un enfant, vous avez moins de regards réprobateurs des commerçants [rires]. (HL9)*

> *Franchement, je ne sais pas, mais franchement on peut pas dire que c'est pas calme, quand je pense au mec qui va gueuler en disant qu'on les avait escroqués, c'était peut-être pas ce terme là mais c'était tellement violent qu'on était trois copines à cette réunion et le lendemain, on s'appelle, on avait pas réussi*

[1] Une pétition dont nous ne connaissons pas l'ampleur, les chiffres donnés par les habitants et l'aménageur allant de quelques dizaines à quelques centaines de signataires (les personnes occupant les logements étaient à cette période entre deux et trois mille).

> *à s'endormir avant trois heures du mat' tellement en fait c'était violent les attaques des gens contre les propriétaires de chiens, les gosses, c'était vraiment l'idée « on est pour les enfants, on est pour les enfants… mais pas ici ! ». C'était tellement caricatural, « on adore les gosses mais pas chez nous ». (HL11)*

> *« Mais non, les jeunes, au contraire, ils vont utiliser ce truc pour eux, ils vont changer l'utilisation » [rires] « ils vont vendre de la drogue dans les cabanes », oh là, oh là doucement ! J'avoue n'avoir pas compris pourquoi il y a tant de personnes âgées qui ont investi ces lieux, alors que c'est vendu comme un quartier, un écoquartier, un truc durable, un truc où il y a vraiment une grande mixité, ça se voit de partout sur les affiches, c'est vivre en commun et tout, avec un objectif de mettre en commun un peu, enfin faire vivre différents types de personnes au même endroit. Je trouve ça ballot pour eux, je parle de propriétaires hein, de gens qu'ont en gros les meilleurs apparts de la première tranche, enfin même de tout parce que la vue sur la place nautique j'ai même pas envie de regarder le prix… c'est ballot quoi, parce qu'il y a plein d'endroits un peu plus à l'Ouest pour ces gens-là, qui sont pas en centre-ville, le Neuilly lyonnais quoi ou un truc équivalent. Sainte-Foy, etcetera, ça c'est des bons quartiers bien calmes, bien propres, tranquilles, ça a presque été pensé pour ces personnes-là. Mais non… (HL20)*

Cette situation découle notamment des messages contradictoires passés par les différents acteurs du projet. Là où l'aménageur vante la mixité sociale et la convivialité de la vie de quartier, les promoteurs et agents immobiliers vendent du calme, du standing et de l'entre-soi. Les habitants ont souvent du mal à distinguer ces acteurs et se les représentent comme un ensemble relativement indistinct. À Lyon comme à Nantes, les habitants s'adressent par conséquent régulièrement à des acteurs non compétents sur les sujets qu'ils abordent, ce essentiellement par manque de repères. Les concepteurs jouent d'ailleurs sur ce flou pour se renvoyer la balle et diluer, voire se détacher de leurs responsabilités. De fait, la construction d'un véritable rapport de force ne se réalise pas et les revendications restent hors du champ politique. Elles sont évacuées à la fois par les habitants, qui ne les y font jamais rentrer, et par la chargée de mission de l'aménageur[1] lyonnais qui se saisit de ces faiblesses pour évoquer la « caricature » ou la « crédulité » de ceux qui se plaignent et camper sur sa position.

> *Ah mais la caricature, nous on en a eu des courriers signés ici. Donc, comment dire, c'est difficile de rester sans tomber dans la caricature puisqu'en fait ces gens-là nous écrivent et ils se tirent une balle dans le pied en fait, il suffit de lire leurs courriers. À part expliquer qu'ils ne supportent rien, on n'arrive pas à comprendre le contenu du courrier. Les jeux étaient prévus dès le début pour nous dans la conception du parc. (…) Et puis il y a vraiment un doute qui s'est installé quand y a pas mal de riverains qui sont… parce que tout le monde a déboulé à la maison de la Confluence, y a eu une pétition, ils sont allés à la mairie du Deux[2], ils ont monté une pétition contre les jeux. (…) Donc pendant ce temps-là nous on continuait à avancer, je veux dire on bloque pas tout quand même, et donc après on a fait une séance de concertation… enfin une réunion d'information plutôt on va dire, pour justement présenter ça, elle a été extrêmement violente, on a expliqué que nous on continuait notre construction d'espace public que « oui ces éléments-là étaient prévus », qu'on les fait et qu'on peut adapter certaines choses. (CL6)*

Les discours tenus demeurent du domaine de la revendication individuelle même s'il existe de fortes similitudes au sein de groupes sociaux homogènes. Si leurs membres identifient bien le groupe social tenant les positions « adverses », ils ne cherchent jamais en revanche à construire un discours collectif et des actions communes. Est-ce là la manifestation d'un mécanisme d'individuation (Ascher 1995 ; Martucelli 2001) qui condamne toute tentative

[1] Au moment de la réalisation de nos entretiens, aucun autre concepteur interrogé n'avait eu vent de cette situation.
[2] Deuxième arrondissement de Lyon.

d'action collective sur le projet ? L'identification d'adversaires ou de « camps » qui s'opposent est certes une étape essentielle de la « *conflictualisation* » (Duchesne et Haegel 2001) mais, si celle-ci ne s'accompagne pas d'une montée en généralité, le débat peine à être légitime (politique) et porté dans l'espace public. Cette difficulté s'explique également par la spécificité des projets que nous étudions : neufs et peuplés de populations venant essentiellement d'autres quartiers de la ville ou d'autres villes, ils sont (encore) sans véritable ancrage local. Il n'y existe ni tradition politique ni histoire associative, et les relations de voisinage restent à construire. Finalement, les critiques peinent à s'extraire des sphères individuelles, ne rencontrant pas de relais dans l'environnement immédiat.

L'extension du débat public dans l'aménagement, qui introduit le citoyen (habitant et usager) dans le processus de décision, prétend assurer une réappropriation par les habitants de la définition de leurs espaces de vie (logement et espace public). Or, il ressort de notre enquête qu'à Confluence et à Bottière-Chénaie, il n'existe pas de réelles ambitions de questionner la distribution des rôles entre décideurs, aménageurs et habitants. Nous pouvons dire que la rupture avec un urbanisme moderne, autoritaire et centralisé, n'a pas totalement eu lieu. Sans portée politique, sans volonté de transformation de la société, gagnée par l'air du temps gestionnaire (cf. chapitre 3, parties 1.1.3. et 1.2.1.), la production contemporaine de l'urbain, censée être participative et impliquer les habitants, est essentiellement attestataire. Et même lorsqu'élus et aménageurs accordent une légitimité aux habitants, celle-ci repose davantage sur la reconnaissance de leur expertise technique croissante en matière d'urbanisme que sur celle de leur rôle politique. Existe en outre l'idée de participer à la formation de cette expertise.

> *C'est vrai qu'après, justement sur Saint-Joseph-de-Porterie[1], on a initié des ateliers parce qu'il y avait des difficultés pour faire passer le projet dans le centre bourg. Donc j'ai utilisé un médiateur qui est l'ARDEPA, c'est une association qui fait de la pédagogie en termes d'architecture, ils font des balades urbaines, des choses comme ça. Et donc comme ça on a baladé les habitants à travers Vertou, Rezé, Nantes, pour leur montrer d'autres projets et leur faire comprendre justement la réalité des projets contemporains, la diversité des architectures. Et du coup, en élevant des personnes je dirais vers le haut, en les formant quelque part, ils ont mieux compris les attendus du projet et on a mieux travaillé ensemble. (CN3)*

> *Donc dans des réunions publiques ouvertes à tous le soir mais dans lesquelles on faisait bien passer le message que la participation régulière à ces réunions était une garantie de qualité, de manière à ce que les gens qui sont là acquièrent une véritable expertise, soient véritablement avertis, soient relais d'opinion et que, donc, l'ensemble de leurs critiques et de leurs suggestions puissent avoir une valeur opérationnelle, soient pertinentes, etcetera. (…) Ça aussi ça fait partie du processus de concertation. La concertation c'est pas seulement des expositions, des réunions publiques et des ateliers ouverts à la Maison de la Confluence[2], c'est aussi des groupes de travail et de réflexion avec un certain nombre d'acteurs choisis. Et puis c'est un travail je dirais de pédagogie. C'est pas le bon mot parce que pédagogie ça veut dire qu'on enseigne… mais, en tous cas, on met sur la table les sujets sans se les interdire au fur et à mesure des opportunités avec l'ensemble des acteurs concernés. (CL8)*

Ces extraits illustrent une conception de la participation qui prévaut bien au-delà de nos terrains d'étude. Dans cette vision, certains habitants, plus ou moins sélectionnés et érigés en experts, deviennent des acteurs d'aide à la décision, contribuant – probablement malgré eux –

[1] Projet d'écoquartier nantais situé à deux kilomètres de Bottière-Chénaie, d'ampleur comparable et entamé plus récemment (premiers chantiers en 2011), il est aussi réalisé sous l'égide de Nantes Métropole Aménagement.
[2] Cet extrait illustre aussi la confusion faite par les concepteurs entre information, consultation et concertation.

à une nouvelle forme d'assise de la légitimité du contenu du projet, et à travers eux des décideurs politiques et économiques (Tapie-Grime et al. 2007). Le fait que certains deviennent même de véritables « professionnels » spécialistes de la vie politique locale (Nez 2015) conduit à un émoussement de la parole critique. Situer la participation des habitants dans des enjeux d'expertise et non de choix politiques apparait être un facteur important qui explique l'évacuation du débat contradictoire entre visions de la ville et entre visions du monde.

2.2. Enrôlement des acteurs et intégration des contradictions

2.2.1. Logiques d'implication des concepteurs et des habitants dans le processus productif

Les différents mécanismes décrits dans les chapitres 6 et 7 – des stratégies de valorisation individuelle des habitants à celle de dédouanement des concepteurs (cf. tableau de synthèse, ci-après) – relèvent pour l'essentiel d'un même processus d'implication dans la diffusion, sous formes de représentations, d'attentes ou de normes, des valeurs dominantes de la production de l'urbain et, plus largement, de l'idéologie néolibérale. Nous proposons de qualifier d'enrôlement ce processus d'implication des concepteurs et des habitants dans la production contemporaine de l'urbain. Nous utilisons ici le terme d'enrôlement dans un sens proche de son sens littéral qui signifie affectation d'un rôle, considérant que cette affectation peut être volontaire ou non[1]. Comme en témoignent déjà les actions et les prises de positions décrites précédemment, les habitants comme les concepteurs occupent des rôles dans la bonne marche de la production contemporaine de l'urbain. Ces rôles peuvent être dans ce contexte prescrits (socialement préétablis) ou acquis (gagnés par suite d'une certaine implication). C'est le caractère acquis qui nous intéresse tout particulièrement puisqu'il découle et témoigne des représentations construites par les groupes dans leurs rapports à l'urbain, à l'espace et à l'idéologie de l'époque. Plus profondément, ce qui nous intéresse est moins la nature de ces rôles – présentée dans les paragraphes précédents – que les logiques de mobilisation à l'œuvre et la manière dont elles reposent sur l'intégration des contradictions. Nous utilisons donc le terme d'enrôlement, décliné en logiques d'enrôlement à la fois structurelles et conjoncturelles.

Au-delà de son sens commun, l'enrôlement n'est pas un terme vierge en sciences sociales, il est en particulier employé par les sociologues de la traduction (théorie de l'acteur-réseau). C'est Michel Callon (1986) qui, le premier théorise, l'enrôlement. Sa définition requiert la compréhension du processus d'intéressement, dont il est une forme réussie. L'intéressement désigne « *l'ensemble des actions par lesquelles une entité (…) s'efforce d'imposer et de stabiliser l'identité des autres acteurs qu'elle a définis dans sa problématisation. Toutes ces actions prennent corps dans des dispositifs* » (ibid. : 185). Les « entités » sont ici tous les actants humains ou non humains (organisations, institutions, abstractions, objets, espaces[2]) ; les « actions » regroupent à la fois les actes physiques ou matériels et les actes de discours. Pensés ainsi et considérés du point de vue de l'entité « idéologie néolibérale », les projets urbains que nous étudions sont des dispositifs d'intéressement qui visent à stabiliser les identités des acteurs impliqués (dont

[1] Entre l'acteur qui se voit affecter un rôle sans qu'il ait été impliqué dans cette affectation et l'acteur qui s'auto-affecte un rôle parce qu'il a le statut qui lui permet de le faire, il existe un gradient de situation où la part de la volonté est plus ou moins élevée. Le rôle est toujours social, il est inenvisageable qu'un individu s'affecte lui-même un rôle en contradiction avec la prescription sociale (rôles traditionnels par exemple) ou sans l'accord des autres membres de son groupe s'il n'a pas un statut suffisamment élevé pour pouvoir en faire fi.

[2] Voir la partie 2.1.2. du chapitre 1 sur l'espace comme actant.

les concepteurs et les habitants) dans l'intérêt de sa pérennisation et de sa perpétuation. Tel que défini par Michel Callon, l'intéressement est le lien qui existe entre des unités et leur permet de fixer momentanément leur identité. Le processus d'intéressement est un processus durant lequel les entités intéressées modifient ou voient évoluer leur identité et leur position dans les liens sociaux (Michel Callon parle de l'évolution de la « *géométrie* »). Il se caractérise par la construction de systèmes d'associations et d'alliances entre actants, mais aussi de formes de savoir (Biémar et al. 2008), notamment de représentations. Aucun dispositif, aussi contraignant soit-il, ou aucune argumentation, aussi convaincante soit-elle, ne sont assurés du succès : « *le dispositif d'intéressement ne débouche pas forcément sur l'alliance* » (Callon 1986 : 189). L'enrôlement est à cet égard considéré comme un investissement réussi. Il désigne « *le mécanisme par lequel un rôle est défini et attribué à un acteur qui l'accepte* » (ibid.). Si l'acceptation du rôle est une caractéristique importante de l'enrôlement, elle n'est, en revanche, pas nécessairement volontaire ou consciente. Le processus d'enrôlement n'est pas extérieur au reste de l'organisation sociale, il n'implique ni n'exclut les rôles préétablis (ibid.). Dans une large mesure, les rôles joués par les concepteurs et les habitants rencontrés apparaissent fixés par leurs positions respectives vis-à-vis du projet et dans la hiérarchie sociale.

Il faut noter que l'enrôlement, en particulier « *l'enrôlement des gens ordinaires* » (Clarke et Vannini 2013), est une des nouvelles stratégies de gouvernement du social et qu'il se retrouve désormais explicitement dans les nouvelles procédures de démocratie participative (Clarke et Vannini 2013 ; Monbeig 2007). L'idée est que, outre apporter la légitimité de décisions adossées sur une assise populaire, « *les gens ordinaires apportent et créent de la valeur au sein du processus de gouvernement du social* » (Clarke et Vannini 2013 : 169) tout en limitant l'aspect politique du gouvernement, ce qui rejoint notre analyse sur l'évacuation du politique dans nos terrains d'études (cf. partie 2.1.). Selon John Clarke et Laurent Vannini, « *gouverner sans faire de politique est probablement une ambition gouvernementale* » (2013 : 167), mais elle peine le plus souvent à se réaliser, faute de capacité à intéresser et donc à enrôler. Cet attrait pour l'enrôlement repose selon ces auteurs surtout sur la représentation qu'ont les politiciens de ces « *gens ordinaires* ». Ils sont vus comme des individus ayant une « *posture présumée a-politique* » et surtout ayant des capacités « *à véhiculer des valeurs, des connaissances et de nombreuses autres ressources inaccessibles à l'État* » (ibid.). Les formes d'enrôlement mises en œuvre passent surtout, sous l'égide des élus et des professionnels, par la sélection et la légitimation des acteurs identifiés comme pertinents (Pasquier et Weisbein 2007), ce qui se rapproche de la « professionnalisation » de certains habitants mise en évidence par Héloïse Nez (2015). Ce ne sont toutefois pas à ces mécanismes que nous faisons ici référence puisque nous nous intéressons en priorité à ce qu'on pourrait qualifier d'enrôlements « spontanés », l'idée de spontanéité ne signifiant pas qu'ils sont exempts de pressions extérieures aux volontés individuelles, mais plutôt qu'ils n'émanent d'aucune programmation institutionnelle.

Identifier le rôle joué par tel ou tel acteur ne suffit pas à comprendre et expliquer une situation sociale. Il faut aussi, voire surtout, être capable de saisir les logiques d'enrôlement à l'œuvre dans l'attribution des rôles : « *décrire l'enrôlement c'est donc décrire l'ensemble des négociations multilatérales, des coups de force ou des ruses qui accompagnent l'intéressement et lui permettent d'aboutir* » (Callon 1986 : 190). Ces mécanismes, qui se concluent par la définition et la distribution des rôles, sont des formes différentes de « *négociations multilatérales au cours desquelles l'identité des acteurs est testée* » (ibid.). Comme l'écrivent Henri Amblard et ses collègues (2005), occuper un rôle c'est trouver de l'intérêt et du sens à l'élaboration et au fonctionnement du réseau dans lequel on s'insère. Les négociations portent sur la construction collective du sens (représentations) conformément aux intérêts des acteurs. Enrôler, dans

l'acception retenue par les sociologues de la traduction, c'est définir et attribuer des rôles (et l'exécution de fonctions et de tâches précises associées à ces rôles) à des acteurs qui trouvent un intérêt à jouer leurs rôles dans le réseau ainsi qu'à la constitution et au renforcement du réseau. Dans le cadre de l'enrôlement, les rôles sont construits « *par les acteurs dans une sorte de division des tâches qui permet de consolider le réseau et d'enraciner… ceux qui se lient à lui* » (Amblard *et al*. 2005 : 164). Pour renforcer le réseau, l'enrôlement suppose l'acceptation par les acteurs du rôle qu'ils jouent. Une acceptation qui peut être provoquée par des logiques d'enrôlement variées, par exemple dans le cas traité par Michel Callon (la domestication des coquilles Saint-Jacques) : « *violence physique, séduction, transaction, consentement sans discussion* » (1986 : 193).

Il reste que la sociologie de la traduction est épistémologiquement assez éloignée des fondements théoriques sur lesquels est bâtie cette thèse. Outre le fait qu'il s'agisse d'une sociologie constructiviste, elle repose – dans la lignée des travaux précurseurs de Michel Callon et Bruno Latour (Akrich *et al*. 2006) – sur l'idée que le monde social doit être pensé, non pas à partir des groupes sociaux, de leurs manières de voir le monde, d'être en rapport ou de leurs antagonismes, mais à partir de réseaux conceptualisés comme des méta-organisations rassemblant des actants humains et non-humains mis en intermédiaires les uns avec les autres (Callon *et al*. 2001). Si ceci nous empêche pas de nous inspirer de la façon dont l'enrôlement a été conceptualisé, cela nécessite d'en redéfinir les contours pour que la notion corresponde à la fois aux résultats que nous souhaitons évoquer et analyser sous ce vocable et qu'elle s'ajuste à notre travail, fondé sur une épistémologie dans laquelle les groupes sociaux, leurs visions du monde et les rapports qu'ils entretiennent entre eux sont centraux (cf. chapitres 1 et 2).

Nous proposons donc une définition de l'enrôlement plus adaptée à la description des phénomènes observés et documentés dans les pages qui précèdent.
Enrôler c'est affecter aux acteurs, avec leur assentiment, un rôle précis qui les rend actifs et essentiels dans un processus[1]. Ce qui signifie que :

- l'enrôlement est une forme de mobilisation qui implique les différents acteurs dans des actions – d'ordre matériel ou immatériel – de consolidation du processus ;
- pour les acteurs impliqués, l'enrôlement donne du sens et de l'intérêt au processus et à ses résultats[2] ;
- l'enrôlement de différents acteurs dans des rôles similaires est susceptible de renforcer l'identité du groupe social s'ils sont issus du même ou d'en faire émerger un nouveau[3].

En conséquence, l'enrôlement consolide avant tout le processus parce qu'il lui lie les acteurs en rendant à leurs yeux leurs intérêts concordants avec ses résultats[4].

Intéressé par la compréhension du sens et de l'intérêt qui conduit les acteurs de nos terrains d'études à être enrôlés, il nous est possible de dégager et d'analyser différentes logiques d'enrôlement à l'œuvre dans les mécanismes et représentations que notre enquête rend apparents. Ces logiques peuvent être d'ordre différent et surtout n'expliquent jamais seules l'enrôlement d'un individu. Il s'agit là en quelque sorte de figures idéal-typiques de

[1] Ici le processus de production de l'urbain et, au-delà, du social.
[2] C'est-à-dire à la production de l'urbain telle qu'elle se fait et au-delà à leur travail sur (pour les concepteurs) ou leur présence dans (pour les habitants) l'espace considéré.
[3] Ce qui participe logiquement à la formation de représentations, nous retrouvons ici la différence entre groupes sociaux formés dans des situations structurelles ou conjoncturelles (cf. chapitre 2, partie 1.2.1.).
[4] Ici concordants aussi avec la visée à plus large échelle et plus long terme de l'idéologie néolibérale.

l'enrôlement. En situation réelle, ces figures s'imbriquent et se mélangent comme le montrent l'analyse des situations présentées dans les chapitres 6 et 7 (cf. tableau 19). La liste que nous dressons regroupe les logiques qui ont cours sur nos terrains d'étude, elle pourrait être développée et enrichie par l'étude d'autres situations.

Les logiques identifiées à partir de l'interprétation des discours des concepteurs et des habitants de Bottière-Chénaie et de Confluence sont au nombre de sept. Il s'agit des logiques d'adhésion, d'opposition, de transaction, de consentement, de mise en conformité, de disculpation et de distinction. Ces sept logiques d'enrôlement sont détaillées ci-après, puis par la suite employées pour caractériser différentes situations constatées sur nos terrains.

L'adhésion. L'enrôlement procède de l'approbation de tout ou partie des solutions et des valeurs mises en œuvre ou prônées par un processus ou l'idéologie qui le sous-tend, ou plutôt l'idée que les acteurs s'en font. Les acteurs sont enrôlés parce qu'ils s'engagent – consciemment ou non – dans la défense et la promotion de ces solutions et de ces valeurs ainsi que dans la réprobation de ceux qui ne les appliquent pas ou les rejettent. L'enrôlement dans le processus leur apparaît comme un investissement logique ou comme une manière de faire valoir leurs positions.

La transaction. La transaction peut se définir comme la « *relation sociale entre deux opérateurs consistant à échanger un objet, matériel ou immatériel, contre un autre objet* » (Jacques Lévy 2003f : 935). L'enrôlement procède ici d'un mécanisme d'échange entre, d'une part, le bénéfice d'un processus et, d'autre part, l'implication dans sa perpétuation ou sa consolidation. Dans l'utilisation que nous faisons de ce terme, la transaction décrit un mécanisme relativement similaire à celui d'un échange commercial : les acteurs sont enrôlés dans le processus parce qu'ils en retirent une satisfaction matérielle et/ou économique.

Le consentement. Le consentement est employé pour qualifier les deux façons de répondre favorablement à des injonctions normatives, c'est-à-dire en adoptant des conduites soit respectueuses soit conformes. L'enrôlement procède ici d'une acceptation de la contrainte à laquelle les acteurs doivent se plier faute de quoi ils seraient considérés comme déviants (si la norme est seulement morale) ou comme délinquants (si la norme est aussi règle légale). Les acteurs sont enrôlés car ils consentent au respect ou à la conformation à la norme soit parce qu'ils l'ont intégrée dans leur système cognitif soit parce qu'ils se prémunissent contre son caractère coercitif.

La mise en conformité. L'enrôlement procède ici d'une volonté de correction de ce qui apparaît aux acteurs comme des incohérences du processus ou des décalages entre le processus tels que les acteurs souhaiteraient qu'il soit et tels qu'ils l'appréhendent. La mise en conformité découle d'une adhésion aux valeurs mais aussi d'une non-adhésion à ce qui est mis en œuvre (en tous cas d'une adhésion non totale puisqu'il y a nécessité de correction). Les acteurs sont enrôlés parce qu'ils s'impliquent pour mettre en conformité le processus et ses résultats avec ce qu'ils pensent qu'ils doivent être.

La disculpation. (Se) disculper signifie justifier quelqu'un (qui peut être soi-même) d'une faute qui lui est imputée, la faute pouvant être matérielle ou morale. L'enrôlement découle ici du fait que des arguments de l'ordre des valeurs, voire de l'idéologie, justifient la mobilisation des individus dans un processus malgré le fait qu'ils aient, à l'origine, un désaccord de valeurs et une attitude défavorable vis-à-vis de ce processus. La disculpation est rendue possible parce que le processus intègre indissociablement arguments reflétant des valeurs auxquelles les acteurs adhèrent et caractères qu'ils rejettent. Les acteurs sont enrôlés parce que ces arguments les disculpent de leur implication, difficile à assumer, dans la mise en œuvre du processus qu'ils réprouvent.

La distinction. Se distinguer c'est ajuster ses actions (comportements et discours) entre singularité et conformité, autrement dit se différencier des autres acteurs tout en se conformant aux codes sociaux les plus en cours à des fins de valorisation individuelle dans et en dehors de son groupe social (Bourdieu 1979). L'enrôlement par distinction est rendu possible par le fait que le processus et son résultat jouissent d'une image socialement flatteuse, image dont peuvent profiter les acteurs en même temps qu'ils l'alimentent eux-mêmes. Les acteurs sont enrôlés parce que le processus leur est bénéfique en termes d'image, voire de statut, et qu'ils sont donc intéressés à sa réussite.
À ces six premières logiques, nous en ajoutons une septième dont le statut est particulier : **l'opposition.** Il s'agit plutôt d'une forme de non-enrôlement dans le sens où les acteurs enrôlés de la sorte ne le sont pas volontairement mais plutôt par défaut, parce qu'ils servent de contre-modèle à ceux qui sont enrôlés par adhésion. Même si elle tient une place à part, cette logique est particulièrement révélatrice de la notion de contradiction et utile pour réfléchir à ce propos. L'opposition est une logique proche de celle de l'adhésion, mais inversée. L'enrôlement procède de la désapprobation de tout ou partie des solutions et des valeurs mises en œuvre ou prônées par un processus ou l'idéologie qui le sous-tend, ou plutôt de l'idée que les acteurs s'en font. Les acteurs sont enrôlés parce qu'ils s'engagent – consciemment ou non – dans la revendication de leur non-acceptation ou de leur non-adhésion aux valeurs dominantes. L'enrôlement dans le processus se fait par la négative dans un rapport dialectique avec ceux qui sont enrôlés de manière positive (adhésion). Pour ces derniers, ils servent de faire-valoir permettant de renforcer leur position en accréditant à leurs yeux la nécessité de leurs actions.

Ces logiques sont le plus souvent imbriquées. L'enrôlement par consentement est par exemple souvent complémentaire d'autres logiques : on peut consentir soit parce qu'on y trouve un intérêt économique (transaction), soit parce qu'on adhère au contenu normatif (adhésion). Nous voulons comprendre comment la plupart[1] des acteurs que nous avons rencontrés – concepteurs et habitants – se retrouvent enrôlés dans la production contemporaine de l'urbain. Une production qu'ils accueillent pourtant avec des attitudes souvent défavorables, des expressions critiques, voire une opposition claire entre les valeurs auxquelles ils adhèrent de prime abord et celles que ses produits reflètent. Ces oppositions rencontrent généralement les contradictions que nous avons décrites dès la formulation de la problématique et durant toute la thèse. Notre analyse montre en effet comment ces contradictions non seulement ne s'opposent ou ne freinent en rien l'efficacité du processus productif, mais au contraire le renforcent parce qu'elles entraînent la construction de représentations intégratrices qui facilitent l'enrôlement des acteurs (cf. partie 2.3.2. de ce chapitre). Pour démontrer cela, nous analysons huit phénomènes observés sur nos terrains d'études et documentés dans les chapitres 6 et 7. Le tableau 19 synthétise pour chacun de ces phénomènes[2] la ou les logique(s)

[1] Tous les acteurs ne sont pas enrôlés, plus précisément certains habitants ne le sont pas. Si l'opposition est une logique d'enrôlement négative et en général non souhaitée, des habitants – qui témoignent d'une non-implication ou d'un désintérêt, par exemple pour la vie de l'espace, du projet, pour la production de l'espace ou pour ses enjeux idéologiques – peuvent être considérés comme n'étant enrôlés d'aucune manière. Ces personnes sont rares dans notre panel, notamment parce que répondre à notre demande de rencontre est déjà une forme d'implication et donc une action susceptible d'être davantage réalisée par des acteurs enrôlés, participant alors de leur mobilisation. Nous pouvons néanmoins considérer que HN8, HN16, HL19 et HL21 ne sont pas enrôlés. Notons qu'à Bottière-Chénaie, ce sont deux locataires du secteur social dont les logements sont situés à la périphérie de la zone aménagé au moment des entretiens (habitat individuel dense), alors qu'à Confluence ce sont deux salariées qui travaillent là.
[2] Chaque phénomène est désigné par une lettre pour faciliter la lecture conjointe ce de tableau de synthèse et des explications détaillées qui le suivent.

d'enrôlement à l'œuvre, les acteurs impliqués (concepteurs et/ou habitants) et les contradictions qui participent à l'enrôlement. Il faut lire avec précaution les éléments de ce tableau puisqu'il n'est pas à exclure que les phénomènes, les logiques et les contradictions en jeu puissent être associés autrement par d'autres acteurs (que nous n'avons pas rencontrés).

phénomène observé	logiques d'enrôlement
A. représentations des habitants (A1) et du projet (A2) influencées par le postmodernisme (chapitre 6, partie 1.1.)	**type(s) d'enrôlement :** A1 : disculpation (et adhésion, consentement) ; A2 : mise en conformité (et adhésion) **acteurs impliqués :** concepteurs **contradictions en jeu :** horizon infini du projet *vs* étapes prédéfinies ; implication des habitants *vs* urbanisme descendant
B. représentation d'une production sous contraintes technocratiques (chapitre 6, partie 1.2.)	**type(s) d'enrôlement :** disculpation, adhésion (et distinction) **acteurs impliqués :** concepteurs **contradictions en jeu :** développement durable *vs* impératifs économiques ; particularités locales *vs* standardisation
C. adhésion aux valeurs du développement durable et critique de sa mise en œuvre (chapitre 6, parties 2.1. et 2.2.)	**type(s) d'enrôlement :** mise en conformité **acteurs impliqués :** habitants **contradictions en jeu :** développement durable *vs* impératifs économiques
D. valorisation par l'habitation d'un espace contemporain (chapitre 6, partie 2.2.)	**type(s) d'enrôlement :** distinction **acteurs impliqués :** habitants **contradictions en jeu :** mixité sociale *vs* urbanisme d'exclusion
E. conformité ou respect des injonctions normatives (chapitre 7, partie 1.1.)	**type(s) d'enrôlement :** consentement (et adhésion ou transaction) **acteurs impliqués :** concepteurs et habitants **contradictions en jeu :** développement durable *vs* impératifs économiques
F. diffusion d'attendus comportementaux et image « peu accueillante » (chapitre 7, partie 1.1.)	**type(s) d'enrôlement :** distinction, adhésion (*vs* opposition), mise en conformité **acteurs impliqués :** concepteurs et habitants **contradictions en jeu :** mixité sociale *vs* urbanisme d'exclusion
G. mobilisation des mots d'ordre pour se dédouaner d'actions ou postures difficilement assumées (chapitre 7, partie 1.2.)	**type(s) d'enrôlement :** disculpation **acteurs impliqués :** concepteurs et habitants **contradictions en jeu :** mixité sociale *vs* urbanisme d'exclusion ; développement durable *vs* contraintes économiques
H. évacuation de la conflictualité et du politique (chapitre 7, partie 2.1.)	**type(s) d'enrôlement :** consentement **acteurs impliqués :** concepteurs et habitants **contradictions en jeu :** implication des habitants *vs* urbanisme descendant

Tableau 19. Synthèse des logiques des phénomènes observées et des logiques d'enrôlement relatives des habitants et des concepteurs

Nous nous intéressons dans la suite essentiellement aux logiques d'enrôlement qui ne découlent pas de rôles prescrits, c'est-à-dire des rôles mêmes que sous-entendent le fait d'être un concepteur ou un habitant. Ces rôles sont en grande partie liés à une logique d'enrôlement

par transaction puisque ces acteurs se trouvent soit dans une position de clients (d'un bien à louer ou à vendre), soit de vendeurs (d'un service). Les explications suivantes s'orientent davantage vers les autres processus d'enrôlement, c'est-à-dire vers ceux qui peuvent sembler de primer abord moins évidents, ce dans la mesure où la transaction ne nous apparaît pas suffisante pour mobiliser les acteurs dans la perpétuation d'un mode productif dont ils sont tous plus ou moins critiques.

A. Le phénomène qui consiste pour les concepteurs à partager des représentations des habitants (*A1*) comme du projet urbain (*A2*) correspondant aux valeurs du postmodernisme est décrit dans la partie 1.1. du chapitre 6. Comme nous l'avons démontré, la plupart des enquêtés adhèrent à des valeurs que l'on peut qualifier de postmodernes et leurs représentations y sont donc conformes. C'est ainsi qu'architectes et urbanistes se défendent de vouloir projeter les futurs usagers des espaces qu'ils conçoivent et se représentent le projet comme un processus ayant un horizon infini.
A1. Refuser de projeter les futurs usagers et ne les concevoir alors que comme des clients indéfinis permet aux concepteurs (ici essentiellement les urbanistes et les architectes) de se déresponsabiliser des formes d'espaces de vie actuellement produites qu'ils dénoncent comme standardisées. Par ce refus de projeter les usagers, ils caractérisent leur choix de laisser le champ libre aux promoteurs (à travers les cahiers des charges, fortement standardisés, qu'ils élaborent) comme principaux décideurs des propriétés des futurs espaces (logements, espaces publics). C'est au nom de l'implication des habitants dans la production de leurs espaces de vie – ici mise en avant sous la forme de possibilités d'appropriation souhaitées les plus grandes possibles – que la programmation de ces espaces est laissée aux seuls maîtres d'ouvrage (promoteurs, bailleurs, collectivités). La contradiction entre implication des habitants et pratique descendante de l'urbanisme est utilisée par les concepteurs qui emploient sa première partie, rhétorique, comme mode argumentatif pour finalement justifier la pratique de la seconde. Architectes, urbanistes et aménageurs s'enrôlent dans une production qu'ils critiquent en niant leurs responsabilités dans ses propriétés. La logique d'enrôlement est ici essentiellement la disculpation. L'on peut y adjoindre les logiques d'adhésion, puisque celle-ci semble réelle par rapport au postmodernisme, et des logiques de consentement, puisque *de facto* ils respectent (tout en la critiquant) la normativité de la production.
A2. Se représenter le projet urbain comme un processus s'inscrivant dans un avenir souple tout en témoignant dans le même entretien de problématiques de délais, d'échéances voire de pénalités de retard ou, plus souvent encore, de temps disponible, questionne directement la contradiction entre la théorie d'un projet s'inscrivant sur le temps (très) long et la pratique d'un projet à visée essentiellement à court terme et conditionnée par les échéances fixées à l'avance par le commanditaire. Pourtant, la saisie du projet par les concepteurs eux-mêmes intrique sans problèmes apparents, avec naturel, cette « double face » du projet. Le fait que la pragmatique du projet soit elle aussi acte de discours (cf. chapitre 3, partie 1.1.4. et chapitre 7, partie 2.3.2.) – le projet se contient et se raconte lui-même – participe au « règlement[1] » de cette contradiction. Cette situation paradoxale produit le projet, le rend possible et producteur de sens. Un projet est ainsi prévu pour être réalisé, réceptionné et inauguré. En tant que produit fini, il n'est pas parfait, ce qui est su, et la rhétorique du projet infini permet de relativiser les

[1] Le terme de règlement (plus généralement le verbe « régler ») est employé pour désigner le fait qu'il y a, pour certain acteurs, résolution d'une contradiction, de sorte qu'elle ne leur apparaît plus comme telle même si, fondamentalement, elle ne disparaît pas.

imperfections ainsi que d'envisager leur réduction, voire leur disparition. L'amélioration étant toujours possible, elle permet l'acceptation de la qualité toute relative du projet, qui peut potentiellement être mis en conformité avec les attentes. La contradiction est alors le principal moteur de l'enrôlement qui répond à une logique de mise en conformité mais aussi d'adhésion (aux valeurs néolibérales de type postmodernes).

B. Comme nous l'avons démontré au chapitre 6 (partie 1.2.), les concepteurs se représentent la production contemporaine comme façonnée par des contraintes d'ordre technocratique. Il s'agit là d'une situation qu'ils dénoncent quasiment de façon unanime[1] car elle à la fois considérée comme participant à la standardisation de la production de logements et comme remettant en cause l'expérience et le savoir-faire des professions « traditionnelles » de la production de la ville (au profit, notamment, des ingénieurs). La contradiction entre développement urbain durable et production dictée par des impératifs de rentabilité économiques est ici réglée par les concepteurs qui les associent à des contraintes technocratiques. Ces contraintes conjointes sont ce qui justifie à leurs yeux le développement d'une architecture photographique qu'ils critiquent tout en s'y associant. Seule leur adhésion aux valeurs du développement durable rend à leurs yeux légitimes les directives technocratiques (démarches, certifications, labels) qui s'y rattachent. Cette adhésion est un motif d'enrôlement dans la production malgré la dénonciation de son fonctionnement. De plus, être obligé de s'adapter aux contraintes critiquées sert de justification à leur implication dans la production d'espaces considérés comme peu durables et se caractérisant par la diversité des expressions extérieures. Les concepteurs se dédouanent ainsi en grande partie de leur responsabilité dans la production d'espaces – particulièrement les logements – standardisés alors même qu'ils adhèrent à la vision postmoderne d'un urbanisme s'appuyant sur les particularités géographiques, historiques et culturelles locales (chapitre 6, partie 1.1.1.). La contradiction entre éloge des particularités locales et standardisation de la production est mobilisée en utilisant la première partie pour se disculper de la seconde. La logique d'enrôlement est ici la disculpation. Il y a aussi dans la participation à la production d'une architecture photographique, même difficilement assumée, une part d'enrôlement par la distinction offert par la possibilité de rendre son expression visible aux yeux de tous.

C. Comme nous l'avons décrit dans les parties 1.1. et 1.2. du chapitre 6, les habitants adhèrent aux valeurs du développement durable et ont le plus souvent des attitudes favorables vis-à-vis des représentations qu'ils se font de son application à la ville contemporaine qu'ils se représentent comme diversifiée, verte et technologique. Les attentes fondées sur la base de cette représentation partagée se confrontent à la représentation de ce que sont leurs espaces de vie étiquetés comme durables. Les habitants rencontrés qui adhèrent aux valeurs du développement durable se représentent alors les solutions mises en œuvre comme insuffisantes. Cette insuffisance est associée à l'idée d'un décalage. Un décalage que certains se représentent comme réductible et développent alors des stratégies pour le réduire. L'une consiste à faire évoluer les représentations de l'espace tel qu'il devrait être pour le faire correspondre avec l'espace reçu. L'autre consiste à modifier l'espace reçu pour le faire correspondre, par son amélioration, aux représentations de l'espace tel qu'il devrait être. La

[1] La critique est portée par tous les architectes, les paysagistes et les bailleurs/promoteurs interrogés, ainsi que par la plupart des urbanistes. CL7, intervenue à Confluence comme assistance à maîtrise d'ouvrage développement durable, ne rejoint pas cette position, pas plus que CL6, chargée de mission de la SPLA Lyon Confluence.

contradiction entre ode au développement durable et production dictée par des impératifs économiques joue ici un rôle central : les habitants se la représentent comme un décalage et certains s'enrôlent pour tenter de le résorber. La logique d'enrôlement alors à l'œuvre est la mise en conformité, elle-même amenée par une logique d'adhésion.

D. Les habitants de Bottière-Chénaie et de Confluence se saisissent de l'image favorable de leurs espaces de vie – symboles d'une certaine modernité renouvelée, parce qu'ils sont médiatisés, parce qu'ils sont vus par leurs proches comme synonymes de réussite sociale ou de participation à l'innovation – comme autant d'opportunités de se valoriser par rapport à leurs connaissances, aux riverains des espaces limitrophes, aux autres habitants de Nantes ou de Lyon ou encore aux visiteurs. Comme nous l'avons démontré au chapitre 6 (partie 1.2.4.), ces opportunités de valorisation caractérisent la manière dont les habitants se représentent leurs espaces de vie en les délimitant spatialement et surtout en se représentant comme un « nous » vu par un « eux ». Ce qui apparaît être en contradiction avec leur adhésion à la valeur de mélange associée à la mixité sociale. Cette contradiction est réglée lorsque que la mixité supposée des espaces est utilisée comme argument de différenciation, revendiquer son adhésion devenant une marque de singularité sociale associée à une forme de progressisme ou d'humanisme valorisant. Cette contradiction ne joue cependant *a priori* pas un rôle très important en matière d'enrôlement des habitants dans ce qui est l'archétype de la logique de distinction : valorisés par l'image de leurs espaces de vie, les habitants s'enrôlent parce qu'ils ont intérêt à ce que celle-ci se maintienne et qu'ils font, par exemple, la promotion du projet ou s'assurent que personne n'en détériore l'image (cf. chapitre 7, partie 1.1.2.).

E. Comme nous l'avons montré au chapitre 7 (partie 1.1.1.), la production contemporaine de l'urbain possède une forte dimension normative qui s'incarne particulièrement dans les discours et les pratiques liés au développement durable. Ce caractère normatif résulte du règlement de la contradiction entre injonction au développement durable et production dictée par des impératifs économiques. Ce règlement procède à la fois de l'intégration du développement durable dans le modèle économique *via* le marketing territorial et à la faveur de la voie technico-légale (règlementations et certifications techniques). Cette dimension normative se caractérise chez les concepteurs et chez les habitants de différentes manières. Chez les premiers, cela se traduit, d'une part, par un mauvaise image d'eux-mêmes renvoyant à un défaut de prise en compte et, d'autre part, par un arbitrage entre les contraintes supplémentaires que représentent cette norme et les conséquences positives qu'elle aurait sur la qualité de la production. Leurs conduites sont surtout conformes – lorsque les normes sont suivies parce qu'elles sont des impératifs du mode de production, c'est-à-dire que le travail de concepteur peut difficilement se faire sans s'y conformer – et, moins souvent, respectueuses lorsqu'ils répondent aux injonctions normatives parce qu'ils adhèrent à leur contenu. Chez les habitants, la dimension normative s'incarne surtout dans la promotion d'un ensemble de pratiques. Certains les réalisent volontairement (au nom d'une éthique, de principes), on parle alors de pratiques respectueuses, tandis que d'autres puisent les motivations dans d'autres champs (économique, pragmatique, confortable), on parle alors de pratiques conformes. Dans les deux cas, nous retrouvons le même duo de motivations qui se traduit par une implication dans la production des formes matérielles et idéelles de l'urbain contemporain. Les pratiques respectueuses conduisent à un enrôlement dans la production de l'urbain par consentement, auquel se mêle une part d'adhésion. Les pratiques conformes relèvent aussi d'une logique de consentement, cette fois surtout liée à une logique de transaction.

F. Certains habitants et concepteurs diffusent, consciemment ou non, une injonction à se comporter en « bon citoyen », ou plus généralement à adopter les codes sociaux du quartier. Ceci, tel que démontré au chapitre 7 (partie 1.1.2.) découle du fond normatif de la production contemporaine de l'urbain et se caractérise aussi par une image « peu accueillante », c'est-à-dire rapidement excluante pour ceux qui ne s'y retrouvent pas et qui sont, le plus souvent, les habitants qui ne font pas partie du cœur de cible des projets. Ces habitants intègrent à leurs représentations ce que leur expérience leur renvoie, c'est-à-dire une image de la ville contemporaine avec laquelle ils se sentent en décalage. Les logiques d'enrôlement sont dans ce cas particulièrement variées et imbriquées. Les habitants considérés comme de mauvais élèves ou qui sont « ciblés » par ceux qui diffusent les attendus comportementaux, tout comme les habitants qui ressentent le fait de ne pas être à leur place parce que les représentations communes ne correspondent pas aux leurs[1], sont enrôlés dans une logique d'opposition. Un enrôlement qui est parfois volontaire – lié à un souci de distinction par le refus de l'imaginaire majoritaire – mais qui est le plus souvent involontaire et le fruit de la dynamique sociale en cours. L'objectif des acteurs enrôlés positivement est de faire consentir ces « opposants » à la conformité, mais ce n'est pas – du moins pas de manière centrale – la logique qui conduit à leur enrôlement. Il y a d'abord, comme pour le phénomène d'adhésion aux valeurs du développement durable et de critique de sa mise en œuvre (cas C), une logique de mise en conformité entraînée par la possibilité de résolution de la contradiction entre développement durable et production dictée par des impératifs économiques. Cette logique découle la plupart du temps d'une logique préalable d'adhésion aux valeurs et aux solutions mises en œuvre (la diminution de la place de la voiture par exemple). Ces deux logiques sont à l'œuvre dans l'enrôlement des concepteurs comme des habitants. Elle s'associe chez les habitants parfois à une troisième logique : celle de la distinction. Diffuser des attendus comportementaux ou partager les représentations les plus répandues est aussi une façon de se mettre en avant par son savoir et ses bonnes pratiques. La contradiction entre valorisation de la mixité sociale et urbanisme d'exclusion joue ici un rôle important, la différenciation sociale et la logique ségrégative se déplaçant de critères socio-économiques vers des critères comportementaux.

G. Comme nous l'avons démontré et maintes fois rappelé, la plupart des enquêtés adhèrent aux valeurs du développement durable et, plus spécifiquement, à celles de la mixité sociale (cf. chapitre 6, parties 1.1.2. et 2.2.3.). Il y a une contradiction entre cette adhésion et leurs pratiques qui consistent, en tant que concepteurs, à élaborer des projets socialement sélectifs ou, en tant qu'habitants, à fréquenter des espaces socialement homogènes. On pourrait s'attendre à ce que les acteurs relèvent le hiatus entraîné par une pratique contrevenant aux valeurs prônées. Pourtant, ils jouent pour la plupart un rôle dans la reproduction de la différenciation sociale à partir des valeurs renouvelées que sont celles de la mixité et du durable. Pour la plupart d'entre eux, il n'est pas acceptable d'asseoir cette différenciation sur des justifications socio-économiques (niveau de revenus, habitat dans un logement social, origine ethnique). En revanche, elle devient légitime lorsqu'elle se justifie par le non-respect d'attendus comportementaux associés au développement durable[2] (chapitre 7, partie 2.1.).
Le décalage en matière de valeurs prônées et mises en œuvre est évacué par la possibilité d'arguer – pour se justifier – de l'impossibilité de répondre à tous les objectifs de la production

[1] Mais aussi parce qu'ils ne se retrouvent à part des actions et des représentations du groupe social à qui l'espace s'adresse essentiellement ou qu'ils se confrontent à des regards désapprobateurs.
[2] Par exemple le tri des déchets ou la faible utilisation de la voiture.

contemporaine de l'urbain. La contradiction est réduite au rang de paradoxe – c'est-à-dire qu'elle n'est que d'ordre langagier –, la mixité pouvant se voir attribuer de manière opportune des significations changeantes. Ce qui permet, d'un côté, de dénoncer la ségrégation urbaine et, de l'autre, de justifier la sélectivité sociale d'un espace sans que cela ne pose de problème. C'est cette contradiction qui garantit l'efficacité du système productif puisqu'elle permet aux concepteurs comme aux habitants de (se) justifier leur participation à la production d'un aspect qu'ils jugent pourtant négativement puisqu'il ne correspond ni à leurs aspirations en termes de valeurs ni à l'image qu'ils veulent donner d'eux-mêmes. Sans les arguments internes au modèle productif que leur fournit la contradiction, ils n'assumeraient pas cette implication (en tous cas pas de manière aussi évidente). La logique d'enrôlement est ici la disculpation.

H. Comme nous l'avons exposé dans la partie 2.2. de ce chapitre, les dispositifs de participation « d'élevage » comme les mobilisations habitantes « sauvages » conduisent à Bottière-Chénaie et à Confluence, et malgré des situations contrastées entre ces deux terrains, à une même quasi-absence de politisation des enjeux. Celle-ci découle à la fois du contenu des débats, de l'absence de prise sur les décisions importantes ou encore de la volonté conjointe des élus et des concepteurs, mais aussi d'une partie des habitants, de contenir les débats dans une sphère policée. La conflictualité entre habitants et concepteurs est faible et le plus souvent très faible (même si les situations sont parfois vécues comme conflictuelles). La montée en généralité est globalement limitée. Finalement, c'est le politique qui est évacué des interactions entre les deux groupes sociaux. Les critiques des habitants ne dépassent que très rarement les « petites questions » de l'ajustement quotidien des dispositifs sociotechniques. Quant à la critique émise par les concepteurs vis-à-vis d'une injonction participative chronophage qui les priverait d'un peu de leur pouvoir (malgré leur vision plutôt positive de l'implication des habitants), son ampleur se trouve considérablement réduite par le fait que leurs compétences et leurs pouvoirs ne se sont finalement que très faiblement mis en cause. La contradiction entre un urbanisme descendant, d'une part, et la mise en avant de l'implication des habitants, d'autre part, se résout de la façon suivante : lorsqu'ils sont consultés, mais aussi lorsqu'ils se mobilisent spontanément, les habitants peinent à politiser leur implication. Ils sont enrôlés, au même titre que les concepteurs, dans une production de l'urbain au sein de laquelle le politique est assez largement évacuée de l'action des concepteurs et des habitants, concentré qu'il est dans les mains des élus et des décideurs économiques. La logique d'enrôlement est ici le consentement : les acteurs étudiés se conforment à des normes sociales plus ou moins diffuses qui définissent les conditions acceptables d'un urbanisme attestataire en acceptant de rester à la place qui leur est socialement attribuée (rôle prescrit).

Ces huit phénomènes montrent comment les diverses logiques constatées sur nos terrains d'études s'imbriquent tout en couvrant un large spectre d'attitudes et de représentations préalables de la ville contemporaine et de sa production. Ce qui aboutit à l'enrôlement d'un maximum d'acteurs et particulièrement celui d'un certain nombre d'habitants qui contribuent, à leur manière, à la consolidation du processus. Ce qu'on peut qualifier à la suite de Marc Maesschalck d'« *engagement coopératif dans la résolution conjointe de problèmes* » (2008 : 185). C'est-à-dire un investissement dans la diffusion de valeurs et d'attendus, dans l'amélioration constante du projet (par exemple vis-à-vis de sa prise en compte du développement durable) ou dans la garantie de sa bonne composition sociale et son bon fonctionnement collectif.
Les huit phénomènes analysés montrent surtout comment les négociations préalables à l'enrôlement, puis les arrangements et formalisations qui le rendent possible, se trouvent en

grande partie dans la manière dont les acteurs rendent compatibles leur vision du monde avec leurs intérêts [1] et leurs représentations d'un espace souhaitable. L'enrôlement dans la production de la ville contemporaine tient en effet au fait que les acteurs se représentent leurs intérêts individuels et ceux de leurs groupes sociaux d'appartenance (ceux étudiés dans le cadre de cette thèse comme les autres auxquels ils appartiennent) comme compatibles puisque concordants avec les valeurs, objectifs et mises en œuvre de cette production. Cette compatibilité découle de la construction et du partage par la plupart des concepteurs et des habitants interrogés de représentations qui, à défaut d'être similaires, sont proches, essentiellement parce qu'elles sont générés à partir du même répertoire de valeurs, celui de l'idéologie néolibérale. Ces représentations amènent ces acteurs à identifier les choix techniques, économiques et symboliques effectués par les élus et les investisseurs comme les leurs et, plus globalement, comme reflétant l'intérêt général. Les logiques d'enrôlement dégagées montrent la variété des opportunités dont les acteurs se saisissent pour (se) justifier leurs actions et rendre cette concordance d'intérêts possible. Le partage de représentations apparentées transparaît encore dans l'utilisation commune d'un vocabulaire proche du lexique institutionnel. Une adoption qui, comme le note Michel Monbeig à propos d'un phénomène similaire (et des seuls habitants) dans les procédures de participation, réduit en fait leur marges de réflexion et d'expression oppositionnelles : « *le processus langagier ne permet plus la critique. Le problème est nommé par un autre, extérieur au quartier. Cette extériorité, on l'a vu, dépossède l'habitant, malgré ses sursauts, de la capacité critique sur l'ensemble de ce qui fait problème* » (2007 : 43). Apparaît ainsi la manière dont les contradictions identifiées sont intégrées à ces négociations et jouent un rôle dans la plupart des logiques d'enrôlement (cf. partie 2.2.2.).

Tous les concepteurs sont enrôlés dans la production de l'urbain. Si ce résultat peut sonner comme une lapalissade, nous pensons qu'il convient de l'énoncer pour souligner que, au-delà d'un rôle de conception de l'espace matériel, ils sont actifs dans la diffusion de valeurs de l'idéologie dominante et s'enrôlent ou sont enrôlés dans des logiques plus diverses et plus complexes que ne le serait, par exemple, la seule transaction. Nous constatons qu'aucun concepteur ne s'engage dans une véritable logique d'opposition, cette posture étant impossible à tenir et à revendiquer (enrôlement volontaire) et l'opposition n'étant projetée par les concepteurs que sur des habitants et pas sur leurs pairs (enrôlement involontaire). Toutes les autres logiques sont présentes à des degrés variables chez tous les concepteurs, la disculpation étant particulièrement présente dans les discours colligés puisqu'elle accompagne la plupart des critiques formulées à l'égard de la production de l'urbain.

La diversité de la composition du panel d'habitants enquêtés appelle un commentaire portant sur le lien entre enrôlement et « statut ». Tous les propriétaires rencontrés peuvent être considérés comme enrôlés selon diverses logiques qui se complètent, la transaction étant ici la logique de base. La situation des locataires sociaux est la plus variable. Si un petit nombre (HN8, HN16) peut être considéré comme non enrôlé, la plupart le sont, notamment à travers une logique de distinction qui s'appuie sur un jugement positif de l'habitat actuel comparativement à la représentation du logement social situé dans une barre de grand ensemble ou autre quartier à la réputation dégradée (HL5, HN7, HN21). Cette logique de valorisation peut aussi s'accompagner des logiques d'adhésion et de mise en conformité (HN1, HL9, HN20, HL13). Parmi les locataires du marché libre, la situation varie considérablement.

[1] Ceci correspond à l'idée que les représentations, en tant que fruits de l'activité de construction du réel par les acteurs, sont conditionnées par leurs projections, leurs fantasmes, leur motivations et leurs intérêts (cf. chapitre 2, partie 1.1.1., 1.2.1. et 1.2.4.).

Si certains peuvent être considérés comme non enrôlés (HN3, HN4, HL4, HL7), c'est toutefois le cas de la majorité et toutes les logiques identifiées sont mises en œuvre (dans tout le panel, seul HL8 peut en partie correspondre à une logique d'opposition).
En ce qui concerne les personnes travaillant au sein des deux écoquartiers mais n'y logeant pas, c'est-à-dire neuf enquêtés, on distingue deux situations très différentes qui semblent corrélées à la profession exercée. Les employés qui travaillent dans le tertiaire (HL21, HL22) ou dans un commerce (HL19) à Confluence ne sont en quelque sorte pas intéressés au projet et, par voie de conséquence, à la production contemporaine de l'urbain. Ils ne sont dès lors pas enrôlés, voire même enrôlables, et expriment un certain scepticisme vis-à-vis du contenu du projet. Les employés de structures d'accueil public rencontrés à Bottière-Chénaie (HN5 au FJT, HN11 à la médiathèque) ont tous deux un intérêt à la réussite du projet : celui que la vie de quartier se développe. Ils sont tous les deux enrôlés. Dans le cas de HN11, l'enrôlement est facilité par des convictions politiques défendant à la fois l'engagement des citoyens dans la conception et la gestion de la cité et une forme d'écologie plus « radicale » que celle du projet[1].
Les commerçants propriétaires de leurs fonds de commerce (HL12, HL15, HN10, HN18, HN22) sont tous intéressés pécuniairement à la réussite des projets, ils sont essentiellement enrôlés par transaction, même si certains le sont aussi par adhésion (HN18, HN22).
Finalement, la majorité du panel des habitants enquêtés[2] peut être considérée comme enrôlée, ce qui correspond à la fois à une situation assez courante dans les projets au vu des profils sociologiques des enquêtés et un biais « d'auto-sélection » des enquêtés qui a probablement poussé les acteurs enrôlés à être plus nombreux à nous répondre que ceux qui ne le sont pas.

L'analyse des logiques d'enrôlement nous amène aussi à avancer que cet enrôlement est un objectif même de la production contemporaine de l'urbain, ce à travers la notion de projet, le développement durable sous tous ses aspects, la mixité sociale ou la démocratie participative. L'enrôlement est particulièrement efficace parce qu'il repose faiblement sur la contrainte et beaucoup sur des logiques conçues par les individus comme libres et volontaires : l'adhésion, la disculpation, la mise en conformité ou encore la distinction sont de cet ordre. Les concepteurs comme les habitants sont enrôlés dans le processus de production en tant qu'acteurs autonomes apparemment libres. Ceci rejoint la définition néolibérale de l'individu comme uniquement guidé par les choix qu'il effectue « librement » et, plus largement, ce qu'écrit Michel Foucault (2001 (1979)) sur le néolibéralisme en tant qu' idéologie prospérant sur l'exploitation des hommes sur la base de leur liberté. Du point de vue de la mobilisation des acteurs, et si on la compare à la forme précédente de capitalisme qu'est le fordisme (Veltz 2014), ces logiques illustrent le passage d'une société de l'enrôlement disciplinaire à une société de l'enrôlement libre[3]. Cet enrôlement fédère concepteurs et habitants autour d'un objectif commun : le bon déroulement et le bon aboutissement de la production de l'urbain.

2.2.2. L'intégration de la critique dans le processus productif

Les logiques dégagées signalent un double phénomène. Le premier est l'enrôlement des concepteurs par la mise en conformité de leurs discours et de leurs actions avec les valeurs et

[1] HN11 se dit « écolo » et « sensible à tout ce qu'est éducation populaire ».
[2] En retirant les habitants que nous considérons comme non-enrôlés (HN3, HN4, HN8, HN16, HL4, HL7, HL19, HL21, HL22), nous aboutissons à 35 enrôlés sur 44 enquêtés.
[3] Cela rejoint l'individuation (Ascher 1995 ; Martucelli 2001) ou l'occultation de l'encadrement disciplinaire, dans le champ du travail, du temps et des individus par la multiplication des logiques individuelles (Le Roulley 2015).

les mots d'ordre de l'idéologie dominante. Cette mise en conformité se produit alors que les valeurs de l'idéologie dominante apparaissent *a priori* en contradiction avec certaines de leurs propres valeurs. Une situation dont ils témoignent par l'expression d'opinions qui reflètent des attitudes défavorables vis-à-vis de cette production et, plus profondément, des représentations imprégnées de connotations négatives. Le second phénomène est l'enrôlement d'une partie des habitants dans un rôle d'encadrement et d'appui idéologique à la réception sociale de la production de l'urbain[1]. Ils participent à produire la ville par des « micro-actions » (Bourdin 2001) de l'ordre du comportement ou du discours. Cet enrôlement a lieu malgré le fait que leurs discours révèlent des contradictions au plan des valeurs et énoncent des réticences proches de celles qu'expriment des concepteurs (cf. transition VI)[2].
Les critiques occupent une place significative dans les échanges que nous avons eus avec tous les enquêtés. Ceci reflète autant leur importance intrinsèque dans la pensée des acteurs que le fait qu'ils sont incités à les formuler dans le cadre de l'enquête. Plus important, ces critiques sont émises par la plupart des enquêtés – habitants comme concepteurs – et portent de manière récurrente sur un petit nombre de griefs adressés à la fois à la forme et au fond des projets urbains étudiés et, plus généralement, à l'urbain ou à la société. Le rapport entretenu par les habitants avec leurs espaces de vie, comme celui des concepteurs aux espaces qu'ils élaborent, est largement imprégné de critiques. Elles sont la principale manifestation des contradictions de la production dans le discours des acteurs. Cette manifestation montre ces contradictions sont identifiées par les acteurs et qu'elles influencent leurs représentations mais aussi qu'elles ne se traduisent que très peu par des actions oppositionnelles. Ceci correspond à la logique d'évacuation du conflit exposée dans la partie 2.1. de ce chapitre. Tout se passe comme si la critique était partie prenante du mode de production et qu'elle permettait, conséquemment, l'intégration conjointe des contradictions. Cette intégration atténuerait, voire éliminerait, *de facto*, leur portée rupturante. Ce qui nous conduit à discuter plus précisément la manière dont ces critiques se trouve intégrées au mode de production qu'elles devraient mettre en cause.

D'une part, la force des mots d'ordre de la ville contemporaine est qu'ils sont consensuels et positifs (Reigner *et al.* 2013). Comme de nombreux mots d'ordre actuels, dont le projet est un exemple patent, ils « *abondent notre culture langagière, auréolés de positivité* » (Boutinet 2005 : 5) et participent à une nouvelle « pensée positive » (Marcuse 2012)[3]. Une positivité, à laquelle il est difficile de s'opposer, qui condamne la critique à n'être qu'une « pseudo-critique », qui « glisse » sur leurs contours flous et consensuels et qui s'en prend non aux fondements idéologiques ou moraux de ces mots d'ordre, mais essentiellement aux conditions de leur mise en œuvre.
D'autre part – et peut-être surtout – la force de ces mots d'ordre est qu'ils se justifient eux-mêmes dans leur mise en œuvre. Pour les acteurs de la production de la ville, le développement durable contient sa propre justification, tout comme le projet, la participation ou la mixité sociale, élevés au rang de valeurs. Ceci est mis en évidence lorsque les concepteurs témoignent en entretien de leur incompréhension face à nos questions sur leur positionnement vis-à-vis de la mixité, qui leur semble être une évidence (cf. chapitre 6, partie 1.1.2.). La frontière entre mise en œuvre et concept ou valeur demeure floue puisque, pour les

[1] Nous empruntons cette formule à Nora Semmoud qui parle de « *réception sociale de l'urbanisme* » (2007).
[2] Même si les attitudes, les intérêts et les modes de justification des deux groupes diffèrent.
[3] Nouvelle au sens où les concepts sont très différents de ceux étudiés par Herbert Marcuse au milieu des années 1960 et dans un travail essentiellement centré sur les éléments de langage américains en période de guerre froide.

concepteurs ou les habitants, la première définit les seconds au moins autant que l'inverse. Parmi les concepteurs interrogés, aucun ne croit en la mixité sociale ; mais, comme tous adhèrent aux valeurs de mélange ou d'égalité, ils ne croient pas non plus qu'il faille, voire qu'il soit possible, d'« être contre ». La mixité fait partie des représentations afférentes à la ville contemporaine, elle est incontournable, non négociable, et les critiques à son sujet ne peuvent porter que sur les modalités de sa traduction concrète – les quotas, la répartition spatiale des logements –, non sur ce qu'elle signifie en termes de valeurs ou de projet de société. De la même façon, les habitants ne discutent pas du sens du terme « écoquartier » mais se demandent si ce qui est mis en œuvre dans leurs espaces de vie correspond ou non au prototype du « vrai » écoquartier et à la représentation qu'ils se font d'un développement durable auquel ils adhèrent par principe, si ce n'est par vertu (cf. chapitre 6, partie 2.1.3.).

Ces exemples illustrent le fait qu'il n'est pas nécessaire d'adhérer sciemment ou de croire en un mot d'ordre pour qu'il intègre les représentations ou que l'on soit enrôlé pour le défendre. Plus largement, il n'est pas non plus essentiel d'adhérer sciemment ou de croire à une idéologie pour qu'elle participe à générer les représentations sur lesquels s'appuient les prises de positions (Ricoeur 1997 ; Véron 1973). Ces exemples soulignent aussi la manière dont la mise en interrogation des contradictions entre les valeurs prônées et les valeurs transmises par ce qui est réalisé achoppe, et la critique avec elle. Il en est ainsi parce que les concepts ou les valeurs évoqués sont réduits à leur avatar matériel et isolés de leur contexte d'élaboration et de leur contenu fondamentalement politique.

Qu'il y ait un décalage entre ce qui est dit et ce qui est fait est normal (cf. chapitre 5, partie 1.2. (Ricoeur 2014 (1977))). Cependant, les contradictions – entre implication des habitants et urbanisme descendant, entre horizon infini du projet et étapes prédéfinies, entre développement durable et impératifs économiques ou entre mixité sociale et urbanisme d'exclusion – ne renvoient pas à la simple possibilité d'un ajustement à la marge. Ces contradictions sont de l'ordre de l'opposition entre la rhétorique et la pragmatique de la production (Adam et Martouzet 2015) et nous nous trouvons face à une situation où thèse et antithèse rendent l'une et l'autre conjointement nécessaire synthèse. Cette dernière ne peut être un vague compromis. En l'occurrence, la pragmatique s'impose car elle se déroule inéluctablement, nonobstant ses contradictions avec la rhétorique.

Pour mieux comprendre, il faut ajouter que la partition entre discours et pratique ou entre rhétorique et pragmatique peut et doit être augmentée du fait que la pragmatique du projet est elle-même acte de discours et que la production de représentations est un objectif de la production de l'urbain (cf. chapitre 2, partie 2.2.3.). Non seulement le projet, par ce qu'il donne à voir de lui-même, produit, d'une façon que l'on pourrait qualifier d'involontaire, de la connaissance sur ce qu'il est (cf. chapitre 3, partie 1.1.3.) mais, surtout, le projet est aussi, volontairement de la part des concepteurs, acte de discours (cf. chapitre 3, partie 1.1.4.). Le projet se contient lui-même, il se raconte lui-même, il est rhétorique. L'écart entre rhétorique et pragmatique est complexifié en ceci que la pragmatique du projet contient aussi sa rhétorique. On a premièrement le projet, deuxièmement le discours sur le projet et, troisièmement, le discours sur le projet comme partie constitutive du projet, c'est-à-dire le discours sur le projet dans le projet. Si ceci prévaut chez les concepteurs, un mécanisme voisin s'opère chez les habitants. Si l'on considère – comme nous le faisons (cf. chapitre 5, partie 1.) – qu'habiter consiste à se représenter en tant qu'habitant, à discourir, à s'inscrire dans un récit collectif, on peut avancer que, du point de vue habitant, le projet, concret et habité cette fois, est aussi acte de discours. La partition entre théorique et pragmatique vole aussi en éclat à mesure que l'on adhère ou, au contraire, que l'on rejette les propriétés qu'on accorde au projet

et les valeurs qu'on lui associe, c'est-à-dire à mesure que l'on s'inscrit – ou non – dans un récit collectif notamment à travers l'image qu'il construit (cf. chapitre 7, partie 1.1.2).
Cela provoque diverses situations paradoxales et suscite diverses questions de logique car le projet ne peut pas être en même temps contenu et contenant de lui-même. Au minimum, cette situation pose des problèmes de récursivité à l'infini : le projet qui se contient se contient, etc. Cependant, pareil paradoxe est une figure de style au sens strict, c'est-à-dire qu'il relève du discours et non de l'action ou de la réalité des phénomènes (Watzlawick *et al.* 2000). Si aucun paradoxe n'est résoluble dans le cadre où il a été formulé, toute situation de type paradoxale se résout nécessairement dans la réalité des faits (Grimaldi 2007). De fait, comme nous l'avons démontré, ces contradictions sont réglées dans la pratique de la production : la participation est réduite à une fonction de légitimation de décisions préalablement actées, les étapes du projet se succèdent et les concepteurs se désinvestissent des projets achevés, les impératifs économiques prennent le pas sur les objectifs sociaux ou environnementaux et les projets sont socialement homogènes et sélectifs. Néanmoins, ce que nous souhaitons souligner est l'intérêt de ce type de situation : elle produit le projet, le rend possible et producteur de sens. Comme démontré (chapitre 7, partie 2.2.1), les acteurs – concepteurs comme habitants – sont enrôlés notamment parce qu'ils croient en l'amélioration et à la possible résolution des contradictions soulevées, ce qui leur permet d'accepter la qualité toute relative du projet et les contradictions entre objectifs prônés et réalisations. Le caractère fini du projet permet de mettre en évidence ou de rappeler la nécessité du caractère infini du projet, qui en retour légitime la qualité relative du projet et donc son existence. Les extraits suivants illustrent comment la possibilité d'évolution ou d'amélioration est formulée par les enquêtés et comment elle permet à la fois d'améliorer leur jugement sur ce qu'ils ont ou font, puis d'envisager la possibilité de la révision de leurs opinions et, de-là, possiblement de leurs attitudes et représentations.

> *Mais bon y a encore pas mal de locaux commerciaux et je suis encore une grande optimiste. C'est naïf peut-être, mais je me dis qu'il va y avoir des trucs un peu plus accessibles, on verra. Bon après, le centre commercial suit un peu la même idée quoi. Je sais pas si vous êtes rentré dedans du coup, mais c'est quand même là-aussi ciblé. C'est sympa pour se balader mais pour acheter je sais pas. Après pourquoi pas, il en faut des trucs pour les... (HL2)*

> *Et la deuxième partie des îlots de la ZAC 1 sont largement améliorés par rapport aux tous premiers îlots. Ils sont améliorés d'abord parce qu'on arrive à les sortir à des coûts de sortie plus acceptables, donc on arrive à se rapprocher de la cible sociale que l'on avait définie au départ. Au départ, on a des coûts extrêmement importants, qui sont liés aussi aux infrastructures, à la façon de traiter les sous-sols, à la question des socles importants, beaucoup d'éléments de ce genre. Et quand se pose enfin le problème de lancer la phase 2 sur l'emprise du marché-gare, et bien avant même que la ZAC 1 soit complètement sortie de terre, on est déjà dans une critique assez radicale, assez fondamentale du travail qui a été fait en disant « on va être moins généreux sur les espaces publics réalisés directement par la collectivité tout en étant dans une ville plus dense et plus verte ». (CL8)*

Il ne faut pas sous-estimer les opportunités de valorisation et de distinction qu'offre aux habitants le fait d'être perçus comme ayant la chance de vivre dans un lieu incarnant une modernité renouvelée et vertueuse ou d'être dans le mouvement, l'innovation (chapitre 6, partie 2.2.4.). Pareil positionnement caractérise aussi les concepteurs pour qui il est individuellement et socialement flatteur d'intervenir sur ces projets médiatiques (chapitre 6, partie 1.2.3.). Montrer ainsi que l'on est critique à propos d'où l'on habite ou à propos de ce que l'on fabrique est une manière de témoigner de son indépendance d'esprit ou de sa capacité

à prendre du recul. Ce qui renforce cette valorisation dans les conversations avec les proches, les voisins, les confrères… ou un doctorant dans le cadre d'un entretien. Les contradictions sont d'autant plus facilement réduites au rang de situations paradoxales non problématiques que leur intégration consolide la production de l'urbain et les projets particuliers, et améliore potentiellement leur image, ce qui profite aux égos. Cela conduit les habitants à accepter à la fois les défauts matériels des projets et à intégrer dans leur univers de représentations et de pratiques des idées et des solutions contestées *a priori*. Il ressort de l'analyse des entretiens que ces logiques paradoxales sont employées avec naturel. Elles ne sont pas perçues comme posant problème, parfois même elles sont utilisées sciemment. Pour certains concepteurs, ces logiques paradoxales apparaissent comme la « forme » même du projet[1] et, au-delà, de la ville qui est représentée comme un espace par définition hétérogène et contradictoire. C'est ainsi que CN8 procède à la critique du manque de contradictions de Bottière-Chénaie :

> *Pour moi c'est pas un projet exemplaire d'un point de vue urbain. Après il s'est fait à une époque où CN1 a fait un vrai travail de fond sur justement qu'est-ce que c'est qu'un écoquartier ? Avant que ça devienne une espèce de vocabulaire à la con... voilà il faut le replacer au moment où il l'a fait et je pense que ce projet a toute légitimé. Il est pas barré, il est pas barjot, il y a pas des choses contradictoires… Parce que la ville est contradictoire en fait, je trouve qu'une des fonctions de l'urbaniste c'est aussi de faire la ville contradictoire, d'accepter et même de stimuler le fait que dans son projet il y ait des contre-projets. Pour l'instant c'est assez lisse pour ce que j'en vois. Donc j'ai envie de dire que c'est pas la ville rêvée... (CN8)*

L'intégration des intérêts et des expressions contradictoires, comme plus largement celle des contradictions dans l'idéologie néolibérale (Boltanski et Chiapello 1999), favorisent l'enrôlement, en faveur de l'idéologie dominante, d'acteurs qui, lors de stades précédents du capitalisme, étaient ceux qui formulaient les critiques les plus dures et joignaient parfois l'acte à la parole en organisant la contestation (Castells 1973 ; Lefebvre 1970). C'est particulièrement le cas des habitants, principalement de ceux issus de la classe moyenne intellectuelle, cultivés et investis dans la vie des lieux même si depuis les années 1960 et 1970 cette catégorie de population – fortement présente sur nos terrains d'études – a en grande partie quitté le camp contestataire pour rejoindre celui du pouvoir et de l'idéologie dominante (Bosc 2008). Ce qui est une marque de l'efficacité du modèle productif puisqu'il est capable de se prémunir de la contestation, en tous cas de la « *domestiquer* » (Neveu 2011)[2]. C'est aussi une marque de l'évolution de la forme de la critique sur le terrain. Comme nous observons un refus de politiser les oppositions (cf. partie 2.1. de ce chapitre), nous assistons à la formation d'une pseudo-critique qui ne remet pas fondamentalement le modèle en cause et se concentre sur de petites choses peu signifiantes au plan global. L'essentiel des critiques recueillies auprès des habitants se concentre sur des aspects esthétiques et techniques, et la critique des ambitions politiques ou idéologiques est quasiment absente. Chez les concepteurs, la critique se concentre sur des revendications corporatistes – la critique de l'ingénierie par les architectes et les urbanistes par exemple – ou individuelles lorsqu'elle se porte sur la remise en cause de

[1] Ce qui est par ailleurs une idée mise en avant par Laure Jaquet dans sa thèse (2014).

[2] Cette domestication semble être bien moins efficace dans le cas de l'aménagement de grandes infrastructures, comme en témoignent les luttes en cours, à proximité de nos terrains d'études, contre la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes (à 25 kilomètres de Nantes, avec l'objectif de remplacer l'actuel aéroport situé à Bouguenais) ou contre celle d'une ligne de train à grande vitesse entre Lyon et Turin. Ces contestations ont, au moment où nous écrivons, permis aux opposants à ces projets d'en bloquer l'avancement, notamment grâce à des stratégies d'occupation de l'espace et d'opposition frontale avec leurs promoteurs publics et privés.

la liberté du concepteur. Un point commun entre ces critiques est qu'elles ne remettent pas en cause le modèle idéologique, voire même en demandent l'amplification.
L'intégration des critiques des concepteurs et des habitants est d'autant plus aisément rendue possible qu'elle conduit à rendre superposables, à leurs yeux, les intérêts du marché de la ville, les leurs et l'intérêt général. Cette superposition, voire confusion, facilite leur enrôlement. La mobilisation du développement durable est particulièrement efficace car c'est bien l'intérêt général qui est mis en valeur à travers les idées de réduction des nuisances, de projection des externalités spatiales (« penser global, agir local ») et temporelles (« les besoins des générations futures ») ou simplement à travers les notions de viable, de vivable et surtout d'équitable. Il en va de même avec la rhétorique de l'horizon infini du projet, qui permet d'envisager la correction des failles et manquements tout en soulevant la possibilité de faire coïncider à terme intérêts particuliers et intérêt général. Pareils ressorts sont activés lorsque la participation et la mixité sociale sont prônées. Les contradictions entre discours et pratiques ne posent pas de problème ici. Au contraire, elles permettent de rassembler largement autour d'un objectif commun. Les intérêts et les besoins politiques des gestionnaires des métropoles nantaise et lyonnaise semblent rejoindre les intérêts et les besoins économiques des promoteurs et des concepteurs qu'ils emploient, puis devenir les aspirations collectives et individuelles du public ciblé. Ces aspirations sont alors logiquement satisfaites et collectivement élevées au rang d'intérêt général. Ceci conduit à imposer ce qui est fait comme indubitablement « bon » et « rationnel », alors même que la croyance en la supériorité de l'intérêt général sur les intérêts particuliers est nécessaire à la pratique de l'aménagement de l'espace (Martouzet 2002b). Chez les concepteurs, il y a mise en compatibilité d'intérêts *a priori* opposés avec cette croyance en l'intérêt général et la légitimation d'actions difficiles à assumer (sélection sociale, conception d'espaces standardisés). Chez les habitants, la contestation est délégitimée et, même lorsqu'elle est collective, elle se trouve réduite à l'idée de revendication individualiste (cf. chapitre 7, partie 2.1.). Nous pouvons prendre l'exemple des reproches adressés à la fois par les habitants enrôlés et les concepteurs à ceux qui « râlent » ou ne respectent pas les règles établies vis-à-vis de l'automobile, du tri ou de la participation. Ceux qui ne jouent pas le jeu ou en contestent les règles, ceux qui se posent en « mauvais élèves », ceux qui se retrouvent postulés dans cette position sans l'avoir voulu, quel que soit leur nombre, ne respectent pas la norme et sont alors considérés comme déviants. Ce qui se produit est bien d'ordre idéologique, ce mécanisme procédant d'un double raisonnement de validation et d'invalidation de la hiérarchie des valeurs ainsi que de la forme d'organisation du pouvoir qu'elle légitime (cf. chapitre 2, partie 1.2.4.). Ce raisonnement est ici traduit en double système de valorisation et d'exclusion.

L'efficacité du mode de production néolibéral réside en le fait que, en leur fournissant des éléments de justification en apparence contradictoires – développement durable, mixité sociale, participation, certains aspects du projet –, il empêche les acteurs de reconnaître, voire de se rendre compte, qu'ils transmettent par leurs actions et leurs discours les valeurs dominantes. En quelque sorte, il procède à une forme d'aliénation non reconnaissable puisque non explicite (Bourdieu 1996 ; Fischbach 2009 ; Martucelli 2001). Par les valeurs consensuelles diffusées et le confort, même relatif, que leur procure soit leur situation contractuelle et économique (concepteurs), soit les qualités de leur logement ou du projet en général (habitants), les acteurs se trouvent dans une situation qui, pour l'essentiel, s'impose à eux. Plus encore, leur enrôlement dans la production, ce tant au plan matériel que symbolique, leur apparaît sous les contours de la rationalité, ce qui, le cas échéant, permet de conforter la justification de leur investissement qui se présente à eux comme un choix libre et éclairé.

L'intégration des contradictions, que nous constatons pour le cas particulier de la production de la ville, peut être décrite comme la dimension urbanistique de ce qu'Herbert Marcuse qualifie de pensée unidimensionnelle : « *dans cette forme, les idées, les aspirations, les objectifs qui, par leur contenu, transcendent l'univers établi du discours et de l'action, sont soit rejetés, soit réduits à être des termes de cet univers. La rationalité du système et son extension quantitative donnent une définition nouvelle à ces idées, à ces aspirations, à ces objectifs* » (2012 : 37). De fait, les idées contestataires sont évacuées et sont soit non produites soit non audibles[1]. Les critiques émises, comme les contradictions pointées ou les mobilisations formées, ne portent en elles qu'un faible potentiel négatif ou conflictuel. Il est ici possible que les classes moyennes pour qui et par qui sont conçus les projets étudiés et, plus généralement, l'urbain contemporain sont – du fait de leur situation intermédiaire et de leurs aspirations à se rapprocher de la bourgeoisie – proches des orientations idéologiques des responsables politiques et économiques (Garnier 2010), donc de l'idéologie dominante. Ils ne sont dès lors pas les plus susceptibles d'introduire de la négativité. Nous retrouvons ici l'usuelle dichotomie entre les individus issus des classes populaires et ceux issus des classes moyennes vis-à-vis des antagonismes. Si les premiers ne s'engagent pas en négatif, c'est parce qu'ils « *ne peuvent pas imaginer, au sens strict, un univers de discours et d'action qualitativement différent, puisque la société a le pouvoir d'endiguer toute tentative de subversion et de conditionner l'imagination* » (Marcuse 2012 : 49), alors que l'absence de contradiction portée par les seconds découle du fait que « *la société répond à leur besoin de liberté en satisfaisant les besoins qui rendent leur servitude supportable, et même insoupçonnée, cela se fait grâce au processus de production* » (ibid.).

L'intégration des critiques comme l'enrôlement des acteurs, en partie grâce aux contradictions, correspond à une « *transformation de la structure antagonique elle-même qui résoudrait les contradictions en les rendant supportables* » (Marcuse 2012 : 48). De fait, les contradictions que nous avons pu dégager – liées aux propriétés rhétoriques et pragmatiques du développement durable, de la mixité sociale, de la participation et du projet urbain – portent, dès leur formulation, les limites de leur portée antagonique face au néolibéralisme puisqu'elles sont le fruit de l'incorporation de contradictions préalables dans le capitalisme (cf. chapitre 4, partie 1.2.1.) ; elles sont déjà « édulcorées ». La qualité première de leur formulation est précisément de maintenir l'illusion de la contradiction alors qu'elles ne remettent fondamentalement en cause ni l'organisation du pouvoir ni les fondements technologiques, économiques et éthiques du néolibéralisme (cf. chapitre 4, partie 1.2.2.). L'évacuation du conflit, comme l'intégration des critiques, et finalement l'intégration des contradictions, sont toutes facilitées parce que les contradictions se trouvent associées à des notions que l'on peut qualifier de positives et relativement floues aux yeux des acteurs. Comme le souligne notre enquête, il est difficile de se positionner contre le développement durable, la participation ou encore la mixité (ce que regrettent d'ailleurs certains enquêtés), encore plus contre le projet, notion imprégnée de positivité (Boltanski et Chiapello 1999 ; Boutinet 2005). Ce vocabulaire, qui transmet une pensée positive aujourd'hui largement en vogue dans le domaine de la production de l'urbain (Matthey 2014 ; Reigner *et al.* 2013), unifie tous les acteurs autour d'objectifs communs et, à l'opposé, d'évacuation des pensées et notions critiques et antagoniques (nous retrouvons ici à nouveau le double raisonnement de validation et d'invalidation de l'idéologie).

[1] Une alternative que nous ne saurions trancher. Ces expressions ne nous ont pas été confiées et il nous semble que ces deux aspects sont à l'œuvre. Il est fort probable que sur nos deux terrains d'études ces idées soient peu produites et il est aussi hautement probable que notre panel soit composé d'une proportion de personnes enrôlés très conséquente et que nous n'ayons donc été en mesure de les entendre.

> *La question que je me pose quand je vois des projets urbains passer, je citerai personne mais je me dis c'est pas possible, le mec, l'urbaniste, il est intelligent, ça va, il a pas cinq ans, c'est quelqu'un de cultivé, c'est quelqu'un qui a fait des études, c'est quelqu'un qui a été confronté à des politiques, qui a été confronté à des entreprises, qui sait ce que c'est que la société, qui, si il est un minimum sincère, ne peut pas tenir le discours qu'il tient de miroir aux alouettes. Donc des fois je me dis ça et je me dis « non, en fait c'est juste que c'est le moyen de faire les choses de raconter ça », après l'histoire, comment elle se fera, peut-être qu'il se démerdera pour qu'elle se fasse différemment, avec plus de profondeur, plus d'intelligence, tout ça. Tu sais pas en fait à quel point c'est un levier pour faire, pas pour faire pour avoir du boulot mais pour mettre en marche la machine et après en discuter avec les archis et que ça puisse prendre d'autres formes. (CN8)*

Dans les entretiens, il est assez courant que des concepteurs dénoncent dans un même élan la poudre aux yeux ou l'aspect marketing de tel ou tel mot d'ordre avant d'expliquer qu'ils y font aussi appel lorsque cela leur est bénéfique. C'est là l'une des caractéristiques de la pensée positive, soit sa capacité à contrecarrer toute velléité contradictoire par la possibilité d'en tirer individuellement profit, ce qui rend difficile toute montée en généralité et critique au plan social (Marcuse 2012). Nous constatons aussi un refus explicite de l'opposition, présent même – et peut-être surtout – chez les acteurs les plus ouvertement critiques.

> *En face de chez nous où il y a la prairie maintenant y avait une décharge, un tas d'immondices… Et puis en plus aucune culpabilité, aucune honte, avec un grand panneau « ici votre écoquartier » et derrière un tas d'immondices quoi… Mais c'est pas possible quand même ! C'est vraiment… on a fait appel à la presse. Et c'est dommage parce que c'était pas notre but d'être dans un combat comme ça et l'idée c'était vraiment d'arriver dans un combat plus positif, c'est-à-dire de se dire « voilà, comment on va développer ce quartier, comment on peut faire pour que ça se passe le mieux possible ? » enfin voilà… mais pas combattre contre la ville quoi… (HN15)*

Bien que la dimension conflictuelle des mobilisations habitantes soit limitée (cf. partie 2.1), HN15 la perçoit pourtant comme telle, le regrette et témoigne de sa volonté d'implication « positive » dans la production de l'urbain. Cet extrait montre comment il est possible, dans un même temps et sans que cela ne pose de problèmes logiques, d'adhérer aux valeurs dominantes, d'être critique vis-à-vis de leur mise en œuvre, de concentrer cette critique sur de « petits » aspects techniques, de se mobiliser pour que les choses évoluent, tout en refusant une conflictualité pourtant limitée. Cet extrait est représentatif d'une recherche d'association et de refus de l'opposition frontale, voire du dualisme. Une recherche que repèrent les concepteurs et qu'ils rejoignent largement, même s'ils regrettent parfois les modifications que cela induit dans leur activité et la remise en cause de leur pouvoir (cf. chapitre 7, partie 2.1.).

> *Les habitants ont une demande et une exigence de plus en plus forte sur l'association au projet. On est beaucoup moins dans la frontalité, les gens veulent être vraiment partie prenante, ce qui est beaucoup plus lourd, beaucoup plus complexe et en même temps sans doute plus riche. (CN3)*

Ces constats ne remettent pas en cause la composition du groupe social des concepteurs tel que nous l'avons défini au moment de l'établissement de notre problématique, ce malgré les différenciations par profession que nous avons constatées (cf. chapitre 6, parties 1.1.1. et 1.2.3.) et des attitudes pouvant sensiblement varier d'un acteur à l'autre. Il n'en va pas de même pour le groupe social des habitants qui, dans une certaine mesure, doit être remis en cause pour définir des groupes distincts. L'adhésion à des valeurs communes – ici la protection de l'environnement ou la distribution du pouvoir dans un cadre démocratique – et le partage des

représentations associées formulent des attendus comportementaux (cf. partie 1.1.2.). Cette adhésion devient alors un facteur de cohésion et d'affirmation du groupe et, conséquemment, d'exclusion des individus qui n'y souscrivent pas, ce de la même manière que les exigences en matière de développement durable et de mixité sont utilisées pour produire de la différenciation sociale. L'enrôlement ne concerne pas non plus tous les habitants. Il y a une recomposition du groupe, non sur une base d'appartenance sociale, mais sur le partage de représentations renouvelées conformes aux valeurs du néolibéralisme. Nous retrouvons ici le rôle de régulateur des rapports sociaux que jouent les représentations (cf. chapitre 2, partie 1.1.3.) : elles conduisent à l'unification et à la singularisation du groupe. S'il n'y a pas forcément de déplacement des frontières du groupe, ou qu'en tous cas ce déplacement est mineur puisque les individus exclus sur ces nouveaux motifs se retrouvent être largement les plus pauvres, c'est-à-dire les mêmes que ceux qui pouvaient être exclus sur la base de leur appartenance sociale (cf. partie 1.2.), il y a une évolution de la définition de ces frontières.
Pour caractériser les identités collectives, la linguistique s'intéresse – grâce à des outils de statistique textuelle – à l'emploi des pronoms personnels (Koller 2009). Nous avons effectué le calcul des indices de spécificité des pronoms personnels employés par les enquêtés (tableau 20). Ce calcul fournit des résultats contrastés qui alimentent notre analyse précédente, sans toutefois permettre de voir la composition de groupes d'habitants différents et plus petits que celui que nous avons établi *a priori* au début de l'étude.

formes	Concepteurs Lyon	Concepteurs Nantes	Habitants Lyon	Habitants Nantes	nombre d'occurrences
on	infini	infini	-70,6	-1,4	17843
nous	3,1	10,1	-35,3	6,1	2390
je	-164,5	-93,6	infini	infini	14090
j'	-139	-128,8	infini	infini	6974
ils	-25,5	-11,3	infini	0,5	5575

Tableau 20. Indices de spécificité des formes « on, nous, je, j', ils » dans le corpus total

Ces indices mettent en saillance une nette différence entre représentations (d'eux-mêmes) des concepteurs et des habitants, mais aussi pour ces derniers une disparité plus sensible entre Confluence et Bottière-Chénaie. Si l'emploi des pronoms « je » et « nous » peut apparaître complémentaire, l'un étant utilisé pour le singulier et l'autre pour le pluriel, leur usages demande une analyse plus complexe, notamment au su de l'emploi du « on », pronom indéfini souvent utilisé dans le langage commun comme synonyme de « nous » et « ils ».
Certes, l'utilisation du « on », pronom aux emplois multiples et variés et aux significations diverses, est généralement difficile à analyser. Cependant, le très grand nombre d'occurrences sur lequel est réalisé notre calcul et le fait que le terme soit fortement représentatif des discours des concepteurs nous incite à avancer que son usage fréquent signifie que les concepteurs se représentent leur action comme collective. La consultation du concordancier souligne ainsi que cette dimension collective est triple. Il caractérise à la fois le travail en équipe réduite, le « on » désignant alternativement le personnel de la structure (collectivité, aménageur, agence d'architecture ou de paysage), le groupe plus large des professionnels avec qui chaque acteur travaille sur le projet étudié ou d'autres, l'équipe de conception du projet (qu'il soit un projet urbain ou un projet d'architecture) et, souvent, le groupe social de la profession (les architectes pour le plus courant) ou des professionnels de la ville. À l'inverse, les concepteurs utilisent peu le pronom « je ». Ce sous-usage peut sembler en contradiction avec la représentation qu'ils

entretiennent d'eux-mêmes comme des créateurs signant des œuvres (cf. transition VI), mais il correspond à la fois à l'idée d'un travail collectif, à celle d'une forte inclusion dans le groupe social, ou, comme d'autres éléments le laissent penser, à une forme de déresponsabilisation dans le produit des actions engagées. Enfin, contrairement à aux indices calculés à partir des discours des habitants, nous constatons que les indices de spécificité des différents pronoms varient peu en fonction du terrain à propos duquel les concepteurs s'expriment. Ce qui renforce à la fois l'idée d'une uniformité des discours (cf. chapitre 6, partie 1.1.1.) et d'une représentation de soi comme membre d'un groupe social.
À l'inverse, les habitants ont, eux, beaucoup recours au « je » (et au « j' »), quel que soit le terrain. Cela provient sans doute à la fois du fait que notre méthode d'enquête fait largement appel à l'expression de traits personnels – le jugement, la perception de l'espace, le récit du parcours résidentiel – et du fait d'une assimilation à un groupe plus limitée que celle des concepteurs. Se signalent ici à la fois une représentation de soi comme individu unique ou isolé et un témoignage des opportunités de distinction offertes par ces espaces (cf. chapitre 6, partie 2.2.4.). Pour être interprétée correctement, cette surreprésentation doit être mise en rapport avec les indices de représentativité des pronoms « on », « nous » et « ils ». Les enquêtés lyonnais se distinguent par le faible recours au « on », alors que l'indice de représentativité de ce pronom est, pour les enquêtés nantais, très faiblement négatif (-1,4). Surtout, le pronom « nous » est fort peu employé (indice de -35,3), tandis qu'il est positivement représentatif à la fois pour les concepteurs des deux projets et pour les habitants de Bottière-Chénaie.
Ces différences importantes quant à l'emploi des pronoms « on » et « nous » nous semblent refléter la disparité à la fois en termes de composition sociale et d'appropriation des deux espaces. À Nantes, bon nombre d'enquêtés – accédants et primo-accédants mais aussi locataires – sont dans une démarche d'insertion dans la vie du quartier. Il s'agit de personnes souhaitant construire un espace familial et socialement reconnu dans lequel ils se sentent légitimes. Ils ont aussi, plus qu'à Lyon, l'occasion de « faire groupe », non seulement à travers les mobilisations habitantes (cf. partie 2.1.2.) mais aussi parce qu'ils se fréquentent autour de l'école ou des associations de parents d'élèves et de commerçants, un type de sociabilité qui n'existait pas à Confluence au moment de l'enquête. Le concordancier montre que « on » et « nous » référencent surtout le cercle familial (« on a cherché un appartement » (cf. chapitre 6, partie 2.2.1.)), et on peut interpréter l'utilisation de ces pronoms comme un témoignage du fait que les habitants se représentent et sont représentés comme membres acceptés, voire représentatifs, d'un groupe social : les habitants enrôlés de Bottière-Chénaie.
Si l'usage des pronoms personnels dans un discours ne permet pas à lui seul de structurer l'analyse sur celui-ci ou sur ceux qui l'ont produit, leur étude permet cependant d'affirmer ou d'infirmer des constatations faites par ailleurs. En l'occurrence, ils confirment l'idée selon laquelle les concepteurs se représentent davantage comme un groupe que les habitants.

Nous pouvons dire qu'il y a *a minima* une séparation entre les habitants enrôlés dans le processus productif et ceux qui ne le sont pas. Ces habitants reproduisent la pression – voire la répression – morale qu'ils subissent et l'appliquent à leur tour, du moins dans leurs discours. Ce processus se réalise sans conflictualité ouverte puisqu'il relève aux yeux des individus qui y participent de l'exercice d'une liberté administrée et d'une perpétuation logique des normes qu'ils ont intégrées. Ajoutons que les valeurs et les représentations qui leur sont afférentes se diffusent d'autant mieux qu'outre une satisfaction morale – celle de la justice des valeurs défendues –, elles s'accompagnent d'une satisfaction sociale – « en être », se distinguer en faisant partie de l'avant-garde d'une modernité renouvelée – et d'une satisfaction matérielle

– celle du confort du produit logement, de la qualité des espaces publics ou de la disponibilité des services. Nous voyons ici une illustration de ce qu'Herbert Marcuse nomme « *la fonction sociale du niveau de vie croissant dans les formes rationalisées et intériorisées de domination* ». (2012 : 8). Cette intériorisation et cette rationalisation sont d'autant plus aisées qu'elles font, en apparence du moins, appel aux valorisantes notions de liberté et de rationalité.
L'enrôlement agit en quelque sorte comme un instrument de contrôle qui s'applique aux concepteurs autant qu'aux habitants et qui tire sa force du fait qu'il s'appuie – dans l'essentiel des logiques que nous identifions – sur la liberté, la volonté ou le choix, sinon sur l'apparence de libre-arbitre, plutôt que sur la contrainte, l'obligation ou l'obéissance. L'ordre des choses est ainsi reproduit non par la bonne exécution d'ordres mais par leur intégration dans le système de représentations des acteurs. Le néolibéralisme, plus encore que les formes antérieures du capitalisme, s'appuie sur les besoins et des aspirations sociales (qu'il contribue à façonner) à la fois pour alimenter l'économie et pour favoriser l'enrôlement des individus et des groupes sociaux (Audier 2012 ; Foucault 2001). Cela s'exprime notamment dans la production de l'urbain par l'accent mis sur la qualité de vie, l'environnement, le « vivre ensemble » ou les expressions citoyennes, mais aussi par l'intégration de la nécessité de l'homme à se raconter, à mettre sa vie en récit (Ricoeur 1991), sous forme de *storytelling*. C'est aussi pour partie le cas du développement durable, de la participation ou de la mixité sociale. Parmi les marqueurs de cette liberté, figure la possibilité de critiquer ces notions comme, plus largement, le processus de production et ses produits. Loin de se présenter comme monolithique, la production contemporaine de l'urbain baigne dans un univers de notions consensuelles et souples (Lévy 2010 ; Matthey 2014) et elle est parfaitement compatible avec une pluralité d'attitudes et d'opinions, dont elle sort légitimée et renforcée. On peut même dire que la critique est nécessaire au mode productif néolibéral car elle accrédite en quelque sorte son caractère démocratique (Audier 2012). Le fait que les expressions de ses contempteurs aient droit de cité dans le cœur même du processus corrobore en apparence la place centrale de la valeur « liberté » (selon sa conception néolibérale, qui fait l'impasse sur les conditions réelles d'existence et les logiques d'aliénation). Ces expressions – réduites au rang de critiques formelles et vidées de potentialités conflictuelles –, plutôt que de remettre en cause le processus, le complètent et le renforcent.

Les discours qui portent les éléments que nous avons dans un premier temps identifiés comme contradictoires jouent en fait un rôle qui les éloigne du champ de la contradiction pratique pour les situer dans ceux de l'appui idéologique à la pratique et d'encadrement des « mauvais élèves ». Ces contradictions agissent moins sur la substance des projets – qu'elles contrarient seulement à la marge – que sur la mobilisation des acteurs enrôlés. Elles concourent à ce que l'on peut qualifier d'efficacité de la production néolibérale de l'urbain. Efficacité au plan rhétorique d'abord puisque l'intégration des contradictions se traduit – dans un temps où les frontières entre discours et pratique évoluent voire s'effacent – par l'incorporation dans les discours des acteurs d'un vocabulaire positiviste qui rend difficile l'expression de l'opposition. Efficacité au plan idéologique ensuite puisque l'intégration des contradictions, d'une part, prémunit le processus contre la contestation et, d'autre part, assure la transmission des valeurs et représentations qui leur sont conformes. Efficacité au plan productif enfin puisqu'en enrôlant une part importante des acteurs – de manière apparemment libre et volontaire –, et particulièrement ceux qui n'appartiennent pas aux catégories traditionnelles des producteurs de l'urbain, elles consolident le processus autant qu'elles lui lient ces acteurs. Ce qui nous incite à conclure que la fonction principale de ces contradictions est mobilisationelle.

Conclusion générale

L'ambition de la présente réflexion était de rendre intelligibles les raisons pouvant expliquer la quasi-absence de conflictualité dans la production contemporaine de l'urbain, ce malgré les nombreuses contradictions qui subsistent entre sa rhétorique et sa pragmatique et qui sont largement présentes dans les discours critiques de ses acteurs. Nous avons à cet effet interrogé le sens de ces contradictions en proposant d'en déterminer la fonction dans le processus productif. Pour apporter des éléments de compréhension et d'explication à ce questionnement, nous avons, des réflexions préliminaires jusqu'à la rédaction de cette conclusion, pris le mot « thèse » au premier degré et avons réalisé un mémoire qui expose et défend… une thèse.
Celle-ci est que les contradictions de la production contemporaine de l'urbain font système et solidifient le processus productif en lui « liant librement » ses acteurs grâce à différentes logiques d'enrôlement. Ces contradictions sont, avec les mots d'ordre, des composantes essentielles de ce qu'on pourrait qualifier, en nous inspirant de la formule de Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999)[1], de nouvel esprit de la production de l'urbain, autrement dit d'appui idéologique à la mise en œuvre de l'urbanisation néolibérale.

Cette thèse s'est construite par divers allers retours entre enseignements issus des discours captés et des situations observées sur le terrain, puis de leur interprétation grâce aux outils théoriques, conceptuels et méthodologiques dont nous nous sommes dotés. Les résultats de ce travail découlent du tissage complexe d'un positionnement critique, d'un parti pris épistémologique constructivo-structuraliste, de l'outil conceptuel que sont les représentations, d'une modélisation du projet urbain comme dispositif de médiation des représentations, d'une méthode de collecte de discours et, enfin, du couplage d'outils d'analyse de discours et de contenu. Pour conclure ce travail, nous souhaitons remettre cet ouvrage sur le métier afin de montrer comment ces éléments imbriqués s'éclairent mutuellement et nous amènent à valider, remettre en cause ou faire évoluer autant les hypothèses sur lesquelles s'appuie ce travail que ses fondements théoriques, conceptuels et méthodologiques.
Nous effectuons cette démarche en quatre temps. Dans le premier, nous revenons sur les apports théoriques, conceptuels et méthodologiques de cette thèse pour la compréhension et l'explication des rapports à l'espace. Nous insistons plus particulièrement sur les conditions – comprises ici comme l'assise épistémologique et les procédés empiriques – qui rendent possible la conduite d'un travail critique à partir de l'outil conceptuel que sont les représentations. Les deuxième et troisième temps de cette conclusion sont consacrés à la synthèse des principaux résultats de ce travail et la manière dont ils participent à rendre intelligibles les dynamiques à l'œuvre dans la production des espaces contemporains. Dans le deuxième, nous insistons sur l'existence d'un univers partagé de représentations de la ville contemporaine parmi les individus de classe moyenne qui conçoivent et habitent les projets étudiés puis sur la manière dont ils le traduisent en attendus comportementaux qui leurs permettent de se disculper de la sélection sociale qui s'opère au sein de nos terrains d'études. Le troisième temps s'arrête successivement sur l'évacuation de la conflictualité au sein même des instances institutionnelles ou spontanées d'expression de la parole habitante, puis sur les différentes logiques d'enrôlement des acteurs que mots d'ordre et contradictions alimentent et enfin sur la manière dont ces dernières sont intégrées et renforcent le mode productif. Nous proposons, dans le quatrième et dernier temps, d'effectuer un retour sur les actualisations théoriques que nos résultats conduisent à envisager et sur les questionnements qu'ils contribuent à alimenter. Nous pensons qu'ils ouvrent des perspectives à la fois vers des

[1] « *Le nouvel esprit du capitalisme* »

explorations empiriques et vers des développements théoriques conduisant à saisir avec un regard étendu et une acuité accrue le processus de production ainsi que ses conséquences.

Les conditions théoriques et méthodologiques d'une approche critique par les représentations

Sans avoir eu la prétention d'échafauder une nouvelle théorie des représentations de l'espace ou de révolutionner la recherche urbaine critique, nous avons entamé cette thèse avec l'objectif d'utiliser les premières comme un outil au service de la seconde. Cependant, comme la durée de ce travail a permis d'effectuer des allers-retours entre les différents niveaux plus ou moins théoriques ou empiriques convoqués, la thèse apporte selon nous son écot à une réflexion sur les conditions qui permettent de mobiliser certaines notions, concepts ou outils, et pose les bases d'une recherche urbaine critique s'appuyant sur les représentations. C'est pourquoi nous revenons sur les hypothèses qui ont servi d'assise à ce travail puisque la deuxième et la troisième étaient respectivement d'ordre conceptuel et méthodologique. À l'aune des résultats empiriques exposés dans les deux derniers chapitres et des réflexions développées dans les précédents, il est possible de conclure à leurs validations ou invalidations, partielles ou complètes. Surtout, elles conduisent à formuler un certain nombre de commentaires qui délimitent le champ de validité des apports de ce travail et les possibilités de les questionner au-delà de ce champ.

La validation des trois hypothèses qui ont guidé ce travail nécessite, en premier lieu, celle de la troisième. D'ordre méthodologique, elle est que les discours portés sur des projets urbains particuliers et emblématiques par leurs concepteurs et leurs habitants permettent d'accéder à leurs représentations. Cette hypothèse a été validée puisque les discours recueillis auprès des concepteurs et des habitants de Bottière-Chénaie comme de Confluence nous ont permis de dresser le portrait d'un univers partagé de représentations de l'urbain contemporain mais aussi de voir ce qui distingue les constructions du réel de ces deux groupes et à l'intérieur de chaque groupe. Par l'analyse des récurrences et des divergences de leurs propos, le corpus a permis de « remonter » la hiérarchie de la pensée sociale, de l'expression d'opinions plus ou moins argumentées aux attitudes favorables ou défavorables correspondantes puis aux représentations sur lesquelles celles-ci s'appuient et, enfin, dans certains cas, aux valeurs pour permettre une interprétation du fondement idéologique des représentations des acteurs.
Surtout, les discours collectés lors des entretiens semi-directifs et des visites libres se sont avérés suffisamment riches, variés et adaptés à nos objectifs pour pouvoir saisir, grâce à notre grille d'interprétation et aux outils d'analyse utilisés (cf. chapitre 5), les structurations et rôles des représentations mises en évidence. Le corpus de discours nous a donné à voir à la fois les pôles descriptifs et évaluatifs des représentations mobilisées par les acteurs et des cognitions centrales et périphériques permettant particulièrement de lire normes et attendus comportementaux, en nous inspirant du modèle bidimensionnel du noyau (cf. chapitre 2, partie 1.2.3.). De plus, les discours collectés ont permis de mettre en évidence les trois types de structure dépendant des représentations à savoir des prototypes (le « vrai » écoquartier), des stéréotypes (l'habitant du secteur social) et des scripts (le durable comme théorie pratique). Enfin, passé au crible des méthodes d'analyse de discours et de contenu retenues, le matériau a rendu visible les trois rôles des représentations. Nous avons pu voir comment les acteurs usaient de leurs représentations pour comprendre et décrire leur environnement de travail ou leur espace de vie (rôle informatif), comment celles-ci (re)définissent leurs groupes sociaux d'appartenance dans des logiques d'unification interne et de différenciation externe (rôle

régulateur : exclusion des « mauvais élèves » chez les habitants, limitation du groupe aux « hommes de l'art » chez les concepteurs) et enfin pour agir concrètement en fonction de ces deux premiers rôles (rôle opératoire : choix de conception ou résidentiel). Extraire ces éléments dans les discours récoltés a été rendu possible à la fois par le recours à des outils d'aide à l'interprétation adapté et s'appuyant en particulier sur la théorie des représentations mais surtout par le fait que ces discours les rendaient visibles, ce qui indique que la méthodologie de recueil mise en œuvre était adaptée à nos objectifs.
Nous avons montré en quoi Bottière-Chénaie et Confluence sont emblématiques de la production contemporaine de l'urbain (cf. chapitre 5, partie 4.), ce qui permet une montée en généralité depuis ces cas particuliers vers la production de l'urbain en général. Cette montée en généralité (même relative) est rendue possible à la fois par la diversité des profils des acteurs interrogés, l'ampleur du corpus de discours et le couplage des méthodes d'analyse de contenu et de discours qui permettent d'éviter à la fois les effets de loupe et les généralisations excessives. Ajoutons enfin que les discours recueillis ont pu montrer l'ampleur de l'expression critique dans les propos des acteurs, ce qui a permis de mettre en interrogation la nature de cette critique (cf. chapitre 7, partie 2.2.2.). Tous ces éléments nous conduisent à conclure que les discours portés par les concepteurs et les habitants sur des projets urbains, particuliers, emblématiques, de la ville contemporaine permettent d'accéder à leurs représentations.
Cela nous conduit aussi à valider les trois hypothèses méthodologiques formulées (cf. chapitre 5, partie 1.1.1.) : la compétence des acteurs à produire des discours sur les espaces qu'ils conçoivent ou qu'ils habitent, notre capacité à les comprendre et à les interpréter et enfin la bonne adaptation de la méthode de recueil mise en œuvre. Ainsi, la méthode employée, qui se place dans une perspective où l'entretien comme la visite sont considérés comme des évènements interactionnels et où la confrontation – à l'espace réalisé ou aux discours des autres acteurs – est un principe central a été efficace puisqu'elle nous a permis de recueillir un matériau riche. Il est cependant clair que le temps consacré à ces longues rencontres et à leur retranscription, tout comme la place qu'occupent les digressions parfois éloignées de nos objectifs (en raison de la liberté laissée aux acteurs dans la conduite des échanges), sont des aspects nécessaires à la production de discours adaptés aux objectifs d'un tel travail. Les résultats obtenus montrent que les discours portés sur les projets par leurs concepteurs et leurs habitants sont un matériau de recherche permettant de mettre en exergue le sens de l'espace sans réduire sa complexité (cf. chapitre 1, partie 2). Ceux-ci sont suffisamment conséquents, denses et peu influencés par l'enquêteur pour permettre d'en extraire des représentations en limitant les risques de surinterprétation et de confusion entre l'outil et l'objet.

La deuxième hypothèse de ce travail consistait à dire que la fonction des contradictions de la production contemporaine de l'urbain est compréhensible et explicable par l'étude du décalage entre les représentations de l'urbain contemporain, d'une part, et de sa production, de l'autre, construites et utilisées par les concepteurs et les habitants. Les analyses des sixième et septième chapitres amènent à invalider partiellement cette hypothèse[1]. Partiellement car, d'un côté, nous avons démontré en quoi ces représentations permettent de comprendre et d'expliquer la fonction jouée par les contradictions dans la production contemporaine de l'urbain. De l'autre, nous avons mis en évidence que le décalage entre les représentations des concepteurs et des habitants des projets étudiés est plus limité que nous ne le subodorions et que ce sont davantage les points communs qui permettent de répondre à la question que nous

[1] Ou à la valider partiellement puisque les deux propositions sont équivalentes.

posons. Si les opinions et les attitudes varient et que les représentations mises en évidence, puisqu'elles dépendent du point de vue d'où sont appréhendés les objets, connaissent aussi des variations, ces dernières sont fondamentalement faibles notamment parce qu'elles réfèrent aux mêmes valeurs. De plus, comme également mis en évidence (cf. chapitre 7, partie 2.2.1), les logiques d'enrôlement des acteurs identifiées sont largement communes aux deux groupes et mobilisent logiquement des représentations proches lorsqu'elles sont à l'œuvre.

Nous pouvons tirer deux enseignements de cette invalidation partielle. Le premier concerne la modélisation du projet urbain comme dispositif de représentations (cf. chapitre 3, partie 2.1.). Cette modélisation qui envisage les projets urbains particuliers comme des dispositifs de médiation des représentations de leurs acteurs nous semble avoir fait la preuve de sa pertinence. D'abord parce que les discours recueillis sont des expressions riches. Ils ne limitent pas à la simple description des caractéristiques des projets et permettent ainsi de révéler des représentations sur des objets plus larges tels que la ville contemporaine ou la production de l'urbain. Ce qui confirme qu'il est judicieux d'accorder à des projets urbains particuliers et emblématiques le statut de dispositifs concentrant l'expression de représentations disparates autour d'un même objet mais aussi de les confronter dans le temps de la thèse. Ensuite, parce que le choix de nous inspirer à la fois de la triplicité de l'espace d'Henri Lefebvre (2005) et de la sociologie de la complexité (Morin et Le Moigne 1999), en établissant des boucles de rétroaction entre les trois espaces identifiés (conçu, réalisé, reçu), apparaît d'autant plus justifié à l'aune de cette invalidation partielle. Il en est ainsi, d'une part – pour ce qui est de l'invalidation –, parce que la modélisation proposée intègre différentes clefs d'explication de la faiblesse du décalage, c'est-à-dire premièrement le fait que les acteurs partagent un ensemble de représentations qui dépasse largement la question des projets mais aussi celle de l'espace urbain pour se poser au niveau social, et deuxièmement parce que la modélisation est avant tout celle des influences réciproques entre espace conçu et espace reçu. D'autre part, et surtout – pour ce qui est de la validation –, parce que nos travaux permettent de confirmer la possibilité d'expliquer des phénomènes en faisant l'impasse sur leur étude directe pour les aborder uniquement au prisme des explications qu'en donnent leurs acteurs, ce que la modélisation traduit par le fait de considérer l'espace réalisé comme inaccessible.

Cette idée nous amène à souligner le second enseignement de la réflexion sur notre deuxième hypothèse. Nous revenons ainsi sur le positionnement de notre thèse qui postulait la possibilité d'appuyer un travail critique sur l'outil conceptuel que sont les représentations. Les explications sur les modalités d'extraction des représentations à partir du discours des acteurs ont permis de voir que ceci n'est possible qu'à condition de bien distinguer ces deux notions et de nous appuyer sur une méthode d'analyse reposant sur une théorie maîtrisée (cf. chapitre 2). Si elles occupent une large place dans les développements théoriques et empiriques de cette thèse, rappelons que ces représentations ne sont pas notre objet de recherche mais bien un outil pour dégager, documenter, interpréter et analyser la production de l'urbain.

Le concept de représentation appliqué à l'étude de l'espace urbain est, dans des travaux scientifiques récents, le plus souvent employé dans une perspective acritique. Ces travaux portent surtout sur les rapports individuels à l'urbain (lectures affectives ou artistiques, par exemple). À l'inverse, et à l'exception de ceux qui portent sur le décryptage du marketing, les travaux de recherche urbaine critiques se penchent rarement sur le sens qu'accordent les acteurs à leurs actions et aux processus auxquels ils participent. À ce type d'entrées sont en général préférées des grilles d'analyse et des matériaux en apparence plus « durs », avec la prédominance de lecture économiques, statistiques ou démographiques qui conduisent souvent à proposer des études macroscopiques sur les conséquences spatiales de politiques

publiques ou de stratégies d'acteurs économiques et, moins souvent, comme dans notre travail, à une analyse des processus. Ceci posé, et après avoir puisé dans ces différents types de travaux ce qu'ils avaient à nous apporter, nous affirmons qu'employer cet outil dans une perspective critique implique d'insister sur certains éléments de définition qui permettent de voir, au-delà des représentations, à la fois sur quels fondements idéologiques elles se fondent et surtout à quoi elles servent dans la production de faits sociaux. Cela passe d'abord par la conjonction d'une approche compréhensive – nécessaire dans le temps de l'enquête afin de collecter de riches matériaux – et d'une approche explicative permettant de rompre, au moment de l'analyse, l'empathie avec les acteurs interviewés pour objectiver notre interprétation de la manière dont ils s'appuient sur leurs représentations pour établir des stratégies ou se saisir d'opportunités pour la prise de position, la décision et l'action.
Ceci découle de l'adoption d'un positionnement constructivo-structuraliste qui met en avant l'influence des conditions réelles d'existence des individus dans la détermination de leurs actions mais aussi de leurs représentations. Cela provient aussi, et surtout, du fait de situer, surtout dans le domaine des études urbaines, le concept de représentations dans une véritable perspective sociale alors qu'il est trop souvent limité à l'interprétation d'expressions individuelles considérées comme d'autonomes « visions » d'un objet ou d'un autre. Les travaux de psychologie sociale fournissent une conceptualisation complexe qui permet de dépasser cet écueil. Ceci implique d'insister sur les trois rôles – informatif, régulateur des rapports sociaux et opératoire – qu'elles jouent dans la construction et la structuration du monde social. Ceci implique également de reconnaître que les représentations des individus et des groupes ne sont pas des constructions neutres mais qu'elles reflètent leurs projections, leurs fantasmes, leur motivations et leurs intérêts donc qu'elles sont un sens politique. Ceci implique, enfin, d'insister sur le fait que les représentations s'insèrent dans une pensée sociale hiérarchisée en niveaux plus ou moins individuels et sociaux et plus ou moins temporellement stables ou instables : dans le schéma sur lequel nous nous appuyons (cf. chapitre 2, partie 1.2.4.), elles sont le deuxième niveau, conditionnées par les valeurs hiérarchisées au sein des idéologies, et conditionnant elles-mêmes les attitudes plus ou moins favorables qui permettent, elles, l'expression d'opinions très variables.

À condition de les considérer dans toute leur complexité en affirmant qu'elles ne sont pas de simples visions du monde mais qu'elles participent à la construction sociale de celui-ci tant dans son agencement spatial que dans ses équilibres sociaux, il est selon nous possible de fonder un travail de recherche urbaine critique sur les représentations. Elles sont ainsi un bon vecteur de mise en évidence et de compréhension des motivations, des intérêts et des stratégies des groupes sociaux et des individus qui les composent. Surtout, elles offrent des clefs d'explication des phénomènes qui semblent de prime abord contradictoires ou paradoxaux.

De représentations partagées à la diffusion d'attendus comportementaux disculpant de la sélection sociale

Si nous avons entamé cette conclusion par une référence au travail de Luc Boltanski et Ève Chiapello, c'est parce que c'est à partir de leur ouvrage (1999) – mais aussi des travaux d'Herbert Marcuse (2012) et de Paul Ricoeur (1997) – que nous avons défini le développement durable comme le fruit des critiques écologistes et sociales des années 1960 et 1970 désormais parties intégrantes de l'idéologie dominante qu'est le néolibéralisme. Ceci nous a amené à proposer de lire le développement urbain durable comme la dimension spatiale d'une

idéologie plus vaste et actuellement dominante de la production de l'urbain (cf. chapitre 4, partie 1.2.). La référence à ces auteurs a d'autant plus de sens que ce qu'ils définissent comme « *l'esprit du capitalisme* » résonne fortement avec ce que nous avons constaté, tant en ce qui concerne l'intégration des contradictions qu'en termes de logiques d'enrôlement. Selon eux, avoir un esprit est une nécessité pour le capitalisme puisqu'il doit enrôler[1] « *les personnes qui sont nécessaires à la production et à la marche des affaires* » (Boltanski et Chiapello 1999 : 644). La marche des affaires considérée ici est celle du travail mais les constats dressés sont similaires à ceux que notre enquête a fait ressortir à propos de la production de l'urbain. Le premier point commun est que les logiques de l'enrôlement s'appuient tout d'abord sur la liberté des acteurs. Cet enrôlement est volontaire « *précisément parce que le capitalisme a partie liée avec la liberté, n'a pas une emprise totale sur les personnes, et suppose l'accomplissement de très nombreux travaux non réalisables sans l'implication positive des travailleurs, qu'il doit donner des raisons acceptables de s'engager. Ces raisons sont réunies dans l'esprit du capitalisme* » (ibid. : 645)[2]. Cet esprit a une forte dimension morale et il est évolutif. Il varie en fonctions des époques et la critique est même l'un de ses principaux moteurs puisqu'il intègre progressivement celles qui ont été formulées à l'égard du capitalisme pour s'adapter à la période et, *in fine*, renforcer le capitalisme qui a lui-même une tendance à se transformer perpétuellement. L'une des particularités de l'esprit du capitalisme, selon Luc Boltanski et Ève Chiapello, est qu'il « *ne peut être ramené à une idéologie au sens d'une illusion sans effet sur les évènements du monde*[3]*. (…) Il doit dans une certaine mesure donner ce qu'il promet. Il est en effet sans arrêt mis à l'épreuve par les personnes qui, prenant appui sur lui à la façon dont on évoque un idéal, dénoncent ce qui, dans la réalité, échappe à la règle. Cela suppose que les personnes ont de vraies capacités critiques, c'est-à-dire qu'elles ne sont jamais suffisamment aliénées pour ne plus avoir accès à l'établissement d'une distance critique* » (ibid. : 648).

Nous sommes parvenu à un constat identique à propos de la production de l'urbain. D'abord parce que, comme nous l'avons relevé dans les sixième et septième chapitres, la critique, présente dans les propos de la majorité des enquêtés, occupe une place significative dans les discours récoltés. Ensuite parce qu'une partie des logiques d'enrôlement mises en évidence découle des conclusions tirées par les acteurs lors de la mise à l'épreuve de la rhétorique de la production de la ville (par comparaison avec sa pragmatique). Enfin parce qu'à l'aune des nombreux travaux mobilisés dans les troisième et quatrième chapitres, de nos explorations de terrains et des résultats de notre enquête à Bottière Chénaie et à Confluence, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de dire que « rien ne change ». Les injonctions au développement durable, à la gestion par projet, à l'insertion des particularités locales ou à la participation ont des effets concrets, matériels et symboliques, sur l'urbain contemporain. Certes, ces effets sont parfois contradictoires, mais vis-à-vis des objectifs visés explicitement par les destinateurs de l'urbain, ils ne sont pas nuls et répondent en partie à leurs promesses théoriques.

Pour ne prendre que quelques exemples, nous avons pu établir que la gestion par projet modifie la manière de produire la ville en faisant primer les aspects qualitatifs sur les aspects

[1] Le terme utilisé dans leur ouvrage est « engager », nous considérons qu'il l'est dans un sens proche à notre définition d'« enrôler », en tous cas que son remplacement est sans conséquence sur le fond du propos.

[2] Ceci est discutable – comme le remarquent Luc Boltanski et Ève Chiapello eux-mêmes en écrivant « de très nombreux travaux » et non pas « tous les travaux » – puisqu'à l'échelle mondiale, une grande partie des travailleurs au service du capitalisme ne sont pas enrôlés volontairement. Cette remarque est cependant valable pour une large proportion de la classe moyenne intellectuelle dont sont aussi issus les habitants de nos terrains d'études.

[3] Au regard de la définition que nous en donnons il s'agit là d'une mauvaise utilisation du terme « idéologie ». Selon cette définition, une idéologie a en effet, précisément, vocation à avoir des effets sur le monde (cf. chapitre 2, partie 1.2.4.). Néanmoins, le constat dressé justifie à nos yeux de reproduire ici cet extrait.

quantitatifs et en intégrant davantage d'acteurs du secteur privé, que l'injonction participative a introduit des procédures qui n'existaient pas précédemment, que les concepteurs intègrent des avatars (certes parfois caricaturaux ou proches du pastiche) des particularités locales dans leurs projets, ou encore que le développement durable a imposé des standards techniques et des quotas de logements sociaux dans la pratique normale de l'urbanisme. Les mots d'ordre de la production de l'urbain engendrent bien des effets concrets sur les projets où ils sont mis en œuvre. Surtout, ils produisent des effets sur l'appréhension des espaces réalisés par leurs concepteurs et leurs habitants, c'est-à-dire qu'ils influencent leurs représentations. Ils ont un impact sur l'évaluation que ces mêmes acteurs font des espaces, sur les critiques qu'ils émettent à leur égard et sur la manière dont ils agissent en conséquence, diffusant des attendus comportementaux dans le but, entre autres choses, de se disculper d'aspects difficiles à assumer dans leurs réalisations ou leurs choix résidentiel et, particulièrement, de la sélection sociale qui y a lieu. Avant de revenir sur ces situations, nous nous intéressons dans les lignes suivantes à l'univers de représentations que ces mots d'ordre contribuent à façonner.

L'utilisation conjointe des méthodes d'analyse de discours et de contenu a permis à la fois de caractériser la diversité ou l'homogénéité des discours et d'en interpréter le sens afin de « basculer » vers les représentations. Le principal résultat est que celles des deux groupes sociaux étudiés diffèrent peu sur le fond et qu'il est possible de parler d'un univers partagé de représentations de l'urbain contemporain. Ce n'est cependant pas le seul enseignement et nous souhaitons tout d'abord synthétiser les éléments les plus symptomatiques amenés par l'enquête, respectivement ceux issus de l'analyse des rencontres avec les concepteurs puis de celles avec les habitants.

La statistique textuelle a permis de mettre en avant le fait que les discours des concepteurs sont globalement homogènes, ce qui révèle des représentations semblables. Malgré le fait qu'ils soulignent l'importance de l'intégration des particularités historiques, géographiques ou architecturales locales, les discours collectés se différencient très peu en fonction du terrain d'études dont il est question. Les statistiques montrent que la principale variable différenciante est leur profession, tandis que le contexte géographique joue peu (cf. chapitre 6, partie 1.1.1.). Ceci s'explique par l'homogénéité du groupe social et le partage d'une culture et d'un vocabulaire unifiants. La faible diversité des représentations des concepteurs correspond aussi logiquement avec la standardisation de la production (cf. chapitre 4, partie 2.1.1.). Cela confirme également que les considérer comme un groupe social *a priori* était pertinent.

Au plan de leur contenu, ces représentations sont fortement imprégnées par l'idéologie néolibérale dans ses différentes déclinaisons (durable et postmoderne, particulièrement) et sont construites en opposition à la référence négative qu'est le mouvement moderne. Par exemple, l'idée du projet urbain comme un processus évolutif incorporant le passé pour construire un futur souple et la priorité du processus sur le produit, conforme à la rhétorique du projet (cf. chapitre 3, partie 1.1.4.) est largement partagée (cf. chapitre 6, partie 1.1.2.). De même, les discours reflètent un refus de projeter les futurs habitants, considérés comme des clients libres de s'installer où ils le souhaitent et de s'approprier les espaces qu'ils leur sont « offerts ». Ce refus de projeter les futurs destinataires, qui les conduit à laisser la définition des propriétés des espaces aux commanditaires (promoteurs ou bailleurs notamment), s'accompagne de la défense unanime de la mixité sociale comme une qualité incontournable de l'urbain. Une mixité qu'il faudrait imposer aux futurs habitants dont la représentation stéréotypique est celle d'êtres individualistes se désintéressant de l'intérêt général.

Cette conception néolibérale de la liberté influence aussi les représentations que les concepteurs ont d'eux-mêmes lorsqu'ils se perçoivent comme des créateurs dont la liberté est contrainte par différents impératifs. Ceux-ci – pour l'essentiel économiques ou techniques – sont les normes et les démarches qui résultent surtout de la généralisation du développement urbain durable. Les concepteurs entretiennent un rapport équivoque avec cet aspect désormais incontournable. Il repose d'un côté sur l'adhésion aux valeurs prônées et aux solutions mises en œuvre (économies d'énergie, densité, espaces de biodiversité) et de l'autre sur une critique, parfois virulente, à la fois d'un discours considéré comme lassant et creux et de la normativité introduite par la mesure de la performance (cf. chapitre 6, partie 1.2.1.). La plupart des concepteurs déplorent l'importance de la logique technocratique dans la production de l'urbain, vécue comme une remise en cause de leur savoir-faire.
Derrière la critique des normes et des démarches se trouve celle de la place grandissante de l'ingénierie dans les projets au détriment des « acteurs classiques » de la conception de l'urbain que sont les urbanistes, les architectes et les paysagistes (cf. chapitre 6, partie 1.2.2.). Dans ce contexte, la critique du développement urbain durable est surtout celle de la forme de sa diffusion – massive, lassante et technocratique – plus que celle de son contenu, c'est-à-dire des valeurs auxquelles les concepteurs revendiquent parallèlement leur adhésion. Si la contrainte est un élément central de la représentation de la production de l'urbain, elle est approchée avec deux attitudes distinctes parfois présentes chez le même enquêté. La première est favorable aux contraintes, règles et normes, imposées par les pouvoirs publics, notamment en matière de développement durable, qui permettraient d'aller « dans le bon sens » en imposant des contraintes qualitatives aux promoteurs privés et réguleraient en quelque sorte les excès du marché en faveur de l'intérêt général. La seconde est défavorable aux règles car les concepteurs considèrent que la juxtaposition des contraintes techniques et économiques entraîne la limitation de leur liberté et de leur capacité d'action et conduit à un repli sur les aspects formels de projets à la forte composante « photographique » qui se caractérisent à la fois par une grande standardisation des procédés de construction et des espaces intérieurs et par une grande diversité formelle des façades des bâtiments (cf. chapitre 6, partie 1.2.3.).
Cet aspect de l'urbain contemporain est fortement critiqué lors des entretiens, souvent en valorisant « sa » réalisation vis-à-vis des autres, tout en revendiquant une certaine liberté créative qui se rapproche de la vision postmoderne de l'architecte comme artiste. Notre analyse met en effet en avant à la fois l'importance de la critique dans les expressions des concepteurs, leur adhésion aux valeurs du néolibéralisme dans ses différentes dimensions ainsi que la diversité de leurs attitudes vis-à-vis de ce qui est produit. Surtout, elle dresse le portrait des représentations partagées de l'urbain contemporain et de sa production, vue comme technocratique et sous contraintes normatives et économiques. Cette représentation leur permet de se disculper d'une éventuelle responsabilité dans la réalisation des nombreux aspects qu'ils critiquent ou dans l'existence des contradictions qu'ils identifient.

Les discours des habitants se sont révélés moins homogènes que ceux des concepteurs et davantage liés aux particularités des projets, ce en vertu d'une diversité sociale plus importante du groupe social défini *a priori*. Ils s'organisent toutefois autour de thématiques récurrentes et reflètent des représentations largement partagées faisant écho à celles des concepteurs (cf. chapitre 6, partie 1.1.1.). Outre l'aspect fonctionnel, leurs descriptions et évaluations portent largement sur l'esthétique des projets, ce qui est à la fois une conséquence de la forme de l'enquête (visites) et de l'importance de l'image dans leur production. Nous identifions à ce propos deux représentations similaires à celles des concepteurs : la diversité

architecturale comme marqueur de la contemporanéité des espaces, d'une part, celle de l'architecte comme un artiste travaillant dans une grande liberté formelle, d'autre part.
Les discours des habitants sont aussi émaillés de critiques qui portent sur le développement urbain durable envers lequel ils ont des attitudes variées (cf. chapitre 6, partie 2.1.2.). Comme pour les concepteurs, ce ne sont pas les valeurs, auxquelles l'adhésion est massive, qui sont discutées mais les modalités de leur mise en œuvre qui ne correspondent pas à leurs attentes en tant que clients. Le grief principal est celui d'une inadéquation entre la communication autour du développement durable et des solutions sociotechniques qui n'iraient pas assez loin ou ne seraient pas cohérentes avec cet affichage. À Bottière-Chénaie, les critiques soulignent ainsi l'incompréhension des raisons de l'emploi ou non de dispositifs énergétiques (chauffage électrique, énergies alternatives) ou environnementaux (espaces naturalisés, place de la végétation). À Confluence, les critiques identifient un décalage entre les ambitions de produire un écoquartier et le caractère huppé du projet. Les habitants se positionnent en évaluant les projets au prisme des caractéristiques qu'ils associent au développement urbain durable, c'est-à-dire celles du prototype de l'écoquartier essentiellement caractérisé par le recours à des technologies innovantes sur le plan de la performance énergétique et à une image « verte » liée à la végétation et à l'usage de matériaux naturels comme le bois et à une végétation importante (cf. chapitre 6, partie 1.2.3.). Si elles sont centrales dans leur description et évaluation des projets, les caractéristiques associées au développement urbain durable figurent rarement dans les justifications données aux choix résidentiels. Celles-ci se distinguent clairement entre les deux terrains d'études (cf. chapitre 6, partie 2.2.1.) À Confluence c'est l'attirance qui est valorisée, les enquêtés disent avoir choisi de « venir » habiter là parce qu'ils en ont eu envie[1]. À Bottière-Chénaie ce sont l'opportunité ou la correspondance à des critères de choix qui sont mises en avant, les enquêtés disent avoir « trouvé » un logement au sein du projet.
La représentation de soi varie aussi, alors que les enquêtés de Nantes se représentent comme des individus stratégiques effectuant des choix en fonction d'une évaluation rationnelle des possibilités, ceux de Lyon se représentent comme des individus libres pouvant céder à leurs envies même s'ils ne les estiment pas raisonnables. Dans les deux cas, la représentation de soi comme client sur le marché de la ville est très marquée. Ils se représentent aussi pour l'essentiel comme progressistes (c'est-à-dire qu'ils adhèrent à une sorte de « bien pensé » socialement valorisé) et en témoignent en se déclarant favorables à l'idée de mixité sociale.
Comme les concepteurs, les habitants adhèrent très majoritairement aux valeurs d'« égalité » et de « mélange » et défendent une mixité sociale qu'ils se représentent comme un assortiment de personnes d'origines sociale, ethnique et culturelle variées bénéfique à tous et particulièrement aux personnes issues des classes populaires qui seraient « tirées vers le haut » (cf. chapitre 6, partie 2.2.2.). Notons ici que cette attitude favorable pour la mixité est souvent argumentée en mobilisant la même référence négative que les concepteurs c'est-à-dire les grands ensembles, exemples de ce qu'il ne faudrait plus faire. Certains habitants critiquent toutefois une mixité qui relèverait essentiellement de la communication dans des projets très homogènes socialement. La critique des discours officiels sur les projets est d'ailleurs, comme dans les discours des concepteurs, très répandue. Ce qui ne signifie pas que les enquêtés qui la portent rejettent leur espace de vie mais plutôt que les rapports qu'ils entretiennent avec lui sont équivoques (cf. chapitre 6, partie 2.2.3.).
La plupart des critiques portent sur le décalage entre les valeurs affichées et les solutions mises en œuvre. Ce décalage correspond à la comparaison de la représentation de ce que le projet

[1] Ces commentaires ne sont pas valables pour les habitants qui travaillent mais ne logent pas au sein des projets.

est et de celle de ce qu'il devrait être s'il était cohérent avec le discours, ce qui introduit une dissonance cognitive que les habitants cherchent à régler. Ceci est particulièrement le cas pour l'affichage « durable ». Une des stratégies adoptées consiste à se servir des discours officiels pour pousser les destinateurs du projet à agir pour mettre en œuvre ce à quoi ces discours les engagent. C'est là une logique d'enrôlement de type « mise en conformité » (cf. chapitre 7, partie 2.2.1.). Les habitants qui se mobilisent de la sorte se reconnaissent en partie sous le vocable de « pionnier », qui est à la fois un marqueur de leur engagement dans la conquête idéologique qu'est le développement durable, et une manière de se valoriser socialement et à leurs propres yeux. Plus généralement, la plupart des habitants pensent se distinguer parce qu'ils habitent dans des projets médiatiques, vus comme innovants ou novateurs (cf. chapitre 6, partie 2.2.4.). Les habitants se représentent ainsi comme participant à l'innovation sociale, architecturale et technologique, ce dont témoignent la réaction des autres habitants de la ville, de leurs proches ou encore les nombreuses visites de professionnels de l'urbain qu'ils voient passer. Le fait que les projets se démarquent de l'architecture des espaces environnants, qu'ils affichent leur contemporanéité en répondant à tous les mots d'ordre de la production contemporaine de l'urbain, ou qu'ils soient largement médiatisés, rejaillit sur l'image de leurs habitants, qui y trouvent des motifs multiples de distinction.

Ces enseignements mènent au premier résultat important de la thèse : l'existence d'un univers de représentations partagé à la fois par les habitants et les concepteurs de Bottière-Chénaie et de Confluence. Si opinions et attitudes divergent par rapport à ces éléments, que ce soient entre les deux groupes sociaux ou au sein de ceux-ci, l'enquête a montré l'association de cinq caractéristiques qui permettent aux acteurs de définir l'espace urbain contemporain, de l'évaluer et de se positionner ou d'agir en conséquence. Pour ses habitants et ses concepteurs, l'urbain contemporain est technologique, vert, esthétiquement divers, socialement mixte et se présente avant tout comme un produit. Le tableau 21 synthétise ce résultat.

technologique	technologies de production d'énergie renouvelable et de réduction des consommations, innovation technologique
vert	place de la végétation et des matériaux vus comme « naturels »
esthétiquement divers	architectures extérieurement très variées, conservation d'éléments de patrimoine
socialement mixte	populations d'origine sociale diverse, forte adhésion à la valeur « mélange »
produit/marchandise	influence du marché sur le contenu des espaces réalisés

Tableau 21. Caractéristiques centrales de l'univers de représentation de l'urbain contemporain

L'aspect technologique fait référence à la traduction technique du volet environnemental du développement urbain durable, c'est-à-dire essentiellement les technologies d'économie et de production d'énergie. Il est justifié pour les deux groupes par la nécessité de limiter les consommations et de lutter contre le réchauffement climatique. Il se présente chez les concepteurs comme le fruit de la place croissante prise par l'évaluation et de l'ingénierie et pour les habitants comme le témoignage même de l'innovation en cours dans les projets.

L'aspect vert est lui aussi associé à la dimension environnementale du développement urbain durable et aux choix techniques qui en découlent. Il caractérise ce que l'on peut qualifier de modèle esthétique, en incluant à la fois le recours à une végétation à l'aspect naturel dans les zones humides ou « de biodiversité » créées et l'entrée d'éléments « naturels » tel le bois ou les murs végétalisés dans l'architecture. Les habitants le jugent très favorablement alors que les

concepteurs ont un avis plus mitigé, voyant souvent ces éléments comme les démonstrations d'une forme d'écologisation de façade (à laquelle ils participent néanmoins).
Le troisième aspect est précisément celui des façades, qui sont les symboles d'une diversité esthétique qui fait écho pour les concepteurs à l'idée de « ville du chaos » développée par Christian de Portzamparc et appliquée dans de nombreux projets ainsi qu'au centrage de l'activité d'architecte sur les façades alors que, pour les habitants, cette diversité est à la fois le marqueur esthétique de la contemporanéité et le témoignage de la liberté d'action dont bénéficient les architectes. Pour tous les acteurs, cette diversité s'associe avec la représentation de l'importance des particularités locales rendues explicites par le recours à des éléments patrimonialisés ou à de « clins d'œil architecturaux ».
Le quatrième aspect est le caractère socialement mixte auxquels disent adhérer la majorité des enquêtés. Il est associé par les deux groupes à une vision stéréotypée des habitants des logements sociaux que la mixité « tirerait vers le haut » et valorisé en opposition à la forme repoussoir que sont les grands ensembles qualifiés de « ghettos ».
Enfin, le cinquième aspect est celui d'un espace qui est avant tout un produit par rapport auquel les enquêtés se positionnent dans un cas comme concepteurs et dans l'autre comme clients. Pour les habitants ceci se caractérise par la focalisation sur l'échelle du logement et le développement d'une image d'eux-mêmes comme des clients libres et rationnels alors que pour les concepteurs cette représentation est induite par les contraintes économiques imposés par leur refus de projeter les futurs usagers de leurs projets qui se retrouvent regroupés sous la figure générique d'un client qui aurait à s'approprier l'espace.
Outre qu'il caractérise l'urbain contemporain depuis les positions des enquêtés, cet univers montre l'influence du néolibéralisme dans ses différentes dimensions (cf. chapitre 4) sur les acteurs interrogés puisqu'il se réfère à un petit nombre de valeurs qui font consensus, en l'occurrence la liberté, le mélange, le progrès (technique) et l'environnement (cf. chapitre 6).

Ces valeurs sont celles que nous avons retrouvées lorsqu'a été mise en évidence la manière dont les acteurs mobilisent leurs représentations et particulièrement celles du développement urbain durable pour prendre position. Nous avons montré que le durable a un fort aspect normatif, dans l'aspect technique de la production, d'une part, dans le rapport à soi et aux autres acteurs, de l'autre (cf. chapitre 7, partie 1.1.1.). Le durable apparaît aux acteurs à la fois comme une norme et comme une théorie pratique, autrement dit comme un ensemble de scripts permettant d'agir en conformité avec la norme sociale. Un certain nombre de « bons » comportements sont considérés comme conformes aux valeurs du développement durable, trier ses déchets et limiter son usage de l'automobile étant les deux plus flagrants. Les acteurs mobilisent la norme pour évaluer leurs propres actions ou celles des autres en fonction du fait qu'elles sont ou non conformes voire respectueuses des valeurs du développement urbain durable. Quand les concepteurs jugent les habitants des projets et quand ceux-ci jugent leurs voisins, ils procèdent à une forme de distinction entre « bons citoyens » et « mauvais élèves » (cf. chapitre 7, partie 1.1.2.). Cette évaluation amène les habitants à se valoriser comme « bons citoyens » et à rejeter ceux qui sont considérés comme de « mauvais élèves ».
Par un double mécanisme d'auto-référencement et de décontextualisation, aucune explication sociale ne vient jamais décrire les comportements des « mauvais élèves » dont la déviance vis-à-vis de la norme est toujours considérée comme volontaire. Ceci vient définir ou renforcer l'appartenance à un groupe social plus ou moins explicite par le partage de représentations et de pratiques communes. C'est un des aspects qui étend les mots d'ordre de la production contemporaine de l'urbain depuis la réalisation d'objets matériels vers les modalités de sa

réception. C'est encore un indice de l'efficacité idéologique de la production de l'urbain contemporain qui assure le passage des valeurs des destinateurs vers les destinataires.
Les deux projets sont sélectifs socialement, même si Confluence s'adresse à une clientèle plus aisée que Bottière-Chénaie. La mixité sociale y est présentée comme un principe de conception, que ce soit dans la communication institutionnelle ou dans les discours des concepteurs (cf. chapitre 7, partie 1.2.1.). Nous constatons que les habitants qui s'impliquent dans la diffusion des attendus comportementaux correspondent largement au public ciblé dans les stratégies de métropolisations des villes, soit des classes moyennes, employés ou cadres, relativement jeunes et adhérant aux valeurs du néolibéralisme dans ses diverses déclinaisons. Les habitants catégorisés comme « mauvais élèves » correspondent le plus souvent à une vision stéréotypée de locataire du secteur social. Il y a comme une superposition entre les motifs « classiques » de différenciation sociale et ceux que nous observons sur la base des valeurs du développement urbain durable et des attendus développées à partir de celles-ci.
Comme l'a montré Vincent Renauld (2012), l'entrée du durable dans le quotidien de la production de l'urbain par des dispositifs sociotechniques façonnent, dans la manière dont elles sont pensées et mises en œuvre, l'image d'un « homme durable », équivalent contemporain de l'homme moderne de Le Corbusier et qui se caractériserait avant tout par ses comportements adaptés à la nouvelle *doxa*. Nous pouvons ajouter que la maîtrise – tant pratique (bons comportements) que théorique et éthique (association à des valeurs) – s'impose comme un motif de distinction des habitants entre eux. Ceci montre le déplacement de la sélection sociale des critères socio-économiques associés aux individus vers des critères de respect ou de conformité aux valeurs renouvelées de l'idéologie dominante (cf. chapitre 7, partie 1.2.2.). Ce déplacement permet aux acteurs de se disculper d'un aspect qu'il leur est difficile d'assumer : la conception ou le choix résidentiel dans des projets socialement homogènes ou s'effectuent une certaine sélection sociale. Les valeurs du développement durable (y compris la mixité sociale elle-même) permettent ainsi aux acteurs de se justifier selon trois logiques distinctes que nous avons qualifiées de naïve, hiérarchisante et excluante.

disculpation naïve	la justification de la sélection sociale par la défense du durable n'est pas consciente
disculpation hiérarchisante	la protection de l'environnement est jugée prioritaire sur la mixité sociale
disculpation excluante	la sélection sociale est souhaitée, d'autres aspects sont mis en avant pour rendre cette position acceptable

Tableau 22. Les trois logiques de disculpation de la sélection sociale

La première est celle d'acteurs qui prônent les valeurs du développement durable sans être conscients de ce que leur adhésion est aussi porteuse de la justification d'une forme d'exclusion sociale. La deuxième est celles d'acteurs qui considèrent que les performances environnementales sont prioritaires sur la mixité sociale. La troisième est celle d'acteurs qui, favorables à la sélection sociale, mobilisent des arguments conformes à l'idéologie dominante pour rendre, ici dans le cadre d'un discours tenu à l'enquêteur, leur vision socialement acceptable. Dans les trois cas, les acteurs (se) justifient de participer à une contradiction qui leur apparaît ou non comme telle, ce qui leur permet de la résoudre. Ceci conduit à deux conclusions. La première est que la mixité sociale à laquelle l'adhésion semble unanime correspond plus à un impératif moral qu'à un nouveau type de peuplement. La seconde est qu'il y a une recomposition du groupe social, dont les frontières ne s'établissent plus sur une

base d'appartenance sociale mais plutôt sur celle du partage de représentations renouvelées conformes aux valeurs du néolibéralisme dans ses différentes dimensions, notamment celle du durable. Les concepteurs, comme les habitants, s'enrôlent ou sont enrôlés dans une logique de disculpation (cf. chapitre 7, partie 2.2.1.). Ils occupent une fonction d'encadrement des classes populaires en participant à la diffusion des visées normatives de la production de la ville et, plus généralement, de l'idéologie néolibérale. Cette diffusion s'effectue à travers les constructions matérielles, les dispositifs de communication ou de participation ou plus simplement leurs discours et comportements quotidiens.

Effacement de la conflictualité, enrôlement des acteurs et intégration des critiques et des contradictions

La diffusion des attendus comportementaux, qu'elle s'accompagne ou non d'une disculpation de la sélection sociale dans les projets, est à la fois l'une des formes de l'enrôlement des acteurs dans la production de l'urbain et une illustration de l'intégration des contradictions dans celle-ci. Ces deux aspects sont les résultats majeurs de notre travail car ils démontrent l'efficacité du processus productif et sa capacité à lui lier – en apparence volontairement et librement – ses acteurs, et particulièrement ses habitants, ce qui a pour effet de le renforcer. Avant de développer ces deux aspects, nous souhaitons revenir sur l'attention portée aux modalités qui auraient théoriquement dû permettre l'expression des critiques des habitants et, par là même, la mise en défaut des contradictions dans la sphère publique mais qui attestent plutôt de l'évacuation de la conflictualité : les dispositifs de participation et les mobilisations habitantes.

Nous nous sommes intéressé à la participation et aux mobilisations habitantes, parce que – bien que nous considérons que la conception de l'urbain demeure une pratique descendante réservée à un petit nombre d'individus dominants qui imposent leurs représentations de ce qui est bon ou souhaitable aux futurs usagers des espaces en cours de transformation (cf. chapitre 3, partie 1.2.3.) – ces deux formes d'investissement des destinataires dans la production de l'urbain sont les principales scènes qu'ils leur sont ouvertes pour porter leurs critiques et potentiellement souligner les contradictions face aux destinateurs. Nous avons appréhendé ces dispositifs de participation d'« élevage » et « sauvage » (Mermet 2007) en nous bornant aux représentations des acteurs. Nous les avons analysés au prisme leur politisation, politisation comprise comme la montée conjointe en conflictualité et en généralité (Adam *et al.* 2015). À Bottière-Chénaie comme à Confluence, les procédures institutionnelles se sont limitées à des formes très classiques de consultation et d'information mais elles ont été accompagnés d'une importante communication (cf. chapitre 5, partie 4.1.2.). Quant aux mobilisations spontanées, elles sont restées limitées mais apportent néanmoins un autre éclairage sur la manière dont les habitants « prennent part » à la conception de l'urbain.
Dans le cadre des procédures institutionnelles, les questions abordées sont restées cantonnées à de « petites » questions qui n'ont pas incité à la montée en généralité. De plus, elles ont eu lieu alors que les décisions les plus importantes étaient déjà prises. Ces deux « faiblesses » ont été remarquées et nous ont été rapportés autant par les habitants que par les concepteurs. Au plan de la conflictualité, les interventions qui ont été identifiées comme conflictuelles par les acteurs ont vu leur légitimité contestée à la fois par les concepteurs et les habitants. Leurs auteurs sont considérés comme des « râleurs » ne respectant pas les règles du jeu et défendant

leurs intérêts individuels contre l'intérêt général[1]. Cette considération rejoint celle sur les individus ne se conformant pas aux attendus comportementaux qui distingue les « bons citoyens » des « mauvais élèves ». Les habitants qui s'identifient eux-mêmes comme ayant porté une certaine conflictualité le regrettent d'ailleurs et témoignent de leur volonté de s'inscrire dans une logique « positive ». De fait, conflictualité et montée en généralité semblent très rares dans ces arènes.

Dans le cadre des mobilisations habitantes spontanées, le contenu des revendications est formulé par les habitants eux-mêmes et pourrait donc entraîner davantage de montée en généralité et en conflictualité, c'est-à-dire une plus grande politisation des enjeux. Sur cette question, les deux projets étudiés présentent des différences notables. À Nantes, la politisation des enjeux, illustrée essentiellement dans notre travail par la mobilisation pour obtenir un composteur collectif, semble plus grande. Ceci s'explique par une volonté conjointe des destinateurs et des habitants d'appropriation – du moins à moyen terme – et d'identification à leur espace de vie. Cela créé des situations de négociation qui incitent les habitants à monter en généralité pour faire valoir leurs revendications. En revanche, la montée en conflictualité demeure très faible : si les habitants, organisés en collectifs, se sont emparés d'outils de contestation variés – en menant des actions d'interpellation des élus et de certains concepteurs et en médiatisant un peu le conflit – cela s'est toujours produit dans un strict respect du cadre de la démocratie délibérative et de la légitimité de la logique traditionnelle de conception de l'espace urbain. À Lyon, les rares mobilisations habitantes portent essentiellement sur des revendications ponctuelles liées à des conflits d'usage. Elles peinent à monter en généralité, et la conflictualité s'installe entre groupes d'habitants et non entre habitants et aménageurs. Des visions contradictoires du projet, plus particulièrement de sa composition sociale, s'affrontent sans rencontrer de relais et de scènes publiques, faute, ici aussi, de montée en généralité.

Ces deux modalités d'implication des habitants alimentent un même constat (circonscrit au cadre des projets étudiés) : la production contemporaine de l'urbain, censée impliquer un nombre d'acteurs croissant, et parmi eux ses destinataires, est essentiellement attestataire. Notre analyse a montré qu'il n'est attribué à la participation « d'élevage » aucune fonction de redéfinition des espaces de vie par leurs habitants. Plusieurs éléments font obstacle à la politisation des enjeux : le contenu des débats cantonné à de petites choses, les grands principes d'aménagement décidés en amont, et la volonté de contenir le conflit via des débats et un public « policés ». Dans le cas de la participation « sauvage », les quelques contestations analysées semblent bien loin de celles qui visaient à changer la ville pour changer la société et elles ressemblent davantage à des formes de validation de l'ordre établi (Lévy 2006). Quant aux procédures participatives, il paraît difficile de ne pas y voir un moyen de « domestication » (Neveu 2011) qui s'accompagne, de plus, d'un déplacement progressif des savoirs habitants vers une forme d'expertise. Finalement, les situations étudiées témoignent de l'évacuation du débat contradictoire de la production urbaine.

[1] Ceci a pour effet de renforcer le stéréotype, partagé par les concepteurs, des habitants comme individualistes. Il y a un paradoxe entre la défense, par les concepteurs comme par les habitants, de la liberté individuelle de l'acteur (avec, d'un côté, la représentation de l'habitant comme un client libre de s'approprier l'espace et celle de l'architecte-artiste, de l'autre, cette dernière et celle de soi comme un client effectuant des choix rationnels ou de laissant libre cours à ses désirs) et le regret de voir cette liberté s'exercer lorsqu'elle se traduit par le fait de revendiquer publiquement la satisfaction de ses intérêts particuliers ou de s'associer avec d'autres pour défendre une vision différente de celles de destinateurs du projet. Ce paradoxe rejoint l'acception néolibérale de la liberté, qui s'écarte de la conception libérale « classique » pour se résumer à la seule liberté du marché, quitte à ce qu'il faille restreindre celles des individus (répression étatique des mouvements sociaux notamment) pour la garantir (Harvey 2014).

Les différents phénomènes mis en évidence par la thèse traduisent une implication des concepteurs et des habitants dans la bonne marche de la production de la ville dont ils participent à diffuser les valeurs et à légitimer les formes de mise en œuvre. Nous qualifions ce mécanisme d'enrôlement, c'est-à-dire d'affectation aux acteurs, avec leur assentiment, d'un rôle précis qui les rend actifs dans le processus de production de l'urbain. L'enrôlement implique les acteurs dans des actions matérielles ou discursives de consolidation du processus, ce qui lui donne du sens à leurs yeux et participe à l'émergence comme à la solidification de l'identité des groupes sociaux des acteurs enrôlés. Les phénomènes analysés ont conduit à en identifier sept. Le tableau 23 synthétise ce résultat en expliquant le mécanisme psychologique et social sur lequel chaque logique se fonde et l'intérêt que les acteurs trouvent à être enrôlés.

adhésion	**mécanisme :** approbation des solutions et des valeurs mises en œuvre ou prônées
	intérêt : faire valoir des positions idéologiques
opposition (enrôlement par défaut)	**mécanisme :** désapprobation des solutions et des valeurs mises en œuvre ou prônées
	intérêt : faire valoir des positions idéologiques
transaction	**mécanisme :** échange entre le bénéfice d'un processus et l'implication dans sa perpétuation ou sa consolidation
	intérêt : satisfaction matérielle ou économique
consentement	**mécanisme :** acceptation des pratiques et positions fixées par les règles et les normes
	intérêt : ne pas être déviant voire délinquant
mise en conformité	**mécanisme :** adhésion aux valeurs mais non-adhésion à ce qui est mis en œuvre et volonté de correction
	intérêt : mise en correspondance de ce qui est produit avec la représentation que l'on en a
disculpation	**mécanisme :** justification de son acceptation d'aspects réprouvés par l'adhésion à des valeurs ou l'importance des contraintes qui pèsent sur soi
	intérêt : ne pas être responsable d'aspects du processus reprouvés ou difficiles à assumer
distinction	**mécanisme :** bénéfice de l'image socialement flatteuse du processus et/ou de ses résultats
	intérêt : valorisation individuelle, amélioration de son image

Tableau 23. Les sept logiques de l'enrôlement des acteurs dans la production de l'urbain

Les logiques qui conduisent un même acteur à être enrôlé sont le plus souvent multiples et imbriquées. Nous avons analysé les logiques d'enrôlement à l'œuvre dans les huit principaux phénomènes mis en évidence dans les sixième et septième chapitres[1] en portant une attention particulière à la fonction des contradictions dans les logiques d'enrôlement. Nous avons montré qu'elles ne s'y opposent pas mais, au contraire, les renforcent (cf. tableau 19, chapitre 7, partie 2.2.1.). Revenons sur un exemple à titre d'illustration.

Lorsque les concepteurs se refusent à projeter les futurs habitants, la contradiction entre implication des habitants et urbanisme descendant renforce l'enrôlement par disculpation des concepteurs puisqu'ils utilisent la première partie comme mode argumentatif (laisser la place

[1] À l'exception de la logique par transaction présente chez tous les acteurs et qui découle de ce qu'on peut qualifier de rôles prescrits, c'est-à-dire des rôles intrinsèques au fait même d'être un enquêté de nos panels (parce que l'on loge ou se rend au travail sur le quartier, parce que l'on travaille sur le projet).

aux habitants pour s'approprier l'espace) pour finalement justifier la seconde puisqu'ils laissent aux promoteurs la responsabilité de la programmation des futurs usages. Il en va de même pour les quatre principales contradictions identifiées qui conduisent les acteurs à être enrôlés, soit parce qu'ils cherchent à les résoudre (mise en conformité, opposition, adhésion), soit parce que le fait d'être enrôlé leur permet de se placer dans ce qu'ils estiment être le « bon côté » de la contradiction (distinction), soit encore parce que l'enrôlement leur permet de s'en distancier (distinction, consentement). Les acteurs ne sont pas systématiquement enrôlés, même si la majorité l'est. Tous les concepteurs le sont, et pas uniquement par transaction, ce qui souligne leur rôle dans la diffusion du néolibéralisme dans ses différentes dimensions. De la même façon, la majorité des habitants l'est[1]. Le poids du statut et de la logique d'enrôlement par transaction semble important puisque c'est le cas de tous les propriétaires, de la grande majorité des locataires (du secteur libre comme du secteur social) alors que ce n'est le cas d'aucun des salariés des entreprises implantées à Confluence.

L'analyse a montré qu'il est important, pour que l'enrôlement des acteurs ait lieu, que ceux-ci rendent compatibles les représentations qu'ils se font de leurs intérêts et de ceux de leurs groupes sociaux d'appartenance avec les valeurs et les solutions mises en œuvre dans la production de l'urbain. Cette compatibilité les conduit à identifier les choix – économiques, sociotechniques et symboliques – des destinateurs de l'urbain comme les leurs. L'enrôlement dans la production se produit d'autant plus facilement qu'il s'appuie essentiellement sur des logiques vécues par les acteurs comme libres, c'est-à-dire sur une valeur, la liberté qui est « *enchâssée* » dans le capitalisme (Boltanski et Chiapello 1999) et plus particulièrement dans sa forme contemporaine, le néolibéralisme.

Finalement, nous avons observé un double enrôlement lié à la fois aux mots d'ordre de la production de l'urbain et aux contradictions qu'ils introduisent. D'une part, l'enrôlement des concepteurs à qui ces deux aspects permettent de mettre leurs actions en conformité avec leurs discours malgré le fait que les seconds témoignent de l'adhésion à des valeurs qui semblent entrer en contradiction avec les premières. D'autre part, l'enrôlement d'une partie des habitants qui jouent à la fois un rôle d'appui idéologique à la réception et d'encadrement des habitants issus des classes populaires. Ajoutons que l'enrôlement ou non des acteurs a une influence sur la composition des groupes sociaux. Alors que nous avions défini des groupes *a priori*, l'analyse conduite a affiné le trait. Si le groupe des concepteurs n'est pas modifié[2], celui des habitants semble se scinder entre des individus enrôlés et ceux qui ne le sont pas. Le premier groupe occupe une fonction d'encadrement en participant à diffuser les valeurs de l'idéologie dominante notamment sous forme d'attendus comportementaux. Ses membres se trouvent valorisés à la fois moralement parce qu'ils défendent une vision du monde qui leur semble bonne, et socialement puisqu'ils se distinguent par leur association à l'innovation environnementale et sociale. Il est essentiellement composé des individus correspondant le mieux à la population cible des projets. Le second groupe subit la pression morale appliquée par les habitants et les concepteurs enrôlés qui cherchent à l'encadrer.

Ce double enrôlement se produit alors que les concepteurs et les habitants émettent de nombreuses critiques sur le processus et le résultat de la production contemporaine de l'urbain, qui reflètent ses contradictions. Ces critiques ne se traduisent qu'exceptionnellement en des manifestations oppositionnelles ou conflictuelles et appellent à donc des commentaires.

[1] Nous considérons que trente-cinq le sont alors que neuf ne le sont pas.

[2] Même si les ingénieurs sont considérés comme un peu à part par les architectes, paysagistes et urbanistes.

Premièrement, l'étouffement des critiques avant leur transformation en contestation est lié au fait que les mots d'ordre de l'urbain contemporain – projet, développement durable, mixité, participation – sont tous porteurs d'une positivité qui les rend difficilement perméables à la critique. Dans les faits, les critiques ne portent que très rarement sur les fondements idéologiques de ces mots d'ordre. Elles dénoncent essentiellement les modalités de leur mise en œuvre parce qu'elles ne seraient pas assez abouties, trop normatives ou mal pensées. En ce sens, les critiques accompagnent les mots d'ordre qui finissent par se justifier eux-mêmes comme « valeurs ». De ce fait, la frontière est floue entre les valeurs et les solutions matérielles mises en œuvre (cf. chapitre 7, partie 2.2.2.), ce qui renforce l'idée qu'il n'est pas nécessaire de croire, ou d'adhérer, à ces valeurs pour les défendre ou les promouvoir.

Deuxièmement, le double fait que la production contemporaine de l'urbain est, à travers l'activité de projet, conjointement acte de construction d'objets matériels et de discours (cf. chapitre 3) et que la dimension discursive y prend aujourd'hui des proportions inédites (Gwiazdzinski 2015 ; Matthey 2014). Ceci nous amène à remettre en cause la partition sans doute trop rapide que nous posions en introduction entre rhétorique et pragmatique. La pragmatique du projet contient sa rhétorique, laquelle n'est pas sans produire d'effets sur les espaces produits, et ainsi de suite. Cette partition est aussi remise en cause par ce que les récepteurs font du projet et la manière dont certaines catégories se l'approprient en façonnant son image et en diffusant des attendus sociaux et comportementaux. Les contradictions étudiées se réduisent alors pour l'essentiel à des situations de type paradoxal, c'est-à-dire qu'elles sont du domaine du discours (Watzlawick *et al.* 2000). La matérialité de l'espace – qui est l'objet principal de la production de l'urbain – ne connaît pas le paradoxe, elle l'évacue, le règle ou le dissipe en optant pour une solution ou une autre. Dès lors la fonction de ces paradoxes est d'intégrer dans l'univers de représentations des acteurs impliqués par la possibilité d'une action *a priori* contraire aux valeurs qu'ils défendent. La principale fonction de ces contradictions est donc mobilisationelle. Ceci nous conduit à valider la première hypothèse de cette thèse qui est que les contradictions entre rhétorique et pragmatique occupent une fonction dans la production de l'urbain contemporain et que celle-ci est d'ordre relationnel. Précisons que cette relation est un lien et une mobilisation commune des concepteurs et des habitants pour consolider le mode de production de l'urbain.

Les phénomènes que nous avons mis en évidence sont une illustration de la victoire du capitalisme sur ses propres contradictions, qu'il intègre progressivement dans un continuel renouvellement (Boltanski et Chiapello 1999). Ces contradictions se renouvellent sans provoquer d'explosion de la société (selon le terme d'Herbert Marcuse). Les contradictions de la production de l'urbain à l'ère néolibérale ne sont pas les mêmes celle de l'ère fordiste. Elles ne pointent pas les mêmes faiblesses du système économique et productif. Elles ne produisent pas les mêmes conséquences négatives ou positives sur le monde social. Elles ne posent pas les mêmes questions aux professionnels de la ville et aux chercheurs. Et, tant au plan micro des projets que nous étudions qu'au plan macro de la société néolibérale, elles ne produisent pas – du moins pour l'instant – davantage d'explosions.

Nous avons montré comment le développement durable, qui était originalement une critique du capitalisme fordiste, s'est progressivement incorporé au néolibéralisme jusqu'à en devenir une des déclinaisons (cf. chapitre 4, partie 1.2.). Nous ajoutons que les contradictions et les critiques soulevées par cette intégration sont, elles aussi, progressivement intégrées. La contradiction, lorsqu'elle s'intègre au mode de production agit en quelque sorte comme une « *caricature grossière de la dialectique* » (Marcuse 2012 : 114). Dans le cas qui nous intéresse, les sphères antagoniques de l'environnement et du productivisme, de l'autogestion et de la

gouvernance ou encore de la sélection sociale et du mélange, se trouvent conciliées dans les discours alors que les formules paradoxales sont employées « avec naturel », ce qui conduit *in fine* à un brouillage et participe à l'effacement des antagonismes du mode productif. Un mode que l'on peut qualifier d'efficace tant au plan fonctionnel, car il permet la production concrète et symbolique d'objets et de faits sociaux, qu'au plan idéologique, car il participe à la bonne mise en œuvre des préceptes néolibéraux en évacuant chez ses traducteurs (les concepteurs) comme chez ses destinataires (les habitants) une part importante (bien que non évaluable dans le strict cadre de notre étude) des logiques oppositionnelles voire contestataires.

Réactualisations théoriques, propositions épistémologiques et pistes d'explorations empiriques

Comme tout travail ayant sa propre temporalité, cette thèse a connu une trajectoire, bien plus complexe que la linéarité due à sa formalisation comme document écrit ne le laisse paraître, une trajectoire que l'on pourrait définir comme une succession d'orientations – théoriques, méthodologiques et empiriques – aboutissant à fermer de nombreuses pistes pour n'en suivre finalement qu'une. Cette trajectoire a finalement permis une certaine caractérisation de la production contemporaine de l'urbain et elle suscite, elle aussi, de nouvelles questions. Il serait illusoire de nous livrer ici un inventaire exhaustif et c'est pourquoi nous proposons, en guise d'ouverture, d'évoquer les deux réflexions qui nous semblent les plus fécondes. La première souligne la nécessité d'une actualisation théorique de la pensée critique pour intégrer l'effacement de la conflictualité liée à l'individuation et à l'intégration des logiques oppositionnelles dans son mode de production. Nous formulons une proposition qui reste largement à construire : celle de réinvestir l'étude des représentations de l'espace à partir d'un positionnement critique ou inversement de réinjecter des éléments de pensée critique dans les recherches employant cet outil conceptuel ou des notions voisines. La seconde réflexion porte sur les poursuites empiriques de ce travail et l'intérêt de confronter nos résultats à d'autres terrains d'études. Ce qui implique à la fois d'étudier des espaces en projet aux caractéristiques différentes de celles de Confluence et Bottière-Chénaie mais surtout d'interroger des acteurs absents de cette thèse : d'une part les élus, leurs conseillers et les investisseurs qui président aux destinées des métropoles et d'autre part les habitants qui en sont *de facto* exclus et qui subissent au premier chef les conséquences du caractère ségrégatif de la métropolisation. Ces idées, détaillées dans les lignes qui suivent, sont des pistes de réflexion future ainsi que des propositions d'actualisations théoriques et d'explorations empiriques qui pourraient nourrir le débat scientifique à propos de l'urbain contemporain.

Ce travail de thèse a fait la démonstration que le recours à une méthode d'enquête fondée de prime abord sur une approche compréhensive et la mobilisation du sensible (dans le cadre des visites avec les habitants) permet de voir surgir les motivations et justifications que les acteurs donnent à leurs actions et la manière dont leurs représentations se confrontent dans une perspective contradictoire ou accompagnatrice de la production de l'urbain et de l'idéologie dominante. Nous souhaitons ici plaider pour la réinjection d'éléments critiques dans les recherches ayant pour objet, ou employant pour outil conceptuel, les représentations mais aussi des notions voisines comme celles d'imaginaire, de récit ou de perception ; et, à l'inverse, pour le réinvestissement de ces notions dans la recherche critique. Ces notions, et parfois les travaux scientifiques qui les construisent et les documentent, se trouvent instrumentalisés en dans la quête de capital symbolique des villes qui s'emparent de notions comme le récit, le désir, le sensible, les sens, les affects ou les représentations (Bailleul 2014). Cette

instrumentalisation qui s'inscrit plus généralement dans un mouvement où les enjeux qualitatifs deviennent centraux dans la production de la ville, et qui participe à une forme de spectacularisation marchande. Que ces aspects soient essentiellement destinés à séduire les classes moyennes intellectuelles et les investisseurs, et que les recherches soient dès lors financées dans la perspective, souvent peu explicite, de doter collectivités ou entreprises d'outils *ad hoc* pour la poursuite de cet objectif, est un angle mort de la plupart des travaux.

Nous pensons que ces recherches, auxquelles nous participons[1], occultent – en partie – une situation sociale beaucoup plus crûe, celle des deux faces du processus de métropolisation. La première face, dont nos terrains d'études sont deux illustrations de la variété, est celle d'une « disneylandisation » des espaces les plus valorisés (Berdet 2013) où tout est fait pour que les destinataires que les métropoles cherchent à attirer se sentent bien. Ces espaces se caractérisent par l'organisation de grands comme de petits évènements, la réalisation de projets urbains et d'architecture d'envergure, la production de récits et la mobilisation des modalités sensibles d'accès au monde. La seconde face est celle de la gentrification des quartiers populaires et de l'expulsion progressive (en même temps qu'une certaine forme d'abandon) de leurs habitants. Dans de nombreux cas, ceci s'appuie, entre autres choses, sur le recours à la culture, à l'esthétique et au sensible (Collet 2015). Le fait que ces deux faces se côtoient de près dans nos terrains d'études rend, à nos yeux, d'autant plus évident la nécessité de se saisir d'instruments complémentaires pour penser ces situations et leur absence relative de conflictualité.

À l'inverse, relue à l'aune de ces résultats, la théorie lefebvrienne de l'espace semble dépassée par un aspect qui a changé et que son auteur ne pouvait pas anticiper : l'évacuation de la dimension conflictuelle y compris entre membres de groupes sociaux différents et qui, selon la plupart des théories d'inspiration marxiste, devraient être antagonistes[2]. Nous assistons en effet à des alliances entre acteurs appartenant à des groupes théoriquement antagonistes et pratiquement dans des positions inégalitaires face à ce qui est présenté comme des enjeux dépassant les oppositions de classes sociales, dites disparues par l'idéologie néolibérale et, surtout, vécues par les individus comme telles. Le développement durable illustre très bien ce type d'alliance qui enrôle autour d'un enjeu présenté comme supérieur. Il prône une alliance globale pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux, faisant peu de cas des situations sociales et des conditions réelles d'existence des individus. Ce qui sort renforcé est surtout la cohésion interne de la société néolibérale, comme le montre l'adhésion massive aux valeurs du développement durable (cf. transition VI). Si nous considérons que ces oppositions sont encore actives (Bihr 2012), il faut constater qu'elles ont quitté l'univers de représentations des classes moyennes et populaires. Ce n'est pas là un paramètre anodin, particulièrement lorsqu'on s'intéresse aux représentations, et il nous semble qu'il y a à travailler à l'adaptation, voire la réinvention, de théories encore largement valides comme la triplicité de l'espace.

C'est pourquoi nous défendons l'idée de mobiliser les représentations dans une perspective d'analyse critique des situations. Les objectifs peuvent être à la fois de saisir les ressorts de cette instrumentalisation et, à l'inverse, de mobiliser ces notions dans une perspective émancipatrice. La manière dont nous avons développé un travail critique sur l'urbain et sa production en mobilisant les représentations comme outils conceptuel d'accès au monde et la

[1] Après un master réalisé au sein de l'UMR CNRS 1563 Ambiances, nous avons participé ces dernières années au sein de l'UMR CNRS 7324 CITERES à des recherches sur le rapport affectif à l'urbain et plus particulièrement au programme *Urbaffect*, financé par la Région Centre Val-de-Loire, avec comme partenaires les différents CAUE et Agences d'urbanisme de la région, qui proposait d'effectuer une « évaluation affective des lieux de vie urbains ».

[2] Une question qui a abouti à notre problématique était : pourquoi des contradictions identifiées par des individus qui devraient se trouver en position antagonistes ne donnent pas lieu à une forme ou une autre de conflictualité ?

perception (lors des visites) comme outil méthodologique est une première contribution. Comme nous l'avons énoncé au début de cette conclusion, cela implique : d'une part de quitter la stricte posture compréhensive pour se distancier des acteurs au moment de l'analyse afin d'expliquer ce qui les conduit à agir d'une manière ou d'une autre et de ce que ces conduites ont comme significations dans le groupe social et en matière d'interactions avec les autres groupes sociaux ; d'autre part de resituer les représentations dans une véritable perspective sociale. C'est là un moyen d'entrer dans la critique sociale en introduisant des grilles de lecture et d'explication qui permettent de voir que les antagonismes et les conflits existent bien même s'ils ne sont pas pensés comme tels par leurs acteurs.
L'intérêt immédiat de l'entrée par les représentations est de comprendre les faits sociaux à partir de la manière dont les individus (se) les expliquent et (se) justifient leurs actions. Dans une perspective critique, il se double de l'intérêt de voir comment ces mêmes individus se servent de leurs représentations pour se disculper de faits difficiles à assumer ou pour se valoriser socialement. Il ne s'agit pas de dire, comme le feraient le constructivisme radical et la *doxa* néolibérale, que parce que les acteurs ne se les représentent plus de la sorte, il n'y a plus de déterminismes, de dominations et d'oppositions de classes ou que la seule forme de relation antagoniste se règlerait par des formes de partenariat entre acteurs. Il s'agit plutôt de cerner comment l'idéologie dominante influence les manières de voir le monde des acteurs et de comprendre ce qu'ils « font avec » les antagonismes, les oppositions ou les contradictions. C'est à cette seule condition qu'il est possible, selon nous, de penser leur intégration dans le processus de production de l'urbain. Il nous semble que la critique gagne alors en subtilité puisqu'elle permet de rendre intelligible des phénomènes qui, de prime abord, apparaissent soit comme contradictoires, soit comme trop évidents[1].

Il est possible de caractériser les travaux de recherche ayant recours, comme notre thèse, à une méthodologie d'enquête s'appuyant sur l'individualisme méthodologique, c'est-à-dire sur la collecte de discours individuels dans le but d'en extraire des connaissances sur le social en se penchant sur les caractéristiques des terrains d'études et la composition des panels d'enquêtés. Comme d'autres paramètres épistémologiques, théoriques et méthodologiques, ces choix contribuent à borner le champ de validité des résultats proposés. Dans le cas de ce travail, la définition de deux groupes sociaux préalablement à l'enquête, ainsi que celle d'un type de terrain qui, tout en étant emblématique, possède des spécificités et n'est pas représentatif de la totalité de la production contemporaine de l'urbain, introduit un triple bornage. À l'aune de nos résultats et des questionnements qu'ils nourrissent, ce triple bornage suggère logiquement un triple prolongement vers de nouvelles enquêtes et analyses afin d'affiner, de généraliser ou au contraire de circonscrire leur portée.
Le premier bornage est celui du groupe social des concepteurs. Nous n'avons interrogé qu'une partie des destinateurs de l'urbain contemporain et avons exclu de notre champ d'analyse les représentations des élus, de leurs conseillers – qu'ils soient des fonctionnaires des collectivités territoriales, des spécialistes des organismes publics de prospective (DATAR, agences d'urbanisme), des chercheurs ou encore des experts travaillant pour des agences de consulting privés ou publiques (agences de développement[2]) – et, alors que leur place est croissante dans

[1] Soit un retour à une définition élémentaire de la critique : « *critiquer signifie en premier lieu distinguer, faire voir des différences dans ce qui se présente, pris par sa valeur faciale, comme amalgamé, obscur ou non maîtrisable* » (Boltanski et Chiapello 1999 : 712).
[2] Par exemple l'ADERLY (agence pour le développement économique de la région lyonnaise) ou Nantes Métropole Développement.

la définition du dessein des villes, des investisseurs, c'est-à-dire surtout des promoteurs immobiliers et des entreprises. Autrement dit, nous ne nous sommes intéressé qu'aux acteurs chargés de l'opérationnalisation de la production de l'urbain et avons fait l'impasse sur ceux qui, en définissant leurs propres stratégies, façonnent en quelque sorte celles des villes. Bien que ce choix qui ait permis d'aboutir à des résultats solides, il nous semble que ceux-ci nous engagent justement à questionner les autres responsables, gestionnaires et promoteurs, des stratégies métropolitaines. D'abord pour étoffer notre propre connaissance de ces stratégies et comprendre comment ces acteurs se représentent l'urbain existant mais aussi l'urbain à venir. Ensuite pour comprendre comment ils se positionnent vis-à-vis des contradictions de la production contemporaine. Enfin pour expliquer si, et dans ce cas à quel point, les résultats auxquels nous arrivons – sur l'enrôlement des acteurs et l'intégration des contradictions et des critiques – sont espérés, voire anticipés, par ces destinateurs.

Le deuxième bornage est celui du groupe social des habitants. Notre choix a été de le définir préalablement en le limitant aux usagers quotidiens d'un espace caractérisé arbitrairement comme le périmètre des ZAC de Bottière-Chénaie et de Confluence. L'analyse a montré que ce groupe social préétabli n'en forme concrètement pas un puisqu'il existe des divisions qui se fondent sur l'adhésion ou non aux valeurs du développement durable, la conformité ou non aux attendus comportementaux et, finalement, sur l'enrôlement ou non dans la production. Ces divisions se superposent à d'autres, préétablies, liées aux origines sociales des individus dont elles renouvellent en partie la légitimité. De fait, ceux non enrôlés ou « mauvais élèves » sont minoritaires dans le panel d'habitants interrogés. Ceci provient, sans qu'il ne soit possible d'évaluer la contribution de ces deux facteurs, à la fois d'un biais de sélection du panel et de la composition sociale des populations des projets étudiés. Les acteurs interrogés, habitants comme concepteurs, font partie, d'une façon ou d'une autre, des « gagnants » de la situation. Ils sont, pour l'essentiel, ceux qui profitent des résultats de la production contemporaine de l'urbain. Alors que le processus de métropolisation est foncièrement ségrégatif et que se généralise un urbanisme d'exclusion (Sassen 2014), il nous semble qu'il est capital de focaliser aussi l'attention sur les « perdants », c'est-à-dire sur ceux qui en subissent les conséquences. Il est assez probable que leur appréhension soit différente de celles des habitants de Bottière-Chénaie et Confluence et que notre réflexion sur les logiques de l'enrôlement connaisse quelques modulations. Nous n'avons pas interrogé les habitants des quartiers limitrophes ou ceux qui les quittent, particulièrement à Lyon, sous l'effet de l'augmentation de l'attractivité de ces espaces et de l'enchérissement des loyers. Ceci pourrait constituer la première étape d'un élargissement de la perspective sociale de ce travail de thèse et d'un suivi sur le long terme de ces projets encore inachevés et de leur influence sur les espaces alentours.

Le troisième bornage est justement celui des terrains, davantage par les caractéristiques de leur programmation et de la communication qui les entoure, qu'au plan géographique. Bottière-Chénaie et Confluence ont été choisis parce qu'ils partageaient des points communs – être des écoquartiers[1] avec une forte composante résidentielle, jouer un rôle important dans les stratégies de métropolisation, viser une population de classe moyenne – qui en faisaient des exemples emblématiques de la production contemporaine de l'urbain dont ils reprennent tous les mots d'ordre. Les résultats que nous avons obtenus sont donc conditionnés à la fois par la sociologie de leur population, par les thématiques qui y sont abordées et par leur statut, connu des acteurs interrogés, de projets « exemplaires ». Il nous semble que, parce que ces deux projets ont des fonctions de démonstrateurs du savoir-faire de collectivités en cours de

[1] Plus généralement, que le développement durable soit un axe de développement fort des projets.

métropolisation, que les résultats obtenus gagneraient à être questionnés en appliquant une méthode similaire sur des terrains variés. L'un des objectifs serait de documenter des terrains plus « banals », c'est-à-dire de plus faible ampleur, moins médiatisés ou situés dans des villes plus petites. Un autre serait de questionner des projets de nature différente et impliquant des destinateurs et des destinataires différents : projets de rénovation, lotissements pavillonnaires, centres commerciaux, infrastructures de transport en commun. De plus, une particularité des objets étudiés dans cette thèse – c'est-à-dire la production de l'urbain, l'idéologie néolibérale et les projets urbains particuliers, mais aussi de l'outil conceptuel que sont les représentations – est d'être dynamiques : ils évoluent, et leurs acteurs avec eux, pendant que nous les étudions. Dès lors, les résultats auxquels nous aboutissons appellent une actualisation permanente.
Depuis que nous avons mené nos enquêtes[1], nous avons vu les mots d'ordre évoluer progressivement, suivant l'objectif tacite de rester à la pointe de l'innovation sociale. Si les stratégies d'attractivité ont sur le fond peu varié, nous avons constaté à Nantes comme à Lyon, la montée en puissance de thématiques jusqu'ici relativement discrètes dans les discours et les réalisations. Par exemple, sous l'impulsion du nouvel avatar du développement urbain durable que sont les *smart cities*[2], les questions de connectivité et de domotique ont continué de prendre plus de place, de même que les problématiques, pour partie issues de critiques adressées au capitalisme, que sont le développement de l'usage de la bicyclette (en dehors des vélos en libre-service), de l'agriculture urbaine ou de l'habitat collaboratif. Ce renouvellement progressif des mots d'ordre s'accompagne d'un renouvellement des questionnements et il appelle un travail de veille et de suivi pour comprendre et expliquer les dynamiques de la production de l'urbain dans la continuité des réflexions et outils développés dans cette thèse.

À l'issue de cette réflexion, nous pouvons affirmer, avec toutes les réserves soulignés ci-dessus, que les contradictions de la production contemporaine de l'urbain ne s'inscrivent pas dans une perspective oppositionnelle mais plutôt mobilisationelle. Elles lui lient ses acteurs, soit parce qu'elles justifient leurs actions pour régler ce qu'ils identifient comme des problèmes, soit au contraire parce qu'elles justifient leur acceptation d'aspects qu'ils critiquent et contestent car ils sont *a priori* contraires à leurs valeurs en les disculpant de leur inaction ou en leur permettant de s'en distancier. Ce résultat, étayé par l'analyse de deux projets urbains emblématiques, appelle une montée en généralité. Il pourra être affiné, augmenté et gagnera en subtilité en étant pris comme hypothèse de travail pour aborder d'autres types de projets, sur des espaces différents, à des échelles plus réduites ou plus vastes, portant sur des thématiques distinctes et impliquant d'autres catégories d'acteurs. La proposition à la fois théorique et méthodologique que nous avons façonnée – celle d'une appréhension du sens de l'espace en cours de transformation à travers les représentations saisies par les discours des acteurs – et ici éprouvée devrait s'avérer être un instrument utile.

[1] Le dernier entretien a eu lieu en mars 2013, la plupart se sont déroulés en 2012.
[2] Lyon et Nantes se sont déjà positionnées sur cette thématique. Les deux villes ont répondu à l'appel d'offres *Smart Cities* de la Commission Européenne, chapeauté en France par le programme Horizon 2020. Ce programme vise à analyser le « *potentiel de déploiement à large échelle de solutions intégrées pour des villes et communautés intelligentes* » (http://www.horizon2020.gouv.fr/cid81102/appel-d-offres-smart-cities.html). Dans la continuité de la dynamique décrite dans ces pages, Confluence est le projet phare de la métropole lyonnaise et son programme Lyon Smart Community est l'objet de nombreux partenariats nationaux et internationaux avec des institutions et des entreprises (Toshiba, GDF, Transdev, Bouygues Immobilier, les villes de Munich et de Vienne, ou encore le NEDO (équivalent japonais de l'ADEME), cf. http://www.smartgrids-cre.fr/index.php?p=smartcities-lyon-smart-community).

Bibliographie

Abric, Jean-Claude. 2003 (1989). « L'étude expérimentale des représentations sociales », in Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, 7ème éd, Paris : Presses Universitaires de France, p. 205‑213.

Abric, Jean-Claude. 1994a. « Les représentations sociales : aspects théoriques », in Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 11-36.

Abric, Jean-Claude. 1994b. « Méthodologie de recueil des représentations sociales », in Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 59-82.

Abric, Jean-Claude. 1987. *Coopération, compétition et représentations sociales*, Cousset : Del Val.

Adam, Matthieu. 2015. « L'éternel retard. Réflexion sur le moment d'observation des objets dynamiques : l'exemple des projets urbains et des représentations de la ville », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, vol. 10, n° 2, p. 273-303.

Adam, Matthieu. 2014. « Visiter ou faire visiter ? La marche comme révélateur du rapport des habitants à leur quartier », *Recherche Transports Sécurité*, vol. 30, n° 117-118, p. 173-189.

Adam, Matthieu. 2013a. « De grand ensemble à quartier durable : discours et perceptions autour de l'évolution de la densité du quartier de La Duchère », in Servain-Courant, Demazière et Verdelli (dir.), *Formes urbaines et développement durable*, Paris : Editions du CTHS, p. 159-172.

Adam, Matthieu. 2013b. « Étude croisée des représentations des concepteurs et usagers de deux éco-quartiers : échafaudage théorique et méthodologique », *Urbia*, hors série n°1, p. 23-36.

Adam, Matthieu. 2013c. « Quelque chose manque... les tribulations de la ville durable », *Cycle de conférences "L'air du temps : les controverses de la ville durable"*. Nantes : École d'Architecture de Nantes.

Adam, Matthieu. 2010. *Densité : étude transversale de l'évolution de la forme urbaine d'un quartier de grands ensembles, entre arguments environnementaux et perceptions habitantes*, Mémoire de master, École d'Architecture de Nantes, École Centrale de Nantes.

Adam, Matthieu et Laffont, Georges-Henry. 2014. « Une approche dialectique de la ville en train de se faire : confrontation des représentations des concepteurs et des habitants de l'écoquartier de Bottière-Chénaie », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, vol. 10, n° 1, p. 193-236.

Adam, Matthieu, Laffont, Georges-Henry et Seguin, Laura. 2015. « Participation et mobilisations habitantes dans l'urbanisme durable : héritage des mouvements sociaux urbains ou évacuation du politique ? », *Développement durable et territoires*, vol. 6, n° 2. URL : https://developpementdurable.revues.org/10989, consulté le 13 décembre 2015.

Adam, Matthieu et Martouzet, Denis. 2015. « Le projet en urbanisme, entre rhétorique et pragmatique », Rennes : La fabrique de la ville. 17èmes rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU.

Adam, Matthieu, Morleghem, Daniel et Feildel, Benoît. 2015. « Sur le thème des temporalités : avant-propos », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, vol. 10, n° 2, p. 13-22.

ADEME. 2006. *Réussir un projet d'urbanisme durable - Méthode en 100 fiches pour une approche environnementale de l'urbanisme*, Paris : Éditions Le Moniteur.

Akrich, Madeleine, Callon, Michel et Latour, Bruno. 2006. *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris : Presses de l'École des Mines.

Albert, Alex. 2014. « Analyser un corpus Sonal (3/5) - les analyses lexicométriques », URL : http://www.sonal-info.com/fr/page/analyser-un-corpus-sonal-35-les-analyses-lexicom%C3%A9triques, consulté le 3 février 2015.

Althusser, Louis. 1970. *Idéologie et appareils idéologiques d'État (Notes pour une recherche)*, Chicoutimi : Les Classiques des Sciences Sociales, UQAC.

Amblard, Henri, Bernoux, Philippe, Herreros, Gilles et Livian, Yves-Frédéric. 2005. *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris : Seuil.

Amerigo, Maria et Aragonès, Juan Ignacio. 1997. « A theoretical and methodological approach to the study of residential satisfaction », *Journal of Environmental Psychology*, n° 17, p. 47-57.

Amin, Samir, Arrighi, Giovanni, Chesnais, François, Harvey, David, Itoh, Makoto et Katz, Claudio. 2006. « Qu'est-ce que le néolibéralisme ? », *Actuel Marx*, vol. 40, n° 2, p. 12-23.

Amorim, Marilia (dir.). 2002. *Images et discours sur la banlieue*, Paris : Erès.

Amphoux, Pascal. 1993. « Signatures, configurations et effets sonores », *Architecture et comportement*, vol. 9, n° 3, p. 379-386.

André-Lamat, Véronique, Couderchet, Laurent et Hoyaux, André-Frédéric. 2010. « L'habiter durable : du détournement philosophique à travers les images et récits médiatiques », La Rochelle : IFREE.

Andres, Lauren. 2011. « Planification et mutabilité urbaine : une conciliation impossible », in Zepf et Andres (dir.), *Enjeux de la planification territoriale en Europe*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, p. 177-197.

André, Yves. 1998. *Enseigner les représentations spatiales*, Paris : Anthropos.

Ansart, Pierre. 1977. *Idéologies, conflits et pouvoirs*, Paris : Presses Universitaires de France.

Arab, Nadia. 2007. « À quoi sert l'expérience des autres ?'Bonnes pratiques" et innovation dans l'aménagement urbain », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 131, p. 33-47.

Arab, Nadia. 2004. *L'activité de projet dans l'aménagement urbain. Processus d'élaboration et mode de pilotage*, Thèse de Doctorat, École Nationale des Ponts et Chaussées.

Arab, Nadia. 2001. « La coproduction des opérations urbaines : coopération et conception », *Espaces et sociétés*, n° 105-106, p. 57-82.

Arendt, Hannah. 1994. *Condition de l'homme moderne*, Paris : Calmann-Lévy.

Ascher, François. 2008. *Les nouveaux compromis urbains : lexique de la ville plurielle*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Ascher, François. 2001. *Les nouveaux principes de l'urbanisme*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Ascher, François. 1998a. « La fin des quartiers ? », in Haumont (dir.), *L'urbain dans tous ses états : faire, vivre et dire la ville*, Paris : L'Harmattan, p. 183-201.

Ascher, François. 1998b. *La République contre la ville. Essai sur l'avenir de la France urbaine*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Ascher, François. 1995. *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris : Odile Jacob.

Audas, Nathalie. 2011. *La dynamique affective envers les lieux urbains: La place des temporalités individuelles et urbaines*, Thèse de Doctorat, Université François - Rabelais de Tours.

Audier, Serge. 2012. *Néo-libéralisme(s). Une archéologie intellectuelle*, Paris : Grasset.

Augoyard, Jean-François. 2004. « Vers une esthétique des ambiances », in Amphoux, Thibaud et Chelkoff (dir.), *Ambiances en débats*, Bernin : À la croisée, p. 17-30.

Augoyard, Jean-François. 2001. « La conduite de récit », in Grosjean et Thibaud (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille : Parenthèses, p. 173-196.

Augoyard, Jean-François. 1998. « Éléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 42/43, p. 13-23.

Augoyard, Jean-François. 1991. « La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère ? », *Le Débat*, n° 65, p. 51-58.

Authier, Jean-Yves. 2008. « Les citadins et leur quartier (en France) : représentations et usages », Lausanne : OUVDD UNIL.

Authier, Jean-Yves, Bacqué, Marie-Hélène et Guérin-Pace, France (dir.). 2007. *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La Découverte.

Authier, Jean-Yves, Grafmeyer, Yves, Mallon, Isabelle et Vogel, Marie. 2010. *Sociologie de Lyon*, Paris : La Découverte.

Avanza, Martina et Laferté, Gilles. 2005. « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, vol. 4, n° 61, p. 134-152.

Avitabile, Alain. 2005. *La mise en scène du projet urbain : pour une structuration des démarches*, Paris : L'Harmattan.

Bachelard, Gaston. 2013. *Le nouvel esprit scientifique*, Paris : Presses Universitaires de France.

Bachelard, Gaston. 2012 (1958). *La poétique de l'espace*, Paris : Presses Universitaires de France.

Bachelard, Gaston. 1970. *Études*, Paris : Vrin.

Backouche, Isabelle, Ripoll, Fabrice, Tissot, Sylvie et Veschambre, Vincent (dir.). 2011. *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Badie, Bertrand. 1995. *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris : Fayard.

Bailleul, Hélène. 2014. « Les belles images de ville : l'instrumentalisation du rapport affectif », in Martouzet (dir.), *Ville aimable*, Tours : Presses Universitaires François Rabelais, p. 299-330.

Bailleul, Hélène. 2009. *Communication et projets urbains : enjeux et modalités de la communication entre acteurs du projet et habitants*, Thèse de Doctorat, Université François - Rabelais de Tours.

Bailly, Antoine. 1995. « Géographie régionale et représentation », in CHAM'S (dir.), *Géographie régionale et représentations*, Paris : Anthropos, p. 25-34.

Bailly, Antoine. 1977. *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Paris : Centre de Recherche d'Urbanisme.

Bailly, Antoine. 1974. « La perception des paysages urbains. Essai méthodologique », *L'Espace Géographique*, vol. 3, n° 3, p. 211-217.

Bailly, Antoine, Baumont, Catherine, Huriot, Jean-Marie et Sallez, Alain. 1995. *Représenter la ville*, Paris : Anthropos.

Bailly, Antoine et Béguin, Hubert. 2005. *Introduction à la géographie humaine*, 8ème édition, Paris : Armand Colin.

Bailly, Antoine, Benoit, Monique, Debarbieux, Bernard, Ducret, Bernard, Dufau, Guy, Ferras, Robert, Gaudin, Gilbert, Gumuchian, Hervé et Théry, Hervé. 1995. *Géographie régionale et représentations*, Paris : Anthropos.

Bailly, Antoine et Ferras, Robert. 2004. *Eléments d'épistémologie de la géographie*, 2ème édition, Paris : Armand Colin.

Balez, Suzel. 2000. « L'observation des ambiances olfactives en milieu urbain », in Mattei et Pumain (dir.), *Données urbaines 3*, Paris : Anthropos, p. 427-434.

Barbier, Edward B. 2012. « Économie verte et développement durable : enjeux de politique économique », *Reflets et perspectives de la vie économique*, LI, n° 4, p. 97-117.

Barbier, Rémi et Larrue, Corinne. 2011. « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participations*, n° 1, p. 67-104.

Barjoit, Guy. 1992. *Pour une sociologie relationnelle*, Paris : Presses Universitaires de France.

Barthel, Pierre-Arnaud. 2009. « Faire la preuve de l'urbanisme durable : les enjeux de la régénération de l'île de Nantes », *VertigO – La revue en sciences de l'environnement*, vol. 9, n° 2. URL : https://vertigo.revues.org/8699, consulté le 12 décembre 2012.

Barthel, Pierre-Arnaud et Dèbre, Célia. 2010. « Dans la « cuisine » de la mixité : retour sur des expérimentations nantaises », *Espaces et sociétés*, vol. 1-2, n° 140-141, p. 75-91.

Barthes, Roland. 1985. *L'aventure sémiologique*, Paris : Seuil.

Barthes, Roland. 1970 (1957). *Mythologies*, Paris : Editions du Seuil.

Barthe, Yannick. 2002. « Rendre discutable. Le traitement politique d'un héritage technologique », *Politix*, vol. 15, n° 57, p. 57-78.

Barus-Michel, Jacqueline. 2000. *Pouvoir : mythe et réalité*, Paris : Klincksieck.

Bassand, Michel. 1997. *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Baudelaire, Charles. 2010 (1863). *Le peintre de la vie moderne*, Paris : Mille et une nuits.

Baudin, Gérard et Genestier, Philippe (dir.). 2002. *Banlieue à problèmes : la construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*, Paris : La Documentation Française.

Béal, Vincent, Charvolin, Florian et Morel Journel, Christelle. 2011. « La ville durable au risque des écoquartiers », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 147, p. 77-97.

Beaud, Stéphane et Weber, Florence. 2010. *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris : La Découverte.

Becker, Howard Saul. 2002. *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La Découverte.

Bédard, Mario et Breux, Sandra. 2011. « Non-lieux et grands projets urbains. Une inéluctable équation ? Perspectives théoriques et propositions analytiques », *Annales de géographie*, vol. 2, n° 678, p. 135-156.

Bégout, Bruce. 2013. *Suburbia*, Pars : Inculte - IMHO.

Benbouzid, Bilel. 2010. « Urbanisme et prévention situationnelle : le cas de la dispute des professionnels à Lyon », *Métropoles*, n° 8. URL : http://metropoles.revues.org/4391, consulté le 24 février 2015.

Benjamin, Walter. 1997 (1934). *Paris, capitale du XIX^e siècle : le livre des passages*, 3ème éd, Paris : Cerf.

Berdet, Marc. 2013. *Fantasmagories du capital. L'invention de la ville–marchandise*, Paris : La Découverte.

Berger, Peter L et Luckmann, Thomas. 2006. *La construction sociale de la réalité*, Paris : Armand Colin.

Berke, Philip R. 2002. « Does sustainable development offer a new direction for planning? Challenges for the Twenthy-First Century », *Journal of Planning Literature*, vol. 17, n° 1, p. 21-36.

Berque, Augustin. 2015. *Formes empreintes, formes matrices, Asie orientale*, Paris : Les presses du réel.

Berque, Augustin. 2000. *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris : Belin.

Berque, Augustin. 1995. *Les raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris : Hazan.

Bertheleu, Hélène et Neveu, Catherine. 2006. « De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de « débat public » à Tours », *Espaces et sociétés*, vol. 1, n° 123, p. 37-51.

Berthoz, Alain. 2010. « Physiologie de la perception et de l'action », *L'annuaire du Collège de France. Cours et travaux*, n° 109, p. 371-403.

Berut, Benjamin. 2010. « Storytelling : une nouvelle propagande par le récit ? », *Quaderni*, vol. 2, n° 72, p. 31-45.

Bethemont, Jacques. 2007. « Lyon, le confluent et l'esprit des lieux », *Géocarrefour*, vol. 82, n° 3, p. 165-167.

Bétin, Christophe, Martinais, Emmanuel et Renard, Marie-Christine. 2013. « Sécurité, vidéosurveillance et construction de la déviance : l'exemple du centre-ville de Lyon », *Déviance et Société*, vol. 27, n° 1, p. 3-24.

Biémar, Sandrine, Dejean, Karine et Donnay, Jean. 2008. « Co-construire des savoirs et se développer mutuellement entre chercheurs et praticiens », *Recherche et formation*, n° 58, p. 71-84.

Bihr, Alain. 2012. *Les rapports sociaux de classes*, Lausanne : Page Deux.

Bihr, Alain. 2011. « L'idéologie néolibérale », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 30, p. 43-56.

Blanc, Christine, Hamman, Philippe et Henninger, Flore. 2008. « Les "espaces verts" dans le développement urbain durable : de la végétalisation à la fabrique de la ville », in Hamman (dir.), *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, Paris : L'Harmattan, p. 91-114.

Blanc, Nathalie. 2008. *Vers une esthétique environnementale*, Paris : Éditions Quae.

Blondiaux, Loïc. 2007. *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris : Seuil.

Blondiaux, Loïc. 2005. « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », in Sintomer et Bacqué (dir.), *Gestion de Proximité et Participation démocratique*, Paris : La Découverte, p. 119-138.

Blondiaux, Loïc et Sintomer, Yves. 2002. « Démocratie et délibération », *Politix*, n° 57, p. 17-35.

Bochet, Béatrice. 2005. « Morphologie urbaine et développement durable : transformations urbaines et régulation de l'étalement », in Da Cunha, Leresche, Knoepfel et Nahrath (dir.), *Enjeux du développement urbain durable*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, p. 55-76.

Boghossian, Paul. 2006. *Fear of Knowledge: Against Relativism and Constructivism*, Oxford : Oxford University Press.

Boino, Paul (dir.). 2009. *Lyon, la production de la ville*, Marseille : Parenthèses.

Boltanski, Luc. 2009. *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris : Gallimard.

Boltanski, Luc. 1990. *L'amour et la justice comme compétences*, Paris : Métailié.

Boltanski, Luc et Chiapello, Ève. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard.

Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent. 1991. *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard.

Bonard, Yves et Matthey, Laurent. 2010. « Les éco-quartiers : laboratoires de la ville durable. Changement de paradigme ou éternel retour du même ? », *Cybergeo : European Journal of Geography*. URL : http://cybergeo.revues.org/23202, consulté le 16 février 2011.

Bongrand, Philippe et Laborier, Pascale. 2005. « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 1, p. 73-111.

Bonnin, Philippe. 2002. « Nommer/habiter. Langue japonaise et désignation spatiale de la personne », *Communications*, vol. 73, n° 1, p. 245-265.

Borraz, Olivier. 2004. « Les normes : instruments dépolitisés de l'action publique », in Lascoumes et Le Galès (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 123-161.

Bosc, Christel. 2003. *Emergence et négociation de politiques environnementales locales à Lyon et Montpellier*, Thèse de Doctorat, Université de Montpellier.

Bosc, Serge. 2008. *Sociologie des classes moyennes*, Paris : La Découverte.

Boudon, Raymond. 2004. *La place du désordre : critique des théories du changement social*, Paris : Presses Universitaires de France.

Boudon, Raymond. 1995. « Sens et raisons : théorie de l'argumentation et sciences humaines », *Hermès*, n° 16, p. 29-43.

Boudon, Raymond. 1986. *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris : Fayard.

Boudreau, Julie-Anne et Pattaroni, Luca. 2011. « Ville, capitalisme et souffrances. Quelques repères sur le renouvellement de la théorie urbaine critique », *Métropolitiques*. URL : http://www.metropolitiques.eu/Ville-capitalisme-et-souffrances.html, consulté le 8 avril 2013.

Bouinot, Jean et Bermis, Bernard. 1995. *La gestion stratégiques des villes. Entre compétition et coopération*, Paris : Armand Colin.

Bourdieu, Pierre. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Seuil.

Bourdieu, Pierre. 1996. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris : Seuil.

Bourdieu, Pierre (dir.). 1993. *La misère du monde*, Paris : Seuil.

Bourdieu, Pierre. 1987. *Choses dites*, Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, Pierre. 1986. « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, p. 69-72.

Bourdieu, Pierre. 1980. *Le sens pratique*, Paris : Éditions de Minuit.

Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction : critique sociale du jugement*, Alençon : Editions de Minuit.

Bourdieu, Pierre et Boltanski, Luc. 2008. *La production de l'idéologie dominante*, Paris : Editions Raisons d'agir.

Bourdin, Alain. 2004. « L'individualisme à l'heure de la mobilité généralisée », in Allemand, Ascher et Lévy (dir.), *Les sens du mouvement. Modernité et mobilité dans les sociétés contemporaines*, Paris : Belin, p. 91-98.

Bourdin, Alain. 2001. « Comment on fait la ville, aujourd'hui, en France », *Espaces et sociétés*, n° 105-106, p. 147-166.

Bourdin, Alain et Masboungi, Ariella. 2004. *Un urbanisme des modes de vie*, Paris : Le Moniteur Editions.

Boutaud, Benoît. 2009. « Quartier durable ou éco-quartier ? », *Cybergeo : European Journal of Geography*. URL : http://cybergeo.revues.org/index22583.html, consulté le 11 janvier 2011.

Boutinet, Jean-Pierre. 2005. *Anthropologie du projet*, Paris : Presses universitaires de France.

Brenner, Neil et Theodore, Nik (dir.). 2002. *Spaces of Neoliberalism: Urban Restructuring in North America and Western Europe*, Oxford : Wiley-Blackwell.

Bruntland, Gro Harlem. 1987. *Notre avenir à tous.* Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies.

Bulot, Thierry. 2001. « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? », *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 6, p. 5-11.

Cailly, Laurent. 2003. « Habitus », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 442-443.

Callon, Michel. 1986. « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'année sociologique*, n° 36, p. 169-208.

Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick. 2001. *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris : Seuil.

Calvet, Louis-Jean. 1994. *Les voix de la ville*, Paris : Payot.

Cassaigne, Bertrand. 2009. « La ville durable », *Projet*, vol. 6, n° 313, p. 78-83.

Castells, Manuel. 1999. *L'ère de l'information. Tome 2 : le pouvoir de l'identité*, Paris : Fayard.

Castells, Manuel. 1998. *L'ère de l'information. Tome 1 : la société en réseaux*, Paris : Fayard.

Castells, Manuel. 1973. *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris : Maspéro.

Chalas, Yves. 2002. « Mouvement, incertitude et inachèvement des territoires urbains contemporains », in Debarbieux et Vanier (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 53-74.

Chalas, Yves. 2000. *L'invention de la ville*, Paris : Anthropos.

Chalas, Yves. 1998. « L'urbanisme comme pensée pratique. Pensée faible et débat public », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 80-81, p. 205-214.

Chaline, Claude. 1999. *La régénération urbaine*, Paris : Presses Universitaires de France.

Champy, Florent. 2010. « La culture professionnelle des architectes », in Demazière et Gadéa (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris : La Découverte, p. 152-162.

Champy, Florent. 2001. *Sociologie de l'architecture*, Paris : La Découverte.

Charlot-Valdieu, Catherine et Outrequin, Philippe. 2004. *Démarche et outil pour intégrer le développement durable. HQE²R, Démarche pour intégrer le développement durable dans les projets d'aménagement et de renouvellement urbain.*, Paris : CSTB.

Charmes, Eric et Souami, Taoufik. 2009. *Villes rêvées, villes durables ?*, Paris : Gallimard.

Chelkoff, Grégoire. 2004. « Percevoir et concevoir l'architecture : l'hypothèse des formants », in Amphoux, Thibaud et Chelkoff (dir.), *Ambiances en débats*, Bernin : À la croisée, p. 55-69.

Choay, Françoise. 1999 (1992). *L'allégorie du patrimoine*, Paris : Seuil.

Choay, Françoise. 1996 (1980). *La règle et le modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Nouvelle édition revue et corrigée, Paris : Seuil.

Choay, Françoise. 1994. « La mort de la ville et le règne de l'urbain », in *La ville : art et architecture en Europe 1873-1993*, Paris : Éditions du Centre Georges Pompidou, p. 26-39.

Choay, Françoise. 1965. *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris : Seuil.

Clarke, John et Vannini, Laurent. 2013. « L'enrôlement des gens ordinaires. L'évitement du politique au cœur des nouvelles stratégies gouvernementales ? », *Participations*, vol. 2, n° 6, p. 167-189.

Claude, Viviane. 2000. « Le projet urbain, un ici et maintenant ou un nouvel ailleurs ? Quelques réflexions sommaires », in Hayot et Sauvage (dir.), *Le Projet urbain : enjeux, expérimentations et professions*, Paris : Éditons de la Villette, p. 61-77.

Claval, Paul. 2012. *Géographie culturelle une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, 2ème éd., Paris : Armand Colin.

Claval, Paul. 2007. « Le marxisme en arrière-plan », *Géocarrefour*, vol. 78, n° 1, p. 43-53.

Clémence, Alain. 2003. « Sens et analyse des différences dans les représentations sociales », in Abric (dir.), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne : Erès, p. 165-178.

Clerval, Anne. 2013. *Paris sans le peuple : la gentrification de la capitale*, Paris : La Découverte.

Cluzet, Alain. 2007. *Ville libérale, ville durable ? Répondre à l'urgence environnementale*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.

Collet, Anaïs. 2015. *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris : La Découverte.

Comby, Émeline. 2013. « Les discours de presse sur les reconquêtes du Rhône lyonnais (Le Progrès, 2003-2010) », *Géocarrefour*, vol. 88, n° 1, p. 31-43.

Cooke, Bill et Kothari, Uma (dir.). 2001. *Participation: the new tyranny ?*, Londres : Zed Books.

Cordelier, Benoît et Breduillieard, Pauline. 2014. « Publicité verte et greenwashing », *Gestion 2000*, vol. 31, n° 6, p. 115-131.

Cosgrove, Denis E. 1998. *Social Formation and Symbolic Landscape*, Madison : University of Wisconsin Press.

Couic, Marie-Christine. 2000. *La dimension intersensorielle dans la pratique de l'espace urbain : une approche méthodologique pluridisciplinaire*, Thèse de Doctorat, Université de Nantes.

Couret, Dominique, Ouallet, Anne et Bezunesh, Tamru. 2005. « L'introuvable ville durable », in Mathieu et Guermond (dir.), *La ville durable, du politique au scientifique*, Paris : Cemagref Éditions, Cirad, Ifremer, INRA Editions, p. 47-56.

Crozier, Michel et Friedberg, Erhard. 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris : Seuil.

Cunin, Élisabeth et Hernandez, Valeria A. 2007. « De l'anthropologie de l'autre à la reconnaissance d'une autre anthropologie », *Journal des anthropologues*, n° 110-111, p. 9-25.

Da Cunha, Antonio. 2011. « Les écoquartiers, un laboratoire pour la ville durable : entre modernisations écologiques et justice urbaine », *Espaces et sociétés*, vol. 1, n° 144-145, p. 193-200.

Da Cunha, Antonio. 2005a. « Régime d'urbanisation, écologie urbaine et développement urbain durable : vers un nouvel urbanisme », in Da Cunha, Leresche, Knoepfel et Nahrath (dir.), *Enjeux du développement urbain durable*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, p. 12-38.

Da Cunha, Antonio. 2005b. « Développement urbain durable, écourbanisme et projet urbain : principes stratégiques et démarche », in Da Cunha, Leresche, Knoepfel et Nahrath (dir.),

Enjeux du développement urbain durable, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, p. 175-194.

Daignan, Clément et Goulet, Bastien. 2012. *Habiter et marché immobilier : la part de l'affectif dans les transactions immobilières*, Projet de fin d'études, Université François - Rabelais de Tours.

Davis, Mike. 2006 (1990). *City of Quartz. Los Angeles, capitale du futur*, Paris : La Découverte.

Davis, Mike et Monk, Daniel Bertrand (dir.). 2008. *Paradis infernaux : les villes hallucinées du néo-capitalisme*, Paris : Les prairies ordinaires.

Debarbieux, Bernard. 2004. « Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie », in Bailly (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, 5ème édition, Paris : Armand Colin, p. 199-211.

Debarbieux, Bernard. 2003a. « Imaginaire géographique », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 489-491.

Debarbieux, Bernard. 2003b. « Territoire », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 910-912.

Debarbieux, Bernard. 2003c. « Représentation », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 791-792.

Debarbieux, Bernard. 2003d. « Mythe », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 647-649.

Debarbieux, Bernard. 1999. « Le territoire : histoires en deux langues. A bilingual (hist-)story of territory » », in Chivallon, Ragouet et Samers (dir.), *Discours scientifique et contextes culturels. Géographies françaises à l'épreuve postmoderne*, Bordeaux : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 33-46.

Debarbieux, Bernard et Vanier, Martin. 2002. « Les représentations à l'épreuve de la complexité territoriale : une actualité ? une prospective ? », in Debarbieux et Vanier (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 7-27.

Debarre, Anne, Gravelaine, Frédérique de, Hoddé, Rainier, Léger, Jean-Michel, Mariolle, Béatrice, Moley, Christian et Periáñez, Manuel. 1999. *Qualité architecturale et innovation. Tome II. Etudes de cas*, Paris : PUCA.

Debord, Guy-Ernest. 1992 (1967). *La société du spectacle*, Paris : Gallimard.

Debord, Guy-Ernest. 1956. « Théorie de la dérive », *Les lèvres nues*, n° 9. URL : http://www.larevuedesressources.org/theorie-de-la-derive,038.html, consulté le 3 avril 2011.

Deboulet, Agnès et Nez, Héloïse. 2013. *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Delaunay, Bénédicte, Le Clainche, Michel, Supplisson, Didier, Rouban, Luc et Pissaloux, Jean-Luc. 2011. « Chronique de l'administration », *Revue française d'administration publique*, vol. 135, n° 3, p. 655-690.

Deléage, Jean-Paul. 2008. « Utopies et dystopies écologiques », *Écologie & politique*, vol. 3, n° 37, p. 33-43.

Deleuze, Gilles et Guattari, Félix. 1980. *Mille plateaux*, Paris : Éditions de Minuit.

Delpeuch, Thierry. 2008. *L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art*, Paris : Centre d'études et de recherches internationales de Sciences Po.

Denord, François. 2001. « Aux origines du néo-libéralisme en France », *Le Mouvement Social*, vol. 195, n° 2, p. 9-34.

Depaule, Jean-Charles et Topalov, Christian. 1996. « La ville à travers ses mots », *Enquête*, n° 4, p. 247-266.

Desguerriers, Guillaume, Mourlane, Dominique et Gaudray, Christian. 2012. *Comprendre l'écologie politique*, Paris : UFAL.

Devisme, Laurent. 2015. « Figures urbanistiques en régime prospectif. Pour une critique des pouvoirs de l'évocation », *Articulo - Journal of Urban Research*, Special issue 7. URL : http://articulo.revues.org/2731, consulté le 19 septembre 2015.

Devisme, Laurent. 2003a. « Projet urbain », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 747-748.

Devisme, Laurent. 2003b. « Urbanisme », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 962-966.

Devisme, Laurent, Barthel, Pierre-Arnaud, Dèbre, Célia, Dumont, Marc et Roy, Elise. 2009. *Nantes, petite et grande fabrique urbaine*, Marseille : Parenthèses.

Devisme, Laurent, Dumont, Marc et Roy, Elise. 2007. « Le jeu des "bonnes pratiques" dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 131, p. 15-31.

Di Méo, Guy. 2010. « La métropolisation. Une clé de lecture de l'organisation contemporaine des espaces géographiques », *L'information géographique*, vol. 74, n° 3, p. 23-38.

Di Méo, Guy. 2007. « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? », *Métropoles*, n° 1, p. 69-94.

Di Méo, Guy. 2003a. « Perception », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 701.

Di Méo, Guy. 2003b. « Production de l'espace », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 746-747.

Di Méo, Guy. 1998a. « De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie », *L'information géographique*, vol. 62, n° 3, p. 99-110.

Di Méo, Guy. 1998b. *Géographie sociale et territoires*, Paris : Nathan.

Di Méo, Guy. 1994. « Épistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain », *Annales de géographie*, vol. 103, n° 577, p. 255-275.

Di Méo, Guy. 1990. « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe », *L'Espace Géographique*, vol. 19, n° 4, p. 359-373.

Di Méo, Guy et Lussault, Michel. 2003. « Compréhension », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 190-192.

Dind, Jean-Philippe, Thomann, Marianne et Bonard, Yves. 2007. « Quartiers et structure urbaine : quelles articulations pour un développement urbain durable ? », *Urbia*, n° 4, p. 49-80.

Dogan, Mattei. 2010. « La légitimité politique : nouveauté des critères, anachronisme des théories classiques », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 2, n° 196, p. 21-39.

Doise, Willem. 1985. « Les représentations sociales. Définitions d'un concept », *Connexions*, n° 45, p. 245-253.

Doise, Willem et Moscovici, Serge. 1984. « Le décisions de groupe », in Moscovici (dir.), *Psychologie sociale*, Paris : Presses Universitaires de France.

Doise, Willem et Mugny, Gabriel. 1981. *Le développement social de l'intelligence*, Paris : Interéditions.

Doise, Willem et Palmonari, Augusto. 2001. *L'étude des représentations sociales*, Neufchâtel : Delachaux et Niestlé.

Donzelot, Jacques (dir.). 2012. *À quoi sert la rénovation urbaine ?*Presses Universitaires de France.

Donzelot, Jacques (dir.). 2008. *Villes, violence et dépendance sociales. Les politiques de cohésions en Europe*, Paris : La Documentation Française.

Douglas Lowes, Mark. 2005. *Mégalomanie urbaine. La spoliation des espaces publics*, Montréal : Les Editions Ecosociété.

Dris, Nassima. 2005. « Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 122, p. 87-98.

Duarte, Paulette. 2000. « Les représentations de la dévalorisation urbaine chez les professionnels de la politique de la ville », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 88, p. 30-38.

Duchesne, Sophie et Haegel, Florence. 2001. « Entretiens dans la cité, ou comment la parole se politise », *Espaces Temps*, n° 76-77, p. 95-109.

Ducret, Bernard. 1995. « La réalité existe, j'en ai rencontré plusieurs », in CHAM'S (dir.), *Géographie régionale et représentations*, Paris : Anthropos, p. 35-44.

Dufaux, Frédéric, Fourcault, Annie et Skoutelsky, Rémi. 2003. *Faire l'histoire des grands ensembles : bibliograhie, 1950-1980*, Paris : ENS Éditions.

Duncan, James S., Johnson, Nuala et Schein, Richard H. 2004. *A Companion to Cultural Geography*, Oxford : Blackwell.

Dupuis, Blaise. 2011. « Des modèles mobiles : genèse, réseaux et performativité de l'urbanisme néo-traditionnel », *Lieux Communs*, p. 16-41.

Dupuy, Gabriel. 1978. *Urbanisme et technique : chronique d'un mariage de raison*, Paris : Centre de recherche d'urbanisme.

Durkheim, Émile. 2003 (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris : Presses Universitaires de France.

Durkheim, Émile. 1988 (1895). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : Flammarion.

Ehrlich, Stéphane. 1985. « La notion de représentation : diversité et convergence », *Psychologie Française*, vol. 3-4, n° 30, p. 226-229.

El Himer, Mohammed. 2001. « Identité urbaine de la population de Salé », *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 6, p. 129-143.

Élias, Norbert. 1996. *Du temps*, Paris : Fayard.

Ellin, Nan. 1997. *Architecture of Fear*, New York : Princeton Architectural Press.

Elster, Jon. 1995. « Rationalité et normes sociales : un modèle pluridisciplinaire », in Gérard-Varet et Passeron (dir.), *Le modèle et l'enquête : Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris : Éditions de l'EHESS, p. 139-148.

Emelianoff, Cyria. 2007. « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique », *L'Information géographique*, vol. 71, n° 3, p. 48-65.

Emelianoff, Cyria. 2004. « L'urbanisme durable en Europe : à quel prix ? », in Emelianoff (dir.), *Urbanisme durable ?*, Paris : Syllepse, p. 21-36.

Emelianoff, Cyria. 2001. « Scénarios alternatifs pour des villes "durables" », in Spector, Theys et Ménard (dir.), *Villes du XXIe siécle : quelles villes voulons-nous? : quelles villes aurons-nous ? : actes du colloque de La Rochelle*, Lyon : CERTU, p. 493-520.

Emelianoff, Cyria, Knafou, Rémy et Stock, Mathis. 2003. « Développement durable », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 249-251.

Emelianoff, Cyria et Stegassy, Ruth. 2010. *Les pionniers de la ville durable : récits d'acteurs, portraits de villes en Europe*, Paris : Éditions Autrement.

Epstein, Renaud. 2013. *La rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'Etat*, Paris : Presses de Sciences Po.

Estèbe, Philippe. 2004. « Les quartiers, une affaire d'état, un instrument territorial », in Lascoumes et Le Galès (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 47-70.

Faccioli, Patrizia. 2007. « La sociologie dans la société de l'image », *Sociétés*, vol. 1, n° 95, p. 9-18.

Fauchard, Liam et Mocellin, Philippe. 2012. *Démocratie participative : progrès ou illusions ?*, Paris : L'Harmattan.

Feertchack, Hélène et Gamby-Mas, Dimitri. 2009. « Valeurs et idéologie : le cas des valeurs démocratiques », in Rouquette (dir.), *La pensée sociale : perspectives fondamentales et recherches appliquées*, Ramonville Saint-Agne : Erès, p. 33-57.

Feildel, Benoît. 2010. *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, Thèse de Doctorat, Université François - Rabelais de Tours.

Feldman, Jacqueline. 2001. « Pour continuer le débat sur la scientificité des sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales*, n° XXXIX-120, p. 191-222.

Ferrier, Jean-Paul. 2002. « La métropolisation dans le monde arabe et méditerranéen : un outil majeur du développement des macro-régions du monde », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 64, p. 359-393.

Feuerhahn, Wolf. 2005. « Max Weber et l'explication compréhensive », *Philosophie*, vol. 85, n° 1, p. 19-41.

Fischbach, Franck. 2009. *Sans objet. Capitalisme, subjectivité, aliénation*, Paris : Vrin.

Fischer, Gustave-Nicolas. 1997. *Psychologie de l'environnement social*, 2ème édition, Paris : Dunod.

Flament, Claude. 2003 (1989). « Structures et dynamiques des représentations sociales », in Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, 7ème éd, Paris : Presses Universitaires de France, p. 224-239.

Flament, Claude. 2001. « Approche structurale et aspects normatifs des représentations », *Psychologie et société*, vol. 4, n° 2, p. 57-80.

Flament, Claude. 1994. « Structure, dynamique et transformation des représentations sociales », in Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 37-57.

Flament, Claude et Rouquette, Michel-Louis. 2003. *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les représentations sociales*, Paris : Armand Colin.

Florida, Richard. 2002. *The Rise of the Creative Class. And how it's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York : Basic Books.

Foucault, Michel. 2001. *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris : Gallimard.

Fourniau, Jean-Michel. 2006. « Les trois scènes d'une institutionnalisation controversée de la participation du public aux décisions d'aménagement », in Simard, Lepage, Fourniau et Gauthier (dir.), *Le débat public en apprentissage. Aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Paris : L'Harmattan, p. 241-256.

Fourny, Marie-Christine et Micoud, André. 2002. « Représentations et nouvelles territorialités : à la recherche du territoire perdu », in Debarbieux et Vanier (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 31-52.

Frémont, Armand. 1999 (1976). *La région, espace vécu*, 2ème éd, Paris : Champs - Flammarion.

Frémont, Armand, Hérin, Robert, Chevalier, Jacques et Renard, Jean. 1984. *Géographie sociale*, Paris : Masson.

Frerot, Olivier. 2006. « Quelques réflexions sur le développement durable », *Territoire en mouvement*, n° 4, p. 99-104.

Gaillard, David et Matthey, Laurent. 2011a. « Au-delà de la carte postale. Les trois âges de Vauban : limites d'un éco-quartier », *Cosmopolitiques*, n° 19, p. 1-9.

Gaillard, David et Matthey, Laurent. 2011b. « La norme et le label. Production de la norme et logiques d'hybridation dans la fabrique de la ville durable : le cas des écoquartiers », *Lieux Communs*, n° 14, p. 113-128.

Gamby-Mas, Dimitri, Spadoni-Lemes, Lila Maria et Mariot, Jennifer. 2012. « Idéologie et représentations sociales : étude expérimentale du rôle des thêmata », *Bulletin de psychologie*, vol. 4, n° 520, p. 321-335.

Garel, Gilles. 2011. *Le management de projet*, Paris : La Découverte.

Gariépy, Michel et Gauthier, Mario. 2009. « Le débat public en urbanisme à Montréal. Un instrument de développement urbain durable ? », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 1, n° 18, p. 48-72.

Garnier, Bénédicte et Guérin-Pace, France. 2010. *Appliquer les méthodes de la statistique textuelle*, Paris : CePeD.

Garnier, Jean-Pierre. 2012. *Un espace indéfendable*, Grenoble : Le monde à l'envers.

Garnier, Jean-Pierre. 2011. « Ne pas se tromper de cible », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 146, p. 159-168.

Garnier, Jean-Pierre. 2010. *Une violence éminemment contemporaine. Essais sur la ville, la petite-bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires*, Paris : Agone.

Garnier, Jean-Pierre. 1980. « Espace marxiste, espace marxien », *Espace géographique*, vol. 9, n° 4, p. 267-275.

Gaudin, Jean-Pierre et Novarina, Gilles. 1997. *Politiques publiques et négociation. Multipolarités, flexibilités, hiérarchies*, Paris : CNRS Éditions.

Gavillet, Isabelle. 2004. « Pour un usage modéré du constructivisme en sciences de l'information et de la communication », *Questions de communication*, vol. 2, n° 6, p. 135-158.

Genestier, Philippe. 2001. « Des projets en paroles et en images. La rhétorique du projet face à la crise du vouloir politique », *Espaces et sociétés*, n° 105-106, p. 101-126.

Geuens, Geoffrey. 2010. « Les médiamorphoses du (néo)libéralisme. Propagande, idéologie dominante, pensée unique », *Quaderni*, n° 72, p. 47-57.

Ghorra-Gobin, Cynthia. 2010. « De la métropolisation : un nouveau paradigme ? », *Quaderni*, n° 73, p. 25-33.

Gibson, James Jerome. 1979. *The Ecological Approach to Visual Perception*, Boston : Houghton Mifflin.

Giddens, Anthony. 2012 (1987). *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*, Paris : Presses Universitaires de France.

Gilbert, Anne. 1986. « L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et portée pour la géographie », *L'Espace Géographique*, vol. 15, n° 1, p. 57-66.

Gintrac, Cécile et Giroud, Matthieu (dir.). 2014. *Villes contestées : pour une géographie critique de l'urbain*, Paris : Les Prairies Ordinaires.

Giust-Desprairies, Florence. 2004. « Représentation et imaginaire », in Barus-Michel, Enriquez et Lévy (dir.), *Vocabulaire de psychologie. Positions et références*, Ramonville Saint-Agne : Erès, p. 231-250.

Glaserfeld, Ernst von. 1988 (1981). « Introduction à un constructivisme radical », in Watzlawick (dir.), *L'invention de la réalité : comment savons-nous ce que nous croyons savoir ?*, Paris : Seuil, p. 19-43.

Goffman, Erving. 1974. *Les rites d'interaction*, Paris : Éditions de Minuit.

Goffman, Erving. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1. La présentation de soi*, Paris : Éditions de Minuit.

Grafmeyer, Yves. 2007. « Le quartier des sociologues », in Authier, Bacqué et Guérin-Pace (dir.), *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La Découverte, p. 21-31.

Grésillon, Lucile. 2010. *Sentir Paris : bien-être et matérialité des lieux*, Paris : Quae.

Grimaldi, Nicolas. 2007. *Préjugés et paradoxes*, Paris : Presses Universitaires de France.

Grudet, Isabelle. 2010. « Jeu d'images intermédiaires : le grand projet architectural et urbain de Lyon Confluence », *Sociétés et représentations*, vol. 2, n° 30, p. 111-122.

Guattari, Félix. 1986. « De la production de subjectivité », *Revue Chimères*, n° 4, p. 1-19.

Guédez, Annie. 2003. « Valeurs », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 974-975.

Guérin-Pace, France. 2007. « Le quartier entre appartenance et attachement : une échelle identitaire ? », in Authier, Bacqué et Guérin-Pace (dir.), *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La Découverte, p. 151-162.

Guieysse, Jean-Albert et Rebour, Thierry. 2014. « Crise, métropolisation, et aménagement », *Cybergeo : European Journal of Geography*. URL : http://cybergeo.revues.org/26636, consulté le 6 février 2015.

Gumperz, John. 1989. *Engager la conversation : Introduction à la sociologie interactionnelle*, Paris : Editions de Minuit.

Gumuchian, Hervé. 1991a. *Représentations et aménagement du territoire*, Paris : Anthropos.

Gumuchian, Hervé. 1991b. *Représentations et Aménagement du Territoire*, Paris : Anthropos.

Gwiazdzinski, Luc. 2015. « Des tramways nommés désirs », *Métropolitiques*. URL : http://www.metropolitiques.eu/Des-tramways-nommes-desirs.html, consulté le 5 mai 2015.

Haas, Valérie (dir.). 2006. *Les savoirs du quotidien. Transmissions, appropriations, représentations*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Habermas, Jürgen. 1990 (1973). *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris : Gallimard.

Haegel, Florence et Lévy, Jacques. 1997. « Urbanités. Idendité spatiale et représentation de la société », in Calenge, Lussault et Pagand (dir.), *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours : Maison des Sciences de la Ville, p. 35-66.

Hall, Tim et Hubbard, Phil. 1996. « The entrepreunarial city : new urban politics, new urban geographies ? », *Progress in Human Geography*, vol. 2, n° 20, p. 153-174.

Hamel, Jacques. 2000. *Précis d'épistémologie de la sociologie*, Paris : L'Harmattan.

Hamman, Philippe. 2014. « Repenser la ville à l'heure des injonctions au développement durable », *Questions de communication*, n° 25, p. 81-101.

Hamman, Philippe. 2011a. *Le Tramway dans la ville. Le projet urbain négocié à l'aune des déplacements*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Hamman, Philippe. 2011b. « La « ville durable », de l'incantation à la profession ? », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 19, n° 4, p. 331-343.

Hamman, Philippe et Blanc, Christine. 2009. *Sociologie du développement durable urbain : Projets et stratégies métropolitaines françaises*, Bruxelles : PIE Peter Lang.

Harré, Rom. 2003 (1989). « Grammaire et lexiques, vecteurs des représentations sociales », in Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, 7ème éd, Paris : Presses Universitaires de France, p. 149-169.

Harvey, David. 2014. *Brève histoire du néolibéralisme*, Paris : Les Prairies Ordinaires.

Harvey, David. 2011. *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris : Editions Amsterdam.

Harvey, David. 2010. *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*, Paris : Syllepse.

Harvey, David. 2008. *Géographie de la domination*, Paris : Les Prairies Ordinaires.

Harvey, David. 2004 (1985). « L'urbanisation du capital », *Actuel Marx*, vol. 1, n° 35, p. 41-70.

Harvey, David. 1991 (1989). *The Condition of Postmodernity: an Enquiry into the Origins of Cultural Change*, Oxford : Wiley-Blackwell.

Hatchuel, Armand. 1998. « Comment penser l'action collective ? Théorie des mythes rationnels », in Tosel et Robert (dir.), *L'action collective*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 177-203.

Healey, Patsy. 1997. *Collaborative Planning*, New York : Palgrave.

Hegel, Georg Wilhelm Friedrich. 1993 (1807). *Phénoménologie de l'Esprit*, Paris : Gallimard.

Heidegger, Martin. 1980. *Essais et conférences*, Paris : Gallimard.

Héland, Laure. 2008. *Le quartier comme lieu d'émergence, d'expérimentation et d'appropriation du développement durable. Analyse à partir des processus d'aménagement de deux quartiers européens : Vauban et Hyldespjaeldet*, Thèse de Doctorat, Université François - Rabelais de Tours.

Hénaff, Marcel. 2008. *La ville qui vient*, Paris : L'Herne.

Herzlich, Claudine. 1973. « La représentation sociale », in Moscovici (dir.), *Introduction à la psychologie sociale*, Paris : Larousse, p. 303-325.

Hewstone, Miles et Moscovici, Serge. 1984. « De la science au sens commun », in Moscovici (dir.), *Psychologie sociale*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 539-564.

Houard, Noémie. 2012. « Au nom de la mixité sociale », in Donzelot (dir.), *A quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 25-41.

Howes, David. 2005. « Architecture of the Senses », in Zardini (dir.), *Sense of the City: An Alternative Approach to Urbanism*, Baden : Lars Müller Publishers, p. 322-330.

Hoyaux, André-Frédéric. 2006. « Pragmatique phénoménologique des constructions territoriales et idéologiques dans les discours d'habitants », *L'Espace Géographique*, vol. 35, n° 3, p. 271-285.

Humain-Lamoure, Anne-Lise. 2007. « Le quartier comme objet en géographie », in Authier, Bacqué et Guérin-Pace (dir.), *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La Découverte, p. 41-51.

Hume, David. 1999 (1748). *Enquêtes sur l'entendement humain*, Paris : Le Livre de Poche.

Husserl, Edmund. 1993. *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures*, Paris : Presses Universitaires de France.

Ibelings, Hans. 2003. *Supermodernisme : l'architecture à l'ère de la globalisation*, Paris : Hazan.

Illich, Ivan. 1973. *La convivialité*, Paris : Seuil.

Imbert, Maurice. 1987. « Quartier », in Merlin et Choay (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 743-747.

Ingallina, Patrizia. 2010. *Le projet urbain*, Paris : Presses universitaires de France.

Jameson, Fredric. 2007 (1991). *Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, Paris : ENSBA.

Jaquet, Laure. 2014. *Stabilité et instabilité des valeurs mobilisées dans, pour et par le projet d'urbanisme*, Thèse de Doctorat, Université François-Rabelais de Tours.

Jaquet, Laure. 2013. « Les valeurs dans le projet d'urbanisme. La figure du « tripode-culbuto » pour lire les valeurs du projet « Bossut » à Cergy-Pontoise. », *Urbia*, n° HS1, p. 37-52.

Jauss, Hans Robert. 1978. *Pour une esthétique de la réception*, Paris : Gallimard.

Jégou, Anne, About de Chastenet, Cédissia, Augiseau, Vincent, Guyot, Cécile, Judéaux, Cécile, Monaco, François-Xavier et Pech, Pierre. 2002. « L'évaluation par indicateurs : un outil nécessaire d'aménagement urbain durable ? », *Cybergeo : European Journal of Geography*. URL : http://cybergeo.revues.org/25600, consulté le 19 février 2014.

Jodelet, Denise. 2008. « Le mouvement de retour vers le sujet et l'approche des représentations sociales », *Connexions*, n° 89, p. 25-46.

Jodelet, Denise. 2006. « Place de l'expérience vécue dans les processus de formation des représentations sociales », in Haas (dir.), *Les savoirs du quotidien. Transmissions, appropriations, représentations*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 235-255.

Jodelet, Denise. 2005. « Formes et figures de l'altérité », in Sanchez-Mazas et Licata (dir.), *L'autre. Regards psychosociaux*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, p. 23-47.

Jodelet, Denise. 2003a (1989). *Les représentations sociales*, 7ème éd, Paris : Presses Universitaires de France.

Jodelet, Denise. 2003b (1989). « Les représentations sociales : un domaine en expansion », in Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, 7ème éd, Paris : Presses Universitaires de France, p. 47-78.

Jodelet, Denise. 1984. « Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie », in Moscovici (dir.), *Psychologie sociale*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 357-378.

Joseph, Isaac. 1998. *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Joule, Robert-Vincent. 1989. « Quand les conduites résistent aux approches cognitives », in Beauvois, Joule et Monteil (dir.), *Perspectives cognitives et conduites sociales. 3. Quelles Cognitions ? Quelles Conduites ?*, Cousset : Delval, p. 19-26.

Jumel, Mélanie. 2004. *Information, équité spatiale, équité sociale : préconisation de principes d'action en aménagement*, Thèse de Doctorat, Université François - Rabelais de Tours.

Kalampalikis, Nikos. 2003. « L'apport de la méthode Alceste dans l'analyse des représentations sociales », in Abric (dir.), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne : Erès, p. 147-163.

Kant, Emmanuel. 2012 (1771). *Critique de la raison pure*, 8e édition, Paris : Presses Universitaires de France.

Kant, Emmanuel. 1988 (1785). *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris : Delagrave.

Keerle, Régis. 2010. « Contribution aux réflexions sur la spatialisation de la valeur : retour sur un colloque », *Norois*, n° 217, p. 91-108.

Keerle, Régis. 2006. « Représentations sociales, idéologie et géographie sociale : pour une redéfinition des règles du jeu du discours géographique », *Cahiers d'ESO*, n° 25, p. 19-27.

Koller, Veronika. 2009. « Analyser une identité collective en discours : acteurs sociaux et contextes », *Semen*, n° 27. URL : http://semen.revues.org/8676, consulté le 25 janvier 2015.

Lacaze, Jean-Paul. 2004. « Urbanisme d'aujourd'hui et prix immobiliers », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, vol. 3, p. 437-452.

Lacour, Claude. 2008. « La métroségrégation », in Gaschet et Lacour (dir.), *Métropolisation et ségrégation*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, p. 21-43.

Laffont, Georges-Henry. 2015. « La figure du réseau au cinéma. Coupe(s) mobile(s) pour représenter les dynamiques de l'urbain contemporain », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, vol. 2, n° 10, p. 123-158.

Laffont, Georges-Henry. 2014. « Quand le cinéma contribue à l'affect des lieux », in Martouzet (dir.), *Ville aimable*, Tours : Presses Universitaires François Rabelais, p. 183-210.

Laffont, Georges-Henry. 2011. « L'imaginaire urbain des Cités Obscures ou la représentation de l'idéal moderniste européen », *Inter-Lignes*, n° 7, p. 43-60.

Laffont, Georges-Henry et Adam, Matthieu. 2014. « La mise en durabilité de la ville en pratique(s) : moteurs et réticences au changement des citadins et des professionnels », Bordeaux : *La participation habitante dans la mise en durabilité urbaine : discours, effets, expérimentations et mises à l'épreuve*. 28 novembre 2014, Université Montaigne.

Laffont, Georges-Henry et Martouzet, Denis. 2015. « L'affectif révélateur de l'"être-là" : éléments conceptuels, méthodologiques et empiriques », Montréal : U*n monde urbain sans épreuves de l'espace-temps ? Les faits de distance au XXI*e *siècle*. 21-22 octobre 2015, INRS.

Laffont, Georges-Henry, Martouzet, Denis et Adam, Matthieu. 2015. « Condition territoriale et réciprocité affective : entre désirable et confortable, la ville aimable ? », Grenoble : *Habitable, vivable, désirable. Débats sur la condition territoriale, 4*èmes *Rencontres scientifiques internationales de la Cité des territoires*. 26 mars 2015.

Laflamme, Simon. 1995. *Communication et émotion. Essai de microsociologie relationnelle*, Paris : L'Harmattan.

Lafon, Pierre. 1980. « Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus », *Mots*, vol. 1, n° 1, p. 127-165.

Lagasnerie, Geoffroy de. 2013. « Néolibéralisme, théorie politique et pensée critique », *Raisons politiques*, vol. 52, n° 4, p. 63-76.

Lahire, Bernard. 2012. « Des effets délétères de la division scientifique du travail sur l'évolution de la sociologie », *SociologieS*. URL : https://sociologies.revues.org/3799, consulté le 27 septembre 2013.

Lahire, Bernard. 2006. *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris : Hachette.

Lallement, Emmanuelle. 2007. « Evénements en ville, événements de ville : vers de nouvelles ritualités urbaines ? », *Communication et organisation*, n° 32, p. 26-38.

Lardon, Sylvie et Piveteau, Vincent. 2005. « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*, vol. 80, n° 2, p. 75-90.

Lascoumes, Pierre et Le Galès, Patrick. 2004. *Gouverner par les instruments*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Latour, Bruno et Woolgar, Steve. 2005. *La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*, Paris : La Découverte.

Laugaa, Didier et Le Campion, Grégoire. 2015. « Norme pro-environnementale et participation : entre adhésion et clairvoyance normative (une étude comparée entre habitants d'écoquartier et habitants de quartier ordinaire) », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, vol. 6, n° 2.
URL : https://developpementdurable.revues.org/10961, consulté le 8 janvier 2016.

Lebart, Ludovic et Salem, André. 1994. *Statistique textuelle*, Paris : Dunod.

Ledrut, Raymond. 1973. *Les images de la ville*, Paris : Anthropos.

Lefebvre, Henri. 2009 (1968). *Le droit à la ville*, 3ème éd, Paris : Anthropos.

Lefebvre, Henri. 2005 (1974). *La production de l'espace*, Paris : Anthropos.

Lefebvre, Henri. 1992. *Éléments de rythmanalyse*, Paris : Syllepse.

Lefebvre, Henri. 1972. *La pensée marxiste et la ville*, Paris : Casterman.

Lefebvre, Henri. 1970. *La révolution urbaine*, Paris : Gallimard.

Lefebvre, Rémi. 2007. « Les élus : des acteurs peu dialogiques du débat public », in Blatrix, Blondiaux et Fourniau (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris : La Découverte, p. 207-218.

Lefèvre, Pierre. 2008. *Voyage dans l'Europe des villes durables*, Paris : PUCA.

Le Galès, Patrick. 1993. *Politique urbaine et développement local : une comparaison franco-britannique*, Paris : L'Harmattan.

Le Mazier, Julie. 2014. « Assemblées générales étudiantes et démocratie participative : un air de famille ? », *Participations*, vol. 3, n° 10, p. 61-83.

Le Moigne, Jean-Louis. 2012. *Les épistémologies constructivistes*, Paris : Presses Universitaires de France.

Le Roulley, Simon. 2015. « Temps saturé et critique de la vie quotidienne », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, vol. 10, n° 2, p. 23-56.

Le Roy, Alice. 2010. « Ecoquartier, topos d'une écopolitique ? », *La Revue Internationale des Livres et des Idées*, n° 15.

Leroy, Stéphane. 2000. « Sémantiques de la métropolisation », *Espace géographique*, vol. 29, n° 1, p. 78-86.

Levitte, Agnès. 2010. *La perception des objets quotidiens dans l'espace urbain*, Thèse de Doctorat, EHESS.

Levratto, Nadine et Torrès, Olivier. 2010. « Le classement européen des villes entrepreneuriales. Méthode, résultats et portée », *Innovations*, vol. 33, n° 3, p. 13-36.

Lévy, Albert. 2006. « Quel urbanisme face aux mutations de la société post-industrielle ? Vers un urbanisme transactionnel », *Esprit*, n° 11, p. 61-75.

Lévy, Albert. 2003. « La démocratie locale en France : enjeux et obstacles », *Espaces et sociétés*, vol. 1, n° 112, p. 155-180.

Lévy, Jacques. 2010. « Le développement urbain durable entre consensus et controverse », *L'information géographique*, vol. 74, n° 3, p. 39-50.

Lévy, Jacques. 2003a. « Coprésence », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 211-213.

Lévy, Jacques. 2003b. « Explication », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 355-357.

Lévy, Jacques. 2003c. « Ville », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 988-992.

Lévy, Jacques. 2003d. « Territoire », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 907-910.

Lévy, Jacques. 2003e. « Production », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 745-746.

Lévy, Jacques. 2003f. « Transaction », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 935-936.

Lévy, Jacques et Lussault, Michel. 2003a. « Espace », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 325-333.

Lévy, Jacques et Lussault, Michel. 2003b. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin.

Lindeperg, Sylvie. 2013. *La voie des images*, Paris : Verdier.

Lussault, Michel. 2011. *L'urbain métropolisé français dans la mondialisation*DATAR, Territoires 2040, n°3.

Lussault, Michel. 2009. *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris : Grasset.

Lussault, Michel. 2007. *L'homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*, Paris : Seuil.

Lussault, Michel. 2003a. « Social », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 850-852.

Lussault, Michel. 2003b. « Urbain », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 949-951.

Lussault, Michel. 2003c. « Image », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 485-489.

Lussault, Michel. 2003d. « Urbanité », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 966-967.

Lussault, Michel. 2000. « Le mythe du quartier », *Documents Sciences de la ville, Maison des Sciences de la Ville, de l'Urbanisme et des Paysages*, n° 5, p. 3-8.

Lynch, Kevin. 2001 (1960). *L'image de la cité*, Paris : Dunod.

Madoeuf, Anna et Cattedra, Raffaele (dir.). 2012. *Lire les villes, panoramas du monde urbain contemporain*, Tours : Presses Universitaires François Rabelais.

Maesschalck, Marc. 2008. « Normes de gouvernance et enrôlement des acteurs sociaux », *Multitudes*, vol. 3, n° 34, p. 182-194.

Mager, Christophe et Matthey, Laurent. 2015. « Les contes de la ville. Storytelling et production du territoire », *Articulo - Journal of Urban Research*, Special issue 7. URL : http://articulo.revues.org/2279, consulté le 19 juillet 2015.

Magri, Susanna. 2008. « Le pavillon stigmatisé. », *L'année sociologique*, vol. 58, n° 1, p. 171-202.

Maillefert, Muriel, Rousseau, Sandrine et Zuindeau, Bertrand. 2010. « Lectures hétérodoxes du développement durable », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, vol. 1, n° 3.

Mainet, Hélène. 2011. « Les petites villes françaises en quête d'identité. Ambiguïté du positionnement ou image tactiquement combinée ? », *Mots. Les langages du politique*, n° 97.

Mancebo, François. 2009. « Des développements durables. Quel référentiel pour les politiques de développement durable en Europe ? », *Cybergeo : European Journal of Geography*. URL : http://cybergeo.revues.org/21987, consulté le 7 février 2011.

Mancebo, François. 2008. *Développement durable*, Paris : Armand Colin.

Mancebo, François. 2007a. « Quels référentiels pour un aménagement "durable" ? », *L'information géographique*, vol. 71, n° 3, p. 29-47.

Mancebo, François. 2007b. « Cultures, marquage territorial et appropriation du développement durable », *L'information géographique*, vol. 71, n° 3, p. 79-87.

Mandon, Daniel. 2001. « Le piège identitaire et le découpage du territoire », *Économie et Humanisme*, n° 356, p. 64-70.

Mannoni, Pierre. 2012. *Les représentations sociales*, Paris : Presses Universitaires de France.

Marchand, Pascal et Ratinaud, Pierre. 2012. « L'analyse de similitude appliquée aux corpus textuels : les primaires socialistes pour l'élection présidentielle française (septembre-octobre 2011) », in *Actes des 11èmes Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, Liège : JADT, p. 687-699.

Marcuse, Herbert. 2012 (1964). *L'homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris : Éditions de Minuit.

Martin, Jean-Yves. 2006. « Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre », *Articulo - Journal of Urban Research*, n° 2, URL : http://articulo.revues.org/897, consulté le 18 mai 2013.

Martouzet, Denis. 2014. « Le voyageur sans bagage ou l'épreuve du récit des mobilités : réflexivité de l'enquêté et méthode de cadrage », *Recherche Transports Sécurité*, vol. 30, n° 117-118, p. 161-172.

Martouzet, Denis. 2013. « Introduction générale », in Laffont, Gautier, Martouzet, Bernard et Chamerois (dir.), *L'espace du Nouveau Monde. Mythologies et ancrages territoriaux*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 7-13.

Martouzet, Denis. 2007. « Le rapport affectif à la ville : premiers résultats », in Paquot, Lussault et Younès (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris : La Découverte, p. 171-192.

Martouzet, Denis. 2002a. « Normativité et interdisciplinarité en aménagement-urbanisme », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 4, p. 619-642.

Martouzet, Denis. 2002b. *Normes et valeurs en aménagement-urbanisme. Limites de la rationalité et nécessité de prise en compte multi-niveaux*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Bordeaux III.

Martouzet, Denis et Laffont, Georges-Henry. 2010. « Tati, théoricien de l'urbain et Hulot, habitant. Le cinéma comme critique des théories urbaines et urbanistiques », *L'Espace Géographique*, vol. 39, n° 2, p. 159-171.

Martouzet, Denis, Laffont, Georges-Henry, Bailleul, Hélène et Feildel, Benoît. 2012. *Périvia, la mobilité et le périurbain à l'épreuve de la ville durable*, Tours : PUCA.

Martucelli, Danilo. 2001. *Dominations ordinaires. Explorations de la condition moderne*, Paris : Balland.

Masson, Philippe, Cartier, Marie, Le Saout, Rémy, Retière, Jean-René et Suteau, Marc. 2013. *Sociologie de Nantes*, Paris : La Découverte.

Mathieu, Nicole et Guermond, Yves. 2005. « La ville durable : un enjeu scientifique », in Mathieu et Guermond (dir.), *La ville durable, du politique au scientifique*, Indisciplines, Paris : Cemagref Editions, Cirad, Ifremer, INRA Éditions, p. 11-29.

Matthey, Laurent. 2014. « L'urbanisme qui vient », *Cybergeo : European Journal of Geography*. URL : http://cybergeo.revues.org/26562, consulté le 21 décembre 2014.

Meadowcroft, James. 2000. « Sustainable development : a new(ish) idea for a new century ? », *Political Studies*, n° 48, p. 370-387.

Merleau-Ponty, Maurice. 1945. *Phénoménologie de la perception*, Paris : Gallimard.

Mermet, Laurent. 2007. « Épilogue. Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs », in Blatrix, Blondiaux et Fourniau (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris : La Découverte, p. 368-380.

Micaëlli, Jean-Pierre et Forest, Joëlle. 2003. *Artificialisme : introduction à la théorie de la conception*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Midler, Christophe. 2012. *L'auto qui n'existait pas. Management des projets et transformation de l'entreprise*, Paris : Dunod.

Moles, Abraham A. et Rohmer, Elisabeth. 1972. *Psychologie de l'espace*, Tournai : Casterman.

Moliner, Pascal. 1996. *Images et représentations sociales. De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Moliner, Pascal, Rateau, Patrick et Cohen-Scali, Valérie. 2002. *Les représentations sociales. Pratique des études de terrain*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Monbeig, Michel. 2007. « L'impossible démocratie participative », *Pensée plurielle*, vol. 2, n° 15, p. 29-47.

Mondada, Lorenza. 2003. « Discours », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 264-265.

Mondada, Lorenza. 2001. « L'entretien comme évènement interactionnel », in Grosjean et Thibaud (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille : Editions Parenthèses, p. 197-214.

Mondada, Lorenza. 2000. *Décrire la ville : la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris : Anthropos.

Monin, Éric, Descat, Sophie et Siret, Daniel. 2002. « Le développement durable et l'histoire urbaine », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 92, p. 7-16.

Mons, Alain. 1992. *La métaphore sociale : image, territoire, communication*, Paris : Presses Universitaires de France.

Montmollin, Germaine de. 2003. « Le changement d'attitude », in Moscovici (dir.), *Psychologie sociale*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 89-136.

Morin, Edgar. 2005. *Introduction à la pensée complexe*, Paris : Seuil.

Morin, Edgar. 2002. « Le complexus, qui est tissé ensemble », in Benkirane (dir.), *La complexité, vertiges et promesses : 18 histoires de sciences d'aujourd'hui*, Paris : Éditions le Pommier, p. 18-32.

Morin, Edgar et Le Moigne, Jean-Louis. 1999. *L'intelligence de la complexité*, Paris : L'Harmattan.

Morisset, Lucie K. et Breton, Marie-Ève (dir.). 2011. *La ville : phénomène de représentations*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Morvan, Bernard. 2000. « Le développement durable : une utopie politiquement correcte », *Quaderni*, vol. 41, n°1, p. 91-107.

Moscovici, Serge. 2003 (1989). « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », in Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, 7ème éd, Paris : Presses Universitaires de France, p. 79-103.

Moscovici, Serge. 1976 (1961). *La psychanalyse, son image et son public*, Paris : Presses Universitaires de France.

Moser, Gabriel et Weiss, Karine (dir.). 2003. *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris : Armand Colin.

Mosser, Sophie. 2008. *La fabrique des lumières urbaines*, Bernin : À la Croisée.

Mucchielli, Alex. 2000. *La nouvelle communication : épistémologie des sciences de l'information-communication*, Paris : Armand Colin.

Mumford, Lewis. 2011 (1964). *La cité à travers l'histoire*, Paris : Agone.

Navez-Bouchanine, Françoise. 2007. « Le développement urbain durable : "best practice" ou leurre méthodologique », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 131, p. 101-116.

Négrier, Emmanuel. 2005. *La question métropolitaine. Les politiques à l'épreuve du changement d'échelle territoriale*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Neumayer, Eric. 2003. *Weak versus Strong Sustainability – Exploring the Limits of Two Opposing Paradigms*, Northampton : Edward Elgar Publishing.

Neveu, Catherine. 2011. « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, n° 1, p. 186-209.

Nez, Héloïse. 2015. *Urbanisme : la parole citoyenne*, Lormont : Bord de l'eau.

Nizet, Jean. 2007. *La sociologie de Anthony Giddens*, Paris : La Découverte.

Nossik, Sandra. 2011. « Les récits de vie comme corpus sociolinguistique : une approche discursive et interactionnelle », *Corpus*, n° 10, p. 119-135.

Novarina, Gilles. 2000. « Conduite et négociation du projet d'urbanisme », in Söderström (dir.), *L'usage du projet*, Lausanne : Payot, p. 51-64.

Oblet, Thierry. 2005. *Gouverner la ville*, Paris : Presses Universitaires de France.

Offner, Jean-Marc et Pourchez, Carole. 2007. *La ville durable : perspectives françaises et européennes*, Paris : La Documentation Française.

Paquot, Thierry. 2007. *Habiter, le propre de l'humain*, Paris : La Découverte.

Paquot, Thierry. 2006. *Des corps urbains : sensibilités entre béton et bitume*, Paris : Éditions Autrement.

Paquot, Thierry, Lussault, Michel et Body-Gendrot, Sophie (dir.). 2000. *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte.

Pascual Espuny, Céline. 2008. « Comment les organisations se saisissent-elles de l'image verte ? », *Communication et organisation*, n° 34, p. 38-52.

Pasquier, Romain et Weisbein, Julien. 2007. « La "gouvernance territoriale" : une perspective pragmatique », in Pasquier, Simoulin et Weisbein (dir.), *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, Paris : L.G.D.J., p. 209-222.

Paulet, Jean-Pierre. 2002. *Les représentations mentales en géographie*, Paris : Anthropos.

Payre, Renaud (dir.). 2013. *Lyon, ville internationale, La métropole lyonnaise à l'assaut de la scène internationale, 1914-2013*, Lyon : Libel.

Pérec, Georges. 2000 (1974). *Espèces d'espaces*, Paris : Galilée.

Petiteau, Jean-Yves. 2012. *Nantes, récit d'une traversée*, Paris : Dominique Carré.

Petiteau, Jean-Yves. 2010. « Etre à la rue », in Thomas (dir.), *Marcher en ville. Faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*, Paris : Éditions des archives contemporaines, p. 47-61.

Petiteau, Jean-Yves et Pasquier, Elisabeth. 2001. « La méthode des itinéraires : récits et parcours », in Grosjean et Thibaud (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille : Parenthèses, p. 63-77.

Piaget, Jean. 1973 (1937). *La construction du réel chez l'enfant*, 5e éd, Neuchatel ; Paris : Delachaux & Niestlé.

Pinçon, Michel et Pinçon-Charlot, Monique. 2013. *La violence des riches. Chronique d'une immense casse sociale*, Paris : La Découverte.

Pinson, Daniel. 2010. « La théorie au risque de la doctrine dans le Mouvement moderne, ou comment Sert et Écochard ont fait vivre la première contre la seconde », *Les Cahiers d'EMAM*, n° 20, p. 23-31.

Pinson, Daniel. 2000a. « Projet de ville et projets de vie », in Hayot et Sauvage (dir.), *Le Projet urbain : enjeux, expérimentations et professions*, Paris : Éditons de la Villette, p. 78-95.

Pinson, Daniel. 2000b. *Usage et architecture*, Paris : L'Harmattan.

Pinson, Gilles. 2004. « Le projet urbain comme instrument d'action publique », in Lascoumes et Le Galès (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 199-233.

Pitte, Jean-Robert. 2001. « La géographie du goût, entre mondialisation et enracinement local », *Annales de géographie*, vol. 110, n° 621, p. 487-508.

Poirier, Nicolas. 2014. « Pour une politique du présent », *EspacesTemps.net*.
URL : http://www.espacestemps.net/articles/pour-une-politique-du-present/, consulté le 8 décembre 2014.

Popper, Karl. 2009 (1998). *La connaissance objective : une approche évolutionniste*, Paris : Flammarion.

Power, Gordon et Parfect, Michael. 1997. *Planning for Urban Quality: Urban Design in Towns and Cities*, New York : Routledge.

Pradeau, Jean-François. 1996. « Des conceptions de l'espace », *Espaces Temps*, n° 62-63, p. 50-58.

Pratchett, Lawrence. 1999. « New fashions in public participation: towards greater democracy? », *Parliamentary Affairs*, vol. 4, n° 52, p. 616-633.

Prévot, Maryvonne et Leclercq, Christophe. 2010. « De la prolifération des études au projet sans auteur », *Géocarrefour*, vol. 85, n° 4, p. 283-292.

Puissant, Sylvette et Lacour, Claude. 1999. *La métropolisation : croissance, diversité, fractures*, Paris : Anthropos.

Py, Jacques et Somat, Alain. 1991. « Normativité, conformité et clairvoyance: leurs effets sur le jugement évaluatif dans un contexte scolaire », in Beauvois, Joule et Monteil (dir.), *Perspectives cognitives et conduites sociales. 3. Quelles Cognitions ? Quelles Conduites ?*, Cousset : Delval, p. 167-193.

Raffestin, Claude. 1986. « Ecogénèse territoriale et territorialité », in Auriac et Brunet (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris : Fayard, p. 173-183.

Ramadier, Thierry. 2003. « Les représentations cognitives de l'espace : modèles, méthodes et utilité », in Moser et Weiss (dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris : Armand Colin, p. 177-200.

Rateau, Patrick. 1995. « Le noyau central des représentations sociales comme système hiérarchisé. Une étude sur la représentation du groupe », *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 26, p. 29-52.

Ratouis, Olivier et Segaud, Marion. 2000. *Vers une maîtrise d'ouvrage territoriale ? Les projets urbains du littoral Nord-Pas-de-Calais entre aménagement et développement*, Paris : PUCA/METL.

Raymond, Henri. 2001. *Paroles d'habitants : une méthode d'analyse*, Paris : L'Harmattan.

Raymond, Henri. 1984. *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Paris : Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle.

Redeker, Robert. 2003. « La vraie puissance de l'utopie », *Le Débat*, vol. 3, n° 125, p. 100-111.

Reigner, Hélène, Brenac, Thierry et Hernandez, Frédérique. 2013. *Nouvelles idéologies urbaines. Dictionnaire critique de la ville mobile, verte et sûre*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Reinert, Max. 2001. « Alceste, une méthode statistique et sémiotique d'analyse de discours : application aux "Rêveries du promeneur solitaire" », *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, vol. 5, n° 49, p. 32-36.

Reinert, Max. 1993. « Les "mondes lexicaux" et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, n° 66, p. 5-39.

Renauld, Vincent. 2012. *Fabrication et usage des écoquartiers français. Eléments d'analyse à partir des quartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux) et Bottière-Chénaie (Nantes)*, Thèse de Doctorat, INSA de Lyon.

Rey, Jacques. 1998. « Une nouvelle manière de faire la ville ? », in Toussaint et Zimmermann (dir.), *Projet urbain : ménager les gens, aménager la ville*, Sprimont : Pierre Mardaga éditeur, p. 35-47.

Ricoeur, Paul. 2014 (1977). *Le discours de l'action*, Paris : Fonds Ricoeur (fondsricoeur.fr).

Ricoeur, Paul. 1997. *L'idéologie et l'utopie*, Paris : Seuil.

Ricoeur, Paul. 1991. *Temps et récit. Tome 1. L'intrigue et le récit historique*, Paris : Seuil.

Ricoeur, Paul. 1986. *Du texte à l'action*, Paris : Seuil.

Ripoll, Fabrice et Veschambre, Vincent. 2005. « L'appropriation de l'espace comme problématique », *Norois*, vol. 2, n° 195, p. 7-15.

Ripoll, Fabrice et Veschambre, Vincent. 2002. « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », in Calenge (dir.), *Lire les territoires*, Tours : Maison des Sciences de la Ville, p. 261-288.

Rochefort, Renée. 1985. « Idéologies et sociabilités dans les représentations spatiales en actes », in Guérin et Gumuchian (dir.), *Les représentations en actes. Actes du colloque de Lescheraines*, Grenoble : Institut de Géographie Alpine, p. 105-111.

Rosemberg, Muriel. 2007. « Contribution à une réflexion géographique sur les représentations et l'espace », *Géocarrefour*, vol. 78, n° 1, p. 71-77.

Rosemberg, Muriel. 2000. *Le marketing urbain en question : production d'espace et discours dans quatre projets de villes*, Paris : Anthropos.

Roussiau, Nicolas et Bonardi, Christine. 2001. *Les représentations sociales : état des lieux et perspectives*, Bruxelles : Mardaga.

Ruby, Christian. 2003a. « Réel », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 774-775.

Ruby, Christian. 2003b. « Idéologie », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 481-482.

Rudolf, Florence. 2008. « Les glissements de sens de l'écologie dans ses associations avec la ville : écologie urbaine, ville écologique et ville durable », in Hamman (dir.), *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, Paris : L'Harmattan, p. 47-68.

Rui, Sandrine. 2006. « Les citoyens impertinents. Débat public, conflit et mésentente », in Simard, Lepage, Fourniau, Gariépy et Gauthier (dir.), *Le débat public en apprentissage. Aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Paris : L'Harmattan, p. 77-86.

Rumpala, Yannick. 2008. « La quête du sens. Repenser la question de l'interprétation dans l'analyse des politiques publiques », *Articulo - Journal of Urban Research*, n° 4. URL : http://articulo.revues.org/60, consulté le 3 mars 2011.

Salamon, Joseph. 2008. *Pédagogie de la ville : les ateliers de dialogue urbain*, Lyon, France : Certu.

Salignon, Bernard et Younès, Chris. 1998. « La médiation comme ouverture au projet urbain », in Toussaint et Zimmermann (dir.), *Projet urbain : ménager les gens, aménager la ville*, Sprimont : Pierre Mardaga éditeur, p. 175-183.

Salmon, Christian. 2008. *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris : La Découverte.

Salomon Cavin, Joëlle et Bourg, Dominique. 2010. « Deux conceptions de la durabilité urbaine : ville prométhéenne versus ville orphique », in Paquot et Younès (dir.), *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*, Paris : La Découverte, p. 117-136.

Sangla, Sylvain. 2010. *Politique et espace chez Henri Lefebvre*, Thèse de Doctorat, Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.

Sansot, Pierre. 2009 (1991). *Les gens de peu*, Paris : Presses Universitaires de France.

Sansot, Pierre. 1997 (1971). *Poétique de la ville*, 5ème tirage., Paris : Armand Colin.

Sartre, Jean-Paul. 2011 (1943). *L'être et le néant : essai d'ontologie phénoménologique*, Saint Amand : Gallimard.

Sartre, Jean Paul. 1967. *L'imaginaire. Psychologie phénoménologique de l'imagination*, Paris : Gallimard.

Sassen, Saskia. 2014. *Expulsions. Brutality and Complexity in the Global Economy*, Cambridge : Harvard University Press.

Sassen, Saskia. 1996 (1991). *La ville globale. New York, Londres, Tokyo*, Paris : Descartes & Cie.

Saussure, Ferdinand de. 1995 (1916). *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.

Schaeffer, Verena, Ruegg, Jean et Litzistorf-Spina, Natacha. 2010. « Quartiers durables en Europe : enjeux sociaux et processuels », *Urbanisme*, n° 371, p. 27-32.

Schnapper, Dominique. 2005. « Idéal et limites de la mixité sociale », *Informations Sociales*, n° 125, p. 6-15.

Schopenhauer, Arthur. 2014 (1818). *Le monde comme volonté et comme représentation*, Paris : Presses Universitaires de France.

Segaud, Marion. 2012. *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, 2ème édition, Paris : Armand Colin.

Seguin, Laura. 2013. « Faire entendre la parole des citoyens par le recours au film. Analyse d'un panel de citoyens dans la gestion de l'eau », *Participations*, n° 7, p. 127-149.

Semmoud, Nora. 2007. *La réception sociale de l'urbanisme*, Paris : L'Harmattan.

Sfez, Lucien. 1992. *Critique de la décision*, Paris : Presses de Sciences Po.

Shields, Rob. 1991. *Places on the Margin. Alternative Geographies of Modernity*, New York : Routledge.

Simmel, Georg. 1998. *La religion*, Paris : Circé.

Soja, Edward William. 2011. *Postmodern Geographies: the Reassertion of Space in Critical Social Theory*, Londres : Verso Books.

Soja, Edward William. 1996. *Thirdspace: Journeys to Los Angeles and Other Real-and-Imagined Places*, Cambridge : Wiley-Blackwell.

Souami, Taoufik. 2009. *Écoquartiers : secrets de fabrication : analyse critique d'exemples européens*, Paris : Éd. les Carnets de l'info.

Sperber, Dan. 2003 (1989). « L'étude des représentations : problèmes et perspectives », in Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, 7ème éd, Paris : Presses Universitaires de France, p. 133-148.

Staszak, Jean-François. 2003. « Représentation de l'espace », in Lévy et Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, p. 792-793.

Stock, Mathis. 2004. « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *EspacesTemps.net*. URL : www.espacestemps.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/, consulté le 6 juin 2013.

Talpin, Julien. 2006. « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix*, vol. 3, n° 75, p. 11-31.

Tapie-Grime, Muriel, Blatrix, Cécile et Moquay, Patrick. 2007. *Développement durable et démocratie particpative. La dynamique perfomative locale*, Paris : PUCA.

Thévoz, Laurent et Schaeffer, Verena. 2007. « Processus de production des quartiers urbains durables : les enseignements du cas de Neu-Oerlikon à Zurich », *Urbia*, n° 4, p. 147-156.

Theys, Jacques et Emelianoff, Cyria. 2001. « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, n° 113, p. 122-135.

Thibaud, Jean-Paul. 2007a. « Le devenir international de la notion d'ambiance - apports d'un dispositif expérimental », in Thibaud (dir.), *Variations d'ambiances : processus et modalités d'émergence des ambiances urbaines*, Grenoble : CRESSON, p. 11-28.

Thibaud, Jean-Paul. 2007b. « La fabrique de la rue en marche : essai sur l'altération des ambiances urbaines », *Flux*, n° 66-67, p. 111-119.

Thibaud, Jean-Paul. 2003. « La parole du public en marche », in Moser et Weiss (dir.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris : Armand Colin, p. 113-138.

Thibaud, Jean-Paul. 2001. « La méthode des parcours commentés », in Grosjean et Thibaud (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille : Editions Parenthèses, p. 79-99.

Thibault, Serge, Martouzet, Denis, Gaignard, Lise, Bailleul, Hélène, Feildel, Benoît, Mesnier, Anne Lise et Laplante, Benjamin. 2008. *EhEA - « Espaces habités, Espaces Anticipés » Module 1 : Qualification de l'Espace*, Tours : UMR CNRS 6173 CITERES.

Thomas, Rachel. 2007. « La ville charnelle », *Cosmopolitiques*, n° 15, p. 111-120.

Thomassian, Marlène. 2009. « Pratiques de la négociation dans les projets urbains ou la « fabrique » de décisions concertées en vue de réduire le risque d'inacceptabilité sociale », *Négociations*, vol. 1, n° 11, p. 185-198.

Tissot, Sylvie. 2011. *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris : Raisons d'agir.

Tixier, Nicolas. 2004. « La dynamique des cheminements : Modèles et récits », in Amphoux, Thibaud et Chelkoff (dir.), *Ambiances en débats*, Bernin : A la croisée, p. 115-127.

Tobelem-Zanin, Christine. 1997. *La qualité de la vie dans les villes françaises*, Rouen : Publications de l'Université de Rouen.

Tomas, François. 2003. *Les temporalités des villes*, Saint-Étienne : Presses Universitaires de Sainte-Étienne.

Tomas, François. 1998. « Vers une nouvelle culture de l'aménagement des villes », in Toussaint et Zimmermann (dir.), *Projet urbain : ménager les gens, aménager la ville*, Sprimont : Pierre Mardaga éditeur, p. 15-34.

Toubal, Samer. 2013. *Urban design et projet urbain entre spécialisation et multidisciplinarité : l'identité professionnelle des concepteurs et leurs marges de manœuvre dans le projet*, Thèse de Doctorat, Université Paris-Est.

Toussaint, Jean-Yves. 2003. *Projets et usages urbains. Fabriquer et utiliser les dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain*, Habilitation à diriger des recherches, Université Lumière - Lyon II.

Toussaint, Jean-Yves et Zimmermann, Monique. 2001. *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Tozzi, Pascal. 2013. « Ville durable et marqueurs d'un « néohygiénisme » ? Analyse des discours de projets d'écoquartiers français », *Norois*, n° 227, p. 97-113.

Tronguoy, Philippe. 2011. *Les collectivités territoriales : trente ans de décentralisation*, Paris : La Documentation Française.

Tsiomis, Yannis. 2007. *Echelles et temporalités des projets urbains*, Paris : PUCA.

Tuan, Yi-Fu. 2006 (2001). *Espace et lieu : la perspective de l'expérience*, Paris : Folio.

Tuan, Yi-Fu. 1990. *Topophilia: a Study of Environmental Perception, Attitudes, and Values*, New York : Columbia University Press.

Vanier, Martin (dir.). 2009. *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Vautier, Claude. 2008. « La longue marche de la sociologie relationnelle », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, vol. 4, n° 1, p. 77-106.

Veltz, Pierre. 2014. *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris : Presses Universitaires de France.

Verdier, Philippe. 2009. *Le projet urbain participatif. Apprendre à faire la ville avec ses habitants*, Paris : Adels.

Vergès, Pierre et Bouriche, Boumedienne. 2001. *L'analyse de données par les graphes de similitudes*, Paris : Sciences Humaines.

Vergnaud, Gérard. 1985. « Concepts et schèmes dans une théorie opératoire de la représentation », *Psychologie Française*, vol. 30, n° 3/4, p. 245-252.

Verhage, Roelof. 2009. « La reconversion de friches urbaines. Les enseignements de l'experience BERI », *Etudes foncières*, n° 139, p. 36-40.

Verhage, Roelof et Linossier, Rachel. 2009. « La co-production public/privé des projets urbains », in Boino (dir.), *Lyon, la production de la ville*, Marseille : Parenthèses, p. 144-171.

Véron, Eliséo. 1973. « Remarques sur l'idéologique comme production du sens », *Sociologie et sociétés*, vol. 5, n° 2, p. 45-70.

Viel, Laurent, Lizarralde, Gonzalo, Maherzi, Fella Amina et Thomas-Maret, Isabelle. 2012. « L'influence des parties prenantes dans les grands projets urbains », *Cybergeo : European Journal of Geography*.

Villalba, Bruno. 2009. « L'utopie sociale de la ville durable », *Ecorev*.
URL : http://ecorev.org/spip.php?article648, consulté le 27 janvier 2012.

Vivant, Elsa. 2007. « L'instrumentalisation de la culture dans les politiques urbaines : un modèle d'action transposable ? », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 131, p. 49-66.

Watzlawick, Paul. 2009 (1983). *Faites vous-même votre malheur*, Paris : Seuil.

Watzlawick, Paul. 1988 (1981). *L'invention de la réalité : comment savons-nous ce que nous croyons savoir ?*, Paris : Seuil.

Watzlawick, Paul, Weakland, John et Fisch, Richard. 2000. *Changements : paradoxes et psychothérapie*, Paris : Seuil.

Weber, Max. 2003 (1922). *Economie et société, tome 1 : Les Catégories de la sociologie*, Paris : Pocket.

Weber, Max. 2002 (1919). *Le savant et le politique*, Paris : Plon.

Zepf, Marcus. 2011. « La planification territoriale entre dynamiques socio-économiques et inerties politico-administratives : un processus permanent », in Zepf et Andres (dir.), *Enjeux de la planification territoriale en Europe*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, p. 39-54.

Zepf, Marcus (dir.). 2004. *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Zetlaoui-Léger, Jodelle. 2004. « L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques », *Les cahiers de l'école d'architecture de la Cambre*, n° 3, p. 101-107.

Zuindeau, Bertrand. 2006. « Le développement durable est-il soluble dans le capitalisme ? », *Territoire en mouvement*, n° 4, p. 46‑53.

Table des illustrations

Figure 1. Proposition de table des matières alternative 17
Figure 2. Triplicité de l'espace d'Henri Lefebvre 45
Figure 3. La représentation, savoir pratique reliant un sujet à un objet 64
Figure 4. Les trois sphères d'appartenance des représentations sociales 69
Figure 5. Les rôles des représentations 72
Figure 6. Synthèse du processus de catégorisation 74
Figure 7. Synthèse du processus d'objectivation 76
Figure 8. Synthèse du processus d'ancrage 77
Figure 9. Des représentations au comportement 79
Figure 10. Les trois types de structures des cognitions selon Pascal Moliner 88
Figure 11. Organisation des cognitions d'après la théorie du noyau central 90
Figure 12. Synthèse de la structure des représentations 93
Figure 13. Niveaux de la pensée sociale et relations entre ces niveaux 98
Figure 14. De l'espace réel à la représentation de l'espace 106
Figure 15. Publicité pour un bâtiment de Jean Nouvel à Confluence 141
Figure 16. Exemples de mise en avant du patrimoine dans des brochures de communication sur Bottière-Chénaie et Confluence 148
Figure 17. L'emboîtement des activités de planification 149
Figure 18. Exemples de communication autour de la concertation dans des brochures sur Confluence et Bottière-Chénaie 157
Figure 19. Espaces conçu, réalisé et reçu 163
Figure 20. Le projet urbain comme dispositif de médiations des représentations 168
Figure 21. La dynamique de l'activité de projet 173
Figure 22. Affiche de l'exposition « Lyon l'internationale ! » 187
Figure 23. Logo du projet Bottière-Chénaie 211
Figure 24. Ecriteau Concerto au pied d'un immeuble de Confluence 213
Figure 25. Les 1600 pandas en papier mâché de Confluence 214
Figure 26. Synthèse de la méthode d'enquête 237
Figure 27. Trois traces GPS de visites à Bottière-Chénaie 240
Figure 28. Synthèse de l'exploitation du corpus 249
Figure 29. Capture d'écran de Sonal (toutes les thématiques sont affichées) 250
Figure 30. Capture d'écran de Sonal, thématiques « mixité sociale », « image du projet » et « rapport ville/nature » 251
Figure 31. Aperçu du concordancier du lemme « demander » sur Iramuteq 255
Figure 32. AFC du corpus « habitants de Bottière-Chénaie » par la variable « statut habitant » 259
Figure 33. Dendrogramme du corpus « concepteurs de Confluence » et AFC associée 261
Figure 34. Exemple de calcul de l'arbre maximum des similitudes 262
Figure 35. Graphe de similitudes du corpus « concepteurs de Bottière-Chénaie » 263
Figure 36. Carte de situation de Bottière-Chénaie 270
Figure 37. Lignes de tramway et de tram-train entre Bottière-Chénaie et Bottière 271
Figure 38. Logements collectifs et individuels à Bottière-Chénaie 271
Figure 39. Plan de Bottière-Chénaie en 2013 272
Figure 40. Plan d'occupation de Bottière-Chénaie en 2013 273

Figure 41. Vues de Bottière-Chénaie (planche 1/2) 274
Figure 42. Vues de Bottière-Chénaie (planche 2/2) 275
Figure 43. Passage du tramway sous les voûtes de la gare Perrache en 2011 et gare dans les années 1970 279
Figure 44. Carte de situation de Confluence 280
Figure 45. Plan de Confluence en 2013 282
Figure 46. Le musée des Confluences 283
Figure 47. Plan d'occupation fonctionnelle de Confluence en 2013 284
Figure 48. Vues de Confluence (planche 1/2) 286
Figure 49. Vues de Confluence (planche 2/2) 287
Figure 50. Dendrogramme et AFC associée sur le corpus total 306
Figure 51. AFC de la classification sur le corpus « tous les concepteurs », superposition des formes et des variables 309
Figure 52. Arbre de similitudes du corpus des concepteurs de Confluence 310
Figure 53. Arbre de similitudes du corpus des concepteurs de Bottière-Chénaie 310
Figure 54. Dendrogramme et AFC associée sur le corpus « habitants de Bottière-Chénaie »343
Figure 55. Dendrogramme et AFC associée sur le corpus « habitants de Confluence » 344

Tableau 1. La catégorie d'espace : quatre approches 39
Tableau 2. Le modèle bidimensionnel des représentations sociales 92
Tableau 3. Etapes d'un projet d'urbanisme 113
Tableau 4. Thématiques et exemples de questions élémentaires abordées avec les habitants 245
Tableau 5. Thématiques et exemples de questions élémentaires abordées avec les concepteurs 247
Tableau 6. Grille d'analyse de contenu 253
Tableau 7. Tableau lexical entier (extraits fictifs) 256
Tableau 8. Exemples d'indices de spécificité par type de répondant (corpus total) 258
Tableau 9. Échéancier des projets 265
Tableau 10. Comparaison des deux projets 268
Tableau 11. Panel d'habitants rencontrés à Bottière-Chénaie 293
Tableau 12. Panel d'habitants rencontrés à Confluence 294
Tableau 13. Panel de concepteurs de Bottière-Chénaie 295
Tableau 14. Panel de concepteurs de Confluence 296
Tableau 15. Termes à l'indice de spécificité supérieur à 7 dans le corpus « tous les concepteurs » 308
Tableau 16. Indices de spécificité de la forme « aujourd'hui » dans le corpus total 314
Tableau 17. Dénomination des mondes lexicaux des discours des habitants de Nantes et de Lyon 344
Tableau 18. Indices de spécificité de certains verbes sur le corpus général 366
Tableau 19. Synthèse des logiques des phénomènes observées et des logiques d'enrôlement relatives des habitants et des concepteurs 453
Tableau 20. Indices de spécificité des formes « on, nous, je, j', ils » dans le corpus total 468
Tableau 21. Caractéristiques centrales de l'univers de représentation de l'urbain contemporain 482
Tableau 22. Les trois logiques de disculpation de la sélection sociale 484
Tableau 23. Les sept logiques de l'enrôlement des acteurs dans la production de l'urbain .. 487

Table des matières

Remerciements ..... **I**
Résumé ..... **III**
Sommaire ..... **V**
Introduction générale **1**
Chapitre 1. Une approche constructivo-structuraliste des rapports à l'espace urbain **21**
1. Comprendre les réalités de différents groupes sociaux 23
1.1. La réalité est une construction sociale 23
1.1.1. La posture constructiviste : la réalité n'existe que telle qu'elle nous apparaît 23
1.1.2. Des interprétations multiples du réel matériel 26
1.2. Contre le relativisme, le constructivisme structuraliste 27
1.2.1. Penser les conditions matérielles de construction de la réalité 27
1.2.2. Une conception récursive de la construction du monde social 32
1.2.3. Comprendre ou expliquer ? La voie médiane de l'explication compréhensive 37
2. L'espace urbain, produit et producteur de faits sociaux 38
2.1. L'espace, un objet intrinsèquement relationnel 39
2.1.1. Une dimension de la société entre matérialité et idéalité 39
2.1.2. L'espace, actant et enjeu des rapports sociaux 43
2.2. Espace et territoire, deux concepts en concurrence 47
2.2.1. Apports conceptuels de la notion de territoire 47
2.2.2. À propos de la spatialisation 50
Transition I **55**
Chapitre 2. Les rapports à l'espace urbain, phénomènes de représentations **59**
1. Les représentations, des clefs d'appréhension du réel 61
1.1. Définitions et fonctions 61
1.1.1. Éléments de définition et de cadrage 61
1.1.2. Représentations individuelles et sociales : différences, similitudes, liens 65
1.1.3. Rôles informatif, régulateur et opératoire 71
1.1.4. Représentation, mythe, image ? 80
1.2. Émergence, construction, structuration et place dans la pensée sociale 82
1.2.1. Conditions d'émergence 83
1.2.2. Mécanismes de construction 84
1.2.3. Logiques de structuration 87

1.2.4. Idéologie et place dans la pensée sociale 93
2. Les représentations de l'espace urbain 99
2.1. Représentations de l'espace et espace matériel 99
2.1.1. Représentations spatiales ou représentations de l'espace ? 99
2.1.2. De l'espace matériel aux représentations de l'espace urbain 104
2.1.3. La ville, enjeu de représentations 107
2.2. Les représentations dans la conception et la réception de l'urbain 109
2.2.1. Représentations de l'espace et idéologie 110
2.2.2. Concevoir : travailler sur, à partir de, et avec les représentations 112
2.2.3. La production de représentations, un enjeu essentiel de l'urbain contemporain 117
2.2.4. Représenter la ville et s'y représenter, ou le choix de l'espace résidentiel 120
Transition II 123
Chapitre 3. Le projet urbain, mode de production et dispositif de médiation des représentations de l'urbain contemporain 127
1. La production de l'urbain à l'ère du projet 129
1.1. Genèse, principes et rhétorique du projet urbain 129
1.1.1. Sur la production de l'espace urbain 129
1.1.2. De l'aménagement du territoire au management des territoires 132
1.1.3. Éléments de définition du projet urbain 135
1.1.4. La mise en récit de l'action sur l'espace : le projet comme rhétorique 139
1.2. Le projet en pratique(s) : produire l'urbain au début du XXIe siècle 144
1.2.1. La ville comme produit et la recherche du capital symbolique 144
1.2.2. Typologies des projets urbains français des années 2000-2010 148
1.2.3. L'urbanisme, une pratique qui demeure descendante 155
2. Le projet urbain, dispositif de médiation et fenêtre d'observation des représentations 161
2.1. Médiatiser les représentations de la ville grâce à des projets urbains particuliers 162
2.1.1. La production de l'espace, entre traduction et construction de représentations 162
2.1.2. Le projet urbain, dispositif de médiation des représentations 164
2.1.3. Modéliser le projet urbain pour saisir les représentations 167
2.2. Quand observer les espaces en transformation ? 170
2.2.1. Comprendre les temporalités du projet urbain 170
2.2.2. Le dilemme du choix de l'instant d'observation d'un objet dynamique 172
Transition III 175

Chapitre 4. La production de la ville au début du XXIe siècle : idéologie(s), mots d'ordre et emblèmes 179

1. Métropolisation et urbanisme durable 181

1.1. La métropolisation, mode de spatialisation néolibéral 181

1.1.1. Concentrer les capitaux et les flux dans des espaces hétérogènes et ségrégués 181

1.1.2. Attirer les capitaux et les hommes pour exister dans la compétition interurbaine 185

1.2. La généralisation du développement urbain durable 188

1.2.1. De quoi le développement urbain durable est-il le nom ? 188

1.2.2. Le développement urbain durable, idéologie dominante de la production contemporaine de l'urbain 193

1.2.3. Le développement urbain durable, un objet scientifique 197

2. Les écoquartiers, emblèmes de la ville contemporaine 201

2.1. Symboles métropolitains et retour du quartier 202

2.1.1. Les écoquartiers, de l'exception à l'ordinaire 202

2.1.2. Le quartier, échelle d'action et d'attraction à l'ère de la métropolisation et du développement durable 204

2.2. Les écoquartiers, entre injonction au local et urbanisme standardisé 207

2.2.1. Des discours et des propriétés matérielles similaires 208

2.2.2. Évaluation et symboles, des clefs d'explication de la standardisation des projets 212

Transition IV 219

Chapitre 5. Saisir les représentations à travers les discours portés sur des projets emblématiques 223

1. Les discours, vecteurs et révélateurs des représentations des acteurs 225

1.1. Les discours sur l'urbain, construction d'un outil de recherche 225

1.1.1. Des vecteurs et témoins des représentations 225

1.1.2. Une conception interactionnelle de l'enquête 228

1.2. Le rapport aux enquêtés : que nous disent « vraiment » nos interlocuteurs ? 231

1.2.1. Production de discours et intentionnalité 231

1.2.2. En finir avec la mauvaise foi : croire en nos interlocuteurs comme ils croient en eux 233

2. Récolter des discours sur l'urbain 236

2.1. La marche comme embrayeur des discours habitants 237

2.1.1. Faire verbaliser les perceptions pour atteindre les représentations 237

2.1.2. Atteindre les représentations sociales par l'expression individuelle : les visites comme passerelles 241
2.2. Confronter concepteurs et habitants dès l'expression de leurs discours 243
2.2.1. Compléter les visites pour complexifier les discours 243
2.2.2. Mobiliser les discours des habitants pour saisir ceux des concepteurs 245
3. « Faire parler » les discours pour saisir les représentations 248
3.1. Intriquer analyse de contenu et analyse de discours 248
3.1.1. Allier approches connotative et dénotative 248
3.1.2. La quête du sens, de la théorie des représentations à l'analyse du contenu des discours 250
3.2. Les outils de l'analyse de discours : de la forme au fond 253
3.2.1. Des outils statistiques au service de l'interprétation 253
3.2.2. Quatre méthodes complémentaires 256
4. Bottière-Chénaie et Confluence, deux projets contemporains emblématiques 264
4.1. Des objectifs d'enquête partagés 264
4.1.1. Concilier les temporalités des projets et de l'observation 264
4.1.2. Deux projets emblématiques 266
4.2. Urbanisme standardisé et enjeux locaux 269
4.2.1. Bottière-Chénaie, un projet stratégique dans la politique d'attractivité de Nantes 269
4.2.2. Confluence, la vitrine métropolitaine lyonnaise 278
4.3. De la méthode pensée à la méthode appliquée 289
4.3.1. La constitution du panel, entre objectifs théoriques et contraintes pratiques 290
4.3.2. Composition des groupes d'enquêtés 292
Transition V 297
Chapitre 6. Entre adhésion et rejet, l'univers de représentations de la ville contemporaine 303
1. Les concepteurs et les mots d'ordre de la production urbaine, un rapport équivoque 305
1.1. L'homogénéité d'une vision postmoderne 305
1.1.1. Des discours uniformes et a-locaux traversés par l'air du temps 305
1.1.2. Quand les concepteurs se représentent le projet et ses usagers 315
1.2. La contrainte comme justification d'une production standardisée et photographique 326
1.2.1. Un rapport équivoque au développement urbain durable 326
1.2.2. Une critique d'une production jugée technocratique 331
1.2.3. Contraintes et standardisation : entre impératifs économiques et normatifs et architecture photographique 334

2. Habiter la ville en train de se faire : représentations, opportunités et stratégies 342
2.1. Des attitudes variées autour de représentations partagées 342
2.1.1. À Nantes et Lyon, des discours qui font écho à ceux des concepteurs 342
2.1.2. Entre adhésion et critique 348
2.1.3. Une ville contemporaine technologique et « verte » 355
2.2. Vivre dans un écoquartier : entre opportunités, négociations et distinctions 362
2.2.1. Venir habiter à Confluence, trouver un logement à Bottière-Chénaie 362
2.2.2. Choix résidentiel et altérité : à propos de la mixité sociale 367
2.2.3. « Faire avec », la négociation comme modalité du rapport à l'espace 370
2.2.4. Habiter la ville contemporaine : valorisation individuelle et distinction sociale 374
Transition VI 381
Chapitre 7. Enrôlement et intégration des contradictions : l'efficacité de la production de l'urbain durable 387
1. La mise en œuvre des mots d'ordre : norme, attendus comportementaux et disculpation 389
1.1. L'urbain contemporain, un diffuseur normatif des valeurs dominantes 389
1.1.1. Le durable comme norme et théorie pratique 389
1.1.2. Le groupe social habitant redéfini par les attendus comportementaux et l'image 401
1.2. La justification de la sélection sociale par les mots d'ordre de la production de l'urbain 416
1.2.1. Un processus ségrégatif difficile à assumer 416
1.2.2. Le développement durable, nouveau motif de sélection sociale 428
2. L'enrôlement des acteurs dans une production sans contradiction ni conflit 435
2.1. Un refus de la conflictualité 436
2.1.1. L'évacuation du politique dans les procédures institutionnelles de participation 436
2.1.2. Une timide expression critique et politique dans les mobilisations spontanées 441
2.2. Enrôlement des acteurs et intégration des contradictions 448
2.2.1. Logiques d'implication des concepteurs et des habitants dans le processus productif 448
2.2.2. L'intégration de la critique dans le processus productif 460
Conclusion générale 471
Bibliographie 495
Table des illustrations 527

Table des matières..... 529

Annexes au format PDF

Annexe 1. Retranscriptions des entretiens avec les concepteurs de Bottière-Chénaie
Annexe 2. Retranscriptions des entretiens avec les concepteurs de Confluence
Annexe 3. Retranscriptions des rencontres avec les habitants de Bottière-Chénaie
Annexe 4. Retranscriptions des rencontres avec les habitants de Confluence

Matthieu ADAM

La production de l'urbain durable

L'enrôlement des concepteurs et des habitants par l'intégration des contradictions

Résumé

L'influence du néolibéralisme sur la production de l'urbain se traduit par la marchandisation des espaces, la mise en concurrence des villes, et le processus de métropolisation. Elle se traduit aussi par la généralisation de mots d'ordre dont les plus répandus sont le projet, le développement urbain durable, la participation, et la mixité sociale. Cela introduit des contradictions entre la rhétorique et la pragmatique de la production urbaine : l'opposition entre l'horizon théoriquement infini du projet et sa concrétisation dans des opérations en temps limité ; le décalage entre les valeurs du développement urbain durable et des réalisations dictées par des impératifs économiques ; la contradiction entre l'injonction participative et une pratique de l'urbanisme demeurant descendante ; l'écart entre une mixité prônée et une urbanisation socialement sélective.

Bien que ces contradictions soient identifiées par les concepteurs et les habitants et malgré leurs critiques, la conflictualité autour de la production contemporaine de l'urbain est faible. Partant de l'idée que si elles ne conduisent pas à l'opposition, ces contradictions occupent une autre fonction, ce travail vise à s'en saisir et à l'expliquer.

Pour cela, la thèse s'appuie sur une épistémologie constructivo-structuraliste, et sur l'outil conceptuel que sont les représentations. L'accès aux représentations des habitants et des concepteurs se fait grâce au recueil et à l'analyse des discours qu'ils portent sur les projets emblématiques de Bottière-Chénaie (Nantes) et Confluence (Lyon), considérés comme des dispositifs de médiation de leurs représentations.

L'analyse montre que les contradictions identifiées sont intégrées au mode de production. Elles occupent une fonction mobilisationelle, puisqu'elles participent à enrôler concepteurs et habitants dans la production contemporaine de l'urbain.

Mots clefs : production de l'urbain, contradictions, enrôlement, représentations, néolibéralisme, développement durable, projet

Résumé en anglais

The influence of neoliberalism on the production of urban spaces results in the commodification of spaces, the competition between cities, and the metropolisation process. It also generates the spread of watchwords, among which "project", "sustainable urban development", "participation" and "social diversity" are the most common. This creates contradictions between the rhetorical and practical aspects of the urban production: the opposition between the theoretically infinite horizon of the urban project on one side, and its realization in timed operations on the other side ; the gap between the values of sustainable urban development, and its achievements dictated by economic imperatives ; the contradiction between the injunction to participate and urban planning as a practice that remains top down ; the gap between advocated social diversity and socially selective urbanization. These contradictions are identified by both designers and inhabitants. However, despite their criticism, the level of conflict in contemporary urban production remains low. Therefore, this work aims to understand and explain which function these contradictions occupy, since they do not lead to an opposition.

To achieve this objective, the thesis bases itself on structural constructivism, and the use of representations. Access to the representations of inhabitants and designers is achieved through the collection and analysis of their discourses on two emblematic projects, that are approached as mediation apparatuses of their representations: Bottière-Chénaie in Nantes and Confluence in Lyon.

The analysis shows that the contradictions that were identified are integrated into the production mode. Their function is to mobilize: they are part of the enrollment of designers and inhabitants in the contemporary urban production.

Key words: city production, contradictions, enrolment, representations, neoliberalism, sustainable development, project